
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
·LIBRARIES·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

REVUE

DE PARIS.

LVII.



IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce.
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DE PARIS.



Nouvelle Série. – Année 1838.



TOME CINQUANTE-SEPTIÈME.



PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS,
QUAI MALAQUAIS, 17.

—

1838.

LES AMANS MYSTIQUES

OU

Amoureux, Poète et Fou.

FRAGMENS D'UN JOURNAL INÉDIT DE WILLIAM COWPER.[1]

§ II.

JOURNAL DATÉ D'OLNEY. — 25 octobre.

Nous attendions les réponses des divers amis qui avaient bien voulu se charger de nous trouver une maison dans leur voisinage, lorsque nous reçûmes la visite du révérend M. John Newton, vicaire d'Olney, qui venait de Cambridge et nous était adressé par le docteur Conyers, avec qui William Morley a fait ses études universitaires. M. Newton n'était personnellement connu ni de mistress Morley ni de moi, mais nous avions souvent ouï parler de son zèle pieux pour la foi évangélique, et nous estimions bien heureux les fidèles réunis autour d'un

(1) Voir la *Revue de Paris* du 6 août 1837.—L'insertion de la première partie de ce *Tableau de la Vie dévote* en Angleterre, remontant déjà à une date reculée, il n'est peut-être pas inutile de rappeler aux lecteurs que dans cette première partie, adressée comme celle-ci à sa cousine bien-aimée Théodora, William Cowper racontait sa sortie de la maison des fous, son arrivée à Huntington, son intimité dans la famille Morley-Unwins, sa nouvelle espèce de folie, consistant en une double vue, les consolations de mistress Morley et la mort tragique du révérend M. Morley le père.

pasteur si saint et si éloquent. Nous éprouvâmes tout d'abord l'influence de ses consolations, et nous eûmes lieu de regarder sa visite comme vraiment providentielle, lorsque, ayant appris que nous voulions quitter Huntington, il nous offrit un logement à Olney, dans une maison attenante à son presbytère.

Nous y voici installés depuis plus d'un mois; nous bénissons le ciel de nous avoir conduits dans ce nouvel asile, où, jusqu'ici, rien ne manque à notre bien-être, où nous avons en outre le précieux avantage de vivre presque sous le même toit que M. Newton. Nous y avons déjà gagné que nous pratiquons plus régulièrement nos exercices religieux, et cependant, grace à une meilleure distribution de la journée, nous pourrions nous permettre encore plus de récréations qu'à Huntington, si c'était notre goût. Aussi ai-je trouvé le temps d'exécuter dans notre jardin des travaux dont je suis tout fier. Notre cousine, mistress Cowper, m'a fait parvenir un choix de graines et d'arbrisseaux de Park-House. J'espère que, grace à mes soins, leur végétation fera honneur au lieu de leur origine. Il est surtout un plant d'épine blanche dont la fleur embaumée me rappellera, le printemps prochain, certain massif où, en jouant avec nous sur la grande pelouse du parc, une jeune espiègle s'obstinait à se cacher, et s'étonnait d'être toujours découverte par un maladroit cousin qu'elle semblait se plaire à provoquer par ses défis. Place aux arbrisseaux du parc! je veux qu'avant peu d'années ils soient des arbres dignes de Valombreuse, tant ils seront soigneusement labourés et arrosés.

Cherchez Olney sur la grande carte de votre père, Théodora, vous verrez que nous sommes dans le comté de Buckingham. Notre rivière est encore l'Ouse, mais ici l'eau se plaît à retarder son cours dans une contrée plus pittoresque. Elle y multiplie tant ses capricieux détours qu'on dirait un écolier prenant le chemin de l'école. Quant à la ville d'Olney, elle consiste presque tout entière en une longue rue. Les maisons, bâties en pierre, sont la plupart couvertes de chaume. L'église est grande, avec un beau clocher dont l'aiguille se perd dans la nue. Les habitans sont pauvres; race sédentaire qui préfère aux travaux des champs le paresseux métier de tresser des galons de fil ou des nattes de paille! Il faut un bien grand dévouement à un pasteur pour conduire un pareil troupeau. M. Newton n'est que le desservant de la cure, qui est à la nomination de lord Dartmouth; le titulaire, M. Moses Brown, ayant beaucoup d'enfans et peu de fortune, cumule forcément ce bénéfice avec la chapelainie de Morden-College, à Blackeath, où il réside. Son suppléant a tout juste trente-

huit livres sterling par an, y compris ce qu'on appelle le droit de surplis, qui est de huit, et à peu près quarante livres de souscriptions volontaires. Je ne sais en vérité comment ferait M. Newton au milieu de tant d'indigens, si la Providence ne lui avait inspiré l'heureuse idée de s'adresser au plus charitable des hommes, M. Thornton, qui lui a ouvert un crédit dans sa maison pour toutes les infortunes imprévues de sa paroisse, et qui lui envoie de lui-même annuellement une somme de deux cents livres sterling comme aumône fixe. M. Newton a voulu m'associer à la distribution de ses bonnes œuvres, et je suis quelquefois le messager chargé de porter un secours inattendu au pauvre honteux et aux malades de la campagne. Comme vous voyez, je n'ai pas de peine à obéir aux médecins qui me recommandent de prendre de l'exercice. Il est vrai que je ne choisis pas toujours mes heures pour de semblables promenades, et mistress Morley me traite quelquefois d'imprudent; mais je crois avoir besoin avant tout de m'aguerrir contre les intempéries des saisons, m'étant aperçu que mes accès de mélancolie dépendaient assez ordinairement de certaines influences atmosphériques qu'il s'agit de vaincre et de briser. J'ai beaucoup admiré dans le temps l'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau; je me reproche cette admiration stérile, et je veux mettre à profit ses conseils, s'il n'est pas trop tard. Puisque je n'ai pas eu le courage de prendre un *état* convenable à un gentilhomme sans fortune, il faut que j'apprenne un *métier* et deux au besoin. Le jardinage ne suffit plus à mon activité, quoique le jardin livré ici à ma bêche, à mon râteau et à ma serpe, soit plus étendu que celui d'Huntington. Je me suis imaginé de devenir menuisier, charpentier et vitrier. J'ai prié mon frère William de m'envoyer tous les instrumens nécessaires, et entre autres un diamant pour travailler le verre, car je prétends construire sans aide une serre pour nos myrtes et nos orangers, qui jusqu'ici avaient passé l'hiver dans le parloir.

Vous voyez, Théodora, que, pour un philosophe contemplatif, je me donne assez de mouvement. Mais, hélas! ce n'est que par ces continuelles distractions que j'échappe à mes idées noires et peut-être à une nouvelle vision. Ni l'amitié et ses doux entretiens, ni la prière et ses émotions pieuses, ne peuvent toujours écarter une funeste image ou une pensée de désespoir. Si grand que soit le charme de nos entretiens, si sincère que soit ma prière, combien de fois une importune voix me dit que je cherche à abuser mon cœur avec un ami, mon ame avec Dieu, tandis qu'une marche forcée, un travail de mains qui me couvre de sueur, un obstacle matériel à vaincre,

m'ont délivré maintes fois de la torture de cet incessant retour sur moi-même. L'instinct brutal alors domine cette sensibilité maladive, mais surtout cette conscience délicate et timide qui trahissent si perfidement mon intelligence et ma raison (1).

CONTINUATION DU JOURNAL.

Vous savez, Théodora, si mon amitié pour votre sœur, lady Hesketh, est sincère; il m'a été pénible de renoncer à lui écrire, et je regretterai toujours la privation de ses lettres; mais ce silence m'a paru préférable à une discussion qui risquait de se terminer en querelle. Nous avions cessé de nous entendre, et il ne me convenait pas de soutenir avec cette aimable cousine une thèse théologique. Elle se tromperait donc en croyant m'avoir blessé par ce *post-scriptum* où elle m'adressait en trois mots une question à laquelle je réponds en cinq :

Q. — *Êtes-vous marié?*

R. — *Je ne suis pas marié.*

Elle aurait seulement dû réfléchir, et se dire que je n'aurais pas dissimulé un acte aussi important de ma vie à une amie comme elle; ou, si ces termes délicats exprimaient une calomnie, Henriette devait-elle oublier qu'il était par trop contradictoire de supposer une liaison coupable au même homme qu'on accusait de pousser sa religion jusqu'au rigorisme puritain?

Oui, Théodora, selon votre sœur, moi, faible, sans appui, sans famille, je devais me défier des barbares amis qui me sacrifient à leur dévotion fanatique. Selon elle, j'ai eu tort de refuser cette place de bibliothécaire et de lecteur de Lyons-Inn (2), que son patronage sans doute m'a fait offrir, pour tenter de réveiller en moi l'ambition de ma jeunesse, et me ramener dans un monde pour lequel je n'ai jamais été fait. Je conviens que tous ces avis m'étaient donnés au nom d'une prudence désintéressée; on prenait toutes les précautions oratoires de peur de blesser une ame « qui est *trop tendre* pour se livrer impunément à tout ce qui ressemblerait à une *passion exaltée.* » On honorait, disait-on, la religion et les personnes religieuses, « mais Dieu ne nous demandait rien au-dessus de nos forces; la piété la plus pure pouvait égarer une imagination trop vive; il fallait se défier d'un

(1) Cowper écrivant, à la même époque, à son ami Hill, lui disait : « J.-J. Rousseau aurait été charmé de me voir ainsi occupé, et il se fût écrié avec ravissement : J'ai trouvé l'Émile qui n'existait que dans mon imagination. »

(2) Lyons-Inn, résidence de jeunes aspirans à l'exercice de la profession d'avocat.

zèle trop ardent, et mesurer sa dévotion à sa santé. » Tout cela était certes bien raisonnable, et je ne sais ce que j'aurais pu y répondre, si, après une sortie contre les prières trop longues et les directeurs trop exigeans, on n'eût pas cité l'Evangile pour rappeler que notre Sauveur y parle contre « ces *pharisiens* qui, faisant parade de leurs scrupules, se montrent plus attachés à l'observance de la lettre qu'à l'esprit de la loi. »

Je ne pouvais, Théodora, accepter pour personne ce titre de pharisien, et défendre ceux que l'on me désignait ainsi, c'eût été les déclarer atteints par l'outrage. J'ai préféré, je le répète, négliger de répondre. Voilà ce que vous aurez compris et fait comprendre à Henriette, si elle s'est plaint à vous.

Hélas! Théodora, qu'allez-vous dire quand vous saurez toute la vérité; quand ce puritain, ce fanatique, ce méthodiste, vous avouera que ce n'est pas Henriette qu'il a voulu punir, mais bien lui-même, et que ces conseils sans arrière-pensée trouvaient dans son ame corrompue un fatal complice, qui, peut-être, à la longue, finira par l'emporter, mais qui, au lieu de l'entraîner dans ces distractions innocentes, si naturelles à qui vit, comme Henriette, au milieu du monde, le livrera une seconde fois au découragement et au désespoir des damnés?

Vous frémissez, Théodora. Lisez, et vous verrez si ma raison ne doit pas repousser, avec le peu de force qui lui reste, toute supposition contre un ami que votre sœur n'est pas la seule à représenter sous des traits si noirs.

Cet ami dont la discipline sévère contient la révolte de mes mauvaises pensées, ce gardien vigilant du temple, ce pasteur tout occupé du salut de ses ouailles, le révérend M. Newton, en un mot; eh! bien, ce n'est que parce que j'ai appris à me défier tour à tour de mes sens et de mon intelligence, qu'il est M. Newton pour moi. Une sensation que je ne puis définir à son approche, une terreur vague et une voix intérieure me crient : « Tes sens t'abusent, celui qui te parle n'est pas *celui* à qui tu réponds; ce prétendu apôtre n'est qu'un loup qui a revêtu la forme du pasteur; ce saint, toujours armé du texte évangélique, est un envoyé de Satan qui t'épie et te surveille comme une proie. Quand sonnera ton heure il sera là pour interrompre ta prière ou ta pieuse exhortation par un éclat de rire; il sait que toutes tes bonnes intentions sont repoussées comme le sacrifice de Caïn. Avec une joie maligne il attise le feu de ton inutile dévotion, qui ne te sauvera pas du feu de l'enfer. Certain que, sur le bord de la

tombe, tu ne peux lui échapper, peu lui importe la voie par laquelle il t'y pousse.

Avec une préoccupation pareille au dedans de moi, je vous le demande, puis-je écouter ceux qui me dénonceraient M. Newton comme un ennemi? Le jour où cette perception désolante l'emportera sur la réflexion qui la réprime, le jour où, fortifiée en conviction, elle s'exprimera tout haut par ma bouche, que deviendrai-je? J'avais pensé à quitter Olney; mais quel motif en donner à Marie? Je me tais sur cette nouvelle hallucination, tant elle est étrange, tant j'ai droit d'espérer qu'elle se dissipera d'elle-même; car elle n'existe qu'en la présence de celui qui la cause, et aussitôt qu'il n'est plus là, aussitôt que je puis me railler de ma folie, je courrais volontiers pour le rejoindre, le consulter lui-même sur ce bizarre soupçon et étreindre sa main dans la mienne.... sa main, dont tout à l'heure le contact m'a fait frissonner comme si je touchais un reptile. Et savez-vous à quel travail M. Newton daigne m'associer depuis quelques jours? à la composition d'un recueil d'hymnes! Il a découvert, je ne sais comment, que j'avais autrefois rimé, et qu'une disposition particulière de mon esprit me rendait propre à exprimer poétiquement les élans d'une ame pieuse vers Dieu. Aurait-il connaissance de ces vers qui n'ont jamais été lus que d'une seule personne? Ah! me suis-je dit, mon guide spirituel me demande-t-il d'expier, à l'égard du créateur, mon ancienne idolâtrie pour la créature?.... J'ai promis d'essayer, et j'ai réussi; l'inspiration n'est pas morte en moi. Vous m'aviez bien dit, Théodora, que j'étais poète. Je l'avais cru comme vous, quelquefois, et, pour vous prouver que je n'avais point une ambition de gloire, j'avais juré de ne l'être que pour vous.... Mais quand bien même notre adieu ne serait pas éternel;..... car, dans l'autre vie, vous serez parmi les anges, vous!... notre adieu ne serait pas éternel, que vous ne pourriez être jalouse de Dieu. Je vous envoie donc ce que j'ai déjà écrit pour notre pieux recueil; vous y remarquerez que, par une innocente ruse, il est plus d'une de ces poésies où, sous prétexte de peindre les terreurs d'une ame pécheresse, je peins mes propres terreurs, espérant que M. Newton y devinera une partie de ce que je n'ose lui dire de mes fatales illusions. Voici l'hymne que je compte lui remettre demain et que ma bonne Marie n'a pu chanter hier soir jusqu'à la dernière strophe, à cause des larmes qui ont étouffé sa voix, sa tendre sympathie ayant eu un vague pressentiment de ce qui se passait dans le cœur du poète pendant qu'il écrivait:

LE COEUR CONTRIT.

Au cœur contrit Dieu saura rendre
De sa grace le précieux don;
Daigne, Seigneur, daigne m'apprendre
Si mon cœur est contrit ou non.

J'écoute.... Ta parole sainte
En vain parvient jusques à moi;
Je ne sens que l'horrible crainte
D'être *insensible* et sourd pour toi.

Quelquefois mon ame attendrie
Se livre à des élans pieux,
Quand une pensée ennemie
Détourne son regard des cieux.

Tout mon courage me délaisse
Dès les premiers pas que je fais;
Quand j'ai dit : « Soutiens ma faiblesse ! »
Je suis plus faible que jamais.

. . . .

Dans la maison de la prière
L'élu fidèle est consolé;
J'y porte aussi ma peine amère;
Mais j'entre et je sors désolé.

Incertitude trop cruelle
Que toi seul, Seigneur, peux finir :
Brise mon cœur s'il est rebelle;
Mais, brisé, daigne le guérir (1).

DEUX JOURS APRÈS.

Comme je m'y attendais, j'ai été compris en partie, et l'explication que j'avais timidement provoquée a eu lieu. Mais, hélas! soit parce qu'il n'est pas au pouvoir du plus savant théologien de ramener la sérénité dans l'ame où Dieu lui-même entretient la défiance, soit que, pour justifier mes horribles soupçons, au lieu d'un guide spirituel, les fidèles d'Olney aient été livrés à un envoyé de l'abîme qui se plaît à souffler sur eux l'esprit de démence en feignant de les consoler.... M. Newton n'a fait que me citer un exemple, capable de me rappeler qu'en effet Dieu, dans son inscrutable justice, frappe ou guérit, condamne ou absout à son gré.

(1) Cet hymne est le 60e du 1er livre des *Hymnes d'Olney*, recueil si estimé de la secte méthodiste.

Je ne parle pas seulement sous l'immédiate influence de la prévention sinistre que je vous ai révélée, Théodora; mais, maintenant qu'il n'est plus là, présent, il me semble encore que M. Newton a faiblement combattu mon désespoir.

Ainsi il m'a rappelé l'histoire de Simon Browne. Connaissez-vous Simon Browne et son hallucination, non moins étrange que la mienne? C'était un ministre dissident: ayant perdu, en 1723, sa femme et son fils unique, il fut saisi d'une mélancolie noire, et finit par se persuader qu'il avait encouru le déplaisir de Dieu, qui, après avoir détruit peu à peu son ame raisonnable, ne lui laissait plus qu'une vie animale. Quoiqu'il conservât la faculté de parler d'une manière qui semblait rationnelle et logique aux autres, il n'avait pas plus le sentiment de ce qu'il disait qu'un perroquet; c'eût été pour lui une profanation de prier et une inconvenance d'assister aux prières des autres. Suis-je donc un autre Simon Browne? dois-je donc aussi renoncer à manifester ma religion et ma foi, parce que je ne crois pas à l'efficacité de mes prières? Voilà le sens ironique attaché par moi à l'histoire que m'a faite M. Newton.... J'y penserai....

. . . .

LE LENDEMAIN.

Hier, Théodora, j'ai interrompu à propos ce que me dictait un funeste accès de mélancolie. Je ne sais plus à quelle inspiration du désespoir la plume m'est tombée de la main. Que voulez-vous? mes pensées sont toujours vêtues de noir, *comme la livrée d'un évêque anglican*, et à la tête de la bande, il en est une qui, de temps en temps, élève la voix plus haut que les autres pour me crier : « C'en est fait de toi, Dieu t'a maudit. » Quelquefois encore toutes mes pensées tourbillonnent comme un essaim autour de ma tête, sans que je puisse traduire en langage humain leur obscur bourdonnement. Puis, si je veux en saisir une pour l'interroger, il me semble qu'elle s'introduit matériellement dans mon cerveau sous la forme d'une mouche, qu'elle s'engage dans le tissu de cet organe, et en mêle tous les fils comme elle ferait d'une toile d'araignée.

Ainsi, tantôt je subis une douleur purement physique et tout intérieure, tantôt la sensation s'exalte jusqu'à créer autour de moi un monde de fantômes d'autant plus effrayans qu'ils affectent des formes plus naturelles et plus difficiles à distinguer de celles des créatures de Dieu.

J'ai observé aussi que je suis sous une dépendance directe des sai-



sons et sous l'influence continuelle de la révolution des astres. En toute saison, les vents d'est me sont peu favorables. La pleine lune m'est presque constamment fatale; mais je redoute surtout le mois de janvier. C'est dans trois jours que je l'attends et je suis persuadé qu'il m'apportera quelque malheur nouveau. J'ai beau me dire que Dieu ne se laisse pas gouverner par des causes secondaires, qu'il me tient dans sa main toute l'année : il en est des maladies de mon ame comme de certaines maladies du corps qui reviennent périodiquement.

CAMBRIDGE. — Mars.

Mes pressentimens ne me trompaient pas : le mois de janvier a failli m'être bien funeste; c'était l'ame de mon frère qui était en péril. Je l'ai perdu; mais que Dieu en soit loué; sa vie chancelante s'est assez prolongée pour que je puisse croire avoir aujourd'hui un frère dans le ciel.

Ce fut dans le courant de janvier qu'un ami commun m'écrivit que le pauvre John s'était alité, plus sérieusement malade qu'il ne le pensait lui-même. Je partis pour Cambridge. Je frémis en le trouvant occupé à lire un recueil de comédies et autres compositions profanes. Comment l'avertir qu'il était grandement temps de songer à son salut? J'eus ce courage; mais sa réponse me glaça : mon frère m'avoua que, si depuis quelque temps il avait recours aux études profanes, c'était parce que la lecture des livres saints ne faisait que multiplier ses doutes : il n'avait jamais eu qu'une foi vague et il commençait à ne plus savoir que croire... Lui aussi il voyait un mur d'airain entre son ame et Dieu; lui aussi il se croyait prédestiné à l'enfer, puisqu'il n'avait pu trouver dans sa piété sincère cette confiance toujours implorée qui lui manquait toujours. « Mon Dieu! m'écriai-je, qu'un seul de nous suffise à ta colère et que ce soit moi! » Cette exclamation spontanée fit couler ses larmes; il me tendit la main : « Mon frère, me dit-il, pourquoi Dieu ferait-il une distinction entre nous? Prions ensemble; peut-être nos prières réunies parviendront-elles à toucher la miséricorde éternelle. »

Nous priâmes.

Le lendemain, John se réveilla plus serein : « Votre présence m'a fait du bien, me dit-il; mon sommeil a été calme, et ce matin je sens en moi une secrète espérance. » Le voyant ainsi disposé, je ne craignis pas d'entamer avec lui une discussion religieuse. Je m'aperçus que je devenais persuasif et éloquent même à force d'affection et d'inquiétude.

« Mon frère, me dit John, vous qui étiez fait pour mon ministère, je mourrais sans regret si vous pouviez me succéder auprès du troupeau dont je me suis chargé si imprudemment. Ah! je vois maintenant pourquoi j'ai désespéré de moi-même; je dois en accuser mon orgueil. Je m'étais approvisionné de latin, de grec, d'hébreu. Inutile bagage! j'aurais fait des miracles avec un peu moins de science et un peu plus de charité. Voilà pourquoi Dieu m'a privé de sa grace. » A compter de ce moment ses forces semblèrent revenues, et je me flattais que la guérison était encore possible; mais Dieu voulait seulement que son serviteur pût manifester le changement qui s'opérait en lui, et quand il eut hautement déclaré à ses amis combien jusque-là il avait été dans l'erreur, la maladie reprit le dessus. Quelle résignation alors dans ses souffrances! avec quelle ardeur il les surmontait pour remercier Dieu de lui avoir dessillé les yeux, et pour me remercier moi-même d'être venu verser le baume céleste sur son ame! « Ah! répétait-il quelquefois, j'ai vécu trente-trois ans, et cependant je puis dire que je ne suis né que depuis quelques jours. Je puis mourir sans regret, puisque la grace m'a visité; je puis vivre sans crainte, car rien désormais ne saurait me détourner de la voie évangélique. Et vous, mon frère, continua-t-il, vous voilà en faveur dans le ciel; quelle puissance ont eue vos prières! j'espère que vous ne doutez plus de la miséricorde de Dieu à votre égard! » Hélas! je me gardai bien de le détromper, tout en gémissant de ne pouvoir éprouver sur moi la vertu de ces discours si efficaces sur un autre; me comparant à ces vases vernis qui ne sauraient s'imbiber de la liqueur précieuse qu'ils transmettent aux lèvres altérées.

Mon frère s'est endormi de son dernier sommeil, le sourire dans les yeux. Qu'une semblable mort est douce! comme elle consolerait celui qui reste de ce côté-ci de la tombe, s'il pouvait en espérer une semblable!

OLNEY. — Avril.

..... Me voici de retour à Olney depuis trois semaines. Ah! que ma bonne Marie m'a rendu, avec usure, les larmes que j'avais versées avec elle quand nous perdîmes le vénérable M. Morley! comme ces douleurs partagées resserrent tous les liens d'une amitié aussi tendre que la nôtre! le chagrin le plus amer se change peu à peu en une mélancolie pleine de douceur et de charme. Je n'ai jamais connu, il est vrai, qu'à moitié ce bonheur vanté des poètes, le bonheur de deux amans. Mais, Théodora, j'ai besoin de me dire que je l'aurais goûté

avec vous pour le mettre au-dessus de la tristesse sympathique de deux amis.

Je vous avouerai que, par une mutuelle et tacite défiance, mistress Morley et moi, nous ne confions pas à notre pasteur toutes les voluptés de notre pieuse résignation : son austérité n'épargne pas des avis quelquefois assez durs à ma compagne et à moi. Cette austérité affecte volontiers des formes de rudesse, et si M. Newton n'était aussi sévère pour lui-même que pour les autres, il me confirmerait dans la superstitieuse supposition dont je vous ai parlé. Mais aujourd'hui ce que j'ai appris, à Cambridge, des antécédens de notre directeur spirituel, m'explique quelques-uns des traits de son caractère. M. Newton est un des miracles les plus éclatans de la grace. Avant d'être ministre de l'Évangile, il avait été contrebandier et puis négrier. Impie blasphémateur, comme Paul avant sa conversion, il fut la terreur des fidèles. Je me reproche d'avoir indiscrètement répété à mistress Morley ce qui m'a été dit de M. Newton; car la voilà maintenant qui tremble comme moi en sa présence : que serait-ce si j'avais achevé ma confidence en lui révélant la sensation affreuse que je ne puis surmonter moi-même que par un effort de raison? Je m'interrompis à propos en voyant qu'elle frémissait tout en admirant la miséricorde divine qui a racheté, dans M. Newton, une ame qu'on devait croire à jamais perdue pour le ciel.

Je comprends que M. Newton, homme de passions énergiques et violentes, ait conservé dans son ministère quelque chose du vieil homme, et changé en sévérité religieuse, en sainte indignation contre les pécheurs, son ancienne dureté de marin et de capitaine négrier. La terreur règne dans son église comme jadis sur son vaisseau. Hélas! la perversité de cette génération ne le justifie que trop souvent. Telle est la lâcheté des chrétiens d'Olney que la peur de l'enfer en retient un plus grand nombre que la promesse du paradis. Cependant M. Newton oublie quelquefois peut-être qu'il y a quelques natures délicates que trop de sévérité peut décourager.

Vous voyez, Théodora, combien je me laisse facilement aller aux insinuations de votre sœur! Il est vrai qu'hier encore, au milieu du sermon, une pauvre femme a été saisie de convulsions effrayantes, et que les ennemis de notre pasteur l'accusent d'avoir causé la folie de six autres femmes dont trois sont enfermées encore à Bethnal-Green. Enfin M. Newton lui-même, hier soir, ne put s'empêcher de nous exprimer quelques doutes sur l'efficacité de sa prédication. Tout en attribuant la fréquence des cas de folie dans sa paroisse à la vie sé-

dentaire que mènent ici les femmes, à leur indolence, à l'air malfaisant de leurs petites chambres, il a dit : « C'est cependant pour moi une cruelle épreuve, et j'éprouve parfois ce que dut éprouver David quand le Seigneur frappa Uzza pour avoir touché l'arche. David fut mécontent, et je me suis surpris en révolte contre CELUI qui permet ces maladies dont on cherche la cause dans l'excès de la piété. Mais du moins, a-t-il ajouté par le besoin de se rassurer, si le Seigneur les conduit à travers le feu et l'eau à son royaume, quoique les pauvres folles puissent souffrir sur le chemin, elles sont moins à plaindre que les insensés du monde qui se croient dans leur bon sens et en prennent occasion de railler l'Évangile, comme s'il n'était propre qu'à troubler la raison. Peut-être le Seigneur permet-il ces choses, afin que ceux qui cherchent un prétexte pour tomber et pour railler les saints aient ce qu'ils cherchent..... J'espère, mistress Morley, qu'il n'y a rien dans ma prédication qui tende à abattre ceux qui ont besoin d'être relevés? »

Ici mistress Morley ni moi n'avons rien répondu.

« Si je ne savais, a poursuivi M. Newton sans faire attention à notre silence, si je ne savais que les justes d'Olney jugent mieux leur pasteur, j'abandonnerais cette terre ingrate. Les habitans de Sodome méprisèrent Loth, mais leur salut dépendait de sa résidence parmi eux, et quand Loth fut parti, la vengeance du ciel ne tarda pas à tomber. Les croyans sont le sel des lieux où ils vivent. Par leur exemple et leur influence, ils arrêtent les progrès de la corruption, et par leurs prières ils empêchent que le vase de la colère se vide sur leurs concitoyens jusqu'à la lie. Quand une nation semble près de sa décadence comme un chêne qui a perdu ses feuilles, dit Isaïe, les enfans du Seigneur sont comme la sève dans la racine; grace à eux, on peut espérer que l'arbre reverdira encore (1). »

Nous n'osâmes pas contredire M. Newton, la bonne Marie et moi; mais nous nous regardions de temps en temps avec des yeux qui disaient que notre silence était l'effet de cette terreur que nous ne pouvions approuver. Aura-t-il compris notre réticence? Si cela est, je ne serais pas surpris qu'il se résolût à changer de paroisse. Ce matin déjà il nous a annoncé qu'il devait faire un voyage.

CONTINUATION. — Août.

Il me semble que c'est à Dieu lui-même que je confesse ainsi toute ma vie, Théodora, mes bons sentimens comme mes faiblesses; par

(1) Lettre de M. Newton à Cowper.

cette confession, vous êtes, je vous l'ai déjà dit, devenue une personnification de ma conscience. Plus d'une fois j'ai pu étouffer à temps une pensée mauvaise, en me rappelant qu'il faudrait tôt ou tard la soumettre à votre tribunal. Quelle que soit ma franchise, cependant, je me demande si, pour en avoir tant avec vous, il ne m'était pas nécessaire de vous placer en quelque sorte dans un nuage. Pourrais-je ainsi mettre mon ame à nu devant la vôtre sous l'impression immédiate de votre regard? Ma langue serait-elle aussi confiante, aussi indiscrète que ma plume? Oh! je ne sais, ou alors l'amitié la plus intime fait d'autres réserves que l'amour; car je ne dirais pas à mistress Morley, à ma bonne Marie, tout ce que j'écris à Théodora. Peut-être aussi cela tient-il à la différence de nos âges : je vous avais bercée petite fille sur mes genoux, Théodora, avant de déposer tous mes priviléges à vos pieds, et tel est l'orgueil de notre sexe, qu'alors même je me relevais de temps en temps pour braver vos semblans de caprice et faire encore le mentor ou du moins le cavalier protecteur, si quelque abeille insolente venait effrayer de son bourdonnement trop rapproché ma peureuse cousine. Ici, au contraire, dans mon éternelle convalescence, c'est Marie qui me protége ou me gronde. Elle est pour moi une sœur aînée, sinon une mère; et son malade, son protégé, n'a pas toujours le courage de s'exposer à être grondé.

Ne croyez pas toutefois que mon indépendance d'homme soit entièrement anéantie dans cette amitié où la femme gouverne : on a pour mon intelligence un respect aussi grand, plus grand même que celui de ma petite cousine pour son mentor. Mes hymnes d'abord m'ont fait une renommée de poète qui me place au niveau du roi psalmiste; mes décisions de critique sont également irrévocables, et enfin mes études en droit ayant été mises à contribution par quelques voisins, enchantés de consulter gratis un homme qui a porté jadis la perruque sacramentelle, on me proclame dans notre cercle le premier des jurisconsultes, un autre chancelier Cowper (1).

Je suis beaucoup plus fier, cependant, de mes talens d'artiste; ce sont ceux que je cultive avec le plus de goût et le meilleur effet pour la santé de l'ame et du corps. J'avais mainte fois envié au joyeux ouvrier, armé de son rabot, son insouciance et sa chansonnette : le rabot serait-il un talisman de gaieté? Je chante tout naturellement quand je fais de la menuiserie ou de la charpente; c'est qu'il faut voir avec quelle adresse je manie mes outils : sous mes habiles mains le bois

(1) M. Newton lui-même le consultait sur des cas de jurisprudence.

devient un meuble précieux. Ma serre est un édifice qui ferait envie à lord Bute. Nous voici au mois d'août, et nous en avons fait un salon d'été. Les murailles sont artistement tendues avec les paillassons qui ont servi à défendre mes pêchers des gelées de mars. Le soleil en est exclu par un auvent de nattes, excepté un rayon ou deux qui s'échappent par quelque fente et viennent jouer comme des feux follets sur les tapis en jonc dont nous avons couvert le plancher. Nous continuons à faire nos repas dans la salle à manger et à dormir dans nos chambres; mais nous passons le reste de notre temps dans la serre, occupés à écouter le vent qui murmure à travers les arbres, et les oiseaux qui chantent autour de nous. Qu'il faut peu de chose pour être heureux dans un ermitage si charmant! Le recueillement n'y livre l'ame qu'à des pensées gracieuses, et la conversation y est plus animée. M. Newton, l'austère M. Newton, qui ne dédaigne pas de venir de temps en temps s'y asseoir avec nous, laisse à la porte une partie de son austérité. Le reproche s'adoucit en plainte dans sa bouche, et si quelque bon mot de mon ancienne gaieté m'échappe, il sourit et se laisse aller à répondre aussi par un bon mot. Je ne comprends plus alors mon hallucination à son égard, et je l'oublie même quand son front est tout-à-fait déridé.

Enfin, ma bonne Marie, voyant combien mon humeur et ma santé gagnaient à ces distractions, a invité de temps en temps quelques voisins à venir respirer le frais avec nous dans notre salon d'été. Parmi ces connaissances en petit nombre, est mistress Jones, femme d'un ecclésiastique de Clifton, à quelques milles d'Olney; c'est une femme d'excellente compagnie et de mœurs douces que nous aimons de tout notre cœur.

15 août.

Telle est l'influence des saisons sur moi : depuis ces derniers beaux temps, je me sens heureux jusqu'à l'enfantillage; voilà pour mon humeur. Une sève nouvelle circule dans mes veines; j'entreprendrais, je crois, des promenades de vingt milles à pied, si je pouvais quitter notre jardin et surtout notre serre au-delà de quelques heures; voilà pour ma santé. Quant à ma tête, elle fermente encore comme toujours, mais c'est pour faire des vers. Je vous envoie quelques nouveaux échantillons de cette folie, qui ne me ramènera pas à Saint-Albans, quoiqu'elle m'excite à former quelquefois des rêves de gloire. Quand je me laisse aller aux conseils de ma bonne Marie, je me persuade qu'un libraire à Londres ne dédaignerait pas de publier ces poésies. Cependant j'attendrai un jugement moins partial pour me décider.

Ne pensez pas que cette exaltation poétique me fasse négliger mes humbles travaux d'ouvrier. Je construis en ce moment trois maisons; oui, trois maisons. Je ne suis pas embarrassé pour les occuper; j'ai trois locataires tout trouvés, ce sont trois lapereaux dont je veux faire l'éducation (1).

20 août.

Il est des jours où je croirais que le révérend M. Newton n'a pas tort. On respire dans notre salon d'été un air trop doux pour que l'ame ne risque pas d'y contracter des habitudes de langueur et de mollesse. L'autre semaine, je m'en suis arraché avec peine lorsque M. Newton m'a fait prier de porter un secours d'argent et des consolations chrétiennes à un prisonnier que nous avions visité ensemble la veille. Ce matin, mistress Morley avait sa harpe, et nous avons d'abord chanté un hymne; mais, peu à peu et naturellement, à des airs religieux sa main faisait succéder quelques motifs d'airs mondains, et j'ai compris qu'avec une amitié moins sainte que la nôtre, le tête-à-tête serait parfois dangereux au milieu d'un jardin, avec le chant des oiseaux et le parfum de nos myrtes pittoresquement distribués devant la serre qui les a protégés cet hiver. Par momens, mon cœur battait avec violence, et moi, si heureux dans notre retraite, moi, si résigné au sacrifice des plus doux rêves de ma jeunesse, je faisais un retour mélancolique sur un passé moins paisible. L'amitié, la chaste amitié, ne suffirait-elle plus à ce cœur brisé par tant d'orages? N'est-ce plus assez des distractions que je me suis créées pour occuper ma tête ardente? Ai-je offensé Dieu par trop de confiance en moi-même? Faut-il invoquer la maladie au secours de ma faible sagesse?

1er septembre.

Depuis quelques jours, je suis tout occupé d'une nouvelle liaison. Le solitaire d'Olney redeviendra homme du monde, pour peu que la Providence envoie encore une ou deux dames aimables partager sa solitude. Je ne plaisante pas, voici les faits.

D'un commun accord, ma bonne Marie et moi, nous venions de quitter la serre, et nous étions à la fenêtre de la maison donnant sur la rue, occupés à voir passer le monde, à écouter les enfans qui criaient, les chiens qui aboyaient, musique un peu moins poétique que le chant des oiseaux et le murmure de la brise dans le jardin. Tout à coup nous apercevons mistress Jones, se dirigeant de notre

(1) Nous supprimons ici l'histoire bien connue des lièvres de Cowper.

côté avec une autre dame dont j'avais remarqué la taille élégante avant de pouvoir distinguer ses traits. Est-ce une visite pour nous? pensai-je, et tout sauvage que je suis, je n'étais pas fâché que mistress Jones nous fît visite si bien accompagnée; mais non; arrivées sous notre porte, les deux dames se contentent de nous faire un léger salut, et entrent dans une *foire de vanité* (comme dirait le vieux Junyan), qui se tient dans la maison vis-à-vis, je veux dire dans un magasin d'étoffes, de rubans et autres articles destinés à la toilette du beau sexe. Nous les suivons des yeux à travers les vitres du marchand; et quand elles disparaissent au fond de l'arrière-boutique, je me sens agité d'un sentiment de curiosité qui m'étonne moi-même.

« Qui peut être cette dame? — Est-elle d'Olney ou de Clifton? — Comment ne l'ai-je pas rencontrée encore? Eh! sans doute, elle n'est ni de Clifton ni d'Olney. — C'est une lady qui vient de Londres et non du village. — Cependant ses traits ne me semblent pas étrangers. — Je parie qu'elle est aimable. — Qu'en pensez-vous? »

J'adressais à Marie toutes ces questions et ces affirmations avec une volubilité qui la fit sourire; elle qui aurait pu m'arrêter à la première phrase, elle attendit que j'eusse épuisé toutes ces suppositions pour me dire que la dame qui m'intéressait si vivement était une sœur de mistress Jones, lady Austen, veuve d'un baronnet. « Puisque cette jeune veuve vous semble si aimable, voulez-vous, me dit-elle, que j'aille l'inviter, ainsi que sa sœur, à venir prendre ce soir le thé avec nous? — Très volontiers, lui répondis-je; et ma bonne Marie, charmée de me procurer cette distraction, descendit au même instant pour faire son invitation, qui fut acceptée très gracieusement, comme je m'en aperçus au second salut qu'on échangea avec moi en sortant du magasin.

Mistress Morley fut donc bien surprise lorsque de retour, en me rendant compte de son heureuse ambassade, elle me trouva retombé dans ma sauvagerie, honteux même de la démarche que je lui avais fait faire.

— En vérité, lui dis-je, où avais-je la tête? Quel rôle vais-je jouer avec cette dame que je n'ai jamais vue? Tenez, ma chère amie, j'en ai d'avance la fièvre; je ne paraîtrai pas ce soir à la table de thé; vous m'excuserez auprès de ces dames. Je ferais une trop sotte mine.

— Et moi qui ai fait cette invitation en votre nom beaucoup plus qu'au mien! me dit Marie.

— Encore mieux! m'écriai-je; et injuste par humeur, voilà que je

reproche à mistress Morley de m'avoir pris au mot, elle qui devait me connaître et avoir du bon sens pour deux.

Enfin je me décidai, après bien des hésitations, à paraître au thé du soir, résigné à y être aussi maussade que possible.

Ces dames furent exactes à l'heure, et je fus présenté à lady Austen. A peine si d'abord j'osais lever les yeux vers elle; mais la jeune veuve, prévenue sans doute de mon humeur, se garda bien d'y faire attention, et ne s'inquiéta que de répondre aux douces avances de ma bonne Marie, qui n'épargnait rien pour empêcher qu'on s'aperçût de ma bouderie ridicule. Aussi réussit-elle à plaire à lady Austen et à lui inspirer un vif attachement dès cette première entrevue. Lady Austen, de son côté, si bien encouragée par la maîtresse de la maison, montra peu à peu tant d'esprit et de grace, que le sauvage honteux finit par se décider et par prendre part à une causerie qui devint charmante. Nous passâmes ainsi deux heures bien courtes; et quoiqu'il fît un admirable clair de lune, je ne pus m'empêcher d'offrir mon bras aux deux sœurs, pour les reconduire à Clifton. Pendant la route, l'entretien de la table à thé fut continué avec la même verve des deux parts, et nous ne nous séparâmes qu'après être convenus d'une réunion prochaine.

Le lendemain, en effet, nous sommes allés, ma bonne Marie et moi, rendre à ces dames leur visite. Lady Austen nous a ravis par ses ingénieux propos. Rien de plus facile et de plus piquant que sa causerie; de l'esprit et du bon sens, un grand usage du monde et un naturel qui fait paraître spontanées ses pensées les plus réfléchies. Elle a décidément fait ma conquête, et cela en s'occupant bien moins de moi que de mistress Morley. Je défierais un cœur de marbre de résister au charme de sa bienveillance. Sa gaieté est si communicative! Elle a l'art de vous mettre de moitié dans chaque anecdote qu'elle vous raconte en vous donnant l'occasion de l'interrompre par quelque saillie ou par quelque moralité qui ressort de son récit. Il faut dire qu'elle a long-temps habité la France; mais elle est revenue en Angleterre, toujours Anglaise de cœur; elle a vécu dans le plus grand monde, mais elle n'en aime que davantage la campagne, la retraite, un petit cercle d'amis. Enfin elle a conçu pour nous tant d'amitié, que, ce matin, en revenant nous imposer la dette d'une seconde visite, elle a manifesté le désir de se fixer près de nous. Nous en serions si enchantés, que nous n'avons pas osé discrètement l'y engager beaucoup; mais elle a trouvé tout de suite sa future résidence, et cela presque dans la maison même où nous habitons. Quel bon-

heur si elle persiste! Jusqu'ici rien ne semble y faire obstacle. Nous avons un second corps de logis, vaste bâtiment que nous abandonnions au jardinier, à sa femme, à ses enfans et à une légion de rats. Elle prétend expulser tout ce monde, rats compris, nous a-t-elle répondu, quand nous avons essayé de lui faire peur de ces premiers occupans. Elle fera réparer cette grande masure, elle écrira à Londres pour qu'on lui envoie de quoi la meubler. Je croyais entendre une fée nous préparer à ce prodige, et elle faisait une description si animée de la métamorphose architecturale qu'elle médite, que je m'attendais à voir tout à coup son palais s'élever à côté de notre humble maisonnette.

. . . .

Deux jours après.

Ce n'était pas une plaisanterie. Ce matin est venu une espèce de maçon-architecte pour examiner les lieux et prendre des mesures avec sa longue toise. Décidément la jeune veuve veut devenir notre voisine. Admirez donc cette rencontre providentielle! Comme notre retraite va s'embellir! et, il faut en convenir, nous avions un peu besoin de cette augmentation de société, ou plutôt de famille. Plus d'une fois je me suis dit que, si mistress Morley venait à tomber malade, les deux ou trois personnes de son sexe qu'elle connaît ici sont si loin, ou si absorbées par les soins de leur ménage et de leurs marmots, que je serais bien embarrassé et elle aussi. Il y a cependant quelque générosité à moi de n'être pas jaloux de cette sœur qui lui arrive, et qui, je ne puis me le dissimuler, nous a été bien plutôt conquise par la douce sympathie de mistress Morley que par l'humeur inégale de son malade. Mais je me sens très disposé à être un peu moins quinteux pour mon compte; combien je me reprocherais de priver ma bonne Marie de cette compagne que le ciel lui envoie! J'espère bien contribuer à lui rendre ce séjour trop agréable pour qu'elle regrette une décision en apparence si soudaine. Et puis elle est si bonne qu'elle s'attachera d'autant plus à nous qu'elle verra que sa présence est une bénédiction pour tous. Justement M. Newton part demain et sera absent plusieurs mois. Nous aurions été par trop isolés sans lady Austen dans notre grande maison, quoique le révérend M. Scott, qui vient suppléer son collègue, doive habiter le presbytère. Tout occupé des préparatifs de ce voyage, M. Newton avait fait peu d'attention encore à la jeune veuve, mais ce matin elle a séduit M. Newton comme nous. Elle a fait plus, en le

forçant d'être aimable, et moi j'ai bien oublié cette double nature attribuée naguère par mon sens intérieur à notre pasteur, comme si le bon génie avait tenu le mauvais à distance, comme si le démon n'osait se montrer devant l'ange.

Il paraîtrait cependant qu'avec toute sa bonté l'ange ou le bon génie n'a eu des yeux si doux pour notre directeur spirituel qu'avec le léger effort d'une petite dissimulation; car, lorsqu'il a été sorti, lady Austen n'a pu s'empêcher de nous demander avec un peu de malice si M. Newton était toujours d'aussi bonne composition avec les dames. Évidemment mistress Jones lui aura parlé de la sévérité de M. Newton, et c'est par complaisance pour nous qu'elle a mis tant de coquetterie à lui plaire.

QUELQUES JOURS APRÈS.

Ne croyez pas que lady Austen ne soit qu'aimable et enjouée; elle a une instruction qui égale presque celle de ma bonne Marie, quoique celle-ci soit douée peut-être d'un sens critique plus droit et plus sûr. Mais elle a aussi beaucoup lu, et sait par cœur nos meilleurs poètes. Quand mistress Morley, faisant les honneurs de mes vers, m'a dénoncé à elle comme un auteur à qui il ne manque plus que d'être imprimé tout vif, elle a voulu être dans la confidence de mes rimes, et j'ai obtenu son approbation, quoiqu'elle ait trouvé mes sujets bien graves. Ma foi! elle a un peu raison, et, malgré une belle défense de la moralité de la poésie, que ses observations ont provoquée chez mistress Morley, puisque j'ai deux muses, je chanterai tantôt sur un ton, tantôt sur l'autre. Déjà je suis presque en mesure de surprendre la dernière venue par une épître dans le goût de celles de mon ami Lloyd. Je n'aurai pas impunément fait partie du *Club de la Déraison* (1).

En attendant, les réparations du vieux bâtiment sont en train, et les maçons travaillent à leur aise, au son de la lyre, comme les maçons de Thèbes.

. . . .

A HUIT JOURS DE LA.

Quel charme exerce sur nous sœur Anne, c'est le nom familier que la bonne Marie et moi nous donnons à lady Austen? Jusqu'à ce

(1) Le *Non-Sense-Club* était une société de sept élèves sortis de Westminster-School, qui dînaient ensemble tous les jeudis. Robert Lloyd, homme d'esprit et poète facile dans le goût de Mathieu Prior, était membre de ce club. Une des premières pièces de poésie de Cowper avait été une épître à son ami Robert Lloyd.

qu'elle puisse s'installer à notre porte, nous n'avons pas assez de philosophie pour nous priver d'elle un seul jour. Elle était venue avant-hier nous visiter, malgré une pluie battante, et hier nous sommes allés la voir à Clifton, malgré les obstacles d'un chemin inondé, plein de boue et de flaques d'eau. Nous sommes arrivés chez mistress Jones dans un état à faire pitié, ou plutôt à exciter le rire. Dix fois le pied nous a glissé, et la bonne Marie a plongé jusque au-dessus de la cheville dans un trou perfide, où l'eau était recouverte d'une surface qu'à sa couleur il était permis de confondre avec la terre ferme. A quelques pas plus loin mon tour est venu, et j'ai pris mesure de ma taille au fond d'un fossé où ma chute a effrayé les dames grenouilles. Eh bien! toutes ces fatales aventures ne nous ont pas donné un seul moment d'humeur, et ce matin nous attendons sœur Anne debout, quoiqu'elle ait prédit qu'elle nous trouverait au lit avec un gros rhume pour le moins. Il y a mieux: j'ai mis en vers notre voyage, et, pour s'être moquée de nous hier, elle va être condamnée à chanter elle-même notre courage et nos exploits dans la boue. Je ne sais sur quel air, par exemple, mais elle le saura bientôt, car elle en a pour tous les rhythmes. Ma ballade dialoguée finit par cette sentence:

> Sœur Anne, maintenant, prenez votre guitare
> Et mettez-la d'accord pour nous chanter mes vers.
> Je les ai variés avec un talent rare;
> Tâchez, à votre tour, de varier vos airs (1).

Le surlendemain.

Mon *Odyssée* de Clifton a obtenu le plus grand succès. Sœur Anne s'est exécutée de la meilleure grace du monde. Quelle fraîcheur dans sa voix, et quelle douceur dans son regard quand elle chante! Cette femme est une vraie sirène, et elle renonce au monde où elle excitait une si vive admiration, pour se faire ermite avec nous! Comment ne l'aimerions-nous pas? Quant à moi, je ne sais si je n'ai pas déjà autant d'attachement pour elle que pour ma bonne Marie. Je ne connais rien au-dessus de la tendre affection de celle-ci pour consoler un pauvre convalescent, pour changer la plus sombre tristesse en douce mélancolie, mais, avec l'autre, l'esprit est entretenu dans une

(1) Cette promenade racontée en vers et dialoguée est une des plus comiques compositions de Cowper. Elle avait paru dans un *Magazine*; mais on avait négligé jusqu'ici de l'insérer dans le recueil de ses œuvres.

telle activité qu'elle prévient toute idée noire. J'espère ne plus les séparer dans ma reconnaissance. Comme cette triple amitié a tout à coup simplifié ma situation à l'égard de ma bonne Marie! Plus rien d'équivoque aux yeux du monde, et cependant je puis me livrer plus librement que jamais aux charmantes distractions de notre intimité. Demain nous allons tous les trois assister à une fête rustique que donnent les propriétaires de Weston-Hall. Lady Austen les a connus sur le continent, et c'est elle, je pense, qui nous a valu une invitation; la fête sera terminée par l'ascension d'un aérostat.

..... Notre excursion à Weston-Hall a été une partie délicieuse comme toutes celles qu'invente sœur Anne. Il ne tient qu'à nous de fréquenter le grand monde, de vivre de la vie de château. Weston-Hall appartient à la famille catholique des Throckmorton. Sir John et sa jeune lady nous ont parfaitement accueillis. Je ne sais quels honneurs m'attendent lorsque je serai poète légalement reconnu au Parnasse; poète sur parole, j'ai accaparé déjà presque tous les honneurs de la fête, et ma vanité risquait fort de m'enlever dans une région plus élevée que celle où nous avons cessé d'apercevoir le ballon. L'ascension a été superbe, et je suivais cette voiture aérienne en imagination avec les ailes de la Muse, lorsqu'elle est tout à coup retombée... vide hélas... En sera-t-il de même de ma gloire future? Je reçois ce matin une lettre de Johnson, le fameux libraire de Londres, qui consent à servir de parrain à mes vers.

Mais je reviens au ballon ou plutôt à nos hôtes de Weston-Hall, qui nous ont forcés de déjeuner avec eux, et qui nous auraient retenus à dîner, si nous n'avions été attendus à Clifton, par mistress Jones. Sir John et lady Throckmorton sont d'une affabilité qui leur gagne tout d'abord les cœurs. Leur château est une résidence princière : on ne peut en faire mieux les honneurs. Leur religion mise hors la loi les condamne à vivre ainsi en ermites, et quelques zélés dévots de la paroisse sont encore assez intolérans pour les outrager quelquefois. Ce n'est pas comme cela que j'entends la charité protestante, et je me suis trouvé tout-à-fait à mon aise avec le chapelain du baronnet auprès de qui j'étais placé à table; il est vrai que nous n'avons pas parlé culte, mais seulement morale, et la sienne est excellente. Lady Austen nous avait bien dit que nous serions contens du père Lewis. C'est un prêtre respectable.

Lorsque nous avons pris congé de sir John, il nous a gracieusement offert une clé de la petite porte de son parc, et nous pourrons désormais nous y promener toutes les fois qu'il nous plaira et tant

qu'il nous plaira. Je suis très sensible à cette faveur. Je me propose d'aller rêver sous ces arbres séculaires, et d'y achever quelques vers que Johnson me demande pour que mon volume soit d'une taille raisonnable.

DIX JOURS APRÈS.

Enfin sœur Anne occupe son petit palais, et nous pouvons nous voir, non plus tous les jours, mais toutes les heures, le soir comme le matin, tantôt chez elle, tantôt chez ma bonne Marie, ou plutôt les deux maisons n'en font qu'une, et la serre est le salon commun des deux ménages. Que nous sommes bien tous ensemble!... Quand nous nous sommes perdus de vue entre les repas, qu'il est charmant d'avoir chacun à faire l'histoire des incidens de sa journée! Je crois, après tout, que de nous trois c'est moi qui suis le plus heureux : au premier aspect, tous les désavantages semblent de mon côté : seul contre deux, et un homme contre deux dames, si nous faisions la guerre, j'aurais à combattre le nombre et la ruse; mais nous sommes en pleine paix, ou bien c'est moi qui suis tour à tour l'arbitre et le juge de toutes les petites querelles, le confident de tous les moyens de réconciliation qu'inspire aussitôt l'ennui d'une bouderie. Et, alors, comme je suis fier de mon rôle de conciliateur! comme il est doux de tenir dans mes mains ces deux mains qui se cherchent! Au reste, il m'est difficile de savoir qui a tort ou raison, car, le plus souvent, ces bouderies et ces réconciliations ne sont qu'un jeu qui fait rire à mes dépens, si je me laisse prendre à une fausse alarme. Je crois vraiment que mes deux amies n'ont qu'une pensée, celle de m'occuper d'elles, et cela non par coquetterie, mais par une charité ingénieuse qui veut prévenir le plus long-temps possible ces retours sur moi-même, si funestes naguère au calme de mon ame. Sans doute ma bonne Marie n'aura accepté cette nouvelle amitié qu'à la condition que sœur Anne la seconderait dans son inépuisable affection pour son solitaire. Aussi j'aimerais trop sœur Anne si je ne savais que je dois à Marie ces attentions qui me sont prodiguées par l'amie la plus récente comme par l'amie la plus ancienne. Et ici je remarque un des avantages de l'amitié sur l'amour. En amour on ne peut être que deux; tout nouveau venu importune, ou excite bientôt une fatale jalousie; l'amitié n'est pas si exclusive, elle est plus sociable et ne s'alarme pas si aisément. Je ne saurais dire, quant à moi, quelle est celle de mes deux compagnes qui m'est plus chère que l'autre; Marie est plus sérieuse, sœur Anne plus enjouée; mais l'opposition de leurs caractères les unit plus étroitement entre elles et les

rend deux fois plus aimables à mes yeux. Voilà comme j'eusse aimé votre sœur Henriette et vous, Théodora, l'aînée et la cadette, si avec celle-ci j'avais sagement su m'en tenir à l'amitié.

Je reviens souvent là-dessus : dans ma vie paisible, mais non monotone, je vous assure, les événemens sont rares, les sentimens sont tout. Avec mes deux gardes-malade, titre qu'elles prennent pour me railler de ma santé depuis quelques mois si bien rétablie; avec mes deux gardes-malade, dis-je, le temps se passe en promenades ou en causeries; seul, je continue mon bonheur en l'analysant, ou je mets à profit les inspirations poétiques que je lui dois. Je m'exerce depuis quelques jours à faire des vers sans rime, c'est l'avis de sœur Anne, et je lui en sais gré; dans ce nouveau rhythme je trouve un rajeunissement de ma verve, des idées plus nettes, plus franches, des expressions plus pittoresques, un tour plus varié dans la phrase, et même une harmonie particulière. Milton n'est-il pas souvent plus harmonieux que Pope? J'ai encore à sœur Anne l'obligation d'un titre qui vous fera rire lorsque vous saurez que je prétends y coudre quatre ou cinq mille vers. « Je veux bien vous faire des *vers blancs*, lui disais-je, mais donnez-moi un sujet? — Un sujet, me répondit-elle, prenez le premier venu, le *Sofa*, par exemple, » et j'ai pris le *Sofa*. Si j'osais retracer tous mes rêves sur ce meuble et toutes nos causeries? mais j'écris désormais pour le public, et le public ne doit pas être introduit dans le sanctuaire mystérieux de l'amitié. A vous seule, Théodora, le droit de lire dans les secrètes pensées de votre William; à vous seule seront adressées les variantes du poëme, à vous seule la clé des passages qui paraîtront obscurs aux critiques.

A propos des critiques, le moment approche où ces messieurs vont me traîner à leur tribunal. Chaque jour je corrige une épreuve qui m'arrive de Londres, et que je renvoie quelquefois bien raturée. Ce matin, cependant, mes deux muses se sont trouvées d'accord pour me faire conserver une tirade dont je n'étais content qu'à demi, et sœur Anne, allant détacher une branche à mon plus beau myrte, m'en a couronné de sa jolie main blanche. Jugez si je suis préparé aux bourrades de nos Revues et de nos Magazines. J'en ai d'avance la sueur froide, et il y a des momens où je me repens d'avoir cru à mon génie. En tout cas, ceux qui m'attaqueront peuvent s'attendre à me voir bien défendu : mes deux complices protestent d'avance contre tout jugement qui ne me placerait pas au premier rang. Par prudence, toutefois, j'ai pieusement serré ma couronne de ce matin;

si c'est la seule qui décore mon front, elle ne m'en sera que plus précieuse.

J'écrivais hier à mon frère homonyme William Morley, et sous l'influence du myrte dont une tendre main m'avait couronné, je me comparais à Hercule et à Samson. Voyez si je suis fier de ma force et de mes travaux (1). La comparaison n'a pas paru mauvaise à ces dames, qui m'occupent tour à tour à dévider leurs écheveaux de fil. Je ne sais pas de plaisir plus charmant que celui de prêter ainsi ses bras à deux princesses industrieuses qui, tout en faisant leurs pelotons, vous racontent quelque bonne histoire comme celle qui m'a tant amusé hier que toute la nuit j'en ai rêvé et que ce matin j'en ai fait une ballade. C'était sœur Anne qui était la narratrice, et j'aurais écrit un chef-d'œuvre si j'avais pu conserver, dans mes rimes burlesques, la moitié des traits piquans de son récit. Je vous envoie la magnifique ballade de John Gilpin :

JOHN GILPIN (2).

John Gilpin était un marchand très connu et en crédit; il était, de plus, capitaine dans la milice de la fameuse ville de Londres.

L'épouse de John Gilpin dit à son cher époux : — Quoique mariés depuis vingt ennuyeuses années, nous n'avons pas encore eu un jour de vacances.

C'est demain l'anniversaire de notre mariage; je veux que nous allions à l'auberge de la Cloche, à Edmonton, dans une voiture à deux chevaux.

Ma sœur et son enfant, moi et les trois nôtres, nous remplirons la voiture; vous nous suivrez donc à cheval.

Gilpin répondit : — Je n'admire qu'une femme au monde et c'est vous, ma très chérie; ce que vous désirez se fera.

(1) « Le matin je me promène avec une de ces deux dames, et l'après-midi je dévide du fil. Ainsi faisait Hercule, ainsi probablement Samson, ainsi fais-je. Si ces deux héros vivaient, je les défierais à cet exercice, et je ne doute pas de ma victoire. Quant à tuer des lions et autres amusemens de ce genre qui les charmaient tant... je serais leur très humble serviteur. » (Lettre à M. Unwin, 19 janvier 1783.)

(2) Il serait difficile de citer dans la littérature anglaise une ballade plus populaire. La gravure s'en est emparée bien souvent, et la figure du pauvre Mazeppa bourgeois de Londres est un type connu comme celle de Falstaff. Nous aurions pu traduire en vers cette ballade comique,

John Gilpin était un drapier
En grand crédit dans son quartier :
Il était de plus capitaine
Dans la brave milice urbaine, etc.

quoique la facilité même de cette prose rimée ait ses bornes; mais nous avons craint que les lecteurs de la *Revue* ne trouvassent pas cette poésie assez littéraire. Dans le recueil des vers généralement sérieux de Cowper, le contraste aide beaucoup à l'effet d'une pièce semblable.

Je suis un bon marchand drapier, comme personne ne l'ignore, et mon bon ami le mercier me prêtera son cheval.

— C'est bien parlé, dit mistress Gilpin, et comme le vin est cher, nous porterons du nôtre qui est à la fois clair et bon.

John Gilpin embrassa sa tendre épouse, enchanté de voir qu'elle était économe jusque dans une partie de plaisir.

Le lendemain matin la voiture fut amenée, mais M. Gilpin ne voulut pas qu'elle vînt jusqu'à la porte de la boutique, de peur qu'on ne l'accusât de fierté.

La voiture s'arrêta trois portes plus loin, où toute la famille alla monter; six personnes estimables en train de s'amuser!

Le fouet claque, les roues tournent; jamais on ne vit plus joyeuse compagnie; les pavés s'ébranlent comme si le quartier de Cheapside était en révolution.

John Gilpin, le pied à l'étrier, saisit la crinière de sa monture et se hisse en selle, mais il redescend aussitôt.

Car à peine était-il sur ses arçons, pour commencer son voyage, il tourne la tête et aperçoit trois chalans qui entraient dans sa boutique.

Il descendit donc, car quelque chagrin que lui causât une perte de temps, il savait bien qu'une perte d'argent lui en ferait éprouver davantage.

Les chalans ne furent pas faciles à contenter; enfin ils étaient partis, quand Betty descendit en courant les escaliers et cria :— Monsieur, on a oublié le vin!

— Bon Dieu! dit Gilpin. Allons, apporte-le-moi, avec mon baudrier dans lequel je porte ma fidèle épée quand je vais commander l'exercice.

Or, mistress Gilpin (la prudente ménagère) avait trouvé deux bouteilles de grès pour y mettre en sûreté la liqueur dont elle aimait à arroser ses repas.

Ces bouteilles avaient une anse à travers laquelle Gilpin passa la courroie de son baudrier, de façon que les deux bouteilles, pendant de chaque côté, se faisaient équilibre.

Puis sur le tout, pour être équipé de pied en cap, il jeta fièrement son long manteau rouge, bien propre et bien brossé.

Le voilà remonté sur son agile coursier, allant au pas avec prudence et précaution sur les pavés de la Cité.

Mais lorsqu'elle trouva un chemin plus doux pour ses quatre pieds bien ferrés, la bête hennissante commença à trotter, ce qui secoua un peu le cavalier en selle.

—Doucement, doucement! criait John; mais John criait en vain. Bientôt le trot du cheval devint un galop en dépit de la bride et du mors.

De sorte que se baissant, comme doit faire le cavalier qui ne peut se tenir droit, il saisit la crinière à deux mains et s'y cramponna de toutes ses forces.

Le cheval, qui n'avait jamais été manié ainsi, ne savait plus quelle espèce de chose il portait sur son dos.

Il redouble de vitesse; pauvre Gilpin, gare à ton cou; adieu ton chapeau et ta perruque; tu ne te doutais guère, en partant, que tu allais courir de ce train-là.

Le vent se lève, le manteau se gonfle, et flotte bruyamment comme une bannière jusqu'à ce que, les boutons cédant, il s'envole.

Alors les passans purent voir les deux bouteilles de grès qui pendaient de chaque épaule de Gilpin, comme nous l'avons dit ou chanté.

Les chiens aboient, les enfans poussent des cris; toutes les fenêtres s'ouvrent et chacun de s'écrier de toute la force de ses poumons : Bravo, bravo!

Gilpin allait toujours... Le brave Gilpin!... Le bruit se répandit bientôt que c'était un pari: « Voyez le lest du jockey! C'est un pari de mille livres sterling. »

C'était merveille de voir, à son approche, les gardiens des barrières s'empresser de les ouvrir toutes grandes.

Or, pendant qu'il chevauchait ainsi la tête basse, couvert de sueur, les deux bouteilles se rencontrent sur son dos, se choquent et se brisent.

Le vin coule sur la route, chose piteuse à voir! Les flancs du coursier fumaient comme une pièce de rôti bardée de lard.

Mais Gilpin semblait toujours porter son lest suspendu à son baudrier; tout le monde remarquait les bouteilles de grès.

Ce fut ainsi qu'il traversa bravement le joyeux Islington et qu'il parvint jusqu'à Edmonton plus gai encore.

A Edmonton, sa chère moitié aperçut, du balcon de l'auberge, son tendre époux et s'étonna de le voir arriver ainsi au galop.

— Arrête, arrête, John Gilpin! Voici la maison. Arrêtez, lui cria-t-on d'une commune voix : le dîner attend et nous sommes fatigués! — Je le suis aussi, se dit Gilpin.

Mais le coursier n'avait nulle envie de s'arrêter là... Pourquoi donc? Parce que son maître avait une maison à Ware, dix milles plus loin.

Il continue donc de voler, rapide comme une flèche lancée par le bras d'un vigoureux archer. Il vole, vole, ce qui me conduit au milieu de mon récit.

Gilpin était hors d'haleine, emporté ainsi contre son gré; ce ne fut qu'à la porte de son ami le mercier que le coursier s'arrêta.

Le mercier, fort étonné de voir son voisin en pareil équipage, ôte sa pipe de sa bouche, court à sa grille et lui dit :

— Qu'y a-t-il donc de nouveau? Qu'y a-t-il donc de nouveau?

Parlez, parlez donc, et apprenez-moi pourquoi vous venez ici sans chapeau et sans perruque? Que venez-vous faire enfin?

Or, Gilpin avait un tour d'esprit plaisant et il aimait à rire dans l'occasion; il répondit gaîment :

— Je suis venu parce que votre cheval a voulu venir, et si cela ne tenait qu'à moi, mon chapeau et ma perruque seraient bientôt ici... Mais ils sont restés en route.

Le mercier, charmé de voir son voisin en belle humeur, ne lui répliqua rien, mais il rentra dans sa maison;

D'où il sortit de nouveau avec un chapeau et une perruque, une perruque à grandes boucles, un chapeau pas trop usé, une bonne perruque et un bon chapeau, vraiment!

Il les tenait à la main, et à son tour il voulut aussi se montrer capable d'improviser une repartie : — Ma tête, dit-il, est deux fois aussi grosse que la vôtre, vous êtes donc sûr que cette perruque et ce chapeau vous iront.

Mais laissez-moi essuyer la crotte qui vous salit le visage; venez vous asseoir et manger, car vous devez avoir faim.

— C'est l'anniversaire de mon mariage, répondit John. Que dirait le monde si ma femme dînait à Edmonton et moi à Ware?

Se retournant donc vers son cheval, Gilpin continua : — J'ai hâte de dîner, je suis venu ici pour ton plaisir, tu vas revenir sur tes pas pour le mien.

Ah! malheureux discours et vaine bravade, qui vont lui coûter cher! Il parlait encore qu'un âne se mit à braire d'une voix forte et claire.

Là-dessus, le cheval de rebrousser comme s'il eût entendu un lion rugir et de galoper aussi rapidement que tout à l'heure.

Voilà Gilpin emporté, et adieu la perruque et le chapeau de Gilpin; il les perdit plus vite encore que la première fois. Pourquoi? Parce que perruque et chapeau étaient trop larges pour sa tête.

Or, mistress Gilpin, en voyant s'éloigner son mari au grand galop sur le chemin, avait tiré une demi-couronne de sa bourse, et avait dit au jeune garçon qui les avait conduits à l'auberge de la Cloche · — Voilà pour toi si tu ramènes mon mari sain et sauf.

Le jeune garçon était monté à cheval et il rencontra bientôt John qui revenait; il voulut l'arrêter et saisir la bride de sa monture;

Mais, l'ayant manquée à son grand regret, il ne fit qu'effrayer encore plus le cheval déjà effrayé qui courut plus vite encore.

Gilpin vole, vole, et le jeune postillon le suit de près, son cheval étant ravi de n'avoir plus à traîner après lui la voiture.

Six messieurs, sur la route, voyant ainsi courir Gilpin avec un postillon à ses trousses, se mirent à crier : Au secours.

Arrêtez, arrêtez! au voleur! au voleur! — C'est à qui criera le plus fort et tous les passans répètent : Au secours, arrêtez, au voleur!

Mais les barrières s'ouvrent encore, les gardiens persuadés toujours que Gilpin courait pour quelque gageure.

C'en était une et il la gagna en arrivant le premier à la ville, ne s'arrêtant qu'à l'endroit où il était monté à cheval le matin et où il mit pied à terre.

Quant à nous, chantons : Vive long-temps le roi et vive Gilpin! Puissé-je être présent lorsqu'il remontera à cheval pour aller dîner à la campagne.

AMÉDÉE PICHOT.

(La suite au prochain numéro.)

L'ACADÉMIE ROYALE

DE MUSIQUE.[1]

MUSIQUE DE L'EMPEREUR.



Grand Concert

FRANÇAIS ET ITALIEN.

17 Février 1806.

Ouverture des *Deux Jumeaux*,	de GUGLIELMI.
N° 1. Air de *Roméo et Juliette*, Par Mme DURET.	de ZINGARELLI.
2. Air des *Horaces*, Par M. CRESCENTINI.	de CIMAROSA.

(1) Voyez la livraison de la *Revue de Paris* du 25 février 1838.

3. Air détaché, de CRESCENTINI.
Par Mme BARILLI.

N° 4. Duo de *Cléopâtre*, de NAZOLINI.
Par Mme BARILLI et M. CRESCENTINI.

5. Air détaché avec chœur, de JADIN.
Par M. Lays.

6. Duo des *Cantatrices villageoises*, de FIORAVANTI.
Par Mme et M. BARILLI.

7. Grand finale de *Théodore à Venise*, de PAISIELLO.

Ballet.

N° 1. Polonaise. Mmes CLOTILDE, SAULNIER, BIGOTTINI.
MM. VESTRIS, ST-AMAND, BEAULIEU.

2. Cosaque. La petite HULLIN, BEAUPRÉ.

3. Pas de trois. Mmes CLOTILDE, GARDEL, M. VESTRIS.

4. Pas de deux. Mlle DUPORT, M. DUPORT.

5. Quatuor concertant pour harpe, cor, flûte et violoncelle.
Exécutants : MM. DALVIMARE, DUVERNOY, TULOU, DUPORT.

Danse : Mmes GARDEL, MILLIÈRE.
MM. VESTRIS, BEAULIEU.

6. Pas de cinq. Mmes CHEVIGNY, DELISLE, COULON, BIGOTTINI, MARILLIER.

7. Danse générale.

Mmes GARDEL.
CLOTILDE.
CHEVIGNY.
SAULNIER.
DUPORT.
DELISLE.
MILLIÈRE.
HULLIN.
BIGOTTINI.
VESTRIS.

MM. DUPORT.
VESTRIS.
SAINT-AMAND.
BRANCHU.
PETIT.
BEAUPRÉ.
BEAULIEU.
HENRY.

On sera surpris de trouver ici reproduit avec fidélité le programme d'une des soirées du palais impérial des Tuileries. Pourquoi nous donner cette pièce? Que peut-elle offrir de remarquable, d'intéressant? Beaucoup d'autres se sont fait la même question quand on le leur a présenté dans la salle des maréchaux, après que cette innocente composition eut produit un effet magique, une explosion subite que son auteur n'avait point prévus, et qui faillirent le terrasser. Ce programme est devenu le plus curieux des autographes; les plis dont il est encore froissé, meurtri, navré, lui ont été imprimés par une main puissante, une main de fer. Certes, une main qui brisait les sceptres et les couronnes devait cruellement chiffonner les programmes.

M. Grégoire, ce joyeux et leste vieillard qui vient presque tous les soirs prendre place à l'orchestre de l'Opéra, M. Grégoire, qui a vu les premières représentations des tragédies lyriques de Gluck, de Piccinni, de Sacchini, de Spontini, d'Auber, de Rossini, de Meyerbeer, était secrétaire de la musique de la chapelle et de la chambre de l'empereur Napoléon. Il a rempli les mêmes fonctions après la restauration. La révolution de 1830 l'a privé de sa chapelle; mais si le roi des Français n'entend plus la messe (en musique), il a du moins conservé sa chambre, où M. Grégoire introduit encore des compagnies de virtuoses. M. Grégoire a beaucoup vu, beaucoup entendu; il a beaucoup retenu. Ce patriarche de la musique a conservé des notes, des pièces très curieuses, et j'ai droit plus qu'un autre de lui en faire mes complimens. Le programme ci-dessus transcrit est du nombre; je voulais vous en conter l'histoire; j'aime mieux lui laisser ce soin et copier son récit, comme j'ai copié son affiche.

« Pendant tout le règne de Bonaparte, j'étais chargé de faire les programmes des concerts donnés à la cour. Un quart d'heure avant le concert, j'en remettais des copies au grand-chambellan, qui les présentait à l'empereur, à l'impératrice, dès qu'ils avaient pris leur place.

« Le 17 février 1806, neuf cents invitations furent envoyées pour un grand concert suivi d'un ballet, dont l'exécution devait avoir lieu dans la salle des maréchaux.

« Le programme est présenté comme à l'ordinaire, le concert commence. L'empereur se met à lire le menu des plaisirs promis à son oreille, à ses yeux. Il en avait à peine regardé les premières lignes qu'il paraît agité, troublé. L'impatience qu'il éprouvait se manifestait par un balancement de droite à gauche, comme l'ours blanc dans sa

loge. Ses yeux brillaient, lançaient des éclairs fulminans; ses mains serraient les bras de son fauteuil doré. On pense bien qu'il n'écouta point l'ouverture de Guglielmi. D'une voix forte, brève et sévère, il appelle Duroc, grand-maréchal du palais, et lui parle à l'oreille. Le maréchal traverse la salle, il vient droit à moi, qui étais placé à gauche du piano; M. Rigel, assis devant le clavier, avait à sa droite Le Sueur. La pantomime de Napoléon, l'appel de Duroc, le mot à l'oreille, l'ambassade improvisée, rien n'avait échappé au regard des assistans. Tous les yeux s'arrêtèrent sur moi, sur le grand-maréchal, qui venait me porter l'antienne. Fort sèchement il me dit : *L'empereur m'envoie à vous pour vous inviter à ne plus faire, à l'avenir, de l'esprit dans vos programmes.*

« Je reste abasourdi; j'entends à merveille son discours, mais je m'efforce en vain de le comprendre.

« Pendant les intervalles de silence qui suivaient l'exécution des morceaux de musique, chacun me demande ce que c'est et de quoi il s'agit. Je réponds à tous : *Je m'y perds, je n'y comprends rien, absolument rien.*

« Je n'étais pas du tout à mon aise; je m'attendais à être remercié le soir même. Ce congé paraissait être le dénouement le plus heureux qu'il me fût permis d'espérer.

« Le concert me semblait d'une longueur démesurée, et le ballet interminable. Jamais les accens délicieux de Crescentini, de Mme Barilli, n'avaient trouvé un auditeur plus distrait et plus préoccupé; les prodiges de Vestris et de ses compagnons me plaisaient encore moins, j'aurais envoyé au diable leurs entrechats et leurs pirouettes. Napoléon ne s'amusait pas davantage, et ce n'était pas une consolation pour moi.

« Comme tout doit finir, et qu'il est un terme à l'agonie d'un malheureux, le concert et le ballet achevés, l'empereur se lève, rentre dans ses appartemens, va trôner dans les salles de réception, et laisse le programme sur son fauteuil. En trois sauts je franchis l'espace et m'empare de la pièce maudite. Je la lis avec empressement, je la relis ensuite quatre fois en comptant les mots, les syllabes, et tout haut, afin de la collationner de l'œil et de l'oreille. Je n'y trouve rien qui puisse motiver en aucune manière le courroux impérial. Je me mets à la torture pour y découvrir le moindre trait spirituel, malin, et ne suis pas plus heureux. Pour m'en assurer mieux encore, je livre le programme à Le Sueur, à Kreutzer, à MM. Baillot, Rigel, et à beaucoup d'autres musiciens de la cour. Chacun me dit que c'est très bien,

que l'on n'y trouve rien de blâmable, rien du tout qui ait pu m'attirer une telle incartade, un pareil coup de boutoir au milieu d'une aussi brillante assemblée.

« On m'adresse mille plaisanteries, chacun veut s'amuser à mes dépens; les propos les plus extravagans, la gaieté, la folie de mes amis ne peuvent me tirer de ma stupeur. L'un me disait qu'il fallait envoyer un cartel à Bonaparte et le confier à ce même Duroc, porteur de contrainte, aux fins de l'appeler au bois de Boulogne pour vider ce différend l'épée à la main. L'autre m'engageait à lever sur-le-champ quatorze armées pour avoir raison d'une attaque aussi vive qu'elle était injuste, intempestive. Un troisième proposait un duel au canon à bout portant. Absorbé par mes tristes pensées, les yeux cloués sur mon programme, innocent ou coupable, mais certes fort malencontreux, je gardais un morne silence, et n'avais pas du tout envie de rire des facéties et joyeusetés de ces messieurs.

« Tout à coup un trait de lumière vient scintiller sur le miroir de mon imaginative. Je m'écrie : C'est cela, je l'ai trouvé! je l'ai trouvé! C'est la maudite enfilade d'étoiles, ce firmament en abrégé, que j'ai eu la sottise de dessiner curieusement au-dessous du titre, au lieu de tracer une simple ligne de séparation, comme j'ai fait jusqu'à ce jour.

« Un rang de treize étoiles! treize! nombre funeste, s'il faut en croire Mlle Lenormand, sibylle impériale. Treize étoiles! dont celle du milieu est grande, tandis que ses compagnes vont *diminuendo,* pour s'éteindre, en quelque sorte à l'un et à l'autre bout! *Gregorio maledetto! l'hai fata per Bacco, e tu la pagherai.*

« Alors, d'un ton piteux, je dis aux rieurs : — Comment un homme de génie, un homme d'esprit et de sens, a-t-il pu croire que moi, secrétaire de sa musique, j'aie voulu faire le petit Daniel, lui prédire son avenir, et lui donner une leçon? Que moi, Grégoire, j'aie pu avoir la prétention, la folie, je ne dis pas le courage de lui parler par signes et de mettre sous les yeux du triomphateur ce discours : Pendant sept années, ton étoile est arrivée par gradations à son plus grand degré de force, d'éclat, de prospérité. Les destins ont parlé, c'en est fait; la voilà arrêtée, elle ira décroissant pendant six années encore, et s'éteindra.

« Après cette explication de l'oracle, après la paraphrase du trait spirituel et malin que Bonaparte daignait m'attribuer d'une manière beaucoup trop libérale, me forçant à faire de l'esprit quand je n'y songeais pas du tout, mon auditoire changea de langage. On se ré-

cria sur la liberté grande que j'avais prise, sur l'inconvenance de la leçon, sur ma témérité dont je serais puni sévèrement. Ces admonestations amicales ajoutaient encore à mon inquiétude, et j'attendais à chaque instant mon brevet d'exemption, de réforme, sans voir régler ma solde de retraite. Cependant, trois, quatre, huit jours défilèrent, lentement, il est vrai, mais ils ne passèrent pas moins sans nouvelle fâcheuse pour moi.

« Ces délais expirés, je pensai que l'empereur avait oublié sa colère, ou que des affaires beaucoup plus importantes l'emportaient loin du tourbillon de mes étoiles. Il avait d'autres chiens à fouetter. »

J'ai reproduit le programme du 17 février 1806 pour vous conter l'aventure de mon compatriote et ami Grégoire. Cette pièce curieuse peut donner lieu à quelques observations. On remarquera sans doute que tous les titres de pièces italiennes y sont mis en français. Vous y voyez figurer *le Cantatrice villane, Gli Orazi,* etc., que l'on a soin de traduire d'après l'ordre du maître, en écrivant *les Cantatrices villageoises, les Horaces,* etc. Napoléon savait pourtant l'italien, il le savait très bien, mais il voulait que tout fût français à la cour de l'empereur des Français.

Les noms des hommes y sont mis après les noms des femmes, et l'on y lit même *madame et monsieur Barilli*, étiquette d'une galanterie exquise et digne d'une véritable cour d'amour. Le mari cède le pas à sa femme, c'est Mme Barilli qui donne la main à son mari pour l'amener sur l'estrade, afin de chanter un duo devant leurs majestés impériales et royales.

Troisième observation : Les danseurs ont un rôle bien secondaire dans le ballet où les danseuses abondent. Napoléon, qui appelait les hommes par mille, centaines de mille et même par millions, afin de les enrégimenter dans ses armées, se plaisait à se priver de leur secours pour le service de ses ballets.

J'aurais dû vous donner plus tôt l'aventure du concert aux étoiles, et la placer en son lieu, mais je l'ai connue trop tard. Permettez-moi cette transposition et veuillez bien rattraper avec moi l'an 1811.

Le Triomphe du mois de Mars, ou le Berceau d'Achille, opéra-ballet, tableau allégorique en un acte, paroles de M. Dupaty, musique de Kreutzer. Cet ouvrage de circonstance parut le 27 mars 1811, après la naissance du roi de Rome.

Sophocle, opéra en trois actes, paroles de Morel, musique de Fiocchi, tomba très lourdement le 16 avril. L'année suivante on

essaie de le reproduire avec un acte de moins, il retombe avec plus de légèreté.

Le 12 juin, reprise solennelle d'*Armide;* Nourrit, Lays, Dérivis, Mme Branchu, rendent à ce bel ouvrage tout son éclat. La musique faible, triviale et décolorée des Kreutzer, des Persuis, des Fiocchi, avait préparé cette nouvelle victoire à Gluck.

L'Enlèvement des Sabines, ballet en trois actes, de Milon, musique de Berton, réussit complètement. Berton avait introduit dans ce ballet de notables fragmens de ses opéras. Le finale de *Montano* y produisit un effet excellent dans une scène d'escalade nocturne, lorsque les Sabins viennent surprendre les Romains dans leur camp.

Le dimanche 4 novembre 1810, l'empereur tint sur les fonts baptismaux de la chapelle, à Fontainebleau, vingt-quatre garçons, dont la plupart avaient huit ou dix ans. Ces filleuls appartenaient aux premières familles de la cour. On exécuta, à la messe, le psaume *Laudate, pueri, dominum*, de Le Sueur. L'empereur voulut régaler, le soir, ces nouveaux chrétiens, des plaisirs du spectacle; il leur fit réserver des loges pour la première représentation des *Sabines,* qui eut lieu sur le théâtre du château. Les danseurs et les danseuses de l'Opéra avaient été conduits par carrossées, de Paris à Fontainebleau, la nuit. Derrière les voitures on avait attaché, avec des cordes, les coffres, les ballots, renfermant les costumes; des voleurs adroits profitèrent des ombres de la nuit pour couper les cordes, et s'emparèrent de la moitié des toges, des tuniques, des plumes, des voiles, qui devaient habiller les Romains et les Sabins. L'alarme fut grande au château, parmi les personnes qui dirigeaient le spectacle; mais avec de l'argent on fait beaucoup de choses en peu de temps. Les magasins de drap, de serge et de calicot, de Fontainebleau, fournirent les étoffes, que le costumier du théâtre taillait sur-le-champ, et distribuait à mesure aux couturières que l'on avait mises en réquisition. Sabins et Romains, tout fut habillé avant l'heure du spectacle.

Méhul, qui tant de fois avait triomphé à l'Opéra-Comique, en donnant à ce théâtre des ouvrages de l'ordre le plus relevé, succombe une troisième fois à l'Académie impériale; *les Amazones,* opéra en trois actes, paroles de M. Jouy, ne sont représentées que neuf fois en quatre mois.

L'Enfant prodigue, ballet en trois actes, de Gardel, musique de Berton, vient au secours de l'Académie impériale; la danse comble le déficit des recettes, causé par les échecs du drame lyrique. La

mise en scène de *l'Enfant prodigue* est fort bien, Vestris joue le rôle principal avec une grande supériorité de talent. J'ai déjà dit que Napoléon choisit le sujet de ce ballet sur plusieurs livrets que Gardel lui soumit. Le chorégraphe voulait faire passer enfin son *Guillaume Tell*, mais l'empereur préféra *l'Enfant prodigue :* il avait ses raisons; Napoléon redoutait les souvenirs de liberté, même en pantomime.

Je dois enregistrer ici la chute d'*Œnone*, opéra en deux actes, paroles de Lebailli, musique de feu Kalkbrenner, terminée par son fils, Chrétien Kalkbrenner, le fameux pianiste. 26 mai 1812.

Voici venir une grande machine, cinq actes de M. Baour-Lormian, musique de Persuis, *Jérusalem délivrée* que l'on promettait depuis plus d'un an aux amateurs. Quel assommoir! on bâillait à dire d'experts à *Jérusalem délivrée*, mais la mise en scène de cet opéra présentait un attrait au public; la musique était du chef d'orchestre de l'Académie impériale, homme adroit en intrigues, et *Jérusalem délivrée*, bien soutenue par l'administration, eut encore un succès assez honorable. 15 septembre 1812.

Echo et Narcisse était déjà tombé deux fois du temps de Gluck, il tomba une troisième le 20 octobre 1812. Berton avait fait quelques changemens à la partition.

Encore un pastiche : *le Laboureur Chinois*, opéra en un acte, musique de Haydn, Mozart, etc., paroles de Morel, le faiseur de l'époque. Les fragmens empruntés à des maîtres illustres auraient sans doute soutenu cette partition; *le Laboureur Chinois* dut la plus grande part de son succès à la coiffure de Mlle Hymm, fort jolie femme, devenue alors Mme Albert. Elle jouait le rôle de Nida; ses beaux cheveux relevés à la chinoise avec des épingles d'or, à perles d'or pendantes, sa figure entièrement découverte et que cet ajustement étrange rendait plus gracieuse encore, produisirent un effet magique sur le public. Les applaudissemens éclatèrent au moment où Mme Albert entra sur la scène; on rendit hommage à l'actrice avant qu'elle eût dit un seul mot. Les autres virtuoses de l'Opéra voulurent essayer aussi de ce moyen de succès et sans avoir égard à la qualité des personnages qu'elles représentaient, méprisant toutes les convenances théâtrales, on vit Psyché, Vénus, Iphigénie, Antigone, paraître en habit grec, coiffées à la chinoise, à grand renfort de longues épingles d'or, à perles d'or. Elles s'aperçurent bientôt qu'elles faisaient de l'esprit, de l'anachronisme, en pure perte; cet ajustement était périlleux, il ne convenait pas à toutes les figures; le public n'applaudissait qu'une seule Chinoise, Mme Albert.

Mlle Le Rochois parut un jour dans le rôle de Thétis avec une cravate jetée autour du cou, négligemment attachée. Cette fantaisie lui valut un succès d'enthousiasme, de frénésie. C'était en 1692, après la victoire de Steinkerque; les princes n'avaient pas eu le temps d'achever leur toilette au moment de la bataille, la mode voulut que tous les ajustemens des hommes et des femmes eussent un air négligé. Mlle Le Rochois, donnant la cravate à la Steinkerque à Thétis, fut admirée, fêtée, applaudie. C'était un trait d'esprit, on ne parlait point alors de patriotisme.

Le 6 avril 1813, leurs majestés impériales et royales assistent à la première représentation des *Abencerrages,* opéra en trois actes, paroles de M. Jouy, musique de M. Cherubini. Napoléon part le lendemain pour aller à l'encontre des Russes et de leurs alliés, qu'il trouva à Bautzen, à Lutzen. *Les Abencerrages* n'eurent qu'un succès d'estime; cet ouvrage renfermait pourtant de très beaux chœurs, des morceaux de musique du premier mérite, parmi lesquels je signalerai l'ouverture, la scène d'Almanzor, *Suspendez à ces murs,* et les airs *Enfin j'ai vu naître l'aurore, Poursuis tes belles destinées.*

L'auteur de *la Caravane,* de *Panurge,* de *Colinette à la cour* et d'un grand nombre d'opéras-comiques, Grétry, termine sa longue et brillante carrière; il meurt le 24 septembre 1813. Les funérailles de ce musicien présentent une pompe, un luxe de deuil, un éclat jusqu'alors sans exemple en France pour les obsèques d'un artiste. Promené dans Paris, le corps du défunt fait une longue station devant le théâtre de l'Académie impériale de Musique, on l'arrête aussi devant la salle Feydeau. Ces lieux, témoins des nombreux triomphes de Grétry, portaient le deuil du compositeur spirituel et fécond; de lugubres draperies voilaient l'entrée de ces théâtres, où l'on voyait la compagnie entière des acteurs, vêtus en noir, attendre le défunt au passage et le saluer d'une oraison funèbre et de plusieurs chants de deuil empruntés à ses opéras. Le cortége, où figuraient toutes les illustrations de l'époque, défilait au son d'une musique pleine de douceur et de mélancolie; chacun tenait en main des palmes, des branches de cyprès. C'est ainsi que Grétry fut conduit à son dernier asile. Le soir on représente *Zémire et Azor;* le trio *Laissez-moi la pleurer* produit un effet merveilleux; on couronne le buste de l'auteur, dont le public vient d'entendre une fois encore les chants mélodieux. Tous ses confrères, musiciens et littérateurs, siégent aux balcons, en habit noir, et la cérémonie commencée sur le boulevart Italien, continuée à l'église, au cimetière, s'achève au théâtre.



Il est beau de finir ainsi, d'être conduit à la tombe par un peuple entier. Ce deuil national pour l'artiste dont on admirait les ouvrages, dont le chœur reproduisait les mélodies en faisant entendre ses plaintes, était solennel et touchant. Mais hélas! cette douleur publique, ce faste de funérailles, cet appareil théâtral, n'étaient qu'un spectacle d'un genre nouveau, que le gouvernement offrait aux Parisiens alarmés, pour éloigner et distraire pendant quelques jours leur attention trop vivement portée sur l'expédition de Russie. Des malheurs inouïs, la destruction de notre plus belle armée, devaient bientôt frapper de stupeur ceux que l'on amusait avec une farce lugubre, une parade sentimentale. Les théâtres lyriques suivirent cet exemple et surent exploiter à leur tour cette tristesse officielle, en donnant de nombreuses représentations en l'honneur de Grétry; l'accompagnement du grand deuil obligé produisit d'admirables recettes.

Milcent et Fontenelle s'étaient déjà fait connaître par *Hécube*, et pourtant l'Académie impériale consentit à représenter *Médée et Jason*, des mêmes auteurs. « Laissons-là *Médée*, et jasons, » dit un plaisant du parterre; c'est ce que l'on avait de mieux à faire, je suivrai son exemple.

Levasseur débute dans la *Caravane*, véhicule ordinaire dans lequel on lançait les chanteurs, les danseurs que l'on voulait présenter au public pour la première fois. Levasseur, élève du Conservatoire, se fait applaudir dans le rôle du pacha. 5 octobre 1813.

Le talent de Mme Branchu ne peut faire réussir *Phèdre*, que l'on remet en scène le 2 novembre. L'opéra de Lemoine est abandonné après la seconde représentation.

Les armées ennemies s'approchaient et menaçaient Paris; *l'Oriflamme*, pièce de circonstance destinée à ranimer l'esprit public, fut improvisée par MM. Etienne et Baour-Lormian, et représentée le 1er février 1814. La musique de cet acte était de Méhul, Paër, Berton et Kreutzer.

Alcibiade solitaire, opéra en deux actes, de Cuvelier et A. Piccinni, paraît le 8 mars et s'éclipse aussitôt.

Le 29 mars, *Iphigénie en Aulide*, *Paul et Virginie*, sont joués au bruit du canon. Paris est assiégé le 30, les Russes et les Prussiens entrent le lendemain dans notre capitale. Le 1er avril, on avait affiché *le Triomphe de Trajan;* l'empereur de Russie et le roi de Prusse, qui devaient assister à cette représentation, firent changer le spectacle, et demandèrent *la Vestale*.

Napoléon s'était fait mettre en scène; Lainez le représentait sous

le nom et les habits de l'empereur Trajan, qui triomphait et pardonnait sur le théâtre de l'Académie de Musique, au grand contentement des claqueurs de l'époque. Les poètes du moderne César, exploitant sa manie, lui avaient ménagé des triomphes quotidiens, des pompes dramatiques dans lesquelles il paradait et trônait par procuration. Ce *Triomphe de Trajan* était annoncé, l'affiche de l'Opéra le promettait aux souverains alliés le jour de leur entrée à Paris; ils préférèrent *la Vestale*. Ceux qui voulaient trouver une intention maligne et politique dans ce changement de spectacle avaient deux fois tort. Il eût été bien plus piquant pour les rois étrangers d'assister à ce triomphe théâtral au moment même où le véritable Trajan donnait sa démission. Les Hollandais ne faisaient-ils pas représenter les prologues de Quinault pour célébrer les défaites de Louis XIV, et montrer la vanité des amphigouriques éloges donnés *au plus grand roi du monde?* L'empereur de Russie et le roi de Prusse ne songèrent nullement à Bonaparte; ils demandèrent que l'on substituât *la Vestale* au *Triomphe de Trajan*, parce que l'œuvre de Spontini leur plaisait beaucoup, et que *Trajan* devait les faire crever d'ennui. Dans une ville ennemie, on doit se méfier de tout; *timeo Danaos*. Ces monarques prudens avaient pu se tenir à l'abri du canon, la même circonspection était nécessaire à l'égard de la musique de Persuis.

Le 5 avril, l'Opéra reprend son ancien titre et redevient l'Académie royale de Musique.

Louis XVIII fait son entrée solennelle à l'Opéra le 17 mai 1814; il assiste à la représentation d'*Œdipe à Colone* et d'un nouveau divertissement de Gardel et Persuis, ballet de circonstance, ayant pour titre *le Retour des Lis*.

Pélage ou le Roi et la Paix, opéra en deux actes de MM. Jouy et Spontini, pièce relative aux évènemens de l'époque, paraît le 23 août.

L'Académie royale de Musique passe dans les attributions du ministère de la maison du roi, Picard en est toujours le directeur.

Louis XVIII voulut entendre encore les mélodies très surannées qui l'avaient charmé pendant sa jeunesse; on reprit *Castor et Pollux*, de Rameau. Le retour de l'empereur, échappé de l'île d'Elbe, arrêta les représentations de cet opéra.

L'Épreuve villageoise, ballet en deux actes, calqué sur l'opéra-comique de Grétry, qui porte le même titre, réussit le 4 avril 1815. Persuis arrange la musique de cet œuvre chorégraphique de Milon.

Kreutzer continue à produire de pitoyables compositions que son crédit fait arriver sur la scène en dépit du public. Il est vrai que ce

même public désappointé se permet de siffler *la Princesse de Babylone*, opéra en trois actes, dont Vigée avait rimé le livret.

Le 30 juin, l'affiche annonçait *Alceste* et *l'Épreuve villageoise;* l'Académie, redevenue impériale, n'ouvrit point ses portes. Paris était assiégé pour la seconde fois. Ce théâtre ne reprit le cours de ses représentations que le 9 juillet suivant avec le titre d'Académie royale qu'il n'a plus quitté.

Le 14 juillet, Louis XVIII, l'empereur de Russie, le roi de Prusse, assistent au spectacle qui se composait d'*Iphigénie en Aulide* et de *la Dansomanie*.

L'Heureux Retour, petit ballet de circonstance, improvisé par Gardel et Milon, est reçu avec enthousiasme le 25.

Le 2 novembre, l'Opéra donne, au bénéfice des habitans de Soissons, victimes des malheurs de la guerre, une représentation extraordinaire. Mme Catalani, directrice du Théâtre-Italien, y figure avec sa compagnie chantante. Elle joue le rôle de Marietta dans *la Caccia d'Enrico IV*. *L'Épreuve villageoise*, *l'Heureux Retour*, complètent le spectacle.

On remet en scène *Renaud*, de Sacchini; cet opéra ne produit qu'un médiocre effet, bien qu'il soit soutenu par le talent de Mme Branchu. Mlle Bigottini fait sa rentrée dans le ballet de *Nina* le même jour 16 novembre. J'assistais à cette représentation en amateur provincial, la musique n'était encore pour moi qu'un amusement; je l'aimais avec une ardeur de jeune homme; ce feu s'est bien ralenti depuis qu'il m'a pris la fantaisie de l'épouser. L'idée d'écrire sur la musique me vint en écoutant l'œuvre de Sacchini. Le lendemain, je fis mon premier feuilleton, et le portai à Salgues, directeur de je ne sais quel journal; les articles de Salgues sur la musique me paraissaient contenir un peu moins de sottises que ceux de ses confrères, je lui donnai la préférence. Ce directeur trouva-t-il mon opuscule mauvais? Lui sembla-t-il trop bon? Ce littérateur était-il assez ignorant pour ne pouvoir porter un jugement sur cet essai? Je ne puis résoudre aucune de ces questions. Le fait est que mon article ne parut point. Deux autres feuilletons remis à mon compatriote Martainville, restèrent dans un oubli complet. Dire qu'on n'en voulait pas pour deux liards, serait d'une intolérable présomption; on n'en voulait pas pour rien, on n'en eût pas voulu si j'avais offert d'en payer l'impression.

Flore et Zéphire, ballet mythologique, anacréontique, soporifique, en deux actes, paraît le 12 décembre : auteurs, Didelot, Tenua.

Mlle Grassari débute dans le rôle d'Antigone, selon les us et cou-

tumes du temps et du pays. Mlle Grassari était une belle femme qui gouvernait mal une bonne voix. 13 février 1816.

Cette année 1816 s'ouvre par deux succès admirables : *le Carnaval de Venise*, ballet plein de gaieté, de tableaux gracieux, d'une originalité piquante; *le Rossignol*, opéra d'une platitude jusqu'alors sans exemple, ordure musicale, prodige de bêtise, que l'on croirait infaisable si l'expérience ne prouvait qu'on a pu le fabriquer. Les Iroquois, les crétins même auraient sifflé l'insipide ramage d'un tel rossignol, les Parisiens en ont été ravis, enchantés. Je dois en convenir à leur honte; plus une faute est grave, et plus il importe d'en faire l'aveu franchement si l'on veut en obtenir le pardon. *Le Rossignol* a été fabriqué, le jury de l'Académie royale de Musique a trouvé cette partition digne d'être chantée, et le public s'est montré tout aussi stupide que les académiciens assemblés pour apprécier l'œuvre grotesque. Comme eux il a fourré son nez dans le fumier de Lebrun; comme eux il a flairé le baume avec satisfaction. Voilà des fait patens, certains, accusateurs, il est vrai, mais que je me vois forcé de consigner ici.

Quel directeur gouvernait alors l'Opéra? Sous quel règne s'est commis ce forfait musical? Je suis encore obligé de répondre, et de nommer Choron. Si j'accuse cet habile musicien, c'est pour le disculper aussitôt. Choron était sous les ordres de M. Papillon de La Ferté, Choron ne pouvait rien empêcher, rien commander, il n'avait pas même le titre de directeur. Choron était régisseur et Persuis inspecteur de la musique. Choron méprisait souverainement les fadaises, les pauvretés ignobles du *Rossignol;* mais il n'avait pas une grande vénération pour les œuvres de notre époque. Enfoncé dans la musique du moyen-âge, dont il avait une parfaite connaissance, il se tenait bloqué dans cette période où son admiration fanatique se concentrait. Mozart, Cimarosa, Cherubini, Beethoven même, étaient pour lui des infiniment petits qu'il n'avait pas encore aperçus. Musicien d'un zèle à toute épreuve, praticien laborieux, sacrifiant ses intérêts, sa fortune au bien de l'art, Choron a poussé dans la carrière une infinité d'élèves qu'il avait rendus lecteurs intrépides. Plusieurs sont devenus de bons chanteurs; leur intelligence, leurs dispositions naturelles les ont formés; d'autres ont acquis un talent d'instrumentiste ou de compositeur que Choron ne pouvait leur donner puisqu'il n'était ni compositeur, ni chanteur, ni pianiste, ni symphoniste. Son école était une véritable psallette où l'on solfiait avec persévérance, où l'on grasséyait à dire d'experts, en suivant l'exemple du maître.

Sergent instructeur, ferme sur sa doctrine, il apprenait l'exercice à ses soldats : son armée était nombreuse, un héros en est sorti.

Les Dieux rivaux ou les Fêtes de Cythère, tel est le titre un peu suranné d'un opéra-ballet improvisé pour le mariage du duc de Berri. Dieulefoi, Briffaut en avaient fait le livret, mis en musique par Spontini, Persuis, Kreutzer, Berton. 21 juin 1816.

Mme Paradol débute dans *Alceste;* cette actrice abandonne ensuite la tragédie chantée pour la tragédie parlée et passe à la Comédie-Française.

Nathalie ou la Famille russe, opéra en trois actes, œuvre glaciale et narcotique, tombe le 30 juillet. Paroles de Guy, musique de Reicha.

Les Sauvages de la Mer du Sud, ballet en un acte de Milon, musique de M. Lefèbvre, ne figurèrent pas long-temps sur la scène.

Delrieu arrange en tragédie *Artaserse,* opéra de Métastase, que l'on représente à la Comédie-Française. Pour tirer d'un même sac deux moutures, Delrieu, poursuivant le cours de ses arrangemens, retranche deux actes à sa tragédie pour la transmuter en livret d'opéra. Ce nouveau travail n'a point vu la lumière. Je dois en dire autant d'une *Judith* écrite par le même auteur. Delrieu lisait cette tragédie lyrique devant le jury de l'Académie royale; deux actes avaient défilé; au troisième acte, le poète ramenait Judith triomphante dans les murs de Béthulie. Le peuple d'Israël chantait hosanna! victoire! Judith, postée sur l'avant-scène, célébrait la gloire de l'Éternel. Sur le point d'orgue de cette cavatine *con cori,* la vieille suivante tirait du sac la tête du général ennemi, Judith saisissait par les cheveux l'horrible trophée, et les transports de gaieté, de jubilation, éclataient avec plus de vigueur et de verve; les Béthuliens dansaient autour de ce fragment d'Holopherne.

Révoltés par l'exhibition indiquée, les membres du jury font un point d'orgue à leur tour, arrêtent l'audacieux auteur : « Ah! monsieur Delrieu, c'est affreux, intolérable; il est des choses qu'il ne faut point montrer au public assemblé pour se divertir. Crébillon a voilé la tête de Cicéron, De Belloy présente le cœur de Coucy dans un vase fermé; vous voyez pourtant que l'on a blâmé hautement leur témérité. Se peut-il que vous vouliez enchérir encore sur ces tragiques en offrant aux yeux épouvantés de l'assistance une tête coupée, une tête sanglante? — Là, là, là, calmez-vous! calmez-vous! bien entendu que nous aurons une tête de carton. » Le singulier amendement de l'orateur ne fit point admettre l'opéra nouveau.

Roger de Sicile, opéra en trois actes, de Guy, musique de M. Berton, n'obtient qu'un médiocre succès. 4 mars 1817.

Spontini se préparait à la mise en scène d'*Olympie*, il demanda que Persuis prît les rênes de l'Académie royale de Musique. Le ministère de la maison du roi, directeur suprême de ce théâtre, choisit Persuis pour régisseur du personnel. Choron lui céda sa place et reçut la commission de voyager dans les départemens pour chercher, choisir des jeunes gens doués d'une belle voix, et former l'école de chant qu'il établit sur le boulevart du Mont-Parnasse.

L'Opéra donnait alors ses représentations le dimanche, le mardi, le vendredi. Le 5 mai 1817, cet ordre est changé; le lundi, le mercredi, sont substitués au dimanche, au mardi; le vendredi conserve ses droits que la faveur particulière du public a depuis long-temps consacrés.

Spontini renverse de fond en comble l'édifice de *Fernand Cortez*; cet opéra revu et corrigé, reparaît le 28 mai 1817, avec une grande pompe de spectacle; les chevaux de Franconi lui prêtent un utile secours. Ces intéressans quadrupèdes remettent en route le char de Cortez qui s'était embourbé d'abord. *Fernand Cortez* n'avait eu que vingt-quatre représentations dans sa nouveauté. Chose singulière! la seconde édition de cet ouvrage ne valait point la première et pourtant le succès s'annonça plus franchement: *Fernand Cortez* prit avec honneur sa place au répertoire.

Le 6 juin 1817, premier pas de Mme Montessu, dont on admire la grace, la vivacité, l'agilité pétulante dans *la Caravane*. La débutante y danse un pas de deux avec Mlle Fanny Bias.

M. Paër écrit des variations pour l'orchestre sur l'air *Vive Henri-Quatre*. Cet ouvrage remarquable, sous le rapport du travail harmonique, du goût, de l'effet, est applaudi avec transport à une représentation de *Fernand Cortez* donnée par ordre le 5 septembre.

Les Fiancés de Caserte, ballet en un acte de Gardel et Milon, musique de Gustave Dugazon, sont reçus froidement le 17 septembre.

L'Académie royale fait de nobles efforts pour renouveler le succès des *Danaïdes*, Spontini compose une bacchanale que l'on ajoute à cet opéra de Salieri. Mme Branchu se signale dans le rôle d'Hypermnestre; Lainez, Dérivis sont très applaudis en représentant Lyncée et Danaüs. Désaugiers donne au théâtre de la Porte Saint-Martin une parodie charmante et d'une gaieté folle de cette sanglante tragédie. *Les Petites Danaïdes* obtiennent bientôt la préférence sur leurs aînées,

Potier fait fureur dans le personnage grotesque de l'autre Danaüs, le père Sournois. Les décorations du théâtre des boulevarts l'emportent sur les peintures de la noble Académie. Tout le monde se souvient des horreurs magnifiques du Tartare où les petites Danaïdes expiaient leurs forfaits.

Le ténor Lecomte débute avec succès par le rôle de Renaud dans *Armide*, le 7 novembre 1817.

Zéloïde ou les Fleurs enchantées, opéra en deux actes de M. Étienne, musique du même Lebrun qui a commis la partition du *Rossignol*, tombe avec assez de décence. « Le public est bien capricieux; comment se fait-il que *Zéloïde* ait si peu de succès? — Ah! mon ami, la fortune du *Rossignol* est trop merveilleuse pour espérer qu'elle se renouvelle. D'ailleurs un homme ne peut faire qu'un *chef-d'œuvre* en sa vie. » La réponse est du pauvre musicien Lebrun; il était de bonne foi du moins. Il n'avait pas tort, ce n'est pas lui que je blâme, tout être bien ou mal constitué peut faire de la musique détestable, mais à quoi servent les jurys, les directions, les administrations du personnel, du matériel, du spirituel, d'un théâtre, s'ils sont assez stupides pour approuver de pareilles turpitudes.

Proserpine, ballet en deux actes de M. Gardel, musique de M. Schneitzoëffer, réussit complètement le 18 février 1818. Le même musicien se signale bientôt après en donnant avec M. Albert un ballet en deux actes ayant pour titre *Claire et Melctal*.

Zirphile et Fleur de Myrthe, fadaise en deux actes, paroles de M. Jouy, musique de Catel, se traîne pendant douze représentations.

Voici venir encore *la Caravane;* toutes les fois qu'elle montre le bec de ses chameaux, c'est pour amener quelque débutant. Cette fois elle fait coup double, et le marchand Husca nous présente deux jolies femmes; l'une chante, l'autre danse. Le pacha les accueille avec transport, et le public fait chorus. Ces virtuoses qui viennent prendre rang parmi les académiciennes, sont Mlle Sainville et Mlle Noblet. 23 septembre 1818.

La Servante justifiée, ballet fort amusant, réussit à merveille. Les auteurs sont Gardel et Kreutzer. 30 septembre.

Lays, qui avait chanté l'amour, le vin, les belles, dans *Roger de Sicile* et vingt pièces du même genre, fabriquées pour contenter la fantaisie de ce vieux troubadour, recommence ses fredaines; il chante le rôle principal, rôle de ménestrel, il n'en voulait pas d'autre, dans *les Jeux floraux*, opéra en trois actes de M. Bouilly. La gaieté mélancolique de Lays, la froideur glaciale du livret, firent disparaître de

la scène un ouvrage dont la partition était fort remarquable. M. Léopold Aimon, musicien de savoir, de talent, d'imagination surtout, chose si rare aujourd'hui, n'a pu produire depuis lors ses compositions sur un théâtre digne de les exécuter.

Le danseur comique Beaupré, dont la verve spirituelle avait tant de fois égayé le public, prend sa retraite. Il fait ses adieux en jouant fort bien un rôle de comédie, celui de Crispin, dans *Crispin rival de son maître*. 15 décembre 1818.

Persuis avait cédé le bâton de mesure à Rodolphe Kreutzer, en 1815: ce maître le remit à M. Habeneck, deux ans plus tard.

Alexis Dupont fait entendre sa belle voix de ténor et prend place à l'Académie royale de Musique, en 1818. Chollet, qui depuis a pris un rang si distingué, Chollet, le premier de nos chanteurs comiques, figurait parmi les virtuoses de notre grand théâtre; il y tenait la partie de ténor dans les chœurs : Boulard, Sallard, y chantaient la basse. Ces choristes se sont montrés ensuite dans les premiers rôles à Paris et dans les départemens.

Eloy, Albert Bonet, Despéramons, Henrard, Begrez, Brice, Trévaux, ténors; Prévost, Pouilley, basses, avaient fait leurs premières armes sur la même scène, à cette époque.

On remarqua parmi les actrices qui n'arrivèrent point à la possession du premier emploi, Mmes Pelet, Granier, E. Benoît, Cazot, Paulin, Paradol, Percillée, Keiffer, Caroline Lépy, Tellier, Quiney, dont on a depuis applaudi la belle voix de contralte dans les concerts. Ce genre de voix était alors négligé à l'Opéra. Mme Quiney s'efforçait de chanter les rôles de la grande vestale, de la Haine, écrits pour le soprane.

Albert, Paul, Ferdinand, Mlles Bigottini, Fanny Bias, étaient les premiers sujets de la danse. Ils avaient pour remplaçans Montjoie, Coulon, Barré; Mmes A. Gosselin, Marinette, Aimée, Noblet, Copère, Elie, Vigneron, Paul-Montessu. Leurs doubles étaient Mérante, Montessu, Capelle, Eugène; Mmes Gaillet, Bertin, V. Hullin, Brocard, Aurélie, Buron, Aumer.

Le succès des *Danaïdes* fit remettre en scène *Tarare*, opéra du même musicien. Le livret de Beaumarchais, réduit en trois actes, le prologue supprimé remirent à flot cette composition que le public accueillit avec assez de faveur. 3 février 1819.

Mlle Clotilde se retire et joue, pour la dernière fois, le rôle de Calypso dans le ballet de *Télémaque*. 19 avril.

Damoreau, élève du Conservatoire, débute avec succès; il chante la partie de Polynice dans *Œdipe à Colone*.

Un jeune homme qui donnait de belles espérances, Noyrigat, paraît dans *la Vestale*, il s'y fait applaudir dans le rôle de Cinna. Ce chanteur est mort en Hollande quelques années après son début.

Spontini, devenu tout puissant par le succès immense de *la Vestale*, tenait alors en ses mains les destinées de l'Académie royale de Musique. Ce musicien travaillait peu; dans l'espace de douze ans, écoulés depuis le succès de *la Vestale*, il n'avait produit que *Fernand Cortez*.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez,
Ajoutez rarement et souvent effacez.

Telle était la devise de Spontini. *La Vestale* avait été faite et refaite, revue et corrigée par Cherubini, Rey et beaucoup d'autres, quand elle parut sur la scène. *Fernand Cortez*, démoli, reconstruit, n'était pas trop bon après tant de labeurs; il tenait son rang au répertoire avec assez d'honneur quand *Olympie* fut annoncée avec pompe, et mise en scène avec l'appareil le plus brillant, le plus formidable que l'Académie eût encore déployé. Spontini, l'auteur de *la Vestale*, avait sensiblement faibli dans *Fernand Cortez; Olympie* vint marquer sa décadence d'une telle manière que les admirateurs les plus passionnés de *la Vestale* et de *Cortez* furent contraints d'abandonner l'œuvre soporifique, et de la laisser tomber dans l'oubli après la douzième représentation. Les parties d'orchestre d'*Olympie* ne pouvaient tenir sur les pupitres, tant elles étaient volumineuses; il fallut poser de nouvelles tablettes d'une largeur qui permît aux symphonistes de tourner le feuillet sans faire tomber à terre l'énorme cahier. Les frais de copie de cet opéra s'élevèrent à 15,000 francs, et cependant il ne s'agissait que d'une œuvre en trois actes. Mais ces trois actes faits, défaits et reconstruits plusieurs fois pendant les répétitions, chargés de fragmens ajoutés, figurant toujours à côté des parties supprimées, on se gardait bien de les supprimer dans la crainte qu'un remords de conscience de l'auteur ne vînt prescrire de les remettre en lumière, ces trois actes s'étaient gonflés d'une manière vraiment prodigieuse. La partie du grand-prêtre, chantée par Dérivis, a été conservée comme une curiosité; il faut la voir pour croire qu'un rôle puisse acquérir des formes aussi colossales.

Briffaut et Dieulafoi arrangèrent en livret la tragédie de Voltaire, que Guillard avait déjà taillée pour l'usage du musicien Kalkbrenner. *Olympie*, tombée à la Comédie-Française, est tombée deux fois encore à l'Académie royale de Musique, sous les auspices de Kalk-

brenner et de Spontini. Je pense qu'après de telles épreuves on voudra bien la laisser à terre, et ne plus troubler son repos.

Depuis long-temps une maladie lente et douloureuse tourmentait le directeur Persuis, il meurt le 22 décembre 1819. Né à Metz, en 1769, où son père était maître de musique de la cathédrale, Louis-Luc l'Oiseau de Persuis y reçut la première éducation musicale. Bon praticien, compositeur dépourvu de génie, et d'un talent plus que médiocre, Persuis fut peu regretté. Son caractère, aigri sans doute par les souffrances qu'il éprouva pendant les dernières années de sa vie, éloignait de lui tous ceux qui n'étaient point placés sous sa dépendance. Soit amour-propre ou besoin de dominer, il ne souffrit jamais que les musiciens fissent exécuter leurs ouvrages sans qu'il les eût revus, corrigés, tripotés à son gré. Il taillait, rognait, coupait, biffait d'une main hardie. Malheur à qui ne voulait point se soumettre aux volontés du sabreur de partitions! Malheur à qui refusait les secours du maître officieux et résistait à sa volonté de fer! Son ouvrage restait dans les cartons, ou s'il en sortait par ordre supérieur, sa représentation était privée des moyens de succès et de mise en scène que le directeur avait à sa disposition. Si l'ouvrage mutilé de sa main réussissait, Persuis chantait victoire et s'en attribuait le bon résultat; s'il tombait, il disait que ses soins et ses peines n'avaient pu le sauver, tellement il était mal bâti. Les auteurs, mis au supplice pendant le cours des répétitions, avaient une opinion tout-à-fait différente.

Cette manie de faire des changemens, d'arranger, de corriger, le tourmentait au point qu'elle l'entraîna dans une bévue dont il ne s'aperçut pas, mais que tous les musiciens de l'Opéra signalèrent. Il avait apporté d'Allemagne *les Croisés*, oratorio de Stadler, qu'il fit exécuter aux concerts de la semaine sainte. Il exaltait cette composition comme un des chefs-d'œuvre du genre. *Les Croisés* devaient être placés au même rang que *la Création*, de Haydn; toute l'Allemagne était en extase devant ce prodige; les Français, à leur tour, allaient en jouir. A la première répétition, Persuis trouva qu'il fallait changer quelque chose dans certaines parties de l'oratorio. A la deuxième épreuve, il fit des coupures et des corrections. Aux répétitions suivantes il marqua de nouveaux changemens, il refit tout ce qui ne lui plaisait pas. Enfin, quand l'ouvrage fut livré au public, il était défiguré au point qu'il fit le *fiasco* le plus complet. L'impitoyable tripoteur ne pouvait pas rejeter la faute sur les exécutans : c'est lui qui les dirigeait.

Mme Catalani avait obtenu, en 1816, le privilége de l'Opéra-Italien

pour neuf ans. Cette cantatrice gouverna si bien son théâtre qu'elle fut obligée de le fermer en 1818. L'administration de l'Opéra-Italien fut alors réunie à celle de l'Académie royale, et M. Paër conserva les fonctions de directeur de la musique dont il était chargé. L'intérieur du théâtre Louvois fut entièrement reconstruit, et la nouvelle troupe italienne, où figuraient Garcia, Pellegrini, Barilli, Bordogni, Mmes Mainvielle-Fodor, Ronzi-de-Begnis, Cinti, débuta le 20 mars, dans cette salle, par *I Fuorusciti*, de Paër. Bien que les chanteurs italiens soient, dès ce jour, gouvernés par le directeur de l'Académie royale de Musique, je ne parlerai point ici de leurs faits et gestes; je signale cette prise de possession pour indiquer ensuite l'époque où le Théâtre-Italien reconquit son indépendance.

Lavigne avait quitté brusquement l'Opéra; cet acteur s'éloignait avec l'espoir qu'on l'y rappellerait à de meilleures conditions. Dans son humeur gasconne, il pensait que nul acteur n'oserait entreprendre de chanter après lui les rôles de Cortez et d'Achille. Le héros fugitif parcourut les départemens; fatigué de ces courses, de sa pérégrination de troubadour, il voulut rentrer à l'Académie royale qui lui ouvrit ses portes, quand Achille eut montré plus de modestie dans son caractère et dans ses prétentions. Lavigne reparut avec succès, le public l'accueillit d'une manière très flatteuse; on applaudit Achille. Lavigne choisit, pour sa rentrée, un rôle que ses rivaux n'avaient point joué pendant son absence. « Le public a retrouvé son Achille, il ne voudra point renoncer à l'un de ses opéras favoris, *Iphigénie en Aulide*, qu'on lui a rendu, grace à moi. Aucun ténor n'a osé se charger de ce rôle pendant mon absence; mon retour frappe de terreur tous ceux qui pourraient me le disputer, c'est le moment de ressaisir mon empire sur la direction, je puis la mettre dans un grand embarras, et l'amener à des concessions, à cette dure capitulation que je n'ai pu faire signer jusqu'à ce jour. *Iphigénie* est affichée pour ce soir, 5 mai; quatre heures de relevée viennent de sonner; Achille rentre dans sa tente, il refuse le combat annoncé; bien mieux! Achille indisposé va se mettre au lit, après avoir notifié sa maladie à l'état-major de l'Opéra. » Tel était à peu près le discours que Lavigne s'adressait à lui-même. Il exécuta ce plan de campagne. Le directeur était sur le point de changer son spectacle, quand le jeune Lecomte, qui n'avait encore joué que des rôles d'amoureux d'une expression douce et tendre, se présente vaillamment, remplace Lavigne, et remporte une victoire signalée. Le public l'applaudit avec enthousiasme, le directeur lui sait gré d'un tel service, et l'orchestre, charmé d'avoir

entendu chanter un rôle que les autres criaient, envoya des ambassadeurs à Lecomte; une députation de six musiciens eut la mission expresse d'aller le complimenter dans sa loge.

Dabadie, élève du Conservatoire, débute avec succès dans *la Vestale*, par le rôle de Cinna. 12 décembre 1819.

« Mlle Olivier, jeune et jolie chanteuse des chœurs, ayant une belle voix, ne reçoit que 500 francs par an. Elle est évidemment trop fraîche pour prétendre aux 1,500 francs, maximum des appointemens de choriste. Elle a trouvé un amant qui lui donne 50 francs par mois. Mlle Olivier veut quitter le théâtre, elle s'y décide; n'a-t-elle pas tort, et les gens raisonnables ne doivent-ils pas blâmer un semblable caprice? Autrefois les filles des chœurs et les figurantes méprisaient le modique produit d'une place qu'elles considéraient comme l'enseigne de leur magasin. Elles tenaient singulièrement à cette enseigne; elles savaient en apprécier l'importance. Le traitement de ces dames fut augmenté pendant la révolution. Quand l'immoralité ne connut plus de bornes, quand elle était à l'ordre du jour, on remarqua d'une manière positive que les mœurs s'épuraient au théâtre. Depuis le rétablissement de l'ordre, les administrateurs ont diminué le traitement des figurantes, des choristes; ils les ont ainsi réduites à la nécessité de recourir à l'autre industrie, de revenir aux anciens usages de l'Opéra. Ce système a quelque chose de vicieux dans l'intérêt des plaisirs du public. Une jeune femme qui a des talens et des attraits ne reçoit que de trop faibles appointemens; c'est un premier malheur que d'autres doivent accompagner. Elle ne saurait prétendre aux rôles que les matrones, les doyennes, tiennent en leur pouvoir. Cette jeune femme devra donc attendre sa majorité, sa maturité, sa caducité même, pour jouer les rôles de l'Amour, de Psyché, de Vénus, d'Iphigénie, d'Antigone, de Julia, etc. Il est vrai que dans sa vieillesse elle pourra prendre une revanche en opprimant à son tour les jeunes aspirantes; mais le public est toujours dupe de ces sortes de satisfaction. »

Cette note, que je trouve consignée dans un volume contenant des pièces administratives, m'a paru digne de figurer ici. J'aime beaucoup la naïveté du rédacteur trouvant que les manœuvres galantes des demoiselles de l'Opéra ont quelque chose de vicieux dans l'intérêt.... des plaisirs du public. O lubrique morale!

CASTIL-BLAZE.

UN

PETIT MALHEUR.

Perdre un perroquet, une levrette blanche, voir mourir sur sa croisée une fleur long-temps arrosée, ce n'est qu'un petit malheur pour beaucoup de gens qui n'aiment ni les perroquets, ni les levrettes, ni les fleurs. Pourtant, ces petits malheurs-là causent des nuits de douleurs, des semaines de regrets, et tuent parfois; on ne croit pas cela; on ne croit qu'aux calamités magnifiques, aux infortunes superbes. Le cœur est classique en France. Si l'on s'interrogeait bien, on trouverait qu'on est dans l'erreur et qu'on ne veut s'attendrir en grand que pour avoir un prétexte de ne pas s'attendrir du tout; que vous importe au fond, que la Chine s'abîme sous les eaux, ou que le Japon soit brûlé par un volcan ? vous ne donneriez pas votre parapluie pour empêcher ces deux catastrophes; et si l'on vous vole votre parapluie, vous y penserez tout un jour. Il y a de petits malheurs; il n'y a peut-être que de petits malheurs.

Il y a à Paris un désert, qu'on appelle une belle place; il est situé entre les Tuileries et les Champs-Élysées, la Seine et les boulevarts. C'est, je crois, la place Louis XV, de la Concorde, de la Révolution ou de l'Obélisque. Choisissez. Quand je serai ministre de l'Intérieur, j'arrêterai la dénomination.

Cette place a plusieurs issues; à celle qui est formée par le pont de

la chambre des députés, étaient un jour de l'hiver dernier qui a été rude, — les pauvres s'en souviennent, — un Oriental qui vendait des dattes, et une petite paysanne qui offrait des violettes d'avril aux passans. On était au milieu d'avril, époque folle : il pleut sur le soleil, il vente sur la neige, il fait froid sur le tout. Il paraît qu'il pousse des violettes dans cette saison si peu floréale. Où ? je n'en sais rien. Regardez la campagne, un tapis de neige à tous les horizons ; quand cette neige se congèle, c'est un miroir de deux cents lieues ; quand elle fond, c'est une mer, moins la navigation. Peu importe : demandez des violettes, des roses, des groseilles, des fraises, des petits pois, des fèves, des abricots, et vous aurez sur-le-champ les fleurs et les légumes désirés. D'où vient cela ? impénétrable mystère. Quand on songe qu'il y a plus d'ananas à Paris qu'à la Martinique !

L'Oriental était vieux : il était natif de Mascara dans le royaume d'Alger ; il y avait un établissement de tannerie ; il fabriquait ces cuirs rouges et bronzés dont se servent les fourbisseurs pour faire les gaînes de poignards et les fourreaux de sabre. On estime beaucoup ce genre d'industrie dans l'Orient ; il exige du goût et de l'adresse ; on a de la considération pour ceux qui y excellent ; notre marchand de dattes l'exerçait avec une rare supériorité.

Sa réputation était établie et sa fortune faite, quand les Français démantelèrent Mascara et la brûlèrent. Le tanneur de Mascara fut ruiné ; on incendia ses ateliers, on fit des selles de ses plus beaux cuirs, sa femme mourut d'un coup de baïonnette, sa fille périt dans l'incendie de la maison ; et sa femme s'appelait Lune ! et sa fille Petite-Framboise ! en arabe l'appellation est divine. C'est perdre deux fois un enfant que de voir mourir une fille qui a pour nom Petite-Framboise.

Le pauvre tanneur souffrit beaucoup. Pour le dédommager on lui donna la qualité de citoyen français, on l'incorpora dans une espèce de garde nationale, et avec les ruines de sa maison on bâtit un café où l'on vendit de la bière à l'instar de Paris, et où l'on joua la poule. Il alla à Alger réclamer auprès d'un de ces rois improvisés qu'on confectionne dans les bureaux du ministère de la guerre. M. le gouverneur prétendit qu'il n'avait aucun pouvoir pour empêcher les vaincus de mourir de faim. Et l'on parle des barbares ! on se croit civilisé ! Mais qu'était Timour-Lenk, qu'était Gengis-Khan ? Des hommes qui prenaient des villes, des royaumes, démembraient des populations, bouleversaient les mœurs. Et qu'êtes-vous, je vous le demande ? Que faites-vous ? Parce que vous volez des villes à coups

de canon, vous croyez être plus honnêtes que ceux qui les prenaient à coups de flèches? Plaisante justification. Mais les Algériens étaient des voleurs. Soit: vous avez volé des voleurs. Belle morale! Mais la gloire? Encore le classique qui revient sur l'eau. Qu'est-ce que la gloire? Une grande chose, sans doute, au point de vue du vieux monde, et quand on songe au prodigieux courage dépensé par nos soldats depuis la prise des forts de l'Empereur jusqu'à la prise de Constantine. Mais avant d'avoir de la gloire, faites que le pain ne coûte qu'un sou la livre, qu'on ne paie pas cinquante francs de droit d'entrée sur une barrique de vin qui en vaut quinze, et qu'on ne nous vende pas au prix de quatre sous un cigarre infumable. — Ce dernier mot n'est pas français.

Le maroquinier de Mascara obtint la faveur de venir en France, cette généreuse France, ouverte à tous ceux qui veulent y mourir de faim, soit dans le commerce, soit dans les arts, soit dans la littérature; dans la littérature préférablement.

Dans cette belle France, donc, l'Oriental éprouva d'abord un froid horrible sous ses vêtemens légers; le malheureux avait choisi Paris pour résidence. Il parla, personne ne le comprit; il pleura, on le comprit encore moins. Il passa des journées entières au coin de la place de la Bourse, qu'il prenait, dans sa naïveté, pour une mosquée catholique. De là, il concluait que les gens qui s'y rendaient ne pouvaient manquer d'être charitables; car la charité, a dit Mahomet, est une rosée sainte, elle coûte peu à répandre et fertilise beaucoup. Pour toute rosée l'Oriental reçut celle du ciel de Paris; aucun agent de change ne lui mit deux sous dans la main. Les chameaux endurent la faim plus long-temps que nous, se dit le tanneur de Mascara, serrons-nous la ceinture. Il se serra la ceinture, pensa à sa femme, qu'on appelait Lune, et à sa petite fille qu'on nommait Petite-Framboise. Mais il vient un moment où il faut, ou manger, ou mourir, ou voler, sainte trinité de la civilisation moderne. Assis sur lui-même, l'Oriental se mit tristement à sourire, et dit: Je mourrai. Voilà de ces dévouemens dont Dieu tient compte.

Nous allons voir s'il mourut.

Nanterre est un joli petit délicieux village, entre Paris et Saint-Germain-en-Laye; c'est là que les heureux de Paris vont se retremper dans l'air du printemps, après les fatigues et les excès des longues soirées d'hiver. Tout pour les riches: le côteau vert, l'eau paisible entre les saules, les saules, les oiseaux sur les saules. Y a-t-il un beau fruit? pour le riche. Une fleur rare? pour le riche. Non seule-

ment il a à lui le palais, les chevaux, la table, mais encore le soleil, l'air, le vent, les étoiles. Si vous n'êtes pas riche, d'où verrez-vous le soleil? de votre mansarde. Mais vous ne le verrez pas, ou vous l'apercevrez de travers, ou il vous brûlera les yeux. Au riche donc le soleil. D'imbéciles poètes lui refusaient autrefois la santé qu'ils n'avaient pas eux-mêmes. Le riche a la santé que vous n'avez pas, vous, gorgé de l'air municipal et empesté de Paris, et qu'il a, lui, nourri d'excellentes viandes, de savoureux légumes et d'un air à sa guise. Plaisante idée de refuser la santé aux riches.

C'est à Nanterre que naquit la marchande de violettes dont j'ai à vous entretenir dans ces lignes sans mérite et sans art : son père cultivait la vigne des autres et n'en buvait pas le vin, par un privilége commun à vingt millions de Français, et sa mère vendait des gâteaux à l'entrée du parc de Saint-Cloud, quand elle en vendait. Ces deux industries, réunies, ne suffisaient pas pour payer le loyer de tous les ans et le pain de chaque jour. Dieu oublie quelquefois de l'envoyer à ceux qui le lui demandent; il est vrai qu'il l'envoie à tant d'autres qui ne le lui demandent pas.

Quand la petite fille fut grande, c'est-à-dire un peu plus haute qu'une plante de chènevis, on lui mit un bonnet sur la tête, des sabots aux pieds, six bouquets de violettes à la main; on oublia peut-être les bas, et on lui dit : Fais trois lieues chaque matin, et va à Paris offrir des violettes à des gens crottés, ennuyés, maussades, tristes, qui vont et viennent. Quel heureux commerce que la vente des violettes à Paris!

Et ses parens devenaient vieux, pourtant; ils n'y voyaient plus, ils marchaient mal. C'était à la petite fille à y voir et à marcher pour eux; elle se résigna. Avec cela, jolie comme l'été, blonde comme sa patronne de Nanterre, qui menait en filant ses brebis à l'abreuvoir. A peine rapportait-elle six sous à Nanterre. Six sous! après avoir fait six lieues! et l'hiver! M. Rothschild gagne quelquefois cent mille francs par jour. Voilà, j'espère, de quoi acheter des violettes! M. Rotschild n'aime peut-être que les tulipes.

Or, ce jour-là, on était en avril de l'année dernière; le père de la paysanne de Nanterre était malade au lit, sa mère malade sur sa chaise. La petite fille n'en vint pas moins à Paris. Quels chemins! des océans de boue, des torrens de neige, un exécrable soleil visible d'heure en heure, un soleil parisien, un soleil en plaqué.

La voilà à sa place, à l'entrée du pont de la Chambre des Députés, par où passent tant de voitures armoriées et tant de millions à qua-

tre chevaux; elle avait six bouquets de violettes à la main! délicieuse créature! Elle les offrait, après en avoir secoué la neige, à tous ceux qui passaient, et personne n'en voulait. Personne!

Depuis six heures du matin elle les offrait. Il allait être midi.

Le tanneur de Mascara n'était pas mort; il avait rencontré par un de ces hasards qui ont remplacé la loterie royale de France, un homme excessivement généreux. Cet homme lui avait fait cadeau d'un panier, de deux cordes, et de trois livres de dattes. Avec cette cargaison il affronta Paris. « Dattes! dattes! criait-il, véritables dattes de l'Orient! » Pauvre Turc! et d'où diable auraient été ses dattes? De Paris ou de Vaugirard, par hasard? Le premier jour il vendit huit dattes, le second trois; le troisième jour, celui où il criait à tue-tête à l'entrée du pont: Dattes! dattes! il n'en avait pas vendu une seule. Et elles étaient flétries par l'eau, souillées par la boue.

A deux heures, le froid tomba à douze degrés au-dessous de zéro.

Et la marchande de violettes qui ne vendait pas plus que le marchand de dattes bleuit et grelotta. Le Turc ôta son turban, le déroula et dit ou plutôt il ne dit rien. La petite se couvrit les épaules avec la longue pièce de mousseline du tanneur de Mascara.

— Dattes! dattes! véritables dattes de l'Orient!

— Violettes, mesdames, des violettes!

Aucun acheteur. Quatre heures sonnèrent, et le froid descendit à dix-huit degrés; et ils n'avaient mangé ni l'un ni l'autre.

Quelques personnes charitables rirent en passant de voir un turc sans turban.

A trois heures, le cœur défaillit à la petite marchande de violettes; elle s'appuya sur le parapet du pont. Alors le Turc alla vers elle et lui dit:

— Combien vos violettes, mademoiselle?

— Six sous, répondit-elle, les six paquets.

— Tenez, mangez ces dix dattes; la moitié de ce qui me reste, et donnez-moi en échange deux paquets de violettes.

Par ce moyen, l'enfant de Nanterre déjeuna.

L'Oriental ne mangea pas: il n'y avait encore que deux jours qu'il jeûnait.

Ainsi le malheur venait d'unir la misère de l'Occident et la misère de l'Orient, les fleurs et les dattes.

Au coucher du soleil, le froid fut si vif qu'il marqua vingt-et-un degrés. Montrant ses dents blanches, le tanneur sourit en regardant le ciel. La marchande de violettes s'était endormie au bas du pont.

Elle dort, pensa-t-il; et elle est jolie comme Petite-Framboise; qu'elle dorme !

Dattes ! dattes ! véritables dattes de l'Orient.

Paris s'allumait. Il était beau, il resplendissait sous le ciel sombre comme sous la voûte d'une mine. On allait au bal, à l'Opéra; chez Borel, au Rocher de Cancale, où l'on mange en avril des abricots à la Condé, à quarante francs le plat.

A son tour, le Turc se sentit pris de sommeil; il céda d'autant plus volontiers à l'envie de dormir, qu'i était peu probable qu'on vînt maintenant lui acheter ses dattes. A sept heures ! par vingt-un degrés de froid !

Il eut une bonne idée avant de s'endormir, celle de se rapprocher de la petite marchande de violettes, et de la réchauffer de l'espèce de burnous que la glorieuse conquête des Français ne lui avait pas enlevé.

Il en garda une partie, et jeta l'autre sur le corps de la jolie petite marchande de violettes.

Ils sont encore endormis.

Léon Gozlan.

BULLETIN.

Le procès-verbal complet de la séance de la diète helvétique, du 27 août, mérite d'être lu attentivement. La communication faite à l'assemblée générale par M. Kern, député du canton de Thurgovie, chargé d'annoncer à la diète les résolutions de cet état, n'a rien qui doive étonner ceux qui ont suivi la marche de cette affaire. Ceux-là savent aussi que cette résolution ne constitue pas un acte définitif, et que le directoire fédéral avisera à prendre des mesures moins acerbes vis-à-vis de la France, même si la diète approuvait la conduite du canton de Thurgovie.

L'état de Thurgovie n'hésite pas un moment. Il refuse, *de la manière la plus formelle*, la demande de la France; il déclare, en outre, que M. Louis Bonaparte ne peut être que citoyen de Thurgovie. En conséquence, il se réserve de veiller à ce qu'il ne soit commis, sur son territoire, de la part de son concitoyen, aucun acte qui puisse compromettre la sûreté d'autres états.

Le député de Thurgovie a déclaré ensuite, selon ses instructions, que le canton de Thurgovie est seul compétent dans cette affaire, et que c'est seulement par égard pour ses co-états qu'il consent à donner quelques explications. Ces explications consistent à dire qu'en 1830, M. Louis Bonaparte était privé des droits de citoyen français, par l'article 2 de la loi qui ôte les droits politiques à la famille de Napoléon. En conséquence, il n'était pas nécessaire qu'il renonçât à sa qualité de citoyen français, obligation imposée par l'article 25 de la constitution thurgovienne. Quant à savoir si M. Louis Bonaparte est regardé comme un citoyen suisse, le député produit une de ses lettres où il nie formellement qu'Arenenberg soit un foyer d'intrigues, mais où il se garde de déclarer qu'il a renoncé à la qualité de citoyen français. L'argument de M. Kern se trouve reproduit dans cette lettre. M. Louis Bonaparte n'avait pas de renonciation à faire, puisqu'il était exilé depuis 1815; la loi qui proscrit sa famille lui ayant ravi sa patrie, la Suisse a pu l'adopter sans lui demander la formalité que les constitutions des cantons exigent en pareil cas.

On voit déjà que la résolution de l'état de Thurgovie, le plaidoyer de M. Kern et la lettre de M. Louis Bonaparte roulent sur une équivoque faite à

dessein. Le grand conseil de Thurgovie, qui nous interdit le droit de juger sa constitution, interprète à sa façon cependant les lois de la France, et notamment celle de 1815. Or, cette interprétation est fausse en tous points. La suspension ou l'interdiction des droits politiques est prononcée chaque jour, en France, par les tribunaux. Il ne s'ensuit pas que celui qui est l'objet de cette interdiction perde sa qualité de citoyen français. La qualité de citoyen est indélébile en France; on ne la perd que de sa propre volonté, en se faisant naturaliser dans un autre pays, ou dans quelques autres cas prévus par nos codes. Or, en Suisse, et particulièrement dans le canton de Thurgovie, on n'acquiert la naturalisation que par une renonciation expresse à sa nationalité antérieure, et comme, en droit, nul n'est sans nationalité, M. Louis Bonaparte n'a pu être dispensé de cette formalité, sans que son adoption ne fût entachée d'illégalité, aux termes mêmes de la constitution de Thurgovie. C'est une assertion tellement vraie que si M. Louis Bonaparte était pris, dans quelque guerre, les armes à la main, au milieu des ennemis de la France, il n'est pas un tribunal en France qui ne lui appliquerait la loi relative aux Français pris sous un drapeau étranger. Le canton de Thurgovie a donc fait erreur dans sa décision; il a méconnu un point de droit incontestable; et en se permettant d'interpréter nos lois, il a montré une ignorance complète de l'esprit de notre législation. C'est à la diète, ou, à son défaut, au directoire fédéral à réparer cette erreur; car elle est assez grave pour occasionner de grandes perturbations si le gouvernement helvétique l'adopte. Pour nous, il est évident, après la déclaration formelle du député de Thurgovie, que la renonciation exigée par la constitution thurgovienne, n'ayant pas été faite par M. Louis Bonaparte, lors de son acceptation du droit de bourgeoisie, il est resté citoyen français, et que la France a le droit d'exiger son expulsion de la Suisse. La France pourrait accepter l'arbitrage de toutes les chancelleries de l'Europe, la question serait jugée comme nous le faisons ici.

Malgré toutes les déclamations des journaux de l'opposition en faveur de la Suisse, on s'est indigné, en France, des paroles blessantes et du style amer des journaux suisses, en cette occasion. La demande du gouvernement français est fondée sur le droit et la justice; son langage est aussi modéré que celui de ses adversaires est violent; les dénégations récentes de M. Louis Bonaparte, qui contrastent si vivement avec le ton audacieux de ses proclamations de Strasbourg, et celui de la brochure qu'il a publiée lui-même sous le nom de M. Laity, dénégations timides qui diminuent encore l'intérêt de sa cause; tout parle en notre faveur et nous assure l'appui des esprits impartiaux. La France ne saurait souffrir plus long-temps que M. Louis Bonaparte, Suisse à Arenenberg, et Français à Strasbourg, conspire à ses portes et l'inonde de pamphlets séditieux. L'honneur national s'émeut déjà dans tous nos départemens, au bruit des menaces et des injures que nous jettent quelques petits cantons obscurs, menés par des démagogues plus obscurs encore. Le gouvernement ne quittera pas, sans doute, la ligne de patience

et de modération qu'il s'est tracée; mais nous ne doutons pas qu'il obéira, en temps et lieu, au sentiment de dignité nationale qu'il ne doit pas perdre de vue, et qu'il ne laissera pas la souveraineté de la France fléchir humblement devant la souveraineté des magnifiques seigneurs de l'état de Thurgovie.

On se préoccupe beaucoup plus qu'il n'est nécessaire, ce nous semble, du discours de M. l'archevêque de Paris, au roi, lors de la cérémonie du *Te deum* pour la naissance du comte de Paris. M. l'archevêque a évidemment voulu faire une allusion, en se servant, en cette occasion, d'une phrase consacrée par l'église, pour demander la réunion du schisme protestant à la croyance catholique. Sans doute, il eût été plus convenable de garder à cet égard un bienveillant silence; mais on ne peut exiger que le clergé catholique applaudisse aux mariages mixtes qui sont, en ce moment, l'objet d'une si grande résistance, de sa part, dans les états du Rhin. On a dit que, dans ce discours, l'homme de parti a étouffé le prêtre. C'est, au contraire, selon nous, le prêtre qui s'y montre en première ligne; et, en bonne conscience, on ne peut exiger qu'il s'efface tout-à-fait. Un journal, auquel nous nous plaisons à rendre la justice que mérite quelquefois la vérité de ses appréciations, demande qui peut mieux élever la religion, dans l'opinion des peuples, que le pouvoir actuel, « qui est, dit-il, l'expression intelligente de la raison et de la volonté nationales. » Et à ce sujet, il ajoute, qu'un jour ou l'autre, le pouvoir se lassera d'une bienveillance à laquelle l'église répond si mal, que l'opinion du pays, que l'on blesse en lui, dictera sa conduite, et que d'invincibles obstacles, que l'église aura créés, naîtront entre elle et le gouvernement.

Ces réflexions, un peu vives, ne sont pas tout-à-fait sans fondement. Nous sommes loin de prétendre que l'église catholique doive renoncer à son esprit et à ses dogmes et se dépouiller de ce qui fait sa vie; mais, au temps passé, dans les siècles de la plus grande gloire de l'église, elle a su se conformer à l'esprit des temps. Les principes de l'église gallicane, la grande affaire des quatre propositions, le prouvent assez. Ce que Bossuet a fait pour son temps pourrait être fait pour le nôtre, s'il se trouvait un prélat doué des grandes vues et de l'élévation d'esprit de l'évêque de Meaux. Cette honorable mission serait d'autant moins difficile, qu'il ne s'agit plus de combattre la cour de Rome, qui est loin de semer des obstacles devant le gouvernement actuel, et qui défend les intérêts généraux du catholicisme, sans y mêler des regrets qui n'ont accès que dans une sphère déjà inférieure à celle du Vatican. Les excellens rapports du gouvernement français avec le Saint-Siége, devraient servir ailleurs d'exemple et de règle de conduite. Nous n'avons rien à redire, il est vrai, au discours de M. l'archevêque de Paris; mais la charité et l'amour du prochain, qui sont la politesse des ministres de Dieu, pouvaient conseiller une autre harangue que la sienne. Sans doute il n'y a pas là de quoi proposer à Rome de faire administrer le diocèse par un coadjuteur; mais on peut déplorer que l'église n'entende pas mieux ses véritables intérêts. Nous parlons de ses intérêts de conscience, de la conservation de son auto-

rité sur les esprits et de l'accroissement des fidèles. C'est absolument le même vœu que celui de M. l'archevêque de Paris; nous voudrions seulement qu'il prît un meilleure route pour l'accomplir.

Une affaire, toute de discipline, est venue également occuper l'attention. Le colonel du 16ᵉ régiment d'infanterie légère, blessé des observations publiques du lieutenant-général chargé de l'inspection de son régiment, a brisé son épée en présence de la troupe, et a fait porter le drapeau chez le lieutenant-colonel. Cet excès de susceptibilité militaire a dû être puni de quelques jours d'arrêt. On dit qu'il y a eu aussi excès de sévérité de la part de l'inspecteur-général. Nous n'en sommes pas juges; mais ces débats, tout militaires, ne sont pas des évènemens politiques. Entre un inspecteur-général et le colonel d'un régiment, le gouvernement ne peut exercer qu'une intervention impartiale. D'où vient que les feuilles de l'opposition exploitent cette affaire comme un signe de désorganisation dans l'armée? D'où vient l'excès de joie de *la Gazette*, qui voit là les symptômes sérieux d'un mal qu'elle cherche à grossir? En vérité, en s'attachant ainsi chaque jour à détruire ce qui est la force et l'honneur du pays, en prêtant aide et secours à toutes les inimitiés étrangères, la presse opposante ne travaille-t-elle pas à se détruire elle-même, et le nom de légitimiste, de républicain ou de radical, justifie-t-il un pareil langage? Et l'on vient ensuite accuser le pouvoir de manquer de patriotisme et d'élan national!

Que l'on critique les actes purement ministériels, à la bonne heure! M. de Salvandy a publié deux rapports, l'un sur les études des facultés, l'autre sur les études théologiques, qui ont été tous deux vivement attaqués par l'opposition. L'un de ces rapports, approuvé par le roi, prescrit l'étude des langues vivantes, de l'allemand dans nos facultés du nord; de l'anglais, de l'espagnol, dans celles du midi. Aussitôt, on s'escrime à prouver que ces études sont dangereuses et inutiles. Si vous forcez les enfans à étudier plusieurs langues dans un âge tendre, dit-on, vous les exposez à ne parler et à n'écrire qu'un *baragouin* inintelligible. D'ailleurs l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, ne nous fournissent que des professeurs qui ne savent pas le français. On voit bien que l'ordonnance n'est pas exécutable.

Nous avions pensé jusqu'à ce jour, et l'on pense encore dans tous les pays, que c'est dans l'enfance justement qu'on se pénètre le mieux de l'esprit des langues étrangères; et quant aux professeurs, nous ne nous attendions pas à une pareille objection, qui tend tout simplement à faire renoncer à l'étude des langues vivantes! Jamais l'esprit de routine n'avait trouvé de plus mauvaises raisons. Une autre feuille demande qu'on enseigne, au contraire, l'allemand à Bordeaux et l'espagnol à Strasbourg, car dans ces deux villes, dit-elle, on aura toujours l'occasion d'apprendre les langues des nations les plus voisines. Ceci devient trop fort, et on nous permettra de ne pas répondre à ce dernier argument.

M. de Montalivet est parti vendredi soir pour aller prendre quelques jours de repos dans sa terre de Lagrange. M. Martin du Nord accompagne le roi

dans son voyage d'Eu. M. Molé reste donc chargé, en quelque sorte, du poids des affaires; l'activité et la haute prudence de M. le président du conseil suffiront à tout. Cette double absence ne sera pas de longue durée.

M. Guizot est à Caen, où il a tenu un long discours qui figure dans quelques journaux. Dans ce discours, adressé aux antiquaires de Normandie, mais qui touche de toutes parts à la politique, M. Guizot recommande au pays de ne pas laisser les intérêts matériels prendre la première place, qui appartient aux progrès moraux et intellectuels. Un journal fait remarquer avec raison que le système de la substitution des intérêts matériels aux intérêts politiques et moraux fut principalement en honneur sous le ministère de M. Guizot et recommandé par lui-même. Pour être cru et pour trouver crédit, dit ce journal, il faudra que M. Guizot donne d'autres gages que de vagues et pompeuses généralités. Ce n'est pas nous, c'est un journal de la coalition qui parle ainsi. Avis à M. Guizot.

— On sait qu'en 1812, après son entrée à Moscou, Napoléon daigna prendre en pitié l'état de la Comédie-Française, en lui envoyant, du fond de la Russie, un décret de réorganisation. Le Théâtre-Français est encore moins prospère en 1838 qu'en 1812. Les mêmes sentimens qui inspirèrent Napoléon au Kremlin, auraient-ils dicté à M. Hugo l'étrange lettre qu'on va lire? Il faut le croire. M. Hugo, qui a toujours cherché à transporter dans la littérature les allures impériales, a voulu, sans doute, avoir son décret de Moscou. Si M. Hugo n'a pu dater son *Bulletin* que de Montmirail, qui rappelle aussi quelque peu l'empereur, en revanche la missive du poète dépasse de bien loin en sollicitude la dépêche impériale, et la Comédie-Française n'a pas voulu nous laisser ignorer cet acte de clémence. Voici donc la lettre de M. Hugo à M. Védel :

« Montmirail, 20 août 1838.

« MONSIEUR,

« Aux termes du jugement prononcé entre la Comédie-Française et moi, et confirmé par arrêt, la Comédie-Française devait représenter *Angelo* un nombre de fois déterminé, du 20 novembre 1837 au 20 avril 1838, à peine de 150 francs de dommages-intérêts par jour de retard. Aujourd'hui 20 août, ce nombre de représentations n'a pas encore été complété, et il résulte de là que la Comédie-Française serait en ce moment ma débitrice de la somme de *dix-huit mille* francs. Mais, monsieur, je ne vois aucune raison pour rien changer aux déterminations qui *m'ont déjà porté à remettre à la Comédie-Française* la somme de *deux mille quatre cents* francs, qu'elle me devait pour retards à la représentation de *Marion de Lorme. Je suis même enchanté d'avoir encore cette occasion de reconnaître personnellement la bonne grace et le bon goût dont vous m'avez donné plus d'un témoignage dans mes récentes relations avec vous.* J'ajoute que je suis heureux de pouvoir adresser aussi ce remerciement à ceux de messieurs les comédiens français qui m'ont secondé avec

tant de zèle et de talent. Veuillez donc, monsieur le directeur, annoncer à la Comédie que je *lui fais remise pleine et entière* de la somme de *dix-huit mille* francs, qu'elle me devrait en ce moment.

« Recevez, je vous prie, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

« VICTOR HUGO. »

Où en est donc le Théâtre-Français, qu'il ne craigne pas de recevoir et d'afficher cette fastueuse aumône du poète? N'eût-il dans ses caisses, 1° que les *deux mille quatre cents francs* de *Marion Delorme*, 2° les *dix-huit mille francs* du *Tyran de Padoue*, nous lui conseillerions de se hâter de les envoyer à M. Hugo, afin d'avoir plus tard le droit de jouer ses pièces à titre moins onéreux, et surtout le droit de ne pas jouer celles qui *ne font pas recette*. Nous ne doutons pas que les hautes capacités qui ont eu jusqu'ici une si heureuse influence sur les destinées de la Comédie-Française, ne comprennent mieux les intérêts du théâtre qu'elles représentent et ne le décident à suivre cet avis dicté par la prudence.

— Le Théâtre-Italien occupera la salle de l'Odéon pendant la saison prochaine; mais les bureaux d'administration et de location, ainsi que les salles de répétition au piano, restent dans l'ancien local du théâtre Favart.

La salle de l'Odéon va être disposée pour recevoir convenablement le public du Théâtre-Italien; les galeries seront converties en loges découvertes, et les loges actuelles, entre autres celles du rez-de-chaussée, des secondes et des troisièmes, seront rendues plus élégantes et plus commodes. Des tapis couvriront les escaliers, les corridors, le vestibule et le foyer.

La troupe des artistes demeure au grand complet. Elle se composera, pour les rôles principaux, de MM. Rubini, Ivanoff, Lablache, Tamburini, de Mmes Grisi, Persiani, Albertazzi. Les chœurs seront reconstitués et renforcés, ainsi que l'orchestre, que dirigera M. Tilmant aîné.

Outre le répertoire courant, déjà si riche, plusieurs opéras de Rossini seront remis à la scène, tels que la *Donna del Lago*, la *Zelmira*, *Il Turco in Italia*, etc. Le maëstro Donizetti viendra présider lui-même à l'étude de deux opéras nouveaux, l'un comique, l'*Elissire d'amore*, l'autre sérieux, soit *Roberto Devereux*, que tous les théâtres d'Italie applaudissent en ce moment, soit *Poliucto*, qu'il vient d'écrire pour Nourrit, et dont la censure sacerdotale de Naples proscrit la représentation. Outre ces deux ouvrages, d'autres opéras nouveaux, tels que l'*Inès di Castro*, du maëstro Persiani, etc., seront montés, s'il est possible.

F. BONNAIRE.

FOUCHÉ A ROME.

C'était à la fin de 1813. Les glorieuses et inutiles victoires de Lützen, Wurschen et Bautzen n'avaient produit que l'armistice félon de Plesswitz et la chambre ardente de Prague, où, sous le nom d'un congrès qui ne fut jamais réuni, la France et Napoléon avaient été condamnés. Le père de Marie-Louise, au lieu de mettre, ainsi qu'il l'avait promis, ses quatre cent mille hommes dans la balance française, les avait jetés dans celle de la coalition. Il avait ainsi prononcé lui-même l'arrêt de son gendre et de son petit-fils. Vainement de nouveaux miracles de génie et de gloire militaires décimeront bientôt, sous les aigles irritées de Napoléon, l'hydre de la coalition qui renaîtra de ses blessures; vainement ils retarderont noblement, dans le cœur de la France, la chute du grand empire, tandis que sa nationalité, à défaut de son intégrité, sera reconnue et pourra être sauvée à Châtillon! Placé à son extrémité méridionale, entre le royaume d'Italie, qui menaçait l'Autriche, et le royaume de Naples, qui menaçait la France, l'état romain, n'ayant environ que deux mille hommes de troupes, le fort Saint-Ange, une quarantaine de tours maritimes sans garnison et une légion de gendarmerie à opposer aux débarquemens britanniques et aux insurrections intérieures, ne présentait aux autorités françaises qu'une hospitalité douteuse. Mais la France était encore protégée par le souvenir de la première gloire de Napoléon, que l'Italie gardait toujours. Il s'agissait seulement de réunir, contre l'Autriche, les deux drapeaux de famille qui flottaient sur les tours de Milan et de Naples, de reprendre, avec les cent vingt mille hommes que le roi Joachim et le prince Eugène

pouvaient mettre en marche, la route de Vienne, si bien connue d'eux, et d'opérer, sur le flanc gauche de la coalition, une puissante diversion qui eût forcément détaché l'Autriche de ses nouveaux alliés. Rien n'était plus facile. C'était le devoir de Joachim et d'Eugène; c'était le salut de la patrie!

En conséquence, les cours de Milan et de Naples entretenaient une correspondance fort active. Les aides-de-camp du vice-roi, porteurs des lettres d'union les plus pressantes, traversaient Rome, attendaient chez moi leurs relais, me donnaient, en allant, les plus vives espérances et me rapportaient de Naples des nouvelles moins rassurantes. Ces négociations, qui n'auraient dû être que des relations de bonne harmonie pour la conservation du foyer commun, avaient été constamment aplanies par le vice-roi. Ce prince se plaçait, lui et sa bonne armée de cinquante mille hommes, sous les ordres du roi de Naples, et d'après ces démarches loyales et patriotiques, dont j'avais la preuve presque chaque jour, soit par mes correspondances, soit par les entretiens de ses officiers, Rome, je lui dois cette justice, ne doutait point que l'armée napolitaine ne se mît promptement en mouvement pour se réunir à l'armée italienne et porter enfin la guerre au sein des états héréditaires de la maison d'Autriche. Rome se rappelait qu'un mois plus tôt, Joachim revenant de la retraite de Leipsig, incognito, sans s'arrêter dans ses murs, avait dit aux gendarmes de Velletri : *Vous allez me voir bientôt repasser ici avec soixante-dix mille hommes, et nous jetterons les Autrichiens dans la mer.* Je me rappelais bien aussi ce propos guerrier du beau-frère de Napoléon, dont le capitaine de gendarmerie m'avait informé le même jour. Mais comme lord Bentinck, qui gouvernait la Sicile, avait à résidence un envoyé à Naples, où l'empereur d'Autriche avait également accrédité le comte de Neipperg, le futur époux de Marie-Louise, j'étais loin de partager l'opinion favorable des bons esprits de Rome, dont aucun ne faillit à cette grande épreuve des fidélités, moins sans doute par attachement pour la France, que par conviction. L'union du vice-roi et du roi Joachim leur paraissait commandée par tant d'intérêts et par une si urgente nécessité, que malgré les forfanteries, et les proclamations napolitaines appelant l'Italie entière à l'indépendance sous l'égide de Murat, ils se refusaient à attribuer ses grands mouvemens militaires à tout autre motif qu'à des ordres reçus de Napoléon lui-même.

L'excellent général Miollis, gouverneur des états romains, bon Français de la vieille roche, vieux soldat républicain dont l'entier dé-

vouement à l'empereur data de ses adversités, se refusait également, malgré l'évidence, à admettre, de la part du roi Joachim, d'autres sentimens que ceux qui l'animaient lui-même, de sorte que sa correspondance avec l'empereur et le ministre de la guerre, totalement silencieuse sur le chapitre des inquiétudes que je recevais de Naples, était toute confiante sur celui des espérances qu'il tenait de sa propre loyauté; ce qui produisait un embarras réel à Paris, à la réception de nos dépêches si différentes pour le fonds, sans causer un seul moment, entre le gouverneur et moi, le moindre refroidissement. Comme il était aussi sûr de mon dévouement à l'empereur, que j'étais certain du sien, il n'attribuait qu'à l'excès de ce sentiment mes assertions contre la fidélité du roi de Naples. Toutefois le malaise public se trahissait fréquemment par les funestes nouvelles du théâtre de la guerre, que ne réparaient pas encore les bulletins victorieux de Napoléon, et par les craintes malheureusement plus sérieuses que répandaient les lettres des prêtres romains résidant à Vienne. La correspondance du clergé effaçait par sa rapidité celle de nos estafettes, qui, partant de Naples et passant par Rome, portaient nos lettres à Paris en sept jours et le quinzième rapportaient les réponses. Je n'ai jamais su comment les prêtres s'y prenaient; mais vingt fois j'ai eu par eux des nouvelles de la France un jour avant l'estafette. Quant à celles qu'ils recevaient de Vienne, il est très certain que c'était moi qui les donnais à Paris, avant que le gouvernement en eût connaissance et quelle que fût leur gravité : j'eus le chagrin de faire ainsi connaître à l'empereur, malgré les espérances qu'il nourrissait toujours sur les bons sentimens de son beau-père, que l'ultimatum fatal de sa destruction avait été de nouveau prononcé à Vienne, dans le mois de novembre! Les prêtres ne m'ont jamais trompé, et comme la chute de Napoléon, par cette immense bascule européenne dont il était à lui seul le contrepoids, devait nécessairement faire remonter le pape sur la chaire de saint Pierre, les confidences, toutes gratuites, qu'ils me faisaient, se voyant au moment de leur victoire, n'étaient pas sans générosité. Elles prenaient, je dois le dire à leur éloge, la forme bienveillante d'un avis sur nos dangers.

Nous étions au plus mal en effet. Le prêtre Battaglia, comme pour soutenir l'honneur de son nom, commandait dans la Sabine une insurrection armée. Le roi Joachim, et je place à regret ce nom à côté de celui du prêtre, s'était emparé d'Ancône et menaçait Bologne avec ses bataillons armés par nos arsenaux, et ses affidés an-

nonçaient la prochaine occupation de Rome par S. M. en personne, quand, le 28 novembre, le célèbre Fouché, duc d'Otrante, gouverneur d'Illyrie, apparut tout à coup dans cette ville à la multitude des Français, comme une espérance, à laquelle se rattachèrent les crédulités et les peurs vulgaires; au clergé, comme un véritable antechrist, annonçant la fin de notre domination. L'oratorien renégat, disaient les prêtres, le mitrailleur révolutionnaire, le Séjan impérial, chassé de l'Illyrie par l'armée autrichienne, ne pouvait arriver à Rome que pour être le dernier fléau de ses habitans. A nous autres enfin, aux autorités premières, il apparut comme l'un de ces instrumens à toutes fins, que Napoléon, voulant l'éloigner de Paris pendant qu'il allait défendre le territoire national, nous envoyait, pour un but inconnu, dans une situation toute désespérée. Quant à moi, cette arrivée si inattendue me fit l'effet de l'apparition d'un spectre, à qui Fouché ressemblait si fort. Il me semblait être l'avant-coureur, ou devoir être l'artisan de quelque calamité, échappée, ainsi que son apparition, à toutes nos prévisions. Des circonstances aussi graves que celles où nous nous trouvions, sur un sol qui tremblait sous nos pas, entre l'invasion de l'Autriche et la trahison de Naples, ne pouvaient être conjurées, ni par la ruse, ni par l'intrigue, ni par cet arlequinisme politique, dont Fouché égayait à Paris les salons de son ministère. Il y avait déjà un Pasquin à Rome; ce n'était pas le moment d'en introduire un autre, surtout de notre nation, car autour de nous s'agitait un public qui pouvait, à la fin, prendre au sérieux sa propre gaieté et changer ses sarcasmes en poignards. L'impudence de Fouché m'était connue, et j'avais raison de la craindre comme la provocation d'un nouveau péril. Beaucoup de ceux qui avaient tué le général Duphot en 97 vivaient encore, et ils pouvaient avec bien plus de raison s'armer contre l'empire français, qui tombait de tous côtés, qu'ils ne l'avaient fait contre la république, alors que, sous Bonaparte jeune et heureux, elle subjuguait l'Europe et Rome elle-même. Je m'attendais donc, de la part du duc d'Otrante, à la révélation d'une mission spéciale tout au moins relative à l'évacuation de l'état romain. En effet, il en avait une, qui devait en être le prélude prochain.

En sa qualité de duc, de sénateur, d'ancien ministre, de gouverneur-général de l'Illyrie, Fouché était de fait le plus grand personnage qui fût alors à Rome; car le général Miollis n'avait que le titre de lieutenant du gouverneur-général, dont le choix était resté caché dans la pensée de l'empereur. Il reçut donc les visites de ce haut

fonctionnaire, de l'intendant-général des finances, du directeur-général de la police, du préfet de Rome, et de l'intendant du trésor. Les trois premières autorités formaient le gouvernement des états romains; il n'y manquait qu'un chef d'état-major-général, dont Napoléon avait très sagement fait l'économie, ainsi que du gouverneur en titre, comme d'un luxe peu en rapport avec la faiblesse de nos forces militaires. J'avais vu souvent à Paris le duc d'Otrante, et en le revoyant à Rome je ne pus m'empêcher de rire, me rappelant qu'étant à dîner à Auteuil, chez Mme de Brienne, avec lui et la princesse de Vaudémont, celle-ci, en sortant de table, le mena devant une des glaces du salon, et lui prenant familièrement le menton, s'écria : *Mon Dieu! mon petit Fouché, comme vous avez l'air d'une fouine!* Le soir, je retournai chez le duc d'Otrante, pour lui faire part du désir qu'avait le comte Cavalli, premier président de la cour impériale, de lui faire une visite solennelle à la tête de la magistrature. Il me répondit qu'il les recevrait le lendemain matin, à dix heures. « Vous viendrez plus tôt, ajouta-t-il, et après la visite nous déjeunerons. » Puis, passant lestement et sans transition à un interrogatoire vif et saccadé sur les personnes et sur les choses du pays, comme je me renfermais dans une sorte de réserve, qui répondait mal à celle qu'il n'observait pas lui-même : « Je suis gouverneur-général de Rome, me dit-il, vous le savez bien. — Oui, je sais que vous avez été nommé en 1810; mais le décret n'a pas eu son exécution, et vous étiez gouverneur en Illyrie. — Je le suis encore, puisque le décret n'a pas été rapporté. — Je vous assure que le général Miollis ne s'en doute nullement. » Et il riait de ce sourire narquois, qui lui donnait cette ressemblance si bien trouvée par Mme de Vaudémont. « De fait, reprit-il avec une sorte d'assurance, le bonhomme Miollis n'est que lieutenant du gouverneur-général des états romains; par conséquent il est sous mes ordres, ainsi que vous. — Je ne demande pas mieux ; et lui aussi, sans doute, ne serait pas fâché, en de telles circonstances, de décliner la responsabilité. Mais, monsieur le duc, vous n'êtes pas homme à être venu ici sans un petit bout de décret. — Un décret! l'empereur a bien le temps de songer à ces misères-là. Il ne fait que des ordres du jour et des sénatus-consulte. D'ailleurs, il sait bien que ce qu'on a été une fois, on l'est toujours. Par exemple, est-ce que vous croyez que je ne suis pas encore son ministre? — Vous êtes précisément ici, monseigneur, sur le terrain des *in petto,* et je vous crois; mais alors faites-nous connaître votre position à Rome, elle décidera la nôtre. Je veux dire, repris-je avec un accent tant soit peu diplomatique, la

position des habitans. » Je voyais qu'il était temps de donner le change à un texte qu'il ne pouvait plus soutenir, et, comme on fait en pareil cas, je vins à son secours par les généralités. Il s'en empara bien vite. « Les habitans! qu'est-ce que cela leur fait? — Beaucoup, apparemment, car votre présence ici les occupe exclusivement. Enfin, ils voudraient savoir pourquoi vous êtes venu. — Ils sont donc bien curieux, vos Romains? — Oui, et très observateurs. — Malgré cela, je ne les crois pas encore aussi malins que vous et moi. — Plus que vous ne le croyez; je les connais depuis trois ans. — Et cependant vous les menez à la baguette. — Jamais cela n'est arrivé, même quand ils étaient chez nous, tandis qu'à présent ils savent tous que nous sommes chez eux. — Mais, excepté votre abbé Battaglia, ils ne bougent pas. — Ils attendent. — Parce qu'ils craignent. — Non, parce qu'ils espèrent : et ils seront tranquilles dans Rome jusqu'au dernier moment. Moi, qui ai le ministère terrible, je continue, comme l'année dernière, à me promener seul, la nuit, du côté de Trastevere. — Je vous en fais mon compliment. N'est-ce pas là que sont les anciens Romains? — A ce qu'ils disent. — Moi, je ne m'y fierais pas. — Eh bien! si votre excellence a plus de confiance dans les nouveaux, je lui propose de l'accompagner dans une heure, au clair de lune, au Colysée. C'est classique à Rome. — Au Colysée, la nuit! sous ses arcades à perte de vue, à je ne sais combien d'étages! J'ai vu cela en passant ce matin; c'est à peine si j'y retournerais en plein jour. Diable! directeur, comme vous y allez; me mener la nuit dans ces ruines! — A Paris, je traversais bien la nuit, seul, à pied, le Carrousel et la place Louis XV. — Vous êtes plus courageux que moi; je n'y étais pas tranquille dans ma voiture. — Je suis bien fâché que vous vous priviez d'un des plus beaux spectacles de Rome, le Colysée au clair de lune. Vous y entendriez des Allemands chanter des strophes mélancoliques. — Des Allemands! Il ne manquerait plus que cela; j'en ai encore plein les oreilles. J'aime mieux me coucher. A demain, directeur-général, à neuf heures et demie. Nous bavarderons avant l'arrivée de la cour. »

Le lendemain, j'étais chez le duc à l'heure convenue, en grande tenue, pour la présentation solennelle que je devais lui faire, et je lui annonçai la visite de la magistrature pour dix heures précises. Il était venu à Rome avec toute sa famille dont il ne se séparait jamais; la paternité était sa vertu favorite, sa seule vertu. Ce n'était pas assez, pour un homme d'état, d'être un excellent père de famille. Il ne s'était réservé, dans l'hôtel, qu'un médiocre appartement composé d'une petite antichambre, d'un petit salon et d'une chambre à coucher.

Ce fut dans l'antichambre que je le trouvai. Rien ne peut peindre le costume matinal du duc d'Otrante. En le voyant revêtu de sa chemise de nuit, à travers laquelle se faisait jour un gilet de flanelle, qui enchâssait largement son cou décharné, et d'un pantalon de molleton jauni, dont les pieds se perdaient dans des pantoufles verdâtres et éraillées, et au-dessus de tout cela voyant rayonner son visage de vieux albinos, je ne pouvais reconnaître cet homme qui avait remué la France, fait marcher en Belgique, en 1809, le maréchal Bernadotte avec une armée; qui, l'année suivante, poursuivant ses essais sur le pouvoir impérial, avait, à l'insu de l'empereur, envoyé un négociateur à Londres, etc. Jamais je n'avais vu l'homme de si près. Cette confidence, je l'avoue, me fut pénible. Le reste était à l'avenant: son bonnet de coton était sur la cheminée, à côté d'un morceau de savonnette, dont la boîte rouge figurait près d'une cuvette. Lui-même il repassait, sur un mauvais cuir, un vilain rasoir qui sentait son oratorien, et il allait tondre sa barbe rare et du même teint que son visage, devant un petit miroir accroché à la fenêtre. Il était impossible de voir rien de plus ignoblement laid que ce grand personnage, préludant ainsi à sa toilette, au moment où il attendait la première cour du gouvernement général des états romains. « Ah! bonjour, directeur. — Avez-vous bien dormi, monseigneur? — Pas trop, vos diables d'Allemands qui chantent au Colysée, votre clair de lune, tout cela m'est revenu. » Et il repassait toujours son rasoir. Les trois quarts sonnèrent. J'avais dans la tête un autre cauchemar, la visite magistrale. Lui, il n'avait pas l'air d'y songer. Sur l'observation que je lui fis que sa toilette était peu avancée et que la cour impériale serait chez lui dans un quart d'heure, il me répondit, en promenant son morceau de savon autour de sa figure: « Si elle vient, il ne faut pas la faire attendre. » Et enfin quand il eut mis autant de temps à se savonner qu'il en avait mis à repasser son rasoir, il commença son opération. Il avait la moitié d'une joue débarbouillée par le rasoir, quand dix heures sonnèrent; j'étais au supplice; l'autre joue était intacte. On frappe à la porte. « Entrez, dit-il, en entamant la joue écumante de savon, entrez, » et dans l'espoir que ce n'était qu'un simple visiteur, j'ouvris la porte, mais c'était bien le premier président Cavalli, avec une majesté toute sénatoriale et son flegme piémontais; c'étaient le procureur-général impérial Legonidec, les présidens de chambre, les juges, enfin toute la dynastie judiciaire en grand costume. Le premier président s'adressa naturellement à moi pour savoir si son excellence était en disposition de recevoir la

cour. Il avait pris, d'instinct, pour le frotteur, cet homme en chemise, qui se rasait à la fenêtre, et qui aurait bien pu me charger de faire attendre la cour dans son salon. Mais Fouché, avec ce cynisme vulgaire qui le caractérisait : « Le duc d'Otrante, messieurs, c'est moi, — et sans leur dire un mot d'excuse sur le négligé de son costume, le rasoir d'une main, la moitié du visage couvert de savon, il ajouta : Je suis bien aise de vous voir. — Les autres en étaient très fâchés, et le surcroît de gravité qui se peignit tout à coup sur la figure du premier président me prouva qu'il prenait cette réception comme une injure personnelle à lui et à la cour impériale. — Nous sommes désespérés, monseigneur, lui dit-il, d'être arrivés dans un mauvais moment, et de vous gêner au milieu d'une occupation où toute visite peut paraître importune. — Vous ne me gênez nullement, j'aime mieux vous voir que de vous faire attendre, — et sans s'embarrasser de la situation de la cour et de la sienne : — Eh bien! qu'est-ce que c'est, premier président? le directeur-général de la police vient de me dire que vous étiez en querelle avec le préfet, parce qu'il veut vous prendre votre palais de justice pour y mettre sa préfecture. Bah! c'est une bagatelle. Il ne manque pas de locaux à Rome pour y transporter vos tribunaux. — Cavalli, qui goûta peu cette observation, lui répondit que le palais de justice avait été consacré, par les anciens Romains, à son usage actuel, et qu'il avait conservé le nom de cette antique destination, celui de *Monte Citorio*, par abréviation pour *Citatorio*. — Ah! oui, j'entends bien, le mont où l'on citait les accusés? — Précisément. — Eh bien, le préfet y citera les conscrits, ça ne fait rien. Tout le monde a besoin de l'administration. — Et de la justice aussi. — Sans doute, mais la préfecture, c'est plus journalier, et elle est placée hors des besoins communs, sur le Quirinal. C'était bon quand le pape était dans son palais, il avait son monde près de lui. Comment appelez-vous cela? — La Sagra Consulta. — Eh bien, oui, il avait sa consulte sous la main. D'ailleurs, pourquoi êtes-vous embarrassés pour un local? il y en a à choisir à Rome. — C'est ce que nous disons à M. le préfet. — J'entends bien, mais lui, il n'entend pas de cette oreille-là; il est le magistrat de la ville. — Et moi du pays, dit sèchement le Piémontais. — Tenez, c'est se disputer pour des mots. Savez-vous ce que vous avez à faire? Le voici. Il y a auprès de Rome une vieille église de Saint-Paul, qui est une forêt de colonnes; il faut des colonnes au temple de la justice. Eh bien! prenez-moi toutes ces colonnes-là, placez-les au milieu d'une de vos grandes places, et voilà un temple de justice tout

fait, bien plus beau que votre mont citateur. N'est-ce pas, directeur-général? — Je répondis en riant : — J'en parlerai au préfet et à monsignore Atanasio. — Qu'est-ce que c'est que ce monsignore? — C'est le pro-vice-gérant, qui remplace le pape. » Pendant ce petit *à parte*, la cour, muette, saluait et se retirait. Une heure après, l'anecdote courait la ville, et la ville disait : *È un arlechino questo duca*. Fouché avait fait quelques pas pour reconduire la cour, mais la porte s'était déjà refermée. « Ils n'ont pas l'air trop contens de mon palais de justice, directeur, me dit-il en se lavant la figure. — Pas trop, et vous allez vous en laver les mains. — C'est vrai : que diable aussi vont-ils se disputer pour leur mont citateur? — Vous ne savez pas ce que c'est que *la chiacchera di Roma?* — Non, qu'est-ce encore? — C'est ce que vous appelez à Paris le bavardage des salons, des cafés, des boutiques. Eh bien, à Rome, c'est bien pire qu'à Paris; ici on est rieur de race, de tempérament, bien plus qu'en France, et on a l'habitude de plaisanter tout haut sur tout le monde. — Il faut empêcher cela, directeur, c'est votre affaire. — Si je voulais l'empêcher, on se moquerait de moi; si j'y parvenais, je ne saurais rien; les Romains font ma police gratis. Et, tenez, si vous voulez me faire l'honneur de venir ce soir chez moi, vous vous en assurerez par vous-même? — Ce soir, c'est trop tôt, après la visite de la cour. — Ah! je ne réponds pas que, dans le même salon où nous serions, il n'y eût un coin où on n'en parlât. — Raison de plus pour attendre.

Le duc s'était habillé, et nous allâmes dans la salle à manger où la famille s'était réunie. On se mit à table. Il avait sa fille à sa droite, charmante personne; il me plaça à sa gauche. Toutes les places étaient occupées par la gouvernante, qui avait un peu l'air d'une maîtresse de maison, deux de ses fils, un ou deux secrétaires. Une place restait vide, celle vis-à-vis la sienne. « Où est M. le comte, dit-il d'une voix forte. Qu'on aille l'appeler. — Qui est le comte que vous attendez? lui dis-je. — Le comte d'Otrante. — Ah! c'est juste. » Le comte d'Otrante arriva, tout désolé; il venait de perdre sa montre. Il l'avait cherchée partout : c'était la cause de son retard. « On m'a volé ma montre, dit-il. — On a volé la montre de mon fils; directeur, il faut faire arrêter tous les gens de l'hôtel. — Il s'agit d'abord de savoir si votre fils est sorti de sa chambre avec sa montre, et où il a été. — J'ai été, dit-il, en certain lieu. — Si elle y est tombée, dis-je. — Non, non, dit le duc, on l'a volée, c'est sûr : faites arrêter tous les gens de la maison. — Je vais faire appeler le maître, qui est un fort honnête

homme et qui répond de ses serviteurs. » Le maître vint et répondit d'eux en effet. « Il faut que la montre de mon fils se retrouve, dit le duc en fureur. » Je fis signe à l'aubergiste de sortir. « Vous croyez cet homme? reprit-il. — Oui, sans doute, je le connais depuis trois ans, et n'ai jamais eu de plainte sur sa maison; les étrangers s'en sont loués constamment. — Oh! si Pâques était ici! vous vous rappelez ce Patagon, qui était l'assesseur de mon juge de paix, à l'entresol, dans l'escalier du ministère. — Non, je ne l'ai jamais vu. — Eh bien! cet homme-là me terminait tout de suite toutes mes petites affaires. Je faisais arrêter un monsieur, on le menait chez mon juge de paix; celui-ci l'interrogeait; l'autre ne voulait rien avouer. Le juge de paix m'envoyait un petit mot; je descendais, j'appelais Pâques et je lui disais : « Donnez la main à monsieur. » L'autre donnait sa main avec confiance. « Tenez-la bien, » disais-je à Pâques. Alors je renouvelais la question sur laquelle il s'obstinait à rester silencieux; et comme il persistait, je faisais signe à Pâques, qui la lui serrait soudain comme dans un étau, et l'autre avouait. — Mais cela s'appelait jadis la question. — Le nom ne fait rien à la chose. L'homme avouait et j'avais mon affaire. Vous avez vu cet honnête aubergiste, eh bien! si j'avais emmené Pâques avec moi, M. le comte aurait déjà sa montre. — Je procéderai autrement. Le commissaire de police de cet arrondissement me donnera un rapport détaillé sur chaque serviteur de cet hôtel, le maître et sa famille, et je le mettrai sous vos yeux. Je pense, toutefois, d'après ce que nous a dit monsieur votre fils, qu'il serait plus sûr de faire certaines recherches, dont il est peu agréable de parler à table. — A mes frais. — Sans doute. — Bien que, ajoutai-je en riant, ils pussent à la rigueur être pris sur ceux de la police secrète. »

Ainsi se passa le déjeuner. Je n'étais pas sorti de la maison, que cette nouvelle anecdote doublait déjà celle de la cour impériale, et Dieu sait avec quels commentaires. Le duc d'Otrante donna une bonne matinée aux faiseurs de caquets de la ville. L'épisode de Pâques n'y fut point oublié. Un valet de la maison, qui servait à table, et qui comprenait le français, alla bien vite raconter toute l'aventure aux oisifs de la place d'Espagne, où logeait la famille d'Otrante. C'était débuter à Rome sous de fâcheux auspices.

Fouché disait toujours tout ce qu'il voulait dire; mais il n'était pas, à beaucoup près, toujours bien inspiré. Depuis long-temps il affectait une grande impunité de langage, même dans son propre salon; il appelait cela mettre tout le monde à son aise. Il n'y avait

que lui seul qui s'y mît. On se gardait bien de l'imiter. Il y avait trop de contre-polices, et lui il se sentait invulnérable. Depuis l'épisode de la montre du comte d'Otrante, le *questionneur* Pâques et son maître ont toujours été pour moi inséparables. La princesse de Vaudémont avait bien raison. La fouine a l'air doux, même un peu rieur, et pourtant c'est une bête cruelle. Et de là, en me reportant aux cruautés du proconsul de Lyon, qui continua dans cette ville la moisson sanglante de Collot-d'Herbois, passant ensuite aux salons dorés de son ministère, puis le retrouvant le *Pâques* de Napoléon aux cent-jours, plus tard le ministre de Louis XVIII, je fus curieux de lire ce que Buffon avait dit de la fouine. Le voici : « La fouine a la physionomie très fine, l'œil vif, le saut léger, les membres souples, le corps flexible, tous les mouvemens très prestes. Elle saute et bondit plus qu'elle ne marche.... Elle s'apprivoise à un certain point, mais elle ne s'attache pas.... »

Le lendemain, le duc d'Otrante me dit qu'il allait à Naples *pour faire marcher Murat*. — Si vous y allez, il marchera encore moins. Il ne voudra pas avoir l'air d'y être forcé. — Bah! bah! je lui dirai quatre mots et il fera ce que je voudrai. — Vous le trouverez bien entouré. — Ah! oui, de ses ministres. Ils veulent de l'indépendance pour leur pays. Ils en sont encore là. C'est mon fort à moi, je leur en dirai là-dessus plus qu'ils n'en savent. J'ai encore dans ma tête tous nos discours de la convention sur ce chapitre-là. Oh! je leur en donnerai plus qu'ils n'en voudront; j'en sais plus long qu'eux, ils le verront. Je les mènerai tous, avec leur roi, par le bout du nez. — Vous ne connaissez pas les Italiens. Il ne faudrait pas leur dire ce que vous nous disiez dans votre salon de la police : vous passez pour vous moquer de tout le monde. Ils le savent et seront en garde contre vos discours. Et puis, indépendamment des nationaux, vous trouverez encore certains étrangers. — Est-ce que c'est bien vrai? Le bonhomme Miollis n'y croit pas; mais cela ne prouve rien. Je ne pense pas, au reste, que Murat me fasse dîner avec eux.—Non, sans doute; mais ils l'auront vu avant le dîner et ils le reverront après. — A mon arrivée, ces gens-là disparaîtront; je dirai à Murat de les chasser. — Il s'en gardera bien; il craint d'être chassé par eux. Il y a environ deux ans que cela dure. — Oui, il est vrai que Murat quitta un peu brusquement la retraite de Russie; mais, depuis, il est allé se battre comme un soldat à l'armée de l'empereur. — Il s'est battu comme il se bat toujours; c'est le plus beau sabre de l'armée. C'est là son élément; il n'en devrait jamais sortir, mais il a aussi un peu brus-

qué la retraite de Leipsig. — C'est vrai. — Et il a traversé Rome incognito sans s'arrêter. — Comment! il n'a pas vu Miollis? — Personne, et ce n'est qu'à Velletri qu'il a dit aux gendarmes qu'il allait repasser bientôt avec soixante mille hommes pour jeter les Autrichiens dans la mer. — C'est aussi ce qu'il fera. — Dieu le veuille! — Si l'empereur m'avait seulement chargé de lui remettre un beau sabre de bataille et de lui dire : Je compte sur toi, Murat baiserait le sabre en pleurant et il partirait de suite pour rejoindre le vice-roi. N'importe, je m'en charge. Je serai demain à Naples, et, d'aujourd'hui en huit, Joachim passera ici avec tout son monde.

Six jours après, le duc d'Otrante était de retour. — Je vous l'avais bien dit, directeur, le roi sera ici lundi. Tout est arrangé. Ses bagages sont en route. Je l'ai trouvé ce qu'il est, toujours prêt à se faire tuer pour l'empereur. — Je sais que les bagages du roi arrivent demain; mais le roi? — Je vous dis qu'il sera ici lundi (c'était un vendredi que le duc d'Otrante était revenu). — Tant mieux, lui dis-je; mais je ne le croirai que quand je l'aurai vu. — Il faut que vous soyez bien entêté; je vous dis que le roi m'a dit de l'attendre ici, lundi prochain. — Vous avez dîné mercredi chez le roi, Monsieur le duc? — Oui, c'est vrai. — Et après le dîner, une fois rentré dans le salon, vous avez eu une longue conversation, dans l'une des fenêtres, avec le duc de Campochiaro, ministre de la police, et avec M. Zurlo, ministre de l'intérieur, et surtout avec celui-ci, qui n'est pas, dit-on, aussi facile à manier. — C'est vrai. Qui vous a dit cela? — Mes voyageurs gratuits, qui étaient aussi dans le salon, apparemment, car moi je n'y étais pas. — Oh! oui, j'ai coulé à fond toutes les questions de ce *Zurlo;* c'est un vrai niais; il a voulu disputer avec moi; je l'ai bien vite réduit au silence. — Sans doute; mais pendant que vous battiez les ministres du roi dans une fenêtre, savez-vous ce que le roi disait, accoudé sur la cheminée? — Qu'est-ce qu'il disait? — Il disait : *Fouché a raté sa mission!...* — Ce n'est pas vrai, c'est impossible. — Cela est vrai, monseigneur. Au surplus, à lundi. — Oui, à lundi. On vous a fait un faux rapport; cela m'arrivait sans cesse. — Malheureusement j'ai des raisons qui m'obligent de croire celui-ci véritable.

Lundi arriva. Le roi ne venait pas; le duc d'Otrante était sur les épines : je ne le quittais pas. Tout Rome savait qu'il avait annoncé l'arrivée du roi pour ce jour-là. Les bagages de Murat encombraient les routes; une partie de sa maison d'honneur, arrivée successivement, semblait l'annoncer à chaque instant. Toute la population était dans les rues avec une impatience de curiosité difficile à concevoir, quand

on ne connaît pas les Italiens, et surtout ceux de Rome. Cinq mille hommes des troupes napolitaines étaient déjà logés chez les bourgeois. Les Romains désiraient la venue du roi, pour le voir arriver d'abord, et ensuite partir avec ses soldats. Il n'y a pas d'antipathie comparable à celle qui existe entre les Napolitains et les Romains; les murs de la ville étaient couverts chaque nuit de ces deux mots : *Cafoni Napoletani! Cafoni* est une injure populaire à l'usage des Romains contre leurs voisins de Naples. Ce mot n'est pas italien, à moins qu'il ne vienne de *caffo*, dont *caffone* serait l'augmentatif, d'après l'usage de la langue; alors il signifierait, par une sanglante ironie, *très incomparable, au-dessus de toute parité.* Je demandai à un habitant ce que ce mot exprimait réellement pour lui; alors il me répondit par une kyrielle de termes injurieux dont les plus doux étaient *lâche* et *infâme.* Fouché ne savait plus comment se conduire entre nous qui avions reçu ses confidences sur le succès de sa course à Naples, et entre les habitans que l'aventure de la cour impériale et celle de la montre de son fils n'avaient pas favorablement disposés en sa faveur, ce qui le rendait plus qu'inquiet. Les circonstances devenaient graves pour lui; sa présence à Rome était un hors-d'œuvre, et il s'exagérait peut-être aussi l'attention dont il se croyait entouré. En homme d'esprit, il se tira d'affaire aux yeux du public par une contremine qui dérouta l'opinion de la multitude, la seule qui, avec raison, devait l'occuper; car, pour nous, il ne pouvait nous craindre. Il fit donc bonne contenance pendant trois jours encore, temps calculé pour envoyer un courrier au roi et en recevoir une réponse. Celle-ci lui arriva de fait, et il ne m'en confia pas le contenu; mais, à la réception de cette lettre, qu'il dit être du roi, il annonça que le départ de sa majesté était différé de quelques jours et qu'il avait pour instructions d'aller l'attendre à Florence. On s'arrangea pour le croire et surtout pour le faire croire, afin d'entourer son départ d'une sorte de sécurité morale. «Eh! bien, lui dis-je, monseigneur, vous allez à Florence et vous faites bien; mais vous savez aussi bien que moi, et mieux que moi, que vous ne reverrez plus, en France du moins, sa majesté le roi de Naples. — C'est convenu, vous dis-je; je vais l'attendre chez la grande-duchesse.

Fouché partit pour Florence.... Il revit Murat à Bologne.... Je dirai plus tard quels furent leurs derniers rapports.... Mais je dois me hâter de révéler que ce qui n'était pour nous, à Rome, qu'une mystification, dont Fouché nous paraissait être la dupe et l'artisan, ou l'un de ces artifices qu'en désespoir de cause un fourbe, trompé dans son

attente, jette à la curiosité qui l'obsède, couvrait la trame la plus machiavélique qui ait jamais été ourdie contre la France et contre Napoléon, et qui, l'année suivante, fut reprise avec la même impudence et le même succès par le même homme! Voici donc l'explication de la double et ténébreuse intrigue dont l'Italie fut le théâtre et la France la victime.

Pendant son gouvernement d'Illyrie, le duc d'Otrante avait entretenu, avec M. de Metternich, une correspondance secrète et active, dont le thème était la perte de Napoléon. Lorsque, par suite des évènemens militaires, il dut abandonner l'Illyrie, Napoléon, ne voulant pas que cet homme, dont il se méfiait toujours depuis les affaires de la Belgique et de Londres en 1809 et 1810, complotât à Paris, pendant qu'il se battait pour la France, et justement alarmé d'ailleurs, par la correspondance du vice-roi et la mienne, de l'attitude plus que douteuse du roi de Naples, à qui il avait donné ordre de se joindre au prince Eugène, pour refouler l'invasion autrichienne; Napoléon, dis-je, prescrivit au duc d'Otrante de se rendre à Naples, pour décider Joachim à rentrer franchement et sans délai dans la coalition de famille contre la coalition étrangère. Le duc d'Otrante s'était hâté d'accepter une mission, qu'il pouvait rendre si funeste à celui qui la lui donnait et si favorable aux intérêts de son correspondant de Vienne. Il était donc parti, et avec la lettre de Napoléon qui le chargeait de ramener Murat sous le drapeau de la défense française, et avec les instructions de Metternich, dans le but de rattacher ce prince à l'attaque européenne. Cette double mission ne pouvait être confiée à un homme plus capable de la remplir en raison de la duplicité de son esprit aventureux, de sa haine personnelle contre Napoléon et de sa passion invétérée pour toute conspiration. Entre Napoléon et Metternich, le choix ne pouvait être douteux pour Fouché. Il arriva donc à Naples, où le roi *seul* était encore incertain, mais en vingt-quatre heures Fouché triompha de cette indécision, qui était malheureusement le défaut capital de Murat, toujours prêt à se faire tuer pour Napoléon, quand il le voyait, toujours prêt à se révolter contre lui dès qu'il en était éloigné. Fouché lui garantit, de la part de l'Autriche, deux choses qui le décidèrent : l'une était la conservation de sa couronne, l'autre la condamnation de Napoléon! Ainsi, à Rome et à Naples, où la foule ignorait ce qui se passait derrière la toile, la mystification était double et complète, tant celle que proclamait Fouché sur la réunion actuelle de l'armée napolitaine à l'armée du vice-roi, que celle que Murat avait improvisée de son côté, en di-

sant que Fouché *avait raté sa mission!* Quant à la supposition de l'ajournement du départ du roi, pour Rome et pour son armée, elle valait celle du rendez-vous donné par ce prince au duc d'Otrante, à Florence, *chez la grande-duchesse!* Il eût fallu une intelligence vraiment infernale pour deviner une perfidie aussi compliquée! Le général Miollis, le préfet de Rome, les généraux et moi, nous eûmes donc l'honneur d'être complètement joués par le duc d'Otrante, qui sans doute riait bien autant de notre crédulité que du succès de sa trahison, et le loyal Miollis ne crut, lui, à la défection de Joachim, que le 19 janvier 1814, quand, par ordre de l'empereur, il alla noblement garder et défendre, dans le fort Saint-Ange, les pénates militaires du gouvernement de Rome.

Il était temps de leur donner cet asile.

« En effet, le 6 janvier 1814, le roi de Naples signe un armistice avec l'Angleterre : le 16, un traité d'alliance *offensif* et défensif avec l'Autriche! En vertu de ce traité, trente mille Napolitains doivent marcher contre la France! Ces étranges conventions, conseillées par les passions privées, par les haines implacables des obscurs amis de Murat, entraînent la perte de l'Italie, et vont devenir une des principales causes de la chute de l'empire français; elles ferment au vice-roi la route de Vienne, qu'une bataille combinée avec le roi de Naples lui aurait infailliblement ouverte. » (*Hist. de Nap.*, t. IV, p. 185.)

Non, non! Fouché n'avait pas *raté sa mission!* il la continua à Modène, où il alla, dit-il dans ses Mémoires, *conférer secrètement avec Murat.* « Il hésitait encore, ajoute-t-il, je lui communiquai mes nouvelles de Paris les plus récentes : déterminé par leur contenu, il me confia son projet de proclamation, ou plutôt de déclaration de guerre, pour lequel *j'indiquai quelques changemens* qu'il adopta. — « Soldats, aussi long-temps que j'ai pu croire que l'empereur Napoléon combattait pour la paix et le bonheur de la France, j'ai combattu à ses côtés; mais aujourd'hui il ne m'est plus permis de conserver aucune illusion. *L'empereur ne veut que la guerre.* » Or, dans ce moment, l'empereur quittait Paris, sa femme et son fils, pour aller en Champagne défendre la capitale, le foyer commun de Murat et de Fouché. « *Je trahirais les intérêts de mon ancienne patrie,* ceux de mes états et les vôtres, si je ne *séparais pas sur-le-champ mes armes des siennes, pour les joindre à celles des puissances alliées, dont les intentions magnanimes* sont de rétablir la dignité des trônes et l'indépendance des nations... Soldats! il n'y a plus que deux bannières en Europe : sur l'une, vous lisez « Religion, morale, justice, modé-

« ration, lois, paix et bonheur! » Sur l'autre. « Persécutions, arti-« fices, violences, tyrannie, guerre et deuil dans toutes les familles. » Choisissez. » On voit que Murat ne pouvait appeler un meilleur collaborateur pour sa proclamation. Ce qui suit est un fait d'une autre espèce, qui montre le duc d'Otrante sous un nouvel aspect. C'est toujours lui qui parle :

« J'eus aussi à traiter, avec Murat, d'une affaire particulière qui touchait mes intérêts : j'avais à réclamer, comme gouverneur-général des états romains, ensuite de l'Illyrie, un arriéré de traitement qui s'élevait à la somme de 170,000 francs. Le roi de Naples s'était emparé des états romains et des revenus publics; à ce titre il devait acquitter ma créance. Il en donna l'ordre. L'exécution souffrit quelques retards; néanmoins, avant de partir d'Italie, *je puis dire que je n'y avais pas fait la guerre à mes dépens.* »

Cette impudente facétie d'une insatiable avidité, prouve suffisamment l'imperturbable présence d'esprit qui ne cessa de caractériser Fouché dans toutes les phases de sa vie, au sein des prospérités et des adversités publiques, où constamment il se présentait comme héritier.

J. DE NORVINS,

ANCIEN DIRECTEUR-GÉNÉRAL DE LA POLICE DANS LES ÉTATS ROMAINS.

LES
AMANS MYSTIQUES

OU

Amoureux, Poète et Fou.

FRAGMENS D'UN JOURNAL INÉDIT DE WILLIAM COWPER.[1]

§ III.

TROIS JOURS APRÈS.

Nous avons profité de la clé du parc de Weston-Hall pour faire une partie toute champêtre, un dîner sur l'herbe dans un site délicieux appelé *le Désert*. Le laquais de lady Austen et mon aide-jardinier ont charrié nos provisions sur une brouette. Une planche posée en travers de cette voiture nous a servi de table, et, après le dîner, nous avons pris le thé dans l'ermitage même, petit pavillon en racines et tapissé de mousse. Là nous avions commencé nos éternelles causeries, et nous nous préparions à écouter encore une des drôles histoires que sœur Anne raconte si agréablement, lorsque nous avons aperçu le chapelain de sir John qui se dirigeait de notre côté, mais qui s'est détourné discrètement pour nous laisser la pleine jouissance de notre privilége. Sœur Anne nous a proposé alors un récit moins gai, a-t-elle dit, mais d'un intérêt plus vif : c'était l'histoire du chapelain lui-même, dont on ferait une vraie tragédie ou un roman.

(1) Voyez la livraison du 2 septembre 1838.

Le père Lewis était né dans la religion protestante; il devint amoureux de miss Ellen Throckmorton, tante du propriétaire actuel de Weston-Hall. La différence des religions était un obstacle à leur mariage, et aussi la différence d'opinions politiques. Lorsque le prétendant, Charles-Édouard, entreprit son expédition aventureuse de 1745, Lewis avait vingt ans; il n'hésita pas, en amant chevaleresque, à se jeter dans les rangs de l'armée jacobite, fit toute la campagne à côté du prince, et se signala sous ses yeux par plusieurs preuves de dévouement et de bravoure. Après Culloden, il le suivit en France, où les Throckmorton s'étaient eux-mêmes réfugiés, craignant la persécution du parti whig. Quoique surveillés de près dans le Buckingham-Shire, il leur eût été impossible d'aller joindre, eux aussi, le prétendant en Écosse. Comme tous les exilés, ils attendaient avec anxiété des nouvelles de Charles-Édouard, qu'on savait s'être embarqué enfin sur un navire français, mais que la fatalité attachée à sa race pouvait faire tomber aux mains des vainqueurs. Sir Georges Throckmorton, chef de la famille, était dans une résidence louée par lui aux environs de Saint-Germain, lorsqu'on lui annonce qu'un inconnu demande à lui parler de la part du prince : c'est Lewis qui entre. Il arrivait de Morlaix, où Charles-Édouard venait d'aborder, ayant échappé miraculeusement à la flotte britannique. Sir Georges ne reconnaît pas d'abord le jeune homme qui lui présente une lettre, qu'il ouvre avec respect en reconnaissant le cachet des Stuarts. Cette lettre ne contenait que ces mots: « Sir Georges, le gentilhomme anglais qui vous remettra ces lignes m'a sauvé deux fois la vie; deux fois il a été blessé sous notre drapeau. J'ai compté sur vous pour payer la dette que j'ai contractée avec lui. Dieu m'a conduit heureusement sur la terre de France; le porteur vous dira le reste. »

Sir Georges reconnaît alors celui à qui il refusa sa fille, et il fait entendre une exclamation de douleur au lieu de se féliciter du salut de son prince. « N'ai-je point assez fait pour mériter la main d'Ellen? dit-il. Je vous ai quitté fils d'un whig et protestant, je reviens jacobite et catholique. » Lady Throckmorton entra en ce moment, attirée par le cri d'angoisse de son mari, et bientôt le malheureux Lewis apprend que, le croyant mort à Culloden, sa maîtresse a renoncé au monde et a pris le voile. Quelle position pour un amant qui a sacrifié sa croyance à son amour! quelles angoisses, quels remords!

A son arrivée à Paris, Charles-Édouard ne put ignorer cette romanesque aventure d'un des gentilshommes qui s'étaient dévoués à sa fortune. Au milieu de ses chagrins de prince vaincu, il trouva le

temps de chercher un autre dénouement à l'histoire de Lewis et en écrivit au roi Jacques III, son père, qui habitait Rome. Le roi Jacques en parla au pape, et le pape écrivit qu'il relevait la religieuse de ses vœux. Hélas! dans cet intervalle, Lewis, qui ne savait pas qu'on s'occupait ainsi de lui, était parvenu à faire savoir à Ellen qu'il vivait encore et à obtenir d'elle une entrevue à la grille de son couvent, où il fit si bien valoir ses droits contre ceux de Dieu, qu'il la décida à se laisser enlever. Mais Dieu ne souffre pas qu'on se joue ainsi des sermens qu'on lui a faits, même dans le désespoir : en voulant descendre par les murs du cloître, Ellen fit une chute si violente, qu'elle expira dans les bras de son amant. Apprenant, ce jour-là même, que le pape consentait à rendre Ellen à la vie séculière. Lewis fut saisi d'un remords qu'il ne put apaiser qu'en se rendant à Rome, où, après avoir obtenu le pardon du saint-père, il entra lui-même dans les ordres.

LE LUNDI DE LA SEMAINE SUIVANTE.

Un nuage a passé ces jours derniers sur notre solitude, et a troublé la sécurité de nos innocens plaisirs. Sous prétexte de nous annoncer son prochain retour, le révérend M. Newton écrit à mistress Morley que, depuis son absence, nous sommes devenus un sujet de scandale pour les fidèles de sa paroisse, et qu'il est temps, pour lui comme pour nous, que son retour nous ramène dans le droit chemin. Que veut-il dire? qui de nous veut-il accuser? Il fait allusion à nos visites à Weston-Hall, comme si nous allions trahir Dieu chez les Moabites. Pendant deux jours ma bonne Marie a pleuré de cette lettre, dont quelques expressions lui semblent d'une obscurité menaçante; sœur Anne a perdu une partie de sa gaieté, et moi je n'ose leur dire sous quel pressentiment s'affaisse mon ame.

Encore agité de la lecture de cette lettre, je suis allé ce matin m'égarer seul sous les arbres de Weston-Hall; j'y ai rencontré, sans l'aborder, le vieux chapelain, dont la figure calme et douce contraste avec la sombre austérité de M. Newton. Ces deux prêtres du même Dieu, sinon du même culte, ont passé tous les deux par les épreuves des passions humaines. Pourquoi tant d'indulgence chez l'un? Pourquoi tant de sévérité chez l'autre?

LE LENDEMAIN.

J'ai recommencé ce matin ma promenade d'hier, et j'ai été agréablement surpris de me voir devancé dans le pavillon rustique du Désert par lady Austen. A son attitude, à son air rêveur et distrait, au geste

de sa main, qui se portait involontairement à ses yeux comme pour aller au-devant d'une larme, j'aurais facilement deviné qu'elle se livrait, elle aussi, à quelque triste préoccupation. Je m'assis sur le même banc, sans m'excuser de troubler sa solitude. Elle essaya de me regarder avec son sourire habituel; mais, pour la première fois, il me parut que ce sourire, qui va si bien à la finesse de ses traits, lui coûtait un effort.

— Vous pensez, lui dis-je, à notre bonne Marie, si affligée depuis deux jours?

— Sans doute, me répondit-elle. Mais, William, je vous avoue que vous me surprenez dans un moment d'égoïsme; c'est pour moi-même, surtout, que je me sens triste.

— Auriez-vous appris quelque nouvelle fâcheuse?

— Non, rien depuis cette lettre qui me prouve qu'il ne suffit pas d'oublier le monde pour obtenir de lui la réciprocité. Je sens que c'est moi, plus que vous ou Marie, qui dois m'alarmer : tout mon bonheur ici n'était qu'un songe; je me réveille.

— En vérité, repris-je, puisque cette lettre produit sur vous cet effet, je ne m'étonne plus de celui qu'elle produit sur moi, qui ne le cède pas à mes lièvres en timidité soupçonneuse, et qui m'épouvante plus volontiers d'une chimère que d'un danger réel. Mais, convenez-en, chère sœur Anne, si, comme moi, vous avez le privilége de rire de vos frayeurs, tout en y cédant, convenez-en..... nous sommes ici trois grands enfans.

— Je conviens, William, que je m'abandonne à une inquiétude vague, mais non sans cause, quoiqu'il me fût difficile de la définir; ou, plutôt, il est une réflexion bien naturelle que je ne puis m'empêcher de faire : c'est moi qui suis de trop dans notre amitié, aux yeux de certaines personnes, et il paraît que vous dépendez de l'opinion de ces personnes au point de prévoir qu'il faudra bien me sacrifier si elles l'exigent de vous.

— Quelle idée!

— J'en appelle à votre conscience.

— Ma conscience est fort méticuleuse, sans doute; mais je vous assure que je n'ai donné à personne au monde le droit de la tyranniser. Je me crois une force, c'est celle de résister à une calomnie, et de me justifier lorsque je sais n'avoir rien à me reprocher.

— Ah! mon cher William, vous ne savez pas sous quelle autorité vous vous êtes placé : à moins de vous séparer tout-à-fait de la communion de votre pasteur spirituel, ignorez-vous que vous devez ne

voir que par ses yeux, et ne vous juger vous-même que par ses sentimens? Si vous ne vous rendez pas à ses observations privées, il vous les répétera publiquement. Seriez-vous le premier qu'il aurait interpellé du haut de sa chaire, le premier qu'il aurait mis en scène dans un sermon, en pleine église?

Je frémis à ces mots, et ne sus que répondre d'abord, me rappelant une scène de ce genre qui s'était passée à Olney sous mes yeux; déjà, en imagination, je me voyais foudroyé par une apostrophe de M. Newton; à mon côté Marie tremblante; Marie, la veuve d'un vénérable ministre et la mère d'un autre, dénoncée à tous comme un sujet de scandale!... Lady Austen ne se doutait pas du mal qu'elle me faisait, quels fantômes elle évoquait dans mon ame, quel gouffre elle ouvrait sous mes pas, gouffre infernal où le désespoir me criait: Viens, je suis ton seul refuge.

— Vous pourrez peut-être résister à un pareil scandale, continua-t-elle après un silence de quelques instans: votre raison se révoltera contre cette tyrannie, puisque vous l'appelez ainsi, vous, William, qui êtes un homme; mais voudrez-vous y exposer notre bonne Marie, plus faible dans sa croyance, et qu'une sorte de terreur superstitieuse fascine lorsque son directeur spirituel fixe les yeux sur elle?... Moi-même je ne souffrirai pas qu'on m'accuse d'être venue ici vous détourner des sentiers de la sainteté; je me rendrai justice, je chercherai une autre retraite et des amis que ma profane gaieté ne compromettra pas.

L'ironie qui perçait dans ces dernières phrases me fit enfin relever la tête; je compris que je devenais ridicule aux yeux de la femme qui me voyait ainsi humilié sous la menace de M. Newton, comme un moine novice auquel son prieur peut infliger la discipline. Ma vanité l'emporta sur tout autre sentiment; car après tout, si je doute si souvent de mon salut, c'est que ma religion appartient encore plus à l'imagination qu'à la vraie foi, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de faire de moi un de ses élus.

— En vérité, chère sœur, dis-je à lady Austen, vous allez un peu loin avec vos suppositions, et j'espère qu'avant peu de jours nous ne ferons que rire les uns et les autres de ces vaines terreurs, comme de la lettre de notre révérend pasteur, dont nous exagérons la colère, ou qui aura cru un peu légèrement quelques uns de ces commérages que se permettent les bons chrétiens d'Olney comme ceux de toutes les petites villes. Ce n'est pas la première fois, croyez-le, que les caquets de l'envie et de la calomnie nous ont forcés de donner des ex-

plications; heureusement, nous y avons toujours gagné une réputation meilleure auprès de ceux qui nous les ont demandées, à Marie ou à moi. Mais en supposant le pire, s'il s'agissait sérieusement cette fois de mettre notre bonne Marie à l'abri des insinuations affligeantes auxquelles l'a déjà exposée son dévouement pour moi, ce n'est pas vous qui seriez sacrifiée, chère sœur, et je m'éloignerais avant vous de cette retraite...

— Vous! impossible, William, s'écria lady Austen; Marie et vous, n'êtes-vous pas inséparables, quels que soient les motifs qui vous forcent à dissimuler le lien sacré qui vous unit?

— Que voulez-vous dire? lui demandai-je.

— N'êtes-vous pas mariés? reprit-elle; j'ai respecté votre réticence même avec moi à cet égard, William; mais j'aime mieux manquer après tout à la discrétion qu'à la franchise.

Je vous laisse à penser, Théodora, ce que je devins à cette nouvelle attaque. Lady Austen, trompée comme tant d'autres sur la nature de ma liaison avec mistress Morley, vivait dans notre intimité, persuadée que nous avions un secret pour elle, et attendant tous les jours, depuis plusieurs mois, que nous lui fissions l'un ou l'autre cette dernière confidence?

Que pensait-elle donc de notre réserve, et pourquoi avoir évité si long-temps de nous faire part de ses soupçons?... Je ne pus lui cacher un peu de dépit, et lui demandai si, en conservant un mystère semblable dans le cœur, elle se serait crue en règle avec nous dans notre triple amitié. A son tour elle parut un peu confondue, quand je l'eus grondée d'abord, puis désabusée complètement. Mais cette explication inattendue n'en devint pas moins une diversion à nos inquiétudes puériles de tout à l'heure, et elle s'en empara pour écarter un sujet plus pénible. A cela, du moins, j'attribue ce qu'elle ne tarda pas à ajouter :

— Eh bien! William, dit-elle, devrais-je combler la mesure de mes torts sur cette matière délicate, permettez-moi de vous donner un conseil : à moins d'objections que je n'accepterai pas si elles ne sont invincibles, je vous avouerai que je suis plus portée à vous blâmer qu'à vous approuver de n'avoir pas conclu ce mariage; il m'eût semblé, à moi, convenable, nécessaire même.

Je ne sais ce que j'allais répondre, et comment j'aurais soutenu cette nouvelle thèse; mais nous fûmes interrompus dans notre tête-à-tête par le vieux chapelain, qui, cette fois, nous pria de ne pas lui en vouloir s'il franchissait le seuil de l'ermitage, car il avait reçu

l'ordre de nous inviter à déjeûner au château. Nous refusâmes, lady Austen se rappelant qu'elle était attendue à Clifton, chez sa sœur, et moi ne voulant pas laisser mistress Morley seule toute la journée.

TROIS JOURS APRÈS.

Depuis notre conversation dans le pavillon du Désert, il règne une certaine réserve entre lady Austen et moi. Je croirais par momens qu'elle pense m'avoir blessé. Je devrais donc lui dire qu'il n'en est rien; mais elle semble éviter un tête-à-tête, et je prends patience en voyant qu'elle redouble d'attention pour ma bonne Marie. Je n'ai pas fait part à celle-ci de l'explication qu'il m'a fallu donner à lady Austen; je la sais plus susceptible que moi sur ce chapitre. Ces deux chères amies me laissent un peu plus seul que de coutume; mes livres et les muses profitent tour à tour de cet abandon relatif. En attendant, nous avons eu beau nous monter tous les trois la tête contre M. Newton, son prochain retour influe sur nos petites assemblées. Nous voilà devenus plus sérieux ou moins folâtres. Sœur Anne, depuis la lettre de Londres, n'a plus conté une seule de ses histoires gaies, elle n'a pas dit un seul de ces bons mots qui nous en inspiraient à notre tour. J'ai fait un effort en cette disette pour rédiger un plaidoyer et un jugement que je prétends faire insérer dans la nouvelle édition des procès célèbres (1).

CONTINUATION.

M. Newton arrive demain. J'avais accompagné ce soir lady Austen jusqu'à la porte par laquelle, en traversant le jardin, elle vient de sa maison dans la nôtre sans passer dans la rue. Avant d'entrer elle m'a dit :

— La soirée est belle; si je n'étais pas un peu poltronne, je ne me coucherais pas sans avoir fait une promenade sous l'allée de tilleuls.

Je ne pouvais éviter de lui offrir mon bras. Après quelques phrases sur la beauté de la lune, j'entamai le premier la conversation.

— J'espère, lui dis-je, que je ne suis pas jaloux de ma bonne Marie, car voilà huit jours que vous êtes tout à elle, sans que je m'en fâche.

— Et si c'est de vous que nous parlons, répondit lady Austen, auriez-vous à vous en plaindre?

— Peut-être. Ordinairement je ne suis pas de trop quand vous parlez de moi. Si vous me critiquez, je sais que c'est pour m'aguerrir et

(1) Pièce badine dans laquelle Cowper raconte un procès entre le nez et les yeux, au sujet des lunettes.

me préparer à mes futures tribulations d'auteur; par conséquent je fais bonne contenance. Si vous me louez, j'accepte l'éloge de bonne grace, et sans fausse modestie.

— Comment donc? Vous entendez si bien la contradiction, William, reprit-elle, que je ne comprends pas que vous ayez tant de répugnance contre le mariage.

— Vraiment, repris-je, voulant lui prouver, en répondant à sa plaisanterie par une plaisanterie, que je ne lui gardais pas rancune; vraiment, madame, vous me ferez croire que ce qui vous paraît le plus cruel dans votre état de jeune veuve, c'est de n'avoir plus personne à contredire.

— Me croyez-vous trop vieille pour trouver un nouveau martyr si j'en cherchais un?

— Au contraire, madame, trop jeune peut-être, et avec une femme de votre âge le martyr pourrait bien craindre de s'engager dans une longue épreuve.

— J'en conclus qu'il faudra que j'attende la soixantaine pour me pourvoir d'un second mari. Heureusement on en trouve à tout âge, et tous les hommes ne sont pas aussi défians que vous.

— C'est vous-même qui m'avez prévenu.

— C'était pour vous une charité inutile, mais je suis trop franche pour ne pas avertir celui qui voudrait s'exposer.

— Dites trop aimable pour que vous risquiez quelque chose à être si franche.

— Voilà qui devient plus galant que je ne voudrais, William; car j'aurais besoin qu'un ami me donnât un conseil sincère, et si vous êtes en train de me flatter, comment vous en croire capable?

— Est-ce à moi que vous pourriez demander sérieusement conseil sur le mariage? Suis-je compétent, moi, célibataire endurci?

— Vous me trouvez bien compétente pour juger vos vers, et, Dieu merci! je n'en fais pas.

— Remarquez que je ne suis pas tout-à-fait désintéressé dans la question, car j'aurais peine à être impartial à propos d'un mariage qui vous éloignerait de nous.

— Vous approuveriez donc l'union qui me fixerait dans le voisinage?

— Puisque vous convenez que je ne serais pas tout-à-fait désintéressé dans la question, il me resterait encore une crainte. Un mari pourrait bien être jaloux d'une amitié aussi intime que la nôtre, ou croyez-vous que mistress Morley et moi nous ne serions pas un peu jaloux d'un mari?

— Peut-être plaisantez-vous encore, William ; mais moi je ne plaisante plus. Il y a quelques jours, je vivais dans une folle confiance du lendemain, heureuse du présent et heureuse de l'avenir, toute à une amitié que je croyais trois fois indissoluble (pour rappeler une de vos expressions poétiques) ; vous savez ce qui est venu troubler ma sécurité, et depuis notre dernière conversation surtout, William, je me suis laissée naturellement aller à prévoir ce que j'appellerais mon exil d'Olney, puis à penser aux moyens de l'éluder. M'en blâmerez-vous ?

Il me sembla que la voix de lady Austen s'altérait en prononçant ces paroles. Je levai les yeux vers ses yeux pour voir si elle ne pleurait pas, lorsque je sentis une larme rouler sur ma main, qui, dans un mouvement de tendresse, avait aussi cherché en même temps une de ses mains. Cette subite transition du retour de sa gaieté à une tristesse plus amère me navra le cœur.

— De quoi aurais-je la force de vous blâmer en ce moment ? dis-je à lady Austen. Cependant nous avons tort, vous et moi, de jouer ainsi avec des suppositions dont vous voyez que nous ne pouvons soutenir la fausse gaieté.

— Je vous le répète, William, poursuivit-elle, quelque détour gai ou triste que j'aie pris pour y arriver, c'est un conseil, un conseil d'ami que je vous demande. Sans trahir un secret qui ne m'appartient pas, je puis vous dire qu'avant de vous connaître, j'avais déjà reçu des propositions qui m'ont été encore indirectement renouvelées ce matin. Je me suis rappelé une singulière prédiction qui me fut faite, et qui ne s'est réalisée encore qu'à moitié. Je n'avais que seize ans lorsque ma nourrice, une bonne Galloise superstitieuse, me conduisit chez une devineresse, qui, après avoir bien examiné les lignes de ma main, me prédit que j'étais destinée à contracter, à quinze ans de distance, deux mariages, dont le premier ferait de moi une lady et le second une femme heureuse. Cette prédiction ne laissa pas que de contribuer un peu à me faire accepter, sans trop de réflexion, le jeune Robert Austen, qui me fut présenté un mois après. Mais je n'ose me décider aussi légèrement une seconde fois.

— Vous offre-t-on encore une couronne ?

— Une couronne de comtesse, William ; mais ce n'est plus de ma vanité qu'il s'agit... c'est de mon cœur.

— Eh bien ! madame, en ce cas n'est-ce pas votre cœur seul qui peut être ici votre conseiller ?

— Ah ! William, reprit-elle, remarquez bien que je vous demande

justement si je dois me livrer une seconde fois au premier venu sur la foi d'une prédiction faite en l'air, comme toutes les prédictions semblables, ou si, quoique la période des quinze ans soit bien près d'expirer, je dois attendre qu'une sympathie soudaine, une rencontre de roman... comme eût été la nôtre, par exemple, si je ne vous avais cru lié vous-même.... vienne m'avertir que la devineresse a bien gagné les deux shellings que je lui remis pour elle et pour ma nourrice. Mais il se fait tard, William, et la lune s'éclipse. Adieu jusqu'à une prochaine conférence sur le grave chapitre que je ne suis pas fâchée de vous laisser méditer....

Sans attendre d'autre réponse, elle me quitte, franchit sa porte entr'ouverte, et me laisse en effet méditer sur cet entretien, fort embarrassé, je vous assure, malgré la larme qui m'avait tant ému, de décider si elle avait parlé sérieusement. Seul avec mon imagination, je ne sais combien d'émotions imprévues sont venues me troubler et me tracassent encore en ce moment où j'ai pris la plume, espérant qu'ainsi je les définirais plus aisément J'aime lady Austen comme mistress Morley, d'une amitié de frère... Eh bien! ce qu'elle m'a dit avec une espèce d'engouement et de tristesse, de coquetterie et de sentiment, excite en moi je ne sais quelle inquiétude grave, je ne sais quelle curiosité jalouse. Tantôt je l'accuse, tantôt je m'accuse moi-même. Je me défie de ce que j'ai entendu; je me demande si quelque mauvais esprit ne serait pas venu troubler les intentions si pures de lady Austen en même temps que les miennes. Je ne trouve plus la lettre de M. Newton si injuste; puis, tout à coup, c'est cette lettre qui m'irrite.... En un mot, je suis mécontent de tout le monde, plus mécontent de moi encore. Que signifie cette menace de mariage? Pourquoi cette ironie? pourquoi cette larme? Et puis ce dernier trait, digne des consultations de Sganarelle : *Elle n'est pas fâchée de me laisser méditer sur le grave conseil qu'elle me demande?* Est-ce bien lady Austen qui s'est raillée de moi avec sa gaieté étourdie? Est-ce bien elle qui a pleuré?... Un de mes spectres se serait-il joué de mes mauvaises pensées? Oh! mon Dieu! mon Dieu! moi qui, dans mon orgueil, après avoir ramené mon frère à Dieu par une conviction factice, avais pensé un moment à lui succéder dans le ministère évangélique!

LE LENDEMAIN.

Je ne sais plus si je n'ai pas fait un songe, hier soir, dans le jardin, en croyant recevoir une confidence de lady Austen. Ce matin elle est venue déjeuner avec nous, et nous a déclaré que, pour nous

laisser recevoir plus à notre aise M. Newton, elle ferait une courte absence et se rendrait à Londres. Lady Austen a toujours conservé un pied à terre. Elle est allée à Clifton, chez sa sœur, d'où elle partira directement pour ce voyage si soudainement résolu et exécuté.

M. Newton est arrivé le soir. J'avais répondu à sa lettre. Il paraît qu'il a accepté la justification qu'elle contenait, ou que lady Austen ayant deviné juste et s'étant sacrifiée pour nous trois, il n'en fallait pas davantage à notre pasteur. Il nous a épargné, du moins jusqu'ici, toute allusion pénible. Notre première entrevue a été amicale; ainsi mon hallucination, en sa présence, est revenue avec lui. Nous en voulons un peu à sœur Anne de nous *avoir délaissés*. Est-ce caprice ou délicatesse de conscience?

. . . .

Ce matin M. Newton nous a exprimé tout son chagrin. Le desservant de Weston, qui le remplaçait ici, ne lui a pas rendu son troupeau tel qu'il le lui avait confié; il a vu des visages se détourner à son approche. Je lui avais écrit qu'un prêtre inconnu, transformant en chapelle une grange où naguère un danseur de corde faisait ses exercices, protestait contre ses doctrines et attirait à lui des auditeurs. M. Newton tremble de voir bien des bancs vides à son premier sermon. Je ne sais s'il n'est pas plus irrité que découragé; mais alors il dissimule et ménage ceux qui pourraient être prêts à le quitter. Quant à moi, j'avais résolu, dans la persuasion où je suis que l'heure de mon salut n'a pas sonné encore, de m'abstenir de toute participation au service; mais je ferai un effort pour accompagner, dimanche, mistress Morley à l'église. Je ne veux pas avoir l'air de déserter au moment où tant d'autres désertent. M. Newton accuse son suppléant d'avoir relâché les liens de la discipline. «C'est un homme de bien, dit-il, mais trop conciliant. Pour fortifier les consciences faibles, il faut leur imposer un joug; pour les maintenir dans le vrai sentier, il ne faut pas leur lâcher les rênes. Les hommes sont naturellement ingrats; et si vous leur faites Dieu trop bon, ils le trahissent comme on trahit un trop bon prince dont on sait le pardon inépuisable.» Si M. Newton a un tort, c'est d'appliquer trop généralement ce système; mais, malheureusement, il dit vrai, si la population misérable de ce pays se conduit envers Dieu comme envers les hommes. La peur du magistrat et du constable, de la prison et du *Bridewell* (*maison de correction*), les retient bien plus que l'espérance et surtout que le souvenir des bienfaits. Le nouveau prédicateur est d'ailleurs un homme du peuple, et la canaille est enchantée ici d'humilier M. New-

ton qu'elle trouve trop gentleman et trop instruit, tandis que l'autre lui paraît admirable sous ses haillons et avec son mélange de termes grossiers et de phrases bibliques (1).

En l'état des choses, nous n'avons pas été trop grondés, quoique je soupçonne que M. Newton aura été plus sévère avec mistress Morley qu'avec moi. Celle-ci essuyait une larme, ce matin, lorsque je suis survenu dans le salon d'hiver où M. Newton m'avait précédé. Ma bonne Marie l'aura prié de ménager ma susceptibilité nerveuse. Voilà pourquoi nous n'avons eu que notre part des plaintes générales contre Olney, sans leçon particulière... Mais sœur Anne? Pourquoi nous a-t-elle ainsi abandonnés? Est-ce par peur de M. Newton? Est-ce sa dernière confidence qu'elle veut que j'aie le temps de méditer ou d'oublier? Patience, elle a promis de n'être absente que quatre jours. Je sens qu'elle nous fait faute. Si elle nous abandonnait tout-à-fait! S'il était vrai qu'elle fût venue ne faire auprès de nous qu'une retraite pour se préparer à rentrer dans le monde avec un second mari! Ce second mari, qui peut-il être? A l'une de nos dernières visites au château de sir John Throckmorton, son frère Georges et un jeune Français ont été bien galans et bien attentifs pour elle? Lequel des deux? Mais si elle pense sérieusement à se remarier, est-ce moi qu'elle eût consulté? A-t-elle consulté aussi mistress Morley? Je l'ignore. Ce serait trahir son secret que d'aborder cette matière.

Je ne puis m'empêcher de prévoir que notre triple amitié tend à se dissoudre. Au fond du cœur ma bonne Marie et sœur Anne ont le même pressentiment; au fond du cœur, peut-être, nourrissent-elles déjà une défiance réciproque qui éclatera à la première occasion. Chacun compte sur moi pour son allié. Hélas! qu'est devenu le temps où, au lieu d'avoir à me partager entre elles, je pouvais si heureusement les confondre dans la même pensée, dans la même affection! elles ne faisaient qu'une pour moi, et le contraste de leurs caractères semblait disparaître, tant elles se prêtaient facilement, tour à tour, à oublier, l'une son humeur enjouée, l'autre son humeur sérieuse, pour s'attendrir ensemble de la même tristesse ou se distraire ensemble de la même gaieté. Me voilà déjà sommé d'exprimer une préférence. Quelle est celle qui exigera le plus? Lady Austen a parlé la première; demain je suis certain que mistress Morley parlera. Hélas! je commence à craindre que quelque orage ne trouble bientôt ces trois cœurs naguères si calmes et si heureux dans leur tendre harmonie.

(1) Ainsi réussit le charbonnier-prédicateur, le fameux Huntington.

Hier j'étais à peine descendu dans le jardin, que j'ai aperçu lady Austen à sa fenêtre, et elle m'a fait un signe auquel je suis habitué à me rendre. Arrivé auprès d'elle, je l'ai trouvée émue : — Mon cher William, m'a-t-elle dit, je ne puis différer plus long-temps une explication qui vous intéresse autant que moi, et que j'ai enfin le courage de désirer complète après l'avoir tant de fois commencée et interrompue sans me faire bien comprendre. Si notre amitié vous est toujours chère, il faut m'aider à la préserver du péril qui nous menace. Un mauvais génie cherche à nous désunir en semant autour de nous des préventions et peut-être même des calomnies que nous repoussons d'abord, mais dont il reste toujours, dans nos esprits, une sorte de mauvais levain. Sondez vos propres inquiétudes; voyez, combien de questions nous sommes forcées d'éluder, Marie et moi, pour être d'accord en votre présence. Eh bien! vous absent, nous avons déjà différé d'opinion sur des bagatelles et puis sur une affaire plus importante.

— Vous m'effrayez, dis-je à ces mots.

— Écoutez-moi jusqu'à la fin, mon ami, reprit-elle; je chéris trop mistress Morley pour ne pas être prête à lui faire toutes les concessions que je dois à son âge et surtout à ses vertus. Vous savez si je lui ai facilement sacrifié tous mes goûts, lorsque je croyais, en lui cédant, contribuer à son bonheur, au vôtre; femme du monde, j'ai aimé pour elle la solitude, et vous m'avez dit quelquefois que ma présence dans cette retraite vous la rendait plus chère. J'ai fait plus en respectant jusqu'ici des scrupules que j'aurais pu relever comme des petitesses propres à rétrécir l'esprit. Loin de moi encore aujourd'hui la pensée de chercher à faire parade d'une raison supérieure, au risque d'inquiéter une conscience pure. Mais vous, mon ami, consentirez-vous à abdiquer toute votre autorité d'homme? n'userez-vous pas du privilége que votre sexe vous donne dans notre amitié pour arracher notre amie à une domination qui tôt ou tard lui pèsera à elle-même? Souffrirez-vous qu'elle ne voie plus que par les yeux de M. Newton, comme une catholique ne voit que par ceux de son confesseur? Souffrirez-vous qu'elle le fasse juge de nos distractions les plus innocentes? Souffrirez-vous surtout qu'il vous remplace comme arbitre dans nos petits différends entre elle et moi?

— Vous voulez m'inquiéter, dis-je en souriant et avec l'intention de faire sentir à lady Austen qu'elle se laissait aller à une véritable aigreur, elle si aimable et si inoffensive ordinairement dans ses plaintes.

— Oh! reprit-elle, William, ne cherchez pas à plaisanter : vous devriez être plus alarmé, et vous le serez un jour, car votre tour viendra; mais, jusqu'à présent, je conviens que c'est moi seule qui suis menacée; c'est moi qu'on cherche à représenter comme une ennemie du salut de cette sainte maison; c'est moi qui cherche à vous dégoûter des pratiques dévotes, qui ai gagné votre muse à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, en vous excitant à chanter des sujets profanes; qui vous ai fait païen d'abord et qui finirai par vous faire papiste, en vous vantant les vertus de la famille Throckmorton...

— Vous savez, chère sœur, que toutes ces accusations ont été prévues et repoussées d'avance....

— Par vous....

— Mais notre bonne Marie n'en a pas été moins blessée que moi.

— Oui, d'abord; mais je ne sais de quelle autre médisance pieuse on les a assaisonnées depuis; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ont commencé à faire impression sur mistress Morley, et qu'avant peu je serai déclarée indigne d'une amitié où j'avais placé tout le bonheur de ma vie.

— Vous savez bien, ma chère lady Austen, que vous n'êtes pas moins indispensable à notre bonheur que nous ne le sommes à celui de sœur Anne.

— Mon cher William, je ne me dissimule pas tous mes désavantages : je suis la dernière en date dans notre triple amitié; sans moi vous étiez heureux, vous le serez encore sans moi. Je ne m'imposerai pas dès que je me verrai superflue ou négligée..... Je vois ce que vous allez dire, William, et je compterais sur vous pour me défendre. Mais croyez-vous que je vous exposerais à des tracasseries pénibles? Quels droits sont les miens? Je me rends justice : tout ce que je vous demande, si vous ne devez pas vous en tenir à de vaines protestations, c'est de m'avertir d'avance de la décision que vous prendrez lorsque vous serez sommé de choisir entre Marie et moi.

— Chère sœur, répondis-je, n'écoutant que ma sensibilité en voyant les larmes mouiller les yeux de lady Austen, croyez que cette sommation me causerait un tel chagrin qu'on ne me la fera pas.

— Eh bien! vous vous trompez, William, reprit-elle; je sais, moi, qu'on vous la fera, ne serait-ce que pour vous mettre à l'épreuve. Je le sais, voilà ce qui m'enhardit à vous la faire moi-même, mais moins dure qu'elle ne vous sera faite d'un autre côté; car je sais qu'on doit vous sommer de consentir à mon exil, et moi je me contenterais de

vous demander qu'on me laissât auprès de vous sans réclamer l'exil de personne, certaine qu'à la longue on me rendra plus de justice....

— Je vous reconnais là, généreuse et tendre....

— Oh! je ne veux pas que vous fassiez de comparaison fâcheuse à notre bonne Marie : livrée à elle-même, elle vaut mieux que moi. Ce n'est pas contre elle que votre secours, William, m'est nécessaire, mais contre ceux qui profiteront de sa faiblesse pour la rendre injuste envers vous comme envers moi, si, pour lui épargner à elle des regrets, à vous, William, une lutte pénible, vous n'avez pas assez de confiance en moi pour m'armer d'un titre... ou même, ajouta lady Austen en se reprenant, de l'apparence d'un titre, que nous puissions opposer à ceux qui ne renonceront à nous séparer, mon ami, que s'ils nous savent réellement inséparables.

En rattachant à cette dernière phrase la conversation du jardin, que j'avais quelquefois depuis regardée comme un de mes rêves, je pouvais dispenser lady Austen de s'expliquer plus clairement; et je dois vous faire un aveu, Théodora, vous pour qui mes sentimens sont placés comme dans un sanctuaire inviolable, au-dessus de toutes les émotions que mon cœur peut encore ressentir..... le détour de lady Austen me fit éprouver en ce moment une émotion qui me révéla que l'amitié d'un homme pour une femme jeune, aimable, belle, participe toujours un peu d'un sentiment plus passionné. Mais de quelle amertume cette émotion fut suivie presque aussitôt quand je réfléchis au refus dont j'allais affliger celle qui réclamait cette espèce de protection officielle! Singulière situation que la mienne! Sous peine d'allumer dans le cœur d'une amie aussi dévouée un irréconciliable dépit, j'étais réduit à employer avec elle un langage plus tendre que jamais, afin de me faire pardonner de ne pas tomber à ses pieds dans un transport de reconnaissance et d'amour. Répéter ce que je répondis sous l'impression de mon trouble serait à peu près impossible : je ne retrouverais pas deux fois les mêmes mots.

— Hélas! ajoutai-je quand je crus lui avoir prouvé que je n'étais pas indigne qu'une femme comme elle me sacrifiât sa liberté; hélas! vous ignorez à qui vous voudriez associer votre sort pour la vie. Chrétien et croyant, mais repoussé de Dieu par une horrible prédestination, je traverse ce monde comme un contumace de l'enfer, tournant sans cesse la tête de peur d'être poursuivi par un démon chargé de river ma chaîne; créature intelligente et sensée, je ne jouis de ma raison que par un répit provisoire et attendant toujours le moment où j'irai reprendre ma loge dans la maison des fous. Quel

lien légal ai-je le droit de contracter, quand une première atteinte de démence m'a rejeté dans la classe des mineurs ! Mais, chère et généreuse amie, j'ai besoin de vous effrayer de votre générosité imprudente; je vous quitte pour aller vous chercher le récit que j'ai fait de quelques-unes des tortures morales et physiques dont le retour peut à tout instant l'emporter sur les efforts de ma réflexion.

Vous connaissez, Théodora, le mémoire que j'ai écrit à Saint-Albans; c'est le même que j'ai fait remettre à lady Austen, en y joignant un billet pour lui dire que je ne la reverrais que quand elle l'aurait lu (1). Elle ne m'a renvoyé que ce matin le manuscrit accompagné de cette réponse :

« Je frémis encore des affreux détails que je viens de lire, William, quoique je les connusse en partie; car sachez que, lorsque je vous ai quittée dernièrement, ce fut pour aller consulter à Saint-Albans le docteur C... sur ce que j'en avais appris indirectement ou par vos demi-confidences. Eh bien ! plus que jamais je persiste dans une opinion que le docteur n'a nullement combattue; vous remerciez le ciel de vous avoir ouvert les yeux aux bienfaits de sa grace par cette cruelle épreuve. Loin de moi la pensée de ne pas partager votre pieuse reconnaissance, et je pense la porter plus loin que vous-même en n'y mêlant pas cette défiance de la bonté divine, qui vous empêche de croire que cette grace soit suffisante pour vous protéger désormais. Ah! mon ami, pouvez-vous bien accuser Dieu de vous avoir rejeté de son sein? pouvez-vous douter à ce point de son infinie miséricorde? Mais enfin que votre maladie, comme tant d'autres, ait été un accident ou le fruit d'un germe fatal né avec vous, faisant partie de vous-même, qui devait se développer nécessairement tôt ou tard, que ce germe puisse renaître encore ou qu'il soit à jamais éteint, il ressort de votre propre récit que vous l'avez provoquée et irritée par une fausse application de cette piété dont l'abus pourrait devenir un nouveau poison pour vous. Dans les habitudes étroites qu'on cherche à vous imposer, William, votre génie étouffera, comme un aiglon dans la cage d'un passereau, votre noble piété même risque à la longue de s'y transformer en puérile dévotion. Au nom de la dignité de votre sexe, au nom de votre vocation de poète, écoutez une femme qui serait plus fière de partager votre nom que de porter une couronne de duchesse; c'est la gloire que j'aime en vous. Je puis vous parler la première sans violer la pudeur de mon sexe. Dieu ne vous a pas donné

(1) Nous avons fondu ce récit dans les Mémoires de la jeunesse de Cowper, qu'on lira dans la troisième partie de cette histoire biographique.

ce génie pour vous condamner à le laisser chaperonner par un prêtre fanatique. Aucune loi divine ou humaine ne vous défend d'être un homme et un grand poète; quant aux scrupules de votre délicatesse, vous ne seriez coupable que d'avoir surpris l'amié qui voudrait associer son sort au vôtre. Moi, j'ai mesuré mes forces, et ne crains pas de m'exposer à tout ce que votre imagination suppose de plus funeste. Je ne sais aucun devoir qui pût effrayer mon dévouement pour celui qui m'a quelquefois appelée sa muse, et que j'appellerais avec orgueil mon époux.

« ANNA. »

LE SOIR DU MÊME JOUR.

— Théodora, voici ma réplique à la lettre que je vous ai envoyée sans en garder copie; cette réplique m'a coûté; un poète n'est pas flatté impunément par l'enthousiasme flatteur d'une femme telle que lady Austen; mais, hélas! quel que soit le tumulte qu'elle ait excité dans mon cœur, ses deux rivales l'ont emporté. Je ne sais si ma seule reconnaissance pour mistress Morley eût été la plus forte; mais ce dévouement à un poète, dont le nom commence à être connu, pouvait-il me faire oublier le dévouement non moins tendre de Théodora à l'étudiant obscur qui, d'un mot, aurait enlevé une fille à son père? Pardonnez, Théodora, si j'ai trahi quelques-uns de nos secrets. Pouvais-je trop faire pour conserver au moins l'amitié de celle qui réclamait en vain un sentiment plus tendre? Il n'est pas de vertu sans combat; et afin d'être plus sûr de mon amour, il m'a fallu, j'en conviens, rassembler tous nos communs souvenirs et les opposer à toutes les séductions de cette passion nouvelle. Depuis long-temps je m'étais promis de retracer pour moi-même et pour vous les évènemens de la première moitié de ma vie. Je viens de réaliser ce projet pour pouvoir écrire ces lignes à lady Austen :

« Chère Anna, ce n'est plus entre vous et notre bonne Marie que j'hésite; lisez, et vous verrez que si désormais j'étais forcé de préférer son amitié à la vôtre, ce serait parce qu'avec vous je craindrais d'être infidèle à une autre amie qui seule pourrait, je l'avoue, être jalouse aujourd'hui. Lisez, chère Anna, et ne me punissez pas d'avoir aimé une autre que vous, lorsque je ne vous connaissais pas encore. »

AMÉDÉE PICHOT (1).

(1) Notre prochain extrait contiendra le manuscrit confié à lady Austen.

ÉTUDES HISTORIQUES.

II.

LE BLASON.

Parmi les caractères extérieurs qui ont signalé en tout pays et en tout temps la présence de la noblesse, il faut placer au premier rang le blason. D'abord, il sert à constater l'existence de la noblesse; ensuite, il sert à la distinguer de la bourgeoisie. Nous avons donc un double intérêt à esquisser l'histoire du blason : premièrement, en suivant les traces qu'il a laissées dans les livres des anciens, dans Homère, dans Moïse, dans Eschyle, dans Euripide, dans Virgile, dans Pline, nous montrerons qu'il y avait chez les Hébreux, chez les Grecs et chez les Romains, une classe de gentilshommes, comme dans toute l'Europe du moyen-âge; secondement, en constatant que les armoiries ont toujours servi à marquer l'origine, l'identité et la tradition des familles nobles, elles nous aideront à maintenir la démarcation profonde que nous avons établie entre les races esclaves et les races libres.

A vrai dire, il y a même un troisième avantage pour nos idées à faire l'histoire du blason: elle fera voir que tous les peuples se développent suivant un petit nombre de lois, fort simples et partout les mêmes; qu'un œil attentif peut apercevoir clairement, sous les diversités apparentes des lois et des usages, ce que Vico appelle «la

nature commune des nations ; » et qu'il n'y a la plupart du temps aucune différence notable entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne, si ce n'est que l'une contient le plus et que l'autre contient le moins ; que l'une montre l'aurore des choses, et que l'autre montre le couchant.

L'histoire du blason, conçue au point de vue de nos idées, n'est pas sans de graves difficultés. Selon nous, en effet, le blason est un fait de tous les pays et de tous les temps. Selon la science actuelle, au contraire, le blason est un fait propre à l'Occident, à l'Europe même, et ne remonte pas plus haut que les premières années du XIe siècle. Il y a donc thèse à débattre, autant qu'histoire à faire.

En outre, le blason est aujourd'hui, en France, une matière assez peu entendue. La révolution, et l'esprit de faux libéralisme qu'elle a traîné après elle, ont jeté une telle défaveur sur toutes les choses qui tenaient, de près ou de loin, à notre ancienne monarchie, qu'on a dédaigné généralement de s'en instruire, comme si la science était jacobite ou puritaine, plastronnée de fleurs-de-lys, ou morionnée d'un bonnet rouge. Nous sommes donc aujourd'hui beaucoup moins forts en blason que ne l'étaient, il y a soixante ans, les laquais et les cochers des maisons titrées. Dans l'ancien régime, les valets étaient obligés de connaître assez bien les armoiries et les livrées, afin de savoir, par la ville, à quelles voitures celle de leur maître devait céder le pas. Beaucoup de familles étaient fort rigoureuses sur cette partie de la hiérarchie nobiliaire, et les domestiques s'exposaient à être battus dans la rue, s'ils faisaient trop, et chassés au logis, s'ils ne faisaient pas assez. Nous connaissons aujourd'hui des gentilshommes très bien prouvés qui ne seraient pas, à cet égard, aussi experts que les laquais de leurs grands-pères, et il y a à Paris plus d'une voiture armoriée, dont les maîtres seraient fort en peine de lire le blason.

Nous allons donc être forcé, avant d'entrer en matière, et pour aborder avec fruit l'histoire du blason des anciens, d'exposer quelques notions superficielles sur le blason des modernes ; pas assez pour soulever aucune question ; mais assez pour mettre le lecteur le plus étranger à la science héraldique à même de connaître le but du blason, d'en suivre les développemens et d'en comprendre la langue.

La science du blason est la même chose que la science des armoiries, et l'on sait que les armoiries, ce sont ces figures que certaines personnes font peindre sur les panneaux de leur voiture, ou graver sur leurs cachets. En général, les armoiries sont pour celui qui les porte un signe de noblesse.

Il y a toujours deux parties très distinctes dans les armoiries; premièrement, le fond sur lequel les figures sont peintes ou gravées; secondement, ces figures elles-mêmes. En langue de blason, le fond prend le nom de «champ», et les figures celui de «signes».

Le champ est toujours d'une certaine couleur, et le signe d'une autre. On comprend très bien, du reste, qu'un champ et un signe de même couleur ne se distingueraient pas. Toutes les couleurs n'entrent pas dans le blason; on n'y admet que le rouge, le bleu, le vert et le noir. Quelques maîtres en blason y joignent le pourpre; mais cette couleur n'est pas admise sans contestation. A ces quatre couleurs on ajoute d'abord deux métaux, l'or, qui est jaune, et l'argent, qui est blanc; ensuite, deux fourrures, qui sont l'hermine et le vair. Dans les pays d'Europe autres que la France et l'Angleterre, les quatre couleurs du blason sont appelées ainsi que nous avons dit; mais en France et en Angleterre, elles portent d'autres noms. Le rouge s'appelle «gueules», le bleu «azur», le vert «synople», et le noir «sable». Nous discuterons plus bas les causes de ces diverses dénominations.

Nous avons dit que le fond des armoiries prenait, en langue de blason, le nom de champ; il s'appelle encore «écu», parce qu'il a la forme de cette ancienne arme défensive. Un écu est donc toujours couvert ou de l'une des quatre couleurs que nous avons mentionnées, ou de l'un des deux métaux, ou de l'une des deux fourrures. Maintenant vient le signe, qui est peint ou gravé sur cet écu. Les couleurs, pour les signes, sont les mêmes que pour le champ. Il y en a pourtant une de plus pour les signes, qui est la couleur naturelle, autrement dite «de carnation». Cela signifie qu'il y a de certaines armoiries sur lesquelles tel ou tel objet animé est peint avec sa couleur naturelle. Par exemple, dans les armoiries de la ville de Trèves, dont le champ est d'argent, ou blanc, il y a un Saint-Pierre «de carnation,» habillé d'azur, ou de bleu, avec un manteau de gueules, ou rouge, tenant à la main droite une clé d'or, ou jaune, et sous le bras gauche un livre de même.

La première de toutes les règles du blason, c'est que, si le champ est couvert d'une couleur ou d'une fourrure, le signe soit couvert d'un métal; et réciproquement, si le champ est couvert d'un métal, que le signe soit couvert d'une couleur ou d'une fourrure; cette règle se résume ainsi : il ne faut mettre ni métal sur métal, ni couleur sur couleur. Nous dirons plus bas le fondement de cette loi héraldique. Faire le contraire de cette loi, c'est violer complètement la syntaxe

du blason, et commettre une faute aussi monstrueuse que si l'on disait, en latin, *amo Deus* au lieu d'*amo Deum*. Les armes dans lesquelles on trouve couleur sur couleur, ou métal sur métal, sont en général des armes fausses. Nous disons en général, parce qu'il y a quelques armoiries qui sont ainsi, pour des causes particulières et connues, en dehors des règles du blason. Par exemple, Godefroi de Bouillon et, après lui, tous les rois de Jérusalem, avaient pour armoiries, un champ d'argent chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même. Par exemple encore, les Michaeli de Venise, qui avaient eu des doges dans leur famille, au temps des croisades, avaient dans leur écu ce qu'on appelle des «fasces» d'argent, et sur ces fasces des besants d'or. Du reste, il n'y avait dans toute l'Europe que trois ou quatre écussons pareils; on les nommait «armes à enquérir»; ce qui voulait dire qu'ils sortaient des règles, et qu'on devait s'enquérir de leur origine. Nous la rechercherons plus bas.

On a vu que le champ ne pouvait jamais être couvert que de cinq couleurs au plus, de deux métaux et de deux fourrures. On a vu encore que les signes placés dans le champ, ne pouvaient être couverts que du même nombre de fourrures, de métaux et de couleurs. Si les élémens du blason se bornaient à cela, ses combinaisons ne seraient pas très nombreuses; mais si l'on songe que l'écu se divisait en plusieurs parties, diversement nommées, et que sur chacune de ces parties pouvait être placé, en manière de signe, et dans une position variable, l'un des êtres infinis de la création, on comprend que la langue du blason ait été la plus étendue, la plus riche, la plus difficile de toutes. C'est en effet une langue, et une langue rigoureuse et magnifique, que le blason, ayant sa syntaxe, sa grammaire, son orthographe. Les armoiries constituent un idiome hiéroglyphique, comme celui qui est buriné sur les faces de l'aiguille de Cléopâtre; et l'art du blason consiste à écrire et à lire dans cet idiome. Nous allons ajouter à ceci quelques notions rapides et superficielles, relativement à la lecture de la langue héraldique, et puis nous passerons, après ce préliminaire, à l'histoire du blason des anciens.

Dans l'écu, la partie supérieure s'appelle « chef », et la partie inférieure « pointe ». Les signes placés sur l'écu sont, premièrement, toutes les pièces d'une armure de bataille; secondement tous les animaux et tous les végétaux, depuis le lion jusqu'à la fourmi, et depuis le chêne jusqu'au trèfle. En général, les animaux sont toujours tournés de gauche à droite. On met encore sur les écus tous les

signes de la religion : la croix est surtout fréquemment employée. Il y a enfin quelques signes particuliers, comme la « bande », la « barre » et la « fasce », dont il convient de dire deux mots. La bande est une façon de ruban placé sur l'écu, en diagonale, de droite à gauche : placé en diagonale, de gauche à droite, c'est la barre ; placé horizontalement, vers le milieu de l'écu, c'est la fasce.

Lire l'écriture héraldique, cela s'appelle « blasonner. » Pour blasonner des armoiries, il faut d'abord nommer le champ, et puis le signe et sa couleur, en se servant de cette formule : « Telle maison porte de... » Par exemple, la maison de France, depuis Charles VI, porte d'azur à trois fleurs-de-lis d'or ; ou bien, la maison de Montmorency porte d'or à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur. Nous entrerons, plus bas, dans le détail des règles nécessaires à l'intelligence et à la lecture des écussons compliqués ; et nous passons outre, après ces notions générales et préliminaires, à l'histoire du blason des anciens.

Le blason des anciens est, en général, une partie essentielle et intégrante de leur costume et de leur bagage militaire. Il se peint le plus souvent sur leurs boucliers et sur leurs drapeaux ; on le trouve encore fréquemment sculpté à la proue de leurs navires et gravé sur leurs cachets ; mais nous ne connaissons aucun fait qui puisse porter à conclure qu'ils l'employaient, comme c'était l'usage au moyen-âge, dans l'architecture, dans les meubles, dans les bijoux et dans les vêtemens. Nous ne faisons une exception que pour un passage d'Ezéchiel, sur lequel nous reviendrons plus bas, et pour cet ornement de la chaussure des nobles romains qu'on appelait « lunules. »

C'est donc principalement dans le costume militaire des anciens, disions-nous, que se trouvent les traces les plus nombreuses et les plus profondes de leur blason. Dans Homère, il y a trois exemples d'armes évidemment blasonnées ; ce sont les armes de Pandare, celles d'Agamemnon et celles d'Achille. Par le mot armes il faut entendre, chez les anciens, la cuirasse, toutes les fois que le bouclier n'est pas spécialement désigné. Les armes de Pandare, dit Homère au cinquième livre de l'*Iliade*, étaient « de plusieurs couleurs. » Ce serait d'ailleurs une erreur de penser que cette désignation fût, dans le poète, une épithète oiseuse et explétive ; les armures de couleur et de plusieurs couleurs se retrouveront plus bas, chez les Romains et au moyen-âge. Le blason du roi des rois, Agamemnon, était sur son bouclier ; ce bouclier, de forme ronde, comme les rondaches adoptées en Europe au XVI[e] siècle, avait sur son champ quarante-deux cercles :

dix de ce qu'Homère nomme du métal noir, douze d'or et vingt d'étain. C'étaient des cercles concentriques, semblables à ce que les hérauts d'armes du XIVe siècle ont appelé « vires. » Ainsi, la maison de Virieu portait de gueules à trois vires d'argent. Au centre de ces quarante-deux cercles se trouvaient trois couleuvres ou guivres d'azur, ployées en arc-en-ciel et posées sur un nuage.

Le bouclier d'Achille, décrit fort au long dans le dix-huitième livre de l'*Iliade*, veut être considéré à part. Ce bouclier et celui d'Hercule, qui a fourni à Hésiode le sujet d'un poème, ont ceci de propre et de spécial, qu'ils sont les deux seuls de l'antiquité qui s'écartent tout-à-fait des habitudes héraldiques des anciens, et qu'au lieu des emblèmes et des devises ordinaires aux héros, ils contiennent des cosmogonies complètes.

D'abord, de ce que le bouclier d'Achille et celui d'Hercule contiennent une grande allégorie poétique, ou plutôt une légende de théologie, car Homère et Hésiode sont les deux plus grands théologiens du paganisme, il n'en faudrait pas conclure que les boucliers des autres héros fussent également des fantaisies symboliques plutôt que du véritable blason : l'admirable bouclier de Charles-Quint, sculpté par Benvenuto Cellini; celui de Ferdinand-le-Catholique, celui de Ximénès, qui appartiennent à l'époque la plus rigoureuse et la plus savante du blason moderne, n'en sont pas moins des compositions d'artiste plutôt que des compositions de héraut. Il faut remarquer qu'Hercule et Achille étaient bâtards, et par conséquent qu'ils ne pouvaient pas avoir des armes de famille; et que leurs boucliers, ayant été faits par un dieu, sortaient tout-à-fait de la tradition de l'art terrestre. Nous devons en dire autant du bouclier d'Énée, décrit par Virgile au huitième livre de *l'Énéide*. A l'imitation d'Homère, Virgile a fait, dans ce bouclier, de la théologie et non pas du blason; on verra d'ailleurs qu'il est d'un savoir héraldique très profond, à l'occasion des autres héros de son poème.

Après Homère, les grands blasonniers de l'antiquité grecque, ce sont les tragiques. Eschyle et Euripide, qui ont traité l'un et l'autre l'histoire du siége de Thèbes, ont placé dans leurs tragédies tous les élémens d'un traité d'art héraldique; il y a entre Homère et eux, à cet égard, toute la distance qui sépare les chroniqueurs latins du Xe siècle des romanciers du XIIIe. Ainsi, Homère et Ermold-le-Noir énoncent le blason, Eschyle et Adenès le formulent.

Dans *les Sept Chefs devant Thèbes*, Eschyle suppose qu'Étéocle et le Chœur sont sur les remparts, au moment où un espion vient de re-

connaître l'armée de Polynice. Etéocle lui demande quels sont les guerriers qu'il aperçoit à la tête des divers corps de troupes, et l'espion les lui nomme en désignant leurs armoiries. A la porte Proétide est Tydée; on voit sur son bouclier le ciel éclairé d'étoiles et la lune dans son plein. A la porte d'Electre est Capanée; il a pour blason un homme nu portant un flambeau allumé, et pour devise : « Je brûlerai la ville. » A la porte Neïtide est Etéoclus; il porte sur son bouclier un soldat escaladant une tour, et pour devise ces mots, qui paraissent sortir de sa bouche : « Mars ne m'arrêterait pas. » A la porte de Minerve-Oncée est Hippomédon; ses armoiries sont un géant Typhée vomissant des flammes et entouré de couleuvres ou guivres, enlacées en forme de cercle. A la porte du Tombeau d'Amphion est l'Arcadien Parthénopée; on voit sur son bouclier un sphynx cloué par quatre clous, et tenant dans ses griffes le corps d'un Thébain. A la porte Homoloïde est le devin Amphiaraüs : Eschyle fait cette remarque fort curieuse, que le bouclier du prophète n'avait point d'emblème. Nous verrons qu'Euripide confirme ce fait de son côté. A la septième porte, qu'Eschyle ne nomme pas, est Polynice. Euripide dit qu'il était à la porte Crénée, près du tombeau des sept filles de Niobé. Son blason, récemment trouvé, dit le poète, est fort beau; c'était un guerrier d'or, qu'une femme conduisait par la main. Dans la devise, qui sortait probablement de la bouche de cette femme, comme celle d'Etéoclus, étaient ces mots : « Je suis la Justice; je ramènerai cet homme et je lui rendrai, avec sa patrie, l'héritage de ses pères. »

Pendant que l'espion fait ce dénombrement, Etéocle répond à chaque strophe par une autre strophe, dans laquelle il nomme le guerrier qu'il oppose à chaque chef. De ces sept guerriers, un seul, Hyperbius, opposé à Hippomédon, a des armoiries; c'est un Jupiter assis, tenant la foudre à la main.

Euripide a changé, dans *les Phéniciennes*, tout l'ordre du récit d'Eschyle. Il place et nomme les guerriers différemment, et il leur donne d'autres armoiries : sur quel fondement? nous l'ignorons. Ainsi, pour nous borner à ces deux exemples, il place à la porte Homoloïde, Tydée, qu'Eschyle a placé à la porte Proétide; et à la porte Neïtide, Parthénopée, qu'Eschyle a placé à la porte du Tombeau d'Amphion. En outre, Euripide nomme les portes Crénée et Ogygienne, et le chef Adraste, qu'Eschyle ne désigne pas.

Le dénombrement d'Euripide est presque fait en deux fois. Au commencement de la pièce, Antigone et un vieillard montent sur une tour du palais d'OEdipe, et, Antigone lui ayant demandé les noms



des chefs, le vieillard lui répond : « J'ai observé avec soin leurs emblèmes quand je suis allé vers votre frère, et je les reconnaîtrai facilement. » Il lui désigne en effet Hippomédon, Tydée, Parthénopée, Adraste, Polynice, Amphiaraüs et Capanée ; il ne donne le blason que d'un seul, de Tydée : « C'était, dit le vieillard, un bouclier de couleur variée, avec Mars étolien. »

Vers le milieu de la pièce, Euripide reprend le même dénombrement et devient plus explicite. Cette fois, c'est un vieillard descendant de la Cadmée, qui était la citadelle de Thèbes, et qui vient raconter à Jocaste les préparatifs du combat. A la porte Neïtide était Parthénopée ; il avait sur son bouclier une Atalante perçant de ses flèches le sanglier d'Etolie. A la porte Proétide était le devin Amphiaraüs : son bouclier, dit Eschyle, n'avait pas d'emblème. A la porte Ogygienne était Hippomédon ; il avait un Argus sur son bouclier, ainsi qu'on le vérifia après le combat. A la porte Homoloïde était Tydée : Euripide, oubliant qu'il lui a déjà donné pour blason un Mars étolien, lui donne maintenant un lion aux crins hérissés ; il ajoute qu'il tenait un flambeau dans sa main droite pour incendier la ville ; et si l'on songe qu'Eschyle a donné pour armes à Capanée un homme nu, tenant un flambeau allumé, il est peut-être plausible de supposer qu'il y a ici quelque confusion dans le texte. A la porte Crénée était Polynice ; il avait pour armoiries les cavales Potniades, tournant circulairement autour du centre du bouclier. A la porte d'Electre était Capanée ; on voyait sur son bouclier un géant qui portait une ville sur ses épaules. Enfin à la porte Hebdome ou septième, était Adraste ; il avait pour blason cent couleuvres, ou guivres, tenant dans leurs gueules les enfans de Cadmus. C'étaient à peu près les armes des ducs de Milan, qui portaient d'argent, à la guivre d'azur, dévorant un enfant issant de gueules.

Les témoignages qu'on peut recueillir relativement au blason, dans les divers auteurs grecs contemporains des derniers tragiques, concourent tous au même but. Philostrate, dans la vie de Thémistocle, dit que les rois de Perse avaient pour armoiries un aigle d'or sur un bouclier. Quand nous traiterons, un peu plus bas, du blason considéré dans les enseignes de guerre, nous trouverons ce fait confirmé par deux passages de Xénophon. Il résulte, d'ailleurs, d'un passage des *Helléniques*, que les Sicyoniens portaient la lettre S sur leurs boucliers ; et Xénophon raconte, un peu plus loin, que les cavaliers thébains y portaient une massue. Le texte du passage prouve, du reste, que ces massues étaient peintes.

Les traces qu'a laissées le blason dans la littérature romaine sont innombrables; elles abondent dans Virgile, dans Suétone, dans Sénèque le tragique, dans Plutarque et dans Pline. Virgile, surtout, qui était si savant dans les antiquités religieuses et militaires de l'Italie, a parsemé *l'Énéide* de détails héraldiques, dont la plupart ont échappé aux traducteurs, gens d'ordinaire bons latinistes et médiocres historiens. Il y a ainsi plusieurs passages dont nous hasarderons plus bas une interprétation nouvelle, conçue au point de vue de la science des armoiries.

Ceux qui ont conservé quelque familiarité avec Virgile, se rappelleront un vers du neuvième livre de *l'Enéide*, le quatre cent quarante-huitième, dans lequel le poète dit du guerrier Hélénor, qu'il n'avait qu'une épée nue et un vulgaire bouclier blanc :

Ense levis nudo, *parma*que inglorius *alba*.

Ce vers contient plus qu'un fait, il contient un principe; il prouve que les guerriers de la primitive Italie ne mettaient sur leurs boucliers que le blason de leurs familles; et c'est ce qui fait qu'Hélénor, qui est bâtard et fils d'une esclave du roi de Méonie, n'a qu'une épée toute nue, sans dessins héraldiques sur la lame ou sur la poignée, et un bouclier blanc, où il n'y avait aucun emblème. C'est avec l'idée générale qui résulte de ce personnage que tous les vers de *l'Énéide*, relatifs au blason, doivent être interprétés.

Au deuxième livre, lorsqu'Énée et quelques chefs troyens, réunis au palais d'Anchise pendant le sac de la ville, se décident à s'ouvrir un passage l'épée à la main, et qu'ils ont déjà égorgé la troupe d'Androgée, Corèbe leur propose, pour tromper l'ennemi, de changer leurs boucliers et de se revêtir des insignes des Grecs. Au troisième livre, lorsque Énée aborde en Épire, et monte à la ville de Buthrote, où régnait Hélénus, Andromaque, qui l'avait épousé après la mort de Pyrrhus, faisait un sacrifice aux mânes d'Hector, et s'évanouit dès qu'elle reconnut les *armes* des Troyens. Nous montrerons plus bas, à l'occasion des enseignes de guerre, que, dans Virgile, le mot *arma* doit être entendu, en beaucoup de cas, et notamment dans le dernier, dans le sens d'armoiries. Au onzième livre, Virgile dit des Amazones qu'elles avaient des armes peintes de diverses couleurs, et analogues par conséquent à celles de Pandare, dans Homère, et à celles de Tydée, dans Euripide. Mais l'un des passages les plus caractéristiques de Virgile, se trouve au septième livre. Le poète parle du bel Aventinus, fils d'Hercule, et il dit « qu'il portait sur son bouclier

le blason de son père, une hydre, entourée de cent guivres. » C'était évidemment un souvenir de la victoire remportée par Hercule sur l'hydre de Lerne, comme Mendès Sylva raconte, dans sa description de la principauté de Catalogne, que les quatre pals de gueules sur champ d'or de la maison d'Aragon, étaient la marque des quatre doigts ensanglantés du roi Charles-le-Chauve posés sur l'épaule de Geoffroy-le-Velu, comte de Barcelonne, en témoignage d'estime pour sa bravoure, dans une bataille contre les Normands.

Pline, au chapitre IV du trente-cinquième livre de ses histoires, parlant d'Appius Claudius, consul l'an 259 de Rome, qui avait introduit parmi les Romains l'usage des panoplies consacrées dans les temples, ou appendues dans les grandes salles des maisons, dit que les guerriers qui combattaient au siége de Troie avaient des emblèmes peints sur leurs boucliers. Nous sommes, certes, loin de conclure du témoignage de Pline que le fait qu'il rapporte fût vrai; Pline était beaucoup trop éloigné des évènemens du siége de Troie, pour en pouvoir parler avec certitude; mais cela prouve qu'il y avait en Italie, du temps de Pline, une vieille tradition qui faisait remonter l'usage des armoiries peintes sur les boucliers jusqu'aux Troyens, et qui établit par conséquent deux choses, premièrement que cet usage existait encore à cette époque, secondement qu'il était fort ancien. Du reste, Pline ajoute que c'était une habitude des Carthaginois de peindre et de graver des emblèmes sur les armes; et que Marius, vengeur des Scipions en Espagne, prit dans une bataille le bouclier d'Asdrubal, qui était ainsi blasonné, et qui resta cloué au haut des portes du Capitole, jusqu'à l'époque de son incendie. Appien, dans l'histoire de la guerre de Sicile, dit que Sextus Pompée, après une victoire remportée sur Auguste, se fit appeler fils de Neptune, et changea la couleur de son bouclier.

Après les boucliers et les armures, les enseignes de guerre et les pennons sont, de tout l'attirail militaire des anciens, ce qui porte les empreintes les plus reconnaissables et les moins équivoques de leur blason. Par enseignes, nous entendons, non-seulement les drapeaux habituels des armées, mais encore ceux qui étaient en usage dans la marine, lesquels méritent une attention toute spéciale dans l'histoire héraldique de l'antiquité.

Si nous n'avons rien trouvé dans les livres de Moïse qui se rapportât à des armoiries gravées ou peintes sur des boucliers, d'un autre côté ils offrent des témoignages précis relatifs au blason brodé ou peint sur des enseignes. Ainsi, au deuxième chapitre des *Nom-*

bres, il est dit que les Israëlites campaient autour du tabernacle, chacun sous ses drapeaux et ses enseignes, selon les familles et les maisons. Il y avait donc, parmi les Israëlites, des drapeaux communs aux familles, lesquels étaient modifiés en quelque point pour distinguer les maisons. Les choses avaient tout-à-fait lieu ainsi, au moyen-âge; la famille royale de France, par exemple, portait, comme on sait, d'azur à trois fleurs-de-lis d'or, et toutes les branches collatérales portaient les mêmes armes, modifiées par quelque signe particulier. Cette addition faite par les branches cadettes pour se distinguer de la branche aînée, portait le nom de « brisure. » La maison d'Orléans portait les armes de France, au lambel à trois pendans d'argent, pour brisure. La maison d'Orléans-Angoulême *brisait* avec le lambel d'Orléans, chargé de trois croissans de gueules; la maison d'Anjou, avec une bordure de gueules; la maison d'Artois, brisait avec le lambel de gueules, chargé de neuf châteaux d'or, et la maison de Bourbon, avec le bâton péri en bande de gueules. Il y a, au neuvième chapitre d'Ézéchiel, un passage qui nous paraît se rapporter évidemment au blason. Il y est parlé, aux versets deuxième et onzième, d'une espèce de héraut, vêtu d'une robe de lin, sur le dos de laquelle étaient placées des tablettes brodées. Était-ce un serviteur, revêtu de quelque casaque aux armes de l'autorité royale, ou municipale, comme nos anciennes livrées du Louvre ou de l'Hôtel-de-Ville? Nous serions fort disposés à le penser.

Homère ne contient aucun témoignage qui soit relatif aux enseignes blasonnées; et les premiers qui se rencontrent pour l'histoire héraldique des Grecs, sont dans les tragiques. Dans *les Suppliantes* d'Eschyle, Danaüs s'écrie qu'il aperçoit et reconnaît à leurs enseignes les vaisseaux des Égyptiens, qui le poursuivent. Dans l'*Antigone* de Sophocle, le Chœur chante une antistrophe, de laquelle il résulte que les Thébains avaient un dragon sur leurs enseignes. C'était probablement le dragon de Cadmus, fondateur de Thèbes. Dans l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide, la troisième strophe du premier chœur dit expressément que les vaisseaux des Béotiens avaient sur leurs drapeaux Cadmus tenant dans sa main une guivre d'or; ce qui confirme évidemment le passage de Sophocle dont nous venons de parler.

Il semblerait résulter de quelques passages de Jérémie, relatifs à Babylone, que les Assyriens avaient une colombe sur leurs enseignes. Deux vers de Tibulle, de la septième élégie du deuxième livre, n'ont point de sens, s'ils ne confirment pas ce fait. Du reste, les anciens philologues disent que le nom de la reine Sémiramis signifiait colombe.

Les rois de Perse avaient pour drapeau militaire un aigle d'or, aux ailes éployées, porté au bout d'une pique. Xénophon le dit très nettement au chapitre X du premier livre de l'*Anabase*, et le répète au chapitre Ier du septième livre de la *Cyropédie*. Il ajoute en cet endroit que les rois de Perse avaient encore cet étendard de son temps.

Virgile est rempli de témoignages curieux, et en général fort peu compris des traducteurs, sur le blason des enseignes; et, à cet égard, nous ferons remarquer, comme nous le disions plus haut, que le mot *arma* doit être regardé fort souvent, dans *l'Énéide*, comme l'équivalant du mot français *armes* ou *armoiries*. Ce sens nous paraît impérieusement indiqué par des passages où les objets désignés par le mot *arma* ne sont pas des armes. Par exemple, au troisième livre, Andromaque donne en présent à Énée le casque et l'aigrette de Pyrrhus, et Virgile les appelle *arma*. Au sixième livre, dans les funérailles du trompette Misène, ses compagnons placent sur son tombeau une rame et un clairon, qui étaient ses armes, *arma*, dit le poëte. Un peu plus loin, l'ombre du pilote Palinure raconte à Énée sa chute dans la mer, et elle ajoute que son seul souci, après que le gouvernail eut été arraché de ses gonds, fut de songer que le navire se trouvait privé de ses armes, toujours *arma*. Or, une aigrette, un clairon et un gouvernail ne sont ni des armes offensives, ni des armes défensives; voilà donc trois cas dans lesquels le mot *arma* ne signifie pas instrument de guerre; en voici d'autres maintenant où il signifie évidemment armoiries.

Au livre premier, Énée, jeté par la tempête sur la côte de Carthage, monte sur un rocher pour chercher sur la mer le reste de sa flotte. Il regarde au loin, dit Virgile, s'il ne reconnaîtra point le vaisseau de Capys, ou les *armes* de Caïcus, plantées sur sa poupe. Les traducteurs, qui ne sont préoccupés que de grammaire, ont tous traduit *arma Caici* par armes de Caïcus, et ont passé outre. Mais il était cependant facile de remarquer qu'Énée, monté sur un rocher, et cherchant des yeux, à travers l'obscurité qui couvre toujours la mer, pendant et après la tempête, n'aurait pas pu reconnaître, à quelque distance, une arme de Caïcus, épée, pique, ou javelot, à supposer, ce que ne dit aucun ancien, qu'il eût été d'usage de planter des épées ou des javelots sur la poupe des navires. Il est donc évident que les armes de Caïcus, dont parle Virgile, c'était un étendard d'une couleur particulière, ou orné d'un signe spécial, qui pût faire distinguer la birème de Caïcus de celle de Capys ou de celle d'Anthée. C'est dans le même

sens qu'il faut entendre un autre vers du dixième livre de *l'Énéide*, dans lequel Junon irritée se demande à quoi lui a servi « de planter des armes à la poupe des vaisseaux de Turnus? » On trouve, du reste, dans Suétone deux passages qui fortifient cette explication, et qui la rendent même tout-à-fait positive. Le premier est dans la vie de Caligula. Le chroniqueur raconte que l'empereur apporta lui-même à Rome, par le Tibre, les cendres de sa mère, dans une birème sur la poupe de laquelle il avait fait planter un drapeau. Les mots, dans la phrase de Suétone, sont les mêmes que dans la phrase de Virgile; il y a seulement *drapeau* pour *armes*, parce que l'un allait au poète et l'autre au prosateur. Le second passage, qui complète et élucide ce commentaire, est dans la vie d'Auguste. Suétone dit que l'empereur, après une bataille navale remportée sur les côtes de Sicile par Marcus Agrippa, donna à cet amiral une enseigne d'azur. Cette enseigne devint donc, par la suite, le drapeau du navire monté par Marcus Agrippa, durant ses courses en mer, et un poète eût pu l'appeler « armes d'Agrippa, » comme Virgile l'avait fait de l'enseigne de Caïcus.

Il y a deux autres passages de Virgile qui ne peuvent être bien interprétés, à notre avis, qu'au point de vue du blason. Le premier est au sixième livre. Virgile raconte qu'Énée éleva un tombeau à Déiphobe, et qu'il y plaça son nom et « ses armes. » Servius, dans son commentaire sur ce passage, ajoute ces mots : « c'est-à-dire ses armes peintes; ce qui prouve d'ailleurs que les Romains avaient des armes ainsi peintes au IV[e] siècle. » Et André Tiraqueau, au sixième chapitre de son *Traité de la noblesse*, ajoute lui-même ces mots au commentaire de Servius : « Ce qui doit s'entendre de ses armoiries. » Le second passage est au premier livre de *l'Énéide*. Il est dit de Carthage, séjour favori de Junon, que la déesse y avait « son char et ses armes. » Nous devons avouer que Servius ne paraît pas croire que ces armes de Junon fussent autre chose que des armes véritables; cependant nous sommes persuadé que cet hémistiche doit être compris dans le même sens que celui qui précède, et que les « armes » de Junon étaient, comme les « armes » de Déiphobe, de véritables armoiries.

Il paraît, par un grand nombre de témoignages, qu'indépendamment des enseignes blasonnées que les anciens plaçaient à la poupe de leurs vaisseaux, ils y joignaient encore des armoiries sculptées. Dans la deuxième antistrophe du premier chœur d'*Iphigénie en Aulide*, Euripide parle de la flotte des Athéniens qui allaient au siége de Troie, et dont chaque vaisseau portait pour symbole une statue de

Minerve, dans un char attelé de coursiers ailés; et dans la deuxième strophe du même chœur, il dit que les vaisseaux des Myrmidons avaient à leur poupe les statues des Néréides, ce qui distinguait l'armée d'Achille. Trois vers de Virgile du neuvième livre de *l'Énéide*, servent de commentaire au tragique grec. Dans le premier, il est dit que le vaisseau d'Énée s'était mis à la tête de la flotte alliée, ayant à ses rostres « les lions de Phrygie ». Dans le second, Massicus, l'amiral, fend les eaux de « son tigre d'airain ». Le tigre était donc le blason des Étrusques, comme le lion celui des Phrygiens. Dans le troisième vers, le poète parle d'Abas, dont le navire portait un « Apollon d'or » à sa poupe.

Il nous reste enfin à considérer le blason des anciens dans les sceaux et dans les ornemens de la toilette.

L'histoire prouve que l'usage de signer les lettres avec un nom, a été en général fort tardif, chez tous les peuples, et qu'on a partout commencé par les signer avec un sceau. Nous expliquerons la raison de cet usage quand nous traiterons de l'histoire des noms propres, en faisant voir que les noms eussent été, dès l'origine de tous les peuples, des moyens fort incertains de constater l'identité des gens, parce qu'ils n'étaient pas héréditaires.

Il y a dans Homère un exemple fort curieux de l'emploi des sceaux. C'est au septième livre de l'*Iliade*, quand neuf héros grecs tirent au sort, pour combattre Hector. Chacun d'eux, dit le poète, signa *un sort*, et le jeta dans un casque. Hector agita le casque, et l'on tira *un sort*, qu'un héraut alla présenter successivement aux neufs prétendans. Un détail qui prouve que *ce sort* était une empreinte de cachet, c'est que les huit premiers Grecs auxquels on le présenta, dit Homère, ne le reconnurent point, et déclarèrent que ce n'était pas le leur; Ajax le reconnut et l'accepta. Il est évident que si le *sort* avait été un nom écrit, et non pas une empreinte de cachet, chaque Grec, en lisant que ce n'était pas son nom, aurait lu que c'était le nom d'Ajax.

L'usage des sceaux est très fréquent dans les tragiques. Dans *les Trachiniennes* de Sophocle, Déjanire envoie par Lichas une tunique à Hercule, en lui disant : « Il reconnaîtra aisément que le présent vient de moi, car j'y ai mis mon sceau. » Dans l'*Hippolyte* d'Euripide, Thésée s'écrie en recevant une lettre de Phèdre : « Que l'empreinte de son anneau réveille en moi de doux souvenirs ! » Il ajoute : « Ouvrons l'enveloppe, » ce qui prouve que les lettres des anciens étaient des lettres closes, et non point des lettres patentes, avec un sceau pendant. Dans l'*Iphigénie en Aulide*, Agamemnon écrit à Clytemnestre de ne point

amener sa fille, et il dit au messager : « Conserve avec soin le sceau que j'ai mis sur cette lettre, cet indice te suffira. » Flavius Joseph raconte, au chapitre v du douzième livre de son Histoire des Juifs, qu'un roi de Sparte, du nom d'Arias, écrivit aux juifs, sous le pontificat d'Onias, pour leur rappeler qu'ils étaient frères, puisque certains titres prouvaient que les Lacédémoniens descendaient d'Abraham. Cette lettre était écrite sur une feuille carrée, et scellée d'un cachet où était représenté un aigle tenant un serpent dans ses serres.

L'usage de signer les lettres avec un nom, était déjà établi à Rome, du temps de Tibère, comme le prouve un passage de Suétone, où il est dit que l'empereur se qualifiait d'*Auguste*, surnom héréditaire dans sa famille, lorsqu'il écrivait à des rois; cependant l'usage des sceaux, qui y était fort ancien, s'y conserva sous les empereurs. Ces sceaux étaient habituellement fixés dans le chaton d'une bague; un passage du septième livre des *Saturnales* de Macrobe prouve que ces bagues à cachet n'étaient point considérées comme un ornement par les anciens Romains, mais qu'elles étaient expressément portées pour servir à signer les lettres, et qu'il n'y avait qu'une classe déterminée de personnes qui pût en avoir.

Habituellement, lorsque les anciens prenaient un sceau, ils le composaient d'après un évènement notable survenu dans leur famille. Clément Alexandrin raconte, dans son livre de *la Pédagogie*, que Laodice, femme d'Antiochus, ayant fait un rêve dans lequel elle crut concevoir d'Apollon, et recevoir de lui une bague sur le chaton de laquelle était gravée une ancre, son fils Séleucus porta une ancre sur son cachet. Dans la vie de Marius, Plutarque rapporte un autre trait analogue. Il dit que Sylla se fit faire un sceau, sur lequel il était représenté recevant Jugurtha vivant des mains du roi Bocchus, son beau-père, et que depuis il s'en servit toujours pour signer ses lettres. L'empereur Auguste, au rapport de Suétone, signa successivement ses lettres de trois cachets différens. D'abord, il avait un sceau sur lequel se voyait un sphynx; ensuite, il se servit du portrait d'Alexandre-le-Grand; enfin, il n'employa plus que le sien propre, qu'il avait fait graver par Dioscoride, et dont l'usage resta à ses successeurs.

Nous croyons devoir renvoyer au chapitre où nous traiterons du costume civil et militaire de la noblesse quelques détails d'ornementation, qui pourraient se rapporter néanmoins aux armoiries, comme la lunule et la bulle d'or. Nous terminerons ce que nous avions à dire du blason privé des anciens par deux faits, qui prouvent bien que les armes héraldiques étaient en beaucoup de cas chez eux, comme elles

l'ont toujours été au moyen-âge, un signe héréditaire destiné à consacrer la tradition des familles.

Ovide raconte, au septième livre des *Métamorphoses*, Plutarque, dans la vie de Thésée, et Sénèque au troisième acte d'*Hippolyte*, qu'Egée, roi d'Athènes, ayant reçu un étranger à sa table, celui-ci tira son poignard, pour couper les viandes, et que le roi ayant aperçu les emblèmes qui étaient gravés sur le manche du poignard, avait sur-le-champ reconnu son fils Hippolyte, qu'il avait eu d'Ethra, fille de Pithée, roi de Trezène. Dans la vie de Caligula, Suétone rapporte que l'empereur, par un sentiment de jalousie à l'égard des anciennes familles nobles de Rome, ôta aux Torquati le collier héréditaire, défendit aux Cincinnati de garder les cheveux longs et bouclés, et abolit le surnom de Grand dans la famille des Pompéiens. Enfin, Silius Italicus mentionne, au cinquième livre de *l'Argonautique*, un noble Corvinus qui portait un corbeau sur son casque, en mémoire du secours dont un de ces oiseaux avait été à l'un de ses aïeux dans une bataille.

Voilà, rapidement esquissée, une histoire du blason privé des anciens; nous n'avons encore à traiter que ce qui touche les armoiries publiques des Romains, ou, pour parler plus exactement, les armoiries employées dans les armées romaines, ainsi que ce qui touche les *factions* du cirque. Après avoir raconté le blason des anciens, il nous restera à le juger, et à faire voir en quoi il se rapproche et en quoi il s'éloigne de l'art héraldique des gentilshommes du moyen-âge.

A. GRANIER DE CASSAGNAC.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES AMOURS

D'UN

ROSSIGNOL ET D'UNE ROSE.

La nuit était sombre. Un épais rideau de nuages, posé sur les montagnes qui entourent l'étroite vallée de Saint-Gervais, lui dérobait la vue du ciel et les clartés de la lune. L'horloge des bains avait, en sonnant onze heures, donné depuis quelque temps déjà le signal de la retraite, et les baigneurs, retirés dans leurs chambres, allaient se reposer de leurs fatigues ou de leurs plaisirs. Moi seul je me promenais dans la cour, en songeant aux mystérieuses douleurs du poète Ulric. De temps en temps je m'arrêtais pour regarder les ombres rapides qui passaient sur les rideaux blancs des fenêtres, ou pour écouter les paroles entrecoupées de rires, ou les chants étouffés qui sortaient des portes entr'ouvertes; et je m'étonnais que quelqu'un pût penser au mouvement ou à la joie, pendant qu'Ulric était immobile et triste.

Peu à peu les portes se fermèrent, les bruits se turent, les lumières s'éteignirent. Je n'entendis plus que le murmure de la brise dans les sapins, et les gémissemens du torrent au milieu des roches; et, dans la vallée déserte, je ne distinguai plus que la lueur pâle d'une lampe à travers les vides d'une persienne, et devant la lampe, une grande silhouette noire.

Pourquoi cette veille silencieuse? Pourquoi ne pas dormir, jeune homme? Pourquoi donc, ô poète, ne pas livrer ta chevelure à la fraîche haleine de la nuit? Pourquoi ne pas ouvrir ton ame à la rosée bienfaisante des heures ténébreuses?

Je continuai quelque temps ma promenade solitaire, espérant voir la silhouette se lever ou la lampe s'éteindre. Rien ne bougea.

Vaincu par mon inquiétude, je montai l'escalier, je traversai à pas légers la longue galerie de sapin sur laquelle donnait la chambre d'Ulric et je frappai doucement à sa porte.

Ce fut lui qui vint m'ouvrir. Sa figure était pâle et douloureusement calme. Il me serra la main et me fit signe de m'asseoir.

— Non, lui dis-je. Tout dort ; la vallée est silencieuse, le ciel nébuleux, l'air doux et parfumé. Venez, nous marcherons ensemble.

— Je le voudrais ; mais je ne le puis. Je suis de garde cette nuit.

Et comme je le considérais étonné, il ajouta en souriant amèrement :

— Marie est malade.

— Malade !

— Cela vous surprend parce que vous l'avez vue, il y a quelques heures, alerte et gaie comme les autres. Mais, nous sommes comme cela, très fiers ; quand nous souffrons, nous ne le disons pas, et si c'était un autre que vous, je lui répondrais que je ne veux pas sortir, parce que je travaille.

Nous nous regardâmes quelque temps en silence.

— Pauvre Ulric ! m'écriai-je tout à coup.

— Pauvre Marie ! me répondit-il.

Et me prenant par la main, il me fit entrer dans une autre chambre qui attenait à la sienne ; puis, sans rien dire, il baissa la tête et me laissa tout entier au spectacle mélancolique que j'avais devant les yeux.

Marie dormait habillée sur son lit. A voir, aux lueurs tremblantes d'une bougie, ce corps si frêle perdu dans les plis d'une ample mousseline, cette jeune tête déjà ravagée par le mal, et pourtant si sereine encore, ces deux mains, si blanches, noyées dans les flots noirs d'une chevelure dénouée, on eût dit d'une vierge martyre reposant dans son tombeau.

A mon tour je baissai la tête, et quand, à un soupir d'Ulric, je la relevai vers lui, deux grosses larmes me roulaient le long des joues.

Il me regarda fixement, passa tout à coup son bras sous le mien et m'entraîna hors de la chambre.

— Sortons, me dit-il.

— Où allons-nous ?

— A la cascade.

Nous passâmes le petit pont de planches jeté au fond de la vallée, sur le torrent, et nous commençâmes à gravir le sentier escarpé qui serpente au flanc de la montagne. La cascade, encaissée dans d'énor-

8.

mes blocs de rochers bruns, couronnée à son faîte et appuyée à ses flancs d'un impénétrable bois de pins et de mélèzes, précipite en grondant son onde sauvage qui bondit, rebondit, hurle comme une lionne blessée, et broie dans sa colère le sable et les pierres de son antre.

Par l'obscurité profonde qui régnait, à l'heure solennelle de minuit, au milieu du silence universel de la nature, cette masse blanchâtre tombant sans cesse d'une source invisible dans un gouffre sans fond, semblait un désespoir immense se nourrissant et se dévorant lui-même, et ce bruit continu, la plainte éternelle d'une éternelle douleur.

— O désolation ! s'écria Ulric, la nuit est triste comme mon ame, et mon ame est triste jusqu'à la mort. Pourquoi la nature gémit-elle avec moi? Pourquoi la montagne vient-elle mêler sa plainte à mes sanglots? Faut-il, hélas! que le deuil soit partout au dehors de moi comme il est partout au dedans?

En ce moment, un nuage, chassé par la brise, disparut derrière les sommets du Varens, et un rayon de lune tomba mollement sur la vallée, comme un regard caressant.

Je vis mon compagnon lever les yeux vers l'astre, comme pour le remercier de son apparition.

— Salut à toi, dit-il, à toi qui as dissipé ces lugubres ténèbres! Salut, rayon de lumière!

— Salut, dis-je à mon tour, rayon d'espérance!

— Il n'est point d'espérance pour moi. Le jour peut succéder à la nuit, le calme à l'orage, mais la joie ne saurait plus trouver de place dans mon cœur. Le désespoir le remplit tout entier; il n'en sortira qu'avec ma vie.

— Ne blasphémez pas, Ulric; Dieu est grand et bon.

— Je ne l'accuse pas, ami; je sais qu'il a fait l'homme pour être heureux, comme la nature pour être belle, et c'est aux hommes que je m'en prends de ma souffrance.

— Les peines du cœur sont semblables aux torrens de la montagne; elles se calment en se partageant. Déposez dans mes mains fraternelles la moitié de votre fardeau, et vous serez allégé.

Il secoua la tête sans me répondre, et je continuai :

— Qui vous afflige? Un outrage, une injustice, ou une trahison? A-t-on insulté à la mémoire de votre mère? S'est-on ri de votre amitié ou de votre amour? Vous a-t-on banni comme Dante, ou maudit comme Byron?

— Si ce n'était que tout cela! répondit-il avec un accent fier et sauvage.

J'allais enfin lui parler de sa femme... Tout à coup il se dressa d'un bond.

— J'ai entendu un cri, me dit-il.

— Celui d'un oiseau de nuit, sans doute.

— Un cri d'agonie... C'est elle!

Et nous partîmes en courant.

Marie dormait toujours aussi tranquillement qu'auparavant, mais plus pâle et plus affaissée.

— Je ne sais ce qui va arriver, me dit Ulric, mais je crains un malheur. Comme il faut que quelqu'un sache ce que nous avons souffert, et pourquoi nous aurons succombé, prenez ceci.

Il me mit entre les mains un manuscrit qu'il tira de son secrétaire, et ajouta :

— Emportez-le et lisez-le attentivement pour vous en souvenir au jour nécessaire. Allez.

Je m'enfermai dans ma chambre, j'ouvris le manuscrit et je lus ce qui suit :

HISTOIRE DES AMOURS D'UN ROSSIGNOL ET D'UNE ROSE.

Dans un délicieux jardin du pays d'occident, une jeune rose, l'honneur de sa tige, voyait croître chaque jour son bonheur avec sa beauté. Chaque jour, pour s'en faire aimer, le soleil l'échauffait de ses plus doux rayons; chaque nuit, la rosée la baignait de ses larmes les plus pures; et, à toute heure, la brise la caressait de ses plus molles haleines.

Mais elle n'aimait ni le soleil, ni la rosée, ni la brise; insouciante et joyeuse, elle jouissait de la journée présente sans regret de la veille et sans désir du lendemain, laissant dormir l'amour au fond de son ame, et les parfums au fond de son calice.

Cependant, des contrées les plus chaudes de l'Orient, où il était né, un rossignol était parti au loin, poussé par une vague inquiétude et une immense curiosité. Il avait quitté, pour des plages inconnues et pour un avenir incertain, le bosquet de jasmins qui l'avait couvert de son feuillage et embaumé de ses fleurs, le nid mystérieux où il avait dormi sous l'aile de sa mère, et l'amour de sa famille, et les jeux de ses compagnons, et l'arbre sur lequel il avait essayé ses ailes, et l'écho qui avait répété ses premières chansons.

Et il courait le monde, regardant, écoutant, rêvant, chantant, ne s'attachant à rien, ne s'arrêtant nulle part.

Vers la fin d'un beau jour, il arriva, fatigué de la route et découragé par la solitude, dans le jardin où était la rose, et alla tristement se poser sur la branche d'un sycomore, qui lui rappelait les champs de la patrie. Au moment où, plein d'une mélancolique sympathie, il allait dire à son frère d'exil son ennui de la terre étrangère, la brise capricieuse vint se jouer autour de lui, apportant sur ses ailes les parfums qu'elle avait enlevés à la reine du jardin.

Le rossignol tourna la tête et aperçut tout à coup la rose qui se balançait mollement sur sa tige, comme pour saluer le soleil couchant qui la dorait de son dernier rayon.

Et le rossignol aima la rose.

Il resta d'abord fasciné; ses yeux se fermèrent, sa voix s'éteignit, son cœur se serra, et sa vie, un instant suspendue, tourbillonna dans un vertige. Puis, quand il fut revenu à lui, quand, les yeux rouverts, il se fut bien assuré que cette fleur, au milieu de ce jardin, n'était pas une apparition céleste dans un songe bienheureux, il prit soudain son vol vers elle, abandonnant le pauvre sycomore qui frémit tristement sur son espérance déçue.

Alors il se mit à voltiger autour d'elle, admirant la grace de son port, l'éclat voilé de ses couleurs, la divine élégance de ses formes aériennes, la délicatesse infinie de ses pétales transparens, noyant son regard dans sa beauté.

Et, quand la brise revint éveiller et secouer devant lui les parfums paresseusement endormis dans le sein de la bien-aimée, il se laissa aller à une ivresse profonde dans laquelle s'engloutirent à la fois ses souvenirs, ses douleurs, ses désirs et sa raison. Il oublia tout, sa patrie, sa mère, le monde; il ne vit plus qu'un être, la rose; il ne pensa plus qu'à une seule chose, se faire aimer de la rose.

La rose remarqua à peine qu'il y avait près d'elle un oiseau, faible de corps, pauvre de plumage et privé de voix, car le rossignol n'avait pas dérogé à sa fière habitude de se taire le jour, au milieu du bruit confus des chanteurs vulgaires; et, le crépuscule tombé, elle ferma peu à peu son calice et s'endormit joyeuse et insouciante comme les autres soirs.

Mais quand la nuit eut étendu sur les choses visibles un impénétrable manteau de ténèbres, et que le sommeil eut étouffé dans son sein tous les bruits de la nature, le rossignol, roi du silence et de l'ombre, sentit que l'heure était venue, et commença de chanter.

D'abord il préluda par des sons vagues et capricieux, jetés comme au hasard de toutes les parties de sa voix merveilleuse, avec la négligence habile d'un musicien qui essaie à la fois son instrument et sa

force pour éveiller la curiosité et commander l'attention. Puis il se tut un instant comme pour se recueillir.

A ces accens inouïs le jardin s'éveilla. Les brins d'herbes qui s'étaient couchés pour dormir, relevèrent, pour écouter, leurs têtes effilées; les fleurs, entr'ouvrant leurs calices, laissèrent, pour cette fois, leurs pistils délicats s'exposer au frais de la nuit; les arbres secouèrent leurs grandes chevelures, et les oiseaux, reconnaissant en sursaut leur maître, tremblèrent d'admiration et d'envie.

La rose, éveillée comme les autres, regretta son tranquille sommeil, murmurant contre le maladroit qui l'avait interrompu, et, forcée de l'entendre, s'y prépara avec une nonchalante résignation.

Elle n'attendit pas long-temps.

La même voix s'éleva dans l'air, grave et plaintive, faisant vibrer lentement la mélancolie de ses notes les plus basses, et parcourant, sur quelques tons seulement, tous les degrés de la douleur, depuis le tremblement sourd du regret jusqu'au morne déchirement du désespoir, elle alla tomber sur un long soupir qui sembla le dernier adieu d'un mourant.

L'écho n'avait pas répété le dernier son, les auditeurs n'avaient pas encore soulevé l'émotion qui les oppressait, que déjà la voix s'était perdue, comme un éclair, dans les cieux. Au chant d'ineffable douleur avait succédé, sans intervalle ni transition, un chant de folle joie. Ce fut une mélodie bizarre, éparse et fougueuse, courant çà et là dans la plaine, comme une cavale échappée, bondissant de pointe en pointe, roulant d'abîme en abîme, montant, descendant, se perdant elle-même et se rejoignant sans cesse, impossible à fuir comme à rencontrer; — un feu roulant de notes pétillantes, — une éclatante orgie de cris désordonnés, de sifflemens sauvages et de rires insensés; — une gamme infinie, allant d'une extrémité à l'autre et se renouant comme un cercle; — un sublime chaos d'harmonieuses dissonances.

Puis tout à coup la voix s'apaisa, et, comme une mer irritée qui, le vent calmé, vient caresser d'un flot tranquille la plage qu'elle avait battue de ses vagues furieuses, entonna doucement un hymne d'amour et de bonheur. La fauvette y retrouva sa gazouillante canzonnette, la colombe son roucoulement voluptueux, le merle ses accens passionnés, et les oiseaux pleurèrent de s'entendre tous surpasser en même temps. Tout ce que la prière a d'éloquence, tout ce que l'extase a de ravissemens, tout ce qu'ont d'ivresse l'espérance et l'amour heureux de délices, le merveilleux chanteur l'avait fait passer en quelques

instans dans l'ame de ses auditeurs, qui, long-temps après qu'il eut fini, l'écoutaient encore avec un frémissement d'enthousiasme.

La rose avait entendu comme les autres; peu à peu elle avait relevé sa tête penchée, élargi ses pétales, ouvert ses pores, et savouré de tous ses sens la musique divine. Elle avait pleuré aux accens de cette désolation profonde; elle s'était laissée emporter au vol fantasque de cette éblouissante folie; elle s'était enivrée à cette coupe magique qui débordait de mélodie et d'amour.

Et quand, une heure après, le rossignol fit le tour du jardin pour voir qui dormait et qui veillait dans le silence, il ne trouva d'éveillée que la rose, qui tremblait sur sa tige, toute palpitante encore et à demi pâmée d'émotion.

Et, sans le connaître, la rose aima le rossignol.

Celui-ci, certain de n'être plus entendu que d'elle seule, se remit à chanter, de sa voix infatigable, un nouveau chant qui ne s'adressait qu'à elle, un chant plus beau que tous les autres, où il lui raconta sa vie, son amour, ses désirs et ses espérances.

Quand le jour parut, la rose chercha des yeux son vainqueur parmi tous les oiseaux qui voltigeaient autour d'elle, et ne le trouva pas. Déjà elle commençait à craindre qu'après l'avoir séduite, il ne se fût envolé loin d'elle, quand le rossignol, s'approchant doucement, lui demanda son nom. Au premier son de sa voix, la rose le reconnut et lui dit en frémissant :

— Mon nom est Gul.

— O Gul, je t'aime.

— Et le tien?

— Bulbul.

— Je t'aime, ô Bulbul!

Et les deux amans confondirent leurs ames dans un long baiser.

Ils furent tirés de leur extase par un grand bruit d'ailes, et virent un esprit qui planait au-dessus d'eux.

— Me connaissez-vous? dit l'esprit d'une voix sévère.

— Non, dit le rossignol.

— Moi, je vous connais, dit la rose; vous êtes le génie auquel est confiée la garde de ce jardin. C'est à vous qu'appartiennent ici tout droit et tout pouvoir, et votre volonté est la loi de nos existences.

— C'est bien. Et tu connais les coutumes du jardin?

— Toutes.

— Quand un oiseau et une fleur s'aiment et qu'ils veulent être l'un à l'autre, tu sais ce qu'ils doivent faire?

— Oui.

— Et toi, étranger?

— Moi, dit le rossignol, je sais que, dans mon pays, nous aimons comme il nous plaît et faisons comme il nous convient; notre vie est simple comme l'onde et libre comme l'air.

— Ici toute chose a sa règle et toute action sa loi. Quand deux êtres veulent être l'un à l'autre et savourer ensemble les douceurs de l'amour, il faut qu'ils jurent de rester éternellement unis et qu'ils se laissent accoupler par moi à une chaîne indestructible, quoique invisible. Veux-tu te soumettre à nos usages?

— Je ne veux pas renoncer à la liberté.

— Alors quitte à l'instant ces lieux et n'y reviens plus.

Le rossignol ouvrit lentement les ailes en jetant à la rose un regard de désespoir, et commença de s'élever dans les airs. La rose pâlit et laissa tomber sa tête mourante. Le rossignol s'arrêta en planant.

— Pars, dit le génie.

— Jamais, dit le rossignol en se précipitant vers la rose. Lève ta tête, ô Gul, et regarde ton amant qui revient à toi pour toujours. Je sens que la moitié de ma vie est en toi, ma bien-aimée, et loin de toi je ne respirerais plus qu'à moitié. Que m'importe maintenant la liberté? La liberté est bonne aux malheureux et aux inconstans; elle est inutile aux heureux et aux fidèles. Vivre avec toi toujours, c'est être éternellement heureux : et qui peut se plaindre de l'éternité du bonheur?

— O Bulbul, sois béni, dit la rose. Tu viens de me rappeler à l'existence : toi parti, je mourais.

— Ainsi, reprit l'implacable génie, vous jurez de rester éternellement unis?

— Nous le jurons, dit vivement la rose.

— Je le jure, répéta plus gravement le rossignol.

— Et vous consentez à porter ensemble la chaîne indestructible?

— Nous y consentons.

A peine eurent-ils achevé ces mots, qu'ils se sentirent accouplés à un lien invisible et insonore. Ils levèrent les yeux pour voir encore une fois le puissant génie dont la volonté s'accomplissait si vite. Il avait déjà disparu.

Cette journée et les suivantes s'écoulèrent pour les deux amans avec une charmante rapidité. Tout leur était bonheur.

Aux premières lueurs de l'aube, ils buvaient ensemble les larmes que la rosée jalouse avait laissé tomber dans le sein de la fleur bien-

aimée; ils se balançaient ensemble au souffle de la brise qui venait interrompre leur voluptueux sommeil de la nuit pour les convier aux actives jouissances du jour; ils saluaient ensemble le soleil levant qui revenait chaque matin leur rappeler les délices de la veille et leur présager celles du lendemain. Durant le jour, ils regardaient les nuages passer à l'horizon, tantôt lentement, comme des navires qui cherchent leur route, tantôt avec une rapidité furieuse, comme des fantômes poursuivis par la colère divine, et leurs grandes ombres qui se promenaient sur les campagnes, y traçant mille formes fantastiques, chassant et fuyant tour à tour la lumière, diaprant la terre de leurs taches mobiles. Ils suivaient des yeux les troupes d'oiseaux voyageurs qui traversaient le ciel en poussant des cris sauvages, et le rossignol s'étonnait avec joie de ne plus sentir bouillonner en lui le désir des courses lointaines. C'étaient aussi les grands troupeaux, dont ils admiraient la marche cadencée dans les plaines ou le puissant repos; ou bien encore les vastes ondulations des forêts se courbant sous l'effort des vents. Parfois un simple brin d'herbe suffisait à leur contemplation. Cette vie si humble et si tranquille, cette douce verdure, cette grace de port, cette mollesse de mouvement les plongeaient ensemble dans une nonchalante et délicieuse rêverie qui se terminait toujours par un baiser. Vue au travers de leur amour, toute chose leur paraissait belle, tout être heureux. Quelquefois l'orage venait bien déranger leur facile existence; quelquefois le tonnerre les épouvantait de ses horribles mugissemens, et la pluie les pénétrait de ses froides ondées; mais ils n'en étaient que plus empressés à saluer le retour du beau temps, et plus amoureux peut-être, en voyant que chacun n'avait eu peur et n'avait souffert que pour l'autre.

Le rossignol ne chantait plus et remerciait presque le génie de la chaîne qu'il lui avait donnée.

Cependant le temps s'avançait, et peu à peu les amans s'accoutumèrent à leur bonheur. Leur union avait toujours son charme, mais elle n'avait plus sa nouveauté. A l'ivresse de la première possession, succéda bientôt un sentiment aussi doux, mais plus calme. La passion faisait insensiblement place à la tendresse, comme les rayons brûlans du soleil aux lueurs délicates de la lune. D'abord cette transition fut tout intérieure, et rien ne fut changé dans les rapports, ou du moins bien peu de chose. Le rossignol, qui était toujours resté près de sa Gul bien-aimée, se mit bien à voler un peu autour d'elle, mais sans s'éloigner seulement de la longueur d'un roseau. Pourtant, quand la rose qui dormait — chose étrange! — en plein jour, s'éveilla au bruit

des ailes, elle fut saisie d'une vague terreur en voyant son cher Bulbul si loin d'elle. Heureusement Bulbul, qui ne la quittait pas des yeux, remarquant qu'elle pâlissait, se hâta d'accourir et de la rassurer.

Plusieurs jours se passèrent ainsi. On se disait toujours les mêmes douceurs, on se faisait toujours les mêmes caresses, et le changement intérieur se déguisait à merveille sous la parfaite uniformité de l'extérieur. A la fin cependant, quelques symptômes vinrent accuser cette situation.

Un soir, la rose s'était endormie avant l'heure accoutumée. La lune jetait ses pâles clartés sur le jardin silencieux. L'air était tiède et immobile. Le rossignol, cédant peu à peu aux charmes d'une soirée magnifique, se prit à rêver aux nuits de son pays. Il se rappela l'azur profond de son ciel étincelant du feu d'innombrables étoiles, et le bruissement infini de la mer sur le sable retentissant du rivage. Et après les nuits les jours : il revit les vastes champs inondés de la lumière ardente du soleil, et les croupes blanches des montagnes se découpant sur les horizons bleus, et les grandes masses noires des forêts vierges dominant au loin les plaines jaunes de maïs. Et dans ces immensités, il retrouva, près d'un élégant palmier, sur les bords d'une fontaine murmurante, un petit bosquet de jasmins où se jouait une famille de rossignols, sa famille, hélas! Là était sa mère qui l'avait nourri, et qu'il ne verrait pas mourir, et ses frères qui grandissaient sans lui et n'apprenaient pas à l'aimer. Le pauvre Bulbul sentit le mal du pays lui venir, et, se rappelant, dans sa douleur, le sycomore qu'il avait abandonné dans ses transports d'amour, prit brusquement son vol vers lui et alla se poser sur une de ses branches. L'arbre transplanté accueillit son compatriote avec de doux frémissemens, et sembla l'inviter à lui parler de leur commune patrie. Le rossignol ne se fit pas prier, et, élevant tout à coup la voix dans le silence de la nuit, se mit à chanter les ennuis de l'exil et les tourmens de l'absence. Le jardin tout entier l'écouta avec la même admiration que la première fois. Seule, la rose, qui s'était éveillée à ces accens bien connus, ne les entendit que pour souffrir. Elle trouva bien, comme les autres, la voix du rossignol aussi mélodieuse qu'autrefois, et ses modulations aussi pures, mais elle comprit que le cœur de Bulbul n'était plus aussi plein. Puisqu'il avait besoin de chanter, c'était qu'aimer ne lui suffisait plus; puisqu'il regrettait les vastes horizons de sa patrie, c'était qu'il se sentait à l'étroit dans leur petit jardin. Et elle se prit à pleurer.

Le rossignol chanta long-temps. Long-temps pleura la rose.

Le lendemain matin, en s'éveillant, Bulbul trouva Gul pâle et fatiguée. Il n'en fit rien paraître, mais il se dit à lui-même : « Elle est moins belle aujourd'hui qu'elle n'était hier. » Et par une transition naturelle : « Et si demain elle allait être moins belle qu'aujourd'hui! Si elle allait se flétrir! »

Tout le jour ils furent tristes. L'un craignait d'arriver à moins aimer; l'autre se croyait déjà moins aimée.

Plusieurs jours et plusieurs nuits se passèrent de même, les choses s'aggravant cependant par leur continuité. — Un matin, le rossignol, après avoir considéré la rose qui était encore plus pâle et plus abattue que de coutume, s'avisa de regarder tour à tour les divers couples du jardin, unis, comme eux, par la chaine indestructible : il vit partout les fleurs étiolées et flétries avant l'âge, les oiseaux ennuyés, taciturnes et sombres. Au contraire, toutes les fleurs libres s'épanouissaient gaiement au soleil, resplendissantes de vie et de fraîcheur, et les libres oiseaux remplissaient à la fois le feuillage de leurs turbulens ébats et l'air de leurs joyeuses chansons.

— Chère Gul, dit-il à sa compagne, remarquez-vous la différence qui existe entre les couples unis du jardin et ses autres habitans?

— Quelle différence? demanda timidement la rose, qui ne la voyait que trop bien.

— Ne les trouvez-vous pas moins beaux? et ne vous semblent-ils pas moins heureux?

— Si, hélas! répondit la pauvre fleur qui ne savait pas mentir.

— Et savez-vous pourquoi?

— Sans doute parce qu'ils ne s'aiment pas.

— Ce n'est pas cela. C'est parce qu'ils ne sont pas libres.

La rose baissa tristement la tête sans répondre. Le rossignol avait dit trop vrai. C'était la liberté qui manquait aux autres couples pour être heureux; et à eux aussi, hélas! manquait la liberté.

Ce n'était pas que la rose regrettât la sienne. La liberté, pour elle, c'était l'insouciance. Élevée dans son petit jardin, elle n'avait rien vu au-delà de son horizon, et rien désiré au-delà de son enceinte. Tous ses jours s'étaient écoulés dans le calme et l'immobilité. Dormir la nuit, se chauffer le jour aux rayons du soleil, entendre la brise et voir le ciel, c'étaient là tous ses besoins. Elle passait sa vie à se sentir vivre, sans s'inquiéter d'autre chose, et, du jour où elle avait connu l'amour, son existence avait été complète.

Mais pour le rossignol, c'était bien différent. Accoutumé, dès l'en-

fance, au mouvement et à l'activité, il avait contracté une profonde et continuelle inquiétude. Le présent n'était pour lui que le chemin de l'avenir. Il semblait, en un mot, né pour le désir comme la rose pour la jouissance. Aussi aimait-il avant tout la liberté. La liberté pour lui, c'était la capricieuse volée au travers des plaines, et la course emportée sur l'aile des vents, c'était le doux repos sous une roche inconnue, c'étaient les folâtres ébats parmi les branches des arbres, c'était la poursuite des fuyantes harmonies, la surprise des parfums cachés, et l'éternelle recherche des choses nouvelles.

Dès qu'il eut prononcé et entendu ce mot de liberté, toute sa vie d'autrefois lui revint à la pensée; et, avec ce souvenir, arrivèrent mille regrets et mille désirs.

Il resta tout le jour silencieux et morne, à côté de la rose silencieuse et pleurante. Le soir, la fleur épuisée s'endormit, et l'oiseau, exalté par la contrainte, se mit à chanter, avec un sauvage enthousiasme, les délices de la liberté. Peu à peu il s'enivra de son chant, et s'irritant lui-même par la colère de ses accens, fit éclater son ame en harmonieux délires.

Dans un instant où il s'arrêtait pour reprendre haleine, il entendit tout à coup au milieu du profond silence de la nuit, une voix pareille à la sienne qui répétait joyeusement sa chanson, et semblait l'inviter à un fraternel voyage. Alors, oubliant tout, il s'élança à pleine aile vers son ami inconnu. Mais à peine s'était-il envolé, qu'une violente secousse le jeta sans mouvement à côté de la rose.

Celle-ci avait été réveillée en sursaut par le contrecoup de la chaîne qui la liait au rossignol, et elle entendit le cri déchirant qu'il poussa en tombant. Elle se pencha sur lui, pleine d'épouvante et de désespoir, et chercha à le ranimer par ses caresses et ses baisers. Quand elle le vit revenir à lui, elle oublia tout ce qu'elle avait souffert, et sentit son cœur se remplir d'une ineffable joie. En cet instant, il n'eût tenu qu'au rossignol de faire renaître d'un mot pour tous deux le bonheur passé. Je ne sais quelle misérable fatalité l'en empêcha.

Lorsqu'en revenant à lui il aperçut la rose penchée mollement sur lui et toute palpitante encore d'amour et de terreur, son premier mouvement fut la reconnaissance, et sa première pensée fut de la lui prouver par un baiser. Il se mit à la regarder tendrement; elle attendit avec une profonde anxiété. En ce moment, le rossignol libre qui avait répété tout à l'heure le chant de son frère captif, lui jeta de bien loin un adieu mélancolique. Le son en avait été si faible que l'écho même ne l'entendit pas. Mais Bulbul l'avait entendu. Il poussa

un soupir désolé, et se détourna lentement de la rose. Celle-ci perdit alors tout espoir et murmura péniblement ces mots :

— Vous avez voulu me quitter, Bulbul?

— Et vous, Gul, répondit le rossignol, vous m'avez retenu de force.

Quand cette parole eut été dite, c'en fut fait pour eux de l'amour et du bonheur. Tous deux blessés, l'un dans sa liberté, l'autre dans son plus légitime orgueil, trouvèrent également odieuse la chaîne qui les attachait l'un à l'autre. Leur douleur fut égale, mais la manifestation en fut différente. Le rossignol devint emporté, fantasque et amer. Il chantait parfois son ennui avec une ironie si colère et si âpre qu'il faisait pâlir sur leurs tiges toutes les jeunes fleurs du jardin. La rose, au contraire, resta calme et douce, et couva en silence sa désolation. En la voyant chaque jour pâlir et s'étioler, elle naguère si fraîche et si belle, les jeunes oiseaux frémissaient de douleur et n'osaient plus s'abandonner à l'amour.

— Qui donc sera heureux, se disaient-ils, si Gul n'est pas heureuse?

Et ils passaient ainsi tous leurs jours dans la tristesse, n'espérant rien et ne sachant que désirer.

Un jour, cependant, le rossignol sembla se ranimer. Ses yeux, qu'il tenait presque constamment fermés, se rouvrirent au jour et brillèrent de leur ancien éclat; ses ailes s'agitèrent bruyamment, et sa voix, qu'il semblait même avoir perdue, lui revint tout à coup. La nuit tombée, il se remit à chanter comme dans les premiers jours, et, comme alors, chose bizarre! il chanta l'amour.

La rose reconnut ces accens chéris et crut voir luire un dernier éclair de bonheur. Tant que le rossignol chanta, elle s'enivra des plus douces rêveries, et, quand il eut cessé, elle s'endormit, bercée par les plus heureux songes.

Hélas! son réveil fut aussi triste que son sommeil avait été joyeux. Elle vit bien le rossignol s'agiter comme la veille, en proie à la même exaltation, mais elle reconnut bien vite qu'elle n'en était pas la cause. Il tenait ses yeux sans cesse fixés sur une petite paquerette qui brillait au milieu d'une prairie voisine, et sans cesse il s'élançait vers elle de toute la longueur de sa chaîne invisible, en poussant des cris de désir et de rage. A cette vue, la pauvre Gul ne se posséda plus.

— Pourquoi, dit-elle au rossignol, regardez-vous toujours cette paquerette?

— Parce qu'elle me plaît, répondit-il.

— Et pourquoi peut-elle vous plaire? Par sa beauté? Mais ne suis-je pas cent fois plus belle? Par son parfum? Mais à peine exhale-t-elle une odeur agreste et timide, tandis que moi, d'un seul mouvement de mes pétales, j'embaume le jardin tout entier. Est-ce par sa jeunesse? Mais elle était née au printemps, et moi, je ne suis éclose qu'aux rayons de l'été. Dites, qu'a-t-elle pour vous plaire?

— Je ne sais, mais je l'aime.

— Vous l'aimez! Et moi?

— Vous; je vous hais.

Tous les ressentimens de la fierté outragée, tous les tourmens de la jalousie, toutes les angoisses du désespoir s'emparèrent à la fois du cœur de l'infortunée Gul. Elle sentit du premier coup qu'elle en mourrait, et cette pensée fut sa seule consolation. Mais, arrivée là, elle résolut de finir dignement, et s'adressant au rossignol :

— Je ne veux pas vous retenir de force, dit-elle. Je répudie votre amour, je vous rends votre serment. Partez, vous êtes libre.

Le rossignol hésita un instant, étonné de ce calme et de cette fermeté. Puis il reprit :

— Tout ne dépend pas de votre volonté. J'ai promis au génie.

— Appelez-le.

Averti par la voix puissante de l'oiseau, le génie arriva.

— Que me voulez-vous, leur demanda-t-il durement,

— Le rossignol et moi, répondit la rose, nous ne voulons plus vivre ensemble, et nous vous prions de rompre la chaîne invisible qui nous unit.

— Impossible, dit le génie.

— Pourquoi?

— Parce que...

— Mais nous ne nous aimons plus, dit la rose.

— Tant pis.

— Mais si vous nous forcez à rester ensemble, dit le rossignol, nous mourrons.

— Mourez, leur répondit-il en s'envolant.

La rose remplit trop bien la prédiction du rossignol. En peu de jours elle tomba dans un état de langueur désespéré; ses couleurs se ternirent tout-à-fait, ses feuilles la quittèrent une à une, et sa tête, d'heure en heure plus penchée vers la terre, sembla chercher une tombe. Elle ne proféra pas une plainte, ne versa pas une larme, et se mit à mourir aussi tranquillement qu'elle avait vécu.

Quant le moment suprême fut arrivé, le rossignol qui avait suivi

avec une douleur toujours croissante les progrès de son mal, se sentit saisi d'une horrible désolation.

— O Gul, s'écria-t-il en éclatant en sanglots, c'est moi qui t'ai tuée! toi, tu m'as donné le bonheur, et moi, je t'ai donné la mort. O misérable! misérable que je suis! pourquoi me suis-je rencontré avec toi? pourquoi suis-je venu troubler cette vie si douce et si pure? sans moi tu aurais vécu heureuse, ma rose chérie. Et pourtant je t'aimais! je n'ai jamais aimée que toi. Je ne sais quel horrible vertige m'a poussé à te torturer, mais je t'aimais. Reviens, oh! reviens à la vie, et tu verras si je t'aime. Reviens! pour être heureuse. Reviens! pour que moi je ne meure pas en proie aux remords et au désespoir.

— Merci, lui répondit-elle en relevant doucement sa tête pâlie, merci de tes doux chants; mais ils ne serviront qu'à adoucir ma dernière heure. Elle est venue, je le vois bien: n'aie pas de remords; ce n'est pas ta faute, si j'ai souffert; c'est celle de cette terre malheureuse: si tu n'avais pas été forcé de m'aimer, tu m'aurais toujours aimée, je le sens, mon Bulbul; ce n'est pas le cœur qui t'a manqué, c'est la liberté. N'aie pas de désespoir; nous nous reverrons dans un monde meilleur, où les ames ne seront pas enchaînées. Adieu. Je meurs en t'aimant.

Et se penchant avec un divin sourire sur le corps de son ami, elle expira.

En ce moment, le génie passa au-dessus avec un grand bruit d'ailes.

— Tu es libre, cria-t-il au rossignol.

— Merci, répondit celui-ci.

Il ne versa pas une larme, donna à la rose un baiser, s'éleva en droite ligne au-dessus d'elle, les ailes ouvertes, jusqu'à une très grande hauteur; puis, les fermant tout à coup, il se laissa tomber mort à côté de sa compagne.

Quand j'eus terminé la lecture de ce récit, un terrible pressentiment me saisit. Je courus, le cahier à la main, vers la chambre d'Ulric; en me voyant, il sourit amèrement, et me dit:

— La rose est morte, mon frère.

— Et le rossignol?

— Demain.

FÉLICIEN MALLEFILLE.

BULLETIN.

Les débats du conseil de guerre assemblé à Perpignan, pour prononcer sur les faits imputés au général de Brossard, ont fait naître, dans la presse, des discussions d'une gravité réelle. Le général Bugeaud a déclaré, dans ses dépositions et à propos des réclamations personnelles qui ont eu lieu à l'issue des débats, qu'il avait demandé, lors de la signature du traité de la Tafna, à Abd-el-Kader, comme présent d'usage, 100,000 boudjoux, c'est-à-dire 180,000 francs, qu'il destinait aux chemins vicinaux de son département. « Je fis part de cela à M. Molé, ajoute M. le général Bugeaud, et M. Molé me répondit sur ce point : « Le cas échéant, je serai votre avocat dans le conseil. » Dans ses explications du 30 août, le général Bugeaud a donné plus d'extension à ses paroles, en disant : « Dès qu'Abd-el-Kader eut consenti à me donner les 100,000 boudjoux, j'écrivis à M. Molé : J'ai demandé 100,000 francs pour les chemins vicinaux de mon arrondissement. Vous vous rappelez la conversation que j'ai eue avec vous avant de quitter Paris. Si vous êtes toujours dans les mêmes intentions, je voudrais que vous m'envoyassiez l'ordre d'en disposer. Je voudrais que vous fissiez insérer au *Moniteur* qu'Abd-el-Kader m'ayant donné 100,000 francs comme cadeau de chancellerie, ainsi que cela s'appelle, je les mettais à la disposition de mon préfet pour les chemins vicinaux de mon département. Quant aux 80,000 francs restant, je demandais la permission de les distribuer aux officiers et employés qui avaient rendu des services. » Les dépositions du général Bugeaud nous ont encore appris qu'il avait consenti à recevoir du nommé Puig Il-Mundo, sur une opération de commerce qui dépendait du succès de la paix, une somme de 12,000 francs, également destinée à son département, mais qu'il rendit de son propre mouvement, peu de temps après l'avoir reçue. Ces dépositions nous ont de plus fait connaître qu'un bénéfice qui devait résulter d'une livraison de fusils à Abd-el-Kader, bénéfice de 20,000 francs environ, avait été destiné, dans la pensée de M. Bugeaud, au général de Brossard, mais que ce bénéfice n'eut pas lieu par suite de la décision du ministre de la guerre, qui fit opérer cette livraison d'armes par les magasins de l'état. Tels sont les faits; nous n'en dissimulons ni la nature, ni le nombre, ni l'importance.

Il est évident pour tout le monde qu'en cette circonstance, le général Bugeaud, brave officier d'ailleurs, dont la probité n'est pas mise en doute, même par ses adversaires, a méconnu la nature de ses fonctions. Un journal fait très bien remarquer qu'on ne peut ici invoquer les usages et les priviléges de la guerre, car le général Bugeaud, stipulant les conditions du traité de la Tafna, n'était point un général dictant des lois aux vaincus, mais un négociateur ordinaire, agissant pour l'état. On a demandé en outre, avec raison, si c'était avec l'assentiment du ministère que le général avait reçu 12,000 francs (rendus aussitôt, il est vrai) sur une opération de commerce; si c'était par le conseil des ministres qu'il disposait de 20,000 francs, gain résultant d'une livraison de fusils. Puis, ce qui cesse d'être juste et raisonnable, on s'est mis à attaquer avec fureur le ministère en masse, et particulièrement le président du conseil, en l'accusant d'avoir approuvé et conseillé des marchés scandaleux; on a écrit et imprimé, avant toute explication ministérielle, que les hommes placés à la tête des affaires du pays couvrent de leurs noms les désordres des employés, et ébranlent tous les principes du gouvernement en autorisant des emplois de fonds, sans la participation des chambres.

La réponse ministérielle ne s'est pas fait attendre. « Le général, répond le ministère, le général a déclaré lui-même, en termes exprès, qu'à son départ pour l'Afrique il n'a demandé ni reçu, touchant l'affaire dont il s'agit, *aucune autorisation* de M. le comte Molé. Quand cette autorisation fut demandée plus tard, dans une lettre que le général écrivit d'Afrique, M. Molé, au nom du gouvernement, refusa de l'accorder, et l'affaire n'eut pas d'autres suites. »

Quant aux 20,000 francs, la réponse du ministère de la guerre n'est pas moins formelle. La voici : « Les journaux insistent sur une prétendue autorisation d'un bénéfice de 20,000 francs, qui aurait été donnée par M. le ministre de la guerre dans une cession de fusils à Abd-el-Kader. Nous pouvons déclarer de la manière la plus formelle que M. le ministre de la guerre n'a ni *autorisé* à aucune époque, ni *consenti*, en faveur de qui que ce soit, aucun bénéfice de cette nature. »

Enfin, pour les 12,000 francs résultant d'une affaire privée, et que le général Bugeaud s'est hâté de rendre au négociant qui les lui avait remis, il n'est personne de bonne foi qui voudra rendre le ministère comptable d'un acte dont le général Bugeaud réclame, avec toute sorte de raison, la responsabilité.

Ces explications démontrent assez que de tous ces faits, le seul qui ait été à la connaissance du ministère, c'est le présent que le général Bugeaud voulait consacrer aux chemins vicinaux de son département, si toutefois on peut donner le nom de fait à un projet qui n'a pas eu de résultat, par la désapprobation du gouvernement, ce qui n'empêchera pas les journaux de répéter que c'est avec l'assentiment d'un ministre que le général recevait 12,000 francs; que c'est par le conseil d'un autre ministre qu'il disposait d'un bénéfice de 20,000 francs, et que le président du conseil a

voulu faire autoriser par ses collègues l'acceptation des 100,000 boudjous. On se demandera ensuite chaque jour comment un tel ministère peut être supporté par la France, et l'on s'appitoiera sur le sort de nos institutions!

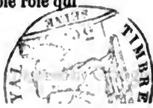
On sait maintenant que le général Bugeaud, étant venu trouver, avant son départ pour l'Afrique, le président du conseil, lui demanda si, dans le cas où la guerre serait terminée, il pourrait appliquer aux chemins de son arrondissement le présent de chancellerie qu'on est d'usage de donner, en Afrique, à l'occasion de la signature d'un traité. Le ministre lui répondit que, le cas échéant, il en parlerait au conseil. Il ne fut question ni de 100,000 boudjous, ni de 100,000 francs. Quelques jours après la signature du traité, le général écrivit au ministre pour lui demander l'autorisation d'accepter le présent d'Abd-el-Kader; mais il ne consentait à l'accepter qu'à la condition qu'on l'autoriserait, non par une simple adhésion ministérielle, mais par ordonnance royale, à remettre ce don au préfet de son département pour les chemins vicinaux. M. Molé se rendit avec la lettre du général au conseil, et sur l'avis du ministre des affaires étrangères, le conseil vota à l'unanimité le rejet de la demande du général. Voilà les faits qui ont valu à M. Molé les invectives des journaux de l'opposition. Que dire maintenant du *Journal Général*, qui ose affirmer, sans la moindre forme dubitative, que c'est avec l'approbation de M. Molé que le général Bugeaud a inséré dans le traité de la Tafna la clause à laquelle il a dû renoncer, parce que le conseil, et non M. Molé, avait refusé de l'approuver? Que dire des interpellations qu'il annonce pour la session prochaine, sur ce fait et sur celui du bénéfice de 20,000 francs, autorisé, selon cette feuille et d'autres, par le ministre de la guerre? Dieu merci! le comte Molé et le général Bernard sont au-dessus de toutes ces imputations de complaisances et de menées coupables, et une vie éclatante d'honneur et de loyauté leur donne le droit de dédaigner de telles insinuations; mais cela ne suffit pas. Ils ne doivent pas laisser à leurs adversaires le plaisir de les accuser de tolérer des actions illégales et de violer les principes constitutionnels, qu'ils défendent, au contraire, contre tous.

Le général Bugeaud est un brave officier et un député loyal; mais il apporte, dans notre régime constitutionnel qui l'a investi d'un mandat populaire, quelques traditions du temps de l'empire où il a commencé sa fortune militaire. Ces traditions, on l'a vu, sont de celles qui s'allient avec une incontestable probité; mais, ainsi que quelques officiers de ce temps, il confond peut-être quelquefois les époques, et ne se rend pas bien compte des limites que place le régime actuel devant la prérogative du roi comme chef de l'armée. C'est ainsi qu'on a vu le général Bugeaud proposer au général de Brossard de l'envoyer se faire juger devant le trône; c'est ainsi qu'il écrivait au président du conseil qu'il prenait sur lui seul toute la responsabilité du traité de la Tafna, comme si la responsabilité ministérielle pouvait se partager et se décharger sur d'autres. Les idées du général au sujet du présent d'Abd-el-Kader, n'avaient rien de contraire à la légalité. C'était un présent d'usage, que le général ne voulait accepter qu'avec l'autorisation du gouvernement; ce n'était pas

un impôt ni une contribution de guerre, et les ministres n'ont pas encouru le reproche de vénalité, que nous sachions, en recevant les chevaux et les burnous qu'Abd-el-Kader leur envoya après la signature du traité de la Tafna. Dans tous les cas, le moment de faire à un général une leçon de politique constitutionnelle, à propos d'une éventualité encore très vague, eût été très mal choisi, lorsqu'il partait pour combattre l'ennemi. Le traité signé, sans coup férir, le ministre fit mieux que parler, il repoussa formellement la demande du général; et ce fut lui qui ouvrit le premier, dans le conseil, l'avis qui y eût prévalu dans tous les cas, nous devons le dire. Où donc est la complaisance? Où donc est la tolérance, et l'inconstitutionnalité? Quant aux deux autres affaires qui sont encore le résultat des idées inexactes du général, en matière de principes constitutionnels, le ministère et le président du conseil, puisqu'on affecte de les séparer, ont déclaré formellement, nettement, qu'ils n'en ont pas eu connaissance. Que le gouvernement ne les ait pas autorisées, cela va sans dire, mais les organes de l'opposition peuvent être certains qu'il n'eût pas permis ces dérogations à la dignité du commandement, que le général Bugeaud s'est d'ailleurs reprochées lui-même avec beaucoup de noblesse.

Le général Bugeaud a rendu de grands services à son pays; il s'est dévoué sans réserve à la cause de l'ordre, il a exposé vingt fois sa vie pour maintenir la tranquillité publique et déjouer les complots des factieux; ses erreurs, parlons franchement comme lui, ses fautes, partent d'un sentiment généreux. Ces fautes n'ont eu aucune suite réelle, il en a lui-même provoqué la déclaration publique; on l'attaquera néanmoins avec acharnement. N'espère-t-on pas ainsi mettre le gouvernement en cause avec lui? Le *Journal Général*, qui se distingue de tous les autres par sa mauvaise foi, et dont l'acrimonie semble redoubler depuis le retour à Paris de M. Duvergier de Hauranne, assigne à ce sujet le ministère à la prochaine session. Le ministère n'a sans doute pas moins d'impatience que M. Duvergier de Hauranne, et si l'honorable rédacteur du *Journal Général* veut être conséquent, il viendra lui-même demander à la tribune des explications, qui n'ont cependant pas tardé, ce nous semble.

La bulle papale donnée à Rome, pour l'érection d'un évêché à Alger, produit le meilleur effet sur le clergé français. Le pontife ressent vivement l'importance et la grandeur de la proposition qui lui avait été faite au nom du roi des Français, et il seconde de tous ses vœux et de ses encouragemens apostoliques le rétablissement de l'antique église chrétienne en Alger. La bulle papale a été et devait être l'objet de nombreuses critiques. Aux uns, la bienveillance de la cour de Rome pour le gouvernement de juillet a paru un sacrilége; ce n'est pas là ce qu'attendaient les légitimistes du chef de l'église pour laquelle ils croyaient avoir tant fait en livrant toutes les affaires du pays à la congrégation; l'archevêque de Paris entend bien mieux, selon eux, ses devoirs religieux que le saint-père. Sa harangue au roi, à l'occasion du *Te Deum*, sa lettre pastorale aux curés et aux évêques, où il accordait le royaume céleste à l'héritier du royaume très terrestre de France, voilà le langage qui plaît aux partisans de la restauration; voilà le véritable rôle qui



appartient, à un représentant du catholicisme dans ce temps d'idées constitutionnelles. Ailleurs, la bulle du pape signale un esprit de suprématie humiliant pour la monarchie de juillet. Le pape prend sur lui d'assigner un revenu à l'évêque futur; l'institution de l'évêché d'Alger, par le saint-siége, est un empiétement sur les droits des chambres, qui devront, sans doute, refuser le traitement de l'évêque, uniquement pour prouver qu'elles sont plus maîtresses, en France, que Rome et plus obéies que le saint-père.

Il faut être bien décidément sceptique pour douter de cette vérité, à l'heure qu'il est. Au dire des organes de cette opinion, il faudrait qu'un gouvernement constitutionnel se mît tout-à-fait mal avec la cour de Rome pour avoir un certificat de civisme, et les sentimens exprimés par le pontife en faveur de la nouvelle dynastie, doivent éveiller toutes les défiances des amis de la liberté. Quant à la création d'un évêché en Afrique, cet acte n'est pas moins blâmé en lui-même. C'est une mission de propagande; on voudra convertir les mahométans; on s'aliénera plus que jamais les Arabes, et le premier effet du rôle apostolique du nouveau prélat, sera la retraite du maréchal Valée, qui met au nombre de ses premiers devoirs le respect dû à la religion du peuple conquis. La création d'un évêché en Afrique nous semblait, au contraire, un moyen de nous faire respecter des Arabes, qui nous reprochent de manquer d'un culte religieux, et la bulle du pape nous paraissait très propre à séparer du dernier débris du parti légitimiste les ames pieuses, qui ne s'y rattachent que parce qu'elles croyaient servir ainsi les intérêts de la religion. Cette bulle servira peut-être aussi à modérer l'esprit d'opposition de quelques éminens prélats et de M. l'archevêque de Paris entre autres. M. de Quélen pourra opposer désormais l'exemple de Rome aux exigences d'un parti devant lequel il montre souvent une faiblesse qui l'entraîne à des actes tout-à-fait contraires aux principes d'un pasteur chrétien.

Nous avons sous les yeux une lettre toute récente d'un des membres les plus influens de la diète helvétique. Cette lettre laisse malheureusement peu de doute sur l'irritation qui règne en Suisse, à l'égard de la France. On doit surtout en faire honneur aux journaux français. L'un d'eux ne disait-il pas hier, en parlant de l'ajournement de la diète : « *Nous espérons bien* que les exigences du 7 août ne gagneront rien à ce délai. » Il y a encore loin, il est vrai, de ce vœu à celui des royalistes qui s'écriaient pendant les cent-jours : Nous espérons bien que les alliés reviendront à Paris! L'esprit est le même toutefois, et la Suisse peut se vanter d'avoir, à cette heure, de bons alliés à Paris. Il n'en serait pas ainsi si elle accédait aux demandes de la France, et si elle vivait désormais en bonne harmonie avec nous.

La discussion de la diète, au sujet de la demande de la France, ne s'ouvrira maintenant qu'au 1er octobre. Peut-être quelques bons conseils prévaudront-ils d'ici à cette époque, mais nous en doutons. Nous cherchons vainement dans la dépêche de M. Molé à M. de Montébello, et communiquée à M. l'avoyer Kopp, les termes de hauteur et de menace qu'on y a trouvés. La dignité du

langage et la modération s'y unissent à une fermeté qu'on ne saurait s'étonner de voir dans la lettre d'un ministre du gouvernement français. Cette lettre, écrite de la main de M. Molé, ainsi que toutes celles qui ont rapport aux affaires de la Suisse, relate en peu de mots tous les faits, et démontre, dans les meilleurs termes, la justice de notre réclamation. Le ministre ne pouvait garder le silence sur les discours violens qui ont été prononcés dans la diète, mais il s'attache seulement à prouver que Louis Bonaparte ne peut être bourgeois suisse et vouloir régner sur la France. A-t-il rempli la condition exigée par l'article 25 du canton de Thurgovie? A-t-il renoncé à la France, son ancienne patrie? S'il l'a fait, comment expliquer toute sa conduite et ses actes les plus récens: la brochure Laity, la mission qu'il avait donnée à Laity et la lettre de son écriture trouvée chez Laity. « Ne serait-ce pas se jouer de toute vérité, ajoute M. Molé, que se dire tour à tour, selon l'occurrence, Suisse ou Français : Français pour attenter au repos et au bonheur de la France, Suisse pour conserver l'asile où, après avoir échoué dans de coupables tentatives, on ourdit de nouvelles intrigues et on prépare de nouveaux coups? » La modération parle-t-elle un autre langage, et ne faut-il pas désespérer de voir la raison pénétrer dans la diète helvétique, en la voyant se révolter contre des paroles aussi mesurées? Il est vrai que M. Molé termine sa lettre en disant que la France, forte de la justice de sa demande, usera de tous les moyens dont elle dispose pour obtenir de la Suisse la satisfaction à laquelle elle a droit; mais cette conclusion n'a-t-elle pas été motivée ultérieurement par les votes émis dans la diète, vote dont le plus favorable est celui qui, admettant le droit de la France à demander l'expulsion de Louis Bonaparte, renvoie le gouvernement par-devant les tribunaux du canton de Thurgovie!

Le président de la diète a annoncé, dans la dernière séance, que la lettre de M. Molé, communiquée aux envoyés de toutes les puissances, avait été approuvée par eux. De tels suffrages valent bien ceux de la diète, et la guerre dont nous menace la Suisse, car c'est la Suisse qui la première a recours à ces extrémités, la guerre avec la Suisse ne sera pas du moins une guerre européenne.

L'état de Neuchâtel, où la Prusse a quelque influence, comme on sait, est resté le seul dans le vrai, en déclarant qu'à son avis M. Louis Bonaparte est citoyen français. Le défaut d'accession à l'article 25 de la charte de Thurgovie, accession sans laquelle on ne perd pas sa nationalité antérieure, est un fait sans réplique. La demande de la France a pris date; une acceptation ultérieure ne remplirait pas cette lacune. Les actes reprochés à M. Louis Bonaparte, par le gouvernement français, ont eu lieu lorsqu'il n'était que citoyen honoraire de Thurgovie. Toute déclaration de sa part serait tardive aujourd'hui; il ne peut être jugé que sur la qualité qu'il avait quand la note de M. de Montebello fut présentée au vorort, et la France est dans toute la plénitude de son droit en demandant l'expulsion de M. Louis Bonaparte,

quels que soient les droits civiques qu'on lui ait accordés depuis. Le gouvernement helvétique fera encore de mûres réflexions, nous en sommes convaincus, avant de dénier définitivement ce droit à la France.

Quelques journaux ont annoncé qu'on s'occupe à pourvoir au remplacement de M. Lucien Arnault, préfet de la Meurthe. Nous pouvons affirmer qu'il n'en a pas été question; cette nouvelle se rattache sans doute à quelque tentative de l'opposition en faveur du candidat qu'elle porte dans la réélection qui se prépare dans ce département.

Par suite de mutations, M. Euryale de Girardin succède à M. Barbet, receveur-général à Montpellier. M. Euryale de Girardin était déjà receveur-général à Périgueux. Le *Journal Général de France* accuse le président du conseil d'avoir travaillé activement à cette nomination, et signale ce fait comme un acte de faveur répréhensible. Le nom du titulaire paraît, selon le *Journal Général*, avoir décidé sa nomination. En fait de faveurs accordées à des personnes du nom cité par le *Journal Général*, nous voudrions savoir si c'est M. Molé ou M. Guizot qui a disposé de 200,000 francs pour l'entreprise du *Panthéon littéraire*, à la demande de son directeur? Nous serions charmés de voir le *Journal Général* répondre d'une manière aussi catégorique que l'a fait le ministère au sujet des 100,000 boudjous du général Bugeaud.

Théatre-Français. — *Le Jeune Ménage*, comédie en cinq actes, par M. Empis. — Après *les Adieux au Pouvoir*, *le Ménestrel* et autres petits chefs-d'œuvre de la même famille, nous espérions que le Théâtre-Français servirait au public quelque mets littéraire d'un goût plus relevé; la comédie de M. Empis n'a pas rempli notre attente. — M. Émile d'Étanges a épousé Mlle Marie de Volmar. Émile est jeune, Marie est jeune, tous deux vivent retirés au fond de la province, dans le château de M. de Volmar. M. de Volmar peut être un père très agréable, mais tous les gendres conviendront avec nous que c'est bien le plus féroce beau-père qui se puisse rencontrer ici-bas. Ce beau-père, qui descend en ligne directe d'un certain beau-père que nous avons déjà vu dans *Louise de Lignerolles*, est un diable de beau-père qui a pris en grippe tous les gendres en général et le sien en particulier. Ne parlez pas des gendres à cet enragé beau-père! Tous les gendres ne sont que des ravisseurs et des lâches. La grande douleur de M. de Volmar, c'est de n'avoir pu marier sa fille à un homme qui ne fût pas son gendre. C'est une fantaisie comme une autre. Cependant, comme il arrive assez ordinairement dans le monde qu'on est gendre avant d'être beau-père, nous ne serions pas fâchés de trouver un peu plus d'indulgence dans le cœur de M. de Volmar. il oublie trop facilement, ce nous semble, que, s'il n'a pas été gendre, il aurait pu l'être, et que d'ailleurs, si les beaux-pères ont des gendres, les gendres ont des beaux-pères. Au reste, le gendre de M. de Volmar n'a pas des fantaisies moins étranges. Sa femme est belle; il s'ennuie un beau jour de la sécurité de son bonheur. Émile est une ame ardente qui ne saurait s'acclimater dans l'air épais de la province : il lui faut les agitations, les émotions de la vie parisienne. Il veut conduire sa femme à Paris, lui ouvrir le monde, l'entourer d'hommages et d'adorations; il veut qu'on la lui envie, qu'on la lui dispute : il est las de triompher dans l'ombre, sans ennemis et sans rivaux.

Ce mari descend en ligne directe d'un certain mari que nous avons vu déjà dans *Louise de Lignerolles*. Quoi qu'il en soit, Marie cède aux instances d'Émile, aux sollicitations d'une amie; vainement le beau-père gronde et s'effraie. Voilà notre jeune ménage envolé!

Nous sommes à Paris. Quelques mois à peine se sont écoulés depuis le départ du château de Vernon, et déjà un changement complet s'est opéré dans les goûts et dans les manières de Mme d'Étanges. Elle n'était qu'ennuyeuse à Vernon; à Paris elle est insupportable: encore quelques mois de séjour, la malheureuse fera des romans et écrira dans la *Gazette des Femmes*. Sa vie n'est d'ailleurs qu'une longue fête; c'est la vie oisive et élégante, telle que M. Empis la comprend et sait la décrire. Marie ne s'est encore entachée que de beaux arts et de littérature; mais un jeune peintre rôde autour de la belle imprudente. Qui la protégera contre lui et contre elle-même? Emile est absorbé tout entier par sa passion pour Ernestine, une vieille femme dont le mari voyage, je crois, en Espagne. Il faut nécessairement que le fruit défendu soit bien doux, pour qu'Émile se soit avisé de mordre à celui-là, qui n'a plus que l'écorce; et quelle écorce? Nous comprenons fort bien que M. de Lignerolles, un poète, un volcan, se détache insensiblement d'une femme qui n'a d'autre poésie que sa tendresse, pour s'éprendre d'une cantatrice jeune, belle, ardente, exaltée comme lui; là du moins, la passion s'explique et au besoin se justifie. Mais, dans la pièce de M. Empis, expliquez-moi, je vous prie, l'amour de cet homme pour une matrone qui n'a ni charmes, ni grace, ni beauté, ni esprit? Nous savons bien qu'elle a pour lui un attrait qui les efface tous: elle n'est pas sa femme; mais nous pensons que l'adultère qui n'a pas d'autre excuse à donner ferait sagement de rester dans les coulisses et de ne point se montrer au théâtre.

Cependant Albert, le jeune peintre, qui est assez ami d'Émile pour songer sérieusement à lui voler sa femme, met tout en œuvre pour arriver à ce but. Négligée par Émile, Marie prête déjà une oreille quelque peu complaisante aux conseils de la passion; bientôt elle apprend l'infidélité de son époux, et, dans l'égarement de son désespoir, l'infortunée va se trouver peut-être sans force et sans vertu. Elle veut fuir, aller chercher un refuge auprès de son père; mais Albert veut fuir avec elle. Que faire? que devenir? C'est sur ces entrefaites qu'apparaît le féroce beau-père. Vous imaginez bien que sa haine contre les gendres n'a fait que croître et embellir. Après avoir croisé l'épée avec Albert et reçu à la main une légère blessure, il se trouve face à face avec Émile, et le vieux tigre lui laisse croire que sa femme a pris la fuite avec son séducteur. L'amour d'Emile se réveille; il pleure, il adjure, il supplie; mais le vieil ogre est inexorable. Marie paraît à son tour, et le malheureux époux implore vainement le pardon de l'épouse outragée, lorsqu'enfin, ébranlé par tant de douleur et tant de repentir, M. de Volmar chancelle. Quand les tigres s'émeuvent, les colombes peuvent bien s'attendrir: Marie tend la main au coupable. On s'embrasse, tout est pardonné, et le jeune ménage retourne au château de Vernon, qu'il n'aurait pas dû quitter. Cette pièce, dans laquelle la critique la moins malveillante ne saurait trouver ni style, ni vérité, ni élévation, a été jouée sur la scène de la Comédie-Française, devant un public indifférent et ennuyé.

F. BONNAIRE.

TOPOGRAPHIE

DE LA BOURSE.

La Bourse est un palais que se partagent trois puissances, l'agiotage, le commerce et la magistrature consulaire; mais elles ont été fort inégalement favorisées dans la répartition qu'on leur a faite de cette splendide demeure, et il ne semble pas que le partage ait eu lieu en raison des mérites de chacune d'elles. On a pris, pour les classer, le contrepied de ce qui aurait été, si la morale seule décidait de la hiérarchie en ce monde, et si les plus dignes étaient toujours les mieux logés. Le tribunal consulaire, avec tous les services qui en dépendent, a été relégué dans les étages supérieurs, dans les combles et les mansardes de l'édifice, combles et mansardes d'un palais, à vrai dire, que la justice d'institution royale serait fière d'habiter, et qui perdent seulement par la comparaison du voisinage. Quant à l'agiotage, ce souverain de l'époque, dont la dynastie anonyme est la seule pour qui l'hérédité et la perpétuité n'aient pas été de vains mots, on a vu, en 1823, les autorités municipales de Paris aller le prendre par la main dans le hangar de planches vermoulues de la rue Feydeau, où s'étaient négociées les plus grandes spéculations de notre temps, et l'introduire solennellement dans son nouvel asile imité du Parthénon. Depuis lors les portes du temple s'ouvrent pour lui, chaque jour, à une heure après midi; il s'y précipite, il en emplit

la vaste nef, les bas-côtés revêtus de marbre; il assiége de ses flots agités avec un murmure inexprimable tous les abords du parquet, sanctuaire réservé à soixante élus, qui ne sont pourtant pas de la tribu de Lévi. Hélas! la tribu de Lévi et toutes les autres tribus d'Israël confondues sont généralement vouées à un courtage occulte, au courtage *marron*, dans les *ténèbres extérieures* de la coulisse.

A trois heures et demie, les spéculateurs sur la rente, sur les actions industrielles et sur toutes les autres valeurs de crédit, sont avertis d'interrompre leurs marchés, ou d'aller au moins dresser leur tente ailleurs. Il faut qu'ils cèdent la place au commerce plus positif et plus réel, qui s'exerce sur les produits du travail, à ce qu'on appelle, en un mot, *le commerce des marchandises*, le commerce proprement dit. Celui-ci n'entre à la Bourse, dont il a payé la construction en grande partie par sa contribution additionnelle aux patentes, qu'après que l'agiotage en est sorti. Il y vient respirer une atmosphère échauffée par la foule des joueurs qui l'ont précédé, avaler la poussière qu'ont soulevée autour d'eux MM. les agens de change avec leur clientelle, et se faire mettre ensuite à la porte par les gardiens, après que l'horloge a sonné cinq heures. C'est le commerce qui ferme la marche, et c'est derrière lui qu'on ferme les grilles, dès qu'on l'a poussé dehors par les épaules.

Nous ne prétendons pas nous insurger ici contre l'ordre établi, et, en observateur indifférent, nous prendrons les faits comme ils se trouvent. Peu soucieux de rectifier le classement des trois principaux locataires de la Bourse, d'après leur utilité sociale, nous suivrons la routine, mesurant le degré d'attention qui leur est dû d'après la place qu'ils tiennent et le bruit qu'ils font. Du tribunal consulaire, pas un mot pour aujourd'hui; peut-être y reviendrons-nous une autre fois. Mais la grande affaire pour le public qu'on introduit à la Bourse, c'est d'y chercher le point de vue grotesque de toutes choses, et il n'y a guère que notre spirituel collaborateur Jules Janin pour trouver à rire et à faire rire, dans sa verve inépuisable, aux dépens des honnêtes agréés qui ont osé lui contester le génie dramatique. Du commerce et de ses modestes conciliabules dans le palais qu'on veut bien lui abandonner, entre quatre et cinq heures, nous dirons ce qu'il est indispensable d'en savoir; mais il faudra d'abord que nous en ayons fini avec l'agiotage. Nous l'avouons, l'agiotage a toutes nos préférences, et il les mérite; il donne au public, six jours par semaine, un spectacle toujours le même, toujours nouveau pour quiconque est initié aux mystères, et gratuit, au moins pour ceux qui se contentent

du spectacle et n'y veulent pas prendre un rôle. C'est bien ainsi que nous l'entendons, et c'est le conseil qu'il faut donner à tout le monde; car, dans cette immense représentation, qui a mille dénouemens par heure, on paie, et quelquefois très chèrement, la fantaisie d'être un acteur du dernier rang. Une douzaine de chefs d'emploi ramassent tout ce que les petits jouent et perdent à contresens. Or, n'est pas chef d'emploi qui veut; la première condition pour cela, c'est d'avoir un ou deux millions, et, pour entrer en jeu, ni le bon sens naturel, ni l'esprit, ni les plus profonds calculs, ni les révélations ministérielles, même en des temps de crise, ne valent cette garantie de succès, un ou deux millions!

Venez donc et regardez, vous qui n'avez pas deux millions; mais qu'il vous suffise de regarder comme nous et avec nous. Voici un itinéraire, voici une topographie. Si vous voulez pénétrer plus avant dans l'initiation que nous vous offrons à dessein bien incomplète, il vous faudra lire et méditer le livre *des Fonds publics français et étrangers*, par Jacques Bresson, ou mieux encore, le *Manuel de la Bourse,* par Lamst, qui est à sa dixième édition. Mais, ce pas une fois franchi, nous vous avertissons avec douleur que vous ne vous arrêterez pas facilement en si beau chemin. On s'aperçoit bien vite, à moins d'avoir déjà une longue et sévère familiarité avec les études théoriques en finances, que la lecture de ces petits ouvrages élémentaires ne suffit pas; le commun des lecteurs, en admettant qu'il comprenne toujours ce qu'il lit en ce genre, ne garde pas dans sa mémoire une idée juste et fidèle de ces mots du grimoire : *Opérations à découvert, reports, arbitrages, marchés fermes, marchés libres, primes, liquidation, réponse des primes, prime contre prime;* il oublie même ce que c'est que les *primes pour recevoir,* s'il n'a éclairé et fortifié sa théorie par un peu de pratique. Mais la transition de l'une à l'autre est glissante et périlleuse. Que de gens, après avoir, dans leurs premières visites à la Bourse, risqué un jeu modeste, par simple curiosité, pour étudier de plus près ce monde singulier et son ingénieux mécanisme, se sont trouvés entraînés dans le torrent et ont tout quitté, emplois, dignités, études chéries, rêves d'ambition, pour la fortune, qui les délaisse à son tour! Malheur au néophyte qui gagne sur son premier coup de dé!

Ce n'est donc pas le mécanisme du jeu des fonds publics qu'on trouvera expliqué ici; nous n'avons pour cela ni l'espace, ni le loisir, ni la volonté. Nous n'essaierons de reproduire que la physionomie extérieure des habitans de la Bourse.

Si la Bourse n'existait pas, nous ne dirons pas que l'agiotage l'inventerait; il ferait mieux, il s'en passerait. Tous les jours il en fournit la preuve par ses libres spéculations en plein air ou au café, avant que la Bourse ne lui soit ouverte et après qu'elle a cessé de l'être. Partout où deux *coulissiers* peuvent se rencontrer face à face et échanger quelques paroles sacramentelles, que le public ébahi prendrait volontiers pour des symboles maçonniques; partout où il y a assez de place pour que deux personnes puissent se parler à l'oreille, il est facile, d'autres diraient il est naturel, qu'une combinaison de jeu se forme, presque aussi prompte et aussi insaisissable que la pensée.

Cela nous donne, observons-le en passant, la juste mesure de l'esprit pratique qui inspire, de temps à autre, ces formidables propositions sous lesquelles on rêve d'écraser les *marchés à terme*. Il faut croire que ceux auxquels il vient de ces idées impraticables ne se sont jamais fait cette objection bien simple : « Les marchés à terme sont des paris; il n'y a pas de matière qui s'y prête plus naturellement que la rente et les autres valeurs de crédit, soumises par la force des choses, et indépendamment de toute influence de jeu, à des hausses et à des baisses continuelles. Le seul moyen d'étouffer dans leur germe les transactions de cette nature, ce serait d'empêcher les parieurs d'être de bonne foi; mais cela dépend d'eux uniquement, et les lois n'y peuvent rien. » — Il faut croire surtout que les hommes honorables, mais peu éclairés, qui ont tant présumé de la puissance des lois contre de tels abus, ne se sont jamais promenés, pendant les trois ou quatre heures qui suivent l'heure du dîner, devant le perron de Tortoni; ils auraient vu avec quelle facilité se négocient 30,000 francs de rente, *fin du mois*, ou *fin prochain*, à la lueur équivoque de la lanterne des journaux du soir, entre une vingtaine de spéculateurs ou de courtiers marrons qu'on croirait seulement préoccupés des affaires de Belgique ou de Suisse, au milieu d'un nuage de fumée de tabac. Il suffit d'avoir pénétré ce qui se passe dans ces conciliabules, et l'on ne demandera plus à la loi ce qu'elle ne peut donner, la répression du jeu; on se contentera de savoir qu'il y a un lieu, et c'est le parquet de la Bourse, où le jeu est du moins régularisé et environné de nombreuses garanties. Une loi coërcitive, en supposant qu'elle fût efficace à un certain degré, n'aurait jamais d'action que sur les opérations du parquet, c'est-à-dire qu'elle paralyserait celles-là précisément qui méritent le mieux d'être tolérées. Les soixante agens de change, auxquels les affaires au comptant ne peuvent suffire pour payer les intérêts des soixante millions enfouis

dans leurs charges, seraient réduits bien souvent à enjamber la balustrade qui les sépare de la région indépendante où le jeu bravera toujours les lois les plus sévères; alors tout ne serait plus, à la Bourse et au dehors, qu'une immense coulisse.

Au moins, dans l'état actuel des choses, on peut reconnaître où commence la coulisse et où elle finit; on sait à quoi s'en tenir et de quel côté l'on doit se diriger, chacun selon son penchant, ses ressources financières, ou son esprit plus ou moins aventureux.

La coulisse change de place plusieurs fois en un jour; cette mobilité ne nuit point à ses opérations, car elle spécule volontiers en marchant; elle est comme ces troupes légères qui agissent sur les ailes d'une armée, et ne ralentissent pas leur feu, à travers toutes les évolutions rapides qu'elles exécutent. Le premier poste où s'établit la coulisse, en commençant sa journée, c'est le café, c'est l'enceinte treillagée, c'est surtout le trottoir bitumé de Tortoni. Cette petite bourse de Tortoni, comme on l'appelle, n'étant point soumise à une discipline invariable, n'a pas non plus d'heure fixe pour se réunir. Dans les jours d'agitation politique et d'évènemens imprévus, on voit arriver à ce rendez-vous, dès dix heures du matin, quelques-uns des coryphées du courtage marron; ils ont hâte de remplir des *ordres* déjà obtenus, ou bien ils viennent chercher ceux qui ne peuvent leur manquer. Autour de ces hommes vraiment chargés de plus d'affaires qu'ils n'en peuvent conclure, il se forme bien vite des groupes de coulissiers de seconde et de troisième classe; tout le monde accourt, tout le monde veut paraître occupé dans ces momens de crise; les plus humbles se disent bonjour à l'oreille, comme s'ils avaient à se communiquer une négociation mystérieusement recommandée. Si le charlatanisme était exilé du reste du monde, il devrait se retrouver sur cet étroit parallélogramme d'*asphalte-Seyssel* qui s'étend de la rue Taitbout à la rue Laffitte.

En de pareils jours, les agens de change eux-mêmes affluent, quoiqu'ils n'aient pas là de courtage à gagner, et qu'ils se résignent tous à attendre l'ouverture de la grande Bourse, pour agir au nom de leurs cliens. Mais ils veulent avec raison étudier le mouvement, dès son origine, le suivre dans ses vicissitudes et arriver de concert avec lui jusqu'au parquet, pour n'en être pas surpris. Quand ce ne serait de leur part que simple curiosité, leur empressement est aisé à concevoir; rien ne peut leur être indifférent, de ce qui touche au jeu des fonds publics. Combien doit être plus vif l'empressement de ceux qui s'y intéressent pour leur compte personnel! Ces jours-là,

Tortoni, si renommé pour ses déjeûners et la rapidité de son service, compte bien plus de convives qu'à l'ordinaire; les tables sont envahies par les agens de change, mais non pas généralement par les coulissiers, qui ne déjeûnent guère, les uns parce qu'ils n'ont pas le temps, les autres par une excellente habitude de tempérance. Les salons du premier étage sont transformés ainsi, pour l'usage à peu près exclusif des agens patentés et de leurs associés, en un second parquet, où ils se maintiennent séparés du quartier-général des marrons, presque aussi religieusement qu'au parquet de la grande Bourse. Cependant il ne manque pas de gens qui descendent et remontent, apportant des nouvelles d'en bas. Et alors s'engage, pour l'édification de tous ces reclus causant gaiement et buvant frais, le colloque si bref et si connu des boursiers : — *Comment est-on là ? — Quatre-vingt, soixante-quinze* (le 3 pour 100, bien entendu, et le 3 pour 100 *fin du mois,* ne vous y trompez pas, car nous ne sommes pas encore à la bourse officielle, où s'établit le cours du comptant). Puis, la conversation continue, toujours avec le même intérêt. — *Et le cinq ? — Cent onze cinquante, offert ; trente, demandé.*

Avant d'aller plus loin, et c'est, du reste, toute la partie de l'entretien que j'ai à reproduire, le surplus étant trop confidentiel, je demande grace pour les chiffres qu'il m'a plu de poser au hasard.

Les conjonctures critiques, si fâcheuses pour l'état, si favorables au jeu, passent avec rapidité, et l'agiotage fait bien de les saisir au vol. Le plus souvent notre politique n'enfante pas en trois mois un seul évènement sérieux sur lequel la spéculation ait prise, si acérés que soient ses ongles. Or, le quiétisme est le plus mortel ennemi de la Bourse; il n'y a rien à faire pour elle sans les accidens d'une politique agitée. Privée de cet aliment, la tribu des joueurs, si active quand il faut agir, se garde bien d'être matinale hors de propos; c'est à peine si, en passant vers midi sur le boulevart de Coblentz, vous apercevez quelques rares coulissiers fidèles à leur poste et cherchant à glaner. Insensiblement le groupe s'accroît d'un petit nombre de nouveaux arrivans, parmi lesquels la corporation des agens de change titulaires est représentée tout au plus par une douzaine d'associés et de commis désœuvrés, qui viennent là, en attendant l'ouverture du parquet, fumer en famille les excellens cigares de contrebande, dont les élégans de la Bourse sont toujours amplement pourvus. Vers une heure, la coulisse de Tortoni se met en marche pour aller se fondre dans la grande Bourse, qui est au moment de commencer sa séance officielle. Alors le boulevart, les rues Saint-Marc, Richelieu, Fey-

deau, la rue Neuve-Vivienne, tous les abords du palais de la Bourse, se remplissent de figures qu'on croit avoir vues partout et dont on ne saurait dire les noms. Ces figures paraissent déjà un peu plus préoccupées, et toutes se dirigent vers le même point, vers le temple grec où, quelle que soit la torpeur des évènemens et du jeu, elles sont assurées d'employer, tant bien que mal, les deux heures les plus actives de toute leur journée.

Pendant ce temps, il se passe, sous la colonnade qui abrite la principale entrée de la Bourse, une scène d'un caractère différent, et l'on y peut remarquer déjà une population tout-à-fait distincte de celle que nous venons de décrire. Ici arrêtons-nous une minute, et, avant de pénétrer dans l'intérieur du temple avec les castes diverses qui le visitent journellement, prenons le temps de nous orienter un peu en inspectant le dehors.

La Bourse oppose à peu près exactement aux quatre points cardinaux ses quatre faces régulières, enfermées dans une enceinte continue de colonnes majestueuses. Le côté du nord a pour vis-à-vis cette belle ligne de maisons neuves où l'on trouve le Lloyd français, la nouvelle banque de *l'Omnium*, toutes les assurances sur la vie, contre l'incendie, contre les risques maritimes, et, à l'extrémité, l'hôtel de MM. les commissaires-priseurs. Il faut savoir gré à ceux-ci de leur modestie, qui veut bien se contenter d'un hôtel, et qui n'a pas craint de l'installer dans le voisinage écrasant de la Bourse. Il est vrai que MM. les commissaires-priseurs sont là dans une admirable situation pour recueillir les victimes qui tombent sur le champ de bataille voisin et pour vendre le dernier coffre-fort vide, le dernier débris de vaisselle plate et l'avant-dernier matelas que le joueur ruiné voudrait en vain sauver du naufrage : en sortant de Charybde, ne doit-on pas rencontrer Scylla?

Au midi, la Bourse regarde cette section de la rue des Filles-Saint-Thomas qui est limitée par les rues Vivienne et Notre-Dame-des-Victoires. C'est dans cette partie de l'édifice qu'on a ménagé aux courtiers de commerce et d'assurance le cabinet qu'ils viennent occuper entre trois et cinq heures; cabinet modeste, dont les humbles proportions paraîtraient bien suffisantes, si l'on n'avait non loin de là, pour terme de comparaison, le grandiose salon où les agens de change vont reposer, de temps à autre, leurs voix et leurs jambes fatiguées de provoquer le courtage ou de l'attendre au parquet.

La Bourse, à l'est, est cotoyée par cette partie de la rue Notre-Dame-des-Victoires, qui s'élargit chaque jour aux dépens des maisons,

et va néanmoins encore se rétrécir et se contourner devant l'hôtel des commissaires-priseurs pour atteindre de là péniblement la rue Montmartre. C'est dans ce côté de la Bourse qu'on a ouvert aux agens de change le lieu de repos dont nous parlions tout à l'heure. On a tourné ce salon à l'est; ce n'est pas que les membres du parquet, comme on pourrait le supposer, soient de ceux qui n'adorent que le soleil levant; il y a confusion de toutes les croyances et de tous les cultes à la Bourse, et l'on y connaît des races de joueurs opiniâtres, les *baissiers*, qui n'ont jamais encensé que le soleil couchant. Or, les agens de change, tenus de s'assouplir à toutes les influences diverses qui bourdonnent autour d'eux, n'en subissent aucune exclusivement. Le courtage est athée, on peut le dire de lui plus justement que de la loi. Le cabinet des agens de change a donc été placé à l'est, tout simplement parce que, de ce côté, on jouit d'une aimable fraîcheur en été et d'une agréable et moyenne température en hiver.

L'entrée principale de la Bourse est à l'ouest; elle regarde le théâtre de l'Opéra-Comique et les riches bagatelles de Susse. A cette entrée se pressent, avant une heure, des spéculateurs qui jamais n'ont gravi les degrés de Tortoni, et qui, des quartiers les plus excentriques de la capitale, arrivent directement à la grande Bourse sans avoir passé par la station intermédiaire du boulevart de Coblentz. Ce sont des gens qui composent une caste à part dans la nation des joueurs, une famille de boursiers toute particulière; on les nomme les *spéculateurs au comptant*. Vous êtes surpris de voir ces deux mots accouplés, et il vous semble qu'ils jurent de se trouver ensemble. Point du tout: le jeu sait prendre tant de formes. Et, en vérité, celle qu'affectionnent les *spéculateurs au comptant* est la plus simple comme la plus prudente. Ils se mettent à la piste de trois ou quatre fonds de prédilection, parmi lesquels a figuré long-temps en première ligne l'emprunt des Cortès, puis la dette active, *unum et idem;* ils saisissent, autant qu'ils peuvent, et le plus souvent avec une sagacité dont on les croirait peu capables, le moment précis où le fonds étant au plus bas, ne peut plus avoir d'autre chance que la hausse, surtout si Espartero veut bien venir en aide à leur prévision par une démonstration militaire; ils achètent donc 10 piastres, 25 piastres de rente, et se risquent même au-delà, selon la vivacité de leurs espérances. Puis, aussitôt que la hausse leur a permis de réaliser quelques bénéfices, ils ne manquent pas de replacer leur capital, jusqu'à une nouvelle baisse, dans un de ces fonds qui ne varient jamais (telles sont les *obligations romaines,* aussi immuables que la papauté), et

s'en retournent, heureux, vendre par les rues, de vieux habits et de vieux galons, ou des parapluies. La spéculation n'est pour beaucoup d'entre eux qu'une industrie accessoire, un délassement laborieux au milieu de leur journée, si occupée d'ordinaire à mille petits métiers; enfin un moyen de faire produire à leurs économies de gros intérêts, par le procédé le plus efficace, s'il n'est le plus sûr, c'est-à-dire par l'accroissement du capital. Les actions industrielles ont été pour eux une mine féconde, quand elles n'ont pas été un abîme. Mais, en général, ils ont été assez réservés, et ce n'est pas sur eux que sont tombées les grandes pertes, lors de la débâcle universelle. Ils achetaient deux *Dez-Maurel,* quatre *Savonnerie de l'Ourcq,* et après une hausse de 15 ou 20 francs par action, ils se tenaient pour contens et vendaient. A la Bourse comme dans toutes les autres positions de leur vie, ils ont atteint leur but s'ils ont gagné une bonne journée.

Ces gens-là arrivent les premiers au rendez-vous de chaque jour; cela doit être, cela est ainsi partout, c'est la populace de la Bourse. D'ailleurs, ils n'y peuvent occuper qu'une place, celle où l'on crie *le cours du comptant* pour la rente, et où les variations du *comptant,* pour toutes les valeurs, sont signalées, constatées sur-le-champ avec le plus de fidélité et de précision. Or, les spéculateurs de ce genre sont nombreux, et il faut bien qu'ils se disputent le prix de la course s'ils ne veulent pas être relégués trop loin de la circonférence du parquet.

Suivons-les dans l'enceinte de la Bourse, à une heure, quand les portes s'ouvrent à leur impatience. Je veux profiter de ce que nous y sommes seuls avec eux et de ce que rien encore n'est commencé pour vous piloter à l'intérieur, comme tout à l'heure je l'ai fait au dehors, et vous marquer les zones distinctes où vont venir se classer les diverses populations.

Il faut franchir un premier vestibule, où l'on vous fera quitter votre canne, comme dans tous les premiers vestibules de tous les palais du monde, si vous ne savez faire l'éclopé, comme moi et plusieurs autres dont on admire universellement le naturel quand nous entrons en boitant dans ce temple de la Fortune. Suivez-moi d'un pas inégal, vous voilà dans une espèce de seconde antichambre, qui est déjà la Bourse même, et toutefois vous n'y verrez guère que des amateurs qui viennent là parcourir les journaux.

Inclinez un peu à gauche, passez sous les arcades qui dessinent leur courbe élégante au-dessus de votre tête, vous êtes en pleine

Bourse, et vous croyez entendre les premiers murmures de la marée montante. Avant de vous mêler à cette mer qui grossit peu à peu, observez quelques points autour de vous, ils doivent vous servir de signes de reconnaissance pour vous retrouver dans le pêle-mêle où vous allez vous confondre. Ce sont des noms de villes commerçantes, ou manufacturières, ou maritimes, qui brillent en lettres d'or dans un médaillon en pierre sculptée, au-dessus de chaque pilier formant l'intervalle des arcades.

En entrant par l'arcade du milieu (et il y en a cinq dans cette face occidentale de la grande salle de la Bourse), vous avez, derrière vous et au-dessus de votre tête, une des deux horloges qui mesurent à l'agiotage, chaque jour, son règne légal de deux heures; puis, à droite de l'horloge, les villes de Nantes et de Bordeaux, à gauche Rouen et le Hâvre.

Si de ce point vous vous dirigez vers le fond de la salle, en suivant la série de piliers et d'arcades placés entre la grande nef de la Bourse et le bas-côté de droite, vous comptez huit piliers successifs, que dominent ces huit villes : Lisbonne, Cadix, Barcelone, Gênes, Milan, Livourne, Trieste, Naples. Dans la région placée sous l'invocation de Lisbonne, de Cadix et de Barcelone, et limitée, dans l'autre sens, par les villes françaises que nous avons déjà nommées, on voit errer quelquefois des Espagnols au maintien grave, préoccupés visiblement des continuelles vicissitudes de la guerre civile beaucoup plus que des chances du jeu; ils affectionnent cette partie presque déserte de la Bourse, qu'on nomme en effet le *quartier espagnol*, et se promènent à une distance respectueuse du parquet, comme s'ils voulaient ensevelir dans l'obscurité la honte de leurs finances.

Le parquet touche au fond de la salle, et de là il s'étend jusqu'au milieu, à peu près vers la hauteur du pilier de Milan, dont nous venons de décrire la position. Il nous reste à dire quelle ville du bas-côté de gauche marque, avec la ville de Milan, le parallèle en quelque sorte où s'arrête la longitude la plus occidentale du parquet. C'est environ la cinquième ville, en partant toujours de l'entrée principale, c'est Hambourg. Voici l'ordre des villes qui donnent leurs noms aux huit piliers de gauche : en entrant, Londres d'abord, sous laquelle a élu domicile un banquier fort connu et non moins habile, qui a conquis l'honorable privilége, non pas d'être *le premier baron juif* (ce rôle était déjà pris), mais de faire admettre pour la première fois, par son élection exceptionnelle, le nom d'Israël dans le livre d'or d'une

législature française. Après Londres, viennent successivement Amsterdam, Bâle, Francfort, Hambourg déjà citée comme point essentiel de reconnaissance, Leipsick, Vienne, Pétersbourg.

Enfin, les quatre piliers du fond de la salle, qui séparent le parquet du cabinet des agens de change, sont sous les auspices de Lille et de Strasbourg, vers la gauche; de Lyon et de Marseille, vers la droite.

On comprend maintenant quelle est la situation du parquet. Ce qu'on nomme le parquet forme un assez grand espace enfermé par une balustrade circulaire. Au milieu est un autre cercle concentrique, élevé sur une estrade et qu'on appelle la corbeille. C'est autour de la corbeille que les agens se rangent côte à côte pour échanger entre eux leurs *offres* et leurs *demandes*. Il est généralement sous-entendu que tout marché que l'on propose dans cette conversation confuse du petit cercle, est une opération à terme, et il n'est pas nécessaire de commencer par une explication formelle à cet égard. On dit : *J'ai du cinq. Qui veut du cinq?* Ou bien : *Je prends quinze cent* (de rente 3 p. 100, bien entendu). Si l'on n'ajoute rien de plus, il est clair qu'on ne parle pas d'une transaction au comptant, mais *fin du mois*, ou *fin prochain*, *à prime* ou *ferme*, ce qu'on est tenu d'expliquer ensuite. Les spéculations à terme sont celles que l'on conclut hardiment, autour de la corbeille, avec publicité entière et à haute voix. A vrai dire, on ne met pas autre chose dans ce *corbillon;* c'est une convention du jeu de bourse. S'il s'agit, au contraire, d'une vente au comptant, les deux agens qui la traitent se retirent, le plus souvent, à quelques pas de la corbeille, et concluent leur marché à voix basse, j'ai presque dit mystérieusement, comme s'ils commettaient une mauvaise action. Tant il est vrai que les affaires de jeu sont le pain quotidien de la Bourse et que le *comptant* n'est qu'un accessoire.

Au parquet se rattachent, par le fait, quatre coulisses, que nous appellerons plutôt couloirs, de peur qu'on ne les confonde avec cette fameuse *coulisse*, le domaine du jeu par excellence. Ce sont quatre barrières doubles à claires voies, assez analogues à celles qu'on dresse aux abords d'un théâtre, un jour de première représentation. Les quatre couloirs se dirigeant vers les quatre lignes du parallélogramme de la Bourse, forment ensemble une croix dont la corbeille est le point-milieu : on dirait, en la regardant des galeries d'en haut, une croix latine qui marque le plan d'une église moderne. Chaque couloir sert d'avenue aux associés et commis d'agens de change et leur permet de s'approcher du parquet sans être gênés par la foule; ce-

pendant tous n'y trouvent pas place, et le plus grand nombre se répartit pêle-mêle avec le public sur les points intermédiaires de la balustrade du parquet entre deux avenues.

Le couloir qui fait face à l'entrée principale de la Bourse livre passage, plus qu'aucun autre, aux ordres du *comptant*. Aussi est-il encombré de ces petits spéculateurs dont nous avons parlé. Les uns, immobiles comme des statues, semblent avoir pour unique destination de prolonger l'avenue du parquet de ce côté, en formant une double haie, qui, dans certains jours solennels, atteint presque au vestibule de la salle. Le reste s'entasse à droite du même couloir, se colle aux barreaux du parquet, dans le voisinage du *poteau-affiche*, où l'administration de l'amortissement annonce quotidiennement la somme de ses rachats réguliers. Les derniers venus pressent les premiers; les rangs s'épaississent, se serrent, et tout cela forme une masse compacte où l'on ne cesse de jaser, de déraisonner sur la chose publique, où l'on se demande à chaque minute le cours du comptant, et où surtout l'azote domine.

Portons-nous vite d'un autre côté; il nous suffit de savoir en quel lieu va d'ordinaire s'abattre cet essaim de spéculateurs que nous avons vu s'agiter aux portes encore fermées. Voici que l'horloge a sonné une heure et demie et que la cloche a délié la langue aux titulaires du parquet, lesquels, avant le signal, ne peuvent pas établir un cours et ne voudraient pas conclure une affaire pour des cliens. A cette heure, que proclame la cloche, les vrais joueurs sont arrivés; ils effacent, ils font oublier les chétifs brocanteurs au comptant; ils pullulent dans tous les coins de la salle; leur domaine est partout. Cependant une zone leur est particulièrement affectée, où règne le jeu sans distraction et sans partage, où le nom du *comptant* n'est pas même connu; cette zone est la COULISSE. Il convient d'en définir les limites avec exactitude, pour prévenir l'inexpérience qui pourrait s'y égarer involontairement. Quiconque porte là ses pas est saisi de vertige, et n'en sort guère sans avoir vendu ou acheté à terme 1,500 francs de rente 3 pour 100; heureux encore s'il en est quitte pour cette légère punition disciplinaire!

La *coulisse* donc, sachez-le bien tous, commence entre le sixième et le septième pilier du bas-côté gauche, entre Leipsick et Vienne, à l'endroit où débouche celui des quatre couloirs du parquet, qui se dirige du même côté. Là vous n'êtes encore que sur les confins; vous pouvez rigoureusement passer pour un homme grave qui vient faire un placement de bon père de famille en payant un courtage légal aux

agens patentés. Mais si vous osez pénétrer au-delà, vous trouvez la *coulisse* dans toute sa nudité; elle est encadrée par l'équerre que forment ces quatre villes, Vienne, Pétersbourg, Lille et Strasbourg, et si une fois on vous voit dans ces parages, vous risquez fort d'être proclamé coulissier. Quel si grand malheur y aura-t-il là pour votre renommée de vertu et de bon goût? Aucun, si l'on était raisonnable. On peut compter, dans la *coulisse*, trois ou quatre hommes très distingués (le monde est si mêlé à la Bourse, comme dans toute maison de jeu!). Et quant aux gens honnêtes à qui vous pourriez confier toute votre fortune, ils y sont fort nombreux; car songez que la probité, qui est un bon calcul en tout lieu et en toute chose, est dans la *coulisse* une nécessité absolue pour celui qui veut positivement vivre de ce métier. Un *marron* n'y obtient pas beaucoup d'ordres à remplir, s'il n'a une excellente réputation; toute la confiance qu'on peut lui accorder est fondée sur sa parole, et même il faut qu'il réponde lui seul de la bonne foi des autres *marrons* avec lesquels il négocie. Il n'y a pas là, comme au parquet, des cautionnemens individuels, des charges valant près d'un million, et toute une puissante compagnie, responsable à un certain degré pour chacun de ses membres. Soyez sûr que si un coulissier gagne 100,000 francs de courtage par an, ou 200,000, comme M. X, M. * et M. ***, ce doit être un homme réputé vertueux entre tous les hommes d'argent, ou qui du moins a évalué parfaitement les bénéfices de la vertu. Permis à vous de penser, après cela, que la vertu a fait, cette fois encore, une bizarre élection de domicile, et qu'en la cherchant dans ces parages, on risque parfois de se tromper de porte. En effet, le danger qu'on court dans la *coulisse*, c'est d'être obligé d'y choisir avec un soin scrupuleux l'exécuteur des ordres que l'on veut donner; on ne mettrait pas la main sur le premier venu avec la certitude de se faire solder ses *différences* en liquidation si l'on gagne. Il ne manque pas de coulissiers qui ne présentent, pour garanties, ni un cautionnement, ni une charge transmissible, ni une corporation derrière eux, on sait cela d'avance, ni la sûreté de leur parole, et pourtant ils trouvent à jouer et à faire jouer sur cette première mise! Voilà pourquoi le parquet inspirera toujours plus de confiance, en général, que la *coulisse*. Deux agens de change en valent deux autres, à peu de chose près, pour la sécurité des transactions qui leur sont confiées, et l'on peut prendre parmi eux au hasard. C'est une des raisons, j'imagine, qui font que le parquet s'estime si supérieur à la *coulisse*, et la dédaigne sans trop de réserve.



Cependant, la *coulisse,* à en juger par la distribution matérielle des rangs et des places à la Bourse, est bien voisine du parquet, elle y touche, elle n'en est séparée que par une barrière à claire-voie, à travers laquelle s'échangent des communications faciles et amicales. La *coulisse* rend beaucoup de services au parquet; en voici un exemple entre mille. Des agens de change font des spéculations pour leur compte, cela s'est vu; ils achètent, je le suppose, des rentes *fin du mois,* en plein parquet, et se mettent à la hausse fièrement, même avec quelque fracas. En même temps, ils vendent dans la *coulisse* trois fois plus de rentes qu'ils n'en achètent, mais avec mystère, par l'entremise du *marron* le plus discret. Arrive le jour de la liquidation pour cette opération en partie double qui vous semble peut-être embarrassante. Alors, comme la *coulisse* n'a point de cours officiel, point de cote reconnue, et qu'elle est tenue de liquider ses affaires d'après le cours moyen du parquet à la dernière bourse du mois, les agens de change, qui étaient ostensiblement à la hausse, renoncent tout d'un coup à leur idée, confessent humblement leur erreur, et par la vente au parquet de toutes les rentes qu'ils y avaient achetées, produisent un cours moyen en baisse, favorable à leurs secrètes combinaisons dont un seul coulissier avait reçu la confidence. Ils perdent ici au grand jour, ils gagnent là-bas dans les ténèbres; mais ce sont des ténèbres visibles alors pour tout le monde, et l'on est sûr que les joueurs ont tout prévu pour établir, à leur avantage, la balance de ces profits et pertes.

Il y a des ressources inépuisables dans la *coulisse.* N'a-t-on pas dit que les banquiers, soumissionnaires d'un des grands chemins de fer récemment concédés, avaient voulu s'appuyer sur elle pour écouler leurs actions avec primes? Voici comment l'opération se serait consommée, si la publicité n'y avait mis obstacle. Déjà les promesses d'actions de cette compagnie se négociaient dans la *coulisse* à 65 fr. de prime environ, pour un capital nominal de 500 fr. Dans cet état de choses, la compagnie annonce qu'elle recevra, à bureau ouvert, des souscriptions auxquelles elle fera droit, moyennant une prime de 50 fr. seulement. Cependant celle de 65 fr. se maintenait dans la *coulisse*, malgré cette annonce d'une apparente générosité. On se demanda quels étaient les niais qui consentaient à payer 65 fr. ce qui leur était offert pour 50 fr. Mais les niais étaient, à ce qu'il paraît, ceux qui *passaient au bureau,* trop dociles à cette invitation ordinaire : « *Allons, messieurs, faites-vous servir!* » On a cru découvrir, non sans quelque apparence de raison, que la compagnie rachetait

elle-même le peu de promesses d'actions qui s'offraient, dans la *coulisse,* à 65 fr., et qu'elle soutenait ainsi le cours de sa marchandise, pour rendre plus acceptable sa prime régulière et publique de 50 fr. Admettons, ce qui est exagéré, que la compagnie eût été dans la nécessité de racheter à ce taux plus élevé *toutes* les actions proposées aux souscripteurs bénévoles : cela réduisait à 35 fr. le bénéfice des banquiers chargés de recueillir le fonds social, bénéfice plus que satisfaisant, puisqu'il devait se multiplier par quatre-vingt mille actions. Cette manœuvre, vraie ou fausse, a été signalée comme possible tout au moins; or, on sait, à la Bourse, que tout ce qui est possible devient probable. Ne demandez plus, après ce nouvel exemple, à quoi est bonne la publicité.

Ce serait nous écarter de notre but que d'énumérer tous les usages auxquels on peut faire servir la *coulisse;* ce ne serait plus de la topographie.

Dans cette section de la balustrade du parquet, comprise entre le couloir de gauche, limite de la *coulisse,* et le couloir du *comptant*, on rencontre une classe de spéculateurs raisonnables, paisibles; ils ont devant eux un certain nombre d'associés d'agens de change, pleins de sens et d'expérience, quelques-uns d'un esprit très fin, qui ne leur épargnent pas les conseils désintéressés et de bonne foi. Vers cette région, l'on joue dans l'occasion, l'on achète au comptant, mais on doit vraisemblablement employer le ministère des agens de change plus volontiers que celui du *marronage,* dont on est trop éloigné; car, à la Bourse, une simple claire-voie, quand ce n'est pas celle du parquet, est une frontière qui crée deux mondes presque étrangers l'un à l'autre, plus sûrement que s'ils étaient séparés par une chaîne de montagnes ou par la mer Atlantique. La sage population dont nous nous occupons en ce moment, participe, dans sa conduite, de ses deux voisinages de gauche et de droite : du jeu de la *coulisse,* avec plus de réserve et de convenance; des opérations du *comptant*, avec plus de largeur et en se proposant un plus long avenir pour une réalisation plus avantageuse de leurs affaires. Telles sont ses mœurs et ses habitudes, autant qu'on en peut juger par sa physionomie. Nous convenons qu'il est difficile, en toute chose, de former des catégories précises et que les exceptions viennent bien vite rompre l'uniformité des divisions trop systématiques; mais, en tenant compte des caractères généraux plus que des variétés, c'est là, nous le croyons, que se trouve le *juste-milieu* de la Bourse, *juste-milieu* purement financier, il faut l'entendre ainsi.

Maintenant, s'il vous plaît, tournons adroitement la position du *comptant*, dont nous avons tout dit, et nous voilà au couloir de droite, qui débouche entre le sixième et le septième pilier, entre Livourne et Trieste. Là c'est encore quelque chose comme le *juste-milieu*, mais plus confus, et un peu altéré dans son type par la proximité des sectateurs du *comptant*, qui tendent à déverser leur trop plein sur la droite. Ce n'est pas à dire, pour cela, qu'il se fasse, par le couloir de ce côté, plus d'opérations au comptant, ou moins de jeu que dans la région du véritable *juste-milieu;* nous ne savons au vrai ce qui en est. Mais ce qui nous frappe, ce qui saute aux yeux, c'est l'inélégance des manières, la tenue négligée, l'air plus sauvage et presque provincial des habitans de ce canton, qui emplissent le couloir de droite et ses abords, entre Trieste et Livourne. On dirait des gens qui oublient de se faire raser, et prennent peu de soin de leur personne, parce qu'ils se savent logés dans un quartier écarté, nullement *fashionable*, où l'on ne regarde pas de très près à ces frivoles détails, la grande affaire des hommes du monde. Les commis et associés, dans le couloir de droite, passent des ordres, et voilà tout; ils se tiennent pour quittes envers eux-mêmes et le public. Ils subissent, au moins sous ce rapport extérieur, l'influence de leur trop proche voisin, le *comptant*, qui est bien ce qu'on peut voir de plus rustique. Le couloir de droite est donc, à la Bourse, ce que la rue Saint-Denis est à Paris; et, dans les jours de solitude, c'est le Marais, ou l'île Saint-Louis.

Il est à observer que, sauf de rares exceptions, la distinction des manières et du langage, les habitudes de vie élégante deviennent plus sensibles à mesure qu'on se rapproche de la région du jeu; elles sont en raison directe du carré des distances qui vous séparent du *comptant*. Cela s'explique par des causes bien naturelles. Pour jouer et échapper aux écueils du jeu, c'est-à-dire pour pouvoir avec assurance provoquer ou attendre le cours qu'on a en vue et qui toujours arrive, tôt ou tard, il faut se sentir appuyé par une arrière-garde de capitaux superflus; peut-être encore faut-il, pour entrer dans la spéculation hardiment, un peu de jeunesse, ou du moins quelque reste de vivacité juvénile. Tout cela se concilie merveilleusement avec l'élégance et la rend nécessaire. *Gaudet equis canibusque;* c'est le portrait du jeune homme dans Horace.

La réaction du jeu sur la tenue extérieure des habitués de la Bourse est si incontestable, que, même dans cette double rangée de spectateurs assis sur les banquettes des bas-côtés, il y a une différence

bien visible pour un observateur consciencieux. A droite, sous la lourde influence du *comptant*, dès que les assistans sont accroupis, ils dorment : ce qui ne les empêchera pas, en rentrant chez eux, de dire qu'ils sont allés à la Bourse pour savoir des nouvelles. A gauche, règne un peu plus d'animation, sans qu'il nous soit plus facile de dire quel motif sérieux peut retenir, chaque jour, pendant deux heures, les mêmes personnages adossés à cette froide muraille de marbre. En hiver, au moins, leur assiduité a sa raison suffisante, comme on dit en logique : ceux de droite viennent pour se chauffer et dormir, ceux de gauche pour se chauffer.

On a pu remarquer une lacune dans cette reconnaissance que nous venons de faire des divers cantons de la Bourse; il y en a un dont nous n'avons rien dit, c'est celui qui est au fond, sur la droite, en face de la *coulisse*, et que limite un équerre formé par les villes de Trieste et de Naples, de Marseille et de Lyon. On appelait, il y a quelques années, et on appelle peut-être encore, par habitude, cette espèce d'impasse *le coin des légitimistes*. En effet, cet incorrigible parti s'était rendu justice en choisissant un coin pour y bouder, un cul-de-sac pour s'y enfermer sans retour et s'agiter sur place. C'était comme un emblème de sa situation dans le pays. Toutefois, au temps des émeutes, quand une spéculation systématique à la baisse pouvait se défendre par des argumens plausibles, ce canton de la Bourse fit un peu de bruit et eut sans doute quelque fâcheuse influence sur le cours des effets publics. Mais, aujourd'hui, les légitimistes n'y viennent plus, ou s'ils y viennent en petit nombre, ils se taisent et n'agissent point : leur fidélité chevaleresque à une vieille croyance ne va pas jusqu'à se ruiner, pour l'amour de la branche aînée, en jouant à la baisse contre la révolution de juillet. Aussi, *le coin des légitimistes* a perdu son caractère distinctif; ce n'est plus qu'une agréable retraite, où quelques hommes d'esprit, de loisir et de fortune, ont trouvé qu'il était de bon goût de se réfugier. On peut y être seul, s'isoler des ennuyeux et des bavards, et l'on y respire un peu plus librement que dans le reste de la Bourse. D'ailleurs, on est là adossé au couloir du fond, où se promènent les associés et les commis des plus habiles spéculateurs du parquet; un tel voisinage, s'il est rarement utile, ne nuit jamais.

Vous êtes curieux de savoir où peuvent trouver place les grands banquiers, dans cette salle où les rangs vous semblent déjà si remplis. D'abord, il faut savoir que ces puissances ne daignent pas souvent

honorer la Bourse de leur présence; elles l'exploitent, mais ne s'y montrent guère. Cependant, quand les hauts barons de la finance veulent bien paraître un moment parmi leurs vassaux, ils vont se grouper, comme un essaim de frelons, aux piliers du bas-côté gauche, toujours dans la ligne qui tend directement vers le centre du jeu; ils se donnent rendez-vous sous Londres, Amsterdam, Bâle et Francfort, mais ne dépassent pas cette limite. Ils regardent de loin la *coulisse*, où des mains dévouées jettent pour eux les dés, trop souvent pipés, grace aux confidences qu'ils savent si bien arracher à la politique. Le prince des banquiers vient deux fois par an, tout au plus, montrer son visage à son peuple, qui s'en réjouit; il se pose alors, au milieu de la nef, pour y recevoir l'encens et les salutations qui lui sont dus comme au grand lévite de la synagogue.

J'aurais voulu vous faire jouir de tout ce spectacle du haut des galeries, et vous montrer la Bourse *à vol d'oiseau* (1). Mais il est temps que le coup de cloche de trois heures et demie renvoie ces vendeurs du temple, hélas! pour en appeler d'autres. Dès que ce signal est donné, tout le parquet fait silence avec un scrupule vraiment méritoire. La *coulisse* continue pendant quelque temps ses opérations; elle est au-dessus de toutes les lois; mais enfin elle consent d'elle-même à se disperser, avec l'assurance de se rencontrer le soir devant Tortoni, si les nécessités de la chose publique réclament son concours.

Le commerce de marchandises, qui vient ensuite, vous est déjà connu par ce que nous en avons dit; et, nous devons en faire l'aveu, il nous est difficile d'en dire beaucoup plus. Ces honnêtes commerçans font leurs affaires à voix basse, par petits groupes que rassemble le lien étroit de chaque industrie spéciale : ici le savon, là les huiles, un peu plus loin le sucre. Ils sont impénétrables; et ceux-là même qui jouent leur fortune, l'avenir de leurs paisibles et simples familles, dans des opérations à terme sur les 36 (prononcez *trois-six*, c'est le

(1) D'autant mieux que c'est le seul moyen de saisir à peu près ce que disent entre eux les agens de change au parquet, et d'entendre parfaitement ce que proclame le crieur du comptant. Hélas! nous avons vu déjà mourir un crieur dans la force de l'âge pour avoir trop crié de sa voix de tête la plus aiguë le cours du 5 et du 3 pour 100. Il suffisait seul à ses rudes fonctions de chaque jour. On lui a donné deux remplaçans, que vous apercevez en dedans de la balustrade du parquet, à l'ombre du *poteau-affiche* de l'amortissement. Ceux-ci proclament, mais avec modération, ce qu'on leur dit de proclamer; ils s'occupent surtout de transcrire continuellement les variations des cours de chaque valeur sur des cotes plus ou moins exactes, qu'ils transmettent à un grand nombre d'abonnés. Cette petite marchandise est pour eux la matière d'une assez abondante spéculation, toujours heureuse et toujours sûre.

nom marchand de l'alcool à 36 degrés); ceux-là, dis-je, combinent leur jeu en sournois, et se ruinent avec mystère. Seulement, le jour où l'un d'eux dépose son bilan, ou se pend dans sa cave, on entend dire pour la première fois de lui, dans le quartier des Lombards: — Il jouait sur les *trois-six*.

Au demeurant, la plupart de ces marchands que vous voyez à la Bourse ont traité leurs affaires, le matin, par l'entremise des courtiers et par eux-mêmes, et l'on ne saurait dire ce qu'ils viennent faire là, entre quatre et cinq heures. En y pensant beaucoup, on découvre que leur principal but est de gagner de l'appétit par une course lointaine, et de perdre, pendant quelques instans, la vue du comptoir et du ménage, ce qui est encore un gain tout net. Que voulez-vous? ces travailleurs assidus, ces castors sédentaires de l'industrie, n'ont pas, comme messieurs les agens de change, pour se distraire et s'isoler des soucis de la famille, la promenade au bois avant dîner, l'Opéra au sortir de table, le Jockey-Club et le reste. Ils sont réduits, pendant six laborieux jours de la semaine, à ne se reposer des affaires réelles que par le simulacre des affaires et par une conversation prolongée entre amis sous les galeries de la Bourse.

***

HISTOIRE

D'UN IN-DIX-HUIT

ET

D'UNE PIÈCE DE TRENTE SOUS.

La plus mince aventure galante m'a toujours intéressé ; mais j'aime par-dessus tout ces rencontres dans les rues, les chemins et les auberges, où le hasard prend la moitié de la peine, et ne réclame de vous que la présence d'esprit nécessaire pour le seconder dans les services qu'il veut bien vous rendre. Si la nature m'avait permis de me choisir une faculté, je lui aurais demandé le génie du fameux Casanova, qui marchait par le monde, le front haut, regardant son destin dans le blanc des yeux, et ne livrant à la mauvaise fortune que ce qu'il n'était pas humainement possible de lui enlever. Il y a bien peu d'hommes qui ne se disent pas quelquefois en se mettant au lit : « Je possèderais aujourd'hui ce que je désire si j'avais agi de telle façon, si j'avais fait telle réponse à laquelle je n'ai pas songé dans le moment opportun. » Heureux le sot qui ne connaît pas le mécontentement de soi-même ! Plus heureux celui qui n'a jamais éprouvé ce trouble insurmontable, cette oppression cruelle qui vous accablent au moment d'agir et laissent après eux le regret désespérant de l'occasion perdue !

L'histoire qu'on va lire me fut contée dans un divan public, un soir de la semaine dernière, entre deux tasses de thé. Le héros est un mien confrère en littérature qui vit assez solitairement. Je dirai son aventure comme je l'ai entendue, c'est-à-dire à la première personne,

à cause de l'aisance que le *moi* donne au récit. C'est donc mon jeune confrère qui va parler :

« Il était environ dix heures du matin lorsque j'entrai chez mon libraire, qui demeure sur le quai des Grands-Augustins. J'étais dans un de ces jours de désœuvrement et d'ennui où l'on ne se sent de cœur à rien, et dont on laisse au hasard le soin de faire ce qu'il voudra. Le libraire présidait dans une arrière-cour à l'emballage d'une production éclose de la veille, dont il expédiait des exemplaires en province. Le premier commis, en manche de chemise et coiffé d'un bonnet à la Louis XI, écrivait sur son registre, tandis que je feuilletais des in-octavo. Des brochures étalées sur le devant de la boutique offraient aux regards des passans leurs ornemens typographiques. Dans un moment où je me penchais au-dessus de la montre pour atteindre une de ces brochures, une jeune dame qui s'était arrêtée sur le trottoir, écarta son voile pour regarder les titres des ouvrages nouveaux, et son visage se trouva si près du mien, que j'eus le loisir d'en examiner tous les détails à travers les vitres. Ce visage n'était pas régulièrement beau, mais d'une rondeur parfaite. Les yeux étaient grands et recouverts d'une rangée de cils noirs si extraordinairement longs qu'ils semblaient vous menacer. Il y avait dans le front et le rapprochement des sourcils quelque chose de réfléchi d'un charme inexprimable, et qui formait un contraste singulier avec la bouche dont les coins, retroussés et entourés de fossettes, annonçaient que la dame n'était pas ennemie du rire. On reconnaissait aisément dans cette physionomie les signes bien marqués des deux instincts opposés de la femme, le désir et la résistance; mais on voyait aussi à la décence des poses, à la simplicité de la mise, que le dernier de ces instincts était devenu plus puissant que l'autre par les habitudes d'une vie honnête.

Avant que j'eusse achevé mes observations, la jeune dame entra dans le magasin et s'approcha du premier commis :

— Monsieur, lui dit-elle, quel est le prix de ce petit volume qui a pour titre : *Duprez, vie artistique et anecdotique de ce chanteur?*

— Nous le vendons trois francs cinquante centimes, madame.

— Je ne croyais pas que ce fût aussi cher.

— Nous ne pouvons pas le donner à moins, madame. Encore est-ce parce que nous en sommes éditeurs que nous n'en demandons pas davantage, car les marchands de nouveautés le vendent quatre francs.

— C'est beaucoup plus que je ne puis y mettre.

— Cependant, madame, la brochure est imprimée avec soin,

comme vous le voyez; elle est ornée d'un portrait lithographié; le papier en est fort convenable.

— Je ne dis pas le contraire, monsieur, mais je ne puis pas l'acheter.

La dame avait déjà fait un pas vers la sortie, lorsque je me plaçai devant elle :

— Madame, lui dis-je, n'y a-t-il pas d'indiscrétion à vous demander quelle somme vous aviez dessein de consacrer à cette emplette?

Elle m'adressa un regard où je lus la surprise que lui inspirait ma hardiesse et la crainte que je n'eusse l'intention de tourner son économie en ridicule. Cependant il paraît qu'elle revint de son appréhension, car elle me répondit :

— J'achèterais cette brochure si elle ne coûtait que trente ou quarante sous.

— Eh bien! madame, je puis vous la procurer pour ce prix-là.

— Comment cela, monsieur?

— J'en possède un exemplaire que j'ai lu et dont je n'ai plus besoin; je m'en déferai volontiers à moitié prix. Si le marché vous convient, il suffira que vous me laissiez votre adresse; je vous enverrai ce petit livre aujourd'hui, et vous remettrez trente sous au porteur.

Un sourire fin anima les lèvres de la jeune dame, et les fossettes de ses joues se marquèrent de façon à lui donner une expression qui ressemblait à de la malice; mais elle abaissa en même temps ses paupières armées de leurs cils menaçans, et je vis bien que, si le badinage ne lui déplaisait point, elle était aussi retenue par une extrême prudence.

— Monsieur, dit-elle après un instant d'hésitation, le marché me conviendrait si nous pouvions le terminer ici même et à présent; mais s'il faut vous dire mon nom et mon adresse pour une affaire de trente sous, cela n'en vaut pas la peine, et je préfère y renoncer.

— Le retard ne sera pas long, madame; je ne prendrai que le temps d'aller chez moi; vous aurez ce que vous désirez avant une heure.

— Ce n'est pas un retard que je crains, monsieur, mais une indiscrétion : vous m'apporteriez le volume vous-même, et voilà ce que je ne puis permettre.

— Il est vrai, madame, que j'éprouverai le désir de vous revoir sitôt que vous allez être partie. Je vous aurais certainement porté le livre moi-même. J'ai peine à deviner pourquoi vous vous opposez à une démarche toute simple. On est exposé tous les jours à faire de nouvelles connaissances, dans Paris, et je gagerais bien que parmi les gens que vous voyez il y en a qui ne valent pas mieux que moi.

— Ce n'est rien, monsieur, que de faire une connaissance nouvelle; mais ce qui importe, c'est qu'elle se fasse d'une manière convenable. Les femmes ont à rendre compte de leurs moindres actions.

Dans ce moment le libraire venait d'entrer et s'était placé près de moi.

— Monsieur, lui dis-je, vous êtes le chef d'un établissement considérable, avantageusement connu dans le commerce, et de plus, électeur juré et patenté; veuillez me servir de garant auprès de madame, et lui apprendre mes noms et qualités.

— C'est inutile, interrompit la dame d'un ton sec.

Elle se dirigeait déjà vers la porte.

— De grace, repris-je, encore un mot, madame. Puisqu'il faut renoncer au plaisir de faire votre connaissance, vous ne refuserez pas du moins de conclure notre marché ici-même et à présent, comme vous le disiez tout à l'heure. Voici le petit volume que vous désirez. Je l'ai dans ma poche.

En effet, je tirai la brochure de mon habit.

— Vous voyez, dis-je en reprenant le ton du badinage, qu'il n'y manque rien. Les pages en sont coupées; c'est pour cela que je consens à supporter un rabais aussi considérable. Il y a une tache d'encre sur la couverture; mais cela vaut bien encore trente sous. C'est le juste prix. Je le fais pour avoir votre pratique. Allons, madame, donnez-moi vos trente sous; ils me porteront bonheur.

Une fois que la dame reconnut qu'elle n'avait plus à redouter les conséquences de cette rencontre, elle se prêta de bonne grace à la plaisanterie. Elle ôta son gant pour tirer sa bourse de son sac, ce qui était pure coquetterie, car elle pouvait bien prendre son argent sans cela; aussi n'osa-t-elle pas se fâcher lorsque je baisai le bout de ses doigts en recevant les trente sous qu'elle me présentait :

— Bénie soit la main qui m'étrenne! dis-je, en mettant la pièce dans mon gilet. Cette amulette ne me quittera plus.

La dame serra le livre dans son sac et me fit un demi-salut. Je vis deux yeux noirs pleins de douceur, une taille mince qui se dessinait sur le jour de la porte, un pied furtif sur les marches, une ombre, et puis rien.

— Ceci prouve, dit le libraire, en posant un doigt sur ma manche, qu'un petit roman in-18, à bon marché, aurait des chances de s'écouler à un grand nombre d'exemplaires. Écrivez-moi cela, je vous en donnerai un bon prix. Nous le vendrons quarante sous, cinquante sous, trois francs....

— Au diable les in-18! m'écriai-je, en saisissant mon chapeau, vous me faites perdre un temps précieux.

Je m'élançai à la poursuite de la dame. Après avoir parcouru le quai des Grands-Augustins dans toute sa longueur, je revins sur mes pas, et je cherchai dans les rues adjacentes, sans pouvoir la rejoindre. Enfin, je rentrai chez moi de fort mauvaise humeur.

J'avais autrefois un excellent ami, maître de forges, d'un caractère posé, qui me disait un jour, en me montrant une jolie personne : « Voilà une dame à qui j'aurais quelque chance de plaire, et j'ai bien de la peine à me défendre de l'aimer; mais je n'ai pas le temps d'être amoureux dans ce moment, parce que mes capitaux sont engagés dans une affaire en liquidation, et que je suis obligé de surveiller mes intérêts. » Je me souviens que je répondis à cet ami : « Si j'étais à votre place, je parlerais de la manière inverse, et je dirais : J'ai des capitaux à surveiller qui réclameraient tous mes soins; mais je suis amoureux et forcé de négliger mes intérêts. » Cependant sitôt que l'image de la dame inconnue me revint à l'esprit, je me fis un raisonnement aussi sage que celui de mon ami le maître de forges, et je voulus établir le compte de mes sentimens avec la régularité d'une balance en partie double.

— Il ne faut pas, me disais-je, que je devienne amoureux d'une femme que je ne connais point, et que je ne reverrai peut-être jamais. Il ne faut pas que je prenne en aversion le silence de mon cabinet et mes occupations habituelles. Je sais bien que, si l'impression laissée par cette petite dame est profonde, il va me venir demain le désir de la revoir, car les blessures de l'amour sont comme celles que l'on reçoit dans une bataille, on n'en sent la gravité que le lendemain; mais j'ai des travaux à terminer, des visites à faire, un service à rendre, un autre à demander; je n'ai décidément pas le temps de penser à cette jeune dame. D'ailleurs, comment la retrouver dans cette vaste fourmilière de Paris? Un vieux recors y perdrait peut-être son latin; si j'en venais à bout, après deux mois d'une vie insupportable, sous quel prétexte me présenter chez elle? Allons! c'est une chose convenue; je l'efface entièrement de ma mémoire.

En raisonnant ainsi, je me préparais à sortir. C'était l'heure des spectacles et des promenades; je gagnai les boulevarts, et j'eus soin de regarder, par simple passe-temps, les femmes dont la tournure offrait quelque ressemblance avec celle de mon inconnue.

— Elle est bien plus jolie que cela, disais-je à chaque nouveau visage.

Et pourtant il passait de charmantes personnes devant l'escalier de Tortoni, où je m'étais arrêté.

Je crois que j'aurais fait un excellent juge d'instruction, car on ne m'a jamais écrit une lettre anonyme sans que j'en aie deviné l'auteur à force de conjecturer sur l'écriture, le papier, le timbre, ou le signe alphabétique du bureau de poste; ce fut donc par l'instinct naturel qui me fait rechercher la solution de tout ce qui est problème, que je m'amusai à étudier les circonstances de la rencontre du matin, pour en tirer les inductions les plus vraisemblables, et régler les démarches que j'aurais à faire si je voulais retrouver la dame inconnue. Puisqu'elle avait acheté la biographie de Duprez, elle avait sans doute une grande admiration pour le talent de ce chanteur. La musique était évidemment son goût dominant, l'Opéra son théâtre de prédilection. Elle n'avait pu consacrer que trente sous à l'emplette de la brochure, il était donc clair que sa modique fortune ne lui permettait pas d'avoir une loge à l'Académie royale de Musique; mais elle y venait souvent, et il était inutile de regarder aux premières loges. C'était aux secondes de côté que je pouvais la retrouver.

Au milieu de ces réflexions, je levai les yeux sur une affiche de spectacle, et je vis qu'on jouait ce soir-là *Guillaume Tell.* Quelques minutes seulement s'étaient écoulées, et j'étais assis à l'orchestre de l'Opéra, promenant ma lorgnette sur toutes les places d'un prix modéré. Après le second acte, ayant acquis la certitude que mon inconnue n'était pas dans la salle, je sortis, persuadé que la chaleur m'incommodait.

— Puisque j'ai commencé mes recherches, disais-je, il faut aller jusqu'au bout. C'est uniquement une affaire d'amour-propre. L'Opéra n'est pas le seul endroit où l'on fasse de la musique. L'entrée aux concerts publics ne coûte pas fort cher; la jeune dame doit en être une habituée.

On jouait précisément une symphonie de Beethoven dans un de ces concerts. J'y courus immédiatement. Je n'abandonnai pas la place sans avoir regardé toutes les femmes et maudit la mode affreuse des chapeaux, qui rend leurs têtes informes et leurs figures invisibles de profil.

Pour n'avoir pas réussi à la première tentative, je ne pouvais pas encore accuser le hasard de mauvaise volonté; mais je m'irritai contre lui en apprenant le lendemain que Duprez s'absentait pour un mois. Ce contre-temps me piqua au jeu. Au milieu des conjectures et des supputations revenait souvent le souvenir dangereux des charmes

de l'inconnue. Je voyais incessamment son regard doux et sa main blanche. Le désir et l'espérance s'animaient l'un l'autre. En essayant de me distraire, je parcourais un soir les *Mille et une Nuits;* je rêvais à ces génies complaisans que les conteurs orientaux mettent au service de leurs personnages, et qui transportent de jeunes princesses endormies au bout du monde avec la rapidité de la pensée. Que n'aurais-je pas donné pour tenir un instant la lampe d'Aladin! Hélas! si seulement la pièce de trente sous déposée dans mon gilet eût été un talisman! S'il eût donc suffi de la frotter, comme l'anneau merveilleux, pour voir apparaître la jeune dame avec son sourire malin, ses fossettes et ses longs cils noirs! Je ne lui aurais pas demandé les trésors du prodigue Aboul-Kasem, ni l'héritage du calife Haaroun; mais je l'aurais appelée souvent. Ces beaux rêves creux m'apprirent, à n'en pouvoir douter, que j'étais amoureux,

Cependant, après quinze jours perdus en recherches inutiles, je résolus de mettre un terme à ma folie.

— Le remède est simple et agréable, pensai-je; il se trouvera dans la compagnie des femmes. Laissons mon inconnue courir où son destin l'entraîne, et songeons à profiter des chances de bonheur que le hasard a mises à ma portée. Il faut endosser mon plus bel habit et chercher fortune dans le cercle de mes connaissances.

Je me souvins alors qu'avant la rencontre chez le libraire j'étais fort assidu auprès d'une dame riche et élégante. La comtesse de V. n'était pas de la première jeunesse: elle avouait de bonne grace trente ans, de peur qu'on ne lui en donnât davantage; mais elle savait admirablement tirer parti d'une beauté qui commençait à se déflorer. Elle était franchement et ouvertement coquette, impitoyable pour les rivales, redoutable aux innocens et médisante avec bonhomie. J'avais négligé entièrement mes devoirs d'homme du monde pendant mes quinze jours de folie; mais la comtesse avait trop de savoir-vivre pour m'en faire un reproche. Lorsque j'entrai dans son salon, il était encore de bonne heure, et je la trouvai seule. Elle déposa sur la table un livre qu'elle tenait à la main et m'épargna des excuses qui auraient pu m'embarrasser, en me disant:

— La campagne est fort belle; vous avez dû vous y amuser beaucoup?

— Je m'y plais infiniment toutes les fois que j'y vais, répondis-je afin de ne pas mentir.

Et il ne fut pas autrement question de mon absence. Malgré tant d'obligeance, j'éprouvais une contrainte qui ne m'était pas ordinaire;

j'avais en face de moi deux yeux sagaces qui m'intimidaient. La conversation fut languissante.

— Que lisiez-vous donc là? dis-je après une pose assez longue.

— Je parcourais une biographie de Duprez.

Le rouge me monta au visage tandis que je portais la main sur le petit volume; je tressaillis en voyant sur la couverture une tache d'encre. J'ouvris le livre précipitamment. Jugez de ma surprise lorsque je trouvai les maculatures que j'avais faites pour marquer certaines pages! Plus de doutes; c'était bien l'exemplaire de mon inconnue. Je tombais par miracle sur ses traces, après avoir renoncé à les trouver: il y avait assurément là dedans une prédestination. Je sentis que je devais adresser mes questions à la comtesse avec une prudence diplomatique; mais je ne doute pas que mon émotion ne m'ait trahi dès le premier mot.

— Qui vous a prêté ce livre? dis-je avec un violent battement de cœur.

La comtesse me regarda d'un air étonné.

— C'est une dame, répondit-elle.

— Quel est son nom?

— C'est une petite personne bien intéressante et qui n'est pas heureuse.

— Comment l'appelez-vous?

— Elle est veuve, et son mari n'avait pas de fortune, de sorte qu'elle en est réduite à utiliser ses talens pour vivre.

Il n'y avait pas moyen de savoir le nom; je me rejetai sur autre chose.

— Vous la voyez souvent? demandai-je.

— Très rarement au contraire. Elle est, comme vous, un peu sauvage et ne va guère dans le monde. Ses occupations d'ailleurs et sa position ne le permettent pas.

— Que fait-elle donc?

— Elle donne des leçons de chant. C'est une excellente musicienne.

— Vous savez que j'adore la musique. Je désirerais entendre cette dame.

— Elle ne chante jamais qu'avec ses élèves.

— Enfin je suis curieux de savoir si vous refuserez de me faire connaître cette dame et de me présenter à elle.

— Je vous le refuserai peut-être, si j'y vois pour elle un danger; mais dites-moi donc comment il se fait que vous reconnaissiez ce livre et que vous ne sachiez pas cependant le nom de celle qui me l'a prêté?

J'aurais été fort en peine d'inventer une explication qui eût la moindre vraisemblance; je préférai raconter ma rencontre comme elle avait eu lieu. Je m'efforçai seulement de cacher l'amour que mon inconnue m'avait inspiré, en donnant pour de la curiosité le désir que je témoignais de la revoir; mais sans doute la comtesse ne fut pas ma dupe, car elle interrompit mon récit pour s'écrier en riant :

— Il n'y a rien de tel que de montrer aux hommes l'intention de les fuir, pour s'en faire poursuivre à outrance. C'est la réserve de cette petite personne qui vous a mis dans l'état de fermentation où vous voilà. Croyez-moi; restez sur cette impression : ma protégée perdrait beaucoup dans votre esprit, si vous veniez à la connaître.

— Pourquoi donc, bon Dieu?

— Parce que vous l'avez évidemment habillée de mille perfections et que personne n'est sans défauts. Voulez-vous que je vous désabuse d'un mot?

— Ce serait difficile.

— Écoutez : je vous dirai seulement les vrais motifs de son refus obstiné de vous recevoir. La pauvre petite demeure dans une rue affreuse, au fond d'une cour où il y a des charrons, au faîte d'un escalier assez malpropre, au bout d'un corridor fort noir.

— Ah! que me font la maison et l'escalier!

— Son appartement est sombre, son mobilier chétif. Elle vous aurait offert un fauteuil vermoulu, et vous auriez fait une tache à votre genou, en lui déclarant votre amour sur un carreau peint à la détrempe.

— Plût au ciel que j'y eusse dans ce moment les deux genoux, et qu'elle m'écoutât favorablement!

— Elle ne sort de ce séjour enchanteur que pour donner ses leçons. Elle va cependant quelquefois à l'amphithéâtre de l'Opéra pour ses quarante sous.

— Il est clair, répondis-je avec impatience, qu'on ne mérite pas un regard lorsqu'on n'a pas comme vous sa loge aux Italiens.

La comtesse éclata de rire de ma colère.

— Allez, monsieur! me dit-elle ensuite sérieusement, je vois bien que vous aimez cette femme.

—Eh bien! oui, madame; je l'aime, je ne m'en cache plus; je l'aime, et ce ne sont pas vos tristes sarcasmes qui m'en empêcheront. Je ne vous demande pas de me servir; je saurai bien la retrouver malgré vous.

—A Dieu ne plaise que je me mêle de cette affaire! cette petite

créature est d'âge à se gouverner elle-même, et s'il lui plaît de faire une sottise, j'espère bien n'y être pour rien, je vous assure. Elle n'aura d'ailleurs plus besoin de ma protection, si j'en crois l'intérêt extrême que vous lui portez.

— Si j'étais assez heureux pour lui rendre quelque service, je le ferais du moins avec délicatesse, et je n'irais pas la railler sur son peu de fortune.

— Voilà de l'aigreur, monsieur! vous êtes fort amoureux. Afin de vous prouver que je n'ai pas l'intention de m'opposer à votre bonheur, je consens à compléter les renseignemens que je vous ai déjà donnés sur cette dame, et je vous garantis d'avance que vous n'aurez pas de peine à les utiliser. Vous saurez donc que votre belle est une cervelle exaltée, qu'une pensée met aisément à l'envers. Elle fait parade d'une grande sensibilité, d'un goût profond pour les arts, cela excuse bien des petits accidens; elle a déjà placé sur le compte de son amour pour la musique, de légers faux pas qu'on blâmerait plus sévèrement dans une femme ordinaire. Pour peu que vous sachiez souffler dans un haut-bois, ou frotter avec du crin une corde de Naples, vous trouverez immédiatement le chemin de ce tendre cœur. J'ai de fortes raisons de croire que dans ce moment elle est passablement occupée de Duprez. Elle ne parle que du rôle d'Arnold et du second acte de *la Muette*.

— Il est fâcheux, interrompis-je avec indignation, que ce langage soit en contradiction avec celui que vous teniez d'abord sur cette jeune dame.

— Vous ne voyez pas que je m'amuse à vous tourmenter? ne croyez rien de ces méchancetés : c'est au contraire une beauté farouche, que le sentiment de sa position rend inabordable.

— Décidément, madame, vous me martyrisez à plaisir.

— Il faut bien que je me donne ce divertissement pour me payer du service que je vais vous rendre. Venez ici demain, à trois heures; vous y verrez votre belle. Je vous présenterai, je vous fournirai les moyens de vous introduire chez elle; mais attendez-vous à des railleries impitoyables si vous échouez.

En quittant la comtesse, j'étais bouleversé par ses propos étranges et contradictoires sur mon inconnue. Quoiqu'elle m'eût assuré que ce n'étaient que des plaisanteries, l'amour est si prompt à prendre l'alarme, que j'avais peine à me persuader que toutes ces malices n'étaient qu'inventions. Dans le cas où il eût été vrai que la dame se laissait volontiers égarer par son enthousiasme pour les arts, j'étais

forcé de convenir que tous mes moyens de séduction se réduisaient à peu de chose, n'ayant soufflé de ma vie dans aucun instrument et n'ayant jamais chanté que pour rire. J'eus bientôt fait d'acquérir la certitude que je n'avais rien à espérer de la musique, en entonnant l'air : *O Mathilde! idole de mon ame!* de façon à prouver que le chant n'était pas ma vocation.

La nuit se passa en grande partie dans la préparation à l'entrevue du lendemain. Je me remplis la tête d'une foule de phrases qui ne pouvaient me servir à rien; la comtesse aurait ri de bon cœur si elle avait vu mon agitation. Le jour et l'heure arrivés, je me mis en chemin en appelant à moi toute ma présence d'esprit, et je sentis au moment où on m'annonça, que je n'étais pas trop déconcerté.

Mon inconnue était assise au près de la comtesse; c'était bien la dame du quai des Grands-Augustins. Elle se leva pour sortir dès que je parus.

— Restez un instant, lui dit la comtesse. Monsieur arrive encore à temps pour faire une connaissance qu'il aura le regret de ne pouvoir cultiver; nous avons parlé ensemble de vos talents, et je lui ai promis de le présenter à vous.

La comtesse déclina mon nom, et se tournant de mon côté pour cacher à la jeune dame un sourire ironique, elle ajouta :

— Je vous annonce avec douleur que madame va partir dans quelques heures pour les bains de Dieppe. De là, elle se rendra au près de sa famille qui habite au fond de la Bretagne; nous ne savons pas quand elle reviendra, c'est une véritable perte pour moi. Allons! ma chère, dit-elle à la dame; embrassons-nous encore, et promettez-moi de m'écrire avec exactitude.

Elles s'embrassèrent et se tinrent cent propos de femmes, pendant lesquels je faisais une pauvre contenance, et puis la voyageuse sortit sans me regarder.

— Ce n'est pas ma faute, me dit la comtesse, si le hasard se moque de vous. J'espérais m'amuser long-temps de cette affaire; mais il ne me reste plus qu'à voir une dernière scène dont vous me devez le spectacle.

— Quelle scène? demandai-je.

— Une belle scène de désespoir amoureux. Je ne veux pas la perdre. Vous ne sortirez pas d'ici que vous n'ayez au moins arraché quelques poignées de vos cheveux. Tenez, voici un vieux vase du Japon dont je suis ennuyée; je vous permets de le briser avec fureur, si cela peut vous soulager, mais épargnez mes tasses neuves.

—Nous verrons cela plus tard, dis-je en m'efforçant de cacher mon dépit. J'ai encore plus d'une ressource. Dieppe n'est pas au bout du monde, j'y veux aller; je partirai ce soir; peut-être dans la même voiture que la dame. Je m'attacherai à ses pas; je la suivrai partout, et je vous prouverai qu'il ne suffit pas d'un contre-temps pour rebuter un homme qui a de la volonté.

—Fort bien, monsieur; mais n'oubliez pas que j'attends de vous un récit complet de la fin de cette histoire. »

Ici le narrateur s'arrêta pour se verser une tasse de thé. Après cinq minutes de silence, voyant qu'il se mettait à parler des nouvelles du jour:

— Permettez, lui dis-je; moi aussi j'attends la fin de l'histoire. Vous ne pouvez me laisser au point le plus intéressant; si le reste est une confidence, il faut me la faire.

—Je voulais en demeurer là, répondit-il, parce que la suite ne me fait pas honneur: vous connaissez la paresse, cette passion terrible qui nous paie de tout ce qu'elle nous enlève? On n'exécute pas dans ce monde la moitié des choses qu'on projette. Je différai mon voyage de jour en jour; finalement je restai; je craignis le persiflage de la comtesse, et je ne suis plus retourné chez elle.

Il me semble pourtant avoir entendu dire que vous aviez quitté Paris le mois passé.

—Oui, pour une partie de chasse de plusieurs jours.

—Et la pièce de trente sous?

—J'en ai justement acheté hier une dizaine de cigarres. Il m'en reste encore deux; nous allons les fumer ensemble.

J'étais persuadé que le conteur m'avait caché le dénouement de son aventure. Je le cherchai plusieurs fois dans le divan public où il venait habituellement, mais je ne le rencontrai plus. Enfin je l'aperçus, il y a trois jours, dans une loge de rez-de-chaussée d'un petit théâtre, en tête à tête avec une dame dont le signalement me parut conforme à celui qu'il m'avait donné de sa belle inconnue. A la sortie du spectacle, je me plaçai derrière lui, et je fredonnai à son oreille le chant d'Arnold: *O Mathilde!* etc.

Il se tourna vers moi en fronçant les sourcils et me jeta un regard suppliant. J'étais trop discret pour achever la chanson; mais je savais à quoi m'en tenir.

PAUL DE MUSSET.

ÉTUDES HISTORIQUES.

III.

LE BLASON.

Les emblèmes employés dans la langue du blason portaient, en latin, le nom d'*insignia*, qui voulaient dire proprement : « signe distinctif. » Il n'y a donc pas l'incompatibilité qu'on pourrait croire, au premier abord, entre la destination générale du blason, qui est de servir à constater l'identité et à maintenir la tradition des familles nobles, et son application à la panoplie militaire. Flavius Végèce dit expressément, au deuxième livre de son traité sur la guerre, que les mêmes emblèmes servaient à tous les soldats d'une cohorte, d'où l'on voit que la cohorte pouvait être considérée comme une espèce de famille, dont tous les membres étaient pareillement armoriés. Du reste, y eût-il, dans l'histoire du blason, quelques périodes durant lesquelles il semble se soustraire à ses fonctions habituelles et se détourner de son but, le blason des armées romaines n'en serait pas moins un fragment fort précieux des origines héraldiques, d'abord en ce qu'il est l'anneau par lequel se lient l'une à l'autre l'antiquité et le moyen- âge, ensuite parce qu'il renferme à peu près tous les élémens avec lesquels se constitue, plus savamment, il est vrai, vers la fin du XIe siècle, la science des armoiries.

Le blason des armées romaines repose sur des témoignages cu-

rieux, et qui valent la peine d'être déduits et discutés. Le premier, le plus positif, le plus concluant de ces témoignages, parce qu'il est exprimé en termes généraux et théoriques, c'est celui de Végèce. Le comte Flavius Végèce René, qui vivait à Constantinople, sous l'empereur Valentinien II, a résumé, dans son ouvrage en cinq livres *de Re militari*, les ouvrages précédens de Caton, d'Auguste, de Trajan, d'Adrien et de Frontin. Il avait, par conséquent, sous les yeux, en écrivant, l'état passé et l'état présent des armées romaines, depuis près de cinq cents ans. Or, il dit expressément, au chapitre XVIII du deuxième livre, que chaque cohorte avait autrefois des emblèmes différens peints sur ses boucliers, ainsi, ajoute-t-il, que cela se pratiquait encore de son temps. Il ajoute que ces emblèmes avaient pour but de donner aux soldats la facilité de se reconnaître dans les mêlées; explication après coup, qui est toute du chef de l'historien, et que chacun est libre d'apprécier à sa manière. Du reste, ces emblèmes peints étaient placés à la surface extérieure des boucliers; à la surface intérieure étaient écrits les noms des soldats qui les portaient. Maintenant se présente la question de savoir quels étaient ces emblèmes.

Deux savans, l'un du milieu du XVe siècle, l'autre du commencement du XVIe, répondent à cette question. Le premier est Gian Piero Valeriano, surnommé Pierius; l'autre est Guido Pancirolo.

Gian Piero Valeriano, surnommé Pierius par son précepteur Marco Antonio Sabelli, était de Bellune. Il composa en latin un long traité divisé en cinquante-huit livres, sur les hiéroglyphes des Égyptiens et des autres peuples, et le dédia, livre par livre, à diverses personnes, notamment au cardinal Bernardino Maffæi, aux seigneurs Achille et Mario Maffæi, ses frères, à Jacques Sadolet, à Paul Jove, évêque de Nocera, et à très illustre dame Victoire d'Avala, marquise de Pesquaire. Or, parmi les hiéroglyphes dont Piérius donne l'explication, il mentionne en plusieurs endroits, notamment au quinzième, au dix-neuvième et au quarantième livres, les armoiries d'un assez grand nombre de cohortes des légions romaines. Voici maintenant sur quelles autorités il se fonde.

Pierius dit au seigneur Achille Maffæi, gentilhomme romain, en lui dédiant le quinzième livre de ses hiéroglyphes, qu'il a tiré une bonne partie de ses documens des manuscrits qui appartenaient à son très honoré grand-père, secrétaire du pape Paul II, et qui étaient encore dans les archives de la maison de Maffæi. Un peu plus loin, au seizième chapitre du même livre, il rappelle à ce même Achille

Maffæi, en lui parlant d'un dragon d'or en champ de pourpre, qui formait le blason de la cohorte des *Dragonaires*, qu'il peut vérifier ce qu'il lui en dit dans les manuscrits qui se trouvent dans ses archives, lesquels ont été composés du temps de l'empereur Théodose, ou même plus anciennement, et contiennent en détail l'ordre et les armoiries de la milice romaine. Il revient sur ces manuscrits au chapitre XXVIII du dix-neuvième livre, et au chapitre VII du quarantième.

La première conséquence de tout ceci, c'est qu'il existait à Rome, dans les archives des Maffæi, sous le pape Paul II, c'est-à-dire de 1464 à 1471, plusieurs manuscrits, qui passaient pour remonter au moins à Théodose, c'est-à-dire à l'année 369, et qui contenaient dans le plus grand détail, très visiblement peintes, avec leurs signes et leurs couleurs, les armoiries d'environ soixante compagnies de l'infanterie et de la cavalerie romaines, à supposer que Pierius ait reproduit les manuscrits dans leur entier, ce qui nous paraît peu probable.

Ces manuscrits des Maffæi, dont l'existence et le contenu ne peuvent être mis en doute, étaient-ils authentiques? Il y a quelques raisons qui nous paraissent établir l'affirmative d'une manière irrévocable.

Premièrement, Piérius, qui était, à le juger sur son livre, un de ces savans si remarquables, comme le XVe et le XVIe siècles en produisaient, et comme le nôtre n'en produit plus, a cru, après examen, que ces manuscrits étaient romains, et dataient du milieu du IVe siècle. Ajoutons que les Maffæi, depuis le secrétaire de Paul II, jusqu'à Achille et Mario, c'est-à-dire depuis le grand-père jusqu'aux petits-fils, les avaient également jugés pour tels; ajoutons encore qu'il résulte de la dédicace du quinzième livre, que ces manuscrits avaient été vus, dit Piérius, par quelques docteurs contemporains, et que si quelques-uns en avaient contesté l'explication symbolique, personne n'en avait contesté l'authenticité; ajoutons enfin que l'ouvrage de Piérius est dédié aux érudits les plus éminens qu'ait jamais produits l'Italie, aux Sadolet, à Paul Jove, au cardinal Guy Ascanio Sforza, à Lolio Taurello, chancelier de Cosme de Médicis, à Cornelio Musœo, évêque de Bitonte, à Jean Grimani, patriarche d'Aquilée, à François Robertel et à Bernardino Tomitano, professeurs à l'université de Padoue.

Secondement, comme aucun auteur ayant écrit sur l'art militaire des Romains, ni Végèce, ni Ælien, ni Polybe, ni Julius Hyginus, ni Frontin, ni Flavius Joseph, n'ont donné le détail précis et complet de leurs légions et les noms de leurs cohortes, et que ce détail se

trouve dans les manuscrits Maffæi, ils feraient supposer dans leur auteur, s'ils étaient apocryphes, une érudition impossible à concevoir avant le xve siècle. En effet, ce n'est qu'à partir de cette époque, c'est-à-dire à partir du moment où l'imprimerie a mis les savans en communication, a introduit la critique dans le texte des ouvrages, a fait rechercher et vulgariser les chronologies et les livres historiques, que les universités ont pu véritablement fonder l'érudition, et donner naissance à cette prodigieuse famille de savans qui ont traduit toute l'antiquité, et qui ont rempli, sous le titre de jurisconsultes, le xve et le xvie siècles.

Troisièmement, de deux choses l'une : ou les manuscrits Maffæi sont antérieurs au xie siècle, époque à laquelle tous les écrivains notables en matière de blason, Duchesne, Fauchet, Du Tillet, les frères de Sainte-Marthe, Ménestrier, font remonter la science des armoiries; ou ils lui sont postérieurs. S'ils lui sont antérieurs, les savans que nous venons de nommer se sont trompés, et l'art héraldique est plus ancien qu'ils ne le pensent; s'ils lui sont postérieurs, les écussons des manuscrits Maffæi devraient être blasonnés comme on a blasonné depuis le xie siècle, ce qui n'est pas.

Les savans ne contestent pas précisément qu'il n'y ait eu, avant le xie siècle, de certaines images placées sur les boucliers et sur les enseignes, mais ils nient qu'il y ait eu champs et signes coloriés. Or, les écussons des manuscrits Maffæi sont coloriés des couleurs ou métaux héraldiques, et les signes placés sur ces écussons sont coloriés pareillement.

Seulement, et ceci mérite grande attention, ces écussons ne ressemblent pas à ceux qu'on a portés en Europe, depuis le xie siècle. D'abord, leur forme est ronde, et les rondaches n'ont paru en Europe qu'au commencement du xvie siècle; ensuite, la règle fondamentale du blason du xie siècle, de ne mettre jamais métal sur métal ou couleur sur couleur, est constamment violée; d'un autre côté, la division de l'écu en chef, en pointe, ou en quartiers, y est parfaitement inconnue; enfin, la plupart des pièces du blason moderne, dites nobles, la bande, la barre, la fasce, le pal, le chevron, ne s'y retrouvent nulle part. Les manuscrits Maffæi ne peuvent donc pas être postérieurs au xie siècle, parce que le blason des écussons qui s'y trouvent peints n'a aucun des caractères distinctifs du blason qui s'est établi en Europe à cette époque.

L'authenticité des manuscrits romains cités et transcrits par Giam Piero Valeriano nous semble donc établie de la manière la plus triom-

phante et la plus irrésistible, par la forme des écussons qui s'y trouvent peints. Passons maintenant aux témoignages tirés de Guido Pancirolo.

Guido Pancirolo était de Reggio, où il naquit en 1523. Après des études profondes de latin, de grec et de jurisprudence, il fut nommé par le sénat de Venise second professeur des *Institutes* à l'université de Padoue. Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, le fit venir à Turin, à force de libéralités, et Guido Pancirolo lui dédia l'un de ses principaux ouvrages, qui est le commentaire sur la *Notice des Dignités de l'empire d'Orient et de l'empire d'Occident*. Or, en plusieurs chapitres de ce commentaire, Pancirolo traite la même matière que Pierius, c'est-à-dire le blason des cohortes romaines. D'abord il rétablit ce blason, en quelques endroits, en reproduisant les passages des manuscrits Maffæi, cités par Pierius dans son livre des *Hiéroglyphes;* ensuite, il se sert lui-même d'un autre manuscrit analogue, qu'il désigne à plusieurs reprises sous le nom de manuscrit Orsini, notamment au chapitre 39 du commentaire sur la *Notitia Orientis*. Ce manuscrit Orsini paraît n'avoir pas été conforme sur tous les points aux manuscrits Maffæi, puisque Pancirolo s'en sert pour contrôler et pour modifier ces derniers.

Voici donc un autre manuscrit romain, contenant un blason antérieur de sept cents ans au blason du XIe siècle, et à moins de supposer qu'il y ait eu, vers l'an 1000, une fabrique de faux manuscrits, dans un but inconcevable, et, nous l'avons déjà montré, dans des conditions impossibles, on est bien forcé de croire à l'authenticité de documens aussi positifs et aussi explicites, lesquels, du reste, sont en conformité parfaite avec les témoignages de Servius et de Végèce, que nous avons déjà mentionnés, et vers le temps desquels ils paraîtraient avoir été composés.

Nous insistons beaucoup sur ces manuscrits Maffæi et Orsini, non pas qu'ils ajoutent quelque chose au fond même des affirmations contenues dans les ouvrages de Pline, de Servius et de Végèce, et d'après lesquelles on est parfaitement autorisé à affirmer qu'il y avait chez les Romains un art des armoiries, admettant l'emploi simultané des couleurs et des signes, mais parce qu'ils sont en quelque sorte la mise en œuvre et les pièces à l'appui de ces témoignages. Ces trois auteurs avaient dit que les boucliers des Romains étaient peints; les manuscrits disent comment ils étaient peints; Végèce, Servius et Pline avaient parlé en termes généraux des couleurs héraldiques des Romains; les manuscrits Maffæi et Orsini les montrent.

En outre, c'est une chose importante pour nos idées que de pouvoir prouver, avec certitude et avec détail, que le blason n'est pas une invention moderne, et que les élémens s'en trouvent, déjà fort développés et tout en fleurs, dans l'histoire de la société antique. Nous avons déjà annoncé que, d'après nos convictions, la bourgeoisie et la noblesse étaient, non pas des faits appartenant à un peuple et à une époque, mais des faits contemporains de tout siècle, et nés des entrailles de toute nation; et il est tout simple que nous mettions en relief les considérations qui servent d'appui à nos principes.

Nous allons donner maintenant un aperçu rapide, mais suffisant, de ce blason romain; on verra, comme nous l'avons dit, qu'il possède un caractère original et qui lui est propre, mais que, du reste, il a servi de point de départ à la science héraldique du moyen-âge.

Le nombre des cohortes dont Pierius indique le blason, d'après les manuscrits Maffæi, est d'environ soixante. Les boucliers sur lesquels ce blason est peint, sont ronds; ils s'appelaient en latin *clypei*, par opposition aux *scuta*, qui étaient de forme rectangulaire, avec une pointe en bas, et qui ont servi de modèle aux boucliers de la chevalerie chrétienne. Les boucliers ronds étaient inconnus au moyen-âge, et nous avons dit que l'usage ne s'en était introduit qu'au XVIe siècle.

Les Nouveaux Herculiens portaient un écu de saphir, bordé d'or; et au milieu du champ était un aigle d'or, perché sur une branche d'arbre. Pierius ajoute que l'or de la bordure de l'écu était fort pâle et fort effacé dans le manuscrit Maffæi; nous verrons plus bas que quelques maîtres en blason considèrent la couleur pourpre comme la couleur de gueules altérée, et se fondent sur ce motif pour la rejeter du prisme héraldique. Les Herculiens furent ainsi nommés par Maximien.

Les Joviniens des vieilles bandes portaient un écu d'azur, avec un aigle éployé de pourpre; l'écu était compassé de deux cercles, l'une de gueules en dedans, l'autre d'or en dehors.

Les Joviniens des jeunes bandes portaient d'or, à l'aigle éployé d'azur et couronné de sable. L'écu était également compassé de deux cercles, l'un de gueules, l'autre de saphir; et l'aigle avait un petit bouclier rond en cœur. Ces Joviniens des jeunes et des vieilles bandes furent ainsi nommés par Dioclétien, qui se faisait appeler Jupiter; ils avaient leur camp en Illyrie,

Les Deuxièmes Théodosiens portaient un taureau d'or, au pied d'une montagne de synople, au sommet de laquelle était le buste d'un More, tenant d'une main une corde, et de l'autre un pileus.

Les Ménapiens des vieilles bandes portaient une guivre d'or, en champ de synople bordé de gueules et d'argent, et chargé en abîme d'un petit écu d'or.

Les Saguniens portaient d'azur compassé de gueules, à deux guivres de gueules en sautoir, ou en forme d'X.

Les Biauniens portaient d'azur, compassé d'or, avec un écu d'or en abîme, et sur le tout une guivre à face humaine d'azur, regardant en arrière.

Les Mercomans portaient d'argent, à l'écu d'or en abîme; et sur le tout, une demi-guivre tronçonnée d'or; entre le tronçon et la tête était une lune d'or.

Les Porte-Braies, ou *Braccati*, portaient de synople compassé de gueules, à deux couleuvres d'argent, enroulées en caducée autour d'une verge de même.

Toutes ces armoiries sont tirées des manuscrits Maffæi, citées par Pierius; en voici maintenant tirées du manuscrit Orsini, et citées par Pancirolo.

Les Archers Gaulois des jeunes bandes portaient d'azur, bordé de deux cercles, d'or en dedans et de gueules en dehors; au centre de l'écu est un globe de gueules enfermé dans un cercle d'argent, et supportant deux aigles, l'un à droite, l'autre à gauche. Entre les deux aigles est un cartouche contenant les effigies des empereurs d'Orient et d'Occident.

Les Archers Gaulois des vieilles bandes portaient les mêmes armes; seulement, le globe était enfermé dans deux cercles d'argent et de gueules, et le cartouche portait quelques mots à demi tracés, qui représentaient la loi.

Les Thraces portaient d'azur, au lion assenextré d'or, tenant la patte gauche élevée.

Les Septièmes Géminiens, créés par César dans les Gaules, et qui avaient leur quartier en Belgique, portaient d'or au globe d'argent, compassé de gueules et d'azur, et entouré de huit rameaux de chêne de synople.

Les Ascariens des vieilles bandes portaient d'argent à deux chaînes d'or placées en forme de croix, chargées en cœur d'un globe d'or.

Les Bructères portaient d'or, au génie ailé de pourpre, et l'écu bordé de trois cercles, celui du milieu d'azur, les deux autres de gueules.

Les Saguntiens portaient d'azur compassé de gueules, à deux gouvernails de pourpre passés en sautoir.

Les Vesontins portaient d'argent bordé d'azur, à quatre boucliers d'azur placés deux en pal et deux en fasce, chargé en cœur d'un globe écartelé de sable et de gueules.

Les Thébéiens portaient parti d'or et de gueules à la bordure de gueules, à un globe en cœur, parti de gueules et d'or.

Les Porte-Braies des vieilles bandes portaient d'azur à deux cornes d'or, issant d'un cippe en pal de même.

Les Celtes Vétérans portaient de gueules à deux dragons d'or issant d'un cippe en pal, et se regardant l'un l'autre.

Les Invincibles Vétérans portaient de gueules compassé de trois cercles, le premier d'argent, le deuxième d'or, le troisième de gueules, à une tête humaine affrontée de synople, portée sur un cippe en pal.

Les Augustéiens portaient d'argent bordé de gueules, à un chat assenextré et couché de synople.

Enfin, la cohorte dite « Deuxième Heureuse de Valens dans la Thébaïde, » portait d'argent à la croix de gueules, chargée en cœur d'un bouclier de même, portant à son centre un globe d'or.

Ainsi que nous le disions plus haut, voilà un blason véritable, avec ses émaux et ses signes; blason symbolique et significatif, mais véritablement original, et comme des hérauts du x[e] ou du xi[e] siècles ne l'auraient jamais pu inventer. Il n'est donc pas possible, quelque respect que l'on porte à des autorités scientifiques comme celles de Ménétrier, de Fauchet et des Sainte-Marthe, de ne pas reconnaître, dans les armoiries de l'armée romaine, les élémens déjà très développés des armoiries du moyen-âge.

D'un autre côté, si l'on se reporte aux cérémonies des courses du cirque, ne retrouvera-t-on pas évidemment en elles les cérémonies des tournois, et les diverses couleurs adoptées par les *Factions* ne sont-elles pas les couleurs des Chevaliers et des Poursuivans d'armes?

Nous autres modernes, encore tout éblouis des brillans carrousels du xvi[e] siècle, nous n'avons aucune idée de la magnificence des courses des anciens. Il fallait pourtant que ce fût un spectacle d'une pompe bien triomphante et bien royale, pour que les équipages féeriques de Néron y disparussent parmi la foule des coureurs ordinaires. Ces jeux du cirque étaient, pour les Romains, une institution vénérable, mêlée à tous les souvenirs de la religion et des aïeux. Virgile les fait célébrer en Sicile, au cinquième livre de l'*Énéide*, en l'honneur des mânes d'Anchise, tant c'était une tradition antique, et qui remontait au berceau même de la nation. Il y a déjà quatre Factions dans ces

jeux troyens de Virgile : l'une est commandée par Polite, petit-fils de Priam ; la seconde par Atys, souche des Atii du Latium ; la troisième par Iule ; la quatrième, foule sans nom, était formée de jeunes Siciliens, et montaient les chevaux du roi Aceste. Les Factions restèrent ainsi au nombre de quatre jusqu'aux empereurs ; l'une était la *factio alba*, ou les Blancs ; la seconde la *factio rosea*, ou les Rouges ; la troisième la *factio veneta*, ou les Bleus ; la quatrième la *factio prasina*, ou les Verts. Domitien y ajouta, dit Suétone, la *factio aurea*, ou les Jaunes, et la *factio purpurea*, ou les Violets. Là venaient lutter les chevaux nourris dans les haras des empereurs ; les chevaux des haras d'Espagne, des haras de la Grèce, des haras de la Phrygie, des haras de la Cappadoce ; les chevaux que les empereurs Arcadius et Honorius nommèrent *Palmati* et *Hermogeniani*, dans une loi de 395, et ceux qu'on élevait dans ces célèbres pâturages d'Apamée de Syrie, où Seleucus Nicanor avait nourri autrefois, dit Strabon, cinq cents éléphans et trente mille cavales poulinières.

Les six couleurs adoptées par les factions du cirque, étaient donc les mêmes que celles qui servirent aux tournois ; il n'y eut que les noms de changés. La faction *alba* porta *d'argent ;* la faction *rosea* de *gueules ;* la faction *veneta* d'*azur ;* la faction *prasina* de *synople ;* la faction *aurea* d'*or ;* et la faction *purpurea* de *pourpre*. Il n'y manque que le *sable*, ou le noir, qui était, dans l'origine, le vêtement des chevaliers en deuil, et les deux fourrures, l'hermine et le vair, deux productions du nord, inconnues et impraticables sous le soleil de la grande Grèce et de l'Italie.

Naturellement, le blason romain dura autant que l'empire romain ; en Occident, il dut disparaître vers la fin du ve siècle ; en Orient, il se maria, vers le xie siècle, au nouveau blason des croisés, et l'un et l'autre sortirent de Constantinople le 29 mai 1453, le jour où Mahomet II y entra avec les Turcs. A vrai dire, il n'y a donc pas eu d'interruption dans la chaîne héraldique ; voilà pourquoi on suit le blason antique à la trace à travers le moyen-âge. Dans un poème d'Ermold-le-Noir, composé en l'année 815, un duc normand répond à l'envoyé de Louis-le-Débonnaire : « J'ai des boucliers coloriés, si vous en avez de blancs. » Dans la description du siége de Paris par les Normands, en 887, on parle de boucliers peints qui s'apercevaient du haut des tours. Dans la vie de Charlemagne et d'Aimoin, qui est à peu près de la même époque, il est dit qu'un comte Guy, qui commandait en Bretagne, fit hommage de la province à Charlemagne, qui revenait de sa campagne contre Vitikind, et lui remit les noms et « les armes »



de tous ses chefs. Dans une ancienne édition de Joinville, antérieure à celle de Menard, il est dit que la maison de Couserans avait reçu ses armes de Charlemagne, lesquelles étaient d'or à la bordure de gueules.

Enfin arrive l'époque des croisades, et alors commence, il faut le dire, une ère nouvelle pour le blason.

En quoi les croisades peuvent-elles avoir influé sur le blason, et surtout en quoi peuvent-elles avoir contribué à lui créer un alphabet et à fixer sa langue? Nul ne saurait le dire. Il est certain que le blason se montre sous un aspect nouveau en même temps que paraissent les croisades, et comme, après tout, les armoiries sont un ornement militaire, on a été porté assez naturellement à conclure qu'il devait y avoir une liaison étroite entre l'art héraldique et les expéditions d'outremer. Il faut dire encore que ce fut à peu près à la même époque que les tournois, sorte de résurrection des jeux troyens et des *Factions* de l'ancienne Italie, s'organisèrent et devinrent fréquens parmi la noblesse de l'Europe; et il est tout naturel de penser que le cérémonial qui en règle les détails contribua pour beaucoup à introduire une grande régularité dans l'idiome du blason. La création définitive des formules héraldiques durant le cours du XIe siècle, l'existence, dans la langue de ce temps, des termes principaux qui y furent employés, sont d'ailleurs un fait si visible et si avéré, que les savants en ces matières que nous avons déjà nommés sont unanimes pour considérer cette époque comme celle qui a produit le blason; et tout en reconnaissant, comme eux, que la science des armoiries reçoit, durant le cours du XIe siècle, une forme jusqu'alors entièrement inconnue, nous ne voyons néanmoins qu'une rénovation là où ils voient une création.

Donc, avec le XIe siècle apparurent les nouvelles formules du blason; les sceaux blasonnés les plus anciens ne dépassent point cette époque. Les chroniques latines, ou les romans parlant la langue héraldique, sont encore postérieurs à ce temps. Geoffroy, comte d'Anjou, qui fut fait chevalier du Bain à Rouen par le roi d'Angleterre Henri Ier, dont il devint le gendre, portait, selon le moine de Marmoustier, des léopards d'or sur son bouclier. Or, ceci se passait un peu avant l'année 1130, déjà dans le XIIe siècle. Dans *li Romans de Berte aus grans piés,* d'Adenès, qui est de l'année 1260 à peu près, on lit au verset XLI une formule héraldique régulière et complète :

Elle estoit du lignage au preus conte Glausur,
Qui l'escu *portoit d'or à un lyon d'azur.*

On pense bien que le blason, qui devint alors une science très compliquée et très profonde, ne trouva pas tout seul ou ne reçut pas du hasard ses signes et leurs combinaisons infinies, les divisions de l'écu et les diverses clés de son alphabet; il y avait évidemment des docteurs pour cette doctrine; ces docteurs, c'étaient les hérauts.

Un héraut était un officier militaire, attaché à la personne d'un seigneur souverain, ou au chef d'un Ordre de chevalerie; qui savait toute cette partie du droit des gens, admise dans les relations armées; qui demeurait inviolable en tout temps et en tout lieu, et qui, étant l'arbitre naturel, au nom de son maître, de toutes les difficultés de gentilhomme à gentilhomme qui se formulaient en coups d'épée, veillait à ce que toutes choses restassent strictement dans les formalités de la tradition.

En général, ces hérauts portaient toujours les noms des provinces dont leurs maîtres étaient souverains. Ainsi, le héraut des ducs de Bretagne s'appelait Bretagne; le héraut des ducs de Normandie s'appelait Normandie; le héraut des ducs de Bourgogne s'appelait Bourgogne; le héraut des ducs de Savoie s'appelait Savoie. Il n'y avait que le héraut des rois de France qui fît exception; il s'appelait Mont-Joie.

Les divers ordres de chevalerie avaient aussi des hérauts qui en portaient les noms. Le héraut de l'Ordre de la Jarretière s'appelait Jarretière; le héraut de l'Ordre de la Toison-d'Or s'appelait Toison-d'Or; et on lit à l'article 27 des statuts de l'Ordre de Saint-Michel, institué par Louis XI en 1469 : « Il y aura un officier nommé le hérault Roy d'armes, appelé Mont-Saint-Michel, lequel sera homme prudent et de bonne renommée, sachant, et expert à l'office. » Il résulte de ce témoignage que les hérauts s'appelaient encore Rois d'armes.

Le premier devoir des hérauts, c'était donc d'être « experts à leur office. » Il paraît qu'ils le furent tous, car on leur doit les premiers livres qui aient été composés sur la science héraldique. A la tête de ces maîtres blasonniers, il faut placer le héraut Berry et le héraut Sicile; mais avant d'en venir à leurs ouvrages, il nous faut montrer rapidement, en suivant toujours la direction de nos principes historiques, que les hérauts ne sont pas plus que le blason un fait qui soit exclusivement propre au moyen-âge.

Il est parlé de hérauts en onze endroits d'Homère; une fois au premier livre de l'*Iliade*, une fois au deuxième, trois fois au troisième, une fois au septième, et puis au neuvième, au dixième, au douzième

et au dix-septième; enfin, il en est encore parlé au premier livre de l'*Odyssée*. Sept hérauts y sont nommés : Thaltibios, Eurybatès, Idaios, Odios, Eumédès, Thoatès et Épytidès. Thaltibios était le héraut d'Agamemnon, Eurybatès le héraut d'Ulysse, Odios le héraut de Nestor, Thoatès le héraut de Menesthée, Idaios le héraut de Priam, Épytidès le héraut d'Anchise, Eumédès le héraut d'Hector. Il paraît qu'indépendamment d'Eurybatès, Ulysse avait un second héraut qui était resté à Ithaque, pour le service du palais; car nous avons déjà dit qu'il en était parlé au premier livre de l'*Odyssée*. Faisons remarquer en outre que le héraut de Priam se nomme Idaios, c'est-à-dire « du mont Ida, » comme le héraut de la maison de Turin se nommait Savoie. Les tragiques grecs parlent aussi très fréquemment de hérauts; mais comme les sujets de leurs drames sont tirés du siége de Thèbes ou du siége de Troie, ces hérauts sont les mêmes que ceux d'Homère. Revenons maintenant aux hérauts du moyen-âge.

Le livre du héraut Berry, dont nous parlions plus haut, n'a pas encore été imprimé. C'est un manuscrit in-4° du fonds Colbert de la Bibliothèque du roi, coté sous le n° 9653, avec le titre inexact de : *Généalogie des rois de France*. En voici le commencement, qui fera connaître à la fois le livre et l'auteur.

« Je Gilles le Bonnier dit Berry premier héraut du très haut très excellent très puissant prince et très chrétien le roi Charles septième de son nom par la grace de Dieu roi de France par lui nommé et créé héraut en l'an mil cccc. et vingt et depuis coronné et créé par icelui prince en son chastel de Méhun le jour de haulte feste de Noël et roy d'armes du pays et marche de Berry honneur et révérance avecques toute humble obéissance plaise sçavoir à vous seigneurs chevaliers et escuyers que pour ce que tous roys d'armes sont tenus de savoir au vray le blason des nobles armes que iceux seigneurs et nobles gens portent je me suis applicqué et applicque à mon povoir de savoir et mettre par escrit et en painture leurs dictes armes en ce présent livre pour ce que par les grands guerres et divisions qui ont esté moult longuement en ce royaume plusieurs jeunes nobles hommes se sont absentés et mis hors de leur hostel et s'en sont allés les ungs en estrange pays les aultres en la guerre; et cependant les maisons et églises où pouvoient estre paintes leurs dictes armes par le long temps que la guerre a duré sont du tout tombées et désollées par quoy les dessus dicts ne sçavent de présent quelles armes ils portent, or aussi par icelles guerres et divisions ont esté perdus et portés les livres que anciennement avoient esté faits par les roys d'armes hors de ce

royaume parquoy ai entrepris au plaisir de Dieu de moy transporter ès lieux ou je saray les nobles par tout ce dit royaume et mettre leurs armes en ce dit livre et aussi leûrs noms. »

Ce fragment du héraut Berry nous montre les Roys d'armes sous un jour tout entièrement nouveau. Il nous les fait voir tenant des registres dans lesquels étaient inscrites les familles nobles, avec leurs armes. Nous avons déjà montré que les anciens connaissaient ces registres, qui ont pris au moyen-âge le nom d'Armoriaux; et quoique nous ayons déjà rapporté un passage de Plutarque à ce sujet, nous allons transcrire encore un fragment de Cornelius Nepos sur le chevalier Atticus : « Il avait dressé, dit-il, une histoire de l'origine des familles illustres, dans laquelle on pouvait suivre toutes leurs descendances et alliances... A la prière de Marcus Brutus, il avait même mis à part, dans un livre, la maison Junia, la suivant depuis sa souche jusqu'à ce jour, et indiquant sur chaque membre, ses ancêtres, ses titres et l'époque où il les avait reçus. Il avait fait de même pour les Marcelli, à la prière de Marcellus Claudius, pour les Fabii et pour les Emilii, à la prière de Cornelius Scipion et de Fabius Maximus. » Ces hérauts se sont perpétués dans l'histoire de France jusqu'à la révolution française. Seulement, comme la royauté avait fini par remplacer les seigneuries, le héraut du roi avait fini par remplacer tous les autres. L'office de héraut fut érigé, sous Louis XIII, en office de conseiller-juge général d'armes, en faveur de noble homme Chevrier de Saint-Mauris, écuyer mâconnais. Cet office dura jusqu'en 1696. Louis XIV le remplaça par un office de grand-maître général des armoiries et garde de l'armorial. Charles d'Hozier, gentilhomme provençal, en fut pourvu. En 1701, cet office fut supprimé à son tour, et l'on rétablit le juge-d'armes, lequel disparut durant la célèbre nuit du 4 août, dans la personne de M. Chérin.

Le livre du héraut Sicile n'est pas, comme celui de Berry, un simple registre ou armorial. C'est un traité en forme sur l'art héraldique. Sicile vivait et écrivait à peu près vers la même époque, c'est-à-dire durant la première moitié du xve siècle, ayant dédié son traité à Alphonse V d'Aragon, lequel régna de 1416 à 1458. En voici le début :

« Je Sicile héraut à très puissant roy Alphonse d'Aragon, de Sicile, de Valense, de Maillorque, de Corseigne et Sardine, comte de Barcelonne, etc., etc. Au présent et de long temps ayant domicile et ma résidence en Maboirie, ville de Mons en Hénaut, ai par plusieurs fois prétendu de tant enquérir, apprendre et sçavoir à l'aide

de Dieu, de tous messeigneurs princes chevaliers et escuyers, et de tous mes frères, compagnons, roys d'armes et héraux que je peusse tant faire aucunement par vray et raisonnable entendement, que si on me demandoit ou parloit de mon office, par quelque estat que ce fust à moi appartenant, du sçavoir ou du respondre, que j'y peusse respondre, par si bonne forme et manière qu'on fust de moy content, si ay-je à l'aide de Dieu et de tous messeigneurs et amis, fait et ordonné entre autres choses touchant le dit office, cestuy petit traité, pour apprendre à blasonner toutes armes selon les couleurs et leurs propriétés : et aussi la nouvelle manière de blasonner quant aux noms des couleurs et des métaux et celle de maintenant. »

Les paroles par lesquelles Sicile termine son avant-propos, ou, comme il dit, son prologue, veulent être considérées. Quand il dit qu'il va écrire sur « la nouvelle manière de blasonner, » il formule, en deux mots, la théorie des faits dont ce chapitre est le développement; il signale, il constate, il précise l'existence de deux blasons, l'un ancien, l'autre moderne; et il montre clairement que c'était là aussi l'opinion des Rois d'armes ses prédécesseurs, dont il a étudié la science et pratiqué les exemples; de telle sorte que la science historique d'à présent ne fait qu'établir, par des preuves, ce que les hérauts du XIVe siècle avaient avancé sur des pressentimens.

Le blason du moyen-âge est nouveau, en effet, si l'on considère ses règles; il est ancien, si l'on considère ses élémens; il est de tous les âges, si l'on considère son but. Du temps d'Agamemnon, comme du temps de Bayard, un gentilhomme portait, écrite sur son bouclier, son histoire ou l'histoire de sa famille; seulement, vers le XIe siècle, on a trouvé une certaine façon nouvelle de combiner les caractères de cette histoire sur ce bouclier. Cette innovation est considérable sans doute; mais elle ne constitue pas une création : inventer un alphabet, ce n'est pas inventer une langue.

La première chose dont les rois d'armes s'occupèrent, ce furent les couleurs. Ils en admirent unanimement quatre, avons-nous dit : le gueules, l'azur, le synople et le sable. La cinquième, qui était le pourpre, demeura un sujet perpétuel de querelle. Sicile dit que, de son temps, les uns la considéraient comme la première de toutes, les autres comme la dernière. Le Père Ménétrier la rejette, en se fondant sur ce que cette prétendue couleur n'est autre chose que le gueules affaibli et effacé par le temps. Ces quatre couleurs héraldiques portèrent le nom général d'émail.

Ménage, le Père Monet, ont beaucoup discuté sur l'origine du mot « gueules. » Ce qu'il y a de plus clair dans leurs diverses opinions, c'est qu'aucune d'elles n'est concluante, et que le mot gueules est entré dans la langue vers le commencement du XIIe siècle, et sans que personne puisse dire au juste d'où il est venu.

Il en est de même du mot « azur. » L'opinion générale est cependant qu'il vient d'un mot arabe, lequel serait passé chez les Grecs du Bas-Empire, où on le trouve sous la forme *lazourion*, notamment dans le commentaire d'Arethas sur l'Apocalypse.

En ce qui touche le « synople, » Ménétrier affirme l'avoir lu, sous cette forme, dans un manuscrit de l'an 1400, sur les couleurs employées dans la peinture; et il résulterait assez évidemment de ce témoignage que le synople aurait été une couleur composée dans la ville de Synope, ou, comme on disait au moyen-âge, Synople, *Synopolis*, et aurait tiré son nom de cette circonstance, à peu près comme le bleu qu'on appelle bleu de Prusse.

Le héraut Sicile dit que la couleur « sable » signifiait la terre; il ajoute que cette couleur est noire. Un passage de la chronique d'Olivier de la Marche sur la cour du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, dit expressément qu'il y avait des fourrures qu'on appelait « sables. » Ménétrier cite un vers de Philippe Mouskes, qui dit la même chose. D'autres érudits veulent que le sable soit noir, parce que la terre est généralement appelée noire dans les poètes de l'antiquité.

Avec les quatre couleurs, les rois d'armes adoptèrent, comme nous avons dit, deux métaux, l'or et l'argent; et deux fourrures, l'hermine et le vair. Le fond de ces deux fourrures, ou pannes, comme on disait au XIVe siècle, était d'argent, ou blanc; et les mouchetures qui les couvraient, de sable pour l'hermine, et d'azur pour le vair, avaient à peu près, dans le premier cas, la forme d'un fer de lance; dans le second, le profil d'une clochette. On inventa enfin la contre-hermine et le contre-vair; c'étaient deux fourrures imaginaires dont le fond et les mouchetures étaient dans un ordre de couleurs inverse.

Les Hérauts se sont fort escrimés sur la signification symbolique de ces couleurs, de ces métaux et de ces fourrures. Ce qu'ils disent est, du reste, entièrement renouvelé des anciens; et il n'y a rien à ce sujet dans Sicile qu'on ne puisse trouver dans Pline, dans Virgile et dans Platon.

Après la couleur, le métal et la fourrure du champ, les Rois d'armes réglèrent ses divisions. Ils en admirent quatre générales, qui étaient

le parti, le coupé, le tranché et le taillé, lesquelles s'opéraient au moyen d'une ligne qui partageait l'écu en deux moitiés égales, perpendiculairement pour le parti, horizontalement pour le coupé; en diagonale de droite à gauche pour le tranché, et en diagonale de gauche à droite pour le taillé.

Ces quatre premières divisions combinées en produisaient d'autres à l'infini; par exemple, le parti et le coupé produisaient l'écartelé. Plusieurs lignes perpendiculaires produisaient le pallé; plusieurs lignes horizontales produisaient le fascé; plusieurs lignes perpendiculaires et horizontales combinées produisaient l'échiqueté; plusieurs diagonales de tranché et de taillé combinées produisaient le lozangé.

Enfin, après les divisions de l'écu, venaient les signes qu'on y plaçait. Nous avons déjà dit que les signes du blason étaient innombrables, puisqu'ils admettaient tous les êtres, Dieu, les saints, l'homme, les animaux, la nature, les nuages. On les divisait néanmoins en deux grandes catégories, qui étaient les signes honorables et les signes moins honorables.

Les Rois d'armes appelaient signes honorables ceux qui remplissaient le tiers de l'écu. C'étaient : le chef, la fasce, le pal, la bande, la barre, le chevron, la croix, le sautoir, le pairle, le quartier, la bordure, l'orle, le trescheur, l'écu en abîme et le gousset.

Le chef était une bande occupant le haut de l'écu. Il représentait, disent les hérauts, le diadème des anciens rois.

La fasce, qui occupait le milieu de l'écu, horizontalement, représentait une écharpe.

Le pal était debout au milieu de l'écu, perpendiculairement, et représentait un pieu de bataille, ou bien encore un pieu de barrière.

La bande, qui coupait l'écu en diagonale, de droite à gauche, représentait une enseigne ou banderolle. Le mot *bandon*, signifiant bannière, se trouve dans les historiens grecs de la Byzantine, notamment dans Procope.

La barre est une espèce de pieu, coupant l'écu en diagonale de gauche à droite. Le mot *barra*, signifiant pieu mis au travers d'un passage, est très fréquent dans la basse latinité. En général, la barre est un signe de bâtardise. A la fin du XVIᵉ siècle, on confondait quelquefois encore la barre et la bande, témoin ce calembour qu'on fit sur Henri IV, en disant que sur le trône il avait mis *barre à bas;* ce qui signifiait qu'en prenant les armes de France, il avait quitté celles de cadet de Bourbon, où il y avait un bâton péri en bande.

Le sautoir a la figure de la bande et de la barre combinées. Les hérauts disent que c'est une espèce d'étrier ou de montoir, dont se servaient autrefois les chevaliers.

Il y avait en blason des croix en nombre infini; la croix pleine, la croix engrelée, la croix patée, la croix alesée, la croix potencée, la croix ancrée, la croix pommetée, la croix gringolée; et puis les croix formées avec toutes ces croix élémentaires, comme la croix cléchée, vidée et pommetée, etc. Le nombre des croix héraldiques montait à plus de cent. Néanmoins la croix pleine, la croix potencée, la croix ancrée et la croix recroisettée, étaient les plus employées. En général, la croix était un signe de croisade, comme les coquilles et le croissant.

Le chevron avait à peu près la forme d'une équerre, ayant le sommet de l'angle tourné vers le chef de l'écu. C'était, comme le sautoir, une pièce de lice.

Le pairle avait la forme d'un Y. Quelques hérauts y ont vu un pallium d'évêque.

Le quartier était un coin de l'écu, ordinairement le quart, à l'angle de droite, du côté du chef. Le canton était un *quartier* plus petit.

La bordure était une façon de plate-bande, faisant le tour de l'écu.

L'orle était une bordure un peu rentrée, et qui ne touchait pas le bord. Ce mot est resté dans la langue sous la forme *ourlet*. C'est le latin *orula*.

Le trescheur était une bordure fleuronnée.

L'écu en abîme était un petit écu placé au centre du grand.

Le gousset avait la forme d'un Y, comme le pairle, avec cette distinction que l'intervalle des deux branches était plein.

Ceci étant une histoire du blason, et non pas un traité méthodique de la matière, nous devons naturellement procéder par groupes, et non par faits. Nous avons donc moins à préciser les règles, qui sont pour quelques-uns, qu'à raconter les origines, qui sont pour tous.

En général, il y a peu d'armoiries dont l'origine et la signification précise soient connues. La plupart des maisons ont cherché à rattacher les leurs à des aventures étranges, romanesques et peu prouvées, et que les hérauts ont répandues sur des données qui n'existent plus. Ainsi, Godefroi de Bouillon changea sa croix de gueules en croix d'or, dit Sicile, par délibération expresse d'un conseil tenu après la prise de Jérusalem, pour marquer l'excellence de cette con-

quête. Les Michaëli de Venise portaient vingt-un besans d'or sur des fasces d'argent, dit Ménestrier, parce qu'un doge, Domenico Michaëli, étant à la croisade, et l'argent ayant manqué, il fit faire des monnaies de cuir, en paya les troupes, et, au retour, remboursa ceux qui les portaient avec de la monnaie d'or.

Quelques armoiries ont été tirées de motifs de religion, comme celles de la célèbre maison Colonna, de Rome. Jean, cardinal, ayant été envoyé légat en Terre-Sainte, en l'année 1200, en rapporta la colonne à laquelle avait été, dit-on, lié Jésus-Christ pendant sa flagellation. Ce fut de là qu'il tira le nom de Colonna, lequel est resté à sa famille, et qu'il prit pour armes une colonne d'argent en champ d'azur. Plus tard, les Colonna placèrent une couronne impériale sur cette colonne, lorsque Étienne Colonna eut couronné l'empereur Louis de Bavière; et, depuis le XVIe siècle, ils ont ajouté quatorze guidons turcs à leur écusson, en mémoire de la bataille de Lépante, où Marc-Antoine Colonna commandait les troupes du pape.

Mais une quantité considérable d'armoiries tirent leur origine de jeux de mots, de lazzis et de ressemblans de noms. Ces dernières, qui reproduisent avec des symboles le nom de ceux qui les portent, sont dites *armes parlantes*. Celles des Colonna sont de ce genre. C'est ainsi que les Orsini, autre puissante maison de Rome, portaient un ours. Les Lunati, d'Italie, portaient d'azur à trois croissans d'argent; les Créquy, d'or au créquier de gueules; la ville de Berne, de gueules à la bande d'or, chargée d'un ours passant en bande de sable, parce que *Ber* signifie ours en allemand; et les Barberini portaient d'azur à trois taons d'or, les taons s'appelant *barbarini* en italien.

Quelquefois les armoiries étaient un anagramme. La maison de Lorraine portait d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent, *alérion* étant l'anagramme de *Lorraine*.

Quelquefois les armoiries étaient un rébus. La maison de Poitiers, en Franche-Comté, portait d'azur à six pois mis en tiers, c'est-à-dire trois au premier rang, deux au second, un au troisième. Ces pois ont été par la suite changés en besans.

Quelquefois les armes rappelaient une profession. Les Médicis avaient autrefois pour armes des pilules, qu'ils changèrent ensuite en tourteaux. Les Romieu, de Provence, portaient d'argent à la bougette de pélerin d'azur, chargée d'une coquille d'or, couronnée d'argent, parce que le mot *romieu* signifie, en provençal, un homme qui va en pélerinage à Rome.

Quelquefois, les armes ont une origine anecdotique et person-

nelle. Les princes d'Orange portaient d'or au cornet d'azur, à cause de Guillaume d'Orange, dit *au cort nez*. Laroque dit que Guillaume-le-Bâtard prit pour armes de gueules au léopard d'or, parce que le léopard est bâtard, étant le produit, selon Pline, d'une panthère mâle et d'une lionne. Des chroniqueurs racontent que Frédérick Ier ayant donné un lion à Ladislas II, roi de Bohême, qui portait un aigle, le peintre lui peignit la queue si courte, que les soldats prétendirent que ce lion était un singe. C'est ce qui obligea Frédérick Ier à faire peindre deux queues, dressées, passées et repassées en sautoir à ce lion, afin qu'on pût les voir.

On comprend que ces histoires seraient sans fin : aussi faut-il les abréger. Comme toutes les langues, le blason a ses caprices, ses idiotismes et ses calembours. Il a servi à écrire les plus belles pages des annales du monde, les plus sanglantes et les plus terribles; pourquoi n'aurait-il pas eu ses feuillets de causerie et d'anecdotes?

Contemporain des sociétés naissantes et universel de sa nature, le blason s'est encore répandu dans le monde entier sur les pas de la chevalerie du moyen-âge. Les Normands l'ont porté en Angleterre, les Portugais au Congo, les Hollandais au Brésil, les Espagnols au Pérou, les Français en Italie. Les philosophes du XVIIIe siècle cherchaient une langue qui fût parlée de tous les peuples : le blason n'est-il pas cette langue?

A. GRANIER DE CASSAGNAC.

BALTHAZAR COZZA.

I.

Le père Labbe prétend que ce Balthazar était d'une famille illustre de Naples : je le crois.

Qu'il fût né dans la cabane obscure d'un pauvre pêcheur ou dans la maison d'un seigneur de vieille race, aujourd'hui cela ne ferait pas grand chose. Aujourd'hui, l'on n'y regarde pas de si près; on est toujours assez bien né, si l'on se porte bien; si, avec un assez bon estomac, on a un assez mauvais cœur; si l'on a de l'audace, de l'habileté, un grand mépris de l'opinion; si l'on fait rapidement son chemin; si l'on parvient à la fortune, quelque route que l'on suive pour y arriver. A cette époque du XIV[e] siècle, où Balthazar vint au monde, il n'en était pas tout-à-fait ainsi, bien que l'histoire nous montre une foule de gens de rien qui occupèrent les positions les plus élevées, et jouèrent les plus grands rôles dans la politique. Une belle naissance était généralement un moyen sûr pour arriver; la société appartenait à quelques-uns, et il fallait beaucoup de bonheur, c'est-à-dire de force, d'intelligence, de hardiesse ou de génie, pour y être quelque chose, quand on n'était pas de ces quelques-uns là. La naissance mettait tout d'abord un homme en lumière, et si cet homme s'était fourvoyé au commencement de sa vie, elle lui faisait pardonner toutes ses fautes.

Balthazar Cozza était donc *illustri familiá natus*, comme le dit l'historien des conciles, beaucoup mieux disposé d'ailleurs pour ce personnage extraordinaire que Boniface Simoneta, Jacob Revi, Platine et d'autres, qui ont écrit, en pays catholique ou en pays protes-

tant, l'histoire souvent assez peu édifiante des papes. Dès son enfance, Balthazar montra cet esprit ferme et aventureux qui devait le pousser dans la double carrière où nous allons le suivre. Naples était en proie aux agitations de la guerre civile en 1370, lorsqu'il reçut le jour. Il fut élevé dans cette atmosphère de passions violentes qui partageaient en deux camps rivaux, en deux nations ennemies, un peuple désolé pour qui les souvenirs du règne heureux et fécond du bon roi Robert étaient déjà une tradition perdue. Jeanne avait ensanglanté le trône, et reçu la main de son complice dans l'assassinat d'André, son premier époux; depuis ce temps tout était confusion.

Prendre un parti à quinze ans, se jeter dans les brigues de la maison de Duras, ou tirer l'épée pour la maison d'Anjou, c'est ce que Balthazar ne voulut point, ou ce que sa famille ne lui permit pas de faire.

La vie de marin le séduisit; mais ce n'était point comme marchand qu'il voulait monter sur un navire. La fortune acquise par des transactions à l'étranger, et par des navigations dont le but unique était le transport de marchandises plus ou moins précieuses, ne devait pas tenter un jeune homme ardent, impatient des dangers, et que le choc des armes avait éveillé plus d'une fois dans son berceau. Sans doute, navigateur marchand, il aurait pu nourrir quelques espérances de gloire, puisque le marinier portait toujours contre les pirates une cuirasse, un casque et une épée, et que souvent il était obligé de défendre sa nef que l'audacieux vautour des mers venait assaillir; il aima mieux attaquer que repousser l'attaque, et il se jeta avec toute l'impétuosité de son caractère sur une de ces galères de course qui infestaient la Méditerranée, et allaient épier les riches cargaisons, du golfe de Marseille au fond de la mer de Caramanie.

Balthazar se distingua bientôt dans une profession dont les hasards plaisaient à son esprit turbulent; bientôt il fut redoutable, et son nom acquit de la célébrité chez les Napolitains, comme chez les marchands provençaux, italiens, espagnols et maures, que sa galère victorieuse rançonnait durement à chaque rencontre. La renommée s'attacha à toutes ses entreprises; car alors si l'on redoutait le pirate, si l'on faisait des lois contre lui, si l'on armait à sa poursuite des bâtimens rapides et bien armés, on ne le méprisait pas; on lui pardonnait de faire sur mer ce que tant d'autres faisaient sur terre.

Que l'on me permette une parenthèse. Sans vouloir me donner un air paradoxal, ne pourrais-je pas demander lequel valut mieux, Sinan-

Reïs, ce corsaire qui eut tant de célébrité au XVIe siècle, et fut aussi humain que brave, ou M. de Turenne, qui conserva une si belle renommée d'homme de bien, après avoir incendié le Palatinat? Eustache-le-Moine, ce grand pirate du XIIIe siècle, est-il beaucoup moins honorable que tous les capitaines de son temps? Alexandre est un grand homme pour tout le monde, et l'on honore assez peu les Barberousse qui, avec des moyens bien inférieurs à ceux dont put disposer le fils glorieux de Philippe, ont tenu toute la chrétienté en haleine, ont fondé un état, et, dans leurs courses, ont certainement fait couler moins de larmes et de sang que le roi de Macédoine. Lequel vaudrait-il mieux être, André Doria ou Ucchiali, si l'on veut bien oublier que le premier mourut en bon chrétien, après avoir été au service du pape, du roi de France, de Charles-Quint et de la république de Gênes, tandis que le second vécut et finit en musulman, ennemi acharné du nom chrétien? Qu'a fait l'un toute sa vie, que n'ait pas fait l'autre? N'y avait-il pas dans les prisons souterraines de la *casa* Doria, et sur les bancs des galères du grand André, autant de captifs, turcs, algériens, maures, juifs, autant de femmes et d'enfans enlevés sur les terres de Turquie et de Barbarie, qu'il y avait de chrétiens dans les bagnes par le fait du Reïs, à qui Selim avait confié une part de ses forces navales avant Lépante? A la fin du monde, quand tous ces hommes compteront aux pieds de l'éternel, pensez-vous qu'ils se redevront beaucoup l'un à l'autre?

Il faut qu'une assez haute estime ait suivi les premiers travaux de Cozza, et que sa célébrité eût déjà bien grandi à Naples, car lorsque le parti de la maison d'Anjou, effrayé des progrès que faisait Ladislas, décida que l'on députerait auprès de Louis II, roi de Sicile, qui était alors en Provence, ce fut Balthazar qu'on choisit. On lui donna la mission de se rendre à la cour du monarque pour le supplier de hâter sa venue dans le royaume de Pouille où sa présence était fort nécessaire. Notre pirate eut bientôt fait décorer ses galères avec tout le luxe qui convenait aux navires d'un ambassadeur et de sa suite. Le large artimon, teint des couleurs de la pourpre et timbré de l'écusson de Naples, sous lequel brillait l'écu des Cozza, fut donné au vent, et, peu de jours après, les côtes de Provence virent, cherchant l'abri d'un de leurs ports, deux riches galères, que le bruit de leur cent rames à *zeuzille* annonçait de loin autant que l'éclat de leurs voiles vermeilles et celui de leurs bannières de fête agitées par le vent. Cozza réussit complètement dans son ambassade; Louis II se décida à se rendre à Naples, et il fit préparer une *navie* pour le porter

où l'appelaient les vœux de ses partisans. Que Balthazar ait travaillé en homme d'expérience à l'armement de cette escadre, qu'il y ait exercé un commandement pendant le trajet, Poggio, pas plus que Giannone, l'historien de Naples, et le moine, historien des conciles, ne le disent; mais cela n'est pas douteux. Ce fut pendant ce voyage que les idées ambitieuses de Cozza prirent une nouvelle direction, et voici comment :

Balthazar, corsaire, comprit qu'il n'avait aucun avenir. Eût-il conquis quelque île de l'Archipel, y eût-il fondé un de ces états auxquels les rivalités des puissances laissaient peu de durée, et que les Sarrazins inquiétaient sans cesse, à défaut des chrétiens; se fût-il montré à la croisade comme le plus vaillant des chevaliers, il n'eût point exercé sur le monde cet empire, rêve de sa jeunesse. Pour être roi ou empereur, il fallait être de famille royale; car alors on ne voyait guère un soldat heureux franchir les degrés du trône. Mais tout le monde pouvait aspirer à la tiare : c'était le temps du schisme; on voyait la couronne des successeurs de saint Pierre portée, à la fois, par deux cardinaux. Boniface IX régnait à Rome, et, avant lui, y avait régné Urbain VI, ce pape altier, dur, violent, élu au milieu d'intrigues tumultueuses, et qui, ayant lassé bientôt, par la hauteur de son caractère, la patience des cardinaux français, ses principaux électeurs, avait été abandonné par eux. On ne l'avait point déposé cependant, mais on s'était retiré de lui, et vingt membres du sacré-collége, dont quatre italiens, et seize français, qui les avaient entraînés, s'étaient réunis à Fondi pour donner un rival à Urbain. Ce conclave dissident voulait opposer au pape légitime un homme énergique et courageux, un antagoniste habile et fort, éloquent et hardi, il jeta les yeux sur Robert de Genève, le frère du comte Amédée, prélat jeune encore, car il n'avait que trente-six ans, promu au cardinalat par Grégoire XI, ancien évêque de Cambrai et de Terouanne, et d'abord chanoine de Paris. Le 27 août 1378, toutes les cloches des églises de Fondi annoncèrent qu'un antagoniste venait d'être donné à Urbain VI, et que Robert, sous le nom de Clément VII, allait régner sur la portion de la chrétienté qu'on travaillait à détacher de l'obédience du pape romain.

Un pontife de trente-six ans, pontife parce qu'il a de l'activité, une volonté puissante, une grande connaissance des choses de l'église et de la politique, quel exemple encourageant pour un jeune homme plein d'ardeur, moins noble sans doute que Robert de Genève, mais noble cependant, connu par son courage, choisi par Naples pour la

représenter auprès de Louis d'Anjou, et plein de cette idée que, dans les temps de dissensions civiles et de schisme, rien n'est impossible à qui se sent la capacité de faire et la ferme volonté d'arriver!

Et ce n'est pas tout. Urbain VI mort, Rome lui choisit pour successeur Boniface IX, un pape jeune aussi, comme le pape d'Avignon. Décidément, aux yeux de Balthazar Cozza, le pontificat était la seule carrière qui pût produire, sur la scène élevée du monde, un homme que l'élection et la naissance ne pouvaient faire empereur ou roi. Quel joie, pape d'Avignon, d'excommunier le pape de Rome! Ou, pape de Rome, de prêter son appui à quelque prétendant au trône, à Ladislas, par exemple, héritier des droits de Charles de Duras, et cela seulement parce que le pape d'Avignon soutient à Naples la maison d'Anjou! Fulminer des bulles, lever de lourds impôts pour des guerres dont on a soin de sanctifier les motifs, bénir de grands avénemens, conquérir quelques rois à sa tiare, se faire admettre ou rejeter par un concile œcuménique, voilà une glorieuse vie! Qu'est-ce après cela que courir la mer, piller le marchand et combattre les navires de guerre qui convoient les nefs commerçantes?.... S'il y a deux papes, pourquoi n'y en aurait-il pas trois? Si Robert de Genève a été nommé contre Urbain, et Boniface contre Clément VII, pourquoi Balthazar ne serait-il pas nommé contre Boniface ou contre tout autre?

Avant que Louis d'Anjou quitta la Provence, Clément VII donne la bénédiction à la galère qui va transporter le roi de Sicile à Naples; et Balthazar assiste à cette cérémonie. Quel respect ce roi, cette cour, ce peuple ont pour le pontife! Comme tout s'incline sous ses doigts levés pour bénir! Comme chacun s'humilie sous son regard! Balthazar sera pontife, il le veut, il faut qu'il ceigne la triple couronne! Il faut qu'il arrive à ce trône au-dessous duquel tous les trônes sont placés. A Rome, à Avignon, à Fondi ou ailleurs, qu'importe? le corsaire y arrivera.

Sa famille ne le retiendra pas. Pour elle, la prélature, la pourpre, les bénéfices immenses qui s'y rattachent, valent bien la gloire et la fortune acquises par la piraterie. Loin de le détourner du projet qu'il médite, on encourage Cozza à en poursuivre le succès. Mais il est un cœur que cette résolution va briser, un cœur tendre et dévoué, un cœur à qui toutes les pensées d'ambition sont restées étrangères, qui ne connaît qu'un seul bonheur, aimer; une seule fortune, une seule gloire, être aimé. Balthazar aura-t-il la force de rompre le nœud formé depuis un an à peine?... Sa résolution est trop irré-

vocablement prise pour qu'il puisse hésiter à sacrifier une femme, fût-elle sa femme légitime et fallût-il la répudier. Mais il n'a pas besoin qu'un divorce lui rende une liberté qu'il n'a jamais perdue; Clotilda n'est point son épouse, elle n'est que sa maîtresse, son esclave.

Pendant une croisière qu'il a faite dans l'Archipel grec, il est allé, sous prétexte de commercer, débarquer à Cerigo, et là, il a vu une jeune fille blonde et belle comme la déesse qu'autrefois, sur cette île voluptueuse, on honorait d'un culte particulier. Il était jeune, beau, fier, il s'est fait aimer; il a ravi Clotilda à la tendresse d'une mère, à l'espoir d'un futur époux, et les triples rames du pirate ont emporté le navire qui cachait la captive.

Naples a reçu la pauvre Grecque, à laquelle ont dû bientôt le céder en grace, en atours magnifiques, et les Napolitaines les plus renommées, et les Espagnoles venues de la Sicile, où elles avaient suivi la maison d'Aragon. Clotilda est devenue célèbre; il n'est pas une femme qui ne lui porte envie, pas une femme qui se puisse croire aussi passionnément aimée qu'elle. Elle a tout sacrifié au vaillant pirate, sa patrie et sa mère; elle a tout oublié pour vivre d'une seule pensée : l'amour de Balthazar.

Cozza pourra-t-il la quitter! lui qui, dans un accès de jalousie insensé, a fait tomber, sous son poignard, aux pieds de Clotilda, un des amis de son enfance qu'il soupçonnait de l'aimer! Il le pourra. Il ira droit à Clotilda sans que sa poitrine trahisse, par les battemens pressés de son cœur, la vive émotion à laquelle il est en proie, sans que sa figure dénonce la lutte intérieure dont il a su triompher. Il ne s'abaissera point à feindre.

— Clotilda, lui dit-il, je viens te demander un grand sacrifice.

— Un sacrifice, Balthazar! Ne t'appartiens-je pas tout entière? N'as-tu pas le droit d'ordonner? Cette vie brillante, à laquelle la pauvre fille d'un jardinier de Cerigo ne semblait pas destinée, faut-il que j'y renonce? As-tu besoin, pour quelque armement de galères, des bijoux nombreux dont ton amour, plus ingénieux que les caprices d'une femme, m'a voulu parer, des colliers de sequins et de bezans dont tu as chargé mon cou, de ces riches bracelets qu'une impératrice paierait des revenus d'une province et dont les pierres éclatantes seraient un digne ornement pour la couronne de Clément VII?

— La couronne de Clément VII! Sais-tu, Clotilda, le mot que tu viens de prononcer?

— Un mot tout simple. Si je connaissais, Balthazar, quelque

chose de plus sacré, de plus beau que cette couronne, je l'aurais nommée pour te montrer à quel point j'estime les présens dont tu m'as comblée.

— Tu as raison, Clotilda, c'est une chose bien belle que cette triple couronne du pape!

— Sans doute, Balthazar; mais quel rapport peut-il y avoir entre la tiare et le sacrifice que tu attends de ton esclave?

— Clotilda, il faut nous séparer.

— Nous séparer! dit Clotilda en se levant avec précipitation pour saisir la main de Balthazar Cozza qu'un trouble visible agitait en ce moment et qui osait à peine regarder son esclave. Nous séparer, oh! jamais! Ce n'est pas cela que tu as voulu dire! Tu as quelque voyage à entreprendre et tu me laisseras à Naples; puis tu reviendras auprès de moi....

— Un voyage, oui. Je vais à Bologne; mais... pour ne plus revenir.

— Ainsi, c'est pour toujours que tu veux t'éloigner de moi, Balthazar; pour toujours!.... L'exemple des rois te gagne!... Au moins ne devrais-tu pas imiter ceux que tu méprises. Ladislas vient de répudier Constance de Clermont pour convoler à d'autres noces, et toi, le serviteur de Louis d'Anjou, tu veux me chasser à la veille de me donner le titre d'épouse! Ah! c'était le roi de Sicile et de Naples que tu devais imiter dans sa tendresse pour Yolande d'Aragon, et non l'ingrat et perfide Ladislas!

— Point d'éclat, point d'emportement, point de reproches inutiles. Il faut nous séparer; je l'ai dit, et tu sais que rien n'a le pouvoir de me faire dédire. Ne m'oppose point l'exemple de Ladislas. Il n'y a aucun rapport entre ma conduite et celle du prétendant; Constance était sa femme, et... vous n'êtes pas la mienne, Clotilda.

— Barbare, pourquoi ne m'as-tu pas tuée à Cerigo quand tu employas la violence pour me ravir à ma mère?

— Écoute, Clotilda; j'aurai vingt-cinq ans bientôt, et je ne suis qu'un corsaire. Cette vie sans éclat, sans grandeur, sans agitations, me lasse et me paraît misérable. La richesse et ton amour ne me suffisent plus. C'est le pouvoir, c'est un grand rôle dans le monde qu'il me faut. Ce rôle, le schisme qui divise l'Occident m'offre les moyens d'y prétendre. J'aspire au trône de saint Pierre, ce trône est encore bien au-dessus de moi, je ne suis pas même sur le premier degré; mais quand j'aurai posé le pied sur la première marche, je monterai rapidement.... A toutes ces femmes que nous voyons autour de nous, vaniteuses et débauchées, je dirais : « Demain j'entre

dans l'église, et tu seras ma maîtresse; » toutes répondraient : « Sois prêtre, docteur, évêque, cardinal ou pape, et je serai ta maîtresse. » Mais toi, Clotilda, je te connais; je t'aime trop véritablement, j'honore trop en toi la grandeur d'ame, la noblesse et la chasteté du cœur, pour te tenir un semblable langage. Toi, il faut te plaindre et te quitter. Prends une de mes nefs, charges-y toutes les choses précieuses qui t'appartiennent. Tu peux retourner à Cerigo.... Tu es libre!

Clotilda était retombée sur les coussins; elle ne pleurait plus; elle garda un moment le silence, puis, avec plus de douceur que de fierté, elle répliqua :

— Vous êtes le seigneur, et moi l'esclave soumise; j'obéirai. Le ciel me devait ce châtiment cruel pour la faiblesse que j'ai eue de vous aimer, quand je devais me tuer plutôt que de me donner à vous. Non, je ne vous maudirai point, mais je vous plaindrai, car vous serez bientôt plus malheureux que moi; je prierai Dieu pour vous, et quelque peu d'apparence qu'il y ait qu'un prélat, un prince de l'église, un pontife ait besoin d'une pauvre femme, je serai toujours là quand mon aide pourra vous être utile. Ces biens dont votre tendresse m'a comblée, je les accepte, non pour les emporter à Cerigo, — car je ne reverrai jamais cette île où la honte m'accueillerait au rivage, — mais pour vous les garder si le pied vous glisse sur les degrés dangereux qui mènent aux trônes des papes de Rome et d'Avignon.

Clotilda se mit alors à genoux auprès de Balthazar dont elle prit la main qu'elle porta à ses lèvres, puis à son front en signe de respect; et se relevant, elle le salua froidement :

— Adieu, lui dit-elle, vous ne me verrez plus qu'aux jours de vos disgraces.

Balthazar hésita et fit un pas pour lui prendre la main qu'elle retira avec dignité. Sa résolution, ébranlée un instant, se raffermit, et il s'éloigna.

II. — CARDINAL.

Deux jours après que Balthazar Cozza eut pris congé de Clotilda, notre jeune homme monta à cheval dans la cour de son *palazzo*, et, partit, accompagé d'un vieux serviteur qui devait le suivre à Bologne.

Avant de s'éloigner de cette maison où il avait passé des instans si heureux, tant que l'ambition dont la fièvre ardente le brûlait maintenant n'avait été qu'un vague désir, le futur prince de l'église voulut saluer d'un dernier regard la femme qu'il se reprochait peut-être en ce

moment de sacrifier à un sentiment égoïste. Il s'approcha du balcon sur lequel Clotilda avait l'habitude de venir toutes les fois que son amant s'apprêtait pour une chevauchée, pour une partie de chasse, ou pour une de ces cérémonies de cour auxquelles, depuis un mois, avait souvent donné lieu la prise de possession du trône par Louis II de Sicile. Il fit caracoler son cheval et ordonna à son serviteur de sonner de la trompette en signe d'adieu. Tous ses gens étaient là, tous ses amis l'entouraient; de grandes acclamations furent poussées; mille paroles, mille souhaits furent échangés; mais sur le balcon personne ne parut. La lourde tapisserie intérieure qui recouvrait la fenêtre ne fut point soulevée. Cozza aurait donné tous les vœux dont les énergiques expressions se perdaient dans l'air autour de lui, pour un dernier regard de Clotilda. Clotilda, renfermée dans son oratoire, pleurait et priait. Ce fut en vain que Balthazar la chercha derrière les jalousies où l'amour, plus fort que la raison, aurait pu l'amener. Il fallut partir sans la voir, sans emporter sa bénédiction.

Clotilda lui avait prédit malheur, et il ne pouvait se défendre d'une certaine appréhension en se rappelant les paroles qu'elle lui avait dites d'un ton tristement prophétique, et qui lui annonçaient de cruelles disgraces. Était-ce seulement l'amour déçu qui avait dicté à la malheureuse Grecque ces menaces qui auraient ému tout autre qu'un ambitieux de la trempe de Cozza; ou bien Clotilda, par une de ces mystérieuses révélations que le ciel ne refusait pas alors à quelques êtres privilégiés, avait-elle connu la destinée réelle qu'elle avait dévoilée à son amant?

Pour échapper à ces pensées, à ce doute qui l'effrayait, Balthazar mit son cheval au galop, et en quelques minutes il eut franchi l'enceinte de Naples. Alors il respira plus à l'aise, et, ralentissant le pas de sa monture, il attendit que la mule moins rapide du serviteur qui le suivait de loin, eût rejoint son vigoureux coursier.

Ce serviteur qui accompagnait Balthazar était un vieux chercheur d'aventures que Cozza s'était attaché depuis le jour où, pour la première fois, il avait mis le pied sur une galère. Il était tout dévoué à son maître, lui avait obéi jusque-là aveuglément, sans se permettre aucune observation qui pût faire douter de son zèle; cette fois le bonhomme était mécontent, et il l'avait déjà laissé voir d'une manière assez claire pour que Balthazar l'eût remarqué. Quand il fut arrivé près de son maître qui l'attendait au sommet d'une côte, d'où celui-ci jetait encore un regard sur la ville et l'admirable baie de Naples :

— Comme vous courez, mon noble seigneur? On dirait que vous

fuyez. Vous voilà, Dieu me pardonne, comme tant de ces pauvres gens qui n'ont eu si souvent d'autre parti à prendre, quand ils voyaient votre bannière au flanc d'un de nos navires, que celui de quitter la côte bien vite et de se confier aux quatre jambes d'un cheval vif et léger.

— Bientôt je marcherai moins vite, Gennaro; mais il me fallait quitter précipitamment Naples, où je sentais que l'amour pouvait me retenir.

— Eh! le grand mal!

— L'amour ne me conduirait à rien; la route de Bologne mène aux honneurs, à la gloire.

— Les honneurs! la gloire! monseigneur, la gloire à Bologne! je n'y comprends rien. La mer est-elle donc venue à Bologne depuis trente ans que je n'y suis allé?

— Apprends donc que je quitte le monde, mais pour quelques années seulement. J'y reparaîtrai ensuite, non plus comme un gentilhomme enrichi par le butin fait sur des marchands timides, mais comme un digne et savant docteur, et j'espère....

— Ah! diable! c'est l'église qui vous tente à présent? Vous pensez peut-être devenir cardinal?

— Et qui ne devient pas cardinal, Gennaro? Le Candiote qu'on nomme Philarge, ce pauvre mendiant que recueillit un frère mineur, n'a-t-il pas été précepteur du fils de Galéas Visconti, puis évêque de Vienne, puis archevêque de Milan? N'est-il pas cardinal aujourd'hui?

— Oui; mais un corsaire!

— Un corsaire comme moi vaut bien un chef de bande comme ce soudard que Grégoire a décoré de la pourpre et qu'on a vu successivement docteur en droit canonique, capitaine de je ne sais quelles troupes, puis professeur à Montpellier.

— Je ne dis pas le contraire; mais j'aimerais mieux faire trembler la mer sous mes puissantes galères; que dis-je? j'aimerais mieux, nocher paisible, conduire la nef la plus pesante, que de siéger au conseil d'un pape. Avec cela, vous avouerez que, par le temps de schisme diabolique où nous vivons, la vie d'un cardinal ne mérite guère d'être enviée.

— Eh! tant mieux, vraiment; c'est cette inquiétude perpétuelle, c'est cette guerre de ruses et de brigues, c'est cette violente agitation qui rendent à mes yeux la vie d'un cardinal si heureuse.

— Oui, mais il y a de mauvais momens à passer. J'étais à Gênes, il n'y a pas beaucoup d'années, quand Urbain VI, le pape déchu, re-

venant de Nocera, où il s'était réfugié, y aborda avec des évêques et des cardinaux qu'il avait fait appliquer à la torture. Et pourquoi leur avait-il brisé les membres? Parce que ces malheureux avaient eu la pensée de quitter l'homme violent et cruel déposé par la majorité du sacré collége. Cinq de ces chapeaux rouges qui s'étaient plaints de la rigueur d'un pareil traitement furent égorgés à Gênes par ses ordres, car un pape même détrôné trouve des bourreaux pour satisfaire ses caprices sanguinaires. D'un autre côté, cela ne pourrait-il pas mal finir pour les papes eux-mêmes? Les rois chrétiens se lasseront, et alors....

— Alors il restera un pape, n'est-ce pas? Eh bien! l'important est d'être ce pape-là.

— Et vous voulez l'être, noble seigneur.... Soit. Et pourquoi pas? ajouta ironiquement Gennaro. Saint Pierre était marin aussi, et si un simple pêcheur a pu devenir chef de l'église, qui empêche un corsaire de l'imiter?

La conversation, dont le tour commençait à déplaire à Balthazar, s'arrêta là, et ne fut plus reprise sur le même sujet. Au bout de quelques jours de marche, pendant lesquels Cozza affecta de ne point prononcer le nom de Clotilda, bien que souvent sa pensée le ramenât auprès de cette femme si lâchement abandonnée, nos deux voyageurs arrivèrent à Bologne. Là Balthazar se mit sérieusement à étudier. Il avait de l'intelligence, de la volonté, un nom, de la fortune, l'art de séduire et de persuader : avant deux ans il prit le grade de docteur en droit civil et canon, et il pensa aussitôt à se rapprocher du trône pontifical. Comme il se disposait à partir pour Rome, quelques-uns de ses amis lui demandèrent où il allait; il leur répondit : « Je vais au pontificat! »

C'était une idée fixe; il fallait la faire réussir. Balthazar était adroit autant qu'audacieux; il se fit présenter à Boniface IX, Napolitain comme lui, et dont il connaissait la famille. S'il eût été lié avec les Amédée et les Robert de Genève, il serait allé à Avignon, et Clément VII l'aurait eu pour conseiller, mais Pietro Tomacelli devait nécessairement l'attirer à Rome. Il fut bientôt dans l'intimité de ce souverain, qui, pour récompenser son dévouement, le décora de la pourpre romaine.

Le jour où il venait de recevoir la barrette, la foule qui se pressait à la porte du palais de sa sainteté pour attendre la bénédiction du nouveau cardinal, livra passage à une femme, vêtue d'un costume

étranger, couverte d'un long voile, qui s'avança, s'agenouilla dévotement, reçut la bénédiction, et, se redressant, s'écria :

— Tes malheurs vont commencer, Balthazar, Dieu te protége!

Deux personnes seulement reconnurent cette voix prophétique qui venait de jeter des paroles sinistres au milieu du pieux silence des assistans. Balthazar ne se laissa point troubler. Il pouvait se venger, faire arrêter l'insolente qui avait parlé, la condamner à un emprisonnement; il ne le voulut pas. Il modéra même, en cette circonstance, le zèle empressé de Gennaro, qui se hâtait d'aller saisir la coupable; il releva lui-même Clotilda, et lui dit tout bas :

— Mon ange gardien est bien imprudent; il ne sait donc pas qu'il y a des couvens et des cachots à Rome?

Puis il ajouta d'un ton paternel :

— Allez, mon enfant; je vous remercie. Si Dieu nous appelle au martyre, nous devons l'en bénir! que sa volonté soit faite!

III. — PAPE.

Le nouveau cardinal, diacre de Saint-Eustache, fut envoyé par Boniface en qualité de légat à Bologne. Cette ville avait tenté de se soustraire à l'autorité du pontife; Balthazar Cozza l'y ramena par l'énergie de sa lutte contre la faction anti-romaine. Il maintint l'ordre et l'obéissance pendant neuf ans qu'il y exerça la souveraineté au nom de Boniface et de ses successeurs, Innocent VII et Grégoire XII.

Le schisme était dans toute sa violence; Grégoire et Benoît XIII, nommés chacun par un parti, se refusaient, comme avaient fait Boniface et Clément, à se démettre du pouvoir pontifical, et à revenir à l'union par une élection consentie entre les colléges des cardinaux de Rome et d'Avignon. Les rois intervenaient inutilement; on eut recours à un concile.

Le 26 juin 1409, les pères réunis à Pise élurent Pierre de Candie, ce même Philarge le mendiant que Galéas Visconti avait fait archevêque de Milan, et le pape Innocent VII, cardinal. C'était un vieillard respectable par son âge, sa science, sa vertu, et qu'on pouvait opposer avec avantage à l'ambitieux et hardi Pierre de Luna, l'Aragonais, que les cardinaux d'Avignon avaient élu en 1394. Le Vénitien Ange Cornaro, le pape des cardinaux romains, n'était pas un adversaire plus redoutable; homme de mœurs sévères, assez saint homme pour un pape de cette époque, Cornaro était d'ailleurs assez peu

loyal, car, malgré ses promesses, il avait refusé d'abdiquer pour faire cesser la grande querelle qui divisait l'église d'Occident.

Pierre de Candie, sous le nom d'Alexandre V, ne régna pas longtemps; son pontificat dura dix mois et huit jours. Balthazar Cozza, qui gouvernait Alexandre, l'avait retenu à Bologne; il ne le quittait pas, il lui dictait tous ses actes; enfin, il s'exerçait lui-même à la papauté qu'il voulait conquérir bientôt. Alexandre mourut. Les rois ne peuvent pas mourir de mort naturelle; on invente toujours quelque fable au sujet de leur trépas. On imagina, cette fois, que Balthazar avait empoisonné le pape; on le dit, on le répéta, mais on n'en produisit aucune preuve. L'accusation d'empoisonnement était alors banale. N'accusait-on pas dans le même temps une maîtresse de Ladislas d'avoir empoisonné son amant, quand la malheureuse mourait comme lui, épuisée par la débauche?

Quoi qu'il en soit, aussitôt qu'Alexandre eut fermé les yeux, le cardinal de Saint-Eustache prit ses mesures. Il voulait être élu, et peut-être la circonstance était favorable, parce que tous les cardinaux romains étaient à Bologne, et qu'il était gouverneur de la ville où allait se tenir le conclave. Voici comment il prépara son élection.

Les grandes résistances qu'il prévoyait n'étaient pas toutes faciles à surmonter. Avec certains électeurs, il employa la persuasion, la flatterie avec d'autres, avec d'autres encore les promesses ou l'argent comptant. Mais ce n'était pas tout; il y avait des récalcitrans qu'il fallait effrayer. Il fit entourer la ville de troupes et cerner la maison où se réunissaient les cardinaux. Il aurait fait enlever, en vrai corsaire qu'il était encore, un ou deux des cardinaux influens contre lui, s'il ne les avait pu gagner ou vaincre par la crainte. Peut-être en secret le vieux Gennaro reçut des instructions à cet égard; mais il ne fut pas nécessaire d'en venir à cet expédient. On perdit du temps en scrutins inutiles; à la fin, Balthazar obtint de ses collègues fatigués qu'il désignerait le pape, et que ceux-ci ratifieraient son choix.

— Et qui nommeras-tu? demanda un des cardinaux hostiles au diacre de Saint-Eustache.

— Tu vas voir. Apporte-moi la chape de saint Pierre.

On la lui apporta. Il descendit de son siége, déploya la chlamyde sainte, après l'avoir baisée, fit quelques pas, comme pour aller à un vieillard qui siégeait en face de lui; puis, passant rapidement le manteau sur sa tête :

— Je suis pape! dit-il.

Et personne n'osa protester.

Sixte-Quint a volé le corsaire Balthazar : il n'y a rien de nouveau sous le soleil!

Balthazar prit le nom de Jean XXIII. — On n'est pas bien d'accord sur ce chiffre; XXII ou XXIII, n'importe. — Son premier soin fut de songer à son couronnement, dont Monstrelet a enregistré les principales circonstances. Après l'élection, on mena le nouveau pontife à Saint-Pierre, l'église cathédrale de Bologne; là, on le *mitra*, comme dit le chroniqueur, et l'on reçut son serment de gouverner le monde chrétien avec douceur, et de n'être terrible qu'au schisme et à l'hérésie. De l'église, on le conduisit au palais pontifical, et pendant ce temps on vida la maison qu'il avait habitée; on emporta tout, et *mesmement n'y demeura huys ni fenestre que tout fut osté*. Pourquoi arracha-t-on les fenêtres et les portes? C'était là une coutume symbolique dont le sens nous échappe. Le lendemain, de grandes fêtes eurent lieu, et il *y eut tant de noblesse et de joyeusetés*, qu'on ne saurait s'en faire une idée. A la procession qui fut faite figurèrent vingt-quatre cardinaux, deux patriarches, trois archevêques, vingt-sept abbés mitrés ou non mitrés, sans compter la foule des gens d'église, prêtres et moines de tous les ordres, que la solennité du jour avait attirés de vingt lieues à la ronde. Le pape portait ce jour-là une mitre rouge brodée de blanc. Le samedi suivant, 22 mai 1410, Jean XXIII, qui n'était que diacre, reçut l'ordre de prêtrise, et le dimanche il célébra la messe à Saint-Pierre, assisté par les cardinaux français de Viviers et de Challant. Le marquis de Ferrare et le cardinal de Malatesta portaient le bassin où le pontife lavait ses mains. Le marquis de Ferrare était un magnifique seigneur, qui, pour honorer le pape, avait amené à Bologne cinquante-quatre chevaliers, tous vêtus de vermeil et d'azur, et avec eux cinq trompettes et quatre paires de ménétriers, chacun jouant d'un instrument particulier. Quand Balthazar eut dit la messe, il fut porté dans un palanquin en dehors de l'église, sur le parvis de laquelle on avait élevé à grands frais un échafaud, chargé d'un trône de velours et d'or. Ce fut là que l'on couronna Jean XXIII.

Autour du trône étaient les cardinaux de Viviers, de Millet, d'Espagne, de Bar et de Thurry, qui, d'une main, tenaient un cierge, et de l'autre des étoupes que, par trois fois, ils allumèrent et éteignirent, en répétant à haute voix : « Saint-Père, ainsi passe la gloire du monde. » Après ces avertissemens, le cardinal de Viviers récita deux prières, sur le pape et sur la tiare dont on coiffa ensuite le sou-

verain. Cette couronne était à triple étage; le bandeau du front était d'or, la zone superposée à ce bandeau était d'argent et d'or, enfin le sommet de la tiare était d'or *très précieux et pur*.

Balthazar avait donc enfin cette mitre qu'il avait si ardemment souhaitée ! Il était au comble du bonheur; Gennaro le vit sourire. Celui-ci regardait son maître curieusement et de cet air de doute qui suit, chez quelques esprits railleurs, les évènemens accomplis, quand ces évènemens, même réalisés, sont encore invraisemblables. « Un écumeur de mer, pape, semblait dire le vieil estafier; c'est une raillerie de l'église, un singulier caprice du ciel! » Cozza, pendant la longue cérémonie, promena souvent son regard sur la foule; il cherchait évidemment quelqu'un. Qui? Gennaro le devina. Lorsque cet œil rapide et subtil se fut assuré que, sur la grande place, parmi les femmes de la noblesse bolonaise, n'était point la femme qu'il craignait d'y rencontrer, Balthazar, comme délivré d'un cauchemar pénible, reprit toute sa sérénité; il put se livrer sans inquiétude à sa joie orgueilleuse. Bientôt le signal du départ fut donné; alors le pape monta sur un palefroi blanc, couvert d'un caparaçon de pourpre. Après lui montèrent les patriarches, cardinaux, prélats, abbés, sur des chevaux couverts de longues housses blanches. Le cortége se mit en marche, Jean donnant de continuelles bénédictions, et les malades, les vieillards, les enfans nouveau-nés passant devant son cheval que conduisait le fidèle Gennaro, le chef des estafiers de sa sainteté.

Au détour d'une rue par laquelle la chevauchée sacrée devait passer, plusieurs aliénés furent amenés au pontife qui récita, en étendant les mains sur eux, une touchante oraison à la Vierge. Quand il ramena vers la terre ses regards qu'il avait levés au ciel pendant sa prière, il vit à la tête de son cheval, pâle, amaigrie par la douleur, mais belle encore, une femme d'un calme terrible, plus terrible que la colère, qui lui adressa ces paroles :

—Moi aussi, Balthazar, je prie pour les insensés; que Dieu m'exauce et te sauve ! bientôt, bientôt tu auras besoin de moi !...

Jean XXIII profondément ému, mais habile à dissimuler l'effroi dont il était saisi, la bénit gravement; puis, se retournant vers le cardinal de Viviers:

—Quel malheur, mon frère, que la démence flétrisse de si nobles et si belles créatures!

Gennaro, entendant ces paroles, se redressa; il regarda fixement le pape qui put remarquer que le vieux corsaire avait des larmes dans

les yeux; il hochait la tête comme pour dire : « Votre sainteté sait bien que Clotilda n'est pas folle, si ce n'est d'amour peut-être... »

Cependant le cortége, arrêté pendant quelques minutes, reprit sa marche et arriva au quartier des Juifs, le pape toujours bénissant, priant, mais évidemment troublé par cette apparition soudaine. Jean XXIII entra alors dans le *ghetto*, et le rabbin vint lui offrir la loi de Moïse que le pontife prit, parcourut du regard, puis jeta derrière lui en disant : — Votre loi est bonne, mais la nôtre est meilleure. A cet instant, il piqua son cheval pour échapper aux juifs qui le poursuivaient et voulaient lui arracher la chlamyde de saint Pierre, dans l'intention de venger l'injure faite au livre de la loi. Quelques poignées de quatrins, de mailles de Florence et d'autres menues monnaies jetées par le saint-père, et, plus que cette libéralité, de nombreux coups de massues de cuir distribués par les deux cents hommes d'armes qui accompagnaient Balthazar, *tellement*, dit Monstrelet, *que c'était grande joie à voir*, apaisèrent le courroux des juifs, et Jean put continuer tranquillement sa promenade officielle dans Bologne. Le lendemain, il se rendit au palais de son prédécesseur Alexandre, où il donna la paix aux cardinaux qui, par ordre de promotions et de degrés dans la prêtrise, le baisèrent, selon l'usage, au pied, à la main et sur la bouche. De grandes réjouissances, bals, spectacles, festins, complétèrent les fêtes de cette intronisation qui ne devait pas rendre la paix à l'église, mais qui réalisait les vœux du roi Louis d'Anjou, et surtout ceux de Balthazar Cozza.

Ici commencent à s'accomplir les prédictions de Clotilda. Rome est menacée par Ladislas, Jean XXIII s'y rend en toute hâte. Il a d'abord quelques avantages, mais Ladislas reprend bientôt le dessus, et le pape est obligé de reconnaître celui-ci pour roi de Naples. Louis d'Anjou et Balthazar étaient vaincus l'un et l'autre; mais le roi de Sicile était plus humilié que le pontife, car Ladislas, qui avait soutenu jusque-là le pape Grégoire XII, reconnut Jean XXIII pour légitime vicaire de Jésus-Christ. Tout se pacifie pour un instant à Rome. Le pontife abusé fait retirer ses troupes; pendant la nuit, Ladislas occupe la ville pontificale avec les siennes. Le danger est imminent, et le pape ne s'en doute point! Comment s'est-il endormi sur le volcan? Gennaro entre dans sa chambre et réveille le pontife. Un page est venu, à la nuit tombante, demandant à parler au saint-père; la garde l'a repoussé; il a écrit et a remis une lettre secrète pour Balthazar à Gennaro, qui n'a pu méconnaître Clotilda sous l'habit qui

la déguisait. Clotilda annonce au pape que cette nuit-là même il sera arrêté et probablement égorgé : « Fuis, Balthazar; ton ange gardien veille, mais fuis à l'instant même. »

On selle deux chevaux; Balthazar revêt un costume de marchand, Gennaro se déguise aussi, et ils partent au galop, se dirigeant sur Florence. Quel voyage! qu'étaient devenues les illusions du jeune Cozza allant à Bologne?

Côme de Médicis reçut Jean XXIII avec distinction; il l'aimait, et l'amitié du grand Côme peut répondre à bien des accusations portées contre Balthazar. Jean a recours à Sigismond, l'empereur d'Allemagne; celui-ci propose un concile qui sera tenu à Constance; le pape a l'imprudence d'accéder à cette proposition, et d'aller se livrer à l'empereur dans une ville où Sigismond commande. Il a beau s'assurer l'alliance du duc d'Autriche en faisant ce prince général des troupes pontificales, il n'en est pas moins à la merci de Sigismond.

Le concile s'assemble. Est-il nécessaire de faire ici le tableau de cette petite ville de Constance où se presse la foule des prélats, des cardinaux, des chefs d'ordre religieux qui venaient pour réformer l'église et arrivaient avec tout le faste de leurs maisons quasi royales, avec leurs légions de cuisiniers et leurs suites de comédiens et de maîtresses? Ne nous occupons que du pape Jean. En 1415, on ne songe pas encore à le déposséder; on le regarde bien comme le véritable chef de l'église; car à la sollicitation des ambassadeurs de Suisse, de Danemark et de Norwége, il fait une sainte, il canonise Brigitte.

Cependant on conspire sourdement contre Jean XXIII, au milieu des fêtes, des tournois, des mystères que l'on joue en latin devant les pères du concile. Clotilda est venue à Constance; elle sait tout; elle prévient le pape menacé, et voici Jean qui endosse le surtout aux couleurs du duc d'Autriche, et qui, sous le costume de postillon, fuit Constance et court à Schaffouse. Schaffouse lui est un asile peu sûr; il va se réfugier à Lauffembourg, et enfin à Fribourg, toujours poursuivi par les soldats de l'empereur.

Le duc d'Autriche est enfin obligé de livrer Jean dont le procès a été continué pendant son absence. Balthazar revient à Constance et trouve son arrêt prononcé!... On l'a reconnu coupable de quarante crimes, parmi lesquels figure la simonie, cette plaie de la papauté, que Genade de Constantinople avait éloquemment attaquée, au milieu du ve siècle, dans une lettre restée célèbre. On reproche au pape le scandale de ses mœurs, tandis que ses juges effrontés vivent, pour la plupart, avec des courtisanes qu'ils promènent dans leurs litières.

Enfin, on le déclare déchu du trône pontifical et dégradé, comme, au concile de Pise, on avait déclaré déchus et dégradés Benoît XIII et Grégoire XII. Mais Grégoire et Benoît étaient libres; Jean était prisonnier.

Jean fut enfermé à Heidelberg sous la garde du comte palatin. Un seul homme demanda à partager sa captivité; ce ne fut ni un cardinal, ni un secrétaire comblé de faveurs, ce fut le vieux Gennaro, qui ne lui reprocha pas une seule fois sa fatale ambition.

Le concile fit un nouveau pape, Martin V, et reçut la renonciation de Grégoire XII, qui mourut peu de temps après à l'âge de quatre-vingt douze ans. Benoît XIII suivit cet exemple; et Jean, ce fier pirate qui n'avait jamais abaissé sa bannière devant un ennemi, qui n'avait jamais courbé la tête sous le joug d'un vainqueur, Jean ratifia avec humilité les décrets du concile.

Pendant quatre années, que fit Balthazar Cozza dans le château du Palatin? Il avait quarante-sept ans, une imagination ardente encore; il était désenchanté de ces folles idées d'ambition qui l'avaient perdu; croyez-vous que son cœur se rouvrit à l'amour, qu'il revint à Clotilda? Point. Philosophe et chrétien, il composa des élégies touchantes en vers latins d'une assez grande élégance et chanta sa grandeur éclipsée. Il était tout-à-fait résigné, mais sans faiblesse, sans lâches retours vers un passé heureux qu'il ne regrettait plus qu'en poète.

Cependant il aspirait à la liberté et cette liberté, l'empereur voulait la lui vendre trente mille écus. On l'avait dépouillé, Gennaro n'avait pas dix mailles florentines; mais l'ange était encore là. Clotilda, qui n'avait jamais regardé que comme un dépôt la fortune que lui avait laissée Balthazar, paya la rançon, et Cozza sortit de prison, ignorant quelle main avait brisé ses chaînes. Il ne le sut que six mois après, à Florence, où il se rendit auprès de son illustre ami, Côme de Médicis.

Martin V était à Florence. Balthazar alla se jeter à ses pieds, le reconnut pour souverain pontife, et confessa à lui toutes les erreurs de son ame ambitieuse. Martin, touché jusqu'aux larmes, le releva, l'embrassa et le créa doyen du sacré-collége. Balthazar Cozza passa doucement ses derniers jours à faire des vers. Cependant la commotion avait été forte, et si la raison avait pris le dessus, l'ébranlement était tel que Balthazar tomba malade. Il souffrit beaucoup; mais les tourmens de ses heures douloureuses furent adoucis par les soins, les prières, les touchantes exhortations d'une religieuse qui avait obtenu

la permission de servir le pauvre cardinal. Cette sœur, dont un voile noir cachait modestement la figure, et qui se faisait appeler sœur Brigitta, — le nom de la sainte canonisée à Constance, — ne se fit reconnaître du malade que la veille de sa mort. Hélas! quand elle aurait soulevé son voile, Cozza aurait-il pu reconnaître sur sa figure amaigrie les traits de cette belle Grecque que tout Naples avait admirée et dont l'amour dévoué avait toujours veillé sur lui de Bologne à Heidelberg?... Les dernières paroles de Balthazar furent celles-ci : « Ange, priez pour moi! »

Clotilda ferma les yeux du cardinal, et bientôt le vieillard, qui était aussi resté fidèle à la mauvaise fortune de Cozza, Gennaro le vieux pirate qui avait pour la fille de Cerigo une admiration si profonde, assista aux funérailles de la religieuse, morte de douleur, morte chaste dans un siècle d'horribles dépravations, morte parce que Balthazar lui avait préféré un trône qui devait si tôt s'écrouler sous ses pieds. Elle aurait pu vivre maîtresse d'un cardinal ou d'un prince; elle avait voulu vivre femme du corsaire Balthazar, et celui-ci l'avait sacrifiée à son ambition. — Quand il canonisait une sainte à Constance, Jean XXIII ne se doutait pas qu'à Florence, il faisait une martyre.

A. JAL.

BULLETIN.

Le couronnement de l'empereur Ferdinand, comme roi de Lombardie, à Milan, est d'une tout autre importance politique que celui de la reine d'Angleterre. Depuis vingt-trois ans, les possessions de l'Autriche, en Italie, sont soumises à un système de rigueur dont il y a peu d'exemples. Une captivité, plus terrible que celle dont Venise a gardé le souvenir, y a frappé les hommes les plus illustres. La plainte, si douce et si chrétienne, de Silvio Pellico retentit encore à toutes les oreilles; notre compatriote Andryane porte encore les traces de cette effrayante répression, et nous avons vu le malheureux Maroncelli traîner à Paris le reste de ses membres mutilés par le régime des cachots de l'Autriche. Dès que l'empereur Ferdinand a placé sur sa tête la couronne de fer, et aussitôt qu'il s'est regardé, par son sacre, comme entièrement investi du caractère de souverain italien, une amnistie vraiment large a signalé son avénement. L'acte que l'empereur vient de publier à Milan remet leur peine à tous les individus qui sont soumis à une *inquisizione*, et qui se trouvent actuellement captifs; il supprime les poursuites pour délits politiques, encore pendantes devant les tribunaux du royaume; il ordonne la mise en liberté immédiate de tous les individus compromis dans des machinations contre la sûreté de l'état, et il abolit le *precetto politico* ou surveillance de la haute police. Enfin, il permet aux émigrés politiques de rentrer dans le royaume lombard-vénitien, en les obligeant toutefois à adresser leur demande à l'empereur. Ceux qui voudront rester en pays étranger, en obtiendront la permission, en faisant leur demande dans les formes régulières, avantage immense pour les émigrés qu'on jugerait à propos de ne pas laisser rentrer, puisqu'ils se trouveraient ainsi admis à jouir de la possession de leurs biens.

Il est impossible de méconnaître, dans cette amnistie, un caractère de générosité et de clémence. On cite déjà les noms les plus illustres parmi ceux des personnes qui se trouvent en mesure d'en profiter. A leur tête, se trouve d'abord le comte Confalonieri, qui a subi quinze ans de supplice du *carcere duro;* le lieutenant-général Zucchi, encore enfermé dans les prisons de Gratz;

le général Demeester, vieillard exilé depuis dix-sept ans; Maroncelli, si jeune encore, qui est allé chercher, malgré ses infirmités, un soulagement à sa misère, au fond de l'Amérique; le prince Belgiojoso, qui supporte assez gaiement, il est vrai, son exil à Paris; les malheureux prisonniers du Spielberg, Moretti, Borsieri, Zoressi, le brave général Borso, qui combat, comme avec la valeur d'un chevalier des croisades, pour la cause constitutionnelle en Espagne; des savans, des avocats, des hommes distingués de toutes les classes, errant en Europe, les uns depuis 1821, les autres depuis 1831, et qui souffrent si cruellement loin de leur patrie. En même temps, et pour compléter l'acte d'amnistie, l'empereur a ordonné la formation d'une garde noble composée d'Italiens, corps d'élite national qui figurera désormais comme une institution dans le royaume lombard-vénitien. Des actes semblables ne sauraient être des actes isolés, et il est à croire qu'ils ont été le résultat de mûres réflexions sur l'état actuel de l'Italie et sur les moyens d'y consolider l'autorité de la maison d'Autriche.

L'Autriche a long-temps pourvu à sa sûreté par la rigueur, en Italie, et sa police politique est trop soigneusement faite, pour qu'elle puisse se tromper sur la disposition des esprits. L'acte impérial d'amnistie prouve donc que les opinions se sont bien calmées en Italie depuis quinze ans. Nous ne pensons pas que les idées généreuses y aient été étouffées par la rigueur des dispositions de l'Autriche; mais on y est las, sans doute, des tentatives inutiles, et c'est ce que la vigilance du gouvernement autrichien a vu certainement avant d'en venir à la mesure qu'il vient de prendre. C'est pourquoi nous ne pouvons nous ranger à l'avis de ceux qui voient dans cette amnistie un signe de la disgrace où serait tombé, près de l'empereur, le prince de Metternich. L'empereur Ferdinand a une affection très vive pour l'archiduc Louis, qui a la direction générale de l'artillerie de l'empire; le comte de Kolowrat, grand-maître de la cour et ministre, jouit également d'une influence méritée; mais nulle influence ne pourrait balancer celle de M. de Metternich dans une affaire aussi importante que celle de l'amnistie italienne, qui est le changement total de la politique de la cour de Vienne à l'égard de l'Italie. Sans parler du caractère de l'empereur François, qui était la représentation exacte de l'immobilité du vieux système politique de la maison d'Autriche, sa qualité de roi lombard était un résultat de la conquête, ou, pour mieux dire, de la force. La lutte fut cruelle, surtout pour l'Italie. Sous son règne, l'Italie fut gouvernée uniquement comme un pays de conquête. Les contributions qu'on y levait étaient portées dans les états autrichiens; et à l'exception de la création du port franc de Venise, le système autrichien en Italie fut tout l'opposé de ce qu'il est dans les états héréditaires, où c'est à force de bonne administration et de modération dans les taxes, qu'on retient les peuples dans l'obéissance d'un joug qui, matériellement du moins, ne mérite pas ce nom.

L'empereur actuel est déjà le second de sa dynastie, comme roi du royaume vénitien-lombard. Il lui est permis de régner au nom de son droit héréditaire,

et de remplacer, dans sa main, l'épée du vainqueur par le sceptre du monarque intronisé en pleine paix. Ce sont là sans doute les considérations qui ont décidé M. de Metternich et le conseil aulique à faire du couronnement de Milan une ère nouvelle. Au reste, nous verrons bien si l'amnistie est ou n'est pas du fait du prince de Metternich. Son esprit supérieur et cette intelligence infinie des situations politiques qu'il a déployée depuis vingt-cinq ans, lui diront sans doute que l'amnistie des condamnés politiques serait sans résultat, si le gouvernement autrichien n'entrait pleinement dans le système dont il essaie depuis l'avénement de l'empereur actuel, et que c'est seulement en ajoutant à la prospérité des provinces italiennes qu'on achèvera le désarmement des esprits. Or, ce qui ne permet pas de douter de la continuation de la puissance de M. de Metternich, ce sont justement les actes de cette nature qui ont été faits depuis deux ans. L'amnistie n'en est que le complément. Il se peut que l'Italie ne soit pas libre de quelques années; mais elle aura, du moins, la prospérité matérielle, et si elle s'en contente, ses voisins n'auront rien à dire. Il nous reste à souhaiter que les autres gouvernemens italiens comprennent et apprécient cette habileté de l'Autriche. Les peuples y gagneraient toujours ce qui leur manque encore, une bonne administration occupée de leurs intérêts matériels. Nous ne déciderons pas si c'est le premier des besoins ou le second; mais c'en est un, sans nul doute, et, à défaut de mieux, nous souhaitons à l'Italie que ses gouvernans s'occupent sérieusement de le contenter.

Les lettres de Milan, loin de croire à la disgrace de M. de Metternich, s'accordent à le représenter comme l'ame de toutes les réunions qui ont eu lieu, et ne tarissent pas sur l'importance de ses paroles et l'impression qu'elles produisent. La députation suisse envoyée à Milan, a sollicité de lui une audience politique, pour lui exposer les griefs qu'elle élève contre la France, au sujet de notre juste réclamation. La réponse du chancelier de cour et d'état n'a pas été telle que l'attendaient sans doute les envoyés de la confédération helvétique. — L'illustre ministre a insisté plusieurs fois sur l'intérêt général qu'ont toutes les puissances à ne pas souffrir qu'un personnage dangereux, qui a déjà troublé la tranquillité d'un état voisin, vienne chercher un refuge à l'abri de la souveraineté cantonale de quelque état suisse. C'est une question européenne, a répété le prince de Metternich, et il a congédié les députés en les engageant à ne pas compter, dans cette affaire, sur le moindre intérêt de la part des puissances qui ont garanti le pacte fédéral. Le chancelier de cour et d'état s'est montré d'autant plus logique en ceci, qu'il peut convenir, d'un jour à l'autre, à M. Louis Bonaparte, de profiter du voisinage de la Suisse et de l'Italie, pour aller demander à Milan la couronne de fer, qui lui appartient, sans doute, en sa qualité d'empereur des Français.

Pendant ce temps, la violence des démocrates suisses augmente, et se manifeste par des actes qui seraient insolens, s'ils pouvaient être autre chose que ridicules. La députation du canton d'Argovie, décidant la question, déclare qu'il est prouvé, *d'une manière authentique*, que M. Louis Bonaparte est ci-

toyen de Thurgovie. En conséquence, elle rejette la demande de la France, et déclare qu'elle repoussera, de la manière la plus absolue, toute espèce d'intervention de l'étranger dans les affaires intérieures de la confédération. Il est clair que l'Europe entière n'entend rien au droit des gens, et qu'elle doit courber la tête devant la décision d'Argovie et de Thurgovie, qui menacent de se mettre bientôt en campagne contre nous. Déjà nous lisons, dans *l'Observateur Suisse*, une proclamation signée d'un apothicaire génevois, d'un médecin et de quelques autres guerriers de la milice, qui promettent leur appui au canton de Thurgovie. Nous espérons que le gouvernement français ne se laissera pas intimider par les terribles préparatifs de ces messieurs, et que, dût la France être conquise et partagée par les miliciens de Genève, soutenus par les arquebusiers de Thurgovie et d'Argovie, elle ne renoncera pas à soutenir une demande fondée sur le droit des nations.

Il ne faut pas croire cependant que Genève, cette ville qui nous a envoyé tant d'hommes éclairés, ne compte que des énergumènes de la force des signataires de l'adresse de *l'Observateur*. *Le Fédéral*, journal de cette ville, nous livre des réflexions pleines de sens sur la conduite du canton de Thurgovie. Cette feuille déclare que, loin de l'approuver, elle attribue à ses fautes l'embarras du moment. C'était déjà, selon elle, une grande imprudence, en 1832, que de conférer le droit de bourgeoisie à M. Louis Bonaparte, qui s'était déjà signalé à Rome de manière à éclairer sur son compte. « Supposons, dit *le Fédéral*, que le chef de l'échauffourée de Strasbourg eût été un citoyen de Genève, nous l'aurions tenu pour coupable. Nos lois le condamnaient. Ouvrez le code pénal, article 84 : « Quiconque aura, par des actions hostiles, non approuvées par le gouvernement, exposé l'état à une déclaration de guerre, sera puni de bannissement. » Qu'a fait le canton de Thurgovie? Au lieu de rechercher la conduite de Louis Bonaparte, et d'examiner si elle n'avait pas été contraire aux lois, il n'a songé qu'à constater qu'il était bien réellement citoyen de Thurgovie. Mais c'est cette qualité même de citoyen suisse, qui le rend coupable envers la Suisse, et en vertu de laquelle il nous compromet. Quand vous aurez réellement, incontestablement établi, si la chose est possible, que Louis Napoléon est citoyen suisse, en quoi serez-vous plus avancés? La position du cabinet français ne sera que plus nette et plus forte. C'est un citoyen suisse, nous dira-t-il, je ne l'avais pas considéré comme tel. S'il est Suisse, c'est à la Suisse à répondre pour lui, car elle est solidaire de ses ressortissans, et n'entend pas, apparemment, qu'ils aient le privilége de commettre, en pleine paix, des hostilités sur la terre de France. Qu'aurons-nous à répliquer? En droit strict, rien. »

La France ne prendra pas ce détour; elle soutiendra son dire, fondé sur son droit; c'est l'avis unanime de tous les départemens, et toutes les lettres en font foi, à l'exception de celles qui sont adressées à certains journaux, et qu'on dirait écrites de Berne, de Lucerne, ou même d'Arenenberg.

On colporte aussi toutes sortes de lettres d'Amsterdam, qui sont loin d'annoncer le véritable état des choses. Une de ces lettres nous apprend que les

membres de la conférence de Londres sont d'accord pour réviser les dispositions du traité des 24 articles sur la dette. Quelques membres de la conférence de Londres reconnaissent, il est vrai, que le chiffre de la dette hollando-belge pourrait être modifié, et le vicomte Palmerston a fait des démarches à ce sujet près du roi des Belges et du roi de Hollande. Mais ceux des membres de la conférence qui sont de cet avis sont aussi d'accord pour établir ce chiffre, sans admettre les deux états dont il s'agit à le débattre contradictoirement, par des représentans, dans la conférence. Quant à la question du territoire, il n'en a pas été question dans les simples conversations qui ont eu lieu; car la conférence n'est pas assemblée, et ne reprendra ses séances que le 25.

Les dernières nouvelles d'Espagne ne sont pas aussi favorables qu'elles l'étaient depuis quelque temps. Le général Espartero a repassé l'Èbre et abandonné tout-à-fait le projet d'attaquer Estella.

L'expédition du Mexique va se renforcer de quelques bâtimens; cette flottille à déjà dû mettre à la voile pour rejoindre les forces du contre-amiral Baudin. On a parlé des inquiétudes de l'Angleterre à ce sujet; elles se sont bornées à une adresse de l'association du Sud, à laquelle lord Palmerston a répondu par un simple accusé de réception, et à une courte explication sur la nature du blocus, entre le gouvernement français et celui de sa majesté britannique. Quant à la conquête du Mexique par le prince de Joinville, mise en avant par un journal anglais, il n'y a qu'un mot à répondre : c'est que le prince, qui n'est dans cette expédition que capitaine de corvette, ne marche qu'à la conquête d'un autre grade. Mirabeau disait à un membre obscur de l'assemblée constituante, qui lui proposait un duel : — « J'ai refusé mieux. » — En fait de couronnes, la dynastie de juillet en a refusé de plus belles et de plus proches que celle du Mexique; et les gouvernemens étrangers, qui le savent bien, n'en sont pas à se laisser émouvoir par des bruits de journaux.

Un journal, en annonçant que M. Tixier a été décoré l'an dernier de la croix de la Légion-d'Honneur, demande comment il se fait que le roi récompense ses travaux, tandis que M. de Salvandy l'empêche de les faire paraître. C'est M. de Salvandy qui a demandé au roi la croix de la Légion-d'Honneur pour M. Tixier; c'est M. de Salvandy qui, ne trouvant au budget préparé par son prédécesseur aucun fonds pour l'impression de l'ouvrage de M. Tixier, a pris sur lui d'autoriser l'impression de la première livraison. Cette année, il a redemandé les fonds nécessaires aux chambres, et n'a pu obtenir que les cinq huitièmes de la somme qu'il avait proposée. C'est ainsi que M. de Salvandy a été hostile à l'auteur du *Voyage en Asie mineure*.

M. Tixier, il est vrai, voulait toucher à Paris, pendant l'impression de son travail, les 12,000 francs portés au budget pour mission scientifique, et qui lui avaient été alloués pour son voyage. La chambre n'avait pas sans doute destiné ces 12,000 francs à un voyageur qui vit sédentairement rue Saint-Honoré. Le ministre de l'instruction publique les a répartis entre M. Lhôte,

l'élève et le compagnon de voyage de Champollion, qui visite l'Egypte; le docteur Barrachin, qui explore en ce moment la Perse; M. Boré, qui parcourt l'Arménie; M. Dujardin, savant dévoué à la science, qui vient de mourir au pied du mont Sinaï, et M. Raoul-Rochette, qui est allé en Grèce éclaircir quelques points d'archéologie. M. Raoul-Rochette a touché 2,000 fr. pour ce long voyage. Il y a là de quoi exciter l'envie, en effet!

M. de Salvandy, qui s'applique si assiduement et si courageusement, il faut le dire, à détruire les abus enracinés dans son département, doit s'attendre à plus d'une attaque de ce genre. Il a déjà beaucoup fait pour la science, et nous connaissons assez la fermeté de son caractère, pour assurer que les dégoûts qu'on lui suscite ne l'arrêteront pas dans la tâche utile qu'il s'est imposée. Mais, puisqu'on en est à chercher des sujets d'attaques, nous signalerons à l'opposition quelques actes nouveaux de M. de Salvandy. On nous annonce que parmi les chaires créées dans les départemens, à sa demande, il s'en trouvera une qui sera confiée à M. Edgar Quinet, l'un de nos meilleurs écrivains, et qui a fait de si belles études littéraires en Allemagne; une autre à M. Marmier, qui se trouve en ce moment en Laponie, où il complète ses études sur le Nord; et une troisième à M. Bergmann, jeune homme qui a fait les travaux les plus importans sur les langues germaniques et orientales.

M. de Montalivet revient, le 18, reprendre le portefeuille de l'intérieur, confié par intérim à M. Molé.

Théatres. — Opéra. — Enfin M. Berlioz a eu, lui aussi, sa soirée, soirée curieuse, bizarre, traversée par toute sorte de bruits inusités à l'Opéra, et d'incidens grotesques; soirée, en un mot, peu faite pour réjouir un auteur, même l'auteur de la *Symphonie fantastique*. Les amis de M. Berlioz soutenaient, avant la représentation, qu'il s'agissait tout simplement d'un système nouveau inventé dans l'art. Pour nous, qui avons entendu *Benvenuto Cellini*, nous avouons que cette opinion-là nous paraît au moins d'une modestie exagérée. Inventer un système! mais c'est tout au plus l'affaire de Beethoven ou de Rossini. Ce que M. Berlioz invente, lui, c'est, parbleu, bien un art tout entier! En effet, il n'est tenu compte dans cette musique, ni de la voix du chanteur ni de la portée d'un instrument; la plus extravagante fantaisie règle tout à son gré et pousse, selon qu'il lui convient, les ténors dans la région des basses, l'ophicléide dans les gammes de la flûte ou du hautbois. Cela se passe en dehors de toutes les lois reconnues de la mesure, du rhythme et de la mélodie. Il faudrait cependant s'entendre sur un point, et savoir de quel nom appeler cet assemblage prodigieux d'élémens sonores, qui, loin de se rechercher et de tendre à un but commun, l'harmonie, comme cela ne manque jamais d'arriver dans toute musique de Mozart, de Cimarosa, de Meyerbeer ou de Rossini, semblent se repousser et se contredire. Cela est beau, dites-vous, d'accord; mais beau comme quoi? Beau comme un torrent qui jaillit des flancs de la montagne, comme une mer houleuse qu'un vent de rafale soulève, comme un coucher de soleil dans les Marais Pontins? beau comme

le troupeau qui bêle, l'oiseau qui chante, le vent qui tremble dans les roseaux, beau comme les cent bruits inappréciables de la nature, mais non certes comme la symphonie en *la*, comme le second acte de *Guillaume Tell*, le quatrième des *Huguenots*, comme *Don Juan* tout entier. Cependant, au milieu de ce tumulte qui avorte, de ces combinaisons inadmissibles, de ces extravagantes modulations harmoniques qui se croisent sous le fleuve de l'orchestre comme autant de courans échappés au hasard, çà et là de grandes phrases se rencontrent, des motifs franchement inspirés et bien venus; c'est alors que la critique sérieuse s'irrite, et sent qu'elle doit parler sans hésitation, car elle voit que chez M. Berlioz ce n'est pas impuissance, comme chez tant d'autres, mais exagération immodérée dans l'appréciation de ses propres forces, et parti pris de se donner à la multitude pour un génie qu'elle méconnaît. Il est temps que M. Berlioz répudie tout cet attirail de rénovateur dont il s'enveloppe, et songe sérieusement à prendre sa place parmi les hommes de talent dont notre époque, Dieu merci, n'est pas si dépourvue qu'on veut bien le dire. Aspirer tout simplement à la gloire de Beethoven, c'est là sans doute une prétention généreuse, et qui peut séduire bien des imaginations exaltées, mais qu'il ne faut pas garder passé vingt ans, à moins qu'on ne la réalise, car il vient un âge dans la vie où certaines illusions trop prolongées deviennent de ridicules folies. — Quant au poème de *Benvenuto Cellini*, on n'a jamais vu, même en fait de poèmes d'opéra, une œuvre plus faible et plus médiocre.

MONOGRAPHIE DE LA CATHEDRALE DE CHARTRES,

PAR M. DALY.

Il y a un peu plus de deux ans qu'un des plus beaux morceaux d'art gothique, que possède la France, faillit devenir la proie des flammes. Malgré notre indifférence nationale, en matière d'art comme en matière de religion, la nouvelle de l'incendie qui dévorait la cathédrale de Chartres fit sensation, il faut le dire, et ce sinistre, par l'impression qu'il produisit, obtint presque les honneurs d'une calamité publique. On ne l'a pas oublié et nous sommes heureux de pouvoir le rappeler ici; public et pouvoir se réunirent cette fois dans une émotion commune. Le pouvoir montra toute la sollicitude qu'on pouvait en attendre. Il se fit représenter sur le lieu du désastre, il envoya des ordres, il demanda des fonds, la chambre les vota, et les travaux d'entretien, pour ce qui avait été sauvé, de réparation, pour ce qui était détruit, furent immédiatement commencés. Quant au public, son premier tribut de curiosité et d'inquiétudes une fois payé, il ne fût pas resté trace de l'élan que ce sinistre évènement lui avait communiqué, si un jeune artiste, aussi habile que persévérant et courageux, n'eût pris sur lui une tâche, grace à laquelle le souvenir de l'incendie, qui a détruit une partie de la cathédrale de Chartres, se perpétuera dans des vestiges autres que des dévastations et des ruines. Dès le lendemain du jour fatal, M. Daly était parti

pour Chartres ; il s'installa au pied de la cathédrale et entreprit l'énorme travail de la reproduire entièrement, par le dessin, dans tous ses détails. Un travail de ce genre n'a été exécuté encore pour aucun des vieux monumens de la France. Parmi ceux qui l'ont tenté, les uns, peintres et non architectes, ne s'enquérant que de l'effet, ont négligé absolument la précision rigoureuse du détail. Leurs dessins, arrangés seulement pour le plaisir des yeux, se contentent d'une vague ressemblance dans la disposition des lignes principales, dans la distribution des grosses masses d'ombres et de lumières; ils sont de nulle valeur pour l'étude et n'offrent rien de saisissable aux investigations de l'architecte ou de l'archéologue qui voudrait les consulter. Souvent même ils sont traités avec une légèreté qui ne recule pas devant les plus grossiers contresens. Ainsi, par exemple, pour cette même cathédrale de Chartres, nous avons vu une gravure où des sculptures à jour sont rendues comme bas-reliefs. D'autres dessinateurs, plus sérieux et plus consciencieux, ont moins sacrifié à l'œil; mais aussi l'œil, en contemplant leur ouvrage, est cruellement choqué. Ainsi est-il des dessins de *la Monarchie française* de Montfaucon, du *Portefeuille* de Gaignère, des *Antiquités nationales* et du *Voyage dans le midi* de Millin. Villemain, venu après eux, a exécuté ses travaux avec plus de soin, mais il a cru devoir corriger ce qu'il copiait. Il a cru devoir à son profond respect pour les traditions grecques ou romaines de corriger la barbarie du moyen-âge, et de travestir, autant que possible, l'art gothique en art antique. Les susceptibilités raffinées de son goût n'ont pu s'accommoder de la naïveté inculte de nos pères. Obsédé par le besoin de ramener ce qu'il copie aux formes convenues de l'élégance et du bon goût, il craint de se gâter la main s'il rend sincèrement, dans leur difformité native, ces ébauches où pullulent les incorrections et les trivialités. Au rebours de ceux qui prêtaient l'air et l'esprit français à l'antique Italie, il donne un air grec ou romain à ces âpres et ascétiques figures, à l'aide desquelles une main, souvent grossière et rude, exprimait, dans de bizarres symboles, une foi robuste et peu subtile. Par ses soins, la statue de saint Louis devient bientôt une *académie;* il tourmente la feuille de chou, qu'il rencontre sur son chapiteau, jusqu'à ce qu'il en ait tiré une feuille d'acanthe ou peu s'en faut. Les moulures ne sont pas plus respectées, et ici encore le gothique devient de l'antique. Partout il substitue autant qu'il est en lui l'art païen des beaux siècles de Périclès ou d'Auguste à l'art chrétien des âges féodaux ; c'est-à-dire que partout il installe un anachronisme et un contresens à la place de la vérité. Aujourd'hui la main des artistes a plus de dextérité que celles de Montfaucon ou de Gaignère, et leur jugement plus éclairé, plus intelligent que celui de Villemain, n'a plus les mêmes scrupules. L'art a gagné en cela que l'effet pittoresque est mieux rendu en même temps que le sens historique et religieux est plus respecté et mieux traduit. Les Anglais surtout ont dépassé de bien loin tout ce qui se fait en ce genre, pour l'expression du sentiment qui vivifie l'architecture gothique et pour l'exactitude du détail. Mais s'ils n'omettent

rien et ne contredisent rien, pour arriver à cette vivacité d'expression, ils outrent les effets et altèrent les proportions. En calculant, par exemple, l'élévation des voûtes ou la hauteur des piliers et des colonnes sur celle des personnages qui sont représentés circulant alentour, ou sur l'intervalle qui les sépare, on les trouve beaucoup plus élevées dans le dessin que dans le monument reproduit. A ces colonnettes plus grêles et plus fluettes qui soutiennent des voûtes suspendues beaucoup plus haut, le dessin gagne en grace, en hardiesse et en légèreté ce que l'édifice perdrait en solidité, s'il ressemblait à son image. Ici encore, malgré une fidélité scrupuleuse à l'égard des plus menus détails, et malgré une habileté de main-d'œuvre qui touche presque à la perfection, l'homme de science et d'études positives ne peut rien saisir qui ait l'autorité d'un document authentique et irrécusable, ni qui puisse suffire à la sécurité des opinions qu'il serait tenté de se former sur ce témoignage.

Formé par des études longues, laborieuses et passionnées, élève de M. Duban, M. Daly n'est pas seulement un dessinateur dans le sens pittoresque du mot, il est aussi un mathématicien et un architecte. Ce qu'il s'est proposé dans le vaste travail qu'il a commencé sur la cathédrale de Chartres, c'est de rendre, non-seulement l'effet en artiste, mais encore la ligne et l'ornement architectural en architecte, avec une rigueur mathématique et une exactitude littérale. C'est à ce travail entrepris de son chef, à ses risques et périls, et avec ses ressources personnelles, qu'il a consacré tous ses soins. Mais l'intérêt sympathique des habitans de Chartres vint bientôt l'encourager. Forcé par le mauvais temps de suspendre ses études, il fit à Chartres un cours sur l'histoire de l'art. Plusieurs des principaux habitans de la ville lui proposèrent d'exécuter une monographie de leur cathédrale, et réclamèrent, dans ce but, le concours du ministre, dans une demande que présenta M. Chasles, leur maire et leur député, qui met une obligeance sans bornes au service d'un goût éclairé. Faute d'argent, le ministre ne put répondre que par l'assurance de ses bonnes dispositions, et par une invitation à représenter la demande. Aujourd'hui les choses en sont là, quant à ce projet; mais M. Daly n'en continue pas moins ce qu'il a entrepris. La gravure est commencée. Une première planche a paru. Une seconde doit paraître bientôt, et l'on en a tiré déjà quelques épreuves à l'eau forte.

La planche que nous avons sous les yeux, est d'une exécution dont rien n'approche dans tout ce qui a été fait d'analogue jusqu'ici. L'Angleterre ellemême, si riche en dessins remarquables, pour l'éclat et la finesse, ne possède rien qui ait été en même temps conçu avec un but aussi sérieux et exécuté par une main plus intelligente. L'effet ici n'a rien de théâtral, et ne s'efféminе pas dans des coquetteries prestigieuses. Il est tout à la fois savant, religieux, doux et grave; il retient l'œil plutôt qu'il ne l'accroche; il ne sacrifie pas une partie à l'ensemble ou l'ensemble à un point; il naît de la juste part faite à chaque partie, et, si j'ose le dire, de la justice distributive qui a

présidé à la répartition des ombres et de la lumière entre tous les détails, de la juste mesure avec laquelle on leur a donné à chacun plus ou moins de fini, plus ou moins de relief, selon les lois exactes de sa position dans la perspective, sans en exagérer aucun au détriment d'un autre, sans en éteindre aucun au profit de celui qui l'avoisine. Dans le plan de M. Daly, il fallait que chaque objet fût distinct, il fallait que tout fût également clair et facile à saisir. Nous ne saurions donner trop d'éloges à la précision, à la netteté, à la finesse de son dessin.

La planche qui a paru reproduit l'extérieur du chœur. Cette partie de l'église est du commencement du XVIe siècle, et présente une singularité curieuse pour les archéologues, en ce que le soubassement est déjà dans le style de la renaissance, tandis que le haut est ogival. On sait que l'église de Chartres est du XIIIe siècle, comme les principaux monumens religieux, tels que les cathédrales de Reims, de Rouen, de Strasbourg, de Paris, la Sainte-Chapelle, le monastère et l'église de Royaumont, le célèbre chœur de Beauvais, et que, comme toutes ces cathédrales, elle est dédiée à Notre-Dame. La tour de droite cependant et la façade sont antérieures, et appartiennent au XIIe siècle. Les nefs sont du XIIIe. Sous les bas-côtés, dans toute leur longueur, règnent des cryptes en plein cintre, revêtues de peintures fort anciennes. Les figures qui décorent le portail sont tirées pour la plupart de l'Ancien-Testament. Montfaucon, parfaitement réfuté par don Planchez, les attribue au VIIIe siècle. Villemain, pour s'épargner l'ennui de copier ces monstruosités, s'est permis de leur substituer des figures de fantaisie. Les deux porches latéraux sont des chefs-d'œuvre; celui du nord a emprunté ses sujets à l'Ancien-Testament, celui du midi a puisé dans la légende chrétienne. Le premier représente la création du monde, les douze signes du zodiaque, des figures allégoriques, la parabole des vierges sages et des vierges folles, et, à l'intérieur, la naissance de Jésus-Christ, et, autour du Messie, la hiérarchie céleste expliquée par Denis l'Aréopagite. Les sculptures de l'intérieur et celles de l'extérieur ne sont pas de la même époque. La scène capitale du porche méridional est le jugement dernier; puis des épisodes de la vie de divers saints, et encore la parabole des vierges sages et des vierges folles. L'extérieur du chœur, sujet de la gravure publiée, est consacré à la vie de Jésus-Christ; il est du XVe siècle et contemporain de la tour de gauche; c'est un morceau de transition où la délicatesse des ciselures des dernières époques gothiques est combinée avec le goût des artistes de la renaissance. Le soubassement, dont il reste fort peu de chose, était éminemment profane; on y retrouve encore des fragmens de statues d'empereurs romains, des Amours, des carquois et des arabesques d'une exquise légèreté, qui n'a rien perdu dans la gravure : c'est l'ouvrage de Jean de Beauce. Malheureusement les restaurateurs de 1786 ont gâté ce morceau par des substitutions ou des interpolations ridicules; presque toutes les sculptures leur appartiennent, ce qui se reconnaît, dans la gravure comme sur les lieux, aux plis tourmentés des draperies et à l'artifice sottement savant

qui a remplacé leur primitive simplicité. Quel contraste présentent ces restaurations faites à froid par des beaux-esprits d'académie, avec la sainte ferveur des générations qui, les premières, ont mis la main à cette église! Incendiée pour la troisième fois en 1020 (les deux premiers incendies sont de 858 et de 962 ou 73), elle fut rebâtie, pour la quatrième fois, avec le concours de tout ce que l'Europe d'alors comptait de plus illustre. La foi des peuples vint en aide aux libéralités des abbés, des évêques et des princes, et des hommes de toute profession voulurent contribuer non-seulement de leur argent, mais du travail de leurs mains. Des armées de travailleurs arrivaient de divers points; les Normands surtout, comme pour expier l'incendie de 858, allumé par leurs pères, arrivaient par masses. Chacune de ces bandes, avant de partir, allait se faire bénir à Rouen par son évêque, et pas un de ces croisés pacifiques ne partait qu'il ne fût confessé et réconcilié avec son prochain comme avec Dieu. Cela terminait les procès, souvent même les maladies; car plus d'un travailleur arrivé malade s'en retourna guéri. La nuit, au lieu de se reposer après une journée de fatigues, on allumait des cierges que l'on promenait sur des chariots autour des murs naissans, en chantant des cantiques. Quand on lit ces détails dans les chroniques, on se sent pris, sinon du même enthousiasme que ces braves gens, du moins d'un enthousiasme dont eux-mêmes sont l'objet. Comment n'eussent-ils pas fait de grandes choses? Et nous, quand nous voulons entrer dans la même voie, comment en ferions-nous d'autres que de plates et de misérables! Je n'ai parlé encore que de M. Daly; je dois associer M. Thomas, son graveur, qui l'a on ne peut mieux compris et rendu, à tous les éloges donnés au dessinateur. Il est vivement à désirer que le gouvernement intervienne pour l'achèvement de ce travail, entrepris et poussé par M. Daly avec une volonté si énergique, et que le défaut de concours n'a pas encore rebutée jusqu'ici. On peut juger par la gravure publiée de la valeur qu'aura ce travail lorsqu'il sera achevé. La seconde gravure, qui représente le portail si cavalièrement traité par le crayon de Villemain, promet, si l'on en juge par les eaux-fortes qui ont été tirées, de venir encore mieux que la première.

A. B.

F. BONNAIRE.

LUCIEN

ET SON ÉPOQUE.

Au second siècle de notre ère, la société romaine était en proie à une lente dissolution. Elle commençait à manquer des élémens nécessaires à la vie des peuples, d'une foi religieuse, de croyances morales, d'institutions stables et respectées. Le polythéisme s'affaiblissait de jour en jour. Les systèmes des philosophes l'avaient ruiné dans l'esprit des hommes instruits; les plaisanteries des poètes et surtout celles de Plaute et d'Aristophane l'avaient ébranlé dans l'esprit du peuple. Pour l'achever étaient survenues les apothéoses de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron et de Domitien. Si les habitudes, qui survivent long-temps aux croyances, conduisaient encore la multitude dans les temples des dieux, elle en sortait pour courir au théâtre entendre le testament de Jupiter défunt, voir fouetter Diane et railler la gourmandise d'Hercule.

Avec le respect des dieux s'étaient affaiblies les craintes du Tartare et les espérances de l'Élysée. Les idées morales elles-mêmes semblaient n'être plus que les inventions des législateurs dans l'intérêt seul des sociétés. L'empire était en proie à une corruption immense. La cupidité était sans bornes, la cruauté sans retenue, l'ambition sans frein. Les lieux de débauche étalaient, dans tous les carrefours, leurs impudiques enseignes. Les liens du mariage étaient plus que relâchés. Les amours infames avaient presque pris possession des



mœurs, et l'on avait vu, à la mort d'Antinoüs, l'empereur Adrien, après l'avoir pleuré comme un amant, l'imposer au monde comme un dieu. Autour de cette société malade, accouraient, comme des médecins pour la guérir, les prêtres des religions orientales, les philosophes des écoles grecques et les apôtres d'un culte nouveau. Ils se proposaient tous de réformer le monde, annonçaient aux hommes la découverte de la vérité, et leur promettaient le bonheur. Leurs tentatives faisaient espérer à l'humanité une réforme prochaine. Mais elles rencontraient la résistance des empereurs, intéressés, comme conservateurs des anciens usages et comme souverains pontifes, à maintenir les lois et les dieux de l'empire.

Ce fut dans cette société corrompue, indécise dans sa religion et presque sans morale, au milieu de ces tentatives de réforme, que parut Lucien de Samosate. Il était spirituel, frondeur, plein de résolution et d'audace. Il avait un sens droit, une érudition étendue et variée, une logique vigoureuse, et par-dessus tout une verve satirique intarissable. Il semblait être arrivé à propos pour achever de ruiner dans les esprits, au moyen de ses railleries, ce que la raison trouvait ridicule et la morale vicieux.

Né à Samosate, vers l'an 120 de Jésus-Christ, sous le règne d'Adrien, Lucien appartenait à une famille pauvre. Lorsqu'il eut près de quinze ans et qu'il cessa d'aller à l'école, on délibéra sur ce qu'on ferait de lui. Comme il montrait déjà beaucoup d'esprit, son père paraissait disposé à le jeter dans la carrière des lettres. Mais plusieurs de ses amis lui représentèrent qu'il fallait beaucoup de temps et de dépense pour y réussir, qu'il n'était pas riche, et qu'en apprenant un métier son fils gagnerait bientôt de quoi vivre sans lui être à charge. Cette considération l'emporta.

« Il ne resta plus alors, dit-il lui-même, qu'à trouver un métier honnête et utile qui me donnât de quoi subsister. Après en avoir examiné et rejeté plusieurs, mon père, s'adressant à mon oncle, qui était excellent sculpteur : — Que ne lui apprends-tu, lui dit-il, le tien pour lequel il a déjà quelque inclination? — Il jugeait cela aux petits ouvrages de cire que je faisais et dans lesquels je ne réussissais pas mal. Ce projet ne me déplaisait pas, parce qu'il me semblait que la sculpture était moins un métier qu'un divertissement honorable qui me rendrait illustre parmi mes camarades, lorsque je leur ferais présent de quelque petite image des dieux. » — Lucien fut placé chez son oncle; mais le premier jour il en sortit, après avoir été battu pour quelques coups de ciseau maladroitement donnés. Il était entraîné

par d'autres penchans. Voici comment il explique les combats qui se livrèrent en lui entre le choix de sa famille et la vocation de son génie :

« La nuit même qui suivit ma sortie de l'atelier de mon oncle, deux femmes se présentèrent à moi en songe. L'une était mal vêtue, avait les manières communes, le visage couvert de sueur et de poussière; elle ressemblait à mon oncle lorsqu'il se livrait aux travaux de son art. L'autre, d'une tournure plus élégante et plus délicate, avait un visage doux et riant. Après que chacune d'elles eut cherché à m'entraîner de son côté, elles voulurent me persuader de les suivre.

« La première me dit d'abord : — Mon fils, je suis la Sculpture que tu as connue dès ton enfance; car elle a rendu célèbres ton aïeul et tes deux oncles. Si tu veux me suivre sans te laisser séduire par les caresses de ma rivale, je te rendrai illustre, non pas comme elle par des paroles, mais par des effets. Tu deviendras robuste et vigoureux comme moi et tu obtiendras, en outre, une réputation qui ne sera pas sujette à l'envie et qui ne causera pas un jour ta perte. Que mon vêtement ne te repousse point; c'est celui de Phidias et de Polyclète, et de ces autres grands sculpteurs qui se sont fait adorer dans leurs ouvrages et qu'on révère encore avec les dieux qu'ils ont faits.

« La seconde me parla ensuite en ces termes : — Je suis l'Éloquence qui ne t'est pas inconnue, quoique tu ne sois pas en état de la posséder. La Sculpture t'a exposé les avantages que tu trouverais avec elle, mais si tu l'écoutes, tu ne seras jamais qu'un vil artisan, exposé au mépris et aux injures de tout le monde, et contraint de faire la cour aux grands pour te soutenir, sans pouvoir jamais obliger ni désobliger personne, en un mot, esclave de ceux sur lesquels je te ferai dominer. Mais si tu veux me suivre, je t'apprendrai tout ce qu'il y a de beau et de rare dans l'univers, et de célèbre dans l'antiquité. J'ornerai ton ame de vertu et de savoir et, par la connaissance du passé, je te procurerai celle de l'avenir. Au lieu de ce mauvais vêtement que tu portes, je t'en donnerai un magnifique comme celui que tu me vois; pauvre et inconnu, je te rendrai illustre et opulent, digne des plus grands emplois et en état d'y parvenir. S'il te prend envie de voyager dans les pays étrangers, j'y ferai marcher ta renommée devant toi. On viendra te consulter comme un oracle; tes paroles et tes actions serviront d'exemple et de règle. Je te donnerai même l'immortalité tant vantée et te ferai vivre à jamais dans la mémoire des hommes. »

Ces raisons étaient l'expression même des secrets désirs et des irrésistibles penchans de Lucien ; elles décidèrent sa préférence. Aussi n'est-on pas surpris qu'il ajoute : « L'Éloquence n'eut pas plutôt dit que, touché de ses promesses et n'ayant pas oublié les coups que j'avais reçus, je courus l'embrasser. » C'est sous cette forme allégorique et à la façon des anciens, que Lucien explique les motifs qui le portèrent à entrer dans la carrière oratoire. Il partit pour Antioche, où il étudia le droit et suivit le barreau. Mais plaider de petites causes était au-dessous de son ambition et de son esprit ; aussi quitta-t-il bientôt Antioche, et il alla de ville en ville en récitant des harangues et des déclamations, comme faisaient les rhéteurs de cette époque. Il parcourut ainsi l'Asie mineure, la Macédoine, la Grèce, l'Italie et les Gaules. Sa réputation s'étendit; on admirait partout les productions du jeune sophiste, qui appartenaient à un genre faux, mais qui ne manquaient pas de grace ni de verve.

On peut en juger par la description qu'il donne de la mouche. « Ses ailes, dit-il, ne sont point, comme celles des oiseaux, recouvertes de plumes ou de membranes; mais, semblables à celles de la cigale et de l'abeille, elles sont formées d'un tissu léger et transparent; elles l'emportent sur les ailes des oiseaux, comme les vêtemens de soie des Indiens l'emportent sur les vêtemens de laine des Grecs. Lorsque, étendues, elles reçoivent les rayons du soleil, mille couleurs s'y reflètent, pareilles au plumage du paon. Son vol n'est point rapide comme celui des moucherons, brusque et saccadé comme celui des sauterelles, bruyant comme celui des abeilles; mais il est gracieux et flexible dans tous ses mouvemens. » Il achève ensuite, un peu longuement, de décrire la forme, les mouvemens et les mœurs de la mouche, moins à la façon des naturalistes qu'à celle des rhéteurs. S'il avait persévéré dans ces compositions subtiles, déclamatoires, s'il n'avait fait que l'*Éloge de la Mouche, le Meurtrier du Tyran, le Fils déshérité, Phalarès, la Calomnie, les Bains d'Hippias, la Danse, les Portraits, les Éloges d'une maison, de la Patrie, de Démosthène,* il n'aurait point obtenu l'attention de la postérité, ses contemporains eux-mêmes l'auraient placé au-dessous de Dion-Chrysostome et d'Aristide; on lui aurait justement reproché de s'être perdu dans les sujets puérils en présence des grandes idées qui troublaient son siècle.

Mais Lucien s'aperçut bientôt qu'il devait mieux employer son talent; il s'éleva au niveau des besoins de son époque. Après avoir long-temps cherché dans quelle voie nouvelle il entrerait, mettant à

profit ses voyages, qui lui avaient fait connaître les hommes, et ses études, qui lui avaient ouvert l'accès des doctrines philosophiques, il devint pour son siècle un accusateur violent, spirituel et moral; il commença par les vices des grands.

Ceux-ci avaient un faste incroyable, qui n'était surpassé que par leur orgueil. Ils descendaient dans les rues de Rome, suivis d'une légion de cliens; se faisaient porter dans de riches litières ou sur le dos de leurs esclaves; allaient aux bains avec un cortége qu'on avait à peine autrefois en allant au triomphe. Pour essuyer leurs mains, il leur fallait les cheveux bouclés de quelque captif de la Thrace ou de la Germanie. Leurs tables étaient surchargées de mets apportés de tous les pays, à travers toutes les mers; ils y recevaient une foule de parasites et de flatteurs qui s'extasiaient devant leurs moindres paroles et se prêtaient à toutes leurs extravagances. Ils y avilissaient les philosophes qui couraient après les repas, et tout aussi bien les cyniques qui prétendaient n'avoir besoin de rien, que les stoïciens qui se disaient au-dessus de tout. Les premiers laissaient à la porte leur besace et leur bâton, et les seconds y laissaient leur vertu, pour s'abreuver de falerne ou de mamertin, et chanter un dithyrambe en l'honneur du repas et de celui qui le donnait. Les riches attachaient à leur maison des sophistes et des rhéteurs, comme des instrumens de vanité, et ils les traitaient comme les premiers de leurs esclaves. Ils ne se contentaient pas d'étaler leur faste pendant leur vie, ils l'étalaient encore quelques heures après leur mort. Ils se préparaient des obsèques magnifiques, louaient une multitude de pleureuses, affranchissaient par leur testament un grand nombre d'esclaves, non pour les rendre à la liberté, mais pour que, le bonnet de citoyen sur la tête, mêlés à la foule des cliens et des amis, ils conduisissent leurs restes jusqu'au superbe mausolée enrichi de colonnes et de sculptures qu'ils s'étaient élevé de leur vivant.

Tout le monde courait à la poursuite des héritages. Chaque vieillard avait autour de lui une petite cour qui se réjouissait ou s'affligeait selon la disposition qu'il montrait lui-même, ou vantait son esprit et sa force, lorsqu'il succombait sous les infirmités et que sa raison s'affaissait sous le poids de l'âge. Celui qui était parvenu, par des complaisances plus viles ou par des flatteries plus grossières, à se faire préférer aux autres, recourait souvent au poison pour s'assurer, au moyen de ce crime, un héritage acquis par l'immoralité.

Cette société vaine et sensuelle était sans entrailles pour le malheur et l'indigence. Les pauvres expiraient dans les rues, tandis que la

foule, rassemblée autour d'un banquet, dans la maison voisine, chantait les odes d'Horace et d'Anacréon. C'est contre cet amour effréné, ces abus de la richesse, la vanité et la dureté de ses possesseurs, que s'éleva Lucien. Il leur montra la mort qui les dépouillerait bientôt de leurs couronnes, qui anéantirait leurs distinctions et qui les ferait arriver, tout comme les pauvres, nus, les yeux caves, la tête décharnée, dans leur dernière demeure. Il est le premier qui, dans des dialogues pleins de tristesse, d'ironie, d'amertume, ait fait par la bouche des morts le procès à la vie et à ses vanités.

Il se sert d'abord de Caron, surpris de voir tous ceux qui descendent dans sa barque, la remplir de lamentations au souvenir de ce qu'ils ont quitté. Caron veut connaître les choses dont la perte cause tant de regrets; il demande à Mercure de le conduire sur la terre. Mercure le place sur une grande élévation et lui montre le spectacle du monde. « Vois-tu, lui dit-il alors, cette foule de gens dont les uns labourent, les autres naviguent; les uns font la guerre, les autres plaident; les uns triomphent, les autres mendient? — Je vois, répond Caron, une grande multitude bien occupée et une vie bien pleine de trouble et de misère. On dirait de leurs villes que ce sont des ruches d'abeilles; car chacun a son aiguillon dont il pique son voisin. Quel est, ajoute-t-il, cet homme gros et grand, qui porte a tête haute et de larges épaules? — C'est l'athlète Milon de Crotone. Les Grecs l'applaudissent parce qu'il a porté un bœuf d'un bout à l'autre du stade. — Il est tout glorieux maintenant; mais croit-il terrasser la mort, cet athlète invincible? Je le verrai descendre dans ma barque, et il se lamentera au souvenir de ses couronnes et de ses triomphes; alors il ne pourra pas même porter un moucheron. Mais dis-moi, Mercure, quel est cet homme grave, dans les traits duquel éclate une certaine majesté? il n'est pas Grec, si j'en juge d'après ses vêtemens. — C'est Cyrus, fils de Cambyse, qui a transporté l'empire des Mèdes aux Perses. Il vient de dompter les Assyriens et de prendre Babylone; il pense qu'après avoir vaincu Crésus il se rendra maître de l'univers. — Mais où est Crésus? — Regarde cette forteresse à triple enceinte; c'est Sardes, capitale de son empire. Il est assis sur un trône d'or et il parle à Solon. Veux-tu que nous écoutions ce qu'ils disent? — Je le veux.

CRÉSUS. — Maintenant, ô Solon, que j'ai déployé devant toi tous mes trésors et que tu as vu toute ma gloire, dis-moi, je t'en prie, quel est l'homme le plus heureux?

SOLON. — Il y en a bien peu qui méritent ce nom, Crésus; mais, de

tous les hommes que j'ai connus, Biton et Cléobis me paraissent le mieux mériter ce titre. C'étaient les fils d'une prêtresse d'Argos, qui moururent tous deux après avoir traîné dans le temple le char qui portait leur mère. — Eh! bien, que ceux-là soient les plus heureux. Quels sont les autres? — Tellus, cet illustre Athénien, qui mourut pour son pays après avoir bien vécu. — Et moi, ne te semblé-je point heureux? — Peut-on juger, ô Crésus, de la félicité des hommes, avant qu'ils soient parvenus au terme de leur course!

— Mais apprends-moi, dit Caron, ce que portent ces hommes qui plient sous le faix? — Ce sont des lingots d'or que Crésus envoie à Apollon, pour ses oracles trompeurs. — Quoi! ce jaune rougissant, c'est de l'or? — Voilà, Caron, la cause de tant de guerres, de tant d'embûches, de tant de vols, de tant de parjures, de tant de carnages, de tant de navigations lointaines, de tant de trafics, de tant de servitudes.

Après avoir montré le néant de la force dans Milon de Crotone, Lucien montre le néant de la richesse dans Crésus, qui succombe sous les armes de Cyrus, et le néant de la victoire dans Cyrus lui-même, qui périt sous les coups de Tomyris, reine des Massagètes. Il continue à exposer plusieurs des grandes catastrophes de l'antiquité et à s'appesantir sur toutes les misères de la vie, et il fait dire ensuite à Caron : « Je songe en moi-même quel est le grand plaisir qu'ils regrettent si vivement quand ils meurent. »

Caron, s'adressant alors à Mercure, lui demande où sont leurs sépulcres. « Vois-tu, près des villes, répond Mercure, ces lieux réservés, enrichis de petites colonnes et de pyramides? ce sont là leurs sépulcres.— Pourquoi s'amusent-ils à couronner et à parfumer des pierres? O insensés! vous ne savez guère comment vont les choses là-bas: celui qui a un tombeau superbe est comme celui qui n'en a point; on n'y fait pas plus d'honneur à Agamemnon qu'à son esclave. — Montre-moi les villes dont on a tant parlé, Ninive, Babylone, Mycènes, Cléone et Troie; je me souviens d'avoir reçu dans ma barque beaucoup d'habitans de cette dernière ville dans l'espace de dix ans. — J'ai honte de te montrer Mycènes, Cléone et Troie, tant elles sont devenues petites. Il y a long-temps que Ninive n'existe plus, sans qu'on puisse deviner la place qu'elle a occupée, et voilà la grande Babylone, avec ses tours que bientôt on cherchera aussi dans ses ruines. Les villes ont leur destin aussi bien que les hommes. »

Avant de quitter Mercure, Caron, frappé de l'inconséquence des mortels qui vivent comme s'ils ne devaient jamais finir, s'écrie : « O

fous que vous êtes! pourquoi courez-vous sans cesse après les vanités? Vous ne durerez pas éternellement. De tout ce que vous admirez, il n'y a rien d'immortel ni qui vous doive accompagner après cette vie. Il faut que cet avare quitte ses trésors, cet amoureux sa maîtresse, cet ambitieux sa dignité. On n'entend parler parmi vous que de trônes, de lingots, de sacrifices, de combats, et de Caron pas un mot. »

Lucien n'oublie pas, après avoir pris en pitié les grandeurs et les soucis de la terre, de faire voir combien peu valent les plaisirs, combien peu dure la beauté. Il se sert de la curiosité d'un philosophe cynique nommé Ménipe, qui, en descendant aux enfers, demande à Mercure de lui montrer les beautés les plus célèbres de l'antiquité. « Regarde de ce côté, lui dit Mercure. — Quoi! ces squelettes et ces crânes! ils sont tous semblables! — Voilà ce que les poètes ont tant admiré. — Pour le moins montre-moi Hélène; car je ne puis la reconnaître. — Ce squelette et ce crâne que tu vois, c'est Hélène. — Quoi! c'est pour cela que la Grèce s'embarqua sur mille navires, que tant de braves guerriers périrent, que tant de villes furent ruinées? — C'est que tu ne l'as pas vue en sa beauté. Ignores-tu donc que les fleurs, quand elles sont passées, n'ont plus aucun charme? — Ce qui m'étonne, Mercure, c'est que tant de gens raisonnables ne se soient pas aperçus qu'ils entreprenaient de si grands travaux pour une chose si périssable. »

Dans tous les dialogues de ce genre, Lucien donne indirectement des leçons de modération en cherchant à inspirer du mépris pour les choses vaines et passagères; mais aux tableaux tristes et sombres, il entremêle aussi des peintures spirituelles, amères, éloquentes et quelquefois cyniques. Il représente les turpitudes de son temps avec une liberté souvent obscène. Il ne fait pas seulement parler les morts, il invoque contre eux le témoignage des objets dont ils étaient environnés pendant leur vie. C'est ainsi que Rhadamante appelle devant lui le lit qui a servi de couche au tyran et la lampe qui a éclairé ses débauches.

Lucien, après avoir attaqué les grands, s'adresse aux pauvres dont il se fait le consolateur. Il se plaît à leur démontrer, dans la *Lettre de Saturne*, que leur position est moins mauvaise qu'ils ne le supposent, et que celle des riches n'est pas si digne d'envie qu'ils le pensent. Il fait un éloge complet de la pauvreté dans le gracieux dialogue du *Songe ou le Coq*. Micyle était un pauvre savetier d'Athènes. Invité la veille au souper d'un riche citoyen, il dormait profondément et dans

ses songes de pauvre il était devenu riche; il ne voyait qu'or et qu'argent auprès de lui. Malheureusement le chant du coq vient l'éveiller et il se trouve cordonnier comme auparavant. Micyle maudit son coq de l'avoir troublé dans son rêve et de l'avoir éveillé avant le jour. Le coq prend gravement la parole. Il lui conseille de se mettre à l'ouvrage et de ne pas regretter les richesses qu'il a vues en dormant, parce que, s'il les possédait, elles le rendraient malheureux. Ce coq n'était rien moins que le philosophe Pythagore, qui avait revêtu cette forme à la suite de plusieurs transformations. Il déclare au savetier que les riches ont plus à envier aux pauvres que les pauvres aux riches. Pour le lui prouver, il se sert des deux plumes de sa queue, dont l'une rend invisible et l'autre ouvre les serrures. Profitant des dernières ténèbres de la nuit, ils visitent ainsi les citoyens opulens dont les soucis, les craintes, les tourmens, les maladies calment l'ambition du pauvre savetier. Il ne regrette plus de n'être pas riche. Dans un autre dialogue, Diogène prie Pollux, puisque son tour est venu de retourner à la lumière, de dire aux pauvres, dont il verra un grand nombre s'affliger, qu'ils cessent désormais de se plaindre parce que, dans les enfers, les riches ne sont pas plus considérés que les autres. Dans *la Nécromantie*, il suppose que les morts ont rendu un décret contre les riches : *Sur ce qui nous a été représenté, que les riches pendant leur vie font beaucoup de mal aux pauvres, les méprisent et les maltraitent; il a semblé bon au sénat et au peuple, qu'après leur mort, leur corps soit condamné aux peines comme les autres, et pour leur ame, qu'elle passe incessamment, d'âne en âne, pendant deux cent cinquante mille ans, afin qu'ils soient à leur tour battus par les pauvres.* Ce décret a été porté par *Crâne*. fils de *Squelette*, de la contrée des *Mânes*, de la tribu du *Styx*.

Les dialogues des morts sont empreints à la fois de grandeur et de vérité. Ils attachent par une exposition dramatique et par un récit animé. Souvent on croirait entendre la parole grave des premiers pères de l'Église s'attristant sur les vicissitudes du monde et s'écriant avec l'Ecclésiaste : Tout n'est que vanité! Ne dirait-on pas aussi que l'auteur est un chrétien des premiers siècles qui, dépouillant les riches de leurs vêtemens de pourpre, et les poursuivant jusque dans les enfers, leur déclare que les pauvres qu'ils ont tant persécutés pendant leur vie sont leurs égaux et que là il n'y a plus de grands, mais seulement des morts. Les vérités que Lucien a exprimées dans ses dialogues, sont d'autant plus frappantes qu'il les place dans la bouche des morts eux-mêmes. Il est le premier qui ait eu l'idée in-

génieuse de leur faire donner des leçons aux vivans. On sent, en lisant ces compositions, que l'ame de Lucien avait été long-temps froissée, et que c'est un homme d'esprit, sorti d'une condition humble, qui dresse l'acte d'accusation des riches et des grands.

Lucien accomplissait ainsi une partie de sa tâche; mais il ne se reposa point qu'elle ne fût entièrement terminée. Athlète infatigable, il courut à de nouveaux combats. De bonne heure il s'était aperçu de l'incohérence qui régnait dans le système religieux de l'antiquité. Les fables d'Homère et d'Hésiode avaient été adoptées par le peuple; et les dieux de Rome et de la Grèce, mus par les mêmes passions que les hommes, souillaient l'Olympe de leurs crimes et de leurs débauches. Lucien entreprit de ruiner leur culte, sans s'effrayer des dangers qui le menaçaient et de la haine dont le poursuivraient les prêtres du paganisme.

Il y avait alors deux philosophes remarquables, dont la célébrité n'a pas dépassé leur temps, parce qu'ils n'ont pas laissé d'ouvrages. Ils étaient liés d'amitié avec Lucien et l'encouragèrent sans doute dans ces nobles efforts. Ces deux philosophes auxquels ne devait pas mieux convenir qu'à Lucien un système religieux qui déifiait les vices, étaient Nigrinus et Demonax. Nigrinus demeurait à Rome à l'époque où Lucien y arriva. C'était un homme grave et d'un extérieur vénérable. Attaché à la philosophie platonicienne, il pratiquait toutes les vertus qu'elle enseigne. Riche, il ne consommait qu'une faible partie de ses richesses et les employait surtout à soutenir les pauvres. Il croyait que la jouissance des choses ne nous appartient qu'en proportion du besoin que nous en avons, et que c'est une espèce d'injustice de retenir le reste. Il ne semblait tenir à la science que pour la répandre. Sa maison était ouverte à tout le monde et il ne vendait point ses leçons. Il instruisait les hommes encore plus en apôtre qu'en philosophe et les engageait à ne pas renvoyer au lendemain la réforme de leur vie.

Demonax était fixé à Athènes où, par l'éclat de ses vertus, il avait obtenu une espèce de royauté morale. Il avait abandonné sa fortune pour se livrer à l'étude de la sagesse. Un petit jardin qu'il cultivait de ses mains le mettait à l'abri du besoin. Il n'avait aucun esclave pour le servir, et il trouvait qu'il ne convenait point à un homme de recourir à un autre homme pour faire ce qu'il pouvait accomplir lui-même. Plein de charité, il était heureux d'obliger de sa bourse, de ses bras, de ses conseils, non-seulement ses amis, mais tous ses concitoyens. Il ne s'était pas attaché à une secte particulière, mais il

choisissait dans toutes ce qu'elles avaient de meilleur. Néanmoins il préférait celle des stoïciens et professait pour socrate une grande admiration. Jamais il n'avait fait violence à ses habitudes pour s'accommoder aux mœurs d'Athènes; il disait franchement son avis, quelquefois même avec dureté. Accusé un jour devant le peuple de ne pas offrir des sacrifices à Minerve, il se rendit à l'assemblée, couronné de fleurs. — Pourquoi, lui demanda-t-on, comparais-tu ainsi devant nous? — Afin, répondit Demonax, d'être paré comme une victime, et prêt à être sacrifié, si vous me condamnez. — Il se justifia de ce qu'il ne faisait aucune offrande à Minerve, en disant qu'il n'avait jamais pensé que la déesse eût besoin de ses offrandes. Accusé encore de ne s'être pas fait initier aux mystères d'Eleusis, il répondit qu'il n'avait pas voulu les connaître, parce que, s'ils étaient mauvais, il en aurait détourné les hommes, et, s'ils étaient bons et utiles, il les aurait divulgués.

Demonax parlait par sentences et ressemblait à ces sages qui précédèrent en Grèce la venue des philosophes.

Soutenu par ces deux hommes dont il était l'admirateur, Lucien écrivit contre les dieux; il ne s'enveloppa point pour le faire dans d'obscures allégories; il n'usa ni de réticences, ni d'insinuations; il les attaqua directement, sans hésitation, et en les nommant. Il ne se contenta point de déclarer la guerre à quelques-uns d'entre eux, il la fit à tous, depuis Pan jusqu'à Jupiter. Il se servit dans cette lutte de l'arme la plus forte, la raillerie; de la forme la plus séduisante, le dialogue. Disciple d'Aristophane et d'Eupolis, il mit les dieux en scène dans ses écrits ingénieux et leur fit exposer l'histoire de leurs métamorphoses et de leurs aventures. Retranché dans Athènes dont il était devenu citoyen, comme dans la forteresse de la philosophie, il lançait chaque jour dans le monde un manifeste de son incrédulité.

Lucien dirige d'abord ses railleries contre Mercure. C'était, pour ainsi dire, le dieu le plus populaire de la Grèce et de Rome; ses statues étaient répandues au second siècle sur toutes les places et dans tous les carrefours. Caché sous la figure d'Apollon et de Vulcain, il raconte la naissance de Mercure et le plaisante sur son penchant irrésistible pour le larcin qui s'exerce déjà aux dépens de tous les dieux. Il le montre ensuite devenu grand et éprouvant les passions de la jeunesse. Mercure s'est rendu amoureux de Pénélope, fille d'Icare, et il en a eu Pan dont les bergers ont fait ensuite leur divinité tutélaire. Le père et le fils se rencontrent, et voici la singulière conversation qu'ils ont entre eux :

PAN. — Bonjour, mon père.

MERCURE. — Bonjour, mon fils; mais qui es-tu, toi qui m'appelles ainsi? car, à voir comment tu es fait, tu ressembles plus à un bouc qu'à un dieu.

— Tu te fais plus de tort qu'à moi, en me traitant de la sorte. Ne te souvient-il plus de cette belle fille que tu séduisis en Arcadie? — Mais d'où vient qu'elle t'a fait ainsi cornu, avec une barbe, une queue et des pieds de chèvre? — Parce que tu te transformas en bouc pour la surprendre. — Il m'en souvient; mais j'ai honte de l'avouer. Sais-tu ce que je désire, en récompense de t'avoir donné la vie? c'est que tu ne m'appelles jamais ton père.

Mercure, qui rougit ici de ses amours, déplore ailleurs sa condition. Il est le plus occupé de tous les dieux, et il s'écrie, dans un autre dialogue, qu'il n'y a personne de plus malheureux que lui, et qu'il désire d'être vendu comme esclave, pour changer son sort.

Sous cette forme gracieuse et avec cette gaieté et cette verve mordante, Lucien rapporte l'histoire fabuleuse des autres dieux. Mais il en est un auquel il s'attaque surtout, c'est le plus puissant d'entre eux. Il poursuit Jupiter comme un ennemi. Il a composé contre lui plus de vingt dialogues. Il le montre transformé tantôt en taureau, tantôt en cygne, tantôt en aigle, tantôt en pluie, et poursuivant de son amour les vierges de la Grèce et de la Phénicie. Il s'écrie alors : « Que tu es heureux, roi des dieux, qu'un chasseur ne t'ait pas abattu d'un coup de flèche, lorsque tu étais aigle ou cygne; qu'un boucher ne t'ait pas conduit sur son étal, lorsque tu étais taureau, et qu'on ne t'ait point fait bouillir dans une chaudière, lorsque tu étais pluie!

Jupiter lui-même, indigné de ses métamorphoses, reproche à Cupidon de le rendre amoureux de toutes les femmes, et de n'en rendre aucune amoureuse de lui. — Elles te redoutent, répond Cupidon, et craignent par respect de t'approcher. — Mais on aime bien les autres dieux. — C'est qu'ils sont beaux et aimables; pour toi, adoucis la fierté de tes regards, quitte ta foudre, elles seront peut-être moins cruelles. — Voudrais-tu que je fisse des choses indignes de Jupiter? — Ne sois donc point amoureux.

Les païens du second siècle admettaient ces conceptions allégoriques des anciens poètes comme fondement de leur foi religieuse. Bien plus, ils pensaient que Jupiter n'était pas seulement le père de tous les dieux, mais qu'il était encore la mère de quelques-uns. Lucien ne manque pas de tourner cette opinion en moquerie. Neptune frappe à la porte de l'Olympe et demande à parler à Jupiter. — Il ne

peut pas recevoir, lui répond Mercure. — Dis-lui que c'est moi. — Ne l'importune point; on ne saurait le voir aujourd'hui. — Est-il avec Junon? — Ce n'est pas cela. — Serait-il avec Ganymède? — Encore moins. — Mais, qu'a-t-il donc? Je veux le voir. — Il se trouve mal.... J'ai honte de le dire. — A moi qui suis son frère? — Il vient d'accoucher. — Comment! je ne m'étais pas aperçu qu'il eût le ventre plus gros qu'à l'ordinaire. — Aussi n'est-ce pas là qu'il avait mal. — Où donc? à la tête, comme quand il accoucha de Minerve? — Non; à la cuisse. — Mercure lui raconte alors l'histoire de Sémélé et la naissance de Bacchus. Je ne puis t'en dire davantage, ajoute-t-il; je vais de ce pas chercher de l'eau et tout ce qui est nécessaire aux accouchées.

La plupart de ces dialogues sont très gais et paraissent sans fiel. Mais le but secret de Lucien ne tarde pas à s'y montrer. « On peut comparer mes dialogues, dit-il, à l'armée de Bacchus, courant à la conquête des Indes. Il était suivi de faunes, de sylvains, de bacchantes portant des thyrses à la main, entourées de lierres et de pampres. Les Indiens riaient des prétentions de Bacchus; mais dès que le signal fut donné, ils s'aperçurent que les lierres et les pampres cachaient des javelots; ils en sentirent les pointes, et prirent la fuite. Il en est de même de mes dialogues, continue Lucien, ils paraissent sans but et sans force au premier aspect, mais dès qu'on y a touché, on est frappé par leur pointe et leur force irrésistible. »

Quel dut être l'étonnement de la société païenne que Lucien avait déjà accoutumée à tant d'audace, lorsqu'elle vit paraître les deux dialogues de *Jupiter confondu*, et de *Jupiter tragique*. Après avoir insisté sur tout ce qu'avait de ridicule l'histoire des anciens dieux, le courageux écrivain s'attache à prouver leur impuissance et leur néant.

Dans le premier de ces dialogues, un philosophe cynique rencontre un jour Jupiter. — Je ne te demande, lui dit-il, ni les grandeurs ni les richesses; en philosophe, je cherche la vérité, et je voudrais savoir si les ordres du Destin sont inviolables ainsi que le disent Hésiode et Homère.

Jupiter. — Cela est vrai. — Mais obligent-ils aussi les dieux? — Il n'en faut pas douter. Mais, qu'as-tu à rire? — De ce qu'on est bien sot de vous adorer, puisque les Parques sont les maîtresses du monde. — Mais les hommes doivent au moins nous remercier des graces qu'ils ont reçues du Destin par notre entremise et nous adresser des prières pour obtenir notre faveur. — Tu avoues donc que vous n'êtes

que les instrumens du Destin, que vous lui êtes soumis comme nous le sommes; votre immortalité ne sert qu'à éterniser votre servitude, tandis que la nôtre cesse par la mort. Les hommes ne devraient adresser leurs hommages qu'aux Parques, ou, pour mieux dire, ils ne devraient les adresser à personne, puisqu'elles ne peuvent changer ce qu'elles ont une fois ordonné. — Jupiter ne trouve point de réponse, et, confondu par le philosophe cynique, il se retire précipitamment dans l'Olympe.

Il en descend un autre jour pour humer la fumée d'un coq étique qu'un naufragé lui a offert en sacrifice, au lieu d'une superbe hécatombe qu'il avait promis dans le danger. Il entend un grand bruit et voit une grande foule qui se dirige vers le prytanée d'Athènes. Entraîné par la curiosité, il s'enveloppe d'un nuage pour être invisible; il s'y rend aussi. Deux orateurs disputaient sur l'existence des dieux. Le stoïcien Timoclès la défendait; l'épicurien Damis l'attaquait avec force. Il remporterait même la victoire, si Jupiter ne séparait l'assemblée, en étendant son nuage sur elle. Il remonte consterné dans l'Olympe. — Qu'as-tu? lui demande Mercure; tu es triste et rêveur comme un philosophe. — Et Minerve ajoute avec sollicitude : — Je t'en prie, père des dieux et des hommes, dis-nous quel est ton mal? — O race maudite, s'écrie Jupiter, que tu me tourmentes! Ah! Prométhée, quel méchant animal tu as tiré du néant!

Mercure. — Parle; qu'y a-t-il enfin?

Junon. — Pour moi, je le sais bien.

Jupiter. — Nullement.

Junon. — Il n'y a que l'amour qui puisse ainsi te rendre triste.

Jupiter. — Ah! ma foudre, ma foudre!... Inutile épouvantail!... Nos affaires, mes amis, sont sur le point de périr. — Il raconte alors ce qu'il a vu et entendu, et il propose, puisque le combat entre les deux philosophes a été renvoyé au lendemain, de convoquer une assemblée extraordinaire de tous les dieux pour délibérer sur le danger qui les menace; car, ajoute-t-il, si le philosophe qui nie notre existence remporte la victoire, nous perdrons tous nos adorateurs. Mercure se met aussitôt en campagne, et il crie à haute voix dans tous les carrefours de l'Olympe que les dieux aient à se réunir. Ils arrivent, ils discourent, ils délibèrent; mais le Destin défendant à Jupiter de lancer sa foudre pour frapper le philosophe épicurien, à Mercure de se transformer en homme pour remplacer le philosophe stoïcien, les dieux ne savent quel parti prendre. Alors arrive le Mer-

cure des carrefours, tout essoufflé. Il annonce à l'Olympe que la dispute est reprise. Les dieux, réduits à l'impuissance, veulent au moins écouter les harangues des deux orateurs. Mais quelle est leur tristesse! Damis se sert du désordre moral qui règne dans le monde pour affirmer que les dieux n'existent point. Le stoïcien, ne sachant que répondre, injurie son adversaire qui se retire en riant. Jupiter est resté profondément affligé du triomphe de l'épicurien. Momus cherche à le consoler : — Qu'importent, lui dit-il, les opinions des philosophes? Il nous restera toujours dans la masse stupide du peuple des adorateurs zélés.

Les idées de Lucien sur la nature et la puissance des dieux, se répandaient avec rapidité dans le monde romain. Ses plaisanteries, accessibles à tous les esprits, achevaient de ruiner un culte déjà fortement ébranlé par les attaques de la philosophie. Lucien détruisait l'autorité théologique d'Homère et d'Hésiode, et il rendait les obstinés adorateurs de Jupiter ridicules à leurs propres yeux.

Ce n'était point afin d'introduire dans le monde une nouvelle religion qu'il poursuivait l'ancienne. Il repoussait avec la même vivacité les dieux de l'Égypte et de la Perse, qui demandaient à être admis dans le panthéon d'Athènes et de Rome, et le christianisme qui voulait déjà, à cette époque, dominer sans rival sur l'univers. Il écrivit contre Mithra, Isis, Anubis, son dialogue intitulé *l'Assemblée des Dieux*. « Il n'est point de pierre, dit-il, qui, étant couronnée et huilée, ne veuille se mêler de faire la déesse, et les anciens dieux n'auront bientôt plus de place dans l'Olympe. » Jupiter, pour prévenir cette usurpation, convoque de nouveau une grande assemblée. Quels sont les dieux qui s'y rendent? On n'y voit que des statues de pierre, de marbre, de fer, d'airain et d'or. Jupiter leur déclare qu'il va réclamer de tous leurs titres de divinité, et que ceux qui ne pourront les fournir seront anéantis dans le Tartare.

D'un autre côté, Lucien attaque le christianisme dans son dialogue intitulé *Philopatres*. On pourrait s'en étonner, car le christianisme propageait les idées de justice et d'égalité que lui-même avait développées dans ses dialogues des morts. Mais le christianisme, au second siècle, ne produisait point encore au grand jour toutes ses doctrines. Il était contenu par la crainte des persécutions, et le mystère, dont il s'entourait, portait à calomnier ses sectateurs, auxquels on allait même jusqu'à attribuer des actions infâmes.

Parmi les esprits supérieurs du temps, les uns le jugeant sur des bruits populaires, et méconnaissant la pureté de sa morale, le repous-

saient avec une sorte d'horreur. Tels étaient Tacite, Pline le jeune et Suétone. Les autres, au nombre desquels se trouvait Lucien, ne pouvaient admettre une religion qui humiliait la raison par la foi, et qui leur imposait des croyances qu'ils ne pouvaient discuter.

Adversaire violent du polythéisme dont chaque dieu était devenu pour lui un sujet de comédie, élevé au milieu des disputes du barreau et des écoles philosophiques, railleur et sophiste, Lucien n'épargna pas les chrétiens. Dans son *Philopatres*, il tourne en dérision leurs croyances. Il s'attaque à la trinité, au baptême, à leurs idées sur la création du monde, à tout ce qu'il paraît avoir connu du christianisme. Triphon, introduit par le hasard dans une assemblée de chrétiens, y avait entendu, à ce qu'il disait, des choses étranges. Il refuse long-temps de les rapporter à son ami Critias, qui l'en sollicite avec instance. — Je jure, lui dit-il, ô Triphon, de par tous les dieux de l'Olympe, de garder le secret. — Ne jure point, répond Triphon, par ces infâmes; mais seulement par le père céleste, éternel et tout puissant, par le fils issu du père, par le Saint-Esprit procédant du père, un de trois et trois d'un : c'est là le vrai Dieu et lui seul est Dieu. — Ton trois d'un et ton un de trois me paraissent bien incompréhensibles. Serait-ce le fameux quatre de Pythagore? — Ce sont là des mystères. Mais veux-tu que je t'apprenne comment le monde a été créé? — Je n'approche de ces mystères que saisi d'une sainte horreur; mais parle, divin Triphon. — J'étais auparavant comme toi, et j'ignorais la vérité; mais un Galiléen, chauve, au grand nez, qui a été ravi au troisième ciel, où il a appris des choses surprenantes, m'a renouvelé par le baptême, racheté des enfers, et placé dans le chemin des bienheureux. Triphon explique ensuite, à son ami, le système de la création d'après Moïse, et lui montre Dieu regardant les actions des hommes et les enregistrant dans le livre de vie. — Il faut, lui dit alors Critias, qu'il y ait bien des écrivains dans le ciel, pour tenir acte de tout ce qui se passe sur la terre. — Triphon, qui, durant tout ce dialogue, se moque avec gravité des chrétiens dont il parodie les discours, déclare à Critias que ces hommes prédisent toujours des choses sinistres : la défaite pour les armées, des troubles et la ruine de Rome. — Et qu'as-tu dit, reprend alors Critias, à ces hommes dont la tête est rase et l'esprit de même? — Je ne pus me contenir, et je m'écriai : Insensés! retenez vos paroles, de peur d'irriter les lions qui ne respirent que le sang et le carnage, et pour ne pas attirer sur vos têtes les maux que vous annoncez à votre patrie. — A la fin du dialogue, comme pour démentir les sinistres prophéties des chré-

tiens, on annonce à Triphon, que l'empereur vient de remporter sur les Perses une grande victoire.

La vie de Lucien est remplie, jusqu'à présent, par ses attaques contre les grands et contre les dieux; elle est agitée comme celle d'un réformateur. Après tant de luttes énergiques, ne va-t-il pas mettre fin à ses railleries, et se reposer dans quelqu'une des sectes philosophiques dont il est entouré?

Celles-ci, à cette époque, avaient conservé presque intactes les doctrines de leurs fondateurs. Il était difficile d'innover après les grands hommes qui avaient examiné chacun l'univers sous des aspects différens, et qui en avaient résolu à leur manière tous les problèmes. La philosophie, en présence du polythéisme qui se mourait, était le seul frein qui pût, en dehors du christianisme, contenir les passions. Elle servait le mouvement intellectuel du siècle; elle appelait une réforme, elle la tentait. Mais, parmi les divers systèmes qu'elle présentait, celui des stoïciens répondait presque seul aux besoins des ames fortes et généreuses qui protestaient, par leur vie, contre la corruption du monde.

L'école d'Alexandrie secondait le mouvement, et quoiqu'elle essayât de concilier les doctrines philosophiques, c'était presque toujours celles de Platon qu'elle adoptait de préférence. Elle s'avançait de plus en plus vers le mysticisme, espérait voir Dieu face à face et admettait la communication des esprits supérieurs avec l'homme.

Est-ce de ce nouveau platonisme que Lucien se fera le disciple? ou sera-t-il séduit par les idées d'une autre secte? « Après que j'eus reconnu, dit-il lui-même, la vanité des choses du monde, je méprisai les grandeurs, les richesses, les plaisirs, pour m'adonner à la recherche de la vérité. La cause des phénomènes qui éclatent à nos yeux est obscure, et je ne pouvais deviner quel est l'auteur de cet univers. Plusieurs questions semblables embarrassaient mon esprit; je m'adressai alors aux philosophes qui ont consacré toute leur vie à la recherche de la vérité; je choisis ceux dont la doctrine était la plus profonde et la vertu la plus austère. Ils consentirent à m'instruire moyennant une grande somme d'argent que je leur donnai. Que m'apprirent-ils? Des termes barbares et inconnus, et ils me laissèrent dans une incertitude plus grande qu'auparavant. » Lucien regarda donc les opinions des philosophes comme des conjectures et adopta le scepticisme.

Il oublia l'exemple des vertus que donnaient à ces temps corrompus

Nigrinus et Demonax, dont il s'était fait l'historien. Il oublia cet Epictète qui, esclave, resta toujours libre, qui, homme, vainquit toujours ses passions, qui, souffrant, fut toujours résigné. Il perdit de vue Antonin-le-Pieux et Marc-Aurèle, qui, formés par la philosophie, lui étaient restés fidèles sur le trône et qui gouvernaient leur vaste empire avec sagesse. Au lieu d'encourager ces beaux résultats de la philosophie, il céda à son naturel satirique, fit descendre ses railleries sur elle et se plut à en montrer les disciples comme des imposteurs de vertu, des discoureurs ignorans, ou des niais prompts à admettre des contes de sorcier. « Les philosophes, dit-il, ne sont pas seulement divisés sur leurs doctrines; mais aucun d'eux n'observe celle qu'il professe. Ceux qui affectent le mépris des richesses sont avares et enseignent pour de l'argent; ils sont, chaque jour, traduits en justice à cause de leur usure. Ceux qui rejettent la gloire font tout pour elle. En public, ils déclament contre la volupté; en secret, ils la recherchent et sont plus déréglés que le reste des hommes. »

Il les montre assis à la table d'Aristenet; toutes les sectes y sont représentées par ce que chacune d'elles a de plus grand et de plus illustre. Aristenet, en mariant sa fille au fils d'un riche banquier, a voulu que la philosophie et les lettres présidassent aux noces et leur donnassent plus d'éclat. Mais pourquoi n'avait-il pas songé que les philosophes, n'étant pas d'accord entre eux sur la nature des atomes, des idées, des formes et presque sur toutes les questions, apporteraient nécessairement la dispute avec eux. Le festin avait commencé avec ordre, et l'épicurien dînait paisiblement à côté du stoïcien, le péripatéticien à côté de l'académicien. Un rhéteur parlait de ses harangues, un grammairien citait des vers d'Hésiode, de Pindare et d'Homère, en présence des plats qui se succédaient dans la vaisselle d'or et d'argent, lorsque la porte s'ouvrit. Alcidamas, tenant en main un bâton, portant une longue barbe et un mauvais manteau, entra avec tout l'appareil d'un cynique, s'écriant que Ménélas venait sans être invité! Aristenet lui offre un lit; il refuse; il aime mieux, dit-il, paître de çà et de là, à la façon des Scythes. Il tonne, tout en savourant les mets, contre la vaisselle d'or et d'argent et prouve que celle de terre suffirait. Lucien continue à faire la description de ce repas; chaque philosophe y montre le déréglement de ses mœurs; l'un presse les doigts d'un jeune esclave, l'autre dérobe une coupe d'or; ils soutiennent d'impudiques paradoxes, jusqu'à ce que par un incident de table la salle du festin se trouve transformée en un champ de bataille. Les philosophes

s'injurient, se précipitent les uns sur les autres, et il s'en suit une mêlée ignoble. « Pour moi, en considérant ce spectacle, s'écrie Lucien, je me disais : la science sans les mœurs est inutile ; elle corrompt l'esprit et ne l'éclaire point. Ceux qui passent pour les grands hommes de notre temps étaient réunis à la table d'Aristenet ; et en les voyant parler et agir ainsi, on se raillait d'eux et on se reprochait de leur avoir accordé une réputation de sagesse. »

Doit-on s'étonner de ces mœurs chez les philosophes ? qui en prenait le manteau ? la plupart, d'après Lucien, étaient des parasites qui laissaient pousser leur barbe et donnaient des leçons pour vivre.

Si Lucien essaie de détacher les hommes des philosophes, il tente avec plus de logique et plus de vigueur encore de les détacher de la philosophie. Rencontrant un jour Hermotime : « A te voir aller si vite avec ton livre sous le bras, lui dit-il, je présume que tu te rends chez ton philosophe ; tu remues les lèvres et fais de grands gestes comme si tu récitais une leçon. » A ce propos Lucien se rit des recherches d'Hermotime : — « Les raisonnemens philosophiques, dit-il, ne conduisent qu'au doute ; chaque secte prétend avoir trouvé la vérité et le souverain bonheur. Qui d'entre elles a raison ? peut-être une seule, peut-être aucune. Pour découvrir le meilleur système, il faut les connaître tous ; combien de temps faudra-t-il à un homme pour dérouler les livres sans nombre où ils sont contenus ? car il est obligé de tout lire, de tout peser, de ne rien juger légèrement. La mort viendra le surprendre au milieu de ces immenses travaux, et il se demandera à sa dernière heure quel est le meilleur système ? Mais supposez que cet homme studieux ait eu le temps d'adopter un système, il s'entendra accuser d'erreur par les sectes opposées à la sienne, et après de longs efforts, il se trouvera au même point d'où il est parti, toujours dans le doute. »

Les argumens de Lucien dont je donne le sens et que je ne saurais reproduire en quelques mots dans toute leur force et avec leur spirituelle vivacité, détournent Hermotime des études philosophiques. Ce sceptique universel détruit l'autorité de la philosophie, et renie en se jouant les systèmes des fondateurs des diverses écoles. Il transporte sur la place publique ces grands hommes, dont l'intelligence avait environné la Grèce de gloire, et les fait vendre à l'enchère par Mercure et par Jupiter.

Jupiter. — Qu'on range ces siéges, qu'on nettoie cette place, et que l'on orne les philosophes de guirlandes. Mercure, fais l'office de

crieur, appelle les marchands, et ne retardons point la vente; nous avons un assortiment de vies à l'usage de tout le monde : si quelqu'un n'a pas son argent prêt, on lui fera crédit.

Mercure. — Voici bien des acheteurs; il ne faut pas les faire attendre.

Jupiter. — Appelle cet éloquent Athénien.

Mercure. — Ici, Socrate, descends. — Voici une vie sage et réglée, qui l'achètera?

Un marchand. — Que sais-tu faire?

Socrate. — Aimer.

Le marchand. — Tu n'es pas mon fait; car j'ai besoin d'un précepteur pour mon fils. Mais pourtant quelle est ta doctrine?

Socrate. — J'ai formé une république en idée et me gouverne selon ses lois.

Le marchand. — Dis moi quelqu'un de ses réglemens?

Socrate. — Premièrement, les femmes y sont fort communes.

Le marchand. — Voilà une belle doctrine. Mais encore, quels sont ses principaux dogmes?

Socrate. — C'est qu'il existe des idées, exemplaires éternels des objets créés.

Le marchand. — Et où sont ces exemplaires?

Socrate. — Nulle part; car s'ils étaient quelque part, ils ne seraient point.

Les autres philosophes, à l'exemple de Socrate, sont étalés sur la place publique comme des ballots de marchandise. Interrogés par les acheteurs, ils découvrent le ridicule ou l'immoralité de leurs doctrines. Quelques-uns sont vendus pour une légère somme; les autres restent pour le compte de Jupiter.

Pour dernier trait, Lucien montre les philosophes renonçant à leurs hautes conceptions pour adopter les croyances du peuple. En désaccord sur les questions métaphysiques, ils renoncent en un seul point à leur ardeur pour la dispute : il croient aux sorciers et aux magiciens. Eucrate était malade; la goutte qui le tourmentait s'était portée sur ses jambes. Lucien vient lui rendre visite. Il trouve réunis autour de lui les chefs de presque toutes les sectes; chacun proposait à Eucrate des remèdes infaillibles pour chasser son mal. Prends, lui disait le platonicien, une dent de belette arrachée de la main gauche, place-la dans une peau de lion, enveloppes-en tes jambes et tu seras

guéri. — Lucien se met à rire en entendant ces paroles; mais les philosophes lui reprochent son incrédulité, et pour l'amener à leur opinion ils lui débitent des histoires merveilleuses dont ils prétendent avoir été témoins. « Écoute, lui dit Eucrate, ce qui m'est arrivé à moi-même. J'étais allé en Égypte pour visiter ce pays célèbre, et j'y fis la connaissance d'un scribe de Memphis appelé Pancrate. Cet homme extraordinaire habillait un bâton, prononçant sur lui certaines paroles, et aussitôt le bâton trottait par la maison et remplissait les offices d'un esclave; il lui rendait ensuite sa première forme. Je le priai instamment de me communiquer son secret; il refusa; je me cachai alors dans un coin; je l'entendis prononcer des paroles mystérieuses; je les répétai sur un pilon, qui fut aussitôt animé, et commença à tirer de l'eau dont j'avais besoin. Mais comme il en eut apporté un sceau, et que je lui eus commandé de s'arrêter, il n'en voulut rien faire, et continua à en puiser. Irrité de sa désobéissance et craignant d'être noyé, je le coupai en deux. Mais chaque pièce commença à puiser séparément, ce qui me mit fort en peine; par bonheur le magicien survint et défit l'enchantement. » Lucien indigné, et se moquant de la crédulité de ces hommes, s'écrie en se retirant : — Je le vois bien : entre les philosophes et les enfans, il n'y a d'autre différence que la barbe.

Ainsi, dans le monde païen, rien n'existait que n'eût poursuivi l'audace de Lucien. Mœurs, religion, idées, il avait tout attaqué dans ses ouvrages. Il avait contribué pour sa grande part à effacer des esprits les croyances anciennes et préparé un accès plus facile aux doctrines nouvelles.

Lucien avait composé ses dialogues des morts, des dieux et des philosophes à Athènes où il se plaisait à fixer sa demeure. Cette ville, par la liberté dont y jouissait la philosophie, par la réunion d'un grand nombre de sophistes et de rhéteurs, enfin par l'esprit léger et gracieux des habitans, convenait à l'humeur du satirique. Mais, comme il était avide d'émotions et plein de curiosité, il en sortait tous les quatre ans pour assister aux solennités des jeux olympiques.

Par les compositions dont je viens de donner une idée, par ses *dialogues des courtisanes*, par ses épigrammes et un grand nombre d'autres compositions, Lucien était parvenu au comble de sa gloire; il voyait se presser autour de lui, lorsqu'il traversait les villes, une foule immense avide de le voir, de le saluer, de l'entendre; ce fut dans une de ces réunions, et peut-être même à Samosate, sa patrie, qu'il raconta au public les obstacles qu'il avait éprouvés dans sa carrière,

qu'il rappela la pauvreté de sa famille et les difficultés qu'il avait dû surmonter avant de se faire un nom. « Que personne donc, dit-il en terminant, ne s'excuse sur la pauvreté; que l'on considère le point d'où je suis parti et celui où je suis parvenu. »

Tant de gloire avait appelé sur Lucien l'attention des empereurs. Il était l'un des derniers et des plus brillans organes de la littérature grecque. Seul il conservait les vieilles traditions littéraires, et, en respectant la langue et le goût, produisait des chefs-d'œuvre sous une forme inconnue à l'antiquité. La faveur de Commode descendit sur lui, et le sceptique Lucien, l'ennemi des dieux, des grands, des philosophes, fut promu à la seconde charge de l'empire, c'est-à-dire à la préfecture d'Égypte.

Peu de temps après il mourut; on pense que ce fut vers l'an 200 de Jésus-Christ. La goutte qui le tourmentait et contre laquelle il avait composé un poëme, fut la cause de sa mort. Néanmoins Suidas nous assure qu'il fut dévoré par des chiens enragés, et qu'il brûle actuellement et pour toute l'éternité dans l'enfer comme un suppôt de Satan.

Telle fut la vie de Lucien. Elle commença presque avec le second siècle et finit avec lui. Cette longue carrière fut une suite de combats contre les institutions de son temps. Dans cette lutte admirable, son courage, son esprit, sa verve satirique, son talent d'écrivain ne faiblirent jamais. Il dirigea ses dialogues comme autant de traits contre les grands, les princes, les débauchés, contre les dieux anciens, contre les dieux nouveaux, contre les philosophes. Son souffle puissant ébranla, jusque dans leurs racines, et l'arbre devenu stérile de la philosophie antique et l'arbre alors desséché de cette religion dont les vigoureux rameaux avaient autrefois protégé les commencemens de l'Égypte, de la Grèce et de Rome. Sans doute on peut reprocher à cet homme célèbre d'avoir méconnu la grandeur du christianisme et l'importance de sa mission, de ne pas avoir compris que le système nouveau contenait la réforme morale qu'il appelait de tous ses vœux. Mais aucune idée ne peut entrer dans le monde sans être soumise à la discussion. L'examen est une nécessité pour elle. Devant lui elle succombe, si elle est mauvaise; par lui elle se fortifie, si elle est bonne. Lucien confondit le christianisme avec les religions nouvelles qui apparaissaient alors dans l'empire, et partagea l'opinion de Tacite, de Pline le jeune, de Suétone et de Celse. On peut lui reprocher encore d'avoir renversé ce qui existait dans son temps et de n'avoir rien élevé sur les débris qu'il amoncelait au-

tour de lui. Mais la mission des grands hommes n'est point la même. Les uns apparaissent pour détruire, les autres pour édifier, et tous sont utiles au monde. Les destructeurs des sociétés vieillies préparent la voie aux architectes des sociétés nouvelles. Ils renversent les obstacles qui auraient entravé et peut-être épuisé les nobles efforts des réformateurs. Ainsi l'œuvre de Lucien servit la cause du christianisme; elle détacha les hommes du culte des dieux anciens et de l'étude de la philosophie; elle les força à quitter les voies du passé; et comme le scepticisme que Lucien leur proposait ne convient jamais aux masses, il les poussa, pour ainsi dire, dans les bras du christianisme, qui résumait en lui toutes les idées pures, tous les besoins moraux de l'humanité. L'action de Lucien ne fut point bornée à son époque, elle s'étendit bien au-delà, et lorsque dans le IVe siècle, le polythéisme mourant tenta un dernier effort, qu'il appela à son secours la philosophie elle-même et livra au christianisme le dernier et le plus terrible de tous les combats, on peut croire que les écrits de Lucien ne furent point sans force pour amener la victoire que remporta la religion chrétienne.

MICHEL DE LOQUI.

LE

ROMAN DE DOLOPATHOS.

L'histoire de *Dolopathos* est un roman en vers français, composé par un trouvère, moine de l'abbaye de Haute-Selve, appelé *Herbers*, qui vivait dans la dernière moitié du XIII[e] siècle, et qu'on suppose avoir été chapelain de Philippe-le-Hardi. On a, mais à tort, confondu *Dolopathos* avec un autre ouvrage qui lui a servi de modèle, et qui, nous le verrons plus loin, ne lui ressemble que par le fond du sujet.

Cette erreur, facile à commettre, fut reproduite par quelques écrivains, d'après Claude Fauchet, qui la fit le premier, dans son curieux ouvrage sur la *langue et poésie françoise*. Fauchet, d'ailleurs, paraissait avoir eu entre les mains un manuscrit entier que l'on croyait perdu, d'après l'assertion de plusieurs critiques modernes qui ne citaient qu'une version incomplète, la seule qu'ils eussent pu consulter. Mais M. P. Paris, en travaillant à son ouvrage sur les manuscrits français de la bibliothèque du roi, a retrouvé le poème complet d'Herbers qu'il s'est empressé de me communiquer.

Le poème d'Herbers résume plusieurs parties de la littérature romanesque. Ainsi l'on y trouve une imitation des aventures d'Ulysse dans l'antre de Polyphème, imitation visiblement empruntée à l'Odyssée d'Homère, plus connue au moyen-âge qu'on ne le croit communément. Virgile et la science magique que les croyances populaires lui attribuaient aux XII[e] et XIII[e] siècles, jouent aussi un grand rôle dans ce poème. Le nœud de l'action est emprunté aux divers récits de l'Orient, que les croisades avaient répandus parmi nous. Enfin

l'on y rencontre encore une tradition qui appartient à l'histoire merveilleuse d'une des grandes familles féodales de l'Europe, l'origine fabuleuse des Godefroy de Bouillon. Toutes les parties profanes de la littérature romanesque sont mises en œuvre, on le voit, dans le poème du moine de Haute-Selve. Le nœud de l'action, ai-je dit, est emprunté à l'Orient; qu'il me soit permis de reproduire à ce sujet quelques lignes du travail approfondi qu'un jeune orientaliste a consacré à ces matières.

« Le livre de Sendabad est un roman oriental dont il existe des traductions, ou pour mieux dire, des imitations dans presque toutes les langues européennes et asiatiques, et qui, sous le titre d'*Histoire des sept sages de Rome*, a obtenu un grand succès en Europe du XIIIe au XVIe siècle. Le renseignement le plus ancien et le plus positif que nous possédions sur ce livre, nous est fourni par Massoudi, historien arabe d'une grande autorité, et qui vivait au Xe siècle de notre ère. Dans sa chronique intitulée *Moroudj-Alzeheb* (la prairie d'or), au chapitre des anciens rois de l'Inde, Massoudi parle d'un philosophe indien nommé *Sendabad*, contemporain du roi Courou, et auteur du livre intitulé *les Sept visirs, le Pédagogue, le Jeune homme et la Femme du roi;* c'est, dit-il, l'ouvrage qu'on appelle le *Livre de Sendabad.* Ces mots indiquent nettement l'Inde comme la patrie du livre de Sendabad et donnent à penser qu'il en existait, du temps de Massoudi, une traduction arabe ou persane bien connue alors, mais aujourd'hui perdue ou du moins fort rare en Orient. Quoi qu'il en soit, l'article de l'écrivain arabe, malgré sa brièveté, définit le sujet du livre dont il parle assez clairement, pour qu'on puisse y rapporter trois ouvrages qui en dérivent sans aucun doute. Ces ouvrages sont : le roman arabe intitulé, *Histoire du Roi, de son Fils, de sa Favorite et des sept Visirs*, le roman hébreu des *Paraboles de Sendabar*, et le roman grec de *Syntipas*. Dans ces trois ouvrages, un jeune prince, faussement accusé par une des femmes du roi son père, d'avoir voulu lui faire violence, est défendu par sept sages ou philosophes, qui racontent une suite d'histoires propres à mettre en évidence la malice et la perversité des femmes, ainsi que le danger d'une condamnation sans preuves. L'époque de la rédaction de ces trois romans est inconnue. Le livre grec de *Syntipas* commence par un prologue en vers où ce roman est annoncé comme l'ouvrage d'un certain Andréopule, qui dit l'avoir traduit du syriaque, et qui se qualifie d'adorateur du Christ. La version grecque d'Andréopule a été considérée par M. Dacier comme le type de l'histoire latine des *Sept sages de Rome;* mais diverses raisons me portent à croire que c'est à tort. Ce fut, selon toute apparence, d'après le roman hébreu des *Paraboles de Sendabar*, qu'un moine de l'abbaye de Haute-Selve, appelé *Jean*, composa dans la première moitié du XIIIe siècle, peut-être plus tôt, un livre intitulé : *Historia septem sapientum Romæ.* »

A ces détails, qui établissent clairement l'origine orientale du livre que je veux faire connaître, j'ajouterai quelques mots qui en complètent l'histoire; le traducteur en langue latine des *Paraboles de Sendabar*, on le voit, était

un moine de *Haute-Selve*, appelé *Jean* (1). Or, l'abbaye de *Haute-Selve* ou *Haute-Seille* (*Alta Silva*), située dans l'évêché de Nancy, fut fondée le 26 mai 1140. Je trouve dans la liste des abbés de ce monastère, sous la date de l'année 1254, un *Johannes*. Il est plus que probable que ce Johannes est *dans Jehans, moine de belle vie et de grand savoir*, désigné dans le prologue de notre poème, comme l'auteur du livre latin des *Sept Sages de Rome*, prologue dont je traduis ici quelques vers : « Si mon savoir me le permettait, j'entreprendais volontiers de composer un roman, avec une ancienne histoire dont l'origine est païenne.... Un blanc moine de bonne vie, de l'abbaye de Haute-Selve, l'a traduite en beau latin. Herbers la veut mettre en roman et faire un livre au nom et en l'honneur de Philippe, fils du roi de France Louis, qui mérite tant (2) de louanges. » Ces vers ne présentent aucune obscurité, ils désignent clairement Philippe-le-Hardi, fils de Saint-Louis.

Sous le règne du puissant empereur Auguste, vivait un roi de Sicile, nommé Dolopathos, qui était riche et puissant. Il n'en fut pas moins accusé par ses ennemis de mal gouverner ses états, et forcé de venir à Rome justifier sa conduite. Le César, ayant envoyé en Sicile des ambassadeurs, connut bientôt la vérité ; car Dolopathos était chéri du peuple, et l'on regrettait seulement qu'il eût perdu sa femme, et que nul roi de sa race ne pût lui succéder. Auguste, après avoir puni les accusateurs, voulut récompenser Dolopathos, et lui donner pour femme une de ses parentes. Le roi de Sicile épousa donc la fille d'une sœur d'Auguste, et revint dans ses états. Dolopathos, déjà vieux, se plaignait de n'avoir pas d'enfans, et consultait les philosophes, qui lui répondaient sagement que Dieu seul était le maître en cette affaire, quand la

(1) Si com dans Jehans nous retrait,
Qui en latin l'estoire mist,
Et Herbers qui le roman fist,
De latin en romanz le trest.
(*Mss. du Roi*, Sorb. 381, f° 323, v°, col. 1re.)

(2) Se je m'en savoir entremettre
Et en .I. romans peusse metre
Une histoire auques ancienne,
Qui estre est de gent paienne.
. . . .
. . . .
.I. blans moinnes de bone vie,
De Haute-Selve l'abaïe,
A celle estoire novellée
Par biau latin l'a ordenée.
Herbers la veut en romanz trère
Et del romanz un livre fere,
El non et en la reverence
Del filz Phelippe au roi de France
Looy c'on doit tant loer.
(*Mss. du Roi*, Sorb. 381, f° 299, r°, col. 1re.)

reine conçut et mit au monde un fils très beau qui fut appelé Lucinien. Après avoir laissé son enfant entre les mains des nourrices jusqu'à l'âge de sept ans, suivant l'usage de tous les gentilshommes, Dolopathos fit venir son fils, le trouva beau, et ne chercha plus qu'un homme digne de l'élever. Platon, dit à ce sujet le trouvère, assure que les peuples seraient plus heureux si les rois étaient philosophes et si les philosophes étaient rois (1). Dolopathos partageait cette idée; il chercha un sage instruit dans les sept arts libéraux. A cette époque vivait à Rome un philosophe très fameux, il se nommait Virgile. Outre la poésie, il connaissait toutes les sciences, et même il se mêlait un peu de magie. Dolopathos envoya donc son fils à Virgile, sous la conduite de quatre sénateurs. Ceux-ci trouvèrent le poète assis sur une chaire. Il était vêtu d'une riche chappe fourrée, et il apprenait la grammaire aux fils des plus hauts barons. Virgile prit avec lui le jeune Lucinien, qui profita des leçons de son maître, et fut bientôt très habile dans toutes les sciences physiques et dans les belles-lettres, dont il fit un résumé, contenu en un petit livre. Lucinien acquit encore la connaissance de l'astrologie, et put assez bien lire dans les astres pour prévoir que ses condisciples envieux de son savoir tenteraient de l'empoisonner. Invité par eux à un grand repas, quand la coupe fatale lui fut offerte, il découvrit la trahison, qui tourna au détriment de ceux qui l'avaient projetée. Lucinien resta chez son maître sept années, pendant lesquelles il continua de s'instruire. Un jour, ayant consulté un livre d'astrologie judiciaire qu'il trouva dans le cabinet d'étude de Virgile, le jeune homme tomba tout à coup sans connaissance, après avoir poussé un grand cri. Les domestiques et les voisins accoururent au bruit :

« Là vint par hasard un clerc qui connaissait très bien la médecine. Il s'aperçut, dès qu'il vit le jeune homme, que sa douleur était causée par le chagrin. Quand la douleur frappe le cœur, le sang s'agite en se précipitant des membres vers le cœur; ce sang empêche l'esprit de rester libre et, refoulé vers le cœur, il le comprime, le fait enfler, l'échauffe au point que le principe vital (*li espirs*) s'arrête, et l'homme doit se pâmer. Ainsi était Lucinien, quand le bon médecin arriva. Il demanda de l'eau froide et de l'eau chaude qu'on s'empressa de lui apporter. Il fit relever Lucinien et lui fit laver les pieds et les mains avec l'eau froide. Le froid arrête la chaleur et l'eau froide rappelle le sang qui est déplacé; le médecin prit ensuite un morceau de laine blanche toute neuve, le plongea dans l'eau chaude, et l'appliqua sur la poitrine du malade, pour lui servir d'emplâtre et y rappeler la chaleur; il éloigna

(1) Platon ki maint bon livre fist,
Qui dist q'à grant ese seroient
Les genz, se li roi devenoient
Philosophe et s'iront au roi,
Se li philosophe erent roi.

(*Mss. du Roi*, Sorb. 331, f° 315, v°, col. 1re.)

le sang du cœur et le refoula dans les veines, à son état naturel. Ainsi agissent ceux qui sont savans (1). »

Quand il fut rentré dans sa maison, Virgile apprit de son élève que, sans le secours du médecin, il l'aurait probablement trouvé mort. « Mais qui vous a frappé ainsi? demanda Virgile. — Maître, reprit Lucinien, ma mère est morte. — Comment le savez-vous? — Je l'ai lu dans le livre d'astrologie. » Virgile, ayant confirmé cette triste nouvelle au jeune prince, lui donna des consolations et de bons préceptes pour sa vie future; il lui apprit qu'il allait bientôt retourner près de son père qui s'était remarié. En outre, il lui prédit de grands dangers, et il exigea de lui la promesse qu'il ne parlerait pas jusqu'au jour où ils se retrouveraient ensemble. Après quelques observations, Luci-

(1)
Là fu venu par aventure
Un saiges clers ki la nature
De fisique toute savoit;
Et connoit, lues ke il le voit,
Que par la dolour de tristesce
Li est venue tele destrece.
Quant la dolor le cuer arguo
Le sanc ki del cuer se remue
Et des membres à lui airet,
Et cil sans l'esperit ne let
Issuz n'aller la voie droite.
Por la voie k'il trueve estroite
Dont fet cil sans le cuer enfler,
Et en tel maniere eschaufer,
Puis ke li espirs fors n'en vient,
Que l'ome pasmer en convient.
Issi estoit Luceniens;
Dont vint li bons fisiciens,
Froide eve et chaude a demandée,
Ele li fu tost aportée.
Lucinien fist halt lever
Et les piez et les mains laver
De celi eve ki fu froide;
La froideur la chaleur refroide,
Et la froide eve ravertue
La chaleur ki est descendue
A lui tret le sanc et apele.
Puis prant laine blanche et novelle,
En l'eve chadele l'a mise,
De seur le piz li a assize,
Si comme un enplastre frist;
Por cela chaleur I assist,
Que le sanc del cuer remuast.
Et par les veines s'avolast
Et ralaist à son droit estage,
Issi le font cil ki sont sage.

(*Mss. du Roi*, Sorb. 381, f° 323, r°, col. 1re,)

nien, ne pouvant douter de la *sapience* de son maître, lui jura de suivre ponctuellement ses avis.

A peine ils avaient fini de parler, que des messagers du roi Dolopathos se présentèrent chez Virgile, avec l'ordre d'emmener le jeune prince. Après de tendres adieux, Lucinien, accompagné des envoyés du roi, se mit en route.

Les envoyés, pour distraire le jeune homme, lui parlèrent de la cour et des fêtes qui l'y attendaient; mais ne recevant aucune réponse, ils jugèrent bientôt que Lucinien était muet. Saisis d'un violent désespoir, les envoyés voulaient mourir (car ils craignaient la colère du roi), et le jeune prince eut beaucoup de peine à leur faire comprendre, par gestes et par écrit, qu'il intercèderait pour eux auprès du roi. Quand on apprit l'arrivée du jeune prince, tous les habitans de Palerme se préparèrent à le recevoir, et sortirent de la ville en habits de fêtes pour marcher à sa rencontre. Le roi Dolopathos, avec sa cour, alla jusqu'à deux lieues et demie, au-devant de son fils; et quand ils furent réunis, des cris de joie et les instrumens des ménestrels saluèrent les embrassemens du père et de son fils (1). Lucinien parut sensible à cet accueil; mais, fidèle au serment qu'il avait fait à son maître, il ne prononça pas un seul mot. Si une dame le saluait, il s'inclinait noblement, souriait, mais ne parlait pas. Toutefois, pendant les fêtes qui furent célébrées le jour de l'arrivée du jeune prince, Dolopathos ne fut que peu surpris de son silence.

Le matin du second jour, il se fit conduire dans la chambre où Lucinien reposait; il lui parla longuement de sa nouvelle femme, des soins de son royaume, de son âge, et des devoirs que son successeur aurait bientôt à remplir. Le jeune prince l'écouta avec émotion, mais ne répondit pas un seul mot. Effrayé d'un tel silence, Dolopathos insista, et ne tarda pas à se convaincre du malheur qu'il redoutait. Il mena grand deuil, accusant et sa destinée et le philosophe Virgile; mais le jeune homme écrivit sur un parchemin, et l'assura de son respect et de son amour. Dolopathos pleura et refusa les consolations que les grands de sa cour cherchaient à lui donner. Il avait d'ailleurs annoncé au peuple le couronnement de son fils qui devait avoir lieu ce jour même. On lui conseilla d'avoir plus de courage, de retarder pendant sept jours le couronnement du jeune prince : Peut-être, ajoutait-on, les plaisirs et la joie pourraient-ils quelque chose sur le mutisme de Lucinien. Dolopathos, écoutant cet avis, se rendit près de la jeune reine à laquelle il fit part de ses projets. Celle-ci approuva la proposition, et promit au roi qu'au bout de sept jours elle lui rendrait son fils *bien parlant*. Aussitôt la reine ordonna aux belles jeunes filles qui l'entouraient d'aller trouver Lucinien, et d'essayer de le séduire par leurs caresses. Celles-ci, fort empressées d'obéir,

(1) Les menestrels le saluoient
As estrumens ke il portoient.
(F° 339, v°, col. 1re.)

se parèrent de leurs plus beaux vêtemens, et se rendirent auprès du jeune prince. Elles dansèrent autour de lui, jetèrent des fleurs sur sa tête, mirent en œuvre enfin tous les moyens connus de séduction. Efforts inutiles! Le jeune homme sourit, mais resta indifférent (1). Surprise de tant de froideur, la reine voulut elle-même tenter l'aventure. Elle était jeune et belle; elle joignait encore à ses attraits naturels une riche parure, et alla trouver Lucinien. Ayant cherché par tous les moyens à exciter son amour, elle ne fut pas plus heureuse que ses compagnes; mais plus sensible, elle se laissa séduire par la beauté du jeune indifférent. Après maints efforts inutiles, elle rejoignit, pleine de dépit, ses compagnes, et versa des larmes abondantes. Pourquoi tant de faiblesse? dit l'une de ces filles. A quoi bon regretter l'amour de ce muet insensible? C'est votre ennemi. Le roi, son père, doit le couronner au lieu des enfans que vous aurez; faites qu'il n'en soit pas ainsi, et accusez-le d'avoir voulu attenter à votre honneur.

La reine, encore irritée, écouta ce conseil; elle retourna près de Lucinien; mais, cette fois, la chevelure en désordre, le visage plein de sang, les vêtemens déchirés, et elle poussa des cris affreux. On accourut au bruit; Dolopathos lui-même se joignit aux gens du palais, et fut bien surpris de voir la reine ensanglantée et les vêtemens en désordre. Celle-ci raconta au roi le pré-

(1) Devant lui dancent et envoisent (chantent),
De joie faire ne se coisent (cessent);
Toz les deduiz li font oïr
Par c'on puet home ressoïr
Gigues et harpes et vieles.
Et les plus cointes (jolies) damoiseles
Li donent chaplax et floretes;
Roses et lis et violetes
Li pendent environ son lit.
Toute la joie et le delit
Li font trestoutes et li donent;
De tout en tout s'i abandonent.
. . . .
. . . .
Entr'eles est Luciniens,
Bien le tienent en lor liens.
. . . .
Entr'eles et courtoisement
Et rit et fet mult bele chière
Et sueffre toute lor manière,
Leur dit et leur geu et lor fet,
Fors ce ki a dire ne fet.
Vilenie ne vuelt-il fere,
Ne parole n'en puet en trère
En nul sens, n'en nule devise,
.ij. jours i ont lor peine mise.

(*Mss. du Roi*, Sorb. 381, fo 349 à 351.)

tendu affront qu'elle avait subie, et le roi, d'après le conseil des juges, condamna son fils au supplice du feu.

Ici le poème d'Herbers suit la même marche que l'ouvrage latin dont nous avons parlé plus haut, ouvrage célèbre sous le nom des *Sept sages de Rome*. Au moment où le jeune prince Lucinieu, les mains attachées derrière le dos, est conduit devant le bûcher et près d'y monter, on voit arriver un vieillard qui, se faisant connaître pour un des sept sages de Rome, raconte une histoire dans laquelle la ruse et la perversité des femmes jouent un grand rôle. La première partie du poème d'Herbers, que nous venons d'analyser, diffère, avons-nous dit, de l'ouvrage original des *Sept sages*. Dans ce dernier, au lieu du roi Dolopathos de Sicile, c'est Dioclétien, empereur de Rome, qui confie un fils qu'il eut dans sa vieillesse, aux soins des Sept sages de Rome. Le jeune homme, après avoir été instruit, revient chez son père; sa marâtre veut le séduire, mais il résiste, et il est accusé par elle. Dioclétien condamne au feu le jeune prince qui, par respect pour son père, garde le plus profond silence. On le voit, il y a invention dans la manière dont Herbers a imité le poème latin de *Dans Jehans*, et le trouvère a cherché les moyens de varier l'œuvre qu'il imitait. Le rôle qu'il fait jouer au poète Virgile ne contredit pas les traditions romanesques admises à la fin du XIIIe siècle. Depuis cent années environ, le chantre d'Enée était le héros d'une légende merveilleuse, dont les incidens étranges se multipliaient suivant le goût ou les connaissances des chroniqueurs et des poètes. On ne saurait expliquer complètement l'origine et les sources de cette légende, mais elle obtint une célébrité européenne, et le moine de Haute-Selve, en mêlant le nom de Virgile à l'histoire des *Sept sages*, ne faisait qu'ajouter à son œuvre un élément de succès.

Dans le livre original des *Sept sages de Rome*, la marâtre répond, à l'apologue que chaque philosophe raconte, par une histoire qui doit réfuter leur opinion. Herbers, dans son poème, a supprimé la réponse de la reine; il n'a pas, non plus, conservé le dénouement de cette histoire. Après le discours du dernier philosophe, Virgile paraît et raconte lui-même un apologue emprunté au livre des *Sept sages*, mais qui, suivant le mode adopté par le moine de Haute-Selve, a subi quelques modifications. Herbers finit son poème en nous faisant connaître le triomphe de Lucinien, son couronnement, son règne, pendant lequel il fut converti au christianisme par des apôtres de la foi. Herbers ajoute que Virgile, en mourant, tint si ferme dans sa main le livre où il avait écrit les principes de toutes les sciences, qu'il fallut bien se résoudre à perdre cet ouvrage.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser toutes les histoires racontées par les sept sages de Rome et par Virgile. Nous choisirons seulement cinq de ces récits, qui justifieront ce que nous avons dit plus haut relativement aux différentes parties de la littérature romanesque. Voici le sujet du premier apologue :

Au moment où le feu allait être mis au bûcher de Lucinien, on vit paraître, assis sur une mule blanche, un vieillard dont la barbe tombait plus bas que la poitrine; il tenait dans sa main une branche d'olivier. On lui demanda qui il était, d'où il venait et ce qu'il cherchait. « Je suis, répondit-il, un des sept sages de Rome. » Et quand il eut appris l'histoire du jeune Lucinien : « Bon roi, s'écria-t-il, c'est un mauvais jugement. » S'appuyant alors d'un exemple, le vieillard raconta l'histoire d'un chevalier qui était sorti, confiant la garde de son enfant à un chien, et qui, de retour chez lui, voyant le berceau à terre, crut son enfant mort, tira son épée et tua le chien fidèle, qui venait de sauver l'enfant endormi de la piqûre d'un serpent.

Cette histoire, dont nous nous contentons d'indiquer le sujet, est développée par le trouvère, qui donne au personnage le costume et les mœurs de son époque. L'origine de ce conte est orientale; elle se trouve dans le *Pantcha Lantra*, le plus ancien des recueils d'apologues indiens qui nous soit parvenu. Des écrivains de plusieurs nations l'ont ensuite imité.

J'analyserai avec plus de détails la seconde histoire. Un roi, ayant un riche trésor, en confia la garde à un chevalier, qui, après avoir veillé fidèlement sur ce dépôt pendant longues années, et se sentant vieux, demanda au roi, son maître, la permission de se retirer dans sa famille. Celui-ci le combla de bienfaits, et consentit à le laisser partir. Le vieux chevalier avait plusieurs enfans et beaucoup de serviteurs. Il était libéral, et tout l'or qu'il tenait de la générosité de son maître fut bientôt dépensé. Il se vit contraint d'engager sa terre, et il devint pauvre. Ayant pris à part son fils aîné, il lui demanda s'il aurait le courage de le suivre, pendant la nuit, à la tour autrefois confiée à sa garde, d'y pratiquer un trou, et par ce moyen de gagner une nouvelle fortune. Le fils n'hésita pas un seul instant, et, guidé par son père, qui connaissait parfaitement la tour, il y pratiqua aisément une ouverture. Le trésor fut ainsi livré au vieillard, qui eut bientôt rétabli sa fortune; mais le roi s'aperçut de la diminution de son trésor. Il alla consulter un sage aveugle, et par son conseil il fit allumer un feu de paille, et la fumée qui s'échappait par le trou mal fermé indiqua au roi la cause de la diminution de son trésor. Par le conseil du même sage, le roi fit placer au bord du trou une cuve pleine de résine, dans laquelle devait tomber le voleur. La prédiction de l'aveugle se réalisa. Mais le voleur, pour sauver l'honneur de sa famille, décida son fils à lui couper la tête. Ce dernier obéit, et il fut impossible de connaître le coupable. Le roi retourna vers l'aveugle, qui lui dit : « Prenez le corps, faites-le traîner par les rues, et ceux qui viendront pleurer sur ce corps doivent être les parens du voleur. » Le roi suivit ce conseil. Toute la famille du vieillard accourut, et le roi crut avoir trouvé les coupables; mais le fils aîné ayant coupé sa main, la montra au roi, et lui dit : « C'est pour cette blessure que ma famille pleure, et non pour ce corps, qui nous est indifférent. » Le roi consulta de nouveau l'aveugle. « Votre larron est habile et brave, lui répondit le sage; vous parviendrez difficilement à le prendre. Cependant écoutez-moi : suspendez le

corps sans tête à une potence, et faites-le garder par quarante chevaliers, dont vingt auront des armes blanches et vingt des armes noires. » Le roi suivit encore ce conseil, et le fils ne manqua pas de saisir l'occasion de retrouver le corps de son père; mais il usa d'adresse. Ayant revêtu une armure moitié blanche, moitié noire, il se présenta de nuit au milieu des gardiens, auxquels il eut grand soin de ne jamais montrer qu'une partie de ses armes, ce qui fit croire aux chevaliers que c'était un des leurs. Le fils emporta le corps de son père, qu'il s'empressa d'enterrer avec la tête, qu'il avait gardée. Le roi, encore déçu, retourna près du vieillard aveugle, qui lui conseilla d'ordonner un tournoi. « Le vainqueur, dit-il, sera le coupable que vous cherchez. » Le sage lui conseilla encore de promettre sa fille au plus brave, et de faire coucher dans son palais tous les chevaliers. « Soyez convaincu, ajouta-t-il, que le voleur ira séduire votre fille; mais qu'elle ait soin, quand il viendra, la nuit, de le marquer au front avec une préparation que je vais vous donner. » Les conseils du vieillard furent suivis, et ce qu'il avait prévu arriva. Mais le chevalier, s'étant aperçu de la ruse, parvint à voler cette préparation à la jeune fille, et il marqua au front tous les autres concurrens, et même le roi. Le lendemain, il fut impossible de savoir qui avait été dans la chambre de la princesse. Enfin, l'aveugle ayant encore inventé un expédient, dit au roi : « L'homme auquel un enfant présentera un couteau est celui que vous cherchez. » Mais le fils du vieillard, se doutant de la ruse, acheta un petit oiseau, et quand il vit l'enfant se diriger vers lui pour le désigner, il offrit à cet enfant d'échanger son petit oiseau avec le couteau, et l'enfant accepta. Le roi croyait enfin tenir le voleur; mais le chevalier montra qu'il avait fait un échange. L'aveugle, surpris de tant d'adresse, conseilla au roi de donner sa fille en mariage à l'habile voleur. Le roi suivit son conseil.

Ce conte bizarre renferme deux parties : l'histoire du chevalier qui veut cacher le crime de son père et celle de la jeune fille qui marque au front son séducteur. La première partie remonte à la plus haute antiquité, puisqu'on la trouve, avec quelque changement, dans Hérodote, au livre II, ch. CXXI, de son ouvrage. Cet historien raconte que Rhamsès, roi d'Égypte, possédait tant de richesses, qu'il fit élever une tour, afin de les cacher. L'architecte, chargé de ce travail, eut soin d'ajuster une des pierres avec tant d'art, qu'il était facile à un homme seul de la déplacer, et il indiqua, en mourant, ce précieux secret à ses deux fils, qui ne manquèrent pas d'en profiter. Mais l'un d'eux tomba dans les piéges que le roi fit dresser, et son frère se vit forcé de lui couper la tête. Le roi fit attacher le corps au mur de la tour et placer des gardes avec ordre d'arrêter ceux qui viendraient pleurer. L'autre voleur, désirant avoir le corps de son frère, eut recours à la ruse. Il conduisit devant la tour plusieurs ânes chargés d'outres pleines de vin, et en ouvrit deux ou trois. Quand les gardes de la tour virent couler le vin, ils cherchèrent à s'en emparer, et, au milieu du désordre, le jeune homme emporta le corps de son frère. Le roi employa un autre moyen assez étrange,

qui ne lui réussit pas mieux. Étonné de l'adresse du voleur, il lui donna sa fille en mariage. Je ne sais pas si Jehans a imité directement Hérodote, auquel appartient évidemment l'histoire originale; mais cette anecdote ne se trouve pas dans les différens ouvrages indiens, hébreux, arabes ou grecs qui ont servi de modèle à l'auteur du livre latin des *Sept sages*.

Quant à l'autre partie, elle fut prise dans nos vieux romanciers par Boccace, imitée par différens conteurs, et immortalisée enfin par La Fontaine.

Voici la quatrième histoire racontée par l'un des sept sages de Rome :

Un riche seigneur avait une fille belle, savante et adroite, mais cruelle et intéressée. Ayant appris l'art de nigromance (magie), elle résolut d'en faire usage à l'égard des nombreux amans qui la poursuivaient. Elle laissait donc chacun d'eux partager sa couche, et promettait d'épouser celui qui pourrait l'embrasser; mais elle exigeait une somme de cent marcs d'or de tous ceux qu'avait surpris le sommeil. Elle avait soin de placer chaque nuit, sous l'oreiller des galans, une plume enchantée qui les plongeait dans le plus profond assoupissement. Un damoisel, ayant une première fois dépensé cent marcs, résolut de tenter de nouveau l'aventure, et il chercha les moyens de se procurer l'argent nécessaire.

Il avait parmi ses vassaux un homme riche qui l'avait insulté, et auquel il avait fait couper le pied. L'homme riche n'oublia jamais une telle offense. Ayant appris que son jeune maître avait besoin d'argent, il offrit de lui prêter la somme qu'il désirait à condition que si, au jour de l'échéance, le bachelier manquait à son engagement, lui, son vassal, aurait le droit de lui couper une livre de chair. Le jeune seigneur accepta cette condition, et, muni de son argent, il se rendit chez la jeune fille. Il fut bien accueilli; on mit la plume enchantée sous son oreiller; mais le bachelier, se souvenant de la première épreuve, ne se coucha pas aussi vite, et eut le soin de bien battre son oreiller pour qu'il ne fut pas si doux; grace à cette précaution, la plume enchantée tomba. Le bachelier fit semblant de dormir; pleine de confiance dans son talisman, la jeune fille vint se placer à côté du damoisel, qui se réveilla bientôt, et contraignit la rebelle à devenir sa femme. Celle-ci aima beaucoup son mari, et les deux époux vécurent long-temps dans les plaisirs et la richesse.

Cependant le bachelier oublia l'engagement qu'il avait pris avec son vassal, et laissa passer le terme fixé pour le paiement. Heureux de pouvoir se venger, l'homme riche demanda la livre de chair, et refusa tout l'argent qu'on lui offrit en compensation. L'affaire ayant été portée devant le roi, celui-ci consulta les plus sages de sa cour, qui répondirent que la convention existait et devait être exécutée. La femme du bachelier, adroite et subtile, se rendit au tribunal; et après avoir offert au terrible créancier dix mille marcs, que celui-ci refusa, elle fit étendre un drap blanc à terre, y fit coucher son mari, et dit : Allons, vassal, prends ta livre de chair, mais ni plus ni moins; car si tu te trompes, malheur à toi! Tu seras écorché vif, et tes membres

seront traînés par la ville. — Le créancier eut peur, et refusa. On le contraignit de payer mille livres à son seigneur pour lui apprendre à réclamer ce qu'il n'osait pas accepter (1).

Nos lecteurs ont facilement reconnu dans cette histoire l'un des incidens du drame de Shakspeare, intitulé *le Marchand de Venise*. Le récit d'Herbers fut probablement imité par les compilateurs d'un livre écrit en latin dans les premières années du XIVe siècle, et qui servit de modèle aux conteurs de différens pays de l'Europe, principalement à ceux d'Angleterre et d'Italie. Ce recueil, auquel on a donné le nom de *Gesta Romanorum*, contient des contes empruntés à la littérature sacrée, aux traditions orientales et aux fables romanesques admises chez les peuples de l'Europe au moyen-âge. On trouve l'histoire que nous venons d'analyser dans le *Gesta Romanorum* et dans plusieurs ballades anglaises, entre autres, dans celle appelée *Guernutus*, qui fut probablement le modèle suivi par Shakspeare.

Dans le conte d'Herbers, la punition infligée au vassal par son seigneur nous semble cruelle et diminue l'horreur que nous inspire l'homme à la livre de chair; mais cette punition n'était pas une vengeance, et les lecteurs du Moine de Haute-Selve, habitués au régime féodal, à ses violences, ne trouvaient d'étrange dans ce récit que l'aveugle désir qu'éprouvait le riche vassal de se venger d'une peine qu'il avait peut-être méritée.

L'origine de ce conte est orientale; dans plusieurs compositions indiennes, on trouve un personnage qui consent à des conditions du même genre. La pensée de faire jouer un pareil rôle à un juif est le résultat des idées que l'on avait au moyen-âge sur ce peuple maudit des chrétiens et persécuté par eux; on la trouve reproduite dans plusieurs conteurs du XVIe siècle.

L'histoire racontée par le sixième sage de Rome, n'est pas moins étrange que la précédente, et offre, outre les réminiscences des traditions orientales, dont l'auteur s'est inspiré, un souvenir des anciennes fables de la Grèce;

(1) Celle dist: dont voil je jugier
Comant tu dois ta dete panre.
Enmi la sale fist estandre
.I. blanc drap sor lou pavement.
Le damoisel tot nuemant
Fist de ra robe despoiller,
Et les mains et les piez lier.
Sor le blanc drap couchier le fist,
A l'eschacier (au boiteux) dist qu'il preist
Coutel ou autre ferremant,
Et alast tost delivremant
Prandre de lui tot son droit pois,
Mais n'an pren sist vaillant .I. pois,
Ne plus ne moins, se son droit non
Tot son droit praigne par raison.

(Fo 100, vo, col. 2e.)

ainsi l'on y verra une imitation des aventures d'Ulysse près du géant Polyphème. Voici en abrégé ce singulier récit :

Un voleur, au bout de plusieurs années d'une pratique assidue de son métier, devint très riche. Il changea de vie, et étonna beaucoup ses voisins qui connaissaient toute son histoire. Il avait trois fils auxquels il conseilla de prendre un état; mais après s'être consultés, ces jeunes gens décidèrent qu'ils imiteraient leur père, et qu'ils tâcheraient de gagner leur fortune par le vol; ils résolurent donc de s'emparer d'un très beau cheval qui appartenait à la reine, et, pour cela, ils s'avisèrent d'un stratagème. L'un d'eux se cacha dans l'herbe que l'on apportait pour la nourriture du cheval, et ses frères attendirent au dehors. La nuit venue, le voleur sella, brida le cheval, et sortit avec sa prise pour rejoindre ses frères; mais arrêtés par les gardes de la reine, les trois jeunes hommes furent conduits devant elle. Ayant reconnu les fils du voleur devenu honnête homme, la reine fit appeler le père, et lui dit ce qui était arrivé. — Ils n'ont pas voulu suivre mes conseils, répondit l'ancien voleur, ils doivent être punis. — La reine, qui estimait beaucoup ce vieillard, lui dit : Tu peux racheter tes enfans; raconte-moi trois des aventures les plus extraordinaires qui te soient arrivées. — J'y consens, dit le père; et il commença :

Étant jeune, je me trouvais à la tête de cent compagnons hardis et forts. Nous entendîmes parler d'un géant riche en or et en argent, qui demeurait seul au milieu d'un bois; nous allâmes dans sa maison, et, pendant qu'il était absent, nous nous emparâmes de toutes ses richesses. Mais, au moment où nous sortions, nous fûmes attaqués par le géant et par dix de ses compagnons. Vaincus, enchaînés ensemble, le géant nous conduisit dans sa demeure, et se mit à nous manger les uns après les autres. J'aurais eu le même sort que mes amis, mais je parvins à faire croire au géant que je possédais des connaissances médicales fort étendues, et que je le guérirais d'un mal qu'il avait sur les yeux. Il consentit à se livrer à moi et à s'étendre par terre. Je pris alors un grand bassin d'huile bouillante, le versai sur la tête du géant, et lui fis perdre la vue. Mais le géant se releva, courut après moi, et, bien qu'il fût aveugle, il m'aurait infailliblement pris, à force de chercher dans la demeure où j'étais enfermé, si je n'étais parvenu à me réfugier au haut d'une échelle.

Ayant remarqué que le géant n'ouvrait sa porte que pour laisser sortir ses brebis qui gagnaient toutes seules leurs pâturages et qui, protégées par une influence magique, ne pouvaient ni se perdre, ni être volées, j'ouvris le ventre à la plus grasse de toutes et je m'enveloppai dans sa peau; mais avant de laisser sortir ses brebis, le géant aveugle les comptait et chaque soir retenait la plus grasse pour son repas. Je fus arrêté par cette raison, pendant six jours de suite. Enfin, la septième fois, bien enveloppé dans une peau de brebis, je parvins à échapper au géant. Quand je fus hors de sa demeure, je me sentis joyeux, et je raillai le géant de s'être laissé aveugler par moi et de

n'avoir pas su me tenir enfermé. « Ami, répondit-il, ta ruse est bonne et je te dois une récompense. » Tirant alors de son doigt un anneau d'or, il me le jeta. Cet anneau était lourd et valait au moins trente besans. J'eus envie de le posséder, mais j'en fus puni; car le géant avait jeté un charme sur cet anneau qui ne pouvait plus quitter mon doigt et qui disait sans cesse : « Je suis là, je suis là. » Le géant courut vers moi et je m'empressai de fuir. Il était grand et long, et se heurtant aux arbres, il tombait sans cesse à terre, car il avait douze coudées de haut; il se relevait bien vite et recommençait à courir après moi. Tout en fuyant, je pris la résolution de couper mon doigt. L'ayant donc placé dans ma bouche, je le fendis avec mes dents et le jetai au géant. Par ce moyen, je lui échappai, non sans avoir eu peur. Cette aventure, je crois, mérite bien que l'on me rende un de mes fils. Mais pour que vous me rendiez les deux autres, je vais commencer un nouveau récit.

Sorti des mains du géant, j'errai deux jours au milieu d'une grande forêt habitée par des lions, des ours, des dragons, et je n'y trouvai pour asile qu'une cabane près de laquelle trois voleurs avaient été pendus. J'y entrai et vis près d'un grand feu une femme avec son enfant. Elle pleurait. Je voulus savoir d'elle où j'étais et s'il n'y avait pas dans le voisinage d'autres habitations. — Non, reprit-elle, si ce n'est à plus de trente lieues environ. J'ai été, cette nuit même, enlevée à mon mari et conduite ici par de mauvais démons

« Que li gent appelent Estries. »

Ils m'ont ordonné de faire cuire mon enfant qu'ils doivent manger cette nuit. — Je promis à cette femme de venir à son aide et de délivrer son enfant. C'est pourquoi, étant sorti, je décrochai l'un des trois pendus et le portai à la femme. Je lui ordonnai de le faire cuire au lieu de son enfant et je conduisis ce dernier dans la forêt où je le cachai dans le trou d'un chêne. La nuit venue, les *estries* ne tardèrent pas à descendre des montagnes. Elles ressemblaient à des guenons. Quand la chair de pendu fut cuite, elles se la partagèrent avec une grande voracité. Le plus grand de ces génies femelles interrogea la mère pour savoir si c'était bien la chair de l'enfant qu'elle leur avait donné à manger. Celle-ci répondit : « que c'était bien son fils; » mais le génie ayant quelque méfiance, envoya trois *estries* avec des couteaux pour rapporter un morceau de la chair des trois pendus. Alors je me mis à la place du cadavre que j'avais enlevé, et l'un des génies coupa un morceau de ma cuisse. Je souffris beaucoup toute la nuit. Mais rendez-moi mon autre fils, et je continuerai mon histoire.

Quand les *estries* m'eurent ainsi coupé un morceau de la cuisse, je descendis de l'arbre où je m'étais pendu, et j'étanchai avec ma chemise le sang qui coulait à flots de ma blessure. Je regagnai le lit que je m'étais fait près de la maison, et j'eus à supporter d'horribles souffrances. Les génies, après avoir fait rôtir les trois morceaux de chair qu'ils venaient de couper, se mirent à

les manger. Dès que la maîtresse eut goûté ma chair. « Oh! dit-elle, que celle-là est fraîche et bonne; il y a long-temps que je n'en ai eu de pareille. Bien vite, allez me chercher le corps de ce pendu, nous le mangerons. » J'entendis ces paroles, je quittai de nouveau mon lit, et j'allai me remettre avec les autres pendus. Aussitôt les trois méchans esprits s'emparèrent de moi, et tirant mon corps par les pieds, ils me déchirèrent impitoyablement les bras, les épaules et le dos au milieu des épines et des broussailles. Ils me jetèrent ainsi, couvert de blessures, aux pieds de leur maîtresse. Déjà ils voulaient me couper en morceaux, quand un objet qu'ils aperçurent leur fit prendre la fuite. Je restai seul avec la mère et son enfant; nous quittâmes ces lieux, et après avoir marché quarante jours, souffrant la fatigue et la faim, nous atteignîmes la maison de la jeune femme.

Ayant terminé cette histoire, le voleur réclama son troisième fils et la reine acquitta sa promesse.

Le dernier récit des sept sages de Rome fait partie des traditions populaires de notre histoire. Ce conte est relatif à l'origine que les romanciers attribuent à l'illustre Godefroy de Bouillon. Une expédition aussi importante que la première croisade n'avait pu manquer d'occuper l'imagination des trouvères; et comme introduction au récit qu'ils devaient composer sur les guerres saintes, ils débitèrent une fable dont l'origine est difficile à connaître, mais qui paraît empruntée à l'Orient.

Un damoisel fort bien élevé, rempli de talens et de vertus, aimait si ardemment la chasse, qu'il consacrait à cet exercice la plus grande partie de son temps. Un jour il s'égara, et après de longs et inutiles efforts pour rejoindre ses chasseurs, il arriva au bord d'une claire fontaine dans laquelle se baignait toute seule une jeune et belle fée. Épris du plus violent amour, le chasseur oublia tout, et s'étant emparé d'une chaîne d'or qui faisait le pouvoir de la fée, il retira celle-ci de l'eau, la couvrit de ses vêtemens et la supplia de consentir à l'épouser. Moitié par crainte, moitié volontairement, la jeune fée ne fit aucune résistance et ils passèrent ensemble toute la nuit au bord de la fontaine. Après avoir donné et reçu les plus douces caresses, la jeune fée, qui connaissait parfaitement le cours des astres, leva ses regards vers les cieux et ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle donnerait bientôt le jour à six fils et à une fille. Tout épouvantée, elle s'empressa de le dire à son époux. Le damoisel la rassura, la couvrit de baisers, et le jour venu, l'ayant placée sur son coursier, il la mena dans son palais. Les vassaux reçurent avec une grande joie leur maître ainsi que sa nouvelle épouse. La mère du damoisel s'emporta seule jusqu'à pousser des cris, et supplia son fils de renvoyer cette étrangère. Mais elle ne tarda pas à se convaincre de l'inutilité de ses remontrances.

Alors elle parut se résigner et feignit d'approuver son fils; elle alla même jusqu'à entourer sa bru de soins et de prévenances, et, sous prétexte qu'elle était enceinte, elle éloigna d'elle toute autre personne. Elle seule et ses affidés

pouvaient approcher la jeune fée, qui ne tarda pas à mettre au monde six fils et une fille ayant au cou une chaîne d'or. La mère du damoisel les reçut, et comme la jeune fée ne pouvait rien voir, à cause de ses souffrances, cette marâtre mit à leur place sept petits chiens et, confiant les enfans nouveau-nés à un serviteur, elle lui donna l'ordre de les porter dans la forêt et de les tuer. Le serviteur obéit; mais arrivé dans la forêt il trouva ces enfans si beaux qu'il n'eut pas le courage de les frapper. Il les posa sur un arbre, pensant bien qu'ils serviraient de pâture aux bêtes sauvages. Mais un sage vieillard qui habitait seul au milieu des bois, rencontra les enfans, les recueillit, et les éleva près de lui pendant sept années.

Quant au chevalier, sa mère lui ayant montré les sept petits chiens, lui apprit que c'était là le fruit de ses amours avec la femme qu'il avait choisie. « Tu disais qu'elle était fée, beau fils; à sa progéniture il est facile de reconnaître la fausseté de tes paroles. » Le damoisel, irrité, prit sa femme en grande haine, et l'ayant fait placer dans une fosse où elle resta enfouie jusqu'aux mamelles, il donna l'ordre à ses gens de laver tous leurs mains sur sa tête, de les essuyer avec ses cheveux, et il voulut qu'elle fût nourrie avec le pain destiné aux chiens du palais. La fée endura ces injures pendant sept années, ce qui altéra beaucoup sa grande beauté, ajoute le naïf trouvère.

Cependant, élevés par le philosophe, au milieu des bois, les enfans, nourris avec le lait des bêtes sauvages, passaient leur temps à la chasse et rapportaient au vieillard les oiseaux qu'ils avaient pris. Un jour que leur père vint à chasser dans la forêt, il aperçut ces beaux enfans qui portaient tous une chaîne d'or à leur cou. Il trouva du plaisir à les regarder; mais ceux-ci, l'ayant vu, disparurent aussitôt. Rentré dans son palais, le chevalier raconta son aventure à sa mère. Celle-ci, ayant fait venir le serviteur qu'elle avait chargé de tuer les enfans, lui ordonna, sous peine de perdre la vie, de courir dans le bois et de lui apporter les chaînes d'or que ces enfans portaient à leur cou. Le serviteur obéit. Il trouva les enfans dans le bois, jouant au bord d'une onde claire et pure où les six frères ne tardèrent pas à se jeter, après avoir détaché leur chaîne d'or et avoir pris la forme de beaux cygnes blancs. Le serviteur s'approcha de la jeune fille qui gardait les chaînes, s'en empara, et voulut aussi prendre la chaîne que portait la jeune fille; mais celle-ci parvint à lui échapper. Le serviteur rapporta les chaînes d'or à sa maîtresse, qui manda aussitôt un orfèvre, lui ordonna de briser ces chaînes et d'en faire une coupe. Mais quand l'orfèvre voulut travailler, il lui fut impossible de rompre plus d'un seul anneau. C'est pourquoi il fit une coupe avec un or différent et la présenta à la mère du chevalier.

Cependant les jeunes fils de la fée, ayant perdu leur chaîne d'or, ne pouvaient plus reprendre leur forme humaine. Ils allaient tous les jours, poussant des cris plaintifs, près de leur sœur qui les nourrissait; fatigués enfin de vivre sur le même lac, il prirent leur vol et arrivèrent sur le domaine de leur père, dans un étang fort beau qui se trouvait à l'entrée du château. La jeune

fille les avait suivis. Le chevalier, qui était à la fenêtre de son château, ne tarda pas à remarquer ces nouveaux hôtes et voulut qu'ils fussent bien traités et bien nourris. La jeune fille, pouvant, au besoin, reprendre sa forme humaine, s'introduisit quelquefois dans le château. Elle eut pitié de sa mère sans la connaître et partagea souvent son pain avec elle. Les gens du château ne tardèrent pas à remarquer l'amour de cette enfant pour la fée captive et les caresses qu'elle recevait des beaux cygnes, quand elle leur portait de quoi manger. Plusieurs ajoutaient que cette jeune fille ressemblait à la fée, et le chevalier avait un grand plaisir à la regarder. Un jour, il l'appela; la jeune fille accourut. Le chevalier remarqua la chaîne d'or attachée à son cou, et, se souvenant de la fée qu'il avait eue pour femme : « Enfin, dit-il, où es-tu née? Quel est ton père? quelle est ta mère? Pourquoi, matin et soir, portes-tu de la nourriture aux cygnes qui mangent si volontiers dans ta main? » La petite fille pleura en soupirant et dit : « Sire, Dieu seul pourrait vous dire comment homme et femme naissent sans père ni mère; pourtant il est véritable que je n'eus jamais de parens. Je sais bien aussi que ces cygnes qui viennent près de moi sont mes frères. » Et la jeune fille continua à raconter, en pleurant, toute son histoire. La vieille mère du chevalier et son serviteur écoutaient ce récit. Ils frémirent et ne doutèrent pas que la vérité ne fût bientôt connue; aussi le serviteur reçut-il de sa complice l'ordre de tuer la petite fille. Mais, l'ayant poursuivie, l'épée haute, un jour qu'elle sortait du château, et se disposant à la frapper, le chevalier parut tout à coup. Il arracha l'épée au méchant serviteur : « Pourquoi tuer cet enfant? s'écria-t-il. » Le serviteur, tremblant pour sa vie, tomba aux genoux du chevalier et lui raconta toute l'histoire. Celui-ci, plein de fureur, courut chez sa mère, qui lui avoua son crime. On manda bien vite l'orfèvre, qui fut obligé de rendre compte des chaînes d'or qui lui avaient été confiées. Ce dernier déclara que, n'ayant jamais pu rompre les chaînes d'or, il avait fait la coupe avec un or différent, et il rendit les chaînes qui furent remises aussitôt à la jeune fille. Bientôt les cygnes blancs reprirent la forme humaine, hormis un seul, parce que l'orfèvre, dans l'essai qu'il avait fait de son travail, avait rompu un des anneaux. Ce cygne blanc accompagna toujours l'un de ses frères qui devint un grand et illustre chevalier, car ce fut lui qui tint le duché de Bouillon et fit la conquête de Jérusalem.

J'ajouterai quelques observations sur l'œuvre que je viens d'analyser et sur le moine qui l'écrivit. J'ai dit, au commencement de cette notice, que les diverses parties profanes de la littérature romanesque avaient été mises en œuvre par le trouvère de Haute-Selve; et les contes dont je me suis appliqué à donner, non-seulement l'analyse, mais encore l'origine, viennent à l'appui de cette assertion. J'aurais dû peut-être ajouter qu'une des principales données du poème d'Herbers avait été empruntée à la partie sacrée de cette littérature, car la ressemblance entre l'accusation portée contre le jeune Lucinien et un incident de l'histoire de Joseph, nous autorise à croire que le récit

du trouvère a sa source dans la Bible. Cependant on peut supposer, avec autant de raison, qu'Herbers a pris pour modèle, non le récit biblique, mais ce récit tel qu'il est modifié par les conteurs orientaux.

Quoi qu'il en soit, les élémens divers, dont se compose le poème d'Herbers, ont été mis en œuvre avec beaucoup d'art, et le trouvère fait toujours preuve, sinon d'une haute intelligence, au moins d'un talent d'invention remarquable. Il raconte bien, et c'est une grande qualité pour écrire un livre qui se compose de douze récits différens. Certains épisodes ont principalement fixé mon attention, et je les regarde comme des modèles de notre vieille poésie. Je citerai principalement la scène où les femmes de la jeune reine et cette princesse elle-même font tous leurs efforts pour séduire Lucinien. Il y a dans ce tableau un coloris voluptueux, oriental, qu'on ne remarque pas communément dans les poèmes français du moyen-âge.

Herbers possédait toute la science de son époque. Certains auteurs classiques, Platon, Homère et Cicéron, ne lui étaient pas étrangers, comme le prouvent plusieurs passages de son roman. On peut croire qu'il savait ou l'hébreu ou même l'arabe; et le conte de la *livre de chair*, qui se trouve pour la première fois dans son poème, ainsi que les récits orientaux qu'il reproduit si fréquemment, peuvent autoriser cette conjecture. Les connaissances médicales qu'Herbers se plaît à montrer et dont nous avons cité un exemple curieux, appuient encore notre supposition. En résumé, le poème de *Dolopathos*, et par son exécution et par les modèles qu'il a donnés à plusieurs grands écrivains, méritait qu'on le fît connaître; espérons qu'un jour il sera entièrement publié.

LE ROUX DE LINCY.

Mlle DE LAVERGNY.

I.

Vers la fin de l'automne 1830, George Houdart arrivait à Paris dans la fleur de la jeunesse, dans la poésie de l'insouciance. C'était alors un innocent bachelier, ne voyant que les couleurs du ciel, ne respirant que l'arome des fleurs, confessant aux étoiles ses joies et ses amours. Mais le soleil de Paris, qui est le soleil du plaisir, fana tous ces songes de bonheur et d'enchantement : ses étoiles se transformèrent peu à peu en grisettes de la rue Saint-Jacques; bientôt il n'aima plus le ciel et les fleurs que dans les yeux et sur les joues de ces demoiselles. Sa poésie se perdit en mille métamorphoses; il l'avait vue dans les extravagances des rêveurs, au bord des fleuves, au fond des bois, dans les cimetières, sur les nuages; il la vit moins splendide, mais plus animée dans son vieil hôtel garni d'étudians. Son temps, qu'il avait coutume de perdre en flottantes rêveries, il le passa à pourchasser les folles filles de la Chaumière. Or les folles filles de la Chaumière ne se contentent pas de si peu que les flottantes rêveries; elles prirent si bien et si vite les forces de son cœur et de son ame que, vers la fin de la seconde année, il vit tout d'un coup tomber sa verte jeunesse. Ses amis les étudians en médecine lui conseillèrent d'aller rafraîchir et reposer sa vie dans l'atmosphère pure et calme de son pays, au sein d'un beau vallon de la Champagne. Il était entré à Paris espérant de tout et souriant à tout; il en sortit pâle, abattu, désenchanté, ayant une grimace au cœur et aux lèvres : Paris l'avait ravagé.

Il fit le voyage avec le vicomte de Marigny, le plus extravagant, le plus adorable, le plus spirituel des dandies de ce temps-là. Quoique le jeune vicomte fut le plus spirituel de la troupe fashionable, il ne disait pas grand' chose et pourtant il disait tout ce qu'il savait. Il s'en allait de Paris en Champagne chasser d'abord, demander ensuite la dot et même la main de sa cousine, M[lle] Sophie de Lavergny. Il se souciait peu de la femme, ainsi qu'il arrive quelquefois dans ce mauvais siècle; mais il était alléché par la dot qui devait réparer quelques brèches de sa maigre fortune.

Dès que George revit son pays, il se ressentit jeune comme autrefois; son cœur fatigué se ranima, ses espérances reverdirent comme par enchantement. Son cœur s'ouvrait d'avance aux épanchemens maternels, mais il ne trouva au logis que son père et le testament de sa mère. Son père, qui songeait à se remarier, lui devint plutôt un maître qu'un ami. Après quelques tristes mois, las d'être toujours en butte à des remontrances trop paternelles sur sa vie parisienne et sur son oisiveté, il se révolta silencieusement contre cette tyrannie; il recueillit l'héritage de la défunte et s'en alla à quelques lieues de son pays aux eaux minérales de T—. Cette petite ville, qui semble oubliée du monde, est pittoresquement éparpillée sur la rivière d'Aisne. C'est un charmant refuge pour ceux qui aiment la vie de province. La vallée qui se déploie à l'entour n'est traversée que par des chemins communaux ombragés çà et là de petits bois touffus comme il en faut pour les promenades amoureuses. Les jeunes filles y sont avenantes, le vin y est émoustillant; enfin le ciel y fait presque toujours bon visage. George espérait y prendre des bains salutaires; il devait y retrouver son ami de voyage, et peut-être il pensait y voir M[lle] de Lavergny. A Paris on poursuit de ses rêves d'un instant toutes les belles élégantes qu'on rencontre; en province, les belles élégantes ne se rencontrent guère : depuis son retour, George n'avait pas vu une seule femme digne d'éveiller ses songes, et par cette disette il s'était épris involontairement de M[lle] de Lavergny qu'il n'avait jamais vue, mais dont le jeune vicomte s'était complu à lui dessiner le profil allemand.

M[lle] de Lavergny était une jeune fille charmante qui gardait en province toute la grace mignarde des femmes de Paris où elle avait été élevée. C'était une de ces natures blondes et nonchalantes qui animent si poétiquement les romans de Walter Scott; simple, ce n'était que par caprice qu'elle devenait coquette; triste et rêveuse, ce n'était que par boutade qu'elle devenait gaie et folle.



Avant l'arrivée de son jeune cousin l'incroyable, son grand œil, plein de langueur, avait séduit un pauvre clerc de notaire du pays, Adolphe Duclos, qui l'aimait éperduement et qui en était aimé en dépit de M. de Lavergny qui s'en doutait et se promettait bien de couper au plus vite cet amour dans ses racines. Le jeune vicomte de Marigny était arrivé à merveille pour ce dessein; aussi le vieux baron accueillit joyeusement ses espérances d'hymen avec sa fille; la révolution de juillet, loin d'abattre son orgueil de gentilhomme, l'avait grandi encore; il était enchanté de donner sa fille et une partie de son domaine au seul descendant des Marigny. Il voulait pourtant contraindre son jeune cousin à passer désormais sa vie en Champagne, au milieu des terres, des bois et des prés dépendant du château de Lavergny. Malgré son amour pour la chasse, le vicomte se résignait d'assez mauvaise grace, ne croyant guère aux amusemens de la province, et regrettant les bruyans plaisirs de Paris; mais de jour en jour la vue des charmes et des domaines de sa cousine changeait ses idées làdessus; d'ailleurs il trouvait des distractions dans ses extravagances. La réserve, la retenue, la froideur de mademoiselle de Lavergny lui confessaient assez qu'elle n'était guère affolée de lui; mais cela ne le tourmentait nullement: ce n'était pas l'amour qu'il venait chercher en Champagne. Ainsi que le baron, il se doutait de la passion qui enchaînait sa cousine au clerc de Me Desmarais, mais il fermait les yeux avec dévouement.

Cette passion était pure, tendre, noble, religieuse, comme il s'en trouve quelques-unes au fond des provinces, où le siècle n'a point encore penché son front qui doute de tout, même de l'amour. L'histoire en était simple : Adolphe Duclos avait vu Mlle de Lavergny, et son premier regard lui avait dit qu'il l'adorait. Sophie, qui était pleine de foi et de candeur, avait répondu par un pareil regard, et, depuis ce beau jour, ils s'étaient amoureusement appuyés l'un sur l'autre dans le chemin de la vie. Ils attendaient en silence, se confiant au destin ou plutôt au dieu de l'amour. Adolphe Duclos n'osait songer à épouser Mlle de Lavergny; il était trop pauvre pour devenir notaire; il savait d'ailleurs que le vieux baron méprisait les gens qui ne sortaient pas de sa caste. Malgré tout son amour, Mlle de Lavergny pressentait qu'elle n'aurait jamais la force d'élever auprès de son père la voix en faveur de son amant; elle était plutôt l'esclave que la fille du baron; toujours soumise et résignée, jamais un cri de révolte n'avait agité ses lèvres; il fallait qu'elle fût sans cesse de l'avis de son père, qui descendait de cette souche d'anciens nobles régnant

en maîtres dans leurs provinces, et s'irritant aux plus légères résistances. Elle n'avait qu'un refuge contre le despotisme paternel, son cœur, son ame, son amour. Elle espérait de l'avenir, elle espérait que le baron s'adoucirait ou qu'un miracle lui viendrait en aide; enfin elle espérait en femme qui aime. Ses espérances n'eurent que des fleurs: il en est ainsi de toutes les espérances. Un temps vint où l'avenir l'effraya, comme l'eût effrayée la mort; ce fut quand M. de Lavergny l'avertit qu'il allait la marier à son cousin; dans sa douleur, elle tomba aux pieds de son père pour lui faire l'aveu de son amour; mais le baron qui pressentait un refus et des larmes, le baron qui avait vu la veille Adolphe Duclos rôder autour du château, et qui alors, plus que jamais, croyait au fatal amour de sa fille, jeta un regard terrible à l'infortunée, dont la voix suppliante s'arrêta tout d'un coup. Elle pria Dieu, et se résigna à traîner la chaîne de fer d'un mariage raisonnable.

Déjà M. de Lavergny n'était plus guère enchanté de son cousin; il se lassait fort de ses folies et de ses caprices. M. de Lavergny, qui était un homme mûr, ne voyait pas sans dépit les enfantillages du vicomte; il avait peur de voir éparpiller les deniers de sa fille par les mains de son mari; mais il avait peur d'Adolphe Duclos, et il voulait s'en délivrer. Adolphe Duclos, riche et notaire, peut-être l'eût-il mieux aimé que son cousin; peut-être eût-il sacrifié son orgueil aristocratique au penchant de sa fille; mais Adolphe Duclos n'avait rien que son amour, et cela n'est point admis dans les contrats de mariage.

II.

Ce fut vers ce temps-là que George vint séjourner dans la petite ville de T—, et le premier bruit qui le frappa fut le bruit de ce mariage raisonnable. Il en ressentit une peine infinie; le jeune vicomte lui déplaisait; son cœur l'avertissait que Mlle de Lavergny allait se sacrifier; et puis il lui semblait que cette union renverserait sa dernière espérance : il aimait déjà. Grace à l'amitié rapide des voyages, il fut recherché par M. de Marigny, qui était charmé de retrouver au désert un homme qui se souvînt de Paris et qui pût recevoir des conseils de fashion. Il cultiva cette amitié précieuse qui devait le rapprocher encore de Mlle de Lavergny. Il ne se passa pas de jour qu'il ne vît le jeune vicomte, à la chasse, à la promenade du soir, dans l'avenue du château. Ce fut dans cette avenue, à la nuit tombante, que lui apparut, pour la première fois, Mlle de Lavergny dont la robe

flottante fuyait sous les arbres. A cette vue, l'amour qui murmurait dans son ame, éleva toutes ses voix; une nouvelle existence s'ouvrit pour lui par mille portes dorées.

Le lendemain il revit Mlle de Lavergny; durant toute la nuit il avait rêvé de sa beauté, mais elle lui apparut plus belle que dans ses rêves. La tête de Sophie penchait alors sous l'ardente mélancolie des amantes, ses pieds se nichaient dans l'herbe, ses mains oisives effeuillaient les branches tombantes avec une volupté amère : il semblait qu'elle effeuillât l'arbre de sa vie dans une phase de douleur. Le jeune vicomte la suivait en silence; près de l'atteindre, il frappa légèrement des mains.

Elle se retourna en jetant un cri : — C'est vous, mon cousin? dit-elle avec un adorable mouvement de lèvres.

— Ma belle cousine, dit le vicomte, que le mouvement de lèvres n'avait point charmé, M. George, qui vient à nous, est un de mes agréables amis; c'est presque un jeune homme à la mode; c'est un étudiant, mais un étudiant du café de Paris, chiffonnant douze cravates dans sa matinée, et n'allant jamais à pied à l'école de droit.

George qui arrivait alors près de mademoiselle de Lavergny, fit un profond salut et dit en souriant qu'il n'était jamais entré au café de Paris, qu'il gardait la même cravate pendant toute une saison, et qu'il allait toujours à pied soit à la Sorbonne, soit ailleurs.

Mademoiselle de Lavergny, qui en voulait à son cousin, fut heureuse d'entendre George parler ainsi; elle le remercia par un regard rapide qu'il ne vit pas, mais qu'il sentit, comme si c'eût été un rayon de soleil. M. de Marigny voulut se sauver de ce mauvais pas en faisant l'étourdi; il saisit une petite rose de mai à la chevelure de sa cousine et se mit à pirouetter en la respirant. — Je suis ivre, dit-il avec un sourire moqueur, ô ma belle cousine! il me semble que je vous respire: cette rose vous a dérobé tous vos parfums de jeunesse et d'amour.

Sophie se contenta de rougir.

— Ouf! s'écria M. de Marigny, qui venait d'entendre le battement d'ailes d'une verdière, un ortolan, ma cousine! un ortolan, George! Adieu, ma cousine; accourez donc, George!

Le jeune vicomte eût quitté le paradis et peut-être l'enfer pour la chasse.

Sophie se retourna vivement vers le château; George, qui ne voulait pas accompagner le chasseur, s'assit sur le bord du chemin et suivit d'un regard enchanté mademoiselle de Lavergny jusqu'à la porte du

verger. Deux fois il eut la tentation de courir à elle, de se jeter à ses pieds et de lui déclarer son amour, sachant bien que les femmes donnent toujours l'absolution des péchés qu'elles font commettre; mais il fut retenu par la pensée que Sophie aimait Adolphe Duclos.

Il revit quelquefois encore mademoiselle de Lavergny; plus il la revit et plus il l'aima. Cette mélancolie qui la voilait avec tant de charmes, cette nonchalance toute pleine de langueur qui avait un si doux attrait, cette beauté qui inspirait autant d'adoration que d'amour, tout le jetait dans l'enchantement. Il passait les soirées aux alentours du château, se cachant dans la verdure, contre les haies, sous les noisetiers, pour épier les pas de son idole qui se promenait souvent seule à la brune. Les abords du château étaient devenus pour lui un paradis terrestre; au seul souvenir des grands ormes qui l'ombragaient, des aubépines qui secouaient leurs bouquets à ses pieds, des herbes fleuries où il se reposait tout haletant de souffrance et d'amour, il ressentait des joies infinies, des délices ineffables: une riante échappée s'ouvrait dans son ame.

Mais je vous laisse le soin de faire le roman de cette histoire vulgaire, que je vous raconte à la hâte.

George allait s'affaiblissant de jour en jour; l'air bienfaisant du pays, les eaux minérales, la vie calme et rafraîchissante de la province, ne pouvaient éteindre en son sein le feu brûlant qu'y avaient allumé les fatigues du corps et de l'ame, l'atmosphère malsaine et la vie agitée de Paris: le mal le dévorait sans relâche; c'était une hyène toujours affamée, c'était la mort.

Loin de le relever, l'amour le renversa; ses douleurs devinrent plus aiguës; il pressentit qu'il succomberait bientôt. Heureux d'aimer jusqu'à la mort, il remercia Dieu d'animer ses derniers jours et de purifier sa vie passée par un amour digne des anges.

Les noces de M. de Marigny et de sa belle cousine n'étaient déjà plus un secret; le jour en allait venir, et il lui sembla que ce serait le dernier de sa vie, tant il était défaillant à cette seule idée; la veille, son désespoir fut si horrible, qu'il résolut d'aller au-devant de la mort; car la mort n'était ni assez loin ni assez près. Il pensa à donner par testament, à une de ses tantes, la moitié de l'héritage de sa mère, espérant que ce legs serait agréable à la défunte : il remit ce soin au lendemain. Voulant mourir sans bruit, il décida qu'il se jetterait à la rivière, espérant d'ailleurs faire croire à une chute naturelle. Il passa toute la soirée sur les bords de l'eau, abîmé dans les plus lugubres rêveries, fasciné par le suicide et par l'amour; tantôt

suivant de l'œil les flots brunis, tantôt jetant un douloureux regard sur la belle avenue d'ormes du château, comme s'il devait revoir flotter la robe de Mlle de Lavergny.

III.

Le lendemain, le ciel fut plus gai, et les cloches, éveillées dès le matin, chantèrent plus joyeusement que jamais. George, qui n'avait pas dormi, se leva aux premiers tintemens. « Les cloches sonnent ma mort, » murmura-t-il. Les cloches chantaient pour tout le monde; leurs grandes voix avaient, ce jour-là, des sons divers à toutes les oreilles. Le jeune vicomte s'imaginait entendre la musique de ses songes d'or; Mlle de Lavergny et Adolphe Duclos croyaient que les cloches chantaient leurs douleurs, et le vieux baron s'écriait, en se bouchant les oreilles: « Ces bavardes maudites, qui ont l'air de compter les écus que je donne aujourd'hui. »

George sortit, comme de coutume, en disant qu'il s'allait promener; il prit un long détour et n'arriva à l'étude du notaire que vers huit heures. Me Desmarais venait de partir pour une assemblée de notaires, à la ville prochaine, d'où il devait revenir avec un précieux jeton d'argent que Mme Desmarais attendait pour garnir la corbeille de jeu.

George trouva l'amant de Mlle de Lavergny tristement penché sur une minute; il lui parla; mais le pauvre amoureux ne répondit pas à ses premières paroles: son esprit était si loin de l'étude. Enfin, levant la tête, il demanda d'un air ennuyé ce que voulait George: George lui dit qu'il voulait tout simplement dicter son testament au notaire. Ayant appris l'absence de Me Desmarais, et ne pouvant se résigner à l'attendre, il alla s'asseoir au fond de la salle, devant une petite table, demanda du papier et se mit à écrire *ses derniers vouloirs*, comme disaient les gardes-notes.

Il cherchait un style digne du lieu consacré où il se trouvait, sachant bien que les testamens écrits en français sont toujours contestables, quand un bruit confus retentit dans la cour. Bientôt le baron de Lavergny apparut au seuil de l'étude et demanda aussi le notaire. Adolphe Duclos, qui avait pâli, répondit d'une voix altérée que M. Desmarais était à la ville voisine. « Eh! qui donc fera le contrat de mariage de ma fille? s'écria le vieux gentilhomme, outré que le notaire se permît d'être absent quand M. le baron de Lavergny venait en son étude. — Je n'en sais rien, répondit Adolphe Duclos.

Le baron avait un autre notaire; mais depuis certaine vente de bois où ce tabellion n'avait pu le favoriser, il n'allait plus qu'à regret en son étude, et il croyait se venger noblement en le privant d'un acte que tous les notaires d'alentour devaient envier. Il avait retardé de jour en jour, ne pouvant se décider sur la forme du contrat de mariage et sur le montant de la dot de sa fille. L'heure dernière était venue; il ne lui restait que le temps de consulter, de donner ses avis et de signer; il était huit heures, et les épousés étaient attendus à onze heures à la mairie, à midi à l'église. A la réponse impertinente d'Adolphe Duclos, il sortit tout rouge de colère, se promettant bien de ne plus remettre les pieds en l'étude de M[e] Desmarais, et de retourner à son ancien notaire; mais il avait à peine achevé son serment que M[me] Desmarais, qui avait toujours un œil ouvert sur les affaires de l'étude, autant par curiosité que par dévouement conjugal, s'avança sur son chemin et lui fit mille condoléances sur l'absence de son mari, ajoutant qu'Adolphe Duclos était très habile en l'art d'écrire des contrats de mariage. Le baron, perdant la tête, retourna à l'étude, et pria le clerc de M[e] Desmarais de le suivre au château. Mais Adolphe Duclos répondit qu'il ne pouvait sortir, qu'il attendait plusieurs cliens, et qu'il fallait venir le trouver si on voulait d'un contrat de mariage. Le baron, voyant qu'il fallait suivre les caprices du sort, ou plutôt du clerc de notaire, insista pour ne pas amener sa fille, disant qu'une jeune mariée avait d'autres soins e jour de ses noces. Mais Adolphe Duclos fut inflexible. Il dispensait volontiers tout le monde de comparaître, hormis la mariée. M. de Lavergny se résigna comme un pendart qui voit le gibet et qui ne peut s'échapper.

George, que cette scène avait tristement ému, finissait son testament lorsque la lourde berline des Lavergny roula dans la cour du notaire. Le vicomte de Marigny, en costume de chasse, faisait caracoler à l'entour un jeune cheval de son cousin. Le baron, sa fille et deux de ses amis, descendirent de la berline. M. de Marigny les suivit indolemment; à la porte de l'étude, il devint galant par caprice; il offrit la main à sa cousine et lui sourit avec amour. George fit semblant d'écrire, pour ne pas avoir l'air importun, et observa du coin de l'œil ce tableau, où s'agitaient tant de sentimens divers. En le voyant, le jeune vicomte vint à lui, et lui dit à l'oreille quelques mauvaises plaisanteries sur le jour des noces.

M[lle] de Lavergny s'était assise dans le coin le plus sombre de la salle. Négligemment vêtue d'une robe de mousseline, le front penché par la

tristesse et non par la confusion, elle ne ressemblait guère à une mariée. Après avoir écrit le nom de M. de Marigny, Adolphe Duclos lui demanda le sien. A cette horrible demande, elle répondit par une larme, une larme amère pour lui comme pour elle. Il n'eut point la barbarie d'exiger une autre réponse; ce nom adoré était pour jamais en son cœur; il l'écrivit silencieusement sous celui de son rival.

La douleur éclatante et profonde que les malheureux amans n'essayaient pas de cacher, frappa singulièrement George, qui savait un peu de leurs amours. Il vit qu'en dépit du mariage qui allait être solennisé ils s'aimaient encore, et durant quelques minutes il ne songea plus à lui. Mais bientôt il se réveilla aux battemens de son cœur, la plume lui échappa des doigts, un grand désespoir le saisit à la vue de cet ange de la terre qui avait donné son ame à l'un, qui allait donner son corps à l'autre, et qui n'avait pour lui ni une pensée, ni un regard. Mlle de Lavergny était si loin dans sa peine qu'elle ne voyait rien.

Un moissonneur qui s'en revenait des champs, entra à l'étude pour signer comme témoin un acte de la veille. Il avait souvent rencontré à la chasse le jeune vicomte de Marigny; il lui avait enseigné des repaires de gibier, il l'avait mis au courant du territoire. Dès qu'il l'aperçut, il lui apprit qu'une belle volée de perdrix venait de s'abattre dans une luzerne à la sortie de la ville. A cette nouvelle, l'épouseur oublia les noces et demanda étourdiment un fusil à Adolphe Duclos. Mme Desmarais, qui arrivait alors sur le perron de l'étude, et qui avait l'oreille au guet, s'empressa d'offrir au jeune vicomte le fusil national de son mari. Malgré ce fusil et malgré les remontrances de M. de Lavergny, le passionné chasseur courut au champ de luzerne.

Dès qu'il fut sorti, George s'approcha du baron, l'entraîna dans la cour, et lui fit entrevoir qu'il faisait une grande sottise de marier sa fille à un écervelé capable de disperser les plus beaux patrimoines du monde, à un enfant qui jouait avec la vie comme avec une poupée, à un fat qui n'aimait pas Mlle de Lavergny. Et quand George eut bien dégoûté le baron de son jeune cousin, il lui fit ouvrir les yeux sur Adolphe Duclos qui adorait sa fille, et qui, sans doute, la trouvait sensible à son martyre.

— Eh! pardieu oui, s'écria le baron; mais il n'a rien.

— Ah! voilà le grand secret, reprit George. Et s'il était riche?

— S'il était riche, s'il était riche—puisqu'il n'a rien.

— Combien donnez-vous de dot à Mlle de Lavergny?

— Cinquante mille francs, représentés par soixante arpens de terre,

dix arpens de prés et vingt arpens de bois; de beaux bois, des bois touffus; des prés magnifiques où se nourriraient toutes les vaches de la commune; des terres d'or, des terres à froment et à colza. Ces quatre-vingt-dix arpens seraient, à cette heure, vendus cent quinze mille francs; mais je les estime en donateur; d'ailleurs, je ne veux pas trop payer de droits d'enregistrement.

—Eh bien, monsieur le baron, je donne cinquante mille francs à M. Adolphe Duclos, si vous lui accordez la main de Mlle de Lavergny.

Le baron regarda George avec une surprise étrange.

— Nous ferons une bonne œuvre à deux, reprit à George. Allons, monsieur, mariez plutôt votre fille à un notaire qu'à un oisif. A peine notaire, Adolphe Duclos sera sur le plus facile chemin des honneurs et des richesses, et vous n'aurez point de regrets. A peine notaire, il sera électeur, éligible; il deviendra membre du conseil d'arrondissement; il aura la croix, la croix, monsieur le baron, sans avoir eu l'ennui de la gagner; il entrera au conseil de préfecture : qui sait où il s'arrêtera?

—Mais sa famille, monsieur, sa famille.

— Un autre dirait pauvre mais honnête, moi je dis pauvre et honnête.

— Je tiens à mes priviléges, et puis-je entendre appeler Mlle de Lavergny Mme Duclos.

Le baron fit une prodigieuse grimace.

— Duclos est un beau nom, monsieur, c'est un nom de fief, c'est un nom de noble, il y a un blason pour ce nom-là. Et puis dans ce mauvais siècle, on ne songe plus guère à toutes ces choses. Ce sera peut-être un bonheur politique pour Mlle de Lavergny de devenir Mme Duclos. Quoi qu'il arrive, elle n'a rien à craindre; cette alliance du peuple et de la noblesse sera protégée par tous : les Bourbons, les d'Orléans, les républicains en seront pareillement contens.

Après bien d'autres débats, le faible baron, assuré que la promesse de George serait accomplie, fut de l'avis de celui-ci; il vieillissait, il tremblait qu'une nouvelle révolution ne vînt ravager son petit domaine et renverser son château et sa famille. Cette protection de tous que George lui laissait entrevoir, lui parut une assurance dans l'avenir.

Quand il rentra dans l'étude, il avait la mine soucieuse et animée; George, qui le suivait, était pâle et abattu.

— Vos noms, demanda M. de Lavergny au clerc de notaire.

Le jeune homme répondit avec insouciance : Adolphe Duclos.

—Eh bien, reprit le baron, avec un malin sourire, rayez sur ce

contrat les noms de mon cousin, et au-dessus écrivez : *Adolphe Duclos*.

Le vieux baron se tourna vers sa fille :

— A moins que mademoiselle ne s'y oppose.

Perdue dans sa douleur, Sophie n'entendit pas.

— La sournoise! murmura le baron.

Puis se penchant au-dessus du clerc de notaire que la joie égarait :

— Ajoutez : *Ledit Adolphe Duclos, assisté par ces présentes de M. George Houdart qui va ci-dessous lui faire une donation en faveur dudit mariage...*

George ne se sentant pas la force d'assister à toutes les scènes de cette comédie sentimentale dont il était l'auteur, écrivit à la hâte quelques lignes qui devaient l'en dispenser.

Adolphe Duclos, tout éperdu, regardait le baron et Mlle de Lavergny. La pauvre fiancée, saisie d'un doux pressentiment, sortit enfin de sa douleur, et voyant George tristement sourire, son regard s'adoucit presque jusqu'à l'amour. George, enivré de ce regard, sortit tout à coup sans songer à prendre son chapeau. Le baron et Adolphe Duclos, s'imaginant qu'il allait revenir, ne s'inquiétèrent pas de sa disparition; Mlle de Lavergny seule en fut émue, elle avait lu un malheur dans son dernier regard.

M. de Lavergny, qui était curieux et défiant, s'assura que George n'était plus dans la cour et s'empressa de lire les quelques lignes que le malheureux venait de griffonner : c'était un testament en faveur d'Adolphe Duclos; en voici la copie :

« Ceci est le testament de George Houdart, du village de Croisy en Champagne.

« Ledit George Houdart institue pour son légataire à titre universel M. Adolphe Duclos, clerc de notaire à T—.

« Écrit à T—, en l'étude de Me Desmarais, le 12 juillet 1833.

GEORGE HOUDART.

M. de Lavergny lisait pour la seconde fois ce testament, quand un douloureux bruit de voix retentit jusqu'en l'étude; un sublime instinct saisit Adolphe Duclos; il s'élança vers le lieu d'où venaient les voix; c'était à côté de l'église, sur les bords de la rivière, où George venait de disparaître. Nul marinier ne se trouvait là, nul élan de pitié n'entraînait les curieux pour le sauver; Adolphe Duclos se jeta à l'eau avec un noble enthousiasme en songeant que pour Mlle de Lavergny

ce serait la plus belle offrande de noces. Il disparut sous une vague et reparut bientôt, mais seul et désolé. Comme il semblait chercher du regard le lieu où était George, un des curieux lui désigna l'ombre d'un arbre; il ressaisit ses forces, il s'élança de ce côté et disparut encore.

A cet instant le jeune vicomte de Marigny, qui s'en revenait triomphant de sa chasse aux perdrix, passa devant la foule et apprit l'évènement. Emporté par son cœur, il voulut s'élancer aussi; mais se souvenant qu'il allait se marier ou plutôt craignant de gâter l'agrément de son costume de chasse, il se retint, il repoussa la généreuse secousse qui l'avait saisie; et pour se laver aux yeux de l'assistance, il se tacha davantage en murmurant qu'il ne savait pas nager.

Enfin Adolphe Duclos reparut à l'autre rive en face du château de Lavergny, entraînant George qui se débattait comme un lion. Tout le monde applaudit; une batelière s'empressa de passer l'eau pour secourir le noyé et son sauveur; le jeune vicomte la suivit, et son premier soin en abordant fut d'appeler les gens du château où on transporta les deux amis, car c'étaient deux amis. Le baron et sa fille arrivèrent, et quand George reprit ses sens, ce fut devant M[lle] de Lavergny dont la seule vue le fit retomber évanoui. Il se passa d'étranges choses dans l'ame de la jeune fille; tout y fut renversé par l'orage du moment; la blanche fleur d'amour qui penchait vers Adolphe Duclos s'inclina tout à coup vers George. L'amour des femmes est un feu qui flambe à tous les vents.

IV.

Le soir même de ce jour célèbre dans les annales de la petite ville de T—, le jeune vicomte, ayant appris ce qui s'était passé, disparut pour aller rejoindre aux eaux de Bade une Anglaise de la seconde jeunesse, qui le poursuivait depuis long-temps. A l'heure de son départ, George, presque mourant, fut reconduit à son hôtel, d'où il ne devait sortir qu'avec les fossoyeurs.

M[e] Desmarais, voyant la fortune prochaine de son clerc, s'empressa de lui offrir son étude d'un air désintéressé, moyennant 80,000 fr. A tout autre qu'à son clerc, M[e] Desmarais eût demandé de sa boutique 75,000 francs; mais Adolphe Duclos méritait des égards, et M[e] Desmarais voulait lui prouver qu'il se souvenait de ses services.

Adolphe devint donc notaire à T—.

Il allait tous les jours supplier le vieux baron de ne plus retarder

sa joie. M. de Lavergny ne se pressait pas, craignant que, par un remords filial, George ne s'avisât de changer son testament. Les médecins avaient déclaré qu'avant la fin de la saison le malade succomberait, et le vieux gentilhomme attendait cette mort pour se décider, bien sûr qu'alors le testament serait invariable.

Sophie non plus ne se pressait pas.

Enfin un jour George, pressentant sa fin prochaine, appela M. de Lavergny, et lui dit qu'il lui serait doux de voir, avant de mourir, le mariage des deux amans. A la vue de sa pâleur funèbre et de ses yeux éteints, plutôt que pour lui complaire, le baron résolut d'en finir. Le jour des noces arriva pour la seconde fois.

Adolphe Duclos passa auprès de George la nuit qui précéda les noces. Ce fut une nuit silencieuse et lugubre comme les veillées des morts. Adolphe était accablé sous la reconnaissance, George sous le dévouement; ils se regardaient de temps en temps du plus triste des regards. Ils pensaient à Sophie, George avec des regrets infinis, Adolphe avec de doux battemens de cœur, car il se voyait si près d'une autre nuit. Vers l'aube enfin, George ouvrit son pauvre cœur, il confia tout son amour à Adolphe, en l'assurant que, loin de mourir avec des regrets, il mourait dans toute la joie de cet amour. Il pria son ami de revenir avec sa femme à la sortie de la messe. Adolphe promit, et son premier soin, en voyant Mlle de Lavergny, fut de l'avertir de ce dernier vœu d'un mourant.

Ce jour-là, George, qui était presque à l'agonie, essaya de cacher les premiers ravages de la mort par une mine souriante, afin de ne point attrister la mariée; aussi le bruit se répandit qu'il allait mieux, et que toute espérance de le sauver n'était pas perdue.

Vers midi, à l'instant où Mlle de Lavergny traînait sa blanche robe de mariée dans la salle de la mairie, George perdit son dernier souffle, espérant recueillir au ciel la récompense de sa bonne œuvre. Le bruit de sa mort traversa tout d'un coup la ville, et pendant que Mlle de Lavergny écoutait les paroles du maire, qui lui demandait si elle jurait d'aimer et de servir M. Adolphe Duclos, elle entendit la nouvelle de la mort de George. Égarée par la douleur, et peut-être pour consoler l'ame dépareillée qui s'envolait alors, elle répondit *non* d'une voix faible, mais pourtant distincte.

Cette réponse surprit étrangement toute l'assistance. Le baron regarda sa fille d'un œil colère et la fit trembler sous son regard. Adolphe, abusé par son bonheur, avait entendu *oui*, et s'étonnait de la mine ébahie des conviés. Le maire, croyant avoir dit une sottise, re-

demanda à la mariée si elle consentait à prendre pour époux M. Adolphe Duclos. Cette fois elle répondit *oui*. Elle-même n'a jamais su avec quel étrange sentiment de tristesse elle a murmuré ce mot, qu'un mois avant elle eût dit avec tant de joie.

En sortant de l'église, elle se pencha à l'oreille d'Adolphe pour lui rappeler sa promesse à George.

Adolphe sourit tristement : — George est mort, dit-il, vous l'avez oublié?

Mlle de Lavergny souffrit horriblement de ces paroles; pour la première fois elle pensa que son amant n'était qu'un homme vulgaire. A ses yeux c'eût été une noble action de se soumettre aveuglément au dernier vœu de George, d'aller le remercier, comme s'il n'était pas mort; elle espérait ainsi calmer cette ame en peine, qu'elle avait troublée.

V.

Mlle de Lavergny vit tout d'un coup s'évanouir tous ses rêves de joie et d'enchantement; elle n'osait se demander d'où venait ce changement dans son ame, où tous les châteaux tombaient en ruines; elle aimait toujours Adolphe, mais entre elle et lui une ombre éplorée se glissait; un regard de George, un seul regard plein de douleur et de passion, l'avait à jamais agitée. Le mariage profana d'ailleurs la poésie de son premier amour; Adolphe n'avait plus la rayonnante figure d'un amant, tandis que l'image de George lui apparaissait à travers les bleuâtres vapeurs du passé, sous la splendide couronne d'un martyre d'amour et dans la solennelle poésie de la mort. Adolphe la surprit souvent au fond de sa chambre, cachant au plus tôt sa tristesse et ses larmes; en vain il essayait de lire en cette douleur; les soins de son étude l'en détournaient toujours à temps.

Les jours, les mois, les années se passèrent sans que le temps effaçât du cœur de Mlle de Lavergny l'image souffrante de George. La maternité seule fut son refuge contre ce penchant irrésistible pour l'ombre d'un mort. Les enfans viennent toujours à propos pour apaiser au sein de leurs mères les souvenirs ardens et les rêves de flamme qui conduisent au mal par des routes attrayantes. Un jour, Sophie, qui était mère, jura à la face du ciel et de son enfant qu'elle chasserait à jamais la pensée enivrante de George. En allant tous les soirs au château raconter à son vieux père les mémorables événe-

mens de l'étude, elle passait devant le cimetière, et jetait un tremblant regard sur la pierre qui couvrait la cendre de George; ce passage lui était doux comme une rencontre amoureuse; c'était son rendez-vous avec le mort dont les ossemens tressaillaient sans doute alors. Le jour de son serment, elle voulut revoir pour la dernière fois la tombe de George; cette dernière fois elle passa lentement. C'était le soir, les bruits s'apaisaient, le vent couchait les grandes herbes et gémissait dans les saules épars; le soleil jetait un regard d'adieu au champ des morts. Mlle de Lavergny jeta aussi son regard d'adieu, un regard plein de douleur et d'amour, un regard déchirant, que l'ame errante de George a dû recueillir. Elle aimait cette pierre insensible, dont la vue lui était douce comme à la veuve du marin la vue lointaine d'un navire; à la seule pensée d'en détacher à jamais les yeux, un nuage l'aveuglait, elle chancelait, elle se sentait mourir; il lui semblait qu'elle allait perdre ce qu'elle aimait le plus au monde. Le soleil disparut sous les nuages de l'horizon, elle dépassa la porte et tout fut fini. Quand elle arriva sur le bord de la rivière, il lui vint un désir ardent de retourner la tête et de voir *une dernière fois* les saules du cimetière; mais à cet instant, sa fille, qui bondissait en avant, lui tendit ses petites mains et l'appela par un sourire; la mère résista au désir de l'amante, elle courut à sa fille, et depuis elle fut fidèle à son serment; mais Dieu sait les combats qu'elle a soutenus.

ARSÈNE HOUSSAYE.

LA BELGIQUE

ET

LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

Ire LETTRE. — A M. L. BOULANGER.

Puisque tu n'as pu, à mon grand regret, nous accompagner, mon cher Cléophas, il faut au moins que je te serve d'Asmodée, et que je te fasse voir Bruxelles avec les yeux de l'esprit; d'ailleurs, pour que je ne t'écrivisse pas tout d'abord, il eût fallu qu'il ne restât pas une goutte d'encre dans ma bouteille.

Je te parlerai d'abord de la vieille ville, de la ville de Philippe-le-Bon et de Charles-Quint, de laquelle il reste trois ou quatre monumens merveilleux; puis de la nouvelle ville, de la ville de Joseph II et de Guillaume d'Orange, dont les élégantes bâtisses composent ce qu'on appelle les beaux quartiers.

Le nom de Bruxelles (l'origine de cette ville remonte au VIe siècle à peu près) a deux étymologies, *Broeksel*, qui veut dire marécage, et

Brug-senne, que l'on peut traduire par Pont-sur-Senne. Dis à Nodier de te choisir la bonne, et écris-en un mot aux savans belges; cela leur rendra service, en les fixant sur un point où ils ne sont pas d'accord.

Saint Vindician, évêque du diocèse de Cambrai, y mourut en 709; ceci est constaté par une chronique contemporaine, qui est le plus ancien monument historique où il soit parlé de Bruxelles, nommée en latin *Brossella;* pendant les deux siècles qui suivirent cette mort, la ville dut acquérir quelque importance, puisque l'empereur Othon data l'un de ses diplômes *apud Brusolam,* en l'année 976. Le nom primitif avait, comme tu le vois, déjà subi quelque altération.

Quatre ans plus tard, Charles, fils de Louis d'Outre-Mer, qui obtint en partage le duché de Basse-Lotharengie, choisit Bruxelles pour sa capitale, construisit un palais entre les deux bras de la Senne, et fit transporter dans une chapelle le corps de sainte Gudule, qui avait été déposé au temps de Charlemagne dans le monastère de Moorsel; depuis lors, sainte Gudule fut adoptée comme patrone par les Bruxellois, et il paraît qu'ils n'ont point eu à s'en plaindre, puisqu'au milieu de tous leurs bouleversemens politiques, ils lui ont conservé sa suprématie religieuse.

En 1044, Lambert Balderic, comte de Louvain et de Bruxelles, fit bâtir autour de la ville un rempart percé de sept portes. Il y a ici trois ou quatre archéologues qui se chargeront de te montrer des débris de cette muraille; je ne vois pas d'inconvénient à ce que, comme moi, tu fasses semblant de les croire, cela leur fera plaisir.

Ferrand, comte de Flandre, et Salisbury, frère du roi d'Angleterre, sous le prétexte de forcer Henri Ier, duc de Brabant, à quitter l'alliance de la France, s'emparèrent de Bruxelles en 1213; pour rendre l'enseignement plus efficace, ils la pillèrent.

Les malheurs vont par troupes, dit un proverbe russe, qui mérite par sa justesse d'être naturalisé français; en 1314 il y eut à Bruxelles peste et famine, en 1405 incendie, et en 1549 tremblement de terre; 25,000 individus et 3,000 maisons disparurent dans ces divers accidens.

Malgré ces calamités, Bruxelles n'en devint pas moins, sous la domination des ducs de Bourgogne, une des villes les plus florissantes du moyen-âge; ses manufactures d'armes, de draps, de tapisseries et de dentelles, étaient renommées à la fois en Allemagne, en France, en Angleterre et en Espagne; de sorte que, lorsque la maison d'Autriche succéda à celle de Bourgogne, Charles-Quint l'adopta

comme siége ordinaire du gouvernement des Pays-Bas, et la choisit pour être témoin de son abdication en faveur de son fils Philippe II.

Alors vint le tour des guerres religieuses : les iconoclastes déchirèrent les tableaux, brisèrent les statues, dépouillèrent les églises. Philippe envoya à Marguerite, sa sœur naturelle, une sanglante procuration qui lui conférait droit de vie et de mort sur les hérétiques. Les supplices commencèrent; une association fut formée à Gand le 8 novembre 1576; les nobles flamands s'associaient entre eux, et déclaraient s'opposer aux mesures prises par la gouvernante des Pays-Bas. Deux cent cinquante confédérés vinrent alors à Bruxelles présenter leur requête à Marguerite, et furent admis en sa présence : ce fut pendant cette réception que Brederode, ayant entendu Berlaymont, qui parlait, à voix basse, à la régente, traiter les députés de *gueux*, répéta le mot à voix haute; il fut aussitôt, et par un élan d'indignation unanime, adopté par les calvinistes et les protestans, qui prirent pour armes une écuelle et une besace, et se divisèrent, selon les localités où ils combattaient, en gueux de bois, gueux de plaines, et gueux de mer. Philippe vit que ce n'était plus assez d'une femme pour contenir une pareille insurrection ; il envoya une armée, un général et des bourreaux. Le duc d'Albe fit son entrée à Bruxelles le 22 août 1567, et le 5 juin de l'année suivante, les têtes de Lamoral, comte d'Egmont, et de Philippe de Montmorency, comte de Horne, tombaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dont toutes les maisons étaient tendues de noir. Quant au prince d'Orange, il s'était éloigné à temps : Guillaume-le-Taciturne avait deviné le duc d'Albe.

Les supplices durèrent deux ans. Dans le cours de ces deux années, tout ce que la Belgique comptait de fabricans habiles et industrieux quittèrent Bruxelles et allèrent enrichir Londres. Enfin les bourreaux se lassèrent les premiers. Philippe rappela le duc d'Albe : Louis de Requesens lui succéda et mourut en 1576. Le 1er mai de l'année suivante, don Juan d'Autriche le remplaça en qualité de gouverneur-général; au bout de quatorze mois, il céda ce poste à l'archiduc Mathias, sous le gouvernement duquel éclata la fameuse peste de 1578, qui enleva 27,000 personnes dans la seule ville de Bruxelles.

Tout évènement est bon à un peuple qui cherche à reconquérir son indépendance : le fléau força le gouvernement espagnol à se relâcher de sa surveillance. Guillaume d'Orange profita de ce moment de trêve; peu à peu son nom reprit, dans les Pays-Bas, une grande autorité, que vint bientôt après réclamer sa personne. En 1580, les protestans rentrèrent à Bruxelles, rouvrirent leurs prêches publics, et,

le 21 mai 1581, maîtres et oppresseurs à leur tour, ils fermèrent les églises catholiques, et Philippe II fut déclaré déchu de la souveraineté pour avoir violé les droits et les priviléges de la nation.

Maintenant, n'est-ce point une chose providentielle que le manifeste qui amena cette déchéance fût signé Guillaume d'Orange, et conçu en de tels termes que, dans la séance du 23 novembre, M. de Rodembach, député de la Flandre occidentale, n'eut besoin que de le lire à la tribune pour qu'on appliquât aux Nassau, en 1830, la peine qu'un de leurs ancêtres avait réclamée contre Philippe II en 1580?

Voici un fragment de cette théorie de l'insurrection, dans laquelle le Taciturne établissait la légalité d'une insurrection dont il était le chef:

« On respondra que Philippe II est roy, et je dis, au contraire, que ce roy m'est incognu. Qu'il le soit en Castille, en Arragon, à Naples, aux Indes et partout où il commande à plaisir; qu'il le soit, s'il veut, en Jérusalem, paisible dominateur en Asie et en Afrique, tant y a que je ne cognois en ce pays qu'un duc et un comte duquel la puissance est limitée selon nos priviléges, lesquels il a jurés en la joyeuse entrée.

« Toutefois, soit, ou par la nourriture qu'il avoit prise en Espagne, ou par le conseil de ceux qui l'avoient ou qui l'ont depuis possédé, il a toujours retenu en son cœur la volonté de vous assujétir à une servitude simple et absolue, qu'ils ont appelée obéissance, vous privant entièrement de vos anciens priviléges et libertés, comme font les ministres des pauvres Indiens, ou pour le moins des calabrois, siciliens, néapolitains et milanois, ne se souvenant pas que ces pays n'étoient pays de conquête, mais patrimoniaux pour la plupart, ou qui, volontairement, s'étoient donnés à ses prédécesseurs sous bonnes conditions. »

Ne dirait-on pas, je le demande, un membre du congrès national récapitulant les griefs que la Belgique eut, depuis 1814, à reprocher à la maison de Nassau? Il continue et développe ces droits des villes libres, qui ne pouvaient être compris à cette époque par Philippe II, et que ne voulut pas comprendre Guillaume Ier.

« Vous savez à quoi il est obligé et comme il n'est en sa disposition de faire ce que bon lui semble, comme il fait ès Indes... Car, par les priviléges du Brabant, il ne peut par violence contraindre un seul de ses sujets à chose quelconque, sinon que les coutumes du banc justicial de leur domicile le permettent; ne peut, par aucune ordonnance ou décret, altérer l'état du pays; se doit contenter de ses revenus ordinaires; ne peut faire lever ou exiger aucune imposition sans le

gré et le consentement exprès du pays et selon les priviléges d'icelui; ne peut faire entrer gens de guerre au pays sans le consentement d'icelui; ne peut toucher à l'évaluation des monnoies sans le consentement des états du pays; ne peut faire appréhender aucun subject sans information faite par le magistrat du lieu; enfin, l'ayant prisonnier, il ne peut l'envoyer hors du pays. »

Voici de ces pièces que les princes rejettent de leurs archives, mais que les peuples gardent précieusement dans les leurs.

Mais Philippe II n'était pas homme à se le tenir pour dit, à se rendre à des raisons écrites, si justes et si éloquentes qu'elles fussent; il en appela à ses canons. Alexandre Farnèse, prince de Parme, vint camper à Assche, et, vers la fin de septembre 1584, la puissance espagnole fut rétablie à Bruxelles.

Le Taciturne lutta quelque temps encore; mais, orateur plus éloquent que général habile, il fut obligé d'abandonner les provinces méridionales, et, se réfugiant dans les négociations politiques, sa véritable sphère, il parvint à amener l'union d'Utrecht, fondement de la république des Pays-Bas.

Cette union fit perdre à Philippe II tout espoir de reconquérir la totalité des Pays-Bas. Depuis dix ans il voyait s'engloutir en Belgique le sang de ses sujets et les trésors du Nouveau-Monde : il sépara, en 1598, les provinces belges de la monarchie espagnole, et les donna en dot à sa fille Isabelle, fiancée à l'archiduc Albert, fils de l'empereur d'Allemagne. Sous leur règne, heureusement prolongé par la providence, la Belgique respira, et la république des Pays-Bas s'établit. Le duc Albert mourut le 13 janvier 1621, et l'infante Isabelle le 1er décembre 1633. Quant à Guillaume d'Orange, il avait été tué dès 1584.

C'était, au reste, un homme singulièrement remarquable que ce Taciturne, et dont il ne faut pas vous faire une idée d'après le rôle qu'il joue dans le drame du *Bourgeois de Gand*, que vous venez de voir représenter. Page de Charles-Quint, c'est sur son épaule que s'appuyait le vieil empereur, lorsqu'il abdiqua sa triple couronne. Quoique jeune encore, ce caractère réfléchi, qui lui fit donner le nom de Taciturne, inspirait une telle défiance à Philippe II, que lorsque ce prince quitta la Belgique pour l'Espagne, il répondit à Guillaume, qui lui parlait des causes du mécontentement des Pays-Bas : Il n'y a pas de cause à ce mécontentement, il y a un auteur, et, cet auteur, c'est vous. Lorsque la rébellion des *gueux* éclata, Philippe se souvint à l'Escurial de Guillaume-le-Taciturne; et lorsqu'il

apprit que les têtes de d'Egmont et de Horne étaient seules tombées, il dit à l'envoyé qui lui annonça cette nouvelle, qu'il les donnerait volontiers toutes les deux pour celle qui lui manquait. En effet, comme vous l'avez vu, on avait abattu la main qui tenait l'épée, mais on n'avait pu atteindre celle qui tenait la plume. Le manifeste de Guillaume d'Orange fit plus de mal à Philippe II que quatre batailles perdues.

C'était bien, au reste, l'aïeul du roi régnant, qu'on appelle Guillaume-le-Têtu.

Uniquement occupé d'une seule idée, l'œuvre de l'indépendance, il résista aux menaces de la cour d'Espagne, et, ce qui était plus difficile peut-être, à ses promesses. Ni les talens militaires du duc d'Albe, ni la valeur de don Juan d'Autriche, ni les artifices de Requesens, ni les victoires du prince de Parme, ne parvinrent à le détourner de sa voie patiente et laborieuse. Tout s'usa sur lui, politiques et guerriers, plume et épée. Constamment battu, il reparut constamment à la tête de nouvelles troupes. Lorsqu'il était épuisé d'hommes et d'argent, on le voyait abandonner le théâtre de la lutte, apparaître dans des principautés de Franche-Comté ou d'Allemagne, faire un appel d'hommes à la terre, et d'argent aux princes luthériens; puis revenir avec une armée, dont ses ennemis ne soupçonnaient même pas l'existence. Enfin, par la fameuse union d'Utrecht, conclue en 1579, il réunit à une seule république sept provinces de la Hollande, dont chacune avait sa constitution particulière, et resta à la tête de la fédération sans avoir aucun titre. Cette position, qui était loin d'être, non pas pour l'honneur, mais pour les honneurs, l'équivalent de celle qu'il perdait comme gouverneur des provinces de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, au nom de l'Espagne, avait été offerte successivement à l'archiduc Mathias d'Autriche, frère de l'empereur Rodolphe II, au duc François d'Alençon, frère du roi de France, et à Robert de Leicester, favori d'Élisabeth. Tous trois en essayèrent, et tous trois furent forcés de l'abandonner. L'archiduc Mathias, manquant de hardiesse et d'activité, se brouilla avec les intérêts; le duc d'Alençon, léger et inconséquent, se brouilla avec les esprits; le comte de Leicester, avide et hautain, se brouilla avec les cœurs; puis vint enfin Guillaume, qui, par son courage, son sang-froid et sa pénétration, parvint à tout calmer, à tout concilier, à tout dominer. Il posait le couronnement de son édifice, lorsqu'il fut tué, comme Henri IV, vingt-six ans avant ce prince, par une balle, fondue dans l'atelier où se forgeait déjà le poignard qui devait frapper le Béar-

nais. Un fanatique de la Franche-Comté, nommé Balthasar Gérard, se présenta un jour à son palais de Delft, sous le prétexte de lui demander un passeport. Guillaume, doublement accessible, puisque cette fois c'était un de ces vassaux qui le demandait, quitta sa femme et passa dans une chambre voisine; il y trouva l'assassin qui lui présenta des papiers. Tandis qu'il les examinait, Balthasar lui tira à bout portant un coup de pistolet. Guillaume-le-Taciturne tomba mort.

Au bruit, sa femme accourut : c'était une triste destinée que celle de cette veuve, constamment attristée par le meurtre de tout ce qui lui était cher. Elle avait vu tuer Coligny, son père, Téligny, son mari; elle avait épousé en seconde noces Guillaume-le-Taciturne, et, douze ans après, pour la même cause, pour la même religion, elle le voyait tomber de la même manière.

Quant tu iras au musée de La Haye, mon cher Boulanger, ne manque pas de te faire montrer le pistolet et la balle qui l'ont tué, la montre, le chapeau, la collerette qu'il portait; tu verras encore du sang sur cette dernière; enfin, l'habit simple et sévère dont il était vêtu au moment de l'assassinat; il y avait un grand cœur sous cet habit.

Puis ensuite, si tu veux te faire une idée de l'individu pour le comparer à son nom, dans la première chambre des états, tu trouveras son portrait; c'est celui d'un homme de quarante ans, dont le visage brun porte cette physionomie soucieuse et réfléchie qui lui fit donner son nom; il est vêtu d'un costume noir dont les poches sont garnies de dentelles d'or, et porte, au lieu de chapeau, sur ses cheveux courts, une petite calotte noire semblable à celle de Corneille.

Quant à son tombeau, tu le trouveras dans l'église de Delft.

Excuse cette longue biographie à laquelle je me suis laissé entraîner. L'ombre d'un homme me passe devant les yeux, qui m'a voilé l'horizon d'un empire.

Tout fut assez tranquille dans les Pays-Bas jusqu'au moment où Louis XIV, à la mort de son beau-père Philippe IV, réclama les Pays-Bas espagnols, auxquels il avait formellement renoncé en renonçant à la succession du roi d'Espagne; il se fonda sur ce qu'en vertu du *droit de dévolution*, établi dans les Provinces-Unies, les filles aînées héritaient de préférence aux fils cadets; ces premières prétentions, fixées par la paix d'Aix-la-Chapelle, se réveillèrent en 1672; et Louis IV, secondé par la flotte de Charles II, entra de nouveau dans les Provinces-Unies avec une armée de quatre-vingt mille hommes, prit en un mois quarante places fortes, envahit les provinces de

Gueldres, d'Utrecht, d'Over-Yssel, et s'avança jusqu'aux environs d'Amsterdam.

Alors tout vint encore se briser contre un prince d'Orange. Guillaume III fut à Louis XIV ce que le Taciturne avait été à Philippe II; il venait d'être nommé stathouder, et avait vingt-un ans à peine. Laborieux, sobre, silencieux, persévérant, homme tout ensemble d'action et de sang-froid, simple dans la vie intérieure, magnifique au dehors; ayant peu d'amis, mais restant attaché pour la vie à ceux à qui il avait donné sa confiance, il parvint à relever le courage des Hollandais, à ranimer leur activité, à arrêter les progrès de l'armée victorieuse, et à armer contre Louis XIV la moitié de l'Europe; enfin, grace à la médiation de Charles II et à l'intervention armée des deux branches de la maison d'Autriche, la paix de Nimègue fut conclue. La France y gagna la Franche-Comté, et y perdit Charleroy, Binch, Courtray, Oudenarde, et une partie de la seigneurie d'Ath. Grace à ce traité, Charles Nodier et Victor Hugo sont Français.

La mort de Charles II ralluma la guerre avec une apparence de légitimité, et, sous le nom de guerre de succession, les troupes françaises occupèrent Bruxelles le 21 janvier 1701, et le 21 mars de l'année suivante, Philippe V, roi d'Espagne, fut inauguré duc de Brabant; puis vint la paix d'Utrecht en 1712, qui fit de nouveau rentrer Bruxelles et les Pays-Bas sous la domination de la maison d'Autriche.

Louis XV hérita de la guerre contre Marie-Thérèse; la bataille de Fontenoy nous ouvrit les portes de Bruxelles: nous y entrâmes le 21 février 1747, et nous en restâmes les maîtres jusqu'à ce que la paix d'Aix-la-Chapelle rendît de nouveau cette ville aux Autrichiens. Le duc Charles de Lorraine y entra aussitôt et y gouverna pendant trente-six ans au nom de Marie-Thérèse.

Ce fut l'époque heureuse de la Belgique; elle récompensa le mandataire de l'impératrice, non pas avec des honneurs périssables comme lui, mais avec l'épithète de *bon*, qui lui survécut. Puis vint Joseph II, qui voulut introduire dans les Flandres, dont l'esprit lui était inconnu, l'uniformité qui régissait ses autres états. Les Flandres firent ce qu'elles avaient toujours fait en pareille circonstance, et ce qu'elles devaient faire encore: elles réclamèrent le maintien de leurs priviléges, et, comme l'empereur ne voulut pas les reconnaître, elles le déclarèrent déchu de la souveraineté des Pays-Bas. Le gouvernement provisoire resta ainsi entre leurs mains jusqu'à ce que Léopold, son successeur, consentît à jurer en 1791 le maintien de la charte braban-

çonne; moyennant cette concession, il venait de reprendre possession des Pays-Bas, lorsqu'il mourut, laissant l'empire à son fils François II. Quatre ans après, les batailles de Jemmapes et de Fleurus avaient décidé en faveur de la république française le grand procès intenté par Louis XIV : la Belgique était réunie à la France, et Bruxelles était devenu le chef-lieu du département de la Dyle.

Bonaparte y fit son entrée par l'allée Verte, le 21 juillet 1809; on lui rendit les honneurs réservés aux anciens souverains de la Belgique.

ALEX. DUMAS.

BULLETIN.

La coalition, si unie dans ses principes et dans ses vues, est sur le point d'arriver enfin au but de ses efforts! La pétition pour l'extension du droit électoral à tous les gardes nationaux se signe avec empressement, s'il faut en croire les feuilles de l'opposition, et dans une assemblée de radicaux, en Angleterre, M. Wade a annoncé que vingt millions de gardes nationaux réclament, chez nous, la réforme électorale, « l'épée dans une main et la plume dans l'autre. » Pendant ce temps, *le National Genevois* annonçait à la Suisse qu'elle n'a rien à redouter de nos démonstrations, car « la guerre est imminente dans l'intérieur de la France, où légitimistes et républicains n'attendent qu'une occasion favorable pour renverser la dynastie de juillet. »

Comment s'étonner de voir l'Angleterre et la Suisse si bien informées de l'état de la France, quand, à Paris même, vingt journaux, également véridiques, tiennent à peu près le même langage? Quoi! dira-t-on, M. Wade, qui n'est séparé de la France que par un détroit de quelques lieues, qu'il pourrait traverser facilement, s'abuse au point de voir la nation réclamer, les armes à la main, des droits dont usent à peine ceux qui les ont! De son côté, *le National Genevois*, qui s'imprime sur notre frontière, n'a-t-il donc pas un correspondant de bonne foi, qui lui épargne le ridicule d'une assertion si extravagante que la sienne? Mais c'est justement parce que M. Wade lit assidument les journaux français, c'est parce que *le National Genevois* a des correspondans en France, parce qu'il est peut-être abonné à quelque entreprise commerciale de correspondance politique, qu'ils font ce petit tableau si fidèle de la situation de notre pays! Les journaux de la coalition ne nous annoncent-ils pas chaque jour que la question de la réforme électorale agite toute la France, que dans nos départemens les gardes nationaux arrivent en foule, par bataillons, couvrir de leur signature l'immense pétition des droits que l'opposition prépare? La réforme est prochaine, immanquable, elle s'accom-

plira sans nul doute dans la session qui va venir. Et quelle réforme! Écoutez les journaux qui l'appuient : « Tout garde national sera électeur; tout citoyen sera garde national. » *Le Bon Sens* le veut ainsi, et il l'emportera malgré *le Siècle*, qui voudrait encore soumettre les gardes nationaux à quelque petite condition de capacité, comme, par exemple, de savoir lire et signer leur nom; car *le Bon Sens* est bien mieux que *le Siècle* l'organe de l'opinion du pays. *Le Temps* n'est ni de l'avis du *Siècle*, il est vrai, ni de l'avis du *Bon Sens*: l'opinion du *Courrier Français* diffère, de son côté, de toutes ces opinions; celle du *Constitutionnel* n'est pas très nette sur ce sujet, comme sur tant d'autres, et *le Nouvelliste* répond en ces termes au *Temps*, qui engage tous les amis de la li berté à signer la pétition pour la réforme électorale, quelle que soit leur opinion sur les degrés de la réforme praticable : « C'est-à-dire, selon *le Temps*, qu'il faut jouer la comédie, et se duper réciproquement. »

Le Nouvelliste l'a dit; il faut jouer la comédie et se duper réciproquement. Voyons-nous autre chose, depuis que s'est formée cette admirable opposition des partis coalisés, qui admet toutes les opinions dans ses rangs, en ne leur demandant pour titre d'admission qu'un certificat de haine contre les hommes qui dirigent aujourd'hui les affaires? La proposition du *Temps*, qu'attaque si vivement *le Nouvelliste*, qu'est-elle, sinon la suite et le développement de la proposition du *Constitutionnel*, qui engageait, il y a quelque temps, les doctrinaires à nommer M. Odilon Barrot président de la chambre, pour lui donner un peu de leur couleur monarchique, promettant, à son tour, au parti doctrinaire, de lui donner une couleur libérale, en se joignant à lui ? Oui, c'est une comédie, et tout inhabiles que soient les acteurs, ils produisent quelque illusion en province et dans les pays étrangers, comme font souvent les plus méchans comédiens de la capitale. Ne nous étonnons pas si quelques bons Suisses, si quelques Anglais, se sont laissés prendre à leur jeu, s'ils applaudissent de bonne foi à ces déclamations, à ces charges fausses et outrées, et montent ensuite sur les tréteaux pour donner naïvement la réplique.

L'adresse de l'union politique de Birmingham à la garde nationale de Paris en est une preuve. *Les hommes de Birmingham* félicitent les hommes de Paris de leur résolution d'obtenir l'extension de la franchise électorale. Selon les hommes de Birmingham, la France est, comme l'Angleterre, la proie d'une faction despotique, et dans les deux pays, on doit s'entendre pour renverser ce joug pesant. En effet, la situation politique de la France, qui sort d'une double révolution, et qui a accompli toutes ses réformes, ressemble beaucoup à celle de l'Angleterre, qui débute à peine dans la voie des améliorations, et qui avait tout récemment les bourgs pourris avec les formes féodales; à l'Angleterre, qui a encore les substitutions, le droit d'aînesse, la vénalité des charges militaires, les dîmes, la domination du clergé, l'inégalité des droits politiques, et tout l'attirail d'une vieille monarchie dont les institutions n'ont pas

été touchées depuis deux cents ans! N'est-ce pas une dérision que de proposer aux citoyens français de s'unir aux ouvriers anglais pour marcher ensemble à l'accomplissement d'une révolution qui est pleinement faite en France, et dont les résultats ont été déjà si grands? Les hommes de Birmingham en sont encore aux émeutes, aux révoltes armées; ils annoncent avec emphase qu'ils ne reculeront pas devant les moyens les plus énergiques, s'il est nécessaire; ils proposent de venir désormais à leurs *meetings* armés de carabines, pour venger les massacres de la plaine de Manchester. Dieu merci, nous n'en sommes plus là en France: nous avons passé, il est vrai, par les émeutes et par la guerre civile; mais la nation s'est instruite à ses malheurs, et des invitations pareilles à celles de Birmingham ne seront pas acceptées, si ce n'est par quelques brouillons incapables de prendre part à la prospérité générale, et qui n'ont qu'à gagner au désordre. Mais ce n'est pas dans les rangs de la garde nationale qu'on trouve de tels hommes, et la garde nationale les a au contraire sévèrement réprimés quand elle en a trouvé l'occasion.

Les journaux qui reproduisent l'adresse de l'association de Birmingham aux gardes nationaux de Paris, demandent ironiquement si le commandant en chef mettra cette pièce à l'ordre du jour de la garde nationale. Nous ne savons ce que fera le maréchal Lobau; mais, à sa place, nous n'hésiterions pas, et non-seulement nous mettrions l'adresse des ouvriers de Birmingham sous les yeux de tous les gardes nationaux, mais nous y ajouterions la charte du peuple proclamée par l'association des classes ouvrières de Londres, qui félicite aussi la garde nationale de Paris de la lutte qu'elle engage avec les despotes. La charte du peuple anglais n'est que la réalisation de la pétition offerte par l'opposition à la signature de la garde nationale: c'est le suffrage universel; mais en quels termes! Nous ne voyons qu'une très légère différence entre les deux projets: c'est qu'en Angleterre, on exige que tout Anglais électeur jouisse de l'usage de sa raison, ce qui veut dire qu'on n'ira pas chercher d'électeurs à Bedlam. Le projet français omet cette formalité, par ce principe, sans doute, qu'on ne saurait trop augmenter la classe des électeurs, la prospérité de la France devant s'accroître en raison du nombre des suffrages.

Cette pétition sur la réforme électorale, appuyée à la fois par *la Gazette de France* et *le Bon Sens*, par *le Temps* et *le National*, prouve uniquement que la coalition ne sait plus de quel bois faire flèche, et qu'elle voit clairement qu'il n'y a rien à attendre de ses scandales, de ses attaques personnelles et de ses fausses nouvelles. La réforme électorale succède à la demande du rétablissement des véritables principes constitutionnels, qui a servi de cri de guerre à l'opposition, pendant la dernière session. Ç'a été aussi de tous les temps le cri de détresse des partis aux abois. L'opposition le poussait au 13 mars, au 11 octobre, et nous n'avons pas oublié les excellens discours que ces vœux immodérés ont fournis à M. Thiers et à M. Guizot. C'est en leur absence que les feuilles qui s'appuient de leur autorité et d'une prétendue con-

formité d'opinions entre elles et ces hommes d'état, ont imaginé ce nouvel expédient, renouvelé de l'opposition la plus virulente; nous sommes curieux de savoir si, à leur retour, les deux anciens ministres y donneront les mains.

Nous voyons un intéressant spectacle : toute la presse, soi-disant libérale, ralliée à l'opinion d'un journal légitimiste, et chacun se berçant d'un espoir différent, en suivant la même route! La *Gazette* voit dans le suffrage universel le triomphe des grands propriétaires, dont la majorité, selon elle, et c'est une erreur, compte dans le parti carliste. Les républicains, plus logiques, se disent tout bas que leur règne viendra quand les suffrages politiques seront acquis aux hommes dépourvus d'éducation et de lumières. Il n'y a que les journaux qui se proclament modérés dont nous ne comprenons pas les vues, à moins qu'ils ne voient là un moyen de perturbation assez grande, et un moteur de désordres assez alarmans, pour qu'il semble nécessaire de former un autre cabinet. C'est brûler la maison pour se chauffer une heure, et pousser jusqu'au suicide la haine qu'on a pour ses ennemis.

Mais l'opposition use de tout. Dans la coalition, c'est à qui surpassera ses confrères en prouesses. Qu'une attaque parte d'un journal légitimiste, aussitôt les journaux de l'extrême gauche lancent une attaque encore plus vive; une fausse nouvelle, rectifiée aussitôt qu'elle a paru, devient le lendemain, dans une autre feuille, le sujet d'accusations encore plus violentes; et la meilleure réfutation que pourrait faire le gouvernement de ces montagnes d'impostures, ce serait de les rassembler toutes, et de les reproduire dans une seule feuille. Ceux qui les accumulent seraient eux-mêmes épouvantés de l'invraisemblance et de l'énormité de leurs inventions. Il y aurait de quoi faire reculer le plus intrépide faiseur de fausses nouvelles qui ait jamais taillé le mensonge en plein drap, pour le compte des journaux.

Veut-on, par exemple, un échantillon des gentillesses débitées cette semaine par l'opposition? En voici quelques-unes :

« M. Gisquet a été introduit lundi, pendant la nuit, aux Tuileries, par la porte des cuisines, rue de Rivoli. Il a eu, avec le roi, une conversation de plus d'une heure, qui n'a pas seulement roulé sur des fusils. »

« Il y a eu ce matin inspection improvisée des casernes de la garnison. L'état-major de la place, ceux de la division et du ministère de la guerre, ont été chargés de cette corvée. Dans cette visite, on a trouvé des chansons de Béranger, etc. Ces impressions en petit format ont paru un symptôme grave. »

« Il règne une grande mésintelligence entre le ministre de l'instruction publique et le conseil de l'Université, et M. de Salvandy a porté plainte au roi contre les conseillers. En même temps, il a présenté un projet de loi pour réformer le conseil, projet qui a été rejeté. »

« Une compagnie de cent hommes de troupes de ligne est introduite, chaque soir, à pas de loup, dans le château des Tuileries. »

« M. le maréchal Valée, abreuvé de dégoûts par le ministère, vient d'écrire à M. Molé pour qu'on se hâte de lui donner un remplaçant. »

Eh bien! tous ces faits rapportés avec tant de détails, ces faits sont entièrement faux; il n'en est pas un seul qui ait le moindre fondement, et le gouvernement s'est empressé de les faire tous démentir. Ce n'est là pourtant qu'une très petite partie des nouvelles controuvées, inventées par la presse quotidienne! Nous ne parlons pas des prétendus correspondans étrangers qui démentent de loin les faits exacts dont l'opposition ne peut s'accommoder, tels que le correspondant du *Constitutionnel* qui lui écrit de Berne : « Vous pouvez affirmer à qui de droit qu'il est faux que M. Louis Bonaparte ait demandé du service à l'empereur de Russie. » Rien de plus imposant, sans doute, que cette date de Berne, et cependant le fait est si vrai, que nous affirmons, nous, et à qui de droit, que la demande de M. Louis Bonaparte a été transmise par M. de Persigny, son ami, à M. de Krudener, ministre de Russie en Suisse. Toutes les correspondances de Berne diraient le contraire, qu'elles n'atténueraient pas la vérité de cette assertion.

Mais la fleur des nouvelles de l'opposition, pendant cette semaine, c'est celle que contient une autre correspondance de Berne, qui s'adresse, cette fois, au *Journal du Commerce*, dirigé par M. Mauguin. Ce n'est pas, selon cette feuille, le prince Louis Napoléon, mais un autre prince français qui a sollicité d'être admis auprès de l'empereur Nicolas. Ce n'est pas en faveur du prince Louis Napoléon qu'une semblable sollicitation a été faite, mais en faveur du duc de Nemours. Le *Journal du Commerce* ajoute : « Notre correspondant a voulu sans doute faire allusion aux démarches *pratiquées* auprès de l'empereur Nicolas, au moment où le ministère désirait charger M. le duc de Nemours d'aller complimenter le monarque russe vers la partie de l'Allemagne qui nous avoisine. » Voilà ce qui s'appelle doubler du même une calomnie assez bien étoffée déjà, car non-seulement l'assertion du correspondant de Berne est fausse en tout point, mais encore l'assertion du *Journal du Commerce*, qui sait, aussi bien que nous, que jamais aucune démarche n'a été *pratiquée*, comme il dit, pour envoyer le duc de Nemours près de l'empereur de Russie. La réception brillante faite, par ordre exprès de l'empereur, dans le gouvernement d'Odessa, à notre ambassadeur, prouve que le duc de Nemours eût été bien accueilli par ce prince à Pétersbourg et ailleurs, s'il avait voulu se présenter; mais ni M. le duc de Nemours, ni le ministère, n'ont jamais eu cette pensée. La nouvelle n'en courra pas moins de journal en journal, malgré le démenti formel dont elle est l'objet, et elle occupera l'attention jusqu'à l'apparition de quelque nouvelle imposture datée de Berne ou de Paris.

Quant à M. Gisquet, que les journaux de la coalition attaquent avec tant de violence, et qu'ils poursuivent jusque dans les cuisines, où il n'est pas, nous le laissons s'arranger avec l'opposition. Nous la voyons, il est vrai, poursuivre le ministère actuel du nom et des œuvres prétendues de M. Gisquet; mais qu'importe au ministère du 15 avril? M. Gisquet est un des membres les plus influens de l'opposition; dans la session dernière, il a recueilli après ses révélations, vraies ou fausses, les applaudissemens bien mérités des

bancs de l'extrême gauche et du parti doctrinaire. Son discours a été imprimé avec éloge dans les journaux de la coalition; *le Constitutionnel*, entre autres, l'a loué en très bons termes, et il serait facile de reproduire tous ces articles. D'où vient donc aujourd'hui qu'à l'occasion d'un nouveau scandale qu'on prépare, on se met à menacer le ministère, qui a trouvé dans M. Gisquet un adversaire ardent, et un ennemi si peu difficile dans ses moyens d'attaques, qu'il n'a pas craint de faire un usage public et déloyal des secrets dont il avait eu connaissance en qualité de fonctionnaire public? Qui donc a nommé M. Gisquet conseiller d'état, préfet de police, etc., si ce n'est le ministère du 13 mars, dont MM. Thiers, Guizot, Rémusat, Duvergier de Hauranne étaient les *faiseurs* et les conseillers habituels? Qui l'a conservé en place? Qui lui a accordé une confiance illimitée? Qui l'a porté aux nues, si ce n'est le ministère du 11 octobre, c'est-à-dire le ministère que voudrait reconstruire aujourd'hui l'opposition, et au bénéfice duquel elle combat avec tant d'acharnement l'administration actuelle? A chacun les siens, s'il vous plaît. M. Gisquet est le vôtre; et s'il cause du scandale, que le scandale soit pour votre compte. Nous ferons seulement remarquer qu'en chargeant le gouvernement des fautes de M. Gisquet, si fautes il y a, ce n'est plus le ministère qu'on attaque, mais l'établissement de juillet. Nous le concevons de la part de quelques feuilles, dont tout le monde connaît les intentions; mais *le Temps*, mais *le Constitutionnel* qui prétend rétablir le 11 octobre, quels sont leurs desseins en rendant le gouvernement solidaire de M. Gisquet? Est-ce à M. Gisquet ou au trône de juillet qu'ils s'adressent? Il y aurait alors drame où *le Nouvelliste* ne voit encore qu'une comédie, et le pouvoir ferait bien de se défendre plus sérieusement qu'il n'a fait jusqu'à cette heure.

Ce ministère dure si long-temps, il est vrai, que l'impatience et la colère de ses ennemis sont bien légitimes. Il a une année et demie d'existence! Il y a une année et demie, les prisons étaient encombrées; on en était, après l'acquittement de Strasbourg, à vouloir changer l'institution du jury, on en était à toutes les idées d'exception et de rigueur; le pays était plein d'alarmes, les affaires stagnantes; notre réputation militaire souffrait, en Afrique, d'une expédition manquée; les partis, moins violens qu'ils ne sont maintenant, étaient cependant menacés de mesures extrêmes; les doctrinaires, qui vocifèrent aujourd'hui la paix et la clémence, ne parlaient que de rigueur, de coups d'état; leurs journaux retentissaient de prédictions sinistres. Le ministère du 15 avril a apporté avec lui l'amnistie; son avénement a été le signal d'une ère nouvelle; les attentats à la vie du roi ont cessé presque miraculeusement, par l'effet de la politique nouvelle; l'indulgence du pouvoir a ramené ceux que la rigueur avait éloignés; les partis, nous parlons des partis véritables qui existaient alors, et non de cette cohue de mécontentemens individuels qui s'est formée depuis, les partis ont été apaisés par une conduite juste et ferme, mais dépourvue d'aigreur; les affaires commerciales sont redevenues florissantes, l'Algérie pacifiée a redonné une nouvelle activité à nos ports du midi; tout a pris, en France, un aspect plus favorable. Mais le ministère

a un an de durée, un an de vie politique, il faut l'abattre à tout prix. Le ministère a encore triomphé de la session. On a tenté d'entraver tous ses projets de loi d'utilité publique; il a déjoué ses adversaires par l'élévation de ses vues, et, sacrifiant ses propres idées à l'intérêt du pays, il a cédé au système de l'opposition, en fait de chemins de fer et de canaux. Aujourd'hui, les compagnies n'obtiennent pas les résultats qu'elles se promettaient, et l'opposition accuse le gouvernement de susciter des embarras aux compagnies. Il a donné les chemins de fer, dit-on; mais il les entrave, comme on dit qu'il est tyrannique parce qu'il a signé l'amnistie, comme on dit qu'il est lâche parce qu'il défend nos droits contre la Suisse, contre Buenos-Ayres, contre le Mexique. On feint d'oublier que c'est le gouvernement lui-même qui, dans sa sollicitude, a formé la belle compagnie du chemin de fer à la mer, que c'est M. de Montalivet qui a appelé M. Decazes, qui l'a invité à s'adjoindre M. d'Aligre, M. Aguado, et que sans l'activité, sans le zèle du ministère, la compagnie n'eût pas été formée dans le court délai que laissaient les derniers jours de la session. N'importe, on ne répétera pas moins que si les actions des compagnies des chemins de fer sont en baisse, c'est le ministère qui les fait baisser. C'est sans doute aussi le ministère qui les fait baisser en Allemagne, en Belgique et en Angleterre!

L'opposition triomphe encore à sa manière du côté de la Suisse. L'ordre de former sans retard des bataillons de guerre a été donné à Dijon, à Besançon et à Béfort. A Genève, le colonel Dufour a été chargé de l'inspection des remparts; on achète tout le plomb disponible, et la milice s'exerce. Les feuilles de la coalition doivent être satisfaites; leurs prédications ont excité suffisamment la Suisse; les cantons, persuadés, sur la foi de leurs correspondances de Paris, que la France va se trouver livrée aux légitimistes et aux républicains dès que quelques bataillons français auront franchi la frontière, les cantons nous attendent avec confiance. Juger la France sur le langage des journaux, c'est juger une armée sur les soldats de son ambulance, qui ont la fièvre et le délire! La Suisse reconnaîtra cruellement son erreur. Déjà les esprits sains commencent à voir le véritable état des choses. Malgré les dénégations d'un journal, qui doit les connaître en effet, les réfugiés italiens Mazzini et Ruffini ont pensé à retourner en Suisse, et il est bien vrai qu'un contumace français devait s'y rendre pour y organiser un comité-directeur. Les journaux radicaux se récrient beaucoup à ce sujet. Ils disent qu'on voudrait montrer les réfugiés républicains se mettant sous la bannière d'un prince, et ce prince demandant la protection de l'empereur Nicolas. C'est un étrange amalgame, il est vrai; mais ne voyons-nous pas ici des choses tout aussi étranges, et la coalition, qui s'étend de M. Mauguin et de M. Laffitte à M. Duvergier de Hauranne, à M. de Broglie et à M. Guizot, n'est-elle pas plus étrange encore? Quand *le Temps* propose à tous les partis coalisés de voter le suffrage universel, quelle que soit leur opinion; quand *le Constitutionnel* leur propose de nommer M. Odilon Barrot à la présidence de la chambre, pour se donner réciproquement de faux semblans libéraux ou mo-

narchiques, on peut bien voir sans étonnement un républicain tel que M. Marrast, par exemple, s'asseoir au foyer d'un empereur tel que M. Louis Bonaparte, qui prenait le chapeau et l'uniforme de Napoléon pour aller fonder la république à Strasbourg. Ce sont là des étrangetés, sans doute; mais on nous accoutume, de plus en plus, à ne nous étonner de rien.

Tandis qu'on se montre si délicat sur son propre compte, il n'est pas une question dont on ne fasse un crime au gouvernement. Le facétieux M. Jaubert aurait seul le droit de dire qu'on a envenimé jusqu'à la question des sucres. Le fait est vrai cependant en réalité. Les déclamations des journaux, et le sentiment de quelques intérêts blessés, il faut se hâter de le dire, semblent avoir dicté la lettre de la chambre de commerce de Nantes à M. Martin du Nord. La justice d'une cause ne gagne rien à la vivacité des paroles. C'est là ce que la chambre de Nantes sentira, sans doute, en lisant d'autres lettres plus mesurées, celles des chambres de commerce de Bordeaux et de Marseille, par exemple. Nous savons parfaitement que le commerce de Nantes a environ trente millions engagés dans les colonies, et que l'état où la législation actuelle réduit les producteurs de sucre colonial, rendra ces rentrées très difficiles. Mais M. Martin du Nord, qui n'est pas l'auteur de la législation actuelle, ne peut la réformer sans les chambres; et ces ministres qui respectent si peu, selon l'opposition, les principes constitutionnels, ces ministres, assemblés déjà plusieurs fois pour délibérer de cette question, n'ont pas voulu prendre sur eux de passer outre.

La demande du commerce des ports est d'une grande importance. Le Hâvre, Nantes, Bordeaux, Marseille, voudraient voir dégrever les sucres des colonies françaises. Leurs députations arrivent en ce moment à Paris; elles sont chargées de demander au ministère un dégrèvement *immédiat*, par ordonnance, d'une demie ou d'un tiers du montant des droits actuels. Les raisons qu'elles allèguent sont que la récolte des betteraves va se faire incessamment, et qu'un retard dans le dégrèvement des sucres coloniaux causera des pertes immenses à ceux qui les produisent, comme à ceux qui les détiennent. Il faut savoir que la consommation actuelle du sucre, en France, est de 140 millions environ, sur lesquels les fabricans de sucre de betterave fournissent 100 millions, ce qui ne laisse à nos colonies qu'un débouché de 40 millions. Or, la production totale des colonies est de 150 millions environ, et, dans l'état actuel des choses, tel que le font nos dispositions fiscales, un colon est forcé de faire cent milliers de sucre pour gagner 7 ou 8,000 francs. Au 1er octobre prochain, la loi sur les sucres indigènes commencera seulement à être en vigueur. Cette loi frappe le sucre indigène d'un droit de 5 francs pour la première année, et de 10 francs pour la seconde. Une de nos colonies demande le droit d'exporter où bon lui semble trente milliers de barriques de sucre par an, et veut de plus un dégrèvement. On se souvient que, l'an passé, les colonies demandaient l'exportation libre ou l'abaissement des tarifs, et, en ce sens, elles se trouvent avoir réduit leurs demandes. Enfin, la chambre de commerce de Bordeaux, et quelques autres, demandent une protection égale pour les sucres

des deux provenances, soit par le dégrèvement des sucres coloniaux, soit par l'augmentation de l'impôt sur les sucres indigènes. Il est certain que la faveur accordée à ce dernier produit a tellement fait baisser les sucres de nos colonies dans nos ports, où les colons sont forcés de les diriger, que les étrangers viennent en acheter des masses pour leur consommation.

Le ministre du commerce, plein de sollicitude pour ces intérêts qu'il a étudiés avec soin, a déjà écrit aux chambres de commerce des ports, qu'il a l'intention de présenter une loi de dégrèvement à l'ouverture des chambres. Ce dégrèvement pourrait, il est vrai, être accordé d'urgence, au moyen d'une ordonnance royale; mais il a été repoussé deux fois par les chambres, et le ministère ne veut pas préjuger une question ainsi posée. C'est un respect pour la légalité dont on ne le blâmera pas sans doute.

Nous savons toute l'importance de cette question. Nous savons qu'elle en renferme d'autres du premier ordre, telles que :

1° La prospérité de notre marine marchande;

2° La fortune, déjà compromise, de nos colonies;

3° La perte ou la réalisation de 30 millions et plus, dus par les colonies à la métropole;

4° Un débouché de 40 millions de nos produits manufacturés;

5° L'immense travail que donnaient, dans nos ports, l'armement et le désarmement, les réparations et constructions de quatre cents navires faisant deux voyages par campagne.

Nous savons que la ruine de nos colonies entraînerait celle de nos pêcheries de Terre-Neuve, et qu'il ne resterait à la France, comme véritable école de marine, que la pêche de la baleine ou le cabotage. Nous savons aussi quelle répugnance inspire aux députés qui représentent les départemens les plus agricoles, où l'on cultive la betterave, le dégrèvement qui sera proposé; mais nous connaissons aussi le zèle et l'esprit de justice de M. Martin du Nord, et à moins que l'opposition ne voie encore là un moyen de renverser le ministère, nous espérons qu'il parviendra à satisfaire aux vœux des colonies et des chambres de commerce de nos ports. Déjà hier, dans le conseil des ministres, on a décidé que le conseil supérieur du commerce serait convoqué d'urgence, pour le 15 octobre. On compte parmi les membres du conseil supérieur du commerce, le duc de Broglie, M. Duchâtel, M. Ch. Dupin, M. d'Argout, M. Decazes, M. Gautier, et d'autres hommes distingués, capables d'apprécier toute l'étendue et l'importance de cette question.

Les nominations projetées par M. de Salvandy, et que nous avions annoncées, ont eu lieu. Nous y remarquons celles de M. X. Marmier, chargé des fonctions de professeur de littérature étrangère à Rennes; de M. Edgar Quinet et de M. Bergmann, chargés des mêmes fonctions à Lyon et à Strasbourg; choix auxquels tous les hommes instruits ne manqueront pas d'applaudir. L'arrêté du ministre annonce qu'il sera ultérieurement pourvu au choix du professeur de littérature étrangère à la faculté de Bordeaux. M. Gustave Planche, l'un de nos écrivains les plus purs, critique distingué et pro-

fondément versé dans la connaissance de la littérature anglaise, vient d'être chargé de ces fonctions. On remarque aussi l'avancement du savant et profond abbé Bautain, qu'on venait écouter du fond de l'Allemagne, et qui a été nommé, par M. de Salvandy, doyen de la faculté de Strasbourg.

Le nom de M. Noirot, chargé de la chaire de philosophie de Lyon, a valu à M. de Salvandy les attaques de la presse, qui a cherché vainement un choix à blâmer dans ces nombreuses nominations. M. Noirot est prêtre, il est en même temps un des meilleurs professeurs de philosophie que nous ayons. La tolérance du parti libéral n'est pas grande, il est vrai, et nous craignons que ce second titre ne le rende pas plus indulgent à l'égard du premier. Les titulaires dont nous parlons ne sont désignés, dans l'arrêté du ministre, que comme *chargés* des fonctions de professeurs. Ils ne recevront ce titre qu'après avoir passé du grade de licencié ès-lettres, qu'ils ont déjà, à celui de docteur, qui leur sera conféré après l'examen voulu par les réglemens universitaires.

— C'est une nouvelle qui a déjà fait le tour du monde à l'heure où nous parlons : la Palazzina Lazzarini, dans le duché de Lucques, au milieu de ses belles montagnes, gagnée à la loterie par notre excellent collaborateur M. Jules Janin. Comme il a raconté lui-même toute cette histoire avec un abandon plein de gaieté et de bon goût, il ne nous reste plus qu'à nous réjouir bien sincèrement d'une pareille bonne fortune arrivée à l'homme qui la mérite le plus par son insouciance et son peu d'ambition. Seulement, nous sommes encore à comprendre comment cet heureux hasard, qui ne fait aucun tort à personne, cette terre qui n'est même pas prise en France, a pu soulever tant de jalousies mal dissimulées dans la presse française, à laquelle M. Janin appartient à des titres si incontestables. Le jeune écrivain se serait cassé la jambe en tombant de cheval, qu'à coup sûr cet accident eût causé quelques regrets. Pourquoi donc lui en vouloir d'un château gagné d'une si heureuse façon? *Le Constitutionnel* et *la Gazette de France*, les journaux les plus opposés de style et d'opinion, se sont entendus pour raconter cette aimable aventure, avec un ton aussi chagrin et aussi contrit que s'il s'agissait d'un évènement heureux arrivé à M. Molé ou à M. de Montalivet. En vérité, c'est être mal appris que de ne pas cacher un chagrin si injuste, à propos d'un homme qui s'est réjoui de si bon cœur de toutes les fortunes survenues à ses confrères, à ses amis.

— Un bâtiment d'Alexandrie, chargé de pélerins de la Mecque, ayant mouillé en rade d'Alger, il y a trois semaines environ, on lui refusa l'entrée, car Alger ne possède point de lazareth. Ce bâtiment remit donc à la voile, et trouvant que la quarantaine était chose superflue, il débarqua ses pélerins sur la plage, à quelque distance de Delhi, à quinze lieues d'Alger. Dès que cela fut connu, on mit en suspicion toutes les provenances de la côte sur la-

quelle ces pélerins avaient débarqué. Cette mesure ne suffit pas encore à calmer les frayeurs *sanitaires* des puissances méditerranéennes : Marseille et Toulon, qui, depuis cette époque, avaient communiqué librement avec Alger, ont été soumises à une rigoureuse quarantaine, qui, à Livourne, n'est pas de moins de vingt-cinq jours. Il est aisé de comprendre quelle perturbation cela jette dans le commerce. Toutefois on sait positivement à Alger que le navire égyptien, cause de tant de fracas, n'avait pas de malades à bord. Ces mesures rigoureuses pourraient donner lieu à des inquiétudes sur l'état sanitaire de notre colonie, et jamais, cependant, il n'a été plus satisfaisant.

— M[me] la duchesse de Broglie est tombée dangereusement malade d'une fièvre cérébrale, au château de Broglie. On craint beaucoup pour ses jours.

Théatres. — Opéra. — L'Opéra est revenu mercredi à *Guillaume Tell*, et franchement après la malencontreuse épreuve de *Benvenuto Cellini*, c'était ce qu'il avait de mieux à faire. Telle est, du reste, l'issue accoutumée de toutes ces entreprises fantastiques ; elles manquent leur but, mais pour en atteindre un autre. On a beau médire de la musique de M. Berlioz et proclamer partout que c'est là une œuvre en dehors du rhythme, en dehors de la voix et de l'orchestre, en dehors surtout de la mélodie ; il n'en est pas moins vrai que cette œuvre, si répudiée et si *méconnue*, a eu pour résultat définitif la magnifique représentation de *Guillaume Tell*, à laquelle tout ce qui s'émeut encore aux sublimes accens de la vraie passion musicale, assistait l'autre soir. Il y a des gens qui prétendent que M. Berlioz méprise fort le système de Rossini, que toute phrase régulière lui répugne, et qu'il sent pour la cavatine une aversion innée. En vérité, nous ne pouvons, quant à nous, partager cette opinion, et si l'on veut y prendre garde, on verra que nul au monde n'a plus fait pour la phrase régulière, pour le rhythme et pour la cavatine, que l'auteur de la *Symphonie Fantastique* et de *Benvenuto Cellini*, et qu'au fond l'école italienne n'a pas de plus chaud partisan. Croyez-vous, par exemple, que sans les élucubrations prodigieuses auxquelles le public avait assisté l'autre semaine, il se fût jeté avec un enthousiasme si unanime et si intelligent au milieu des beautés admirables de *Guillaume Tell ?* Croyez-vous que cette psalmodie monotone que M. Berlioz emploie à dessein dans son dialogue, n'ait pas servi merveilleusement à faire ressortir dans son ampleur le récitatif de Rossini, si calme, si fier, si rempli d'énergie et d'expression ? Il s'agissait aussi de prouver qu'un chanteur quel qu'il soit n'est jamais grand que par l'inspiration du maître, et que cette voix si animée, si puissante, si glorieuse, devient tout à coup, quand l'inspiration lui manque, monotone, lourde, inerte, et se traîne pesamment, sans effet ni relief, et cette fois encore M. Berlioz a réussi outre mesure ; ainsi désormais toutes les querelles sont apaisées, et si chacun demeure convaincu

que Rossini est un homme de génie et *Guillaume Tell* un chef-d'œuvre, c'est grace à M. Berlioz, qui nous a démontré cette vérité flamboyante, non avec sa plume de journaliste, comme il aurait pu le faire, mais avec tous les instrumens de cuivre de son orchestre, sans doute pour qu'elle retentît plus loin.

On sait comment Duprez se tire du rôle d'Arnold; il déploie, dans le récitatif qui lui sert d'entrée au premier acte, une simplicité de style qui n'est pas sans magnificence, et traduit avec un bonheur inouï l'inspiration du maître; puis vient le grand duo et cette pensée si pleine de grace et de mélancolie, *ô Mathilde:* flot mélodieux où sa voix s'abandonne et semble se laisser bercer; dans la *strette* écrite pour les notes aiguës de Nourrit, Duprez ralentit le mouvement. Il faut dire aussi que, si la musique de *Guillaume Tell* a produit tant d'effet l'autre soir, l'honneur en revient tout entier à Rossini et à Duprez; car, de l'exécution générale, vraiment on n'en saurait parler. M. Dérivis semblait s'efforcer de donner au caractère de Guillaume une physionomie de Cassandre, dont la musique de Rossini ne s'accommode guère. M. Serda chantait le rôle de Levasseur, et la partie de Melchtal, au premier acte, était abandonnée à l'un de ces coryphées anonymes comme il en éclot maintenant chaque soir sur les planches de l'Académie royale de Musique. Quant aux chœurs, il est juste de dire que d'un bout à l'autre de la partition ils ont chanté faux; les chœurs de l'Opéra feraient pitié aujourd'hui aux chœurs du Théâtre-Italien; c'est tout dire. A quoi pense donc M. Halévy? Ne voit-il pas qu'il s'agit de lui en cette affaire, tout aussi bien que de Rossini, de Meyerbeer et d'Auber? Parce que les chœurs chantent faux *Guillaume Tell*, *les Huguenots* ou *la Muette*, il ne s'ensuit pas de là qu'ils doivent chanter beaucoup plus juste *Ginevra* ou *la Juive*, à moins que cette musique généreuse ne rende, comme un élixir, la jeunesse et l'intonation à leurs voix défaillantes. Il est temps d'y prendre garde, la troupe de l'Opéra n'est plus ce que nous l'avons vue autrefois. Qu'est devenu le trio de *Robert,* cet ensemble si complet, si harmonieux, si beau, qui faisait presque envie aux Italiens? Nourrit chante en Italie, Mlle Falcon perd sa voix et la retrouve régulièrement une fois par mois, et Levasseur, découragé, traîne en province les restes d'un talent dont M. Alizard, M. Serda et M. Dérivis se partagent ici l'héritage. On parle de débuts qui reculent toujours et ne se produisent jamais. Tantôt c'est Mlle Rieux dont on dit merveilles, tantôt Mlle Nathan, une Sontag en espérances; par malheur le public sait à quoi s'en tenir sur ces grandes réputations que l'on fait à l'avance à des jeunes filles sans expérience, sorties la veille du Conservatoire, et qui viennent sur la scène, douées, la plupart du temps, d'une belle voix qu'elles ne savent pas conduire, quelquefois d'une charmante faculté de vocalisation, à laquelle il ne manque pour s'exercer qu'un organe que la nature leur refuse. Quant à M. de Candia, on n'a pu encore découvrir sa trace dans le monde, ce qui n'empêche pas M. Duponchel de vous dire, avec un aplomb imperturbable, chaque fois que vous le rencontrez: Je viens d'entendre Candia. Mais où? A cela M. Duponchel ne répond jamais. Tout porte à croire que c'est là une hallucination de M. Duponchel, et que M. de Candia ne chante que

dans son cerveau. Que l'on s'étonne ensuite si les chefs-d'œuvre n'arrivent pas, et si l'on en est réduit aux partitions de M. Berlioz, de M. Halévy et peut-être de M. de Ruolz, que sais-je? La belle affaire, en vérité, pour un maître en renom que de courir les chances d'un pareil ensemble. On a parlé d'un nouveau chef-d'œuvre que M. Meyerbeer était sur le point de confier à M. Duponchel. Nous aimons à croire que, jusqu'à présent, il n'en est rien encore. L'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots* n'est pas de ceux qui livrent au hasard le fruit de leur pensée, et tant que l'administration de l'Opéra n'aura pas d'autres ressources à mettre au service de M. Meyerbeer que celles dont elle dispose à l'heure qu'il est, la musique du grand maître pourra bien ne sonner que dans la cervelle de M. Duponchel, à peu près comme la voix de M. de Candia. — Du reste, la danse décline aujourd'hui à l'Opéra comme la musique. Des deux côtés, le dénuement est le même, et, comme pour nous le faire mieux sentir, voilà Mlle Elssler qui s'aventure dans le rôle le plus charmant de Taglioni, celui entre tous dont elle seule au monde a le secret. Personne plus que nous n'admire le talent de Mlle Fanny Elssler, nul ne lui conteste la grandeur du geste, la beauté harmonieuse des poses, l'expression dramatique du regard; mais quant à la souplesse des membres, à l'abandon gracieux, à la légèreté du corps, à tout ce qui constitue enfin la danse pure en dehors de la pantomime, Mlle Elssler aurait grand tort de vouloir engager une lutte impossible, même avec les souvenirs de Taglioni. Qui ne se rappelle la ravissante sylphide, la fille merveilleuse de l'air? Vendredi encore, la salle frémissait d'aise à son seul souvenir; il semblait qu'on allait la voir glisser sous les charmilles accoutumées, se balancer en souriant au-dessus de ces tiges qui se ployaient à peine sous son pied, et raser la terre de ses ailes. Comme elle était vive, et pétulante, et légère, Taglioni, quand elle apparaissait au premier acte dans la mêlée joyeuse, et multipliait les illusions autour de son amant. Et ce pas du second acte, avec ses éblouissans prestiges, ce pas unique et merveilleux qui soulevait les transports de la salle entière, qui nous le rendra? Dans la pantomime, Mlle Elssler trouve çà et là des intentions heureuses, et encore jamais son geste, jamais son regard, qui excellent à rendre les passions ordinaires du cœur, ne peuvent-ils atteindre l'indicible langueur et la douce expression de mélancolie que Taglioni jetait sur cette création idéale. Taglioni n'était qu'une incomparable danseuse; elle ne savait rien de l'art que Mlle Elssler possède à un si haut degré, et cependant elle a joué le rôle de la Sylphide de façon à désespérer toutes ses rivales. Toujours souple, toujours éveillée, toujours en l'air, on eût dit qu'elle savait les moindres secrets de cette nature aérienne. Mlle Elssler, au contraire, apporte dans cette poésie je ne sais quelle réalité qui ne convient pas. Otez les deux ailes de gaze qui tremblent sur son dos, et vous aurez la belle fille du *Diable boiteux*, avec ses muscles tendus et forts, et son visage aimable; ses douleurs, ses amours, ses passions, ne sont pas d'une sylphide, mais d'une femme; entre elle et Mlle Noblet, vous ne saisissez pas la moindre nuance; il n'y a plus devant vous, comme autrefois, un lutin et une femme, mais deux

femmes qui souffrent les mêmes ennuis, et que les mêmes passions tourmentent. Dès-lors toute la grace du poème se dissipe. Quelle différence avec Taglioni, qui ne cessait jamais de se mouvoir dans sa sphère vaporeuse, soit qu'elle poursuivît ses amours à travers toute sorte d'aventures, soit qu'elle tombât à la fin méconnue et brisée entre les bras de ses compagnes, et mourût en laissant ses ailes se détacher lentement une à une, comme les feuilles d'une fleur qui se décolore! — La tentative n'a pas été heureuse, et nous conseillons à Mlle Elssler de prendre au plus vite sa revanche dans *le Diable boiteux*, car de pareils triomphes peuvent bien passer pour des échecs, le lendemain, quand on les envisage de sang-froid. Que dirait-on de Mlle Taglioni, s'il lui prenait fantaisie, un beau jour, de danser la cachuca? A coup sûr elle aurait mauvaise grace à prétendre imiter Mlle Elssler; alors donc, pourquoi sortir de son talent et s'imaginer de la sorte qu'il suffit de marcher sur les souvenirs pour qu'ils s'effacent? Que Mlle Elssler garde sa cachuca et son sourire, et qu'elle laisse à Taglioni sa *Sylphide* et ses ailes, qu'elle ne lui prendra jamais. Que sont devenus ces temps de splendeur et de gloire pour l'Opéra, où le luxe des talens rendait inutiles toutes ces combinaisons mesquines qui montrent à nu les misères du répertoire, où Taglioni dansait *la Sylphide*, puis cédait la place à Fanny Elssler qui paraissait dans *le Diable boiteux*, où Mlle Falcon et Mme Damoreau chantaient à tour de rôle? Aujourd'hui, Taglioni s'est envolée, et Mlle Elssler tâche de suffire, autant qu'il est en elle, à la situation. Mlle Falcon se tait, et pour la remplacer, il ne reste que Mme Dorus.

— En attendant, le théâtre de la Bourse ne se lasse pas du succès. Mme Damoreau est de retour, et avec elle cette charmante partition de *l'Ambassadrice*, a reparu dans toute sa fraîcheur, dans toute la grace de ses premiers jours. Chollet aussi a fait sa rentrée. Certes, nous sommes loin d'aimer le style dans lequel est conçue la partitition du *Postillon de Lonjumeau*, et nous ne craignons guère que l'on nous accuse de professer un bien violent enthousiasme pour ces sortes de compositions; cependant on ne peut nier qu'il ne se trouve là une certaine verve franche et de bon aloi, qui fait de cette musique une chose agréable dont le public se divertit et qu'on revient entendre à tout propos. Cela manque d'originalité, surtout de distinction, mais cela, au moins, a le mérite de parler la langue de tout le monde, d'être intelligible et parfois mélodieux. Le rôle du postillon passe, à bon droit, pour le meilleur du répertoire bouffe de Chollet. On annonce, pour cette semaine, un ouvrage nouveau de M. Caraffa, puis la reprise du *Domino Noir*, ce chef-d'œuvre de Mme Damoreau et d'Auber.

THÉATRE-FRANÇAIS. — DÉBUTS DE Mlle RACHEL. — Nous n'avons pas été des premiers à signaler aux encouragemens du public les efforts de Mlle Rachel. C'est là, sans doute, une belle et prompte intelligence, qui jette parfois de brillans éclairs; mais, en vérité, ce n'était qu'au milieu d'astres bien

pâles et bien éclipsés que cette étoile d'un matin pouvait luire d'un éclat aussi vif. Il faut bien avoir le courage de le dire, le succès de Mlle Rachel est moins un triomphe pour elle qu'une protestation contre ce qui reste au Théâtre-Français des représentans de l'ancienne tragédie. Nous dirons aussi, mais froidement, et nous gardant avec soin de cette intempérance d'enthousiasme, plus fatale aux talens naissans que la rudesse de la critique, nous dirons que Mlle Rachel est douée d'heureuses facultés, fort rares aujourd'hui au théâtre en général, au Théâtre-Français en particulier, et que, si elle consent à se préserver des dangers de la louange, et à n'accepter que la moitié des applaudissemens qu'on lui donne, elle pourra, à force d'études et de travail, en évitant scrupuleusement les exemples qu'elle a sous les yeux, sinon réaliser les hautes destinées qui lui sont imprudemment promises, du moins ne pas rester au-dessous des espérances qu'elle a éveillées dans les esprits calmes et réfléchis. Mlle Rachel n'est pas belle; mais elle a de magnifiques instans où l'ame d'Hermione, de Camille ou d'Aménaïde passe sur son visage et l'illumine. Elle manque essentiellement de cette majesté qui sied à la passion antique; mais, quand la passion la possède, elle s'élève parfois jusqu'à la taille de son rôle. Sa voix manque d'éclat et de charme; mais elle sait trouver le chemin du cœur. Et certes, ce n'est pas un mérite vulgaire, non plus qu'une petite gloire, que d'avoir su vaincre ainsi tant d'obstacles, et d'avoir pu suppléer la beauté extérieure, beauté fragile et périssable, par cette éternelle beauté que toute ame éclairée d'un rayon du génie sait donner à sa plus chétive enveloppe. N'oublions pas de dire que ce qui nous a le plus frappés dans les débuts de Mlle Rachel, c'est la sympathie religieuse du public pour les œuvres de ces grands maîtres auxquels nous sommes toujours forcés de revenir. A la dernière représentation d'*Andromaque*, de cette œuvre divine de ce divin poète qui s'appelait Racine, la salle du Théâtre-Français regorgeait de spectateurs, et c'étaient, de toutes parts, des frémissemens d'amour et d'admiration, en écoutant ces nobles sentimens et ce noble langage dont M. David lui-même ne pouvait dissimuler le charme.

— Un nouveau roman du spirituel auteur de *Trevelyan*, intitulé *Love*, vient de paraître chez l'éditeur Dumont. Nous consacrerons un article à cet ouvrage dans un de nos prochains numéros.

F. Bonnaire.

LA
TERRE PROMISE.

Toulon, mai 1798.

Ma chère Diane,

Figure-toi quatre cents voiles de transport et cent voiles de guerre; et sur ces vaisseaux trente-six mille soldats et dix mille marins! Toulon tremble sous le poids des canons et des hommes. On ne voit luire que des pommeaux d'épée, des poignées de sabre, des chapeaux goudronnés, des épaulettes. Quel bruit! quel travail! quelle activité! pas de place dans les hôtels; les cafés regorgent; les rues sont trop étroites; on sera obligé de jeter la moitié de la population à la mer si cela continue. Mais où est la mer? la rade est couverte de vaisseaux de toutes dimensions et de toutes formes, depuis *l'Orient* qui porte 120 canons jusqu'à la frêle embarcation chargée de jeunes aspirans allant d'une rive à l'autre. La mer est parquetée; je n'ai pas assez de mes deux yeux pour tout voir, de mes deux oreilles pour tout entendre, de mes deux pieds pour me transporter partout, de mes deux mains pour suffire à tant de mains inconnues qui me les serrent fraternellement; personne ne s'est vu et tout le monde se connaît. Qu'est-ce donc? c'est la guerre! la guerre, ma chère Diane, que je désire tant, dont je t'ai tant parlé aux premiers jours de notre jeune mariage. Oui! c'est la guerre! mais contre qui? Je l'ignore et nul ne le devine ici. Énigme terrible, formidable, qui se dénouera je ne sais où : sur l'Océan ou dans la Méditerranée; nous sommes plus de cent mille à Toulon, qui nous demandons avec une enthousiaste anxiété pourquoi nous sommes là et ce qu'on veut faire de nous. Le

secret sera bien gardé, car ni les grands ni les petits ne le savent; mais la confiance est unanime. Jeunes et vieux, braves et inexpérimentés, s'unissent dans un cri qui retentit au fond de la cale d'airain des vaisseaux destinés à nous emporter, qui s'élève du bout de chaque vergue et ce cri est : La patrie! ce cri nous fait tous de la même famille, du même parti et presque du même âge. Que les jeunes gens sont graves de résolution, si tu voyais, et que les vieillards sont beaux de fermeté!

Dans quel pays devons-nous descendre si l'Océan ne fléchit pas sous le poids de tant d'hommes et de vaisseaux? Allons-nous détruire, conquérir, civiliser? Je vois s'embarquer le physicien et le botaniste dans la même chaloupe qui transporte l'historien et l'ingénieur. Sais-tu qui l'on rencontre sur les quais avec leurs malles et leurs caisses d'instrumens? Monge, Fourier, Costaz, Malus, Say, de jeunes géomètres; Beauchamp, Nouet, Quesnot, Méchain, des astronomes; et des mécaniciens et des aéronautes, Conté, Hassenfratz, Adnès, Plazanet; des chimistes, Berthollet, Descostils; des minéralogistes, Dolomieu et Cordier; des botanistes, Nectou et Delile; des zoologistes, Savigny et Geoffroy Saint-Hilaire; des chirurgiens, Dubois et Daburon; des économistes, Tallien et Saint-Jean-d'Angely; des antiquaires, Pourlier, Ripault, Panuzen; des architectes, Norry, Protain, Demoulin; des peintres, Redouté et Rigo; des dessinateurs, Dutertre et Denon; des nuées d'ingénieurs et d'ingénieurs-géographes; des constructeurs de vaisseaux, des sculpteurs, des graveurs, des poètes, des musiciens, des interprètes, des imprimeurs. Ma main se lasse et je m'arrête. J'aurais mieux fait de te dire d'abord que tout ce que la France a d'illustre, de grand, de dévoué, d'éclairé, mettait à la voile dans quelques jours et la quittait peut-être pour jamais. La France est à l'ancre. Rassure-toi cependant, nous avons la promesse du retour : un homme nous l'a donnée; et cet homme ne peut ni mentir, ni se tromper. Il n'y a qu'à le voir une fois pour avoir cette opinion de lui. Celui qui a la puissance d'attacher tant de volontés à la remorque de la sienne, de manier tant d'hommes encore chauds du moule révolutionnaire d'où ils sortent, et de les figer sous sa main comme les canons de ses armées, cet homme qui emporte la France saura bien la ramener. Quand je ne te dirais pas qu'il est vert-pâle comme le bronze et que ses yeux incommensurables sont de la couleur de l'infini, que ses cheveux noirs suent des pensées, je ne t'aurais pas moins nommé Bonaparte, général en chef de l'expédition.

Si je sais jamais où nous allons, je t'en ferai part aussitôt; mais la

nouvelle te parviendra quand je serai à six cents lieues peut-être de toi, ma Diane.

Encore une fois, nous reviendrons; j'en ai une nouvelle assurance dans ces acclamations que j'entends au moment même de plier ma lettre. Attends, je vais t'en dire la cause, me voici à ma croisée qui donne sur la mer. Oh! c'est à mourir d'exaltation. Le soleil se lève; on s'embarque; on va partir; le canon tonne; il tonne des forts et des vaisseaux. On crie! Vive la république! Cinquante mille hommes chantent la *Marseillaise*, à genoux sur les vaisseaux pavoisés. Écoute! écoute! ce que dit le jeune Bonaparte. Je crois que le soleil s'est arrêté. Écoute!

« Soldats! Vous avez fait la guerre de montagnes, de plaines, de siéges; il vous reste à faire la guerre maritime.

« Les légions romaines, que vous avez quelquefois imitées, mais pas encore égalées, combattaient Carthage tour à tour sur cette mer et aux plaines de Zama. La victoire ne les abandonna jamais, parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter la fatigue, disciplinées et unies entre elles.

« Soldats, l'Europe a les yeux sur vous; soldats, matelots, fantassins, canonniers, cavaliers, soyez unis; souvenez-vous que le jour d'une bataille vous avez besoin les uns des autres.

« Soldats, matelots, vous avez été jusqu'ici négligés; aujourd'hui la plus grande sollicitude de la république est pour vous: vous serez dignes de l'armée dont vous faites partie.

« Le génie de la liberté, qui a rendu, dès sa naissance, la république l'arbitre de toute l'Europe, veut qu'elle la soit des mers et des nations les plus lointaines. »

Adieu! ma Diane. La flotte est en mouvement! Adieu! écris-moi à cette adresse:

A Ludovic, volontaire à la suite de l'armée française expéditionnaire, dans l'univers.

LUDOVIC.

DE DIANE A LUDOVIC.

MON CHER LUDOVIC,

Qui m'eût dit que huit mois seulement après notre mariage, je vous adresserais ma première lettre à Alexandrie, en Égypte? Vous m'aviez bien confié que vous aviez l'humeur voyageuse, et vous m'aviez prévenue dans nos entretiens d'autrefois que vous aimiez, autant que vous m'aimiez au moins, les aventures, la guerre, les

expéditions lointaines, les dangers, les émotions de la conquête, j'espérais néanmoins voir vos goûts se modifier sous l'influence de la tranquillité domestique si préférable à mon sens. Vous n'aimez pas le bonheur, mon ami; car croyez-vous le trouver où vous allez? Est-il si loin? Est-il si difficile? Mon simple bon sens me dit que non. Je pardonnerais à vos caprices, je tolérerais votre absence, s'il devait vous en revenir quelque avantage. Soldat, vous pourriez rentrer chez vous avec le grade de capitaine; capitaine, vous gagneriez peut-être les épaulettes de général par quelque trait de courage. Mais vous n'avez aucun rang dans l'armée. Vous n'êtes que volontaire. Si un boulet vous casse un bras, je pâlis quand j'y pense, il n'y aura pour vous aucune récompense, aucune ligne d'éloge dans l'ordre du jour. Vous combattez pour combattre. Soyez vainqueur, personne ne le saura, excepté moi, et qu'est-ce que cela vous fait? Tombez sur le champ de bataille, nul ne pleurera votre mort, excepté moi, et qu'est-ce que cela vous fait encore, ingrat? Oubliez-vous, mon ami, que vous serez père dans un mois, dans deux au plus tard. Pourquoi n'avez-vous que vingt-cinq ans? Je sais que c'est presque l'âge de votre général en chef; mais il s'appelle Bonaparte. Ce nom vous a enivré. J'aime pourtant mieux M. Guillaumin.

M. Guillaumin est le bonnetier de la rue Mauconseil auquel j'ai acheté, selon vos désirs, la belle propriété de la Pintade à Charantonneau, près de Charenton, comme vous savez. C'est un digne homme qui s'est enrichi en vendant des bonnets rouges aux terroristes, seul objet de commerce pendant les mauvaises années de révolution dont nous voyons heureusement la fin. Il a vendu pour cinq cent mille francs de bonnets rouges, croirait-on cela?

La propriété qu'il vous a cédée, et où il me serait si doux de vous voir vous promener en chapeau gris et la canne à la main, est, sans contredit, la plus belle du canton, de l'avis de tout le monde. Venez-y vite, mon ami. La Marne l'arrose et la divise en plusieurs endroits tous plantés de saules d'une superbe fraîcheur. Si la maison est un peu vaste, pour deux personnes seules, elle est d'un caractère d'architecture qu'on dit fort remarquable. C'est un vieux château d'émigrés. Pauvres gens! Il y a une charmante tourelle aux quatre coins. Dans l'une, percée de fenêtres ovales avec des vitraux bleus et rouges, se trouve une bibliothèque, dans l'autre une lingerie, dans la troisième un observatoire et dans la dernière un boudoir. Et que de beaux salons avec des tapisseries des Gobelins! Vous en verrez des batailles, vous à qui cela plaît. J'ai peur à les regarder autour de

moi, quand je suis seule, et vous n'ignorez pas que je le suis souvent. Et puis encore des salons d'honneur, des cabinets d'armes, des cuisines voûtées. Les cuisines me ravissent! On a de l'eau sans sortir, au moyen de beaux robinets de cuivre, car ces cuisines que je ne puis assez admirer sont au niveau des fossés. Notre château a des fossés, mon ami, comme Fontainebleau et Saint-Cloud. Quelle belle eau pour laver! Je ferai toutes mes lessives chez moi. Comme je vais laver quand je serai débarrassée de ma grossesse! Vous pêcherez si cela vous est agréable. De la croisée du rez-de-chaussée, je vois sauter des carpes magnifiques. Aimez-vous toujours la matelotte? Vous en mangerez d'excellentes ici. Je ne dois pas oublier le colombier; il est à la droite du château, près de la serre où il y avait autrefois des plantes rares, assure M. Guillaumin. Il en reste encore quelques-unes. Mais tout cela est trop savant pour moi. J'aime mieux le réséda, les œillets-de-poète, les balsamines, et la propriété en est remplie. Que c'est bon à respirer le matin!

Mon ami, nous avons trois cents poules au château, cinquante de Barbarie et beaucoup de petits canards. M. Guillaumin m'apprend à les élever, ce à quoi il s'entend parfaitement, je vous assure. A propos, si vous y pensez, rapportez-moi quelques sacs de blé de Turquie à votre retour; on dit qu'il est fort beau en Égypte. Vous seriez encore bien aimable, si vous songiez à vous charger de quelque espèce particulière de poules. Nous avons tout ce qu'il faut à Charantonneau pour bien les engraisser. Des écuries, de la paille, de l'espace. Je vous recommande donc mes petites poules.

M. Guillaumin serait d'avis que vous fissiez entourer la propriété d'un mur d'enceinte de la hauteur de huit pieds. Mais je n'entreprendrai rien sans vous consulter. Répondez-moi là-dessus, et dites-moi encore ce que vous aurez résolu de faire d'une petite chapelle placée au bout du parc. Elle est jolie; mais la moitié d'un mur latéral tombe en ruine. La restaurerons-nous, la démolirons-nous, ou la laisserons-nous telle qu'elle est?

J'ai également besoin de votre avis sur ce qui concerne l'ameublement à restituer au château. Quel serait votre goût? L'acajou est à la mode. J'adore l'acajou. Je sais que vous préférez le chêne; que votre avis décide, mon cher Ludovic.

Ce n'est pas tout. Les caves du château sont spacieuses; mais les tonneaux sont vides. De quel vin les remplirons-nous? M. Guillaumin aurait une occasion de bordeaux de trois ans. En achèterai-je quelques pièces? Je ne vous apprendrai pas que nous l'aurons sans droit,

puisque nous sommes tout-à-fait hors des barrières. Ainsi notez exactement les points sur lesquels vous avez à me répondre : Les poules, l'ameublement, le mur d'enceinte, la chapelle, le blé de Turquie, le vin. Encore ceci : Je vais peu à Paris, mais pourtant j'ai besoin de m'y rendre quelquefois pour mes achats. Nous n'avons ici qu'une charrette pour les gros travaux, et un char-à-bancs trop peu commode et surtout trop peu élégant pour vous : me permettez-vous, mon ami, d'acheter une voiture que j'ai en vue, un peu à l'ancienne mode, mais fort solide et où nous tiendrons huit aisément? Pour cent louis on m'offre deux chevaux qui s'attèleraient facilement à la voiture dont je vous parle. Faut-il traiter? Votre consentement est indispensable.

Plût au ciel que vous apportassiez vous-même la réponse à toutes ces questions, mon Ludovic! car je m'ennuie beaucoup malgré le mouvement auquel je me livre depuis mon séjour ici. Vous ne serez pas auprès de moi quand je serai mère! Quel nom donnerai-je à ma fille? Cela m'empêche de dormir. Si nous la nommions Gertrude? C'était le nom de bonne maman.

Répondez-moi vite, bien vite! mon ami. N'aimez que moi, ne pensez qu'à moi, et à votre petite Gertrude. M. Guillaumin dit qu'il y a bien loin d'ici à Alexandrie, cinq cents fois comme de Charantonneau à Montmorency! sainte Vierge! où êtes-vous donc allé? autrefois vous me juriez que le bonheur était entre Saint-Denis et Montmorency, car c'est à Groslay que vous m'avez connue. Je ne veux pas vous causer de la peine, mais vous me feriez penser, si je l'osais, que votre amour pour moi a bien diminué.

Adieu, mon Ludovic, adieu; votre femme, DIANE.

A Charantonneau, près de Charanton-sur-Marne, maison Guillaumin, ancien château de la Pintade. Par Paris.

DE LUDOVIC A DIANE.

MA DIANE,

Tu as eu raison de m'écrire à Alexandrie puisque tu as su, avec toute la France et l'Europe, que notre grande expédition, ce que nous n'avons appris seulement qu'en pleine mer, avait pour but d'aborder en Égypte, où nous sommes enfin, malgré Nelson et ses terribles Anglais. La traversée a été marquée par un évènement qui suffirait à la gloire d'une nation appelée à des destinées moins brillantes que celles de la France. J'ai à peine la volonté de t'en parler; cependant je le constaterai pour mémoire. Nous avions pris Malte

en quelques heures. Ce rocher, aux flancs duquel les Turcs furent broyés tant de fois par les boulets des chevaliers du temple, a cédé à deux sommations du général en chef. Je comptais sur une plus noble résistance. Trois siècles de gloire ne devraient pas finir ainsi. Ce n'est pas les armes qui manquaient pour se défendre à cette île bordée de remparts; nous avons trouvé dans la place douze cents pièces de canon, trente mille fusils et quinze cents milliers de poudre : il lui manquait un principe à opposer au nôtre, la religion à mettre en face de la liberté. Nous n'avons pas eu affaire à des chevaliers chrétiens, à des Lavalette, à des Gérard de Tenque, mais à des Autrichiens, à des Maltais, à de mauvais Italiens, à de mauvais Allemands, à des athées. Si nous n'avons pas la foi, nous, nous avons du moins la passion de la liberté; nous serons invincibles tant qu'elle nous réchauffera. Tu me reproches, chère enfant, d'aimer la gloire pour elle-même; et pour quoi veux-tu qu'on s'y sacrifie? Pour de l'or? Ah! que j'ai gémi de voir nos chefs, après avoir conquis Malte, cette armure d'acier vénérable, emporter le trésor de l'ordre évalué à deux millions, les ornemens de somptueuses églises, et douze statues d'argent massif, placées dans la nef de Saint-Jean. Est-ce cette gloire de voleurs qu'on mettra au-dessus de la gloire probe et désintéressée? Les vainqueurs de Malte sont des héros, les spoliateurs d'églises des forbans. Des libérateurs de peuples, comme nous sommes, ont mauvaise grace à escroquer des croyances pour les vendre au poids. Je n'ai pas voulu un denier de cet or auquel j'avais droit pourtant, car je partage les dangers de mes compagnons moins scrupuleux. N'importe! Malte est une belle conquête. C'est un rocher au dehors, une fleur au dedans : un oranger dans une caisse de fer.

Comme je suis égoïste! deux pages de ma lettre où il n'est question que de moi. Je me tais, ou plutôt je ne vais m'occuper que de toi, ma Diane. Je t'approuve d'avoir acheté la propriété dont tu me traces un tableau si simple et si séduisant dans ton bon style de femme de ménage. Certainement je m'y rendrai le plus tôt que les évènemens me le permettront; n'en doute pas, au moins. Je suis pour le mur d'enceinte que nous conseille M. Guillaumin. Donnons-nous ce mur d'enceinte. Pourquoi m'y opposerais-je? Je le vois d'ici encadrant notre château, notre parc, que je me figure assez spacieux, ses eaux qui font aller des moulins, ses ombrages sous lesquels tu te promènes. Obtiens cependant de notre jardinier qu'il recouvre la nudité de ce grand mur par des plantes grimpantes et d'un vert facile à confondre avec le reste de la campagne. Un mur dit trop

qu'on est propriétaire et maître. On blesse par là le piéton pauvre qui doit tout voir s'il ne possède rien. Conviens, ma Diane, que je m'occupe de ton mur d'enceinte. Ici l'on n'est pas dans l'usage d'en élever autour des campagnes. Et quelles sont riches pourtant! Quelle fougueuse végétation! quel soleil! Que l'armée française était belle sous cette inondation de lumière en entrant dans Alexandrie. Nous défilâmes au pied des obélisques; les Arabes enfonçaient d'effroi et d'admiration leurs têtes dans le sable. Vraiment je crus être alors un personnage d'Hérodote, vivre dans le passé, sous les Ptolémées. Dans les rues dorment les dromadaires, les bains fument, des femmes voilées à petits plis, comme celles dont les statues de granit rose nous offrent l'image, vont à la prière. Plus loin, c'est une autre Alexandrie plus jeune, mais antique encore. Celle des Vénitiens, quand le cap de Bonne-Espérance n'avait pas encore été franchi par les Portugais. Je respire l'odeur du café, celle du musc, celle de l'ambre mêlée à celle du tabac. L'Orient a un arome. N'est-ce rien que ces sensations neuves, imprévues, que procure la gloire de la conquête? On croit qu'il n'y a plus rien à découvrir après l'Amérique? J'ai découvert vingt Amériques depuis que je suis en Égypte. Qu'elle est colossale sous les trois couleurs qui flottent aux minarets!

Je m'oublie de nouveau. Tu me pries de te rapporter du blé de Turquie et des petits poulets, n'est-ce pas? Je t'avoue ne m'être pas encore mis au courant des productions du pays; cependant je n'oublierai pas de m'occuper de ta commission. Nous disons des poulets et du blé de Turquie; très bien. Je me procurerai ce que tu désires avec d'autant plus de chances de ne pas me tromper dans mon zèle à t'être agréable, ma Diane, que je suis au Caire maintenant et sur les bord du Nil, appelé le fleuve sacré. Ah! il dut recevoir ce nom de ceux qui, comme nous, avaient traversé le désert avant de le voir. Je n'oublierai jamais l'effet qu'il produisit sur moi.

J'avais obtenu de suivre la division du général Desaix, partant d'Alexandrie pour le Caire. Nous avions avec nous des provisions pour quatre jours, ce qui, dans notre fatale manie de comparer l'expédition d'Égypte à la campagne d'Italie, nous semblait un luxe, un surcroît de précautions. Nous gaspillâmes le pain et laissâmes perdre presque toute notre eau. Nous étions trente mille.

D'illusion en illusion perdue, nous touchâmes enfin au désert. Nous en franchîmes les limites; nous les laissâmes derrière nous. Plus d'arbres, point d'oiseaux, point d'ombre, point de vent; un four dont la voûte est le ciel. Nous nous y enfonçâmes courageusement,

nous trompant toujours sur l'étendue du trajet à faire sur ce sable vitrifié. Un ennemi méprisé, la soif, vint nous saisir tous les trente mille et nous fit pâlir. Des puits, mais pas d'eau. La malédiction des Turcs les avait séchés; de la boue, des pierres le plus souvent au fond de ces puits; pas d'eau. Le lendemain, le soleil et le désert, le désert et le soleil, et pas d'eau. Nos langues brûlaient nos palais; pas d'eau. J'ai soif à ce souvenir. Le troisième jour de notre marche, des soldats se tuèrent de désespoir, d'autres étaient devenus fous et dansaient sur les dunes; Lannes et Murat, désespérés, brisèrent leurs épées, et soit colère, soit égarement, marchèrent long-temps nue tête au soleil après avoir foulé aux pieds leurs chapeaux; et pas d'eau!

A midi, à l'heure de feu, quand les lions même ne rugissent pas, tant le désert dévore, nous aperçûmes auprès d'un puits sans eau une femme aveugle, traînant son fils par la main; elle et son fils mouraient de soif; et nous!

C'était, sans doute, Agar venant après cinq mille ans éprouver si des chrétiens feraient pour elle ce qu'un ange seul fit autrefois pour son fils Ismaël. — C'est une femme qui se meurt, se dit la division. — Chacun une goutte d'eau pour la désaltérer, soldats! Qui a encore une goutte d'eau dans son baril, la verse! Et chaque soldat versa fidèlement une goutte d'eau dans la bouche de la mère aveugle et dans celle de l'enfant. C'était la dernière goutte d'eau que se réservait chaque soldat pour ne pas mourir. — Ceci est aussi de la gloire.

Pardon, ma Diane, de ne pas m'occuper des autres points de ta lettre; j'y reviens vite; gronde-moi bien fort. Voyons : causons ménage. Tu veux acheter, dis-tu, des meubles, et tu balances entre l'acajou et le chêne; ne balance pas. Prends-les en acajou, puisque tu le préfères. Quant à la cave, meuble-la de tous les vins qui te sembleront les meilleurs. Pour les nouveaux, je ne leur donnerai pas le temps de vieillir sans y goûter; car je crois pouvoir t'assurer qu'après la reddition entière de l'Égypte, ce qui ne tardera pas, je retournerai aussitôt auprès de toi.

Nous tenons le Kaire, et le Kaire c'est la clé de l'Orient. Croirait-on que nous n'avons pas éprouvé plus de difficulté pour entrer au Kaire que pour nous emparer de l'île de Malte? Je conviens que la victoire des Pyramides nous avait ouvert le chemin. Deux cents hommes ont pris possession du Kaire sous les ordres du général de brigade Dupuy. On y est entré à la nuit comme après une promenade militaire. Memphis n'a pas été jugé digne de résister à un plus grand

nombre d'hommes; Memphis! le berceau des Abascides! nommée plus tard *Masr-el-Kaherah!* la capitale victorieuse!

J'étais de la brigade de Dupuy. Et, comprends-tu ma joie d'entrer dans la ville des *Mille et une Nuits* par excellence; de coudoyer le visir Giafar, venu de Bagdad pour chercher une sultane à son maître, veuf depuis trois jours? Quand nous relirons, dans notre vieillesse, ce beau livre où sont si bien racontées les aventures du calife Aroun-el-Raschid, je pourrai te décrire son palais et te dire le numéro des maisons qu'il visitait le soir, accompagné de son fidèle premier ministre.

C'est au Kaire que j'ai assisté à un des beaux spectacles que la gloire militaire seule procure. Afin d'établir des relations amicales avec les autorités de l'Égypte, conquise par nos armes, le général en chef a convoqué un divan, auquel sont venus les chefs des provinces qui ont fait leur soumission à la république française dans la personne de Bonaparte. J'ai assisté à cette cérémonie, sans exemple dans nos annales. Ces princes, ou ces rois, avaient toutes sortes de costumes et toutes sortes de visages; j'en ai vu qui étaient couverts de velours et de perles depuis le turban jusqu'à leurs babouches; d'autres, tout pesans de pistolets et de sabres ciselés; d'autres, à peine revêtus d'un bournous blanc, les jambes et la poitrine nues. Ceux-ci étaient noirs comme des corbeaux, ceux-là verts comme des coings et souples comme des chevaux; d'autres, pâles, avec un croissant au front. N'était-ce pas là une scène semblable à la visite des rois d'Orient à la crèche du Messie? Le Messie de la civilisation et de la victoire, le général en chef, présidait le divan. Où donc cet homme prend-il sa puissante universalité? Pénétrant comme un fluide, il communiquait avec tous ces rois sauvages et se faisait non-seulement leur égal par la majesté de la tenue, mais il les comprenait sans savoir leur langue, devinait leurs pensées, et semblait être roi, mahométan, oriental, tantôt austère, tantôt subtil, vert, noir et pâle comme eux. Ils l'ont adoré quand il a eu parlé après les avoir tous entendus, et ils se sont ensuite enfoncés dans le désert en emportant sur leurs visages, dans leurs yeux, au fond de leur cœur, l'impression du regard et de la parole de ce jeune homme extraordinaire.

Pour la troisième ou quatrième fois, je perds le fil conducteur de ta lettre, à laquelle je m'étais cependant promis de répondre sans préoccupation étrangère. Il me reste à te donner mon avis sur la chapelle qui tombe en ruine, dis-tu, au milieu de notre propriété. Est-il bien nécessaire de la faire réparer, aujourd'hui qu'on est si peu

dévot en France? ce serait donc pour nous que nous la conserverions? Tu connais mes opinions en matière religieuse; décide si elles valent l'orgueil d'une chapelle entretenue à nos frais? Quant à toi, rien ne t'empêche d'entendre la messe à l'église du village. Je serais donc d'avis qu'on démolît la chapelle et qu'on employât les pierres, le bois et le plomb, à la construction d'un pavillon d'été au bout du parc.

Sais-tu ce qu'on m'apprend à l'instant même? Je tremble de douleur. C'est une nouvelle à faire blanchir les cheveux à toute l'armée: toute la flotte française a péri, nos vaisseaux brûlés, nos meilleurs marins, nos plus braves, morts, noyés! Aboukir! Tu te souviens de cette escadre dont je te parlais dans ma première lettre datée de Toulon? elle n'est plus. *L'Orient*, ce vaisseau, grand comme une ville, n'est plus qu'une poutre noire. Exécrables Anglais!

Pardon; mais me voilà rappelé au sens de ta lettre, ma Diane. J'ai l'esprit en feu! La gloire a d'affreux revers! Tu me demandes si nous nommerons notre fille Gertrude. Pourquoi aurions-nous une fille? c'est un garçon en qui j'espère. Appelle-le comme tu voudras, mais qu'il soit l'exterminateur des Anglais.

On se révolte au Kaire; le tambour bat la générale dans la cour de ma maison. On s'arme. Tuons les traîtres! autant d'Anglais de moins.

Adieu, ma Diane,

Ton LUDOVIC.

P. S. Mes amitiés à M. Guillaumin, que je ne connais pas. Pourquoi le préfères-tu à Bonaparte? Quelle comparaison! Quelle idée!

Nous avons besoin d'avertir celui qui prendra la peine de parcourir ces lettres écrites à différentes époques, que nous en avons élagué plusieurs d'un moindre intérêt; de là des lacunes forcées, mais dans tous les cas peu préjudiciables au sens général de la correspondance. On ne sera pas surpris, cette explication étant donnée, des immenses intervalles qui se trouvent quelquefois entre la date d'une lettre et la date de celle qui la suit.

DE DIANE A LUDOVIC.

Charentonneau, ce 1799.

MON CHER LUDOVIC,

Oui, voilà un an que vous êtes parti, et vous n'êtes pas encore sur le point de revenir, malgré vos promesses et malgré mes lettres où je ne cesse de vous prier de rentrer dans votre famille. Vous ne répondez pas même à mes lettres. Je commence à craindre qu'elles

ne vous soient pas remises exactement. Jugez si votre silence m'afflige. Sans les objets que vous m'avez envoyés, et dont je vous remercie beaucoup, mon Ludovic, je n'aurais pas eu une seule fois de vos nouvelles dans le cours d'une année.

J'ai tout reçu, le blé de Turquie, qui, selon M. Guillaumin, est d'un fort beau grain, les cinquante paires de petits poulets, et les plantes rares destinées à la serre chaude. Vous tardez tant à venir, que les poulets ont déjà fait une foule de petits, lesquels sont prêts à en faire d'autres. Rôtis, ils sont excellens, mais ils sont encore meilleurs cuits dans le riz. Que n'êtes-vous là pour y goûter, mon ami? Vous deviendriez gourmand, de même que je suis devenue une fine cuisinière. J'ai appris la cuisine en vous attendant. Cela m'occupe une partie de la journée; le reste du temps, je l'emploie à repasser. Si vous voyiez comme je plisse maintenant! aussi bien qu'une blanchisseuse de fin. Vous en jugerez par vos chemises de toile, quand vous serez ici; car je vous ai aussi taillé des chemises que j'ai cousues pendant les soirées de l'hiver dernier. C'est tout à arrière-points, et je gagerais bien que dans l'Orient où vous avez vu tant de merveilles, à vous en croire et je vous crois, mon Ludovic, vous n'avez pas eu l'occasion d'admirer des chemises d'un travail aussi soigné que les vôtres.

A votre retour, Dieu veuille qu'il soit prochain, vous avouerez que personne n'a perdu son temps à Charentonneau. Vous ne reconnaîtrez pas la propriété, allais-je dire; mais vous ne la connaissez pas encore, comment apprécieriez-vous les embellissemens que j'y ai fait faire d'après vos ordres? Le jardinier a suivi vos conseils de point en point; il a semé, le long du grand mur de la propriété que sur votre approbation j'ai fait construire, des graines de plantes rampantes : toutes ont poussé, en sorte que le mur est entièrement tapissé, et se perd, vu de loin, dans la nuance du gazon et des arbres du parc. Vous serez content de nous, mon ami. Quoique vous soyez absent, chacun croit vous obéir ici quand il réussit à s'acquitter de sa tâche. Il n'y a que vous, oublieux, qui ne m'obéissiez pas, toujours occupé comme vous l'êtes avec votre gloire et votre Égypte. Qui est-ce qui vous blanchit là-bas? Je suis sûre qu'on vous élime votre linge. Un beau pays, en vérité.

Nos récoltes de foin ont été satisfaisantes; celles de la luzerne ne l'ont pas été moins, malgré quelques pluies qui nous ont dérangé au moment de mettre en grange. On vous a bien regretté pour les moissons. Nous avons mangé la soupe en plein champ, et M. Guillaumin,

qui a voulu être des nôtres, a bu avec tous les moissonneurs à votre santé. Je vous ai gardé du pâté de la moisson pendant quinze jours, à cause d'un rêve que j'ai eu qui m'annonçait votre retour. Mon Ludovic, je m'ennuie, j'ai des heures où je ne fais que pleurer. Seule pour les moissons, seule pour les vendanges, seule pour la coupe des bois; toujours seule. Je ne sais comment j'ai eu le courage de faire des confitures : elles sont pourtant délicieuses cette année. Nous avons sur les étagères douze pots de mirabelle, vingt de verjus, quarante de groseilles et trente d'abricots. J'ai bien envie de vous envoyer quelques pots de raisiné en Égypte, mais vous ne me renverriez plus les pots.

Si vous m'aimez, mon Ludovic, vous ne me gronderez pas de n'avoir pas démoli la chapelle. M. Guillaumin, à qui j'ai confié mes appréhensions, a été d'avis de ne rien entreprendre avant une plus mûre décision de votre part. Moquez-vous de moi tant que vous voudrez, mais je n'ordonnerai jamais à des maçons d'abattre la chapelle. J'aurais peur de commettre un péché. Cependant, si vous le voulez à toute force, je me résignerai, mon Ludovic, et je prendrai le péché sur moi. Je me damnerai à votre place; mais j'espère encore que vous changerez de résolution à cet égard. Cette chapelle ne nous gêne pas, et je puis, sans la démolir, vous avoir un pavillon d'été comme vous en désireriez un au bout du parc.

Que je serais heureuse de me promener avec vous dans notre propriété, où vous me diriez en nous promenant les curiosités que vous avez rencontrées en voyage. Je sais un endroit dans le petit bois, à deux cents pas du château, dont on ne voit plus de là que les girouettes, une île tranquille sur laquelle j'ai fait jeter un pont avec deux longues branches de sapin pour rampe. Vous et moi, mon ami, appuyés l'un sur l'autre, nous irons dans cette partie cachée du parc, nous passerons sur ce pont, et nous nous reposerons ensuite dans l'île. Là, pendant des heures entières, et loin du monde, vous qui aimez parfois la solitude, nous nous amuserons à regarder nager nos canards.

Il faut enfin que j'aborde une confidence difficile. Ne me regardez pas avec vos grands yeux noirs, mon ami; je n'oserais plus achever ce que j'ai commencé avec tant de peine. Savez-vous pourquoi je vous ai parlé des moissons, du parc, des confitures, et ne vous ai encore rien dit de notre chère enfant? C'est que cet enfant que vous destiniez dans votre pensée à exterminer les Anglais, cet enfant, pardonnez-moi, mon Ludovic, n'est pas un garçon; j'ai mis au

monde une fille. Elle est ronde, rose et joufflue comme une poupée de Paris. Celle-là, je vous jure, ne fera aucun mal aux Anglais. Ce n'est pas absolument ma faute, si je n'ai pas eu un garçon; convenez-en. Mais puisque nous sommes encore si jeunes tous les deux, pourquoi n'espérerions-nous pas d'avoir plus tard un garçon? M. Guillaumin en a eu six de sa première femme; il est vrai qu'il n'a pas passé sa vie à voyager par terre et par mer. Il n'est jamais allé en Égypte. En attendant, soyons heureux de la belle petite fille que le ciel nous a envoyée. Notre Ludovise — j'ai renoncé à la nommer Gertrude — est tout votre portrait. Elle aura de l'esprit comme un démon; elle casse déjà comme une grande personne.

Je n'ai plus rien à vous dire, mon ami, sinon que je ne vous aime plus si dans trois mois vous n'êtes pas à table avec nous à Charentonneau. — Pour la vie,

Votre DIANE.

Je ne sais pourquoi je préfère M. Guillaumin à votre Bonaparte; mais cela est pourtant. D'abord il a su faire une fortune, et il a su la conserver; il a bien aimé sa femme, de laquelle il ne s'est jamais séparé pendant trente ans. Il a été heureux, et il l'est encore. J'ai eu sans doute tort dans ma comparaison; mais vous savez, mon ami, que je n'ai pas un grand esprit. Je vous aime, et c'est tout. N'est-ce pas assez? D.

DE LUDOVIC A DIANE.

MA BONNE DIANE,

Je suis dans l'Inde et enfermé dans Séringapatnam, où ta lettre de reproches et de bons conseils m'est parvenue; elle m'a été portée par les dernières caravanes. J'ai quitté l'Égypte, où la partie est perdue malgré les fanfares des ordres du jour et les proclamations orientales de Bonaparte. A la dernière victoire des Français, il n'en restera pas un pour lire son éloge et le porter au *Moniteur d'Alexandrie*. C'est trop d'ennemis à la fois : les Mamelouks, la peste, l'ophtalmie, le typhus, la guerre civile, la chaleur, le désert, l'incendie, les Anglais, les inondations, les moustiques et une foule d'autres fléaux. On croit, d'après la Bible, que l'Égypte n'en a que sept! naïves croyances! C'était le bon temps pour elle lorsqu'elle n'avait que sept fléaux. J'ai presque joui de tous les avantages du progrès. Un cavalier de Mourad-Bey m'a ouvert le front d'un revers de son damas; j'ai eu la peste dans la poétique ville d'Arsinoë, l'ophtalmie au Kaire, le typhus à Rosette;

j'ai souffert de la faim et de la soif au milieu du désert, et je conserverai toute ma vie une large cicatrice au pied, des suites de la piqûre d'un moustique.

J'eusse enduré sans me plaindre ces douleurs, si j'avais pu compter sur le dédommagement de la gloire; mais, excepté celle de vaincre les Turcs dans des rencontres qui nous affaiblissent sans cesse et ne diminuent pas leur nombre, quelle gloire réelle avons-nous acquise depuis trois ou quatre conquêtes, comme le Kaire et quelques autres villes moins importantes de la haute Égypte? Tout nous est contraire, les hommes et les élémens, la terre et l'air. Nos ennemis sont invincibles, parce qu'ils se reproduisent à mesure qu'on les détruit; et nos amis nous détestent, nous abhorrent et se révoltent contre nous, leurs protecteurs, nous venus pour les civiliser, les affranchir, les élever au rang de nation. Nous-mêmes nous nous haïssons; les chefs se jalousent; Kléber méprise Bonaparte, Bonaparte a peur de Kléber. La position est désastreuse; je l'ai abandonnée. Malade, découragé, désabusé sur quelques points, j'allais m'embarquer sur un aviso destiné à porter des dépêches à Toulon; nous étions même à la voile. Tout à coup, une frégate française envoie à notre bord une chaloupe montée par quelques matelots et un officier. Je reconnais dans cet officier un de mes camarades d'étude de Juilly; nous renouons vite et chaleureusement; il me peint le désordre social de la France, tableau attristant pour des ames pleines d'ardeur et de conviction, comme la sienne et la mienne. Il me fait part de son projet; il se rend dans l'Inde pour mettre son épée au service de Typpoo-Saeb contre les Anglais. La cause est belle, elle est française, elle est glorieuse. Je suis tenté de l'accompagner; il m'y engage. C'est une campagne de quelques mois seulement; un pays admirable à voir, un peuple à venger, du sang anglais à répandre. Je me laisse entraîner, et je pars pour l'Inde.

Ne crois pas que je n'aie pas mis en balance la joie de te revoir, ma Diane; tu calomnierais mon cœur et ma mémoire : voilà pourquoi les voyages l'ont encore emporté sur toi. Je me suis dit : Si je retourne près d'elle sans avoir tué en moi le dévorant instinct de voyager et de me battre, puisqu'il faut l'avouer, je ne serai pas tranquille, je ne serai pas digne du repos de la famille, du bonheur domestique qui m'attend. Je n'ai pas fait un faux calcul en raisonnant ainsi : donnons aux passions, elles nous tiendront quittes plus tard. Si je me suis trompé, l'erreur ne se renouvellera plus. Tout est bénéfice pour la maturité, dans les égaremens mêmes de la jeunesse. Tu

ne douteras pas de ma sincérité quand je t'assurerai que je n'ai cédé à cette résolution, pourtant si sensée, n'est-ce pas, ma Diane? qu'en comprimant l'élan d'aller vers toi, élan continuel pendant la traversée. Doux sophisme que je m'imposais en fuyant la France! Plus je m'éloigne de ma chère Diane, murmurais-je au bruit des flots, et plus je m'en rapproche; car le temps est aussi un trajet, et je l'abrége en accomplissant celui qui me mène dans l'Inde.

Sais-tu un autre bonheur de mes rêves éveillés quand j'étais assis à l'arrière du vaisseau, regardant l'écume blanche qui me fouettait le visage? Je me plaisais aux pensées du retour, et je me proposais de te tromper. Elle ne sera pas prévenue de mon arrivée; je partirai du Havre, par exemple, si c'est au Havre que je débarque, et sans lui écrire, j'irai droit à Paris. Paris! passons vite sur cette joie! Je vais à la place Dauphine où sont les voitures pour Charenton; ou bien j'irai à pied. J'arrive à Charenton, je descends jusqu'au pont. Il est nuit, mais pas nuit noire; on voit, mais on ne reconnaît pas. Où est Charentonneau? je demande à un pêcheur: — Là, monsieur. — Quarante francs pour lui! c'est une promesse, je l'acquitterai; la porte du jardin est entr'ouverte, au bout de l'allée le château; je pousse la grille doucement, je passe, me voilà dans la grande allée. Au fond une lumière. Je marche encore. Non je n'irai pas tout droit. Ton cœur me verrait et je me mettrais à crier. Je prends un détour, une petite allée, je soulève des rameaux de poiriers, j'écarte des ceps de vigne. Je touche à la maison, je me glisse contre la croisée, je franchis les deux marches du perron, j'ouvre la porte d'entrée... Diane, les larmes m'empêchent d'écrire. Tu vois si je t'aime, et si j'aime ma famille, mon foyer, ma maison, mes arbres, ma patrie, ma fille surtout. Qu'elle soit la bien-venue! le garçon viendra un jour; élève-la avec ta bonté, ta douceur et ton inaltérable clémence de caractère. Je lui envoie des Indes un costume complet de fille de Nabab et un petit palanquin en forme de cygne où on la promènera dans la campagne quand il fera beau. Le costume et le palanquin sont deux merveilles de goût dans le travail. Que ma Ludovise sera belle là-dessous, entourée de mousseline et de flammes écarlates! Tâche que tout cela dure quelques mois, afin que je jouisse encore à mon retour du bonheur de voir ma fille contente de mon cadeau.

Par la même occasion, je te fais passer trois petits bateaux en jonc, tels que ceux qu'on emploie ici pour les promenades sur les rivières; on les jettera sur le bras de la Marne qui traverse notre propriété. Rien n'est plus élégant ni plus léger. Dans six caisses parfaitement

disposées, j'ai aussi emballé un mobilier complet en laque de Chine; siéges, écrans, paravents et tapisserie gommée. Arrange un salon avec ces délicieuses babioles, ce sera notre salon indien, la pièce du souvenir. C'est là que nous prendrons le thé avec l'excellent M. Guillaumin, que je commence à singulièrement aimer à cause de toi.

Oui, ma Diane, nous touchons au port; la forteresse où je suis enfermé avec Typpoo-Saëb et ses braves soldats, sera la ruine des Anglais. Anéantis sur ce point, ils sont vaincus et vaincus partout, dans tous leurs comptoirs, dans toutes les villes qu'ils ont volées; ils disparaissent de cette partie du globe; l'Inde alors tend la main à l'Égypte, et les Français arrivent, et sont reçus comme des libérateurs, des amis, des frères; la partie est superbe, elle est sûre, et l'heure va sonner. Les Anglais nous assiégent dans Seringapatnam, qu'ils viennent! qu'ils viennent donc!

N'est-ce pas odieux que des pirates dont l'île ne produit que du charbon et de la bière, possèdent, eux, sans chaleur, sans soleil, sans imagination, le pays de l'imagination et du soleil? Les misérables mettent des ballots de poivre et de cannelle dans les pagodes, traitent des peuples naïfs, bons, hopitaliers, comme ils en useraient avec leurs Irlandais ou leurs chiens, font boire du porter aux Bayadères, et détrônent des rois antiques, mystérieux, comme s'ils pouvaient les remplacer par autre chose que des gouverneurs ivrognes, perdus de dettes à Londres et qu'on fait rois dans l'Inde, de peur de les envoyer comme galériens à Botany-Bay.

Chasser ces écumeurs de ce beau pays, le rendre à ses légitimes maîtres, l'unir à la France par le lien des arts et du commerce, c'est, tu en conviendras, se vouer à une noble cause; cette gloire mérite d'être aimée.

Cette mission remplie, je retourne immédiatement en France, et je deviens bourgeois de Paris, mieux encore, maire de Charentonneau, s'il y a un maire à Charentonneau.

Mes amitiés à M. Guillaumin, ma vie à toi et à ma fille.

LUDOVIC.

P. S. Tu as peut-être bien fait de ne pas démolir la chapelle. Il faut voir. L.

DE DIANE A LUDOVIC.

1800.

MON AMI,

Me trompez-vous encore cette fois-ci? est-ce irrévocablement arrêté, me reviendrez-vous sans faute après une victoire que vous croyez

infaillible, ce qui n'est pas tout à fait le sentiment de M. Guillaumin, et me reviendrez-vous pour toujours? songez-y: nous sommes dans la troisième année de votre absence; le XIXe siècle a commencé depuis quelques mois. Je veux croire, j'en ai besoin, à votre promesse d'ailleurs garantie par votre désir si ardemment exprimé de vous délasser enfin au sein de la paix domestique de vos courses et de vos fatigues sans but. Ne supposez pas, mon ami, si je juge un peu légèrement ce que vous appelez la gloire, que je prétende vous effacer, vous retirer du monde, quand vous serez avec nous. Un homme n'est pas né pour filer à la veillée, ou bercer des enfans; pour être oisif encore moins. Sans activité, votre cœur s'engourdirait, peu à peu vous tomberiez dans l'ennui des autres et de vous-même, et vous ne m'aimeriez plus; je serai donc la première à vous engager au travail. Si j'osais vous proposer un choix de profession, je vous conseillerais d'essayer du commerce de mon père; vous savez qu'il avait amassé en moins de dix ans trois cent mille francs dans la vente des vins du midi; il ne passait pas cependant pour un des plus forts négocians de Bercy où étaient ses caves; où elles sont encore puisque ma mère en touche les loyers. Ma mère nous louerait ces caves à un prix que nous réglerions nous-mêmes; et nous reprendrions sans peine, j'en suis sûre, l'ancienne clientelle de notre maison. Mon projet me paraît bon; M. Guillaumin n'entrevoit aucun obstacle sérieux à sa réalisation, quoiqu'au fond il eût préféré vous associer à son fils aîné pour le commerce de la bonneterie en gros; sans le lui confier, j'ai pensé qu'il vous répugnerait peut-être d'être bonnetier. Moi-même je m'habituerais difficilement à vous voir, vous si impatient, manier des chaussettes et vanter des pantalons de tricot. C'est un préjugé sans doute; mais marchand de vins en gros, c'est différent, on va à la Bourse presque tous les jours, on voyage parfois, on a un bureau, des commis; on est considéré; on est négociant en un mot. Quelque chose me dit, mon Ludovic, que vous seriez excellent dans cette partie; vous la traiteriez d'ailleurs à votre aise et la quitteriez quand vous en seriez las, n'ayant pas besoin de votre industrie pour vivre et assurer un avenir à votre famille. Négociant en vins en amateur, voilà le rêve que je fais pour vous; je ne vous demande pas de me répondre si mon plan vous sourit, car j'ai la certitude de vous embrasser bientôt, et par conséquent, celle de ne plus vous écrire. Au coin du feu où l'on cause tant, où l'on causerait toujours, je renouvellerai ma proposition et déduirai mieux les raisons qui me portent à la croire bonne. Une pensée me vient: riez-en, moi j'en ris aussi:

quand j'étais petite fille, je me plaisais à me voir dans l'avenir la femme d'un négociant en vins.

Quels beaux cadeaux vous avez envoyés à la famille! les bateaux de jonc sont déjà sur les petits embranchemens de la Marne qui traversent le parc; tous les voisins accourent pour admirer leur singulière forme. Notre Ludovise préfère le plaisir de s'y balancer à celui d'être portée sur le palanquin, du reste d'une construction fort originale; mais, à propos, vous n'y avez pas songé? Il faut au moins le concours de quatre domestiques pour promener une personne en palanquin. Outre que je ne les aurais pas à mon service, je n'oserais pas encore, dans ce temps-ci, les employer en si grand nombre à porter publiquement un enfant sur une façon de trône. Consolez-vous; il en restera un riche joujou, une curiosité rare dont votre Ludovise s'amusera comme elle l'entendra.

Est-il vrai, et je n'ai pas voulu d'abord m'en rapporter à M. Guillaumin, mais d'autres personnes compétentes me l'ont affirmé, est-il vrai que ces siéges tristes, encadrés d'un filet d'or, mince comme rien, assez peu solides, étroits, incommodes, toujours sous le point de fuir de dessous vous, que cette tapisserie gommée aussi noire que les siéges, d'un beau noir sans doute, mais noire enfin, où il y a de vilains Chinois chauves qui font semblant de pêcher je ne sais quoi dans un petit ruisseau d'or, que ces poupées de Chinoises, aux yeux pointus, assises sur leurs talons et se regardant comme des chiens de faïence, que cela coûte trente mille francs. Trente mille francs, sainte Vierge! est-ce possible? Mais, mon Ludovic, c'est fort laid ce que vous appelez de la laque, c'est lugubre comme tout. Trente mille francs! C'est donc la mode, là-bas, au pays où vous êtes, d'acheter fort cher ce qui est laid? Pour vous être agréable, cependant, je vous ai meublé un salon avec ces tristes magots dont vous vous régalerez tout seul, s'il vous plaît, car ce n'est pas moi qui vous en disputerai la jouissance. Trente mille francs! lorsque avec trois cents francs seulement on achèterait, au faubourg Antoine, chez M. Rigaud, une tapisserie qui aurait représenté, façon velours d'Utrecht, les amours de *Télémaque dans l'île de Calypso*.

Indulgente pour vos affreux Chinois, vous serez indulgent, je l'espère, pour une petite liberté que j'ai prise sans votre avis. Vous permettiez qu'on ne démolît pas la chapelle; je l'ai fait réparer. Au bout du compte, nous n'en serons, convenez-en, ni plus ni moins dévots, et cela nous vaudra l'affection de quelques voisins. Vous l'ignorez là-bas, mais en France on revient un peu à la religion. C'est

un besoin. On n'ose pas trop, mais on ose. Des prêtres sont rentrés dans leurs paroisses. Il faut de la religion enfin dans ce monde, mon bon Ludovic; n'est-ce pas? Dites, vous qui avez de l'esprit. Oh! quel jour de bonheur! mon Dieu! le jour où notre Ludovise fera sa première communion dans notre petite chapelle. Elle aura pour voile, pour ceinture, pour robe, de cette belle mousseline que vous venez de nous envoyer, avec des paillettes d'or et des franges blanches. Alors j'aurai huit ans de plus; mais qu'importe, puisque vous aurez huit ans de plus aussi et que nous ne vivrons plus que pour notre Ludovise chérie. Vous comprenez maintenant pourquoi j'ai désiré conserver la chapelle; et vous y viendrez ce jour-là mon ami. Allons! cela ne fait pas de honte d'aimer le bon Dieu. Vous ne vous mettrez pas à genoux, soit : et quand vous vous mettriez à genoux? Vous aimerez tant notre fille et vous serez si content ce jour-là, que vous ferez tout ce qu'elle voudra. Voyez M. Guillaumin, il a été un peu jacobin, quoi qu'il en dise, le voilà radouci; il ôte son chapeau devant la croix, et envoie ses plus beaux fruits au curé de Conflans. Mais je ne prétends pas vous écrire un sermon, mon ami; vous me croiriez déjà vieille. Je ne le suis pas cependant, il s'en faut. Si vous saviez, mon Ludovic, mais je ne veux le dire qu'à vous, pour qui je n'ai rien de caché et qui êtes indulgent; depuis la naissance de notre Ludovise, les quelques taches de rousseur que j'avais auprès des tempes se sont effacées; mes cheveux sont devenus si longs que je ne sais comment les arranger sur ma tête, et j'ai pris un embonpoint dont on dit que je ne dois pas me plaindre. Vous me trouviez délicate, méchant, pour ne pas convenir que j'étais maigre; je ne le suis plus. Gardez votre bonté, mon Ludovic, je suis belle. En êtes-vous fâché? venez voir si je mens.

Je vous remercie des termes d'affection que vous avez mis dans votre lettre pour M. Guillaumin, dont vous aimerez le caractère et la franchise, quand vous serez ici. Je lui dois une remarque qui m'a rendue bien heureuse. « Votre mari, m'a-t-il fait observer après avoir écouté un passage de votre dernière lettre, votre mari peut venir d'un moment à l'autre, puisque son retour n'a été différé que par un événement militaire sur le point de s'effectuer; même il n'aurait pas été étonnant qu'il arrivât ici avant sa lettre, si le navire sur lequel il aurait pu s'embarquer avait été plus favorisé par les vents que celui qui vous a apporté de ses nouvelles. »

Le miracle ne s'est pas fait; la lettre est venue avant vous; mais je ne me plaindrais pas cependant si vous la suiviez de près. M. Guillaumin m'a fait cette joie. Aimez-le donc davantage.

J'ajoute les petits bras de notre fille aux miens, et nous vous les tendons, mon ami.

DIANE.

DE DIANE A LUDOVIC.

MON LUDOVIC,

L'année 1800 va finir, et vous êtes toujours dans l'Inde, si toutefois vous vivez encore; doute déchirant pour mon cœur. Que penser de votre silence depuis un an, quand je suis convaincue qu'il est arrivé au Havre plusieurs vaisseaux partis du pays où vous êtes, et quand j'aurais pu recevoir de vos nouvelles, soit par Londres, soit par Hambourg, soit encore par la Hollande? Mais rien, rien. Mon anxiété est d'autant plus vive que les papiers publics, que je me suis mise à lire attentivement, ne m'ont pas laissé ignorer le sort de la garnison enfermée dans la forteresse de Seringapatnam. Les Anglais l'ont prise après un combat où vous avez peut-être péri. J'ai peur de lire un jour votre nom dans la liste des morts. Deviez-vous finir ainsi, vous qui avez le droit de jouir des avantages d'une vie recluse et sans agitation auprès de votre femme et pour votre enfant, au milieu de vos amis, dans votre patrie, chez vous, sous votre toit? Pour qui est donc le bonheur, si ceux qui l'ont à leur porte, vont le demander à six mille lieues de leur pays? Mon emportement contre votre folle existence m'est une ferme certitude que vous vivez encore, car mes pleurs sont pleins de blâme pour vous. Ou la gloire est un plaisir, ou elle est un devoir; si elle est un devoir, celui-ci est-il comparable au devoir de protéger sa famille, de veiller à son honneur, à sa défense? Eh, mon Dieu! qui donc apprendra jamais que vous avez mérité de la gloire! On oublie déjà les hommes qui ont fondé la république, pour ne parler que de ce jeune Bonaparte qui vous a tourné la tête. Vous verrez la belle fin qu'il aura. Du moins parle-t-on de lui, mais vous qui n'êtes pas même un de ses capitaines, quel est votre espoir? vous avez déployé cent fois plus de courage que lui en Égypte, j'en suis certaine, et personne ne vous connaît en France, et ne vous connaîtra jamais. Lui-même, l'a-t-on vu se prodiguer au moment du combat? Il a, comme les nobles italiens, des gens qui se battent pour lui : ils se nomment Kléber, Caffarelli, Desaix, Davoust, Marmont. Son nom couvre tous les noms, cependant. Votre gloire me fait pitié!

Oui, je suis en colère, et je déraisonne quand je songe que si vous

étiez ici, les fermiers ne me voleraient pas impunément. C'est presque un pillage depuis que la propriété rapporte plus qu'on ne l'espérait. Il est vrai que je ne sais, malgré ces vols, où mettre tout l'argent qu'elle produit. Obligée de me passer de votre approbation, j'ai acheté, de mon propre mouvement, deux vastes prairies dont nous n'étions séparés que par le mur dernièrement élevé. On l'a reculé, et ainsi les deux prairies sont maintenant contiguës au parc. Je les ai données en fermage au prix de six mille francs chacune, avec la réserve d'y avoir douze vaches et trois chevaux. Aujourd'hui il vous faudrait une heure pour faire le tour de votre propriété, en marchant d'un bon pas.

Si je retombe dans ces détails, mon ami, c'est que je ne crois pas qu'il vous soit arrivé malheur. Soit que le vaisseau sur lequel étaient vos dernières lettres ait été capturé par les Anglais, soit que vous soyez vous-même leur prisonnier dans l'Inde ou ailleurs, j'explique, quand je suis plus calme, ou votre silence ou votre long retard.

Ai-je bien fait? Lisez ceci, mon ami. L'autre jour, un jeune homme d'un costume triste, parlant à peine le français, se présente chez nous à la Pintade, et me demande, avec une curiosité pleine de modestie, si j'ai un enfant. Je lui montre notre Ludovise. Souhaitez-vous qu'elle reste toujours belle, madame, me dit-il, qu'elle conserve son teint fleuri, ses jolis traits, ses beaux yeux? — Qui êtes-vous, monsieur? Il me répond : Un élève du docteur anglais Jenner; un des jeunes médecins qu'il envoie en France pour vacciner ceux qui ont foi en sa découverte. Livrez-moi le bras de votre enfant et j'assurerai sa vie contre les chances d'un mal affreux, contre la petite vérole. — Voilà son bras et le mien, monsieur, faites. » Émerveillé de notre bonne volonté, il nous a percé légèrement le bras à toutes deux, et quand je lui ai ensuite demandé ce que je lui devais pour son opération, il m'a dit : « Votre bénédiction, madame. Je suis quaker. Toutes les créatures sont nos sœurs; nous ne donnons, dans notre secte, le nom d'ennemi qu'au péché. » Et il s'est retiré.

Et j'ai pensé à vous, mon ami, dès que ce jeune homme m'a eu quittée. Malgré la guerre, malgré des inimitiés sanglantes entre sa nation et la nôtre, il vient chez nous pour vacciner nos enfans, les sauver d'un mal horrible, tandis que vous, mon ami, vous parcourez la terre uniquement pour tuer des gens qui, après tout, ne vous ont pas porté grand dommage. Qui sait si vous n'avez pas tué, dans un coup tiré au hasard, le frère de ce jeune médecin anglais, sauveur de votre fille et le mien peut-être.

Je n'ai aucune raison de croire qu'un envoi, que je vous adressai, il y a trois mois, vous est parvenu. C'était un petit trésor de famille. Six cravates brodées par moi, une bourse, les premiers cheveux de votre fille, des fleurs arrosées par elle et soigneusement séchées et fermées entre deux feuilles de papier, et quelques autres objets dont nous seuls, vous et nous, comprenons la valeur. Si cette lettre doit rester sans réponse comme les précédentes, je n'hésiterai plus à prendre une résolution dont un délaissement prolongé m'a inspiré la pensée. Mais j'attendrai encore deux mois.

Votre amie, DIANE.

DE DIANE A LUDOVIC.

20 février 1801.

MON AMI,

Je partirai demain pour le Havre, où je m'embarquerai sur un navire en charge pour les Indes, le temps assigné par moi à votre retour étant largement écoulé. On dit que la saison est mauvaise pour entreprendre la traversée. M. Guillaumin condamne ma détermination; mais rien ne m'arrêtera, ni la mer, ni le danger, ni la guerre, ni les conseils de l'amitié, pas même ma fille, que je laisse aux soins de ma mère, désespérée de mon voyage. Ce n'est pas que j'attende beaucoup de ma tentative; vous êtes si loin, si vous êtes encore! Mais j'aurai du moins été malheureuse par vous, et je vous aurai donné par là, à mes yeux, une irrécusable preuve d'attachement.

Prévoyant toutefois que des accidens, fort tristes à énumérer, mais faciles à rencontrer dans un voyage aussi long que celui que je vais faire, pourraient mettre un terme forcé à mes recherches, et prévoyant aussi que, par un hasard non moins ordinaire, il serait possible que vous rentrassiez en France pendant mon absence indéfinie, j'ai pris soin de confier à M. Guillaumin le double de l'inventaire que je transcris dans cette lettre. Vous verrez avec quelle économie j'ai conduit la maison et avec quel ordre je l'ai disposée avant de partir.

Il y a, dans mon secrétaire, 50,000 francs en or, par petits paquets de 500 francs, notre contrat de mariage, mes parures de noces, une en corail, l'autre en diamans, votre portrait et un corset de femme roulé dans son lacet. Dans ce corset sont cousus 20,000 francs de billets sur la banque de Londres. En 1793, ma mère les cacha de cette

manière afin de les emporter avec elle si elle était forcée de fuir. Prenez vos précautions quand vous découdrez ce corset.

Au fond d'un bas de soie j'ai mis 2,000 francs en quadruples d'Espagne. Ce sont mes économies de demoiselle, elles appartiennent de droit à Ludovise, chère enfant!

Nous avons mille voies de bois en magasin, de la dernière coupe. C'est de l'excellent chêne. Tenez haut les prix et ne vendez pas en bloc, on y perd.

Je vous engage beaucoup à ne pas vendre nos foins tout de suite, parce qu'il est probable que la récolte de cette année sera mauvaise. Ne traitez donc qu'avec beaucoup de circonspection.

Pour que vous ne soyez pas de long-temps sans linge de table, je vous ai fait tailler douze douzaines de serviettes écrues et autant de draps. Ne donnez pas à blanchir au dehors, c'est la mort du linge.

Tous nos papiers, nos traités avec nos fermiers, nos inscriptions au trésor, sont déposés chez un notaire de Charenton.

Si je ne vous recommande pas notre fille, c'est que je connais votre affection pour elle et que je ne doute pas des soins de toute sorte dont vous l'entourerez.

Vous vous souviendrez de moi, j'en suis persuadée, si Dieu permet que vous veniez à la Pintade pendant que je serai à vous chercher sous un autre ciel. Laissez-vous conduire par Ludovise, elle vous dira l'endroit du parc où j'allais pour penser à vous, lire vos lettres, arracher les mauvaises herbes, faire aligner des baliveaux et donner à manger aux poules. Veillez à ce qu'on n'oublie pas de les faire manger deux fois par jour. Je les ai ainsi habituées. Je suis triste de quitter ces petits soins, qui étaient ma vie, et je serais désespérée, en partant, si je ne partais pour aller vous chercher. Pardonnez-moi, mon ami, si vous m'avez trouvée souvent si commune dans mes idées, mais je vous ai bien aimée malgré cela.

Adieu! adieu. DIANE.

DE LUDOVIC A DIANE.

Ile Saint-Domingue. — 1801.

Je suis dans l'Amérique, à Saint-Domingue, ma dernière étape, à quarante jours du Havre. Fortune de guerre! les Anglais nous ont chassés de la forteresse de Seringapatnam. A eux les Indes jusqu'à ce qu'une révolte les y extermine, une révolte semblable à celle qui a

eu lieu ici il y a quelques mois. Pour te prouver que je ne suis pas un fou de gloire, un don Quichotte courant les aventures, j'ai mis une dernière fois mon bras au service de la plus sainte des causes, la liberté humaine, l'indépendance des noirs. Je défie l'homme le plus indifférent, le plus sceptique, de blâmer mon dévouement. Il y avait de l'ambition dans l'expédition d'Égypte; soit; de la vengeance dans mon voyage aux Indes; soit encore. Mais ici je combats pour les droits de mes frères. J'aurai une belle action dans ma vie; ne parlons pas des autres. Je n'avais été jusqu'ici qu'un soldat, je suis maintenant un citoyen de l'univers, un homme.

Je pense donc comme toi, chérie; la gloire pour la gloire est une chose creuse. Aussi j'ai, par expérience, le plus sage dédain pour ces hommes dont le métier est de se battre toute leur vie pour le compte d'un empereur ou d'un roi. On appelle cela de la bravoure; c'est tout simplement un épaississement d'esprit. A quelques exceptions près, un homme qui se bat pendant vingt ans est un niais courageux. Plus il a de grades, plus son entêtement a été étrange. Comprend-on qu'il soit grandement considéré, parce qu'il a eu la simplicité de se battre sur un signe, tantôt contre les Russes, tantôt contre les Allemands, tantôt contre les Espagnols? Non, cela n'est pas la véritable gloire; c'est de la servitude, c'est de la domesticité richement galonnée.

Ne sois donc plus en peine, ni pour ma vie, ni pour mon bon sens. Je te reviendrai raisonnable, digne, mais avec deux doigts de moins, perdus dans cette bataille contre les Anglais. Ne m'en veux pas si je ne suis pas passé immédiatement en France après notre défaite. Je n'avais qu'une occasion de la revoir; c'était de me rendre à Saint-Domingue sur le navire de mon ami, celui qui m'avait conduit aux Indes. A Saint-Domingue, les moyens ne me manqueront pas pour rentrer chez moi; et combien je le désire!

Quelle joie m'ont causée tes lettres, tes fleurs, les cheveux de Ludovise et tes cravates brodées. J'ai tout reçu au port d'où nous avons mis à la voile pour Saint-Domingue. Chaque objet a eu ses baisers et les a tous les jours; en les regardant, je suis près de vous. Je m'isole, je ferme les yeux long-temps, je pense à vous deux, j'étends les mains comme un aveugle, et je vous sens là près de moi. Mes doigts se promènent sur le front de ma fille, sur ses yeux, sur sa petite bouche, sur ses épaules, et j'ai son image sous la main. Et puis c'est ton tour, et enfin, charmantes têtes aimées, je vous réunis toutes deux et vous presse sur mon cœur. Pourquoi me dire que tu es beaucoup plus belle? Ne l'étais-tu pas assez? Songe, folle chérie, que de-

puis quatre ans je ne suis pas embelli, moi; je suis cuivré comme un Indien, mes cheveux ont blanchi de fatigue, j'ai maigri, j'ai perdu deux doigts. Si j'enlaidis et que tu deviennes de plus en plus belle, qu'arrivera-t-il?

Purs contentemens de la famille! Il n'y en a pas d'autres au monde. Et que de familles un seul mot a faites heureuses ici! Je n'ai pas pu être témoin d'un spectacle unique dans les annales de l'humanité. Il avait été décidé qu'à midi, au coup de midi, la liberté des noirs serait officiellement proclamée. De distance en distance, un coup de canon devait propager la nouvelle dans l'île entière. Midi sonne et au même instant un nègre paraît sur un promontoire, un autre plus loin, un autre plus loin; en moins d'une heure plus de quarante lieues savaient la grande nouvelle. Le canon devenait inutile. On s'attendait à un immense cri. Point du tout. L'étouffante joie s'en allait par les larmes: plus de cinquante mille esclaves pleuraient.

Je suis donc vivant et plus que jamais disposé à retourner en France, dès que la colonie républicaine aura organisé une forme de gouvernement appropriée à ses nouvelles mœurs. J'ai une fonction civile dans le conseil provisoire, qu'il serait mal de résigner avant un terme d'ailleurs très prochain.

Prépare tout pour mon retour à Charentonneau; arrange-moi, bonne, un cabinet dans un endroit tranquille du château. Point de tableaux de bataille dans ce cabinet, je t'en prie; des scènes champêtres, des paysages, tant que tu voudras. Fais-moi bourgeois. Aie-moi des pantoufles fourrées, un paravent et même un petit bonnet de coton. Je ne serai pas beau là-dessous; je ferai peur à Ludovise. Je veux de la soupe tous les jours; où mange-t-on de la soupe, si ce n'est chez soi? Invite, pour tous les jeudis, M. Guillaumin. Ah! voilà un homme!

Je ne te promets pas, chère amie, de devenir tout à coup négociant en vins, car il faut de la pratique pour exercer ce commerce honorable, mais j'y penserai. Et d'ailleurs, pourquoi négociant? Rentier à Charentonneau, n'est-ce pas assez? Coupant la vigne, coupant les arbres, coupant... je crois que tout cela se coupe du moins. Tu me guideras; je serai ton élève.

A bientôt donc! à bientôt le bonheur, la véritable joie de l'ame, la femme qu'on aime, l'arbre qu'on a planté, l'enfant qui vous console! à bientôt le ciel!

LUDOVIC.

DE DIANE A LUDOVIC.

MON CHER LUDOVIC,

Auriez-vous encore rencontré en route, j'en ai peur, quelque peuple à délivrer, mon ami? Six mois se sont écoulés depuis la lettre qui me fit renoncer à mon projet de courir vous chercher aux Indes, et depuis six mois je ne vous vois pas venir cependant. Qui vous retient encore? Vous m'avez dit, je m'en souviens, dans quelques-unes de vos lettres datées du Cap, qu'après avoir conquis la liberté, il restait à la raffermir avec de bonnes institutions pour compléter l'œuvre; mais cela même m'inspire des doutes sur la proximité de votre retour. S'il s'était opéré une transformation en vous? Si, détrompé sur la gloire du soldat, vous vous étiez passionné tout à coup pour la gloire du législateur? Je me demande ce que j'y aurais gagné. Vous n'en continueriez pas moins à vous tenir éloigné de votre patrie et de votre famille, qui est un peu la patrie aussi, si je ne me trompe point dans mes pauvres raisonnemens. Et pour dire ma petite pensée sur ce point, je vous demanderai, mon ami, si votre maison n'est pas un état à gouverner, un état qui a ses guerres, ses ennemis, ses intérêts à débattre; si votre femme n'a pas besoin de votre vigilance et de votre affection; si votre fille ne compte pas sur votre protection pour lui choisir un mari? A qui auriez-vous droit d'adresser des reproches si, pendant votre absence, la mauvaise administration de vos affaires entraînait votre ruine, si votre femme devenait tout à coup d'une légèreté blâmable, si votre fille venait plus tard à se guider sur l'exemple de sa mère? Je ne suis pas une sainte, et la bonne réputation d'une maison ne s'accroît pas en raison de l'absence du chef. Ceci n'est pas dit pour vous effrayer, mais pour vous rappeler que vous êtes mari et père, autant que citoyen de l'univers, ainsi qu'il vous plaît de vous qualifier.

J'ai de grandes craintes pour moi-même, s'il faut enfin vous l'avouer. Ennuyée de vivre dans la solitude, j'ai accepté quelques invitations dans le monde, l'hiver dernier. Vous ne m'avez pas condamnée à mourir de tristesse, n'est-ce pas? Et qu'est-il arrivé? c'est que j'ai pris un goût infini pour les bals; à ce point, que je n'ai manqué à aucun; et ils ont été fort brillans à Charenton. La première je me suis blâmée de ces dissipations qui m'ont un peu portée à prendre en dédain mes travaux journaliers; mais je le confesse, je n'ai pas toujours été assez forte pour me vaincre. Et puis

on m'assurait que j'étais si bien, si enjouée, que je n'osais pas renoncer à m'attirer des complimens. Vous auriez été vous-même enchanté de ma toilette; les fleurs dans les cheveux me vont à ravir. Je ne cessais jamais de danser; ma simplicité faisait excuser ma gaucherie. C'était parmi les jeunes gens une lutte de galanterie. Tous voulaient me reconduire. Je refusais toujours, car mon cavalier était avec moi, le bon M. Guillaumin. Il vous racontera nos parties quelque jour.

Si vous blâmiez par hasard ce peu de plaisir que je me suis permis, dites-le-moi, mon ami, et l'hiver prochain je n'irai pas au bal, à moins que vous ne soyez ici pour m'y accompagner.

A force de penser à vous et à ce qui pourra vous attacher tout-à-fait à la France quand le sort vous y ramènera, j'ai conçu un projet nouveau. Si vous n'avez pas un penchant décidé pour la vie retirée, mais un penchant réel, et susceptible de résister à une longue durée de temps, pourquoi n'habiterions-nous pas Paris? Achetons une maison dans la Chaussée-d'Antin où les riches bourgeois se portent aujourd'hui de préférence, et voyons le monde. Là nous serons dans le voisinage des théâtres, des promenades, au centre des affaires et des plaisirs. Il ne serait pas impossible que l'attrait de cette agitation vous retînt plus étroitement en France que les agrémens un peu monotones de l'existence qu'on mène toute l'année à Charentonneau. Je la regretterai parfois, mais pour vous quel sacrifice ne m'imposerais-je pas, mon ami? Dites-moi si je puis traiter de l'achat d'une maison dans le quartier dont je vous ai parlé. J'attendrai votre réponse.

Comme je crains de manquer l'occasion, — et il n'y en aura pas d'autre avant six mois, — de vous faire parvenir ma lettre par la voie de Brest, je la termine brusquement ici.

Je vous attends. DIANE.

DE LA MÊME A LUDOVIC.

1803.

MON AMI,

Six ans bientôt que vous m'avez laissée. Six ans! J'avais dix-huit ans et j'en ai plus de vingt-quatre; vous étiez dans votre vingt-cinquième année et vous entrez dans la trente-unième. Y avez-vous songé? Mais pour peu que vous tardiez encore, nous ne nous reconnaîtrons plus, mon Ludovic; et nos goûts auront changé peut-être comme nos visages. Notre fille a cinq ans, et quand elle m'interroge

sur vous, je ne sais que lui répondre. Elle finira par croire que je la trompe et qu'elle n'a pas de père. Je n'ignore pas combien il vous est difficile de m'écrire et de venir, maintenant que tant de mésintelligences règnent entre Saint-Domingue révolté et la France. On parle de malheurs inouïs, d'incendies, d'assassinats, de blocus. Ne sortirez-vous pas de cet enfer? Je suis loin de vous croire en colère contre moi, à cause de mes dernières lettres. Oh! n'avez-vous pas deviné qu'elles étaient pleines d'un ton de fausseté depuis la première jusqu'à la dernière ligne? Non, mon Ludovic, je ne suis pas allée au bal, dans le monde, comme je vous l'ai écrit. Le monde, c'est vous, c'est ma fille, c'est l'espoir d'être réunis tous les trois bientôt. Non! vous n'avez pas cru un mot de ma lettre, de mes mensonges; mais je ne vous causerai plus de ces chagrins, j'en ai trop souffert.

Vous n'avez pas supposé non plus que je vous prêtais le désir d'habiter Paris. Tout est prêt ici pour vous, et pour toujours. J'ai eu recours à tous mes efforts d'esprit pour vous entourer des objets les plus propres à vous reposer des troubles de votre existence passée. Tel que vous l'avez désiré, vous aurez un cabinet de travail. Mais, je veux aussi, je le veux, je l'exige, que vous travailliez avec nous comme un bon fermier. Vos instrumens vous attendent : la serpe, la bêche, le rateau, la brouette; vous êtes pris au mot; vous couperez et sèmerez; vous chasserez d'abord tous les matins. M. Guillaumin vous a dressé deux levriers magnifiques, et il vous a acheté un fusil à deux coups, chez le meilleur armurier de Paris. La chasse le matin, le travail dans le jour, la lecture le soir. Ludovise a brodé le fond du fauteuil où vous nous raconterez vos histoires. Je tricoterai en vous écoutant. Voilà les fêtes que je me prépare, les bals où j'irai, mon ami.

Je jurerais, sur le salut de mon ame, que c'est la dernière fois que je vous écris. On ne se trompe pas comme ça. Vous viendrez.

Votre fille signe pour moi :

L. U. D. O. V. I. S. E.

DE LUDOVIC A DIANE.

1803. En rade de Saint-Domingue.

Nous sommes sous voile, je pars pour le Hâvre dans une heure; et je pars sans regret. Amer désenchantement! Ces nègres que nous avions faits libres, ont brûlé les maisons, les villes, les champs de

leurs anciens maîtres. Ils ont, à l'heure qu'il est, la liberté et l'assassinat, la liberté et la famine, la liberté et la fièvre jaune sortie de leurs débauches. Ils ont presque autant de bon sens que les blancs; et c'est raison de leur part de prétendre être leurs égaux en tout. Mais la liberté est donc impossible? Des laquais, des bergers, des matelots, des cuisiniers, se nomment généraux, ducs, marquis, princes; ils se créeraient rois, s'ils ne s'étaient proclamés républicains. Ils se poudrent avec de la farine, pour imiter leurs anciens maîtres, et les singes vont en chaise à porteur à travers la ville. C'est sérieux, aussi sérieux que la folie; il y a, à Saint-Domingue, le comte de la Chicorée et le marquis des Pois-Verts.

Un homme seul s'est élevé au-dessus de ces hommes, pour recommander leur cause à l'avenir et la protéger contre le mépris de leur émancipation souillée. Cet homme a été laquais de M. le marquis de Noé; il a soixante ans et sait à peine lire; il est ridé comme un singe, laid, mais étincelant de souplesse, d'audace, de génie: il grimpera à l'immortalité. Quel esprit rare! Sa parole a le sifflement du serpent, ses yeux vous traversent de part en part, son haleine de nègre vous enflamme quand elle vous touche. Cet homme, c'est l'Afrique avec tous ses crocodiles, ses déserts, ses ruses et ses vengeances. Bonaparte n'est qu'un enfant auprès de lui, et lui a été fort modeste en mettant sur la suscription de la lettre qu'il a écrite au premier consul: « *Le premier des noirs au premier des blancs.* » Un de ces hommes tuera l'autre; le Corse empoisonnera l'Africain ou l'Africain empoisonnera le Corse. Ces deux hommes ne peuvent pas être ensemble; car ils sont semblables: le noir veut tuer la liberté noire, le blanc la liberté blanche; ils se comprennent, ils ont leur secret. Tous deux se servent du ruban de la gloire pour étrangler la liberté. Ils s'imitent, et ce n'est pas le noir qui imite le plus l'autre. Je les ai vus tous les deux: le noir est le plus éloquent; je lui ai entendu dire un mot immense, un de ces mots qui viennent de Dieu. « Où auriez-vous pris des armes pour nous combattre si nous fussions venus en plus grand nombre? lui demanda le général Leclerc. — *J'aurais pris les vôtres,* » répondit cet homme.

Entre ces deux tyrans de génie, Napoléon et Toussaint Louverture, la liberté des deux continens sera étouffée, à moins que la liberté ne les étouffe tous les deux; et je ne sais comment elle s'y prendra.

Quoi qu'il en soit, la gloire utile est perdue. Quant à moi, je renonce à la poursuivre plus long-temps, presque désolé d'y avoir sacrifié six belles années de ma jeunesse, les plus douces, les plus rap-

prochées de l'adolescence; six années irréparablement perdues pour le temps de félicité assuré à mon mariage avec la meilleure des femmes. Que n'ai-je écouté tes conseils, plié le genou devant ton bon sens, le bon sens, qui est cette fleur mystérieuse cherchée par les Espagnols dans les forêts du Nouveau-Monde, et qui éclaire au milieu de la nuit, leur aurait-on dit, parce qu'elle absorbe, au lieu de rosée, pendant le jour, une partie de la lumière du soleil. Pour qui ai-je vieilli, blanchi avant l'âge? pour qui vous ai-je abandonnées, toi et ma fille? pour des mensonges et des crimes. Qu'est-il resté en Égypte après nous? l'incendie; et dans l'Inde, derrière moi? l'incendie; et dans l'Amérique? l'incendie. Ceci est triste; mais ceci est accompli, fini, mort. J'ai scellé une pierre tumulaire sur cette partie de ma vie; je voudrais même pouvoir changer de nom.

Le vent est bon; on retire l'ancre du fond de la mer; dans une heure nous aurons la proue tournée vers la France : je crains de mourir avant d'y atteindre. Comme cette lettre est remise à une goelette de l'état destinée à appareiller dans la journée, peu après nous, elle te parviendra dix ou douze jours, j'estime, avant mon arrivée au Hâvre. Tu seras préparée à mon retour, bonne Diane. Je voulais te surprendre, disais-je autrefois; est-ce que c'est possible? quel homme serait capable de cette ruse? Que ne puis-je, au contraire, t'indiquer le jour, l'heure et la minute où je me présenterai à la porte de la maison. Sois-y tous les soirs avec ma fille; habillez-vous de blanc, pour que je vous aperçoive de loin, de bien loin. J'aurai, moi, un chapeau de paille, une veste bleue de matelot et un petit coffret de bois de sandal sous le bras; ce coffret contient tes lettres. Quelle heure! Aurai-je assez de force pour en supporter la joie!

Nous nous rendrons tous les trois à la maison, toi appuyée sur mon bras, près de mon cœur, ma chérie; et ma Ludovise, que je n'ai jamais vue, me donnera la main. Voilà le plus beau triomphe auquel il faille aspirer aujourd'hui; — se réfugier dans la sainte obscurité de la famille, qui est aussi la patrie, comme tu l'as dit avec ta merveilleuse sagacité. Oh! pardonne! pardonne si j'ai souri avec peu de bienveillance autrefois à la naïveté de tes pensées et de tes actions. Injuste ironie! Mais tu es bien vengée : vois comme je te reviens. Tu le sais déjà, ma consolation tout entière, là-bas, au-delà des mers, était dans l'évocation silencieuse, constante, du monde où tu respires, dans la construction idéale de la maison que tu habites, dans la peinture imaginaire de chaque objet placé autour de toi; je crois tout connaître par le toucher de mon ame aveugle.

J'ai suivi pas à pas les agrandissemens de notre propriété; le mur d'enceinte et les deux prairies où sont les vaches, je les ai vus; j'ai tant aimé par toi cet asile d'ombre et de silence, que je m'en suis approprié toutes les agitations et tous les parfums. Il n'est pas un fuyant d'eau, une place sablonneuse ou fleurie, une allée, un arbre, dont je ne possède en moi l'éclat, la forme ou le bruit sous le ciel. Tu seras étonné de la quantité de choses prophétiques qu'on s'amasse par le regret d'avoir perdu et par la soif long-temps soufferte de revoir. J'irai droit à la chapelle, au pavillon d'été, au salon, à la bibliothèque. Je te conduirai moi-même; toi et ma fille vous me laisserez passer devant.

Comme j'embrasserai tes mains qui m'ont fait ce paradis pendant l'absence et sur les vagues indications de mes désirs flottans.

Mais nous sommes à pic sur l'ancre; l'embarcation de la goëlette de l'état attend ma lettre. Adieu! non, pas adieu, au revoir! Au revoir dans deux mois : au revoir tout, ma patrie, ma maison dans le bois, mon bois, mes allées désertes, mes travaux utiles, le salon de repos, le cabinet du souvenir, ce bon M. Guillaumin; au revoir, ce que je ne quitterai plus, — toi et ma fille. — A deux mois.

LUDOVIC.

DE LUDOVIC A DIANE.

Le Havre, ... 1805.

MA DIANE,

Je ne verrai pas la terre promise!.... je meurs. Encore quelques minutes et je ne serai plus. Je n'ai pas eu le courage d'attendre l'expiration de la quarantaine d'observation qui nous a été imposée. Elle était de quatre jours. En voulant la violer pour me rendre plus vite auprès de toi, j'ai reçu, d'un garde de santé, un coup de feu dans la poitrine. Tout mon sang s'en va.... mon regard se trouble.... ma main tremble.... c'est la mort. Je ne devais plus te revoir, ma Diane chérie, ni te voir une seule fois, ma Ludovise.

Diane! tu as eu raison de ne pas démolir la chapelle...... elle aura ma tombe........

LUDOVIC.

LÉON GOZLAN.

LA BELGIQUE

ET

LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

SECONDE LETTRE. — A M. LE COMTE W...

Mon cher comte,

Je viens de voir une chose miraculeuse par le temps qui court : un peuple content de son roi! — Rien ne nous est moins connu en général, à nous autres Français, que l'histoire contemporaine, surtout si elle a le tort de frapper à notre porte. Vous ne vous étonnerez donc pas que je vous parle de la révolution et du peuple belge; peut-être trouverai-je du nouveau à vous dire, en vous disant purement et simplement la vérité. D'ailleurs la question européenne se trouve pour le moment transportée dans le Limbourg et le Luxembourg; si le *statu quo* craque de quelque autre côté, c'est au moins là seulement que la solution de continuité est visible. La Hollande n'est qu'un prétexte; la politique n'est qu'un masque; la querelle est toute religieuse; le débat est entre la Prusse et la France.

On a cru à tort chez nous qu'emportée par ses habitudes littéraires, la Belgique n'avait su que contrefaire notre révolution : juillet a hâté septembre, mais ne l'a pas produit. Les provinces réunies à la Hollande, comme accroissement de territoire, par l'article 6 du traité

du 30 mai 1814, avaient en elles-mêmes leurs germes insurrectionnels, qui se manifestèrent bientôt par une opposition permanente et soutenue; et malgré le traité de Londres, du 21 juillet 1814, qui stipule une fusion intime et complète, la Belgique n'a jamais été réellement unie à la Hollande.

Depuis la conquête romaine, les Belges ont bien souvent changé de maîtres; de quinze ans en quinze ans à peu près ils ont fait une révolution. La cause de ces divers mouvemens, dont quelques-uns ont remué l'Europe, fut toujours l'insolence des vainqueurs; les Hollandais, qui n'étaient qu'acquéreurs, qui n'avaient pas même le mérite d'avoir vaincu, agirent comme des conquérans.

L'adjonction de la Belgique n'avait pas créé un peuple nouveau; la Hollande restait le type national; une majorité, quatre millions d'hommes étaient obligés de sacrifier leur individualité à une minorité de deux millions, et cette minorité parlait une autre langue, professait une autre religion, poursuivait d'autres intérêts. La chose pouvait durer plus ou moins long-temps; mais c'était une question de temps, voilà tout.

La première organisation dont s'occupa la Hollande fut celle de l'armée; là se manifesta, dès le premier abord, par le tracé des cadres, sa préférence pour les sujets du nord. Ainsi nous avons un annuaire officiel sous les yeux, et nous y voyons que les cinq généraux qui commandaient l'armée des Pays-Bas étaient tous cinq Hollandais; que sur vingt-sept lieutenans-généraux, deux seulement étaient Belges, et que sur les majors-généraux, dont le nombre s'élevait à cinquante-sept, cinquante appartenaient à la minorité. Toute l'organisation militaire, depuis les grades élevés jusqu'aux grades inférieurs, était établie sur cette proportion.

Le système représentatif avait été établi dans le même but : tout était combiné d'avance pour que la Belgique ne parvînt pas à se soustraire constitutionnellement à la suprématie de la Hollande. Quoique la population méridionale fût double de la population septentrionale, on ne lui avait accordé qu'une représentation égale à celle du Nord; c'était une injustice, sans doute, mais une injustice parfaitement calculée. Si la Hollande avait accordé à la Belgique une représentation proportionnelle à sa population, la suprématie passait tout d'abord au peuple acquis, et c'était la Hollande qui devenait pour la Belgique *un accroissement de territoire*, ce qui, à tout prendre, eût été, sinon plus juste, du moins plus logique. De cette façon, la deuxième chambre des états-généraux se trouvait composée de

cinquante-cinq députés du midi, y compris le Brabant septentrionnal, et de cinquante-cinq députés du nord, y compris le grand-duché de Luxembourg; le gouvernement n'avait donc que deux ou trois voix à acheter pour être sûr de la majorité. La politique hollandaise partit de ce point, et dès-lors ne dévia point de la route qu'elle s'était tracée. Dans un pays où les maîtres eussent eu la supériorité du nombre, il était possible qu'un pareil système, établi avec habileté, soutenu avec force et continué avec persévérance, eût fini par opérer une fusion complète entre les deux nations; mais là où la majorité ne voulait pas se laisser absorber par la minorité, là où une population progressive, recevant toutes les idées révolutionnaires de la France, luttait contre une puissance stationnaire, le résultat ne devait pas être douteux. La politique de Guillaume d'Orange, comme celle de Charles X, manqua de logique et de prévoyance, et comme l'a dit un des hommes les plus remarquables de la Belgique, les souverains alliés lisaient encore sur la carte de l'Europe *Royaume des Pays-Bas*, que déjà ce royaume n'existait plus.

Examinons en détail, quoique brièvement, les actes politiques qui l'ébranlèrent, puis nous passerons aux causes religieuses qui le renversèrent; car, il ne faut pas s'y tromper, la religion fut le véritable levier avec lequel la nationalité souleva le poids de la conquête.

La suprématie de la Hollande une fois admise de fait par les puissances européennes, le gouvernement des Pays-Bas ne fit que resserrer de plus en plus le cercle oppressif dans lequel était enfermée la Belgique. L'institution du jury et la publicité judiciaire, réputées contraires aux mœurs et aux traditions hollandaises, furent abolies par un arrêté du 6 novembre 1814; des peines d'une sévérité inouïe furent promulguées contre la presse par un autre arrêté du 20 avril 1815. Jusqu'au 15 septembre 1819, les Belges s'étaient servis indifféremment de la langue française ou flamande; à compter de cette époque, on commença à leur imposer l'idiome hollandais. Le 12 juillet 1821, un nouveau système d'imposition fut adopté; les lois sur l'abattage et la mouture furent publiées le 2 et le 21 août 1822. Le 5 du même mois et de la même année, le projet de loi sur la mise en loterie des domaines de l'état avait été approuvé par la majorité hollandaise. Enfin une grande institution restait à organiser: un arrêté du 21 juin 1830 fixa le siége de la cour de cassation à La Haye, fidèle qu'était le gouvernement à toujours concentrer dans le nord toute la force politique et toute la vie administrative. Par tous ces actes, le roi Guillaume n'avait heurté que les opinions; examinons

maintenant ceux plus impolitiques encore par lesquels il blessa les consciences.

Les provinces de Flandre et de Brabant ont toujours été éminemment catholiques; les haines religieuses devaient donc venir en aide aux répugnances nationales. Le roi Guillaume voulut les étouffer toutes ensemble sous un même système de répression. En 1817, monseigneur de Broglie, archevêque de Malines, condamné à la déportation pour ses *Lettres pastorales*, fut, en effigie et entre deux voleurs, exposé sur un échafaud. Le 10 juin 1825, un collége philosophique fut institué à Louvain; enfin, le 20 novembre de la même année, parut l'arrêté qui exigeait des diplômes, des prêtres instituteurs. Ce dernier coup, qui parut se perdre parce qu'il frappait en bas, fut d'autant plus dangereux qu'il atteignit la base; la blessure faite aux sympathies populaires ne se referma jamais, incessamment rouverte qu'elle fut par le clergé. Dès lors, la révolution, depuis long-temps vivante dans les opinions et les intérêts, passa dans les consciences; la liberté et la religion marchèrent appuyées l'une sur l'autre, la première portant l'épée, la seconde la croix; celle-ci promettant l'indépendance sur la terre, celle-là la félicité dans le ciel.

Ainsi ce ne fut point un coup d'état qui provoqua la révolution belge, et Bruxelles ne se réveilla point tout à coup, comme Paris, trahie par son roi et garrottée par ses ministres. Une incompatibilité croissante sépara les hommes et les choses, et Guillaume de Nassau, qui, dans la prévision de ce jour, avait pris pour devise *je maintiendrai*, vit, en moins d'un mois, échapper de ses mains toutes les places des provinces méridionales, à l'exception de Luxembourg, de Maëstricht et de la citadelle d'Anvers. Cependant, pour avoir chassé une dynastie, les Belges étaient loin d'avoir accompli leur révolution; ils avaient vaincu la Hollande; mais derrière la Hollande était l'Europe, avec laquelle il fallait se mettre en guerre ou entrer en négociations. Trois voies se présentaient pour sortir du provisoire, dans lequel il était impossible de demeurer; la république, qui était la guerre avec toute l'Europe, guerre folle à déclarer, impossible à soutenir; la réunion à la France, qui, en supposant l'acceptation de la France, était la guerre avec toute l'Europe, moins la France, guerre qui offrait au moins des chances égales, mais dans laquelle disparaissait la nationalité belge; enfin la monarchie par élection, qui, dans le cas où cette élection se concilierait avec les intérêts de l'Europe, pouvait être acceptée par elle, et par conséquent amener l'indépendance par la voie des négociations.

Le congrès national voulut d'abord en finir avec les Nassau, et, dans son arrêté du 4 octobre 1830, il déclara que les provinces belges, violemment détachées de la Hollande, formeraient un état indépendant. Dans la séance du 12 octobre suivant, il décida, à la majorité de huit voix contre une, que la forme du gouvernement serait monarchique. Le 19 janvier 1831, le congrès décréta qu'afin de prouver à l'Europe que le droit de souveraineté nationale était absolu, la Belgique, sans consulter la conférence de Londres, procèderait à l'élection de son roi, et que le 28 janvier suivant il serait procédé au choix du chef de l'état. Huit jours après, il n'y avait plus que deux cris en Belgique : le duc de Nemours ! le duc de Leuchtemberg ! Le roi Louis-Philippe fit alors signifier par M. Sébastiani qu'il ne donnerait pas le duc de Nemours et n'accepterait pas le duc de Leuchtemberg. Quoique cette notification parût trancher la question dans sa racine, la Belgique, après cinq jours de discussion, procéda néanmoins à l'élection, et le duc de Nemours, au second tour de scrutin, fut proclamé roi des Belges à la majorité d'une voix. Le 1er février, la conférence, par un protocole resté secret, prononça l'exclusion des ducs de Nemours et de Leuchtemberg.

Les Belges retombèrent dans la situation précaire où ils se trouvaient auparavant; mais, au milieu de tous ces tâtonnemens, la constitution était achevée. On résolut de la promulguer, en remplaçant le gouvernement provisoire par une régence, et en réservant au congrès le pouvoir législatif sans partage et le choix du chef définitif. Le 24 février, M. Surlet de Chokier fut nommé régent de la Belgique, et le 19 mars suivant, M. Charles Lehon fut reçu par le roi des Français, comme envoyé extraordinaire de la régence. C'était la première marque d'adhésion visible que Louis-Philippe donnait à la révolution belge. Au contraire, l'envoyé officiel près du gouvernement britannique n'était point parvenu à se faire recevoir. Les Belges, ne pouvant exister par eux-mêmes, puisqu'ils reconnaissaient la république impossible, ni se réunir à la France, puisque la France les repoussait, ne voulant point retourner à la Hollande, contre laquelle les griefs et les antipathies s'étaient encore accrus du bombardement d'Anvers, se retrouvèrent sous l'imminence du partage.

Probablement, le partage se fût fait ainsi : on eût adjoint à la Hollande deux millions d'hommes, au lieu de quatre millions. La France eût obtenu un accroissement de territoire, qu'on eût réglé sur les anciennes conquêtes de Louis XIV. La Prusse eût fait un

mouvement en avant, et ne se fût arrêtée que sur les rives de la Meuse et de la Moselle. Enfin, l'Angleterre eût fait d'Anvers le Gibraltar de l'Escaut. Dans cette combinaison, le peuple belge, tout entier, disparaissait, comme si le souffle de Dieu eût passé sur lui.

Le ministère résolut alors de s'adresser directement au prince Léopold. Quatre commissaires lui furent envoyés : MM. le comte Félix de Mérode, H. Vilain XIV, l'abbé de Foere et Henri de Brouckere; la première entrevue eut lieu le 22 avril; et de la part du prince Léopold, la conférence s'ouvrit par ces paroles : « Toute mon ambition est de faire le bonheur de mes semblables; jeune encore, je me suis trouvé jeté au milieu de tant de situations singulières et difficiles, que j'ai appris à ne considérer le pouvoir que sous un point de vue philosophique. Je ne l'ai jamais désiré que pour faire le bien et un bien qui reste. Si certaines difficultés politiques, qui me semblaient s'opposer à l'indépendance de la Grèce, n'avaient surgi, je me trouverais maintenant dans ce pays, et cependant je ne me dissimulais pas quels auraient été les embarras de ma position. Je sens combien il est désirable pour la Belgique d'avoir un chef le plus tôt possible; la paix de l'Europe y est même intéressée. » La première phrase de ce discours, si simple et si concis, était une promesse pour l'avenir; la dernière était un engagement pour le présent.

Le samedi, 4 juin, le prince Léopold fut proclamé roi des Belges, à la majorité de cinquante-deux voix contre quarante-trois. La nécessité avait plus fait pour la Belgique, que n'aurait pu faire la Providence.

Après avoir jeté un coup d'œil sur le passé de la Belgique, il nous reste maintenant à examiner son avenir.

La question des 24 articles est aujourd'hui pour nous comme une de ces causes parfaitement claires, que le talent des avocats est parvenu à embrouiller au point de les rendre presque incompréhensibles. Je vais, avec votre permission, tâcher de lui rendre sa première lucidité. Ce fut après la défaite de Louvain, qu'en vertu du *væ victis*, cette maxime de tous les peuples et de tous les âges, le traité des 24 articles fut imposé aux Belges et offert aux Hollandais. Il était tellement onéreux, que les chambres ne l'adoptèrent, le 1er novembre, à la majorité de cinquante-neuf voix contre trente-huit, qu'à la condition que le ministère ne donnerait son adhésion : 1° qu'après avoir obtenu, ou tenté d'obtenir, quelques modifications; 2° qu'après avoir acquis la certitude que le roi élu par les Belges serait immédiatement reconnu.

La conférence répondit par une note du 12 : 1° que les 24 articles ne pouvaient plus subir de modifications et qu'il n'était plus au pouvoir des cinq puissances d'en consentir une seule; et par une note du 14 : 2° que rien ne s'opposait à ce que les 24 articles reçussent la sanction d'un traité entre les cinq puissances et la Belgique.

La conférence s'adressa en même temps aux plénipotentiaires hollandais, pour les informer de l'acceptation de la Belgique et pour leur offrir l'initiative de la signature du traité. Les plénipotentiaires refusèrent. Le lendemain le traité fut signé entre les plénipotentiaires des cinq puissances et M. Van de Veyer, le plénipotentiaire belge. Trois articles avaient été ajoutés, ce qui portait le nombre total à 27. Les voici :

Art. 25. Les cours d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, garantissent à sa majesté le roi des Belges l'exécution de tous les articles qui précèdent.

Art. 26. A la suite des stipulations du présent traité, il y aura paix et amitié entre sa majesté le roi des Belges d'une part, et leurs majestés l'empereur d'Autriche, le roi des Français, le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le roi de Prusse et l'empereur de toutes les Russies, d'autre part, leurs héritiers et successeurs, leurs états et sujets respectifs à perpétuité.

Art. 27. Ce présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées à Londres dans le terme de deux mois ou plus tôt si faire se peut.

Le temps fixé s'écoula sans qu'on pût obtenir aucune concession du roi Guillaume. La veille de la ratification, les plénipotentiaires hollandais présentèrent à la conférence un projet de traité qui avait pour bases : la possession des deux rives de la Meuse et du grand-duché de Luxembourg, la capitalisation de la quote part de la dette assignée à la Belgique, l'assimilation de l'Escaut au Rhin, enfin le retranchement absolu des articles relatifs aux eaux intérieures et au passage commercial à travers le Limbourg. La conférence passa outre, et les ratifications furent échangées. Cependant l'empereur de Russie résolut de tenter une dernière démarche près du roi Guillaume. Le comte Orloff fut envoyé à La Haye. Cette mission extraordinaire tint les affaires en suspens pendant les mois de février et de mars 1832; enfin voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, l'ambassadeur quitta la cour de Hollande, laissant au roi la déclaration suivante : « Après avoir épuisé tous les moyens de persuasion et toutes les voies de conciliation pour aider sa majesté le roi des Pays-Bas à établir, par un arrangement à l'amiable, et conforme tout à la fois à

la dignité de sa couronne et aux intérêts de ses sujets qui lui sont restés fidèles, la séparation des deux grandes divisions du royaume, l'empereur ne se reconnaît plus la possibilité de lui prêter dorénavant aucun appui ni secours.

« Quelque périlleuse que soit la situation où le roi vient de se placer, et quelles que puissent être les conséquences de son isolement, sa majesté impériale, faisant taire, quoique avec un regret inexprimable, les affections de son cœur, croira devoir laisser la Hollande supporter seule la responsabilité des évènemens qui peuvent résulter de cet état de choses.

« Fidèle à ses principes, elle ne s'associera point à l'emploi de moyens coërcitifs, qui auraient pour but de contraindre le roi des Pays-Bays, par la force des armes, à souscrire aux 24 articles. Mais, considérant qu'ils renferment les seules bases sur lesquelles puisse s'effectuer la séparation de la Belgique d'avec la Hollande (sauf les amendemens admissibles dans un traité final entre les deux pays), sa majesté impériale reconnaît comme juste et nécessaire que la Belgique reste dans la jouissance actuelle des avantages qui résultent pour elle desdits articles et nommément de celui qui stipule sa neutralité déjà reconnue en principe par le roi des Pays-Bas lui-même.

« Par une conséquence nécessaire de ce principe, sa majesté impériale ne saurait s'opposer aux mesures répressives que prendrait la conférence pour garantir et défendre cette neutralité, si elle était violée par une reprise des hostilités de la part de la Hollande.

« Dans ce cas, si malheureusement il venait à se réaliser, sa majesté impériale se réserverait de se concerter avec ses alliés sur le mode le plus propre à rétablir promptement cette neutralité, afin de préserver la paix générale de toute atteinte.

« Telles sont les déterminations auxquelles l'empereur a cru devoir s'arrêter; ne se trouvant plus à même, dans la conjoncture actuelle, d'offrir à sa majesté le roi des Pays-Bas des preuves d'amitié et d'intérêt plus directement utiles, il abandonne à la sagesse du cabinet de La Haye à considérer les conséquences d'un état de choses qu'une amitié sincère et désintéressée aurait voulu lui éviter. »

Les conséquences de cet état de choses furent l'alliance formée par la France et la Grande-Bretagne, le 22 octobre 1832, pour procéder à l'exécution de leurs engagemens par l'emploi de la force. Le résultat de cette alliance fut la prise de la citadelle d'Anvers que les Belges occupèrent immédiatement après sa reddition. Mais le roi Guillaume refusait de remettre les petits forts de Lillo et de Lief-

kenshoek; le gouvernement belge conserva, de son côté, les parties du Limbourg et du Luxembourg que le traité des 24 articles restituait au roi de Hollande. Les choses se retrouvèrent donc dans le même provisoire où elles se trouvaient auparavant, plus la prise de possession d'Anvers.

Ce *statu quo* dura sept ans. Au bout de sept ans, le roi Guillaume vient d'accéder à son tour au traité des 24 articles. Mais maintenant c'est la Belgique qui refuse.

Chaque puissance vient d'exposer ses raisons à la diète qu'elle a prise pour juge du nouveau différend qui s'élève entre elles.

Voici les raisons de chacune que je crois pouvoir, grace à des communications particulières, vous transmettre dans toute leur exactitude.

Le roi Guillaume dit: « J'ai reçu la Belgique comme *accroissement de territoire*, en *échange* de mes colonies de Ceylan, du cap de Bonne-Espérance, de Demerary, de Berbice et d'Essequibo, que j'ai cédées à l'Angleterre. Les mêmes puissances qui me donnaient la Belgique par le traité de mai 1814, me l'ôtent par les protocoles de Londres. Maintenant que j'accepte les 24 articles, qu'on me restitue le Limbourg et le Luxembourg, ou que l'on me rende mes colonies. J'ai consenti, comme prince d'Orange, à un échange; je ne puis être privé des deux objets échangés. Ou la Belgique est à l'état de révolte: qu'on me laisse alors la reconquérir par les armes; ou c'est une bâtarde de la révolution, reconnue par les états Européens et à qui on fait un patrimoine de mes terres : alors qu'on me donne un dédommagement; voilà pour le Limbourg. Quant au Luxembourg, il doit, en tout cas, être en dehors de la question belge, puisqu'il m'appartient comme propriété particulière, que c'est une souveraineté séparée, un duché tout allemand. »

A ceci la Belgique répond : « Nous avions accepté, c'est vrai, les 24 articles, mais votre refus nous a déliés de notre acceptation. Quant à la dette, depuis sept ans, l'état d'hostilité où nous sommes vis-à-vis l'un de l'autre, a rendu indispensable pour nous le maintien d'une armée de cent mille hommes dont nous n'aurions pas eu à supporter les frais si vous aviez accepté; puisque ces frais ont été occasionnés par votre refus, il est juste qu'ils soient déduits de la somme que nous avons à vous payer. Quant au territoire, les Limbourgeois et les Luxembourgeois se seraient peut-être décidés à rester sous votre souveraineté, au moment où les 24 articles ont été présentés; mais de-

puis sept ans que vous traînez la question, redevenus Belges par sentimens, par habitudes et par intérêts, on ne peut plus, sans une véritable cruauté, les forcer de redevenir Hollandais : à cette heure, il y aurait lâcheté à nous de les abandonner, et nous ne les abandonnerons pas. »

Maintenant, à ce double plaidoyer, voici ce que la confédération germanique répond aujourd'hui tout bas au roi Guillaume, et dans quelques jours répondra tout haut aux cinq puissances :

« Vous ne voulez pas plus aujourd'hui des 24 articles que vous n'en vouliez autrefois. Seulement, aujourd'hui, vous les acceptez parce que vous voyez leur application impossible; impossible comme argent, impossible comme partage. Votre refus de reconnaître Léopold, tout en accédant aux conditions de la conférence de Londres, vient de l'arrière-pensée que vous conservez qu'un jour les deux pays, tout séparés qu'ils sont, seront réunis par quelque cataclysme politique, sous le sceptre de l'un de vos descendans, ce que nous avons déclaré contraire aux intérêts de l'Europe. Relativement à la question du Limbourg, vous n'avez pas à vous plaindre, puisqu'on vous laisse occuper Maëstricht, dont on pourrait vous chasser comme d'Anvers. Enfin, quant au Luxembourg, que vous voulez mettre sous la protection de la diète germanique comme souveraineté séparée, comme duché allemand, elle ne peut le considérer comme tel, puisqu'alors que vous étiez roi des Pays-Bas, il avait ses représentans à Bruxelles et à La Haye : vous l'avez fait hollandais quand il était de votre intérêt qu'il fût hollandais; vous le faites allemand aujourd'hui qu'il est de votre intérêt qu'il soit allemand. Eh bien! il n'est ni allemand ni hollandais, il est belge. D'ailleurs, il n'a point échappé entièrement à la suprématie de la confédération germanique, puisque la confédération occupe sa capitale, et qu'un général allemand et autrichien commande alternativement sa garnison. »

Tout ce que pourra répondre le roi Guillaume à cette décision, déjà formulée en secret, sinon publiquement, sera inutile. La Russie veut en finir, parce que, éloignée des parties en litige, elle ne peut rien faire toute seule. L'Autriche veut en finir, parce qu'elle prévoit que toute guerre, sur quelque point de l'Europe qu'elle éclate, aura un retentissement à Milan et à Venise. La Prusse veut en finir, parce qu'elle craint pour ses provinces rhénanes l'agitation belge, trop longtemps prolongée, et la sympathie catholique qui rattache Cologne, Coblentz, Trèves et Mayence à la France et à la Belgique. La ques-

tion politique est donc à peu près décidée à cette heure; reste la question religieuse, de laquelle nous sommes partis et à laquelle nous sommes revenus après avoir parcouru la moitié du cercle.

Vous allez voir maintenant comment la question, ainsi que je vous l'ai dit, s'agite réellement entre la Russie et la France, quoiqu'elle ait l'air de se débattre entre le roi Léopold et le roi Guillaume. Quoiqu'à cette heure le roi Louis-Philippe ne soit plus le fils aîné de l'église, et que Léopold soit le véritable roi très chrétien, la France n'en est pas moins le centre du monde catholique, comme la Prusse est le centre du monde protestant; or, au moment où une recrudescence religieuse s'opère en France, la presse met en jeu toute sa propagande luthérienne. Le roi, ne pouvant pas être un Frédéric-le-Grand, voudrait faire le petit Henri VIII. Vous savez ses démêlés avec l'évêque de Cologne, mais peut-être pas dans tous leurs détails : je vais vous les dire; remontons d'abord à la cause, puis nous verrons les effets.

La population presque entière des provinces rhénanes est catholique, et se trouve vis-à-vis du roi de Prusse, auquel elle a été donnée aussi, comme *accroissement de territoire*, dans une situation pareille, moins la supériorité numérique, à celle où se trouvait la Belgique vis-à-vis du roi de Hollande. Or, l'exemple de Guillaume de Nassau n'a point corrigé Guillaume de Prusse : au lieu de s'attacher les populations *acquises*, en leur laissant le code Napoléon, qui les a toujours régies, en nommant au milieu d'elles les fonctionnaires publics destinés à les administrer, en leur accordant le libre exercice de la religion qu'ils ont reçue de leurs pères et qu'ils veulent transmettre à leurs fils, il leur enlève peu à peu les lois françaises pour leur substituer le bon plaisir prussien. Il choisit les employés du gouvernement hors du territoire qu'ils sont chargés de gouverner, et veut que tout fils d'un père protestant suive la religion de son père : ce qui serait juste, peut-être, dans tout autre pays; mais ce qui, là où tout avenir ne s'ouvre aux habitans du pays que par l'alliance avec des étrangers, et où tous les étrangers sont luthériens, devient une suprême injustice. Ce fut contre cette dernière décision, dont il sentait toute la portée, que se prononça Clément-Auguste, archevêque de Cologne. En vertu du pouvoir spirituel qu'il avait reçu du pape, il déclara, se plaçant en opposition avec le pouvoir temporel du roi, qu'il n'autoriserait les prêtres à bénir les mariages mixtes, qu'après que les pères, au contraire de ce qui était ordonné par l'arrêté royal, auraient pris l'engagement formel de faire élever leurs enfans dans

la religion catholique, déclarant qu'à son défaut il y avait des pasteurs luthériens, et que pour ceux qui croyaient le mariage devant Dieu inutile, restait le mariage devant la loi. Quelques jours après cette déclaration, le gouverneur civil de la province et le colonel de la gendarmerie, résidant à Coblentz, se rendirent à Cologne, et après s'être adjoint le maire de la ville, se présentèrent à l'archevêché. Introduits en présence de Clément-Auguste, ils lui intimèrent l'ordre d'obéir aux instructions du gouvernement. L'archevêque répondit que, pour les affaires temporelles, il était effectivement soumis au roi, mais que, pour les questions spirituelles, il ne relevait que de Rome. On lui enjoignit alors de se démettre de son archevêché; mais il répondit que, nommé par le pape, c'était au pape seul à l'interdire. Sur cette réponse, il fut arrêté et conduit à la forteresse de Minden, où il est libre, il est vrai, mais libre dans une ville protestante, et où il a pour domestiques deux soldats habillés en bourgeois. Il est impossible de se figurer l'effet que produisit cette arrestation : un frisson de fièvre parcourut toute cette ligne de villes assoupies sous la domination étrangère et qui se réveillèrent tout à coup, se rappelant le temps où elles étaient libres. Sous prétexte de surveiller les provinces belges et hollandaises, les troupes prussiennes furent poussées au bord du Rhin. La forteresse d'Ehrenbreitstein, qui domine Coblentz, point central de l'agitation, se remplit de poudre et se hérissa de canons. Le prince Guillaume, envoyé dans le pays, sous le prétexte de passer des revues, s'arrêta à Cologne, où il fut sifflé, et vint à Coblentz prendre part à la fête que la province donnait au général Borstel, et qui dut être pour lui un grand enseignement. Voici à quelle occasion cette fête était donnée, et ce qui s'y passa :

Le vieux général Borstel, qui commande à Coblentz depuis 1827, achevait sa cinquantième année de service; la province, à cette occasion, lui donna une fête à laquelle assistèrent des envoyés de toutes les villes du Rhin et de tous les corps administratifs. A la suite de la revue, qui fut passée par le général, sur la grande place, et à la fin de laquelle le prince Guillaume lui amena les régimens, comme s'il lui en remettait une seconde fois le commandement entre les mains, il y eut un grand dîner : au dessert, le prince Guillaume demanda, pour tâcher de ramener à lui l'attention et les applaudissemens absorbés par le général, si, dans l'assemblée, personne ne se souvenait de quelque vieille chanson du Rhin; un convive se leva alors et chanta les couplets suivans, que je vous traduis dans leur littérale simplicité, mais non pas dans leur native rudesse :

Chantons le fleuve dont les ondes
Vers nous d'un peuple libre apportent le tribut;
Chantons le Rhin aux eaux profondes
Qui roule vers la mer son fidèle tribut,
Arrose la rive adorée
Où murit la grappe dorée.
Rhin,
Vin!
A ces deux mots l'oppresseur tremble
Et ces deux mots riment ensemble.

Chantons ce doux jus qu'on renomme,
Qui rétablit chez nous la sainte égalité,
Qui de l'esclave fait un homme
Et devant les puissans lui donne la fierté;
L'amour qui dort au fond du verre
En palais change la chaumière.
Vin,
Rhin!
A ces deux mots l'oppresseur tremble
Et ces deux mots riment ensemble.

Par cette fausse renommée
Dont pour cacher son joug un peuple fait grand bruit,
Celui qui boit ta liqueur enflammée,
Noble vigne du Rhin, ne fut jamais séduit;
Tout cœur où le mot d'honneur vibre
N'est heureux qu'autant qu'il est libre.
Rhin,
Vin!
A ces deux mots l'oppresseur tremble,
Et ces deux mots riment ensemble.

Le prince Guillaume se retira fort mécontent, et de nouvelles troupes furent mises en mouvement toujours sous prétexte de surveiller les frontières belges. La question religieuse, quoique ignorée en France, où les journaux des provinces rhénanes, soumis à la censure prussienne, n'ont pu la faire connaître, est donc à l'heure qu'il est celle qui domine l'autre; les villes qui bordent la rive gauche du Rhin ne sont qu'une longue traînée de poudre à laquelle la moindre étincelle peut mettre le feu; une fois allumé, il sera difficile que l'incendie ne se communique pas, sinon au gouvernement, du moins au peuple belge, que toutes ses sympathies porteront à soutenir ses

co-religionnaires. La Prusse, qui n'a pas même eu occasion de faire faire à son armée, depuis 1814, une promenade à Constantine ou à Anvers, est peut-être la seule puissance qui ne s'effraie pas de la guerre. Le prince royal ne dissimule qu'à peine sa haine pour la France; la France de son côté a Waterloo sur le cœur; vous voyez qu'il ne faut qu'un bien petit évènement pour que les choses s'arrangent à la satisfaction de tout le monde. Or, je vous le répète, il y a vingt à parier contre un que ce petit évènement, s'il arrive, aura une cause religieuse, et non un motif politique.

Maintenant, mon cher comte, revenons à ce que je vous disais du roi Léopold, et voyons comment il a inspiré aux Belges cette affection si sincère et si générale que j'ai retrouvée partout.

Placé vis-à-vis des Belges, dans la position où s'était trouvé autrefois le roi de Hollande, roi plutôt imposé d'abord par les convenances européennes que par l'élection nationale qui n'a qu'en troisième lieu jeté les yeux sur lui, prince protestant, appelé à régner sur un peuple catholique, il a jugé du premier regard sa position, a compris les fautes qui avaient perdu la maison de Nassau, et a pris aussitôt à tâche de les éviter en adoptant un système parfaitement opposé. Ainsi, quoique prince germanique par naissance, et prince de la Grande-Bretagne par adoption, il a oublié ses deux patries pour se faire roi belge. Aucun Allemand, aucun Anglais n'a été amené par lui sur la terre qui se donnait à lui; toutes les places, tous les emplois, toutes les influences, ont été conservés aux nationaux qui les occupaient, et en entrant à Bruxelles, il pouvait répéter à juste raison le mot que l'on a prêté à Charles X : Il n'y a rien de changé en Belgique, il n'y a qu'un Belge de plus. Quant à sa croyance luthérienne, le roi Léopold ne s'en est souvenu que pour sa conscience personnelle. Ayant compris qu'il régnait sur le peuple le plus catholique de l'Europe, au lieu de s'opposer à l'exercice du culte, ou, tombant dans l'excès contraire, de lui donner dans l'état une plus grande influence qu'il ne devait avoir, il lui a laissé continuer son œuvre de liberté démocratique, a balancé le prosélytisme de M. de Theux par le philosophisme de M. Nothomb, a fait son fils catholique pour satisfaire aux exigences de la nation, et est resté protestant pour obéir à la voix de sa conscience.

A l'opposé de tous les princes régnant à cette heure, le prince Léopold a fait du premier prospectus donné par lui aux ambassadeurs qui lui avaient été envoyés, la règle de sa conduite; il a réellement envisagé le pouvoir *sous un point de vue philosophique*, et tente de

fonder à cette heure *un bien qui reste*. Une des choses les mieux comprises à mon avis par le roi des Belges, c'est le peu d'importance réelle de la propriété territoriale, et la grande influence que, dans les gouvernemens modernes et démocratiques, doit exercer l'intelligence, qu'elle se manifeste par les entreprises industrielles ou par les créations de l'art.

Pendant deux ans, et à la suite de la révolution, il n'y avait ni vente à la Hollande ni exportation à l'étranger. Les deux gouvernemens sentirent cependant le besoin d'alimenter le commerce, et fermèrent quelque temps les yeux sur la fraude. Enfin, en 1833, les droits d'introduction en Hollande furent fixés à 5 pour 100, par le roi Guillaume, dont les sujets sont *transporteurs*, qu'on me passe le mot, mais non pas fabricans, et le roi Léopold put efficacement et publiquement protéger l'industrie, qui, depuis cette époque, a acquis un immense développement. La ville de Gand vous en fournira un exemple : Gand, le Manchester de la Belgique, qui, en 1829, possédait à peine huit cents *looms*, en compte aujourd'hui cinq mille. Ces looms, mon cher comte, sont des machines à vapeur qui tissent chacune quatre pièces de coton de soixante-quinze aunes à la semaine. Un enfant de cinq ans suffit à renouer les fils de deux looms, de sorte qu'un enfant de cinq ans et ces deux machines produisent, à eux trois, huit pièces de coton tous les huit jours. Si vous visitez, par exemple, les ateliers de MM. Hemptine et Wortman, et qu'ils veuillent, ce dont je ne doute pas, faire pour vous ce qu'ils ont fait pour moi, vous y verrez une chose qui tient du prodige; en une heure, une balle de coton entrée brute, devant vous, sera, devant vous, nettoyée, filée, tissée, imprimée, séchée, apprêtée, pliée ; et au bout d'une autre heure, si vous êtes accompagné d'une femme, cette femme pourra sortir, vêtue de la robe qui aura été fabriquée sous vos yeux.

Quant aux chemins de fer, qui sont à cette heure la grande préoccupation de la Belgique, il faut avoir vu la station de Malines pour se faire une idée de l'espèce de fièvre qui s'est emparée de toute la population. C'est une véritable folie : il semble que chacun n'a plus affaire qu'où il n'est pas. Trente ou quarante convois arrivent par jour, versant dans un même centre trente ou quarante mille personnes, qui s'entassent un instant sur la place, s'emmêlent, se débrouillent, s'élancent dans leurs voitures respectives, et disparaissent, par les différens rayons de l'étoile, avec la rapidité du vent, pour

faire place à d'autres, qui s'évanouiront à leur tour, poussés par ceux qui viendront après eux; et cela, sans cesse, sans relâche, et en nombre pareils à la foule des ames que Dante vit se presser sur les bords du fleuve Achéron, lorsqu'il s'étonna que, depuis le commencement de la vie, la mort eût pu défaire tant de gens.

Tout en soutenant de sa protection, et même de son argent, les entreprises industrielles, le roi Léopold n'a point négligé les productions de l'art. Forcé de renoncer à une littérature nationale, que la contrefaçon de Bruxelles, fatale même à la Belgique, sèche dans sa racine, puisqu'elle oppose sans cesse aux œuvres d'une population de quatre millions d'hommes, celles du monde entier, qu'elle donne à un prix infime, le roi porte tous ses encouragemens vers les travaux historiques et les écoles de peinture. M. le baron de Reiffemberg, à Bruxelles; M. Voisin, à Gand; M. Delepierre, à Bruges; M. Polain, à Liége, fouillent laborieusement la mine inépuisable et variée des vieilles chroniques nationales. Tous, en récompense de leurs premières publications, ont été nommés à des places qui les mettent à même de les continuer. M. de Reiffemberg et Voisin sont bibliothécaires; MM. Polain et Delepierre sont conservateurs des archives, et préparent à l'historien futur des Flandres un travail pareil à celui qui attend déjà, grace à MM. Guizot, Augustin Thierry et Michelet, l'historien futur de la France. Moins empêché à l'égard de la peinture, c'est pour cet art que le roi de Belgique a le plus fait. Il a, malgré l'exiguité de sa liste civile, acheté, depuis six ans, cinquante ou soixante tableaux. Sous son influence, l'école flamande a repris une nouvelle vie et un plus large développement, de sorte que le salon de 1836 a pris un rang distingué parmi les belles expositions de Bruxelles.

Ainsi, c'est aux trois grandes époques de son indépendance que les provinces flamandes ont vu fleurir leurs écoles de peinture. Sous Philippe-le-Bon, de 1419 à 1467, les frères Van-Each et Memling établissent le point de départ de l'art; sous Albert et Isabelle, de 1598 à 1633, Van-Dyck, Rubens, Crayer, Roose et Syners le portent à son apogée; enfin, sous Léopold Ier, de 1832 à 1838, Verboekhoven, Mathieu Van-Brée et Gustave Wapers protestent par leurs œuvres contre la décadence où on le croyait tombé. Vous voyez que le roi Léopold satisfait à toutes les exigences du pays qu'il gouverne. En politique, il a toujours su devancer les vœux de la nation belge; en industrie, il a ennobli toutes les entreprises, en y prenant une

part personnelle; enfin, en histoire et en peinture, il a encouragé les débuts des historiens et les efforts des peintres pour tirer l'art de sa décadence. Le roi a semé; maintenant c'est à la terre de produire.

Pour en finir avec la politique, hommes et choses, il me reste à vous dire un mot du prince de Ligne, à qui une première inconséquence a fait perdre, en 1832, une popularité qu'une seconde inconséquence vient de lui rendre en 1838 : je veux parler de la signature du rachat des chevaux du prince d'Orange et du passage devant Flessingue sous le pavillon belge. Voilà les causes apparentes qui ont fait que le même peuple, à six ans de distance, a pillé comme orangiste l'hôtel du même homme auquel il a donné ensuite une sérénade comme patriote; puis, en examinant les faits avec attention, nous verrons qu'il y a encore au fond de tout cela une question bien plutôt religieuse que politique. Lorsque, au moment du séquestre posé sur les biens du prince de Nassau par le gouvernement belge, son palais et ses meubles furent saisis, le parti royaliste résolut de racheter ses chevaux et de lui en faire don. Une liste de souscription courut alors, et fut présentée au prince de Ligne par la fille du marquis de Trasignies, qui était protestante, et, par conséquent, orangiste. Le prince de Ligne, qui était sur le point d'épouser Mlle de Trasignies, ne voulut pas affliger sa fiancée par un refus, et signa. D'ailleurs cette action lui parut une affaire de seigneur à seigneur, un procédé de Ligne à Nassau; il ne se doutait pas que le parti auquel il venait de s'associer par cet acte de gentilhommerie tournerait cette démarche contre lui. La liste fut publiée. Sur ces entrefaites, le prince de Ligne épousa Mlle de Trasignies. Le peuple se crut doublement abandonné par l'homme sur lequel il avait fondé quelques espérances; trahi par le patriote et le catholique, il pilla, ou plutôt il dévasta son hôtel.

Trois ans après, le prince de Ligne, devenu veuf, épousa une princesse polonaise, bien connue pour sa piété. Ce mariage avait commencé de le réhabiliter dans l'opinion populaire, lorsque arriva le couronnement de la reine d'Angleterre. Le prince sollicita du roi Léopold la faveur d'aller à ses frais représenter, à Londres, le gouvernement belge. Cette faveur lui fut accordée. A son retour, et comme il passait devant Flessingue, le prince de Ligne s'opposa à ce que le pavillon belge, qui n'est point admis dans les rades hollandaises, fût amené; seulement les couleurs britanniques furent hissées au-dessus; en même temps, la bannière du prince fut arborée au grand mât. Cette action, qui n'était, à tout prendre, qu'une forfan-

terie dangereuse, fut considérée par le peuple comme un acte de fermeté. La popularité du prince fut reconquise du coup; et lorsque Léopold déplorait intérieurement cette bravade inutile, la société de la *grande harmonie* donnait une sérénade sous les fenêtres de l'ambassadeur, et le peuple criait : *Vive le prince de Ligne!*

Jusque-là, c'était à merveille, quand une lettre du prince gâta tout, non pas vis-à-vis de l'enthousiasme irréfléchi de la multitude, mais aux yeux de la minorité intelligente : un journal hollandais raconta l'affaire d'une manière inexacte, le prince de Ligne se crut obligé de lui répondre; son action n'était qu'une imprudence; sa lettre fut une faute : la voici :

« Monsieur le rédacteur, je lis dans votre journal du 4, l'extrait d'un article du *Handelsblad* qui s'exprime en ces termes au sujet du pavillon belge arboré sur le bateau à vapeur qui me ramenait à Anvers : — *En appareillant à Londres, le Pyroscaphe avait arboré le pavillon belge, mais le pilote de Flessingue qui tenait la barre ayant fait observer au capitaine que ce pavillon n'était point admis dans nos rades, le capitaine le fit amener.* — Le fait est faux : le drapeau de la Belgique n'a pas cessé de flotter sur le navire depuis Londres jusqu'à Anvers, et lorsque, arboré devant Flessingue, sur les observations du pilote hollandais, le capitaine me proposa d'amener le pavillon belge et de ne hisser que les couleurs britanniques, je lui répondis que je resterais sur le pont et sous le drapeau, et que je me ferais plutôt couler à fond que de m'y soumettre : les couleurs belges flottèrent donc en vue des canons de Flessingue et des bâtimens hollandais.

« Quant à ma bannière arborée au grand mât, on sait que c'est une prérogative des ambassadeurs extraordinaires; je me fis gloire de la voir flotter auprès du drapeau belge; je n'aurais pas baissé celui-ci devant les Hollandais; les Nassau savent que la première, depuis Philippe II jusqu'au roi Léopold, ne fut jamais baissée devant la leur.

« Recevez, etc. »

La citation était juste mais malheureuse : M. le prince de Ligne avait oublié que Philippe II, que ses ancêtres servaient, était l'homme de la tyrannie, et qu'à cette époque les Nassau, que ses ancêtres battaient, étaient les représentans de l'indépendance.

Alex. Dumas.

Critique Littéraire.

Origines du Théâtre moderne,

PAR M. CHARLES MAGNIN (1).

A quelle époque faut-il faire remonter exactement la première origine du théâtre moderne, de ce théâtre qui, en France, est parti de Hardy, pour arriver à Corneille, en Angleterre de Marlow, pour éclater dans Shakspeare; qui, en Portugal, a brillé, dès l'abord, chez Vicente; qui, en Allemagne, a débuté avec le cordonnier Hans Sachs, et en est venu aux drames du conseiller Schiller et du ministre Gœthe; qui, en Espagne et en Italie enfin, a commencé à Lope de Rueda et au cardinal Bibiena, pour arriver à Calderon et finir à Alfieri? Cette question a préoccupé beaucoup d'érudits, et particulièrement tous les historiens du théâtre français, depuis le duc de La Vallière et Beauchamps jusqu'aux frères Parfait. Est-ce dans les *mystères*, les *moralités* et les *soties* du XIII[e] et du XIV[e] siècles, qu'il faut voir les premiers signes de la renaissance dramatique? On avait bien cité jusqu'ici quelques compositions antérieures, par exemple la petite pièce des *Vierges folles et des Vierges sages*, écrite au X[e] siècle en latin et en provençal; *le Jeu de l'Ante-Christ*, publié dans le recueil de Pez, et encore la tétralogie latine de *Saint-Nicolas*. Tout le monde se rappelle aussi les pages consacrées, par M. Villemain, en son *Tableau de la littérature au moyen-âge*, aux naïfs et curieux drames d'une pauvre nonne saxonne du X[e] siècle, Hroswitha.

Dans le livre plein d'intelligente érudition, dont nous avons à examiner le premier volume, M. Magnin ne s'adresse plus cette question difficile sur les sources récentes du théâtre moderne, question inutile pour lui, puisque

(1) In-8°, 1838. Tome I[er], chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

son livre est destiné à prouver que le génie dramatique ne s'est jamais éteint en Europe, et qu'assoupi parfois, il a cependant laissé partout, et à toutes les époques, quelques traces de son existence. Sans doute, il n'y a pas eu de tout temps un théâtre officiel, légalement organisé, et tel que la situation de l'art dramatique depuis deux siècles peut nous en donner l'idée. Mais après les derniers jeux du cirque païen, après les derniers et pompeux spectacles de la décadence romaine et byzantine, il n'y a point eu tout à coup arrêt dans les représentations dramatiques. Le christianisme a lutté long-temps sans pouvoir détruire les dernières traditions du paganisme; dans la continuité de la lutte, son zèle a même fini par s'amoindrir, et quelquefois il a, pour attirer à lui les hommes de l'ancienne religion sans froisser leurs mœurs, adopté, en les modifiant, quelques-unes de leurs coutumes. C'est ainsi qu'il en est arrivé pour le théâtre: sans parler des traces positives de compositions tragiques ou comiques qu'on retrouve après les Romains et avant le XIIIe siècle (comme le *Querolus*, suite de l'*Aulularia* de Plaute au Ve siècle, ou la *Clytemnestre* grecque de la même époque, ou encore la *Médée*, en centons de Virgile, citée par Tertullien), M. Magnin doit montrer le génie dramatique se perpétuant au moyen-âge dans les agapes, les dialogues funéraires sur le tombeau des abbés, les drames liturgiques des processions et des églises, les *Entremets* et *Jeux-Partis* des repas féodaux, et enfin dans toutes les singulières coutumes sacerdotales, populaires ou chevaleresques, que nos aïeux avaient empruntées, en les altérant, au monde romain, ou dont ils avaient trouvé la source dans leur propre imagination.

Il y a donc, comme en toute chose, deux élémens bien distincts dans les origines dramatiques du théâtre moderne, je veux dire la tradition et la spontanéité, ce que la scène a hérité de la civilisation antique, et ce qu'elle a dû aux innovations du moyen-âge; mais pour pouvoir déterminer la part qu'ont eue chacun de ces élémens, pour voir dans quelle mesure ils ont concouru à préparer le génie de Shakspeare, de Molière et de Lope de Vega, il faut parfaitement connaître ce que la Grèce et Rome léguaient au monde renouvelé par le christianisme. Aussi M. Magnin a-t-il presque exclusivement consacré son premier volume à une longue introduction, où il examine avec détails les différentes institutions dramatiques des anciens, leurs spectacles, leurs fêtes, et jusqu'à leurs histrions, dans les temples des prêtres, dans les carrefours populaires, sur les tombeaux et aux repas des grands. Nous allons essayer de le suivre dans les points les plus importans de cette curieuse investigation.

M. Magnin appelle drame tout ouvrage où le poète, se mettant de côté lui-même, parle et agit ou fait agir et parler des acteurs au nom de personnages fictifs, dans le but d'exciter la curiosité et la sympathie d'un auditoire. Je rappelle cette définition parce que, en en admettant une plus restreinte, on pourrait s'étonner de voir M. Magnin chercher dans des manifestations de l'esprit poétique bien diverses, et quelquefois un peu détournées, les premiers élémens du théâtre.

Le philosophe, dans l'étude de la personnalité humaine, commence par s'observer lui-même, avant de demander à d'autres une science qu'il lui est plus simple et plus naturel de chercher en son ame propre. Il en est du philosophe, au début, comme d'une nation qui commence, et la psychologie procède comme la poésie. Un peuple, en son développement poétique, passe du simple au composé. La forme lyrique et la forme épique précèdent toujours chronologiquement le drame, dont la composition complète suppose déjà un certain raffinement de l'art, un besoin d'illusions et de ressorts extérieurs, qui veut voir les sentimens exprimés daus les poésies lyriques se refléter sur des figures humaines, et les héros des poèmes se mouvoir et agir véritablement sur la scène. M. Magnin a raison, en ce sens, de ne pas chercher seulement les origines du drame dans le drame lui-même, mais d'interroger tout ce qui, dès le principe, en a recélé les germes les plus éloignés, les moins distincts.

Il s'adresse d'abord au monde grec et, par une longue et complète investigation, il cherche dans ses plus anciennes coutumes, dans ses mœurs primitives, dans ses institutions les plus reculées, dans ses antiques monumens, les moindres produits du génie dramatique. Pour le mélange du drame et de l'épopée, la Grèce ne lui fournit pas un aussi curieux exemple que l'Inde; je veux parler du *Ramayana*, poème de vingt-cinq mille vers que les Brahmanes, lors de la fête de Rama, lisent encore publiquement en vingt ou trente jours et dont ils font jouer par un grand nombre d'acteurs les principales scènes, tout en brûlant le mannequin gigantesque de Ravana. Après l'épopée, M. Magnin indique les mélanges du drame et de la forme lyrique, et il arrive ainsi aux chorodies, et d'abord aux chœurs tragiques.

Ces chœurs dithyrambiques empruntèrent leur nom du bouc, qui en était le prix, τράγος. De là le nom de *tragédie*, bien mérité puisqu'au milieu de cette barbarie primitive de la Grèce, des victimes humaines étaient immolées dans les chœurs. Le drame débutait donc par une féroce et sanglante réalité, avant de s'élever à ces fictions, terribles encore dans leur poésie, qui arrivèrent à leur perfection par l'admirable génie de Sophocle. Le nom de Thespis est resté célèbre dans l'histoire du théâtre grec, et c'est à lui, en effet, que remonte l'innovation qui a donné l'essor à cette sublime muse, que les anciens appelaient Thalie. Avant Thespis, dans les intervalles de repos que prenait le chœur, le premier venu montait sur la table voisine de l'autel et exécutait une monodie. Thespis substitua à ces improvisations des morceaux préparés d'avance et qui ne tardèrent pas à envahir la place des chœurs, qui ne furent plus, dès-lors, qu'un accompagnement. Les marbres de Paros consacrèrent l'ère de Thespis, ère de révolution et de progrès pour l'art dramatique. Phrynicus continua l'œuvre de Thespis. Il n'employait qu'un seul acteur, lequel variait sans doute son costume et sa voix et jouait plusieurs rôles dans la même pièce. Eschyle parut enfin et la vraie tragédie avec lui. Il substitua le dialogue aux monodies, prit d'abord un interlocuteur,

puis un second ; mais le troisième ne fut jamais qu'un figurant choisi parmi les choreutes. On sait le mot d'Horace :

Nec quarta loqui persona laboret.

L'art, barbare encore, n'était donc pas arrivé à son apogée ; Eschyle lui-même faisait immoler une victime humaine dans toutes ses pièces, mais non plus, comme auparavant, sous les yeux mêmes des spectateurs.

La comédie, de son côté, se montrait déjà, quoique indécise et obscure, dans les danses joyeuses et bizarres de la Grèce. M. Magnin établit parfaitement que la parodie respecta d'abord la figure de l'homme et ne se prit qu'aux animaux. C'est ainsi que naquit sans doute l'apologue; c'est ainsi qu'Aristophane amena sur la scène des chœurs de guêpes, d'oiseaux et de grenouilles. La transition de la parodie des animaux à la parodie de l'homme se fit par les satyres et les centaures, et encore s'attaqua-t-on d'abord aux vices et aux conditions basses, à l'ivrogne, dont Silène devint le type, et à l'esclave, que la société antique regardait comme d'une nature inférieure à l'homme libre.

En résumé, les chants amœbées donnèrent naissance à l'églogue, les chœurs dithyrambiques à la tragédie, les danses imitant les animaux à l'apologue, les danses imitant les passions ridicules à la comédie. Cette première origine établie, M. Magnin suit le drame dans ses manifestations les plus variées, dans ses transformations les plus lointaines. Mais quel ordre suivre, quelle méthode appliquer à ces recherches, qui ont trait à des choses si diverses ? M. Magnin procède systématiquement, et c'est comme classification utile, comme procédé commode et assez exact après tout, que j'adopterais ses divisions, plutôt que comme vérités absolues et nécessaires. Qu'il y ait eu chez presque tous les peuples un drame sacerdotal, un drame populaire et un drame aristocratique, ou, en d'autres termes, que le clergé ait d'ordinaire introduit le symbole dramatique dans les théurgies diverses et usé de représentations mystérieuses et cosmogoniques; que le peuple ait toujours eu ses fêtes, ses bouffons, ses bateleurs et ses spectacles; que les riches aient amusé leurs loisirs par des banquets où les musiciens avaient leur place, trompé leurs douleurs par de fastueuses et scéniques funérailles, il n'y a rien là que de fort probable; mais la nécessité chronologique de ces ingénieuses divisions, et surtout le mutuel isolement de ces différentes variétés du génie dramatique, qui, dans la réalité, se sont souvent mêlées et confondues, pourraient paraître contestables. Depuis le début de la science philosophique, on a toujours reconnu à l'ame des facultés tantôt nombreuses, tantôt restreintes, et les études psychologiques, très utiles au fond, n'ont jamais amené de résultat définitif. Comment saisir, en effet, l'être dans son infinie multiplicité, dans son inconcevable unité ? comment ramener à des abstractions cette mobilité perpétuelle, cette combinaison variée de puissances? Par malheur, il en est souvent des produits de l'esprit comme des facultés d'où elles procèdent.

Cette objection importe peu après tout, car les divisions adoptées par M. Magnin s'adaptent parfaitement à son sujet, et on n'en pourrait contredire que la réalité absolue, et non pas la convenance.

Les drames hiératiques de la Grèce sont restés célèbres; mais le mystère qui entourait les oracles, les mythes d'Eleusis et de Bacchus, a empêché les écrivains de l'antiquité de nous donner des détails sur ces curieuses et bizarres assemblées. Aussi savons-nous très peu de choses à cet égard. On distinguait les petits et les grands mystères d'Eleusis. Dans les premiers, il paraît qu'on offrait la vue des Champs-Élysées et du Tartare. Les seconds consistaient probablement dans l'allégorique explication de certaines vérités cosmogoniques ou morales, et on sait qu'on y représentait la fable du jeune Iacchus, déchiré par les Titans et rendu à la vie par Cérès. Aux mystères de Bacchus, chaque assistant devait manger crue la part de victimes qui lui était distribuée. Mais ces institutions sacerdotales, les mystères de Bacchus surtout, tombèrent par l'abus. On y admit les enfans, et les courtisanes furent reçues parmi les initiés. Le désordre et l'immoralité s'y introduisirent, et dès-lors les grands hommes, comme Agésilas, Socrate et Épaminondas, méprisèrent le titre d'adeptes; Diogène et Aristophane s'en moquèrent, et Alcibiade alla jusqu'à les parodier, au sortir d'un festin.

Le génie dramatique marchait lentement en Grèce, on le voit. Comment en eût-il été autrement? Selon Platon, l'art immuable de l'Égypte était l'idéal de la perfection, et Solon proclamait l'immobilité des institutions. A Thèbes, au dire d'Élien, une loi enjoignait aux artistes de suivre exactement, dans leurs statues et leurs tableaux, les anciens types, et à Lacédémone, les éphores condamnèrent à l'amende Terpandre, qui avait ajouté une corde à la lyre. Selon Plutarque, ce fait se renouvela même du temps de Lysandre, pour Timothée le citharède.

Après le drame sacerdotal des Grecs, M. Magnin passe au drame populaire, dont il cherche les élémens variés dans les fêtes nationales, dans les Eleusinies, pendant lesquelles les gens du peuple jouissaient de franchises singulières, et où il était défendu d'arrêter pour dettes et d'intenter des actions juridiques; dans les Panathénées, où un énorme vaisseau symbolique était mis en jeu par des ressorts; dans les combats de cailles et de coqs, les charlatans, les joueurs de gobelets, les danseurs de corde, les bouffons, les mimes, les parodistes, dans toutes ces vaines jongleries enfin qui amusent surtout l'enfance et la vieillesse des peuples. On trouve dans cette partie du livre de M. Magnin d'intéressans détails sur les chœurs, qui tinrent si longtemps une place importante en ces premières compositions dramatiques de la Grèce. On sait l'admirable poésie lyrique des chœurs dans les tragédies athéniennes, et les curieuses et violentes attaques des choréges comiques et de leurs *parabases* chez Aristophane. C'est pour se railler de l'influence de ces satires dramatiques que Platon donnait spirituellement à la constitution d'Athènes le nom de *théatrocratie.*

Les choreutes étaient fournis tour à tour par les différentes familles susceptibles de supporter cet impôt, et ils avaient le privilége d'être exempts du service militaire et inviolables pendant la durée de leurs fonctions. Après les guerres ruineuses du Péloponèse, les charges de la choragie devinrent accablantes pour les particuliers. Antiphane dit expressément, dans une comédie citée par Athénée : « Chorége, il ne vous reste plus que des haillons, pour avoir fourni au chœur des habits couverts d'or. » En effet, un des cliens de Lysias avait dépensé 5,000 drachmes, c'est-à-dire 4,580 francs, pour deux chœurs. Plus tard, lors de la décadence de la Grèce, les citoyens, réduits à de moindres ressources, ne purent plus supporter les dépenses de la choragie, auxquelles subvint dorénavant l'état, ainsi que cela avait lieu, depuis Eschyle, pour les frais des acteurs et de la mise en scène. De là bientôt la chute des chœurs. On commença par mettre, à la seconde rangée des choreutes, de simples figurans, qui ne faisaient que remuer les lèvres sans chanter, et quelques critiques ont même cru qu'on avait fini par leur substituer des mannequins. Quoi qu'il en soit, à partir de la victoire de Lysandre et de l'asservissement de la Grèce, la liberté de la comédie politique avait dû cesser, et les représentations dispendieuses des tragédies étaient devenues plus rares. Forcé de se faire courtisan sur une terre esclave, l'art dramatique abandonna les murs d'Athènes, pour se réfugier dans les cours de Macédoine, de Sicile, de Syrie et d'Égypte. Acteurs et poètes, ne trouvant plus de public sur un sol libre, étaient forcés, pour vivre, de flatter la corruption et le mauvais goût des nombreux tyrans qui s'arrachaient les dépouilles d'Alexandre.

Nous voici arrivé au drame aristocratique en Grèce. Pour les premiers siècles, M. Magnin le cherche dans les gestes des chanteurs et des pleureuses aux convois des riches, dans les scènes tragiques qui succédèrent, sur le tombeau des héros, aux libations sanguinaires et aux immolations annuelles des jeux funèbres. La seconde époque des royautés grecques fournit aussi de nombreux exemples de drames joués aux obsèques royales. Tout le monde se rappelle le gigantesque tombeau qu'Alexandre éleva dans Babylone à Éphestion, le bûcher monumental de cent vingt coudées et de six étages, couvert d'ivoire, de pourpre et de statues, les 12,000 talens, c'est-à-dire 72 millions de francs, que coûta cette cérémonie, les dix mille victimes immolées, et les immenses jeux funèbres qui suivirent. Le tombeau de Mausole, élevé à Halycarnasse par Arthémise, et mis au nombre des sept merveilles, donna lieu aussi à des représentations dramatiques, car cette reine avait offert un prix énorme pour le meilleur panégyrique de Mausole, et, au temps d'Aulu-Gelle, il existait encore une tragédie de Théodecte sur ce sujet. « Ainsi partout, dit M. Magnin, une même idée introduisit des jeux, des scènes variées, des simulacres de combats, en un mot le drame, c'est-à-dire l'image de la vie, près des tombeaux. »

Les riches ne transportaient pas seulement les mœurs dramatiques dans les funérailles, mais aussi dans leurs repas, où venaient chanter, danser et

prier, des Dianes, des Amours, et des Pans. A la fin du *Banquet* de Xénophon, on trouve le charmant récit d'une représentation lascive des amours de Bacchus et d'Ariane. De son côté, Alexandre s'habillait en Dieu à sa table, en Diane sur son char; dans les réunions d'amis, il revêtait la peau de lion d'Hercule et prenait la massue en main, ou bien il portait le pétase ailé, les talonières et le caducée de Mercure. On trouve dans l'ouvrage de M. Magnin de savantes et fort curieuses recherches sur les prodigieuses fêtes, mêlées de folies mythologiques, que prodiguait le grand conquérant, et sur le luxe insensé de ses successeurs, entre autres de Ptolémée Philadelphe, qui parodia ces orgies dramatiques à Alexandrie.

Toutefois, dit le spirituel écrivain, la tragédie était voiturée expirante sur un chariot à la pompe de Ptolémée, comme autrefois la tragédie naissante promenée sur les chariots de Thespis. Il y eut dans cette décadence suprême un retour, une sorte d'engouement pour tout ce qui tenait à l'art dramatique. Denys de Syracuse écrivait, suivant Lucien, ses tragédies sur des tablettes qui avaient appartenu à Eschyle; il remportait un prix à Athènes et mourait au milieu des fêtes célébrées à cette occasion. Euripide, admis fréquemment à la cour de Macédoine, s'y enivrait quelquefois. Enfin la faveur atteignait partout les poètes; Ptolémée-Lagus, roi d'Égypte, invitait Ménandre à venir dans ses états et envoyait au-devant de lui des vaisseaux. En Judée même, Hérode faisait bâtir deux théâtres, l'un à Jérusalem, l'autre à Césarée, et Juba, roi de Mauritanie, s'occupait d'art dramatique. Mais les comédiens cependant étaient plus en faveur encore que les poètes, et l'on mettait surtout en scène les anciennes pièces. De plus, toutes les institutions libres qui soutenaient le théâtre étaient tombées en désuétude, et l'art dramatique n'était plus, à le bien prendre, qu'un caprice de tyrans, qu'un passe-temps de princes. Les violentes sorties des *parabases* antiques ne se trouvaient plus remplacées que par des flatteries aux puissans. Alexandre, par exemple, fit jouer devant ses troupes une comédie politique, où Harpalus, qui conjurait contre lui en Grèce, était complètement ridiculisé. La scène avait donc perdu l'institution démocratique et élective des choréges, et elle n'était plus exploitée que par la tyrannie et les Barbares. Ainsi, Artabase, roi d'Arménie, faisait représenter les pièces d'Euripide dans son palais. M. Magnin cite, d'après Plutarque, un petit drame très curieux qui fut improvisé dans un banquet de ce monarque et d'Orodès, roi des Parthes, au moment où on leur apporta la tête de Crassus, envoyée par Suréna.

Les princes ne prenaient pas seuls plaisir, dans l'antiquité grecque, à ces sortes de jeux scéniques; presque tous les riches en faisaient autant dans leurs repas, où des acteurs venaient jouer des *mimes* ou petites pièces dramatiques. Il faut remarquer toutefois que ces sortes de compositions ne dataient pas seulement de la décadence de la civilisation hellénique, puisque les mimes de Sophron charmaient déjà Platon, qui les lisait sans cesse. Plusieurs morceaux de Théocrite ne sont que des mimes. Tout le monde connaît l'admirable mo-

nologue intitulé *la Magicienne*, dont Racine disait : « qu'il n'avait jamais rien vu de plus vif ni de plus beau dans toute l'antiquité. » Ce petit poème, ainsi que *l'Amour de Cynisca* et *les Syracusaines*, insérés dans les *Idylles* de Théocrite, était destiné à être récité dans les banquets des grands. Après avoir charmé de riches loisirs, les mimes, qui souvent n'étaient que la parodie des ridicules ou des misères vulgaires, récréaient la populace elle-même, sur les places publiques, par la bouche des histrions et des chanteurs. C'est ainsi qu'un peuple avili, comme le dit M. Magnin, rit de lui-même et se complaît dans le spectacle de ses propres turpitudes.

Après avoir étudié de la sorte, sous toutes ses faces, le génie dramatique des Grecs, l'auteur des *Origines du théâtre moderne* quitte ce sol de Cécrops, si long-temps dépositaire de la civilisation du monde, pour passer en Italie et appliquer à la scène romaine les mêmes procédés d'examen patient, de scrupuleuse analyse. Il suit un ordre analogue dans ses recherches et il s'adresse d'abord au drame sacerdotal, qui n'a plus ici ni la même importance, ni la même originalité. « Triste et inféconde, la religion des vieux Pélasges, transportée en Étrurie et mêlée plus tard aux mœurs frugales des Herniques et des Sabins, n'avait fondé dans la cité de Mars qu'une police saine et robuste, mais rigide et étrangère aux arts pacifiques. » Les coutumes qui se rattachent aux Faunes, aux Sibylles, aux Aruspices, aux Vestales, aux chœurs des Saliens, aux Luperques avec leurs bizarres flagellations, et aux mystères de certaines divinités, les Lares ou esprits des justes, les Larves ou ombres errantes et apparitions des esprits coupables, les travestissemens et les courses demi-nues dont les histoires merveilleuses des *loups-garous* sont dans nos campagnes la dernière tradition, les Lescisternes où les statues des dieux étaient conviées à des repas auxquels se rattache peut-être la légende espagnole du *Festin de Pierre*, et les bacchanales dans lesquelles des femmes habillées en bacchantes couraient des torches à la main et les cheveux épars; toutes les fêtes enfin, toutes les habitudes bizarres enfantées par la religion romaine, sont tour à tour interrogés par M. Magnin, mais ne contiennent par malheur que fort peu d'élémens dramatiques; car le théâtre latin, ne s'inspirant guère des sujets et des institutions indigènes, alla emprunter à la Grèce les admirables modèles de sa scène.

Le drame populaire est plus intéressant à Rome que le drame hiératique, sans être toutefois bien original. Parmi les nombreux exemples de mœurs singulières dans lesquelles le génie mimique intervenait, l'auteur des *Origines du théâtre* cite des faits fort curieux. Je n'en rappellerai qu'un exemple. L'entrée du temple de Matuta, dit M. Magnin, était sévèrement interdite aux servantes. Une seule, le jour des *Matralies*, y était conduite et souffletée par toutes les matrones. C'était là une punition des séductions ancillaires auxquelles l'infidèle Athanas, époux d'Ino, avait cédé. Cette cruelle farce rappelle la scène analogue, quoique bien plus respectable dans son origine, qui avait lieu au moyen-âge; je veux parler du juif souffleté, le vendredi-

saint. A Toulouse, on fut forcé d'abolir cette brutale pratique, parce qu'un seigneur garda un jour son gantelet, et, frappant de toutes ses forces, fracassa la tête du malheureux patient.

Chez un peuple conquérant, qui ne reconnut long-temps pour maître que le génie des batailles, les triomphes militaires, avec leurs rois enchaînés, leurs chars d'ivoire, leurs couronnes et aussi les vers railleurs des soldats couverts de peaux de boucs et déguisés en Sylvains et en Faunes, étaient un spectacle splendide qui satisfaisait l'orgueil national et dans lequel s'est révélé peut-être le véritable génie dramatique des Romains, avant Plaute et Accius. D'un autre côté, hors des murs de la cité éternelle, les fêtes rurales et les vers fescennins préludaient à la tragédie d'Ennius et à la comédie de Térence :

Nec erubuit sylvas habitare Thalia. (VIRG.)

M. Magnin interroge encore les moindres représentans du drame antique de l'Italie, les faiseurs de tours, les marionnettes, les charlatans et les bateleurs. Mais c'est à l'année 389 que se rapporte l'introduction à Rome du théâtre proprement dit, c'est-à-dire de petites pièces appelées *saturæ*, dont l'usage dura cent vingt ans, et qui étaient mêlées de paroles, de danse et de musique. On leur fit succéder les Atellanes, empruntées aux Étrusques, qui s'étaient mis depuis long-temps en rapport avec les Grecs. Un pareil recours aux pièces osques fut, dit M. Magnin, une réaction de l'esprit italique contre les premières importations à Rome des chefs-d'œuvre grecs. Tout favorisa d'ailleurs le succès des Atellanes, tout, jusqu'à la bizarrerie du dialecte campanien et l'étrangeté des costumes. Ces parades obscènes étaient jouées exclusivement par de jeunes Romains, qui avaient le privilége de ne pas se démasquer sur la scène, et que ces rôles ne ravalaient pas, dans l'esprit public, au rang méprisé des histrions. Ainsi la comédie, ne pouvant user à Rome de la liberté politique qu'elle avait montrée en Grèce au temps d'Aristophane (Nævius fut en effet condamné, dès 540, pour quelques hardiesses dramatiques), la comédie latine, disons-nous, se fit bouffonne et cynique. Des types grotesques furent consacrés par les Atellanes, entre autres le *Maccus*, qui n'est que le *Pulcinella* napolitain, et le *Manducus*, qui ressemble beaucoup à notre *Croquemitaine*.

En 513, un affranchi d'origine hellénique, Livius Andronicus, traduisit pour la première fois une pièce grecque en latin, cent soixante ans après la mort d'Euripide, et cinquante-deux après celle de Ménandre. Ennius et Nævius achevèrent son œuvre, et après eux le Gaulois Cecilius, l'Ombrien Plaute, le Carthaginois Térence, continuèrent à imiter Athènes; et, quand Accius voulut plus tard amener une réaction en faveur du théâtre national, il n'était plus temps, et la muse latine avait revêtu pour toujours le costume, avait presque retrouvé, pour quelque temps, l'admirable langage de la muse

grecque. Je n'oserais guère regretter une imitation qui a produit le génie de Plaute.

Dès-lors le théâtre fut complètement en honneur à Rome; on ne regarda plus les comédiens comme de simples histrions, et Roscius devint l'ami influent de Sylla. Cicéron nous apprend même que Dionysia fut engagée pour une seule année, en 677, moyennant une somme de 200,000 sesterces (50,000 francs). Ces habitudes théâtrales familiarisèrent bientôt la jeunesse romaine avec des exercices et des plaisirs qui, jusque-là, avaient été regardés comme honteux dans la primitive rigueur des mœurs républicaines. Scipion Emilien se plaignait alors ouvertement que des enfans de bonne famille osassent se livrer à la danse. De plus, des chevaliers romains représentaient des mimes sur les théâtres de société, et Laberius, à soixante ans, fut même forcé par César, moyennant 500,000 sesterces, de jouer lui-même quelques-uns des mimes qu'il excellait à composer. Laberius s'en vengea en insérant dans sa pièce des passages comme celui-ci: « Il est nécessaire que l'homme que tout le monde craint craigne tout le monde. » Publius Syrus et Massius composèrent aussi des mimes dont le genre admettait tous les tons, depuis la parade impure jusqu'à la tragédie. Ces sortes de scènes, qui montraient souvent la débauche dans ses plus repoussantes réalités, charmaient un peuple corrompu et furent le signe définitif de la décadence de l'art, qui tomba entièrement avec la liberté et les vertus de la vieille Rome.

Il nous reste encore à parler du drame aristocratique en Italie, avant l'empire. L'austère frugalité et les mœurs rigides et simples des anciens républicains, des Fabius et des Curtius, ne favorisèrent pas, dès l'abord, le développement du génie théâtral; c'est à peine si, dans les *Saturnales*, chantées plus tard par Horace et célèbres par l'égalité momentanée des esclaves et des maîtres, et dans quelques autres coutumes dramatiques, les grands cédaient à la commune impulsion. Mais, vers le milieu du VIe siècle de la fondation de Rome, le luxe oriental commença à s'introduire chez le peuple-roi; au dire de Tite-Live et d'Athénée, les cuisiniers devinrent bientôt les officiers les plus respectés de la maison; les repas furent remplis de parasites, de bouffons, de danseuses et de musiciens. Au temps de Sylla, les déportemens n'eurent plus de termes; gorgés de pillage et de vols, Salluste, Lucullus, Verrès, Marc-Antoine, introduisirent dans la cité abâtardie de Numa des vices effrénés et sans nom, des excès et des orgies, un raffinement monstrueux de luxe et de corruption, dont l'histoire a conservé le souvenir pour l'instruction des peuples et des rois. Il ne manquait que la passion du sang à ces ignobles et voluptueux banquets. Les Etrusques avaient fait dès long-temps combattre des gladiateurs dans leurs festins; Rome, pour qu'il ne manquât rien à ses débauches, Rome, qui devait garder les vices de tous les peuples qu'elle soumettait à son empire, voulut aussi égayer par ces jeux sanglans l'ame blasée des convives; en invitant des amis, on leur promettait, pour attirer leur présence, qu'il y aurait au repas deux ou trois paires de gladiateurs.

On voit, dit M. Magnin, que ce spectacle odieux rattache, par une transition bien imprévue, ce qui vient d'être exposé sur l'emploi du drame dans les fêtes romaines à ce qui reste à dire touchant l'emploi du génie scénique dans les cérémonies funèbres. Les anciens, on le sait, attribuaient aux morts une soif ardente de sang humain : de là des combats funèbres sur les tombeaux, qui, exceptionnels d'abord, finirent par devenir si vulgaires, que les testateurs contraignaient leurs héritiers à ces dispendieuses solennités. Les immolations humaines reparurent aussi, et Octave fit égorger trois cents habitans de Péruse sur un autel consacré à Jules César. Les pleureuses et les combats d'animaux se joignirent à ces manifestations mimiques dans les cérémonies des funérailles. Il faut encore ajouter à ces coutumes les repas funèbres : le peuple tout entier y était quelquefois invité comme ami du mort; et Jules César fit dresser vingt-deux mille tables, lors des jeux mortuaires célébrés à l'occasion de la mort de sa fille.

Il n'y a, jusqu'ici, rien de bien original dans les mœurs dramatiques latines; c'est à peine si les jeux fescennins, avec leur âpre et joviale raillerie, se détachent de tous ces pastiches grecs. Mais, avec l'empire, Rome va donner au monde le spectacle inouï de révoltantes débauches, d'horribles boucheries, qui seront dorénavant les tristes comédies, les drames réels des légions habituées au pillage et d'une populace servile et corrompue. Les institutions grecques du stade, de la palestre et de l'hippodrome, seront des jeux d'enfans, auprès des terribles hochets qu'il va falloir au peuple-roi. Suétone, Juvénal, Macrobe, Pétrone, Lampride, Xiphilin et tous les auteurs de l'*Histoire-Auguste*, vont nous initier à quelques-unes des infamies impériales et des terribles caprices de ces tyrans ivres de pouvoir et de débauche.

Les athlètes et le pugilat s'étaient introduits à Rome dans le dernier siècle de la république, et ces exercices du corps prirent bientôt une telle faveur, que les cirques remplacèrent partout les anciens théâtres. Ce goût pénétra partout à la suite des aigles romaines, excepté à Athènes, qui, malgré son abaissement, ne voulut jamais admettre de si ignobles combats sur la scène d'Eschyle et de Sophocle.

On sait que le cirque servit d'abord aux courses de chars et de chevaux; je ne rappellerai pas, à cette occasion, les folles passions et les désordres des empereurs, Vitellius faisant égorger les coureurs des factions opposées à la sienne, et les harnais de pourpre, l'écurie de marbre, les esclaves, le pontificat de ce cheval *Incitatus*, que Caligula voulait faire consul. Les gladiateurs luttaient dans la même arène que les chevaux, et on se rappelle les horreurs relatives à ces combats sanglans. On finit par honorer ce vil métier, relevé un moment par Spartacus, et c'est parmi les athlètes que les impératrices et les dames illustres allaient choisir leurs amans. L'état eut aussi ses gladiateurs gagés, et, selon Capitolin, ils furent portés à deux mille sous Gordien III. Les empereurs eux-mêmes, entre autres Caligula, Hadrien et Caracalla, descendirent dans le cirque et combattirent en public et à prix d'argent. Le lâche Commode fit mieux; il égorgeait avec une épée des gladia-

teurs armés d'un simple fleuret. On porta encore plus loin le raffinement dans ces tueries : des athlètes se frappèrent les yeux bandés; Domitien fit lutter des nains et des femmes, et, bientôt, des armées entières vinrent donner, dans le cirque, aux Romains dégradés, le spectacle avili des batailles, dont ils avaient été autrefois les glorieux acteurs. Enfin on imagina des *naumachies*, ou combats maritimes, dont César montra le premier l'exemple dans un bassin creusé au Champ-de-Mars. Claude, après avoir entouré le lac Faucin de murs et de siéges, fit donner un combat où parurent vingt-quatre galères à trois rangs de rames, montées par dix-neuf mille malheureux condamnés. Elagabale, pour renchérir de luxe, remplit de vin d'immenses fossés, et y représenta une naumachie.

Les animaux féroces avaient aussi leurs jours dans le cirque, jours funestes aux prisonniers, aux juifs et aux chrétiens. Caligula, à un anniversaire de sa naissance, laissa périr quatre cents ours et autant de bêtes d'Afrique; comme on manquait un jour de criminels à livrer en pâture aux tigres, il fit prendre et jeter dans l'arène plusieurs des spectateurs. Titus lui-même, qui avait achevé le Colysée commencé par Vespasien, vit tuer, en une séance, cinq mille bêtes. D'autres empereurs ne s'en tinrent pas là : Commode se fit bestiaire et combattit des animaux apprivoisés qu'on lui amenait dans des filets; il prenait aussi plaisir à tuer, à coups de flèche et de massue, des gens infirmes qu'on avait entourés d'étoffes et déguisés en géans, pour simuler la dernière scène de la *Gigantomachie*. Néron ne se faisait pas bestiaire, mais bête féroce; il imagina de se couvrir de peaux d'animaux, dit Suétone, et de s'élancer d'une loge sur des femmes et des hommes liés à des poteaux et livrés en proie à ses désirs. Enfin, le goût de ces horribles spectacles devint si vif, que les empereurs les transportèrent jusque dans leurs palais. Elagabale laissait souvent ses convives enfermés toute une nuit avec des léopards, et Galère, selon Lactance, regardait habituellement, pendant ses repas, d'énormes ours dévorant de malheureuses victimes.

A côté de ces jeux sanglans, l'amphithéâtre présentait souvent des scènes lascives et impudiques, comme le taureau de Pasiphaé et le cygne de Léda; on y montrait à la foule, avide d'émotions variées, des danses obscènes, des éléphans funambules et toutes sortes de jeux et de tours. Mais le spectacle qui depuis le premier siècle avait, après les combats sanglans, obtenu le plus de faveur, était les pantomimes. La tragédie et la comédie furent presque oubliés, et Roscius céda la place à Pylade et à Bathylle. En exilant ainsi l'ancien théâtre et en lui substituant un langage muet, Auguste avait deux buts; le premier, de rendre la même scène compréhensible pour les peuples si variés de son empire; le second, d'abolir ces sentences de liberté, ces personnalités, quelquefois dangereuses pour la tyrannie, qu'amenait l'imitation des Grecs. Ce dernier but ne put être atteint que par la force, même dans les pantomimes, et Auguste, en sa susceptibilité, fit fouetter Hylas et bannit Pylade.

Les pantomimes jouaient d'abord les pièces en très petit nombre, et même

seuls; mais, plus tard, ils vinrent si nombreux sur la scène, qu'au IIIe siècle, Carin réunit, dans des jeux, mille acteurs gymniques. Les empereurs, qui s'étaient fait tour à tour courriers, gladiateurs et bestiaires, se firent aussi pantomimes, et ces travestissemens servirent aux royaux histrions pour transporter leurs infâmes mascarades dans les plus ignobles repaires de débauche. D'autres fois ces déguisemens, au lieu de favoriser la corruption, étaient utiles à la vanité. Ainsi Caracalla, qui s'était persuadé et qui écrivit au sénat que l'ame d'Alexandre avait passé dans son corps, s'habillait souvent en Bacchus, pour parodier en tous points le grand conquérant.

Tous ces excès dramatiques donnèrent aux Romains tant de goût pour les représentations mimiques, qu'ils en introduisirent jusque dans leurs repas et dans la forme de leurs mets. Selon Lampride, Commode, qui mêlait quelquefois des excrémens humains aux sauces, pour se moquer des parasites, se fit un jour servir, dans un plat d'argent, deux bossus rabougris et couverts de moutarde, qu'il éleva ensuite aux plus grands honneurs. Les folies n'avaient plus de terme : Elagabale, à l'aide de lambris tournans, faisait quelquefois pleuvoir sur ses parasites tant de violettes et de fleurs, que plusieurs moururent étouffés. Tout le monde se rappelle aussi le lugubre repas donné par Domitien et raconté par Xiphilin, les murs tendus de noir, les colonnes sépulcrales avec les noms des convives effrayés, les chœurs des esclaves en deuil, et les présens qui terminèrent cette singulière plaisanterie.

Ainsi les rêves bizarres des despotes ivres s'accomplissaient dans le monde romain, et les pantomimes amenaient, comme le fait remarquer avec raison M. Magnin, le dépérissement de l'art idéal et le goût de la réalité dramatique, au point que, dans la tragédie du brigand *Laureolus*, Domitien fit pendre, non plus un mannequin, mais un homme vivant, et que, dans une scène qui peignait l'héroïsme de Scévola, un pauvre condamné fut forcé de se brûler réellement la main.

Là se termine le premier volume des *Origines du Théâtre moderne*. L'esprit, dégoûté de tant d'ignobles férocités, repu de tant d'incroyables folies, enfantées par l'imagination délirante d'une civilisation blasée, attend avec impatience l'avénement du christianisme, qui, loin de ces pompes sanglantes, se prépare, dans le silence des catacombes et par la foi de ses martyrs, à la rénovation et à la conquête du monde.

Le sujet traité par M. Magnin avait déjà été pour lui l'objet d'un cours professé en 1835 à la Faculté des lettres de Paris. Depuis, et au milieu du plus grand dépôt littéraire d'Europe dont il est conservateur, M. Magnin a revu avec le plus grand soin son travail, qui ne formera pas moins de quatre volumes, et qui suppose une persévérance scientifique fort rare de notre temps. Dans le premier tome de ce remarquable ouvrage, l'auteur n'a guère fait qu'essayer sa méthode sur l'antiquité, et, dans la suite de son livre, il reviendra à ses études naturelles, je veux dire au théâtre du moyen-âge, tout en profitant de sa curieuse excursion à Rome et à Athènes.

Les *Origines du Théâtre moderne* ont coûté à leur auteur de très longues recherches et une grande patience, qui ont heureusement amené d'importans résultats. Avec autant d'érudition que les écrits de Bœttiger, Hermann, Flœgel, et aussi Juste-Lipse, que M. Magnin a oublié, je crois, de citer, ce livre a sa place marquée dans la science archéologique, par la finesse de l'érudition, la sagacité vive et nette des aperçus, qu'on voudrait voir plus fréquens, la rectitude des classifications, un peu trop multipliées toutefois, ainsi que par la pureté et l'élégance d'un style que déparent à peine çà et là quelques rares néologismes. J'aurais, il est vrai, quelques objections à présenter à M. Magnin au sujet de sa théorie esthétique, qui me paraît reposer sur une psychologie trop restreinte, et qui me semble accorder une bien large part à l'*imitation* dans les manifestations de l'intelligence; je pourrais encore lui reprocher d'avoir porté trop loin peut-être le scrupule scientifique, et, par là, de n'avoir pas assez fondu dans la masse beaucoup de détails qui, par leur multiplicité même, paraissent dès-lors isolés et ne rentrent pas dans un ensemble amené à une parfaite cohésion par une vue générale et dominatrice. Malgré ce défaut, que la critique ne peut omettre, mais qui se fera moins sentir sans doute dans les volumes suivans, où M. Magnin abordera vraiment et à loisir son sujet, le livre que j'ai analysé se distingue par un tel intérêt scientifique et par tant de qualités précieuses et rares, que j'aurais dû peut-être laisser plus de place à l'éloge. La collaboration littéraire de M. Magnin au *Globe*, sous la restauration, et, depuis, au *National* de Carrel, et surtout à la *Revue des Deux Mondes*, avait déjà fait connaître la souple délicatesse de son esprit critique et ses brillantes qualités d'érudition et de style; les *Origines du Théâtre moderne*, qui le mettent au premier rang parmi nos archéologues, auront pour lecteurs tous ceux que préoccupe encore l'histoire des mœurs et des idées.

CH. LABITTE.

BULLETIN.

Le gouvernement a reçu la nouvelle du départ de M. Louis Bonaparte. Il a dû quitter la Suisse, il y a quelques jours, après avoir renvoyé au conseil de Thurgovie les lettres patentes qui lui conféraient le titre de bourgeois du canton. Selon quelques correspondances, il se disposait à partir pour l'Angleterre; selon d'autres, son dessein était de se rendre en Italie, auprès de son père qui réclame sa présence depuis long-temps. Le commandant Parquin, qui est resté à Arenenberg, a annoncé le désir de revenir en France et d'y séjourner.

La dispersion de la petite cour d'Arenenberg et le départ subit de M. Louis Bonaparte ont déjà servi de texte à l'opposition des journaux contre le gouvernement. M. Louis Bonaparte, disent-ils, a fait un acte de générosité. La lettre qu'il a écrite au président du petit conseil de Thurgovie, ils la nomment un chef-d'œuvre de grandeur et de dignité. A les entendre, M. Louis Bonaparte, trop bon Français pour vouloir troubler la prospérité de la France, a sacrifié ses justes ressentimens, et nous accorde la paix. La Suisse lui doit aussi beaucoup. Il était en son pouvoir de l'engager dans une collision qui pouvait être fatale pour elle; il la quitte volontairement pour lui épargner les embarras qu'attirait sa présence sur ce qu'il nomme sa seconde patrie. En un mot, et M. Louis Bonaparte le dit dans sa lettre, il ne veut pas compromettre les intérêts de deux nations qui doivent rester amies. C'est là le motif de son départ. Rien n'est plus magnanime.

Voudra-t-on croire un jour, quand l'esprit de parti sera calmé, qu'un jeune homme sans antécédens, sans droits, sans autre illustration qu'un nom dont la grandeur est, on peut le dire, toute personnelle, ait pu écrire une telle lettre et tenir un pareil langage, sans se couvrir de ridicule, ainsi que ceux qui la prenaient au sérieux? Eh quoi! les rapports de la France avec la Suisse ont pu dépendre de la volonté du fils de l'ancien roi de Hollande, et il se sera trouvé, en France même, une opposition et des journaux pour soutenir que cela est ainsi, et pour glorifier le jeune réfugié du langage presque

insensé que lui fait tenir sa folle ambition! Que disons-nous, la tâche de l'opposition ne s'est pas bornée là; c'est grace à elle que l'irritation qui s'est manifestée dans quelques cantons suisses, s'est accrue au point où nous l'avons vue, et s'est exhalée en bravades non moins folles que les prétentions de M. Louis Bonaparte. Tandis que nos départemens de l'est ressentaient vivement une injure qui n'était, il est vrai, que partielle, et dont le gouvernement helvétique se garde bien de prendre la solidarité, les journaux français se faisaient l'écho des rodomontades des journaux les plus décriés de la Suisse, et menaçaient leur propre pays des arquebuses de Thurgovie et des canons de Genève! L'opposition a joué ici, il faut le dire, un rôle anti-national, et elle aurait pu s'en apercevoir elle-même au peu de retentissement qu'ont eu ses déclamations. Toutes les lettres des départemens sont d'accord à ce sujet, et la presse quotidienne fera bien d'avoir égard aux avis qu'elles renferment, si elle ne veut tomber bientôt dans un complet isolement.

Pour nous, il est évident que M. Louis Bonaparte a cherché, dans cette affaire, à tromper la Suisse d'abord, puis à tromper le public français sur la conduite du pays qui l'avait recueilli. Le prétendant, comme on le nomme, a voulu faire croire que la discussion dont il était l'objet portait uniquement sur lui-même, et non sur tous les réfugiés qui se trouveraient dans le même cas. Que dirait-on d'un contumace du procès d'avril ou de quelque autre procès politique, qui, s'étant réfugié en Suisse et s'y trouvant poursuivi par les réclamations de son gouvernement, s'écrierait en partant: « Je ne veux pas compromettre les intérêts de deux nations; je pars pour donner la paix au monde! » Ne rirait-on pas d'une telle bravade, et la retraite de ce personnage changerait-elle le fond de la question, qui est de savoir si la Suisse a le droit de protéger le sujet d'un état voisin qui se livre, chez elle, à des intrigues politiques et cherche à troubler le repos de sa patrie, question déjà jugée par le *conclusum* du mois d'août 1836? Il ne s'agit donc pas ici de M. Louis Bonaparte seulement; la France ne poursuivait pas en lui un empereur et un prétendant au trône de Napoléon; elle sait bien qu'aujourd'hui personne ne sera plus dangereux pour elle à ce titre; mais elle demandait l'expulsion d'un réfugié politique qui n'avait guère plus d'importance que les autres, mais qui n'en avait pas moins, et dont elle ne pouvait souffrir les menées à ses portes. M. Louis Bonaparte a vidé, cette fois, la question en se retirant; mais elle peut se présenter encore à l'occasion de quelqu'autre, et la France n'agira pas autrement qu'elle a fait. Où est donc cette grande importance donnée, dit-on, à M. Louis Bonaparte? Son nom a retenti pendant quelque temps dans les journaux, comme tant d'autres noms; mais il faut avoir bonne envie de créer des embarras au gouvernement pour voir là, comme l'ont avancé quelques journaux, une sorte de consécration des prétendus droits de M. Louis Bonaparte au trône. Il est bon de remarquer, d'ailleurs, que ce sont les feuilles qui ne reconnaissent que le principe de la souveraineté populaire absolue, qui parlent de ces droits et de l'importance qu'ils prennent aujourd'hui.



Si M. Louis Bonaparte et ses amis n'ont fait illusion à personne en France, il n'en a pas été ainsi en Suisse, où l'on a cru fermement à la sincérité de ses professions de foi civique. Le canton de Thurgovie et le bourg d'Oberstrass ne doutaient pas qu'ils n'eussent un gros bourgeois de plus dans la personne d'un prince de la famille impériale; les bons Suisses s'étaient laissé prendre aux faux-semblans de républicanisme du jeune neveu de Napoléon, et c'est de la meilleure foi du monde que d'autres cantons faisaient déclarer, dans la diète, sur la parole du conseil de Thurgovie, que M. Louis Bonaparte était bien réellement un citoyen suisse, rien autre chose, et que la Suisse devait le défendre contre tous, au risque de tout ce qui pourrait arriver. Pendant ce temps, le citoyen suisse Bonaparte se gardait bien de déclarer qu'il renonçait à sa nationalité antérieure, comme l'exigeait l'article 25 de la constitution de Thurgovie, se réservant ainsi de renier la Suisse dès que la nécessité le voudrait. Cette nécessité s'est fait sentir à lui, dès qu'il a été connu que la diète se réunirait sans doute à l'avis de la minorité de sa commission, et qu'elle exigerait de M. Louis Bonaparte une déclaration formelle et une renonciation à son titre de citoyen français. Dès qu'il a fallu sérieusement être Suisse, M. Louis Bonaparte s'est hâté de renvoyer ses lettres de naturalisation, laissant le canton de Thurgovie et ceux qui se sont joints à cet état, soutenir leurs assertions comme ils l'entendraient. M. Louis Bonaparte a pris à tâche, comme on voit, de justifier les termes de la lettre de M. Molé à M. de Montebello, où il est montré se faisant tantôt Français et tantôt Suisse, selon l'occurrence.

On s'est demandé ce que fera la France, aujourd'hui que M. Louis Bonaparte s'est éloigné. Le gouvernement français n'a plus rien à faire, ce nous semble, qu'à notifier au directoire helvétique que le retour de M. Louis Bonaparte l'obligerait à agir comme il l'a déjà fait, et à pousser jusqu'au bout les mesures qu'il était en train de prendre. Mais M. Louis Bonaparte se gardera de revenir en Suisse; le rôle de citoyen suisse ne lui sert plus à rien aujourd'hui, il le quitte pour en prendre un autre. Ce que veut M. Louis Bonaparte, c'est fomenter des troubles en France; c'est harceler un gouvernement qui lui a accordé généreusement la vie quand il avait été pris les armes à la main, excitant le peuple et les soldats à la révolte. Il faut qu'il ait entendu dire que la Suisse ne se prêterait pas long-temps à ses vues, car il la quitte et renonce à sa protection. Les journaux de l'opposition verront là une générosité et une magnanimité rares; mais, en Suisse, on n'est déjà plus de leur avis.

Nous ne doutons pas qu'une réaction favorable ne s'opère bientôt en Suisse, à la suite de cette discussion. Le gouvernement français s'est montré plein de modération dans tout le cours de cette affaire, et si son langage a été ferme, il n'a point été menaçant. En déclarant qu'il voulait obtenir justice et qu'il l'aurait, le gouvernement français a tenu le langage qui lui convient, et nous voudrions bien savoir ce qu'eût dit l'opposition, s'il en avait tenu un autre. Quant à humilier la Suisse, à se mêler de ses affaires intérieures, le gouvernement n'en a pas eu la pensée. En demandant une chose

juste, et la conduite de M. Louis Bonaparte lui-même a démontré qu'elle l'était, la France n'humiliait pas la Suisse, elle l'honorait, au contraire, en comptant sur son équité. Nous persistons à croire que la décision de la diète n'eût pas amené le résultat qu'attendait l'opposition, et que M. Louis Bonaparte eût été mis en demeure de s'expliquer formellement. Un refus de sa part eût entraîné nécessairement l'expulsion, et c'est là ce qu'il a voulu prévenir en se retirant de sa propre volonté.

La réaction que nous annonçons viendra, parce que la Suisse ne pourra s'empêcher de reconnaître combien eût été déraisonnable une guerre avec la France pour un tel fait. Quand nous parlons de réaction, nous n'entendons pas que les esprits les plus animés s'apaiseront tout à coup, et que quelques petites communes où les esprits ont été excités à plaisir, changeront subitement de manière de voir. Nous ne l'espérons pas plus que nous n'espérons voir se calmer, en peu d'instans, le mécontentement que la conduite de la Suisse a fait naître dans nos provinces de l'est, et l'animosité qu'on a conservée dans le pays de Gex, et sur les autres parties de notre territoire où les Suisses ont pénétré en 1814 et en 1815, à la suite des armées alliées, après leur avoir livré le passage. Le rapprochement des deux pays se fera par le rapprochement de leurs intérêts communs. La France n'en a aucun à humilier la Suisse, qu'elle voudrait voir respectée, et dont l'indépendance n'a jamais été violée que contrairement aux volontés de la France et à ses dépens. Pour la Suisse, elle a pu s'assurer, dans cette circonstance, d'un fait important pour elle, c'est que toutes les puissances ont un même intérêt à l'empêcher de donner asile aux réfugiés dangereux. La retraite de celui qu'elle protégeait est un évènement plus heureux pour elle que pour la France.

L'opposition, privée de cette affaire de Suisse, qui lui servait d'aliment, va se jeter avec plus d'ardeur sur la question de la réforme électorale. Les registres sont ouverts, et l'on tient boutique, dans quelques quartiers, pour recevoir les signatures des gardes nationaux. Nous dirons plus tard quelles manœuvres sont employées pour arracher des signatures à quelques personnes qui ne savent pas au juste la portée de l'acte qu'on leur demande. L'œuvre est toutefois difficile, et les résultats seront loin de répondre aux magnifiques et menaçantes promesses de l'opposition. Nous ne savons trop pour qui l'on travaille en ce moment, mais on peut diviser les journaux qui ont appuyé cette prétendue réforme, en trois classes : ceux qui la veulent, ceux qui ne s'en soucient pas, et ceux qui la repoussent d'une manière formelle. Dans la première classe, on ne doit guère compter que *la Gazette de France*, l'auteur véritable de cette proposition qu'elle soutient depuis huit ans; *le National*, et quelques journaux radicaux groupés, en cette circonstance, autour d'un journal légitimiste. La seconde classe renferme ce qu'on nomme, bien à tort, les journaux modérés, qui engagent avec franchise leurs abonnés à demander le suffrage universel, qu'ils le désirent ou non, uniquement pour susciter un embarras au gouvernement. Enfin, la troisième classe se compose de quelques feuilles qui combattent la mesure si mollement et par des raisons à

dessein si faibles, qu'elles la provoquent, tout en se réservant plus tard de la désapprouver avec force, quand elles auront atteint le grand but d'un changement de cabinet. Ainsi la réforme électorale est une épée à deux tranchans; pour les uns, elle doit servir à renverser l'ordre de choses tout entier; pour les autres, ils se borneront à en user comme d'un moyen propre à renouveler le ministère. Quant à donner des droits électoraux à toute la garde nationale, personne n'y songe. La république voudrait sans doute que tout citoyen, et non tout garde national, fût électeur et éligible; la restauration reviendrait à ses doubles colléges, et restreindrait plutôt le cercle électoral qu'elle ne l'élargirait; le centre gauche rallié à la coalition est pour la loi électorale telle qu'elle est. C'est du moins l'avis bien formel de M. Thiers et de M. Guizot; nous ne disons pas de M. Duvergier de Hauranne, toujours prêt à pousser aux mesures extrêmes. Mais M. Duvergier de Hauranne n'est pas plus influent dans la chambre, que ne l'est dans la presse quotidienne le *Journal Général*, son organe officiel.

Mais que veut-on? Peu de chose en réalité, s'il s'agit de droits électoraux; beaucoup, s'il est question de changemens politiques. Les uns veulent ce qu'ils nomment l'abolition du privilége; ils veulent que trente millions de citoyens, éclairés ou non, sachant ou ne sachant pas lire, aient le droit de voter dans les colléges, qu'ils soient ou non propriétaires, qu'ils aient ou qu'ils n'aient pas une industrie quelconque. Au contraire, pour ceux-là, ce qui leur importe, c'est que le nombre des votans qui n'ont pas intérêt à maintenir l'ordre public, soit en majorité. Ces électeurs-là, ils ne les trouveront pas dans la garde nationale? N'importe, c'est un acheminement vers leur but, et ils s'en vont quêtant les signatures.

Nous voudrions bien savoir ce que deviendraient tous les candidats actuels au ministère, ceux que l'opposition peut avouer s'entend, si le suffrage universel venait à prévaloir! Il serait bien temps, en vérité, de demander alors la formation d'un second cabinet du 11 octobre; mais où le prendre, au milieu des élémens républicains et légitimistes que les fabriques du nord et les paroisses du midi enverraient à la chambre? Que deviendrait le crédit des illustres orateurs et des capacités dont la présence aux affaires est réclamée par l'opposition, en face des élections conduites par *le National*, *le Bon Sens* et *la Gazette?* Assurément, la majorité se trouverait déplacée, comme l'opposition le désire; mais au bénéfice de qui le serait-elle, et qui prendrait sa place? Non, l'opposition ne veut pas sérieusement du suffrage universel; un petit nombre de feuilles, qui se sont placées en dehors de toutes les affaires, peuvent le désirer comme un moyen de perturbation générale; mais celles qui se disent les organes des hommes politiques ne peuvent tendre à ce but sans s'exposer à se voir désavouées par ceux qu'elles portent au pouvoir. Tout ceci est donc un jeu, un badinage de l'opposition. Après avoir tenté d'entraver les travaux matériels, après avoir essayé de nous attirer la guerre sur nos frontières de l'est, voyant tous leurs projets déjoués, les adversaires du gouvernement imaginent un moyen plus neuf. Rien de mieux; chacun est libre de pétition-

ner comme il l'entend, même pour servir d'autres intérêts que les siens; mais quel rôle fait-on jouer dans tout ceci à la garde nationale?

Nous avons dit que M. Gisquet est un membre influent de l'opposition, qui a vivement approuvé sa conduite à la chambre, et qui le louait encore tout récemment dans un de ses journaux, et là-dessus l'opposition se récrie. Elle prétend qu'on veut rejeter sur M. de Montalivet, qui a été quelque temps le supérieur en hiérarchie de M. Gisquet, la responsabilité des actes de ce dernier. M. de Montalivet a été, il est vrai, le supérieur de M. Gisquet; quand M. Gisquet faisait la police des émeutes, quand il veillait, sous le ministre de l'intérieur et avec lui, à la tranquillité publique, il agissait par les ordres de M. de Montalivet; mais c'est là tout. Nous ne savons quels griefs élève aujourd'hui l'opposition contre M. Gisquet, nous savons encore moins si elle parviendra à prouver la vérité de ses accusations; mais s'il en résultait la démonstration de quelque fait blâmable, assurément ce ne serait pas M. de Montalivet qui l'aurait commandé. Le caractère de M. de Montalivet suffit pour répondre à tout, et quelles que soient la violence et l'audace des attaques de l'opposition, elle ne pourra y porter atteinte. Quant à accuser M. Molé de faire rejeter sur son collègue une responsabilité qui serait fâcheuse, la droiture de M. Molé répond également à cette imputation. C'est une vieille tactique bien usée que celle de diviser un ministère qu'on ne peut abattre loyalement; mais le ministère du 15 avril est un exemple donné à ceux qui l'ont précédé. L'union parfaite qui y règne fait sa force, et l'opposition qui se dit si puissante, fera bien de renoncer à cette voie qui ne trahit pas seulement de la faiblesse, mais de l'inhabileté.

Le voyage de M. le duc d'Orléans aura une influence heureuse sur les départemens qu'il a visités. Le prince a traversé des populations riches et paisibles, qui s'applaudissent hautement des résultats obtenus depuis un an par l'administration actuelle. Il y a plaisir à voir le changement qui s'est opéré depuis cette époque, et à observer combien toutes les tentatives faites pour dénaturer l'esprit public, ont eu peu de succès.

Parmi les fausses nouvelles, inventées cette semaine par les journaux de l'opposition, il faut ranger celle de la destitution de M. Rosman, chef de la comptabilité au ministère de l'intérieur; l'envoi, en Suisse, d'un *contrôleur* du château, chargé de dépêches, nouvelle absurde autant que malveillante, et la dissolution de la conférence de Londres. Quant aux autres, qui sont en grand nombre, elles ne méritent pas d'être relevées.

Théâtres. — L'Opéra-Comique a donné cette semaine un de ces bons mélodrames comme on en imaginait au vieux temps du *Château de Montenero* et de *la Caverne*, où l'innocent proscrit parle toujours de quitter le rivage de sa patrie et ne cesse de revenir jusqu'à ce qu'on le pende, où les gens se parlent tout haut à eux-mêmes en pleine campagne, afin que le premier venu entende ce qu'ils se disent et que la pièce ait son cours. M. Planard est le restaurateur, à l'Opéra-Comique, de ce genre qui en veut avant tout aux

larmes de l'assemblée, et qui ne manque jamais d'atteindre son but, grace aux bâillemens réitérés qu'il provoque. Cette fois, il s'agit d'une vieille gouvernante de gentilhomme écossais, qui, après la mort de Charles Ier, se fait puritaine exaltée, épouse un shérif imbécile, et va aussi loin qu'elle peut dans les bonnes graces du lord-protecteur, tout cela pour conserver ses titres et ses domaines au fils de ses anciens maîtres, qui la méconnaît tant que dure la pièce, et ne comprend son dévouement sublime qu'à la fin. Là-dessus M. Caraffa a composé une ouverture énorme, des duos et des quatuors démesurément longs, des cavatines qui se prolongent beaucoup trop, et des finales qui n'en finissent pas. M. Caraffa a le malheur d'avoir reçu de la nature une facilité déplorable dont il abuse. On prétend que Donizetti a écrit en une nuit la partition de *Rosamunda*, l'auteur de *Thérèse* serait homme à soutenir le défi. En tout cas, de pareils tours de force n'ont rien qui nous émerveille; le musicien s'habitue de la sorte à prendre tout ce qui se rencontre dans sa pensée et dans celle des autres : ainsi, par exemple, l'introduction de *Thérèse,* faite d'un bout à l'autre avec le magnifique orage qui gronde dans l'ouverture de *Guillaume Tell*. Nous conseillons à M. Caraffa, dont le mérite est reconnu de tous, d'apporter plus de soin dans le choix de ses mélodies, et surtout de répudier certaines vieilles formules qui ne sont plus guère de mise aujourd'hui. Il est vrai que ces négligences dont nous parlons cessent d'avoir une bien importante gravité, si l'on pense que cette fois le compositeur écrivait sa musique pour M. Ricquier et Mme Boulanger, c'est-à-dire pour des organes dont les sons inappréciables n'arrivent plus jusqu'aux oreilles du public, et qui pourraient à merveille chanter *la Parisienne* à l'unisson au lieu du duo qu'on leur donne, sans que nul s'en aperçût dans la salle. En pareille occasion, ce qu'un musicien a de mieux à faire, c'est de garder son bien pour de meilleures rencontres; c'est aussi ce que l'auteur de *Thérèse* a fait. On ne peut guère l'en féliciter, mais on l'excuse.

— Une femme d'esprit, connue déjà dans le monde littéraire, Mme Eugénie Foa, publie par livraison, sous le titre de *Nouveaux Contes historiques*, un ouvrage destiné à l'éducation des enfans. Le choix des sujets, la naïveté du style, aussi bien que l'élégance de l'exécution typographique, assurent à cette publication un honorable succès.

F. BONNAIRE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUANTE-SEPTIÈME VOLUME

DE LA REVUE DE PARIS.

REVUE

DE PARIS.

LVIII.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cᵉ.
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE
DE PARIS.

Nouvelle Série. — Année 1838.

TOME CINQUANTE-HUITIÈME.

PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS,
QUAI MALAQUAIS, 17.
—
1838.

PAËR.

Vers le commencement du siècle dernier, un musicien fort habile, un de ces trompettistes prodigieux que l'Allemagne voit éclore de temps en temps, quitta Petterwaradin, sa ville natale, pour aller chercher fortune à la tête d'un corps de musique de régiment, dont il était le chef. Le mariage de la grande-duchesse de Parme le conduisit en Italie, à la suite de cette princesse, et c'est à Parme qu'il fixa sa résidence. Michel Pär, tel était le nom de ce virtuose, de cet autre Misène, qui excellait dans l'art illustré par Virgile :

> Aere ciêre viros, martemque accendere cantu.

Michel Pär se maria, devint Italien par adoption, donna bientôt la vie et plus tard son talent à Giulio Pär, corniste du plus grand mérite, et dont le nom doit être signalé dans les fastes de l'art. C'est Giulio Pär qui, le premier, fit la conquête d'un instrument nouveau, bien précieux pour l'orchestre : la trompe du chasseur prit entre ses mains une voix mélodieuse; son ravalement, borné jusqu'alōrs aux tons donnés par les tuyaux ouverts par les deux bouts, sans trous et sans clés, s'étendit, s'enrichit. Giulio Pär fit sonner les tons que le cor de chasse refusait, compléta sa gamme par l'artifice de la main introduite dans le pavillon, et les sons du cor vinrent se mêler, dans l'orchestre, à ceux de la clarinette, du hautbois, du basson, pour en lier l'harmonie. Le cor de chasse ne figurait que rarement dans la musique, et seulement pour l'exécution de quelques bruyantes fanfares. Giulio Pär adoucit la voix de son instrument au point d'intéresser dans des récits mélodieux, soit qu'il tînt le discours musical

en entier, soit qu'il dialoguât avec un chanteur. La découverte de ce corniste fit une grande sensation en Italie : les maîtres s'empressèrent de profiter des nouvelles ressources que le cor ainsi transformé leur présentait ; ils écrivirent des solos pour cet instrument. Comme Pär était encore dépositaire de son secret, et qu'il n'avait point formé d'élèves, on l'appelait dans toutes les villes où l'on voulait entendre le cor se marier à la voix admirable de Davide le père. La *Nitteti* de Gatti offrit cette double merveille aux Italiens enchantés. Pär était mandé partout où Davide se rendait pour faire entendre l'air fameux, l'air favori, *Puoi vantar le tue ritorte*, véritable concertante de ténor et de cor. L'effet de ce morceau, l'enthousiasme que produisait l'union de ces deux puissances sonores, ne peut se décrire. Punto, Rodolphe, sont les chefs de notre école de cor si bien représentée aujourd'hui par Gallay, Dauprat, Meifred, Mengal, etc. Ces quatre maîtres français tiennent leur talent de Frédéric Duvernoy, qui avait profité de la découverte de ses devanciers. Pär, Punto, Duvernoy, Gallay, telle est, pendant un siècle, la filiation des cornistes récitans. Ils n'ont pas été formés les uns par les autres, j'en conviens, puisque Duvernoy a cherché et trouvé ses procédés sans le secours d'aucun professeur. Mais Duvernoy savait que d'autres obtenaient déjà les effets qu'il désirait connaître ; la découverte de Pär une fois signalée, tous les cornistes dirigèrent leurs efforts vers le même but, et plusieurs furent assez heureux pour y parvenir.

Giulio Pär, le corniste fameux, sonna, le 1er juin 1771, une joyeuse et brillante fanfare, pour célébrer la naissance d'un fils. Le nouveau-né reçut le nom de Ferdinando, qui lui fut imposé par son altesse royale Marie-Amélie, duchesse de Parme, qui le tint sur les fonts baptismaux. Giulio Pär reconnut bientôt en son fils les plus heureuses dispositions pour la musique ; il s'empressa de les cultiver, et confia plus tard l'éducation du jeune virtuose à Ramis, organiste de la cathédrale, à Parme. Ferdinando fit en peu de temps des progrès rapides dans la composition ; il eut le bonheur de rencontrer Ghiretti, contrepointiste d'un grand talent, formé à l'école de Naples, condisciple de Sala au conservatoire de *la Pietà*. Ghiretti jouait la partie de violoncelle au théâtre de Parme ; il apprit à son élève tout ce qu'il devait savoir encore pour se placer au rang des meilleurs compositeurs d'une époque où les fortes études pouvaient seules donner les moyens de réussir dans le monde musical.

Giulio Pär mourut en 1787. Ferdinando n'avait que seize ans ; cette perte frappa vivement son cœur, elle n'abattit point son courage : les

hommes de génie, de talent, sont toujours doués d'une ame forte; ils ont une grande confiance dans leur avenir. Celui de Ferdinando fut assuré quelques mois plus tard; *la Locanda de' Vagabondi* (*l'Auberge des Vagabonds*), opéra bouffon que le jeune maître fit représenter à Parme, réussit admirablement; on y remarqua surtout un finale, morceau d'une originalité piquante, d'un effet saisissant, que le public accueillit avec des transports d'enthousiasme: Ferdinando fut appelé dix fois sur la scène, on le couronna, on le porta en triomphe.

Don Gian-Carlo Grossardi, noble homme de Parme, *nobil uomo,* voulut donner le plaisir du spectacle à la nombreuse et brillante société qui fréquentait son château de Medesano. Pär composa tout exprès *i Pretendenti burlati*, opéra en deux actes, pour une société d'amateurs dans laquelle Gian-Carlo figurait en première ligne. *La musica, tutta nuova, sara del celebre signor Ferdinando Pär, maestro di cappella al servigio di S. A. R.,* dit le livret.

Certaines partitions, écrites par d'habiles compositeurs pour de semblables solennités champêtres, ne méritent souvent pas d'être signalées; les improvisations de ce genre n'ont quelquefois d'autre agrément que celui de l'à-propos. Le talent, le génie de Pär, se sont montrés avec éclat dès son début et ne l'ont jamais abandonné. *I Pretendenti burlati*, composés pour des amateurs comédiens, pour des *prime donne* marquises, comtesses et bourgeoises, mis en scène sur un théâtre de campagne, n'en est pas moins un ouvrage très remarquable: Pär avait quinze ans lorsqu'il le composa. Nous le verrons plus tard faire un chef-d'œuvre, *Agnese,* sans autre dessein que celui de plaire à des musiciens fashionables réunis dans un château pour y jouer la comédie chantée.

L'absence d'un symphoniste faillit empêcher la représentation de *i Pretendenti.* Les acteurs s'habillaient, les nombreux spectateurs se promenaient dans les jardins en attendant l'heure du spectacle, plusieurs avaient déjà pris place aux loges comme au parterre, quand on reçoit un billet sinistre qui jette le trouble et la consternation parmi ce peuple de *dilettanti.* Ce billet, c'est le contrebassiste Belloli, le seul contrebassiste de l'orchestre peu nombreux, mais choisi, que le seigneur châtelain avait assemblé. Belloli était malade et ne pouvait se rendre à son poste afin de soutenir l'harmonie des voix et des instrumens: ce virtuose, digne émule de Dragonetti, manquant à l'appel, il n'y avait plus de musique possible. Sa contrebasse était là; mais muette, inanimée; un vrai cadavre dont on ne pouvait tirer une parole, un son, à moins d'avoir recours au *pizzicato:* le contrebassiste

avait coutume d'apporter son archet, et ce plectrum si précieux était resté dans la poche du malade.

> Que faire en cette conjoncture ?
> O cruelle perplexité !

C'était bien le cas de chanter ce fragment d'un fameux trio de Cherubini ; mais *l'Hôtellerie portugaise* n'avait pas encore vu le jour, et d'ailleurs le péril était trop pressant pour s'amuser à des chansons ; il fallait agir et se tirer d'un pas aussi difficile. Rovelli, violoncelliste du plus grand talent, s'adresse à Pär et lui dit : « Quitter ma partie pour prendre celle de contrebasse serait ouvrir un trou pour en boucher un autre, dépouiller saint Jean pour habiller saint Pierre. Mon enfant, il faut absolument que ton opéra soit exécuté ; ton honneur, ta fortune, ton avenir, dépendent également de cet essai, qui doit te couvrir de gloire : différer la partie, c'est la perdre. Nous avons dans l'auditoire des seigneurs de Rome et de Venise qui partiront demain ; sachons profiter de leur présence. Ces personnages de haute importance proclameront dans toute l'Italie le succès que tu vas obtenir. Nous avons des trompettes excellentes à notre disposition, il faut les faire sonner ; ces proclamateurs iront partout redire tes prouesses. Ton opéra doit marcher tout à l'heure et triompher malgré les destins contraires. — Marcher sans contrebasse ? — Non, puisque nous en avons une. — Et qui la jouera ? — Toi. — Je n'ai jamais touché cet instrument. — Qu'importe ? tu es musicien comme celui qui a fait la musique. La contrebasse a quatre cordes ; elle est montée en quartes, et par conséquent plus facile à jouer. En avant, mon petit, en avant ! From, from, sur les cordes à vide ; doigte quelques passages ; tâche de tomber ferme et d'aplomb sur la note d'appui, sur les temps forts, et tout ira bien. — Mon cher Rovelli, votre zèle vous emporte ; il vous fait oublier que je n'ai pas d'archet. — Ton archet ? je le tiens. — Vous tenez,... vous tenez,... une branche de cerisier couverte de feuilles et de fruits, et certes, en ce moment, je n'ai pas envie de manger les belles cerises que vous faites tomber à mes pieds en secouant cet arbre. — Mange des cerises, mon ami ; je te donne l'exemple ; mange les cerises produites par ton archet. Profite de l'occasion ; il n'en portera plus. — En effet, cette branche est assez bien taillée ; mais il faut autre chose encore pour un archet. — Cent chevaux dans l'écurie, dans le parc ! je ferais des archets pour tous les bassistes d'Italie. En avant, mon petit, en avant ! »

Rovelli coupe la branche, prend une poignée de crins au plus bel

alezan, une poignée au bai-brun le mieux avantagé en queue, en chevelure; il façonne à l'instant un archet vigoureux. Pär saisit l'instrument colossal; d'une main ferme il attaque les cordes, doigte les passages; il acquiert peu à peu de l'habileté; son audace est toujours soutenue par sa merveilleuse intelligence, et le contrebassiste débutant dans son opéra, l'avocat plaidant *pro domo sua*, le soldat combattant *pro aris et focis*, triomphe, se signale de telle manière, que Rolla, transporté, l'embrasse, le complimente, exalte ce talent improvisé. Toutes les fois que ce chef d'orchestre faisait exécuter les symphonies de Haydn, il avait recours à Pär; c'était lui qui devait mener les contrebassistes.

Succès d'enthousiasme pour le compositeur symphoniste Pär. L'archet de Rovelli fut présenté, livré aux applaudissemens de toute l'assemblée. Le seigneur châtelain l'accrocha dans son musée; il l'appendit à côté des épées, des rondaches de ses nobles aïeux.

Appelé à Venise du moment que ce premier succès y fut connu, Ferdinando Pär y reçoit le titre de maître de chapelle, qui lui est conféré par l'académie de cette ville. Le nouveau maître de chapelle exerçait à dix-sept ans ces fonctions, qui demandaient un talent à l'épreuve, un talent consommé. Ferdinando compose pour le théâtre de Venise, *Circe, i Mulinari, i Due Sordi, l'Intrigo amoroso, l'Amante servitore, la Testa riscaldata, la Sonnambola;* il réussit également dans le style sérieux et dans le genre bouffon. Toutes les villes d'Italie se disputent bientôt le jeune maître.

L'entrepreneur du Théâtre de Naples, Marescalchi, l'engage pour écrire *Ero e Leandro*, drame sérieux destiné pour la fête de la reine des deux Siciles. M[me] Billington, la Sontag de cette époque, le sopraniste Neri, le ténor Gordigiani, devaient remplir les principaux rôles de cet opéra. Marescalchi ne payait pas souvent ses pensionnaires; Gordigiani réclamait en vain le loyer de ses nobles travaux; Gordigiani, désespérant d'être payé, se vengea d'une cruelle manière en prenant la fuite la veille même de la solennité musicale. Plus de ténor! il est parti derrière une voiture; le héros dramatique, couvert d'une livrée, coiffé du chapeau galonné, a pris la fuite. Comment faire? Gordigiani, seul ténor de la troupe royale, ne peut être remplacé; la fête de la reine doit être célébrée par la première représentation d'un opéra nouveau, écrit tout exprès *per il real natale, per il giorno onomastico;* la priver de cet ornement obligé serait une faute impardonnable, un crime de lèse-majesté. *Ero e Leandro* est prêt à paraître en scène; le ténor manque, bagatelle! on jouera l'opéra sans ténor.

La cour l'avait ainsi décidé pour la bonne règle. Qu'importe un chanteur de plus ou de moins, quand il s'agit d'observer religieusement les lois de l'usage et de l'étiquette? On s'était soumis à cette dure nécessité, quand la *prima donna* s'avise, à son tour, de refuser ses services, pour une cause plus louable.

La Billington, femme charmante, admirable cantatrice, et d'un talent si complet, si brillant, que les Italiens lui pardonnaient son origine anglaise et sa prononciation un peu barbare; la Billington avait fait, comme tant d'autres virtuoses, l'énorme faute, la folie insigne de se donner un mari, meuble au moins inutile pour une *prima donna*, quand il n'est pas instrument de dommage, source de ruine et de calamités. La Billington avait le malheur de posséder un *procolo* de cette espèce; jaloux ou non, il la battait comme plâtre, la rossait à dire d'experts. Les sévices du brutal étaient d'une rudesse telle que la police avait dû s'interposer entre les deux époux. Pour donner quelque trève aux épaules de la cantatrice, on avait incarcéré son mari. L'occasion était belle, la virtuose pouvait rentrer dans la coulisse sans y rencontrer un bâton menaçant. Eh bien! cette bonne et tendre Billington gémissait, versait des larmes sur l'infortune du captif; elle implorait la grace d'un animal aussi peu raisonnable; la *prima donna* refusait de chanter si l'on continuait de lui refuser la liberté d'un époux bien aimé. Il fallut ouvrir la prison, et dès lors rien ne s'opposa plus à la représentation boiteuse d'*Ero e Leandro*. L'opéra réussit à merveille, il fut porté aux nues, malgré l'absence du ténor; on le joua treize fois de suite. Il est vrai qu'à la seconde représentation, un serrurier, que l'on avait endoctriné à la hâte, revêtit les habits de Cléante et débita les récitatifs, pour donner au moins la réplique du dialogue aux chanteurs, qu'il était forcé d'abandonner quand il s'agissait d'exécuter un morceau d'ensemble. La partition abrégée d'*Ero e Leandro* fut gravée aux frais du roi, pour être offerte à tous les assistans: Paisiello seul avait reçu l'honneur d'une telle distribution, à l'occasion de *l'Olimpiade*.

Florence applaudit *Idomeneo*, *l'Orfana riconosciuta;* Parme *Griselda*, *il Nuovo Figaro*, *il Principe di Taranto;* Milan *Oro fa Tutto*, *Tamerlano;* Rome *una in Bene ed una in Male* (l'*École des Maris*, de Molière). Bologne accueille avec enthousiasme *Soffonisba*.

Je ne parle ici que des ouvrages qui réussirent complètement; Ferdinando eut des revers comme ses illustres confrères. *La Sonnambola*, que je mets au nombre des opéras fortunés de ce maître, fut sifflée et voici pourquoi:

La pièce était en bon train; le public, enchanté, avait déjà fait répéter deux morceaux sur trois, quand la somnambule fit son entrée en scène. Mme Strinasacchi représentait ce personnage principal que le public attendait avec impatience. Mme Strinasacchi n'était point belle, tant s'en faut; un tic nerveux imprimait des mouvemens fort désagréables à son visage. Le brillant éclat de sa voix, l'habileté de la cantatrice offraient une compensation suffisante qui faisait pardonner ses imperfections physiques. On ne s'inquiétait nullement de ses grimaces, toute licence lui était accordée sur ce point. Cependant, quand les spectateurs virent une somnambule s'avancer, affectant l'immobilité, avec une figure sans cesse tourmentée par des tiraillemens nerveux, quand on eut remarqué les soubresauts communiqués aux bras, aux jambes, des éclats de rire partirent de tous les côtés de la salle, et la jolie musique de Pär eut bien de la peine à soutenir un opéra si fâcheusement compromis.

A Padoue, une ordonnance de police défendait aux amateurs de pousser l'enthousiasme jusqu'à faire répéter les morceaux qui les avaient charmés. Il fallait que les chanteurs exécutassent l'opéra de suite et sans se permettre des haltes qui auraient prolongé la durée du spectacle au-delà du terme fixé par les réglemens. Le jour de la première représentation de *Laodicea*, le public se soumit à cette dure loi, plusieurs morceaux avaient mérité sa faveur particulière, il s'empressa de le faire connaître à Pär en l'appelant plusieurs fois sur la scène, où des transports de joie et de fanatisme l'accueillirent. Le premier acte avait défilé, la chute du rideau marquait le commencement d'un long repos, d'un silence d'une demi-heure. C'était du temps perdu; le parterre alors adresse une humble supplique au magistrat qui assistait au spectacle pour y maintenir le bon ordre, le parterre demande et obtient que l'orchestre recommence l'ouverture de *Laodicea*, pour jouir une seconde fois de l'agrément de cette symphonie pendant l'entr'acte. L'orchestre redit l'ouverture, on l'applaudit avec fureur, mais le public, qui avait pris goût à cette répétition, voulut qu'on lui redît en entier le premier acte de *Laodicea*. Le capitaine-général s'y opposa, le tumulte devint effroyable, la force armée entra dans la salle, on se battit en présence des acteurs qui attendaient que le procès fût jugé d'une manière ou d'autre, pour recommencer l'opéra ou le continuer en partant du point où ils l'avaient laissé. Le désordre devint si grand qu'il fallut faire évacuer la salle, et le lendemain seulement on put donner *Laodicea* complète. On a vu bien souvent des opéras interrompus et laissés en chemin

parce qu'ils déplaisaient au public; *Laodicea* fut coupée en deux par une raison tout-à-fait opposée.

Pär fait représenter encore à Padoue son opéra de *Cinna*.

Comme le plus grand nombre des compositeurs italiens, Ferdinando chantait dans la perfection et connaissait l'art du chant à merveille. Il donna les premières leçons de musique à Rosalinda Silva, jeune et belle personne qui lui avait inspiré de tendres sentimens. La Silva fut bientôt la meilleure cantatrice de l'Italie; Pär voulait l'épouser; la famille de Rosalinda s'opposait à ce mariage dans la crainte que le *maestro* ne fît une *prima donna* de la noble demoiselle. On profita d'une absence de Ferdinando pour unir Rosalinda à un gentillâtre dont la condition semblait devoir la préserver d'un tel danger. Le hobereau n'était pas riche, et bientôt il voulut ajouter au modique revenu de ses terres les appointemens fashionables que l'on offrait à la marquise sans fortune. Cette double perfidie affligea profondément le jeune musicien; il se plaisait pourtant à voir l'Italie applaudir aux succès de son élève. Pär voulut écrire à son tour et disposer un nouveau rôle pour sa cantatrice favorite; il s'embarque, vient à Reggio où la Silva était engagée, il arrive plein d'espoir et d'amour. Mais hélas! cette admirable virtuose ne chantait plus, elle devait se montrer tout-à-fait insensible à la passion du jeune maître, objet de ses premières affections: la Silva défunte venait d'être portée en sépulture. L'amant désespéré courut à l'église, il alla pleurer sur la pierre tumulaire et gémir un *De profundis*.

La même catastrophe s'est renouvelée plus tard pour Rubini. Ce virtuose était éperduement amoureux de la Fabre, jeune et belle cantatrice, il devait l'épouser. La Fabre quitte Palerme et vient à Naples où son engagement l'appelait. Rubini se hâte d'aller la rejoindre, dès qu'il a rempli ses obligations envers le directeur du théâtre de Palerme. Au moment où le jeune ténor se croit près de revoir sa maîtresse, au moment où l'amant va franchir le seuil de la maison habitée par sa *prima donna* chérie, un cercueil drapé avec pompe, un cercueil entouré de parens, d'amis éplorés, l'arrête, des chants funèbres ont frappé son oreille, sa bien-aimée avait cessé de vivre. Elle l'attendait encore, mais sur la porte du tombeau. Cette douleur poignante succédait aux élans de la joie la plus vive. Le malheureux ténor fut si cruellement frappé, qu'il en perdit la voix et faillit en perdre la raison.

La Banti, virtuose célèbre dans toute l'Italie, cantatrice dont la voix prodigieuse n'avait jamais été réglée par aucun maître, terminait

alors sa carrière dramatique. Elle chantait encore, et les entrepreneurs des grands théâtres se plaisaient à réunir la doyenne des virtuoses à la jeune et brillante Silva. Au lieu d'être divisées par des rivalités de théâtre, comme cela se voit trop souvent, les deux cantatrices avaient l'une pour l'autre les sentimens de l'amitié la plus tendre. La Banti chérissait la Silva, la Banti s'était attachée à sa jeune rivale en la séduisant, en lui faisant partager sa passion favorite, son délire de bacchante. Quand les deux virtuoses avaient chanté leurs duos sur la scène, elles allaient en exécuter d'autres, la bouteille à la main. La mort prématurée de la Silva fut attribuée à ces libations trop fréquentes.

La Banti n'était pourtant qu'une routinière, elle ne connaissait pas même les notes de la musique. Elle tenait de la nature tous les avantages, tous les talens qui la firent surnommer la virtuose du siècle. Son intelligence était si merveilleuse qu'il suffisait de lui chanter deux fois un air, un duo, un trio, pour qu'elle exécutât sa partie admirablement; elle savait à propos renoncer aux broderies dictées par l'auteur, afin d'en substituer d'autres qu'elle improvisait à ravir. Sa mémoire était imperturbable pour ce qui avait rapport au texte de sa partie; on pouvait s'y fier, le dessin musical était fidèlement rendu; pas une note douteuse; une observation exacte des temps, des entrées, des silences: le meilleur musicien n'eût pas mieux fait en ayant sa partie sous les yeux. La Banti se trompait cependant, elle se trompait quand elle chantait seule, chose singulière, car les routiniers ne vont jamais si bien que quand ils sont libres de leurs actions.

Dans l'*allegro* d'une cavatine, le motif principal, la cabalette, *Tutto sorridere a me d'intorno,* par exemple, est exécuté d'abord. Le chanteur passe ensuite à la phrase intermédiaire : *Ah già dimentico i miei tormenti,* pour revenir à la cabalette, *Tutto sorridere,* qui, cette fois, est terminée par un trait brillant et développé, destiné à servir de péroraison au discours musical, arrêté, conclu sur cette cadence finale.

La Banti disait régulièrement sa cabalette et la phrase intermédiaire qui la suivait. Arrivée au point de repos qui ramène le motif pour terminer l'air, au lieu de suivre le cours de la cavatine, une distraction la lui faisait recommencer. Elle revenait tout naturellement à ce même point de repos; nouvelle distraction qui la renvoyait au début. Ses airs devenaient ainsi quelquefois des rondeaux sans fin, le serpent qui se mord la queue; elle recommençait à trois ou quatre reprises. Le public était charmé des *bis* que sa virtuose favo-

rite lui accordait avec tant de libéralité, l'orchestre la suivait dans ses distractions. Comme elle n'éprouvait aucune fatigue, la Banti ne prenait pas garde à la durée un peu trop prolongée de ses solos, elle allait toujours jusqu'à ce que le souffleur lui dît : Songez à finir.

Née à Crema, en 1757, la Banti était Italienne, et pourtant c'est la France qui donna cette virtuose à l'Italie. De Vismes, directeur de l'Académie royale de Musique, se promenait un soir sur le boulevart du Temple, il s'arrêta pour entendre des musiciens ambulans qui chantaient devant un café. La voix ravissante d'une jeune fille le frappe de surprise; il donne un louis à la chanteuse des rues et l'invite à venir le voir à l'Opéra. Après avoir entendu deux fois un air de Sacchini, la Banti le dit à merveille. De Vismes l'engagea sur-le-champ et la fit débuter. Une troupe italienne donnait alors, 1778, des représentations sur le théâtre de l'Académie royale de Musique. La Banti fournit la plus brillante carrière sans devenir plus habile musicienne qu'elle n'était d'abord. Elle mourut à Bologne, le 18 février 1806, léguant son larynx à l'académie de cette ville. Cet organe, précieux instrument de la cantatrice, d'une ampleur extraordinaire, phénoménale, est déposé dans un bocal, il figure parmi les curiosités du musée de Bologne.

Pär avait déjà formé le talent de Francesca Riccardi, jeune personne qui possédait une superbe voix de soprane. Francesca Riccardi brillait sur la scène italienne dont elle était un des ornemens les plus précieux. Actrice et cantatrice excellente, elle tenait plus qu'elle n'avait promis à son maître. Ferdinando s'était pris d'une vive passion pour cette élève favorite; il suivit ses triomphes avec l'intérêt qu'inspire une belle femme, un beau talent que l'on a dirigé. Pär l'épouse en 1798, et dès-lors ses voyages sont réglés sur les courses que sa compagne faisait en Italie pour aller remplir des engagemens sur les premiers théâtres.

Pär était à Udine, où il avait suivi sa femme qui tenait l'emploi de *prima donna* au théâtre de cette ville. On avait annoncé, depuis quinze jours, la représentation de *la Donna di genio volubile,* opéra de Portogallo dont la vogue promettait une brillante réunion à Mme Pär, qui l'avait choisi pour son bénéfice. Tout était prêt pour cette solennité dramatique, les loges avaient été retenues à l'avance, les amateurs accouraient des villes voisines pour assister à ce spectacle extraordinaire qui leur promettait un opéra nouveau, opéra qui triomphait sur tous les théâtres d'Italie. Udine, occupée par les Français, sous les ordres du général Bernadotte, renfermait une in-

finité d'officiers qui désiraient vivement entendre la fameuse cavatine *Per amar abbiamo il core*, afin de la retenir et de la chanter ensuite dans les cafés, ainsi que les autres corps de l'armée d'Italie le faisaient déjà. Avant d'ouvrir les portes de la salle, Mme Pär avait réalisé la plus brillante recette; la pièce marchait bien, la *prima donna* devait être charmante dans le rôle de la femme capricieuse. Pendant toute la matinée du beau jour qui promettait une satisfaction si complète aux amateurs comme à la bénéficiaire, on voyait des groupes se former dans tous les lieux publics, et ceux qui avaient été admis aux répétitions faisaient de pompeux récits des merveilles de l'œuvre de Portogallo, de l'ensemble parfait des acteurs et de l'orchestre, du talent de la *prima donna*, des soins particuliers que le *maestro* Pär avait bien voulu donner à la mise en scène. Italiens, Français, Allemands, tous se réunissaient : le charme de la musique, l'espoir d'une jouissance sans égale, les montrait d'accord pour un instant; tous avaient la même pensée, le même désir, et ce désir allait croissant à mesure que l'heureux instant approchait. Deux heures d'attente encore, disaient-ils, et nous irons nous asseoir, nous entendrons l'opéra favori de l'Italie.



Tels ces heureux amans, que l'on voit sur l'avant-scène, chantant un duo dont l'ensemble exprime le contentement que donne l'espoir d'un bonheur sans fin, l'assurance d'une fidélité à toute épreuve. Pauvres amans! ils se livrent, s'abandonnent à cette espérance trop flatteuse, tandis que les spectateurs frémissent de terreur : ils ont vu le tyran se glisser dans le fond de la scène, le tyran dont les yeux brillaient d'une joie féroce; il s'est caché derrière un buisson de roses, mais la plume noire de son chapeau se montre et flotte comme un crêpe funèbre sur les fleurs vermeilles et fraîchement écloses. Une catastrophe horrible se prépare, et ces heureux amans, objet de la sympathie de toute l'assemblée, vont devenir des victimes si quelque divinité puissante ne les prend sous sa protection.

Ce tyran redoutable, abhorré, méditant le crime et la trahison, ce Yago, ce Méphistophélès, ennemi du public comme de la cantatrice, ce jaloux qui veut ruiner d'un seul coup la recette de la signora Pär et les plaisirs d'une foule d'admirateurs passionnés, ce barbare qui dissimule avec tant de mystère et de perfidie, c'est le *primo buffo* de la troupe chantante. Olivieri ne s'est point caché derrière un buisson de roses, il s'est blotti dans son lit, il n'a point coiffé sa tête d'un casque empanaché, mais d'un bonnet de coton. Olivieri s'est couché à midi; le traître fait annoncer deux heures après qu'il est sérieusement

malade, et dans l'impossibilité de jouer le rôle de Pippo dans *la Donna di genio volubile.* Le directeur va sur-le-champ communiquer ce désastre à Mme Pär; jugez du dépit, du chagrin de la cantatrice. Le tour était cruel; le trait, décoché à propos par une main adroite, avait frappé juste; le malheur était irréparable. Olivieri savait bien que nul autre, parmi ses camarades, ne pouvait le remplacer. Le directeur, désespéré, s'en allait tristement faire coller sur l'affiche une bande funeste, lorsque Pär, sortant de la stupeur où ce coup de foudre l'avait plongé, l'arrête vivement, et lui dit qu'il est inutile de faire connaître au public les secrets de la comédie, qu'il faut au contraire cacher avec soin un malheur domestique, tant qu'il est possible de le réparer.

« Suivez-moi, dit-il à l'entrepreneur, qui ouvrait de grands yeux effarés, suivez-moi, je vais vous trouver un remplaçant d'Olivieri; j'en sais un dans la ville; il est à peu près de sa taille; un habit de paysan va toujours assez bien, il s'agit seulement d'avoir une paire de souliers neufs. Vous voyez que c'est maintenant l'affaire du cordonnier; envoyez-m'en un, et je me charge de tout. — Un? Je vais en quérir deux, trois, quatre. — Oui, quatre, cela vaudra mieux; ils iront plus vite en besogne. — Mais comment?... — Allez toujours, et fiez-vous à moi; je n'ai pas moins d'intérêt que vous à parer l'attaque, à prévenir le malheur qui nous menace. »

Le soir la salle était comble, et quelques douzaines d'amateurs trouvaient encore le moyen de s'y colloquer. Figurez-vous une salle où se presse la foule admise gratis à jouir d'une belle représentation dramatique. Mme Pär venait de terminer sa toilette; assise dans son *camerino*, elle attendait que le régisseur eût frappé les trois coups. *La Donna di genio volubile*, malgré la promesse que son mari lui avait faite, n'était pas du tout rassurée sur le talent de ce remplaçant, sur son existence même. Elle était tremblante, et la rumeur de ce public entassé, le bruit sourd qui partait de la salle, murmure bien flatteur pour une bénéficiaire, venait encore ajouter à ses alarmes. La porte s'ouvre, et le *buffo*, si désiré, le remplaçant tombé des nues pour prévenir le désastre dramatique, paraît armé de toutes pièces, harnaché, grimé, le chapeau gris sous le bras, prêt à faire son entrée. La signora pousse un cri de surprise, rit aux éclats, et, réprimant à l'instant cette saillie d'une gaieté bruyante, elle se met à pleurer à chaudes larmes. Le paysan, le *buffo comico*, *caricato*, c'était son mari.

« Non, lui dit-elle, je ne souffrirai point que tu viennes figurer sur la scène. Arrivera ce qui pourra, je renonce à tout, j'abandonne

tout; je ne souffrirai point qu'un maître déjà fameux, et dont la célébrité doit être un jour européenne, vienne baladiner sur le théâtre. Non, ce n'est point là ta place. Je ne veux pas que l'on dise que je ne t'ai épousé que pour t'enrôler parmi des comédiens et te donner l'emploi de farceur dramatique. » Et Mme Pär versait un torrent de larmes, pleurait comme Juliette ou comme Ariane, en présence du joyeux campagnard qui lui offrait la main pour descendre sur le théâtre. Les deux époux se mettent en marche, et les lamentations continuaient encore, lorsque les trois coups viennent frapper leur oreille. C'était le moment critique; il fallait prendre son parti : Mme Pär se résigna.

Le nouveau Pippo fut charmant, le double écrasa son chef d'emploi. Pär avait vu jouer ce rôle à Raffanelli, sur le théâtre de Venise; Pär en saisit toutes les finesses, et les rendit avec esprit. Sa gaieté franche excita des transports, et sa voix, sa manière de chanter, infiniment supérieures à tout ce que la troupe avait de plus habile, firent éclater un tonnerre d'applaudissemens. On l'appela six fois pour lui témoigner de nouveau toute l'admiration et la reconnaissance que son talent inspirait. Il n'avait point fait la musique de la pièce, mais il en avait suivi les répétitions. Chaque acteur ne savait que son rôle; Pär les savait tous, et sa mémoire ne le trahit pas un seul instant. Ce fut un succès de fureur, de fanatisme.

Rossini a refusé des propositions admirables de plusieurs entrepreneurs. Si ce maître avait voulu gagner un million en six mois, il lui aurait suffi d'endosser la veste de Figaro, et d'arriver sur le théâtre de Londres ou de Paris en chantant : *Largo al fattotum della cità.* Moi-même, qui ne veux nullement me comparer à ces illustres, je n'ai point accepté trois cent soixante-cinq mille francs par an pour jouer les rôles de Crispin des *Folies amoureuses*, de Des Masures dans *la Fausse Agnès*. J'avais fait mes preuves aux répétitions de ces opéras, et M. Poirson, directeur du Gymnase-Dramatique, me proposa très sérieusement ces appointemens formidables. Le contrat allait être dressé, pour une année il est vrai, mais à la fin de chaque mois il pouvait être résilié. Retournons à Udine.

Cette ville était encore en rumeur, les esprits étaient encore agités de la commotion électrique imprimée par le talent du nouveau bouffe, quand on afficha la seconde représentation de *la Donna di genio volubile*. En apprenant le triomphe de son heureux adversaire, Olivieri serait tombé d'une attaque d'épilepsie à se briser le crâne sur le pavé; mais par bonheur il était encore au lit, il se frappa la tête contre son

oreiller, et cet acte de désespoir n'eut pas de suite funeste. Olivieri cesse d'être malade, puisque le jeu ne lui avait pas réussi; plein de santé, dévorant son chagrin, il vient reprendre sa place, et l'on met son nom sur l'affiche. Le public s'y attendait, et regarda ce retour comme une chose toute simple; il aurait accepté Olivieri sans élever la moindre contestation. Mais Bernadotte était là avec ses hussards, ses dragons, ses chasseurs, ses grenadiers, ses artilleurs, ses canons, ses bombes, ses obus, sa toute-puissance de général en pays ennemi; Bernadotte unissant à sa fougue de jeune guerrier la verve non moins bouillante et non moins passionnée de jeune *dilettante*. Quand cette maudite affiche portant le nom malencontreux d'Olivieri parvint au quartier-général, le chef et son état-major frémirent d'indignation et de colère; le même sentiment se répandit peu à peu dans tout le corps d'armée. Le commandant de la place mande l'entrepreneur. Quatre hommes et un caporal sont les porteurs du message; ils conduisent, escortent l'infortuné directeur. Ce pauvre diable tremblait de tous ses membres; il croyait qu'on allait au moins le fusiller.

Le commandant foudroie du regard son captif et lui demande raison de l'injure qu'il fait à l'armée française en lui refusant son acteur favori, le *buffo* sans rival. — « Excellence, une indisposition d'Olivieri avait seule pu décider, forcer même le *maestro* Pär à figurer sur le théâtre pour ne pas manquer aux promesses que sa femme vous avait faites. Olivieri peut maintenant reprendre son service, et je me vois forcé.... — D'aller en prison, où tu resteras jusqu'à ce que l'autre Pippo me soit rendu. — Excellence, je n'ai aucun droit sur le *maestro*, il n'est point engagé, je ne puis l'obliger à rien; ce qu'il a fait, c'est de son propre mouvement et pour remettre à flot la représentation donnée au bénéfice de la signora. Le *maestro* faisait ses affaires et non les miennes. — Puisqu'il en est ainsi, va-t-en, c'est à moi de prier mon acteur favori de me rendre à son tour les services que je réclame de lui. »

Une compagnie de grenadiers vint cerner la maison où logeait Pär; le général voulut le traiter avec plus de cérémonie que le directeur. Pär s'était caché en apprenant l'arrestation de l'entrepreneur; il fit répandre le bruit qu'il s'était enfui dans la campagne. Le commandant mit alors les dragons, les hussards à ses trousses. Il fallut pourtant accepter Olivieri ou renoncer au plaisir de voir l'opéra nouveau. Quand la paix fut signée, et que six ou huit représentations eurent remis l'acteur en grace avec les Français, Pär sortit de sa tanière, et l'officier français ne renouvela plus ses instances de fanatique *dilettante*.

Les voyages du *maestro*, de la *prima donna*, leur pérégrination de troubadours les conduisirent à Vienne. Pendant leur séjour en cette ville, Naumann, maître de chapelle du roi de Saxe, mourut à Dresde, et ce prince, qui s'y connaissait, crut trouver en Ferdinando Pär le digne successeur de Naumann. Le duc de Parme étant mort, son protégé put accepter les propositions que le roi de Saxe lui faisait d'un engagement à vie, avec les conditions les plus honorables. Deux mois de congé lui étaient accordés chaque année; il en profitait pour aller à Vienne où l'empereur l'accueillait de la manière la plus flatteuse. Pär y dirigeait les spectacles particuliers qu'on donnait aux jours de Saint-François, de Sainte-Thérèse, fêtes de leurs majestés. Les spectateurs étaient les membres de la famille impériale et quelques seigneurs les plus favorisés des bonnes graces du souverain. Au château de Laxenbourg, Pär jouait des rôles dans les opéras où l'impératrice figurait comme *prima donna*. *Le Prince invisible* est la pièce dans laquelle il obtint le plus brillant succès; il s'acquitta du rôle difficile d'Arlequin avec une grace, une agilité parfaites. On s'étonnera peut-être que je montre ici l'auteur de tant de beaux ouvrages, chaussé du pantalon collant et diapré du bouffon bergamasque, coiffé du chapeau gris, et la batte à la main; on me blâmera de révéler ainsi les folies du jeune maître. Je me contenterai de rappeler aux critiques trop sévères que l'impératrice Marie-Thérèse représentait une reine, une fée dans le même opéra. Le rôle de Colombine avait été confié à la gentille Mme Vigano, qui maintenant professe le chant à Paris d'une manière si distinguée. Pär jouait la partie de viole dans les concerts particuliers de l'empereur François lorsque ce prince, habile violoniste, exécutait des quatuors de Haydn ou de Mozart.

Pär compose à Dresde *I Fuorusciti di Firenze*, *Leonora ossia l'Amore conjugale*, pièce empruntée au répertoire français. *Léonore ou l'Amour conjugal*, opéra en deux actes, avait d'abord été mis en musique par P. Gaveaux pour le théâtre Feydeau. *Leonora*, de Pär, fut accueillie avec enthousiasme à Dresde, Mme Pär y jouait le rôle de Léonore qui figure dans ce drame sous les habits du jeune Fidélio. Une telle fortune mit cette pièce en évidence; la scène du souterrain, la scène où le pistolet de Fidélio vient arrêter le poignard du traître Pizarre, produisit une si vive sensation, que Beethoven se prit d'affection pour ce drame d'origine française, et voulut à son tour le mettre en musique. *Léonore*, déjà traduite en italien, fut traduite en allemand, et parut ensuite sous le titre de *Fidelio* avec la nouvelle musique de Beethoven.

Pär fit représenter sur le théâtre de Vienne *Camilla, il Morto vivo,* qui n'est autre que *le Maréchal ferrant, Ginevra degli Almieri*, morte vivante, digne pendant du mort qui n'a pas cessé de vivre, *Achille*, opéras. Ce maître composa pour la cour *il santo Natale, il san Sepolcro,* oratorios d'une grande beauté, que l'on exécuta d'une manière parfaite. Le fameux sopraniste Marchesi chanta la partie de Giovanni dans *il san Sepolcro*. Des effets hardis et d'une précieuse nouveauté furent remarqués dans ces diverses compositions. Pär écrivit des cantates pour l'impératrice Marie-Thérèse. On distingue parmi ces productions *Bacco ed Ariana*, *la Conversazione armonica*, *Ettore ed Andromaca*. *Il Trionfo della Chiesa catholica*, oratorio en deux parties, produit à la cour de Vienne, avait été composé pour le grand duc de Toscane.

Le prince de Ligne lui adresse une pièce de vers assez originale, dont voici le début :

Cher Pâr sans pair, mais père du théâtre,
De ton art enchanteur si je suis idolâtre....

Le prince de Lobkowitz, l'ami de Beethoven, eut toujours une affection particulière pour Ferdinando. Ce prince déjà boiteux, intrépide spadassin, venait de se casser la cuisse, on le portait sur un brancard; Pär le rencontre en ce triste équipage, et sur-le-champ le *dilettante*, surmontant sa douleur, entonne d'une voix ferme et sonore le chœur d'*Achille, Sorgi, sorgi, Achille!* Quelques jours après, les chants avaient cessé, le prince était mort des suites de sa blessure.

En France, bien des gens qui, sans doute, n'ont jamais su ce que c'est qu'une cantate, ont donné mal à propos ce nom à des chansons à refrains, à des airs plus ou moins patriotiques. Trois couplets suffisaient pour constituer ces cantates burlesques, autant valait appeler tragédie une ballade, une romance. Les cantates composées pour Marie-Thérèse étaient plus étendues, plus difficiles à traiter qu'un opéra. L'impératrice traçait elle-même le plan du poème, et le chargeait de tableaux d'un effet pittoresque. Dans *Bacco ed Ariana*, par exemple, Prométhée, Apollon, Vénus, l'Amour, Diane, ont des rôles importans, les Muses, les Euménides et leur suite, les Cyclopes, les Satyres et les Bacchantes figurent dans les chœurs.

Ginevra degli Almieri resta long-temps au théâtre. La légende florentine, depuis lors si souvent reproduite sur la scène lyrique, formait le sujet de cette pièce. On y remarquait surtout un duo bouffe de deux serviteurs qui descendent dans le caveau pour enlever à Gine-

vra ses bagues en diamans. Les deux voleurs domestiques ont peur et veulent mutuellement se céder l'avantage du premier pas.

Une des meilleures productions de Pär, *Sargino,* fut porté aux nues à Prague, où il parut pour la première fois. Ce succès est d'autant plus flatteur, que cette ville est le berceau du sublime *don Giovanni.* C'est de ce point de départ que le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de Mozart s'est élancé pour prendre possession du monde musical. Si le bel opéra de *Sargino*, l'un des chefs-d'œuvre de Pär, n'a point été mis en scène à Paris, c'est que notre théâtre italien n'avait alors que des ténors graves, tels que Crivelli, Garcia; le rôle principal, écrit pour un ténor élevé, ne pouvait leur convenir. Il fallait un Rubini pour chanter la partie de Sargino.

Napoléon était trop occupé de ses affaires politiques pour songer à se former une musique particulière. Il en conçut le projet à Dresde en 1806, et l'exécuta sur-le-champ après avoir entendu les virtuoses réunis dans cette ville pour l'ébattement du roi de Saxe.

« Madame Pär, vous chantez à ravir, quels sont vos encouragemens? — Sire, 15,000 fr. — Vous en recevrez trente. Monsieur Brizzi, vous me suivrez aux mêmes conditions. — Mais nous sommes engagés...... — Avec moi. Vous le voyez, l'affaire est terminée; Talleyrand se charge de la partie diplomatique, cela est dans son diocèse. »

Napoléon avait vu représenter à Dresde *Achille*, opéra nouveau de Pär : le sujet, la pièce, la musique, les acteurs, tout lui plut infiniment. Brizzi, ténor qui a laissé peu de souvenirs, ayant perdu sa voix dans le commencement de sa carrière, se fit une réputation brillante dans le rôle d'Achille, que Pär écrivit pour ce chanteur, en employant adroitement les belles notes de sa voix un peu grave.

Pär jouissait d'une grande considération à Vienne, à Dresde; son dernier opéra séduisit Napoléon, et l'empereur des Français voulut s'attacher un des maîtres les plus habiles et les plus célèbres de l'époque. Je veux transcrire ici l'acte d'engagement souscrit par Napoléon, afin que les princes régnans puissent imiter ce modèle, se régler sur sa forme et teneur, quand ils feront de semblables traités avec les musiciens. M. de Talleyrand donnera peut-être cette pièce curieuse dans ses mémoires; n'importe, j'aurai la priorité sur le fameux diplomate. Il est possible d'ailleurs que le ministre néglige de parler de ses négociations entreprises dans le domaine de la musique.

Le soussigné Charles-Maurice Talleyrand, prince de Bénévent, grand-chambellan de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, déclare par la

présente avoir engagé M. Paër en qualité de compositeur de la musique de la chambre de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, aux conditions suivantes :

ARTICLE Ier. — M. Paër dirigera la musique des concerts et du théâtre de la cour, et composera toutes les pièces de musique qui lui seront commandées par ordre de S. M. impériale.

ART. II. — Il jouira d'un traitement annuel de 28,000 francs, lesquels lui seront payés en douze parties égales, de mois en mois.

ART. III. — L'engagement que prend M. Paër est pour toute la durée de sa vie, et il conservera en conséquence, sa vie durant, le titre de compositeur de la chambre de S. M., ainsi que le traitement ci-dessus mentionné.

ART. IV. — Il entrera en jouissance de son traitement à dater du 1er décembre 1806, époque à laquelle son service a commencé.

ART. V. — Lorsque M. Paër devra suivre la cour dans ses voyages, il recevra une indemnité calculée sur le pied de 10 francs par poste et de 24 francs par jour.

ART. VI. — Il lui sera accordé, chaque année, un congé pendant les mois de mai, juin, juillet, août.

ART. VII. — M. Paër recevra pour frais de voyage de Varsovie à Paris la somme de 3,000 francs.

Le voyage de Dresde jusqu'à Varsovie ayant été fait par ordre de S. M. impériale et royale, il en sera dédommagé conformément à l'article V.

En foi de quoi le présent engagement a été expédié double, et expédition en sera donnée à la partie contractante.

Varsovie, le 14 janvier 1807.

Signés : CHARLES-MAURICE TALLEYRAND, prince de Bénévent.
FERDINAND PAER.

Approuvé.

Signé : NAPOLÉON.
Par l'empereur.
Le ministre secrétaire-d'état,
HUGUES B. MARET.

Le nom de l'auteur d'*Achille* est écrit dans cet acte avec l'orthographe française. Pär devint Paër sous la plume de Talleyrand ; ce ministre voulut prévenir ainsi bien des erreurs de prononciation, et s'épargner les interminables explications qu'il eût fallu donner à toute la cour de Napoléon pour lui faire comprendre finalement que Pär, écrit en allemand, devait être prononcé Paër en français. Ce n'est pas une petite affaire que d'avoir à rectifier mille fois par jour le langage d'un peuple entier à l'égard d'un nom qui revient à chaque instant dans la conversation. Trente ans d'expérience n'ont pas suffi pour l'éducation de certaines personnes, qui croient se donner un

vernis d'instruction en affectant de prononcer *Ouagram*, *Ouéber*, quand ils parlent de la bataille de Wagram, de la musique de Weber. Ces noms sont allemands, et non pas anglais. De Wellington faites *Ouéllington*, c'est très bien; mais dites *Vagram*, *Véber*, avec les Allemands; l'usage le veut ainsi.

M. Woëtz, professeur de piano de beaucoup de talent, a pris soin de prévenir les erreurs que l'on pourrait commettre en prononçant son nom. Ce pianiste parisien, d'origine hollandaise, a mis sur sa carte de visite un *nota bene* très judicieux : « M. Woëtz, professeur de piano, rue des Martyrs, 25. *N. B.* On prononce *Outs.* » Il dépose cette carte explicative dans plusieurs maisons. Ne voilà-t-il pas qu'un facétieux, par reconnaissance des soins qu'on avait pris afin de guider son inexpérience, rend la visite, et remet à son tour une carte portant cette rédaction singulière : « M. Henri, professeur d'italien, rue des Irlandais, 6. *N. B.* On prononce *Népomucène.* »

Beaucoup de personnes en sont encore à comprendre que Paër et Perne, Mmes Damoreau-Cinti et Moreau-Sainti, ne sont pas un seul et même individu, hermaphrodite ou non, peu importe. N'y en a-t-il pas qui confondent *Robert-le-Diable* avec *Robin des Bois,* disant indifféremment *Robert du Bois* ou *Robin du Diable?* et qui, voulant parler d'*Agnese*, disent que Paër a mis en musique *la Fausse Agnès.*

Aux avantages d'un traitement de 28,000 francs pendant toute sa vie, aux douceurs attachées à la place de directeur de la musique de Napoléon et du théâtre de la cour, la munificence impériale ajoutait encore, chaque année, une gratification de 12,000 francs, offerte avec une telle constance, payée avec tant d'exactitude, que Paër devait la regarder comme une clause du contrat.

Mme Grassini était depuis plusieurs années la virtuose favorite de Napoléon, et chantait à la cour. Crescentini avait été engagé l'année précédente à Naples. Dans ce temps de guerres continuelles, l'Autriche payait ses soldats et ses chanteurs avec un papier-monnaie dont le crédit se perdait de jour en jour, et Crescentini paraissait infiniment sensible à l'harmonie des écus. Lorsque M. de Rémusat lui fit des propositions pour l'engager de la part de l'empereur des Français, ce virtuose fut tellement charmé par la certitude d'empiler des napoléons au lieu de plier des assignats, qu'il borna modestement à 6,000 francs le prix de ses services annuels. M. de Rémusat, M. le duc de Bassano, lui firent remarquer l'inconvenance d'une telle demande. « Je vous accorde les 6,000 francs, dit le duc au chanteur, et vous ordonne, au nom de l'empereur, d'en accepter 24,000 encore

pour l'honneur de votre talent et du prince qui sait l'apprécier. »
Crescentini se soumit respectueusement aux volontés de son nouveau maître.

De tels précédens devaient engager Paër à rechercher l'affection d'un souverain aussi généreux avec les artistes. Mais ce musicien était lié par la reconnaissance plus que par un contrat à vie avec le roi de Saxe, dont il dirigeait la chapelle et le théâtre, depuis quatre ans. Il fallait suivre Napoléon au milieu des camps et des batailles, au bivac et dans les plaines de boue de la Pologne. En décembre 1806, l'empereur était à Dresde, et dînait avec le comte Alexandre de La Rochefoucault, lorsque Paër lui fût présenté. Napoléon lui adressa des complimens sur son bel opéra d'*Achille*, et renouvela les offres qui lui avaient été faites en son nom. Paër fit valoir son engagement avec le roi de Saxe, et motiva son refus sur les droits que ce prince avait à sa gratitude. Le général Clarke dit alors qu'il connaissait un moyen de trancher les difficultés et d'ajuster les choses d'une manière qui mettrait le *maestro* à l'abri de tout reproche de la part du roi de Saxe, et lui sauverait les chicanes que l'inexécution d'un acte authentique pouvait lui faire craindre.

Ce moyen, tout-à-fait militaire, consistait à livrer Paër à de bons gendarmes qui le mèneraient, de brigade en brigade, à la suite de l'empereur, et ne laisseraient au musicien la liberté de ses mains, de ses pieds, que lorsqu'il s'agirait de battre la mesure pour l'exercice de ses fonctions. On ne fit pourtant aucune violence à l'auteur d'*Achille*. Il se retira dans sa tente ou dans son cabinet, pour réfléchir à ce qu'il devait faire. Il n'avait pas encore pris un parti décisif, quand le roi des Saxons lui signifia, par un message spécial, qu'il fallait suivre Napoléon, ou quitter Dresde sur-le-champ, parce qu'il était impossible qu'un maître que l'empereur des Français voulait prendre à son service restât à celui de la cour de Saxe.

La musique n'était pas étrangère à la politique, à la diplomatie; Paër fut cédé par un traité secret, comme on livre une place forte, sans prendre l'avis de ses habitans. Le roi de Saxe s'estima trop heureux qu'on ne levât pas d'autres contributions sur ses états. Napoléon ne vidait pas les coffres de sa majesté saxonne, il ne prenait que ses chanteurs. Modération digne d'éloge et de reconnaissance!

Le ténor Brizzi, Mme Paër et le maître de chapelle conquis sur les Saxons, partirent à l'instant pour Varsovie. Ce trio chantant exécutait presque tous les soirs de la musique choisie dans les meilleurs opéras italiens. On se battait le matin aux environs de Posen, le

canon tonnait, la mitraille sifflait, les obus éclataient avec fracas, tandis que le feu roulant des bataillons liait, au moyen de sa pédale intérieure, les dessins incohérens et tant soit peu heurtés de tant de sons frappant au hasard. L'empereur rentrait ensuite à son quartier-général, où son petit concert l'attendait, ainsi que son souper. Napoléon affectionnait beaucoup la musique de Paisiello. Paër savait par cœur tous les airs bouffes de ce maître et les chantait à ravir; Mme Paër et Brizzi le secondaient à merveille : c'était un trio parfait que l'on aurait pris plaisir à entendre, quand même le barbare fracas de la guerre ne lui eût pas servi de prélude. L'empereur se plaisait à savourer cette musique vocale et les improvisations de son compositeur sur le piano. Les charmes de la mélodie lui donnaient d'agréables distractions, et pouvaient lui faire oublier un moment les combinaisons de sa politique, de sa stratégie, mais non pas les fatigues de la journée. Le concert était à peine au milieu de son cours, que Napoléon ronflait comme une pédale d'orgue, et joignait une quatrième partie au trio récitant.

La bonne musique est celle qui nous dispose le mieux au sommeil; son magnétisme agit d'une manière très puissante sur les sens, elle n'endort pas tout-à-fait et procure une torpeur, un affaissement délicieux. La musique plate, insipide, prolixe, fatigue, ennuie, provoque les bâillemens; elle finit par endormir aussi, mais après nous avoir mis au supplice. Il faut bien prendre un peu de repos après les tortures cruelles qu'elle nous a fait éprouver.

La petite troupe qui chantait si bien à Posen, vint à Paris avec Napoléon, et se joignit à Crescentini, à Mme Grassini; d'autres virtuoses la renforcèrent.

Paër, directeur de la musique particulière de l'empereur, avait aussi la direction du théâtre de la cour, ayant pour adjoint Dazincour, sociétaire de la Comédie-Française. Paër composa pour ce théâtre *Numa Pompilio, i Baccanti, Didone.* Mme Grassini chantait le rôle de Didon avec une expression, un charme, une vigueur dramatique admirables. Les appointemens de cette cantatrice étaient de 30,000 francs, plus une pension de 15,000 francs. Mme Paër prit sa retraite et obtint une pension de 6,000 francs.

Paër suivit Napoléon en Hollande, et composa, en trois jours, une messe solennelle que l'on exécuta dans la chapelle royale d'Amsterdam. Il accompagna ensuite l'impératrice Marie-Louise à Prague et à Wurtzbourg. Aux Tuileries, à Saint-Cloud, son merveilleux talent d'improvisation était souvent mis à l'épreuve. L'impératrice avait un

jeu composé de cent cartes portant chacune un trait de mélodie; le sort désignait le motif que le pianiste travaillait sur-le-champ avec toutes les ressources de son imagination et de ses connaissances acquises. Le harpiste Bochsa secondait quelquefois et très bien Paër, dans ces créations du moment.

Le rôle de Cléopâtre avait été écrit pour Mme Grassini; jusqu'alors cette cantatrice était venue aux répétitions que les premiers sujets faisaient d'abord au piano chez le directeur de la musique impériale, ils allaient ensuite au théâtre pour se joindre aux choristes, à l'orchestre. Mme Grassini se souvint qu'en Italie ces premiers essais avaient lieu chez la *prima donna*, elle voulut établir cet usage en France, et refusa de se rendre aux convocations faites pour la mise en scène de *Cleopatra*, bien qu'elle fût venue chez Paër pendant plus d'un an. L'empereur, qui aimait à savoir si l'on mettait de la diligence et du zèle en s'occupant de ses plaisirs, demande à son directeur si la *Cleopatra* est en bon train; Paër lui répond que sa partition est prête, les rôles copiés et distribués aux virtuoses, mais que tout est arrêté par Mme Grassini qui ne veut point venir aux répétitions. « Et pour quelle raison? dit l'empereur surpris d'un tel refus. — Je l'ignore, sire. — Écrivez-lui sur-le-champ, dites-lui que je l'attends demain à dix heures et demie très précises. » Mme Grassini ne reçoit pas sans émotion la lettre du *maestro;* elle s'empresse de la porter à M. de Rémusat pour savoir de quoi il s'agit, et lui demander son avis. M. de Rémusat lui dit qu'il n'y a pas de conseil à donner sur ce point, que si Paër a marqué un rendez-vous à la cantatrice pour la faire rencontrer avec l'empereur, au moment où les rois, les princes, les grands dignitaires attendent la faveur d'une minute d'audience, c'est que Napoléon l'a formellement prescrit. « Paër, ajouta-t-il, malgré son humeur joyeuse et bouffonne, se garderait bien de faire une plaisanterie en vous faisant paraître au déjeûner de l'empereur s'il n'en avait reçu l'ordre. » Cette explication ne rassura pas du tout Mme Grassini. Le lendemain elle fut gracieusement saluée par le *maestro* dans l'antichambre des Tuileries. La cantatrice attendait son tour, en se promenant au milieu d'une foule d'illustres solliciteurs. A son air majestueux et théâtral, on l'eût prise pour une princesse de nouvelle fabrique. Dix heures avaient sonné, la dernière tintait à peine que la porte s'ouvre; on appelle M. Paër et Mme Grassini, au grand désappointement de la troupe dorée, qui, depuis deux heures, regardait marcher les aiguilles de la pendule et comptait les coups du balancier.

Napoléon était à table, il mangeait des huitres,

Et de la même main qui gagnait des batailles,

il étendait le beurre sur des tartines avec une grace toute particulière. « Vous arrêtez mon opéra, Grassini; pourquoi refusez-vous obstinément de venir aux répétitions de *Cleopatra?* Le directeur de ma musique, mes chanteurs vous attendent chaque jour en vain. — Sire, permettez-moi de faire remarquer à votre majesté que c'est au contraire moi qui les attends, auprès de mon piano. Les premières répétitions d'un opéra doivent être faites chez la *prima donna*, telle est l'étiquette observée en Italie, et nous avons à l'étude un opéra italien. Paisiello, Cimarosa, Mayer, Zingarelli, et d'autres maîtres qui, certes, valaient bien M. Paër, sont venus chez moi faire répéter leurs ouvrages; je ne vois pas pourquoi M. Paër s'y refuserait. » Napoléon parut satisfait en ce moment, il éprouvait une sensation agréable : le sourire qui préludait sur ses lèvres l'attestait suffisamment. Ce plaisir fugitif était-il causé par l'argument de la cantatrice, argument qui semblait devoir embarrasser le *maestro* colicitant, ou bien par la saveur de l'huître que le juge aspirait en présence des plaideurs? C'est ce que les historiens de l'empire ont négligé de nous expliquer dans leurs énormes et fastidieux volumes. Mes recherches ont été, jusqu'à ce jour, inutiles; je suis obligé de m'en tenir encore aux conjectures sur ce point essentiel. Voilà pourtant comme on écrit l'histoire! Bonaparte est mort à Sainte-Hélène, sans faire la moindre révélation à l'égard de ce sourire; il a malicieusement emporté son secret, laissant aux musiciens, aux gastronomes, le soin de deviner l'énigme et d'interpréter ce sourire comme un oracle de la sibylle. En ce temps de victoires et de défaites, on voyait souvent les deux camps chanter le *Te Deum* après une bataille; les musiciens et les gastrolâtres ont suivi la même tactique, et chacun attribue aujourd'hui le sourire impérial à l'objet de son affection.

« Puis-je répondre, dit le *maestro?* — Oui. — J'ai écrit beaucoup d'opéras dans ma patrie, et si je me suis soumis aux usages d'Italie en allant chez les *prime donne* de Milan, de Venise et même de Parme et de Livourne, colporter ma partition et faire répéter mes rôles; c'est que je n'étais point alors décoré de l'honneur insigne dont votre majesté s'est plue à récompenser mon trop faible talent. Je n'étais point alors directeur de la musique de l'empereur des Français. (Nouveau sourire impérial; mais celui-ci ne pouvait être disputé au moyen oratoire employé par l'adroit musicien; Napoléon tenait à la main

une écaille vide, et le mouvement cadencé de ses mâchoires s'était arrêté sur le *oui* solennel gracieusement octroyé. Le gastronome comptait des pauses, et ce repos, cette *fermata*, ce point d'orgue, fait trop d'honneur au *maestro* pour que je néglige de le signaler par une longue parenthèse.) Le compositeur s'empressera de mettre aux pieds de la grande virtuose les airs qu'il a écrits pour elle; il les portera lui-même sur le piano de Cléopâtre, et s'estimera fort heureux de les lui faire répéter, de les entendre ornés, embellis de tous les traits qu'elle sait si bien improviser. Le chevalier français se connaît en galanterie et sait tout ce que l'on doit à une jeune et jolie femme, à la première cantatrice de son époque. *Ma!* j'ai cru, je me suis permis de penser que le directeur de la musique de l'empereur des Français devait tenir à sa dignité, rester à son rang suprême, et ne point obéir à des usages de coulisses vulgaires, quand il avait l'honneur de travailler pour le théâtre des Tuileries.

— Bien, Paër, bien! dit Napoléon. Grassini, soyez contente, Paër ira chez vous une fois; mais deux fois vous vous rendrez chez le directeur de ma musique. »

Les faiseurs qui, depuis vingt ans, nous donnent du Napoléon avec tant de prolixité, seront enchantés de rencontrer un trait qu'ils ignoraient. Ce trait, rapporté en son lieu, peut être accompagné d'une image du plus haut intérêt. Napoléon mangeant des huîtres sera présenté d'une manière aussi neuve que piquante; et, si le graveur veut faire de l'esprit, il peut orner la salle du banquet impérial d'un tableau représentant le jugement de Salomon.

Un jour Napoléon voulut qu'on lui donnât sur-le-champ une représentation d'*Achille*. « Cet opéra n'est pas au répertoire, les acteurs l'ont oublié. — Qu'importe! ils le savaient à Dresde, ils peuvent bien le dire à Paris. — Nous n'avons pas de décorations. — Servez-vous des remparts de *Jéricho:* ces murs sont encore neufs, bien qu'on les ait fait tomber dix fois à coups de trombone. Le palais égyptien de *Cléopâtre* peut jouer son rôle aussi. Croyez que ma société voudra bien en être satisfaite, s'il me plaît de m'en contenter. Allez tout préparer, je vous donne jusqu'à demain. »

Achille parut le lendemain sur le Théâtre des Tuileries; la pièce marchait assez bien, mais au moment où le roi des Thessaliens pleure sur le corps de son ami, au moment où la colère d'Achille s'exhale contre le meurtrier de Patrocle, Tarulli, qui représentait le défunt, et gisait étendu sur un brancard orné de cyprès et de lauriers, Tarulli éternua d'une manière très bruyante. Cet épisode grotesque ne

troubla nullement la solennité de la représentation. Seulement on eût soin d'interdire le tabac à Patrocle toutes les fois qu'il devait tomber sous les coups du fils de Priam.

En 1810, Paër obtint un congé pour aller à Parme voir sa mère. Le peu de temps qu'il passa dans sa ville natale fut une longue fête pour le pays; je ne citerai qu'un épisode de ces réjouissances publiques et privées. Le marquis Corradi invite Paër à venir passer quelque temps à son château, séjour délicieux. On y chante, on y danse; après avoir banqueté solennellement, on se promène à pied, à cheval, en bateau, en calèche. Au détour d'une allée admirable, un monument tout neuf offre aux yeux de Paër ses murs d'une blancheur éclatante, le musicien s'empresse de lire l'inscription latine mise en grosses lettres d'or sur ce temple :

FERDINANDO PAER
D. A. D.
M D CCC X.

— Vous me prenez-donc pour un dieu? — Pourquoi pas, si ce dieu est celui de l'harmonie. — Vous êtes un peu trop près des terres papales et de la chambre apostolique pour vous permettre une licence de cette espèce. La foudre romaine va tomber sur ce temple païen, et sa divinité court de grands risques; je me souviens des commandemens de l'église, Apollon a bien peur d'être excommunié. — Soyez tranquille, entrons, et vous verrez que les cérémonies de ce temple n'ont rien qui puisse exciter le courroux du saint-père.

Le temple bâti dans le parc du noble seigneur, était une salle de spectacle charmante, d'un goût exquis, complète dans son équipement.

— Marquis, il faut que le musicien traité d'une manière si flatteuse et si galante se rende digne d'un tel honneur, il faut que le troubadour gagne ses éperons; je vais vous écrire un opéra tout exprès pour l'inauguration de votre salle, et nous l'exécuterons en famille.

— Vous avez dîné avec vos chanteurs et vos symphonistes; mes parens, mes amis, telle est la compagnie dont je suis *l'impresario*.

On croira peut-être que Paër écrivit une *farsetta*, quelque opérette, quelque intermède futile pour satisfaire la fantaisie de son noble ami. Point du tout, c'est *Agnese; Agnese*, son chef-d'œuvre, opéra en deux actes avec finales, chœurs, opéra de la plus grande portée, qui fut improvisé de la sorte, en un mois. Cet ouvrage était en répétitions quand un ordre impérial vint enlever le *maestro*, *primo buffo*, aux soins du théatre Corradi pour le ramener aux Tuileries. *Agnese* fut représentée avec un succès d'enthousiasme par la famille du marquis;

Agnese partit ensuite du château de Corradi pour faire le tour du monde. Pellegrini, Galli, Lablache, Tamburini, se signalèrent en jouant le rôle d'Uberto; Mmes Festa, Mainvielle-Fodor, Pasta, Unger, prêtèrent leurs accens pathétiques à celui d'Agnese.

Paër, forcé d'abandonner son ouvrage avant d'en avoir pu connaître l'effet scénique, a dû se contenter pendant neuf ans du récit qu'on lui faisait des triomphes d'*Agnese;* il ne l'a entendue que quand Pellegrini, Bordogni, Barilli, Mme Mainvielle-Fodor l'ont représentée à Paris. On sait quelle fut l'explosion produite par ce bel opéra si bien exécuté.

Pendant son séjour à Parme, Ferdinando rencontre un vieillard déguenillé, qui demandait l'aumône à la porte de la cathédrale. Une longue et belle barbe blanche rendait très remarquable la figure du mendiant. Paër s'approche pour jeter en passant quelques pièces de monnaie à ce pauvre diable, et reconnaît en lui Ramis l'organiste, son premier maître de composition. L'entrevue fut touchante, le vieillard se souvenait bien de son illustre élève, mais il avait oublié ses traits; abruti par l'ivrognerie, Ramis était devenu si négligent dans l'exercice de ses fonctions, que le chapitre l'avait congédié. C'était peu de manquer sans cesse à l'appel pour matines et laudes, la grand'messe et vêpres; s'il venait s'asseoir à l'orgue, il y divaguait en vrai disciple de Bacchus. Ramis dépossédé, renvoyé de sa tribune, l'organiste mis à la porte de la cathédrale y était resté pour réclamer des fidèles un supplément de traitement, une solde éventuelle de retraite, dont les produits étaient versés au cabaret. Paër donna rendez-vous au vieillard qu'une telle infortune affligeait médiocrement; il le reçut le lendemain, et lui donna six chemises, un habit complet et de l'argent. Il est probable que cette garde-robe trop fashionable pour le nouvel état que Ramis professait, fut bientôt convertie en monnaie ayant cours à la taverne.

Paër donne à Milan *l'Eroismo d'amore*, qui réussit complètement malgré la faiblesse de son exécution. Ce maître devait retourner en 1817 dans la même ville, il en avait contracté l'engagement, des ordres supérieurs le retinrent à son poste à Paris. *La Pie voleuse* faisait fureur au théâtre de la porte Saint-Martin, Paër avait jugé que ce mélodrame pouvait devenir un excellent livret d'opéra. Il choisit cette pièce, l'envoie à son poète milanais, en y joignant des notes marginales et des observations relatives à la coupe du nouveau drame, à la distribution des morceaux de musique. *Sic vos non vobis:* Paër prépara le travail pour un autre, et le livret qu'il s'était destiné fut offert à Rossini.

En 1814, Louis XVIII conserve à Paër son emploi de directeur de la musique particulière; la cour n'ayant plus de théâtre, le traitement du directeur est réduit à 8,000 francs. La duchesse de Berri, le duc d'Orléans, lui confient la direction de leurs concerts. Charles X, Louis-Philippe, gardent ce maître, qui, dans le cours de sa carrière, a vu ses services réclamés par sept souverains. Fiez-vous à un engagement pour la vie, à un contrat garanti par la signature d'un empereur français. La cautèle semblait excellente, l'hypothèque paraissait valide, une armée est venue et le souverain détrôné s'est vu dans la cruelle nécessité de manquer à ses obligations. C'est le cas de force majeure: quand le théâtre est brûlé, premiers ténors et sopranes doivent compter des pauses au lieu de compter des écus.

Paër est dupe de la confiance qu'il avait en Napoléon; il n'a point fait d'économies dans ses jours de grande prospérité; aussi n'a-t-il pas de fortune. Trois enfans sont nés de son mariage avec Francesca Riccardi, deux garçons et une fille. Alphonsine Paër chantait à ravir; mariée à M. Delvacque, négociant, mère de deux enfans, elle est morte en 1834. Maurice-Napoléon, fils aîné de Paër, est capitaine au 13e régiment d'infanterie de ligne. Mme Paër était enceinte lorsque Napoléon voulut s'attacher la cantatrice et le compositeur qui faisaient les délices de Dresde. Le prince Talleyrand rédigea l'acte d'engagement des deux époux, obtint leur signature, et, complétant son œuvre, enrôla même l'enfant qui devait naître. L'ancien évêque d'Autun promit de le tenir sur les fonts baptismaux, il se déclara son parrain futur. L'acte d'enrôlement dramatique, bien que très détaillé, avait été dicté, signé en un quart d'heure; l'acte religieux ne fut point expédié avec la même prestesse par le prêtre diplomate. Paër ne pouvait pas donner un autre parrain à son fils, il réclamait vainement l'assistance promise par Talleyrand; l'évêque n'était jamais prêt à se rendre au temple du Seigneur. Paër, en sa qualité de vieux chrétien, le suppliait de mettre un terme à ses sollicitudes paternelles en ouvrant enfin les portes de l'église au néophyte qui s'y présentait de lui-même, et sans le secours des bras de sa nourrice. Maurice Paër allait entrer dans sa dixième année, quand le prince évêque voulut bien enfin lui accorder sa bénédiction, et transmettre à Dieu les promesses de son filleul.

Alexandre Paër, second fils de l'auteur d'*Agnese*, suit la carrière musicale; il est auprès de sa mère qui, depuis vingt-cinq ans, a fixé sa résidence à Bologne.

Paër, naturalisé Français, a pris place à l'Institut, en 1831, après la mort de Catel.

Les fonctions qu'il remplissait à la cour de Napoléon, ses occupations de chaque jour, ses leçons données à l'impératrice Marie-Louise, ses voyages, l'ont empêché de composer des ouvrages pour notre Académie royale de Musique. Hélas, elle avait grand besoin des secours d'un tel maître! Paër écrivit un opéra en trois actes pour ce théâtre; *Olinde et Sophronie* n'a pas pu obtenir les honneurs de la représentation. Le musicien offrait d'immenses garanties, il était membre du jury de l'Académie, et pourtant *Olinde* est restée dans les cartons. Un tel exemple doit consoler bien d'autres compositeurs, qui sollicitent en vain la faveur de produire leurs ouvrages sur la même scène.

Paër a donné au Théâtre-Italien de Paris, *la Primavera felice*, opéra en deux actes, composé pour les fêtes du mariage du duc de Berri. Les ouvrages du même auteur, qui ont été mis en scène sur le même théâtre, sont : *Camilla; il Principe di Taranto; una in Bene, una in Male; Griselda; i Fuorusciti di Firenze; Agnese.*

Le Maître de Chapelle, opéra-comique en deux actes, paraît en 1821, et la musique brillante et joyeuse de Paër est accueillie avec enthousiasme par le public du théâtre Feydeau. Cet ouvrage charmant est resté au répertoire.

Un Caprice de femme, tel est le titre d'un opéra-comique en un acte, qu'il fit représenter avec succès, en 1833. Avant cet ouvrage, M. Paër avait fourni son contingent pour les partitions de l'*Oriflamme* et de *la Marquise de Brinvilliers*, dont neuf auteurs avaient fait la musique. Paër vient de succéder à Le Sueur, dans la classe de composition tenue au Conservatoire de Musique par l'auteur des *Bardes*.

Excellent pianiste, accompagnateur prodigieux, Paër a publié, en 1810, un œuvre de sonates de piano. Parmi ses pièces fugitives, on doit placer au premier rang ses cantates avec accompagnement de piano, *Eloisa ed Abelardo*, *Ulisse e Penelope*, *l'Amor timido, Saffo, la Serenata a quattro.* On doit à ce maître plusieurs recueils de *Duettini da Camera*, pleins de charme et de fraîcheur, des airs variés, des ariettes, une foule de romances, de chansons, de nocturnes échappés à sa plume féconde. Il vient de publier une suite de trente-six vocalises pour voix de contralte ou de basse, vocalises si bien combinées qu'elles donnent de la voix à ceux qui n'en ont pas.

Paër a réussi dans tous les genres de composition, messes, oratorios, opéras sérieux, bouffons, de demi-caractère, cantates; son génie musical s'est signalé de toutes les manières. Placé entre Cimarosa et Rossini, Paër a marqué cette époque de transition et préparé la révolution faite par Rossini dans la musique italienne. Examinez

les partitions de Paër, et vous y trouverez les germes de la vigueur d'instrumentation, de la recherche d'harmonie, des effets lancés dans une péroraison pour donner du mordant aux dernières cadences; vous y rencontrerez les moyens dont beaucoup de personnes ont attribué l'invention à Rossini parce que ce maître en fait un usage plus fréquent. Paër est le modèle sur lequel Rossini s'est réglé lors de son début. La partition de *Tancredi* présente des phrases entières prises dans *Soffonisba*, dans *Sargino*, dans *Agnese*, et des morceaux calqués adroitement sur des morceaux de ces mêmes ouvrages. Les grands succès de Paër sont justifiés par le mérite de ses compositions; et s'il est maintenant placé au premier rang des maîtres de notre époque, c'est que l'opinion de son siècle, la voix unanime des musiciens l'y a porté. Paër s'est avancé par la force de son talent et de son génie; l'empereur Napoléon l'a choisi de son propre mouvement, et l'a forcé de le suivre en France. L'immense crédit dont il jouissait à la cour des Tuileries pouvait le rendre maître de notre premier théâtre, il n'a pas voulu profiter de ses avantages; et c'est vraiment fâcheux. Quelques belles partitions de Paër auraient illustré notre scène, elles auraient repoussé dans l'ombre les rapsodies, les turpitudes musicales dont certains faiseurs de ce temps l'infectaient. L'auteur d'*Agnese* n'a songé à travailler pour notre scène qu'après la chute de Napoléon, et les administrateurs de l'Opéra se sont toujours opposés à la mise en scène d'*Olinde et Sophronie;* leur opiniâtreté stupide nous a gratifiés d'*Ipsiboé*, de *Florestan* et de bien d'autres ordures de même fabrique.

Après avoir montré le grand artiste sur le piédestal qu'il s'est fait, je puis parler de ses facéties musicales, des scènes qu'il improvise en s'accompagnant, et dans lesquelles il sait unir le jeu du piano, le chant, le débit parlé, la pantomime, de la manière la plus spirituelle et la plus réjouissante. Les empereurs d'Autriche et de France, le roi de Saxe, le grand-duc de Toscane et tant d'autres princes, ont fait preuve de goût en s'attachant un artiste aussi précieux pour les distraire de leurs occupations politiques, en l'admettant dans leur intimité.

Depuis cinq ans, il n'a produit aucun ouvrage important; sa verve musicale est encore dans toute la vigueur de la jeunesse, et la classe des beaux-arts de l'Institut a souvent reconnu la haute portée des connaissances scientifiques de l'illustre collègue qu'elle s'est donné.

Paër est d'une stature grande et forte; sa belle figure, d'un type italien, est très mobile et très expressive. Certes, quand je l'ai vu paré

de son habit de velours cerise, portant l'épée au côté, présidant aux fêtes des Tuileries, j'ai cherché parmi les seigneurs de la cour de Napoléon un cavalier mieux tourné, dont les manières eussent plus d'élégance, de noblesse, et ne l'ai point trouvé.

Pour achever de peindre le musicien dont je vous ai conté l'histoire sérieuse et bouffonne, je vais parler d'une scène dans laquelle ces deux caractères s'unirent de manière à faire verser des larmes au seul témoin qui l'ait vue et entendue. Nous venions d'accompagner au tombeau sa fille Alphonsine; il la chérissait autant qu'un bon père peut aimer son enfant. Après cette triste cérémonie, je rentrai chez Paër afin d'apporter quelques consolations à sa douleur cruelle, je suis père et je partageais son chagrin: l'horreur de sa position me faisait frémir. Au lieu de le distraire en éloignant sa pensée de l'objet de son affection, de la fille chérie dont il déplorait la perte, je laissais sa douleur suivre son cours et s'épancher librement; il ne faut point arrêter brusquement la douleur quand elle est vraie. Nous parlions d'Alphonsine en rappelant ses qualités du cœur, de l'esprit, ses talens en peinture, en littérature, en musique. Quand nous touchons cette dernière corde, Paër s'anime, une sorte de délire s'empare de lui, dans son transport il me dit: — « Je ne te rappellerai point la cavatine d'*Agnese*, celle de *la Gazza ladra* qu'elle chantait à ravir, ce trait de l'air de la comtesse des *Nozze di Figaro* qu'elle disait aussi bien que Mme Mainvielle, la romance d'*Otello* qui me faisait toujours pleurer quand je la lui accompagnais. Ce qu'elle chantait dans la perfection, avec une agilité, une justesse parfaite, une clarté d'articulation que les Français ne possèdent point, ce qu'elle exécutait avec le plus de charme, c'est le *terzetto* d'Hérold, tu sais bien, ce *terzetto* du *Pré-aux-Clercs:*

> C'en est fait, le ciel même
> A reçu nos sermens. »

Le voilà qui chante le trio d'un bout à l'autre. Sa douleur augmente, ses larmes coulent avec plus d'abondance à mesure qu'il donne plus d'expression à la mélodie d'Hérold, et plus de mouvement à ce trio d'une allure déjà si leste, si vive. Je pleurais comme lui; son exaltation m'entraîna, je lui donnai la réplique vers le milieu de ce morceau, que nous terminâmes à deux voix au retour de l'ensemble.

CASTIL-BLAZE.

BOURGES.

Saint-Étienne. — Maisons de Jacques Cœur et des Sœurs-Bleues.

Sous le titre de *Voyage en Auvergne, en Berry* (1), M. Prosper Mérimée va publier les observations recueillies dans sa nouvelle tournée archéologique. Cet ouvrage ne se distingue pas moins que les travaux déjà consacrés par l'auteur aux antiquités de la France, par la sagacité de la critique et l'abondance des renseignemens. Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs quelques fragmens pleins d'intérêt du voyage de M. Mérimée.

La cathédrale est assurément le monument le plus remarquable et le plus digne d'intérêt qu'il y ait à Bourges; on la met avec raison au nombre des plus belles églises de France, et il n'y en aurait peut-être pas qu'on pût lui comparer, si cet immense édifice eût été achevé assez rapidement pour éviter les différences de style qui nuisent aujourd'hui à l'effet de l'ensemble.

Saint-Étienne est trop connu par de nombreuses publications, pour que je m'arrête à le décrire en détail; je me bornerai donc à indiquer brièvement ses principales dispositions, et seulement pour motiver les observations auxquelles elles me semblent devoir donner lieu.

(1) 1 vol. in-8°, chez Fournier, 18, rue de Verneuil.

C'est une basilique arrondie à son extrémité orientale, et entourée en ce point de cinq chapelles toutes remarquablement petites; le terrain s'abaissant vers l'est, ces chapelles reposent en encorbellement sur des espèces de consoles. Sous les bas-côtés du chœur s'étend en demi-cercle une crypte, ou plutôt une église souterraine, dont les voûtes retombent sur d'énormes piliers composés de colonnes trapues, groupées en faisceau; le centre de cette crypte est plein, à l'exception d'un réduit correspondant à peu près au maître-autel de l'église supérieure, et occupé aujourd'hui par un calvaire dans le style de la renaissance, d'une très médiocre exécution.

Je reviens à l'église supérieure. Quatre rangs d'arcades de hauteur inégale, la divisent parallèlement à son axe. Pour la nef et le chœur, la disposition des travées est sensiblement la même, il n'y a guère de différence que dans la décoration des galeries supérieures; et contre la pratique ordinaire du moyen-âge, celles de la nef présentent plus de recherche que celles du chœur, d'où l'on peut conclure, ce me semble, qu'elles leur sont postérieures en date.

Les piliers, à l'exception de ceux qui touchent à la façade (1), sont uniformément cylindriques, entourés de longues colonnettes faiblement engagées dans le massif qui forme le noyau du pilier. Très fréquemment reproduite pendant la période du gothique primitif, cette disposition donne sans doute l'apparence de la légèreté, mais elle n'a pas à mon sentiment l'élégance des colonnettes groupées en faisceau, dont l'usage prévalut dans la suite. Quant aux chapiteaux, je les trouve décidément médiocres. En général, leur ornementation se réduit à des crochets ou de larges feuilles plates et collées à la corbeille, comme si l'on eût craint de leur donner quelque saillie. J'ai remarqué çà et là des figurines entremêlées à ces larges feuilles. Quelle que soit leur forme, tous ces chapiteaux annoncent des ouvriers encore peu familiarisés avec l'*ornementation végétale* qui caractérise le style gothique. Au contraire, les chapelles ajoutées à l'église dans le XVe siècle se distinguent par la richesse et l'élégance de leur décoration. A partir de cette époque, et jusqu'à la fin de la renaissance, tous les monumens de Bourges se font remarquer par la grace et le bon goût de leurs détails; d'un autre côté, pendant la période bysantine, nous en aurons bientôt la preuve, il y avait à Bourges de très habiles sculpteurs. Il semble que du XIIIe au XIVe siècle on ait négligé l'ornementation, je dis l'*ornementation végétale*

(1) Ce sont d'énormes massifs, flanqués de colonnes de tous côtés.

qui s'applique aux moulures et aux chapiteaux, car le portail nous révélera tout à l'heure des statues et des bas-reliefs de ce temps, admirables par leur exécution.

Il y a peu de voûtes aussi hardies que celle de la grande nef de Saint-Étienne; elle a cent dix pieds sous clé, et sa portée est considérable; pourtant l'effet de cette grande élévation est perdu en partie, et n'a guère d'autres résultats que de faire désirer une élévation encore plus considérable, nécessaire pour conserver à la nef de justes proportions. En effet, l'œil le moins exercé est d'abord choqué du contraste entre la hauteur inusitée des arcades et le peu d'élévation des galeries supérieures et des fenêtres qui les surmontent; ces galeries sont basses et comme écrasées. L'église ayant cinq nefs, on conçoit qu'il a fallu allonger extraordinairement les arcades centrales, pour que celles des collatéraux, qui vont en décroissant, ne fussent pas trop basses; de là, le défaut que je viens de signaler, défaut presque inévitable avec le parti pris de doubler les collatéraux. Dans le véritable système gothique, on observe un rapport constant dans la division des travées; rarement, je crois, trouvera-t-on que le sommet des arcades inférieures dépasse la moitié de la hauteur totale. On sent qu'on ne peut formuler ici une proportion mathématique; mais il est certain que le goût ne permet pas l'exagération d'une partie aux dépens d'une autre. Le raccourcissement des fenêtres produit encore un effet plus fâcheux, c'est de diminuer l'impression de surprise que cause, dans la fabrique gothique, une voûte séparée des piliers qui la soutiennent par un vide immense.

Il semble, au reste, que l'architecte ait senti lui-même les défauts que je viens de marquer, et c'est sans doute pour les dissimuler autant que possible, qu'il a multiplié les divisions dans le haut de ses travées : ainsi les galeries ont six arcades, et l'ogive maîtresse des fenêtres renferme trois ogives étroites qui, considérées isolément, ont l'élancement qui donne tant de grace aux bonnes constructions gothiques; toutefois les fenêtres, prises dans leur ensemble, ont une forme bizarre et presque désagréable. On peut, en outre, leur reprocher de ne donner qu'une lumière insuffisante, et s'il faut éviter de jeter dans un monument religieux un jour trop éclatant, nul doute que l'excès contraire ne soit une faute assez grave; il est juste d'ajouter qu'elle paraît plus sensible aujourd'hui que les galeries supérieures, à jour autrefois, sont bouchées par suite de l'élévation du toit des collatéraux.

Saint-Étienne a conservé en grande partie ses vitraux. Il y en a de

toutes les époques, depuis le XIIIe siècle jusqu'au XVIIe. On y passe en revue, pour ainsi dire, tous les systèmes successivement adoptés dans la peinture sur verre. Ici, des verrières du XIIIe siècle, divisées en petits compartimens, représentent la plus ancienne manière, que l'on peut comparer à une mosaïque transparente; là, de grandes figures du XVe et du XVIe siècle, travaillées par les procédés de la miniature, montrent un dessin plus correct, une exécution plus soignée, quelquefois des couleurs aussi riches et aussi éclatantes, mais rarement l'effet général et de décoration est aussi heureux que dans le premier système. A mesure que les peintres verriers se perfectionnèrent dans le dessin, il semble qu'ils aient voulu se rendre indépendans des architectes, isoler, pour ainsi dire, leurs ouvrages, et d'accessoires qu'ils étaient, leur donner une importance capitale.

Parmi les verrières relativement modernes, je citerai les compositions qui ornent la chapelle, dont on attribue l'érection à Jacques Cœur, très remarquable d'ailleurs par l'élégance des sculptures d'ornement; celles des chapelles de Saint-Loup et de Saint-Denis; une espèce de tableau de famille représentant son donataire, P. Tuillier et ses enfans (daté de 1531); enfin une belle Ascension de la Vierge, offerte par le maréchal de Montigny, en 1619 : le maréchal et sa femme, peints à genoux, presque de grandeur naturelle, occupent le bas de la verrière. Ce sont deux excellens portraits.

Avant de passer à l'extérieur de la cathédrale, je dois parler de quelques statues, de marbre pour la plupart, déposées dans la crypte. La première, qui attire d'abord l'attention, est celle du duc Jean, couchée sur son tombeau. En la voyant, il est impossible de ne pas croire qu'elle rend fidèlement les traits du prince. Large et carrée, la tête, dépourvue de noblesse, exprime la bienveillance et la douceur avec une naïveté qui garantit la ressemblance. Les draperies, simplement ajustées, ont un mouvement vrai et naturel (1). Autour

(1) Je transcris l'inscription :

« Cy repose prince de très noble mémoyre mon seigneur Jehan, fils, frère, oncle de roys de France et nepveu de l'empereur Charles, roy de Behaigne, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Etampes, de Grein, de Boulogne — et d'Auvergne, pair de France, qui édifia, fonda, dota et garnit de tres saintes reliques et de tres riches — ornemens cette sainte chapelle (la chapelle royale d'où vient le tombeau), et trespassa à Paris en l'aage de LXXVI ans, l'an mil quatre cens seize, le quinzième ior du mois de iuing. Priez Dieu pour l'ame de luy et en mémoire duquel Charles — VIIe roy de France son nepveu et héritier prince très pieu et très victorieux fist faire ceste sépulture. »

On lit sur une banderole attachée à l'épaule de la statue les vers suivans :

Quid sublime decus qui opes quid g̅la prestent (gloria)
Prospice. Mox aderant LXX michi, nunc abeunt

du tombeau on a groupé récemment d'autres statues beaucoup plus modernes, et d'une assez bonne exécution; ce sont les portraits en pied du maréchal de Montigny, remarquable par sa ressemblance avec Henri IV, de Guillaume de l'Aubespine, de Charles, son fils, et de Marie de la Châtre, épouse de ce dernier. Trois autres statues sans têtes et fort mutilées, ont été déposées dans des coins obscurs de la même crypte; deux, peintes et dorées, de la fin du XVe siècle, proviennent, m'a-t-on dit, de l'ancienne chapelle royale, aujourd'hui complètement détruite; l'autre, en marbre tellement poli qu'il ressemble à de la porcelaine, me paraît un excellent morceau du XIIIe siècle. C'est une Vierge assise, avec l'enfant Jésus sur ses genoux. Les draperies sont admirablement rendues, et je ne connais point de statues de la même époque qui, pour la finesse du travail, soit comparable à celle-ci. Elle rappelle la charmante Vierge qu'on voit à Paris dans la sacristie de Saint-Germain-des-Prés. Il serait bien à désirer que cette belle statue fût retirée de la crypte et placée honorablement au grand jour.

La façade de Saint-Étienne est décidément mauvaise, et du plus triste effet; il est vrai que ce fut la dernière partie de l'église à laquelle on travailla, sans chercher aucunement, d'ailleurs, à la mettre en harmonie avec le reste de l'édifice. Les tours ne sont point pareilles, et tout le haut de la façade appartient à un style qui contraste désagréablement avec celui des parties inférieures. Enfin, pour compléter le désaccord, la tour S. est contrebutée par un énorme massif, qui se lie à la façade au moyen d'un arc servant d'éperon. Rien de plus lourd et de plus disgracieux que cette construction dont on ignore la date. Entièrement dépourvue d'ornementation, il est bien difficile de la rattacher à une époque précise. Quelques antiquaires la croient du XVe siècle, d'autres la font encore plus moderne (1). On sait que, dans le principe, la façade était flanquée de deux tours semblables et régulières. En 1506, la tour du nord s'écroula, et fut

(1) Une charte de Philippe-le-Bel, tirée du cartulaire de Saint-Étienne, et dont je dois la communication à l'obligeance de M. Raynal, avocat-général à Bourges, relate un fait curieux pour l'histoire de la cathédrale, mais qui ne se rapporte point, je crois, à la question qui nous occupe. « *Cum prout relatione fidedignorum accepimus* VOUTÆ *eccle bituricensis* « *minentur ruinam, dictaque eccla magnâ reparatione indigeat CCCC libras turonenses* « *capitulo remittimus.* 1313 » On ne peut, je crois, traduire le mot *voutæ* que par voûtes. S'il s'agit des voûtes de la nef ou du chœur, on conçoit difficilement que, construites dans le XIIIe siècle, elles eussent besoin de réparations en 1313. S'agirait-il des voûtes de la tour S. que l'on aurait soutenues par cet éperon bizarre? Mais il me semble impossible qu'au XIVe siècle on ne l'eût pas orné davantage; d'ailleurs, en 1313, la tour S. ne pouvait être terminée, car ce n'est guère que vers 1400 que l'on peut placer l'érection du dernier étage.

bientôt après remplacée par la tour actuelle. Comme cet accident dut inspirer des craintes sur la solidité de la tour du sud, il serait possible qu'on eût songé alors à la contrebuter. Je ne cacherai pas cependant que cette date me paraît bien moderne pour qu'il n'en reste pas de témoignage authentique. Pour en finir avec cette masse singulière, j'ajouterai qu'on y a pratiqué une chapelle et des cellules pour les prisonniers de l'officialité; mais rien dans l'intérieur ne donne des renseignemens sur l'époque de sa construction.

La tour du nord actuelle, qu'on nomme la tour de Beurre, parce que le produit d'un impôt sur cette denrée servit, dit-on, à la bâtir, fut achevée vers le milieu du XVI[e] siècle. On lit sur une pierre, placée à peu près à moitié de la hauteur de l'escalier, l'inscription suivante, qui indique, je crois, la date du commencement de la construction :

« Ce fust l'an mil cinq cens et six de decebre le derr io[r] q pr ung « fondemet mal sis de St. Estie follit la tour. 1523 le III[e] iour fut « assise cette pnte pierre. »

L'escalier qui mène au sommet de la tour est renfermé dans une tourelle octogone tangente à celle-ci, et éclairé par vingt-trois fenêtres disposées en spirale. Malgré la profusion d'ornemens, les clochetons, les pinacles, etc., les larges moulures qu'on voit aux différentes divisions de cette tour, son aspect est totalement dépourvu de noblesse et d'élégance, et, lorsqu'on l'examine à distance, il est impossible, au milieu de la forêt de clochetons qui l'environne, de reconnaître son profil. Cette confusion dans la décoration, et surtout sa forme trop sensiblement pyramidale, lui ôtent de la hardiesse sans lui donner l'apparence de la solidité.

Je ne trouve à louer dans la façade que ses cinq portails, tous ornés de belles voussures et de riches archivoltes en retraite les unes sur les autres. Dans le nombre prodigieux de figurines qui couvrent les voussures et les tympans, j'en ai observé beaucoup d'une admirable exécution et qui pourraient entrer en parallèle avec tout ce que l'art gothique nous a laissé de plus gracieux. Un échafaud élevé pour des réparations que l'on faisait au grand portail m'a permis d'examiner de très près beaucoup de ces jolies statuettes, et ce ne fut pas sans étonnement que je les vis toutes terminées avec un soin minutieux, quelle que fût la distance à laquelle elles devaient se trouver du spectateur. J'ai surtout admiré une statue de sainte, à gauche de la rose du grand fronton, et je ne connais point de sculp-

ture de la même époque (probablement la fin du XIIIe siècle) qui soit exécutée avec plus de grace et de naïveté.

Comme on le pense bien, les cinq portes ne sont point toutes du même style ni du même temps; outre des retouches nombreuses, plus ou moins modernes et qu'on observe partout, il n'est personne qui ne remarque que la porte voisine de la tour de Beurre est la dernière terminée. En raison de la grandeur du travail, on peut croire que cette partie de la façade, commencée dès le XIIIe siècle, n'a été achevée qu'au XVe. Les parties supérieures sont encore plus modernes.

Depuis plusieurs années on s'occupe d'une grande restauration de Saint-Étienne (1), et le portail principal surtout, mutilé par les guerres civiles et la révolution, a donné lieu à des travaux considérables. Sans doute on pourrait critiquer bien des statuettes modernes qui remplacent celles qui avaient disparu; mais il est juste de convenir qu'en général il y a plus à louer qu'à reprendre, et l'on a lieu de s'étonner qu'avec des ouvriers qu'il a fallu former, on soit parvenu à faire des pastiches aussi fidèles. Le haut de la façade est fort en retraite sur l'alignement des portails et ne s'y lie même que par d'énormes contreforts qui la divisent verticalement. Je ne puis comprendre pourquoi l'on n'a pas essayé de les déguiser en portant en avant la grande fenêtre occidentale. Vues de la place, les portions de cette façade comprises entre les contreforts rappellent involontairement un édifice en démolition dont la paroi extérieure serait déjà abattue et dont il ne resterait que les murs perpendiculaires à la rue.

Les arcs-boutans appliqués le long des murs de la nef sont de hauteur différente; on voit des contreforts avec trois arcs, tandis que le plus grand nombre n'en a que deux. Je ne puis guère m'expliquer cette bizarrerie, justifiée seulement vers le milieu de l'église, en un point où s'élevait jadis une petite flèche qui partait du toit. Là, le besoin d'une plus forte résistance devait faire multiplier les arcs-boutans; ailleurs, on croirait qu'ils n'ont été placés que par tâtonnement et à mesure que le besoin s'en faisait sentir.

Autrefois il n'y avait pas de balustrade autour des toits; celle qu'on voit aujourd'hui est toute moderne. Sans doute, en principe, on a tort de faire des additions au plan original; celle-ci, pourtant, est d'un effet agréable, surtout vue de loin; seulement il est fâcheux que l'on n'ait point teinté les pierres modernes, qui tranchent trop

(1) Dirigée par M. Jullien et M. Romagnesi.

crument avec les murailles noircies du XIIIe siècle. Je blâmerai encore la forme qu'on a donnée à ces balustrades ; ce sont des quatrefeuilles dont les crochets rentrans se terminent en boules. Pour s'accorder avec le style général de la nef et du chœur, il aurait fallu copier les balustrades le plus fréquemment reproduites dans le style gothique primitif, c'est-à-dire une suite d'arcades en ogive ou de cintres trilobés.

Dans toutes les parties de la cathédrale dont j'ai parlé jusqu'à présent, il n'en est aucune qui ne se rattache au style gothique : on le trouve primitif dans la crypte et le chœur ; un peu plus orné dans la nef ; fleuri dans les portails ; enfin, sur son déclin dans les parties supérieures de la façade et surtout dans l'ornementation de la tour du nord. Il me reste à parler des deux portes latérales s'ouvrant au centre de l'église, toutes deux appartenant au style byzantin fleuri, et qui, par leur disposition générale aussi bien que par leurs détails, contrastent fortement avec le reste de la fabrique.

L'une et l'autre sont en plein cintre, divisées en deux ventaux par un pilier sur lequel s'appuie un large bandeau d'imposte ; au-dessus un tympan décoré de bas-reliefs. Sur le tympan de la porte du Sud, on voit le Christ au milieu des attributs des évangélistes, et, sur le linteau au-dessous, les apôtres, chacun dans l'intérieur d'une petite arcade. La statue de saint Étienne est appliquée sur le pilier qui refend la porte, et six grandes statues garnissent les parois latérales. Du côté opposé, le bas-relief du tympan représente la Vierge assise, entourée d'anges, et tenant dans ses bras l'enfant Jésus. Le reste du tympan est rempli par des figures moindres de proportions, qui forment plusieurs sujets distincts, tels que l'Adoration des mages, l'Annonciation, etc. Il n'y a sur le bandeau d'imposte qu'un rinceau très large et d'un caractère singulier ; on le croirait copié d'après une frise antique. Point de statue sur le pilier de ce côté (1) ; mais deux statues de femmes fort mutilées sont sculptées sur les piédroits de la porte. Colonnes à fûts guillochés, chapiteaux historiés, riches archivoltes, tout cela est commun aux deux portails. Dans l'un et l'autre, les figures longues et raides revêtues de draperies à plis fins et serrés ; les costumes, d'une richesse extrême et d'une forme orientale, rappellent d'une manière frappante les statues de la porte royale de Chartres ou du portail sud de Saint-Julien, au Mans. Il est impos-

(1) Probablement il y en avait une autrefois, que l'on a enlevée dès le XVIe siècle, pour la remplacer par une peinture à fresque, dont on voit encore quelques traces.

sible d'y méconnaître le style bysantin fleuri, et toute personne familiarisée avec la sculpture du moyen-âge n'hésitera pas à fixer leur date vers la fin du XIIe siècle. Les deux portes sont précédées d'un porche ouvert de trois côtés et d'un style tout différent, du moins quant aux détails. Chacune de ses faces présente un grand arc en plein cintre, qu'un pilier, formé de quatre colonnettes groupées, divise en deux arcades à cintre trilobé : une rose à six lobes occupe le haut du tympan. A côté de ces arcs en plein cintre, on observe avec surprise les chapiteaux des colonnes ornés de feuillages ou de crochets bien évidemment gothiques; on en voit même quelques-uns avec le double bouquet du XIVe siècle, et le contraste est frappant entre ces chapiteaux si caractéristiques et ceux des colonnes bysantines qui les touchent : la différence de style et de date est manifeste.



Si l'on en croit une tradition dont je n'ai pu retrouver l'origine, mais qui ne me semble qu'une explication anciennement proposée pour l'espèce d'énigme qui nous occupe, ces portes n'auraient point été destinées primitivement à l'église de Saint-Étienne : elles seraient les seuls vestiges d'un édifice détruit anciennement; et conservées en raison de leurs belles sculptures, on les aurait transportées à la place qu'elles occupent aujourd'hui. Je ne puis admettre cette explication. Quelque soin qu'on ait pu apporter à ce déplacement, il serait impossible qu'on n'en vît pas les traces. Bien plus, les blocs d'un échantillon considérable, dans lesquels sont taillées les statues et les colonnes, font corps avec l'appareil des murs de l'église. Les assises se suivent régulièrement, et l'on ne voit aucun point de soudure, si ce n'est aux porches gothiques dont je viens de parler. A l'intérieur de l'église du côté sud, le tympan de la porte est ogival et entouré de moulures identiques avec celles qui ornent la face extérieure. Tout se réunit en un mot pour former une construction originale et de toutes pièces. Quant à moi, je n'hésite point à regarder ces portes comme appartenant à la construction primitive de Saint-Étienne. Il y a plus d'un exemple, on le sait, de mélange de style semblable à celui-ci, dans les églises bâties à l'époque de la transition du bysantin au gothique. Pourquoi ne pas admettre que les soubassemens de l'église et les deux portes en question ont été achevés à la fin du XIIe siècle? La crypte peut aussi bien dater de cette époque que du commencement du XIIIe. J'ajouterai que la simplicité remarquable de l'intérieur de l'église fait supposer qu'il a été achevé avant le XIVe siècle, et si l'on fait attention à la grandeur du travail, la durée d'un siècle pour ces constructions ne paraîtra pas improbable. Quant

aux porches, la forme caractéristique de leurs chapiteaux m'engage à les croire du XIVe siècle, et il faut ici noter ce fait singulier des arcs en plein cintre, construits comme il semble avec l'intention de raccorder cette construction ajoutée, avec celles qui l'avoisinent. Déjà j'avais remarqué un exemple encore plus frappant d'une tentative semblable; c'est à Saint-Sernin de Toulouse, dont la tour, bâtie également dans le XIVe siècle, conserve le caractère bysantin de l'église avec une fidélité que nos architectes modernes n'imitent pas, malheureusement, dans toutes leurs réparations.

Autrefois la voûte et les parois du porche sud étaient ornées de fresques; on voit encore un ange de grande proportion peint sur un des tympans intérieurs; quant aux statues, on peut se convaincre que toutes ont été enluminées, et il ne serait pas difficile de retrouver les couleurs de tous leurs ajustemens.

Je ne dois point oublier une jolie porte de la renaissance qui donne sur ce même porche, et communique à une sacristie moderne; ses chapiteaux et ses arabesques d'un fini merveilleux mériteraient les plus grands éloges; mais à l'époque de la renaissance, il y avait à Bourges de si habiles artistes, qu'il faut réserver toute son admiration pour d'autres monumens plus complets et encore plus remarquables; j'aurai bientôt à vous en entretenir.

Pour compléter les restaurations que l'on fait à Saint-Étienne, il serait nécessaire de faire disparaître la ridicule clôture du chœur, et les statues détestables qu'on voit à l'entrée; partout malheureusement le clergé a sacrifié l'effet pittoresque des églises à la satisfaction de s'isoler dans une enceinte réservée, peu soucieux, d'ailleurs, de la mettre en harmonie avec les monumens si nobles et si imposans qui l'entourent.

Après la cathédrale, la maison de Jacques Cœur est le monument le plus célèbre de Bourges, celui que les habitans montrent avec le plus de plaisir et de fierté; c'est en effet un grand nom que celui de Jacques Cœur, et sa ville natale doit à juste titre s'enorgueillir d'avoir conservé ce souvenir de cet homme extraordinaire. Jacques Cœur ne fut pas un parvenu, son mérite ne se borna pas à faire une immense fortune; tour à tour diplomate, ministre des finances, amiral, il se montra toujours digne des hautes fonctions qui lui étaient confiées; il fut en quelque sorte le représentant de l'émancipation de la bourgeoisie.

Aujourd'hui l'hôtel de Jacques Cœur, après avoir passé en diffé-

rentes mains, est devenu une propriété de la ville, et la cour royale tient ses séances dans la maison d'un homme dont le nom rappelle une éclatante injustice; cette destination a dénaturé presque entièrement les dispositions intérieures de l'édifice; jusqu'alors il avait peu souffert, du moins les fortunes diverses qu'il avait éprouvées n'avaient point détruit son caractère original. Maintenant, au milieu d'aménagemens nouveaux, on a peine à deviner la distribution primitive des appartemens. Pour donner du jour aux salles d'audience, on a brisé les meneaux qui divisaient les fenêtres; des ouvertures nouvelles ont été percées sans aucun égard pour l'effet qu'elles devaient produire; ailleurs, pour s'agrandir, on a bouché des arcades: c'est ainsi que la galerie qui environnait la cour intérieure s'est transformée en une suite de chambres pour les huissiers, les greffiers et autres gens de justice. Ce n'est pas tout, le besoin de place a forcé de diviser plusieurs hautes salles par des planchers de refend, ou bien d'une grande chambre on a fait quatre cabinets. Comment retrouver aujourd'hui ces vastes salles morcelées de la sorte? Enfin, et c'est ce qu'il y a de plus déplorable, toute l'ornementation intérieure a disparu par suite de ces tristes changemens; adieu les lambris, les corniches, les sculptures qui couvraient les parois; on n'a pas même épargné les vastes cheminées, dont une surtout était célèbre pour la richesse des bas-reliefs qui la décoraient (1).

L'apparence extérieure de l'hôtel a moins changé; on devine pourtant tout ce que ces moulures flamboyantes, si fragiles, ont dû souffrir des injures du temps et de la négligence des hommes; mais là du moins on n'a pas détruit à plaisir, et l'on comprend qu'avec de l'argent et du soin on pourrait tout restaurer; il ne s'agirait en effet que de remplacer des pierres vermoulues, boucher des crevasses, sculpter des portions de moulures endommagées: nulle part on ne serait réduit à tout refaire à neuf et sans modèle, comme ce serait le cas si l'on essayait de restaurer l'intérieur du palais.

L'hôtel de Jacques Cœur fut bâti vers la décadence de l'architecture gothique, lorsqu'elle avait perdu le secret de ces constructions grandioses et hardies qui signalèrent ses débuts; pour racheter ses défauts, elle n'avait alors que la grace, et si je puis m'exprimer ainsi, la coquetterie de ses détails. Or, aujourd'hui, par la destruction de la décoration intérieure, la plus grande partie de ce mérite

(1) Celle de la salle à manger.

est perdue ; ma tâche sera courte pour indiquer les parties qui existent encore.

Le plan est d'une extrême irrégularité. Une partie de l'hôtel est bâtie sur d'anciennes fortifications romaines ; c'est le corps de bâtiment donnant sur la place de Berry ; de ce côté, la façade se compose de trois tours inégalement espacées, différentes de hauteur et de forme, toutes presque entièrement nues ; une seule se distingue par un balcon dont la balustrade est ornée ; l'apparence de cette façade est toute militaire. Au contraire, la façade opposée qui donne sur la rue Jacques Cœur n'a rien de féodal, et n'annonce qu'une grande et opulente maison ; elle se compose d'un pavillon flanqué d'une petite tourelle fort ornée de clochetons et de moulures flamboyantes, et à droite et à gauche, de deux corps de bâtiment d'un seul étage, dont toute la décoration consiste dans les ornemens capricieux des chambranles et des balustrades qui garnissent les fenêtres (1) ; celles-ci sont irrégulièrement espacées, et l'on n'en trouverait pas, je crois, deux du même diamètre.

Le pavillon central renferme une petite chapelle très ornée, dont la voûte surtout est couverte de fresques d'une admirable exécution, et qui représentent des anges en robes blanches sur un fond bleu semé d'étoiles d'or. Ils tiennent une grande banderole qui se contourne en mille replis, et sur laquelle sont tracées des inscriptions tirées des livres saints. A un dessin toujours correct, souvent d'une pureté singulière, l'artiste a su joindre une si grande variété de types et d'expressions, qu'on serait tenté de prendre cette multitude de têtes pour autant de portraits de beaux enfans. Si cette voûte a été peinte du temps de Jacques Cœur, je ne doute pas qu'il n'en ait confié l'exécution à des artistes italiens, qui peut-être se seront servis des cartons de grands maîtres. A mon avis, cette chapelle seule est un monument admirable, et l'on ne peut trop déplorer le peu de soins qu'on a mis à la conserver. Aujourd'hui elle est coupée horizontalement par un plancher moderne, et la division supérieure servant de grenier est encombrée de vieilles paperasses. Après ces admirables peintures, je n'ai que peu de mots à dire de ce qui reste de la

(1) Entre la tourelle et le pavillon, la balustrade d'un balcon, évidée à jour, offre la devise des barons de Saint-Fargeau, adoptée par Jacques Cœur, qui était bien digne de la porter :

A VAILLANTS COEURS RIENS IMPOSSIBLE.

Les lettres, curieusement ornées, sont découpées avec une merveilleuse finesse.

décoration intérieure. Quelques jolies statuettes, des feuillages tourmentés, mais d'ailleurs bien refouillés à l'effet, subsistent encore, mais *peints à l'huile*. Deux niches ou tribunes en encorbellement se projettent hors de la chapelle, l'une donnant sur la cour intérieure, l'autre sur la rue; toutes les deux vides aujourd'hui et à moitié dépouillées de leurs ornemens. Autrefois elles contenaient : la première, une statue équestre de Charles VII armée de toutes pièces; l'autre, celle de Jacques Cœur montée sur sa mule ferrée à rebours (1). C'est ainsi, rapporte la tradition, qu'il trompa sur la direction qu'il suivait les archers envoyés à sa poursuite. A côté de cette dernière tribune, on voit à droite et à gauche deux fausses fenêtres, avec les statues à mi-corps d'un homme et d'une femme entr'ouvrant une croisée et regardant dans la rue d'un air inquiet. C'est encore une tradition, que je ne garantis nullement, qui donne l'explication de ces figures. Elles rappellent, dit-on, la fidélité de deux domestiques qui, feignant d'attendre leur maître, persuadèrent à ses ennemis de faire sentinelle à cette porte pendant que l'argentier du roi s'échappait par une porte de derrière. La statue de Jacques Cœur et celles de ses domestiques furent placées là par son petit-fils, ce qui doit faire présumer que la maison tout entière a pu éprouver bien des changemens depuis la mort de son premier propriétaire.

Encore un mot sur la chapelle. Elle est tellement petite que Jacques Cœur et sa famille pouvaient à peine y trouver place en même temps que l'officiant. Les gens de sa maison entendaient sans doute la messe dans la galerie voisine.

Deux portes conduisent de la rue dans la cour intérieure, l'une assez grande pour admettre une voiture, l'autre, à côté, très étroite. On sent là la prudence forcée de ces temps malheureux. Il eût été dangereux souvent d'ouvrir la grande porte, et la petite mettait à l'abri d'une surprise. L'ornementation en pierre au-dessus de la porte principale est médiocre; mais les ventaux en bois, semés de clous dont les têtes représentent des cœurs, sont fort bien travaillés. Bien que toute vermoulue, cette porte subsiste encore; mais on l'a remplacée récemment par une porte en chêne, d'ailleurs fidèlement copiée sur l'ancienne. Quant aux portes intérieures, on observe que toutes sont si étroites que deux personnes de front y passeraient à peine. Jamais dans l'architecture de ce temps on ne voit de larges entrées ni de grands escaliers.

(1) Toutes les deux ont été détruites dans la révolution.

Dans la cour intérieure, même irrégularité, même insouciance pour la symétrie; nul alignement, pas un mur qui rencontre à angle droit le mur voisin. En admettant qu'à l'époque où l'hôtel fut bâti, le terrain se trouvât resserré par des bâtimens plus anciens, il paraîtrait incroyable qu'on n'eût pas fait quelque tentative pour déguiser sa forme vicieuse; il semble, au contraire, qu'on se soit complu dans le manque de symétrie. Par exemple, le corps de bâtiment principal entre la place de Berry et la cour intérieure, permettait à l'architecte de s'aligner à son gré. Point; sur une ligne de moins de trente mètres, on voit un angle rentrant très prononcé, ce corps de logis n'est point parallèle à celui qui donne sur la rue, ni perpendiculaire à ceux qui les réunissent latéralement. Si notre pédanterie moderne attache trop d'importance peut-être à une régularité quelquefois monotone, avouons que le mépris complet de cette régularité, lorsque rien ne le justifie, lorsqu'il n'est point racheté par des avantages réels, fatigue bien autrement et choque l'œil le moins exercé.

A l'intérieur de la cour, la partie la plus remarquable de la décoration consiste dans les bas-reliefs fort bien exécutés et pour la plupart d'une bonne conservation, appliqués à l'extérieur des tours prismatiques qui servent de cages d'escalier, ou bien sur les tympans des portes. Il y a de la grace et de la naïveté dans ces figurines : les attitudes sont vraies, les costumes bien rendus, le travail partout est soigné; mais toutes ont un même défaut de proportion. Je les trouve un peu courtes et ramassées, avec les têtes sensiblement trop grosses pour le corps. Parmi les figures qui décorent l'escalier principal, on en voit deux que la richesse de leur costume distingue de toutes les autres : ce sont les anciens propriétaires de l'hôtel, Jacques Cœur et sa femme, Marie de Léodepart; Jacques Cœur, bien reconnaissable à son camail semé de cœurs et de coquilles, tient d'une main un marteau, de l'autre un bouquet qu'il semble offrir à sa femme. Ce marteau indique, je crois, ses fonctions comme maître des monnaies.

La salle à manger, aujourd'hui la cour d'assises, a moins souffert que les autres; du moins on a respecté ses proportions primitives. On y remarque une tribune pour les musiciens, accompagnement alors obligé de tous les repas de cérémonie. Vers le milieu de l'aire de la salle, une large dalle couvre l'entrée d'une cave, destinée, dit-on, dans la prévoyance de quelque catastrophe imprévue, à renfermer l'argenterie et les meubles précieux. Peut-être si l'on enlevait le crépis moderne appliqué sur les murs, retrouverait-on dessous quelques débris de l'ornementation qui devait couvrir les parois.

J'ai examiné avec beaucoup d'intérêt un bas-relief fort mutilé, qui représente une galère. Enlevé depuis long-temps à l'une des salles principales de l'hôtel, il est déposé aujourd'hui dans un coin du greffe. Il représente, si l'on en croit la tradition, la galère de Jacques Cœur, et c'est un modèle de la capitane à bord de laquelle il mourut, vraisemblablement exécuté par l'ordre de son fils ou de son petit-fils. Le navire porte à la poupe une tour à plusieurs étages surmontée d'une plate-forme; la proue a une autre tour, mais moins haute. Il y a deux mâts, chacun d'une seule pièce; le plus grand ayant à son sommet une hune, assez semblable à un baquet, remplie de soldats qui lancent des projectiles enflammés, peut-être du feu grégeois. Les rameurs sont armés de toutes pièces, et l'artimon porte le pavillon de France *à trois fleurs de lys seulement.* Je n'ai vu ni artillerie ni machines de guerre; car je ne regarde pas comme des sabords de petites ouvertures percées à la poupe et à la proue. Ce sont, je crois, les fenêtres des appartemens intérieurs.

Les toits du palais ont conservé quantité d'ornemens et de statuettes en plomb, exécutés avec beaucoup de soin malgré la hauteur à laquelle ils étaient placés. On doit noter la forme des tuyaux de cheminées qui représentent des colonnes en faisceaux avec un chapiteau de feuillages frisés; assurément cela vaut mieux que les tuyaux de tôle qui déshonorent nos plus beaux monumens modernes.

On s'occupe à Bourges en ce moment de construire un palais de justice; lorsqu'il sera achevé, la maison de Jacques Cœur deviendra libre, et il est question d'y installer la mairie, aujourd'hui assez peu convenablement établie dans l'hôtel de Limoges. Je fais des vœux pour que cette translation ait lieu promptement; car on ne peut, ce me semble, donner une meilleure destination à la maison de Jacques Cœur. Alors de grandes réparations deviendront nécessaires, et je ne pense pas qu'il soit difficile d'approprier l'hôtel à son nouvel emploi, tout en faisant disparaître les aménagemens modernes qui l'ont défiguré. Toutefois, je crois qu'il ne faut pas songer à rétablir la décoration intérieure dans son état primitif. Sans parler des dépenses qu'entraînerait cette restauration, on serait obligé *d'inventer* à chaque instant; il faut se borner à réparer les ornemens extérieurs, supprimer les cloisons, refaire les meneaux, enlever les planchers modernes; en un mot, il faut restaurer ce qui a été *endommagé*, mais non pas remplacer ce qui a été complètement *perdu.*

On voit à Bourges un assez grand nombre de constructions civiles,

médiocrement remarquables par leur architecture, mais dont l'ensemble jette quelque lumière sur les habitudes de la vie privée au moyen-âge. Malheureusement, peu de ces maisons sont antérieures au xve siècle. Je vais parler d'un édifice encore plus moderne, et qui nous montrera les débuts de la renaissance à Bourges : c'est l'école des Sœurs-Bleues, autrefois l'hôtel de Lallemand, qui tirait son nom de ses anciens propriétaires, riches financiers de la fin du xvie siècle. On ignore pour qui et par qui il fut bâti; mais une tradition populaire rapporte que Louis XI y est né. Il suffit d'examiner le style de l'architecture pour rejeter cette histoire, que n'appuie d'ailleurs aucun témoignage historique. Des altérations assez graves et de mauvais goût, qui n'ont eu pour objet que de mettre en évidence de grands écussons exécutés en apparence à la fin du xvie ou au commencement du xviie siècle ne peuvent être attribuées qu'à la famille Lallemand, dont les armoiries étaient sculptées sur ces écussons. C'est donc une probabilité que cette famille avait acheté et non construit cette maison.

Quelle que soit son origine, il est impossible d'imaginer rien de plus joli, de plus complètement gracieux, que ce petit hôtel, si coquettement orné, qu'on croirait voir la maison qu'un artiste se serait faite à lui-même; car il y a tant de recherche et tant d'amour dans tous ses détails, que je ne puis m'imaginer qu'un architecte trouve une telle verve quand il ne travaille que pour l'intérêt ou même pour la gloire. Mozart, dit-on, voulut se faire un opéra, et fit *Don Juan*. Pourquoi ne serait-ce point un architecte qui se serait bâti pour lui-même ce charmant petit palais?

Du côté de la rue, une grande simplicité annonce l'homme de goût qui ne cherche point à faire parade de sa richesse aux passans; il faut cependant s'arrêter un instant devant deux très jolies portes, une grande et une petite (j'ai déjà remarqué que les portes vont toujours deux à deux), dont les pilastres et les piédroits sont recouverts d'arabesques d'un fini merveilleux. Le fronton de la plus grande a été malheureusement mutilé pour y guinder un de ces lourds écussons dont je parlais tout à l'heure, et ce signe féodal, qui d'abord a mutilé de charmantes moulures, a de plus attiré sur toutes les sculptures voisines l'indignation populaire, qui ne distingue pas les arabesques des signes du blason.

On entre dans une cour très petite (car là tout est d'une proportion coquette et mignonne), bordée, à main droite, par une espèce de terrasse, élevée de quelques pieds au-dessus de vastes caves; les

murs qui la bordent du côté de la rue sont ornés de médaillons, dont les cadres seuls, très richement travaillés, subsistent aujourd'hui. A l'angle que forme la terrasse avec la cour, du côté de l'entrée, s'élève une tourelle ronde avec une plateforme couverte d'un toit. Je manque de termes pour exprimer la grace, la délicatesse des arabesques et d'une foule d'ornemens capricieux, prodigués sur cette seule tourelle; toute la finesse, toute la fantaisie qu'on aimerait à trouver dans un meuble à placer sur une table, le sculpteur l'a employée pour décorer les fenêtres, les chambranles, toutes les parties susceptibles de recevoir une ornementation. Qu'on se figure un magnifique bijou ciselé, mais haut de vingt-cinq pieds. Tel est l'art avec lequel ces sculptures sont exécutées, que, malgré leur peu de saillie, les rinceaux les plus délicats se dessinent purement à distance, et que l'œil en suit facilement tous les contours. Au-dessus de la porte de la tourelle, on remarque un grand médaillon contenant une tête de guerrier, coiffée d'un casque de forme bizarre, mais pourtant très élégante; la devise, en lettres onciales, paraît faire allusion à la légende d'après laquelle les rois de France descendraient de Priam, dont un fils aurait fondé la ville de Troyes en Champagne. C'est du moins ainsi que je l'explique; on en jugera :

PARBIVS. FILI. PRIAM. REX. TRECENTEN. MAGNAM.

On notera la forme ancienne des lettres, et la prétention fort mal justifiée d'ailleurs d'imiter les abréviations antiques.

Le couronnement de la tourelle est la seule partie sur laquelle puisse porter la critique. C'est une espèce de lanternon, sous lequel vient aboutir un escalier en hélice. Du noyau part un pilier cylindrique qui reçoit les nervures de la voûte du lanternon, soutenue en outre, à l'extérieur, par des colonnes disposées en cercle, comme dans certains temples antiques. Je trouve ces colonnes beaucoup trop courtes pour leur diamètre.

Une autre tourelle, presque aussi jolie que celle-ci, occupe une des extrémités de la façade intérieure. Bâtie en encorbellement, elle s'appuie sur une statue de guerrier, assez ridiculement posée pour faire office de console. Il tient une espèce de renard (1), et son casque est orné d'ailes. A part sa position forcée, tous les détails de cette figure sont de la plus grande élégance. Je suis obligé de répéter sans cesse les mêmes formules d'admiration pour parler du reste de la

(1) Ne serait-ce point Samson?

façade intérieure. Partout la même richesse dans l'ornementation, la même variété dans les détails, la même verve dans leur exécution. Ce sont surtout les fenêtres qui étalent le plus grand luxe d'ornemens. De loin, leur disposition semble uniforme; mais, si l'on s'approche, on reconnaît qu'il n'y a pas deux moulures semblables. On pourrait, je le sais, sans être taxé de pédantisme, blâmer ici un manque de symétrie calculé et systématique; on pourrait critiquer les formes hasardées de beaucoup d'ornemens et le mélange hétérogène des motifs grecs et gothiques. Pourtant, toutes ces parties, celles-là même qu'on peut le moins justifier, sont au fond si élégantes, si riches, elles prouvent tant d'imagination et tant de ressources, que personne ne penserait à en désirer la suppression. Il y a dans les défauts du génie quelque chose de si séduisant, qu'on se prend quelquefois à les admirer comme des qualités originales.

On passerait des heures entières à étudier tous les caprices de cette charmante façade, et pourtant leur inconcevable variété ne fait que vous préparer à l'impression que va produire la chapelle, ou plutôt un oratoire fort petit, admirable miniature sculptée, si je puis me servir de cette expression. Je ne connais rien qu'on lui puisse comparer pour la richesse et l'élégance. Les parois, couvertes sans doute autrefois de tapisseries ou de peintures, ne présentent plus aujourd'hui que des pilastres, un peu trop grands peut-être pour les proportions de la pièce. Tout le luxe de sculpture est réservé pour le plafond. Formé de trois grandes dalles de pierre, il se divise en trente caissons ou compartimens, contenant chacun des compositions différentes de bas-reliefs, admirablement travaillées et d'un effet merveilleux. Ces compositions sont comme autant d'énigmes, et leur seul défaut, c'est d'être aujourd'hui à peu près indéchiffrables. Involontairement on en cherche le sens, au lieu de se borner à en admirer le belle exécution. Que signifie cette main ramassant une châtaigne? cette sphère enflammée? ce génie ailé qui monte un cheval de bois? cet autre qui se sert d'un sabot pour.....? Sûrement, l'auteur de ces rébus était, en ce genre, un génie d'une fécondité extraordinaire; mais à coup sûr tout son esprit ne vaut pas celui du sculpteur. J'observe, dans les caissons, les lettres E et R fréquemment répétées. Elles se trouvent encore dans une petite niche fort ornée, près de l'autel. Semées sur le fond, elles sont disposées dans cet ordre :

RERE.
RER.
RERE.

Je suppose, d'après quelques exemples analogues, que ces lettres sont les initiales du premier propriétaire, ou peut-être celles de sa devise.

Tout auprès de la chapelle est un salon dont le plafond en bois est aussi divisé en caissons avec des rosaces très riches aux intersections des poutrelles. Autrefois chaque rosace portait une lettre. On y voit l'E et l'R, puis I et G, mais trop de lettres manquent aujourd'hui pour qu'il soit possible de les grouper de manière à faire un sens. Peut-être même de tout temps la chose eût-elle été impossible.

Descendant au rez-de-chaussée, on trouve une salle qui probablement était autrefois une salle à manger, aujourd'hui sans autre décoration qu'une magnifique cheminée enrichie d'arabesques d'une finesse admirable. Sur le manteau on voit sculptés le porc-épic de Louis XII et l'hermine d'Anne de Bretagne. De la réunion de ces emblèmes on peut induire que la maison n'est pas antérieure à 1500 ni postérieure à 1512.

Presque toutes les maisons du moyen-âge ont deux ou plusieurs portes donnant sur des rues différentes. C'était une pratique prudente, et je crois d'une fréquente utilité dans ces temps orageux. Ici un passage en pente, voûté, conduit à la porte de derrière. La voûte est doublée de nervures qui pénètrent les parois latérales. Bien que beaucoup moins orné, le derrière de la maison est encore d'une élégance remarquable; mais on ne peut s'y arrêter lorsqu'on vient de voir la façade principale.

J'oubliais de mentionner des escaliers en hélice d'une hardiesse et d'une légèreté surprenantes, partout ornés de figurines en consoles exécutées avec la perfection qui caractérise toute l'ornementation de l'hôtel.

Cette charmante maison appartient à la ville, qui vient d'y établir une école de filles dirigée par des sœurs bleues. S'il faut féliciter le corps municipal de Bourges, d'avoir voulu conserver un monument d'un aussi grand intérêt (1), on ne peut que regretter sa destination actuelle qui tend à le dégrader rapidement. Ne pourrait-on pas placer là le musée, et établir l'école ailleurs?

P. Mérimée.

(1) Un étranger a offert 10,000 francs des trois dalles qui forment le plafond de la chapelle.

Critique Littéraire.

Traité des Droits d'Auteurs dans la Littérature, les Sciences et les Beaux-Arts,

PAR A. C. RENOUARD.

Voici une question bien nouvelle à propos de choses bien anciennes. Dès l'origine des sociétés, la pensée humaine cherche à se condenser sous certaines formes, à se développer suivant certaines lois, à se fixer dans des cadres qui donnent à ses créations des proportions régulières, distinctes, harmonieuses et en assurent par là la perpétuité. Amphion, Musée, Linus, Orphée, ne sont pas de beaucoup postérieurs à Cadmus, de qui nous vint :

Cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux.

Ainsi nous trouvons des *auteurs* avant que l'art de l'écriture ait eu le temps de se propager, avant que les premières sociétés historiques aient eu le temps de s'asseoir sur leurs bases, et l'art de l'imprimerie est répandu depuis long-temps sur tout le globe civilisé, et bien des peuples sont morts, bien des civilisations sont mortes, bien des peuples nouveaux, bien des civilisations nouvelles ont vieilli avant qu'on se soit avisé d'associer ces deux mots : droits d'auteurs. Ainsi, pendant plus de trois mille ans, un nombre d'hommes incalculable consacrent leur vie à combiner des pensées ou des formes de langage. Pendant plus de trois mille ans, toute une lignée d'hommes puissans par l'intelligence s'épuise en travaux qui ont pour objet et pour ré-

sultat d'éclairer ou de charmer le genre humain, et il ne vient à l'esprit de personne que c'est là un emploi de forces qui, comme tous les autres modes d'exercice de l'activité humaine, donne naissance à un ordre particulier de prérogatives placées, comme celles qui protégent d'autres genres de travaux, sous la garantie de la masse sociale qu'il dote de son plus magnifique patrimoine. Il ne vient à l'esprit d'aucun des usufruitiers de ce patrimoine, d'écrire dans la loi, et de régler, par des conventions publiques, le droit primordial et essentiel qu'ont à en tirer leur subsistance, ceux qui l'ont fondé, ni à l'esprit d'aucun de ceux-ci de revendiquer ce droit et de le faire reconnaître. Assurément il se présente là un phénomène singulier et qui mérite d'être pris en considération. S'il y a réellement en droit naturel une propriété littéraire, il faut que cette propriété ait des caractères *sui generis* bien rebelles à toute assimilation, puisqu'elle échappe aux dispositions du droit commun, protectrices de toute espèce de propriété, et, en même temps, que ces caractères particuliers soient d'une nature bien déliée et bien insaisissable, puisqu'ils ne peuvent offrir une base solide à une législation spéciale. Il faut avouer que cette question préalable, tirée du consentement unanime et constant du genre humain dans une matière soumise à l'intervention des conventions humaines, est un préjugé assez fort en faveur de l'opinion qui conteste aux auteurs un droit civil de propriété. Toutefois, si ce droit existe, il est imprescriptible. Il a pu sommeiller, parce que la régularisation et l'exercice en étaient impraticables; mais si les conditions défavorables, où il se trouvait placé, ont changé, il se relève de cette déchéance par force majeure qui ne l'a en rien altéré dans son principe.

Tant qu'un auteur garde son ouvrage par devers lui, cet ouvrage est évidemment sa propriété, mais une propriété morte qui n'est susceptible d'engendrer aucun effet civil, et qui ne tombe ni sous le contrôle, ni sous la protection de la loi. Il y a un auteur, mais il n'y a pas de droits pour cet auteur, car la sanction publique ne peut atteindre que des droits fondés sur des choses dont l'existence est publique ou peut-être l'objet d'une prévision publique. La loi ne saurait faire de réserve en faveur de ce qu'elle ne peut ni connaître, ni prévoir, ni supposer. Si le fait de la composition a donné naissance à une chose apte à devenir l'objet d'un droit, ce n'est donc que le fait de la publication qui peut déterminer l'existence de ce droit lui-même. Par le fait de la composition, l'ouvrage existe par rapport à lui-même et par rapport à son auteur, il est comme un être né dans le monde intellectuel, pourvu de tous ses élémens d'existence, doué de toutes ses virtualités et apte à toutes les fonctions qui lui sont propres. Le fait de la publication n'y ajoute rien, mais elle lui donne une existence extérieure en l'unissant nécessairement à des substances ou à des agens matériels sans l'intermédiaire desquels il peut exister, mais non se communiquer. Ce n'est donc qu'à partir de son union avec ce corps qui lui donne une existence publique, que la loi peut le saisir et lui conférer ou lui reconnaître un droit. Ce n'est que par cette

union que, d'être purement intellectuel, il devient un être civil, ayant comme tel des caractères qui lui sont communs avec toutes les choses de même nature et des caractères qui lui sont propres. Avant l'invention de l'imprimerie, l'existence de cet être civil était toujours fort précaire, ses caractères ambigus, difficiles à déterminer. En passant du cabinet de l'auteur à la boutique du libraire, de l'existence privée à l'existence publique, il ne revêtait aucun signe extérieur qui indiquât son changement d'état, et auquel la loi pût le reconnaître et le désigner. Rien n'attestait qu'il eût reçu par la volonté de l'auteur, (volonté à laquelle la loi ne pouvait suppléer,) cette existence civile qu'il venait demander à la loi. Rien ne ressemble à un manuscrit comme un manuscrit, et celui qui est mis en vente ne porte aucun signe qui accuse évidemment l'intention qu'aurait eue son auteur de le livrer au public, ni qui le distingue de celui que l'auteur, au contraire, se serait promis d'ensevelir dans l'ombre de ses cartons, soit pour toujours, soit pour ce laps de temps qu'Horace conseille de donner à la réflexion et aux ratures :

Nonumque prematur in annum
Membranis intus positis.

Le fait de la mise en vente pouvait-il suffire, malgré l'auteur et à son insu, pour lui donner le caractère d'un livre introduit du domaine de la vie privée dans le domaine de la loi? Si ce fait ne suffisait pas, de quel signe marquer les livres qui avaient acquis ce caractère? Par quelle formalité leur donner l'investiture des droits auxquels leur publication donnait ouverture et leur imprimer le sceau de la phase nouvelle d'existence dans laquelle ils entraient? La reproduction par voie de copie à la main, étant un moyen que chacun a à sa disposition, et qui pouvait faire sortir à chaque instant, un à un et de mille points divers, des exemplaires d'un ouvrage, à quel régime de discipline soumettre toutes ces copies dont rien n'annonce l'existence? Par quelle police législative les atteindre? Comment les empêcher d'altérer, par des interpolations, des variantes ou des commentaires, l'ouvrage primitif, et d'en faire, par ce stratagème, un ouvrage nouveau sur lequel l'auteur n'a plus rien à prétendre ou ne peut plus élever que des prétentions fort contestables, et dont la loi n'a pas à s'occuper parce que le copiste prétend que son exemplaire est un travail personnel et privé, dont le résultat est destiné à un usage personnel et privé? Et quand les moyens d'atteindre et de régulariser chaque émission de manuscrit existeraient, comment ne pas reculer devant les incalculables et interminables difficultés qu'il y aurait à les employer, et devant l'exiguïté des résultats qu'amènerait leur emploi dans un état de choses où l'empire de la loi ne saurait jamais saisir qu'un seul exemplaire à la fois, et où l'appareil des moyens d'investigation et d'action dont elle dispose s'épuiserait à fonctionner contre une multiplication d'unités isolées et sans cesse renaissantes. Ajoutez à cela qu'à l'égard de chacune d'elles il faudrait employer un

déploiement d'efforts égal à celui qui suffirait pour la totalité si on pouvait les atteindre par masses dans un foyer commun? Tant que la copie manuscrite fut le seul moyen de reproduction applicable aux créations de l'intelligence, force fut donc aux auteurs d'abandonner leurs droits et même d'ignorer qu'ils pussent avoir des droits. La société ne pouvait pas plus les protéger qu'elle ne pouvait se protéger elle-même contre eux. Mais depuis l'invention de l'imprimerie tout a changé. Il y a un instant précis qui marque pour chaque ouvrage publié la transition de l'état d'être purement intellectuel à l'état d'être qui entre en fonction et en jouissance d'une sorte de vie civile. La date et le lieu où s'accomplit cet avénement, sont faciles à constater. Sa légitimité est moins suspecte parce que la présomption du consentement et de la participation de l'auteur est plus fondée. Il ne s'agit plus, en effet, ici d'une copie manuscrite qui aurait pu être dérobée, puis lancée clandestinement dans la circulation, mais d'une masse immense de copies qui paraissent toutes à la fois; qui n'ont, quant à la forme et à l'aspect, aucun rapport avec la copie sortie des mains de l'auteur; qui ont provoqué le concours simultané d'un certain nombre d'hommes et d'industries; qui ont exigé, de la part de l'entrepreneur, des avances de fonds toujours considérables, fonds dont le retour serait gravement compromis s'ils avaient été appliqués à la diffusion d'une pensée que l'auteur eût voulu tenir secrète et contre la divulgation de laquelle il resterait armé de droits dont il ne se serait pas dessaisi. L'imprimerie ayant aboli de fait la publication par copie manuscrite, les moyens de reproduction ne sont plus dans toutes les mains, mais ils se concentrent dans quelques foyers dont l'emplacement est connu et dont le nombre est déterminé. La loi sait où prendre l'ouvrage nouveau-né. Au lieu de milliers de reproducteurs libres d'improviser chacun de son côté une copie d'un écrit qui leur plaît, avec lesquels on ne peut traiter parce qu'on ne les connaît pas, et parce que la chose dont on pourrait traiter avec eux ne serait jamais qu'un exemplaire, (ce qui équivaudrait à n'avoir rien fait, puisque tout resterait à faire pour les autres), au lieu de ces milliers de copistes, sans titre et sans notoriété, on a un éditeur et l'on n'en a qu'un seul. Ce n'est plus un exemplaire seulement que le régime de la loi saisit entre ses mains, c'est l'ouvrage en bloc, c'est sa publicité tout entière. Et la loi sait s'il y a lieu pour elle à la prise de possession, car en l'absence de protestation, il y a, vu la notoriété, présomption suffisante que l'auteur s'est dessaisi, en sa faveur, des droits exclusifs et absolus qu'il avait sur son ouvrage et qu'il le fait passer du régime sans contrôle de son droit privé au régime du droit commun. La publicité d'un ouvrage de l'esprit peut donc être l'objet des mêmes transactions que tous les autres corps de propriété, car elle n'est plus une chose confuse et insaisissable placée dans des conditions qui échappent à toute discipline et dont personne ne peut disposer parce que tout le monde en dispose. Cette publicité n'est plus le résultat d'une multitude de faits isolés, et dont les sources inaccessibles se retranchent derrière le droit inviolable et

absolu de la vie privée; elle est un acte public accompli par un homme investi, à titre spécial, d'un caractère public. Elle a un berceau où elle naît sous le regard et sous l'égide de la loi. Elle prend un corps dans cet ensemble d'exemplaires qui paraissent tous en même temps, sur un même point; dans ces intérêts attachés à la destinée des exemplaires mis au jour et qui se sont concentrés entre les mains d'une même personne; dans cette responsabilité commerciale et juridique que l'entrepreneur a assumée, et qui, pour toutes les conséquences sociales de son entreprise, identifie sa propre personne avec l'être intellectuel auquel il a contribué à donner une naissance civile et une fonction dans la société. C'est par tous ces points que la loi a prise sur la publicité. C'est par là qu'elle peut l'atteindre et la régir. Mais si la loi sait désormais où la prendre pour la surveiller, elle doit savoir aussi où la prendre pour la protéger. Si elle peut stipuler efficacement des garanties en faveur de la société, elle doit pouvoir aussi stipuler efficacement des garanties en faveur des droits de l'auteur, si tant est que le titre d'auteur confère des droits. Or, c'est là ce qui ne peut être nié, car l'auteur a travaillé, et le droit de l'homme sur les produits de son travail est un droit primitif, inhérent à sa nature d'être libre et d'être soumis, pour condition de vivre, au travail; un droit, enfin, que l'état de société ne crée pas, mais sur lequel il s'asseoit, au contraire, et se cimente. L'esprit et le but de toutes les lois est de le garantir, non de l'anéantir. C'est là qu'elles ont leur raison d'être, et toute loi qui irait contre ce droit, détruirait la loi et la société. Les droits des auteurs étant reconnus incontestables en principe, il ne reste plus qu'à en déterminer les conditions et les limites.

C'est à cette question qu'un conseiller à la cour de cassation, M. Renouard, vient de chercher une solution dans l'ouvrage qu'il a intitulé : *Traité des droits d'Auteurs*. Il était bon qu'un homme grave apportât l'autorité de son savoir, de son caractère et de sa parole dans ces débats qui ont pris de l'animation depuis quelque temps et que la déclamation et la légèreté d'esprit dont ils se sont entachés eussent pu compromettre devant l'attention publique. L'intervention d'un magistrat mûri dans l'étude et dans l'application des lois, membre d'une cour qui en est la souveraine interprète et l'organe suprême, relève cette discussion et lui rend toute son importance. Avant d'aborder la discussion théorique des principes au point de vue de la philosophie sociale et de la métaphysique du Droit, M. Renouard trace l'histoire des faits. Il cherche, dans les témoignages de l'antiquité, des vestiges de la position qui était faite aux auteurs par la société civile. Ce que nous avons avancé *à priori*, dans les lignes qui précèdent, est confirmé *à posteriori* par les recherches de l'historien des droits des auteurs. Ces droits se réduisaient, pour eux, à la faculté de trafiquer des copies qu'ils avaient faites ou fait faire eux-mêmes, en concurrence avec tous les copistes à qui il plaisait de spéculer sur cette même branche de bénéfices. Ils étaient propriétaires de la portion de matière sur laquelle la transcription s'était faite et de l'accroissement de

valeur que la transcription lui avait donnée; mais, quant à la chose transcrite, ils n'y avaient et n'y pouvaient prétendre aucun droit. La nature des choses prêtait cependant à une exception pour les ouvrages de théâtre. C'est que ce procédé de divulgation se trouvait dans des conditions analogues à celles qui ont été introduites par l'invention de l'imprimerie dans la divulgation par voie de copie. Le premier venu ne peut pas se faire théâtre comme il pouvait se faire copiste. Voilà donc déjà les moyens de divulgation centralisés. Voilà un éditeur unique et sur les opérations duquel la loi a prise, parce qu'il n'a aucun moyen de s'y soustraire. Ici les actes qui ont pour effet la divulgation ne sont plus du domaine de la vie privée; au contraire, ils provoquent de tout leur pouvoir la publicité. L'autorité est avertie, elle surveille, elle intervient. Son contrôle est non-seulement possible, mais facile, puisqu'elle n'a affaire qu'à un nombre très limité de personnes et à des intérêts très concentrés; de plus, il est nécessaire, car la pensée a, dans la représentation scénique, comme dans l'émission en copies imprimées, un moyen de propagation immensément rapide et qui se communique dans le même moment à un nombre considérable de personnes. Seulement le procédé de la première, plus rapide encore que l'autre, consiste dans une seule émission atteignant simultanément un nombre considérable d'hommes rassemblés, tandis que le procédé de la seconde est la diffusion simultanée d'un grand nombre d'agens de divulgation, allant trouver chacun des participans en particulier. En somme, ces deux procédés arrivent, par des combinaisons inverses, à résoudre le problème de mettre, dans un temps donné et très court, une même pensée à la portée d'un grand nombre d'intelligences; et ils ont, en outre, cela de commun de rattacher toute la publicité dont ils sont les dispensateurs à un centre unique et bien déterminé sur lequel la loi a prise et action. Comme la publicité, pour l'auteur dramatique, ne jaillit plus au hasard de tous les points de la circonférence, mais d'un centre fixe et connu; comme il n'y a plus qu'un seul intermédiaire possible entre lui et le public, il y a aussi échange possible de conventions et de garanties. L'un peut faire des conditions, parce qu'il a avec qui traiter; l'autre peut les accepter, parce que la possession exclusive de la chose à exploiter lui est assurée par l'impossibilité de la concurrence. De toutes ces circonstances résulte, pour l'auteur qui emprunte ses moyens de publicité à la représentation scénique, un avantage de position inaccessible pour l'auteur dont la pensée n'a à son service que la copie manuscrite. Aussi voyons-nous dans Suétone que *l'Eunuque* de Térence fut vendu huit mille écus, *octo millia nummûm* (prix exorbitant, il est vrai, et cité comme tel), tandis que, plus tard, Martial, dans une de ses épigrammes, fixait à cinq deniers le tarif de ses *œuvres complètes*. Encore se donne-t-il un interlocuteur qui lui reproche de se surfaire.

Ne roges Atrectum.....
De primo dabit, alterove nido,

Rasum pumice, purpurâque cultum,
Denariis quinque tibi Martialem.
Tanti non es, aïs! sapis Luperce.

Atrectus, sans se faire prier, prendra sur le premier ou sur le second rayon et te donnera, pour cinq deniers, tout Martial. (Voire un Martial *illustré* et enluminé, *purpurâque cultum!*) Tu ne vaux pas cela, lui dit l'autre, *tanti non es*. Tu as raison, Lupercus, répond le triste poète, *sapis, Luperce*. Dans une autre épigramme, on voit qu'il vendait quatre écus un de ses ouvrages, prix sur lequel on débat encore avec lui et qu'on veut modestement réduire de moitié.

Omnis in hoc gracili Xeniorum turba libello
Constabit nummis quatuor empta tibi.
Quatuor est nimiùm. Poterit constare duobus,
Et faciet lucrum bibliopola Tryphon.

Un tout petit volume, *gracili libello*, qui contient tant de choses, *omnis turba Xeniorum*, toute la troupe (presque toute *la foule*), de mes *Xenia* et qui ne coûte que quatre écus! *constabit nummis quatuor!* Malgré l'art insinuant avec lequel Martial emploie ces euphémismes captieux du langage des boutiques, son interlocuteur lui répond : Quatre écus! c'est trop, *est nimium*. Il pourra bien ne m'en coûter que deux, et le libraire Tryphon y gagnera encore, *et faciet lucrum bibliopola Tryphon*. Martial avait alors la bourse assez plate, comme l'attestent les vers qui viennent après ceux-ci. Les quatre écus ne lui eussent pas été de trop, et la libéralité de l'acquéreur ne va même pas jusqu'à cette somme. Qu'il y a loin de là à huit mille écus, produit d'un ouvrage qui n'était pas plus gros que les *Xenia*. C'est que l'un de ces ouvrages était exploité par un théâtre et l'autre mis au pillage par des copistes. C'était le poème lui-même et le droit d'en tirer parti que Térence vendait. Martial n'avait que des exemplaires à mettre en vente, c'est-à-dire une certaine quantité de matière dont le copiste avait augmenté la valeur intrinsèque par l'application et le temps qu'il avait consacrés à la couvrir de certains signes.

Il y a, au reste, dans Juvénal, un vers qui, quoique non explicite, paraît indiquer assez bien la différence des avantages attachés à l'une ou à l'autre espèce de compositions. De son temps, outre le débit de leurs copies, les auteurs trouvaient encore moyen de tirer un chétif revenu de leurs ouvrages en en faisant des lectures publiques dans des salles que des spéculateurs mettaient à leur disposition. Mais, soit que ces lectures, n'ayant pas l'attrait d'un spectacle et la chance d'un certain nombre de représentations successives, l'entrepreneur, qui avait, à ses frais, disposé une salle pour la circonstance, imposât aux auteurs, pour se couvrir plus sûrement de ses risques, des conditions léonines; soit qu'il lui fût facile de lever des contributions exorbi-

tantes sur l'amour-propre d'un poète que des moyens de publicité très restreints et une soif ardente de publicité livraient à sa merci, toujours est-il que le succès de l'ouvrage ne sauvait pas l'auteur de l'indigence. Juvénal vient de peindre le nombreux concours d'auditeurs qui accourent entendre *la Thébaïde* lorsque Stace a donné jour pour une lecture, *promisitque diem :* puis, après avoir exprimé le ravissement passionné du public, il ajoute, en parlant du poète :

Sed cum fregit subsellia versu,
Esurit, intactam Paridi ni vendat agaven.

Littéralement : Mais quand son vers a brisé les banquettes (hyperbole qui revient à notre tonnerre d'applaudissemens ou qui signifie peut-être que l'auteur, dans la chaleur de son débit, à brisé le siége sur lequel il est assis lui-même), il manque de tout, s'il ne va vendre à Paris sa tragédie inédite d'*Agave*. Ainsi, c'est la tragédie qui nourrit le poète, réduit à la paille par le poème épique, malgré la vogue retentissante dont celui-ci est l'objet. Plus loin, il représente encore le poète nourri *par les planches*. « Vous n'avez, dit-il aux plats courtisans dont l'ambition va chercher l'avilissement autour des grandes familles ou des filles perdues, dispensatrices des dignités, vous n'avez rien à envier au poète qui reçoit des planches (des tréteaux, du théâtre) sa pâture. »

Haud tamen invideas vati quem pulpita pascunt.

Malheureusement, Martial n'avait pas cette pâture des planches. Tout le bénéfice des poètes, qui, comme lui, n'avaient pas le génie dramatique, consistait donc dans le produit des lectures publiques, à l'aide duquel on pouvait manquer de tout, et dans le dividende à prélever sur le prix des exemplaires qu'ils avaient mis en dépôt chez un ou plusieurs libraires, qui trouvaient à faire leur main sur la vente, même au rabais. *Et faciet lucrum bibliopola Tryphon*. Et l'on voit, par les fragmens que nous venons de citer, que les malheureux écrivains, pressés d'argent, poussaient eux-mêmes à la vente, et ne manquaient pas, lorsqu'ils y étaient réduits, de formes plus ou moins ingénieuses pour gourmander un public récalcitrant sur sa tiédeur à acheter, et sur sa ténacité à marchander. Il y a même, dans les vers qui terminent la seconde des deux épigrammes que nous venons de citer, une ironie qui n'est pas sans une teinte assez marquée d'amertume et de tristesse découragée. « Tu pourras, dit Martial à son lecteur qui marchande sur le prix de quatre écus, tu pourras faire servir ces distiques à des cadeaux (peut-être à payer des dettes. Il y a . *Hæc licet hospitibus pro munere disticha mittas*. Littéralement : Tu pourras envoyer ces distiques à tes hôtes, pour solde), si l'argent est aussi rare dans ta bourse que dans la mienne. » Engager l'acheteur à faire l'acquisition de ces vers qui ne valent pas quatre écus, non pas pour son propre usage et pour son plaisir, mais pour les utiliser en ca-

deaux, si ce n'est en paiement de dettes qu'il ne peut acquitter qu'en cette monnaie, *si tibi tam rarus quam mihi nummus erit*, c'est là certainement un sarcasme qui ne peut partir que du cœur d'un marchand humilié des avances inutiles qu'il a faites à sa clientelle, et exaspéré par l'indifférence dédaigneuse qui les a accueillies. Ce n'est pas l'amour-propre du poète qui se plaint ici; c'est le désappointement du courtier. Martial, au reste, revient souvent sur ce reproche au public, et il le retourne avec une verve où il y a encore moins de malice que d'aigreur. On pourrait aussi, si j'ai bonne mémoire, trouver quelques témoignages de même nature quant au fond des choses, mais d'un autre caractère quant à l'intention et à l'expression, dans Ausone. Mais qu'importent les témoignages? Le procédé usité pour la reproduction des ouvrages étant donné, le raisonnement suffit pour nous faire retrouver les conditions de l'existence des auteurs anciens aussi nettement que s'ils nous en avaient laissé le tableau. Arrivons donc à l'imprimerie, qui va trouver les choses au point où elles en étaient depuis l'invention des livres, et qui va tout changer.

Il ne faut pas croire que la transformation ait été subite, ni que les auteurs, ou quelque autre pour eux, aient distingué promptement tout ce qu'il y avait de conséquences à tirer du fait nouveau qui venait de s'installer dans le monde. Nous passons sur l'histoire de la librairie proprement dite et sur tous les statuts et ordonnances qui, depuis Charlemagne, ont réglé l'exercice de cette profession, et se rapportent surtout à la police intérieure de la corporation des libraires. L'imprimerie était si bien un instrument d'ordre, apparaissant au milieu de l'anarchie inhérente au procédé de copie à la main, que, aussitôt qu'on eut eu le temps d'en reconnaître le mécanisme, il fut accaparé tout entier par le principe d'ordre, par l'autorité. Celle-ci avait si bien prise sur toutes les fonctions et sur tous les résultats de ce nouveau système, qu'elle s'empara de tout, et ne laissa plus rien à la liberté. D'un excès on passait à un autre. En 1470, l'art de l'imprimerie est importé à Paris par Ulric Gering, Martin Grantz et Michel Friburger. Cinq ans après, on voit déjà paraître, à Ratisbonne, un livre revêtu de l'approbation de l'évêque. En 1515, une bulle du pape Léon X rend cette approbation préalable obligatoire pour tout imprimé. Enfin, le 13 juin 1521, cinquante-un ans après l'établissement des premières presses parisiennes, une ordonnance interdit formellement aux libraires et imprimeurs de rien vendre ou publier sans autorisation de l'Université et de la Faculté de Paris, ni sans visite préalable. Ainsi, l'invention nouvelle a eu un demi-siècle à peine pour se naturaliser et s'acclimater en France, et voici déjà qu'elle donne le jour à sa fille aînée, la censure. La censure est dans l'ordre des faits qui appartiennent à l'histoire du Droit, la première conséquence notable de la découverte de l'imprimerie. Il est à remarquer que l'imprimerie, protégée sous Louis XI et Louis XII par le pouvoir souverain, qui représentait l'action régulatrice, le principe de l'autorité, avait été combattue par le parlement, qui représentait la résistance, le

principe de liberté; tant il est vrai qu'elle était un élément d'ordre, un agent de discipline, introduit dans ce coin de la ruche sociale, voué jusque-là au chaos. Ses autres propriétés ne devaient se dégager que plus tard, petit à petit; mais celle-là fut aperçue tout d'abord. Le pouvoir, qui jusque-là n'avait pu gouverner la pensée écrite, sentit que cet immense domaine était acquis à son autorité, et que, s'il ne le traitait pas en pays conquis, il pouvait du moins y faire régner l'ordre et la loi. Cette vérité reconnue, chacun prit position en conséquence. Ces positions furent bientôt interverties, et les raisons n'en seraient pas longues à déduire. La royauté, sous les prédécesseurs de François I[er], avait protégé l'imprimerie; sous ce dernier, sans cesser de la protéger, elle la confisqua à son profit. La censure, en plaçant sous la garantie de l'autorité tous les produits de la pensée qui étaient jetés dans la circulation par l'imprimerie, était, à l'égard de celle-ci, une égide contre ses ennemis, un frein contre elle-même. Toutefois, si elle était l'instauration du droit de la société dans un ordre de faits qui avait échappé jusque-là à toute règle, elle en était aussi l'abus.

L'approbation préalable, ou censure, en prouvant combien la reproduction des travaux de l'esprit humain était désormais facile à organiser, ne l'avait organisée que dans ses rapports avec l'intérêt public. Il restait à l'organiser dans ses rapports avec l'intérêt des auteurs ou de leurs ayant-cause: ce fut l'œuvre des priviléges. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de l'histoire de la censure, ni des priviléges; seulement nous ferons sur les priviléges la même observation que sur la censure, c'est-à-dire qu'en mettant les choses sur la voie de l'ordre et de la justice, ils allèrent au-delà de ce qui était juste et bien ordonné. Les priviléges du roi avaient un grand tort; c'était d'être des priviléges, c'est-à-dire de transformer en une chose octroyée une chose qui était de droit. Ils assuraient bien à l'auteur une légitime rétribution de son travail; mais, en cela, ils ne lui conféraient qu'une faveur, et, bien qu'ils fussent une reconnaissance implicite de ses droits sur les fruits de son intelligence, ils les anéantissaient en principe, en les mettant à la merci du pouvoir. Ainsi ils donnaient vie à un droit qu'ils tuaient en même temps par l'arbitraire. Mais cet arbitraire, en dépit et à cause de son vice originel, avait sur nos procédés plus réguliers d'organisation cet avantage, qu'il sauvait d'une déchéance absolue et irrémédiable le droit qu'il protégeait, tout en l'anéantissant. Nous voyons, par exemple, qu'en 1752, un privilége réintégra, pour quarante ans, dans ses droits sur les ouvrages de son grand-oncle, la famille de Fénelon, qui en avait été frustrée par des libraires à l'expiration des premiers priviléges obtenus. Aujourd'hui, la famille Fénelon n'a plus rien à prétendre sur cette partie de son héritage. Ce ne sont plus des libraires qui la dépouillent, c'est la loi; et contre cette spoliation, il n'y a plus d'appel, ni de ressource L'arbitraire est, en soi, toujours un mal; la loi est toujours un bien. Mais l'arbitraire a cela de bon, qu'il a en lui-même un remède soudain contre le mal qu'il fait. La loi a cela de mauvais, que le mal qu'elle fait est durable.

Quoique la loi, en se permettant de disposer arbitrairement des droits des auteurs, après les avoir reconnus explicitement, paraisse avoir hérité des traditions plus tranchantes que logiques de l'arbitraire royal, il faut reconnaître cependant que, par cela seul qu'elle est la loi, elle est une amélioration. Cette contradiction que l'arbitraire lui a léguée n'est pas un cercle vicieux inhérent à sa nature même, c'est une faute dans son texte dont une rature peut faire justice; et, bien qu'elle éteigne, au bout d'un certain temps, d'une manière artificielle, sans que leur caractère se soit en rien altéré, sans qu'ils aient rien perdu de leur vertu originelle, des droits qu'elle avait elle-même proclamés, il faut reconnaître cependant que, jusqu'au terme fatal, ces droits sont réellement des droits, c'est-à-dire qu'il n'est au pouvoir d'aucune personne privée ou publique d'en suspendre ou d'en troubler l'exercice. L'existence des auteurs est assise, par ce côté, sur une base fixe et bien assurée. Voici donc les pas que le droit a faits à l'égard des auteurs. Avant l'imprimerie il est égal à zéro. Si l'écrivain tire quelques produits de ses ouvrages, c'est comme débitant d'un certain nombre d'exemplaires et en concurrence avec d'autres débitans, mais non comme écrivain. Plus tard son droit lui est octroyé et mesuré selon le caprice du bon plaisir sous forme de concession privée. Enfin il est écrit dans la loi, et, quoique soumis encore à une restriction arbitraire, il prend sa place dans le droit public. En supposant cette restriction levée, il ne lui reste plus, pour jouir de son plein et entier effet, que d'être mis sous la garantie du droit des gens. C'est par là que la contrefaçon étrangère, dernier reste de ce chaos séculaire d'où les droits des auteurs, encore mutilés et disloqués, commencent à se dégager, cessera de faire prévaloir le fait inique et barbare contre le droit, et d'insulter à la justice écrite des nations entr'elles en mettant sous sa protection le vol et la baratterie. Ce côté de la question des droits des auteurs n'est pas le plus facile à résoudre. Ces petits états barbaresques où la piraterie littéraire a fait son nid à nos portes, ne consentiront certainement jamais à changer leurs habitudes. C'est en vain que nous leur offririons pour leurs produits une protection égale à celle qu'ils donneraient aux nôtres, puisqu'ils ne produisent pas. C'est à tort que nous leur offririons une compensation sur d'autres branches d'industrie où ils sont moins stériles. Ce serait reporter sur les mêmes branches d'industrie qui se développent chez nous le dommage dont nous soulagerions nos auteurs et nos libraires. Il y aurait, ce me semble, un moyen plus simple, moins coûteux et plus satisfaisant à tous égards. De tous les pays où l'intelligence humaine est active et féconde, il n'en est pas un qui ne désire assurer à ses nationaux la possession la plus large et la plus complète des fruits de leur travail. Animés tous d'une pensée commune, poussés par un intérêt commun, il leur est bien facile de s'entendre et de s'engager mutuellement à se protéger les uns contre les autres et contre les tiers parasites. Il est très facile à la Prusse, par exemple, de s'entendre avec la France pour fermer son territoire non seulement à tout livre d'auteurs

français qui aurait été réimprimé par les presses belges ; mais encore à tout livre signé d'un imprimeur de Paris qui aurait passé par la Belgique. Cette dernière mesure serait indispensable pour assurer le succès de la première contre des contrefacteurs devenus faussaires. En fixant certains points sur lesquels se ferait exclusivement l'échange entre les parties contractantes ; on établirait autour du foyer de la contrefaçon un cordon sanitaire, un blocus hermétique, qui l'aurait bientôt étouffée. La contrebande ne la sauverait pas, car la contrebande en la forçant tout d'abord à réduire au moins de moitié ses opérations, lui mangerait une grande partie de ses bénéfices sur le reste et la forcerait, par conséquent, à hausser ses prix. La contrebande réduirait ses opérations, parce qu'un commerce frauduleux n'est jamais aussi actif qu'un commerce qui se fait à ciel ouvert. Elle consommerait une grande partie de ses bénéfices, parce que le contrebandier ne se fait pas payer seulement les frais de transport, mais encore les risques qu'il court, et parce que les saisies qui ne manquent pas d'avoir lieu de temps en temps sont autant de pertes sèches qu'il faut bien compenser. Pour lutter contre ces conditions défavorables, la contrefaçon serait réduite à élever ses prix à peu près au niveau des prix établis par les propriétaires légitimes, c'est-à-dire à s'anéantir. C'est là, nous le croyons, un moyen tout naturel d'en finir sans bruit et sans longs débats. L'intérêt de toutes les puissances qui produisent est trop bien de mettre hors la loi européenne les puissances qui ne produisent pas et qui vivent des dépouilles des autres, pour qu'il ne leur soit facile de se concerter et de tomber d'accord à ce sujet.

Nous venons de tracer ou plutôt de résumer dans une vue qui nous semble juste et nette l'histoire des droits d'auteurs. Il nous reste maintenant à discuter la nature et les limites de ces droits. Ici, quoique notre opinion soit bien arrêtée, nous sentons, en présence du contradicteur que nous allons rencontrer dans un homme comme M. Renouard, de quelles précautions et de quelle modestie nous devons nous entourer, non pas pour dissimuler ou atténuer notre opinion, mais, au contraire, pour ne lui rien laisser perdre, par négligence ou par présomption, des titres qui peuvent militer en sa faveur. S'il s'agissait d'une discussion engagée sur quelque point spécial et difficile de la science du droit, notre incompétence se tairait devant la science et l'expérience de jurisconsulte consommé dans les travaux d'une étude théorique et d'une application journalière du droit. Mais il s'agit ici de principes naturels, indépendans en eux-mêmes de la législation, et dont toute législation dépend au contraire.

Si notre conviction est rebelle aux conclusions que M. Renouard tire des considérations qu'il développe et que nous acceptons souvent dans les termes où il les a posées, elle ne nous emporte pas cependant jusqu'à nous faire oublier la circonspection et la déférence qui nous convient. Comme nous avons moins fait l'analyse du livre de M. Renouard, que résumé et interprété les faits cardinaux sur lesquels roule tout le développement historique des droits des au-

teurs, nous n'avons rien dit d'un chapitre consacré à une revue rapide de l'état actuel de la législation sur la matière dans les principaux états de l'Europe et de l'Amérique. La disposition que nous voulons surtout prendre en considération et celle sur laquelle toutes les législations sont unanimes, c'est celle qui limite la durée des jouissances en matière de propriété littéraire à un certain nombre d'années. Partout la jouissance est garantie à l'auteur sa vie durant. Dans certains états, comme la Prusse et autres états d'Allemagne, cette clause est subordonnée à la condition que l'auteur aura signé son ouvrage. Dans aucun, la puissance concédée aux héritiers n'est restreinte à moins de quatorze ans, ni étendue au-delà de trente. En Hollande, une loi, rendue en 1796, et confirmée en 1803, établit le droit de propriété perpétuelle, même en faveur des héritiers du libraire qui se serait rendu acquéreur de ce droit. Cette loi ne fut abolie qu'en 1817. En Russie, l'ouvrage, soit imprimé, soit manuscrit, dont l'auteur n'a disposé ni par vente, ni par testament, est insaisissable et ne peut être affecté, sans son consentement, au paiement de ses dettes. La vente de son manuscrit ne le dessaisit jamais de ses droits pour plus de cinq ans. Il peut même, dans l'intervalle, en publier pour son compte une seconde édition, s'il y a fait des changemens ou additions équivalant aux deux tiers, ou s'il a modifié la forme au point d'en faire un ouvrage nouveau. En somme, on voit que, si dans tous les pays la législation se résigne à en venir au même procédé final à l'égard des droits reconnus des auteurs, ce n'est pas sans quelques scrupules, ni sans chercher à pallier et à racheter cette mesure extrême, contraire à toutes les notions sur lesquelles repose l'édifice des lois. Si de l'accord unanime de toutes les législations dans cette violation de la propriété, on voulait se faire un argument pour contester aux droits des auteurs ce caractère de propriété, ne pourrions-nous pas aussi conclure du trouble et de l'embarras qu'elles manifestent avant d'en venir à cette mesure, des adoucissemens qu'elles y apportent, de l'espèce de pudeur qu'elles témoignent avant de la consommer, de tout cela ne pourrions-nous pas conclure qu'elles ne se dissimulent pas que cette spoliation faite au nom de la loi, viole la loi autant que la justice, et qu'elle est une inconséquence en même temps qu'une iniquité? Nous croyons, d'ailleurs, avoir démontré en commençant, et c'est dans ce dessein que nous avons suivi avec quelque insistance l'examen des conditions dans lesquelles s'effectuait la diffusion des créations de l'intelligence avant l'invention de l'imprimerie, nous croyons avoir démontré que les objections tirées des traditions uniformes du genre humain sont plus souvent spécieuses que solides. En étudiant avec soin la tradition sur le sujet qui nous occupe, nous avons trouvé, par exemple, que le droit des auteurs n'avait jamais été nié, mais que l'état matériel des choses lui avait résisté, et que, loin d'être nié, lorsqu'il avait rencontré un terrain où il put prendre pied, il s'était établi sans conteste. Le théâtre nous en a fourni la preuve. Quant à la tradition postérieure à l'imprimerie, elle n'existe pas encore. L'imprimerie, malgré ses quatre cents ans d'existence, ne fait

que de naître. La législation n'en est même à son égard qu'aux essais et aux tâtonnemens. A peine remis des bouleversemens dont elle a été l'instrument le plus actif, le monde, occupé aux affaires qu'elle lui a données, n'a pas eu le temps de l'établir elle-même sur des bases rationnelles et définitives. Au lieu de résoudre les difficultés, on ne les a guère, jusqu'ici, que tranchées par un procédé simple et expéditif, qui consistait à tout mettre à la discrétion du pouvoir; il s'agit maintenant de tout ramener au régime du droit commun. C'est sur cette tendance seulement que l'on peut aujourd'hui constater un certain accord universel. Mais les résultats qu'elle a donnés jusqu'ici ne sont guère que des pierres d'attente. Ils sont, d'ailleurs, trop mobiles en eux-mêmes, trop divers les uns par rapport aux autres, pour pouvoir faire autorité contre ce qui serait un droit. C'est donc dans la question de principes qu'il faut ramener et renfermer la discussion.

Les principes généraux de la propriété et du droit de l'homme vivant en société sur les produits de son travail étant établis par M. Renouard mieux qu'ils ne sauraient l'être par nous-mêmes, nous n'avons à nous occuper que de leur application à ce que nous appelons provisoirement propriété littéraire. Résumons d'abord l'argumentation de M. Renouard. Les auteurs ont droit à profiter du produit de leurs ouvrages. Nier ce droit, ce serait nier la lumière. La société acquiert, par la publication des ouvrages, un droit à en conserver l'usage. Par cette émission de sa pensée, l'auteur a manifesté formellement son intention de la communiquer, et une fois acquise à l'intelligence des autres, une fois entrée dans le domaine public, elle ne peut plus en être retirée. Cela est vrai comme fait, mais la proposition nous paraît contestable en principe. Celui qui a acquis un exemplaire en est propriétaire, c'est-à-dire qu'il en peut faire tout ce qu'il veut, même le détruire. Si donc l'auteur avait un moyen de retrouver l'un après l'autre et de racheter tous les exemplaires de son ouvrage qui sont entrés dans la circulation, nous ne doutons pas qu'il n'eût le droit de les anéantir; et par suite, si la société a droit à conserver l'usage de la pensée, elle n'a pas le même droit à conserver l'usage du livre où elle l'a trouvée. L'ouvrage, c'est-à-dire l'appareil de formes de langage dans lesquelles il a plu à l'auteur d'enchâsser sa pensée, est sa chose propre, est une chose sur laquelle on ne saurait avoir d'autres droits que ceux dont il se serait formellement départi. De la co-existence du droit de l'auteur et du droit de la société, M. Renouard tire cette conclusion que la loi ne saurait être bonne qu'à la condition de ne sacrifier ni le droit de l'auteur à celui du public, ni le droit du public à celui de l'auteur. Quels sont les droits de l'auteur? Sur ce point deux systèmes sont en présence: l'un soutenant une propriété perpétuelle, l'autre n'accordant qu'un droit temporaire. Quels sont les caractères de la propriété? Sont-ils applicables aux produits de l'intelligence? Pour résoudre cette question, M. Renouard étudie la propriété dans son sujet qui est l'homme, et dans son objet qui est la chose. Relativement à son sujet, les caractères essentiels de la propriété sont la toute-puis-

sance du propriétaire sur la chose, l'inviolabilité de son droit exclusif, la perpétuité de ce droit par complète transmission d'ayant cause en ayant cause. Quant aux choses, qui fournissent la matière de l'examen de la propriété dans son objet, elles se divisent en appropriables et inappropriables. La société est intéressée à ce que tous les objets appropriables soient appropriés, car sa richesse et sa prospérité y sont attachées. Un champ qui n'a pas de propriétaire reste inculte. La société, au contraire, est intéressée à ce que les objets inappropriables ne soient pas appropriés, c'est-à-dire à ce que l'usurpation d'un seul ne vienne pas lui attribuer par droit exclusif ce qui appartient naturellement et nécessairement à tous. A laquelle de ces deux catégories appartiennent les productions de l'intelligence? M. Renouard les définit une nouveauté de combinaison dans les résultats de la pensée. Or, dit-il, comment douter que par son essence la pensée n'échappe à toute appropriation exclusive?

Ici il y a, ce nous semble, beaucoup à dire. La définition de M. Renouard est vraie, mais elle ne l'est que partiellement. La preuve en est que la conséquence qui en est déduite ne s'applique qu'à une partie de ce qui est nécessaire pour constituer un ouvrage d'esprit, la pensée Il est très vrai que la pensée échappe à toute appropriation exclusive, mais n'y a-t-il dans un ouvrage que la pensée? N'y a-t-il dans un livre que cette partie qui en reste dans l'esprit du lecteur lorsque le livre est fermé? Il y a aussi le corps et le vêtement de la pensée, il y a le tissu du style, il y a l'ordre et la combinaison des propositions et des phrases, toutes choses que le lecteur peut s'assimiler en les confiant à sa mémoire, mais qu'il ne peut s'approprier de manière à les donner comme siennes ou comme ayant cessé d'être propres à l'auteur. Il n'y a personne qui n'ait le droit d'apprendre tout Racine par cœur, mais personne, pour avoir orné sa mémoire des vers d'*Athalie*, ne s'est jamais avisé de les contester à Racine. Il y a donc là quelque chose qui est bien à lui, qui lui est bien essentiellement propre, puisque c'est à lui exclusivement qu'on le rapporte. Et pourtant la pensée sur laquelle Racine a travaillé est bien du domaine public, et elle appartenait, du temps de Racine, comme elle appartient encore aujourd'hui à qui voudra l'exploiter en concurrence avec lui. Mais ses vers, qui sont le vêtement qu'il a donné à sa pensée, n'appartiennent qu'à lui. Assurément, je suis maître aujourd'hui de la pensée que M. Renouard a voulu exprimer dans le traité du droit des auteurs. Je puis la reprendre en sous-œuvre, la développer à ma manière, la réduire, l'amplifier, en un mot la traiter comme ma chose. Mais si je m'avisais de traiter de même les développemens que M. Renouard lui a donnés, si je me les attribuais l'un après l'autre depuis le premier jusqu'au dernier et que je les publiasse pour mon compte dans un ouvrage qui serait la reproduction identique du sien, M. Renouard ne pourrait-il pas me poursuivre? S'il peut me poursuivre, c'est qu'il y a dans son ouvrage quelque chose qui lui est exclusivement approprié. Si quelque chose lui est exclusivement appro-

prié, c'est que cela est susceptible d'appropriation exclusive. Or, cette chose-là, ce n'est pas la pensée du livre, puisque la pensée est inappropriable, ce n'est pas non plus la matière qui a servi à la confection des exemplaires, puisque le délit que j'aurais commis consisterait, non pas dans une soustraction d'exemplaires, mais dans une usurpation du contenu du livre. Cette chose est justement celle sur laquelle la loi établit pendant un certain temps et sur laquelle la logique établit à perpétuité un droit qui n'est autre que le droit de propriété. Un livre est une série de mots et de phrases arrangés dans un certain ordre et destinés à faire ressortir une ou plusieurs pensées. La pensée, voilà ce que l'auteur veut livrer sans réserve au public; l'échafaudage qui la soutient, voilà ce qui lui reste en propre et ce que personne, pas même la société, ne saurait s'approprier après lui lorsque la notoriété lui est acquise. Et alors même que l'échafaudage aurait plus de valeur que la pensée, il faudrait bien que le public se contentât de sa part et qu'il laissât à l'auteur la sienne. Nous venons de voir que cette part de l'auteur est susceptible d'appropriation; nous partons de là pour affirmer que le droit de l'auteur est un droit de propriété absolue et perpétuelle. En effet, si ce droit existe, il existera tant que les rapports qui le lient à son objet subsisteront. Pour qu'un droit s'anéantisse, il faut ou que son objet s'anéantisse, ou que les titulaires viennent à manquer. Hors ces deux cas, et celui de violence exercée, ce qui a été approprié une fois l'est pour toujours.

Or, qui pourra dire ce qui est intervenu dans le fond du droit, dans son objet ou dans son sujet, la veille du jour où la loi le déclare éteint? Pourquoi cette caducité fixée à quinze ans plutôt qu'à quatorze ou à treize, à vingt-huit ans plutôt qu'à vingt-neuf, à trente plutôt qu'à trente-un, à dix siècles, si l'on veut, plutôt qu'à onze? Si l'auteur n'a pas de droits sur ses ouvrages, d'où vient que la loi les lui reconnaît momentanément à lui et à ses héritiers? s'il a des droits, et si la loi reconnaît qu'il en a, d'où vient que, non-seulement elle les abandonne, mais encore qu'elle les immole elle-même? Est-ce donc une pure largesse de la loi que cette concession de jouissance faite à l'auteur pour toute sa vie, à ses héritiers pour quatorze, vingt-cinq, vingt-huit ou trente ans? Mais pourquoi la loi, qui n'accorde à chacun que ce qui lui appartient, se montre-t-elle plus généreuse à l'égard de cette classe de producteurs qu'à l'égard des autres? pourquoi en fait-elle une caste de privilégiés? Est-il vrai, au contraire, que toute civilisation repose sur ce principe que le produit de tout travail permis par la loi est l'inviolable propriété de son auteur? Mais, alors, pourquoi la loi refuse-t-elle aux auteurs le droit qu'elle garantit à tous les autres travailleurs? pourquoi en fait-elle une caste de parias? où prend-elle cette témérité d'octroyer sous forme de concession gratuite ce qui est de droit absolu, de limiter ce qui est perpétuel en soi, ou de donner une vie artificielle et éphémère à ce qui n'a pas une vie propre? Tout ceci n'est donc que de l'arbitraire, et du plus monstrueux, du plus dissolvant, du plus antisocial, l'arbitraire de la loi. Pour se réhabiliter, pour cesser de corrompre les

notions d'ordre, de justice et de droite raison dans l'esprit public, il faut donc que la loi prenne le parti ou de dépouiller complètement les auteurs (je devrais dire de les empêcher d'usurper), ou de restaurer complètement leur propriété. Il faut qu'elle cesse d'accorder une protection momentanée à ce qui n'est pas un droit, ou qu'elle continue indéfiniment sa protection à ce qui n'a pas cessé d'être un droit, alors même qu'il lui aurait plu d'en décider autrement. La question, pour quiconque veut remonter logiquement aux principes et redescendre logiquement la chaîne des conséquences, la question n'est pas entre un droit temporaire et une propriété perpétuelle; elle est entre une propriété perpétuelle et le néant. Si nous n'avons pas traité sous toutes ses faces la question de principe, projet qui nous mènerait loin, nous croyons du moins en avoir saisi et serré le nœud. Restent maintenant les objections de fait. La première est tirée de la difficulté qu'il y aurait de connaître et de rassembler, ou de concilier, après quelques générations, des héritiers nombreux et épars, d'où il suivrait que souvent la reproduction d'un livre utile ou nécessaire au public éprouverait des obstacles désastreux. A cela il y a le remède de l'expropriation pour cause d'utilité publique, avec indemnité préalable. Une autre objection consiste à faire valoir toutes les raisons qui peuvent rendre un ouvrage précieux à la société, et le dommage qu'il y aurait pour elle à n'en être pas propriétaire unique. Cette objection revient à dire que plus un homme a donné à son pays, plus son pays a le droit de lui prendre, et que, plus il a été le bienfaiteur de la société, plus la société a le droit fondé d'être spoliatrice à son égard. L'appropriation exclusive, dit M. Renouard, ne doit être admise que lorsqu'il y a nécessité, utilité, justice. Or, ici, continue-t-il, il n'y a pas nécessité, puisque l'intérêt privé n'a nul besoin de veiller à leur garde et à leur conservation; il n'y a pas utilité, puisque leur valeur ne dépérit en rien par cela que tous en profitent et les exploitent. Il y aurait injustice; car chaque homme a droit sur ce qu'il peut s'approprier sans nul préjudice pour un droit acquis à autrui, et si un objet est tel que chaque sujet puisse en avoir la jouissance pleine et complète sans empêcher tout autre sujet d'en jouir pleinement, complètement, l'approprier à un seul, c'est une usurpation intolérable. « Quant à la nécessité et à l'utilité, on peut répondre qu'il y a toujours nécessité de maintenir le droit, et que, si l'ouvrage ne dépérit pas dans les mains du public, le droit de l'auteur dépérit, ou plutôt périt. Or, il est non-seulement du devoir, mais de l'intérêt de tous, que le droit de chacun soit respecté. Quant à la justice, il est évident que ce n'est pas sans préjudice pour les droits acquis à l'auteur ou à ses héritiers que la société se constitue propriétaire d'un livre, puisqu'elle les dépouille du revenu d'argent qui est un des fruits de ce livre et qui est un objet éminemment appropriable. L'on ne voit pas que l'hérédité soit plus indispensable en d'autres cas que dans celui-là; on ne voit pas que le travail des pères ait, dans ce cas plus que dans tout autre, pour résultat « de favoriser sans terme ni limites l'oisiveté des enfans au détriment de la société tout entière; » on ne voit pas que ce soit « aller plus

loin que consolider la propriété, fonder une noblesse, élever sur les ruines du droit commun des exceptions et des faveurs que notre ordre social repousse; » c'est au contraire étendre à des ilotes la protection du droit commun et abolir une exception qui opprime une minorité. Dans tous les cas, si du respect inviolable pour les droits de tous devait nécessairement sortir une noblesse, il faudrait bien que la noblesse fût une bonne chose, une chose meilleure que tout ce qui serait sans elle, et cette objection ne nous épouvanterait pas. L'on peut trouver encore d'autres objections; mais nous ne faisons pas un traité, et nous n'avons voulu que faire sentir, même à travers une dissidence radicale d'opinion, l'importance de celui que vient de publier M. Renouard. Un second volume annoncé par l'auteur contiendra l'exposé des travaux législatifs entrepris en ce moment en France, en Angleterre, en Allemagne, et le texte de la nouvelle loi française, si elle a paru avant la publication du volume, ou, à son défaut, un projet de loi proposé par M. Renouard.

AUGUSTE BUSSIÈRE.

BULLETIN.

L'élection du général Jacqueminot est venue très à propos pour montrer l'influence que l'opposition exerce sur l'opinion publique. La presse indépendante, comme elle se nomme elle-même, et qui est indépendante de tout, en effet, surtout de la vérité, s'était réunie tout entière pour s'opposer à la réélection de l'honorable député. Le général Jacqueminot, un des vétérans de l'armée, dont la carrière militaire avait été arrêtée par la restauration après la bataille de Waterloo, où il a figuré avec éclat, n'était, à entendre ses adversaires, qu'un courtisan qui doit tous ses grades à la faveur, et qui cumule le traitement d'officier en activité avec celui de chef d'état-major de la garde nationale. On lui reprochait de n'avoir été ni à Anvers, ni en Afrique; et comme l'opposition ne recule pas devant les accusations de tous genres, un journal insinuait que le général Jacqueminot, dont les spéculations industrielles n'ont pas réussi, disait-on, s'était trouvé tout à coup, après la révolution de juillet, à la tête d'une fortune considérable.

A cette dernière attaque, on n'a pas daigné répondre que le général Jacqueminot doit une partie de la fortune dont il jouit à une alliance honorable; car il est des imputations qui doivent rester sans réponse. Quant aux autres points, il en résulte pour le général l'immense avantage d'être connu de tous, grace aux soins des électeurs qui se sont chargés eux-mêmes de replacer les choses sous leur véritable point de vue. Ainsi, la faveur dont M. Jacqueminot a été l'objet, consiste à avoir été nommé lieutenant-général en 1838, quand la loi l'autorisait à recevoir ce grade dès 1834. Le cumul dont il se rend coupable se borne à sa double renonciation au traitement d'activité et aux indemnités attachées à la division de Paris, ainsi qu'aux appointemens de 25,000 francs de chef d'état-major de la garde nationale, qu'il a refusés depuis huit ans. L'appui qu'il a donné aux différens ministères pour lesquels il n'a pas voté dans toutes les occasions, consiste en ce que, chargé plus spécialement de maintenir l'ordre public, le général a vu avec quelle ardeur certains adversaires du gouvernement, qui se disent constitutionnels, travaillent

à sa destruction. Le général Jacqueminot a surtout bien jugé la nature de l'opposition actuelle, et la haine avec laquelle elle le poursuit, prouve qu'il ne s'est pas trompé sur elle.

Les reproches adressés au général Jacqueminot sont curieux. Il n'a point partagé les fatigues et les ennuis de nos jeunes soldats dans les camps de manœuvres et dans les garnisons, et cependant, *au mépris de la loi*, on lui confère le plus haut titre de l'armée, après celui de maréchal de France. Sans parler de cette invocation à la loi, qui est fausse, car la loi est formelle, au contraire, et admet l'avancement du général, que répondre à une attaque aussi étourdissante? Il faut bien l'avouer, le général n'a passé ces huit années ni dans l'ennui des garnisons ni dans les périls des camps de manœuvres; il n'a même assisté ni à la prise d'Anvers ni à celle de Constantine; il s'est contenté de défendre, à Paris, l'ordre social contre les émeutes et les conspirations; il n'a assisté qu'aux affaires de juin; il ne s'est exposé qu'aux balles des barricades républicaines, et c'est en cela qu'il a bien réellement mérité la réprobation et les hostilités de certains journaux. Les électeurs du premier arrondissement le savent aussi bien que personne, et c'est pourquoi, au jour de l'élection, six cents bulletins portant le nom du général Jacqueminot se sont trouvés dans l'urne.

Parmi les reproches de l'opposition, s'il y en a qui sont calomnieux et absurdes, il y en a d'autres qui ne sont que grotesques; tel celui-ci: Non-seulement le général n'a pas signé la pétition de la réforme électorale, mais encore, lorsqu'on poursuit les gardes nationaux qui ont commis quelque infraction, M. Jacqueminot, *qui doit tout à la garde nationale*, ne réclame pas d'amnistie pour elle. Voilà un homme abominable, et M. Jacqueminot a fait là un acte de bien mauvais citoyen en se dispensant de faire gracier quelques retardataires punis par vingt-quatre heures de consigne de quelque manque de faction! Voyez quelle grande offense à la garde nationale, et comme son chef-d'état-major entend mal ses devoirs, lui qui veille à ce que chacun monte sa garde, afin que le service soit mieux réparti entre tous!

Se fondant sur des griefs si légitimes, l'opposition ne mettait pas en doute son triomphe, et déclarait hautement que M. Jacqueminot ne serait pas réélu. L'indépendance allait l'emporter sur la faveur, *l'abnégation patriotique* sur la corruption et la servilité. Et quel triomphe que celui de l'opposition! la non-réélection de M. Jacqueminot! C'était une leçon donnée au pouvoir, un encouragement à l'armée, une manifestation du changement qui s'est opéré dans la garde nationale et dans le corps électoral, une condamnation de tout le système actuel; c'était, pour parler le langage de l'opposition, un évènement tout-à-fait national. L'évènement a été national, mais non pas tout-à-fait comme l'attendait l'opposition. Le général Jacqueminot a été réélu à une immense majorité. En bonne logique, ce résultat devait impliquer le renversement de toutes les espérances qu'on avait fondées sur l'évènement contraire. On devait s'y attendre au moins; mais l'opposition ne se décourage

pas si facilement, et aujourd'hui elle s'applaudit de son succès. On conviendra qu'il est impossible d'avoir un meilleur caractère.

L'opposition est ensuite amenée à se demander ce que c'est qu'un système électoral qui confie le soin de nommer un député à un millier d'électeurs; excellente réflexion, faite très à propos, surtout, et qui a tous les mérites, sans doute, hors celui de la justesse, car le nombre des électeurs est beaucoup plus considérable dans le premier arrondissement. Il est vrai qu'un grand nombre d'électeurs ne s'est pas présenté à l'élection. L'opposition dit bien vite que ce sont les siens, à quoi nous répondrons que les absens appartiennent à toutes les nuances d'opinions, car ce ne sont pas seulement les électeurs de l'opposition qui sont en vacances avec les corps judiciaires et enseignans, qui voyagent, qui profitent des derniers jours de la belle saison, ou qui ont des affaires. Mais, tous les absens fussent-ils dévoués à l'opposition, à ses antipathies et à ses haines, nous dirions que c'est tant pis pour l'opposition, qui ne peut appeler les siens à une élection, malgré tous ses cris d'alarme, et que c'est là une preuve bien réelle du peu de crédit qu'elle a sur les masses, et même sur les esprits les moins favorables à l'ordre de choses actuel. L'opposition, qui a des argumens pour toutes les circonstances, nous prouvera, sans doute, que c'est une raison de plus d'étendre le cens électoral!

L'opposition a déjà trouvé une si bonne explication de l'élection qui vient de se faire! Imaginez qu'elle s'est assurée que ces six cents voix accordées au général Jacqueminot appartiennent à des fonctionnaires publics, à des commis et à des fournisseurs de la cour. Six cents fournisseurs et fonctionnaires dans un seul arrondissement, sans compter les absens! Voilà bien le cas de vanter *l'abnégation patriotique* du parti libéral, et de crier à la corruption et à la servilité. Quand l'opposition arrivera au pouvoir, elle ne pourra se dispenser, après une telle découverte, de tracer un cordon sanitaire autour de cet arrondissement infesté de fonctionnaires et de fournisseurs, afin de l'isoler des autres. Mais nous craignons bien, si l'opposition continue à avoir raison avec tant d'éclat, que la contagion du premier arrondissement ne gagne tous les autres, et même le reste de la France.

Les adversaires du gouvernement ont trouvé encore un autre genre de consolation. La non-élection du général Jacqueminot devait avoir la plus grave conséquence; il ne s'agissait pas de moins que de la rénovation entière du système politique, de la régénération du corps électoral; aujourd'hui la nomination de M. Jacqueminot n'est pas de celles qui peuvent exercer beaucoup d'influence, « c'est une voix isolée qui n'entraîne nulle autre avec elle. » Le régime actuel devait périr par la non-élection du général Jacqueminot; il paraît que la catastrophe est simplement retardée, et que le monde ira comme devant, jusqu'à ce jour heureux ou fatal. L'opposition en prend son parti de bonne grace.

Mais voici la plus admirable chose que l'opposition ait trouvée à l'occasion de cette affaire. Si le nom de M. Jacqueminot, dit-elle, ne fût point sorti le

premier de l'urne, si seulement la majorité eût été très faible, il y aurait eu quelque motif pour espérer que le corps électoral actuel se laisserait enfin persuader par la voix de l'expérience et de la raison; mais, après le vote du premier arrondissement, la réforme est certaine, et le triomphe de l'opposition assuré. A ce compte, moins l'opposition aura de voix dans les élections, plus sa cause y gagnera; mais alors à quoi bon stimuler les électeurs? pourquoi les appeler avec tant de persévérance à leur poste? L'opposition devrait, au contraire, les engager à rester chez eux, et à s'y tenir cois, puisqu'elle fait mieux ses affaires en raison du petit nombre des suffrages qu'elle obtient. Son rôle serait même de s'abstenir de déclamer, comme elle le fait chaque jour, de peur que quelques électeurs ne fussent tentés de voter pour elle, puisque c'est à force d'insuccès qu'elle s'emparera du pouvoir, et que c'est en dormant que la fortune doit lui venir.

Les électeurs constitutionnels ont une tâche moins facile; mais ils l'ont bien remplie en cette circonstance, et nous ne doutons pas qu'ils la rempliront à l'avenir, ne fût-ce que pour donner sujet à l'opposition de montrer l'esprit de ressources et le génie flexible qu'elle déploie dans ses défaites.

Le succès de la pétition pour la réforme électorale n'est plus douteux maintenant. L'élection du premier arrondissement le rend infaillible. La majorité des électeurs ayant montré un respect éclairé pour l'ordre, un désir évident de garder pour leur mandataire un des hommes qui ont le plus travaillé à la répression des émeutes et au maintien des libertés publiques dans la capitale, la garde nationale, qui est animée d'un esprit tout différent, ne saurait se refuser à pétitionner en masse pour changer le corps électoral. *Le Temps* annonce que la banlieue signe aussi la pétition, et cela réjouit fort *le Temps*, qui n'est cependant pas d'avis que tout garde national ait le droit d'élection; car il faut qu'on sache qu'il y a les modérés et les radicaux de la pétition. Les modérés sont même de plusieurs nuances. Ils signent, mais avec des restrictions mentales. M. Bureaux de Puzy, le candidat de l'opposition, n'est lui-même que pour l'admission des capacités, réforme bien restreinte, si on la compare à celle que demande *le Bon Sens*, par exemple, qui veut que tout citoyen soit électeur. Il y a, en outre, parmi les signataires de la pétition, les réformateurs de la façon de la *Gazette de France*, qui déclarait enfin récemment qu'elle veut le cens universel, mais avec deux degrés d'élection, avec les grands et les petits colléges, pour donner, dit-elle, plus d'extension au droit électoral. C'est là ce que cachait au fond de son sac la feuille qui s'écrie chaque jour : *Plus de monopole;* cri d'autant plus désintéressé, que le monopole, et même la confiscation, ont enrichi son fondateur à qui fut concédé, par la restauration, le brevet d'une imprimerie enlevé violemment à son possesseur. Mais ce n'est pas tout. Il y a encore les signataires de la façon de *l'Europe*, qui veut les petits électeurs à 50 francs, et les grands électeurs de chef-lieu à 1000 francs; il y a les signataires du *Journal Général* qui demande la réforme électorale au nom de M. Guizot et de M. de Broglie, lesquels la

repoussent absolument; il y a ceux du *Constitutionnel* qui a timidement approuvé la pétition, et qui a reculé devant son opinion en se voyant tancé, au nom de M. Thiers, par *le Nouvelliste.* Admirable amalgame qui montre combien la coalition tient à prouver qu'elle s'entend sur toutes les questions; habile manœuvre qui tendrait, si elle pouvait réussir, à mettre M. Thiers, M. Guizot, et tous les prétendans au ministère, en face d'une mesure devant laquelle ils ne pourraient reculer, et qu'ils ont rejetée tout récemment encore avec une énergie et un dédain dont nous pourrions citer les termes!

L'accord n'est cependant pas si touchant et si unanime, que les journaux de l'opposition ne se reprochent assez aigrement leurs fautes mutuelles. L'un d'eux, ne sachant à qui se prendre des désastres de son parti, les attribue à l'opposition parlementaire, par laquelle, dit-il, le ministère s'est maintenu et se maintiendra. Une autre feuille de la coalition répond que le journal qui gourmande si mal à propos l'opposition parlementaire, ferait bien mieux d'employer ses efforts à empêcher les dissidences que la maladresse des partis extra-parlementaires semble prendre à tâche de glisser dans son sein. Ce n'est pas, dit-elle, à ceux qui soulèvent *le brandon* de la réforme électorale, et qui parlent de déplacer le pouvoir d'élire, qu'il appartient de reprocher à l'opposition ses dissidences, au moment où ils semblent n'avoir d'autre but que de les faire naître. L'opposition parlementaire, ajoute la même feuille, est unie pour assurer le triomphe des prérogatives parlementaires, qu'on la laisse remplir son œuvre.

Si nous avions l'honneur d'être juges en cette affaire, nous renverrions les parties dos à dos. Les deux oppositions n'ont rien à se reprocher l'une à l'autre; elles ont bravement travaillé toutes les deux. L'opposition parlementaire a tenté, par tous les moyens, d'empêcher les grands travaux d'utilité publique; elle avait juré, selon l'expression de M. de Rémusat, de ne rien accorder au cabinet, de l'entraver dans tous ses projets, de lui refuser le sel et l'eau. L'opposition extra-parlementaire a répondu en encourarageant la Suisse à nous dénier la justice que nous lui demandions; en tentant de décourager, d'un autre côté, notre armée; en entassant les fausses nouvelles et les calomnies. Elle vient de consommer l'œuvre en trouvant la réforme électorale. Les partisans de l'opposition parlementaire auront beau dire à l'opposition des journaux qu'ils ne veulent que le triomphe des prérogatives parlementaires, celle-ci leur répondra qu'elle ne sait ce que c'est, et qu'elle ne se contente pas d'un mot que personne ne comprend, pas même ceux-là qui l'ont inventé. Sans doute, leur dira-t-elle, il serait bien commode à ceux qui deviendront infailliblement ministres le jour de la chute du ministère actuel, de dire qu'ils ont rétabli les prérogatives parlementaires, et de gouverner tout comme ils l'ont fait quand ils étaient ministres autrefois. Vous êtes-vous plaints alors que les prérogatives parlementaires fussent violées? Et quelle différence trouvez-vous, s'il vous plaît, entre ce qui se passe aujourd'hui et ce qui se passait alors? Les ministres étaient-ils plus res-

ponsables qu'ils ne le sont? Franchement, et entre nous, chers collègues d'opposition, offrez-vous plus de garantie d'indépendance que les ministres actuels, et leur situation sociale les oblige-t-elle à être plus courtisans que vous ne l'étiez? Ce qu'il nous faut, ce n'est pas une prétendue restauration du régime constitutionnel; c'est le bouleversement de ce régime qui ne nous convient pas, et que nous combattons depuis huit ans avec vous, sans vous, et sous vous, quand vous êtes au pouvoir. Ce que nous voulons, c'est le rapport des lois de septembre que vous avez faites, de la loi du colportage, de celle des clubs; c'est le gouvernement par une seule chambre élective; c'est la réalisation de tous nos vœux que vous avez étouffés plus que violemment au 13 mars, au 11 octobre, et même au 6 septembre, car il y a des ministres de toutes ces époques dans notre association! Voilà ce que l'opposition extra-parlementaire répondra à sa sœur aristocratique l'opposition parlementaire, et si celle-ci repousse dédaigneusement la réforme électorale en disant que c'est un brandon, l'autre lui dira qu'elle l'emploie justement pour réduire en cendres l'édifice politique qu'elle attaque sans relâche depuis 1830. Que répondra l'opposition parlementaire? Son expérience ne lui a-t-elle donc pas appris ce qu'on enseigne aux enfans, qu'il ne faut pas jouer avec le feu?

Parlerons-nous des nouvelles inventées à plaisir, des prétendues propositions faites à M. Humann pour prendre le ministère des finances, dont ni le ministère ni M. Humann n'ont eu connaissance, quoique l'honorable député soit dans les meilleures relations avec le cabinet? Parcourrons-nous l'échelle des inventions de la presse, depuis la lettre de notification de la naissance du comte de Paris, déchirée par l'empereur de Russie, jusqu'à la découverte des diamans de Marie-Antoinette, trouvés sous les caves des Tuileries, dans une caisse de plomb, que des *témoins oculaires* ont vue dans une des antichambres du roi? Les électeurs de Paris ont répondu, pour leur part, à tant d'impostures, en nommant député une seconde fois un homme dévoué au roi et au gouvernement de juillet. Encore quelques occasions de ce genre, et l'opposition apprendra toute l'étendue de son discrédit qu'elle prend à tâche d'augmenter chaque jour.

Le système des accusations erronées comme à dessein s'étend sur toutes choses, et l'on peut dire que jamais, en aucun temps, on ne l'a perfectionné à ce point. M. de Salvandy a nommé, comme on sait, quelques écrivains distingués aux chaires créées dans les nouvelles facultés des départemens. « Pour ajouter à sa propre gloire, dit *le Courrier Français*, M. de Salvandy a créé quatre ou cinq chaires qui entraînent une dépense de 100,000 francs, et cela sans consulter la chambre. » Ainsi, les écrivains de cette feuille n'ont même pas pris la peine, avant d'écrire, de s'informer si le ministre de l'instruction publique avait ou non le droit de créer des chaires. Ils n'ont pas même pris connaissance des décisions de la chambre, qui, dans la dernière session, a créé ces chaires à la demande du ministre Sait-on les con-



clusions qu'ils tirent de cette mesure? Elle enlèvera des bras au travail, qui féconde et qui enrichit; le ministre a eu tort d'ajouter au personnel du haut enseignement; il détournera ainsi les jeunes gens de leur vocation actuelle; l'industrie et l'agriculture n'ont pas besoin de savans.

A Bordeaux, à Lyon, villes de commerce, ajoute une feuille libérale, les commis n'ont que faire d'aller entendre des dissertations littéraires et philosophiques, etc. Ce sont là pourtant les hommes qui prêchaient, en 1830, contre le gouvernement de la restauration, qu'ils accusaient d'*obscurantisme*: ce sont les mêmes libéraux qui s'écrient, en toute occasion, que le gouvernement veut réduire l'esprit public aux seuls sentimens d'intérêt matériel! Il suffit que le gouvernement prenne à tâche de propager l'instruction, de répandre le goût des langues vivantes, afin de faciliter nos rapports avec les autres nations, pour qu'ils prennent en haine l'instruction et l'étude. Un journal n'avait-il pas découvert qu'il valait mieux faire professer publiquement l'allemand à Bordeaux et à Toulouse, et l'espagnol à Strasbourg, que d'établir des chaires en rapport avec les littératures et la langue de la nation la plus voisine, comme l'a fait M. de Salvandy? De telles attaques seraient faites pour dégoûter, de leur tâche honorable, les hommes qui se dévouent avec ardeur à améliorer l'état de leur pays; mais on doit se résoudre, quand on est ministre de nos jours, à se voir attaquer avec fureur pour les actes les plus simples et les plus justes. C'est le sort de tous, depuis le souverain jusqu'au dernier fonctionnaire; et il faut bien s'y résigner.

Dans la dernière session, la chambre a voté des fonds pour l'augmentation de l'hôtel des archives. M. de Montalivet s'y est rendu le 3 de ce mois, et a examiné, sur les lieux, la nature des travaux qui se préparent. De là, M. de Montalivet s'est rendu à la maison de Charenton, pour y poser, au nom du roi, la première pierre du nouveau bâtiment qui sera affecté aux aliénés. En cette circonstance, M. de Montalivet a fait entendre des paroles pleines de sagesse, qui ont été l'objet d'une vive approbation. On a surtout remarqué celles-ci : « Dans les arts, la nation française cherche à reconquérir le passé, en relevant, en restaurant les ruines, les monumens fatigués par le temps; en politique, elle poursuit la victoire de l'ordre sur l'anarchie, de la liberté sur l'absolutisme; enfin, dans les institutions philantropiques, elle s'efforce d'assurer le triomphe du savoir sur les préjugés, et de l'esprit de charité sur l'égoïsme individuel. Telles sont les pacifiques conquêtes, telles sont les utiles victoires de notre époque. » Nous regrettons de ne pouvoir citer en entier le discours de M. de Montalivet, qui est le complément de cette pensée, appréciation parfaite d'une époque qu'il a su comprendre.

Le gouvernement a reçu la nouvelle de l'acceptation du traité de commerce de Constantinople par le pacha d'Égypte, qui en a fait part lui-même aux consuls de France et d'Angleterre. Méhémet-Ali paraît avoir combiné, avec sa supériorité ordinaire, un plan d'administration qui lui permettra de se passer du monopole. C'est au moment de partir pour le Sennaar avec son fils

Saïd-Bey, à qui il a confié le commandement de sa marine, que le pacha a fait cette déclaration aux représentans des deux puissances. L'ordre de désarmer une partie de la flotte égyptienne a été donné aussitôt.

Le ministre d'Angleterre en Suisse, M. Morier, a fait savoir au gouvernement qu'il était prêt à donner des passeports à M. Louis Bonaparte, mais qu'il se réservait d'y inscrire la défense absolue de traverser aucune partie du territoire français.

THÉATRES. — Les Italiens ont tenu la parole qu'ils nous avaient donnée au printemps. Mardi dernier les portes de l'Odéon se sont ouvertes, et le public n'a pas manqué au rendez-vous. Tout s'est passé à merveille et comme il convient, lorsqu'il s'agit d'*Otello* et de Rubini. Le troisième acte surtout a ravi la salle eutière. Il y a tant de vagues terreurs dans ce motif qui ouvre la scène et revient ensuite sans cesse, tant de caractère et de couleur sombre dans le monologue syncopé du Maure, lorsqu'il vient surprendre en son alcôve Desdemone endormie, tant de grace languissante dans la chanson du gondolier, de sublime mélancolie dans la romance du *Saule*, que les larmes coulent d'elles-mêmes, et qu'il semhle toujours, à l'émotion qui vous entraîne vers cette musique si élevée, si dramatique, si puissante et pourtant si calme et si mélodieuse, que vous entendez le chef-d'œuvre pour la première fois. Les chanteurs nous sont revenus, grace à Dieu, tels qu'ils étaient en partant. Tamburini a toujours son agilité prodigieuse, Lablache sa puissance; Rubini n'a rien perdu, c'est tout dire. La voix de Mlle Grisi n'a pas paru moins vibrante et moins sûre, mais l'embonpoint vraiment admirable qui s'épanouit autour d'elle, ne s'accorde guère avec le singulier caractère d'héroïne de roman que les journaux anglais ont prétendu lui faire.

L'Opéra continue à se laisser oublier, et, sans *les Huguenots*, l'administration n'aurait pas eu de quoi se réjouir des bénéfices de la semaine. Heureusement le chef-d'œuvre du grand maître est venu ranimer le répertoire engourdi dans le sépulcre de *Ginevra*, et porter à 9,000 francs le chiffre de la recette, accoutumée désormais à raser le sol avec 3,000 fr. Duprez, qui, à la dernière représentation, avait paru fléchir par lassitude sans doute, s'est fièrement relevé ce soir-là, et Mme Stoltz lui a tenu tête. De jour en jour, le talent de Mme Stoltz s'affermit; on sent, à sa voix mieux posée, à son intonation plus sûre, que la jeune cantatrice travaille de toutes ses forces à conquérir par le talent le poste où les fâcheux accidens survenus à l'organe de Mlle Falcon l'ont naturellement placée. Mais, hélas! quel ensemble autour de Duprez! On ne traite pas mieux à l'Opéra Meyerbeer que Rossini, c'est justice. M. Dérivis trouve donc un bien vif plaisir à chanter faux, qu'il y retourne si souvent; quant à M. Massol, sa voix allait son train par tous ces chemins de traverse qu'elle affectionne. Pour peu que cela dure encore, M. Auber fera bien de convertir sa nouvelle partition, *la Sœur des Fées*, en un ballet pour Mlle Elssler, qui joue maintenant les sylphides, et Meyerbeer

de porter ses chefs-d'œuvre à Berlin ou à Dresde. Au reste, il paraît que des combinaisons nouvelles se préparent; si l'on en croit le bruit qui court, M. Duponchel, las d'une autorité que l'on s'arrache, et d'une administration où il n'administre guère, s'effacerait dans un de ces emplois plus modestes qu'il occupait jadis, et le gouvernement échoirait aux mains d'un illustre marquis, plus connu de la banque que de la grandesse.

La Fille d'honneur, représentée à l'Opéra-Comique, est une de ces partitions comme on en fait écrire à tout bon lauréat de l'Institut. Si M. Despréaux revenait de Rome cette année, on pourrait dire qu'il y a dans sa musique d'excellentes dispositions pour l'avenir, et passer, grace à une instrumentation élégante et soignée sur la pauvreté des motifs et l'absence de toute verve originale; mais, par malheur, M. Despréaux en est déjà à sa sixième partition en un acte, et pour peu que cela dure, M. Despréaux reviendra de Rome toute sa vie. Il est temps que le jeune lauréat s'applique à quelque travail plus sérieux, et que le théâtre de la Bourse songe que l'hiver approche, et que la saison des opéras en un acte est close pour cette année.

— *Les Premières Rides*, roman de M. Jules Lacroix que vient de publier l'éditeur Dumont, signalent une heureuse transformation dans le talent de l'auteur. Jusqu'à ce jour on avait reproché à M. Jules Lacroix un penchant trop décidé pour les sujets réprouvés de la morale. L'accusation portait beaucoup plus, peut-être, sur les titres des livres que sur les livres eux-mêmes; l'auteur, toutefois, donnait lieu à l'accusation, nous ne voulons pas le nier. *Les Premières Rides* échapperont très certainement à une pareille critique. La donnée principale du livre est audacieuse et épineuse sans doute, les épisodes que l'auteur a déroulés sont de nature à ébranler bien des confiances conjugales; mais l'auteur, il faut le reconnaître, en se livrant à des inventions excentriques, ainsi que cela s'appelle, a su se tenir dans les limites du bon goût. Le caractère de la vicomtesse de Forestan, celui de son fils Ernest, celui d'Alexandrine, sa fille, sont étudiés avec patience et vigoureusement exécutés. Adolphe Dernonville seul nous semble un peu vague et pâle, eu égard aux circonstances difficiles dans lesquelles il se trouve. Nous engageons vivement M. Jules Lacroix à suivre la nouvelle route où il nous paraît entré, c'est-à-dire à s'éloigner de plus en plus de l'école mélodramatique, la pire de toutes les écoles et la moins promise aux vrais succès.

F Bonnaire

ORIGINAUX DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

La belle Liance.

Michel Cervantès a rendu célèbre par ses nouvelles une petite bohême qui courait Madrid dans le temps où ce romancier écrivait, ce qui était environ en l'année 1600. Nous avons eu aussi notre *Preciosa*, quarante ans plus tard; c'était une jeune fille qu'on appelait la belle Liance et qui est oubliée à présent parce qu'elle n'a point eu d'historien. Liance a pourtant fait, de son vivant, plus de bruit que la bohémienne de Madrid, car elle dansa chez les plus grands seigneurs et même devant le roi Louis XIII, tandis qu'on n'a dit en nul endroit que Preciosa fût entrée ailleurs que chez des bourgeois qui ne lui donnaient guère; pour ce qui est de son prétendu mariage avec un gentilhomme et de sa naissance illustre, ce ne sont que menteries de roman.

Les parens de Liance étaient de vrais vagabonds que la justice soupçonnait fort d'avoir commis bien des vols dont on ne savait pas au juste les auteurs. Le père s'était, à trois reprises, tiré des prisons, moyennant rançon et faute de preuves de ses méchancetés. La mère faisait le coup de mousquet comme un cent-suisse, et le reste de la famille n'était que gibier de potence. Au milieu de ces bandits et sans doute en quelque bois, à la belle étoile, naquit pourtant cette aimable Liance, qui fut, en son genre, une manière de trésor, par ses charmes, ses talens et le soin qu'elle mit à garder sa virginité.

C'eût été bien en vain que Liance eût voulu se donner pour une

fille enlevée à de riches parens. On voyait, au premier regard, qu'elle n'avait pas une goutte de sang qui ne fût bohême. Dans tous ses traits et à la couleur un peu brune de sa peau, on reconnaissait la race qu'on appelait alors égyptienne, quoique l'Égypte ne fût pas, à vrai dire, la patrie de ces malheureux.

Liance était grande et mince comme une guêpe, avantageusement traitée de la nature pour tout ce qui est appâts de femme. Ses yeux étaient si fendus qu'il dépassaient les proportions de la beauté régulière; sa bouche et ses dents avaient un éclat particulier qui faisait fort impression sur les hommes d'amoureuses manières, et ses joues rondes avaient le velouté d'un beau fruit mûri par le soleil du midi. Ses bras étaient les plus charmans du monde et toute sa personne avait un air de force et de santé qui réjouissait l'ame. Ses robes, fort courtes, laissaient voir des jambes admirables, mais elle avait cependant des façons décentes et on reconnaissait que son métier l'obligeait à se vêtir ainsi. Elle portait un long poignard à sa ceinture dont elle se servait gentiment dans ses danses, et maniait délicieusement le tambour à grelots. Pour l'agilité c'était une biche et pour la grace un oiseau des îles.

Au rebours de Preciosa, qui parlait beaucoup aux hommes, et visait, en ses discours, à faire dénouer les cordons de la bourse, Liance était silencieuse et laissait aux vieilles les bonnes aventures; mais elle aimait passionnément tout ce qui brille, argent ou joyaux, et pour quelques pièces d'or elle dansait tant qu'on voulait, sans jamais perdre haleine. Elle n'avait point la basse familiarité de ses pareilles pour manger dans la main des gens de qualité; mais elle y prenait volontiers un écu, et si elle ne l'allait pas chercher jusque dans la poche, c'était seulement de peur qu'on ne lui fit l'affront de l'appeler voleuse. Avec ceux qui risquaient des libertés et entreprenaient sur sa personne, elle ne se gênait pas et les repoussait si vertement qu'ils n'osaient recommencer. Comme sa chétive condition et sa grande beauté l'exposaient souvent à ces escarmouches, elle en avait pris l'habitude de faire avec ses lèvres une petite moue dédaigneuse, où l'on voyait bien la fierté de ce cœur sauvage.

Après avoir erré long-temps dans les provinces et amassé quelque argent, Liance vint à Paris en société de quatre vauriens de sa famille, dont on ne savait pas précisément le degré de parenté avec elle, vu le pêle-mêle et la promiscuité qui existent parmi ces Égyptiens. On leur accorda une permission de séjour au moyen d'une somme assez forte, qu'ils déposèrent comme caution, et ils s'enga-

gèrent par serment à ne point voler. Liance faisait la fortune de la troupe par ses danses, car les autres ne gagnaient pas seulement, avec leurs sortiléges blancs, de quoi mettre le pain sous la dent. Ils coururent pendant plusieurs jours les cabarets. Liance amusait si bien les dîneurs et procurait tant d'argent à la bande, que ce n'était pas la peine de s'exposer à la corde en dérobant de la vaisselle ou des mouchoirs. On vécut donc honnêtement, parce que l'on y trouvait son compte.

Un gentilhomme nommé Rénevilliers, qui hantait fort les tavernes, ayant vu la belle bohémienne, en parla de tous côtés comme d'une merveille. Mme d'Agamy et ses filles la voulurent connaître; elles invitèrent plusieurs gens de la cour, qui en firent la nouvelle des ruelles et des toilettes; si bien que Liance fut bientôt appelée chez le maréchal de La Meilleraie. A partir de ce moment, elle ne dansa plus chez les traiteurs, et se trouva sur un terrain à faire de grosses recettes. De tout temps, les vogues se sont établies ainsi rapidement à Paris. Les succès de la belle Égyptienne allèrent croissant; elle prit un logement dans le quartier du Marais, où demeurait la noblesse, acheta de riches étoffes, dont elle s'habilla divinement bien, suivant ses goûts bizarres, se chargea de colliers et de dorures, et dansa tous les soirs devant les meilleures compagnies.

Ces choses se passaient dans l'été de l'année 1641, deux ans avant que le duc d'Enghien eût gagné sa fameuse victoire de Rocroy. Ce prince avait alors vingt ans, et sa réputation de grand capitaine était déjà faite. Il jouissait d'un immense crédit, et prenait part aux affaires militaires autant que le permettait M. le cardinal, qui commençait à devenir malade. Le jeune héros comptait parmi ses serviteurs tout ce qui avait de l'ambition en France; c'est assez dire que sa cour était considérable. On prévoyait qu'il deviendrait puissant après la mort du ministre. Cette coterie, qui donnait du souci au cardinal de Richelieu, s'appelait la cabale des petits-maîtres, à cause de la grande jeunesse et des airs infatués de tous ces gentilshommes. Le duc d'Enghien les recevait magnifiquement dans son château de Saint-Maur. On ne s'y gênait point pour fronder le gouvernement du roi; il y avait là bien des langues imprudentes et des cervelles chaudes.

Un jour, l'intendant de M. le prince s'en vint avertir la belle Liance qu'elle se devait apprêter à partir le lendemain pour Saint-Maur avec sa troupe. L'émotion fut grande parmi les bohémiens, qui ne s'étaient pas encore montrés devant une si haute société.

— Ça! mes chers amis, dit la danseuse à ses compagnons, songez à vous conduire demain en gens qui savent leur monde. Vous aurez sous les yeux bien des mouchoirs brodés avec des franges de dentelles et des glands d'argent aux quatre coins. N'allez pas mettre vos mains dans des poches de qualité. Faites réflexion que, pour un louis d'or que vous voleriez, vous pourriez en perdre mille fois davantage; car, si je réussis à plaire à de si puissantes personnes, notre fortune est assurée. Les écus tomberont sur nous comme la pluie. De la maison du premier prince du sang à celle du roi il n'y a que la distance d'une semelle. Je danserai l'un de ces jours à Saint-Germain, et, la vanité s'en mêlant, vous ne verrez plus marquis ni duc qui ne s'empresse de vider sa bourse sur mes jupons. Ne dérobez donc rien, fût-ce un diamant, et n'y eût-il qu'à se baisser pour le prendre.

Les vauriens promirent d'être plus honnêtes que des trappistes. Un carrosse fleurdelisé s'arrêta devant la porte le lendemain, et Liance, vêtue de ses plus beaux atours, ses brunes épaules bien découvertes, ses longs cheveux bien tressés, se mit en route fort gravement avec sa bande patibulaire. On installa nos baladins dans un appartement des étages supérieurs. On les servit royalement tandis que la compagnie soupait, et ils comprirent, aux rires et au bruit qui se menaient en bas, que la société se composait en grande partie de jeunes gens. On les vint chercher vers neuf heures, quand on eut quitté la table, et ils furent conduits au salon. En voyant l'éclat des lumières, la magnificence du lieu et les illustres conviés, les bohémiens perdirent un moment la tramontane; mais on n'y fit pas attention, car tous les yeux s'arrêtèrent sur la belle Égyptienne, qui marchait coquettement comme une gazelle. Des propos galans en manière de complimens arrivèrent aux oreilles de Liance, et lui donnèrent l'assurance qu'elle réussirait. Elle fit un salut à sa mode, en portant les mains à sa poitrine et à son front; puis elle se recueillit, comme s'il se fût agi de faire sa confession générale, en attendant l'ordre de commencer. M. le prince donna le signal, et les guitares se mirent à jouer.

Liance dansa un pas d'outre-monts qu'on appelait *fandango*. La compagnie le trouva fort étrange, parce qu'elle ne le connaissait que de nom. La mesure en était d'abord lente, mais elle s'anima insensiblement, et ce fut bientôt une sorte de *catalane*, si remplie de pirouettes et de bonds légers, que la danseuse paraissait avoir des ailes. Un murmure de plaisir s'éleva dans l'assemblée; tout le monde battit des mains; les dames elles-mêmes dirent que cela n'était point mal,

et que cette fille avait assez de graces. Liance prit alors le tambour à grelots, et fit mille singeries et attitudes en levant ses bras et promenant ses doigts effilés sur la peau d'âne; puis elle tira son poignard et s'en servit comme d'une épée, en faisant mine de se battre ou de se percer le cœur; tout cela si bien accompagné d'œillades, de sourires ou d'airs agaçans, que les jeunes gens en avaient le sang aux oreilles. Le prince lui-même, qui était pourtant amoureux, et dont la maîtresse n'était pas loin, lançait des feux par ses yeux d'aigle, comme pendant ses plus belles batailles. Les dames paraissaient moins satisfaites qu'auparavant; mais, en revanche, les jeunes seigneurs étaient transportés d'aise. La danse se termina au milieu d'un grand vacarme d'applaudissemens. Un cercle se forma autour de la belle bohémienne, et cette foule dorée lui adressa des complimens en phébus de cour.

— Ce sont là, disait l'un, des pirouettes à faire tourner les cervelles; j'en ai les yeux brûlés.

— Votre poignard, disait un autre, m'a transpercé le cœur; j'en porte une blessure large comme ces trois doigts. Il vous faut guérir le mal que vous m'avez fait, ou vous êtes une méchante.

— Je ne guéris point les gens, seigneur, répondit Liance, ne voulant pas être blessée moi-même; adressez-vous au médecin.

— Vous êtes, dit un petit-maître, une magicienne qui faites des sortiléges d'amour avec vos pieds lutins.

— Oui, dit un autre moins délicat, c'est une friponne qui en sait plus long qu'elle ne le voudrait avouer; mais on voit par ses pirouettes tout ce qu'on lui a appris.

— Vous vous trompez, seigneur, répondit la belle danseuse; je sais beaucoup par ce que je devine, et non pas par expérience.

— Je donnerais bien quelques pistoles, disait M. de Brezé, pour lui enseigner ce qu'elle ignore.

— Eh! messieurs, dit le duc d'Enghien, il ne faut point faire rougir cette petite fille. Voyez un peu ses joues qui se colorent. Ce sont comme deux belles pêches, et je conçois votre envie de goûter à des fruits si appétissans.

— Qu'ils ne s'y fient pas, reprit Liance avec sa moue dédaigneuse; ce sont des prunes sauvages dont l'âcreté leur ferait mal aux lèvres. Je remercie cependant votre altesse d'avoir ordonné qu'on respecte mes oreilles de seize ans.

— Elle a de l'esprit comme un petit démon, s'écria le poète Benserade.

— Faites un impromptu sur ses danses, dit M. le prince.

— De grace! un impromptu, Benserade! répétèrent les petits-maîtres en grasseyant.

Le poète tourna deux fois autour du salon et, s'arrêtant devant Liance qui le suivait des yeux en riant, il prononça d'une voix flûtée le madrigal suivant :

Non, tu n'es pas encore assez légère,
Belle brunette, et c'est ce qui fait nos douleurs,
Car tes appâts ont mis nos cœurs à terre
Et tes pieds assassins ont tout meurtri nos cœurs.

— Que cela est charmant! s'écrièrent les auditeurs.

Mais Liance, qui n'était pas fort lettrée, n'ayant fréquenté que de la mauvaise compagnie, ne sentit point le mérite de ce beau quatrain, et retroussa malignement ses lèvres en disant qu'elle trouvait la chose fade et que le poète faisait des sornettes. Benserade en fut piqué. Pour cacher son dépit, il appela Liance *tigresse*, et lui passant un bras autour de la taille, il la voulut baiser sur la joue; mais elle lui posa un peu rudement la pointe de son poignard sur la poitrine; le pourpoint en fut percé. Heureusement le fer ne pénétra point jusqu'à la chair. Benserade se crut mort et en devint tout pâle.

— Si nous étions ailleurs, lui dit Liance, je vous aurais meurtri tout de bon, cette fois, et vous partiez du coup rimer dans l'autre monde sur ma tigrerie, monsieur le poète.

Cette scène divertissait fort la compagnie et surtout le duc d'Enghien.

— Benserade, disait-il en riant de toute sa gorge, vous ne courrez jamais si grand danger de votre vie.

Le vieux comte de Charost, qui venait de perdre une fille qu'il adorait, s'en allait répétant à tout le monde, avec les larmes aux yeux :

— Ma fille était justement belle et grande comme cela. Elle avait autant d'esprit et faisait les mêmes gentillesses.

Mais, voyant qu'on ne l'écoutait pas, il s'approcha de Liance :

— Mon enfant, lui dit-il, l'honnêteté est aimable dans toutes les conditions; gardez la vôtre comme un trésor. Ces beaux garçons-là vous donneront de mauvais conseils. Tenez-les à distance plus longue que votre bras, et si le besoin vous exposait à mal faire, venez me voir. Vous trouverez, chez moi, des secours et des paroles paternelles, qui sont les bonnes pour les filles de votre âge.

— Grand merci, monseigneur! répondit Liance, l'argent et les bons avis ne sont pas de refus.

Les valets ayant dressé les tables de jeu, nos bohémiens se retirèrent, emportant une somme ronde en or que M. le duc d'Enghien posa dans la main de Liance, mais qui passa immédiatement dans la poche de sa vieille rusée de mère.

Le lendemain l'amiral de Brezé, qui était à la veille de partir pour son ambassade de Portugal, venait de monter dans son carrosse, et le laquais lui demandait par la portière où il fallait le conduire. Le noble seigneur hésita quelque temps; il puisa deux fois dans sa tabatière et finit par donner l'adresse de Liance; tandis que les chevaux partaient, il murmura :

— Ce sera la première fois qu'on aura vu un homme de ma qualité chez des bohémiens.

Il arriva devant la porte de la danseuse en même temps qu'un autre carrosse qui était de louage. Une dispute s'éleva entre les deux cochers.

— Nous arrêtons à cette porte, crièrent les gens de M. de Brezé.

— Et nous aussi, répondirent ceux de l'autre carrosse.

— Faites reculer vos chevaux, nous appartenons à M. l'amiral.

— Nous conduisons mieux que lui, entendez-vous? Reculez vous-mêmes.

M. de Brezé sortit la tête par une glace et aperçut à la portière de l'autre voiture un coin du visage de M. le duc d'Enghien. Ils se reconnurent tous deux et se retirèrent le plus vite qu'ils purent.

— Conduisez-moi au Louvre, cria M. de Brezé.

— Nous allons chez Mlle de Lenclos, cria le duc d'Enghien.

Les deux carrosses se croisèrent et disparurent.

Benserade s'en venait, marchant sur les pointes de ses pieds pour éviter les taches de crotte, et, rasant la muraille, il courut jusqu'à la maison des bohémiens. Avant d'étendre son bras vers la sonnette, il regarda furtivement autour de lui. Dans ce moment M. de Rénevilliers sautait légèrement par dessus le ruisseau.

— Eh! comment va notre poète? dit le chevalier.

— Parfaitement, monsieur.

— Est-ce que vous entrez chez ces bandits égyptiens?

— Moi! fi! chevalier, vous n'y songez pas; mais vous, est-ce que ce serait chez ces pendards que vous allez?

— Quelle folie! Eh! que ferais-je, bon Dieu! dans ce coupe-gorge?

Donnez-moi votre bras et cheminons ensemble. Je suis ravi de pouvoir jaser un peu avec vous.

— Et moi de même.

Ils s'en furent là-dessus et demeurèrent un gros quart d'heure sans ouvrir la bouche. Un carrosse leur envoya des éclaboussures comme ils tournaient au coin de la rue. C'était celui du comte de Charost. Le marche-pied fut abaissé devant la maison de Liance, et le bon seigneur entra tout droit comme si c'eût été chez une princesse.

Le lecteur peut, avec raison, s'étonner que deux personnes d'aussi haute volée que M. l'amiral et le grand Condé aient pris la peine de se faire mener chez une petite bohémienne. Nous avons à lui apprendre que, dès le matin, la méchante vieille qui se disait la mère de Liance avait reçu des visites de deux créatures faisant le bas métier d'appareilleuses. Ces femmes apportaient des propositions honteuses d'un côté, mais magnifiques de l'autre : on parlait de sommes si grosses, que les yeux de la sorcière en avaient relui comme braise ardente. Cependant, ces canailles sans foi ni loi soupçonnaient aisément les gens d'user de supercherie ; la vieille s'imagina que c'étaient peut-être des offres fabuleuses et que ces messages venaient pour le compte de quelques hobereaux ou mauvais plaisans. Elle avait répondu qu'elle refusait de s'aboucher avec des tiers, mais que, si ces illustres seigneurs voulaient bien lui venir parler eux-mêmes, ils la trouveraient de bonne composition. Craignant de s'ouvrir à sa fille, elle s'était tenue, pendant la matinée, au bord d'une petite fenêtre qui donnait sur la rue ; elle avait assisté à la rencontre des deux carrosses, et, voyant ces visites manquées par un jeu du hasard, elle en jeta les hauts cris de rage. M. de Charost, entendant qu'on se disputait dans la maison, s'arrêta un moment sur la dernière marche des degrés, pour écouter la querelle.

— Voyez le beau scrupule ! criait la vieille d'une voix glapissante. On se marie chez nous sans sacremens ni cérémonies ; quand on est las de sa femme, on en prend une autre. Tu te donneras, l'un de ces matins, à quelque pauvre hère de notre espèce qui n'aura pas trois sous pour acheter une corde de guitare, et tu ferais tant de singeries et de difficultés pour être caressée par un prince ? tu refuserais six mille écus ? Dieu du ciel ! c'est la première fois que ma bouche ose prononcer ces trois mots : six mille écus ! Jamais je n'aurais cru possible de voir cela en songe seulement. Oh ! mademoiselle, on ne repousse pas une main qui porte six mille écus ; je vous en donne ma parole. Mais voyons, parle donc un peu ; qu'as-tu à répondre ?



— Vous êtes des ingrats, des lâches et des méchans! s'écria Liance avec indignation. Je vous donne votre pain et des douceurs superflues par le produit de mes danses; je prends bien de la peine pour gagner honnêtement ma vie et la vôtre, et vous voulez encore me vendre! Prenez-y garde, vilains et avides que vous êtes; car, si ce marché vient à se conclure, ce sera mon cadavre que vous aurez vendu; je me jetterai par une fenêtre, et, quand vous ne m'aurez plus, vous connaîtrez le prix que je valais. Vous mourrez de faim, couverts de guenilles, dans les fossés des grands chemins, et ce sera vainement que vous direz : « Ah! si nous avions donc notre Liance pour amener les écus, avec quoi l'on a des vivres, le couvert et du bois à la cheminée! » Mais il sera trop tard : Liance sera morte par votre faute.

— Oh! que nenni! dit M. de Charost en ouvrant la porte. Une si sage fillette ne mourra point ainsi; c'est moi qui vous le jure. Il ne faut pas vous jeter par les fenêtres, mais abandonner ces chiens de mécréans. Je vous mettrai pendant quelques mois au couvent, où l'on vous instruira; vous deviendrez une bonne chrétienne par l'eau du baptême; vous choisirez un honnête mari qui vous aimera bien, et vous serez un modèle de vertu pour les femmes qui vous regardent aujourd'hui avec mépris.

— On ne m'enlèvera pas ma fille! s'écria la vieille.

— Taisez-vous! interrompit le comte d'une voix terrible. Je vous ferai pourrir dans les cachots de la Bastille, si vous dites un mot. Vous avez voulu vendre votre enfant six mille écus? eh bien! ventrebleu! je vous l'achète. Vous aurez cet argent dans une heure, et la petite va venir avec moi : vous ne la reverrez plus.

Liance oublia tout à coup son indignation et les affreux procédés de la vieille, pour supplier à genoux le bon seigneur de ne la pas enlever à ses parens et à ses amis. Des larmes tombèrent de ses beaux yeux tout le long de ses joues, et le comte n'eut pas la force d'insister davantage; il en fut pour les six mille écus, qu'il donna sans regret, les ayant promis. Quand la somme arriva au logis des bohêmes, il y eut des hurlemens de joie qui firent un concert à effaroucher le diable.

Le duc d'Enghien connut la visite du comte et renonça volontiers à un caprice d'un instant; M. de Brezé partit pour son ambassade. Quant à Benserade et aux muguets de Saint-Maur, comme ils n'avaient pas d'argent et qu'ils payaient en propos fades, ce n'étaient pas gens à séduire des Égyptiens, qui n'aiment que les monnaies au bon coin.

Cependant M. de Charost ne se gênait pas pour raconter à tout le monde ce qui était arrivé. M. le cardinal en ouït parler à son lever, et dit que, si Liance avait de la vertu, c'était grand dommage de ne lui pas donner aussi de la religion. Un beau matin, quatre soutanes noires surmontées de visages sévères parurent chez les bohémiens, avec un papier au cachet du roi. Ils emmenèrent la belle danseuse malgré ses pleurs, et laissèrent les pauvres gens dans une désolation à fendre des cœurs moins ardens à servir la cause du ciel.

Liance fut jetée dans le couvent des feuillantines. Quand elle vit qu'on lui ôtait ses jolis souliers garnis de dorures, son collier d'or et ses jupes de toutes couleurs, pour l'enfermer dans une robe longue et pesante qui lui embarrassait les jambes, elle tomba dans un sombre désespoir. Au bout de trois jours, elle se mit en révolte contre les pieuses dames qui voulaient l'instruire. Elle s'endormait aux sermons, bâillait aux offices et faisait vacarme partout; elle relevait ses cotillons en les attachant avec des épingles et dansait des catalanes si délurées, que les sœurs la croyaient possédée. C'était un ange parmi les bohêmes et un vrai démon parmi les épouses de Notre Seigneur.

La pauvre mère égyptienne venait, pendant ce temps-là, s'asseoir tous les jours sur la pierre, devant l'hôtel de M. de Charost. Quand le comte sortait, il la voyait se tordant les bras et il entendait ses cris.

— Hélas! disait-elle; j'ai perdu tout ce qui me faisait aimer la vie. Plus de Liance! plus de fandango! plus de pas mignons avec le poignard! Reprenez votre argent et rendez-moi ma fillette, seigneur comte, ou bien enfermez-moi aussi parmi les hommes noirs qui parlent sévèrement, afin que nous mourrions de tristesse en nous serrant l'une contre l'autre.

Le comte passait en se cachant dans son carrosse; mais il soupirait et disait tout bas:

— Voilà des bizarreries comme j'en faisais le jour que ma fille mourut.

Et il s'éloignait le cœur navré. Un jour qu'il s'en alla voir Liance au couvent, il la trouva cassant de la vaisselle pour se faire des castagnettes, au milieu des religieuses en courroux. Il reçut tant de plaintes de sa protégée, qu'il comprit enfin la vérité.

— C'est une nature farouche comme les hirondelles, pensait-il: elle a besoin du grand air, de l'exercice et de la liberté. Ne nous efforçons pas de rendre droit ce que Dieu a tordu.

Liance fut ramenée le lendemain à sa mère, qui faillit en perdre la raison.

— J'ai beaucoup souffert, disait la petite; mais nous aurons toujours gagné à cela six mille écus.

Elle bondissait comme une chèvre en reprenant ses souliers dorés et ses jupons courts; puis elle demanda la permission d'aller toute seule dans les rues, pour voir les marchandises. Sa mère lui posa sur les épaules une large mante, grace à laquelle on ne s'étonnait pas trop de sa toilette. La pauvre vieille, dans l'excès de son bonheur, tira de la boîte aux six mille écus une belle pièce de vingt-quatre sous, en disant :

— Tiens! ma belle; vas te divertir avec cela et faire des emplettes comme une duchesse.

Liance partit plus légère qu'une sauterelle; ses pieds mignons effleuraient le sol, et son cœur voltigeait par-dessus les maisons. Elle chantait sa plus jolie chanson et dévorait les objets des yeux.

Elle aperçut dans la foule, à une grande distance, un garçon vêtu à l'espagnole, qui se drapait comme un empereur dans un manteau percé, avec ses cheveux enfermés dans un filet. Ce petit bonhomme, qui avait aussi des yeux de linx, la reconnut de fort loin. Ils coururent l'un vers l'autre et s'embrassèrent.

— C'est toi, Monino! Que fais-tu donc ici?

— On m'a chassé de Bordeaux pour une méchante paire de bottes que j'avais volée chez un cordonnier; mais j'ai une permission de séjourner à Paris. Je te revois, je suis heureux. C'est le cas de nous marier, comme nous en sommes convenus. J'ai dix-huit ans à présent.

— Et moi seize. Nous sommes riches; ma mère te donnera un bel habit. Viens te promener avec moi; je vais te faire un présent. Voilà de l'argent.

Monino lui prit le bras, et ils allèrent ensemble.

Ce jeune drôle était compagnon d'enfance de notre danseuse. Ils s'étaient promis de s'épouser, chose facile parmi les bohêmes, qui n'ont pas d'entraves à leurs penchans. Il était fort gentil, et son seul défaut était de ne pouvoir pas demeurer deux jours dans une ville sans avoir à causer avec les autorités. Jamais il ne voyait une poche entr'ouverte sans y glisser sa main; du reste, éveillé comme un singe et hardi comme une légion de pages.

Nos jeunes aventuriers marchaient donc le long de la rue Saint-Honoré, faisant retourner les passans par leurs rires bruyans et leurs vêtemens étranges. Liance voulut acheter une boucle de ceinture en argent qui brillait au soleil à travers les grillages d'une orfèvrerie; mais on lui en demanda dix pièces comme celle qu'elle possédait.

— Je tâcherai de te procurer cette boucle à meilleur compte, disait Monino à l'oreille de Liance.

— Il ne faut point voler, répondit-elle, puisque nous avons assez de bien pour acheter comme tout le monde.

— A quoi bon payer, quand on peut avoir ce qu'on désire autrement?

— Je te défends de mener la vie honteuse des filous. Si tu veux que je sois ta femme, deviens plus sage que tu n'as été; tu serais cause de quelque malheur.

Un gentilhomme en habit militaire toucha du doigt l'épaule de Liance.

— Ma belle Égyptienne, dit-il en souriant, me reconnaissez-vous?

— Oui dà, seigneur; je vous ai vu à Saint-Maur; vous êtes dans les gardes de M. le prince.

— J'en suis le capitaine, s'il vous plaît.

— Monsieur La Roque?

— Lui-même, pour vous servir. Vous avez envie de cette boucle d'argent. Je vous la donne, si vous voulez, à une condition.

— J'aime bien les boucles d'argent, mais non les conditions, seigneur.

— Celle que je mettrai au présent ne sera pas dure. Je veux que vous me dansiez un petit fandango.

— Je ne puis danser en pleine rue, ni dans une boutique.

— Vous viendrez jusqu'à mon logis avec votre compagnon, et quand vous aurez dansé devant moi, vous attacherez la jolie boucle à votre ceinture.

Liance regardait, l'un après l'autre, le visage de M. La Roque et la boucle brillante, sans se décider à rien.

— Tu ne cours aucun risque auprès de moi, dit Monino.

— Eh bien! allons!

Le capitaine paya douze livres à l'orfèvre et marcha devant, suivi par les jeunes bohêmes qui ne perdaient point de vue le joyau qu'il tenait à la main.

M. La Roque était un beau cavalier, de trente ans, quoiqu'un peu trop chargé d'embonpoint. Il aimait fort les jolies filles, et avait tous les soirs quelque mignonne à souper chez lui. Il avait dressé de longue main ses gens à le bien servir dans ses amourettes. En arrivant à son logis, il fit à son valet de confiance un signe dont Liance ne s'aperçut point, et pria les deux Égyptiens d'attendre dans l'antichambre qu'il fût en commodité de les faire entrer au salon. Au bout

d'un quart d'heure, on vint chercher Liance, et comme Monino s'apprêtait à la suivre, le valet le retint par le bras.

— Il faut ôter votre manteau, mon gentilhomme, lui dit-il, car je présume que votre pourpoint n'est pas aussi endommagé. Il pourrait venir de la compagnie céans, et les coudes percés ne sont pas de mise chez monsieur le capitaine. Eh! que vois-je là! vous n'avez pas d'habit! Venez avec moi; je vous prêterai une veste pour faire votre visite. Mademoiselle peut toujours entrer.

Liance pénétra seule dans l'appartement. On la conduisit à la chambre à coucher. Une collation était servie sur une petite table. Le capitaine posa la boucle d'argent sur un guéridon.

— Ma belle brune, dit-il en s'asseyant, faites-moi votre pas galant et ceci vous appartient.

La fillette sentit bien qu'il y avait une malice au fond; mais comme il était trop tard pour reculer, elle dansa son fandango de bonne grace. Elle y mit seulement, à cause du tête-à-tête, plus de réserve dans les poses et le roulement des prunelles que devant les invités de Saint-Maur. Il paraît néanmoins qu'elle fit encore assez de mines agaçantes, car M. La Roque s'agitait fort et se mordait les ongles dans son fauteuil. Liance s'approcha, tout en dansant, du guéridon, et s'empara de la belle boucle en achevant sa dernière pirouette.

— Voilà qui est fini, seigneur, dit-elle; je vous remercie bien de votre présent. Il faut, s'il vous plait, que je m'en retourne chez ma mère.

— Vous n'êtes point assez payée comme cela, ma chère; je veux vous donner le cadeau complet; nous allons manger de la crême ensemble.

Liance n'était pas aussi vulnérable à l'endroit de la gourmandise qu'à celui de la coquetterie.

— Excusez-moi, reprit-elle, je ne puis demeurer ici davantage.

Tandis qu'elle remettait sa mante sur ses épaules, M. La Roque s'approcha d'elle traîtreusement, et la soulevant de terre entre ses bras, il lui appliqua un gros baiser sur les lèvres. Liance poussa un cri sauvage et frappa de la boucle d'argent un si rude coup dans la figure du capitaine, qu'il lâcha prise et recula d'un pas. Avant qu'il fût revenu de son étourdissement, elle disparut plus lestement qu'un chat, en donnant derrière elle un tour de clé à la serrure, afin d'emprisonner M. La Roque dans la chambre; puis elle descendit les degrés. Un laquais voulut l'arrêter au passage; mais elle lui glissa sous les bras et gagna la rue en quelques bonds.

Pendant ce temps-là, Monino, fort en peine de sa compagne, s'ennuyait dans les cuisines.

— La danse doit être finie, dit-il au bout d'une demi-heure; Liance m'attend sans doute pour partir.

— Sois tranquille, lui répondit-on; quand une fois une jolie fille a mis le pied chez monsieur le capitaine, elle n'en sort plus avant le lendemain matin. La nappe est mise là-haut, et nous préparons un souper dont ta bonne amie doit manger sa part.

En parlant ainsi, le cuisinier arrangeait avec soin une oie bien rôtie dans un plat d'argent. Au même instant, il se fit un grand vacarme à l'intérieur. On entendit dans les escaliers la voix du capitaine qui gourmandait ses gens d'avoir laissé fuir la bohémienne. Les marmitons effrayés sortirent un moment pour demander ce qui était arrivé. Monino, qui vivait des faveurs de l'occasion, n'avait pas besoin qu'elle lui fît si beau jeu. Une fenêtre était ouverte au-dessus des fournaux. Il mit sans façon le plat d'argent et l'oie rôtie sous son bras et sauta par la fenêtre comme un oiseau dont on a mal fermé la cage.

M. La Roque, ayant perdu tout à la fois sa compagnie et son souper, n'osa se vanter de l'aventure, par crainte des railleries; c'est pourquoi il ne fit aucun bruit de son plat volé.

Avec de si bonnes jambes et les leçons de Liance, Monino, qui entra dans la troupe des bohêmes, ne pouvait manquer d'être, par la suite, un joli danseur. La vieille mère lui promit qu'il épouserait sa maîtresse le jour qu'il serait capable de figurer avec elle dans un bolero. Il employa donc assidument les journées à exercer ses jarrets qu'il avait déjà naturellement fort dégourdis.

En ce temps-là, le feu roi Louis XIII s'en allait mourant de la maladie de langueur qui devait l'emporter l'année suivante Quoique jeune encore, il éprouvait un cruel dégoût de toutes choses, et ne montrait plus d'énergie qu'à ressentir les contrariétés. Ses goûts dominans, qui étaient la musique et la chasse, n'avaient plus de charmes pour lui; il ne chantait plus, d'une voix enrouée, ses romances qu'on avait tant applaudies par flatterie. Il demeurait des jours entiers, plongé dans une espèce de léthargie, n'ouvrant la bouche que pour faire à ses meilleurs amis de gros reproches sur des balivernes. Un soir qu'il était dévoré d'une sombre mélancolie, M. de Saint-Simon, le père du fameux, qui aimait véritablement ce malheureux prince, eut pitié de son état; et, se jetant à ses genoux, le supplia de lutter au moins contre son mal, en essayant de se distraire.

— Me distraire! répondit le roi; est-ce que cela est possible?

Dans ce maudit siècle il n'y a rien qui mérite attention. Tout va de travers aujourd'hui. Nous n'avons pas un poète qui fasse bien, ni un musicien agréable, ni un peintre habile, et par-dessus le marché, les chiens perdent les traces du gibier.

— Votre majesté est injuste pour son temps, reprit le duc. Il me semble que M. Corneille ne fait pas mal dans la tragédie. M. Maugars est estimé par toute l'Europe pour sa manière de jouer sur la viole; Lesueur et le petit Mignard dessinent assez joliment, et j'ai une meute de choix au service de votre majesté, qui travaille, comme il faut, la grosse bête.

— Sans doute, il y a encore des amusemens pour les autres; mais non plus pour moi. Si j'appelais ici Maugars, on me viendrait dire qu'il a la goutte, ou bien si je faisais une chasse, il arriverait quelque accident. D'ailleurs toutes ces choses m'ennuient, je voudrais un plaisir nouveau.

— J'ai votre affaire, sire. On parle beaucoup, à Paris, d'une Égyptienne qui fait des merveilles avec ses pieds et qui danse comme par-delà les Pyrénées d'une façon délicieuse à voir. M. le prince l'a eue à Saint-Maur, et Benserade, qui est connaisseur, m'en a dit tout le bien imaginable.

— Eh bien! amène donc cette danseuse avec toi, demain; mais je gage tous mes éperviers contre ta meute qu'elle ne m'amusera point.

— Je tiens la gageure, sire.

Le lendemain, M. de Saint-Simon se rendit chez les bohêmes et leur recommanda de faire danser à Liance ses pas les plus divertissans, afin de récréer l'auguste malade. En voyant le joli minois de la fillette et son costume étrange, il eut bon espoir et se réjouit davantage du bien qu'il en attendait pour le prince que du prix qu'il en devait retirer. Il daigna caresser Liance au menton en la priant de se bien évertuer pour lui faire gagner son pari. Il envoya l'un de ses carrosses chercher la troupe pour la mener au château de Saint-Germain où était le roi.

Nos Égyptiens s'attendaient à paraître devant la plus nombreuse et la plus belle société qu'ils eussent jamais vue. Ils furent bien étonnés quand on les introduisit dans un petit salon où il n'y avait que deux personnes. Monino avait envie de rire et disait tout bas :

— Est-il possible que cet homme pâle et endormi soit le roi?

Liance craignit de ne point plaire au prince, à cause de l'air indif-

férent qu'il avait; elle ne se sentait pas assurée sur ses jambes, et le cœur lui battait violemment.

En effet, pendant tout le premier fandango, la figure de sa majesté n'exprima ni surprise ni plaisir. L'étiquette ne permettait pas à M. de Saint-Simon d'applaudir ni de donner son avis avant que le roi se fût prononcé, de sorte que les deux spectateurs gardaient une froideur singulière. Quand vint le pas où Liance jouait des castagnettes, le roi releva sa tête qu'il avait tenue jusqu'alors appuyée dans sa main, et puis du bout de son pied, il marqua la mesure.

Le pas du tambour à grelots lui arracha quelques sourires. Il se tourna vers M. de Saint-Simon et s'écria tout d'un coup:

—Ah! voici que cela m'amuse. Je crois que mes éperviers sont à vous.

Quand la danse fut achevée, sa majesté se leva en chancelant de son fauteuil, et s'approcha des bohémiens.

—Allez, bonnes gens, leur dit-il d'un ton bourru. Je n'ai plus besoin de vous; vos danses m'ont coûté une gageure d'un prix considérable; ainsi, je ne vous donnerai rien pour cette fois; allez-vous-en.

M. de Saint-Simon paya de sa poche douze louis aux Bohêmes, qui en avaient reçu le double chez le duc d'Enghien; mais Liance se réjouissait en disant qu'elle devait se trouver heureuse de n'avoir pas déplu à un prince d'humeur si difficile.

Le roi se promena le soir sur la terrasse, et faisant claquer ses doigts comme des castagnettes, il fredonna l'air qu'avaient joué les guitares. Le lendemain, il demanda où était la danseuse égyptienne et se fâcha quand on lui dit qu'on l'avait renvoyée à Paris. Un courrier partit au galop pour aller chercher la troupe; messieurs les gentilshommes de la chambre tremblaient qu'elle ne vînt point avant l'heure du coucher, car ils auraient furieusement eu à souffrir de la colère du monarque. Heureusement le souper n'était pas servi quand les bohêmes parurent. Le roi regarda cette fois Liance avec plus de plaisir que le premier jour, et lui parla d'un ton plus doux.

—Comment faites-vous, lui dit-il, pour avoir ces joues rondes et cet air vif? Vous n'avez donc point le mal d'estomac ni le noir dans l'ame après vos repas?

—Sire, répondit-elle, ce sont là des maux de grands princes; une pauvre fille comme moi n'est pas digne de les connaître.

—Il faudra donc que je fasse aussi une vie vagabonde, pour voir si cela me guérira.

Depuis long-temps, le roi ne s'était point montré si enjoué; les jours suivans, il demanda encore la belle danseuse, et finit par prendre l'habitude de la regarder chaque soir. Il ne se montrait pas fort généreux avec elle, mais il ne l'était, à vrai dire, avec personne. Cependant, il lui répéta plusieurs fois qu'il lui voulait du bien, ce qui n'était pas beaucoup s'engager, puisqu'il en voulut ainsi à bon nombre de gens et qu'il mourut sans avoir eu le loisir de leur en faire. Les bohèmes murmuraient entre eux de cette ladrerie d'un prince si puissant, qui, d'un autre côté, ne refusait rien à quelques favoris; mais Liance sut leur prouver que le lieu était bon à amener des profits d'occasion. Elle ne se trompait pas: monsieur, frère du du roi, donna plusieurs sommes assez belles, et la reine envoya des présens à la danseuse pour la récompenser du bien qu'elle faisait à sa majesté.

Sur ces entrefaites, un grand crime fut commis sur le chemin de Poissy; l'ordinaire de cette ville, ayant reçu vingt mille livres à porter au trésor de l'épargne, fut trouvé mort au milieu d'un bois. La somme avait disparu et le cadavre, percé de plusieurs coups de différentes armes, prouvait que ce vol était l'ouvrage d'une bande nombreuse de malfaiteurs. La police se montra fort active, et M. le lieutenant jura ses grands dieux qu'il découvrirait ces brigands. Des conducteurs de bestiaux affirmèrent avoir vu, le jour du crime, plusieurs hommes de mines et de costumes étrangers courir dans les bois. Il y eut une descente de justice chez nos Égyptiens, et on les conduisit au Châtelet. Ils furent élargis le soir même, à cause d'un alibi qu'ils établirent sans difficulté; ils avaient paru chez le roi au moment où le vol avait été fait; Monino seul ne s'était pas trouvé avec eux. Il ressortit des perquisitions la preuve que ce garçon avait trempé dans cette vilaine affaire avec d'autres bohèmes qui n'étaient point de la troupe de Liance. Le procès fut mené si rondement, que la chambre des Tournelles les condamna, dès la troisième séance, à être tous pendus.

Un soir, sa majesté, plongée plus avant que de coutume dans la mélancolie, fit appeler la belle danseuse. Liance commença son pas des castagnettes. Le roi frappait déjà de son pied sur le plancher comme dans les momens où le mal s'amendait, lorsque Liance, fondant en larmes, se laissa choir tout à coup aux genoux de sa majesté.

—Qu'est cela, ma mie? dit le roi; que faites-vous dans cette posture?

—Hélas! sire, je ne puis danser davantage à moins que vous ne m'accordiez une grâce.

— Eh ! que va-t-elle me demander à présent ?

— Je vous demande la vie du pauvre Monino que vous avez vu ici avec moi et qui vient d'être condamné à mort.

— Je ne me soucie point de Monino ; si c'était vous qu'on eût condamnée, je vous sauverais peut-être ; mais lui, que m'importe ?

— Lui ou moi, c'est tout un, sire, car je l'aimais et il allait être mon mari.

— Je ne veux pas de mariages ; on ne voit que gens qui se marient, c'est comme une persécution ; le ciel confonde ce Monino ! le beau plaisir que j'ai à voir des larmes lorsque je voudrais me réjouir ! sortez, maudits Égyptiens ! vous ne faites qu'augmenter mon mal.

Liance, au désespoir, se retirait vers la porte avec la bande consternée.

— Écoutez, reprit le roi : je vous défends d'interrompre ainsi vos danses quand je vous aurai appelée.

— Sire, répondit Liance, je n'aurai plus de cœur à danser quand Monino sera mort.

— Il faudra bien que vous dansiez, si je vous l'ordonne.

— Je mourrai plutôt moi-même que de faire un seul pas.

— Elle aussi ! tout le monde en veut à mon repos : vous êtes une ingrate ; allez vous-en bien vite.

— Tu le vois, Saint-Simon, ajouta le roi quand les Égyptiens furent partis ; tout conspire contre moi ; je ne puis être tranquille un instant, ni goûter le plus simple délassement.

— Que n'avez-vous accordé cette grâce, en faveur des gentillesses de Liance et du plaisir qu'elle vous a causé ?

— Encore faut-il que je sache ce qui a mené là ce Monino.

Le roi demanda les pièces du procès ; le cas du petit bohème lui parut grave, car il dit le lendemain à M. de Saint-Simon que l'ami de Liance avait tout l'air de n'en point réchapper.

— Songez, dit le duc, que vous y perdrez les danses de la belle brune.

— Je crois que je n'ai plus besoin de ses castagnettes ; je me sens presque guéri aujourd'hui.

Sa majesté éprouva, en effet, un léger retour de santé. Il y eut même une partie de chasse dans la forêt, où Louis XIII se mit en belle humeur ; quelques bourgeois s'assemblèrent aux grilles, comme il rentrait au château ; il aperçut parmi eux Liance qui cherchait à pénétrer jusqu'à lui :

— Ah ! cria-t-il avec un vilain rire, vous êtes bien empêchée de ce

que je suis en bonne santé; votre bandit de mari fera la grimace demain, et vous danserez après si vous voulez; je ne m'en embarrasse point.

Il piqua là-dessus son cheval, et les grilles se fermèrent derrière lui.

Le bohémien Monino fut pendu par le cou. Trois jours après qu'il eut rendu l'ame, on vint chercher Liance pour la mener au château; mais on la trouva vêtue de noir, avec une robe longue comme les demoiselles en portaient. Elle avait coupé ses tresses de cheveux et avait pris les *moustaches*, qui étaient ces grosses touffes frisées à la manière de Ninon de l'Enclos.

— Retournez dire à sa majesté, répondit-elle au gentilhomme ordinaire, que je vais demander le sacrement du baptême et que je renonce à ma vie errante. Le roi très chrétien se réjouira de m'avoir ouvert le chemin du ciel.

Cette journée fut cruelle pour ceux qui approchaient de Louis XIII. Ce prince poussa des soupirs à fendre les rochers, fit des querelles à tout le monde et répéta maintes fois :

—Que je suis malheureux ! ces choses sont faites pour moi.

Et autres propos qui témoignaient de ses regrets; ce n'était pas la première fois qu'il laissait ainsi mourir les gens pour s'en repentir le lendemain.

Liance n'a jamais dansé depuis ce jour. Elle vécut sagement et retirée dans une petite maison qu'elle avait achetée de ses profits; quelques dâmes pieuses lui firent du bien; le comte de Charost lui laissa de l'argent par son testament. M. La Roque, l'étant allé voir après sa conversion, en devint, dit-on, très amoureux, et poussa la passion jusqu'à la vouloir épouser; mais elle préféra demeurer fille, et ce qui doit paraitre singulier, c'est qu'elle perdit absolument son goût excessif pour les joyaux et la dorure.

On ne sait point à quel âge ni comment mourut la belle Liance, parce que Scapin l'Italien et cent autres baladins, qui eurent la vogue à leur tour, l'ont fait mettre en oubli.

Un peintre d'alors, nommé Beaubrun, a laissé d'elle un portrait où on la voyait dans sa petite jeunesse, avec ses airs folâtres et ses habits de danseuse; nous ignorons si ce portrait existe encore.

PAUL DE MUSSET.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE.

Drevant. — Limoges.
— Saint-Junien. — Sainte-Foy.

Les recherches entreprises sous la direction de M. Hazé, et les plans des fouilles publiés par lui dans son excellent ouvrage sur les antiquités du Berry, me dispensent d'entrer dans de nouveaux détails sur les substructions intéressantes, d'origine romaine, que l'on a découvertes à Drevant. Le périmètre du théâtre antique est maintenant à peu près complètement déblayé, et l'on peut s'assurer qu'à l'extérieur il était entouré de portiques dont plusieurs piliers existent encore. Quant aux substructions perpendiculaires au mur de la scène (absolument détruit aujourd'hui), et qui forment par leurs lignes parallèles un certain nombre de couloirs étroits, je ne puis admettre, comme M. Hazé le suppose, que c'aient été des loges pour renfermer des animaux. Je sais qu'il n'était pas rare de voir des chasses, ou plutôt des tueries de bêtes fauves sur les théâtres antiques ; mais les dimensions de ces couloirs, qui n'ont pas plus de un mètre cinquante centimètres de large, leur isolement, qui ne permet pas de communication avec la scène, tout se réunit pour rendre cette destination impossible. A Mandeure, on trouve dans le théâtre une disposition toute semblable, mais mieux conservée ; là, il est évident que ces murs rapprochés ne sont que des traverses, des contreforts destinés à soutenir des constructions supérieures. Je ne doute point qu'à Drevant elles n'aient eu le même objet.

On remarque vers le milieu des gradins les fondements d'un mur très épais, qui les coupe obliquement. Tout annonce que cette construction est sensiblement postérieure à celle du théâtre; je la crois romaine pourtant; mais son usage est un problème qui n'est point encore résolu.

De tous les édifices découverts à Drevant, le plus singulier est une vaste enceinte d'environ quatre-vingts mètres de côté, présentant sur chacune de ses faces trois murailles parallèles. Il paraît qu'un petit corps de bâtiment, renfermant plusieurs chambres, se détachait de l'enceinte à chaque angle du carré. Dans l'espace compris entre les murs intérieurs, mais non au milieu du carré, on voit une autre enceinte de même forme, qui en renferme encore une troisième, une espèce de *cella*. Les murs de la seconde enceinte se prolongent à l'est, et sont réunis par une double traverse. Il est probable que la grande enceinte était entourée de portiques, d'une galerie couverte. Comment, en effet, expliquer autrement ces murailles si rapprochées? Quant à la destination de l'ensemble de ces constructions, je ne connais que des hypothèses toutes plus ou moins hasardées. Les uns y ont vu un temple renfermé dans une enceinte sacrée; d'autres en font un prétoire. Malheureusement le peu d'objets antiques trouvés en ce lieu, ne jettent aucune lumière sur cette obscure question. Plusieurs pots remplis de couleurs qui se délayent encore dans l'eau, des briques de carrelage moulées de façon à se recouvrir à leur point de jonction, des antéfixes en terre cuite, des fragments d'enduits et de fresques; tels sont les objets les plus remarquables découverts au milieu de ces substructions.

Ailleurs, et particulièrement dans les deux établissemens qu'on s'accorde à regarder comme des thermes, on a retiré des décombres quelques fragmens plus curieux. Des portions de chapiteaux corinthiens provenant de très hautes colonnes, des fûts guillochés et ornés de palmettes, une énorme antéfixe en pierre, enfin les deux pieds d'une statue colossale en bronze, témoignent de l'importance de ces établissemens antiques. Les pieds de bronze sont remarquables par la forme de la chaussure, dont l'empeigne retombe sur le coudepied. Le métal, très mince, suppose une grande habileté de la part du fondeur (1).

Toutes les substructions découvertes jusqu'à ce jour sont romai-

(1) Ces fragmens et quelques autres découverts aux environs appartiennent à M. Haigneré de Saint-Amand.

nes; mais le nom de Drevant, DERVENT, est celtique, et il est probable que la ville dont nous voyons les ruines, s'est élevée sur l'emplacement ou à proximité d'une cité gauloise. Des bracelets de cuivre, des médailles, des haches de silex, recueillis dans le voisinage, donnent à cette conjecture un nouveau degré de probabilité, et je la crois mise hors de doute par la présence d'une fortification, très probablement celtique, établie sur une hauteur voisine du village. Bien qu'on lui donne vulgairement le nom de *camp de César*, il est impossible de la considérer comme un ouvrage romain, et je pense qu'on ne peut l'attribuer qu'à un peuple anciennement établi dans cette localité, et, en civilisation, très inférieur aux Romains.

En face du théâtre antique, de l'autre côté du Cher, et à trois cents toises environ de Drevant, s'élève une colline très escarpée, parallèle à la rivière, et dont l'extrémité nord s'avance comme une espèce de cap, dans une vallée abrupte et profonde. Le sommet de la colline est uni et sa largeur d'environ cent toises. Ce lieu formait une fortification naturelle en raison des escarpemens qui l'entourent; mais l'étendue du plateau étant trop considérable vraisemblablement pour le nombre d'hommes qui voulaient s'y établir, on l'a coupé par un fossé et un retranchement qui se prolongent depuis le versant oriental jusqu'à la pente opposée. Aujourd'hui des éboulemens ont fort diminué la profondeur du fossé, mais *l'agger,* ou retranchement placé en arrière, s'élève encore de quinze pieds au moins et son épaisseur est de plus de trente-cinq à sa base. Il se compose de pierres brutes et de toutes grosseurs, irrégulièrement entassées, et sans doute apportées d'assez loin, si l'on en juge par leurs angles usés. On ne saurait en donner une idée en le comparant à un mur en pierres sèches, il ressemble davantage à un amas de décombres. Une ouverture au milieu paraît avoir servi de porte ; sur ce point il n'y a pas de fossé. Ce retranchement, et les escarpemens naturels dont j'ai parlé, isolent un carré d'un peu plus de cent toises de côté. Vers le milieu du plateau, et dans l'enceinte fortifiée, se trouve un puits grossièrement construit, maintenant comblé. Il est vraisemblable qu'il a été réparé plus d'une fois; mais je suppose qu'il a été creusé dans le principe en même temps que le retranchement s'élevait. A mon avis, cette fortification si barbare, a été autrefois un *oppidum* des Bituriges. Vainqueurs, les Romains se sont établis de préférence sur la rive droite du Cher, parce que la rive gauche, resserrée par la colline dont je viens de parler, ne leur aurait pas permis d'étendre leur ville. Qui n'a observé d'ailleurs qu'un des effets ordinaires de la

civilisation est de faire abandonner les hauteurs, du moment où l'on n'a plus besoin d'y chercher la sécurité?

Peu de villes ont eu un aussi grand nombre d'églises que Limoges; mais la révolution les a détruites pour la plupart, et malheureusement les plus anciennes et partant les plus curieuses. C'est ainsi que de l'antique abbaye de la Règle (fondée en 814,) il ne reste plus que quelques fragmens sculptés, épars çà et là par la ville; et sur l'emplacement de Saint-Martial, la plus ancienne basilique de Limoges (elle datait de 804), on travaille à élever un théâtre (1).

Aujourd'hui l'église la plus remarquable, à tous égards, c'est la cathédrale. Commencée sur un plan grandiose au XIIIe siècle (2), elle est restée inachevée au XVIe, époque à laquelle les travaux, poursuivis avec beaucoup de lenteur, s'arrêtèrent définitivement. Cette cathédrale gothique remplaçait une église plus ancienne commencée au XIe siècle, laquelle succédait elle-même à la première cathédrale bâtie, dit-on, par saint Martial; car on sait que l'histoire de toutes les églises considérables offre une suite de constructions plus ou moins complètes et toujours sur le même emplacement. Hilduin, qui mourut en avril 1012, avait jeté les fondemens de la seconde cathédrale qui ne fut dédiée qu'en 1095. Quelques portions de cet édifice subsistent encore enclavées dans la cathédrale moderne et ce n'en sont point les moins intéressantes pour l'antiquaire.

Dans son état actuel, Saint-Étienne se compose d'un chœur qui paraît avoir été terminé dans le XVe siècle et d'une nef du XVIe, dont

(1) On trouve dans tous les quartiers de la ville des débris provenant de ces églises et de beaucoup d'autres. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, devant l'ancien hôtel de *l'Aigle-d'Argent*, on a placé, en guise de bornes, plusieurs chapiteaux bysantins d'un travail assez curieux. On trouve entassés pêle-mêle, dans les cours du séminaire, des chapiteaux, des clés pendantes, des morceaux de corniche, etc., provenant de l'abbaye de la Règle; enfin, pour ne citer qu'un seul des nombreux bas-reliefs dispersés aujourd'hui, et dont l'origine s'oublie tous les jours, je choisirai le plus ancien en apparence. Il se voit à l'angle d'un chantier, près du pont Saint-Étienne, et représente saint Jean baptisant le Christ. Je le crois du commencement du XIe siècle. Les travaux de terrassemens qui se faisaient lors de mon passage à Limoges, pour la construction du théâtre, avaient mis à découvert les fondations de l'apside de Saint-Martial, autour de laquelle on trouvait un assez grand nombre de tombeaux, presque tous d'une seule pièce, ayant la forme d'un trapèze allongé. Dans plusieurs, on voyait la place de la tête, marquée par un creux particulier. De tous ces tombeaux, le seul qui se distinguât par quelque richesse était taillé dans un bloc de serpentine polie, avec un couvercle en dos d'âne, portant des imbrications figurées; une croix grecque était sculptée du côté de la tête. D'ailleurs nulle inscription, ni indice quelconque qui pût faire connaître le rang de la personne qui y fut ensevelie.

(2) En 1273.

deux travées seulement attenant au transsept, ont été achevées. Puis, des fondations se prolongent dans l'alignement des bas-côtés nord de la nef, jusqu'à ce qu'elles se lient à un porche bysantin surmonté d'une tour très élevée. Là était la façade de l'église ancienne, et il en reste assez pour montrer que sa largeur était moindre que celle de la cathédrale gothique. On voit aussi qu'elle n'avait pas le même axe; le sien passerait dans l'alignement des piliers nord de la nef moderne. Quelques arcades ou portes en plein cintre engagées dans la clôture grossièrement maçonnée, qu'on a bâtie au XVI[e] siècle à l'entrée de la nef, ont peut-être appartenu au transsept de l'église bysantine ou bien à des bâtimens de sa dépendance. Ce porche et ces arcades, voilà tout ce qui reste de la construction du XI[e] siècle.

Le porche forme une espèce de vestibule carré, au milieu d'un énorme massif, renforcé, suivant toute apparence, à l'époque où l'on a bâti la tour, ou plutôt lorsqu'on l'a surélevée. Quatre grosses colonnes occupent les angles rentrans du carré. Hormis un seul, tous leurs chapiteaux ont été mutilés à plaisir; mais celui qui reste est assez bien conservé. Deux têtes en bas-relief sont appliquées sur la corbeille, et séparées par une palmette; malgré le badigeon, on reconnaît un travail assez soigné et un style qui ne manque pas d'une certaine noblesse; je trouve même à ces têtes un caractère antique, et quelques archéologues ont cru que ce chapiteau provenait d'un édifice romain; pour moi je ne le pense pas, et pour expliquer l'apparence singulière de ces sculptures, il suffit de se rappeler que Limoges a été une ville romaine très importante, et qu'au XI[e] siècle elle devait avoir conservé encore quantité de modèles antiques, pour inspirer les sculpteurs du moyen-âge. Les voûtes du porche sont ogivales. Quant aux portes, il faut remarquer leur étrange amortissement, qui se compose de deux arcs; le premier, en retraite, ogival; l'autre, au-dessous, en plein cintre. A-t-on voulu réunir dans ces portes la solidité de l'ogive et la forme noble et *consacrée* du plein cintre? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer aujourd'hui, car rien de moins certain que la date de ces arcs, tout le porche ayant été retouché évidemment à plusieurs reprises, et n'ayant conservé, à l'exception du chapiteau dont j'ai parlé, aucune trace d'ornementation qui aurait pu fournir quelques lumières sur l'âge de ses différentes parties.

Carrée à sa base, la tour prend dans les étages supérieurs la forme octogone. Quatre tourelles, qui s'élèvent des angles du carré, cachent assez heureusement le passage d'une forme à l'autre et se pro-

longent jusqu'au sommet de la tour; en même temps elles servent de cage d'escalier. On dit que cette tour fut bâtie au XIIe siècle; mais elle fut trois fois considérablement endommagée par la foudre, et successivement restaurée en 1483, 1484 et 1571. Toute la partie octogone a conservé les caractères de l'époque de transition. Sa flèche est détruite depuis long-temps, et toute la masse de la tour, fort délabrée et hors d'aplomb, penche d'une manière réellement effrayante.

Je trouve l'église gothique assez médiocre, et je ne vois rien dans sa disposition qui la distingue de la plupart des grandes églises de la même époque (1). Bâtie en granit, je n'ai pas besoin de dire que l'ornementation y est fort commune. Les chapiteaux, composés en général de larges feuilles à double bouquet, n'ont point la grace ni la légèreté qui caractérisent souvent l'ornementation gothique. Les frontons et les autres ornemens extérieurs ne prouvent que l'impossibilité de tirer parti de matériaux sur lesquels les sculpteurs ont usé leur patience sans produire de résultats satisfaisans. Il faut pourtant faire une exception à ces critiques, en faveur de quelques statues placées dans les contreforts au nord du chœur, entre autres un groupe représentant le martyre de saint Étienne, d'un très beau travail. Ces statues, en pierre calcaire, m'ont paru appartenir à la fin du XIIe siècle; elles prouvent que ce ne sont pas les ouvriers qui ont manqué à l'ornementation de Saint-Étienne, mais seulement des matériaux convenables.

On voit également la pierre calcaire employée pour quelques tombeaux adossés aux piliers du chœur. Le plus ancien (il remonte, je crois, au commencement du XIVe siècle) passe pour celui de l'évêque Regnault de la Porte, qui prit une grande part à la construction de la cathédrale. Sa statue, dont la tête est en marbre, est couchée dans une niche, et placée sur un soubassement orné de huit figurines admirablement sculptées. Dans la niche, plusieurs cartouches, malheureusement fort mutilés, contiennent des bas-reliefs d'un travail précieux, et que l'on peut comparer aux meilleures sculptures gothiques (2). Plus loin on trouve le tombeau d'un autre évêque, Bernard

(1) Les meneaux des fenêtres semblent se prolonger dans les galeries qu'elles surmontent, et en pénètrent les encadremens horizontaux. Je n'aime pas ce système, qui a prévalu en Angleterre, et dont on trouve de nombreux exemples en France, surtout dans les provinces qui ont appartenu aux Anglais. Il faut louer la hardiesse des voûtes et des arcades; mais il n'y a point d'église gothique qui n'ait ce genre de mérite.

(2) Ils représentent le Christ couronnant la Vierge; — le Christ entre saint Martial et sainte Valérie; — le Christ crucifié; — saint Martial administrant la communion à sainte Valérie.

Brun, neveu de Regnault de la Porte (1), d'une disposition à peu près semblable, mais bien inférieur quant à l'exécution des bas-reliefs et des ornemens. Deux anges, placés à droite et à gauche de la niche, tirent un rideau (de pierre) pour laisser voir la statue. Ces figures, et celles des bas-reliefs qui garnissent l'intérieur de la niche, sentent déjà la manière, et sont loin de la naïveté gracieuse des précédentes.

Un troisième tombeau, beaucoup plus moderne, en dépit des mutilations dont il porte de cruelles traces, se fait encore remarquer par la richesse et l'élégance de sa décoration; c'est le tombeau de l'évêque Jean de Langeac, mort en 1541. Lui-même le fit élever de son vivant, et mit un soin particulier à en diriger la construction. J'ai vu peu de monumens de la renaissance qui m'aient frappé davantage. Des arabesques délicieuses, et qui me rappelaient celles de la maison Lallemand, à Bourges, des attributs heureusement agencés, plusieurs bas-reliefs d'une composition et d'une exécution admirables, attestent le goût de ce prélat, et le talent rare des artistes qu'il sut employer. Dans les bas-reliefs, je reconnais plusieurs sujets tirés de l'Apocalypse, et le sculpteur, avec une merveilleuse énergie, en a rendu les scènes les plus terribles. On ne peut voir sans émotion le bas-relief qui représente la Mort sur le cheval pâle, accompagnée de ses terribles acolytes, chargeant, bride abattue, une multitude d'hommes fuyant épouvantés. Bien qu'un pareil sujet semble prêter davantage à la peinture qu'à la sculpture, le tableau de West perdrait assurément beaucoup à être mis en regard du bas-relief de Limoges. J'ai fait de vains efforts pour trouver le nom du sculpteur; quel qu'il soit, ses ouvrages méritent une place honorable dans nos musées.

Le même évêque avait fait construire un grand jubé à l'entrée du chœur, mais en 1789 on eut la malheureuse idée de le déplacer pour l'appliquer contre le mur qui ferme la nef à l'occident, et dans ce déplacement il a beaucoup souffert. On lit sur un petit écusson la date de 1433. Pour une église, les motifs principaux de l'ornementation paraîtront assez singuliers, car on y voit représentés les travaux d'Hercule, mais ils font allusion à la devise du prélat : IN OCIO MARCESSIT VIRTUS. Quatre colonnes soutiennent une tribune qui s'avance en encorbellement, et six grandes niches occupent les intervalles qu'elles laissent entre elles. Aujourd'hui les statues qu'elles renfermaient ont disparu, et le vandalisme révolutionnaire n'a pas respecté

(1) Il était évêque de Noyon.

les bas-reliefs païens. Si l'on compare ce jubé au tombeau de J. de Langeac, on le trouvera certainement très inférieur pour la composition et même pour le travail. Les bas-reliefs sont maniérés, et les arabesques n'ont ni la grace, ni la fantaisie de celles que j'admirais tout à l'heure. En général, les rinceaux et les ornemens courans semés sur tout le monument manquent de relief, et l'effet en est perdu à distance. De plus, ils sont mêlés de têtes d'animaux d'une très forte saillie, et il en résulte un contraste qui n'a rien d'agréable. Je ne trouve point non plus de système arrêté dans l'ordonnance générale. On ne sait à quel style la rapporter, ou plutôt on y voit un combat entre le goût gothique et celui de la renaissance. L'extrême division des parties rappelle le système gothique, mais tous les détails pris en eux-mêmes appartiennent à l'architecture classique; or, on le sait, elle se prête mal aux caprices qui conviennent au style flamboyant. Au lieu de pinacles, par exemple, de dais et de clochetons, ce sont des frontons contournés, de petits temples à colonnes corinthiennes d'un effet assurément beaucoup plus bizarre qu'agréable. Du contraste entre ces ornemens et leur position résulte pour le spectateur une espèce de mécontentement du même genre que celui que l'on éprouve à la vue d'une mascarade inconvenante. Je terminerai ces observations en citant une des nombreuses bizarreries de ce jubé. Le dessous de la tribune, son soffite, si l'on veut, est oblique, et les rosaces et les clés pendantes, qu'on y a semées à profusion, sont obliques aussi, et leurs formes, au lieu d'être cylindriques, deviennent légèrement elliptiques. En un mot, il semble qu'on ait cherché à produire une illusion d'optique, et par une perspective simulée à faire paraître ces objets beaucoup plus grands qu'ils ne sont en réalité.

Quelques chapelles du chœur, autrefois peintes à fresque, contenaient de grandes compositions que le temps a effacées ou rendues à peu près méconnaissables. Mieux conservées, les nervures du chœur sont encore couvertes de jolies arabesques entremêlées de petits anges.

Le plan de l'église de Saint-Junien représente une croix latine, dont les croisillons, fort courts, divisent l'église à peu près par la moitié; il n'y a point d'apside ni de chapelles latérales. Le transsept est large, mais divisé dans le sens de sa longueur par une ligne de piliers qui lui forment une espèce de collatéral du côté de l'est. Bien que les voûtes et les arcades soient partout ogivales, le caractère de l'église se rapporte à la première période bysantine, et je ne recommencerai pas ici une discussion à laquelle je me suis livré plusieurs fois pour prouver combien peu d'importance on doit attacher à la

forme des arcs, lorsqu'il s'agit de déterminer la date d'un monument. L'épaisseur des piliers, le style des chapitaux, la simplicité du plan, et je ne sais quelle rusticité dans l'ensemble, m'engagent à penser que la construction de Saint-Junien est antérieure à la fin du XI[e] siècle.

Les piliers de la nef se composent d'un massif carré épais, flanqué d'une colonne sur la face principale, et sur les autres côtés d'un pilastre, ou, pour mieux dire, d'une espèce de contrefort : il faut en excepter les deux piliers à l'ouest, d'un diamètre double des autres, et dépourvus de colonnes et de toute ornementation ; à leur épaisseur, on conjecture qu'ils étaient destinés à supporter un poids considérable, probablement celui des tours qui devaient flanquer la façade. Tous les piliers du chœur sont de forme carrée avec une colonne sur chaque face; en général, les chapitaux de ces colonnes sont historiés, quelques-uns à feuillage de galbe corinthien, un très petit nombre ornés de rinceaux, tous d'une médiocre saillie et péniblement travaillés. A l'est du chœur deux piliers se distinguent des autres par des chapiteaux plus simples que les précédens, n'ayant autour de leurs corbeilles que des feuilles ou plutôt des crochets grossièrement épannelés; en outre, les colonnes qui flanquent ces deux piliers, ont une base, tandis que les autres n'en ont point. Doit-on conclure de ces légères différences que deux arcades du chœur sont postérieures à la première construction de l'église, ou, pour parler plus exactement, postérieures aux autres arcades? L'examen de l'appareil à l'intérieur et à l'extérieur, la décoration très ancienne du mur oriental du chœur attenant à ces arcades semblent se réunir contre cette supposition; je n'ose cependant la rejeter tout-à-fait. Au surplus, en admettant que les dernières travées orientales du chœur soient ajoutées après coup, il n'est pas vraisemblable que ses dispositions primitives en aient été altérées, par exemple, qu'il en soit résulté la suppression de l'apside. Ce changement, si toutefois il avait eu lieu, serait fort ancien, car la muraille orientale du chœur, si elle n'est pas contemporaine de la construction primitive, ne peut être postérieure à la première moitié du XII[e] siècle (1); voilà donc un exemple ancien de la suppression de l'apside. Sous ce rapport, l'architecture de Saint-Junien se rattacherait à celle du Poitou, et l'on trouverait un rapport de plus dans la disposition des collatéraux, très

(1) Cette muraille est percée de trois fenêtres en plein cintre, avec une rose au-dessus, en forme de roue. Deux tourelles encadrent cette façade orientale, que surmonte un fronton. Le tout s'appuie sur un soubassement de peu de saillie. L'ornementation est presque nulle ou tout au plus se réduit à quelques moulures d'un caractère bysantin.

étroits, et en quelque façon sacrifiés à la nef. Quant à l'ornementation, on ne peut en arguer, car elle n'a rien de caractéristique et n'est ni plus riche ni moins grossière que celle des pays où l'on emploie exclusivement le granit dans les constructions.

Latéralement, l'église ne reçoit de jour que par les fenêtres des bas-côtés; car il n'y en a pas dans le haut de la nef, et les voûtes s'appuient immédiatement sur les arcades inférieures; par contre, ces dernières sont plus hautes qu'il n'est ordinaire dans les églises bysantines; outre ces fenêtres, toutes en plein cintre, les extrémités est, sud et nord de la croix ont des roses en forme de roue, d'un médiocre diamètre.

J'ai dit que les voûtes et les arcades étaient ogivales. Les voûtes de la nef sont en berceau, renforcés d'arcs doubleaux épais. Celles des collatéraux sont d'arêtes, quelques-unes garnies de nervures que je crois ajoutées dans quelque restauration. On observera, dans les bas-côtés, que la pression des voûtes a déformé la plupart des arcs doubleaux; quelques-uns menacent ruine. L'appareil partout est moyen, et présente des assises bien régulières. Les contreforts sont épais, mais d'une médiocre saillie.

Je crois la façade occidentale restaurée à la fin du XIIe siècle. Une porte en ogive avec plusieurs archivoltes en retraite, et flanquée de colonnes, donne accès dans la grande nef. A droite et à gauche, deux espèces de meurtrières, au fond d'une niche figurée, correspondent à l'axe des collatéraux. Au-dessus de la porte règne une corniche soutenue par des modillons fort simples, à demi détruits maintenant. Vient ensuite une fenêtre en plein cintre, occupant le centre d'un grand fronton. Ce fronton a été sacrifié par l'addition d'une tour qui surmonte la façade, et de deux petites tourelles bâties à l'extrémité de ses côtés rampans. La tour, les tourelles et la porte, ont le caractère de l'époque de transition; tout le reste de la façade me paraît aussi ancien que l'église.

Saint-Junien a été fondé vers le commencement du VIe siècle. Ce fut d'abord un monastère. Supprimé à la fin du Xe siècle, il devint collégiale. On rapporte que l'église fut détruite par les barbares, vers 850, puis rebâtie en 880. Toutefois je ne pense pas qu'il subsiste rien des constructions de cette époque. A mon avis, l'église actuelle, du moins la plus grande partie, daterait du milieu du XIe siècle. A la fin du XIIe siècle, on aurait retouché la façade et peut-être encore les dernières travées du chœur. Voilà les conclusions les plus probables que fournissent les caractères de l'architecture.

Au milieu du chœur, derrière le maître-autel, et fort maladroitement scellé à celui-ci, on voit un tombeau en pierre calcaire très fine, fort orné de sculptures, qui, d'après la tradition, renferme les reliques de saint Junien. On ne les montre qu'en certaines occasions solennelles. Trois des faces latérales du tombeau sont à découvert; la quatrième est cachée par le maître-autel; je ne sais si elle est aussi ornée que les autres. Le côté gauche du tombeau représente la Vierge dans une *vesica piscis*, entourée de rinceaux et d'arabesques bysantines, d'une grande richesse et d'un beau travail. Sur ses genoux est l'enfant Jésus, debout et la main élevée pour bénir. Il y a de la grace dans la position de la Vierge et dans l'ajustement de ses draperies qui, bien qu'un peu raides, ne manquent pas d'une certaine élégance. On remarque aux deux pointes de la *vesica piscis* deux anges, les mains élevées, dans des attitudes tellement forcées qu'on les prendrait, n'étaient leurs ailes, pour des bateleurs faisant le saut périlleux; mais on sait que, dans les principes de la sculpture bysantine, l'important est de ne pas laisser de surface lisse; la vérité des poses ne vient qu'après. Sur la face du tombeau opposée à celle-ci, vingt-quatre figurines, dans des niches ornées, représentent, je crois, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse. Tous sont assis, mais chacun dans une attitude différente. Ils tiennent d'une main un instrument de musique à cordes, une espèce de guitare ou de vielle; de l'autre, quelque chose qui doit être une lampe. La dernière face du tombeau, tournée vers l'ouest, présente le Christ entouré des attributs des évangélistes, aussi remarquable que la Vierge par l'exécution des draperies et des détails.

Sur les bords de la *vesica piscis* de la Vierge, on lit l'inscription suivante, tracée en lettres onciales :

AD : COLLVM : MATRIS ⁝ PENDET : SAPIENTIA : PATRIS ⁝
ME : XPI : MATREM ⁝ PRODO : GERENDO : PATREM ⁝
MVNDI : SALVATOREM ⁝ GENITRIX : GERIT : ET GENITOREM
MATERNOSQ : SINVS ⁝ SARCINAT : ..... OMINUS ⁝

Quelques lettres manquent à la fin du dernier vers, et j'avoue que je ne saurais les suppléer. A en juger par la forme des caractères, surtout par le style des figures et des ornemens, ce tombeau se rapporte à l'époque du bysantin fleuri, ou, vraisemblablement, à la fin du XIIe siècle. Le travail en est très fin, et l'on verrait difficilement une sculpture du même temps plus élégante ou plus riche. Une grande pierre sans aucun ornement couvre ce sarcophage. Je ne sais si,

comme le pensent quelques personnes, elle remplace un couvercle sculpté, lequel aurait été détruit. C'est avec peine que j'ai vu combien peu de soins on prend de ce magnifique tombeau. On a pratiqué, dans une de ses faces, une ouverture carrée, qui mutile une partie des sculptures, et on y a scellé aussi maladroitement que possible je ne sais combien de serrures et de cadenas qui ferment une porte de fer. Il est vrai que sous tous ces cadenas sont les reliques de saint Junien. Ce n'est pas tout, la piété des fidèles, qui paraissent avoir ce saint en grande vénération, entoure souvent le tombeau de cierges qui le couvrent de cire et de noir de fumée. A Dieu ne plaise que je trouve à redire aux cierges? Mais ne pourrait-on pas les placer un peu plus loin?

On m'a fait voir encore un autre tombeau dans une chapelle basse et presque souterraine. Il est orné de deux têtes de lions tenant un anneau dans leur gueule et d'un assez beau caractère pour qu'on puisse les regarder comme antiques. Dans la même chapelle, on a réuni autour de ce sarcophage plusieurs statues, toutes fort mutilées, qui paraissent avoir fait partie d'un calvaire du XVe siècle. Les débris de ces statues, autrefois peintes et dorées, méritent quelque intérêt, non-seulement sous le rapport des costumes curieux qu'elles conservent, mais encore pour leur exécution qui révèle un artiste assez habile.

Au-dessus de cette chapelle basse, il y en a une autre dans laquelle on ne peut pénétrer aujourd'hui qu'au moyen d'une échelle; toutes les deux sont bien évidemment ajoutées long-temps après la construction de l'église.

Dans la partie basse de la ville, à l'entrée du pont, s'élève une jolie petite église du XVe siècle, qu'on nomme la chapelle Notre-Dame. Quatre légères colonnes octogones reçoivent les nombreuses nervures de la voûte, qui viennent s'y réunir et se prolongent jusqu'à terre. Sur quelques-unes j'ai observé les emblèmes peints de plusieurs corps de métiers qui sans doute ont contribué à l'érection ou à la fondation de la chapelle. L'ornementation est médiocre, composée principalement de larges feuilles frisées, péniblement sculptées dans le granit.

J'ai visité les ruines de l'ancienne église de Saint-Amand sur les bord de la Vienne, éloignée d'un quart de lieue de Saint-Junien. Autrefois cette église et celle de Saint-Junien appartenaient au même monastère, et, lorsque Saint-Junien fut donné au chapitre de

Limoges, l'église de Saint-Amand partagea son sort. Je ne sais à quelle époque elle fut ruinée; mais l'absence de toute réparation moderne me fait penser qu'elle est abandonnée depuis fort longtemps. Le plan est encore reconnaissable : c'était une croix latine avec trois apsides à l'est, mais seulement une seule nef. Nulle apparence de colonnes et pas la moindre trace d'ornementation. Ses arcades, qui subsistent encore, sont en ogive; les fenêtres en plein cintre, celles du midi beaucoup plus basses que celles du nord, en raison de la pente très rapide sur laquelle l'église est bâtie. De même qu'à Saint-Junien, l'appareil est moyen et irrégulier; une seule apside au sud, construite de petites pierres noyées dans le mortier, paraîtrait indiquer une réparation très ancienne, ou du moins plus ancienne que le reste; car sur l'âge de pans de murs tout délabrés on ne peut établir que des conjectures. Ainsi, ce n'est qu'avec une extrême réserve que je proposerai la date de l'église : son appareil, ses fenêtres et le mélange d'ogives et de cintres m'ont fait présumer qu'elle remontait au XIIe siècle.

J'observai dans le transsept un petit bassin creusé dans le roc et alimenté par une source; il était rempli de morceaux de pain, quelques-uns tout moisis, d'autres paraissaient y avoir été jetés le jour même. On me dit que ce pain est une offrande des paysans des environs à saint Amand qui fait encore des miracles, bien que sa demeure soit détruite. Cela ressemble fort à une coutume païenne, et l'origine de cette superstition remonte peut-être à une haute antiquité. Le Limousin fournit, m'assure-t-on, plus d'un exemple de ces pratiques bizarres qui peuvent avoir survécu au paganisme. A Cressac deux pierres plantées en terre et très rapprochées (ce sont peut-être des peulvens), procurent des accouchemens heureux aux femmes qui s'y frottent le nombril. Ailleurs, c'est, je crois, à Thiezac, une statue de saint guérit toutes les maladies de ceux qui ont l'adresse, en lui jetant d'une certaine distance des pelotons de laine, de toucher le membre de la statue correspondant à celui dont ils souffrent. Il n'est pas permis de ramasser les pelotons qui s'égarent; ils appartiennent au desservant du lieu. On le voit, les poètes ont tort d'accuser les progrès de la civilisation.

Après avoir quitté Limoges, M. Mérimée traverse Tulle, Uzerche, Aurillac, Rodez, et trouve sur son passage de fréquentes occasion d'exercer sa critique judicieuse et sa haute érudition. A Conques, il décrit avec la plus grande exactitude l'église de Sainte-Foy, qu'il considère comme le type de l'architecture de la France centrale pendant la première moitié du XIe siècle. Nous

extrayons de ce chapitre la description d'un bas-relief qui orne le tympan de la grande porte de Sainte-Foy, et l'énumération des objets les plus remarquables renfermés dans le trésor de cette église.

Le tympan de la grande porte de Sainte-Foy, couvert de sculptures encore bien conservées, mérite une description détaillée. Bien que le travail en soit barbare, on distingue, dans sa composition, plus d'art, et je dirai plus de sentiment qu'on n'en attendrait d'une époque grossière. Enfin, on y trouvera quelques traits curieux, qui peignent les mœurs et les usages.

Une banderole, légèrement ondulée, entoure le tympan et lui sert d'archivolte. Çà et là, des têtes et des mains, passant au-dessus et au-dessous de la banderole, semblent la soutenir ou la déployer.

Le sujet de cet immense bas-relief est celui qui se trouve le plus fréquemment reproduit à la même place, le jugement dernier. Trois zones horizontales divisent toute la composition, et comprennent chacune plusieurs groupes distincts.

Au centre de la zone du milieu, on voit le Christ assis sur un trône, dans une *vesica piscis;* à sa droite les élus, à sa gauche les damnés. Même disposition pour la zone inférieure : des anges portant la croix et les instrumens de la passion; d'autres sonnant de la trompette, occupent le haut du tympan ou la zone la plus élevée.

Sur les traverses de la croix se lisent les mots suivans, à moitié effacés :

SOL. LANCEA·CLAVI.... VNAE...C... SIGNV. CRVCIS. ERIT. IN. CELO. CVN.....; sur le haut de la croix : REX *iu* DEORVM; dans le nimbe du Christ : IVDEX; enfin des banderoles au-dessus de la *vesica piscis* portent cette inscription mutilée :..... I PATRIS MEI FIDELES..... HVC DISCEDITE A ME REPROBATI.....

Le Christ, drapé tout-à-fait à l'antique, ne manque pas de noblesse : sa main droite se lève pour bénir, tandis que, de la gauche, il repousse les damnés. Dans cette figure, la plus grande et la mieux travaillée de tout le tympan, on trouve tous les caractères de la sculpture bysantine, la longueur du corps, la grandeur exagérée des pieds et des mains, les plis raides et pressés des draperies, et surtout le soin minutieux apporté dans l'exécution des plus petits détails. Toutefois, comparée avec d'autres monumens de la même époque, elle paraîtrait traitée avec un peu plus de largeur, on pourrait dire avec moins de recherche et de manière. La même observation s'applique, au reste, à toutes les autres figures du bas-relief.

A la droite du Christ, et dans la zone du milieu, se groupent les élus, parmi lesquels une sainte, très rapprochée du Christ, me paraît être sainte Foy (sancta Fidis), patrone de l'église; puis saint Pierre, reconnaissable à ses clés, suivi d'un vieillard appuyé sur des béquilles, et d'une foule de personnages, différens de sexe et de profession. Le groupe le plus remarquable montre un abbé tenant sa crosse d'une main, et de l'autre conduisant un roi, qui, baissant la tête et les genoux à demi fléchis, semble frappé d'une vive terreur; le moine, au contraire, la tête levée, l'air confiant, présente son timide acolyte, avec l'assurance que personne ne saurait être mal reçu en sa compagnie. Rien de plus naïvement comique que ces deux figures; elles ne sont, au reste, que l'expression d'une idée que les prêtres commençaient déjà à exploiter en grand, la suprématie de l'autel sur le trône.

Les personnages qui composent les différens groupes n'occupent pas tout l'espace de la zone du milieu. Ils sont placés sous deux espèces de frontons, et les intervalles du fond (entre les frontons et le haut de la zone) sont remplis par des anges de proportion plus petite et dans différentes attitudes, la plupart tenant des banderoles qui portent le nom des vertus théologales : FIDES . SPES . CARITAS . CONSTANCIA . VMILITAS (sic). Sur la même zone, mais de l'autre côté, c'est-à-dire à la gauche du Christ, paraissent les damnés séparés de celui-ci par des anges qui les repoussent. On distingue un séraphin tenant le livre de vie qui se ferme au jugement dernier, et qui porte, pour plus de clarté, l'inscription suivante : HIC SIGNATVR LIBER VITE. Les damnés, ainsi que les diables mêlés avec eux, sont rangés sur deux lignes l'une au-dessus de l'autre. En preuve de l'impartialité des fondateurs de l'abbaye, trois moines, dont un abbé, figurent parmi les réprouvés, tous les trois pris dans un filet que tient un démon. J'observe tout auprès un groupe qui aurait pu inspirer au Dante le supplice de l'évêque Ruggiero : c'est un diable rongeant le crâne d'un damné.

Deux vers léonins au-dessus de cette zone expliquent la double composition, le premier au-dessus des bienheureux : SANCTORVM CETVS STAT XPO IVDICE LETVS; l'autre, du côté opposé : HOMNES (sic) PERVERSI SIC SVNT IN MARIA RAPTI. Le mot *maria* n'est justifié que par le filet dont je viens de parler.

La dernière zone offre encore le contraste des supplices de l'enfer avec les joies du paradis. Deux frontons partagent ce compartiment : d'un côté les élus sous des arcades, par groupes de deux ou de trois,

se dirigent vers la porte du paradis, toute garnie de ferrures, avec un énorme verrou, et une serrure de sûreté s'il en fut. Sur le fond, au-dessus du fronton, on voit un autel avec un calice; puis des morts soulevant la pierre de leurs tombeaux; enfin, une sainte attirée par une main gigantesque. C'est encore sainte Foy, à ce que je suppose. Deux légendes se lisent au-dessus de cette partie du bas-relief; l'une tracée sur le cordon qui sépare la seconde zone de la troisième, l'autre sur les rampans du fronton; les voici : SIC DATUR ELECTIS AD CELI GAVDIA cunCTIS — GLORIA PAX REQUIES PERPETVVSQ DIES — CASTI PACIFICI MITES PIETATIS AMICI — SIC STANT GAVDENTES SECVRI NIL METVENTES.

Au centre de cette zone, précisément sous les pieds du Christ, un ange et un diable pèsent les ames : le diable a l'air très fripon, et cherche évidemment à rendre sa part meilleure.

En opposition à la porte du paradis, le sculpteur a placé celle de l'enfer; c'est une gueule monstrueuse, où un diable pousse les damnés. On voit ensuite sous un fronton, correspondant à celui des élus, un diable énorme; c'est, je crois, Satan en personne, assis sur son trône, avec un damné sous ses pieds en guise de tabouret. Il est entouré de ses ministres et des impies qui expient leurs crimes par différens genres de supplices. On remarque, englouti par la gueule diabolique, un chevalier tout armé, précipité avec son cheval qui s'abat et le renverse la tête la première. A côté, un diable, tenant une harpe, qui entonne quelque chose dans la bouche d'un malheureux pécheur (1); un gourmand reconnaissable à son gros ventre, obligé d'avaler quelques plats de la cuisine infernale; un homme et une femme, deux amans coupables, je pense, étranglés de la même corde, et trouvant, j'aime à le croire, quelque consolation, comme Francesca et Paolo, à souffrir le même supplice; un avare pendu, sa bourse au col, tandis qu'un serpent lui ronge les yeux; enfin un damné à la broche, entouré de démons, dont les uns officient comme cuisiniers, et les autres servent de chenets : tels sont les principaux groupes de cette partie de la composition. Au-dessus on lit les vers suivans :

PENIS INIVSTI CRVCIATVR IN IGNIBVS VSTI
DEMONAS ATQ TREMVNT PERPETVOQ GEMVNT
FVRES MENDACES FALSI CVPIDIQ RAPACES
SIC SVNT DAMPNATI CVNCTI SIMVL ET SCELERATI.

(1) On a voulu, je pense, montrer le supplice réservé aux jongleurs dont la bouche n'a fait entendre que des chants profanes.

Enfin sur le linteau de la porte est tracée cette inscription :

O PECCATORES TRANSMVTETIS NISI MORES
IVDICIVM DVRVM VOBIS SCITOTE FVTVRVM.

Il faut noter une particularité assez bizarre dans ces inscriptions. Les lettres sont en général *sculptées* en creux; mais il y en a quelques-unes seulement *peintes*, et, de ces dernières, la plupart sont effacées : par exemple, à la suite du dernier vers, il y a une vingtaine de lettres que le temps a rendues illisibles. On en doit inférer que l'inscription a été augmentée après coup; peut-être que la peinture du bas-relief est fort postérieure à la sculpture. J'aurais dû remarquer plus tôt que toutes les figures sont peintes, et quoique les couleurs semblent assez modernes, elles sont appliquées sur une couche ancienne de même teinte et visible encore en quelques points.

Si je ne me trompe, dans cette variété immense de personnages accumulés sur ce bas-relief, il y a plus d'imagination que n'en montrent d'ordinaire les compositions de cette époque; et les amans étranglés de la même corde, l'abbé protecteur d'un roi, le chanteur et le gourmand punis par où ils ont péché, annoncent une certaine recherche d'idées qu'on ne s'attend pas à rencontrer dans les ouvrages d'une époque de barbarie. Je remarque encore, malgré l'incorrection du travail, une tentative constante pour arriver à l'expression, tentative quelquefois suivie de succès.

L'année dernière on a pratiqué une large tranchée le long de la muraille nord de la nef et autour de l'apside, qui, enterrées d'une profondeur notable, souffraient sensiblement de l'humidité. Dans cette fouille on a découvert un grand nombre de tombeaux en pierre, appliqués contre les murs de l'église et empilés les uns au-dessus des autres. Quelques-uns de ces tombeaux sont en grès, la plupart en pierre calcaire ; dans presque tous la place de la tête est marquée ; on en voit plusieurs qui ont sur le côté une espèce de porte mobile, s'ouvrant au moyen de poignées de fer; mais les couvercles du plus grand nombre sont scellés avec un mastic fort dur. Les plus grands de ces sarcophages contiennent un gril de fer sur lequel le cadavre était étendu. Aujourd'hui beaucoup de ces tombeaux renferment encore des ossemens et même des squelettes entiers; mais je n'ai pas entendu dire qu'on y ait trouvé des bijoux ou des instrumens quelconques. Il y en a fort peu qui se distinguent par quelque décoration, et dans ce cas elle se réduit à un soubassement ou bien à une niche avec des colonnes et une arcature figurée. Tel est le tombeau

de l'abbé Bégon, placé à l'extérieur de la nef du côté sud. L'inscription que je vais rapporter est gravée sur deux tablettes de marbre noir, et les creux des lettres sont remplis de plomb. Entre les deux tablettes se trouve un bas-relief de style byzantin, sculpté dans un calcaire grisâtre, et qui représente le Christ ayant à sa droite sainte Foy, à sa gauche un abbé, tous les deux couronnés par un ange.

situs HIC EST ABBAS SIT⁹	SOLLERTI CVRA CESS
peritus DIVINA LEGE PIT⁹	altera IT ET ALTA PLURA : HI
VIR DNO GRATVS	est per CE LAVDANDVS P SE
DE NOMINE BEGO LOCATVS	ELA VIR VENERANDUS
peragens HOC PAGENS CLAVSTR	WIVAT IN ETERNV RE
versus VM QVOD VSUS	supernum GE LAUDANDO SUPNV
TEDIT AD AUSTRVM	

Il est vraisemblable que cette inscription et le tombeau ne sont pas fort postérieurs à l'année 1060, où l'église fut, dit-on, achevée ou du moins très avancée.

Au sud de l'église, attenant au transsept, on remarque un arceau porté sur des colonnes géminées fort basses. Voilà tout ce qui reste du cloître bâti, vers la fin du XIᵉ siècle, par l'abbé Bégon, et que l'on vient d'abattre tout récemment. Le style des colonnes ne permet pas de douter qu'il ne fût presque contemporain de la construction de l'église.

J'ai transcrit les vers suivants au-dessus d'une porte en ruine qui donnait dans le cloître, mais je ne sais à quelle partie du monastère elle conduisait :

HAS BENEDIC VALVAS QVI — MVNDVM REX BONE SALVAS
ET NOS DE PORTIS SIMVL — OMNES ERIPE MORTIS

Enfin, je citerai une dernière inscription encore en vers léonins, car il paraît que les religieux de Conques faisaient grand cas de la poésie : elle est gravée sur un linteau de porte ayant la forme d'un fronton obtus :

ISTE MAGISTRORVM LOCVS EST SIMVL ET PVERORUM
MITTVNT QVANDO VOLVNT HIC RES QUAS PERDERE NOLVNT.

Je me suis demandé vainement quel pouvait être ce lieu. Le dernier vers donnerait à penser qu'il s'agit d'un trésor ou d'un tronc pour les pauvres, mais alors je ne sais que faire des maîtres et des enfans.

L'église de Sainte-Foy est du petit nombre de celles qui, au milieu de nos discordes civiles, ont conservé des vases et des reliquaires précieux soit par leur matière, soit par leur origine. Pendant la révolution, on distribua, entre les habitans du bourg, tous ces reliquaires, et, la tempête passée, chacun s'empressa de les rapporter. Cet exemple, je ne dis pas de probité, mais de respect pour ces nobles et curieuses reliques, est malheureusement bien rare en France, et j'éprouve un vif plaisir à le rapporter.

Voici les objets les plus remarquables que renferme le trésor de l'église :

1° Un reliquaire très ancien, nommé l'A de Charlemagne; et si la tradition est vraie, ce prince en aurait fait don à l'abbaye de Conques. Sans doute, son nom lui vient de sa forme qui se rapproche en effet de celle de la lettre A. C'est un triangle dont la pointe est surmontée d'une boule en cristal. Les côtés sont couverts de cabochons et de quelques intailles antiques, parmi lesquelles j'ai remarqué une Victoire écrivant sur un bouclier, morceau d'un très beau travail. Sur la base du triangle s'élèvent deux statuettes en bronze doré (ou peut-être en vermeil). On reconnaît que cette base, doublée d'une lame de cuivre doré, a été raccommodée maladroitement avec des plaques qui proviennent sans doute d'un autre reliquaire, comme le font croire quelques lambeaux d'inscription qu'on lit sur ses fragmens. La forme des lettres et le nom de l'abbé Bégon donnent lieu de croire que ces fragmens remontent au XIIe siècle. Peut-être à cette époque ajouta-t-on une base à l'A de Charlemagne, car cette base, sans en excepter les statuettes, paraît moins ancienne que les côtés du triangle. Quoi qu'il en soit, voilà ce qu'on lit sur les lames de cuivre doré : SVM DOMINVS QVE CRVX... puis ABBAS FORMAVIT BEGO RELIQVIASQVE LO...*cavit*. C'est ce dernier vers si conforme au style des autres inscriptions qui me porte à croire que ce reliquaire aurait été anciennement retouché.

2° Une statuette de sainte Foy en vermeil, haute d'environ dix-huit pouces et d'un travail qui me paraît remonter au XIe siècle. La tête de la sainte, fort disproportionnée avec le corps, est peut-être une restauration relativement moderne, en tout cas fort inférieure au reste, quant à l'exécution. On voit répandues à profusion, sur toute

cette statuette, des pierres précieuses, des intailles et des camées antiques, quelques-uns assez grands et d'un fort beau caractère. J'ai surtout remarqué un camée représentant la tête d'un empereur dont les traits m'ont paru offrir de la ressemblance avec ceux de Titus. N'étant nullement préparé à trouver tant de richesses dans un pareil désert, je ne m'étais pas pourvu de terre glaise ni de plâtre pour prendre des empreintes, et, dans le catalogue des pierres antiques, je ne puis que citer mes souvenirs.

3° Un émail bysantin que je crois de travail grec et fort ancien. L'exécution en est singulière. La figure du saint a d'abord été gravée en creux sur une plaque de cuivre, à peu près comme on ferait aujourd'hui pour une gravure sur bois; puis les creux ont été remplis d'un émail coloré; enfin toute la plaque a été polie. Le cuivre, réservé autour des parties émaillées, en marque les contours. Sous ce rapport, ce morceau curieux ressemble plutôt à une incrustation qu'à un émail à proprement parler.

4° Une grande croix en argent ciselé, véritable chef-d'œuvre d'orfévrerie.

5° Une plaque de porphyre rouge, carrée, enchâssée dans de l'argent niellé. Cette pièce est curieuse en ce qu'elle porte une date, et peut servir ainsi à l'histoire de l'art du nielle. A en juger par la perfection du travail, il devait être déjà très avancé au commencement du XIIe siècle. Sur la tranche de cette plaque, on voit gravés et niellés avec beaucoup de soin et d'adresse, dix-huit petits bustes représentant le Christ, la Vierge, sainte Foy, sainte Cécile, saint Capraise, saint Vincent et les douze Apôtres. Voici l'inscription également niellée :

ANNO AB INCARNACIONE DOMINI MILLESIMO : E
SEXTO. K. IVLII DOMINVS PONCIVS BARBASTRENSIS
EPISCOPVS ET SANCTE FIDIS VIRGINIS MONACHVS
HOC ALTARE BEGONIS ABBATIS DEDICAVIT
ET DE XPI ET SEPVLCRO EIVS MVLTASQVE
ALIAS SANCTAS RELIQVIAS HIC REPOSVIT.

On conserve encore à Conques quelques curieuses tapisseries du XVIe siècle, représentant la légende de sainte Foy et de saint Capraise.

P. MÉRIMÉE.

HISTOIRE DE L'ART.

GIORGIO VASARI.

Vie des Peintres et Architectes célèbres,
Traduite et Annotée
PAR MM. JEANRON ET LÉOPOLD LECLANCHÉ.[1]

De tous les peintres qui ont manié à la fois le pinceau et, plus ou moins, la plume, Giorgio Vasari est le seul qui soit resté célèbre par ses écrits plutôt que par ses tableaux. Le Rosso n'aurait jamais rimé un seul vers, qu'il n'en demeurerait pas moins le maître audacieux et bizarre dont l'originalité, exagérée quelquefois, peut-être, excita la jalousie du Primatice. Les sonnets de Michel-Ange, on peut le dire sans injustice, sont parfaitement ignorés du grand nombre des admirateurs du *Jugement Dernier* et de *Moïse;* et Salvator Rosa ne serait pas moins assuré de sa gloire, quand bien même ses satires politiques n'auraient pas vu le jour. Giorgio Vasari, tout au contraire, à peine connu aujourd'hui comme peintre, ou, du moins, médiocrement apprécié, est cependant en possession d'une popularité aussi grande que celle de tel peintre que ce soit, pour avoir eu l'idée heureuse de ne pas demander exclusivement à la peinture des assurances d'immortalité.

Est-ce à dire, pour cela, que Giorgio Vasari ait été un artiste sans mérite? Non, sans doute; pas plus que Michel-Ange et Salvator Rosa n'ont été des poètes indignes de ce nom. Il y a, dans les rares sonnets de Michel-Ange qui nous restent, et dans les satires de Salvator, un talent réel, incontestable, solennel et mélancolique chez le premier, énergique et *irritable* chez le se-

(1) Chez les éditeurs, 12, rue Martel, faubourg Poissonnière.

cond, plein d'inspiration chez les deux, qui eût suffi de reste, faute de talent d'un autre genre, à sauver Michel-Ange et Salvator de l'oubli. Seulement, le génie de ces deux hommes les poussant vers la poésie d'un souffle moins fort que vers la peinture, ils écrivirent leurs plus belles pensées sur la toile; et voilà pourquoi nous les cherchons plutôt, aujourd'hui, sur la toile que sur le papier. Renverser la question, à propos de Vasari, ne serait pas précisément juste; car, absolument parlant, et malgré l'opinion vulgaire, Vasari est, selon nous, tout aussi recommandable par sa peinture que par ses livres, et peut-être plus. Contentons-nous donc de constater ce fait, que Vasari, très populaire comme auteur de la *Vie des Peintres*, ne l'est pas le moins du monde comme auteur de l'*Adoration des Mages* ou de la *Conception;* ce que nous expliquerons tout à l'heure, en arrivant aux œuvres de Vasari.

Giorgio Vasari naquit à Arezzo, en 1512, c'est-à-dire tout au commencement de ce XVIe siècle artiste dont il devait être le chroniqueur. Son grand père et son bisaïeul s'étant acquis une certaine réputation, l'un dans la fabrication des vases de terre cuite, l'autre dans la peinture, on comprend aisément que les parens de Giorgio aient désiré voir leur fils perpétuer la gloire de la famille. Le jeune Vasari, dès que sa main eut l'assurance convenable, commença donc à étudier le dessin. Ses premiers maîtres ne furent rien moins que Michel-Ange, André del Sarto et le Rosso: Michel-Ange, la ligne la plus ferme et la plus savante du XVIe siècle; André del Sarto, homme que le seul amour de la correction rendait timide; le Rosso, brosse fougueuse qui sacrifiait tout à l'expression.

Quel homme ne fût pas devenu Vasari, s'il eût su profiter d'enseignemens si divers, fondre ensemble les méthodes de ses trois maîtres! La science, la grace, la physionomie, qui a jamais réuni heureusement ces importans mérites? Personne, pas même le divin Raphaël, qui, correct, gracieux, plein de goût, coloriste habile, manque en général de tempérament. Or, les qualités qui manquent à Raphaël, Vasari eût pu les acquérir aux écoles de Michel-Ange et du Rosso; et alors, quel colosse eût été Vasari, qui le saurait dire? Mais que ce soit le travail ou la vocation qui ait fait défaut à Vasari, il est certain qu'il ne tira pas d'abord grand profit des leçons que ses maîtres lui prodiguèrent. Il paraît même que le goût très prononcé qu'il montra plus tard pour l'école florentine ne s'était pas manifesté chez lui encore, au moment dont nous parlons; car, malgré l'amitié qui l'unissait déjà à Michel-Ange, il n'hésita pas à quitter ce dernier pour suivre à Rome le cardinal Hippolyte de Médicis.

A Rome, Vasari oublie complètement Michel-Ange pour Raphaël et les peintres de l'école romaine, dont il dessine tous les ouvrages sans exception. Élève ingrat, il répudie en un jour trois maîtres aimés et admirés la veille. Le goût de la statuaire et de l'architecture s'éveillant en lui tout à coup, il s'installe devant les plus beaux monumens de Rome et les copie, ainsi que les plus beaux marbres antiques. Que ces études variées aient nui à l'origi-

nalité de Vasari, c'est ce qui est incontestable, puisque le jeune homme, d'une imagination naturellement mobile, et d'une volonté peu ferme, ne fit ainsi, en réalité, que se promener d'un style à un autre style, indifférent pour tous, ou plutôt se les proposant tous successivement pour modèles, mais les abandonnant l'un pour l'autre, et n'en adoptant franchement aucun. Il faut le dire, cependant, à l'éloge de Vasari : au retour de ce pèlerinage éclectique, il pencha plus décidément vers le style de Michel-Ange que vers tout autre. Il comprit que le dessin doit avoir le pas sur les diverses qualités réclamées par la peinture, et l'école florentine devint dès-lors l'objet de sa plus sincère admiration. Malheureusement, il était trop tard; le pli était pris. Vasari avait confondu trop long-temps, dans sa pensée, l'idée d'imitation multiple et l'idée de perfection; ses efforts avaient été trop assiduement dirigés vers un but d'union chimérique, pour qu'il pût revenir sur ses pas et tenter la voie d'un radicalisme quelconque. Force lui fut donc, en dépit de ses sympathies tardives, de s'en tenir à l'éclectisme; voie ingrate, par laquelle il n'est donné qu'à quelques génies privilégiés d'arriver à la gloire, et encore à la condition de transformer le terrain sous leurs pas ; — témoin, Raphaël. Vasari, qui n'avait pas le génie nécessaire à une œuvre de cette importance, réussit pourtant à devenir peintre et architecte assez habile pour qu'on lui confiât, soit à Rome, soit dans le reste de l'Italie, divers travaux dont nous aurons bientôt occasion de parler.

Il y avait à Rome, en ce temps-là, auprès du cardinal Farnèse, une espèce de société littéraire dont les membres, quoique restés depuis dans un juste oubli, jouissaient d'une réputation considérable. Il convient d'ajouter, toutefois, que les hommes desquels il s'agit devaient tout autant leur réputation au scandale de leur conduite qu'au mérite de leurs productions.

Paul Jove, par exemple, l'un de ces personnages, écrivait des histoires sur la véracité desquelles il nous édifie lui-même, par une lettre effrontée *où il* dit, en propres termes, qu'un historien serait une dupe, s'il ne tirait profit de son métier en ne louant les gens qu'en proportion du prix qu'ils consentent à payer l'éloge. Cette théorie, on peut juger si Paul Jove hésitait à la mettre en pratique, lui qui s'était jadis engagé, pour obtenir un canonicat dans la cathédrale de Como, à parler avec pompe d'Adrien VI; ce qu'il fit en effet dans l'histoire de ce pape; mais, complaisance vénale contre laquelle il protesta lui-même, plus tard, en écrasant la mémoire d'Adrien VI sous les épithètes les plus grossières accolées aux plus implacables vérités. A l'époque dont nous parlons, Paul Jove, tour à tour protégé par Léon X, qui l'avait sottement surnommé le Tite-Live moderne; par Adrien VI, on vient d'apprendre à quelles conditions; par Clément VII, qui le logea au Vatican et lui donna un second bénéfice, sollicitait d'un quatrième protecteur, de Paul III, père du cardinal Farnèse, la dignité de cardinal, à laquelle, sur la foi de quelques astrologues, il espérait arriver.

A côté de ce digne représentant de la littérature historique, figurait en

première ligne François-Marie Molza, poète depuis long-temps aux gages des grands et petits Mécène de son siècle, et que tout l'argent dont l'enrichissaient ses flagorneries lyriques ne parvenait pas à garantir contre la misère, tant il se livrait aux plaisirs avec emportement. Cet homme, après avoir abandonné pour des maîtresses ramassées dans la rue la compagne légitime qu'il s'était donnée, devait bientôt, manquant de linge et des vêtemens les plus indispensables, en être réduit à implorer la pitié de la victime innocente de ses débauches, atteint qu'il était déjà, peut-être, de la maladie honteuse dont il mourut.

Mais le plus infâme, parmi tous ces hommes à divers degrés méprisables, était sans contredit Claude Tolommeï, citoyen de Sienne, qui, dans un but d'ambition personnelle, n'avait pas hésité, quelques années auparavant, à prendre rang dans le parti papal qui méditait la perte de la république siennoise. Banni de sa patrie, après avoir fait partie de l'expédition dirigée contre elle, le traître Tolommeï se délassait de ses travaux guerriers par la culture des lettres, attaché, comme ses autres confrères, au cardinal Farnèse, ce digne protecteur de tous les vices, de toutes les lâchetés.

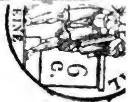
On excusera, nous l'espérons, ces quelques lignes, qui ne sont pas aussi en dehors de notre sujet qu'elles le paraissent, puisque, tout en établissant implicitement la supériorité morale des écrivains remarquables du XIXe siècle sur les écrivains les plus célèbres du XVIe, elles éclairent une face de cette époque tout à la fois glorieuse et vile, et tracent autour de l'homme qui nous occupe le cercle dans lequel il doit être étudié. Ce fut, en effet, à la sollicitation de si estimables personnages que Vasari, qui était malheureusement obligé de vivre sur un pied d'intimité avec eux, pour complaire au tout-puissant cardinal Farnèse, entreprit d'écrire l'histoire des peintres et des architectes illustres. D'abord, les amis du cardinal, jugeant Vasari incapable de tenir convenablement la plume, avaient imaginé de lui demander des notes tout simplement. Lié avec un grand nombre d'artistes contemporains, Vasari était effectivement en position de rassembler les plus nombreux et les plus curieux documens pour un pareil livre. Ce travail préparatoire terminé, Paul Jove devait coudre les divers fragmens ensemble, après les avoir préalablement châtiés. Châtier, dans la pensée d'un écrivain aussi consciencieux que Paul Jove, signifiait certainement tout autre chose que donner un tour littéraire et correct. Si les notes de Vasari eussent passé sous la plume de l'historien des *poissons romains*, nul doute que les divers peintres et architectes qu'elles concernaient n'eussent été rançonnés, et estimés bien moins d'après leurs mérites que d'après leur munificence. Heureusement, ce nouveau scandale n'eut pas lieu. Vasari, se sentant très bien en état d'écrire son livre lui-même, refusa la collaboration qui lui était offerte, se réservant seulement de demander quelques conseils et avis, avant la publication.

Après plusieurs années employées à des recherches intéressantes, la *Vie des Peintres et des Architectes* fut enfin terminée, en 1547. Revu par le

P. D. Gio Matteo Faëtani, soumis à quelques corrections grammaticales par Annibal Caro, le livre parut en deux volumes, à Florence, trois ans après. Il est certain que la *Vie des Peintres*, telle qu'elle fut publiée alors, était une œuvre de conscience, si l'on veut faire allusion par-là à l'indépendance complète dans laquelle se trouvait l'auteur, vis-à-vis des artistes dont il parlait, qu'il les traitât soit favorablement soit sévèrement; mais, d'un autre côté, la société littéraire au milieu de laquelle il vivait n'avait-elle pas exercé sur ses jugemens, sans qu'il s'en aperçût lui-même, une maligne et fâcheuse influence? c'est ce qu'il est permis de penser. La colère que ce livre excita chez un grand nombre d'artistes, lors de son apparition, colère motivée par une foule d'anecdotes plus ou moins nuisibles aux hommes cités dans le livre, se fût adressée bien plus justement, nous le pensons, à l'entourage de Vasari qu'à Vasari personnellement. Toutefois, il faut reconnaître que cette colère avait de sérieux motifs. Vasari, poussé involontairement, sans doute, à des habitudes de malveillance, comprit bien vite ses torts; aussi, n'osant avouer la vérité tout entière, n'hésita-t-il pas, cependant, à se plaindre de ce que beaucoup de choses avaient été *ajoutées* ou *retranchées* à son livre, *il ne savait pas comment*. Dès lors son projet fut arrêté de publier, le plus tôt qu'il le pourrait, une nouvelle édition de son œuvre, revue avec un soin extrême; satisfaction bien légitimement due aux susceptibilités et aux intérêts qu'il avait froissés presque malgré lui.

Michel-Ange, qui n'avait pas à se plaindre des jugemens portés sur lui par Vasari, et que son caractère hautain et acerbe rendait peut-être indulgent pour une sévérité exagérée dont il n'était pas victime, continuait alors, par correspondance, à resserrer les nœuds de l'amitié qui l'unissait à son élève depuis long-temps. En plusieurs circonstances, il lui arriva même de vanter avec tant de chaleur, au grand-duc de Florence, le mérite de l'auteur de la *Vie des Peintres*, que le grand-duc, ayant d'importans travaux à faire exécuter, ne crut pouvoir en charger personne autre que l'ami de Michel-Ange, à défaut de Michel-Ange lui-même. En 1553, Vasari se rendit donc de Rome à Florence, avec toute sa famille, sur l'invitation pressante de Côme Ier.

En ce moment, tous les grands artistes qui auraient pu faire à Vasari une concurrence fâcheuse, étaient morts, ou disséminés dans le reste de l'Italie, ou trop affaiblis par l'âge pour entrer en lutte avec un homme jeune encore, et dans toute sa force, par conséquent. A proprement parler, la place était vide. Aussi Vasari se mit-il à l'œuvre sur-le-champ, aidé d'un grand nombre de jeunes gens de mérite, tels que François Morandini, Jean Stradan, les Zucchi, et quelques autres de ses élèves dont l'histoire a conservé les noms. Dans la vie de Vasari, écrite par lui-même jusqu'en 1567, on trouve le catalogue détaillé des nombreux ouvrages à l'exécution desquels il présida, sur les ordres successifs du prince. Il serait superflu d'analyser ici, avec la minutieuse complaisance de Vasari lui-même, ses travaux du *Palais des Offices* et du *Palais Vieux*. Ceux qui seraient curieux de savoir le nombre



des appartemens dont chacun de ces palais se compose, le nombre des peintures dont chacun de ces appartemens est orné, n'auront qu'à ouvrir *la Vie des Peintres*. Vasari, pour qui la modestie n'est jamais un obstacle, donne sur ce sujet tous les renseignemens imaginables: combien d'appartemens, combien de tableaux, dans quel ordre, les destinations différentes des appartemens, les sujets que les tableaux représentent; le tout accompagné de réflexions élogieuses qu'il s'octroie de temps en temps. Pour nous, qui ne partageons pas, sur Vasari, l'admiration excessive qu'il professait pour sa propre personne, nous nous contenterons de dire que le *Palais des Offices* passe pour l'un des plus beaux palais de l'Italie; n'oubliant pas d'ajouter, toutefois, que la magnificence déployée par le duc Côme entre pour moitié, au moins, dans la célébrité acquise à ce palais. Du *Palais Vieux* on cite généralement avec éloge la chambre de Clément VII, où ce pape a été représenté, par le peintre, couronnant l'empereur Charles-Quint.

En même temps qu'il se livrait à des travaux de cette importance, Vasari entreprenait une foule d'autres travaux, pour lui secondaires, tels qu'embellissemens d'appartemens ou d'églises; moins encore, constructions passagères pour fêtes ou pour funérailles. Dans l'église de Santo-Apostolo de Florence, il exécutait le tableau de *la Conception*, mentionné par nous tout à l'heure, et regardé comme son chef-d'œuvre par Borghini. Quelques portraits, qui lui ont mérité de la part de Bottari, à tort selon nous, une comparaison avec Giorgione, furent exécutés à la même époque. Tant d'occupations, et de si diverses, ne l'empêchaient cependant pas de revoir, de refaire presque, le livre dont on attendait une seconde édition.

Pour expier consciencieusement ses torts, aucune démarche ne parut pénible à Vasari, aucune difficulté insurmontable. Il entreprit tous les voyages qui lui semblèrent nécessaires; voulant recueillir des documens nouveaux ou plus précis, constater à leurs sources même la fausseté ou la vérité de certaines allégations légèrement sorties de sa plume, désireux surtout de mettre sa bonne foi à couvert. Les manuscrits de Raphaël, de Ghiberti, de Ghirlandajo, furent consultés par lui avec une attention pleine de scrupules. Sa crainte de mériter encore des reproches était telle, qu'après avoir employé seize années consécutives à modifier ses premiers jugemens, il n'hésita pas, deux ans avant la réimpression de son livre, c'est-à-dire en 1566, à entreprendre un nouveau voyage, dans le but, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, d'étudier une dernière fois les ouvrages qu'il soumettait à l'analyse et de s'éclairer des conseils de quelques amis.

Dans la vie de Benvenuto Garofalo, et dans celle de Carrache, on peut voir jusqu'où allait son inquiétude. Non content de retrancher de son livre les nombreux passages où se montrait une malveillance personnelle, il s'efforça encore de le perfectionner au point de vue de la morale et de la philosophie. Borghini, le savant prieur du monastère de Florence, et le P. D. Silvano Razzi, camaldule, furent sollicités par lui de prêter à son travail le secours

de leur science chrétienne. Nous signalons moins ce fait comme un argument en faveur du mérite de l'édition nouvelle, que comme une preuve de la conscience qu'y mit Vasari. Il a fait ce qu'il a pu, nous dit-il; et, en dépit de quelques erreurs persistantes, erreurs de noms ou de dates, erreurs peu graves si on les compare à celles que l'on a vu disparaître, nous sommes forcés de convenir qu'il dit vrai. Il est certain que *la Vie des Peintres*, telle qu'elle fut publiée en 1568, et telle que nous l'avons à quelques légères modifications près, est complètement différente, dans l'esprit sinon dans la forme, de l'œuvre publiée en 1550, et prouve, chez l'auteur, en même temps qu'une érudition laborieuse, un réel bon vouloir; témoins Bandinelli et Zuccaro, ennemis personnels de Vasari, auxquels il ne fait pas difficulté de rendre justice. Que Vasari, par sa partialité pour l'école florentine, mérite de ne pas être complètement soustrait au blâme, c'est ce qui est hors de doute; quoique une partialité de cette nature, après tout, se puisse très honorablement avouer.

Comme évènemens, la vie de Vasari n'offre rien de particulier, à dater de la réimpression de son livre. Il continua de vivre à Florence, où il mourut paisiblement en 1574, âgé de soixante-deux ans.

Les travaux de Giorgio Vasari, soit peinture, soit architecture, sont très nombreux. Dans la première période de sa vie, c'est-à-dire avant son voyage à Florence, il se chargea de l'embellissement de divers monastères des Olivétains. Pour le monastère des Olivétains de Rimini, par exemple, il exécuta, outre diverses fresques dans l'église, un tableau de l'*Adoration des Mages*, qui est demeuré l'une de ses productions les plus estimées. Pour le monastère de Bologne, il exécuta, entre autres décorations, trois sujets tirés de l'histoire sainte; œuvres que le réfectoire de ce monastère montre encore aux curieux. Le réfectoire du monastère de Naples dut à Vasari une distribution pleine de goût, et qui exigeait une connaissance approfondie des bonnes règles de l'architecture. Ce même monastère fut décoré par Vasari d'un grand nombre de stucs et de peintures de tout genre. La Chartreuse des Camaldules, Ravenne, Saint-Pierre de Pérouse, Venise, Pise, Florence, Rome, virent aussi, tour à tour, Vasari s'occuper de leur embellissement. Les peintures de Vasari, que l'on recherche avec le plus d'intérêt, aujourd'hui, parmi celles qu'il exécuta à Rome, sont au Vatican, et particulièrement dans la salle de la Chancellerie. Ce sont, pour la plupart, des fresques entreprises sur l'ordre du cardinal Farnèse, et représentant des sujets tirés de la vie de Paul III. La *Décollation de saint Jean*, dans l'église de Saint-Jean à Rome, le *Festin d'Assuérus*, aux bénédictins d'Arezzo, méritent également d'être mentionnés.

Le nombre des ouvrages de Vasari explique très bien, selon nous, la réputation de ce peintre, à l'époque où il travaillait. Et si, au mérite peu concluant du nombre, on veut bien ajouter l'éclat naturel que prêtaient à Vasari ses relations amicales avec les hommes d'alors les plus illustres, on s'expli-

quera même comment la réputation de Vasari put aller jusqu'à la popularité. Cette dernière considération n'ayant, nous le savons, ainsi que le fait qu'elle signale, qu'une valeur frivole, nous nous contentons de l'exposer comme un fait. Quant à la question de quantité, il est trop vrai qu'elle est d'un grand poids aux yeux d'une critique contemporaine. Nous ne voudrions pas contester, certes, que la fécondité ne soit une des manifestations les plus évidentes de la puissance. Mais, en retour, on nous accordera bien qu'il est des fécondités malheureuses, dont les fruits sont de perpétuels avortemens. Eh bien ! c'est précisément dans la différence à établir entre ces deux fécondités si éloignées l'une de l'autre, qu'habituellement la critique contemporaine échoue. Sans avoir besoin de chercher bien loin nos preuves, il est, de ce temps-ci, deux ou trois noms littéraires que nous pourrions citer à l'appui de notre assertion, et qui se désignent assez fréquemment d'eux-mêmes pour qu'il soit inutile de les nommer. Vasari, avec des restrictions favorables, toutefois, appartient à cette famille qui compte parmi ses ancêtres, dans diverses voies, tant de renommées pâlies d'autant plus qu'elles ont brillé davantage ; sans parler de celles qui sont éteintes tout-à-fait.

N'eût-il pas écrit une seule ligne, Vasari, lui, n'aurait assurément pas à craindre de subir jamais cette destinée dans sa rigueur absolue, car il a des qualités réelles et sérieuses. Mais, du moins, puisqu'il est constant qu'une ombre épaisse s'est projetée sur sa gloire, il importe de ne pas signaler l'accident sans en indiquer la cause ; ne fût-ce que pour avertir ceux qui s'égarent dans un sentier pareil. La cause du peu de solidité de la gloire de Vasari, c'est, abstraction faite ici des qualités que l'on ne peut devoir qu'à la nature, la systématique célérité que l'intérêt ou la paresse lui conseillait. Vasari s'inquiétait moins de faire bien que de faire vite. Bon dessinateur, il ne laissait pas cependant que d'être peu scrupuleux pour la correction linéaire de ses figures, désireux de les terminer promptement. La couleur n'obtenait guère de sa part plus de respect que la ligne. C'est-à-dire, en d'autres termes, qu'il improvisait. Or, en peinture, pas plus qu'en littérature, l'improvisation ne saurait mener à de féconds résultats. Il en est des œuvres plastiques ou poétiques improvisées, comme de ces constructions destinées aux divertissemens d'un jour de fête, et qui, exécutées à la hâte, en une nuit, peuvent suffire aux besoins du jour, mais, le lendemain, doivent prudemment disparaître, car, manquant de base, elles s'écrouleraient. En faveur de sa vérité, nous prions qu'on excuse cette comparaison quelque peu usée et triviale. Il est, sans aucun doute, des génies privilégiés pour lesquels l'art de créer semble n'avoir aucun secret difficile, et qui produisent des chefs-d'œuvre comme en se jouant. Mais, la rare exception ne pouvant faire règle, on ne saurait trop mettre en garde, contre le déplorable système de l'improvisation, les artistes qui aspirent à de durables succès. Si Vasari se fût moins inquiété, nous le répétons, de faire vite que de bien faire, il eût certainement conservé, à côté des grands maîtres de la peinture, la place qu'il occupa de son vivant. Le

malheur de Vasari, c'est donc de s'être contenté de paraître habile, et de n'avoir vu dans son art qu'une simple question de pratique et de métier.

Il est impossible de douter que Vasari ait eu le sentiment de l'insuffisance de sa méthode; car, en maints passages de ses livres, il y fait allusion lui-même. Bien souvent, immédiatement après quelques éloges qu'il s'accorde, un soupir mal contenu lui échappe, un cri de détresse; il pressent le jugement de l'avenir, et il fait alors à son talent une cuirasse de prétextes et de raisons. Soins inutiles! il n'est pas d'excuse à l'imperfection volontaire. Vasari a beau nous apprendre que cent jours seulement lui furent accordés pour exécuter ses peintures de la salle de la Chancellerie, nous ne pouvons que le blâmer d'avoir accepté un marché pareil. Quelque mérite qui distingue d'ailleurs les peintures dont nous parlons, s'il est certain qu'avec plus de temps et de travail elles eussent pu être meilleures, nous sommes forcés de trouver moins coupable le cardinal qui imposa la promptitude, que le peintre qui la promit. Les artistes auxquels la célérité ne répugne pas trouvent assez leur compte à cette méthode, pendant qu'ils travaillent, pour que la critique, plus tard, ait le droit de dire la vérité sur eux.

Les ouvrages de Vasari que possède le Musée du Louvre sont au nombre de sept: deux tableaux et cinq dessins, dont deux à la plume. Les deux dessins à la plume représentent, l'un, le plafond de la salle de Côme de Médicis, dit père de la patrie; l'autre, le plafond de la salle de Côme Ier. Ces plafonds, ornemens du palais royal de Florence, sont divisés chacun en treize cadres séparés par des arabesques. Les trois autres dessins, qui sont également des reproductions de peintures exécutées dans le palais ducal de Florence, représentent, le premier, la déesse Ops, accompagnée par les Corybantes; les deux derniers, deux épisodes de la vie de Léon X. Nous renvoyons à Vasari, ainsi que nous l'avons déjà fait tout à l'heure, ceux qui voudraient connaître ces diverses œuvres dans les plus minutieux détails. Quant aux dessins pris en eux-mêmes, sans être d'une exécution entièrement irréprochable, ils témoignent de la fermeté de la main qui les a tracés, et ont le mérite, assez mince du reste, de donner une idée exacte des œuvres qu'ils traduisent, c'est-à-dire une idée parfaitement conforme à l'analyse consignée par l'auteur dans ses *Ragionamenti*.

Les deux tableaux, œuvres complètement originales, méritent une attention plus sérieuse, comme se prêtant mieux à la critique du talent de Vasari. Le moins important de ces deux tableaux, *la Passion de Notre Seigneur*, d'une dimension peu considérable, représente, ainsi que son nom l'indique, les dernières scènes de la vie du Christ. Dix cadres séparés par des arabesques, et dont le plus grand occupe le milieu de la toile, offrent successivement à l'œil, en commençant par le bas du tableau, à gauche du spectateur, Jésus lavant les pieds de ses apôtres, la cène, l'agonie du jardin des Olives, le baiser de Judas, l'arrestation de Jésus, l'interrogatoire chez Caïphe, la flagellation, la montée du Calvaire, l'ensevelissement, la mort sur la croix. Nous deman-

dons humblement pardon de mettre ici l'ensevelissement avant la mort; mais c'est à Vasari seul que l'on doit s'en prendre de cette inconséquence; elle se trouve dans son tableau. A l'exception du crucifiement, qui occupe le milieu du tableau, et dont les figures, par conséquent, sont plus grandes que celles qui paraissent dans les autres parties de la toile, les personnages sont à très peu près des miniatures. Nous n'exigerions pas, certes, que ces nombreuses petites figures se distinguassent par un fini que leur exiguité rendait presque impossible, et même inutile; mais nous voudrions, au moins, remarquer plus de travail et de réflexion dans le choix des attitudes, plus de variété dans les groupes, moins de raideur dans les mouvemens. Puisque le peintre se décidait à indiquer, plutôt qu'à peindre, les physionomies différentes qu'il mettait en scène, ne devait-il pas, par exemple, éviter d'attirer l'œil sur des nez uniformément longs et pointus? Il faut blâmer encore, dans cette œuvre, en fait d'uniformités désagréablement apparentes, les mains, qui sont toutes osseuses et aussi démesurées que les nez. Ceci dit pour le détail, nous signalerons, dans le cadre de la cène, entre autres défauts de composition, un enfant accroupi sur la table, devant le Christ, et disposé de telle sorte que le Christ semble ne faire qu'un avec lui; et, dans le cadre du crucifiement, un personnage en manteau, qui, debout aux pieds de la croix, atteint presque à la tête du crucifié. Le vrai mérite de ce tableau, c'est la hardiesse de crayon et de brosse qu'il révèle. On sent que l'auteur avait plus de talent qu'il n'en montre, et que la volonté seule lui a manqué.

L'Annonciation, dont les personnages sont de grandeur naturelle, est une œuvre de beaucoup supérieure à *la Passion*. Le tableau représente une petite chambre modeste, dont les meubles ont le tort d'être entassés les uns sur les autres sans motif. Il n'y avait aucune raison pour qu'un buffet, placé à droite de l'appartement, touchât un bois de lit placé à gauche, à moins que le peintre ne tînt à montrer qu'il savait très bien faire un bois de lit et un buffet; raison que les règles de la composition ne sauraient admettre. Entre les deux meubles, ou plutôt au-dessus des deux meubles, paraît l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, inondant la chambre de clartés. Tel est le fond du tableau; nous croyons que ce signalement seul en est une critique suffisante. Sur le premier plan se montrent les deux uniques personnages de la scène, la vierge Marie et l'ange Gabriel. Marie est assise à côté de son lit, la tête timidement inclinée vers la terre. Sa main droite fixe sur sa poitrine une écharpe flottante, et sa main gauche, pendante avec grace, tient un livre entr'ouvert. Vis-à-vis d'elle, l'ange Gabriel agenouillé, les bras croisés en signe de respect et de recueillement tout ensemble, récite son message à celle vers laquelle il est envoyé. Au point de vue de la composition, ces deux figures sont posées d'une façon convenable; l'une n'attire pas les regards au préjudice de l'autre, et l'on ne saurait trouver, cependant, qu'entre elles l'intérêt et l'attention se partagent, car elles excitent une seule et même attention, si cela se peut dire, un seul et même intérêt. Considérées isolément,

les deux figures sont fort loin d'être irréprochables. La tête de la Vierge, il est vrai, est d'un beau dessin, pleine de caractère et de noblesse, correcte et touchante; mais elle a malheureusement sa pareille dans la tête de l'ange Gabriel. Peut-être même est-ce à cette ressemblance qu'il faut attribuer l'intérêt calme et égal que les deux figures provoquent. Quoi qu'il en soit, le peintre s'est évidemment moins complu dans l'exécution de l'ange que dans celle de Marie. La pose de l'ange Gabriel, en y regardant de près, est assez maladroitement conçue et peu naturelle. Un homme agenouillé comme Gabriel ne pourrait manquer de donner de la tête contre terre. Il est vrai que Gabriel est un ange. Nous ne parlons pas du lys que l'ange tient de la main gauche. bien que nous l'aimassions mieux absent. Parmi les reproches que nous pourrions adresser à l'auteur sur le personnage de Marie, le plus grave, à notre avis, est de lui avoir croisé les jambes. Certes, c'est là une pose que les lois de la modestie n'admettent guère, quand il s'agit d'une vierge surtout. Nous passerions volontiers sur le livre d'Heures que lit la Vierge; mais notre indulgence ne saurait s'étendre jusqu'à tolérer le croisement des jambes, car cette dernière faute est plus qu'un anachronisme; c'est une inconvenance, que rend plus choquante encore la nature du sujet. En somme, toutefois, et malgré quelques défauts qu'il serait aisé de signaler encore, soit à propos des ajustemens, soit à propos de la couleur, qui manque d'empâtement et de variété dans la gamme, il y a des qualités précieuses dans ce tableau. Dessinées selon les bonnes règles de l'école florentine, les figures qu'il montre sont drapées dans le goût des maîtres romains. On peut voir, maintenant, si nous nous trompions en indiquant l'habitude de l'improvisation comme la cause de la médiocrité de Vasari. Qu'a-t-il manqué, en effet, à Vasari, pour faire du tableau que nous venons d'examiner une œuvre d'un incontestable mérite? Il lui a manqué deux qualités dont le système de l'improvisation est l'ennemi implacable : la persévérance et le goût.

Les œuvres écrites de Giorgio Vasari ne se réduisent pas à l'*Histoire des Peintres et des Architectes célèbres*. Ainsi que nous l'avons déjà donné à entendre, Vasari publia, sous le titre de *Ragionamenti*, quelques-unes de ses idées sur l'art. Les *Ragionamenti* révèlent un peu trop le contentement de soi-même; l'auteur y mêle trop souvent, peut-être, l'éloge de ses propres ouvrages aux préceptes qu'il enseigne, comme voulant mettre ainsi en regard la leçon et l'exemple. Mais, à part ce défaut, qui fait plus de tort à l'écrivain qu'au livre, les *Ragionamenti* ne manquent pas de vues utiles et justes, de détails pittoresques, d'aperçus ingénieux, et l'emportent de beaucoup, par ces raisons mêmes, sur quelques Opuscules moins connus, où Vasari se propose ses peintures pour unique étude et unique sujet. La critique, toutefois, se permettant d'avoir sur le talent de Vasari une opinion personnelle, ne saurait rien avoir à démêler avec ces apothéoses plus ou moins égoïstes; aussi nous contentons-nous de les mentionner.

En abordant l'*Histoire des Peintres et des Architectes célèbres*, nous n'avons

donc nullement besoin de déclarer que nous ne souscrivons pas le moins du monde aux incroyables louanges que s'est prodiguées l'auteur, non plus qu'aux critiques exagérées et trop sévères qui ne lui ont pas été épargnées. Vasari, en plusieurs endroits de son livre, se vante hautement d'avoir écrit un ouvrage admirable; et peu s'en faut qu'il ne proclame cet ouvrage inimitable de tous points. A un enthousiasme si passionné, et dont le désintéressement nous est suspect pour raisons majeures, nous nous contentons de répondre par un sourire, excusant volontiers l'excès de l'amour paternel. Mais excuser, en ce cas, est loin de signifier absoudre; c'est-à-dire que, tout en comprenant, à un certain point de vue, la haute estime que l' auteur professe pour son œuvre, nous ne prétendons pas sacrifier le privilége de la discussion. Quant aux innombrables reproches par lesquels on a voulu punir l'amour-propre de Vasari, nous n'hésitons pas davantage à faire nos réserves, et à repousser également ceux qui pèchent par ignorance et ceux qui pèchent par mauvaise foi. Est-ce une critique raisonnable et admissible, par exemple, celle qui a voulu faire un crime à Vasari de quelques-unes de ces suppressions bien intentionnées dont on sait la cause? N'est-il pas aussi absurde de blâmer un écrivain qui s'est efforcé de rectifier ses jugemens, qu'il le serait de le blâmer pour avoir amélioré son style? Oui, sans doute. Il n'y a donc absolument rien à répondre aux critiques malveillans, qui ont fait d'une banale opposition de passages, empruntés à deux éditions différentes, le texte d'une formidable accusation. Et si, pour ces critiques, le silence est une réponse suffisante, sera-ce trop du dédain pour d'autres critiques, au moins naïfs, qui ont rendu Vasari responsable de la laideur de quelques portraits publiés dans deux éditions successives? Qui ne comprend qu'ici, malgré la meilleure volonté du monde, toute rectification était impossible? Il peut bien y avoir deux manières très opposées d'apprécier le talent et le caractère d'un artiste, mais y a-t-il deux manières de le juger physiquement? Un reproche véritablement sérieux, que l'on adresse à Vasari, et que, sauf discussion, nous pouvons admettre, c'est de s'être montré partisan exclusif de telle école, au détriment de telle ou telle autre. Ce reproche est-il mérité?

Ici une idée nous vient, inspirée par la lecture du livre de Vasari, et qui paraîtrait, en un sens, devoir rendre favorable à l'auteur la solution de la question; c'est à savoir si un contemporain peut dicter, en matière d'art, une opinion définitive. Pour notre part, nous ne le pensons pas. Outre les motifs de cette impossibilité déjà donnés, à propos de la réputation de Vasari lui-même, motifs tirés du trop grand rapprochement, du manque de perspective, nous parlerons encore de l'inconvénient des relations amicales, inconvénient d'autant plus dangereux que l'on s'y croit moins soumis. Si grande que soit l'impartialité d'un homme, il ne saurait se défendre, en effet, d'une indulgence involontaire pour ceux dont l'affection lui est précieuse. Qui oserait nier les aveuglemens de la sympathie! Après avoir lu, dans les écrits légués au présent par le passé, tant de jugemens contemporains, laudatifs ou accusateurs,

sur les hommes et sur les choses, et remarqué leur désaccord, presque toujours complet, avec ceux que portèrent les autres siècles, serait-on admis à contester la vérité que nous avançons? Un sentiment juste et absolu du beau pourrait, assurément, rectifier bien des erreurs ayant l'amitié pour cause; et cependant nous observerons que Winckelmann, ce critique habile auquel l'esthétique doit d'avoir été élevée à la dignité de science, appliqua particulièrement sa méthode aux œuvres de l'antiquité. Qui sait les difficultés que Winkelmann eût rencontrées dans l'expression de son opinion sur des œuvres contemporaines, et s'il eût échappé à ces difficultés avec honneur? La mystification dont Casanova, un peintre de sa connaissance, le rendit victime, et sur laquelle un opuscule de Winckelmann lui-même, la *Lettre au comte de Bruhl, sur les antiquités d'Herculanum*, ne laisse aucun doute, montre combien les influences contemporaines sont toujours dangereuses pour la critique, soit en bien, soit en mal, si solidement armée que la critique soit d'ailleurs.

Vasari n'est donc pas aussi coupable qu'on le veut dire, pour avoir préféré hardiment certaines réputations à certaines autres. En émondant les grands arbres qui avoisinaient le chêne appelé Michel-Ange, il n'a fait qu'obéir à l'entraînement naturel de l'amitié; et il est juste de reconnaître, cette fois, que l'amitié n'a pas été un conseiller aveugle. Nous devons même ajouter, à l'honneur de Vasari, que sa prédilection marquée pour Michel-Ange, en particulier, et, en général, pour l'école florentine, est une irrécusable preuve d'intelligence et de bon sens. Avoir estimé l'école florentine supérieure, comme direction d'idées, à l'école vénitienne et à l'école lombarde; avoir placé le dessin au-dessus de la couleur et de la grace des formes, c'est-à-dire avoir donné le pas à la profondeur sur l'éclat et sur le charme, c'est, sans contredit, avoir eu le pressentiment de la science que devait, deux siècles plus tard, perfectionner Winckelmann. Seulement, il est à regretter que Vasari ait poussé la partialité pour l'école florentine jusqu'à se montrer mesquinement injuste envers les écoles lombarde et vénitienne; il est à regretter, surtout, que Vasari n'ait pas toujours été également bien inspiré dans le choix de ses préférences personnelles. Nous arrivons, on le voit, à des reproches auxquels nous sommes loin de vouloir soustraire la mémoire du chroniqueur.

L'injustice de Vasari pour l'école vénitienne ressort des pages qu'il a consacrées à Giorgione, et dans lesquelles il affirme que Giorgione a perpétuellement imité Léonard de Vinci. Si la compétence de Vasari, en pareille matière, ne nous était démontrée par d'innombrables passages de son livre, nous n'hésiterions pas à l'accuser d'ignorance; car il nous semblerait impossible d'attribuer à une autre raison que l'ignorance le parallèle de Giorgione et de Léonard. Giorgione, fondateur, pour ainsi dire, de l'école coloriste, père et rival de Titien et de Paul Véronèse, se rapproche aussi peu de Léonard, héritier de Cimabüe, précurseur de Michel-Ange, homme du contour et de la

ligne, que l'Arioste du Dante, pour nous servir d'une comparaison. Il y a aussi peu d'analogies entre les talens de ces deux hommes, qu'entre les systèmes qui se personnifient en eux. Comment Vasari est-il arrivé à confondre ainsi le dessin et la couleur, à identifier implicitement la profondeur et la surface? Voilà ce qui serait inexplicable, sans sa partialité reconnue pour les Florentins. Que Vasari préfère l'une de ces deux qualités à l'autre, le dessin à la couleur, à la bonne heure! Nous nous rangerons même de nouveau, et volontiers, à son avis. Mais que, pour le triomphe plus complet des renommées qu'il célèbre, il n'hésite pas à déprécier des mérites incontestables; qu'il annihile sans scrupule la valeur de Giorgione, en abaissant Giorgione du glorieux rang des maîtres au rang vulgaire des imitateurs; c'est ce qu'une critique impartiale ne saurait admettre, ni tolérer.

Nous ne passerons pas sous silence l'injustice non moins criante avec laquelle Vasari a traité Corrége. Nous n'allons pas, comme un grand nombre de commentateurs italiens, jusqu'à blâmer Vasari d'avoir montré Corrége pauvre et souffrant. Peu nous importe que Corrége ait été le fils d'un paysan, au dire de Vasari, ou, au dire de Manni et du P. Orlandi, le descendant d'une famille illustre. Mais ce que nous voudrions trouver, dans le fragment consacré par Vasari à Corrége, c'est un jugement consciencieux sur l'artiste célèbre dont Annibal Carrache put préférer le *Saint Jérôme* à la *Sainte Cécile* de Raphaël. Les quelques pages brièvement élogieuses qu'a laissées Vasari, loin de nous satisfaire, offrent une nouvelle preuve de son parti pris de tout sacrifier aux Florentins. Et ce parti pris acquiert un bien autre degré d'évidence, lorsqu'on voit Vasari, non content de ce qu'il a fait, compléter son œuvre inqualifiable en mettant sur la ligne de Giorgione et de Corrége, en louant à l'égal de ces deux grands maîtres, qui? un peintre de second ordre, tout au plus, mais qui eut l'honneur d'appartenir à l'école de Florence, Piero di Cosimo. Après l'éloge de Piero di Cosimo, on ne saurait s'étonner de trouver, dans l'*Histoire des Peintres célèbres*, l'éloge de Mariotto Albertinelli, artiste aussi superficiel que le précédent. Nous ne terminerons pas ce catalogue d'appréciations injustes, sans y consigner la plus incroyable et la plus monstrueuse de toutes, l'approbation accordée par Vasari aux peintures molles, lâches et filandreuses de Domenico Puligo. Ici, il nous est impossible de prendre le jugement de Vasari pour autre chose qu'une approbation indirecte que l'auteur se donne à lui-même; car, au point de vue de la rapidité systématique, il y a une ressemblance frappante entre sa méthode et celle de Domenico Puligo. Si donc la comparaison entre Giorgione et Léonard, l'éloge également réparti entre Piero di Cosimo et Corrége, peuvent faire accuser Vasari d'une ignorance feinte avec mauvaise intention, l'éloge de Domenico Puligo ne saurait être attribué à aucun autre motif que l'égoïsme. Puisque Vasari se décidait, dans son intérêt propre, à vanter les hommes qui pratiquaient l'art comme un métier, que ne faisait-il preuve d'habileté en choisissant mieux ses modèles, en nous montrant des artistes

forcés au gaspillage de leurs facultés par la misère; Raffaëllino del Garbo, par exemple, presque mort de faim. La légèreté avec laquelle est racontée, tout au contraire, l'histoire du malheureux Raffaëllino del Garbo, nous rend plus sévères encore pour Vasari, par le fait même de l'indignation qui s'ajoute à notre premier mécontentement. Que Vasari ait mis toute la distance de l'éloge au blâme, entre Mariotto Albertinelli et Raffaëllino del Garbo, soit pour des raisons d'affection personnelle, soit par mépris pour l'indigence de Raffaëllino, dans les deux cas il est coupable à nos yeux.

La franchise avec laquelle nous venons de nous expliquer, au sujet de la partialité de Vasari, nous donne le droit de prendre sa défense, maintenant, à propos d'un reproche qui ne nous semble nullement fondé; nous voulons parler de la manière dont Vasari a divisé son livre. Quelques critiques se sont plaints de ce que le livre n'est pas divisé par ordre de mérites. L'ouvrage de Vasari, selon ces critiques, devrait se composer de catégories distinctes, où les peintres et les architectes seraient rangés suivant la place qu'ils occupent dans l'opinion. Pour comprendre combien cette prétention est absurde, et, par conséquent, combien peu mérité le reproche, il suffit de se rappeler les impossibilités fatales par lesquelles nous avons montré toute critique contemporaine entravée. Quelles ne seraient pas, aujourd'hui, les attaques justement dirigées contre la *Vie des Peintres célèbres*, si l'on y trouvait des maîtres du premier ordre, tels que ceux en faveur desquels nous venons de protester, mis imperturbablement en seconde ligne! Et n'est-ce pas assez, déjà, que des comparaisons malheureuses nous autorisent à soupçonner la confusion dans laquelle Vasari serait tombé. Applaudissons donc à la division de l'histoire des peintres par écoles, comme à la seule que le critique, en sa qualité de contemporain, dût prudemment se permettre. Ce qui n'empêche pas de regretter, que Vasari n'ait point apporté dans cette division autant de raison qu'il l'aurait pu faire, un discernement plus mesuré.

Quant à ce qui est de la valeur littéraire de *la Vie des Peintres et des Architectes célèbres*, nous n'hésitons pas à dire qu'elle est nulle, ou à peu près. Pour son livre, comme pour ses peintures, le système de l'improvisation a été funeste à Vasari. On peut aisément s'en convaincre par une lecture attentive de la vie de Raphaël et de la vie de Michel-Ange, les deux morceaux les plus importans de l'ouvrage, à tous les points de vue. Non-seulement le parti pris de l'éloge, ou du dénigrement, se montre aussi entier, dans les applications partielles, que nous l'avons trouvé dans l'ensemble, mais encore éloges et attaques perdent ici une grande partie de leur force, par la manière diffuse dont ils sont présentés. Il est impossible de distinguer, en aucune de ces histoires, rien qui indique, de près ou de loin, le sentiment de la méthode. Ce ne sont qu'épisodes entassés, quelquefois même répétés en d'autres termes; analyses verbeuses, interrompues par des réflexions qui manquent souvent leur coup pour n'être point à leur place; anecdotes sans suite, menus détails. Si les qualités littéraires, à part le style, qui est

d'une correction suffisante, font défaut au livre de Vasari, en revanche, les défauts mêmes de ce livre lui donnent une physionomie à part, pleine d'intérêt et de charme, et en font une source éternelle pour la soif de la science et de la simple curiosité. C'est là qu'ont nécessairement puisé et que puiseront long-temps encore ceux qui prisent l'authenticité et la variété des documens. Sous ces rapports, la valeur de l'ouvrage de Vasari est tellement incontestable, qu'elle suffit à alimenter la popularité de l'auteur depuis deux siècles, et qu'aucune rivalité, directe ou lointaine, n'a pu lui nuire jusqu'à ce jour. Marco Boschini, pas plus que de Piles, au XVIIe siècle; Raphaël Mengs, pas plus que l'abbé Lanzi, au XVIIIe, n'ont réussi à détrôner l'ami des Florentins.

Reconnaître, d'accord avec les autorités les plus avouables, l'importance historique de la *Vie des Peintres et des Architectes célèbres*, c'est reconnaître l'utilité de la traduction que MM. Jeanron et Léopold Leclanché viennent d'entreprendre. Non contens de travailler à la vulgarisation du livre de Vasari, par la version qu'ils en donnent, MM. Jeanron et Léopold Leclanché se proposent une autre tâche, plus difficile peut-être, le commentaire de l'œuvre de Vasari. Ce commentaire, que les traducteurs ont déjà commencé dans les deux volumes parus, est moins une explication pure et simple des idées de Vasari, qu'un supplément indispensable à ces idées, soit pour les rectifier, soit pour les coordonner, soit pour les soumettre à une interprétation lumineuse. On peut citer, comme un modèle de ce genre de commentaire, les trente ou quarante pages qui accompagnent, dans la traduction, la vie de Raphaël.

J. CHAUDES-AIGUES.

Critique Littéraire.

Vienne et les Autrichiens,

DE MISTRESS TROLLOPE,

Il est inutile de prévenir ceux qui voudraient connaître, en lisant le nouvel ouvrage de mistress Trollope, où en est au-delà du Rhin la réaction, commencée avec notre siècle, de la vie active contre la rêverie, qu'ils chercheraient en vain, dans les trois volumes de *Vienne et les Autrichiens*, de quoi satisfaire leur curiosité. Le titre de l'ouvrage doit prévenir tout mécompte de ce genre, et ceux qui se plaindraient, après avoir lu cette relation, d'être trompés dans leur attente, n'auraient à s'en prendre qu'à leur étourderie. Tandis que l'Allemagne du Nord, s'arrachant peu à peu, par de continuels efforts, à la sérénité contemplative, offre à la pensée un spectacle attachant et magnifique; l'Allemagne du midi, on le sait assez, ne présente d'autre tableau que celui d'une vie calme et heureuse, et d'une poétique insouciance. Le livre publié par mistress Trollope sur l'Autriche, qu'elle a visitée dans les années 1836 et 1837, ne fait que confirmer d'un bout à l'autre les opinions de tous les voyageurs. Elle a vu, dans les villes où elle s'est arrêtée, une population riche et paisible, unissant le culte de la vie privée au goût du plaisir, au sentiment des arts. Elle a parcouru des campagnes magnifiques, gravi des montagnes escarpées, traversé de majestueuses forêts et des vallées riantes, et, sous l'ombrage des pins, sur la neige des glaciers, au pied des châteaux en ruines, aucun souvenir, aucun écho de la société en travail, n'a troublé autour d'elle l'ineffable sérénité de la nature.

Il ne faut pas blâmer cependant mistress Trollope d'avoir cru que le récit d'un voyage dans l'Allemagne méridionale pouvait offrir aujourd'hui quelque intérêt. Ce pays n'est pas un sujet d'étude indigne de notre curiosité. On aurait tort de condamner, au nom de l'activité, de l'enthousiasme de ses voisins, les mœurs simples et pieuses d'un peuple où le mépris obstiné du changement est racheté par l'amour sincère et intelligent du beau. Sous un autre rapport, le choix qu'a fait mistress Trollope de l'Autriche comme but

principal de ses observations, mérite aussi l'approbation de la critique. Ce choix n'a pas, sans doute, été bien réfléchi, et il serait injuste d'en faire hommage à la modestie judicieuse de l'écrivain. Il n'est pas moins vrai cependant que l'esprit de mistress Trollope, si apte à juger l'aimable et frivole société de Vienne, eût été moins à l'aise s'il se fût agi de nous décrire le mouvement politique et religieux du reste de l'Allemagne. Sa relation n'eût pas manqué dans ce cas d'être fort incomplète. Au lieu de cela, nous avons un livre bon et simple, et qu'on peut lire avec intérêt, pourvu qu'on se tienne prêt à s'armer quelquefois d'indulgence.

Avant de nous raconter son séjour à Vienne, mistress Trollope nous donne quelques détails sur la partie de l'Allemagne qu'elle a traversée pour s'y rendre. Stuttgard est la première ville où elle s'arrête; ce qui la frappe surtout dans cette halte d'une semaine, ce sont les avantages qu'offre cette ville comme séjour *pour les Anglais nomades* et aussi comme quartier-général pour des *excursionnistes*. A Tubingen, mistress Trollope a le regret de ne pouvoir jouir de la conversation du poète Uhland, qu'elle se réjouissait de connaître. M. Uhland *parle français avec difficulté ou répugnance*, et aucun des visiteurs ne peut risquer le dialogue en allemand. Ce petit mécompte est compensé quelques jours après. La rencontre que fait mistress Trollope à Éhingen, ne semble-t-elle pas, en effet, une rêverie d'Uhland réalisée? Deux jolies paysannes en habits de fête, entrent par méprise dans sa chambre; l'une d'elles s'est mariée le matin même. L'embarras des jeunes filles, la patience, mêlée de coquetterie, dont elles font preuve, pendant que mistress Trollope examine avec curiosité leur costume pittoresque, leur surprise enfin et leur joie naïve, quand elle les présente à sa compagnie, fournissent à l'auteur un des plus agréables récits de son livre.

Mistress Trollope nous donne peu de détails sur Ulm, qui n'est séparé d'Éhingen que par un trajet de quelques heures. Mais le chapitre consacré à Augsbourg est fort amusant. « Jamais, dit-elle, je ne me suis sentie dans une situation d'esprit aussi bizarre, qu'en traversant la place du marché d'Augsbourg, au milieu de cette étrange population qui allait se mouvant, discutant, disputant autour de moi. Un grand nombre était dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, et pourtant ils me faisaient l'effet d'Épiménides qu'on venait d'éveiller après un sommeil de plusieurs siècles. Il n'y a guère, ajoute-t-elle, que les vieilles peintures de l'école allemande, dont l'absence se fait sentir si vivement dans nos collections (car je ne parle pas de l'école flamande et hollandaise), qui puisse donner une idée des groupes que l'on rencontre à Augsbourg, un jour de marché. » La description qui succède à ces observations piquantes, les justifie complètement. L'Allemagne, dans son respect minutieux du passé, dans son immobilité naïve, y est l'objet d'une critique aimable et sensée, qui rappelle les meilleures pages du livre consacré par l'auteur aux mœurs des Américains.

Nous ne saurions approuver autant les réflexions qu'inspire au voyageur la

vue des premiers paysages du Tyrol. A la sortie de Partenkirch, mistress Trollope se trouve au milieu d'un pays magnifique; l'horizon est borné par les cimes neigeuses des Alpes, dont la base disparaît sous la noire verdure des sapins. Autour d'elle des prairies étendent au loin leurs ondulations majestueuses, qu'interrompent des groupes de hêtres et de bouleaux d'un effet pittoresque. Mistres Trollope nous décrit minutieusement tous les détails de ce paysage; elle laisse malheureusement échapper un regret qui nuit beaucoup à l'effet de sa description. « En voyant ces lieux, dit-elle, dépourvus, selon toute apparence, d'asiles où l'on puisse jouir des douceurs d'une vie civilisée, malgré toutes leurs séductions, je songe beaucoup plus aux délices qu'ils pourraient offrir, *légèrement modifiés*, qu'à l'agrément de les habiter tels qu'ils sont. » Cette préoccupation *des douceurs de la vie civilisée*, au milieu d'une magnifique vallée du Tyrol, n'est, à coup sûr, pas d'une imagination poétique. On aime la sincérité du voyageur qui hasarde cet aveu au milieu d'une description pleine d'enthousiasme; on se promet de lui accorder de la confiance. Mais il n'est plus possible de le suivre avec intérêt, au milieu de ces belles campagnes où sa plus importante occupation est de découvrir des villes bien bâties et des auberges commodes. Les chapitres consacrés au Tyrol et au Saltzbourg ne doivent donc point occuper la critique, et nous nous abstiendrons d'en faire l'analyse, non pas que nous refusions à mistress Trollope la faculté de sentir et d'admirer la beauté d'un paysage; il est pour nous hors de doute que l'enthousiasme de mistress Trollope, au milieu des belles contrées qu'elle traverse, ne participe en rien de l'affectation reprochée aux touristes. Mais il est avéré en même temps que cet enthousiasme n'a pas sa source dans un amour sérieux, dans une contemplation élevée de la nature, qui, seuls, auraient droit d'intéresser le lecteur.

A Ratisbonne, mistress Trollope s'embarque sur le bateau l'*ordinari*, qui doit la mener par le Danube à Vienne. Des mésaventures de toute espèce assaillent les voyageurs pendant cette traversée. Une cabine étroite, où l'on descend par une échelle chancelante, est l'unique asile destiné aux passagers, en cas de pluie. Au départ, le temps est superbe; mais l'orage obscurcit bientôt le ciel. Pendant plusieurs jours, une pluie battante retient mistress Trollope et ses amis dans l'affreuse cabine où règne une étouffante vapeur de tabac. Le récit qu'elle nous fait de cette traversée, est des plus lamentables. Villages désolés, auberges incommodes, draps de lit humides, café détestable, rien n'y manque. Après des contrariétés de toute sorte, mistress Trollope arrive enfin à Vienne, comme dans un paradis où toutes les fatigues de la route doivent être oubliées.

En général, cette première partie du voyage n'a qu'un intérêt secondaire. Mistress Trollope, nous le croyons, a accordé trop de place, dans son livre, à des impressions dénuées d'une véritable importance. Il vaudrait mieux, pour le plaisir comme pour l'instruction des lecteurs, que cette introduction, où les détails curieux sont épars, fût réduite à des proportions convenables. Mais la

seconde partie du livre, consacrée tout entière à Vienne, rachète l'insuffisance de la première. Les observations de mistress Trollope, sur la société viennoise, sont pleines de charme et sont bonnes à consulter, toutes les fois que l'enthousiasme d'une opinion politique ne les dicte pas. Toutefois, l'exécution de cette partie de l'ouvrage peut motiver un reproche grave. Le défaut d'ordre qui règne dans les observations réunies par mistress Trollope, est vraiment inconcevable. Un plan mieux tracé eût ajouté, sans nul doute, à la clarté, à l'intérêt de ses renseignemens. Pourquoi donc les avoir entassés pêle-mêle? Nous savons bien que mistress Trollope peut opposer à la critique, comme une réponse triomphante, les dates placées par elle en tête de chaque chapitre. Une correspondance de voyage, peut-elle dire, n'est pas astreinte aux mêmes règles qu'un roman ou qu'un poème. Mais cette réponse ne saurait nous satisfaire. Il est hors de doute que le livre sur Vienne n'est pas un recueil de notes écrites à la course, sur la table d'une auberge, entre l'heure de l'arrivée et le signal du départ. C'est un ouvrage écrit à tête reposée, d'après les notes rapportées du voyage; rien n'a empêché l'écrivain de mûrir sa pensée, de classer les faits recueillis, de donner, enfin, à l'ensemble de ses observations, la valeur d'un travail durable. Dès-lors la négligence de l'écrivain explique seule l'imperfection de son œuvre, et le blâme de la critique se trouve justifié.

Mistress Trollope, arrivée à Vienne, commence par en décrire les environs. En bonne Anglaise, elle ne manque pas de faire un pieux pélerinage à Durenstein, où se trouvent les débris de la prison de Richard-Cœur-de-Lion. L'affectation de l'enthousiasme, défaut qui, heureusement, n'est pas familier à mistress Trollope, gâte presque tout ce chapitre. La délivrance du roi captif, le dévouement du troubadour Blondel sont célébrés avec un luxe d'exclamations et de métaphores digne d'un poète de l'empire. Ce chapitre prétentieux se termine d'une manière fort amusante, par une apologie des touristes anglais et de leurs innombrables exigences. Un passage des *Lettres d'un Voyageur*, où leur toilette imperméable est tournée en ridicule, irrite singulièrement mistress Trollope. « C'est un grand crime sans doute, s'écrie-t-elle, et l'épigramme est piquante; mais pourtant je m'accuse effrontément de faire grand usage de mes brosses et de mon savon. J'irai même jusqu'à confesser que je ne vois pas de raisons pour qu'après avoir joui tout le jour de sites enchanteurs je m'interdise d'avoir les ongles irréprochables le soir. »

C'est la fraction aristocratique de la société de Vienne que mistress Trollope a le plus d'occasions de connaître, et qu'elle étudie aussi de préférence. La description qu'elle trace des fêtes de l'hiver et des joyeuses magnificences de la Noël et du Carnaval est pleine de charme, et ne pèche nullement, comme on pourrait le croire, par la monotonie. Le contraste entre les mœurs de Vienne et les mœurs de Paris et de Londres, pour être moins sensible dans les classes élevées que dans les classes inférieures, n'en est pas moins appréciable aux yeux de l'observateur consciencieux. On trouve ce

contraste indiqué, à plusieurs reprises, dans l'ouvrage de mistress Trollope. A Londres, à Paris, éclate l'influence de la vie publique sur la vie privée. A Vienne, le contraire arrive, et dans les réunions du monde, dans les cérémonies publiques, le culte pieux de la famille ne manque jamais de se révéler.

Mistress Trollope ne se borne pas cependant à nous retracer la physionomie aristocratique de Vienne. Elle a voulu observer aussi les mœurs du peuple; mais cette partie de son livre laisse beaucoup à désirer. Ses observations en trop petit nombre s'accordent d'ailleurs avec celles qu'on peut retrouver dans tous les ouvrages écrits sur l'Allemagne et sur Vienne. On ne peut en douter : Vienne est une ville heureuse. L'attachement des Autrichiens à leur vie simple et calme n'est pas une comédie. On aurait tort également de considérer Vienne comme la patrie d'un grossier matérialisme. C'est là un singulier reproche à adresser à la nation qui a vu naître Haydn et Mozart. Placer les jouissances des arts au-dessus des émotions de la politique et de la philosophie, peut bien motiver, aux yeux de quelques esprits sévères, le reproche de relâchement et de mollesse. Mais il y a un abîme entre l'enthousiasme de la musique, de la rêverie, et le culte grossier de la matière.

Il est sage, toutefois, de reconnaître que le bien-être de l'Autriche ne saurait être envié avec raison par aucun peuple. On peut admirer qu'il se trouve sur la terre, parmi tant d'autres pays livrés au travail sublime des idées, une nation heureuse, un asile silencieux où la pensée s'immole sans regret à la jouissance et au repos. Mais voir dans cette nation favorisée un exemple à suivre, transformer l'exception en une règle, abdiquer, pour l'insouciance, une tâche glorieuse, serait manquer d'intelligence ou de courage. Entre l'admiration exaltée de mistress Trollope et le blâme ignorant d'autres écrivains, il y a ici un milieu qu'il est facile de tenir.

Parmi les chapitres remarquables du livre de mistress Trollope, il faut ranger aussi la description du *Fusswachsung*, cérémonie où se montre, sous une forme saisissante, l'influence de la vie de famille sur la vie publique à Vienne; puis un examen fort court, mais intéressant, de la condition des pauvres en Autriche.

Nous ne dirons rien, en terminant cet examen, de la partie politique de l'ouvrage. Mistress Trollope n'est pas à l'aise dans les questions graves, et l'enthousiasme est le seul guide qu'elle consulte là où la réflexion et l'étude ont un rôle à jouer. Aussi ses méditations ambitieuses sur l'absolutisme autrichien sont-elles bien loin de valoir les piquantes notes de son voyage.

Le dédain cavalier qu'affecte mistress Trollope à l'égard de la littérature actuelle de la France, relève sans doute aussi bien que sa sympathie excessive pour l'Autriche, de l'enthousiasme irréfléchi. Il y a, on ne peut le nier, une portion de notre littérature pour laquelle un blâme sévère n'est qu'un juste châtiment, et que la critique abandonne de bonne grace au dédain des lecteurs. Mais, faut-il confondre avec cette foule insignifiante, la minorité studieuse, intelligente, animée de l'amour sincère de la poésie! Non, sans doute,

et si mistress Trollope eût consulté le mérite de quelques écrivains, au lieu de leur opinion politique, à coup sûr elle eût exprimé à leur égard une opinion plus favorable.

Un voyage en Allemagne pouvait motiver une autre conclusion sur l'état de la poésie en France, et nous sommes surpris que mistress Trollope n'ait pas été amenée à la faire. La comparaison des deux littératures lui fournissait, d'ailleurs, les moyens de concilier les exigences de sa colère avec la justice. Chez nous, par exemple, c'est l'orgueil qui règne dans l'art, c'est de l'orgueil que naissent les poètes. On peut croire que les Allemands se sont beaucoup corrigés, depuis Mme de Staël, de leur timidité proverbiale; mais, en général, l'orgueil ne joue pas encore chez eux le rôle d'une vocation irrésistible. Ils laissent à la nature le soin de les diriger, et ne troublent point son œuvre par une folle impatience. Mistress Trollope, au lieu d'accumuler des déclamations puériles sur l'immoralité de notre littérature, n'aurait-elle pas mieux fait de nous proposer, comme un bon exemple, la conduite de nos voisins? Leur noble et sage patience dégénère quelquefois en lenteur et en timidité; mais elle vaudrait mieux, assurément, que l'irrévérence avec laquelle nous voyons traiter l'art aujourd'hui.

Au surplus, il faut lire mistress Trollope avec indulgence, sans rien prendre trop au sérieux, à peu près comme on écouterait une amusante causerie. Ce que les chapitres sérieux ont de rapide et de peu substantiel, le charme des chapitres frivoles le fait aisément oublier. Si mistress Trollope n'a voulu que nous décrire, sous une forme piquante, les mœurs de l'aristocratie de Vienne, elle est certaine d'avoir atteint son but. Mais si elle rêve une autre portée à son livre, la critique doit l'avertir de la vanité de son ambition.

D M.

BULLETIN.

La presse quotidienne, se trouvant sans doute à bout de tous ses sujets d'alarme et d'inquiétudes, avait accueilli avec empressement de faux *bruits*, semés par un journal légitimiste, au sujet de la santé du roi. Durant toute cette semaine, la presse s'est occupée à répandre ces bruits et à les propager dans toute la France. Le roi était atteint d'une indisposition grave, à la veille de subir une opération, et S. M. pouvait à peine quitter ses appartemens pour sortir en voiture. Cependant le roi continuait de mener la vie active que l'on sait, à travailler assidument avec ses ministres, à surveiller les travaux de ses établissemens royaux qu'il dirige avec tant de lumières et de goût, à donner des audiences, à prêter une oreille attentive à tous les intérêts, à remplir, en un mot, tous les devoirs si difficiles et si multipliés de la royauté constitutionnelle. Le roi se rendait sans cesse de Trianon à Paris; il se montrait partout où l'appelait quelque industrie à protéger, quelque talent d'artiste à encourager de sa présence et de sa parole, et cependant les journaux continuaient de s'inquiéter, et surtout d'inquiéter le pays. Assurément, le roi était malade, puisque le gouvernement, qui n'a sans doute rien à faire qu'à répondre à toutes les inventions dont on nous inonde chaque matin, ne faisait pas démentir la nouvelle de cette maladie. Une polémique qui trouvait naturellement sa place s'était engagée entre les journaux. Quelles devaient être les conséquences de la maladie du roi? Chaque parti avait peine à dissimuler sa joie. Quelle chance inattendue que cette maladie, après le renversement de certaines espérances, fondées sur une guerre de la France contre la Suisse, sur le traité des 24 articles, et les différends de la Hollande avec la Belgique, qui pourraient bien se terminer sans collision, comme on commence à le craindre! Mais la maladie du roi réparait tout. Les légitimistes, le parti radical, les soi-disans modérés, n'avaient qu'une voix là-dessus; l'avenir était à eux; l'héritier du trône ne pourrait jamais supporter le faix des affaires politiques, et déjà le suffrage universel ne leur suffisait plus.

Les abonnés de la presse parisienne doivent savoir maintenant à quoi s'en tenir sur l'issue qu'aurait un si funeste évènement qu'on voulait absolument pressentir. Sous le voile des réticences, ils ont pu découvrir dans les longues dissertations auxquelles a donné lieu la supposition gratuite de la maladie du roi, de quelle manière on comptait l'exploiter, si elle avait lieu en effet. Il faut rendre justice à l'opposition actuelle. Elle ne joue pas la comédie, et elle exprime ses sympathies et ses désirs aussi hautement que le lui permet la législation de septembre. Si le gouvernement de juillet s'endort dans une fausse sécurité, certes ce ne sera pas la faute de ses ennemis. Leur visage se montre suffisamment à découvert, et leurs manifestations ne sont pas équivoques. Que penser cependant d'une partie de l'opposition qui continue de protester du désir qu'elle a de maintenir le gouvernement fondé en 1830? Que dire d'hommes qui se sont déclarés hautement les adversaires de la république et du système absolutiste de la restauration, qui apportent de gaieté de cœur, aux partisans de ces deux systèmes, le secours de l'influence qu'ils ont acquise en prêchant des doctrines toutes différentes de celles qu'ils professent aujourd'hui? Quel spectacle nous donnent ceux qui poussent à l'adoption de l'absurde conception du suffrage universel, mise en circulation par la *Gazette de France*, après avoir combattu si hautement et en si bons termes cette insoutenable idée? Comment ne pas craindre, en effet, pour l'avenir du pays, quand on voit l'opposition, qui hâte de tous ses vœux les plus tristes évènemens, compter dans ses rangs des hommes qui portent encore chaque jour, vers le trône, des vœux tout contraires? On marche avec l'opposition au renversement du ministère, pour se séparer d'elle dès que le but sera atteint, nous dira-t-on. Eh quoi! est-ce bien là l'appareil du renversement d'un ministère, si fort et si puissant qu'on le suppose; et le pays tout entier ne s'ébranle-t-il pas des coups que vous lui portez? Voyez déjà tout ce qu'on a fait pour renverser ce ministère! Dans la session dernière, on s'est associé, on est venu des deux pôles de l'opinion pour se coaliser contre lui. La coalition s'est élevée d'abord contre les chemins de fer et les canaux, puis contre notre établissement en Afrique, contre les routes stratégiques et les beaux travaux que la chambre a votés dans l'Algérie, et qui s'exécutent déjà avec une ardeur dont la France verra bientôt les effets. Toutes ces tentatives déjouées, on s'est jeté sur l'affaire du Mexique, on a tenté d'inquiéter l'Angleterre sur les suites de notre blocus. La sage réponse de lord Palmerston à l'association du sud a bientôt forcé l'opposition à porter ses regards ailleurs. Dès-lors elle a tourné toutes ses batteries vers la Suisse. Depuis les journaux légitimistes, qui énumèrent chaque jour avec orgueil les forces des puissances du Nord, jusqu'au journal radical le plus avancé, qui se donne, en grosses lettres, le titre de *National*, tous ont encouragé la Suisse à refuser justice à la France, tous ont semé l'irritation dans les cantons, tous ont essayé de démoraliser nos soldats et de jeter le désordre dans nos propres rangs, tandis qu'ils exaltaient la résistance de l'étranger! On peut bien nous dire, c'est là l'opposition, c'est sa nature, c'est son langage. Nous le savons malheureusement; mais que font

alors, dans les rangs de cette opposition, ceux qui ne veulent qu'une modification ministérielle, et qui poursuivent seulement une prétendue réalité du gouvernement représentatif, dont tous les hommes de bon sens et de bonne foi ont déjà fait justice? Et qu'on ne dise pas qu'il n'y a point de solidarité entre les différentes nuances de l'opposition. On marche ensemble, on entonne le même cri de guerre, on s'enivre des mêmes illusions. Les organes du parti doctrinaire donnent les mains à la réforme électorale, et présentent la plume pour signer les pétitions que l'on colporte dans les rangs de la garde nationale. Les organes de la partie opposante du centre gauche en font autant. *Le Constitutionnel* et le *Journal-Général, le National* et *la Quotidienne, le Bon Sens* et la *Gazette de France* veulent une et même chose. Et comme chacune de ces feuilles se donne pour l'expression de la pensée de quelques hommes d'état, il est impossible de ne pas arriver à une personnification qui tient du cauchemar, et qui aurait pour résultat de nous montrer M. Guizot, M. Thiers, M. Odilon Barrot, M. Garnier-Pagès, M. Berryer et M. de Fitz-James unis par un intérêt commun, et associés ensemble dans un but politique, et dans quel but encore! De bonne foi, depuis un an que dure cette situation monstrueuse, n'est-il pas temps que chacun reprenne la place qui lui convient, et que ceux qui veulent conserver l'édifice se séparent de ceux qui le brûlent? Toutefois, si l'on persiste, le mal sera grand, sans doute; mais il ne sera pas sans remède, car la France, qui s'est sauvée elle-même plus d'une fois, saura bien encore où est la voie du salut. Il se perdra de belles renommées que le pays avait à cœur et qu'il se plaisait à adopter; mais l'ordre de 1830 restera, car le bon sens public, plus fort que les esprits les plus brillans, le bon sens public s'est chargé de le maintenir.

Nous croyons pouvoir prédire que ces affligeans scandales touchent à leur fin, du moins en ce qui touche les meilleurs esprits que la coalition croyait avoir enrôlés irrévocablement. Au commencement de la dernière session, le langage et les actes de l'opposition de la presse n'avaient pas encore pris le caractère qu'ils ont aujourd'hui. Elle n'était pas encore ouvertement avec les ennemis de la France; elle n'affichait pas aussi hautement qu'à cette heure la volonté de tout perdre, de tout désorganiser. Cependant les avis n'ont pas manqué à ceux qui se donnaient si imprudemment les auxiliaires qui les embarrassent aujourd'hui. Maintenant que la sagesse de ces avis éclate, peut-être seront-ils mieux écoutés. On sait déjà que la violence de la presse a modéré quelques-uns de ceux qu'elle s'efforce d'exciter, et qu'ils en sont à se demander sur quelles bases se fonderait un pouvoir qui serait donné par de telles mains. Les hommes qui ont encore quelque chose à prétendre dans le régime constitutionnel de 1830, qu'ils ont défendu si long-temps contre leurs alliés d'aujourd'hui, voient enfin qu'il est temps d'arrêter l'œuvre de destruction qu'on fait en leur nom. L'opposition les a mis dans la nécessité d'opter: il faut qu'ils couvrent de leur pavillon les violences, les attaques à la sûreté du pays, à la personne royale, ou qu'ils tracent une ligne de séparation entre des opinions qui ne peuvent plus marcher ensemble. Ceux qui veulent le suffrage

universel, la guerre européenne; ceux qui portent aux nues tous les prétendans, pourvu qu'ils aient quelque chance de troubler le repos et la tranquillité publiques; ceux qui sont avec la Suisse, avec la Russie, avec le Mexique, contre la France; ceux-là ne peuvent se dire les organes et les amis politiques d'hommes dont la vie publique a été jusqu'à présent si opposée à de pareilles vues. Autrement, si le lien qu'on prétend exister entre des esprits si opposés continuait de subsister, il serait permis de dire que les vues sont les mêmes. C'est à la tribune que nous en jugerons.

La pétition de la réforme électorale offrira une occasion toute naturelle de s'expliquer sur le principe qui réunit aujourd'hui toutes les nuances de la coalition. Nous savons aussi bien que personne que ce qu'on pourrait nommer le centre de la coalition subit ce principe du suffrage universel, nous n'ignorons pas que la gauche modérée, qui s'est fourvoyée dans cette conspiration du parti radical et du parti légitimiste, se voit la main forcée. Peu importe si quelques journaux qui se disent, bien à tort, dynastiques et modérés, appuient ou n'appuient pas la pétition de la réforme électorale, et s'ils la font signer par quelques gardes nationaux. Ce qu'il faut savoir, c'est si les hommes d'état de la chambre entendent à leur tour appuyer la demande des comités légitimistes et républicains, et si nous les verrons reproduire à la tribune les argumens si plaisamment embarrassés des journaux qui se disent leurs organes. Peu importe si *le Constitutionnel*, qui s'est vanté de la collaboration et du patronage de M. Thiers, enregistre chaque jour avec joie le nombre des signatures enlevées par les colporteurs de la pétition. Jusqu'à présent, M. Thiers, qui a été longtemps ministre de l'intérieur, et dont la sagacité est trop grande pour s'y tromper, s'est toujours montré opposé à la mesure qu'on propose, en disant qu'elle ne ferait qu'*étendre* tels et tels, et il citait en même temps quelques médiocrités très connues. Il reste à savoir si M. Thiers se félicitera à la tribune des avantages que nous promet l'extension à peu près universelle du suffrage électoral. Le *Journal général de France*, qui se donne pour l'organe de M. Guizot, et qui pourrait bien n'être que celui de M. Duvergier de Hauranne, ce qui serait très différent, le *Journal général* est pour la réforme. M. Guizot l'est-il? et demandera-t-il la prise en considération de la pétition des gardes nationaux, mais non pas de la garde nationale? telle est la question. Ce sera le premier choc de la session, ou peut-être le second; car *le Constitutionnel* a annoncé qu'il entendait soutenir la candidature de M. Odilon Barrot à la présidence de la chambre, et il appelle à son de trompe toute la coalition, doctrinaires et tiers-parti, à donner des voix au candidat de l'extrême gauche. Ce double débat aura, nous le désirons, tout le développement et tout l'éclat possible; il est à désirer surtout que les orateurs influens et les chefs de parti s'y dessinent de la manière la plus nette, et que rien ne reste indécis. La nomination de M. Odilon Barrot à la présidence de la chambre, et l'adoption du principe de la pétition électorale, sont deux faits qui doivent résulter l'un de l'autre, qui s'enchaînent. Il est certain que ces deux faits accomplis, les affaires devront passer en d'autres mains que celles

qui les dirigent aujourd'hui. Mais ces mains seront-elles celles de M. Thiers ou de M. Guizot? c'est ce que nous ne prendrions pas sur nous d'affirmer. La coalition se trouverait alors assez forte pour marcher sous ses chefs naturels, et ils ne sont pas tous dans la chambre; il est vrai que le suffrage universel les y ferait entrer.

La lettre et la démission de M. Phalipon, capitaine en premier dans la sixième légion, sont venus nous apprendre comment se signe la pétition pour la réforme électorale. La lettre de M. Phalipon est un modèle de délicatesse et d'honneur. Opposé à la pétition, il a refusé formellement de s'associer à cet acte, et comme quelques membres de la compagnie le menaçaient de lui retirer leur voix aux prochaines élections, M. Phalipon s'est hâté de donner sa démission. L'opposition s'était efforcée d'exploiter l'élection de M. Jacqueminot, au moyen de la pétition de la garde nationale; ses organes avaient tous déclaré que la non-élection du général Jacqueminot, qui avait refusé d'appuyer cette pétition, serait une démonstration victorieuse en faveur de la réforme. Les électeurs du premier arrondissement ont répondu en réélisant M. Jacqueminot à une grande majorité. Mais l'opposition ne se laisse pas démonter pour si peu de chose. Les électeurs, a-t-elle dit, ne peuvent désirer la réforme électorale; jouissant du monopole, ils doivent en désirer la continuation, et loin de pouvoir être les juges de M. Jacqueminot, ils sont nécessairement ses complices. C'était s'aviser un peu tard. Maintenant, une nouvelle élection se présente, élection qui sera faite par des gardes nationaux. Si M. Phalipon est réélu par ses camarades, la question de la réforme et de la majorité de la garde nationale qui signe, dit-on, la pétition, se trouvera si non résolue, du moins préjugée d'une manière significative. L'opposition ne manquera pas de faire tous ses efforts pour s'opposer à la réélection de M. Phalipon. Déjà sa lettre est l'objet d'une vive indignation, et un journal dit que la conduite de M. Phalipon tend à désorganiser la garde nationale, comme si M. Phalipon, qui rentre dans les rangs pour faire le service de simple garde national, se retirait sous sa tente. Que l'opposition se rassure, la garde nationale ne se désorganisera pas, quelques efforts qu'on fasse pour y parvenir; elle se retrouvera toujours dévouée, infatigable, courageuse, chaque fois qu'on tentera de troubler l'ordre public, et l'exemple donné par M. Phalipon, loin d'affaiblir l'esprit de cette belle institution, ne fera que l'augmenter encore. Mais la garde nationale peut donner une preuve excellente de l'esprit qui l'anime. Les gardes nationaux de la 4e compagnie du 1er bataillon de la 6e légion, en choisissant de nouveau pour leur capitaine M. Phalipon, ne laisseront plus de doute sur l'esprit de cette compagnie. Cette réélection aura lieu, nous n'en doutons pas un instant; mais vous verrez que l'opposition y trouvera, comme dans celle de M. Jacqueminot, un nouvel argument en faveur du succès de la pétition électorale!

Le conseil supérieur du commerce s'est réuni vendredi au ministère du commerce, sous la présidence de M. Molé. Tous les ministres s'y trouvaient ainsi que les membres du conseil supérieur, à l'exception de M. Cunin-Gri-

daine, malade, et de MM. Duchâtel, Portalis et Reynard. Parmi les membres du conseil présens on remarquait MM. de Broglie, Mollien, d'Argout, Gautier, Decazes, Jacques Lefebvre, Charles Dupin, Gréterin, directeur des douanes, etc. Il paraît qu'à la suite d'une longue séance où tous les intérêts ont été débattus, la réunion, ne se trouvant pas suffisamment éclairée, a décidé d'appeler devant elle les délégués des colonies et des ports, ainsi que les représentans des fabricans de sucre indigène. Cette enquête commencera mardi prochain.

La *Gazette d'Augsbourg* annonce, d'après une lettre de Constantinople, en date du 19 septembre, que le pacha d'Égypte renonce à son projet de voyage dans le Sennaar depuis qu'il a reçu la nouvelle de la conclusion du nouveau traité de commerce entre la Porte Ottomane et l'Angleterre. Nous répétons ce que nous avons déjà annoncé. Le pacha est parti pour le Sennaar immédiatement après avoir accédé au traité de Constantinople et donné ordre de désarmer une partie de sa flotte. La nouvelle d'un traité offensif et défensif, entre la France et l'Angleterre contre la Perse et la Russie, donnée par la *Gazette d'Augsbourg*, est également inexacte. On a seulement rémarqué un certain nombre d'officiers anglais sur la flotte turque, et cette circonstance paraît avoir produit une vive impression sur le cabinet de Saint-Pétersbourg.

L'indignation publique avait déjà fait justice d'une nouvelle invention des journaux légitimistes. A les entendre, les ouvriers, occupés il y a quelques années à creuser les fossés du jardin des Tuileries, auraient trouvé une caisse de plomb, remplie d'or et de diamans, qu'on aurait déposée dans les appartemens du roi. Ce trésor aurait été soustrait à ceux qui pouvaient le réclamer, et à ceux qui l'avaient découvert. Une lettre du marquis de Giac, publiée par un journal, est venue confirmer ces attaques injurieuses. M. de Giac assure qu'un homme, qui a été à son service en qualité de domestique, et qui était employé comme ouvrier dans le creusement des fossés du jardin des Tuileries, est venu le consulter sur la législation relative aux trésors enfouis, et qu'éclairé par les conseils de M. de Giac, il se dispose à faire valoir ses réclamations. La lettre de M. de Giac a été envoyée au procureur du roi, et déjà les ouvriers, mis en demeure de s'expliquer, ont déposé de manière à réfuter ces honteuses accusations. Une seule circonstance a pu faire naître ces calomnies. Une caisse contenant les clés des caveaux de conduite pour l'eau des bassins, était déposée sous des voûtes, et elle fut transportée dans l'intérieur du château. L'imagination des écrivains légitimistes a fait le reste. Toutefois, M. de Giac est, dit-on, étranger à la presse. Il est seulement connu par un procès, plus que piquant, qu'il eut, il y a quelques années, avec sa femme.

Le gouvernement prépare un travail sur les préfectures, et l'on annonce des mutations. Les nouvelles nominations ne tarderont pas à être publiées par *le Moniteur*.

La réponse du directoire fédéral au gouvernement français, réponse qui termine l'affaire de la Suisse, exigeait une notification du gouvernement. Elle consiste dans une lettre ostensible de M. Molé à M. de Montebello, qu'on dit conçue en termes pacifiques, mais pleine de dignité et réservant tous les droits de la France. Cette lettre sera, sans doute, publiée par les journaux suisses, avant que d'être connue en France.

Depuis quelque temps, par une tactique qu'il est facile de comprendre, on parlait avec affectation d'une crise commerciale qui ne tarderait pas à mettre en péril le commerce parisien. Le *Journal de Paris* citait à l'appui de cette nouvelle alarmante le non-paiement de 1,200,000 francs de billets, que la banque de France aurait été forcée de rembourser le 5 de ce mois. Informations prises, il s'est trouvé qu'il n'existe pas un seul effet en souffrance à la banque de France, bien qu'elle ait eu à toucher, à la fin du mois dernier, trente-six mille effets, nombre supérieur à celui de chacun des mois précédens. Aujourd'hui, c'est le prix du blé qui inquiète certains journaux. On faisait répandre le bruit que les approvisionnemens manquaient partout, et que le prix des blés, déjà élevé, haussait d'une manière effrayante. Déjà les feuilles d'une certaine nuance menaçaient le gouvernement de graves embarras, si l'on ne trouvait moyen de hausser les salaires des ouvriers. La question des grains a été débattue cette semaine dans un conseil tenu à Trianon, et il est résulté des chiffres mis sous les yeux de ses collègues par le ministre du commerce, que les récoltes étant suffisantes, les prix doivent baisser progressivement. Dans le cas contraire, les inquiétudes seraient encore mal fondées, car on regorge de grains à Odessa et dans les contrées méridionales de l'Europe. Les blés ont, en effet, déjà baissé sur un grand nombre de marchés, et à mesure que le battage aura lieu, la circulation devenant plus active, fera encore descendre les prix. Il en sera donc de la disette comme de la crise commerciale, dont on nous menaçait; elles n'auront lieu que dans les journaux.

THÉATRES. — *Lucia di Lammermoor* est un de ces opéras comme on en fait trop en Italie. Il y a de la mélodie dans cet ouvrage, mais une mélodie de souvenirs et qui ne peut agir sur l'auditoire qu'au moyen du talent des chanteurs. En écoutant une production de ce genre, les Italiens se persuadent qu'ils entendent un opéra nouveau. *Lucia* témoigne de la prodigieuse facilité de Donizetti pour improviser deux ou trois actes en un mois, afin de remplir ses engagemens contractés avec un *impresario*. Ce maître écrit alors sans attendre l'inspiration, bourre tant bien que mal les compartimens de son canevas, et ne se donne pas la peine de déguiser la pauvreté du chant par un bon travail harmonique. Ce sont toujours les lieux communs de l'école italienne, ces formes dès long-temps adoptées et qu'un usage trop fréquent a rendues au-

jourd'hui d'une trivialité fastidieuse. Faut-il s'étonner si le public affectionne avec tant d'ardeur la musique où ces *ta de ran ta ta* de convention, ces milieux de chœurs, de cavatines, de duos établis sur la dominante et jetés dans le même moule, coupés sur le même patron, ne viennent plus affliger, fatiguer l'oreille? Je serais tenté de croire que les musiciens italiens s'entendent avec Meyerbeer pour lui faire beau jeu.

En entendant les opéras que l'Italie nous envoie et que l'on se plaît à nommer opéras nouveaux, parce qu'ils sont nouvellement écrits, on se demande pourquoi ces braves gens perdent leur temps et leur peine à refaire ce qui cent fois a déjà été fait.

Le drame de *Lucia* est plus maladroitement bâti que ne le sont ordinairement les livrets italiens. Les poètes de ce pays n'ont jamais compris une situation dramatique, ils n'ont qu'une préoccupation : celle d'isoler leurs personnages, afin de leur faire chanter des cavatines. Une scène a-t-elle produit de l'effet dans un opéra? tous les poètes s'empresseront de reproduire cette scène dans de nouveaux cadres. Nous retrouvons la scène de délire, de folie, déjà traitée avec tant de supériorité par Donizetti dans *Anna Bolena;* scène que Bellini a voulu mettre dans *I Puritani* après l'avoir introduite dans *la Straniera*. Je sais bien qu'il fallait nécessairement se conformer à la donnée de Walter Scott, et montrer Lucia privée de sa raison. La répétition de ce moyen dramatique trop connu devait éloigner les auteurs d'un pareil sujet · il les forçait à se jeter dans un écueil qu'il eût été bon d'éviter.

Il y a peu de morceaux d'ensemble dans *Lucia* : trois duos et une queue d'acte qui ne saurait être appelée finale puisqu'elle manque d'ampleur, de variété dans les détails, de contraste dans les effets de la musique. Un *andante* fort adroitement disposé pour les voix et d'une mélodie charmante s'y fait remarquer. Il est suivi d'une strette animée et beaucoup trop courte; je ne serais pas surpris que l'on eût fait une énorme coupure à cette strette dont la marche me paraît boiteuse. L'oreille attend la reprise du motif en *sol mineur*, attaqué d'une manière si vigoureuse par Rubini; les cavatines abondent, les deux dernières sont les meilleures; c'est une idée singulièrement burlesque et très neuve sans doute que de faire terminer un opéra par deux airs avec chœurs. Le théâtre est rempli des amis et suivants de Lucia qui l'assistent dans son état de paroxisme délirant; ce même théâtre est vidé, abandonné, déserté, pour être sur le champ regarni, repeuplé par les amis d'Edgardo qui viennent lui donner des soins et calmer s'il se peut les transports de son désespoir. Ces deux scènes d'une niaiserie insigne produisent pourtant un effet merveilleux, grace au talent d'exécution de Mme Persiani et de Rubini.

Mme Persiani tient le premier rang dans *Lucia*, son rôle est le plus important de la pièce. On est surpris autant que charmé d'entendre, au Théâtre-Italien, une *prima donna* qui n'est pas du tout asthmatique, dont les trilles sont de véritables trilles, bien articulés, bien serrés, dont les gammes chromatiques se déroulent en faisant sonner toutes les notes procédant par demi-

tons d'une justesse parfaite, sans pouvoir dire que la virtuose se plaît à imiter le bruit confus d'une carafe que l'on remplit.

A la manière dont Mme Persiani attaque le *ré* sur-aigu, de volée et par conséquent sans appui protecteur, on juge qu'elle doit arriver jusqu'au *fa*, quand elle suit la marche diatonique. J'avais ouï dire que cette cantatrice gouvernait fort habilement une petite voix de serin, que cet organe avait une extrême souplesse, une agilité naturelle à cause de sa ténuité, et qu'enfin les roulades, les traits exécutés par Mme Persiani, passant à peu près inaperçus, n'avaient pas plus de mérite que les entrechats d'une danseuse lilliputienne ou le galop d'un écureuil. On ajoutait que cette voix gentille et gracieuse convenait admirablement aux rôles d'une petite portée, et faisait de vains efforts pour atteindre un style sérieux. Voilà ce que je m'étais laissé dire pendant un an. Hélas! je ne pouvais aller vérifier les faits. Forcé d'entendre la musique par procuration, je comptais des pauses en des lieux où régnait un silence obligé; un coup de timbale, un *si bémol* de trombone, une tierce de trompettes m'eût terrassé, comme jadis les buccins israélites renversèrent les murs de Jéricho; certes, je n'étais pas aussi bien établi sur mes pieds.

J'ai pu braver les coups du sort,

et la colère des trombones, des ophicléides, des trompettes, des cors, des timbales, des cymbales et même de la grosse caisse. Cette audace à nulle autre seconde m'a valu le plaisir d'entendre une voix pleine, sonore, vibrante, sans que la pureté de son timbre s'altère, stridente sans que jamais l'oreille s'offense de ses élans dramatiques, frappant fort et toujours juste; une voix légère, exécutant des traits d'un goût parfait, d'une originalité piquante, des harpèges que l'on n'est point surpris de rencontrer dans une mélodie noble et pathétique, tant ils sont présentés avec le sentiment qui convient au style du morceau, à la position du personnage dramatique.

Les voix sur-aiguës sont généralement faibles dans leur partie grave. Pour arriver plus haut que les sopranos ordinaires, ces voix ne partent point d'aussi bas; elles prennent leur ravalement dans une partie plus élevée du clavier, sans y occuper plus d'espace que les autres. L'organe de Mme Persiani possède les notes sur-aiguës, et ses cordes graves sonnent parfaitement; elle prend l'*ut naturel* comme le ferait M. Vogt sur son hautbois. Elle n'a point acquis ses notes élevées aux dépens des cordes basses; sa voix est donc un soprane parfait. Notre Théâtre-Italien avait une *bella donna;* son assortiment est aujourd'hui complet, puisqu'il a été assez heureux pour conquérir une *prima donna*.

Donizetti doit venir à Paris mettre en scène un opéra qu'il destine à l'Odéon. Le public de ce théâtre, public brillant, mais infiniment peu connaisseur, va se contenter des improvisations italiennes. Un ouvrage, écrit à la hâte comme *Lucia di Lammermoor*, ne manquera pas de réussir, grace à Rubini, Lablache, Tamburini, à Mme Persiani surtout. Mais si, comme on l'assure, Doni-

zetti se propose d'écrire pour la scène française, il faudra qu'il modifie sa manière. Un opéra du genre de *Lucia* paraîtrait bien insipide, s'il fallait l'entendre après les ouvrages que notre nouvelle école a produits et que nos *dilettanti* affectionnent.

M[me] Persiani a eu les honneurs de la soirée; Rubini, Tamburini ont recueilli une forte somme d'applaudissemens; mais, dans *Lucia di Lammermoor*, ils ne sont point placés de manière à triompher. Ils prendront leur revanche.

C.-B.

— La pièce de *Richard Savage*, jouée jeudi au Théâtre-Français, fournit, en vérité, trop beau jeu à la critique, pour qu'elle consente à en parler sérieusement. Appliquer la méthode d'un examen sévère à de pareilles œuvres, serait agir avec bien peu de tact; blâmer avec énergie l'insignifiance des caractères, l'incohérence des scènes, la médiocrité du style, serait montrer une colère bien déplacée. Bien que le public ait prouvé assez clairement à plusieurs reprises qu'il goûtait fort peu le drame de M. Charles Desnoyers, *Richard Savage* n'est pas une œuvre de beaucoup inférieure à la plupart de celles que la foule vient applaudir maintenant. La dose de lieux communs, de situations vulgaires, n'y est pas beaucoup plus forte que dans tous les mélodrames connus. La critique aurait donc tort de s'irriter outre mesure; *Richard Savage* est digne d'être rangé parmi toutes les ébauches triviales dont elle voit depuis long-temps le succès avec indifférence. Une seule raison a empêché ce drame de prendre la place qu'il méritait d'occuper à tant de titres. Cette raison, c'est le choix de la scène. Le premier acte de *Richard Savage*, joué sur le théâtre où ont retenti les pathétiques accens de Chatterton, ne révèle-t-il pas une singulière arrogance? La prétention du dénouement à rappeler le cinquième acte de *Marion de Lorme* ne méritait-elle pas d'être châtiée? Enfin les tragédies de Racine, dont le public revient admirer depuis quelque temps la beauté impérissable, n'ont-elles pas contribué aussi quelque peu à faire ressortir les taches et le travail grossier de la trame de *Richard Savage?* Nous aimons à croire que le public s'est montré sévère plutôt par dédain que par ennui. M. Desnoyers avait chance de réussir sur le boulevart. Le bâtard parvenu, la mère privée de son enfant, le grand seigneur ambitieux, sont des inventions dont un certain public ne se lasse jamais. Un seul personnage, disons-le, se distingue par la nouveauté. C'est un journaliste affublé, fort mal à propos, d'un nom historique, Richard Steele. Dans ce personnage, M. Desnoyers a célébré les vertus héroïques et la haute sagesse du journalisme. Richard Steele se dévoue à la mort pour servir les intérêts et la réputation de son ami Richard Savage. Cette apothéose du journalisme n'a pas mieux réussi que les autres inventions de la pièce. Espérons que *la Popularité* de M. Casimir Delavigne, ou quelque charmante comédie de M. Scribe, fourniront bientôt au Théâtre-

Français l'occasion de prendre une éclatante revanche. En même temps que le public apprenait la réception du nouvel ouvrage de l'auteur des *Messéniennes*, on annonçait aussi le retour de Mlle Mars et la rentrée de Ligier. La réaction en faveur de l'art classique, si dignement inaugurée par Mlle Rachel, se continue toujours avec le même bonheur. Il faut croire qu'aidée par des talens si purs, par des écrivains si distingués, si spirituels, la Comédie-Française renoncera, sans hésiter et pour toujours, au mélodrame. Il est bien démontré qu'à la rue de Richelieu, sur la scène illustrée par Molière et par Racine, le mélodrame n'a que faire et ne pourra jamais réussir.

— Les deux derniers tomes des *Roués de Paris*, par M. Arnould Fremy, ont paru chez l'éditeur Desessart. Cette seconde publication termine la première série des *Mœurs contemporaines*. On y retrouve toutes les qualités d'observation piquante et consciencieuse qui distinguent la première. L'étude des passions n'est pas moins digne d'éloge dans ce nouveau roman que dans l'autre; mais au lieu de la vie élégante, ce sont les mœurs du peuple qui, cette fois, forment le fond du tableau. En résumé, les *Mœurs contemporaines*, par la nouveauté des aperçus, par l'intérêt des sujets, méritent les encouragemens du public.

— La 10e et la 11e livraison des *Anciennes tapisseries historiées*, viennent de paraître, et complètent le premier volume de ce beau livre qui intéresse l'art et la science à tant de titres. Le premier volume du *Musée d'artillerie espagnole*, est également terminé, et se trouve rue de Seine, chez le même éditeur.

F. BONNAIRE.

SARAGOSSE.

Les villes sont comme les familles, il faut à leur vanité des quartiers nombreux et une origine qui se perde dans l'obscurité des âges; sous ce rapport, les villes d'Espagne ne le cèdent à aucune autre en Europe, et Saragosse se distingue entre toutes par ses prétentions excessives: elle attribue sa fondation aux Phéniciens, qui, à ce qu'elle prétend, lui donnèrent le nom de Salduba, ou Saldivia. Quelques années avant l'ère chrétienne, elle devint colonie romaine et fut rebaptisée par l'empereur Auguste qui voulut être son parrain. Les antiquaires fervens voient, dans son nom moderne de *Zaragoza*, une corruption arabe de son ancien nom romain, *Cæsarea Augusta*, comme ils lisent dans Badajoz *Pax Augusta*.

Quoi qu'il en soit et de ses origines et de ses fondateurs, Saragosse subit le sort commun des cités espagnoles. Lors du démembrement de la monarchie romaine, elle tomba au pouvoir des Goths, qui s'en emparèrent vers la fin du ve siècle, sous la conduite de leur roi Euric. Les Goths en furent expulsés à leur tour par les Maures. Le Sarrasin Musa, qui commandait, en Espagne, les troupes du kalife de Damas, se rendit maître de la place en 712. La péninsule ibérico-maure étant tombée sous la domination d'Abdérame-le-Grand, qui venait d'établir à Cordoue le siége de son nouvel et brillant empire, les Saragossains secouèrent son joug et se constituèrent en république vers 825. On reconnaît déjà à cette époque cette humeur indépendante et fière dont le peuple aragonais a donné tant de preuves dans tout le cours du moyen-âge. Cependant la nouvelle république ne prospéra pas,

elle fut renversée, et Saragosse réduite à implorer la clémence du roi maure. L'empire des kalifes de Cordoue se soutint deux siècles encore. Vers le commencement du XIe, l'Espagne se démembra, les gouverneurs des villes s'insurgèrent contre la métropole et usurpèrent à leur profit l'autorité suprême; beaucoup même prirent le titre de roi : de là cette prodigieuse quantité de royaumes qui divisaient la Péninsule, et dont les noms vivaient encore en ces derniers temps dans le formulaire officiel de la petite reine Isabelle (1). Il y avait autant de royaumes qu'il y avait de villes, et Saragosse eut son roi comme les autres; mais, plus heureux que ses collègues, ce roi fixa l'hérédité dans sa famille et transmit sa couronne à ses descendans. Ils se succédèrent pendant un siècle aussi paisiblement que le comportait ce temps de déchiremens et de troubles. Enfin, le 18 décembre 1118, don Alphonse, premier roi d'Aragon, chassa les Maures de Saragosse à la suite d'un siége opiniâtre qui avait duré huit mois, et, après un exil de quatre siècles, le christianisme reprit possession de la cité turbulente. Elle devint la capitale du nouveau royaume, qui ne se bornait plus aux murs d'enceinte, mais qui embrassa, y compris la Catalogne et plus tard Valence, près d'un tiers de la Péninsule. Quand le mariage de Ferdinand avec Isabelle eut constitué l'unité politique dans la monarchie, et des Espagnes n'en eut fait qu'une, Saragosse resta capitale de l'Aragon, tombé du rang de royaume indépendant à celui de simple province. L'orgueil aragonais a souffert de cette chute, et retranché derrière ses *fueros*, comme dans un camp inexpugnable, il a protesté long-temps, dans le sein de ses cortès, contre la nouvelle unité péninsulaire.

Telle est la généalogie de Saragosse. Avant de franchir le seuil d'une ville, on aime à connaître son histoire, comme on s'enquiert du passé d'une famille à qui l'on va rendre visite ou demander l'hospitalité. La connaissance du passé donne l'intelligence du présent, et l'on s'intéresse plus à ce qui est lorsqu'on sait ce qui a été; l'esprit fait l'éducation de la vue et l'aide à voir et à comprendre. En voyage, les plaisirs de la mémoire ne sont pas les moins doux, et l'homme qui traverse les

(1) Voici la liste complète de tous les titres qu'elle portait avant que la constitution eût simplifié cette gothique et puérile nomenclature : Isabelle II, par la grace de Dieu, reine de Castille, de Léon, d'Aragon, des Deux-Siciles, de Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galice, de Mayorque, de Minorque, de Séville, de Sardaigne, de Cordoue, de Corse, de Murcie, de Jaen, des Algarves, d'Algéziras, de Gibraltar, des îles Canaries, des Indes orientales et occidentales, des îles et terre-ferme de l'Océan; archiduchesse d'Autriche; duchesse de Bourgogne, de Brabant et de Milan; comtesse de Hapsbourg, des Flandres, du Tyrol et de Barcelone; dame (*señora*) de Biscaye et de Molina, etc., etc., etc.

lieux sans le souvenir des évènemens qui les ont consacrés, ressemble au curieux qui visite un théâtre désert : les décors ont beau être brillans; si la scène est vide, tout est froid, muet et décoloré. C'est l'histoire qui anime les lieux comme le drame anime la salle. L'homme guidé par l'histoire n'est jamais seul, il se retrouve partout en pays de connaissance; tout parle à son intelligence ou à son cœur, et le silence même est pour lui plein de voix éloquentes. Les déserts les plus mornes se peuplent d'un monde qui vit en même temps en lui et hors de lui ; il a déjà vu les villes où il entre pour la première fois; ces rues, ces places où il n'a jamais passé, il sait leurs noms, il les retrouve comme on revoit la patrie après une longue absence, et ces fleuves étrangers sont pour lui chargés d'ombres amies, comme l'Achéron des poètes.

J'éprouvai quelque chose de semblable en approchant de Saragosse, et je ne franchis pas sans émotion la porte de cette ville illustre à tant de titres. Je ne dirai pas que je la trouvai telle en tout point que je me l'étais représentée; mais, quoique peu conforme à mes rêves à quelques égards, elle ne m'en fit pas moins, à la première vue, une vive impression. Saragosse est peut-être la ville la plus espagnole de toute l'Espagne, et l'on peut, sans aller plus loin, y prendre une idée exacte des mœurs péninsulaires. Quoique si près des Pyrénées, et traversée, occupée si souvent et si long-temps par les armées françaises, elle a résisté, avec une force d'inertie qui va jusqu'à l'héroïsme, à la double influence du frottement et du voisinage, et conservé dans toute sa pureté primitive le type indélébile de la physionomie indigène. C'est une ville sans commerce, sans industrie, et dont la paresse invétérée abandonne aux étrangers la production des objets les plus nécessaires à la vie, comme si la morgue espagnole rougissait de mettre en œuvre les richesses que la nature prodigue à ces terres fécondes. Un seul fait en dira plus que beaucoup de paroles. Presque tous les boulangers de Saragosse sont Français, sans parler de mon vieil hôte, Guillaume Clarac, qui tient, dans la *calle San-Gil*, la meilleure *fonda* de la ville, et dont la charmante fille, Antonita, captive tous les voyageurs par la grace combinée de ses deux patries.

J'arrivai à Saragosse par la diligence de Barcelone. Entrés par la porte de l'Ebre, il nous fallut traverser toute la ville pour atteindre le bureau. Notre lourde voiture, tirée par huit mules au galop, roulait avec le fracas du tonnerre dans les rues étroites et tortueuses, et faisait trembler les maisons jusqu'en leurs fondemens. Salmonée, dans toute sa gloire, ne fit jamais tant de bruit sur son pont d'airain.

Nous allâmes tomber comme la foudre au milieu de la promenade de Santa-Eugrazia. C'était un dimanche; elle était couverte de dames en toilette, mais leurs habits de fête avaient l'air d'habits de deuil. Elles portaient toutes la basquine noire, des bas de soie noire, des gants noirs, et leur visage était aux trois quarts caché sous une mantille noire; elles marchaient deux à deux, d'un pas si grave, si théâtral, qu'on eût dit qu'elles suivaient un convoi funèbre ou une procession: cependant ces figures sombres et voilées n'en formaient pas moins un coup d'œil pittoresque à travers la verdure claire des arbres du *Paseo*. Quelques hommes en manteau escortaient les femmes sans les toucher; car la vieille étiquette espagnole ne veut pas qu'on donne le bras. L'arrivée de la diligence est un évènement, et l'on s'attend toujours à lui voir apporter quelque grande nouvelle. Tous les visages se tournaient de notre côté, surtout ceux des femmes; j'en remarquai peu de belles, et, malgré l'énorme peigne d'écaille à jour qu'elles portent sur la tête en forme de diadème et qui rehausse encore leur coiffure, déjà très haute, elles me parurent toutes fort petites, mais bien faites. Leurs mains sont charmantes, leurs pieds ravissans, et elles ont dans la tournure et dans la démarche je ne sais quelle grace qui leur est propre et dont le nom même, *salero*, est intraduisible. Quant aux yeux noirs brillant sous la *mantille*, nous n'en parlerons pas de peur de tomber dans le lieu commun.

Les hommes sont plus grands; mais, en général, ils ne sont pas beaux: *embossés* dans leur manteau, même en plein soleil, ils ont quelque chose de sauvage et d'inculte. Le plus grand nombre était rassemblé sur la place attenante à la promenade, et, la cigarette à la bouche, ils dissertaient à perte de vue sur les *estamentos* qui ne votaient pas à leur gré et sur les *facciosos* qui venaient de faire une reconnaissance jusqu'à l'Ebre. Des *urbanos*, en habit bleu, revers jaunes, parcouraient les groupes en gesticulant, et quelques officiers de la garde, cadets imberbes, qui avaient l'air de lycéens échappés des bancs de l'école, passaient à l'écart et faisaient assez triste figure. Pour ajouter à l'effet et à la variété du coup d'œil, les mignons, *minones*, espèce de maréchaussée aragonaise, circulaient dans la foule avec leur jaquette écarlate et leur ceinture bleue.

La diligence descend sur la place de Santa-Eugrazia, devant les ruines d'un couvent d'hiéronimites, qui lui a laissé son nom. Le peu qui reste de l'édifice fait regretter vivement ce qui a disparu. La façade, de marbre blanc, demeurée intacte, reporte, par la délicatesse des détails et par l'harmonie parfaite de l'ensemble, aux plus beaux

jours de la renaissance. Ce monastère était une fondation des rois catholiques Ferdinand et Isabelle, auxquels les villes d'Espagne doivent quelques-unes de leurs constructions les plus élégantes et les plus pures. Celle-ci rivalisait de grace et de finesse avec l'église de San-Juan-de-los-Reges de Tolède; le ciseau du grand artiste Berruguete en avait, plus tard, sculpté le grand autel, et la perte de ce beau travail n'est pas une des moins douloureuses que l'art ait à déplorer ici. Tout en conservant le caractère espagnol, Berruguete avait rapporté d'Italie la grande manière de Michel-Ange, son maître, et l'union des deux genres imprime à tous les ouvrages sortis de sa main un cachet qui les distingue entre tous les autres. Il était, lui aussi, peintre, sculpteur et architecte, et cette vie complète compte parmi les plus illustres de l'art espagnol.

La destruction de Santa-Eugrazia remonte au siége mémorable que Saragosse soutint contre les Français pendant la guerre de l'indépendance. Avant cette époque, la ville était environnée de couvens qui la défendaient comme autant de forteresses, et qui l'enveloppent aujourd'hui d'une ceinture de ruines; tous ont été détruits dans le même temps. On a beaucoup déblayé, mais seulement dans ces dernières années; on avait tenu jusqu'alors à honneur de laisser intactes les ruines du siége comme des monumens de la valeur aragonaise. La trace des balles et du canon est encore visible sur beaucoup de maisons, et l'on trouve tous les jours des boulets dans les décombres, si bien qu'après plus de trente années et autant de révolutions, les souvenirs de cette virile époque sont encore aussi vivans que le lendemain du siége.

La gloire de cette résistance opiniâtre appartient presque tout entière aux moines : retranchés dans leurs cloîtres comme dans des citadelles, et exposés nuit et jour et sans abri au feu des assiégeans, ils se battaient en désespérés, et fanatisaient le peuple par leur exemple, plus encore que par leurs prédications. Cent mille hommes étaient renfermés dans la place, quoique sa population fixe ne soit guère que de quarante mille ames, et l'on n'y comptait pas moins de quarante-cinq couvens. Le silence et la solitude règnent aujourd'hui dans ces demeures long-temps vénérées, et la réaction est si forte que, pour les préserver d'une destruction complète, il a été nécessaire d'en séculariser jusqu'aux murailles en écrivant dessus : *Edificio nacional.*

J'étais recommandé à Saragosse à un forçat libéré. Entendons-nous : don Manuel L***, mon obligeant et intelligent cicerone, était

libéral, et il a subi, sous le gouvernement de Ferdinand VII, le sort commun des *liberalès;* enveloppé en 1828 dans l'affaire des *agraviados,* il fut condamné aux galères pour crime d'indépendance politique, et il a subi sa peine à Tarifa. Il a un sentiment profond des maux de son pays, et ne cherche pas à s'abuser lui-même, encore moins à en imposer aux autres; il est sincère en parlant de son pays, chose rare en Espagne, où la morgue nationale se repaît volontiers d'illusions, et pousse l'estime de soi-même jusqu'au mépris d'autrui.

— Le désordre, me disait don Manuel, est le génie de l'Espagne; le désordre règne partout, dans les affaires privées comme dans les affaires publiques. Les fortunes particulières ne sont pas mieux administrées que la fortune de l'état; c'est une anarchie et un pêle-mêle universels. La comptabilité n'est qu'un mot; en réalité, il n'y en a pas: chaque ministère a son trésor, son budget, son armée. Tout le monde tire à soi et agit pour soi. Les lois votées par les cortès sont fort belles sur le papier, mais vaines à l'exécution, et le dieu de l'Espagne n'est ni la raison ni la logique, c'est la force des choses.

Que de fois, dans la suite, ces paroles me sont revenues en mémoire, et combien l'étude de ce peuple étrange m'en a prouvé la justesse! Je puis dire qu'elles ont été pour moi la clé du pays, et comme le mot de la grande et obscure énigme que nous offre la Péninsule. J'aime à citer les jugemens des indigènes, car les Espagnols sont si pleins d'eux-mêmes, que si un étranger ose hasarder la moindre censure, ils le déclarent tout aussitôt téméraire et le récusent comme incompétent; ils ne lui permettent qu'une chose, c'est l'éloge absolu.

Chaque ville a sa merveille, celle de Saragosse est la vierge du *Pilar,* et la première visite du voyageur appartient de droit au sanctuaire où elle est adorée. L'église du Pilar est moderne, je veux dire qu'elle ne remonte pas au-delà du XVIIe siècle; la première pierre en fut posée le jour de la Saint-Jacques de l'an 1686, par don Francisco Herrera, qui était peintre et n'était point architecte, ce qui n'est que trop visible ici. L'inhabileté de l'ouvrier se révèle dans toutes les parties de son œuvre, et l'édifice est digne en tout point de cette époque de décadence et de mauvais goût. C'est un vaste parallélogramme de cinq cents pieds de long, coupé en trois nefs lourdes, massives et surchargées d'ornemens plus lourds encore et plus massifs; on ne saurait rien imaginer de moins imposant, de plus disgracieux, de plus confus. Le vaisseau est dans le goût du XVIIe siècle, le grand autel est gothique, la boiserie et les stalles du chœur sont de la renaissance, et au centre de l'église est un pavillon corinthien où la patrone du lieu est

particulièrement adorée, et qui ne date que de 1753. Ce pavillon, bâti en forme de kiosque, est un temple dans le temple, comme la *santa casa* de Lorette, et rompt toutes les lignes, toutes les proportions du bâtiment. C'est naturellement, vu sa destination, la partie la plus somptueuse du sanctuaire; ce qu'on a entassé là d'or, d'argent, de pierres précieuses, est incalculable: sans compter les dons des rois, des princes, des empereurs, des dévots de toute fortune et de tout rang, un seul archevêque, don Ignacio de Añoa, y a dépensé de sa bourse plus de cent mille piastres fortes. Malheureusement toutes ces richesses n'ont pas été mises en œuvre selon les lois du beau : excepté les fresques de Goya, qui était de Saragosse, et les sculptures de Manuel Alvarez, les deux seuls hommes de talent qui aient mis la main à ce centon malheureux, tout le reste est au-dessous de la critique.

L'idole répond bien à son temple : c'est une poupée raide et guindée, taillée à angles droits, et affublée d'une robe de pierreries qui étincellent à la sombre clarté des lampes. C'est dans cet accoutrement barbare que la mère du Christ est offerte à l'adoration des fidèles, et toutes les actions de sa vie sont représentées dans les mauvaises fresques des coupoles où elle est encore reproduite sous les noms fastueux de *regina martyrum*, *regina apostolorum*, *regina prophetarum*. Heureusement l'obscurité du lieu couvre d'un voile discret ces méchans pastiches du XVIIIe siècle, le moins artiste de tous les siècles. L'écrin répondait au reste, lorsqu'il était intact. La tête de la Vierge était et est encore écrasée d'une lourde couronne d'or massif; autour d'elle voltigent quatre anges d'argent dont les ailes d'or sont semées d'étoiles de saphir, et j'ai vu évaluer son collier, ses bracelets et ses aigrettes à cinquante millions. Le calice a un piédestal d'argent de trois pieds. La custode d'argent où l'on porte l'hostie les jours de fête, pèse cinq cents livres et repose sur un socle d'or; le soleil qui rayonne autour est grand comme une roue de voiture, et les rayons en sont d'or massif semé d'émeraudes; c'est un cadeau d'un archevêque de Séville. Ces trésors ont été compromis par les guerres civiles et les occupations militaires; quoiqu'ils aient été respectés lors du siége, et que le général français ait, dit-on, fait assaut de politesses avec l'archevêque, je crains que bien des pierres fausses n'aient été glissées clandestinement à la place des véritables, et que l'or pur ne se soit changé en vil plomb. Mais une relique qui a été religieusement respectée est un morceau de la colonne du haut de laquelle la madone apparut à saint Jacques; un fragment de la vraie croix ne serait pas l'objet de plus d'hommages

et de vénération ; les dévots se prosternent devant cette pierre séculaire avec la même ferveur que si la reine du ciel était encore dessus. Je n'ai vu là, pourtant, que des vieilles femmes dont la saleté et l'affreuse misère contrastaient péniblement avec ce clinquant sacré et les atours mondains de l'épouse du charpentier. N'oublions pas de dire qu'au-dessous de la chapelle est une pièce souterraine toute incrustée de marbres noirs, destinée à la sépulture des chanoines; ces paisibles pensionnaires de l'autel dorment là sous la protection immédiate de la Vierge, après avoir vécu pour elle et par elle. Certes on ne saurait mettre plus d'unité dans sa vie et dans sa mort.

Tel est ce temple du Pilar, dont qnelques écrivains nous ont fait, depuis dix ans, faute de l'avoir vu, des tableaux si magnifiques et si peu vrais. Ils se seraient tu d'horreur s'ils avaient su qu'il est sans vitraux et sans rosaces. Le dehors du monument ne répond pas même au dedans : c'est une grande maison de briques resserrée entre l'Èbre et une place de marché, et qui n'a ni architecture, ni majesté. L'église n'a point de façade et n'a que des portes latérales, en sorte qu'il est impossible d'être frappé, en entrant, de la grandeur du vaisseau. Il faut voir les détails les uns après les autres, et l'isolement leur nuit en mettant en relief toutes les imperfections qu'une vue d'ensemble atténuerait.

La cathédrale ou la *Seu* (1) a le même défaut; elle n'a, elle aussi, que des portes latérales et n'a ni façade ni apparence extérieure; mais l'intérieur est imposant, quoique la nef soit trop courte pour sa largeur, et que le mauvais goût des prêtres ait semé tout autour, avec une profusion désolante, des chapelles, retables, autels, mille hors-d'œuvre extravagans qui ne servent qu'à détruire la majestueuse uniformité de la création première. La Seu est du plus beau gothique, et divisée en cinq nefs séparées par de gros piliers en pierre de taille. Mais ici, comme dans toutes les cathédrales de la Péninsule, l'aspect général, toujours si grand dans les monumens du moyen-âge, est compromis par l'exécrable habitude qu'a le clergé espagnol de placer le chœur au centre de l'église : celui-ci est exhaussé d'environ douze pieds au-dessus du niveau commun, et, malgré ses beautés de détail, je ne lui pardonne pas la place qu'il a usurpée et le mauvais effet qu'il produit. Ce malheur, joint à la monstrueuse confusion des ornemens modernes, ôte à l'église beaucoup de sa noblesse. Quoi qu'il en soit,

(1) *Seu* est un vieux mot limousin qui veut dire *siége*, et qui est resté en Catalogne et en Aragon pour désigner les églises où siégent des évêques ou archevêques.

le caractère primitif n'est pas entièrement perdu, et l'ensemble est empreint d'une majesté sévère dont on n'a pu réussir à le dépouiller. Une teinte funèbre est répandue sur tout l'édifice : le jour traverse à peine les vitraux ternis par les siècles, et la vapeur de l'encens, la fumée des lampes ont noirci les sculptures et étendu sur les tableaux une couche épaisse qui éteint toutes les couleurs. Les objets les plus précieux se trouvent ainsi voilés et disparaissent dans l'ombre. On dit que les mosaïques du pavé sont la reproduction des dessins de la voûte : la précaution n'est pas inutile, car les dessins originaux sont perdus pour l'œil et ne sont visibles que dans la copie. Ce n'est pas moi qui me plaindrai de cette obscurité : je la préfère de beaucoup à ces illuminations splendides qui fatiguent la paupière et qui donnent aux temples l'air de salles de bal. Ici, d'ailleurs, ce qu'on perd est si peu de chose, qu'on n'a rien à regretter : les tableaux et les statues sont médiocres ; les fresques et les bas-reliefs ne le sont pas moins, et l'on est trop heureux de ne voir ni les lourdes fioritures ni les enjolivemens puérils du goût moderne. Ces clartés douteuses et ce crépuscule éternel invitent au recueillement et à la méditation ; moins distrait par l'éclat du monde extérieur, on se replie mieux dans sa pensée, on descend plus profondément en soi-même, et l'on tombe naturellement en des rêveries conformes au sombre génie du catholicisme espagnol.

L'architecture a sa philosophie. Voyez les Napolitains, ils n'ont jamais assez de jour dans leurs églises ; la lumière s'y précipite par torrens de tous les côtés à la fois, et les murailles, soigneusement passées à la chaux, font l'office de réflecteurs. On reconnaît là, au premier coup d'œil, un peuple gai, amoureux de l'éclat, et pour qui la religion, réduite à ses formes mondaines, sera un spectacle et une fête perpétuelle. Ou je me trompe fort, ou l'inquisition ne mordra jamais sur ce peuple expansif et mobile, et, de fait, les efforts combinés de Rome et de l'Escurial n'ont jamais pu implanter le saint-office dans le royaume des Deux-Siciles ; la résistance des habitans a été si forte, si constante, qu'elle a triomphé. Entrez, au contraire, dans une église espagnole ; à peine y voyez-vous assez pour vous conduire ; c'est par grace qu'on laisse pénétrer quelques rayons perdus sous ces voûtes ténébreuses : voilà bien le temple d'un peuple qui dans sa dévotion farouche n'a compris du christianisme que le côté lugubre, qui se repaît de terreurs, de pénitences et ne voit dans l'Évangile qu'un code pénal. Un tel peuple, n'en doutez pas, sera fanatique ; il lui faudra, dès ici-bas, les images et comme un avant-goût

de l'enfer; les peines éternelles seront trop lentes à son gré pour punir le doute et l'hérésie; il sanctifiera la torture, et les bûchers ne seront plus pour lui que des *auto-da-fé*, c'est-à-dire des actes de foi. L'inquisition, ce sauvage enfant du cloître, devait naître, grandir et régner en Espagne.

La cathédrale de Saragosse est faite plus que toute autre pour inspirer ces pensées, car elle sert de mausolée à un inquisiteur qui y fut assassiné. Quand le code inquisitorial fut promulgué en Espagne par Torquemada, un conflit s'éleva entre le peuple aragonais et la cour de Rome; ce n'était pas le principe de l'inquisition qui était condamné, ni aucune des dispositions spirituelles du nouveau code; on ne l'attaquait que dans sa partie temporelle, et l'on réclamait en particulier contre les articles relatifs à la confiscation, comme étant contraires aux *fueros* d'Aragon. Des commissaires furent envoyés à Rome et à la cour de Ferdinand; mais leurs réclamations ne furent point écoutées. Cependant les auto-da-fé se multipliaient à Saragosse; dans cet état de choses, une conspiration s'ourdit contre le saint-office, et les conjurés résolurent de sacrifier un ou deux inquisiteurs, afin d'intimider les autres par l'exemple. Le premier qui devait tomber sous leurs coups était don Pedro Arbuès, un moine dominicain qui remplissait les fonctions d'inquisiteur-général; ils le manquèrent plusieurs fois : Arbuès était sur ses gardes et portait une cotte de mailles sous sa robe et un casque de fer sous son bonnet. Ils avaient pensé d'abord à le tuer dans son lit; mais le grand chroniqueur d'Aragon, Zurita, et après lui Mariana, disent qu'ils ne purent pénétrer dans sa chambre à cause des barreaux de fer qui défendaient les fenêtres. Ils résolurent alors de le frapper dans la cathédrale, où il avait l'habitude de se rendre tous les jours à l'heure de matines. Le mercredi 15 septembre 1485, ils le surprirent à genoux devant la grille du grand autel, et là le frappèrent à coups de poignard. Le premier coup lui fut porté dans la nuque par un Gascon nommé Vidal Durançо (1), et les autres conjurés l'achevèrent. Pourtant il ne périt pas sur la place et ne succomba que le 17. On lui fit des obsèques magnifiques; son corps fut enseveli, et il est encore aujourd'hui au lieu même où il avait été frappé. On avait vu bouillir son sang pendant la cérémonie, et la ville, frappée du prodige, fit aussitôt placer une lampe sur son tombeau, comme cela se pratiquait pour les saints canonisés. Charles-Quint, et après lui le pape Paul III, ordonnèrent que l'anniversaire de sa mort

(1) Des historiens ont dit, mais sans preuves, que le meurtrier était juif.

serait célébré comme la fête d'un martyr; peu s'en fallut qu'Arbuès ne fût reconnu comme le céleste patron du saint-office. Enfin, après avoir fait faire à ses mânes force miracles, on obtint sa canonisation du pape Alexandre VII; il fut définitivement mis au calendrier en 1664, et don Pedro l'inquisiteur devint san Pedro le martyr. Quant aux conspirateurs, le peuple se souleva non pour eux, mais contre eux; il prit parti pour l'inquisition, et, déçus dans leur attente, ils périrent tous dans l'année, la plupart du dernier supplice. Le tombeau d'Arbuès est d'une grande magnificence, et, afin d'honorer dignement sa mémoire, on a représenté autour du mausolée six Maures pendus à des colonnes. Voilà un emblème bien évangélique et bien propre à inspirer aux masses des sentimens d'amour et de charité.

L'imagination aurait voulu placer un drame dans la cathédrale de Saragosse, qu'elle n'aurait pas mieux trouvé. Quand l'histoire fait des drames, elle les fait bons, et la vérité toute crue a une saveur de haut goût que n'ont jamais les fables les mieux assaisonnées. Une cathédrale obscure et lugubre, l'orgue jouant matines, des conspirateurs cachés dans l'ombre des niches, un grand-inquisiteur cuirassé, agenouillé seul au pied de l'autel et poignardé au milieu de sa prière, son sang bouillonnant sur les marbres sacrés, l'émotion du peuple, l'espoir des conjurés, leur déception, leur supplice : quel romancier, quel poète imaginèrent jamais une tragédie plus saisissante et plus sombre?

L'ombre de l'inquisiteur martyr semble planer encore aujourd'hui sur cette église toute pleine de lui. A l'heure où j'y étais, le soir, il régnait là je ne sais quelle atmosphère lourde et cadavéreuse dont j'étais oppressé malgré moi; le silence était profond, quelques dévots attardés se glissaient comme des spectres le long des piliers, et le crépuscule de la nef s'était transformé par degrés en une nuit complète. L'heure était venue de fermer l'église, des sacristains armés de fallots la sillonnaient dans tous les sens, les grilles de fer roulaient en gémissant sur leurs gonds criards et tombaient avec un fracas redoublé par les mille échos des voûtes et des chapelles. Peu à peu le bruit s'éteignait, le vide se faisait dans le temple et les lanternes des sacristains brillaient dans l'ombre des nefs comme des étoiles errantes au fond du firmament.

— Allons au spectacle, me dit tout à coup don Manuel; tous ces souvenirs et toutes ces images de l'inquisition me font bouillir le sang dans les veines.

Et, par une brusque transition, nous nous trouvâmes transportés en quelques instans du tombeau de l'inquisiteur au milieu du théâtre.

La salle n'était pas beaucoup moins obscure que la cathédrale, et les spectateurs étaient si sérieux, si compassés, qu'ils avaient bien moins l'air de venir chercher un plaisir que d'accomplir un devoir de dévotion. Les femmes des loges étaient en noir, comme à la promenade; et, drapés dans leur manteau, les habitués du parterre avaient la physionomie la plus sinistre. Il fallait un effort d'imagination pour se croire là dans une salle de spectacle. On n'aime, en Espagne, ni la comédie, ni l'opéra; j'excepte Barcelone où la musique est goûtée; partout ailleurs on ne va guère au théâtre que pour y voir danser des *boleros* qui sont tous les soirs les mêmes, et jouer des *saynetes* qu'on sait par cœur. La nouveauté n'entre point comme élément de plaisir dans les divertissemens des Espagnols; il semble, au contraire, que la monotonie leur plaise plus que la variété. Le connu les fixe par l'habitude, l'inconnu leur est suspect. Ce qui m'étonnait profondément et ce que je ne pouvais me lasser d'admirer, c'était la gravité imperturbable avec laquelle le public saragossain contemplait les ronds de jambes et les attitudes au moins équivoques de ses danseurs et de ses danseuses, serrés dans leurs costumes andalous et tout étincelans de paillettes. Les saynètes avaient le privilége d'émouvoir davantage : ce sont des scènes populaires dont la crudité fait tout le mérite. Les plus triviales sont les meilleures, et les sombres visages des spectateurs ne se déridaient qu'aux lazzis grossiers de l'apothicaire et de l'étudiant. Pour eux, tout l'intérêt du spectacle est là; encore n'y a-t-il pas fort long-temps que Saragosse a un théâtre. La salle ayant été brûlée vers le milieu du dernier siècle, et plusieurs personnes ayant péri dans l'incendie, l'archevêque ne manqua pas de présenter cet accident comme un signe de la réprobation céleste, et les habitans consternés firent, au pied des autels, le vœu solennel de bannir à jamais le spectacle de leur ville; mais les enfans ne tinrent pas le vœu de leurs pères, et la génération suivante fit rétablir le théâtre incendié.

Le lendemain matin, don Manuel voulut me montrer une contre-partie de la veille; son orgueil aragonais souffrait de la béatification du père Arbuès, et il avait à cœur de me prouver que l'inquisition n'avait pas asservi sa patrie au point d'étouffer en elle toutes les voix de l'humanité. Il me conduisit hors de la ville, devant un hôpital à la porte duquel il s'arrêta.

— Lisez, me dit-il en m'indiquant du doigt une inscription gravée sur le frontispice.

Cette inscription portait : *Domus infirmorum urbis et orbis.*

— Voilà, reprit don Manuel, l'une des plus belles gloires de Saragosse, et mes compatriotes ont raison d'en être fiers; cette devise n'est point un leurre et une fanfaronnade de philanthropie, mais l'expression d'un fait. Dans les plus mauvais jours, et lorsque l'inquisition était toute puissante, cet hospice recueillait les malades de toutes les nations et de toutes les religions du monde: juifs, Maures et hérétiques y étaient admis indistinctement à la barbe du saint-office (1). C'était bien vraiment à la barbe du saint-office; car tout près de l'hôpital est le château de l'Aljaferia. Cette ancienne résidence des rois maures, puis des rois d'Aragon, avait été cédée par Ferdinand-le-Catholique à l'inquisition intimidée du meurtre d'Arbuès, et était devenue le siége et la prison du formidable tribunal : ce n'est plus aujourd'hui qu'une méchante citadelle incapable de faire aucune résistance. L'inquisition avait un autre palais dans l'intérieur des murs; c'est une maison de briques sans architecture, sans physionomie, qui sert aujourd'hui de caserne et de prison. Elle est sur les confins de la ville, et avait, sur la campagne, une issue par laquelle les familiers introduisaient les prisonniers du dehors. On y conserve deux statues antiques, l'une est une Faustine, dont on a fait une Justice en lui mettant une balance à la main; l'autre était une Vénus; mais, comme la tête manquait, on lui en a adapté une d'exécution moderne, avec les yeux bandés, pour lui faire représenter, non Cupidon, mais la Foi, qui, selon l'inquisition, devait être aveugle comme lui. Ne dirait-on pas que le saint-office a voulu faire une épigramme contre lui-même? Les statues étaient assez belles, mais on les a entièrement défigurées et rendues méconnaissables par les ornemens barbares dont on les a affublées et par je ne sais quelles draperies de toile ou de carton que la grossière pudeur monacale avait eu soin de jeter sur leurs chastes beautés.

Saragosse n'est point une belle ville, mais c'est une ville originale et attachante; elle a un caractère antique et étrange, et l'on s'y plaît par cela même. Quoique en plaine, elle est mal percée et bâtie au hasard et sans plan; les rues sont étroites, sinueuses, pavées de cailloux bruts qui font l'office de chausse-trapes et qui blessent le pied à chaque pas; c'est un labyrinthe où il est impossible de se reconnaître, et où, privé du fil conducteur, on tourne et retourne sur

(1) Saragosse a un autre établissement de bienfaisance digne d'être offert en exemple. C'est une confrérie, *Hermandad*, destinée à recueillir les pauvres qu'on ramasse la nuit dans les rues; cette institution vaut mieux, certes, que notre police correctionnelle et l'article du code pénal sur le vagabondage. Saragosse a une autre *Hermandad* en faveur des orphelins.

soi-même, se perdant, puis se retrouvant pour se perdre encore. Je ne connais pas de ville mieux construite pour la guerre civile, et je trouvais un singulier plaisir à errer à l'aventure et à m'égarer vingt fois le jour dans ces inextricables dédales. Une seule rue, la *calle santa*, rue sainte, ainsi nommée parce que la tradition en fait le lieu du martyre des premiers chrétiens de Saragosse, ressemble à nos rues modernes, et les habitans en sont tout fiers, parce qu'elle est large, longue, assez bien alignée et flanquée d'édifices passablement réguliers; ils me la montrèrent avec orgueil, sans se douter que je préférais de beaucoup à leur rue favorite les ruelles sombres et tortueuses. La *calle santa* est plus connue sous le nom de *Coso*, dont on veut faire une corruption de *fosso*, parce que là était le fossé de l'ancienne ville romaine, mais qui dérive bien plus naturellement de *corso*. Elle était en effet destinée aux fêtes publiques, et elle est encore le rendez-vous général des habitans : les carrosses y défilent processionnellement le soir, au retour de la promenade.

Toutes les maisons de Saragosse sont en briques, et leur extérieur n'a rien d'imposant; les toits, en saillie, se touchent presque d'un côté à l'autre, si bien qu'en beaucoup d'endroits la lumière ne pénètre dans la rue que par une fente étroite, et que, vu d'en bas, le ciel n'apparaît que comme un ruban bleu. La plupart de ces maisons, si uniformes et si prosaïques en apparence, ont à l'intérieur des détails charmans; presque toutes ont des cours à portiques du plus grand style et des escaliers larges et majestueux. La plus belle que j'aie remarquée est la *casa de la Infanta;* le portique intérieur est soutenu par des colonnes de marbre blanc sculptées et ciselées avec une délicatesse exquise et une admirable perfection : la renaissance n'a rien laissé de plus gracieux que les caprices et les acanthes qui ornent les chapiteaux. Tout autour du portique est une série de médaillons de marbre représentant les rois d'Aragon : ces portraits sont taillés en ronde-bosse (1). Tous ne sont pas du même temps, mais chacun a son caractère particulier. Cette cour merveilleuse est abandonnée aux bêtes et va se dégradant tous les jours; elle sert de hangar à un tavernier, je crois, et je la trouvai pleine de fumier et de *galères* (2) qui écornaient impunément les colonnes. Beaucoup de chapiteaux sont déjà cassés, plusieurs médaillons décapités; des arcades ont été murées; des guenilles de blanchisseuses pendaient aux balcons. Don Manuel était tout honteux d'une pareille profanation.

(1) Il y a dans les montagnes de Jaca un vieux cloître où ces rois sont ensevelis.
(2) Charrettes du pays.

— Que c'est bien là l'Espagne! me disait-il; désordre, incurie, abandon, voilà en trois mots notre état social.

Les maisons qui ne se distinguent pas, comme celle de l'Infante, par leur architecture, éveillent par leur nom des souvenirs pleins d'intérêt. Ici est la maison de Palafox, l'héroïque défenseur de Saragosse; là, mais à moitié ruinée, est celle du comte d'Aranda, qui voulait qu'on écrivît sur le fronton des temples les noms de Luther, de Calvin, de Mahomet, à côté du nom de Jésus-Christ, et que ceux de Torquemada et des rois catholiques Ferdinand et Isabelle passassent pour des blasphèmes. Plus loin, près du Pilar, est le palais des marquis d'Ayerbè; la claire-voie de fer qui est placée devant cet édifice est un monument historique. Sous la dynastie autrichienne, les Ayerbè perdirent le droit d'avoir une porte cochère sur la rue, pour s'être montrés trop attachés aux *fueros* nationaux; c'était, à ce qu'il paraît, une punition infamante pour la noblesse accusée de félonie. A quelque distance, sur la même place du Pilar, est le palais du duc de Medina-Cœli : où n'a-t-il pas des palais? Avec le duc de l'Infantado, il est le Carabas des Espagnes, et pourrait faire le tour du royaume en couchant tous les soirs chez lui. Comme je remarquais que plusieurs de ces maisons étaient décorées d'une chaîne de fer suspendue au-dessus de la porte : — C'est un signe honorifique, me dit don Manuel, qui indique que le roi a daigné passer ce seuil bien-heureux. — On aurait voulu faire une épigramme qu'on n'aurait pu choisir un plus frappant emblème de vasselage et de servilité.

Saragosse a, de l'autre côté de l'Ebre, un faubourg où il ne faut chercher ni chaînes royales, ni maisons aristocratiques, mais où l'on peut prendre une idée exacte du fond de la population saragossaine. Mes voyages de découverte me ramenaient souvent dans ce réceptacle de misère et de malpropreté, et toujours les mêmes spectacles y frappaient mes yeux : des mendians en loques dormaient au soleil, ou se drapaient dans leurs guenilles; des enfans, nus comme des sauvages, jouaient dans l'ordure; des femmes, à l'œil creux, à la peau hâlée, faisaient leur toilette en chantant des *coplitas* sur le seuil de leur bouge; plus loin, deux tendres amis s'épluchaient l'un l'autre, ce qui est la plus grande marque d'affection que se puissent donner deux Espagnols; pendant ce temps on entendait, de tous côtés, claquer les castagnettes, gémir les guitares et sonner les cloches. On ne saurait imaginer un pareil dénuement, ni un pareil abandon; mais cet abandon est dans les mœurs de toutes les classes, et ce dénuement n'est pas senti. Il y a, dans le peuple espagnol, un mépris

du comfortable qu'on pourrait appeler philosophique s'il était raisonné, et qui serait une vertu s'il ne naissait d'un défaut. C'est l'inertie et la paresse qui lui inspirent cet oubli de lui-même et ce détachement. Il aime mieux se priver que de se donner la peine de conquérir ; un plaisir acheté par la fatigue cesse d'en être un pour lui, et le fruit le plus doux lui devient amer, s'il lui faut tendre le bras pour le cueillir; il le tend bien plus volontiers pour donner un coup de couteau, et il se rend justice à cet égard. Je me rappelle un saynète où l'on demande à trois personnages de nations différentes, un Anglais, un Français et un Espagnol, ce qu'ils savent faire; l'Anglais répond : penser; le Français : danser ; l'Espagnol : tuer; et les spectateurs d'applaudir à ce trait de caractère. Le grand nombre de *milagros* dont les murs de Saragosse sont tapissés prouvent qu'elle ne le cède, sous ce rapport, à aucune ville de la Péninsule, si ce n'est pourtant à Valence, où le meurtre coule, pour ainsi dire, dans les veines des habitans. Il y a, dans la physionomie du peuple aragonais, quelque chose d'âpre et de farouche qui dégénère aisément en férocité, mais qui souvent aussi n'est que de l'énergie et de la persévérance; la vigueur qu'il a déployée contre les Français l'a immortalisé, et le siége de Saragosse vivra dans l'histoire, comme un des plus beaux faits d'armes de ce siècle belliqueux.

En parcourant ces rues brûlantes, ces faubourgs poudreux, j'étais frappé d'une impression de sécheresse et d'aridité dont je ne me rendais pas d'abord compte; enfin je m'aperçus que Saragosse n'avait point de fontaines publiques, et certes, ce n'est pas l'eau qui lui manque. Elle est assise sur l'Ebre, et baignée au midi par la Huerva; plusieurs courans d'eau sillonnent ses jardins, et le fleuve *Gallego*, la meilleure eau du pays, coule à une portée de mousquet des murs; enfin, du côté opposé est le fameux canal impérial d'Aragon. Ce vaste ouvrage fut commencé par Charles-Quint, en 1528, suspendu dix ans plus tard, repris en 1566 par Philippe II, abandonné de nouveau pendant deux siècles, et repris encore en 1770. Une compagnie hollandaise y travailla sous la protection du comte d'Aranda, jusqu'en 1775, où l'entreprise resta à la charge du gouvernement. Malgré son assistance, elle aurait été abandonnée tout-à-fait, sans le zèle infatigable d'un chanoine de la cathédrale, don Ramon Pignatelli, qui dévoua sa fortune et sa vie à cette œuvre nationale. Le canal impérial a sa tête près de Tudela, au royaume de Navarre; son étendue, jusqu'à son embouchure dans l'Ebre, est d'environ vingt-sept lieues d'Espagne, mais il reste quelques lieues à terminer pour

le joindre au fleuve, et ce grand monument est délaissé aujourd'hui, faute de confiance et de capitaux. On avait eu le projet de le continuer au nord à travers la Biscaye, de manière à faire communiquer, par ce moyen, la Méditerranée avec l'Océan : les travaux avaient même été commencés dans la vallée de Rio-Jalon; mais ils sont abandonnés de ce côté comme de l'autre, après avoir englouti trois ou quatre millions. Si on juge l'avenir d'après le passé, on peut espérer de voir achever ce canal dans quelques siècles. Quoiqu'on y eût déjà établi un coche pour le transport des voyageurs, le commerce n'en a pas retiré jusqu'à ce jour beaucoup d'avantage; mais l'agriculture a été plus heureuse, et les contrées que le canal arrose se ressentent de son passage; de nombreuses prises d'eau sont vendues aux riverains pour l'irrigation des terres et fertilisent au loin la campagne (1).

Le canal passe à vingt minutes environ de Saragosse, sur le mont Torrero. Il y a là un embarcadère et un assez bel édifice qui sert d'entrepôt et qu'on a rehaussé d'un clocher. Vu du sommet de ce belvédère, le pays est riant, quoique le pâle olivier y règne dans un rayon assez étendu; l'Ebre anime la plaine de ses méandres d'or, et la sauvage sierra de la Muela le borne du côté de la Castille. Au nord, on voit à ses pieds la ville hérissée de tours et de coupoles, et plus loin, vers la France, surgissent les Pyrénées. Quelques *norias* arabes tournent çà et là et reportent la pensée aux temps des rois maures. Le climat de Saragosse est doux et tempéré; la proximité des montagnes la préserve des chaleurs brûlantes qui calcinent une grande partie de la Péninsule, et ces montagnes ne sont pas assez voisines pour lui donner les froids âpres des provinces septentrionales. Je ne parle pas du ciel, il est ce qu'il est partout en Espagne, pur, profond et limpide. Près du Torrero (c'est le nom qu'on donne aussi à l'entrepôt) est un petit bosquet plein d'un nombre prodigieux d'oiseaux que j'écoutais chanter au soleil couchant. Comme j'étais là, marchant à pas lents et m'oubliant à chaque pas dans ces harmonieux bocages, un chant humain vint du dehors se mêler à celui des oiseaux. Les paroles m'échappaient, mais l'air était plaintif, et un bruit de chaînes se joignait par intervalle à la voix des chanteurs invisibles. Je sortis du bois, frappé de cet horrible accompagnement, et je tombai au milieu d'une bande de galériens enchaînés qui chantaient des *coplitas* amoureuses sous

(1) On trouve dans le voyage de Pouy, tome XV, lettre IV, d'abondans renseignemens sur les travaux et les dépenses du canal d'Aragon. Je ne saurais mieux faire que d'y renvoyer le lecteur.

l'escopette chargée des alguazils. Ces malheureux travaillaient au chemin et traînaient leurs fers avec l'insouciance espagnole, sans même paraître avoir la conscience de leur état. Ils me souhaitèrent *las buenas noches* avec une désinvolture parfaite, et quelques-uns me demandaient en passant, non de l'argent, mais le *cigarrito*.

On redescend à Saragosse par une longue avenue plantée d'arbres, et j'arrivai aux portes de la ville à la chute du jour, c'est-à-dire au moment où on les fermait; plusieurs même l'étaient déjà, car tout se fait encore là comme au XIIe siècle, alors qu'on craignait chaque soir une surprise ou un assaut. A peine avais-je atteint les premières maisons du faubourg que je trouvai un rassemblement d'*urbanos* occupés à arrêter deux *facciosos* qui fuyaient par-dessus les toits. On les menaçait de faire feu, s'ils ne descendaient au plus vite, et je m'étonnais qu'on ne l'eût pas déjà fait, tant l'homme est prompt au meurtre au-delà des Pyrénées. C'était une véritable scène du moyen-âge, moins pourtant les escopettes, et je retrouvais là Saragosse telle que je l'avais rêvée avant de l'avoir vue. Malgré sa madone du Pilar, son saint Arbuès et ses nombreuses églises (elle n'en avait pas moins de soixante-douze), la métropole aragonaise n'est point, comme Tolède, une ville sacerdotale. Ses plus beaux souvenirs sont politiques; avant tout, l'Aragonais était citoyen. Je regrette que ses monumens publics (je parle des profanes) soient si peu dignes de son histoire et que son passé y revive si mal. Le palais de justice n'est plus rien; on y suspendait autrefois, pour l'exemple, les armes des brigands suppliciés; mais il n'a plus même, pour lui imprimer une physionomie, ces trophées barbares. La Lonja, loge des marchands, est une bourse insignifiante où s'assemble le corps municipal. La *Torre-Nueva* est une tour de briques isolée au milieu de la place Saint-Philippe dont elle menace l'église, car elle a perdu son aplomb et penche autant que le fameux *campanile* de Pise : elle fut bâtie par la ville avec une extrême rapidité, au commencement du XVIe siècle, et sert d'horloge au quartier en attendant qu'elle l'écrase. La grande place du marché a plus de caractère; les vieilles maisons de bois et les balcons saillans et irréguliers qui la décorent lui donnent un air de vétusté qui reporte bien haut dans les siècles. Quant à la *Députation*, on nomme ainsi le palais où siégeaient les anciennes cortès d'Aragon, c'est le comble du sacrilége. Don Manuel m'assura, et il en rougissait, que l'archevêque actuel avait obtenu la permission d'en faire un séminaire; on y voyait jadis les portraits des justiciers d'Aragon, et

ce monument, vraiment national, aurait dû être conservé avec un soin religieux comme une des plus précieuses reliques des vieilles libertés espagnoles.

J'ai exposé ailleurs (1) avec quelques détails la constitution politique de l'ancien royaume d'Aragon, l'une des plus intéressantes de l'Europe au moyen-âge, et digne, à bien des égards, de servir de modèle aux modernes législateurs de la Péninsule. On sait que les rois d'Aragon ne pouvaient lever un *quarto* ni porter un arrêt sans le concours des cortès, et qu'ils étaient soumis aux lois comme le dernier des citoyens. La moindre contravention pouvait leur coûter la couronne, comme cela faillit arriver au roi Jacques I[er]. Ce prince fut arrêté en 1224 à Alagon, conduit à Saragosse comme un prisonnier, tenu au secret dans son propre palais et gardé à vue pendant vingt jours. A leur avénement au trône, les rois juraient fidélité aux *fueros* de la nation sur une croix d'or enrichie de perles, que l'on conservait dévotement dans le reliquaire de la cathédrale. La formule du serment qu'on leur faisait prêter, avec le *sinon non* qui la termine, est devenue proverbiale en Europe (2). Le roi avait un rival et presque un maître dans le *justicia mayor* ou grand justicier du royaume. L'origine de cette magistrature populaire remontait au IX[e] siècle. Le *justicia* était une espèce d'éphore ou de tribun interposé entre le roi dont il limitait l'autorité, et le peuple dont il gardait les droits; son tribunal, composé de membres pris dans les cortès, veillait au maintien des lois et à l'intégrité des libertés publiques. Ce magistrat suprême était devenu, avec le temps, un personnage si puissant, si redoutable, qu'on se crut obligé de le soumettre lui-même au contrôle de dix-sept membres des cortès qui, tous les ans, lui faisaient rendre compte de sa conduite. Cet état de choses se perpétua de génération en génération jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. Charles-Quint, qui avait aboli avec les *comuneros* les dernières libertés castillanes, ne se crut pas assez fort, quelque envie qu'il eût de se rendre absolu, pour attenter aux *fueros* aragonais, qui traversèrent intacts cette ère de despotisme. Philippe II fut plus hardi ou plus heureux que son père, et le procès d'Antonio Perez lui fournit un prétexte et une occasion d'arriver à

(1) *Une année en Espagne*, tom. I, pag. 96.

(2) La constitution aragonaise avait une disposition singulière relative à ce même droit d'hérédité qui divise aujourd'hui l'Espagne. Un article fondamental excluait les femmes du trône, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que c'est une femme, la reine Pétronille, fille et héritière du roi Ramire, qui avait fait porter cette loi vers l'an 1162. Cet ordre de succession diffère de la loi salique en ce que les femmes exclues du trône transmettaient à leurs enfans mâles un droit qu'elles n'avaient point pour elles-mêmes.

ses fins; ce procès fameux se lie étroitement à l'histoire de Saragosse et fait connaître mieux que les chartes et les parchemins la lettre et le mécanisme de la constitution aragonaise.

Don Antonio Perez était fils naturel de Gonçalo Perez, secrétaire d'état sous Charles-Quint et sous Philippe II. Son père avait pour lui une grande tendresse, et lui fit faire ses études avec soin à l'université d'Alcala; il le fit ensuite voyager dans toute l'Europe, afin de l'initier à la politique des diverses cours. Don Antonio revint en Espagne avec des connaissances étendues, et tout-à-fait digne de succéder à son père. Il lui succéda en effet; son esprit vif, ses manières insinuantes plurent tellement à Philippe II, que le sombre monarque lui fit confidence de la passion violente qu'il avait conçue pour la belle princesse d'Eboli. Perez vit la princesse au nom du roi; mais Perez était jeune, il était aimable, et de confident il ne tarda pas à devenir le rival de son maître. Il prit si bien ses mesures, que Philippe n'eut aucun soupçon; mais un gentilhomme nommé Escovedo, qui était attaché à la maison d'Eboli, fut plus clairvoyant : ayant épié les démarches de Perez, il découvrit l'intrigue et eut l'indiscrétion de faire part de sa découverte à Perez lui-même. Cet Escovedo avait été secrétaire de don Juan d'Autriche, et à ce titre il ne devait pas être agréable à Philippe II. Quand Perez se vit à sa merci, il résolut de le perdre pour se sauver. L'histoire l'accuse d'avoir envenimé les préventions du roi, de lui avoir représenté Escovedo comme un homme dangereux, qui avait nourri don Juan des plus mauvais conseils et entretenu ses projets ambitieux; bref Escovedo fut assassiné une nuit qu'il sortait du palais : c'était en 1578.

Mais l'aveuglement de Philippe ne fut pas éternel. Le moment vint où le bandeau lui tomba des yeux; il s'aperçut que Perez livrait les secrets de l'état à la princesse d'Eboli, et il en conclut qu'il était trahi. L'infidèle maîtresse fut condamnée à une captivité perpétuelle, et le royal amant donna immédiatement l'ordre d'informer contre son ministre. Perez, alors malade, obtint la permission de se faire soigner dans sa propre maison, et comme il y recevait fréquemment la visite du confesseur du roi, il se persuada qu'il n'avait pas perdu sans retour la faveur du maître; mais il s'abusait. L'affection extraordinaire que Philippe lui avait témoignée s'était changée en une implacable haine, et ce prince répétait souvent que Perez était le plus pervers des hommes, qu'il s'était rendu coupable envers lui de crimes tels que jamais sujet n'en avait commis de pareils contre son souverain, et qu'il fallait les ensevelir dans un profond secret, afin de ne

pas nuire, en les divulguant, à la réputation de beaucoup de gens. Malgré les espérances dont se berçait Perez, son procès s'instruisait avec activité. Convaincu de trahison, il fut condamné à une forte amende et à deux années de prison, suivies de huit de bannissement. Quand le condamné apprit son jugement, il tenta de s'y soustraire par la fuite; mais il fut arrêté et enfermé au château de Toreno.

Les parens et les amis d'Escovedo, qui avaient gardé le silence pendant la faveur du ministre, se liguèrent pour l'accabler dans son adversité; ils présentèrent une requête au roi, qui renvoya l'affaire aux tribunaux. Perez, appliqué à la question, avoua que c'était lui qui avait fait assassiner Escovedo; mais il ajouta que c'était par ordre supérieur, et que des considérations impérieuses et toutes puissantes lui commandaient un inviolable silence. Les juges, intimidés, n'osèrent passer outre sans en avoir référé au roi. Perez profita de ce délai pour fuir, et cette fois, quoiqu'il eût les membres encore brisés par la torture, il fut plus heureux que la première. Le 8 avril 1590, il s'évada, au moyen de fausses clés qu'un Génois de ses amis, déclaré son complice, François Mayorano, avait trouvé moyen de faire fabriquer à Siguënza. On dit que Perez se sauva sous les habits de sa femme, dona Coello, et trouva à la porte de sa prison deux de ses parens qui le portèrent dans une chaise de poste, car il était hors d'état de marcher. Après une captivité qui avait déjà duré douze ans, il parvint à gagner l'Aragon.

Il espérait y vivre en paix, sous la protection des *fueros* de ce royaume, où le roi d'Espagne n'avait auprès des tribunaux qu'un simple commissaire accusateur; mais Philippe fit expédier l'ordre de l'arrêter immédiatement, et l'on se saisit de sa personne à Calatayud. Perez protesta avec force contre cette violence, et, ayant réclamé le bénéfice des priviléges nationaux, il fut conduit à Saragosse, dans la prison du *Royaume*, dite aussi du *Fuero*, ou de *la Liberté*, parce que les détenus y étaient à l'abri de l'autorité immédiate du roi, et ne dépendaient que du grand justicier. On n'y recevait que ceux qui se présentaient volontairement, ou qui demandaient à y entrer pour n'être pas enfermés dans la prison royale. Les prisonniers du *Fuero* ne pouvaient être mis à la question; ils obtenaient la liberté sur parole, et ils avaient le droit d'appeler au tribunal du grand justicier de toutes condamnations antérieures, de quelque source qu'elles émanassent. Ce tribunal suprême avait, comme on voit, quelque chose de nos cours de cassation; mais le droit du grand justicier allait bien plus loin que celui de nos cours. Ce magistrat

défendait les opprimés, soutenu par la force armée contre les agens du roi et contre le roi lui-même, s'ils avaient violé la constitution. Philippe II fit de nombreuses tentatives pour obtenir de Saragosse l'extradition de Perez; ce fut en vain, et le roi fut obligé d'envoyer en Aragon la procédure commencée en Castille relativement au meurtre d'Escovedo. Mais Perez le mit bientôt dans la nécessité de renoncer à ses poursuites, et le roi se désista dans un acte public, afin d'échapper à la honte de voir acquitter son ennemi.

La fortune de Perez subit ici une nouvelle péripétie. Avant qu'il fût mis en liberté, l'inquisition, jalouse de seconder les vues du monarque, qui était son pourvoyeur le plus infatigable, commença un nouveau procès contre Perez sous prétexte d'hérésie. Elle l'accusait d'avoir tenu des propos peu orthodoxes, d'avoir blasphémé au jeu, d'avoir entretenu des relations avec la princesse Catherine de Bourbon, qui était calviniste, et donné à Henri IV le titre de roi avant que ce prince ne fût reconnu par la cour de Rome. On sent que ce n'étaient là que des prétextes, et que la religion servait de masque à la politique. Le conseil de *la suprême* (1) ordonna que Perez et son ami Mayorano seraient traduits dans les prisons du saint-office; mais cet ordre éprouva une vive résistance de la part du concierge de la prison constitutionnelle, qui ne voulut les livrer que sur une autorisation du *justicia*. Les inquisiteurs forcèrent ce magistrat à la donner, et le 24 mai 1591, Perez sortit de sa première prison pour être conduit dans celle du saint-office. Tout à coup les cris de : *Trahison! vive la nation! vive la liberté! vivent les fueros! mort aux traîtres!* éclatèrent autour du cortége inquisitorial. Les familiers furent dispersés, plusieurs massacrés, et l'on mit le feu au palais de l'inquisition. Le vice-roi, don Inigo de Mendoza, comte de Almenara, était étranger au royaume, ce qui était contraire aux *fueros;* il fut arrêté par le peuple, pour avoir foulé aux pieds les immunités nationales, et il mourut dans les fers, moins de ses blessures que de la douleur d'un pareil affront. La sédition ne s'apaisa que quand Perez eut été réintégré dans la prison de *la Liberté*.

L'inquisition humiliée et vaincue recourut à la ruse, n'espérant rien de la force. Le calme rétabli, elle forma une commission de jurisconsultes destinée à examiner l'affaire et à donner son avis; ces chica-

(1) Ce conseil, institué par Ferdinand-le-Catholique dans les intérêts du fisc autant que dans ceux du saint-office, avait une autorité mixte qui amena bien souvent des conflits. Le grand-inquisiteur en était président de droit, et les autres membres étaient évêques ou légistes.

neurs, corrompus par la cour et par le saint-office, déclarèrent que celui-ci avait, en effet, excédé son pouvoir et violé les *fueros*, mais que s'il demandait au justicier une simple suspension du privilége, la justice inquisitoriale pourrait avoir son cours sans que ce fût une infraction à la constitution. La suspension du privilége, dans un pareil moment, équivalait à une annulation, car dépouiller un homme de ses garanties quand il en a le plus besoin, c'est ôter au soldat ses armes au milieu du combat. La manœuvre n'en eut pas moins son effet; les inquisiteurs triomphèrent, et l'on prépara en secret l'extradition de Perez. Un nombre considérable de familiers du saint-office et plus de trois mille soldats furent rassemblés à Saragosse pour protéger sa translation d'une prison dans l'autre; mais le 24 septembre, jour où la mesure devait s'exécuter, Gil de Mesa donna l'éveil au peuple et l'appela aux armes une seconde fois. Les habitans se précipitèrent sur les familiers et sur les soldats qui bordaient la haie; ils en tuèrent un grand nombre, mirent le reste en fuite, chassèrent ignominieusement les magistrats vendus, et délivrèrent Perez des mains des inquisiteurs.

Cette fois Perez se mit en sûreté; il sortit de la ville, passa les Pyrénées, et le 26 novembre, il arriva à Pau où il fut accueilli avec une bienveillance marquée par la princesse Catherine de Bourbon, avec laquelle on a vu qu'il était en correspondance. Il fit imprimer deux pamphlets où il raconte les aventures et toutes les agitations de sa vie; il rejoignit ensuite Henri IV, occupé alors à faire la guerre aux ligueurs, et il dit ne lui avoir pas été inutile par ses conseils. Après un voyage en Angleterre où il reçut l'accueil le plus empressé de Leicester et d'Élisabeth, il revint auprès d'Henri IV, qui le fixa à Paris en lui faisant une pension. Ses biens, qui étaient considérables, avaient été séquestrés par Philippe II. Non content d'avoir en même temps fait arrêter sa femme et ses sept enfans, le vindicatif et sanguinaire monarque tenta, dit-on, de faire assassiner son ancien rival. On lit dans le journal de Henri IV, par l'Estoile, que le 6 janvier 1596, un Espagnol, don Rodrigue de Mur, baron de Piñilla, fut roué sur la place de Grève, convaincu d'avoir voulu tuer Perez, et qu'il déclara, en mourant, avoir été envoyé par don Juan Idiaquez, ministre de Philippe II. Cependant on lit, dans les mémoires de Sully, que Philippe, avant de mourir, conseilla à son fils de rappeler le proscrit, à condition toutefois qu'il ne pourrait séjourner ni en Espagne ni en Flandre, et choisirait pour sa résidence *l'inutile* pays d'Italie. Malgré cette clémence posthume, Perez ne fut point rappelé, il continua à

languir en France, occupé à rédiger ses trop discrets mémoires, et il mourut à Paris le 3 novembre 1611. Il fut enseveli dans le cloître des Célestins où on lisait encore son épitaphe à l'époque de la révolution. Sa femme était morte en prison neuf ans avant lui, victime de son dévouement conjugal.

L'histoire offre peu de vies plus tourmentées que celle-là; c'est plus qu'un roman, c'est une épopée, car de grands intérêts sont en jeu et se lient étroitement aux évènemens privés. Ce long poème eut pour Saragosse un dénouement tragique; exaspéré contre la ville qui avait tué son vice-roi, sauvé son ennemi et méprisé son autorité, Philippe II jura la ruine de ces insolens *fueros* qui lui enchaînaient le bras, et, assisté du saint-office dans ses projets de vengeance, il réussit par-delà ses espérances. Il fit marcher contre la cité magnanime une armée qu'il destinait à la France sous les ordres de don Alonzo de Vargas, vieux général éprouvé par les guerres de Flandre. Le grand justicier étant mort sur ces entrefaites, son fils don Juan Lanuza lui succéda. C'était un jeune homme de vingt-sept ans, plein d'ardeur et de patriotisme. Quand il apprit que l'armée royale se dirigeait sur la place, au mépris des *fueros*, il écrivit à toutes les villes de la couronne d'Aragon, les appelant au secours de la liberté violée; mais, à l'exception de Terruel et d'Albarracin qui se rendirent à son appel, toutes les autres l'abandonnèrent; quelques-unes même lui répondirent outrageusement. Réduit ainsi à ses propres forces, il n'en persévéra pas moins dans sa généreuse résistance, et il sortit de la ville au commencement de novembre, à la tête de quinze cents hommes, mal armés pour la plupart et hors d'état de faire face aux vieilles bandes de Philippe II. La lutte n'était pas égale, le droit succomba; les Saragossains furent défaits, et ceux des vaincus que la mort épargna et qui ne réussirent pas à gagner la France, furent réservés à l'impitoyable vengeance du vainqueur. Vargas prit possession de la cité, et les exécutions commencèrent. Perez fut brûlé en effigie; don Fernando d'Aragon, duc de Villahermosa, et don Louis Durrea, comte d'Aranda, furent envoyés en Castille, où ils moururent en prison; don Diego d'Heredia, don Juan de Luna et bien d'autres dont les noms sont demeurés inconnus, eurent la tête tranchée. Quant à Lanuza qui tomba, lui aussi, aux mains de l'ennemi, on devine son sort. Le 20 décembre de la même année, un échafaud était dressé au milieu de la place du marché; un homme dans toute la vigueur de l'âge y monta, et sa tête roula aussitôt sous la hache du bourreau; cet homme était le grand justicier d'Aragon. Par une ironie cruelle, Phi-

lippe II lui fit faire des obsèques magnifiques, voulant, disait-il, honorer la charge après avoir châtié la faute.

Les fugitifs qui s'étaient retirés en France, se rallièrent sur la frontière; puis, traversant en plein hiver les Pyrénées couvertes de neige, comme nous l'avons vu faire de nos jours à Mina, ils repassèrent en Aragon pour tenter un effort désespéré; mais ce fut le rapide éclair du flambeau qui meurt. Vargas les tailla en pièces, et les prisonniers conduits à Saragosse eurent le sort de Lanuza. On cite, dans le nombre de ces derniers martyrs de la liberté aragonaise, un membre de la même famille, don Jayme Lanuza, et un marquis d'Ayerbè, celui-là même peut-être dont la maison est gardée par une claire-voie.

D'illégitimes cortès furent assemblées à Tarazona sous la présidence de don Andrès de Bovadilla, archevêque de Saragosse, que le roi malade avait nommé son grand vicaire. La couronne commença par se faire voter un don gratuit de sept cent mille ducats; elle défendit ensuite, sous peine de mort, le cri de liberté, et s'adjugea le droit d'envoyer un étranger à Saragosse en qualité de vice-roi, si tel était son bon plaisir. Toutefois, Philippe II n'osa pousser la réaction jusqu'à abolir les fonctions de grand justicier; mais, tout en conservant le titre, il dégrada la charge en se réservant le droit de nommer ceux qui devaient la remplir et en la réduisant à une magistrature bâtarde et désarmée; c'était pis qu'une abolition complète. Il mit au lieu et place de Lanuza un certain légiste appelé don Juan Campo, et il voulut qu'à l'avenir tous ses successeurs fussent des légistes comme lui. Le grand justicier d'Aragon n'était plus qu'un juge de paix.

Telle fut l'issue de ce grand procès, le plus mémorable, sans aucun doute, qui ait jamais été porté à aucun tribunal et par l'inégalité des parties et par la catastrophe des juges. Le roi Charles III avait un lieutenant de police qui, lorsqu'on lui rendait compte de quelque désordre ou de quelque complot, avait l'habitude de demander: Quel est le nom de cette femme? C'était son premier mot, tant il était convaincu qu'il y avait toujours quelque influence féminine derrière les évènemens les plus graves et les plus étrangers en apparence à la galanterie. Ce mot qui a son équivalent dans un dicton populaire beaucoup plus cru, revient en mémoire lorsqu'on songe que la cause première de tant de meurtres et de calamités publiques fut une femme: la sombre tragédie qui vint se dénouer d'une manière si terrible sur l'échafaud de Lanuza, avait commencé dans le boudoir de la princesse d'Eboli.

En étudiant ces évènemens dans les historiens espagnols, il est fort difficile de découvrir la vérité à travers les nuages dont ils l'entourent. Leurs récits sont pleins de réticences, et il faut comprendre ce qu'ils taisent d'après ce qu'ils disent. Leur plume timide n'a ni blâme pour les oppresseurs ni sympathie pour les opprimés; ces derniers même sont l'objet de leurs récriminations et de leurs reproches; ils n'ont de culte que pour le succès. Mariana, dans les sommaires qui accompagnent son histoire d'Espagne, raconte en quelques lignes ce long tissu d'usurpations et d'iniquités, et ne trouve rien à dire en terminant, sinon que la puissance du roi est plus grande que les colères de la multitude, que l'audace sans force est vaine, et que le plus souvent le peuple se soulève pour son mal (1).

Philippe II mort, Saragosse respire; les bûchers s'éteignent un instant, la hache des bourreaux se repose, et les mânes des martyrs reçoivent une sorte de réparation. La mémoire de Perez lui-même fut réhabilitée à Madrid en 1615, et Philippe III publia, à cette occasion, un édit où, en parlant des évènemens de Saragosse, il déclarait que personne, en cette circonstance, ne s'était rendu coupable de trahison envers l'état, et que lui, le roi, se plaisait à reconnaître que chacun s'était cru obligé de défendre les droits de sa patrie. Le duc de Villahermosa et le comte d'Aranda avaient été précédemment, et du vivant même du tyran, l'objet d'une déclaration semblable; Philippe II avait daigné reconnaître qu'ils étaient innocens du crime de lèse-majesté : ils n'en étaient pas moins morts dans les cachots.

Cette tardive réhabilitation n'était qu'une vaine formalité : la liberté aragonaise, frappée au cœur et jetée violemment dans la tombe sanglante de Lanuza, ne s'en releva jamais. Les cortès s'assemblaient bien encore; mais ce n'était plus qu'un corps infirme et abâtardi qui n'avait plus de voix que pour jurer entre les mains du maître : ce simulacre imposteur se traîna ainsi pendant tout le dix-septième siècle. Au commencement du dix-huitième, l'Aragon ayant pris parti pour l'archiduc d'Autriche dans la guerre de la succession, Philippe V réduisit Saragosse à l'obéissance par la force des armes, et il profita de l'occasion pour la traiter en pays conquis. Il supprima définitivement ses cortès nationales et celles de ses libertés qui avaient échappé par miracle au grand naufrage du siècle précédent. Cette suppression, qui eut lieu le 29 juin 1707, n'éprouva aucune résistance de la part

(1) MARIANA, *Sumario de la historia de España*, año 1591.

des habitans, et l'Aragon fut soumis dès-lors aux lois et coutumes de la couronne de Castille (1). Ainsi le petit-fils de Louis XIV eut la gloire d'achever l'œuvre si bien commencée par Philippe II.

Depuis cette époque, Saragosse a perdu son importance politique, je veux dire son importance officielle; car elle n'a pas cessé, malgré la ruine de ses *fueros*, de jouer un rôle considérable dans l'histoire de la Péninsule. La pratique de la liberté laisse au cœur des peuples des traces profondes que l'on retrouve long-temps après qu'elle a péri. Trempée à ces sources robustes, Saragosse a gardé quelque chose de viril, et, dans toutes les crises contemporaines, on la retrouve toujours sur la brèche. Inférieure à plusieurs villes d'Espagne sous le rapport des lumières et du progrès matériel, elle ne le cède à aucune en caractère, et marche de front avec les plus avancées sur les routes laborieuses de la démocratie nouvelle. Mais il lui reste un devoir à accomplir; il ne faut pas qu'elle laisse tomber son passé dans l'oubli; il faut au contraire qu'elle l'honore, qu'elle l'entoure de ses respects. Ses souvenirs sont assez nobles pour qu'elle s'en montre fière et qu'elle en fasse l'objet d'un culte national. Pourquoi, par exemple, le nom de Lanuza ne se lit-il encore nulle part dans ses murs? C'est là un oubli coupable. Qu'elle le répare, et qu'un monument s'élève sur la place même où a coulé le sang du martyr, dût le trésor du Pilar servir à cette œuvre réparatrice! C'est en vénérant les vertus publiques dans les hommes qui s'y sont dévoués qu'on fait les grands citoyens qui font les grandes nations.

(1) On peut lire, dans les Mémoires de Saint-Simon, de quelle manière s'opéra cette dernière et bénigne révolution.

CHARLES DIDIER.

L'ANNEAU

DE BASSOMPIERRE.

I.

— Minuit sonne, s'écria Henri de Montmorency, nous avons bu le coup d'étrier avec l'année qui vient de s'enfuir; remplissons nos verres et répandons-les sur le berceau de celle qui vient de naître! Mes amis, que l'an de graces seize cent trente-et-un soit pour vous couronné de myrtes et de roses!

Ces paroles se perdent dans un concert d'acclamations; on échange des accolades, on se serre mutuellement les mains; le cliquetis des verres se mêle au bruit des voix et chacun s'empresse de faire honneur à Montmorency. Ce gentilhomme avait reçu cette nuit-là les raffinés, les lions de la cour de Louis XIII. C'était donc à lui de se mettre en dépense de gaieté, de luxe, de folies; à lui de divertir ses convives et de noyer la tristesse, si elle osait se montrer à la lueur de cent bougies multipliées par les facettes des cristaux dont la table était jonchée. Tout en promenant ses regards sur les visages épanouis de ces brillans seigneurs, notre amphitryon découvrit dans un coin une sombre figure. Rien ne la pouvait dérider; de noirs cheveux pleuraient le long de cette mine rébarbative, aucunes *faveurs* n'éclataient sur les vêtemens de ce ténébreux tout noirci par le deuil. Montmorency s'approcha de lui :

— Monsieur de Croy, dit-il d'une voix douce, prenez courage; la fortune est inconstante, espérez en elle : ce qui ne change pas, c'est notre amitié, et vous ne la trouverez jamais absente. Oubliez un in-

stant votre peine et laissez-nous le soin de l'endormir. Souriez comme nous à cette nouvelle année : peut-être serez-vous son favori...

Henri de Croy secoua la tête, un pâle sourire anima ses traits; il pressa la main de Montmorency et retomba dans son apathie.

Assis à l'autre extrémité de la salle, au pied d'un grand portrait de famille, le maréchal de Marillac se leva, et d'un ton chaleureux inspiré par le Johannisberg, il s'écria :

— Je suis votre aîné, messieurs, et je rends grace à Jupiter de m'avoir donné vie assez longue pour voir une aussi bonne réunion. En dépit de lui-même, le roi garde encore quelques rameaux de sa vieille noblesse, et la robe rouge, toute grande qu'elle soit, ne pourra jamais nous envelopper tous.

— Bast! s'écria Bassompierre; ce cotillon se découd de jour en jour; déjà la lumière passe au travers. Bientôt nous en disperserons les débris, et les *dupes* auront pour revanche une *journée des jupes*.

Là-dessus, le maréchal de Bassompierre plongea les mains dans ses cheveux blonds, tandis que ce pitoyable jeu de mots répété de bouche en bouche était accueilli avec enthousiasme. Le tumulte augmentait sans cesse, la gaieté était si désordonnée, l'agitation si universelle, que les flammes des bougies tournoyaient horizontales comme autant de girouettes, tandis que les personnages mythologiques brodés sur les tapisseries de la salle à manger frémissaient convulsivement de la tête aux pieds.

Chacun devisait des promesses de l'avenir, des plaisirs actuels, des joies du passé : la plus chaude espérance rayonnait sur les visages de ces douze gentilshommes. C'étaient, outre de Croy et son cousin Bassompierre, le prince de Salm, leur allié; puis les ducs de Vendôme, d'Elbeuf, de Bellegarde, de Rouennès, de La Valette; Saint-Preuil, le comte de Moret, fils du feu roi, Puylaurens et le vieux Marillac. Ces messieurs faisaient profession de haïr le cardinal de Richelieu et de plaisanter à ses dépens, sans le craindre plus qu'un autre ennemi. Leur vanité eût gémi de le prendre au sérieux.

Rien de grave, au surplus, n'était admis à cette fête, et la mine effarée de M. de Croy parmi ces étourdis, tache noire sur tout ce blanc, était si choquante, que l'on finit par s'en occuper.

— Très cher, lui dit son cousin Bassompierre, tu es plus brave à la guerre que dans un salon; tu manies la dague plus gaiement que le verre. Sois donc un peu philosophe, remets-toi un peu de soleil dans le cœur et oublie de penser.

— On sent parfois des piqûres si aiguës, repartit de Croy à voix basse, qu'on est forcé de s'en occuper.

— On n'a que plus de mérite à s'étourdir. Doit-on se désespérer à notre âge? Les orages du printemps secouent les feuilles sans les abattre, et, le gros temps passé, les rameaux courbés se relèvent. Voilà ton affaire; tu plies à cette heure, mais tu ne rompras point. Sois cuirassé d'espérance; et....

— Et je serai percé d'outre en outre. Pauvre bouclier que l'espérance!

— C'est le bonheur.

— Ce n'est rien.

— Bien entendu! A-t-on jamais vu un homme heureux? Tout est dans l'imagination; mets le gouvernail à la tienne, et vogue la galère!

A la suite de ces mots, l'entretien tourna sottement à la métaphysique : il fut question du bonheur, texte fort rebattu; car l'ivresse nous porte toujours à parler de choses impossibles, et comme nos gentilshommes, très satisfaits en ce moment, se croyaient tous en possession des félicités suprêmes, chacun se mit à donner son contentement particulier pour la formule générale du bonheur.

Une minute de silence eut ensuite lieu, après laquelle de Croy, affaissé dans son fauteuil comme un être accablé de souffrances, murmura :

— C'est ici une matière sur laquelle on a dit de bien vaines subtilités. Chacun place le bonheur au bout de ses souhaits, et l'on voit des gens faciles à contenter. Feu mon père prisait le bonheur à l'égal *d'une cuiller de bois* (c'étaient là ses propres termes); sans doute il voulait faire entendre que rien n'est préférable à une obscure pauvreté. Je ne partage point ces idées.

— Ces mots, dit Bassompierre en tressaillant, ont un autre sens que vous ignorez....

— Mon père, ajouta le prince de Salm, cousin de ces deux messieurs, réussissait à toutes ses entreprises, et quand on l'en félicitait, il répondait en riant : « Mon bonheur n'est *qu'un gobelet en cristal de Bohème*, » démontrant par là, je pense, qu'il estimait le bonheur chose fragile à l'excès. Cependant mon père ne cessa d'être heureux.

— Cette parole, répéta Bassompierre en se tournant du côté de M. de Salm, a un autre sens que vous ignorez....

On s'arrêta un instant à chercher l'interprétation cachée de ces deux propositions, et tandis qu'on n'y réussissait pas, Bassompierre contemplait, avec un sourire malicieux, une grosse bague de fer, d'une forme bizarre et surannée qu'il portait au doigt *medius* de la main droite.

— Y entendez-vous quelque chose? demanda Montmorency au duc de Vendôme.

— Non; je laisse à dame Sorbonne la solution des questions profondes.

— Et vous, La Valette?

— Non plus. Parlons d'autre affaire, puisque personne ne comprend celle-ci.

— Je la connais, moi.... murmura Bassompierre, en promenant sur eux des regards singuliers.

Il croyait n'avoir été entendu que de lui seul; mais La Valette recueillit sa pensée sur ses lèvres et le pria de vouloir bien l'initier au sens mystérieux de ces deux problèmes.

— Excusez-moi, répliqua le maréchal, la chose est impossible.

— Pourquoi?

— Parce que vous êtes un peu libertin et très incrédule.

Une telle accusation dans la bouche du galant Bassompierre parut comique à l'excès; on éclata de rire. De Croy seul demeura pensif.

— N'est-il pas vrai, reprit le maréchal, que vous ne croyez ni aux fées, ni aux fantômes, ni au chasseur noir, ni.... Eh bien! vous me tourneriez en moquerie.

— Et tu respectes tous ces farfadets? demanda Puylaurens.

— Beaucoup! mais déjà vous êtes pleins d'ironie. Je ne puis donc vous dévoiler ni le mystère de la cuiller de Salm, ni celui du gobelet de Croy, ni celui....

Il s'arrêta.

— Ni celui?....

— Voilà tout, je ne dis rien de plus.

— Si j'avais questionné mon père, observa de Croy, il n'eût mis à cette explication nulle importance.

— Le feu prince de Salm racontait un jour à ce sujet une histoire que j'ai oubliée.

— Vos pères n'étaient pas toujours prudens, ajouta Bassompierre, d'un ton à la fois sérieux et goguenard.

— Eh! ne voyez-vous pas que le maréchal s'amuse à nos dépens?

— Mordieu! répartit le duc de La Valette, personnage susceptible; un plaisant ne se doit point jouer de douze gentilshommes, et ceci devient mortifiant. Monsieur de Bassompierre, vous plaît-il de vous expliquer, ou....

— Il me plaît, monsieur, de n'en rien faire et si vous le trouvez mauvais...

— Le duc a raison, s'écrièrent à la fois Moret et Rouennès.

— Je tiens pour le maréchal, répliquèrent Saint-Preuil et d'Elbeuf.

— Eh! mes bons amis, interrompit Montmorency en se jetant au milieu d'eux; où courez-vous? quel démon fatal à ma maison vous excite; allez-vous tirer l'épée pour si peu? Écoutez, vous voilà six; trois d'entre vous succomberont, les trois autres seront pour le bourreau; car le sang appelle le sang. Levez les yeux : ce portrait est celui de mon cousin François de Montmorency, sieur de Bouteville...

Marillac se joignit au maître du logis pour pacifier les rivaux; ils s'embrassèrent et le duc de Vendôme, prompt à changer le texte de la conversation, saisit la main de Bassompierre et lui dit: — Tu as, mon cher, une bague singulière pour un maître raffiné; ce joyau fait l'étonnement des dames: qui diable s'avisa jamais de se parer d'un anneau de fer?

— Autant vaudrait se passer au doigt l'anneau de paille des épousés de Sainte-Marine.

Le maréchal rougit; il jeta un coup d'œil sur La Valette et articula d'un ton bref:

— Mon ami, c'est un vœu.

— Les questions à cet endroit ne semblent pas te plaire et nous respecterons ton secret: mais, pour mieux le mettre à l'abri, créons la mode des bagues de fer, ayons-en chacun une au même doigt et jurons de ne dire à personne le secret de notre fantaisie. Le sens de cette histoire paraîtra mystique; les dames en gloseront, le cardinal en prendra l'alarme, la ville en sera très occupée et par ce moyen, tu cesseras de paraître maniaque ou mystérieux.

— Excellente idée, excellente!...

— Mais tu voudras bien confier un instant la bague originale à l'orfèvre, afin que les copies soient sans défaut; un joaillier n'est pas un homme, et ta relique ne sera pas profanée.

Bassompierre parut contrarié de cette requête; il hésita deux secondes, et se levant à demi de son siège, il étendit les mains vers un flambeau sur le bronze duquel la cire avait coulé en cascades et pétrissant une boule de cette matière ductile dont il entoura son doigt, il saisit l'empreinte de son anneau et l'offrit à M. de Vendôme qui promit à chacun de ses compagnons de leur remettre leurs bagues de fer le jour des Rois.

Puis, ces seigneurs s'engagèrent par serment au secret le plus profond sur ce mystère peu important; long-temps ils s'entretinrent de l'effet probable que produirait dans le monde un incident

aussi futile; jeunes et vieux s'en occupèrent : car en ces temps de folie, de luxe, de légèreté et de troubles civils, de rire et de pleurs, de sang et de quolibets, d'étourderie et de tyrannie sombre, de bourreaux et de galanteries, le caractère des hommes était en harmonie avec leurs vêtemens. Des soldats sillonnés de balafres et ornés de moustaches guerrières se paraient de collerettes en valencienne; les dentelles de Malines voilaient des mains redoutables; le velours et la soie se jouaient sur les plis de la batiste, et ces gens mieux atournés que des femmes, avaient des épées sanglantes, assoupies en des fourreaux étincelans de rubans aux milles couleurs. L'or, les diamans rayonnaient sur des manches de poignards dont les lames étaient marbrées de rouge jusqu'à la garde. C'était un beau siècle dont les enfans étaient complets. Leurs mœurs réunissaient l'esprit et le courage, la terreur et la gaieté, la légèreté française et la dissimulation vénitienne; un siècle où l'insouciance de l'or et de la vie lançait sans arrière-pensée les jeunes hommes aux périlleuses aventures. Chacun cherchait à faire son roman, drame souvent dénoué à coups de hache, et ces beaux seigneurs si bien muguetés, parfumés et splendides, couraient le siècle comme autant de belles victimes aveuglées par une charmante ivresse et parées déjà pour le sacrifice. Que de maisons se sont appauvries au passage de cette période de luxe! Combien de gens n'ont gardé que leurs noms et leurs épées! L'or coulait de leurs doigts comme le plaisir de leur pensée, comme le rire de leurs lèvres, comme le vin de leurs coupes, comme le sang de leurs artères.

Au milieu de la joyeuse foule, un front plissé était un miracle; aussi, tandis que nos gentilshommes descendaient les degrés de l'hôtel Montmorency, reconduits par leur amphitryon; le maréchal de Bassompierre fut surpris de découvrir derrière une forêt de cristaux de toutes les formes et de toutes les couleurs, illuminés par les dernières bougies, la sombre tête de de Croy resté immobile et pensif au fond de son fauteuil; il s'approcha de lui.

De Croy présentait un profil à la table, et appuyait l'autre contre un des montans d'une énorme cheminée, au centre de laquelle était suspendu un noir écusson semblable à une chouette éployée. Une dernière flamme dansait au fond de l'âtre, et contraignait à rire deux magots de cuivre en leur jaunissant les joues. Cette lueur n'éclairait que les bottes de de Croy, dont la face était colorée par les reflets rouges du brasier recouvert d'une cendre neigeuse.

Malgré son intarissable gaieté, le maréchal se sentit assombrir d'une façon déplorable.

— Mon cousin, murmura-t-il, qu'est devenue votre fermeté; que ne prenez-vous un parti? Pourquoi songer creux quand il faut agir?

— Mon père est mort... murmura de Croy; mon mariage rompu, ma fortune.... morte aussi, comme ma faveur auprès du roi Louis. Tout succès se détourne de moi, l'espérance m'est inconnue, l'amour même me fut toujours fatal.

— Je n'ai jamais connu vos chagrins sur ce dernier sujet.

— Jamais, cousin, jamais vous ne les saurez!

— Ayez patience et comptez sur moi, très cher; mon cœur, mon épée, ma bourse, mon crédit sont à vous, et....

— Chose étrange..... Tout réussissait à mon père, rien ne tourne mal pour vous, Bassompierre; Marillac est heureux, Montmorency riche, Saint-Preuil, Bellegarde et les autres, sont en faveur. La misère est pour moi seul. Suis-je donc ensorcelé? Ce soir encore j'ai laissé mes grègues à l'hôtel de Rambouillet. La bassette m'est ennemie; c'est de l'ingratitude à elle.

— Consolez-vous; chacun perd, c'est l'usage.

— Hélas! je suis réduit à enfouir mon vieux nom dans mon vieux château d'Angewillers, au fond du Luxembourgeois. Adieu donc, cousin, je m'en vais du monde.

A ces mots il se leva brusquement, frappa son front de ses deux mains, et sans songer à prendre son épée et son feutre, il s'éloigna à grands pas en soupirant. Son ami le poursuivit de paroles tendres, consolantes, et le salon demeura vide.

On entendait encore retentir les éclats de la joie des jeunes gentilshommes à qui les valets présentaient la cape ou l'étrier pour se retirer. Les torches rougissaient le brouillard, et Montmorency prenait congé de cette fleur de noblesse, de graces, d'opulence, de tous ces favoris de la gloire, des dames, du bonheur enfin. Ils se renouvelèrent à l'issue du vestibule les souhaits du nouvel an, avec cette bruyante insouciance de gens à qui le passé donne des garanties pour l'avenir. Le seul de Croy n'osait s'élever jusqu'à l'espérance où ses compagnons heureux ne daignaient plus descendre.

Or, le maréchal de Marillac et Henri de Montmorency furent décapités l'année suivante en place de Grève, Moret fut tué d'un coup d'arquebuse; Vendôme, d'Elbeuf et Bellegarde furent incarcérés, Rouennès subit la peine des criminels de lèse-majesté, Puylaurens

était destiné à périr dans les cachots de la Bastille, le duc de La Valette à mourir sur un échafaud, et le pauvre Saint-Preuil à placer aussi sa tête sous la hache du bourreau d'Amiens.

Bassompierre ne fut guère plus heureux; son cousin de Croy et lui semblèrent conclure ensemble un étrange marché par-devant la Fortune.

II.

Non loin du rivage de la Meuse et parmi les branches des derniers chênes de la sombre forêt des Ardennes, on découvrait de loin la tour et le donjon du château d'Angewillers. Ces deux constructions, situées à une assez grande distance l'une de l'autre, indiquaient encore l'étendue de l'ancien manoir compris entre leurs murailles, et ces débris renversés à diverses reprises par les guerres, rampaient sur les rochers, pêle-mêle avec les broussailles. Là se voyaient des arbres taillés autrefois, dont les bras s'étendaient, libres et capricieux; des fruitiers devenus sauvages, des roses redescendues à la simplicité des églantines, et des salles d'armes, des chambres de damoiselles où se balançaient maintenant des hêtres entourés de chèvre-feuilles et de framboisiers. La stature de ces conquérans attestait l'ancienneté des ruines, et l'épaisseur de celles-ci les furieux efforts des vainqueurs.

C'est au fond de ce réduit que Henri de Croy, sieur d'Angewillers, était venu cacher sa misère et endurer ses chagrins, loin de l'œil moqueur des heureux de la cour. Le pâle soleil de janvier, errant quelques minutes le long des tours, comme le dernier regard d'un mourant, n'était intercepté par aucun feuillage, et sa chaleur défaillie suffisait à peine pour soulever de la prairie un manteau de frimats sous lequel deux vaches malingres et un vieux cheval borgne cherchaient leur pâture.

Ces animaux avaient pour gardiens les gens de la ferme du domaine, pauvre famille sans terre au soleil, à laquelle le seigneur, pour tout loyer, accordait l'hospitalité dans la salle-basse du donjon, avec une plate-bande auprès, où s'effilaient lentement quelques légumes. Dans ce jardinet, on avait fiché des bâtons sur lesquels on faisait chaque jour sécher des linges; tristes gonfanons dans la cour d'honneur d'un castel.

Henri de Croy ne trouva dans ce domaine abandonné depuis longtemps, d'autre pièce habitable que celle qui surmontait la voûte du

portail. L'ensemble du bâtiment se composait d'une étroite façade avec une seule croisée aux deux côtés de laquelle s'abaissaient des solives où pendaient les chaînons du pont-levis. Cette entrée était flanquée de deux tours demi-sphériques couronnées de créneaux, et l'une d'elles était en outre coiffée d'un cône en ardoise comme d'un chapeau de magicien. Des châtaigniers fouettaient, depuis deux siècles, de leurs plus grands rameaux, le ventre de cette bâtisse dont les pierres caduques, abandonnées par le ciment tombaient une à une depuis trois cents années, comme les dents d'un vieillard. La tour couverte en ardoise avait jadis servi de colombier, et c'est là que se logea l'unique valet de M. de Croy.

Un escalier tournant dont chaque marche en pierre avait dix-huit pouces de haut, communiquait de sa chambre à celle de son maître et, pour aller du portail au donjon, il était besoin d'enjamber un fouillis d'ajoncs, de ronces, de houx, de fougères, d'aubépines et d'orties sur lequel une longue et double file de grands noyers appuyait ses derniers rameaux. Ce chaos avait été jadis une superbe avenue; ce n'était plus alors qu'un taillis au fond duquel on apercevait çà et là des fragmens de murs presque au niveau du sol, semblables à des spectres soudainement apparus et qui achèvent de rentrer sous terre.

C'était une triste seigneurie, comme on le voit, que le fief d'Angewillers et il fallait que le possesseur de cet apanage fût un hère bien chétif pour s'y venir fixer. Mais que faire? Son argent comptant était diverti; tous ses biens-fonds aliénés, hormis celui-ci, faute d'acquéreurs et, pour mettre le sceau à tant de disgraces, Henri était accablé de la défaveur de Richelieu. Le cardinal aimait que l'on devinât les objets de son antipathie secrète, qu'on les évitât, qu'on les desservît, au risque d'être par lui-même réprimandé.

Or, ce ministre détestait Bassompierre au fond du cœur; car le maréchal avec ses bons mots acérés avait plus fait contre le prélat couronné que les vulgaires intrigues des autres. En conséquence, il attendait l'occasion de perdre un homme trop dangereux par ses liaisons à la cour, pour être attaqué de front; trop fort avec l'aide de son innocence, mais trop faible pour lutter, si jamais une faute ou l'ombre d'une faute donnait à son ennemi cette arme perfide que l'on nomme un prétexte.

Le roi passait beaucoup de folies à M. de Bassompierre qui ralliait autour de lui une pléiade de gentilshommes enamourés de son esprit et disposés à entretenir sous ses auspices une petite *fronderie*

(comme on eût dit plus tard) des actes du cardinal. Ces messieurs qui de plus, et c'était là le pire, vivaient dans l'intimité de Monsieur, frère unique du roi, étaient riches, et bien leur en prenait, car les dons de Richelieu ne leur devaient être que funestes. De Croy faisait partie de cette gentilhommerie; il était cousin de Bassompierre, du prince de Salm, et ses imprudences étaient d'autant plus fréquentes, que son humeur à la fois indécise et emportée obéissait à un jugement faux, étroit et bizarre. A voir, sur son corps musculeux et ramassé, s'agiter à tout vent sa tête encadrée de cheveux lisses, d'un noir indigoté, plantés jusqu'au milieu du front, à bien considérer ses lèvres tombantes et trop éloignées d'un nez crochu, ses épais sourcils dont les poils étaient trop longs et son teint olivâtre, on craignait de découvrir les symptômes d'une folie mélancolique sur cette physionomie.

Allemand par ses aïeux, Provençal par sa mère, il mêlait la superstitieuse rêverie des gens du Nord à la vivacité d'impressions de ceux du Midi, et des circonstances propres à sa jeunesse, aux situations par où elle avait passé, aux personnes qu'elle avait entendues, aux principes qu'elle avait adoptés; des circonstances dont l'énumération serait ici superflue, avaient développé et faussé tout ensemble son imagination. Henri de Croy, brave sur un champ de bataille, sceptique au milieu de ses amis, était rempli de terreurs superstitieuses dès que la nuit et la solitude déroulaient leurs ténèbres. Son ame nourrissait des croyances absurdes, reculait effrayée devant des fantômes évoqués par elle-même et se courbait sous le doigt du fatalisme. Une longue série de malheurs avait accru ces travers de l'esprit et, persécuté par certaines visions qui exercent d'autant plus d'empire que l'activité s'affaisse davantage et que le cœur s'abat, Henri perdu au fond d'un vieux manoir, seul, en hiver, à l'angle d'une forêt, Henri subissait l'agonie mortelle de l'ennui, ce fade breuvage, et en outre, le supplice aigu de certaines insomnies laborieuses où l'œil et l'oreille se fatiguent dans l'ombre. Il s'abrutissait le jour durant, pour se délasser des tortures de la nuit.

Comme son esprit peu porté à la poésie n'affermissait point sa vertu, et ne se plaisait ni aux lectures, ni aux méditations; les courtes journées qu'il passait à voir tomber la neige dans la campagne, ou à faire le tour des ruines agenouillées autour de son créneau, lui semblaient très lentes. Pour oublier ses maux, il cherchait le sommeil et quelquefois l'ennui lui fermait les paupières. Mais un craquement de quelque soliveau, la promenade d'un rat, ou la plainte d'une or-

fraie le réveillaient tout à coup: le dormir devenait alors plus difficile, le sang agité faisait naître les songes, et ces légers enfans d'une imagination ulcérée de tristes souvenirs, étaient autant de monstres repoussans. Il rêvait volontiers de châteaux en ruine et de trésors, ce qu'il voyait sans cesse et ce qu'il souhaitait le plus ardemment; donjons remplis de fantômes et de reptiles, cassettes gardées par des dragons à la gueule flamboyante, suivant l'usage ordinaire. Ces fantaisies, quelles qu'elles fussent, le laissaient toujours dans les froides sueurs de l'épouvante.

Un soir que s'étant couché plus tard que de coutume, il s'était assoupi avant que d'éteindre sa lampe, une chouette troublée par la clarté que la flamme jetait au dehors, le réveilla en frappant de la tête, à deux ou trois reprises, contre les vitres de la croisée. Henri de Croy sortit brusquement d'un songe singulier dont les ébauches se retracèrent à sa mémoire; puis il se rendormit, et les mêmes images animées par des incidens différens les uns des autres, se représentèrent toute la nuit.

De Croy rêvait qu'il fuyait à toutes jambes, lui qui jamais n'avait tourné le dos, poursuivi par un géant difforme; cette course le conduisait par des sentiers perdus, au seuil d'une chapelle en ruine où le géant disparaissait. Suivaient alors d'autres chimères: une porte basse, en plein cintre, ornée de deux culs de lampe byzantins et dont la clé de voûte formait une saillie servant de console, était surmontée d'une petite statue en granit noir, posée sur cette console. L'image de pierre représentait une sainte décapitée tenant sa tête à la main. Or, cette figure inspirait à Henri qui la contemplait fixement, une terreur profonde mêlée d'un sentiment plus tendre et plus amer pour cette raison-là même. Au fond de son cœur régnait, à demi voilée par le temps, l'image d'une femme qui jamais n'avait deviné la passion timide et désespérée de de Croy, et dont l'amour appartenait sans partage à Bassompierre. Cette femme était Louise de Lorraine, princesse de Conti, et Henri devait mourir avec son secret. Par un singulier caprice de l'imagination de notre héros, la statue qu'il avait évoquée en songe offrait les traits de Louise.

Bientôt les yeux du granit s'animent, le corps de l'idole s'incline, le regard exprime une volonté, les bras font des gestes inintelligibles. Et la sainte descendue de son piédestal, s'arrête sur le seuil de la porte qu'elle ornait, se détourne et s'enfonce dans les ténèbres de la salle voisine. Parvenue à un point où l'ombre est si intense, que la silhouette de cette figure noire se découpe en clair sur les fonds,

elle contemple encore le sieur d'Angewillers et lui fait signe de la suivre. Il tremble, il hésite, il recule, il s'élance enfin pour la rejoindre, et son premier pas le fait tressaillir dans son lit. Quatre fois de suite cette bizarre vision se remontra à l'imagination de notre héros qui en garda le jour suivant une impression profonde.

Cette circonstance, au surplus, ne lui sembla point merveilleuse, car, dès le matin, il put s'assurer que le songe avait été le produit de la mémoire. La porte romane ornée de ses deux groupes de figurines, existait dans la chapelle d'Angewillers, et la statue noire gisait sur le seuil, privée de la tête et du bras droit. Ce rêve cependant eut un effet direct sur les pensées d'Henri. Il se souvint de l'obstination de la vierge de granit à l'attirer dans la salle où cette porte conduisait, et une curiosité superstitieuse le porta à secouer la serrure disloquée et à dégager, pour faciliter le jeu de la porte, un amas de terre et de moëllons qui en garnissait le pied.

Notre homme pénétra dans une sacristie assez basse, meublée d'un vieux buffet à larges tiroirs, propre à serrer les chasubles; d'un flambeau renversé; d'un saint Jacques orné d'un collier de coquilles, d'une longue barbe peinte et d'une robe badigeonnée en rouge-tuile. Deux têtes de morts et quelques tibias blanchissaient sur le sol. Les matériaux des bâtimens voisins, en s'éparpillant autour de l'église, avaient masqué les fenêtres de cette sacristie où le jour ne pénétrait qu'entre les pierres des murs, disjointes et abandonnées par le ciment. Plus loin se trouvait un escalier aboutissant à une galerie surbaissée, dont les pierres de voussure s'étaient égrenées sur le sol, poussées par les racines d'arbustes développés sur l'étage supérieur; leurs innombrables pattes hérissaient le demi-cylindre de la voûte, comme autant de noires stalactites.

Ce passage se bifurquait au point d'intersection des trois branches, où le plafond crevé laissait voir le ciel au travers de quelques branches de houx; des terres avaient, par cette ouverture, fait avalanche sur le dallage du corridor, une houppe de végétation et un petit rond d'herbes s'étaient établis là comme une colonie sur un îlot. Au-delà de cette corbeille de verdure, moins maltraitée par la brise que les plantes exposées au grand air, de Croy parcourut plusieurs sinuosités, jusqu'à une chambre spacieuse dont les fenêtres encore revêtues de broches de fer et de carreaux de plomb, brillaient de plusieurs lambeaux de vitres devenues opaques et micacées avec des reflets changeans. Ici l'on rencontrait des débris de rayons, de reliures en bois garnies de peaux vermoulues et de fermoirs. Des

caisses, veuves de leurs paperasses, servaient encore aux cirons à faire de fine poudre jaune, et le sieur d'Angewillers ramassa divers fragmens de livres imprimés et manuscrits, dans cette pièce, l'une des moins anciennes du castel, réservée autrefois aux archives du fief et de la commune.

Parmi ces vestiges illisibles, dénués d'intérêt, il ne put s'empêcher de relever un cahier assez gros, sur lequel, malgré les ravages de l'humidité, malgré le grignotement des rats, et le picotage des mites fin comme celui d'un tulle d'Écosse, il épela quelques mots propres à attirer l'attention. L'ouvrage, compilé par quelque légendaire inféodé aux anciens seigneurs, était une vieille chronique des faits et dits des comtes d'Angewillers. Le fragment sur lequel était tombé leur superstitieux descendant était de nature à le captiver.

Aussi, bravant l'archaïsme d'un style rajeuni par un contemporain d'Alain Chartier, la pâleur de l'encre et la forme incongrue de l'écriture purement *scolastique*, il emporta le manuscrit dans son donjon, et le soir venu, rapprochant la lampe de son chevet, il déchiffra avec avidité le grimoire que nous allons vous transmettre de notre mieux :

De la cuiller pourctraite au viel escu De Croy,
du guobelet et de l'anel, en ceulx de
Salm et de Bassonpierre, et
de leur signification.

« En ung temps mieulx pourveu que le nostre de loïaulx champions, au quel estoyent, ce dict-on, dames d'amour fidelle, adonnées à toutes gentillesses et honnestetez, belles faées courant par les païs et aultres poëticques inventions, messire Hugon, seigneur d'Angevillers, s'espousa à la fille au comte de Kinspein, et pource qu'elle estoyt coincte et de doulce humeur, en eust troys jouvencelles souefves et élabourées à perfection de nature.

« Par ainsy, vescurent heureux, le comte et sa fame, sans nul encombrier, par sept années, jusqu'à ung lundy, que messire Hugon s'en feust chasser en sa forest à toute sa gent. Premier que il feûrent tretous engagiéz à la poursuicte d'une biche, Hugon perdit l'ung à l'aultre sa maisnie; les clameurs des chiens s'en alèrent au loing dans l'aer, et il demoura seulet à corner dans son cor, là où les échos respondoyent par lamentables plainctes et point n'avoit de

sentier par où yssir de maladventure. Parquoy, piétinoit troublé le sieur d'Angevillers, de czà, de là, tant que de groz nuages enchargiez de pluies s'enroulèrent à val et à mont du ciel, dont soy prinrent à se ruer sur la forest le vent et l'oscurité de la nuict. Grant paour eust le syre, se voyant anuictié, pour les bestes maulvaises et saulvaiges qui là estoyent. Jà plangeoyent les châts-huants parchiéz dessus les fousteaux où luisoyent leurs ieux comme lampes de caves sépulchrales : jà se démenoient par le boys, loups, panthères et aultres animaulx estranges menant leurs cris.

« Ne porquant, s'est mis à la voye le sieur d'Angevillers soy commandant aux saincts patrons et ne scay qu'il y advint, fors que désia blesmissait la lune appesanctie sur les monts, quant il sonna du cor au chief du pont-lewis de son castel d'Angevillers, où estant entré sans bruit, sans esviller fame ni varlets, il s'arrestut à dormir dedans une chambre du portail sise au-dessus de l'huis, et dont il servoyt tousiours la clef pour ce que cette salle estoyt seigneuriale. »

— Ha, se dit Henri de Croy en posant le manuscrit sur son lit; il s'agit de l'appartement même où je me suis logé. Puis, jetant un coup d'œil sur cette pièce vaste et nue, où de longues toiles d'araignées se balançaient au plafond sur des vestiges de peintures, il reprit sa lecture, très empressé de s'initier au mystère du verre en cristal de messieurs de Salm, de la cuiller à laquelle son père attachait une idée de bonheur, et surtout au secret de l'anneau où ce folâtre de Bassompierre mettait une discrétion si profonde, si insolite, et auquel ce sceptique railleur avait voué un culte superstitieux.

« Jusqu'à ces temps, le syre Hugon avoyt faict montre de joïeuse humeur; il s'esbaudissoit voulentiers en gays propous, estant de vis cler et de mine espanoïe. Ains puis aprèz, il mua tout à tout sa manière; faisant tousiours comme desconfiz, sombre, de mélancholique allûre et abesty dedans quelque dyabolicque afaire. Oncques plus ne parloit à sa fame, ne s'entrebaisoit point à ses enfants et demouroyt coy les guardant d'ung demi-œil. Et à ceulx qui le vouloyent entretenir de l'adventure arrivée dedans le boys, il respondoyt aigrement que il eûssent à discourir d'aultre subjet, et soloit-il de soubdainement se départir. Les aulcuns s'entremisrent de deviner quelle horrificque ystoire il logeoyt en sa teste, quelle apparition avoyt affolé ses esperitz, mais ils n'en vindrent à chief, non plus que sa chière dame qui soy consumoit despitée et confuse.

« Par longue et curieuse estude, elle avoyt cogneu que par chas-

cun lundy, son seigneur s'en aloit à la chasse dedans sa forest, s'acheminant avant l'aulbe, à touts les temps, que ce feust de pluye ou de bise, de froydeure ou d'esté que le soleil pouldroie, ardant l'eaue des fonteines jusqu'au pertuys de leur source. Quant le cerf estoit lancié, que les chiens abayoient et, s'encouroyent en touts sens escuyers et picqueurs, leur maître, ce avoyent-ils dict, soi tiroyt arrière, emmy le plus espais des feuillaiges et ne sçavoyent-ils mye ce qu'il advenoit de luy, et s'an retournoyent à la vesprée sans de rien s'enquérir par crainte de le corroucier.

« Doncques, à ceste heure, le syre d'Angevillers s'attardoyt comme la première foys et réentroit sus la mie-nuict à sa chambre au portail où ne manoit ame vivante, et qu'on n'approchoyt pas sans dangier mortel; car le dict syre arcquebusoyt du mieulx ses bons serviteurs.

« La doulce dame estoit marrie de ne sçavoir le vray d'ycelles étrangetez; ung tas de jalousies luy boulvarsoyent le sens, sa chair estoyt pâlie; elle ne mangeoyt guères, beuvoyt moins et ne fermoyt les ieux, non plus que châts hüants. De jalousie et de curioseté, ce ert trop plus qu'il n'en feust besoing à fame pour la tenir esvillée. Ce porquant, désir luy conseilloyt de soy ôter de poine, foiblesse la réduysoyt à silence, si qu'à la fin, elle veit qu'elle yroit à trespas, faulte d'estre esclarcie. Ce pensier lui pourta couraige, elle solut d'en connoistre le *tu autem*.

« Le conseil en estant fermi, la dame d'Angevillers, pour ung lundy, requist un subtile artisan de l'assister en son vouloir, et durant que son espoux giboyoit emmy la plaine, elle emmena le vilain à l'huis de la chambre du portail, lui enjoingnit de parfaire une faulse clef, puis aprèz la serra en son gorgerin, attendant l'heure de la mettre à proufict... »

— Au diable soit ce baragouin! s'écria De Croy impatienté. Si la princesse de Conti parcourait ce chiffon, elle aurait ses vapeurs pour huit jours au moins.

Mais Henri, piqué de nouveau par la curiosité, reprit le livre, le secoua en tous sens, comme s'il eût voulu en deviner le contenu sans le déchiffrer, et passant quelques feuillets insignifians, il poussa un grand soupir et se remit à l'œuvre.

« ... Dès que la dame d'Angevillers eust boûté la faulse clef dedans le pertuys de la serreure, l'huis s'entrebaisla, et s'offrit une veüe spectable, magnificque, si que la contesse remanoyt come estourmie, les ieux escarquillez et bras pantelantz. A pou qu'elle n'exclame et ne

desrache ses cheveulx; car en esguardant les richesces et unguents espanduz en ce lieu, bien sçay-t-elle, que ne sont pas réduicts de moynes où l'on flaire telle senteur de menthe.

« La salle estoyt tapissée d'ung velours violet à frizures d'argent, parfilé d'or et de soye en diverses pourtraictures de mignonnes fleurettes, relié à des cordelières; les dalles estoyent de nacre et de granit pourpre entremesléz par figures diverses. Or, estoyt-on à l'heure où le jour estainct l'estoille de Vénus, et le soleil jeunet soy jectoit comme par un jeu dedans la chambre, au travers d'un buisson de fleurs qui iluec s'entr'ouvroyent comme soubriant au matin. Par ainsy que roses, lys et muguetz exspiroyent leur basme dans l'aer, les parpaillons et aultres mouches de vifves couleurs, pouldroyoient en bredonnant emmy le ray du soleil, et sautilloyent sur la foille, ne plus ne moins qu'une nege chéüe d'un arcq èz cieulx.

« En un coing voyoyt-on une fonteine faicte de cassidoine. Au dessus, la Niobée, mirificquement entaillie de bel alabastre à la mode anticque, ploroit sur sa mâle fortune, et de ses yeux, larmes d'eaue de naphe découloyent le long de son cou, sur la poincte de ses tétins, dont retomboyent goutte à goutte, comme perles ou rousée, en une cuve de porphyre où baaingnoient les piés blanchets de l'estatue.

« A l'entour estoyent grouppéz les enfants de Niobée transfixéz des traicts de messer Apollo, et de leurs bleceures ruisseloyent eaue de myrrhe, eaue rose et eaue dange. Et estoyt bel à veoyr.

« Sur une ilice du voysinage, les oysillons ravis en plaisir, s'esbattoyent à qui mieulx, et rossignolz de rossignoler, foviettes de chantonner doulx comme miel, cependant que les abeilles aloient de çzà de là, suzurrant.

« Une aultre afaire y avoyt d'ung plus exquis régalle, dont feust nâvrée et dolente la paoure dame; je veulx dire d'un lict de santal et d'yvoire, coronné d'un nuage de teincte blue, tendre et clère comme la robbe du temps (c'estoit rideau de fine toille trefilée d'argent). Au chief de la couche estoyent enchatonnez en façzons de rozasces, rubiz-balayz, saphiz, bérilles, turquoyses, esmeraugdes, guarnis de menues perles indicques. Sur la courte-poincte en satin de pourpre foncée, radoulcie d'un blanc tissu transparent bordé de freselles de Malines, jaceoit extendue la plus mignonne jouvencelle, souefve comme un lys, et belle comme les déiesses Olympiques. Son gentil corps estoyt vesteu d'une vasquine en camelot de soye; sus ycelle posoyt la verdugale de tafetas gris tout emperlé et relevé de grenatz. Ou dessus, la cotte traynante en damas bleu pailleté d'argent et entortillé d'une broderye de fin or, exhornée d'une pluye de dyamans.

Et soustenoyt sur son espaule un joïau dont la dame d'Angevillers mena grant deuil et courroux : ce estoyt la teste de son seigneur messire Hugon, demy ombraée par les espais cheveulx blonds de la jouvencelle, qui se desrouloyent sur leurs corps, et dévaloient jusqu'à terre se perdre en la toyson d'un tapis faict des menuz plumaiges de petits oyseaulx des régions persicques.

« Iceulx amants dormoyent ambedeus; rian ne sçeurent de leur desconvenue et de la visitation de la contesse d'Angevillers, fors qu'en se resvillant; car, ceste-cy, par avant que de s'esloingner comme fame prudhe et haulte en saigesse, sans bruict ni déplaincte; à ycelle fin de leur monstrer qu'elle tenoyt le faict de leur trahison, tira le couvre-chief de la damoyselle, lequel jaceoit à ses piés chaulséz de pantophles en velours cramoisy deschiquetées à barbe d'escrevisses, et en son lieu laissia son propre couvre-chief. »

— Il est fâcheux, grommela Henri de Croy, en se tournant sur son grabat plus dur qu'un rocher, que mes ancêtres aient vendu le mobilier de cette chambre; il me fait bien faute, et je dois convenir que l'acquéreur à qui il a passé en a débarrassé la tour avec un soin parfait. Il n'a respecté que les araignées avec leurs poutres, et n'y a laissé que les pierres aujourd'hui tapissées de salpêtre.

« Adoncq, le syre et sa mye demourarent dolens, contemplatifz en trovant le couvre-chief à la dame d'Angevillers, et s'escria la belle : — Or, voy-je bien que sont abysméz nos déduicts; or, est de plorer et de desjoindre ceulx qu'amours ont assamblé. Ai! chétifve! de quoy me haulse que soye une faée? Jà est noircye ma joye; ay perdu mon hamy, et ne sçaurroy mourir! Destinée recquiert de moy féaulté, obédience, et je me doy départir et encourir plus de mille lieues par deczà. Plus ne te veoyrray-je; or sont à jamès, à jamès abysméz nos déduicts!

« Lors, soy prinrent d'espandre plus abundantes larmes que Madeleine ou la Niobée d'alabastre, hors myz que estoyent plus amares que mandragore, et la faée de beaulté gratieuse et faictice aïant étroictement baisié et raccolé son hamy, lui enseigna un moyen par quoy feust sa fame reconsolée, retournée à quiétude, et tînst ces galanteries icy pour bejaunises et fictions. Ains, devant que de yssir de la tour, la faée promit au comte troys dons d'un prix inestimable, lesquelz transmiz à ses troys filles, pourteroyent heur et félicité sempiterneus en leurs mezons et à leurs hoirs, tant qu'ils les guarderoyent en leur possession, faulte de quoy et s'ils les venoyent à perdre, ils seroyent adfligez de tous meschiefs.

« Parachevéz ces mots et entredonnéz nouveaux baisiers dùrement et de paoure hait, la faée s'éloingna en destournant le test aulcunes foys, et dispareut emmy le fouilluz des forests.

« Puis aprez, quant le comte veit sa fame en crueulx soucyz et poine pour ce qu'elle avoyt aparceu en la tour, il feit come estonné et ravy, la prinst par la main, l'emmenant en la tour dont toutes les richesses s'estoyent esvanoïes avecques la faée. La dame esbobie se pourpensa d'avoir resvé chimères et de s'avoir enfantosmée de jalousie, car n'estoyt là nulle rian fors des quatre murs dénudéz. Et vous diray que d'ores en avant le comte ne couchia plus dans ycelle chambre : dont sa fame eust grant liesse.

« Sur ung bahut il trova les troys dons de la faée : ce estoyent d'ung voirre ou guobelet en cristalle de Boësme, avec ung estuy; d'une cuiller en boys d'orangier, et d'ung anel ou bague en fer. Les troys damoyselles d'Angevillers appourtarent en espousailles leurs présents à troys mezons qui les feirent pourctraire en leurs escus : c'est à sçavoir, le voirre en celle de Salm, la cuiller à ceulx de Croy, avecques le fief d'Angevillers, et l'anel de fer à ceulx de Betstein ou Bassonpierre, qui, de ce, ont accreu en chevances, employs et touts honnorables proufictz et cy fenist mon propous. Dieu vous doinst paix et parradiz, *amen.* »

— Ah, grand Dieu! s'écria Henri de Croy, sortant du demi-sommeil où l'avait plongé cette lecture; il est certain que j'ai perdu ma cuiller! Heureux Bassompierre, d'avoir gardé sa bague; je ne suis pas surpris qu'il s'obstine à ne point la quitter un instant. Grace à cette simple explication, tout s'éclaircit, et mon malheur devient naturel. Cependant....

Ce mot termina le monologue et commença une série de réflexions empreintes d'un scepticisme acéré; mais la raison et l'incrédulité française ne triomphaient de cette imagination allemande qu'au milieu de la cour de Saint-Germain. Henri avait beau multiplier devant lui-même les argumens opposés à sa manie; la profondeur des ombres, la solitude de cette vieille tourelle, théâtre d'une légende mystérieuse, les plaintes lointaines de la bise qui secouait les châtaigniers contre les murailles, qui faisait clapoter les lierres et s'engouffrait avec des sifflemens dans les spirales de l'escalier, agitant les girouettes qui conversaient avec les oiseaux immondes, tout, jusqu'aux cris de lassitude des maçonneries et des antiques charpentes fatiguées de se tenir debout, tout, en ce lieu désert, se réunissait

contre la raison de M. de Croy. Or, quand la nature se révolte contre le raisonnement humain, ce dernier est souvent terrassé.

Henri songeait malgré lui au moyen de s'emparer de la bague de son cousin, pour en essayer la puissance et se convaincre de la vanité de cette superstition; puis, il haussait les épaules, indigné de sa propre crédulité. Une idée spécieuse vint la soutenir; c'est que le maréchal qui passait pour le plus impie, le plus esprit-fort, le plus affronteur des raffinés de la cour de France, avait paru, malgré son esprit railleur, attacher à son anneau une importance sérieuse; cette pensée donna à notre irrésolu la force de céder à sa propre faiblesse. Bientôt, sa tête s'appesantit, ses méditations se tournèrent en rêves, et dans son sommeil il entrevit des châteaux merveilleux bâtis en gros diamans, et étincelans d'or et de fées de seize ans vêtues de blonds cheveux. Il passa donc la nuit dans les fêtes, et c'est ainsi par les songes, que le ciel, d'ordinaire, initie les malheureux à l'idée du bonheur. Ont-ils lieu de se plaindre, et la félicité de ceux qui ne dorment pas, est-elle plus réelle ou moins fugitive? Les uns ont un lendemain, comme les autres un réveil. Le jour venu, quand de Croy ouvrit des yeux qui souriaient encore, l'aspect glacial et désolé du réduit où il avait rêvé tant de splendeurs, lui parut horrible. Ses fenêtres étaient moirées de givre, le ciel était neigeux, les arbres étendaient devant la fenêtre leurs bras dépouillés. Il prêta l'oreille et n'entendit que le mugissement des vaches égarées sur les terrasses transformées en pâturages; des chiens abandonnés leur répondaient par des clameurs lamentables qui rendaient la voix aux muets échos des tourelles. Un vent froid, tout chargé des senteurs de la moisissure, du chanvre desséché et des bâtimens inhabités, parvint jusqu'à la face de Henri. Tant de sensations amères l'assaillirent à la fois, qu'il murmura d'une voix suffoquée : — Ce sépulcre où je m'enferme, finira par se refermer sur moi, j'y aspire la mort; mieux vaut l'aller braver sur quelque champ de bataille, que de l'attendre sur un grabat. Je n'y puis résister, il me faut partir de céans. Oh, les pauvres sont autant de juifs errans dans ce monde! Ici ou ailleurs, je n'ai qu'à souffrir; mais là-bas, j'ai le monde et le bruit, et l'espérance inconnue dans ce désert, car elle s'arrête au seuil des tombeaux.

Et comme pour échapper à la contemplation de son triste destin que ces objets extérieurs lui représentaient dans toute sa misère, il couvrit sa tête de ses draps et se renfonça dans son lit, tournant le dos à la lumière. Puis, ayant contraint ses paupières de se fermer, il s'ef-

força d'oublier les réflexions et de se noyer dans un nouveau sommeil, en homme qui ne peut échapper à ses maux qu'en s'enfuyant de la vie.

III.

Les courtisans remplissaient à toutes les heures de la journée les salons du Palais-Cardinal. C'est de ce lieu que sortaient les pensions, les emplois, les faveurs; c'est là qu'aboutissaient les nouvelles de Paris ou de la province, les scandaleuses chroniques, les calomnies quelquefois, les dénonciations très souvent; en un mot, c'est dans cet hôtel que se faisaient les destinées de la noblesse du royaume.

Il était dangereux de se tenir éloigné de ce centre d'action, de ne pouvoir, par sa présence, fermer une bouche ennemie, prévenir une trahison ou écraser en germe l'ivraie de la disgrace. Aussi, dans les instans critiques, durant les dissensions et les escarmouches, aux jours sinistres où se préparaient sourdement des évènemens pressentis avant que d'être connus, chacun venait plusieurs fois montrer son visage, faire retentir sa voix; les présens étaient remarqués, on comptait les absens, et une visite omise ou accomplie tenait lieu parfois d'une déclaration de principe.

Quelques jours après le départ de la reine-mère pour Bruxelles, les antichambres du ministre furent envahies, vers huit heures du soir, par une foule plus nombreuse que de coutume. De grands feux étaient allumés dans toutes les cheminées, et les gentilshommes réunis à l'entour échangeaient à peine quelques salutations discrètes. Chacun se promenait d'un air soucieux, dans l'espoir d'apprendre des nouvelles que personne n'osait demander. On attendait l'instant où s'ouvriraient les portes du ministre enfermé dans son cabinet avec des hommes de robe et quelques officiers de sa garde.

Pendant que ces gens dévorés d'anxiété, jetaient des yeux furtifs sur toutes les issues, l'un d'entre eux, le duc de Rouennès vit de loin, sur la porte du vestibule, un homme enveloppé d'un grand manteau, le visage caché sous les bords d'un feutre orné de deux plumes noires comme le reste de son costume. Cet individu s'approchait avec lenteur et ses hautes bottes étaient mouchetées de boue. Au moment où il enleva son chapeau pour saluer l'assemblée, le vieux duc de Bellegarde, qui *lui-même* était parmi ces courtisans du cardinal, reconnaissant cet étranger à l'épaisseur de ses sourcils et à la structure osseuse de son visage, tira sa révérence et s'éloigna politique-

ment; car le nouvel arrivant n'était pas en bonne odeur au palais. Moins prudent ou plus curieux, Rouennès s'élança vers la porte, toucha l'épaule de ce ténébreux, et s'écria :

— Est-ce bien vous que je vois ici, mon cher de Croy? Où diable étiez-vous caché? De quel coin du plutonique empire sortez-vous? Quel sombre visage! Çà, mon cher, quittez cette mine effarée. Je la crois déplacée céans et l'on pourrait, vu les circonstances, supposer.....

— Je me soucie peu des suppositions, et ce qui se passe à la cour ne m'inquiète guère.

— Vous savez cependant, répartit Rouennès en passant son bras sous celui de Henri et en baissant la voix, que depuis le mariage de Monsieur, le cardinal, grace à la fuite de Gaston, n'a pu encore étendre la main sur.....

— Ma foi, duc, j'ignorais le mariage même, et cet hymen avec ses suites, sont billevesées dont je ne souhaite pas de m'enquérir.

— Vous êtes intraitable. Qu'est-ce donc? S'agit-il d'amour ou... de créanciers? Me voici tout à votre service, mais déposez, de grace, cet air bouleversé, ce manteau de Scaramouche et ces bottes fortes qui viennent pour le moins de Paphos à franc étrier.

— J'arrive de ma terre du Luxembourgeois.

— De vrai? Parbleu, c'est une partie riante à faire que d'aller cueillir des fleurs dans les prairies, depuis le premier de l'an jusqu'au quinze février. Vous avez dû passer six semaines d'un ragout très arcadien.

— Arcadien est le mot.

— Comte, je respecte les secrets, mais souffrez que je me refuse à donner dans votre bucolique. Allons donc! s'enfouir en hiver dans un manoir! Mon ami, la campagne en ce temps-ci n'est ornée que de farfadets et de fées bossues. Quelques paladins à fraises, peut-être, et encore... A propos : je suis votre débiteur.

— Eh! de quoi? s'écria Henri avec empressement. (Il pensait à son souper.)

— D'une bague de fer artistement imitée sur celle de Bassompierre. Vous n'avez pas oublié notre engagement, l'autre soir, chez Montmorency?.... L'idée a un plein succès; chacun en jase. M. de Vendôme m'a chargé de vous remettre votre anneau, et comme on ne vous rencontre pas souvent, souffrez, carissimo, que je vous cède le mien; je le remplacerai par le vôtre qui est demeuré dans mon coffre. Ils sont pareils.

De Croy devint plus soucieux encore qu'auparavant; sa main tremblait quand Rouennès lui passa la bague, et il se montra si profondément préoccupé, que le duc ennuyé le planta là.

Bientôt, le cabinet de Richelieu s'entr'ouvrit; quelques personnes en sortirent parlant avec chaleur et à demi-voix. Comme de Croy s'était approché de cet endroit avec plusieurs gentilshommes, il entendait, mais sans l'écouter, l'entretien qui avait lieu à ses côtés. Cependant le nom de Bassompierre, plusieurs fois articulé, attira son attention. Bast! il sera parti, observait l'un.... Il doit être encore en ville, ou aux environs... Croyez-vous qu'il vous attende?... Non, sans doute... Mais il est l'heure de se décider, de savoir où il est allé, et...

— Qui, Bassompierre? interrompit de Croy sans réflexion; il est à Paris, messieurs, je le certifie. Si l'un d'entre vous le désire voir....

— Il est encore à son hôtel?.... Vous en êtes sûr?...

— A son hôtel?... Non. Vous le trouverez chez la princesse de Conti, et si vous souhaitez de le rencontrer, il m'est facile, en vous précédant, de l'y retenir.

Ces gens affairés entendirent à peine les derniers mots du seigneur d'Angewillers; ils le remercièrent et s'en furent, tandis que de Croy, sans avoir recueilli de grandes nouvelles en ce lieu où il était venu machinalement, redescendit l'escalier, toujours distrait, absorbé par ses ennuis, par la fatigue, par l'insomnie de la route et par le tumulte de certaines idées superstitieuses. Il n'avait pas fait vingt pas que déjà Rouennès, et les gens qui l'avaient questionné sur Bassompierre et les réponses qu'il leur avait faites, étaient à jamais oubliés.

Inquiet de sa destinée durant une nuit glaciale, bien résolu de souper dans la maison où il trouverait à se loger et ignorant encore où trouver ce logis désiré, il marchait la tête basse. Deux réflexions, à vrai dire, auraient pu le consoler : la fatigue rend tous les lits excellens et il était éreinté; le plus exquis des ragouts est l'appétit, et il mourait de faim. Livré aux plus amers sentimens, le jeune de Croy se rapprocha de la Seine qu'il eut la constance de traverser sur le Pont-Neuf, et il s'en fut soulever le marteau de l'hôtel de Conti, avec l'espoir fondé d'y rencontrer son cousin Bassompierre marié secrètement, comme chacun le sait, à Louise de Lorraine, princesse de Conti. Déjà l'infortuné de Croy s'était une première fois présenté à l'hôtel; mais la princesse l'avait fait prier de revenir dans une heure, et comme, depuis le vestibule, il avait reconnu la voix du maréchal, il se rendait exactement au rendez-vous, après avoir, au

Palais-Cardinal où nous l'avons trouvé, promené son ennui pendant trois quarts d'heure.

A peine, assis au coin du feu de Mme de Conti, eut-il fait les premiers complimens, joints aux premières excuses rigoureusement nécessaires, vu le désordre de sa toilette, qu'il se sentit glacé par une timidité connue de ceux qui se sont trouvés dans une situation analogue à la sienne. Il mourait de faim, on le convia au souper, il devint rouge, embarrassé et... et il remercia. Après quoi, il se repentit tout bas de sa faiblesse. Comme le froid l'avait pénétré, le maréchal, le voyant abattu, lui offrit à boire. A cette époque où la coutume de présenter de l'eau aux gens altérés, n'était pas encore introduite dans les salons, on se contentait d'apporter des vins délicats.

Ranimé par deux rasades de vin de Constance, ragaillardi par l'aspect, par le pétillement, par la chaleur du foyer, Henri de Croy commença à jaser sur son voyage, et l'on remarqua que l'humidité avait enroué et presque éteint sa voix.

— Cousin, s'écria Bassompierre, il faut détruire le mal à sa racine. Notre maître Hippocrate a inventé pour nous autres gens de guerre aigris par les brumes de la nuit, une potion sudorifique la plus triomphante du monde. Nous en fîmes avec succès l'épreuve au camp de la Rochelle, et je vous la conseille aujourd'hui.

— Un bon remède de soldat; je ne l'ai pas oublié.

— Très bien : je veux me droguer avec vous; la purgation vous sera doublement salutaire.

Et le maréchal ayant fait apporter deux hanaps de vermeil élégamment montés sur des pieds ornés de petits Bacchus couronnés de lianes de vignes, ainsi qu'une charmante cafetière en argent, surmontée d'un oiselet amoureusement accroupi sur une grappe de raisin qu'il becquetait avec volupté, procéda lui-même, en vieux soldat qu'il était, à la confection d'une *ptisanne* composée de vin d'Espagne, de sucre candi, d'épices et de zest. Cette mixture étant placée devant le feu, sur le pied des chenets, on reprit la conversation où le maréchal se montra distrait, taciturne et d'une humeur étrange. Il semblait s'efforcer de cacher une préoccupation désagréable, et sa femme peu maîtresse d'elle-même, était de plus en plus troublée. Pour mieux dissimuler ses soucis, ou pour se livrer plus librement à sa disposition silencieuse, Bassompierre proposa à son hôte une partie de trictrac. Un valet apporta le jeu, et au moment où il enlevait un sucrier en forme de con-

que de verre jaune à filets dorés, de Croy, pour rompre le silence, murmura négligemment :

— Ce sucrier est en cristal de Bohème, n'est-ce pas?

— Oui, répondit Louise.

— Comme le gobelet de monsieur de Salm, ajouta le maréchal préoccupé d'autres pensées.

Cette parole prononcée au hasard pénétra fort avant dans l'imagination du sieur d'Angewillers surexcitée par la diète et par le vin qu'il venait de boire. La légende féerique de sa maison lui roula dans la mémoire, et le malheur obstiné à le poursuivre lui sembla de nouveau le produit d'un fatal enchantement. Ainsi, chacun entretenait en secret sa rêverie : Louise étendue sur un sofa, contemplait avec amour la tête expressive de son amant, ses yeux bleus remplis à la fois de bonté, de finesse, et rendus plus éclatans par la douce nuance de ses cheveux blonds. On n'entendait que le bruit des dés vomis par les cornets, et celui des dames empilées l'une sur l'autre.

De Croy jouait sur sa parole, il ne possédait rien autre, et malgré son ardent désir de gagner la pistole placée à la base d'un des flambeaux, il perdit la première partie. Sa mauvaise fortune apparut là dans toute sa noirceur; car le maréchal, toujours absorbé, marquait fort mal, confondant les casiers. Henri ne s'en tirait guère mieux; il s'occupait à la fois de ses visions et de la princesse sur qui il jetait les regards furtifs d'une passion mal éteinte.

Une revanche fut accordée, et déjà la plupart des pointes de l'heureux Bassompierre étaient couvertes, quand le bruit de la cafetière bouillante, d'où le vin s'échappait, suspendit la partie. Le maréchal, sans se lever, se baissa pour enlever l'infusion et la verser lui-même dans les hanaps; mais son fauteuil perdant l'équilibre, se déroba sous lui et la liqueur bouillante fut renversée sur la main droite de Bassompierre. Cette brûlure fut ressentie plus vivement par la tendre Louise que par son mari; elle s'empressa de courir au flacon de la reine de Hongrie et de frictionner la main qu'elle baisa dix fois.

Le bon époux se laissait dorloter, tout en opposant la timide résistance d'un guerrier dont la profession est de rire d'une égratignure.

— Votre main pourra devenir enflée, dit Henri de Croy.

— Mon ami, s'écria la princesse, eh vite! enlevez vos bagues, il est temps encore : dans quelques minutes, il faudrait peut-être les couper sur vos doigts chéris qui seraient tout martyrisés. — Les anneaux furent posés à côté du trictrac, et la blessure reçut un appareil.

— Ah, murmura Louise; pour la première fois, vous voici contraint de vous séparer de votre chère vilaine mystérieuse bague de fer. Du courage, François, supportons héroïquement ce revers terrible!... Souffrez-vous beaucoup, mon cher cœur?...

A la vue de cet anneau inséparable de ses superstitions allemandes, notre châtelain de l'Ardennois se sentit étrangement ému : un frisson l'agita; il crut que la Fortune lui souriait avec malice et que l'Occasion inclinait vers lui sa houppe de cheveux. Ses doigts se crispèrent; il rougit jusqu'au blanc des yeux, lorgnant l'anneau du coin de la prunelle. Puis, un combat s'engagea entre la raison et la crédulité, entre l'honneur et l'intérêt.

— Quelle niaiserie! se disait-il. Mais si l'anneau est sans valeur réelle, je puis m'en assurer sans nuire à mon ami; s'il lui en mésadvient, je le lui rendrai. L'occasion est rare, la retrouverai-je?

Le pansement était achevé, les instans devenaient précieux, Henri hésitait encore; mais la curiosité fit osciller la balance; il redevint rouge comme une cerise, puis se mit à trembler comme la feuille, passa furtivement la bague de fer à son doigt et laissa la sienne en échange sur la table. Alors, il garda un long silence, car il sentit que la voix lui manquait.

On reprit la partie de trictrac et de Croy fut battu comme la première fois. Bassompierre était de plus en plus préoccupé. En outre, il secouait parfois sa main endolorie et je ne sais si ces deux circonstances le troublèrent; mais il perdit la partie suivante. — Ah, ah, dit-il en riant; on voit bien que j'ai quitté ma bague...

A ce mot, de Croy laissa tomber le cornet qu'il avait à la main.

Pour se raffermir, il s'empara d'une coupe remplie de vin bouillant, la vida d'un trait et la remplit de nouveau. — Peste! s'écria le maréchal; comme le cousin se gouverne! voilà une méthode à devenir centenaire.

Il semblait au sieur d'Angewillers qu'il buvait de la flamme, et son teint s'empourpra d'une étrange façon.

— Votre bague porte donc bonheur? demanda Louise. Il me prend fantaisie d'être jalouse de la fée qui vous l'a donnée.

— A votre aise, repartit son ami. Je la tiens, je pense, d'une servante contemporaine de mon trisaïeul tout au moins. On me fit là-dessus diverses histoires édifiantes et absurdes. L'anneau vient de ma grand'mère, il était mentionné sur son écusson; on se le lègue chez nous de père en fils; c'est une série de contes bleus. On m'a fait jurer de ne le quitter jamais, mon père l'a porté jusqu'à sa mort, et ce brim-

borion se trouve mêlé, je ne sais plus comment, à deux ou trois trépas tragiques de notre famille. Je respecte ces diverses fables, parce que je les ai quasi oubliées, et... que de plus, là,... bien vrai,...: j'ai... quelque faiblesse crédule pour ce hochet...

— Bah ! railleur et galant comme vous le fûtes, à ce qu'on affirme?

— Mon Dieu, les esprits forts ont toujours un recoin ténébreux par où ils sont pris. Tant que l'imagination n'est pas morte, on n'est pas au-dessus de certaines misères dont l'absence est peut-être une pauvreté plutôt qu'une gloire.

—C'est donc sérieux?...

—Mais.....

—Tant mieux, tant mieux, mon ami! les incrédules en ont fini avec l'espérance. Le feu des imaginations s'alimente dans le cœur et si la vôtre était éteinte, ma chère ame, votre amour s'évanouirait. Si vous ne croyiez à quelque folie, je ne pourrais croire en vous.

Bassompierre ne répondit pas, mais il prit en silence la bague de fer que son cousin avait glissée sur la table en place de l'autre; il la passa à l'index de sa gauche, et abaissant un tendre sourire sur sa compagne, il lui baisa la main.

De Croy tressaillit en sentant la piqûre du remords. — Bassompierre, pensa-t-il, en a dit là-dessus moins qu'il n'en pense, et cet anneau a des vertus magiques.

On se remit à jouer; la chance tourna contre le maréchal qui, retombé dans ses distractions, s'y livrait avec tant d'abandon, qu'il s'écria tout à coup :

— Maudits chevaux!

— Que dites-vous? interrompit rapidement Louise, comme pour l'empêcher d'ajouter une syllabe.

— Vous parlez de chevaux, cousin.

— Oui... c'est le souvenir d'une contrariété. Je devais aller... à Beauvais, pour une petite affaire de terrains à vendre, et des chevaux, sur lesquels j'avais compté, m'ont fait faute assez mal à propos; ce n'est rien.

Un instant après, le maréchal perdit un dernier coup; il regarda sa bague, sans nulle intention, et la tourna sur son doigt. A cette vue, de Croy se crut perdu; mais Bassompierre n'avait aucun soupçon. Cependant, son adversaire naguère si désireux de gagner, devenait rêveur et presque sombre à chaque coup favorable. Ils semblaient l'un et l'autre chercher des prétextes à leurs distractions perpétuelles. C'était une bûche qui roulait sur le bord de l'âtre, ou bien une bou-



gie qui venait à se gâter. Quelques minutes ensuite, ce fut le pas de plusieurs chevaux qui trottaient vers la porte de Nesle. Puis, des cavaliers s'arrêtèrent à piaffer au pied de l'hôtel. Louise de Conti paraissait attentive à ces bruits.

Tout à coup, Bassompierre se leva, pria son cousin de l'attendre un instant et se dirigea vers une des portes avec rapidité. Il n'avait pas fait trois pas, qu'un domestique se précipita tout effaré dans la salle, en s'écriant :

— Ah! madame; ah! monsieur...

Il n'eut pas le loisir de s'expliquer. Un cliquetis d'armes se fit entendre, des bottes éperonnées sonnèrent dans l'appartement, deux officiers au châtelet entrèrent; l'un d'eux allant droit à Bassompierre, lui demanda son épée au nom du roi, le sommant de le suivre.

— Mon épée? répliqua le maréchal, satirique jusqu'à la dernière heure, et faisant allusion aux caprices militaires de Richelieu; ce n'est pas coutume de porter une épée sur une robe. (Il était en robe de chambre.)

De Croy stupéfait étendit le bras pour éloigner de sa vue la bague qu'il avait dérobée; il lui parut que déjà s'accomplissait la fatalité sur son cousin.

— Où me conduisez-vous, messieurs?

— Nous n'avons pas mission de vous en informer.

— Ayez pitié de nous! s'écria Louise en pleurs; attendez quelques instans, je cours aux pieds de son éminence, à ceux du roi, j'obtiendrai son pardon! Consolez-vous, mon ami, je ne vous abandonnerai pas ainsi... Si vous l'emmenez, messieurs, rien ne me séparera de lui!

Elle se précipita entre les bras de Bassompierre, agitée des plus terribles pressentimens : l'échafaud était, en ce temps-là, si proche de la geôle....

— Madame, reprit l'homme de la loi, voici l'ordre de sa majesté qui vous exile au château d'Eu. Demain, après le soleil levé, vous devez être partie.

Louise de Lorraine tomba foudroyée sur un fauteuil.

— Eh bien! murmura-t-elle, je verrai le cardinal, je....

— Son éminence ne reçoit plus aujourd'hui.

— Le roi daignera me faire justice; j'irai l'implorer!

On ne prit pas la peine de lui répondre.

— Messieurs, je suis à vous, articula le maréchal d'une voix ferme.

Il baisa la main de la princesse qui sortit à l'heure même avec

ses gens armés de flambeaux, ignorant encore où s'adresseraient ses larmes et ses prières.

Henri d'Angewillers, durant cette scène, était resté pétrifié au fond de sa bergère. Au moment où le maréchal descendait l'escalier, suivi et précédé d'archers, le sieur de Laffemas, lieutenant criminel, rentra dans la salle; et s'approchant du comte, il le salua fort bas :

— Monsieur de Croy, lui dit-il, son éminence m'a chargé de vous faire ses complimens, de vous annoncer l'estime qu'elle a pour vous, et de vous donner à connaître qu'elle n'oubliait jamais un fidèle service.

— Moi!... monsieur,... quel service ai-je donc rendu? J'ignore...

— Cette discrétion modeste plaira fort au cardinal. Son éminence a fait publiquement votre éloge, et j'ai mission de vous offrir, de sa part, une place de capitaine des gardes.

Incapable de saisir la raison de ce revirement de la fortune, n'osant l'attribuer à sa bague, de peur de jouer à ses propres yeux le rôle d'un fou, de Croy balbutia quelques paroles, et salua d'un air hébêté le lieutenant criminel.

Dès qu'il se fut éloigné, un homme entra; de Croy reconnut son valet Thuringe, fort bravement équipé.

— Ah! monsieur, s'écria ce vieux et dévoué serviteur en baisant avec transport la main de son maître; je vous rencontre enfin! Quel bonheur est le nôtre! Vous êtes sauvé, nous sommes riches, et voyez déjà comme me voilà propre!

Il se posa à trois pas de distance avec une mine de matamore.

— Monseigneur le cardinal fait tenir six cents pistoles à notre disposition; vous pourrez demain m'envoyer à la trésorerie. Afin de vous faire honneur, j'ai couru à la rue des Prêtres, où j'ai pris cet habit à crédit. Ah! j'oubliais.... M. le marquis de Villarceaux s'informe de votre santé et vous salue. J'ai pour vous une lettre qu'il m'a remise. Quel bonheur pour moi, mon cher maître! Je vous ai vu venir au monde et je comptais noblement mourir de faim à votre service; mais en souffrant pour vous du meilleur de mon ame.

Jusque-là le sieur d'Angewillers était demeuré muet, l'œil fixe, la bouche entr'ouverte, à lutter contre la déraison qui s'emparait de lui et à s'efforcer de retenir son bon sens; mais, au nom du marquis de Villarceaux, dont jadis il avait dû épouser la fille en considération de ses grands biens, au nom de Villarceaux, devenu depuis lors son ennemi déclaré, il se dressa sur ses pieds et poussa une exclamation de surprise.

Il ouvrit cette lettre par laquelle le marquis lui mandait que sur la demande du cardinal, on l'engageait à oublier de vieux ressentimens et à se tenir pour assuré que d'anciens projets d'union entre leurs deux familles, plairaient fort aujourd'hui, s'ils étaient encore agréables à M. le comte de Croy.

Ce dernier trait le remplit de plaisir et à la fois d'épouvante. Il y croyait et il n'y croyait pas : l'anneau n'était-il pas ensorcelé? Ce bonheur si récent, si fragile et dont l'origine était peut-être sacrilége, le terrifiait. Il doutait de sa raison, de son existence, des objets qui l'entouraient et son domestique fut scandalisé de le voir abattu et non pas ravi. Thuringe fut encore plus étonné, quand il vit le comte, après l'avoir palpé pour s'assurer de la réalité de sa présence, courir comme un fou dans le salon, se frappant les tempes, et articulant d'inintelligibles paroles. Il tenait toujours éloignée de sa face sa main droite, qui tremblait comme une feuille de platane au vent.

De Croy, dont les yeux étaient devenus hagards, tomba enfin au pied d'un petit crucifix appendu à la tapisserie. — Mon Dieu, s'écria-t-il, délivrez-moi de maléfice!.... Puis, s'avisant tout à coup que, le sortilége rompu, son bonheur serait fini : — Non, reprit-il en s'enfuyant soudain; non! Seigneur, détournez la tête. Oh! Satan, Satan, j'ai la bague; mais tu n'auras pas mon ame! Pourtant, si j'étais... ô Seigneur Jésus, miséricorde!!!

Il errait dans la salle, la tête renversée comme un homme ivre, luttant contre des ennemis imaginaires. Ces violentes émotions l'étaient venues surprendre un jour de fatigue, après des insomnies et un jeûne prolongés. Quelques gouttes d'un vin très épicé s'étaient mêlées à ces causes de fièvre, comme l'huile au feu, et de Croy brisé par tant de secousses, tournoyait comme un aigle blessé, devant son domestique ébahi.

Ce dernier vit enfin son maître chanceler, se raidir encore, et pousser un grand cri. Deux taches de pourpre s'étendirent sur ses joues trempées par la sueur, les prunelles blanchirent, et le comte de Croy tomba évanoui entre les bras de son valet.

IV.

Le motif de l'arrestation du maréchal de Bassompierre ne tarda pas à être connu par toute la France où l'affaire dans laquelle il fut compromis avait un grand retentissement. Le roi punissait ceux qui

avaient pris part à l'intrigue du mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite, sœur du duc de Lorraine, l'un des ennemis de sa majesté. Satisfait de trouver une occasion de faire main basse sur les siens, M. le cardinal, encore tout tremblant de sa triomphante *journée des dupes*, se hâtait d'énerver le parti qu'il avait déjà déçu deux fois, et de le mettre hors d'état de livrer une troisième bataille. Plusieurs gentilshommes furent incarcérés à la suite de l'équipée de Monsieur, pour l'avoir assisté, et ceux que la main de Richelieu ne fut pas assez longue pour atteindre, en furent dédommagés plus tard : il n'oubliait jamais.

Privé de ses charges à la cour, Bassompierre, odieux au ministre qu'il harcelait sans cesse de bons mots et de critiques fines, croupit à la Bastille pendant douze années. Il y perdit les graces de son esprit, sa gaieté, sa jeunesse, et après ces deux lustres il trouva les us et coutumes à ce point modifiés, qu'il ne reconnaissait plus ni la ville ni la cour.

Quant à Louise de Conti secrètement unie au maréchal, son amour pour lui était si violent, qu'elle tomba dans le désespoir. En vain voulut-elle conjurer l'orage : elle tenait à la maison de Lorraine, étant fille de M. de Guise; il en fallait moins pour avoir droit à l'aversion de Richelieu. Du fond de son château d'Eu, où elle était exilée, cette pauvre femme multipliait les démarches qui pouvaient sauver son amant. Elle s'oubliait elle-même avec une abnégation souveraine, et cela sans effort; car sans Bassompierre, le monde n'existait plus pour elle. Quand ces labeurs aboutissaient à quelque lointaine espérance, elle s'en repaissait avec ardeur, et cette illusion soutenait sa vie avec son courage.

Bientôt elle demeura convaincue de la vanité de ces chimères. Dès lors, une fièvre ardente la dévora, sa santé déclina promptement, et la souffrance de l'ame réagit sur le corps qui s'affaiblit de jour en jour. Peu de gens la visitèrent : à la cour, on fuit comme pestiférés les gens atteints de la disgrace, et le déplorable état de la princesse y fut long-temps ignoré. Le maréchal était au secret.

Comme le mal absolu n'existe pas, cette aventure funeste à tant de monde parut faire un heureux. Henri de Croy dont elle relevait la fortune, en jouissait en silence et timidement, comme un mortel que le sort caresse en se jouant et qui s'attend chaque matin à voir disparaître d'un coup de baguette une île fortunée où l'a déposé un pouvoir féerique. En apprenant les causes du désastre de son cousin Bassompierre, il fut tout d'abord surpris de ne l'avoir point partagé,

et quand les valets eurent avoué que la fuite du maréchal, le jour même de son arrestation, avait été empêchée par l'absence imprévue de deux chevaux qu'on lui avait amenés trop tard, Henri crut d'autant mieux à la fatalité, que la faveur où il s'était soudainement trouvé dans l'esprit du ministre n'avait aucune cause raisonnable; de Croy avait beau se creuser le cerveau à chercher, il ne trouvait rien qui la justifiât. Jamais il n'avait été agréable à Richelieu et quand ce dernier l'avait complimenté sur son zèle, sur son dévouement, le gentilhomme ébahi était resté confondu, les yeux attachés sur le mystérieux anneau de fer et reconnaissant avec dépit que le jugement le plus sensé à concevoir sur ces incidens, consistait à les attribuer à la fée d'Angewillers.

Voilà donc M. de Croy pourvu de deux mille écus, d'une capitainerie dans les gardes, de la faveur du ministre-roi et de l'espoir d'épouser sans amour, à l'aide de son protecteur, la fille unique du riche marquis de Villarceaux. Richelieu traitait notre héros comme un personnage sur qui il avait des projets sérieux. Peut-être comptait-il se faire un séide aveugle d'un homme de bonne maison, généralement estimé, et sur les traits sauvages et mélancoliques duquel il avait démêlé l'énergie dure, muette, jointe à un penchant décidé vers les admirations aveugles et les dévouemens passifs; peut-être avait-il entrevu là un esprit faible dans une boîte de fer.

Dès les premiers instans, de Croy rencontra sur le visage des gentilshommes un air froid et maussade, dont il se crut l'objet; mais, loin de l'affliger, ces bouderies lui parurent l'effet inévitable de ses succès et le produit de l'envie semée par eux. De tels désagrémens sont le revers des médailles les plus brillantes, et le capitaine en prit son parti.

Le marquis de Villarceaux, dévoué au cardinal, le confirma dans ces suppositions, et de Croy, peu inquiet, laissa, sans les retenir, s'éloigner de lui des gens trop attachés à leurs emplois, à leurs pensions, pour pousser leur antipathie jusqu'à un éclat contre un favori à peine entré dans le croissant de sa lune de miel; ils affectèrent cependant l'éloignement et le silence à un point tel, que de Croy en fut étonné. Il n'osait interroger personne, et son bonheur lui semblait si fantastique, si fragile, que pour rien au monde il ne se fût exposé à parler d'une fortune attribuable à un anneau constellé. Cette croyance ne tarda pas à lui devenir accablante; la curiosité, la crainte mêlées à ses plaisirs, en altérèrent la limpidité, et son imagination lui créa des maux. Son humeur redevint sombre, son ca-

ractère inquiet, son sang agité. Il cherchait la solitude, situation propre à aggraver les symptômes des affections mentales; il fuyait les églises, craignant le pouvoir de Dieu sur la bague ensorcelée: jamais il ne le priait; loin de là, il s'efforçait d'en nier l'existence et de récuser son juge, de peur d'en être condamné.

Il est vrai qu'en ce temps de scepticisme, il était permis d'être athée et de vivre assez paisible; mais il est mal aisé, quand on admet la puissance des fées et des génies, d'empêcher sa foi de s'élever plus haut et son ame de se sentir à l'étroit dans les ténèbres d'une superstition vulgaire; en outre, des mystères aussi futiles exigent une discrétion d'autant plus profonde, que le ridicule punirait la confidence. Or, l'isolement est favorable aux fantômes.

Que faire? restituer l'anneau? c'était avouer un larcin; le jeter? n'était-ce pas léguer un trésor à l'Océan? Dans tous les cas, impossible de savoir si la source du Pactole était sur terre et visible, ou bien mystérieuse. Demander au cardinal par quel service on avait obtenu ses bonnes graces, n'était-ce pas démontrer qu'on n'avait rien fait volontairement pour les mériter? Loin de se rendre coupable d'une question aussi oiseuse, il fallait se garder de laisser voir à personne un pareil doute, de peur de fournir une arme aux envieux. Cette existence à la Damoclès n'était donc pas agréable en tous points; mais, en la comparant à sa vie de château à Angewillers, notre héros se sentait disposé à préférer la cour à la campagne; il tremblait même à tout instant de se réveiller, et chaque bruit lui causait un soubresaut. Un pareil état d'incertitude ne pouvait être durable, et le motif de l'éloignement des seigneurs pour le comte devait tôt ou tard être connu de lui.

Un jour, M. de Moret l'ayant rencontré sur la Place-Royale, l'aborda sans façon, et avec la brusque franchise d'un fils naturel du feu roi, peu accoutumé à déguiser sa pensée, il lui demanda s'il était vrai, comme on le disait, qu'il fût l'auteur de l'arrestation de son cousin Bassompierre et de l'exil de la princesse de Conti.

Fort de son innocence et ne se souvenant pas d'avoir donné matière à une telle opinion, de Croy très attaché au maréchal et plus encore à la princesse, à qui il avait voué un culte platonique, faute de mieux, une admiration vive et un dévouement à toute épreuve en retour du bien qu'il en avait reçu, de Croy s'emporta vivement et répliqua avec chaleur. Moret lui avoua que tel était à ce sujet le bruit de la cour, que la princesse en était persuadée, et qu'elle avait écrit, pour s'en plaindre, une lettre très amère.

Cette nouvelle plongea le comte dans une douleur violente. Le mépris de Mme de Conti lui sembla d'un poids insupportable ; passer à ses yeux pour un traître lui parut horrible et il résolut à l'instant de voler au château d'Eu pour se justifier.

Le voilà donc sur la route de Picardie, malgré le mauvais état des chemins trempés par les longues pluies d'avril. Il arrive, il demande à être introduit chez Louise de Conti ; mais on lui fait observer qu'elle est malade et ne voit personne. De Croy ne se décourage pas ; il écrit une lettre pressante et réclame une prompte réponse. C'est une des femmes de la princesse qui la lui apporte.

— Votre justification est impossible, dit-elle, madame sait tout. Le secret de votre faveur lui est parfaitement connu et vous ne sauriez lui donner le change sur le moyen mystérieux et coupable qui vous a servi à supplanter M. de Bassompierre. Il n'est au pouvoir de personne de détruire votre fortune ; mais madame vous livre à vos remords, à votre conscience, au jugement de Dieu que vous n'éviterez pas et dont aucun pouvoir ne vous peut sauver.

A ces mots, le sire d'Angewillers est saisi de terreur ; il pense que la princesse, initiée au secret de l'anneau magique, a deviné son larcin, et qu'elle a foi, aussi bien que Bassompierre, à la vertu de ce don de la fée. Accablé de ce témoignage, de la découverte de sa faute et des effets qui l'ont suivie, il lui tarde de la réparer et d'obtenir le pardon de celle qu'il a désespérée. De nouvelles supplications lui sont adressées et les voyant superflues, de Croy se décide à forcer, le surlendemain, la consigne du château et à courir se jeter aux pieds de Louise.

A la nuit tombante, il franchit le seuil, traverse la cour et les appartemens, sans être remarqué au milieu du désordre qui régnait en ce moment dans ce logis. Plusieurs personnes passent à ses côtés sans faire à lui la moindre attention. Enfin, il pénètre dans une chambre faiblement éclairée par une bougie qui achève de brûler auprès d'un lit sur lequel est étendue une femme, aux pieds de laquelle deux caméristes sanglottent.

Mme de Conti était morte...

— Monsieur, s'écrie une de ses femmes remplaçant soudain la douleur par l'indignation, voici votre ouvrage. Le chagrin a tué notre maîtresse ; elle n'a pu survivre au désastre de M. le maréchal. Vous avez fait tout ce deuil. Les dernières paroles de madame ont été amères et vous en étiez l'objet. « Je suis heureuse, disait-elle, d'avoir, par les souffrances de l'exil et de la séparation, expié mes

fautes et préparé mon ame à un nouvel exil, à une autre séparation plus terrible. Ces graces, je les dois à M. de Croy; il a fait beaucoup pour mon salut. Puissent Dieu et sa conscience l'absoudre comme je lui pardonne! »

— Vierge sainte! pensa de Croy; si la mort, à l'improviste, me venant prendre par la main, trouvait à mon doigt cette bague!...

Abattu par ses regrets, secoué par la crainte, il parcourait l'appartement à grands pas; ses gestes, ses paroles entrecoupées indiquaient le trouble de ses esprits. Ses cheveux noirs étaient hérissés, son teint verdâtre, ses yeux plus farouches que jamais, et son front bas et fuyant se ridait au souffle de ses noires pensées. Tout à coup il s'élança vers le lit et posa les mains sur la poitrine de la morte. Elle était tiède encore. Il tressaille, son visage s'illumine, une joie convulsive y vient rayonner et d'une voix éclatante :

— Sortez, dit-il aux caméristes; laissez-moi seul!

S'agenouillant alors devant la princesse, et après avoir jeté autour de lui un regard inquiet qui s'emplit d'espérance en retombant sur elle, il détache de son doigt l'anneau de fer, le passe au doigt de Louise, et avec l'enthousiasme de la folie :

— Vivez, madame, s'écrie-t-il. Le bonheur accompagne cette bague, je vous la rends; que la fée vous rende sa protection, Louise, Louise, réveillez-vous! Il est temps encore, vous n'êtes qu'assoupie; Louise!

Il l'appelait en vain, le cadavre demeurait immobile et une sorte d'ironie semblait sourire sur ses lèvres. Cette expression moqueuse replongea le comte dans la vérité; il s'éloigna terrifié, comme un être qui a vu sa raison chanceler et qui se reconnaît. Le remords, la douleur, le doute impossible à arracher de son cerveau, se disputaient les débris de sa pensée. Il pleura sur les restes de celle qu'il avait adorée, cette idée qu'elle était morte en l'accusant d'une perfide ingratitude, exalta son chagrin jusqu'au plus âpre désespoir; tant d'émotions rouvrirent dans son cœur une plaie cicatrisée qu'autrefois l'amour y avait faite; le reste du monde fut oublié soudain et les sanglots de Henri retentirent dans la salle.

Il s'éloigna à regret de ce lugubre spectacle, le cœur saignant de la fraîche blessure d'une passion ravivée et désormais incurable. Un tel désordre survenu dans cet esprit faible et impressionnable, devait réagir sur l'intelligence entière, et c'est ce qui eut lieu.

De Croy n'osa point arracher du doigt de Louise cette bague fatale qu'il considérait furtivement avec horreur. Elle avait donné lieu

à tant de maux, elle avait troublé si fort la vie du sieur d'Angewillers, qu'il lui sembla, s'il l'ôtait à Mme de Conti, qu'il commettrait un acte sacrilége et que ce vol nouveau, sur une femme expirée, serait infame et sans pardon.

Dès qu'il eut quitté le château, le comte de Croy fit seller son cheval et, sans attendre le jour, il s'achemina au hasard par des sentiers bordés d'arbres que secouait un vent froid et humide. La lune se balançait dans les nuages noirs et les objets lointains, sur lesquels tremblottait sa verte clarté, semblaient parfois à Henri le fantôme de Louise de Conti attaché à sa poursuite.

Le tumulte de Paris éloigna ces terreurs, mais ne les détruisit pas. Dès le jour de son arrivée, on remarqua ses yeux hagards, son silence farouche et l'inquiétude empreinte dans ses moindres gestes. Il errait impatient de voir son sort expliqué; car malgré le souvenir récent de sa misère, il trouvait l'aisance actuelle achetée à un prix trop haut, si elle le devait toujours tenir captif dans un lacet enchanté. L'anneau, cause de tant de soucis, n'existait plus, il est vrai, mais, avec lui, de Croy avait perdu une partie de sa sécurité; il ne sentait plus sa force.

Par surcroît de malheur, l'ancien amour du comte pour Louise de Conti avait été rallumé par la mort de cette femme. Cette passion, exhumée d'un cercueil, aimait le silence et la solitude. De Croy se mit à éviter ses compagnons, à se considérer comme un temple et son cœur comme un sanctuaire où était enchassé, comme une relique, un tendre souvenir. En se mêlant au monde, il eût cru profaner ces purs sentimens. Il alla seul par les rues, glanant les traces du passage de Louise sur la terre, cherchant les lieux qui l'avaient vue, errant dans les maisons dont elle avait franchi le seuil. Il pensait avoir tout perdu avec elle, et loin de se souvenir qu'il l'avait vue aux bras d'un autre sans en être affligé à l'excès, il croyait de bonne foi avoir été toute sa vie occupé d'elle seule. Un déplacement avait eu lieu dans sa mémoire, et il prenait pour de l'amour les effets d'une imagination frappée et obscurcie de remords.

Un désir ardent lui étant venu d'avoir un entretien avec Bassompierre, il employa sans fruit et au risque de se compromettre, tous les moyens imaginables pour s'introduire à la Bastille; il écrivit lettres sur lettres et tant fit, qu'elles tombèrent aux mains de Richelieu.

Une de ses premières démarches eut pour but de se dégager de l'alliance qu'il avait été sur le point de contracter avec mademoiselle de Villarceaux; ce mariage lui parut criminel et odieux. A sa grande

surprise, le marquis était si bien disposé à cette rupture, qu'il en fit le premier la proposition. Le comte en fut assez étonné, mais le problème ne tarda pas à être résolu; de Croy fut prié de se rendre au Palais-Cardinal. Là, son voyage mystérieux au château d'Eu, résidence d'une exilée, lui fut reproché sévèrement. Ses démarches pour visiter Bassompierre après une telle incartade, furent traitées d'intrigues dangereuses, et on lui annonça que sa démission de capitaine des gardes était acceptée.

Cette mésaventure si prompte démontra au sceptique de Croy, d'une irrécusable manière, la puissance de l'anneau de Bassompierre. Grace à sa destitution et à la rupture de Villarceaux, l'infortuné comte put prévoir le moment où il se trouverait sans une pistole comme au jour de l'arrestation du maréchal. Henri fut médiocrement consterné par cette perspective; son esprit était en proie à des souffrances trop violentes pour sentir encore l'aiguillon des douleurs physiques. D'ailleurs, ce pauvre homme avait l'espérance d'en bientôt finir avec la vie; mais son valet, garçon dévoué, attaché au service de cette maison depuis trente-cinq ans, lui causait du souci. De Croy n'avait guère au monde d'autre affection que celle-là; Thuringe était son seul ami, et le comte ne se pouvait résoudre à le mettre une seconde fois de moitié dans sa mauvaise fortune. Que faire? lui dire la cruelle vérité et l'engager à chercher une condition meilleure? Thuringe eût travaillé nuit et jour pour nourrir un maître qu'il avait bercé sur ses genoux et un tel aveu l'eût attaché davantage. De Croy l'avait toujours trop chéri pour le gronder; cependant, il l'appelle, rassemble son courage, lui cherche une querelle d'Allemand, se plaint de sa négligence, de son inexactitude, lui trouve cent défauts, et finit par le chasser durement.

Le pauvre Thuringe sanglottait à fendre des rochers; il mettait en avant ses longs services, sa tendresse pour son maître, sa probité, sa douleur capable de le tuer, s'il était séparé de lui. Prosterné aux pieds du comte, il serrait ses genoux, et dans son sublime abaissement il s'accusait de fautes dont il était innocent, jurant de les réparer. Le comte lui eût volontiers ouvert les bras, mais il se contint, garda son visage irrité, ouvrit la porte et poussa dehors ce maraud, cet ivrogne qu'il avait gardé trop long-temps. Le pauvre Thuringe fit retentir les escaliers de ses pleurs en quittant ce maître dont il s'était cru aimé et près de qui il espérait finir ses jours.

S'il eût écouté à la porte, ce fidèle valet aurait entendu les gémissemens de son maître éclater, dès qu'il fut seul. Après quelques

instans, incapable de soutenir ce cruel personnage, Henri s'élança hors de sa chambre et rappela son serviteur; mais Thuringe était déjà trop loin pour l'entendre. Le maître désolé revint sur ses pas, gonflé de chagrin et presque succombant sous le poids de son infortune; c'était la plus amère des tortures que la pauvreté lui eût fait subir. Sa sollicitude ne se borna point là: car il fit partout courir le bruit qu'il avait chassé son valet pour le punir d'avoir blâmé son dévouement au cardinal. Grace à ce noble subterfuge, Thuringe ne tarda pas à rencontrer chez un ennemi du cardinal (or, ils étaient nombreux parmi les honnêtes gens), une place excellente. Mais, avant de l'accepter, le fidèle serviteur revint plus d'une fois tenter la clémence d'un maître qui, trop certain de sa faiblesse, se cacha pour éviter de revoir le seul être qui lui fût attaché par le cœur.

Enfin, pour qu'il savourât le calice jusqu'à la lie, son cousin Bassompierre lui adressa une lettre où il lui reprochait, avec une *éloquente* indignation, sa conduite perfide, bassement intéressée et la trahison par laquelle il avait acheté la fortune. Le maréchal comparait son cousin à Judas qui vendit le Sauveur pour trente deniers. Cette épître centupla des chagrins déjà trop aigus; le malheureux demeura terrassé par tant de coups, sans nul allégement, n'ayant ni amis ni religion pour le réconforter. Sa foi était réduite à une misérable superstition dont l'objet n'existait désormais que pour nuire. A ces émotions déplorables se joignit l'amer sentiment de l'injustice. De Croy ignorait pourquoi il était stygmatisé de la sorte et il attribuait tout à un enchantement funeste. Son crime lui échappait, sa conscience était muette.

C'était bien lui, cependant, qui, le soir de son retour d'Angewillers, avait révélé au Palais-Cardinal la retraite de Bassompierre chez la princesse de Conti. Les nombreux amis du maréchal étaient déjà parvenus à faire croire à sa fuite, afin de gagner du temps. Une visite infructueuse avait eu lieu dans la soirée chez la princesse et, si de Croy, ignorant ces détails, et venant d'entendre la voix de son cousin dans une antichambre de l'hôtel de Conti, n'avait, sans nulle intention, indiqué sa présence à des gens qui s'entretenaient de lui sur le seuil du ministre, Bassompierre eût sans doute échappé aux gens du roi qui, sur cette information, s'empressèrent d'aller saisir leur victime.

Or, de Croy très préoccupé de ses ennuis, quand il prononça cette malheureuse parole, n'avait pas même reconnu le sieur de Laffemas à qui elle était adressée; il y avait si peu pris garde, qu'en re-

tournant chez Louise, il avait déjà oublié cette circonstance, et si bien oublié, qu'il ne s'en ressouvint jamais.

Jugeant impossible qu'un gentilhomme péchât par ignorance à l'endroit de Bassompierre dont la disgrace était connue, le cardinal avait vu dans le propos du comte une dénonciation, une preuve de dévouement hardi qu'il fallait récompenser, et quand le lieutenant-criminel eut raconté à son éminence que le comte avait assisté à l'arrestation du maréchal, le ministre, admirant le zèle qui avait porté Henri à garder, pour ainsi dire, le prisonnier chez lui, résolut de faire la fortune d'un tel serviteur. Il ne l'en entretint jamais qu'à mots couverts, équivoques; ce sont là de ces bons offices qu'on rétribue sans les faire sonner.

Le seigneur d'Angewillers n'avait point la clé de cette aventure; son cousin et Louise lui étaient toujours chers, il gémissait de leurs maux, en maudissait l'auteur inconnu, et ces sentimens mal déguisés, considérés par le vulgaire comme hypocrisie, ne tardèrent pas à le perdre.

Le hasard avait groupé ces évènemens d'une manière favorable à la superstition du comte, tête faible, esprit borné, cœur ardent, imagination déréglée, ame allemande, en deux mots. De Croy avait toujours fait partie de ces fous modérés que l'on qualifie d'étranges, d'originaux, et cette bizarrerie s'était accrue avec les évènemens. Jamais il n'eut la solution de cette affaire.

Il lui fut impossible de pénétrer dans la prison de Bassompierre, afin d'obtenir le pardon du vol qu'il lui avait fait; car il ne se connaissait aucun autre tort dans ces circonstances. Quant au fait de trahison, il comptait s'en disculper sans peine.

Depuis la perte de son valet, il devint plus singulier que jamais. Ne pouvant tenir dans son logis, car un mouvement continuel était pour lui un besoin, il se promenait mal habillé le long des rues, choisissant les plus désertes, les plus étroites, rasant les murailles, et préférant la nuit au jour, la pluie au temps serein. S'il parlait à quelqu'un, c'était de l'air effaré et discret d'un homme sur qui plane un mystère terrible, et sa physionomie avait contracté un air de folle tristesse qui le rendait un objet de curiosité pour les passans.

Il voyait sans regarder, marchait sans but, agissait sans penser; on l'eût pris pour un cadavre échappé de sa tombe. Parfois, le souvenir de Louise ou de ses autres maux, renaissait; alors il doublait le pas, la fièvre le saisissait et il courait, il courait... jusqu'à l'épuisement de ses forces.

C'est dans une de ces dispositions violentes qu'il fut rencontré proche du Cours par un ami de Bassompierre qui lui reprocha ses perfidies avec dédain. Ravi de trouver une occasion de soulager son cœur ulcéré, de Croy tira l'épée, l'autre se mit en garde, et Henri le tua dès la seconde passe. Quelqu'un avait voulu tenir le défi contre de Croy, qui le coucha sur son partner; après quoi, il s'en fut au plus vite. Le lendemain, sa tête était mise à prix.

A cette nouvelle, le bon Thuringe quitta son emploi pour se mettre en quête de son ancien maître, dans l'espoir de l'aider à se soustraire à la justice du roi; mais ses perquisitions furent aussi inutiles que celles des sergens. Cependant, Henri fit savoir à son vieux domestique qu'il ne lui gardait nulle rancune, qu'il n'aimait au monde que lui, et qu'il n'y regretterait que ses loyaux services. Guidé par son cœur, Thuringe devina le reste, et pour la première fois, il fut fâché contre son maître.

Henri de Croy disparut après son duel. Jamais on n'eut de ses nouvelles et l'habileté de Laffemas obstiné à cette capture, échoua. On prétendit qu'il s'était réfugié dans un couvent de capucins où il avait pris l'habit et mené une vie exemplaire durant trois mois, après lesquels on l'avait trouvé pendu dans sa cellule.

Quant à Thuringe, il chercha son maître dans Paris pendant près d'un an, furetant partout comme un chien égaré. Quand enfin il désespéra de le revoir, le chagrin affaiblit ses organes, l'anxiété continuelle appauvrit son sang, et il mourut de consomption à l'Hôtel-Dieu.

FRANCIS WEY.

Critique Littéraire.

LOVE.[1]

L'auteur de *Trevelyan*, de *Godolphin*, de *Madame Howard* et de plusieurs autres ouvrages, nous offre aujourd'hui, sous le titre de *Love*, un tableau du mariage, qui diffère essentiellement de ceux qui ont été tracés jusqu'ici. Ce n'est plus, cette fois, une plainte haineuse contre une institution salutaire, un libelle contre l'homme dont on a porté le nom, mais l'examen chaste et impartial que nous devions attendre d'une femme. Lady Charlotte Bury, si tel est le nom du romancier, a écrit une simple et grave histoire, qui, étant celle d'un grand nombre de femmes, inspire un vif intérêt, et qui, en nous offrant une peinture des mœurs anglaises et une leçon de haute morale, atteint encore un but d'utilité.

L'héroïne du roman, Mabel, attend du mariage, comme toute jeune fille à quinze ans, la félicité domestique dont lady Russell nous donne l'idée quand elle écrit : « *I have not the dear companion and sharer of all my joys and sorrows. I want him to talk with, to walk with, to eat and sleep with; all these things are irksome to me now; the day unwelcome and the night so too*, etc. » Aucune femme ne saurait prétendre à cette parfaite union avec plus de raison que Mabel. Elle est riche, elle est belle, elle a de la naissance, des talens, elle peut aspirer au mariage le plus brillant, et ce qu'elle espère trouver dans lord Herbert, c'est un esprit supérieur qui la dirige, qui la protége, et lui fasse partager les plaisirs du cœur et ceux de la pensée. Mais trois semaines sont à peine écoulées depuis leur mariage, que le lord pense à rendre des visites. Il va demander la *barouche*, et il reste à l'écurie, à surveiller les préparatifs du départ, bien au-delà du temps que sa femme passe à sa toilette. Mabel est parée, elle attend, elle s'étonne et s'attriste; puis elle sourit quand elle pense que durant le voyage elle se retrouvera près de son mari. Déjà la *barouche* s'approche, et le cœur de Mabel bat de plaisir; mais lord Herbert est assis sur le siége, il conduit, et, seule dans la brillante voiture, Mabel est inquiète et mélancolique. Du haut d'une éminence, cepen-

(1) Nouveau roman de l'auteur de *Trevelyan*, 2 vol., chez Dumont, au Palais-Royal.

dant, elle découvre la mer vermeille et elle s'élance vers son mari. « Voyez, Francis, que cela est beau! — Ma chère, un cocher ne voit que ses chevaux. » A cette réponse imprévue, elle retombe sur les coussins. Quoi! personne à sa toilette pour lui indiquer l'ajustement qui lui sied? Personne à sa lecture pour l'aider à interpréter les poètes? Personne pour épier avec elle la croissance et l'épanouissement de ses fleurs! Personne qui réponde à sa pensée par un regard, par un serrement de main! Personne, hélas! Au terme de la course, lord Herbert conduit ses chevaux à l'écurie, et tandis qu'il les regarde panser, Mabel est réduite à s'entretenir des variations de la température avec les dames qu'elle est venue visiter. A table, lord Herbert étale une grande connaissance des choses de l'écurie, puis il chasse le blaireau dans la compagnie de fermiers et de gardes-chasse, laissant Mabel apprendre de son hôtesse la manière d'élever les jeunes coqs d'Inde. Étrange occupation pour une ame qui se promettait de vivre dans une atmosphère d'amour, dans une région enchantée! Une pensée soutient lady Herbert; elle espère que, chez elle, les coureurs de renards et de *steeple-chase* ne sauraient l'empêcher de respirer et de vivre. Mais bientôt sa maison est remplie de visiteurs, invités par lord Herbert, qui, prétextant que Mabel a de la compagnie, ne s'occupe qu'à chasser et à boire. Quelquefois, dans les transports de l'ivresse, le mari de Mabel s'avance en furie vers cette beauté pour laquelle jusqu'alors toutes les voix avaient eu des accens harmonieux, toutes les lèvres des sourires. Il renverse Mabel, il la meurtrit, puis il la relève inanimée et sanglante. « Bien joué, s'écrie-t-il, vous êtes excellente actrice, madame, mais laissons la tragédie, s'il vous plaît, et chantez un peu. Chantez, madame; car on pourrait vous y forcer. » Mabel obéit, et le lord, touché, exprime un vif repentir de sa brutalité. Dans d'autres accès de ses fureurs avinées, il la jette demi-nue hors du lit, puis hors de l'appartement, et le lieu où se passe la scène est une auberge. Craignant d'être trouvée dans le corridor commun en cet état, au milieu de la nuit, Mabel frappe à la porte d'une voisine et tombe privée de vie. Quand elle revient au sentiment, le lord est près d'elle, agenouillé, et elle pardonne.

Toutefois elle a pu reconnaître que lord Herbert n'est rien moins qu'un homme supérieur, et qu'il n'y a entre elle et lui aucun rapport de goûts. Mais être aimée de Francis, respirer l'air qu'il respire, entendre sa voix, admirer son sourire, tels sont encore les plus chers désirs de Mabel. Plus tard, le lord se lie intimement avec sir Charles, sorte de Lovelace qui, pour réussir à plaire à Mabel et pour profiter de la ruine de Francis, plonge ce dernier dans le désordre. Lord Herbert fréquente les clubs, les coulisses, et ne paraît guère chez lui, où Mabel reste abandonnée aux soins de lord Montmorenci, qui a été tuteur d'Herbert, et qui est présentement gardien de la fortune de Sara. La présence habituelle de Montmorenci fait soupçonner l'excellente vertu de Mabel, conséquence inévitable de la négligence d'un mari. Pendant qu'elle est si injustement accusée, lord Herbert joue, il choisit des chevaux pour ses connaissances, il leur vend des chiens que lui-même a dressés, il se

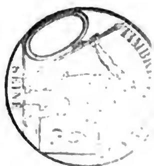
pose comme arbitre dans les paris, et, nonobstant ces ressources, il marche à sa ruine. Une seule personne ignore cette extrémité, autre conséquence de la désunion des époux; c'est Mabel. Sous le prétexte de tirer un ami d'embarras, Francis impose à sa femme le sacrifice de ses diamans, et elle les abandonne avec joie, ne se réservant qu'un cœur de rubis qui a appartenu aux femmes de sa famille. Mais ce bijou, d'une grande valeur, disparaît de l'écrin, et quand Mabel le retrouve, c'est au bras d'une cantatrice italienne. Bientôt le lord se rend coupable d'une injure plus grave, en introduisant la Lanti, sa maîtresse, dans le salon de sa femme. De ce jour les yeux de Mabel sont ouverts. Elle est trompée, son amour est flétri, le bonheur la quitte. Néanmoins, quoique abandonnée, elle est la femme de Francis. Elle se renferme dans son amour, elle se complaît dans sa fidélité, et résiste aux obsessions de sir Charles, qui s'est établi dans la maison. Sir Charles entre sans se faire annoncer, sans s'informer si Mabel reçoit, et il s'installe dans le salon. Là il lit, expédie son courrier, et se met aux fenêtres. En présence du monde, il affecte de parler bas à Mabel, il met en œuvre, pour l'éclairer et l'alarmer, des insinuations perfides; il emploie, pour s'emparer de son affection, des protestations d'amour et de dévouement. Sir Charles arrive à ses fins; le monde, qui regarde ce manége comme la preuve d'une intelligence secrète, flétrit la pauvre Mabel d'un nouveau soupçon. Puis, un jour que sir Charles, la surprenant seule, use de violence pour la retenir et pour la forcer à l'écouter, Mabel s'en plaint à Francis, qui lui répond : « Eh mon Dieu! ma chère, tous les maris pourraient recevoir de semblables confidences. Au nom du ciel! ne me rendez pas la fable du monde en publiant cette sotte affaire et en me forçant à me battre avec Lennard, un fort bon garçon, que je ne puis blâmer de vous admirer. » Mabel est stupéfaite et indignée, car elle apprend qu'elle n'est pas protégée, et peut être insultée impunément.

Quelque temps après, cependant, il se fait un changement notable dans la conduite du lord. Il dîne plus souvent chez lui; il est presque attentif pour Mabel, et il témoigne la plus vive affection pour sa fille. Dans un épanchement de tendresse, il propose à celle-ci une promenade sur la Tamise, et il la fait asseoir sous les beaux ombrages de Greenwich. Là, employant tour à tour la menace et la prière, il lui demande la fortune qui lui a été léguée, car il a besoin d'argent pour retenir la Lanti, qui projette de le quitter. Mais Sara est en tutelle, et elle n'a que quinze ans. « Cela est vrai, ma chère, dit le lord; mais vous pouvez vous marier : le cœur de sir Charles est tout à vous, et je suis sûr que ses bons offices me seraient acquis. — Sir Charles! un joueur, un débauché de profession! s'écrie Sara, et elle exprime une invincible répugnance pour ce genre d'émancipation. « Eh bien! Sara, dites à Montmorenci que vous êtes décidée à épouser Lennard, et que vous désirez le faire sortir dès aujourd'hui de l'embarras où il se trouve momentanément. Cet aveu vous fera obtenir l'argent qui m'est nécessaire. » Malgré sa jeunesse, Sara comprend que celui dont elle attendait secours et protection travaille à sa ruine; mais il l'a si fort épouvantée des suites que peuvent avoir ses refus,

qu'elle s'adresse à Montmorenci et en obtient 10,000 livres, qui sont la proie de la Lanti. Lord Herbert retourne désormais au genre de vie qui lui est devenu habituel; un jour, il veut conduire Sara à Richmond. A cette proposition, Mabel exprime doucement les craintes que lui causent les parties de bateau. — Vous êtes folle! s'écrie-t-il. — Et emmenant Sara, il laisse Mabel livrée à ses regrets, car ce jour est l'anniversaire de son mariage. A cette époque, Francis avait coutume de lui faire des présens pour témoigner qu'il se rappelait l'instant où elle s'était donnée à lui. Jusqu'alors aussi, il avait observé assez les convenances pour passer avec sa femme quelques heures ce jour-là, et cette fois il s'éloigne d'elle, la privant même de la société de sa fille. Mabel se repaît de l'amertume de ces pensées; elle prend des résolutions extrêmes, que fait évanouir tout à coup le bruit de la voiture qui ramène ceux qui lui sont chers. Mais Sara est seule. Interrogée, elle répond avec hésitation, car elle voudrait cacher que son père l'a conduite dans la société intime de la Lanti.

Mabel a cherché une excuse à tous les torts de son mari; mais l'excuser n'est plus possible. Non content d'avoir donné le plus funeste exemple à sa fille, il vient de l'introduire dans une société corrompue, d'exposer à ses yeux le tableau du vice admiré, adulé. Mabel veut se séparer, et, fort avant dans la nuit, elle attend lord Herbert pour lui faire part de cette détermination. Nous ne saurions dire si la ruine prochaine du lord, si le respect humain, un reste d'affection, ou bien un lien d'habitude, le retiennent, car nous sommes seulement informés qu'il ne veut pas de séparation. Francis n'est pas embarrassé, il est vrai, pour se justifier. Il n'était pas atteint, dit-il, d'un amour romanesque, il n'avait pas les idées exagérées qui rendent Mabel *ridicule*; mais il n'était pas indifférent. En lui montrant un visage attristé, en lui reprochant la bassesse de ses amusemens, en blâmant son goût pour les exercices nécessaires à sa santé, en méprisant ses amis, elle lui a rendu sa maison désagréable. Il a quitté la campagne, et s'est établi à Londres pour mettre Mabel à portée des plaisirs qu'elle semblait préférer; mais il a vu s'éloigner ses amis. Chaque jour, il a été fatigué de protestations d'un amour dont on ne lui donnait pas la preuve en se conformant à ses goûts. D'autres maisons, où ne se trouvaient ni tristesse, ni larmes, ni soupirs, lui étaient ouvertes : il a cultivé cette société. S'étant ainsi justifié, Francis se fait accusateur et juge. Mabel a parlé des poursuites de sir Charles, mais elle n'a pas tout dit. Si donc elle persiste à vouloir une séparation, lord Herbert demandera le divorce, et Sara, en entrant dans le monde, sera stigmatisée par cette épithète : *fille d'une divorcée*. A cette menace inattendue, lady Herbert, chaste et dévouée, reste tremblante devant son coupable mari, qui lui fait entrevoir que l'attaque, même la plus mal fondée, ôte la pureté à la vertu, et que les investigations nécessitées par le divorce font sur l'esprit public le même effet que le crime. Alors lady Herbert est vaincue, et son mari dicte des lois. Il oubliera *l'injustice et la violence* de lady Herbert, si elle cesse de le fatiguer de reproches indirects, de critiquer ses plaisirs, et si elle reçoit

honorablement les hommes de plaisir qu'il appelle ses amis. Ayant conclu, il presse sur sa poitrine le cœur palpitant de Mabel, et, dans cet embrassement, elle perd toute idée de résistance. Le lendemain elle croit recommencer une vie nouvelle, car elle se prépare à marcher dans une autre voie; mais, en touchant au but, elle reconnaîtra qu'elle ne pouvait changer de route. Lord Herbert ne saurait réformer ses penchans vulgaires; Mabel a des pensées, des sentimens trop épurés, pour se conformer toujours aux goûts de son mari, et surtout elle a trop de sensibilité pour ne pas s'affliger de la solitude qu'elle trouve dans le mariage.



En effet, sir Charles, que lord Herbert avait éloigné, reparaît à Herbert-House, et bientôt le lord, qui avait renouvelé le serment d'être fidèle à Mabel, retourne chez la Lanti. Puis un jour qu'il y arrive secrètement, il se voit joué, caricaturé par sir Charles, trompé, bafoué par l'Italienne, et la connaissance de cette double trahison le ramène forcément à la vie de famille. Le jour de ce retour est beau pour Mabel et pour Sara; elles quittent Londres et vont habiter la campagne; mais, pour l'homme faible, est-il quelque lieu où ses penchans cessent de l'emporter sur ses résolutions? A peine arrivé, lord Herbert s'occupe d'Anna Clermont, parente pauvre de lady Herbert, qui a pour Anna des sentimens maternels et qui lui a donné Sara pour compagne. Miss Clermont a une violente passion pour lord Herbert, et elle n'épargne rien pour la faire partager. Recourant aux moyens que Mabel a négligés, Anna veille à l'éducation des chiens, gagne au billard les paris que tient le lord, et quand elle a bien établi sa supériorité, elle perd avec lui pour lui fournir l'occasion de se glorifier d'un beau triomphe. Déjà elle a réussi à exciter l'intérêt du lord, quand arrive sir Charles, dont les conseils perfides achèvent l'œuvre commencée par Anna. Puisque le lord est amoureux et aimé, ne doit-il pas enlever Anna et relâcher avec elle dans quelque port du continent? Ainsi fait Herbert.

Les tourmens d'une ruine imminente ont depuis long-temps commencé la punition que mérite le dissipateur; celle du parent, du protecteur déloyal, du mari infidèle, est près d'atteindre Francis. Anna l'attend dans une auberge de Dieppe, en proie à la crainte d'être abandonnée. Les heures s'écoulent, il est minuit, et son amant ne paraît pas. Un homme entre enfin. « C'est vous, Francis, vous avez bien tardé. » Ne recevant pas de réponse, elle se retourne et reconnaît son frère, Frédéric Clermont, marin intrépide et loyal, qu'elle croyait à une énorme distance. Maintenant, elle a besoin de toute son adresse pour dérober le secret d'une faiblesse honteuse. Mais aura-t-elle le temps de détourner les soupçons que sa conduite a dû inspirer à Frédéric? Lord Herbert, dont la présence peut la trahir, ne paraîtra-t-il pas tout à l'heure, à l'instant? Les doutes de Frédéric sont ceux d'une ame honnête qui nie la possibilité du vice en vue même de l'évidence. S'il pressent la nature et l'étendue de sa honte, il ne songe point à attaquer l'homme auquel il doit en partie son avancement; il ne songe point à ôter la vie au père de Sara, qu'il aime sans espoir, avec l'énergie d'une ame jeune. Si Anna est coupable, si

elle est perdue, il sera toujours son frère, son ami. Il ouvrira ses bras, et elle y trouvera un refuge; il l'emmènera au loin cacher la honte qui les couvre, et si elle pleure, il pleurera avec elle. Il demande un aveu, il l'attend; ses bras pressent Anna; mais la porte s'ouvre, et un homme menaçant se précipite entre eux. Frédéric reste saisi d'étonnement et d'horreur, car cet homme, c'est lord Herbert, qui, en reconnaissant le marin, paraît frappé de stupeur. « Vous répondrez de votre crime! s'écrie Frédéric. » Et déjà il est sorti.

Le lendemain la rencontre a lieu, et lord Herbert est blessé mortellement. Sur son lit de douleur, il pense à Mabel, à Sara, et bientôt l'une et l'autre sont au chevet du mourant. « Mabel, dit le lord, ne me quittez plus, restez là près de moi. » Ainsi l'amour inaltérable de Mabel a sa récompense : lord Herbert en sent toute l'excellence, comme l'athée à son heure dernière reconnaît l'existence de Dieu. Francis n'est pas foncièrement vicieux, Mabel approche de la perfection humaine; mais, même dans les ménages établis sous ces auspices, aimer et souffrir toujours, pour partager dans la jeunesse de l'amour quelques jours de bonheur, et inspirer, au terme de la vie, un sentiment de regret et de reconnaissance, telle est la destinée de la femme.

Comme l'on voit, Mabel, le type de l'amour soumis, constant, sanctifié, est une contre-partie d'*Indiana*. Le premier personnage, pour être rare peut-être, n'en est pas moins dans la nature. Nous n'en saurions dire autant de lord Montmorenci, qui nous paraît une imitation un peu forcée de sir Ralph Brown. Condamnant, comme Ralph, son amour au silence, Montmorenci exalte en toute occasion celle que lord Herbert rabaisse à plaisir. Si elle s'attriste de l'absence de son mari, Montmorenci va le chercher, lui cède la place qu'il occupait près de Mabel, et disparaît à point pour lui procurer la satisfaction d'être accompagnée par son mari. Si, dans l'égarement de la douleur, elle jette ses bras au cou de Montmorenci et pleure sur sa poitrine, il se dégage doucement, s'enfuit, et ramène lord Herbert, qu'elle croyait presser. Devenu l'objet des tendres préférences de Sara, Montmorenci élude tous les naïfs aveux, toutes les innocentes avances de la jeune fille. Véritable gardien, il passe dix-sept ans à veiller sur elle et sur sa mère, préservant dans l'occasion leur fortune aux dépens de la sienne. Après la mort de lord Herbert, Montmorenci dégage les biens grevés de la veuve et de l'orpheline, et, ayant accordé deux années aux convenances et aux regrets de Mabel, il lui demande la récompense de dix-sept ans d'amour et de fidélité. Sans le savoir, Mabel aime Montmorenci; elle sent qu'enfin elle est aimée, et se croit rendue à la jeunesse, car elle entrevoit un vaste avenir. Mais le bonheur des êtres assez courageux pour préférer à tout l'accomplissement du devoir, n'est pas de ce monde. Mabel, avant de songer à elle, sonde le cœur de Sara, qu'elle voudrait marier. « Maman, s'écrie la jeune fille, j'aime lord Montmorenci! » A cette révélation inattendue, qui menace d'anéantir l'espérance de Mabel, elle répond : « Eh bien! Sara, pourquoi cette affection vous rendrait-elle malheureuse? Il faut qu'il vous aime, il vous aimera! » En parlant, elle regarde

Sara avec tendresse, car elle est languissante. Victime de la désunion de ses parens, Sara a vu les fautes de son père et les larmes de sa mère; bien jeune, elle a appris à juger l'un et à plaindre l'autre. Elle a acquis depuis si longtemps la connaissance du mal, et tant souffert par sympathie, qu'à dix-huit ans elle sent son ame fatiguée et vieillie. Effrayée de la langueur de Sara, Mabel l'emmène respirer l'air vivifiant de Nice, et, sur la route, les voyageuses sont jointes par Montmorenci et par sir Edward Mowbray, qui aime Sara depuis le jour de sa présentation à la cour. Bientôt la distraction du voyage ranime Sara, et Mabel espère que l'amour de sir Edward pourra toucher sa fille. De son côté, Sara commence à pressentir que le cœur de Montmorenci est engagé à une autre, et une circonstance bien légère vient dissiper tous ses doutes à cet égard. Montmorenci entre un jour, un bouquet à la main, dans le salon, où elle est seule. « Oh! les belles fleurs! s'écrie-t-elle, merci, merci. — Pardon, miss, répond-il gravement, ces fleurs ne sont pas pour vous; elles sont pour votre mère. » La vérité alors, toute la vérité, se dévoile à Sara, et une voix de son cœur lui crie : C'est elle qu'il aime! Aussitôt elle promet sa foi à sir Edward. Lady Herbert combat cette détermination; mais Sara, persuadée aussi qu'il ne peut y avoir de joie parfaite et durable ici-bas, préfère la souffrance qui naît de la vertu à la satisfaction incomplète et passagère que procure l'oubli du devoir. Elle accomplit son sacrifice. Toutefois Mabel n'ose encore épouser Montmorenci; elle craint que Sara ne puisse savoir alors avec certitude quel a été le véritable obstacle à son bonheur. Montmorenci, cependant, ne renonce pas à atteindre le but pour lequel il a vécu; et, après le mariage de Sara, il presse Mabel, qui enfin consent à l'épouser, si, au bout d'un an, le bonheur de Sara paraît solidement établi. Profondément blessé par la pensée qu'il n'a que la seconde place dans le cœur de Mabel, Montmorenci part, et la laisse douloureusement pénétrée de l'injustice de ce reproche. Une séparation si rude épuise ses forces, que de longues souffrances avaient affaiblies. Le choléra pénètre en Angleterre, et la débile constitution de Mabel ne peut lutter contre le fléau. A la première nouvelle du danger de Mabel, Montmorenci accourt; mais déjà elle n'est plus, et il ne reste à son amant qu'un désir, une espérance : la suivre bientôt.

Ce dénouement, où mère et fille se sacrifient l'une et l'autre, peut n'être pas éminemment dramatique; mais il nous repose des rivalités monstrueuses enfantées par la littérature actuelle. Nous citerons l'épisode de René et celui d'Amy Hill pour la grace et le naturel, et le voyage à Nice pour les descriptions. Quant au dialogue, il rappelle quelquefois la prolixité de miss Opie; mais des pensées auxquelles il ne manque qu'une forme précise pour en faire ressortir la justesse et la profondeur, des détails de mœurs, où se révèle une observation fine et une véritable connaissance du monde, sont semés dans l'ouvrage. Quelques parties semblent dictées par la sensibilité de mistriss Inchbald; ailleurs encore, le récit rappelle la forme de Byron. Auprès de ces qualités, *Love* offre de ces incorrections qu'on aime dans l'œuvre d'une femme, taches si légères, que si l'auteur pouvait se soumettre à prendre

quelque souci de la forme, à dessiner ses personnages de manière à ne laisser, pour le lecteur superficiel, aucun doute sur leur caractère et sur les motifs qui les font agir, ses œuvres se placeraient bientôt parmi les plus distinguées.

Mme M.....

La Maison Nucingen, une Préface
DE M. DE BALZAC.

M. de Balzac vient de publier, non pas un roman nouveau, mais une nouvelle préface. Cette préface accompagne un vieux roman usé déjà jusqu'à la corde, intitulé : *la Femme supérieure*. Ce vieux roman, après avoir paradé tant qu'il a pu, au bas des colonnes d'un grand journal, s'est englouti dans un mince volume in-octavo, qui l'a absorbé comme un boa constrictor absorberait une grenouille, si bien que pour lire cette préface, il faut acheter ce roman, et véritablement, même au prix de ce volume in-octavo, on ne paie pas cette préface trop cher.

Dans ce morceau très oratoire, M. de Balzac se lamente, il gémit, il accuse le siècle, il se plaint avec une amertume toujours croissante de l'ingratitude du public. — O temps! ô mœurs! ô malheureuse littérature! ô malheureux poètes! A peine ont-ils le vivre et le vêtement, *victum et vestitum*, comme dit saint Paul; c'est une détresse impitoyable. Où es-tu, François Ier, s'écrie M. de Balzac, toi qui envoyais à Raphaël cent mille écus en or dans un vase d'or? — *N. B.* M. de Balzac s'arrangerait du contenant à défaut du contenu.

Et cependant de pareilles plaintes n'étonnent et ne remuent personne; pas une larme n'arrive au bord de nos paupières récalcitrantes; nul ne se retourne pour contempler ce poète sur son fumier; des profondeurs de l'abîme où il invoque le siècle à son aide, M. de Balzac ne voit pas une main tendue. Pas une pauvre main de trente ans! Pas une main de quarante! Tout ce peuple de boudoir qu'il a conquis sous le linceul de soie et de velours qui recouvre ce peuple de fantômes, est resté immobile et muet à cette voix plaintive. Triste époque, sourde époque! Quoi! personne ne viendra au secours de M. de Balzac? Pas une femme ne se dépouillera de son manteau soyeux pour le jeter sur ces épaules tremblantes? Anathème sur nous! anathème sur cette foule ingrate qui laisse mourir de froid et de faim cet autre Gilbert!

Dans son dénuement, et dans sa colère, qui ne se peut comparer qu'à son dénuement, l'auteur de *la Femme supérieure* s'en prend aux notaires de Paris et de la France, ces gardiens de la propriété parmi nous. Depuis qu'il s'est aperçu qu'on ne lui avait pas envoyé cent mille écus d'or dans un bassin en or, M. de Balzac a remarqué qu'il n'avait rien à faire avec les notaires, et que par conséquent les notaires ne devaient rien avoir affaire avec lui. Aussi les a-t-il

pris si fort en grippe, que pas un notaire, grand ou petit, jeune ou vieux, parisien ou provincial, n'en doit réchapper. M. de Balzac a juré haine aux notaires! Il veut manger du notaire, il n'a plus que cela à mettre sous la dent. Tant pis pour eux si M. de Balzac ne peut pas dire: — *Mon notaire!* comme on dit: — *Mon domestique!* Donc, il se venge sur eux de sa pénurie, il les poursuit dans les mystères les plus cachés de leur ame et de leur étude; il nous les montre, les scélérats! n'achetant des terres qu'à ceux qui peuvent payer les terres qu'ils achètent; ne prenant jamais pour argent comptant le génie de personne, pas même le génie de M. de Balzac; lisant très peu de livres frivoles, épousant des filles qui ont des dots, et mariant leurs propres filles avec des dots à des gens utilement occupés. Malheur aux notaires! Ils seront désormais, pour M. de Balzac, ce que l'indignation était pour Juvénal. — « A moins cependant, s'écrie l'auteur de la susdite préface, que tous les notaires de la France ne se coalisent pour acheter un roman de moi en deux volumes, à 10 francs le volume. Dans ce nouveau roman, j'aurai soin de composer un notaire selon le bon plaisir de ces messieurs; il sera gai, joli, affable, honnête, spirituel, point sot et point jaloux; mon livre se vendra ainsi à un nombre considérable d'exemplaires, en comptant les femmes de notaire, les clercs de notaire, les parens de notaire; ceci fait et vendu, j'aurai enfin de quoi avoir un notaire à moi, et je lui dirai: — *Mon cher notaire*, achetez-moi l'ancienne seigneurie et châtellenie des Balzac! » Si ce n'est là le texte authentique de la préface, c'en est au moins le sens très exact.

Mais, de bonne foi, n'est-ce pas chose bien triste de voir, même en riant, non pas l'auteur de *la Femme supérieure*, mais l'auteur d'*Eugénie Grandet*, crier ainsi *misère!* lui l'enfant gâté des libraires, des journaux grands et petits, des cabinets de lecture, des lecteurs et de quiconque lit, imprime, achète, loue ou vend des livres? Pour quel auteur vivant le commerce littéraire a-t-il jamais fait de plus grands sacrifices que pour M. de Balzac? A qui donc a-t-on prodigué plus de louanges et plus de droits d'auteur? Il n'y a pas encore deux ans que M. de Balzac a vendu à une société ses *œuvres complètes*: s'il eût voulu, avec ce qu'il a touché ce jour-là, il eût pu dire à *son* notaire: — *Mon* cher notaire, achetez-moi cent arpens de terre en Normandie! Or, depuis deux ans qu'il les a vendues, que sont devenues les œuvres complètes de M. de Balzac? Les acquéreurs ont publié *la Peau de Chagrin*, encombrée d'assez mauvaises vignettes, et nous ne pensons pas qu'ils soient jamais les bien-venus chez leur notaire, avec les produits de cette somptueuse édition. Et cependant que dirait M. de Balzac si les libraires écrivaient leurs préfaces! s'ils s'écriaient en chœur: — Malheureux libraires que nous sommes! tristes négocians! nous ne savons jamais quelle est la marchandise qui nous est vendue! Il nous faut la payer avant même de l'avoir achetée! Quand elle est payée, il nous faut attendre la livraison des années entières! A la fin on nous livre la matière première en petits fragmens, en lambeaux imperceptibles, avec lesquels fragmens nous avons toutes les peines du monde à composer un volume. Pendant ce temps, notre livre devient journal; il devient

pièce de théâtre, il devient proverbe, il devient tout, excepté un livre! Si quelques pages nous manquent et que nous allions frapper humblement à la porte de notre écrivain, son laquais nous répond que monsieur est parti la veille pour l'Allemagne ou pour l'Angleterre, qu'il se repose et qu'il prend les eaux, et que nous ayons à faire comme nous pourrons! Telle est notre vie, à nous autres malheureux éditeurs des grands hommes contemporains. Plût au ciel que quelque François Ier de 1838 nous envoyât cent mille écus d'or dans un plat d'or!

Et si à leur tour les acheteurs écrivaient une préface, les entendrez-vous se récrier : — Malheureux acheteurs que nous sommes! nous achetons à des prix fous des volumes in-8°, c'est du papier blanc qu'on nous livre! Dans ce papier blanc on a imprimé, tant bien que mal, un conte nouveau; ce conte nouveau se traîne languissamment, et par mille détours, jusqu'à une conclusion très imprévue; enfin nous touchons à la conclusion. — Mais, ô douleur! le conte s'arrête tout court au milieu de sa course, il ne conclut pas le moins du monde; ce dénouement est remis à l'année suivante, au volume prochain. En revanche on nous revend la fin d'un autre conte que nous avons déjà vu et acheté trois ou quatre fois sous des titres différens. Malheureux lecteurs que nous sommes! pourquoi donc François Ier n'est-il pas là pour nous donner cent mille écus d'or dans un plat d'or?

Et notez bien que libraires et lecteurs, s'ils osaient se plaindre, seraient bien mieux avisés de se plaindre que M. de Balzac en personne. En général, ces sortes de plaies d'argent ne peuvent plus atteindre la littérature contemporaine; le temps n'est plus, Dieu merci, où le poète faisait de sa poésie une escopette de mendicité; le temps de la dédicace est passé, comme aussi le temps des culottes de velours que Mme de Tencin donnait si libéralement aux hommes de lettres ses protégés. Dieu merci, l'homme qui sait tenir une plume aujourd'hui, l'homme qui a des idées et qui sait les rendre, n'a pas à se plaindre du sort; il est aussi riche que peut l'être ici-bas tout homme intelligent qui travaille. La fortune lui vient avec le succès; son nom lui vaut mieux que du crédit, il lui vaut de la gloire, et une gloire facilement escomptée. A son réveil, chaque matin, se présentent des hommes trop heureux d'échanger leur argent contre son esprit. *Eugénie Grandet*, ce simple volume in-octavo, s'il n'eût pas été quelque peu étouffé par d'autres contes mal faits qui ont diminué l'éclat de ce petit diamant, aurait mieux valu pour le rapport annuel qu'une ferme de cent mille francs dans la Beauce. Nous en dirons autant du *Père Goriot* et du commencement de l'*Histoire des Treize*. L'homme qui sait ainsi se composer un domaine chargé de moissons et de richesses à la place qu'il choisit sous le soleil, a grand tort de se plaindre du roi et du peuple : du roi, qui ne fait nulle attention à lui, du peuple, qui ne le porte pas en triomphe; ni le peuple, ni le roi ne doivent rien à cet homme quand il a bien gagné sa journée. Or, savez-vous, on a fait une bonne journée quand on ramène à sa grange *Eugénie Grandet* et *le Père Goriot*.

Voilà ce que nous étions bien aises de dire à M. de Balzac, et aussi que si

la misère des poètes fait la honte des nations, le luxe des poètes ne fera jamais l'honneur des poètes. L'homme d'imagination qui vit de son esprit ne doit pas faire pitié, mais aussi il ne doit pas faire envie. *Cache ta vie* est le proverbe le plus littéraire qu'aient pu inventer les sages de l'antiquité. *Cache ta vie*, c'est-à-dire montre de ta poésie ce qu'on en peut montrer; laisse aller ton imagination seulement où elle doit aller; prends garde d'occuper le monde de choses futiles, surtout de l'occuper de toi-même. Qu'est-ce que cela fait à l'univers et aux hommes assemblés, que tu sois riche ou pauvre, que le roi François I[er] t'envoie ou ne t'envoie pas une fortune, que ta maîtresse soit brune ou blonde, que tu sois bien portant ou malade, que ton libraire fasse fortune ou soit ruiné. Crois-moi, mon pauvre ami, ce sont là de très petits intérêts pour l'univers; à tous ces détails que tu lui donnes sur ta position financière, le monde et la postérité préféreront, et de beaucoup, une belle pensée, moins que cela une phrase bien faite, moins que cela un drame maniéré, mais plein de larmes. Voilà ce qu'il importe au monde de savoir. Montre-nous tant que tu voudras ou tant que tu pourras, dans tes livres, les vices, les vertus, les travers, les honteuses erreurs, les passions de la société: jamais tu ne nous montreras assez de ces découvertes inattendues dans cette société que tu exploites; mais autant tu seras éloquent pour nous expliquer tes drames, autant nous te voulons muet quand il s'agira de toi-même. Découvre-nous, si tu peux, la vie de l'humanité, mais pour toi-même, *cache ta vie!*

Pour ce qui regarde son nouveau roman, nous faisons grace à M. de Balzac de nos trop justes censures. Ah! si M. de Balzac pouvait savoir quel est cet immense ennui de voir sans cesse revenir dans ses livres les mêmes figures avec les mêmes grimaces, les mêmes noms propres, suivis des mêmes sobriquets, comme il trancherait d'un seul coup la tête à tous ces personnages qui, depuis sept ans, s'agitent sans cesse sans arriver jamais, discutent sans fin, sans rien conclure. Quand donc enfin M. de Balzac laissera-t-il au coin de la borne le résidu de ses premiers romans qu'il nous sert de nouveau chaque année, et dont dernièrement encore il a enduit et barbouillé si méchamment cet honnête *Constitutionnel*, qui ne doit rien comprendre à de pareilles mœurs? La chose est d'autant plus désirable, que ce petit drame, trouvé par M. de Balzac, nous semble épuisé, que ses héroïnes nous semblent endormies, que son velours nous semble usé. Ayez souvenance de ce que nous vous disons aujourd'hui : la littérature moderne en général a atteint et accompli la première période de son succès; maintenant, gare à elle! Si elle ne franchit pas lestement et avec honneur ce pas difficile qui sépare la jeunesse de la maturité, nous avons bien peur qu'il n'arrive à la plupart des écrivains modernes ce qui est arrivé à M. de Balzac, d'abord enseveli dans ses premiers romans, et qui n'est parvenu à s'en dégager que par un de ces miracles très rares, qui ne peuvent s'accomplir qu'à force de beaucoup d'esprit, d'imagination et de talent.

PICKERSGHILL.

BULLETIN.

La diète helvétique a prononcé sa dissolution, après avoir reçu communication d'une dépêche adressée à M. de Montebello par M. Molé. L'armée d'observation rassemblée sur la frontière de l'est a reçu l'ordre de se dissoudre, et les troupes fédérales ont été immédiatement licenciées. Pendant ce temps, M. Louis Bonaparte, accompagné de huit personnes qui forment sa suite, se dirige, par le grand-duché de Baden, vers l'Angleterre. Le passeport du prétendu citoyen de Thurgovie, signé par les autorités suisses du district de Steckborn, porte que « son altesse le prince Louis-Napoléon Bonaparte est né en France et *domicilié* à Arenenberg. » Cette pièce confirme pleinement l'assertion du président de la diète helvétique, qui ne voulait pas voir dans M. Louis Bonaparte un citoyen suisse, et se trouve aussi confirmer implicitement la justice des réclamations de la France. La lettre ostensible de M. Molé à M. de Montebello consacre formellement ce principe. Le ministre des affaires étrangères déclare que le gouvernement français n'a jamais demandé à la Suisse d'éloigner de son sein un de ses citoyens. — La France, est-il dit dans cette lettre, respecte, autant qu'aucune autre nation, l'indépendance et la dignité de ses voisins; mais elle veille, en même temps, au maintien de son honneur et de son repos. La confédération, ajoute le ministre, ne laissera plus abuser d'une généreuse hospitalité celui dont les étranges prétentions sur la France prouvent assez que la Suisse ne saurait le compter parmi ses enfans. — Et après avoir exprimé sa satisfaction du désir témoigné par le directoire, de ne plus voir se renouveler des complications de la nature de celles qui ont eu lieu, la dépêche rappelle à la Suisse tout ce que la France se devrait, si jamais les mêmes conjonctures se renouvelaient.

Quant aux démonstrations qualifiées hostiles par la note du directoire, le gouvernement français les motive par l'attitude que la diète avait prise, et par le refus dont les délibérations des grands conseils menaçaient la France. La dépêche se termine par les paroles les plus conciliantes, et en exprimant l'espoir, comme le fait la Suisse, qu'aucune cause de mésintelligence ne viendra désormais troubler la bonne harmonie entre les deux pays.

Quelques observations de peu de poids et de peu d'importance ont été faites dans la diète générale, au sujet de la lettre pleine de mesure et de dignité, écrite par M. Molé à M. de Montebello. Le député de Zurich insistait pour établir que la Suisse n'avait provoqué en rien les démonstrations militaires de la France; mais cette motion, appuyée par d'autres députés, n'a pas eu de suite, et la diète, en la rejetant, a prouvé qu'elle n'a pas oublié le langage irritant de quelques-uns de ses membres. Bâle-Campagne voulait qu'on adressât une proclamation au peuple, en licenciant les troupes. Cette motion a également été rejetée. Le député de Thurgovie voulait qu'on adressât des remerciemens aux cantons qui ont pris des mesures énergiques dans cette circonstance. La demande a été écartée. En un mot, la diète s'est montrée, cette fois, modérée dans ses formes et dans ses résolutions, et tout fait espérer que les désirs de paix et d'union exprimés de la part des deux pays, ne sont pas de vaines paroles.

L'opposition redouble aujourd'hui ses accusations contre le cabinet au sujet de cette affaire. Elle doit en éprouver, en effet, quelque mécontentement; car l'irritation se calme aussi de ce côté, et elle n'a pas même été telle que l'opposition pouvait l'attendre, après tous les efforts qu'elle avait faits pour l'exciter. Depuis le commencement de cette difficulté, le gouvernement a suivi avec calme et dignité la route qu'il s'était tracée. Il avait résolu d'empêcher que la Suisse ne devînt un centre d'intrigues politiques destinées à troubler le repos du pays; il s'était fait un devoir d'éloigner M. Louis Bonaparte du voisinage de cette partie de la France, et il a marché à l'accomplissement de ce devoir, sans plus s'inquiéter des cris de l'opposition que des démonstrations belliqueuses de quelques cantons suisses. On nous dit aujourd'hui que M. Louis Bonaparte, s'exilant volontairement de la Suisse, a pris le beau rôle, et que cette démarche le rend digne de l'intérêt qu'il a inspiré. Nous savons, en effet, que M. Louis Bonaparte a inspiré un vif intérêt à l'opposition, un intérêt égal à celui que lui inspirent tous les ennemis du gouvernement, quels qu'ils soient; mais nous ne voyons pas aussi clairement la sublimité du rôle qu'on lui donne. Rien n'affaiblira un fait qui n'est pas en faveur de M. Louis Bonaparte, quelle que soit l'importance que l'opposition lui accorde. M. Louis Bonaparte a été l'objet de la clémence du gouvernement français, et il a répondu à cet acte de bonté excessive, on peut le dire, en recommençant ses machinations, très impuissantes, il est vrai. Un autre fait non moins évident, c'est que, sans les démarches et sans les démonstrations de la France, M. Louis Bonaparte serait encore à

Arenenberg, occupé à travailler contre le repos de sa patrie. Qu'il ait quitté la Suisse volontairement ou non, la France n'a pas à s'enquérir de semblables circonstances. M. Louis Bonaparte, dont elle a demandé l'expulsion, n'est plus en Suisse; le directoire helvétique a notifié au gouvernement le départ du jeune réfugié, et la France doit se tenir pour satisfaite. « La dépêche de M. Molé, qui a été communiquée à la diète, ménageant avec art toutes les susceptibilités, n'a soulevé aucune récrimination, » dit fort bien *le Constitutionnel*, et nous ne pouvons faire mieux que de nous joindre à cette feuille, qui rend encore hommage, cette fois, à ce qu'elle nomme très justement l'habileté conciliante du président du conseil.

Nous en finirons donc de cette question, terminée pour tous les hommes de bonne foi, à la tête desquels nous plaçons, mais sans préjuger l'avenir, *le Constitutionnel*, en démentant une nouvelle inexacte. Nous savons de bonne source qu'il n'est nullement question de remplacer M. le duc de Montebello par M. le comte Charles de Mornay, ministre en Suède, comme l'ont annoncé quelques journaux. M. de Montebello reste à son poste, et s'il survenait par la suite quelque mutation, ce serait, dit-on, M. le baron Mortier qui serait appelé, par rang d'ancienneté, à remplacer M. de Montebello.

L'affaire suisse épuisée, il reste à l'opposition la réforme électorale. A ce sujet, nous devons une réponse au *Journal Général*, que nous persistons, dit-il, malgré ses dénégations énergiques, à présenter comme le défenseur de la réforme électorale. Il faut s'entendre. Nous avons divisé les défenseurs de la réforme électorale en trois classes : ceux qui la désirent, ceux qui ne s'en soucient guère, et ceux qui n'en veulent pas. La *Gazette de France*, disions-nous, et les journaux républicains figurent parmi les premiers. *Le Constitutionnel*, qui déclare aujourd'hui que la pétition n'est qu'une formule vaine dont on doit seulement conclure que le pays a un besoin moral qui demande à être satisfait, et qui pourra l'être par toute autre chose que par une réforme électorale, *le Constitutionnel* compte assurément au nombre des seconds; et nous ne nous trompons pas, sans doute, en plaçant le *Journal Général* au nombre des troisièmes. Il ne veut pas de la réforme, soit; mais la combat-il, et pense-t-il sans joie aux troubles et aux embarras qu'on se propose de faire naître de la pétition électorale? C'est une question que nous prenons la liberté de lui adresser, et à laquelle nous serions charmés de le voir répondre sans ambiguïté et sans colère, s'il se peut toutefois.

Le *Journal Général* accuse la *Revue de Paris* de lui imputer d'avoir appuyé la réforme électorale, sur laquelle il n'a pas publié une ligne. Et pourquoi, s'il vous plaît, le *Journal Général* n'a-t-il pas publié une ligne au sujet de la réforme électorale? Est-on journal pour se taire, et qu'est-ce donc que la publicité qui garde le silence, et sur une question aussi importante encore? On a dit, et les journaux de la coalition, comptant leurs forces, déclarent, sans être démentis, que le *Journal Général* est écrit sous l'influence de M. Guizot. Le *Journal Général* aurait-il donc embrassé, au sujet de la réforme électorale,

le fameux avis de M. Guizot sur l'intervention en Espagne : « On peut suivre l'une ou l'autre voie ? » Et quand on se retranche dans des réticences si commodes, on accuse ses adversaires de tronquer vos opinions ! Voyant les doctrinaires si étroitement liés avec l'extrême gauche, les ayant vus voter avec elle dans les derniers mois de la session, les sachant ralliés à l'avis de l'opposition sur l'Espagne et sur tant d'autres questions, partisans actuels de l'intervention qu'ils avaient repoussée avec la chambre lors des débats de l'adresse, les entendant proclamer comme les inspirateurs et les publicistes actifs du *Journal Général*, nous avions conclu de toutes ces choses, de leur prudente réserve surtout, qu'ils embrassaient aussi l'avis de la majorité de la coalition où ils jouent un si grand rôle, et que parmi toutes les réformes qu'ils projettent d'exécuter, disent-ils, quand ils seront au pouvoir, il fallait placer la réforme du corps électoral. Nous n'étions pas même allés si loin, et nous confessons que nous ne regardions pas l'adhésion du *Journal Général* comme très sincère. Aujourd'hui que cette feuille nous accuse, et d'autres après elle, de dénaturer ses avis, et de calomnier l'opposition, nous tenons, autant qu'elle, à mettre ses principes en lumière. Calomnier l'opposition ! supposer des projets dangereux, des vues de désordre à l'opposition ! mais ce serait, en vérité, porter, comme on dit vulgairement, l'eau à la rivière. Calomnier le parti qui vit de suppositions injurieuses et de fausses nouvelles ! mais ce serait calomnier la calomnie. Nous sommes donc loin de vouloir dénaturer les idées du *Journal Général ;* telles qu'elles sont, il suffit de les exposer fidèlement pour avoir gain de cause sur elles, et les combattre avantageusement. Nous voudrions donc les connaître nettement, et nous nous bornerons, pour toute polémique, à lui demander s'il est ou non pour la réforme électorale, et à enregistrer sa réponse. Un journal de l'opposition disait récemment qu'un certain nombre de ceux qui ont travaillé aux lois de septembre se demandent si le moment de les abroger ne serait pas venu. Il nous serait permis de profiter de l'occasion pour demander au *Journal Général* sa façon actuelle d'envisager la législation de septembre. Mais ce serait peut-être pousser la curiosité trop loin.

Si le *Journal Général* est formellement contre la réforme, et s'il la combat autrement que par son silence, nous verrons la coalition déjà nettement tranchée par cette question. Deux journaux qui se donnent pour les organes du parti modéré et du centre gauche opposant, sont contraires à la mesure. Nous avons vu ce qu'en pense *le Constitutionnel*. On peut, on doit même en conclure (admettant toujours que l'indignation du *Journal Général* contre nous ne soit pas feinte) que le parti doctrinaire et le centre gauche sont opposés à la pétition, qui se trouverait ainsi soutenue par les partis républicain et légitimiste, aidés de toute l'extrême gauche, qui garde encore des apparences dynastiques. La chambre, le pays et les gardes nationaux qui signent cette pétition sans en comprendre toute la portée, peuvent savoir maintenant ce qu'ils font ; on demande une mesure que M. Guizot, que

M. Thiers, que tous les hommes ralliés à la dynastie de juillet, depuis huit ans, repoussent hautement par leurs organes, et malgré l'alliance temporaire qu'ils ont faite avec les partisans de la réforme. C'est le cas de dire aux pétitionnaires qui veulent bien s'informer de ce qu'on leur propose, le mot de M. de Chauvelin à Louis XVI : « Ce n'est pas une émeute qui se prépare, c'est une révolution. »

Un journal dit au *Constitutionnel*, qui appuie la pétition tout en désapprouvant la réforme, qu'il s'apercevra tôt ou tard que ce n'est jamais en vain qu'on signe des doctrines que l'on ne partage pas. Nous dirons à notre tour aux chefs parlementaires de la coalition, à ceux qui n'appartiennent à aucun des deux partis extrêmes, qu'ils s'apercevront, non pas tôt ou tard, mais bien prochainement, qu'on ne s'allie pas en vain à des opinions opposées aux siennes. Nous avons prédit souvent que, dès qu'on en viendrait à l'application, dès qu'on voudrait faire quelque chose, et s'associer dans un autre but que celui d'entraver tout, les chemins de fer, comme les canaux, comme toutes les lois d'améliorations, on se trouverait profondément séparé par les principes. La prédiction s'accomplit déjà. On a, en quelque sorte, mutilé ses convictions pour se trouver d'accord sur l'affaire d'Espagne au début de la session prochaine; voilà qu'on se trouve scindé par la question de la réforme. On marche dans la même route à grands efforts; mais les pas sont si inégaux, les allures si diverses, que les uns se trouvent déjà au but, et au-delà, tandis que d'autres ne l'aperçoivent pas encore et ne savent où ils vont. La session sera féconde en dissidences pareilles; n'importe, le gouvernement aura tort aux yeux de tous les opposans, qu'ils soient ou ne soient pas pour la réforme, pour les lois de septembre ou pour l'intervention. Vive l'esprit de parti pour tuer la logique et pour réunir les hommes les plus opposés! C'est là le véritable moyen de conciliation cherché si noblement, si sincèrement et si vainement, par le cabinet du 15 avril; l'opposition l'a trouvé, mais son but est différent: elle le tourne contre l'ordre public et le repos de la France.

Quelque chose que fasse le gouvernement, il est bien convenu qu'il a tort. Ainsi un journal, annonçant qu'il est question d'un remaniement dans les préfectures, dit que cette nouvelle n'a d'importance que pour les fonctionnaires, car personne ne s'est imaginé que l'intérêt général dût entrer pour quelque chose dans les combinaisons du ministère du 15 avril. L'intérêt général n'occupe sans doute que l'opposition, et le ministère qui a saisi la chambre de projets tels que ceux de la loi des chemins de fer, de celle des canaux, des justices de paix, des faillites, qui a été chargé de l'exécution des lois qui suppriment les jeux et la loterie, qui prépare l'exposition de l'industrie, qui a créé des facultés dans nos principales villes, qui a conçu et fait exécuter les grands travaux qui se font à Stora et dans nos possessions d'Afrique, qu'il a dotées d'un homme tel que le maréchal Valée; ce ministère ne s'occupe sans doute que de ses intérêts particuliers. Le *Journal du Commerce* n'a-t-il pas, cherchant le point de comparaison qui lui semblait le plus

injurieux, comparé l'administration de M. Molé à celle de M. de Villèle? Que dire de ce mode de rendre à chacun ce qui lui appartient et de distribuer la justice? On dit que le gouvernement craint la publicité; nous la voudrions pour lui encore plus grande, nous voudrions que le nom de chaque accusateur parût en regard de chaque accusation. On verrait assurément d'étranges contrastes, et des moralités bien embarrassées de venir au soleil peser la conscience d'autrui. Nous voudrions surtout qu'il fût possible de mettre au grand jour les travaux du gouvernement, les résultats de ses soins pour le commerce et pour l'agriculture. On verrait quels obstacles il faut combattre journellement, sans compter ceux que suscite la presse, et l'on saurait quelle masse de courage, d'aptitude et de lumières il faut avoir, dans l'état actuel des choses, pour opérer le moindre bien.

Nous n'entrerons pas dans les longs détails que nécessiterait la question des sucres. Hier a eu lieu la quatrième séance du conseil supérieur du commerce, présidée, comme toutes les autres, par M. Molé, et auxquelles assiste tout le conseil des ministres. Les délégués des ports, des colonies, et les représentans de l'industrie indigène, ont exposé tour à tour leur situation. Les colons résidant à Paris ont remis au roi, par l'organe de M. le baron Ch. Dupin, une adresse qui renferme leurs plaintes. Celles des fabricans du sucre indigène ont été également entendues par le roi. Les plaintes des colonies sont graves, il faut le dire. Quatre cents navires et six mille matelots que l'importation du sucre des colonies mettait en mouvement, sont menacés d'inaction. La détresse des colonies ne saurait être mise en doute. Leur ruine entraînerait celle de nos pêcheries de Terre-Neuve, et il ne resterait, pour former notre marine marchande, que la pêche de la baleine, école bien insuffisante, surtout si l'on songe que toutes les grandes questions politiques de l'Europe doivent, selon les apparences, être décidées par les armées navales. Mais on ne pourrait, au dire des délégués des ports, soulager les colonies qu'en dégrevant les sucres exotiques de la moitié du droit actuel, qui est de 49 fr. 50 cent. sur cent kilogrammes; et il s'agissait de prendre, en l'absence des chambres, une mesure de diminution d'impôt. Le projet d'accorder aux colonies l'exportation libre présentait des chances fâcheuses, celles de déshabituer les colonies de leurs relations avec la métropole; et le projet d'augmentation de droits sur les sucres indigènes ne pouvait être sérieusement adopté qu'en présence des chambres, qui votent l'impôt. Le ministère a dû concevoir des scrupules semblables sur le dégrèvement; la convocation du conseil supérieur les fera-t-elle lever? C'est ce qu'il est encore impossible de prévoir au moment où l'enquête n'est pas entièrement terminée.

Cette convocation du conseil supérieur du commerce a naturellement mis en jeu tous les intérêts. L'industrie indigène s'est alarmée. Ses délégués sont venus combattre ceux des colonies, et prouver que la culture de la betterave est importante pour l'avenir de la France. Ils déclarent qu'il y a en-

gorgement de betteraves, tandis que les délégués des colonies nous montrent les ports encombrés de sucres de canne, et les colonies livrant leurs produits au plus vil prix, en échange de la morue, qui est la nourriture à laquelle sont condamnés les malheureux colons, qu'on citait pour leur faste, et qui figuraient, dans les états de consommation, pour une valeur quintuple de celle des citoyens de la métropole. Des motifs d'un poids immense, des motifs d'humanité, d'économie publique et de grande politique à la fois, réclament une mesure prompte et sérieuse en faveur de nos colonies; mais la culture et l'industrie de la betterave sont des faits avec lesquels il faut aussi sérieusement compter. Cette gageure de seize ans, faite par Napoléon sur la betterave, s'est résolue en sa faveur, en dépit des plaisanteries de M. de Talleyrand, à qui le sucre de betterave a survécu, comme le café a survécu à M[me] de Sévigné. Cette culture s'est étendue dans une grande partie de la France, et quoiqu'elle n'ait pas réalisé les assertions d'un de nos meilleurs agronomes, M. Morel de Vindé, qui la regardait comme un élément d'amélioration territoriale, par les assolemens ou roulemens de terre, au moyen desquels elle engraisserait, en quelques années, tout le sol, son développement peut devenir cependant une nouvelle source de prospérité publique. Quant aux assolemens, ils sont nuls, car on a reconnu qu'en cultivant loin de la fabrique, le prix des transports des betteraves augmenterait trop le *revient* de la fabrication. Il reste toutefois une industrie agricole qui demande protection comme toutes les autres, et les objections de ses délégués veulent être scrupuleusement examinées. Elles le sont à cette heure, et elles seront d'autant mieux écoutées à la chambre qu'il s'y trouve un certain nombre de représentans des départemens betteraviers, comme on dit en style commercial; ces représentans sont assez nombreux, et les colons s'en alarment. Nous croyons leurs alarmes exagérées. Les grandes nécessités du pays, les intérêts de la marine, ceux de nos colonies parleront assez haut pour dominer cette question importante, et pour faire chercher sincèrement un moyen de protéger l'industrie coloniale sans écraser l'indigène. Mais quant à diminuer le tarif par ordonnance, quelles que soient nos convictions sur l'opportunité d'une mesure protectrice pour les colonies menacées dans leur fortune, qui est celle de nos marins, et qui se lie si étroitement à notre fortune et à notre influence maritimes, nous y voyons de graves difficultés. La loi des douanes de 1814 a prévu deux cas où le gouvernement peut opérer une diminution des tarifs en l'absence des chambres. Ni l'un ni l'autre de ces cas ne se présente ici. Autrefois, la législation nommait l'impôt du sucre : *impôt du domaine d'occident et de consommation;* cela voulait dire que cette taxe n'est pas un droit de douane, mais un impôt frappé sur notre propre sol. L'ancien régime y voyait un droit domanial, et ce principe semble avoir été consacré par la législation actuelle, qui considère en quelque sorte l'impôt du sucre comme un droit foncier. Or, l'exercice de ce droit appartient spécialement aux chambres. Une ordonnance de dégrèvement ne pourrait être qu'un acte d'urgence

qui nécessiterait un bill d'indemnité des chambres. Les longues séances du conseil supérieur, réuni au conseil des ministres, amèneront sans doute une conviction qui décidera si cette urgence se présente aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, le projet qui avait réuni le plus de suffrages il y a bientôt deux ans, et qui avait déjà été approuvé par M. Duchâtel lors de son ministère, consistait en un impôt et un dégrèvement progressifs de trois ans, à l'expiration desquels l'impôt sur les deux provenances se trouverait le même. On ne doit pas oublier que la question du dégrèvement du sucre colonial, portée devant la chambre le 6 mai, n'avait été rejetée qu'à la majorité d'une voix. M. Lacave-Laplagne, qui soutenait le projet, n'était entré au ministère que vingt jours avant, le 15 avril, et n'y avait pas encore établi son influence en qualité de ministre. On voit par là que la chambre n'est pas contraire aux intérêts des colons, comme on paraît le croire.

Une autre question dont l'opposition paraît vouloir s'emparer avec sa bienveillance habituelle, est celle des céréales. Une augmentation du prix du pain, augmentation ordinaire en cette saison, et qui s'arrêtera là, est venue donner quelque créance à des bruits mal fondés. Nous avons vu, à ce sujet, quelques lettres écrites évidemment pour semer l'alarme, et dans lesquelles les faits sont exposés d'une manière diamétralement contraire à l'état réel des choses. Nous entrerons dans quelques détails.

L'intempérie de la saison a eu quelque influence sur les récoltes, mais en ce sens seulement qu'elles ont été tardives. On a donc battu tard, et il a fallu consommer jusque-là les anciennes provisions. D'un autre côté, les semailles ont eu lieu en même temps que le battage, et à l'époque des semailles, les cultivateurs, occupés chez eux, fréquentent peu les marchés. Ils ne s'y rendent guère alors que pour traiter des blés de semence, qui sont toujours plus chers, et ces transactions ont influé sur les prix. Toutefois, dès les premiers battages, les prix ont fléchi sur presque tous les marchés.

Quant aux récoltes, en France, elles sont satisfaisantes. En Bretagne, dans quelques cantons, on prévoit un déficit en farines, parce que les épis *rendent* moins, le grain étant plus petit et donnant plus de son que de farine; mais cette expérience est tout-à-fait locale, et partout la qualité est satisfaisante.

Les menus grains, les légumes, les pommes de terre, nourriture ordinaire des campagnes, sont dans une extrême abondance sur tous les points. Ce fait est important, car, dans beaucoup de départemens, quand le blé de froment est abondant, on le serre précieusement pour le vendre à l'occasion, c'est ce qui faisait écrire, il y a quelques années, à un ancien préfet de la Dordogne, bon administrateur : « Je suis inquiet, car le blé est abondant, mais la châtaigne manque. Le blé, c'est de l'argent; mais la châtaigne, c'est du pain, et si nos paysans n'ont pas de châtaignes, ils pousseront des cris de famine à la porte de leurs granges et de leurs greniers encombrés de froment. » Quant aux localités où le froment a paru d'abord peu abondant,

ce n'est pas le ciel et la récolte qu'il faut en accuser, mais les cultivateurs, qui ont voulu *voir venir*, comme ils disent, et qui ont attendu l'effet du retard du battage sur les prix, pour en profiter. Mais vienne la Saint-Martin qui approche, et avec elle l'obligation de payer les frais de culture et les fermages, ils feront vendre leurs approvisionnemens, et les prix fléchiront. Répétons que les prix ont déjà fléchi sur un grand nombre de marchés.

En ce qui concerne la statistique des récoltes, il est d'usage de diviser la France en neuf régions. Chaque région se compose d'un certain nombre de départemens qui ont, par les routes, par les rivières, ou par les côtes, si ce sont des départemens maritimes, des communications naturelles entre eux, en sorte que le trop-plein d'un département puisse se verser dans un autre, et que la moyenne du chiffre d'approvisionnement puisse s'établir entre eux d'une manière réelle et non fictive.

On divise les récoltes en trois classes : les récoltes qui sont supérieures à celles d'une année moyenne, ce qui signifie une année où les besoins sont restés au-dessous des produits; les récoltes inférieures à l'année moyenne, et les récoltes égales à une telle année. En suivant cet ordre et cette méthode pour les récoltes de l'année 1838, nous indiquons les résultats suivans, dont nous garantissons l'exactitude.

La région du nord-ouest, qui se compose de neuf départemens, ceux du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine, de la Manche, du Calvados, de l'Orne, de la Mayenne et de la Sarthe, compte dans ses deux départemens les plus riches en terres arables, la Manche et le Calvados, les récoltes de blé de froment supérieures à l'année moyenne; elle compte deux départemens où ces récoltes sont égales à l'année moyenne, et quatre où elles sont de très peu inférieures. Les maïs, les légumes, les pommes de terre, y dépassent partout les besoins de l'année moyenne.

Dans la seconde région, celle du nord, composée de onze départemens, les récoltes de quatre départemens sont supérieures à l'année moyenne. C'est dans l'Oise, l'Eure, dans Seine-et-Oise et Seine-et-Marne, départemens où la culture du blé occupe une grande partie de la superficie du sol. Les récoltes sont égales à l'année moyenne dans la Seine-Inférieure, dans l'Aisne et dans Seine-et-Oise. Elles sont légèrement inférieures dans le Pas-de-Calais, dans le département du Nord, où l'on cultive en grand la betterave, dans la Somme, et dans le département de la Seine, qui se compose à peu près de Paris, où les champs de blé ne sont pas en abondance, comme on peut le savoir.

La troisième région est celle du nord-est. Là deux départemens ont des récoltes de blé supérieures à l'année moyenne; ce sont l'Aube et la Meurthe. Les récoltes de cinq autres départemens sont égales à l'année moyenne; ce sont celles des Ardennes, de la Meuse, de la Moselle, des Vosges et du Bas-Rhin. Une seule récolte est inférieure aux années moyennes; c'est celle de la Haute-Marne. Les récoltes des départemens de la Marne et du Haut-Rhin, qui complètent cette région, ne sont pas encore connues.

La région de l'ouest a neuf départemens. Une récolte est supérieure, celle

de la Vienne. Les récoltes sont égales à l'année moyenne dans la Seine-Inférieure, l'Indre-et-Loire, la Vendée, la Charente-Inférieure, les Deux-Sèvres. La Charente et Maine-et-Loire ont des récoltes inférieures à l'année moyenne. Celle de la Haute-Vienne n'est pas encore connue.

La région du centre compte deux récoltes inférieures à l'année moyenne sur huit, le Cher et la Nièvre, pays de forêts; trois récoltes supérieures, dans le Loiret, dans l'Yonne et dans la Creuse; trois récoltes égales à l'année moyenne, celles de l'Indre, du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

La région de l'est a neuf départemens. La Côte-d'Or et l'Isère n'ont pas encore fait connaître leurs récoltes. Celles de Saône-et-Loire, du Rhône et de l'Ain sont supérieures; celles de la Haute-Saône et de la Loire, égales; une seule récolte est inférieure à l'année moyenne dans cette région, c'est la récolte de l'Isère.

Les régions du sud-ouest, du sud et du sud-est, ont été les moins favorisées; mais elles s'approvisionnent facilement par l'Italie, par les ports de la Méditerranée et par Odessa. Toutefois, dans la région du sud-ouest, sur neuf départemens dont elle se compose, la Dordogne, le Gers, le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Landes, les Basses-Pyrénées et la Haute-Garonne, les récoltes des trois premiers départemens sont supérieures, celles des deux autres égales, une est inférieure, et les trois dernières ne sont pas connues.

La région du sud compte trois récoltes supérieures; ce sont celles du Cantal, du Lot, de la Lozère; deux égales, celle de l'Aveyron et celle du Tarn; trois sont inférieures; elles appartiennent aux départemens de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. La récolte de la Corréze n'est pas encore connue.

Enfin la région du sud-est a une récolte supérieure, celle de la Haute-Loire; une égale, celle des Hautes-Alpes. Les autres ne sont pas encore connues; ce sont celles de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard, de Vaucluse, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Var.

On peut maintenant se faire une idée de la situation des récoltes, qui sont presque partout supérieures ou égales à une année commune, c'est-à-dire couvrant bien au-delà les besoins de la population. Quant aux régions du sud, qui pourraient se trouver en situation de recourir aux grains étrangers, quoique la situation de ces départemens soit loin de donner lieu à la moindre inquiétude, nous ajouterons que les lettres de commerce du 15 au 28 septembre annoncent une baisse à Hambourg et à Brême, de 2 à 3 francs par hectolitre. Une lettre authentique d'Odessa signale des bénéfices inouis sur les grains, occasionnés par l'encombrement, bénéfices et encombrement qui ne peuvent se comparer qu'à ceux de l'année 1816.

Du 24 septembre au 20 octobre la baisse progressive des grains a eu lieu de la manière suivante, sur trois marchés étrangers importans :

Odessa	11 fr. 27 cent.	— —	10 fr. 75 cent.
Naples	16 87	— —	16 40
Gênes.	16 21	— —	15 10

Enfin une lettre de Dantzik du 2 septembre annonçait une baisse de 3 fr. 12 cent. par hectolitre sur le froment, quoique les céréales ne soient pas abondantes dans les ports de la Baltique, mais par suite sans doute des expéditions envoyées à Odessa, où affluent sans cesse des convois de grains venus de l'intérieur. Les seigles, l'orge et l'avoine avaient également fléchi.

Nous lisons dans *le Siècle* une lettre d'un écrivain de l'opposition, qui prend la défense de M. Edgar Quinet, nommé récemment professeur de littérature, par M. de Salvandy. L'auteur de cette lettre dit que M. Quinet ne doit pas, comme on l'a avancé, à sa qualité de rédacteur de la *Revue des deux Mondes* sa nomination, et il cite les titres de M. Quinet, qui sont la part qu'il a prise à l'expédition scientifique de la Morée, ses travaux précieux sur cette contrée, sa traduction de Herder et ses beaux écrits poétiques. L'auteur de cette lettre pouvait ajouter que M. Quinet est un des élèves les plus distingués de notre école des chartes, et il pouvait dire que chacun des professeurs nommés par M. de Salvandy a des titres pareils à produire. Les travaux de M. Planche, ceux de M. Marmier qui est encore dans les contrées boréales, attestent suffisamment que ce n'est pas leur collaboration toute littéraire à une revue, mais leur mérite, qui les a désignés au choix du ministre. Tout incomplet que soit l'acte de justice de l'opposition que nous citons, on ne doit pas moins lui en savoir gré. C'est un fait assez rare pour être mentionné



F. Bonnaire

LA

BELGIQUE.

TROISIÈME LETTRE. — A M. LOUIS BOULANGER.

Maintenant, mon cher Louis, si tu veux me suivre dans les rues de la capitale de la Belgique, il ne tient qu'à toi. Mais, je te préviens que j'ai, lorsque je me livre à ce genre d'exploration, une habitude bien arrêtée, et dont je ne m'écarte jamais. Au lieu de me munir d'un cicerone, d'un guide ou d'un plan, je sors seul et marche au hasard. De cette manière tout me devient imprévu; une description prématurée n'ôte rien, de leur grandeur ou de leur étrangeté, aux monumens que je rencontre tout à coup en tournant un coin de rue ou en débouchant sur une place. Dès qu'un autre ne m'a point conduit, il me semble que c'est moi qui ai trouvé, et ce sentiment devient plus vif encore lorsque je vois la foule passer indifférente, et comme si elle ne le voyait pas, au pied de l'édifice, ou au milieu du point de vue devant lequel je reste en admiration. Ce point de vue, cet édifice, me semblent dès-lors une création magique élevée sur mon passage, et qui disparaîtra derrière moi.

C'est ainsi qu'en partant de l'hôtel de la Reine de Suède, le seul où nous ayons trouvé de la place, j'ai pris à droite, et après m'être perdu quelque temps dans des rues petites et tortueuses, je me suis trouvé tout à coup en face de l'Hôtel-de-Ville, monument gothique

achevé par son architecte, Van-Ruysbroek, en 1441, et tout entouré de maisons bâties à l'époque de la domination de l'Espagne, offrant le caractère de l'architecture de cette nation. Ces maisons donnent à la place une physionomie qui, sans être parfaitement homogène, puisque le génie de deux peuples différens est venu se heurter dans ce lieu, n'en forme pas moins un ensemble parfaitement pittoresque. Après l'Hôtel-de-Ville, l'édifice le plus important de cette place, sur laquelle d'Egmont fut décapité, est la maison communale, de laquelle il sortit pour marcher au supplice. Une galerie tendue de noir avait été construite, qui conduisait du balcon à l'échafaud, précaution prise sans doute pour que le condamné se trouvât hors de la portée de ceux qui, par un coup de main, eussent tenté de le sauver. Cette maison, malheureusement pour ceux qui aiment à voir les souvenirs éternisés en face les uns des autres, n'est plus la même qu'elle était alors. Bâtie au commencement du xve siècle, elle a été restaurée à deux reprises : la première fois en 1625, par Isabelle, qui la consacra à Notre-Dame-de-la-Paix, en mémoire de ce que cette Vierge avait délivré Bruxelles de la peste, de la guerre et de la famine, ainsi que le constatent ces mots à demi effacés, mais qu'on peut lire encore : *A peste, fame et bello, libera nos, Maria pacis;* la seconde fois après le bombardement que le maréchal de Villeroy fit subir à la ville, en 1695.

Des marches de cette maison, l'aspect de l'Hôtel-de-Ville est vraiment merveilleux; la tour, placée de côté comme celle du palais de la République à Florence, s'élance avec une majestueuse légèreté à la hauteur de trois cent soixante-quatre pieds. Un saint Michel de bronze doré la couronne, géant de dix-sept pieds qui tourne au vent comme une girouette, et d'en bas semble un jouet d'enfant.

A l'une des chambres de cet Hôtel-de-Ville se rattache un grand souvenir. C'est dans la salle dite du Concert que Charles-Quint abdiqua le pouvoir royal, le 7 septembre 1556, en faveur de son fils Philippe II. J'ai voulu la voir, espérant retrouver dans ces vieux murs quelque chose de ce solennel et grave évènement; ils étaient coquettement recouverts de papier bleu de ciel, ornés de guirlandes de fleurs fanées, qui avaient servi pour le dernier bal.

Quelques chambres garnies de belles tapisseries, représentant toute la vie de Clovis, vue à travers le siècle de Louis XIV, conduisent à la salle du conseil, où des tableaux du même genre représentent l'entrée de Philippe-le-Bon à Bruxelles, l'abdication de Charles-Quint, et le couronnement de Charles VI, père de Marie-Thérèse. Un plafond assez médiocre de Jansens est encadré dans une charmante or-

nementation de corniche. C'est là que l'on conserve les clés d'or qui, sur un plat de vermeil, furent présentées successivement en 1803 à Bonaparte, en 1815 à Guillaume de Nassau, et en 1831 à Léopold de Saxe-Cobourg.

En quittant la place de l'Hôtel-de-Ville, j'aperçus par une échappée de maisons, les tours de Sainte-Gudule qui dominent toute la ville. Plus on s'en approche, plus, dans des proportions moindres, l'édifice ressemble à Notre-Dame, quoique d'une date un peu postérieure, et par conséquent d'une ornementation moins sévère. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, y tint le premier, et Charles-Quint le dix-huitième chapitre de la Toison-d'Or.

Les deux premières choses qu'on remarque en entrant dans l'église, après un coup d'œil jeté sur son architecture grandiose, sont ses magnifiques vitraux et sa chaire étrange. Les uns datent de 1500 et l'autre de 1699. Tout en admirant dans les peintures des vitraux la savante coquetterie de la renaissance, on regrette l'expressive naïveté, à laquelle cette époque succède, et je suis sûr que tout vantés que sont les vitraux de Sainte-Gudule, après les avoir vus, tu leur préféreras les vitraux de Rouen et de Cologne. Quant à la chaire, c'est une œuvre de mauvais goût, sans doute, mais d'un mauvais goût plein de puissance et d'imagination. Elle représente Adam et Ève chassés par un ange du paradis terrestre et poursuivis par la mort. Le serpent, dont la queue rampe aux pieds de ceux qu'il a séduits, monte hardiment en s'enroulant autour du tronc d'un arbre, et va sur le couronnement du dais, se faire écraser la tête, sous le pied de l'enfant Jésus que sa mère retient craintivement. L'auteur de cette chaire, Henry Verbrugen mit vingt ans à la faire pour les jésuites de Louvain. Marie-Thérèse la leur acheta et en fit don à l'église de Sainte-Gudule.

Dans le chœur de l'église, une dalle de marbre blanc ferme le caveau des ducs de Brabant; l'archiduc Albert y fut enterré en 1621, en habit de récollet, et l'infante Isabelle, en 1633, en costume de religieuse. Il a été rouvert pour le fils du roi Léopold. A droite et à gauche sont les tombeaux de l'archiduc Ernest et de l'archiduc Jean.

Un souvenir moderne et démocratique vient se joindre à ces vieux souvenirs princiers. Dans la chapelle de Notre-Dame-de-la-Délivrance, s'élève le tombeau du comte Frédéric de Mérode tué à Berchem en 1830. Le monument est de Géefs, le meilleur statuaire que possède la Belgique; il représente le comte blessé, et se relevant sur le coude, pour faire feu d'un pistolet qu'il tient à la main; il est vêtu

du costume qu'il portait, c'est-à-dire d'une blouse, avec un pantalon et des guêtres.

Sur le devant du tombeau, au-dessous des armes du comte qui sont d'or, engrelées d'azur et pallées de gueules, avec cette devise : *Plus d'honneur que d'honneurs*, est l'inscription suivante, dans laquelle on retrouve ce double sentiment démocratique et religieux qui est aujourd'hui le caractère le plus saillant de la nation belge :

FREDERICO COMITI DE MERODE
INTER LIBERATORES BELGII PROPUGNATORI STRENUO
QUI CATHOLICÆ FIDEI PATRIÆQUE JURA TUENDO
PERCUSSUS AD BERCHEM, MEELINIÆ PIE OCCUBUIT
ANNO DOMINI MDCCCXXX.

M. de Mérode était d'une des plus nobles maisons des Pays-Bas. Une vieille tradition fait descendre cette famille de Mérovée. Tu vois qu'ici le mouvement, imprimé par le peuple, a atteint jusqu'au plus haut degré de l'échelle aristocratique. C'est, au reste, le propre des révolutions religieuses que de monter ainsi.

A cinq cents pas de l'église, en tournant le coin de la rue de l'Étuve, je me suis trouvé en face d'une fontaine que je m'étais bien promis de voir lorsque j'irais à Bruxelles et que j'avais oubliée totalement depuis que j'y étais. C'est celle qui supporte le palladium de la ville : le fameux *Manneken-Pis*, dont tu n'es pas sans avoir entendu parler.

L'auteur de la petite statuette, que les Bruxellois ont adoptée pour leur dieu lare, a compté, sans doute, sur le privilége qu'ont les enfans de ne jamais être indécens, quelque chose qu'ils fassent, quand il n'a pas craint de représenter son héros accomplissant, en face du public, un acte pour lequel les Parisiens eux-mêmes, ces grands cyniques de la civilisation moderne, ont l'habitude de lui tourner le dos. Voici quelle tradition sert, sinon d'excuse, du moins de passeport, à cette singulière idée.

Le fils d'un duc de Brabant s'étant enfui du palais, se perdit dans les rues de Bruxelles. A la vue de la douleur du bon duc, toute la cour se mit en quête; enfin il fut retrouvé entre la rue du Chêne et celle de l'Étuve, dans la même position où l'amour paternel nous a conservé son effigie. De leur côté les Bruxellois conservèrent au simulacre du fils la vénération qu'ils avaient pour le père ; et la première statue, qui était de pierre, ayant été brisée, une seconde, re-

produisant avec une grande fidélité la pose et l'expression de la précédente, fut fondue en 1648 par le célèbre Duquesnoy, et inaugurée à la même place, sans que le changement de la matière primitive fît subir au culte qu'on avait pour le Manneken-Pis la moindre altération.

Depuis lors, la position sociale du Manneken-Pis n'a fait que s'améliorer; les Bruxellois l'ont nommé le plus ancien bourgeois de la ville, comme l'armée avait nommé Latour d'Auvergne le premier grenadier de France. L'électeur de Bavière, qui avait eu l'honneur de lui être présenté, lui donna une garderobe complète et un valet de chambre pour l'habiller. Louis XV, pour réparer les insultes que lui avaient faites quelques soldats des gardes françaises, le déclara, en 1747, chevalier de ses ordres, et lui donna un costume de cour, avec le chapeau à plumes et l'épée. Enfin, en 1832, le conseil municipal lui vota, par acclamation, un uniforme d'officier de la garde nationale. C'est sous ce costume, le plus populaire de tous, que depuis cette époque il est exposé le jour de la fête de Bruxelles, qui tombe à la mi-juillet. Il va sans dire que pendant tout le temps qu'il est habillé, il cesse ses fonctions hydrauliques, qu'il reprend immédiatement après la kermesse, à la grande satisfaction de la multitude.

Le 3 octobre 1817, Bruxelles se réveilla dans la consternation. Pendant la nuit son palladium avait disparu. On crut d'abord que, mécontent de sa dernière inauguration, il était allé offrir ses services à quelque autre ville plus reconnaissante; mais on fit une enquête auprès de son valet de chambre, et il fut reconnu qu'il n'avait manifesté, au moment où on lui avait ôté ses habits, aucun signe de mauvaise humeur; on commença à croire alors que les manœuvres avaient soustrait le Manneken-Pis aux regards du public ne devaient point être imputées à son libre arbitre. En vertu de ce raisonnement spécieux, la police se mit en quête et retrouva la statue chez un forçat libéré, nommé Lycas, qui l'avait volée. La joie fut grande. Le jour où l'on apprit la bienheureuse nouvelle, on tira le canon et la ville fut illuminée. Enfin le 6 décembre 1818, après plus d'un an d'absence, le Manneken-Pis fut en grande cérémonie replacé sur son piédestal, dont, grace à une surveillance active, il n'a pas disparu depuis.

Quant à Lycas, il eut beau prétexter une dévotion toute particulière au plus ancien bourgeois de la ville, pour excuser, par l'enthousiasme, l'action qu'il avait commise; il n'en fut pas moins renvoyé aux galères.

Je me faisais donner tous ces détails par un honnête citoyen de Bruxelles, qui, me reconnaissant pour étranger et flatté de la curiosité que m'inspirait la biographie du fils du duc de Brabant, répondait à toutes mes questions avec une inépuisable complaisance, lorsque je me sentis frapper sur l'épaule. Le nouveau venu était M. Van-Praet, secrétaire du roi, et neveu de ce bon M. Van-Praet que tu as connu à la Bibliothèque Royale, et que nous avons tant tourmenté pour avoir des livres qui n'existaient pas, sans que jamais sa bienveillante physionomie ait exprimé la moindre impatience. Il était venu me chercher à l'hôtel de la Reine de Suède, pour me conduire au palais du prince d'Orange, et retournait au palais royal sans m'avoir trouvé, lorsqu'il me rencontra, au pied du Manneken-Pis. L'heure pressait, je remerciai mon Bruxellois des renseignemens qu'il avait bien voulu me donner sur son illustre compatriote, et nous nous acheminâmes vers le monument orangiste, qui a conservé son ancien nom, parce que le prince Guillaume, dont il est la propriété privée, n'a voulu ni en faire la cession, ni le démeubler depuis 1830, espérant, sans doute, qu'il y rentrerait un soir comme il en était sorti un matin.

En arrivant dans l'antichambre, il fallut nous prêter à une cérémonie dont je ne compris que plus tard la nécessité : ce fut de recouvrir nos bottes de chaussons de lisières si larges, que force nous fut d'abandonner à l'instant même notre système ordinaire de locomotion. A partir de la salle des aides-de-camp, on ne marche plus, on patine. Cet exercice se pratique, au reste, sur d'admirables parquets faits en racine d'arbres, que les bottes rayeraient sans cette précaution. Ce sont de véritables pavés aristocratiques sur lesquels on ne peut marcher qu'avec du velours ou de la soie. Du reste on oublie vite la gêne qu'impose cette nouvelle manière de voyager, en se trouvant tout d'abord en face de trois chefs-d'œuvre de trois écoles différentes. Une madone d'Andrea del Sarte, un portrait de Rembrant peint par lui-même et une magnifique tête d'Holbein.

Outre cette salle, je te recommande un salon bleu pour une Poppée de Van-Dyck, et même pour une Diane de Poitiers que l'on attribue à Léonard de Vinci, ce qui, à mon avis, est fort douteux; mais ce portrait, tout apocryphe que je le crois, n'en est pas moins une belle toile de l'école de ce maître. Puis, après le salon bleu, une certaine salle à manger où se trouvent deux portraits de Van-Dyck et deux de Velasquez, qui sont tout bonnement quatre chefs-d'œuvre comme n'en possède peut-être aucun musée. En revanche, si l'on tient beau-

coup à te conduire à la grande salle d'audience, *où sont les portraits des empereurs Alexandre et Nicolas*, et que tu sois tant soit peu pressé, demande à voir de préférence le salon des dames d'honneur, où se trouve le saint Augustin, et tu te trouveras en face de l'une des merveilles du Pérugin, que ma faiblesse, tu le sais, est de préférer, comme sentiment et comme expression, à son illustre élève, le peintre au nom d'ange et au talent divin.

Je ne te parle pas d'une console et d'une coupe en malachite qui valent, à elles deux, 500,000 fr., ni d'une table en lapis lazuli, estimée, à elle seule, un million et demi.

En sortant du palais, j'ai aperçu un individu qu'à sa tournure, j'ai reconnu pour Français; de son côté, il s'est arrêté pour me regarder. Je me suis aussitôt jeté dans le parc de peur qu'il ne vînt à moi. Il faut que tu saches, mon cher ami, que ce que nous pouvons rencontrer de pis à Bruxelles, c'est un compatriote. Cela m'amène tout naturellement à te parler de l'accueil assez médiocrement ouvert que nous font les Belges et dont nous nous plaignons sans cesse. Hélas! mon cher Louis, il faut bien le dire, ce sont les Belges qui ont raison.

Bruxelles a été, de tout temps, le refuge des proscrits. Marie de Médicis, exilée par son fils, y vint demander l'hospitalité à Isabelle; Charles, duc de Lorraine, s'y réfugia après que ses sujets l'eurent chassé de ses états; Christine y abjura la religion luthérienne, après avoir abdiqué la couronne de Suède; enfin Charles II et son frère le duc d'York vinrent y chercher un asile contre le protectorat de Cromwell.

Ces illustres exemples ont eu, de nos jours, des imitateurs; seulement, aux proscrits politiques, ont succédé les exilés judiciaires: tout ce qui a commis un faux, tout ce qui a fait banqueroute, tout ce qui enfin serait obligé de se voiler le visage à Paris, s'éclipse tout à coup du boulevard de Gand et de la place de la Bourse, et va reparaître, la face découverte et resplendissante, sur l'allée Verte à Bruxelles. Alors, pour peu que ces honteux réfugiés aient su assez écrire pour signer au bas d'une lettre de change un autre nom que le leur, ils vivent de scandale, calomniant, dans quelque cloaque littéraire, la France qui les rejette comme un fleuve rejette son écume, et donnant à l'étranger ce spectacle honteux d'un fils qui, au lieu de se repentir et de s'humilier, crache publiquement et quotidiennement au visage de sa mère. Quant à moi, je l'avoue, loin de me formaliser de la défiance des Belges à notre égard, je ne puis que la trouver fort naturelle.

Tout à toi.

QUATRIÈME LETTRE. — A M. EUGÈNE DELACROIX.

Je vous écris de la patrie de Rubens, mon cher Eugène, car, quoique le peintre au nom et au cœur de flamme soit né à Cologne, Anvers ne le réclame pas moins comme un de ses enfans. C'est, au reste, ici qu'il est mort, laissant pour veiller sur sa tombe cette immense et immortelle postérité procréée avec son pinceau, postérité de treize cent dix tableaux connus par la gravure, et dans lesquels on compte plus de quatorze mille personnages.

Anvers a la figure d'un arc tendu, dont l'Escaut représente la corde. Avant qu'elle ne fut une ville, une de ces vieilles traditions qui bercent l'enfance des cités, dit qu'un géant avait bâti son château sur la pointe qu'on appelle aujourd'hui le Werf. De là sa puissance s'étendait sur le fleuve; une chaîne tendue d'une rive à l'autre lui livrait comme prisonniers tous ceux qui prenaient le chemin de l'Escaut. Alors il les mettait à rançon, et s'ils refusaient de payer, par mauvaise volonté ou par impuissance, il leur coupait la main droite et la jetait dans le fleuve. De là l'étymologie d'Anvers, *handwerpen*, qui veut dire en flamand *main jetée*. Il y a bien quelques savans qui contestent cette poétique origine, et qui prétendent que le mot Anvers vient tout bonnement de *aen 't werpt*, qui signifie *devant le rivage;* mais on leur répond victorieusement en leur montrant les armes de la ville, qui sont un château et deux mains coupées, et en promenant tous les ans devant leur maison, non pas le géant lui-même, mais une statue faite à sa véritable image.

A l'époque où la ville, d'abord château romain, ensuite conquête normande, puis province franque, puis enfin marquisat séparé du duché de Basse-Lotharingie, pour servir d'apanage à Godefroy de Bouillon, commençait à prendre quelque importance, son existence naissante fut tout à coup compromise par le libertinage d'un seul homme. Cet homme, l'ancêtre de l'illustre famille des don Juan, se nommait Tanquelin; il était riche, adroit, et de mœurs dissolues. Jeune et beau, il exerçait une immense fascination sur les femmes. Hardi et brave, il avait acquis jusque sur les pères, les maris et les amans auxquels il enlevait leurs filles, leurs femmes et leurs fiancées, une telle influence, qu'au lieu de chercher à se venger de ses méfaits, ils étaient les premiers à servir l'accomplissement de ses caprices et de ses vo-

lontés. Enfin, la corruption devint telle, que la voix des serviteurs ordinaires de Dieu n'étant plus écoutée dans cette Sodôme nouvelle, il fallut avoir recours aux grands moyens. Un moine fut député vers saint Norbert, qui, venu avec douze disciples en France, y opérait de grandes conversions par sa parole et de grands miracles par ses prières. L'envoyé sur lequel reposaient toutes les espérances du peu de cœurs vertueux restés dans la ville, partit nu-pieds, en signe d'humilité et de détresse profonde, marcha tant qu'il rencontra le saint évêque, et le ramena vers la ville maudite. La chronique ne dit pas si la conversion s'opéra par l'eau des nues ou par le feu du ciel, mais ce qu'il y a de certain, c'est que chacun se repentit, que les pères reprirent leurs filles, les maris leurs femmes et les amans leurs fiancées, de sorte que Tanquelin, ne trouvant plus personne à séduire, prit le parti de se faire moine. Ce fut en mémoire de ce miraculeux évènement que fut bâtie sur le terrain du chapitre de Saint-Michel, fondé par Godefroy de Bouillon au moment de son départ pour la Terre-Sainte, la cathédrale de Notre-Dame d'Anvers. La grande tour qui la domine est postérieure à l'église; commencée en 1422, sous la direction de l'architecte Ametius, elle fut achevée en 1518 seulement. Sa hauteur est de quatre cent soixante-six pieds, y compris sa croix, qui en a quinze, de sorte que de la galerie qui la couronne on découvre Bruxelles, Gand, Malines, Louvain, Breda, Flessingue, et même la fumée des bateaux à vapeur qui entrent dans l'Escaut. Quant au chœur de la cathédrale, il fut commencé en 1521, et ce fut Charles-Quint, dont vous avez si bien compris le sublime ennui au monastère de Saint-Just, qui en posa la première pierre.

Je commence par vous donner ces détails, mon cher Eugène, parce que, si jamais vous venez à Anvers, c'est à la cathédrale que vous courrez tout d'abord, pour saluer la fameuse *Descente de Croix*. Je ne vous en parlerai pas sous le rapport de l'art : si vous ne l'avez pas vue en original à Paris, pendant les huit ans qu'elle y a passés à notre musée, vous la connaissez par copie ou par gravure, mais je vous raconterai son histoire, qui est assez curieuse, et peut-être assez inconnue.

Rubens était sur le point de retourner, pour la seconde fois, en Italie, lorsque, cédant aux instances des archiducs Albert et Isabelle, il résolut de se fixer à Anvers et d'y acheter une maison. L'acquisition faite, il voulut, pour se faire construire un atelier à sa guise, changer la distribution de l'immeuble, et jeta des fondations entre son jardin et celui de la société du serment des arquebusiers. Mais,

soit préoccupation artistique, soit que le plan fait dans la tête du peintre ne pût subir aucun changement, ces fondations empiétèrent tant soit peu sur la propriété des voisins : les arquebusiers se plaignirent au peintre, le peintre envoya au diable les arquebusiers ; un procès s'entama, qui se présentait si carrément, qu'il promettait d'avoir longue et chère vie, lorsque le bourguemestre Rockok, chef du serment et ami de Rubens, s'interposa entre les parties belligérantes : il fut convenu que les arquebusiers abandonneraient le terrain à Rubens, et que Rubens ferait don aux arquebusiers d'un tableau pour leur chapelle dans la cathédrale d'Anvers, avec volets peints de sa main, et représentant quelque passage de la vie de saint Christophe qui, je ne sais pourquoi, avait été le patron des arquebusiers, depuis l'invention de la poudre.

Rubens, qui non-seulement était un grand peintre, mais encore, comme le dit son épitaphe, un homme prodigieusement versé dans la science de l'histoire ancienne, ne trouvant probablement pas dans la vie de saint Christophe un sujet qui allât à ses idées du moment, s'appuya tout bonnement sur l'étymologie du mot grec *Christophoros*, qui signifie *porter le Christ*, et crut remplir largement les conditions de son marché, en exécutant un tableau dont le sujet était une descente de croix, et dont tous les personnages soutenant le Christ étaient autant de Christophores ; le volet de gauche, toujours dans la préoccupation de cette idée, représentait la vierge Marie rendant visite pendant sa grossesse à sainte Élisabeth, et le volet de droite, le prêtre Siméon tenant Jésus dans ses bras, lorsque sa mère et saint Joseph viennent le présenter au temple. Le tableau fini, le peintre le présenta à la compagnie des arquebusiers, espérant que son ingénieuse idée satisferait entièrement à leurs exigences ; son erreur était grande ; les arquebusiers, qui ne savaient pas le grec, n'apercevant leur patron ni sur la toile du fond, ni sur les volets, demandèrent à grands cris leur saint Christophe, refusèrent le tableau, et le firent reporter chez le peintre, en l'assignant de nouveau à huitaine en restitution du terrain qui formait l'objet en litige. La chose était d'autant plus désagréable pour Rubens, qu'en outre de ce qu'il voyait mépriser son plus beau tableau, son atelier était construit, ouvert à beau jour, et des plus agréables par son ampleur et par sa disposition.

Le jour qui suivit la dénonciation de la reprise des hostilités, le bon bourgmestre, qui avait déjà rempli le rôle d'intermédiaire entre les parties belligérantes, vint trouver Rubens, dans l'espoir d'arranger une seconde fois l'affaire ; cette fois, c'était plus difficile, les

est un des apanages du génie, vous le savez bien vous, mon cher Eugène, qui tout jeune encore, avez déjà produit autant qu'aurait pu le faire un vieux maître.

Vous ne voulez pas sans doute que je vous parle des autres compositions qui ornent l'église de Notre-Dame et en complètent l'ensemble. Lorsqu'on entre dans la chapelle Sixtine à Rome, on n'a d'attention que pour le *Jugement dernier;* et cependant les murailles sont couvertes de fresques qui partout ailleurs seraient longuement admirées; il en est ainsi des génies de premier ordre, ils écrasent tout ce qui les entoure et se grandissent en abaissant.

Cependant, en sortant par la porte latérale, ne manquez pas de jeter un coup d'œil sur un puits dont les ornemens battus au marteau sont vierges de la lime, c'est l'ouvrage de Quentin Metsys qui, obéissant aux ordres de son beau-père, de forgeron se fit peintre pour obtenir la femme qu'il aimait. Là, vous admirerez l'ouvrier; au musée, vous jugerez l'artiste. Un des premiers tableaux à volets que vous trouverez en entrant est de lui, il représente au fond l'inhumation du Christ, sur le volet de droite la tête de saint Jean-Baptiste, servie à la table d'Hérode, et sur le volet de gauche, saint Jean dans l'huile bouillante. On dit que ce fut devant ce tableau que Metsys reçut de son bizarre beau-père la main de sa fiancée.

Au pied de la tour de la cathédrale, où le peintre fut transféré, cent ans après sa mort, de l'église des Chartreux de Kiel dans laquelle il avait d'abord été enterré, on lit cette épitaphe :

QUENTINO METSYS, INCOMPARABILIS ARTIS PICTORI, ADMIRATRIX GRATAQUE POSTERITAS, ANNO POST OBITUM SECULARI CIↃ.IↃ.C.XXIX POSUIT.

L'épitaphe est accompagnée de ce vers latin :

Connubbialis amor de Mulcibre fecit Apellem.

Et au-dessus on voit le portrait de Metsys dans un médaillon de pierre.

Après la cathédrale, l'église la plus remarquable, non pas pour son architecture, mais pour les tableaux qu'elle renferme, est Saint-Jacques : dans une de ses chapelles est le tombeau de Rubens; simple pierre sépulcrale, sur laquelle on lit cette trop longue épitaphe (il est vrai que le dernier tiers est consacré, non pas à la mémoire du

peintre, mais à la gloire de celui qui l'a fait graver). En voici la traduction littérale :

PIERRE-PAUL RUBENS, CHEVALIER
FILS DE JEAN, SÉNATEUR DE CETTE VILLE,
SEIGNEUR DE STEIN,
QUI ENTRE AUTRES QUALITÉS, PAR LESQUELLES JUSQU'AU MIRACLE,
IL EXCELLA, POSSÉDA LA SCIENCE DE L'HISTOIRE ANCIENNE;
QUI, DOUÉ DU GÉNIE DES BEAUX-ARTS,
NON-SEULEMENT PAR SON SIÈCLE,
MAIS DANS TOUS LES AGES,
MÉRITA D'ÊTRE NOMMÉ APELLES.
ET DE L'AMITIÉ DES GRANDS ET DES ROIS
SE FIT UN DEGRÉ POUR S'ÉLEVER ENCORE.
PAR PHILIPPE IV ROI D'ESPAGNE ET DES INDES,
ADMIS PARMI LES SECRÉTAIRES DE SON CONSEIL PRIVÉ,
ET VERS CHARLES, ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE,
ENVOYÉ L'AN MDCXXIX,
DE LA PAIX ENTRE LES DEUX PRINCES
IL POSA BIENTOT LES BASES HEUREUSEMENT.
IL MOURUT LE XXX MAI, L'AN DU SALUT MDCXL, DE SON AGE LE LXIVeme.

CE MONUMENT PAR TRÈS NOBLE GEVAERTS
AUTREFOIS CONSACRÉ A PAUL-LOUIS RUBENS,
ET NÉGLIGÉ JUSQUE-LA PAR SES DESCENDANS,
DONT LA RACE MASCULINE ÉTAIT DÉJA ÉTEINTE,
FUT RESTAURÉ CETTE ANNÉE MDCCLV,
PAR R. D. JEAN-BAPTISTE JACQUES DE PARYS,
CHANOINE DE CETTE ILLUSTRE ÉGLISE,
ET ARRIÈRE-NEVEU DU GRAND PEINTRE PAR SA MÈRE ET PAR SON AIEULE.

Cette chapelle, mon cher Eugène, est celle de Rubens; pleine et vivante de son souvenir qui a détrôné même celui du dieu, du saint, de la vierge, auxquels ce lieu a été consacré : tout jusqu'au tableau qui surmonte l'autel, y rappelle le triomphe du génie sur la religion. Ceux qui viennent s'agenouiller dans cette chapelle, lorsqu'ils baissent leurs yeux vers la terre, lisent rarement autre chose que l'inscription de la tombe, et lorsqu'ils les relèvent vers le tableau, cherchent moins encore dans cette composition à se rendre compte du sujet, qui est cependant la *Sainte-Famille*, qu'à retrouver parmi les

personnages ceux auxquels le peintre a donné sa ressemblance et celle de ses parens. En effet, le grand-père de Rubens est là sous la figure du Temps, son père sous les traits de saint Jérôme, ses deux femmes sous l'image de Marthe et de Madeleine; enfin, le peintre lui-même s'y est représenté en saint Georges, et aux épaules de son fils qui complète la réunion patriarcale dans ses quatre générations, il a attaché les ailes d'un ange. Il en résulte, que, pour regarder ce tableau et cette tombe, on oublie tout jusqu'à la belle *Vierge* de Duquesnoy qui surmonte l'autel, tout jusqu'au *Sauveur en croix* de Van-Dyck, placé dans la même église et qu'il ne faut cependant pas oublier.

Adieu, mon cher Eugène, — le chemin de fer, qui n'attend personne, pas même le roi, et qui, à plus forte raison, n'attendrait pas votre humble serviteur, coupe ma lettre par la moitié : à Bruxelles, que nous avons choisi pour le point central de nos excursions, et où nous serons de retour avant une heure et demie, j'achèverai de vous tracer votre itinéraire dans la ville d'Anvers. — A demain donc, et tout à vous.

Bruxelles, ...

C'était une belle époque que celle des archiducs Albert et Isabelle; on peut la comparer, pour l'art flamand, à celle de Jules II pour l'art italien. C'étaient de riches existences que celles de Rubens et de Van-Dyck; elles rivalisèrent avec la vie que prolongea Michel-Ange pendant tout un siècle, et celle qui dévora Raphaël en moins de trente-sept ans. Voyez-les faire, chacun, sa route d'artiste à travers les princes et les souverains, qu'ils immortalisent du moment où ils consentent à être protégés par eux. Comme les rois savaient alors être grands par les autres, quand ils ne l'étaient point par eux-mêmes, et comme depuis ce temps ils ont oublié ce secret de Charles Ier, de Philippe III et de Louis XIV!

Rubens naît à la fin du siècle dont le commencement avait vu Raphaël et Michel-Ange. Il est de famille noble, fils de sénateur; versé dans la science et dans les lettres, son goût l'emporte vers la peinture; il entre dans l'école de Van-Ort, qu'il quitte bientôt pour celle d'Otto Venius; puis, lorsqu'il sent que ses maîtres n'ont plus rien à lui apprendre, il part pour l'Italie, ce pays des dieux.

Jeune, beau, ses cheveux blonds flottans, sa moustache fauve relevée, l'épée au côté, le feutre en tête, il arrive à la cour du duc de Mantoue, qui lui donne le titre de gentilhomme, dont il n'avait

que faire, et le choisit pour aller porter, à Philippe III d'Espagne, des présens parmi lesquels il met la palette et le pinceau de l'ambassadeur; arrivé à un certain degré, le génie est bon à tout. Rubens remplit sa mission en diplomate consommé, revient en Italie, en parcourt les principales villes, étudiant les maîtres, et accrochant une de ses toiles partout où ils ont laissé un vide. Au milieu de son pèlerinage, il apprend que sa mère est malade, et quitte tout pour la revoir; mais il arrive trop tard. Reçu par les archiducs qui ne veulent plus le laisser partir, il achète alors une maison à Anvers, et épouse Isabelle Brant.

Alors commence cette vie de production immense et intarissable : confréries, églises, musées, palais, couvens, s'adressent à Rubens; Rubens a temps et force pour tout. C'est là où son génie ardent et capricieux est à l'aise; ses toiles se couvrent par magie; il a la puissance créatrice d'un dieu; les rois ne lui ordonnent plus, il le prient. Sur l'invitation de la mère de Louis XIII, il se rend à Paris, reçoit les instructions de la reine, revient à Anvers, et, sans hésitation, sans retard, sans interruption, commence cette suite merveilleuse de tableaux, qui comprennent toute la vie de Marie de Médicis et qui sont les vingt-quatre chants de son histoire. Dès-lors il ne sait plus à quel roi répondre; c'est l'Angleterre qui le demande, c'est l'Espagne qui le réclame, c'est l'Italie qui l'attend. Il n'y a pas moyen de le séduire avec de l'or; il gagne deux cents florins par jour; on lui offre des missions, des ambassades, il accepte, traverse les royaumes, et à chaque relais de poste laisse un tableau; puis enfin revient encore à Anvers, épouse Héléna Forman, décore la chapelle où il doit être enterré, et meurt plein de jours et de gloire, ayant assisté vivant à son apothéose.

A Van-Dyck, maintenant; vienne l'élève après le maître. Vous avez vu comment il se révèle; Rubens en est jaloux. Est-ce à cause de son talent ou de sa femme? On n'en sait rien. Est-ce comme élève? est-ce comme amant? On l'ignore. Il y a rivalité entre ces deux hommes, voilà tout ce qu'on sait. L'élève et le maître se quittent; l'élève donne au maître un *ecce Homo,* un portrait d'Héléna Forman, et *une Scène de nuit dans le Jardin des Oliviers,* dans laquelle il s'est peint lui-même sous les traits du Christ; en échange le maître donne à l'élève un cheval arabe magnifique, don du roi d'Espagne, et Van-Dyck part comme est parti Rubens vingt ans auparavant, plein, comme lui, d'espoir et d'avenir.

Le jeune peintre, avide d'aventures, ne va pas loin sans trouver

ce qu'il cherche; il s'arrête à Saventhem, près de Bruxelles, amoureux d'une paysanne; pour lui plaire et sur sa demande, il peint deux tableaux pour l'église de son village. Dans le premier, qui représente saint Martin partageant son manteau avec un pauvre, il se peint lui-même monté sur le cheval blanc que lui a donné Rubens; dans le second, qui représente la sainte famille, il place le portrait de sa maîtresse, de son père et de sa mère. Enfin, il part pour cette Italie, éternelle maîtresse de tout ce qui a quelque poésie dans le cœur; là il prend corps à corps le Titien et Paul Veronèse, égale l'un pour le modelé des chairs, et l'autre pour la fermeté de la couleur; puis il passe à Gênes, où notre ami Méry nous l'a montré, dans un merveilleux feuilleton, peintre et amant; à Rome, qu'il console un instant de son veuvage; en Sicile, où il crée en passant deux élèves qui seront les seuls grands artistes que possèderont jamais Palerme et Messine; puis enfin il revient à Anvers, où il peint pour l'église collégiale un Christ entre deux larrons, que les chanoines refusent en traitant le peintre de barbouilleur; bienheureux chanoines, qui marchaient dans la voie du ciel!....

D'Anvers il passe en Angleterre, où l'appelle Charles I[er]. C'est là qu'il fait ce magnifique portrait que les Anglais offrent à notre musée de couvrir d'or. Le roi l'accueille comme une puissance, lui donne une pension considérable et le décore de l'ordre du bain. C'est le moment brillant de la vie de Van-Dyck. Ce peintre a une maîtresse, une table et des équipages qui font envie au prince royal. Alors Van-Dyck, qui n'a plus rien à désirer dans la réalité, aspire à l'impossible. Il rêve la solution du grand œuvre, bâtit un caveau, achète des creusets, se fait alchimiste. L'or qui ruisselle de son atelier dans son laboratoire lui sert à chercher un moyen de faire de l'or. Le roi, qui lui voit perdre sa fortune en expériences insensées, et sa santé en plaisirs nocturnes, lui fait épouser la fille de lord Ruthven, l'une des plus belles, l'une des plus riches héritières de la Grande-Bretagne, et lui ordonne de conduire sa femme sur le continent. Mais il a attendu trop tard; au bout de six mois, Van-Dyck revient en Angleterre. Les sources de la vie sont atteintes, les soins les plus habiles et les plus assidus ne peuvent le sauver; il meurt à quarante-deux ans et on l'enterre avec pompe dans l'église Saint-Paul.

Voilà l'existence de ces hommes resplendissans d'honneurs, ardens d'amour et de génie. Vivans, ils passent comme des météores à travers le monde qu'ils éclairent; morts, ils ont une chapelle pour sépulcre et une cathédrale pour mausolée.

Au reste, c'est au musée d'Anvers que l'on peut apprécier à fond le génie de Rubens. On ne peut pas juger ce prince des peintres quand on n'a pas vu *le Sauveur crucifié entre les deux larrons*, *la Communion de saint François d'Assise*, dont le seul défaut est de rappeler un peu celle de saint Jérôme; *l'Adoration des Mages*, page colossale écrite en treize jours, dans laquelle l'auteur a forcé d'entrer des chameaux, des chevaux, vingt figures et une foule d'accessoires; où il semble que les personnages soient nés de la parole d'un dieu, et où l'on voit un manteau d'une seule teinte et que l'on croirait fait d'un seul coup de pinceau; *le Christ à la paille*, où l'imitation du cadavre a été poussée jusqu'à la répugnance, la douleur de la Vierge jusqu'au sublime, l'affranchissement des règles jusqu'au mépris, et qui vous surprend par son ensemble terrible et douloureux, comme pourrait le faire une effrayante réalité; enfin, *le Sauveur en croix*, où toute cette fougue de couleur et d'imagination vient se fondre dans la finesse mélancolique de Van-Dyck, comme dans *le Christ sur les genoux de sa mère*, de Van-Dyck, on retrouve la hardiesse et le coloris de Rubens, que l'étude du Titien n'a pas encore effacés.

Je vous avoue ma prédilection pour Rubens, mon cher Delacroix; je l'aime comme j'aime Shakespeare, parce que je lui trouve les mêmes qualités qu'au grand poète; même trivialité et même élévation, même humanité et même poésie, même rudesse et même charme. Voyez comme les hommes se plient à tous les caprices de la plume de l'un et du pinceau de l'autre, sans cesser jamais d'être des hommes, et comme, différens et souvent même opposés d'expression, ils partent du même point, la vérité! Voyez comme ils sont touffus tous les deux, ces arbres magnifiques, comme ils poussent sans greffe, loin de l'émondeur, sous la chaleur du soleil et sous l'œil de Dieu! comme ils portent les boutons, les fleurs et les fruits de leurs caprices, et quelle étrange et inépuisable famille de princes, de rois, de héros, de vierges, d'anges et de démons, ils cachent dans leurs feuilles! Tout cela est magnifique à confondre la pensée et splendide à faire baisser la vue, lorsqu'on pense que l'homme peut s'élever si près de Dieu.

Je ne sais si, quand vous aurez vu tout cela à Anvers, vous serez bien curieux de voir autre chose. Cependant, comme il vous restera du jour après la fermeture du musée, et que vous ne saurez qu'en faire, allez au port, qui est la seule promenade de la ville. Là, un effet curieux vous frappera : comme l'Escaut se recourbe à un quart de lieue de la ville et disparaît à la vue, il vous semblera de loin, voir

les vaisseaux de haut bord qui suivent ses sinuosités marcher dans la plaine et s'avancer vers la cité par le moyen de quelque locomotive inconnue.

Ce fut Napoléon, dont le système maritime était de placer les grands ports de construction dans l'intérieur des terres, aux embouchures des fleuves les plus importans, qui, passant à Anvers avec Decrès, apprécia la situation de cette ville, et ordonna d'y faire amener immédiatement cinq cents forçats du bagne de Brest, pour commencer les premiers travaux. Napoléon eut alors à vaincre les objections de son ministre, qui, préférant Flessingue, lui fit observer que si, par quelque évènement improbable, mais possible, la Belgique était un jour démembrée de la France, il serait à regretter que tant de dépenses eussent été faites pour la construction d'un port étranger et hostile. « La Belgique, répondit Napoléon, ne peut plus désormais appartenir qu'à un ennemi des Anglais. » En vertu de cette décision positive, et grace à cette volonté puissante, par arrêté du 21 juillet 1803, le gouvernement ordonna la construction de l'arsenal et des chantiers maritimes. Le 16 août 1804, le préfet posa la première pierre du chantier central de la marine et fit l'inauguration de l'arsenal; enfin, vers la fin de 1805, les trois corvettes *le Phaéton*, *le Voltigeur* et *le Favori*, et la frégate *la Caroline*, de 44 canons, furent lancées à la mer.

Ainsi, en 1803, Anvers n'avait pas un seul vaisseau qui lui appartînt, pas un seul capitaine capable de faire un voyage au long cours, tandis qu'en 1806 elle comptait six cent vingt-sept bâtimens gréés en bricks, en sloops et en smacks, et deux grands et magnifiques bassins, dans lesquels, en 1807, on construisait à la fois dix vaisseaux de ligne, *l'Anversois*, *le Commerce de Lyon*, *le Charlemagne*, *le Duguesclin*, *l'Audacieux*, *le César*, *l'Illustre*, *le Thésée*, *le Dalmate* et *l'Albanais*.

Les fortifications de la citadelle, dont nous avons fait le siége, en 1832, pour le compte des Belges, avaient été élevées par les Espagnols. C'est sur l'esplanade de cette forteresse que le duc d'Albe, pour perpétuer le souvenir de la bataille de Gemmingen, s'était fait élever une statue, qui, le bras tendu vers la ville, lui commandait l'obéissance, tandis qu'elle foulait aux pieds le peuple et la noblesse, représentés par un monstre à deux têtes, avec les armes des gueux, l'écuelle et la besace. Requesens, successeur du duc d'Albe, fit abattre cette statue, que l'on enterra sous des décombres, où le peuple la découvrit en 1577. La haine était si forte contre le ministre

de Philippe II, que les Anversois lui mirent la corde au cou, la traînèrent dans les rues et la brisèrent en morceaux; en 1635, avec ce qui restait de ses débris, on fondit le crucifix qui surmonte la grande porte de la cathédrale.

Nous avons été hier à Waterloo : c'est une belle plaine, où les moissons poussent vertes, grasses et drues. A part la pyramide, élevée à la place où le prince d'Orange fut blessé lorsqu'il chargeait chevaleresquement, son chapeau à la main; à part le tombeau du colonel Gordon, et le monument qui couvre le grand ossuaire où sont enterrés pêle-mêle Anglais, Français et Hanovriens, on pourrait passer à travers ces champs sans se douter que là s'est décidée une question européenne. Quelques paysans paresseux, qui se disent tous guides de Jérôme Bonaparte, nous entourèrent à peine descendus de voiture, et se disputèrent à qui nous conduirait. Nous avions nos plans en poche; nous prîmes le plus stupide de tous ces vauriens, convaincus que ce serait celui qui nous dirait le moins de mensonges; et, au lieu de parcourir le grand demi-cercle qui commence à Braine-la-Leude, passe par Planchenoît et aboutit à Frichermont, nous nous contentâmes de gravir cette montagne de terre formée de main d'homme, au sommet de laquelle un lion colossal en bronze, la patte posée sur une boule et la tête tournée vers l'occident, menace la France. De la plate-forme qui s'étend autour de son piédestal, on domine tout le champ de bataille, depuis Braine-la-Leude, point extrême qu'atteignit la division du deuxième corps de Jérôme Bonaparte, jusqu'à la forêt de Frichermont, par laquelle déboucha Blücher et ses Prussiens; depuis Waterloo, qui a donné son nom à la bataille, sans doute parce qu'à ce village s'est arrêtée la déroute des Anglais, jusqu'à la ferme des Quatre-Bras, où coucha Wellington après la défaite de Ligny. De ce point élevé, rien de plus facile que d'évoquer toutes ces ombres, tout ce bruit, toute cette fumée, et que d'assister de nouveau à la bataille. Là, un peu au-dessus de la Haie-Sainte, à la place où on a élevé depuis quelques masures, contre un orme, acheté 200 francs par un Anglais, Wellington, pendant toute la matinée, est resté appuyé. De l'autre côté de la route, de Genapes à Bruxelles, et sur la même ligne, tomba sir Thomas Picton, chargeant à la tête d'un régiment. A nos pieds est le plateau de Mont-Saint-Jean, qui s'élevait à la hauteur des monumens de Gordon et des Hanovriens, et qui a changé de forme depuis qu'on lui a enlevé, sur une surface de deux arpens, une couche de terre de dix pieds, afin d'élever la pyramide. C'est sur ce point que s'est concentré, pendant trois heures, le plus

esprits étaient envenimés, il avait quitté les arquebusiers furieux, et trouva le peintre de fort mauvaise humeur. Cependant, comme rien ne coûtait à la bonté paternelle du bourgmestre pour les premiers, et à son amitié fraternelle pour le second, après trois ou quatre voyages de l'atelier du peintre à la société du serment, il parvint à adoucir les exigences des uns et la rancune de l'autre, de sorte qu'il annonça à Rubens que tout était terminé, pourvu qu'il consentît à introduire parmi les personnages un saint Christophe d'une grandeur quelconque, la taille n'y faisant rien, mais sa présence ayant été déclarée indispensable à l'unanimité. Alors Rubens ouvrit les volets et découvrant son tableau, démontra physiquement au bourgmestre qu'il ne lui restait pas le plus petit coin où loger le saint demandé. Le bourgmestre reconnut la vérité de ce que disait son ami; mais, refermant à son tour les volets que le peintre avait ouverts, il lui montra que toute la surface extérieure était libre, Rubens se rendit aussitôt, prit un crayon blanc, et esquissa, devant l'ambassadeur, le gigantesque saint Christophe qui se présente tout d'abord sur les volets fermés. Le bourgmestre alla aussitôt porter cette nouvelle aux arquebusiers qui, satisfaits de la concession, acceptèrent cette fois le tableau, sans demander l'explication du hibou, que le peintre y avait introduit pour faire allusion à leur ignorance.

Une autre anecdote non moins curieuse se rapporte encore à ce tableau : on dit qu'à l'époque où Rubens exécutait ce chef-d'œuvre, ses élèves ayant obtenu de son domestique, au moyen d'une honnête récompense, l'entrée du cabinet de travail de leur maître, un jour où il était parti pour la campagne et ne devait revenir que le soir, l'un d'eux, poussé par ses camarades, tomba sur le tableau et effaça le bras de la Madeleine et la joue et le menton de la Vierge, que Rubens venait justement de finir. La consternation fut grande, et chacun voulut fuir, mais le domestique, sur lequel la responsabilité de l'accident devait naturellement retomber, puisque lui seul avait la clé du cabinet, ferma la porte et déclara que personne ne sortirait que le bras de la Madeleine et la joue et le menton de la Vierge ne fussent remis dans leur état naturel. Il n'y avait rien à dire à cela, c'était justice. Les élèves étaient prisonniers, ils capitulèrent; on alla aux voix, pour que l'élection portât sur le plus capable; Van Dyck fut nommé : le jeune homme, tout tremblant, prit alors la palette et le pinceau du maître, et, au milieu des encouragemens de ses camarades, il répara le dommage causé, avec une telle perfection que non-seulement Rubens ne s'aperçut pas de l'accident, mais encore que regardant

le lendemain avec complaisance son ouvrage de la veille: Voilà, dit-il, en montrant le bras de la Madeleine et la tête de la Vierge, une tête et un bras qui ne sont pas ce que j'ai fait de plus mal hier.

Quant à l'auteur de l'accident, c'était le jeune Diepenbiek, qui venait de quitter la peinture sur verre pour entrer dans l'atelier de Rubens: vous pourrez voir de ses premières œuvres sans quitter la cathédrale; les vitraux d'une des fenêtres qui représentent le portrait des quatre administrateurs à genoux ont été peints par lui, et sont d'une admirable couleur.

De l'autre côté de l'église, *l'Élévation de la croix* fait pendant à *la Descente :* connaissez-vous rien de plus osé que cette disposition diagonale qui ne pouvait être tentée avec succès que par un peintre aussi capricieux et aussi puissant? la tête du Christ, que Rubens seul a fait homme et Dieu à la fois, offre une expression de douleur majestueuse et de sublime résignation que je n'ai vue nulle part. Tout le vide du haut est illuminé par un rayon de lumière véritablement céleste; c'est le regard que Dieu laisse tomber du haut de sa gloire sur la victime expiatrice qu'il a soumise aux misères humaines, tandis que le vide du bas peint les ténèbres dans lesquelles la terre était plongée; le curé de Saint-Walburge, qui venait de payer à Rubens ce tableau 2,000 florins de Brabant, exigea avant de compter au peintre son premier paiement, qu'il remplît ce vide par une figure ou un objet quelconque; Rubens y peignit son chien. Que tout cela est merveilleux, n'est-ce pas, d'ignorance d'une part et de dédain de l'autre?

Mais vous n'en avez pas encore fini avec Notre-Dame, mon cher Eugène. Je vous ai au hasard mené d'un chef-d'œuvre à l'autre, et il faut maintenant que je vous ramène en face du grand autel que surmonte *l'Assomption de la Vierge*. Ici le peintre a senti que, pour faire comprendre que la mère de Dieu montait vers son fils, il fallait la montrer plus près du ciel que de la terre; alors il devait abandonner cette carnation puissante, qui donne à toutes ses compositions un caractère si humain, pour un coloris vague et poétique qui fît reconnaître au premier coup d'œil des anges escortant une ombre : c'est ce qu'il exécuta avec tout le bonheur du génie. Vous connaissez ce tableau, n'est-ce pas? avec son groupe de têtes chérubines qui semblent un énorme bouquet de roses, ses sept apôtres aux fronts graves, aux draperies riches, largement étendues ou grandement jetées. Eh bien! ce chef-d'œuvre a été fait en seize jours, pour la somme de 1600 florins, c'est-à-dire 220 francs par jour, qui sont le prix ordinaire que Rubens mettait à ses compositions; la fécondité

fort de la bataille. Les bâtimens qui y touchent étaient occupés par Ney, qui les avait enlevés à la baïonnette. Là a eu lieu la charge des trois mille cuirassiers de Kellermann. Poursuivi par eux de carrés en carrés, Wellington ne dut son salut qu'au courage impassible de ses soldats, qui se firent poignarder à leur poste, et tombèrent au nombre de douze mille sans reculer d'un pas, tandis que leur général reprenait bon espoir en calculant qu'il faudrait deux heures encore de temps matériel pour tuer ce qui restait. Or, dans une heure, il attendait Blücher, et dans une heure et demie la nuit, second auxiliaire dont il était certain, au cas où le premier, arrêté par Grouchy, viendrait à lui manquer.

Maintenant, en se tournant du côté de la France, on a vers sa droite, au milieu d'un petit bois, la ferme d'Hougoumont prise et reprise trois fois; en face de soi, la Belle-Alliance d'où Napoléon, après avoir quitté son observatoire situé dans le bois de Monplaisir, contempla pendant deux heures tout le champ de bataille, demandant à Grouchy ses bataillons vivans comme Auguste demandait à Varus ses légions mortes; à sa gauche le ravin, où Cambrone répondit non pas: la garde meurt, — car dans notre rage de tout poétiser, nous lui avons prêté une phrase qu'il n'a jamais dite, — mais un seul mot, craché au visage du parlementaire, de moins bon goût peut-être, mais bien autrement soldatesque et énergique. Enfin en avant de toute cette ligne sur la grande route de Bruxelles, à l'endroit où le chemin forme une légère montée, on distingue le point extrême jusqu'où s'avança Napoléon, lorsque voyant déboucher par la forêt de Frichermont Blücher et ses Prussiens, si impatiemment attendus par Wellington, il s'écria: — Voilà enfin Grouchy, la bataille est à nous. — Ce fut son dernier cri d'espérance; une heure après, celui de *sauve qui peut* lui répondait de tout côté.

Aujourd'hui la France commence à sentir que cette défaite était nécessaire à la liberté européenne; mais elle n'en a pas moins conservé au fond du cœur une douleur et une rage profonde d'avoir été marquée pour victime. Aussi, dans toute cette plaine où tant de Spartiates tombèrent pour elle, on cherche vainement un tombeau ou une inscription: c'est qu'un jour, Dieu lui ordonnera de se remettre à l'œuvre de la délivrance universelle, commencée par Bonaparte et interrompue par Napoléon.

Adieu, mon cher ami, je vous souhaite pour 1840 une belle bataille à faire pour le musée de Versailles.

ALEX. DUMAS.

UN
MOIS DE VACANCES.

I.

Délivrés depuis quelques minutes des agens de police, des gamins et des commissionnaires (trois produits de notre grande civilisation), nous voguions gaiement vers Fontainebleau où nous devions arriver le soir.

C'était la première fois que je remontais la Seine depuis l'invention de la littérature navale, et j'ignorais l'influence des romans de MM. Eugène Sue et Cooper sur la population parisienne. A peine eûmes-nous atteint la *Garre*, que notre *steam-boat* fut entouré de bateaux de toutes formes et à tous les pavillons, montés par des passagers, portant tous les costumes : il y avait des Turcs, des Grecs, des Malais, des corsaires, des pêcheurs de crevettes, des Terreneuviens! Nous aperçûmes même trois Japonais dans une toue peinte en jonque chinoise. Ce qui dominait, pourtant, parmi les costumes maritimes du fleuve, c'était la chemise rouge portée comme un surplis par-dessus le pantalon, sans doute par la raison qu'il eût été trop *bourgeois* de la porter en dessous. Quelques femmes habillées en pilotins, et le chapeau de cuir bouilli sur l'oreille, fumaient à la barre. Je me crus au carnaval; Bercy s'était déguisé en Constantinople, et tous les peuples de la terre semblaient s'y être donné rendez-vous pour manger des matelotes.

Les bateaux à vapeur de la Seine ressemblent à ceux de l'Amérique, on ne peut ni s'y coucher, ni s'y promener, ni s'y tourner; ce sont des espèces de boites à conserve où l'on superpose des voyageurs jusqu'à destination. J'avais, soudés à mes deux coudes, deux compagnons que je ne pouvais regarder et auxquels je parlais de côté, à la manière des acteurs qui, pour obéir à la tradition de *faire face* au public, ont toujours l'air de jouer la comédie en *omnibus*.

Mon voisin de droite, à en juger par sa conversation, était au moins un vice-président de comice agricole et un membre correspondant de l'Institut historique. Quant à mon voisin de gauche, il suffisait d'un coup d'œil pour reconnaître un de ces *jeunes hommes* faisant profession d'excentricité et voyageant avec une barbe, un chapeau pointu et une boîte à couleurs pour recevoir des impressions. Il portait des guêtres de chasseur de chamois, un pantalon de grosse toile, une blouse écrue, et par-dessus le tout un paletot doublé de satin.

Il eût été difficile de rencontrer deux compagnons de route plus opposés. Aussi, dès les premiers mots échangés, mon coude gauche avait-il commencé à quereller mon coude droit. Je devinai que j'aurais peine à maintenir entre eux la bonne harmonie.

Le vice-président était pourtant d'une complaisance rare; il connaissait les deux rives, nous nommait toutes les communes, tous les villages qui passaient sous nos yeux, et nous en faisait l'histoire. Après nous avoir montré l'hospice de Bicêtre, ainsi appelé par corruption, nous dit-il, parce qu'un évêque de *Winchester* l'avait autrefois possédé, il nous indiqua la commune d'*Ivry*, fameuse par le séjour de Mme Des Houillères, de Parny, et par ses caves de vin de Bourgogne. Puis vint *Choisy-le-Roi* où reposent les restes de Rouget de l'Isle; la côte de *Juvisy* au penchant de laquelle s'étale le hameau d'*Athis* qu'habita Mlle de Scudéry; enfin le village de *Crosne* qui vit naître le célèbre Boileau!

A ce nom malencontreux, je sentis frissonner mon coude gauche et retentir à mon oreille le mot de *polisson* très clairement articulé.

Le membre de l'Institut historique nous nomma encore successivement le château de Fromont, de Petit-Bourg, de Bourlanger; enfin *Corbeil* où fut fondé au XIe siècle, en l'honneur de saint Spire, une collégiale dont les chanoines oublièrent tellement les vertus de leur patron, que sous François Ier le parlement de Paris fut obligé de porter contre eux un arrêt qui leur enjoignait de renvoyer du couvent leurs concubines et de ne point fréquenter les mauvais lieux, *auxquelles conditions il leur fut accordé un surcroît d'émolumens.*

Nous aperçûmes ensuite le château de *Seine-Assise* où demeura long-temps cette aventureuse duchesse de Kingston qui forçait son mari au divorce, une cravache à la main, exigeait de ses banquiers le paiement des créances en leur mettant le pistolet sur la gorge, et, couronnée de tous ses scandales, se faisait recevoir à Saint-Pétersbourg comme une impératrice.

Cependant *Melun* se montrait déjà à peu de distance et dans toute sa laideur. Notre *cicerone* m'assura que Jules César parle de cette ville dans ses commentaires en l'appelant *Melodunum;* que le roi Robert y mourut et que saint Louis y maria sa fille Isabelle avec Thibaut, roi de Navarre; il m'apprit, en outre, qu'à peu de distance se trouvait le château de *Vaux-le-Praslin*, où Fouquet reçut Louis XIV, qui fit arrêter son hôte, convaincu du crime d'être plus aimable que le *grand roi*, et de donner des fêtes plus brillantes que celles de Versailles.

Le jeune homme au paletot avait écouté toutes ces explications avec une impatience croissante. N'y tenant plus, il voulut se lever; mais l'espace lui manqua et il resta en suspension entre un Anglais et moi.

— Pour Dieu! me dit-il, faites taire cet indicateur in-18 qui nous dévide des noms et des dates comme une mécanique file du coton. Ses détails vulgaires bruissent autour de l'ame et lui ôtent sa sonorité; qu'il nous laisse écouter nos voix intérieures.

J'aurais eu sans doute quelque peine à obtenir ce que mon coude gauche exigeait, et il eût pu en résulter de nouvelles contestations, si nous n'étions heureusement arrivés au terme de notre voyage.

Le bateau à vapeur nous jeta sur la rive, hommes, femmes, bagages et Anglais; le tout fut emballé en quelques minutes dans des voitures qui nous attendaient, et nous arrivâmes à Fontainebleau : mon *jeune homme* ne m'avait pas quitté.

Notre première visite, le lendemain, fut pour le château.

Ce n'est point, comme Versailles, un édifice d'une seule pièce et empreint d'un seul caractère; Fontainebleau est, comme on l'a dit, un *rendez-vous de châteaux.* Saint Louis, François Ier, Henri IV, Louis XIII, Napoléon, y ont tour à tour mis la main, et notre époque elle-même s'y révèle par force dorures économiques et force parquets de sapin verni. Les restaurations exécutées dans ces derniers temps ont pourtant été généralement heureuses. Les fresques peintes par Nicolo, sur les dessins du Primatice, dans la galerie de Henri II, ont pu être alourdies sans doute, mais on les aime encore

ainsi. Le pinceau du restaurateur n'a point trop dénaturé ces formes en même temps frêles et fortes, virginales et voluptueuses; c'est bien toujours cette peinture blonde dont les couleurs semblent avoir été mêlées à un rayon de soleil.

Du reste, l'examen du château de Fontainebleau, comme celui de toutes les demeures royales, fatigue bien plus qu'il n'intéresse. On se lasse vite de ce luxe uniforme; on cherche en vain, au milieu de cette grandeur prétentieuse, quelque chose d'humain qui rappelle l'habitation et la famille. L'étiquette des cours semble s'être communiquée aux meubles, aux murailles; tout fait parade, tout est en ordre; pas un vase de fleur oublié dans un coin, pas un bouquet fané, pas un livre entr'ouvert; rien de ce désordre charmant qui annonce la vie et la pensée : c'est un théâtre où les décorations sont en place, et non un foyer domestique.

Tout ne produit point cependant cette impression. Après avoir parcouru ces appartemens dorés jusqu'aux solives, que l'on traverse rapidement pour en avoir fini, après avoir jeté un regard ennuyé sur ces meubles incrustés de nacre, d'ébène, d'ivoire, on arrive à un cabinet obscur, devant une petite table de mérisier toute tachée d'encre, et là, quels que soient l'âge, la nation, la croyance, on s'arrête profondément ému, car ce cabinet est celui de Napoléon, cette table celle sur laquelle il signa sa renonciation à un rêve qui avait duré quinze ans et pour lequel un million d'hommes étaient morts! la table où il abdiqua l'empire du monde!

Mon chercheur d'impressions m'avait suivi au château; mais il désirait par dessus tout voir la forêt. Il savait que Louis IX avait daté plusieurs de ses lettres de *nos déserts de Fontainebleau;* que le saint roi y avait même été attaqué par des brigands et n'avait pu leur échapper qu'en sonnant deux fois du cor, pour avertir ses hommes d'armes; il avait lu ce qu'en dit M. de Sénancourt dans *Obermann*, et il en avait conclu qu'il devait trouver là une réminiscence des forêts vierges du Nouveau-Monde. Il s'arma en conséquence de son bâton ferré, prit des pistolets de poche, et nous partîmes.

Nous suivîmes d'abord des routes percées au milieu de la futaie avec autant de régularité que la rue de Rivoli, et portant leurs noms cloués aux arbres. Mon compagnon fronça le sourcil, mais ne dit rien encore; c'était sans doute l'expression mourante de la civilisation; nous allions entrer dans le désert.

Cependant nous marchions en vain; la route continuait, toujours la même. Nous nous jetâmes à droite; au bout de cinq minutes, nous

nous trouvâmes au milieu d'un carrefour auquel venaient aboutir des chemins semblables, percés en tous sens. Nous retournâmes à gauche; cette fois, le fourré s'épaissit, les sentiers s'effacèrent, et, après deux cents pas, nous nous trouvâmes au milieu des rocs, des épines et des genevriers. La figure de mon jeune homme s'épanouit.

— Enfin, dit-il avec exaltation et en ouvrant les bras, comme s'il eût voulu serrer tout le taillis sur son cœur, voilà une forêt; nous pouvons secouer la fange des villes sur ces bruyères sauvages; ici finit ce qu'on appelle le monde, et le bruit des hommes ne peut parvenir jusqu'à nous....

Le claquement d'un fouet et le roulement d'une voiture l'arrêtèrent court : il se détourna; nous étions à dix pas de la grande route de Montargis, et la patache venait de déposer un voyageur sur la lisière du fourré. Le jeune homme fit un saut en arrière, comme s'il eût marché sur un serpent; il venait de reconnaître notre compagnon du bateau à vapeur.

Celui-ci nous reconnut également et vint à nous le sourire sur les lèvres.

— Parbleu! s'écria-t-il, la rencontre est heureuse. Vous visitez la forêt, n'est-ce pas? Je viens aussi la revoir; je vous servirai de guide.

Je regardai mon compagnon; il avait croisé les mains sur son paletot et semblait offrir à Dieu ses douleurs. Je pris son silence pour un consentement, et j'acceptai la proposition du vice-président.

— Je ne pourrai qu'abréger vos recherches, nous dit-il; car, sans moi, vous auriez tout trouvé. La forêt est parfaitement tenue, et il est impossible de s'y perdre.

— En effet, s'écria l'homme aux grandes guêtres, qui ne pouvait cuver son désappointement; on vient ici chercher une solitude et l'on trouve une ville. Les routes ont des affiches, les rochers ont mis écriteau; les arbres portent leurs noms en tête, comme des édifices publics; à chaque détour on s'attend à trouver un marchand de vin, et l'on cherche malgré soi la lanterne du commissaire. Profanation! Dieu vous avait donné un Océan de verdure, vous l'avez étiqueté et mis en bouteille dans des fioles d'apothicaire.

Il finissait de prononcer ces mots d'une voix toute vibrante de colère, lorsque le vice-président s'écria :

— Prenez garde au buisson, monsieur.

En effet, le fougueux jeune homme venait de laisser la moitié de son paletot aux épines d'un genèvrier, il ramena à lui l'autre moitié avec un mouvement de fière indifférence digne d'un Romain, jeta à

notre soigneux compagnon un regard qui sembla l'envelopper de mépris, et murmura tout bas un mot terrible :

— Épicier!...

Heureusement, celui-ci ne l'entendit pas.

Nous étions arrivés à Franchard ; le vice-président nous fit voir en détail toutes les curiosités de cette Thébaïde ; le vallon d'abord, puis la *maison du druide*, puis la *roche qui pleure*, qui malheureusement ne pleurait plus. En revenant par Montaigu, il se tourna vers notre silencieux compagnon et lui montra deux pierres énormes couchées dans la plaine.

— A quoi trouvez-vous que cela ressemble? lui demanda-t-il.

— Mais.... à deux rochers.

— Nullement, l'une de ces pierres représente un éléphant, l'autre un chameau couché. Regardez bien ; c'est la chose la plus curieuse de la forêt!

Le jeune homme donna un coup de poing dans son chapeau pointu pour se l'enfoncer jusqu'aux yeux, et continua sa route.

Nous vîmes successivement le chêne de Clovis, le bouquet du Roi, la vallée de la Sole, la Roche des Deux-Sœurs, la terrasse de Belle-Vue. En repassant devant le château, le membre de l'Institut historique éleva une longue discussion sur l'époque de sa fondation, et conclut à la manière des antiquaires, en déclarant qu'on ne la connaissait pas. Il ajouta pourtant que Louis-le-Jeune y avait fondé, en 1169, la chapelle de Saint-Saturnin, comme il appert de ses lettres patentes dans lesquelles il dit : *Qu'on donne au chapelain, quand la cour sera en ce lieu, deux deniers pour sa table, quatre pains, un demi-setier de vin, plus, une toise de chandelles* (tesam candelœ).

Il acheva cette citation à la porte de l'hôtel. Au moment de nous séparer, je laissai échapper que je partais le lendemain pour Orléans.

— Eh! comme ça se trouve! s'écria-t-il, j'y vais aussi ; nous ferons route ensemble.

Mon compagnon au demi-paletot fit un bond de côté ; et dès que le vice-président nous eut quittés :

— Je ne pars plus demain pour Orléans, dit-il ; je reste à Fontainebleau : j'y resterais huit jours s'il le fallait pour éviter la société de ce bourreau de poésie!

II.

La position d'Orléans est une des plus belles qui se puisse imaginer : entourée de vignobles, de forêts, de prairies, de champs fertiles, la ville forme un arc immense, qui a pour corde la Loire. Les premiers habitans de la contrée durent être frappés de tels avantages et choisir de bonne heure pour résidence commune un lieu si favorisé.

L'époque de la fondation d'Orléans est pourtant inconnue, ce dont s'applaudit fort un de ses historiens par la raison, « *que ce qui est grand et bon a toujours un commencement obscur, témoin les sources du Nil;* il ajoute à la vérité que, selon toute probabilité, cette fondation date de *Gomer, fils de Japhet et petit-fils de Noé !*..... A moins de placer à Orléans le paradis terrestre, il était difficile de faire remonter plus haut son origine.

Du reste, cette ville a donné lieu à des dissertations fort opposées parmi les scrutateurs de l'antiquité. Quelques-uns persistent à y voir le *Genabum* des anciens, que d'autres placent à Gien ; quant au nom d'Orléans, il vient d'*Aurélia* (ville d'Aurélien).

Simphorien Guyon dit dans son histoire, écrite en 1647 :

« Le génie et nature du lieu de cette ville, correspondant et sympathisant avec les génies célestes et universels, qui versent et répandent leurs influences et graces sur icelle, lui ont donné ce nom de *Genabum*, comme *omne gignens bonum*, engendrant toute sorte de bien ; mais parce que ces génies étaient vagues et non certainement dénommés, ils ont été restreints a ces deux génies, le soleil et l'or, qui ont fait ce beau nom, *Aurelia*, ou *helichrysos*, et ce nom ne lui a point été donné par cas fortuit, mais par la forme et nature du lieu, qui correspond à ces deux génies universels et aux premier et deuxième fondateurs d'icelle ville, Noé, appelé Genius, et Aurélien, empereur. »

« Ainsi, observe judicieusement M. Fleury, dans son excellent travail sur *Orléans et ses historiens*, *Genabum*, ville celtique, tire son nom de trois noms latins, *Omne gignens bonum; Aurelia*, ville gallo-romaine, tire son nom du mot latin *aurum*, et du mot grec *hélios!* »

Du reste, ce Simphorien Guyon est un historien fort curieux à lire. Il prétend dans une autre partie de son in-folio, que si « les femmes et filles d'Orléans ont un parler doux, coulant les aspirations plus

légèrement, et entrelassant leurs voyelles aux consonnes, c'est qu'elles sont d'une complexion plus froide que les hommes, joinct que l'air de la ville est tempéré. »

Nous n'avons rien à dire sur l'avant-dernière partie de cette remarque dont nous n'avons pu vérifier la justesse, mais quand au *parler doux et coulant* des femmes d'Orléans, nous devons déclarer que notre oreille a été blessée, au contraire, de leur accentuation sourde, brève et pressée.

Je me rendis d'abord à la cathédrale dont j'avais admiré, en arrivant, les tours brodées. Commencée seulement sous Henri IV, dans un style gothique déjà fort altéré, sa construction, qui continua pendant les règnes suivans, subit toutes les influences de la mode, et ne fut terminée qu'au siècle de Louis XV qui y a laissé l'empreinte de son architecture mignarde et galante. Ce mélange de toutes les formes et de tous les caractères, choquant peut-être dans un palais, n'a ici rien qui déplaise. On trouve même, quand on réfléchit, quelque chose de touchant dans cette variété; on sent que chaque siècle a apporté, à l'édifice sacré, son tribut d'art et de travail, que chaque génération y a écrit pieusement son nom, y a laissé un souvenir de son amour.

La cathédrale d'Orléans est, comme toutes les cathédrales, entourée de rues qui la cachent, et de masures qui l'enlaidissent. Nos pères ne voyaient point dans une église un monument mais un hommage; ils la bâtissaient moins pour orner la cité que pour la sanctifier. Il leur importait peu qu'une échoppe masquât une sculpture curieuse, un détail délicat; détails et sculptures avaient été faits, non par orgueil, mais par amour. Le travail d'un ouvrier chrétien était comme les bonnes œuvres, qui, pour être cachées aux yeux des hommes, n'en ont pas moins de prix aux yeux de Dieu.

De la cathédrale je me rendis au Musée, où l'on a réuni un grand nombre de meubles gothiques d'un fini précieux. Nous demandâmes à voir un *Poussin*, annoncé sur le catalogue, on l'avait emmagasiné pour faire place à un magnifique devant de cheminée de M. Fragonard, et à plusieurs autres rouleaux de papiers peints, de la même école. Nous aperçûmes cependant, au milieu de ces éblouissantes tapisseries, trois modestes petits tableaux devant lesquels nous nous arrêtâmes, au grand scandale du concierge. Le premier était un *Guido Reni* admirable de pose, et moins *blanc* que ne le sont d'habitude les tableaux de ce peintre; l'autre, un *Andrea Sacchi*, et e troisième, une vierge merveilleuse du *Guerchin*. Nous découvri-

mes aussi, parmi quelques pochades sans valeur, une jolie marine de Vander-Velde, une tête de femme par Mignard, et, enfin, un portrait de Louis XI, peint à son retour du pélerinage de Cléry et portant cette inscription remarquable :

Du corps seulement la santé
Je demandais à Notre-Dame,
Trop l'importuner c'eût été
De la prier aussi pour l'ame.

Après le Musée, nous visitâmes la bibliothèque, les maisons de Diane de Poitiers et d'Agnès Sorel. Le marchand qui habite cette dernière a pris à bail la célébrité de la *dame de beauté*. Il vous fait voir la chambre où elle dormait, et vous lisez sur la cheminée gothique près de laquelle elle s'assit souvent pour rêver, cette grossière inscription :

MESSIEU ET MEDAM N'OUBLIÉ PAS LA BON.

Mais tous les souvenirs d'Orléans sont absorbés par celui de Jeanne d'Arc. Son nom et ses traces sont partout. On montrait naguère le chaperon qu'elle avait porté et l'oriflamme avec lequel elle conduisait nos soldats à l'ennemi. Aujourd'hui encore, on peut visiter la demeure qu'elle habita, pourvu que les bourgeois ne soient point à table ou à vêpres!

La maison de Molière a été transformée en fabrique; celle de Jeanne d'Arc appartient, je crois, à une maîtresse de pension, et l'on parle d'élever à tous deux des statues!... comme si le plus saisissant souvenir des êtres d'élite n'était point aux lieux qu'ils avaient habités!... Que m'importe un marbre taillé d'hier, et au bas duquel vous inscrivez leurs noms, quand je puis entrer sous le toit même où ils ont vécu, y chercher quelque émanation de leur vie et de leur cœur? Une statue n'est qu'un hommage rendu à l'homme célèbre, tandis que sa demeure est un souvenir.

Nous voudrions que la maison occupée par Jeanne d'Arc à Orléans fût acquise au nom de la nation et dégagée de celles qui l'entourent; qu'elle fût ouverte à tous, comme un temple patriotique, et qu'on lût ces mots gravés sur sa porte sculptée :

Ici demeura une pauvre fille de laboureurs nommée Jeanne, qui sauva Orléans et la France de la domination anglaise.

Cette vieille demeure isolée parlerait mille fois plus au cœur que la tragédienne de bronze élevée sur la place du Martroi. Le peuple,

qui, en passant, lirait cette explication rapide, y trouverait en même temps un enseignement utile et une noble excitation.

Jeanne d'Arc ne fut point, en effet, une de ces héroïnes de hasard, nées à l'improviste pour accomplir des prodiges; son apparition fut préparée; elle ne fit que résumer en elle les efforts partiels essayés de tous côtés par les paysans pour repousser l'invasion étrangère; elle proclama dans sa personne l'avénement du peuple au droit de combattre.

Long-temps la noblesse seule avait eu ce privilége, et cela était juste, puisque seule elle avait une patrie; mais les batailles de Créquy et de Poitiers avaient anéanti en France les armées de chevaliers. *Jacques Bonhomme*, abandonné par ses anciens défenseurs, songea à se protéger lui-même. On vit alors partout surgir de ce troupeau de serfs de vaillans soldats, qui, ne sachant point encore combattre, apprenaient du moins à mourir! « C'est de cette époque, dit M. Michelet, que commence véritablement la France et que nous avons une patrie. Ce peuple est visiblement simple et brute encore, impétueux, aveugle, demi-homme et demi-taureau... Il ne sait ni garder ses portes, ni se garder lui-même de ses appétits. Quand il a battu l'ennemi comme blé en grange, quand il l'a suffisamment charpenté de sa hache, et qu'il a pris chaud à la besogne, le bon travailleur, il boit froid et se couche pour mourir. Patience; sous la rude éducation des guerres, sous la verge de l'Anglais, la brute va se faire homme. Serrée de plus près tout à l'heure, et comme tenaillée, elle échappera. Cessant d'être elle-même et se transfigurant, Jacques deviendra Jeanne, Jeanne la vierge, la pucelle. »

Née au village de Domrémy, de simples laboureurs, Jeanne avait grandi au milieu des guerres civiles. La discorde était alors partout : les enfans se battaient dans les villages aux cris d'*Armagnac* ou de *Bourgogne*, et, profitant de ces querelles, qu'ils avaient soin d'entretenir, les Anglais prenaient les villes, brûlaient les bourgs et pillaient la campagne. Jeanne avait été plusieurs fois forcée de fuir devant eux avec les troupeaux de son père. Elle les haïssait, comme tout le peuple, parce qu'elle comprenait d'instinct que le mal venait d'eux, et que l'on n'obtiendrait du repos qu'après avoir chassé cette meute qui faisait curée de la France.

C'était, du reste, une fille simple, n'ayant jamais appris à lire, ni à écrire, ne sachant que le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, et passant ses journées à coudre ou à filer. Mais il y avait dans ce cœur ignorant une immense charité; les misères de la France le *faisaient saigner*. Tou-

jours en prières dans la chapelle isolée de Sainte-Marie, Jeanne demandait à Dieu, avec des sanglots, de soulever la main qui depuis si long-temps châtiait la France, et de lui envoyer un sauveur. Il fallait pour cela un miracle : la foi et l'enthousiasme ne pouvaient manquer de le faire. La jeune paysanne entendit bientôt des voix mystérieuses; saint Michel lui apparut, puis sainte Catherine et sainte Marguerite, lui déclarant *que c'était à elle de délivrer la France!*

Jeanne, pleine de foi dans sa mission, s'adresse au capitaine Baudricourt, qui commandait à Vaucouleurs, pour qu'il la mène au roi.

— Il faut absolument que j'y aille, dit-elle; mon Seigneur Dieu le veut ainsi. C'est de la part du roi du ciel que cette mission m'est confiée.

Baudricourt la repousse d'abord comme folle, puis la fait exorciser comme possédée du démon. Mais Jeanne persiste; elle supplie, elle pleure.

— Ah! le sire de Baudricourt n'a cure de moi ni de mes paroles, répète-t-elle sans cesse; et pourtant il faut que je sois devers le roi avant la mi-carême, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux pour m'y rendre. Si, pourtant, j'aimerais mieux rester à filer près de ma pauvre mère, car ce n'est pas là mon ouvrage. Mais il faut que j'aille et que je le fasse, puisque mon Seigneur Dieu le veut.

Insensiblement la renommée de la jeune fille s'étendit au loin. Charles de Lorraine, malade de débauches, la fit venir pour qu'elle le soulageât.

— Mon lot n'est point de vous guérir, mais bien le royaume de France, dit la jeune fille; craignez Dieu, monseigneur, et vivez plus sagement.

On se décida enfin à la faire partir et à lui donner quelques gentilshommes pour l'accompagner et la défendre. Il fallait faire cent cinquante lieues, au milieu de l'hiver, à travers les forêts, les rivières, les montagnes et les ennemis.

— Ne craignez rien, répétait Jeanne à ses compagnons, tout ce que je fais m'est commandé.

Elle arriva ainsi à Sainte-Catherine-de-Fierbois, d'où l'on fit demander au roi, qui était à Chinon, s'il voulait la recevoir. Le roi hésita : son découragement était tel, qu'il ne demandait plus à Dieu, dans ses prières, de lui conserver son royaume, mais seulement de pouvoir *se sauver chez les Écossais ou Espagnols, sans souffrir mort ni prison.* Après beaucoup de pourparlers, il se décida pourtant à l'admettre en sa présence. Jeanne le reconnut au milieu de toute sa

cour, et lui annonça qu'elle venait pour chasser les Anglais de devant Orléans, et le faire sacrer à Reims. On l'écouta d'abord avec défiance; on la fit partir pour Poitiers, où l'université l'interrogea, afin de s'assurer qu'elle n'était pas envoyée par le démon; mais Jeanne répondit à tout avec simplicité et hardiesse; elle raconta ses visions et répéta que, chaque jour, des voix mystérieuses se faisaient entendre à elle.

— Quel langage parlent-elles? demanda le frère Séguin, avec ironie.

— Meilleur que le vôtre, répondit Jeanne tranquillement.

L'université se déclara pour la jeune fille.

Les seigneurs de la cour avaient d'abord refusé de croire que la libératrice de la France pût sortir des rangs du peuple : un homme eût été repoussé avec mépris; mais Jeanne était femme, elle avait des traits aimables, une voix douce et pénétrante; on la fit monter à cheval, et elle s'y tint avec grace; le charme de sa personne l'aida à se faire croire. On lui donna l'état d'un chef de guerre et on la fit partir pour Orléans, avec une troupe nombreuse commandée par les maréchaux de Rayz, de Sainte-Sévère, par l'amiral de Culan, le seigneur de Gaucourt et La Hire.

Orléans était alors assiégée par les Anglais, qui l'avaient entourée de bastilles, et sa garnison se trouvait réduite aux dernières extrémités.

Pour bien apprécier toute l'importance de l'entreprise qu'allait essayer Jeanne, il faut se rappeler dans quel état se trouvait la France. Isabeau de Bavière et le duc de Bourgogne s'étaient alliés pour la livrer à l'Angleterre; Charles VI était mort, et, sur son cadavre même, porté à Saint-Denis, le héraut avait crié :

— Vive Henri de Lancastre, roi d'Angleterre et de France!

Charles VII, vaincu partout, sans soldats, sans argent et sans espérances, fuyait de province en province devant le duc de Bedford, dont les armées s'avançaient comme une mer montante, gagnant chaque jour davantage sur le territoire. Orléans était, en France, la seule ville encore française, du moins parmi celles qui avaient un nom; c'était le dernier boulevart que Charles VII pût opposer à l'ennemi, et, une fois cette digue renversée, l'invasion anglaise inondait tout le royaume.

A peine arrivée, Jeanne demande que l'on attaque les bastilles élevées par les assiégeans; mais les seigneurs qui l'avaient accompagnée s'y opposèrent : en voyant l'admiration de la foule pour la jeune pay-

sanne, l'orgueil et la jalousie s'étaient bien vite réveillés aux cœurs des gentilshommes.

—Puisqu'on écoute l'avis d'une péronnelle de bas lieu, mieux que celui d'un chevalier tel que je suis, s'écrie le sire de Gammaches, je ne me rebifferai plus contre; en temps et lieu, ce sera ma bonne épée qui parlera. Désormais je défais ma bannière, et je ne suis plus qu'un pauvre écuyer; j'aime mieux avoir pour maître un noble homme qu'une fille qui, auparavant, a peut-être été je ne sais quoi.

Cependant une bastille est attaquée, prise, et Jeanne y plante elle-même son étendard. Le lendemain elle dormait encore, lorsqu'une grande rumeur s'élève; elle entend crier que les Français ont fait une sortie et ont été battus, elle saute aussitôt à bas de son lit :

— Ah mon Dieu! le sang de mes gens coule par terre, et l'on ne m'a pas éveillée, s'écrie-t-elle, mes armes! mes armes!

Et elle prend son étendard, appelle son page, fait sortir son cheval. Elle rencontre dans la rue des blessés que l'on rapporte, s'arrête toute troublée.

— Hélas! hélas! dit-elle des larmes dans les yeux, je n'ai jamais vu le sang d'un Français sans que mes cheveux se dressent sur ma tête!

Mais les cris des Anglais se font déjà entendre de plus près. Elle court à la porte de la ville. A son aspect les fuyards s'arrêtent; ils l'entourent; elle se précipite au galop de son cheval vers les ennemis. Ceux-ci reculent à leur tour jusqu'à la bastille de Saint-Loup, qui est assiégée et enlevée en quelques instans.

Il ne restait plus aux Anglais que la bastille des Tourelles; mais ils y avaient réuni toutes leurs forces, et l'accès en était presque impossible. Jeanne veut cependant qu'on l'attaque. Les gentilshommes, mécontens de son influence croissante, s'y opposent. Alors la Pucelle descend sur la place publique, elle appelle les bourgeois et les manans au combat. Le sire de Gaucourt, gouverneur de la ville, veut fermer les portes; elle les fait ouvrir de force. On se précipite sur ses pas. Les chevaliers eux-mêmes, semblables à des limiers qui entendent passer la meute, oublient leur résolution, s'élancent de toutes parts, et se mêlent aux combattans. On traîne des coulevrines, on apporte des fascines; l'huile bouillante, les traits, la poix enflammée, les boulets de pierre volent à l'envi. Jeanne est au plus fort de la mêlée, entourée de son oriflamme et l'épée aux sept croix dans la main. Les échelles glissent dans le sang, on les relève; elles se brisent, on les alonge avec des piles de cadavres; mais rien n'effraie les

soldats de Suffolk. Jeanne court à la muraille, y appuie une échelle, monte... Tout à coup elle s'arrête, ouvre les bras et retombe dans les fossés; une flèche l'avait frappée à l'épaule!

Des cris de joie s'élèvent dans la bastille; la nouvelle que la Pucelle a été tuée se répand parmi les assiégeans; l'attaque s'arrête. Jeanne, qui vient de rouvrir les yeux, voit partout autour d'elle le découragement et l'épouvante. Elle entend donner l'ordre de la retraite; elle se redresse alors avec un cri et saisit son oriflamme.

— Sus! sus! messires, s'écrie-t-elle; Dieu l'a dit, aujourd'hui ils seront à nous.

Et elle court à la brèche. Elle y reparaît avec son oriflamme au moment même où le cri : *Jeanne est morte!* retentit de tous côtés. A sa vue une grande rumeur s'élève; on la montre au doigt, on crie au miracle; les Anglais se troublent, et la bastille est enlevée.

Ce qui restait de l'armée de Suffolk prit la fuite.

Huit jours à peine s'étaient écoulés depuis l'arrivée de Jeanne, trois seulement avaient été employés à combattre, et tout avait déjà changé. Le siége d'Orléans était levé; les Français, depuis long-temps condamnés à la honte des défaites, retrouvaient leur vieille habitude de victoires. Les villes qui s'étaient livrées à Bedfort par crainte ou par violence envoyèrent offrir leurs clés à Charles VII, que Jeanne alla faire sacrer à Reims, selon sa promesse.

Là devait finir sa mission. Elle avait relevé l'épée de la France, tombée à terre, et la lui avait remise dans la main; c'était assez pour une femme. Forte une fois dans sa vie comme Judith, pour sauver sa nation, elle devait maintenant retourner à son aiguille et à sa quenouille. Elle le voulait et le demanda avec instance; mais le roi désirait la garder comme un étendard pour ses défenseurs et comme une menace pour ses ennemis. Victime bientôt de la jalousie des nobles et lâchement livrée aux Anglais par l'un d'eux, on la conduisit à Rouen, où elle fut mise en jugement.

Tout le monde connaît les détails de ce procès infâme, dans lequel la haine et la peur prirent le masque de la superstition. Jeanne s'y montra ce qu'elle s'était toujours montrée, une femme courageuse, mais une femme! hardie jusqu'à l'insulte, puis faible jusqu'à la prière.

— Quel sortilége avez-vous employé pour faire aux Français nous vaincre? lui demande un juge.

— Quel sortilége? répète fièrement l'héroïne. Je leur disais : Entrez au milieu des Anglais; et j'y entrais moi-même.

Puis cette fierté fléchit; Jeanne pense à sa vieille mère, à la chapelle de Domremy, où elle allait prier, à la maison où elle a vécu vingt années, et elle redevient femme, elle pleure!

—Ah! Rouen! Rouen! s'écrie-t-elle, seras-tu ma dernière demeure?

Elle signe de sa croix une cédule d'abjuration, et ne retrouve tout son courage qu'à la vue du bûcher. Elle y monte sans faste, sans lâcheté; mourant comme une femme, les bras croisés sur le cœur et les yeux au ciel.

Depuis la Pucelle jusqu'à la Saint-Barthélemy, rien ne rappelle Orléans dans notre histoire. L'ordre de massacrer les protestans fut apporté dans cette ville, le 25 avril 1572, par Sorbin, prédicateur de Charles IX. Le massacre commença le mardi 26 à la pointe du jour; les catholiques divisèrent la ville en douze quartiers, et se partagèrent en quarante-huit escouades. Les mères et leurs enfans furent, par ordre des magistrats et sous prétexte de les mettre en sûreté, réunis dans une prison où on les égorgea en masse. Quelques femmes catholiques, qui étaient venues près de cette prison, reçurent dans leurs robes des enfans à la mamelle que les mères leur jetaient par les fenêtres et qui échappèrent ainsi à la mort.

Du reste, le massacre ne s'arrêta point aux protestans; on égorgea des catholiques par vengeance, par haine ou pour hâter un héritage qui se faisait trop attendre.

Malgré le soin que l'on avait pris de tuer autant que possible les femmes avec les maris, il resta à Orléans plus de cinq cents veuves dont les enfans furent rebaptisés de force. « Les corps, dit un contemporain (1), étaient mis tous nus, les *nuicts* spécialement du mardi vingt-six, mercredi vingt-sept, et chargés dans des charrettes conduites partie au charnier du grand *cimetière* de la ville, partie à la rivière où l'on en jeta un grand nombre. Ceux qui demeuraient près des remparts furent jetés dans les fossés, où on les laissa sans daigner les couvrir d'un peu de terre, tellement que les loups et autres *bestes* en mangèrent *la pluspart*, sans que les papistes s'en *esmussent* aucunement. Ceux qu'on avait jetés dans la Loire y demeurèrent jusqu'au jeudi, qu'une grande *ravine* d'eau survint qui lava le pavé des rues, et des ruisseaux teints et couverts du sang des massacrés, qui furent aussi lavés; mais ils demeurèrent encore sur la grève tant que les eaux, devenues plus grandes, les emmenèrent plus loin. »

(1) Extrait d'un ouvrage intitulé: *Histoire des Martyrs persécutés et mis à mort pour la vérité de l'Evangile*. Genève, 1619, in-f°.

La Loire fut rouge de sang, pendant plusieurs jours, jusqu'à Beaugency, et l'on cessa de manger le poisson qui y était pêché. On trouve dans les comptes de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, la quittance suivante qui remonte à cette époque :

« Payez au foussier du grant cymetierre d'Orl., pour l'enterrage de... corps morts, tant grans que petits, au grant cymetierre ou charnier, en l'église et allées du cloytre (galeries) chascun corps a III d. et 1/2 (3 deniers et demi) dont deulx petits ne comptent que pour ung grant — pour ce, XVIII livres. »

18 livres à 3 deniers et demi par corps! C'est environ douze cent trente-quatre morts enterrés, plus ceux jetés dans les fossés et à la rivière! Encore négligeons-nous cette circonstance caractéristique que *deulx petits ne comptaient que pour ung grant!* Quel temps et quelle comptabilité!

Le reste de l'histoire particulière d'Orléans offre peu d'intérêt. Le 15 mars 1584, Henri III y arriva avec tous ses mignons, revêtus, comme lui, d'une robe de pénitent à capuchon avec un fouet suspendu à la ceinture et une grande croix de bois qu'ils portaient alternativement. Cette mascarade religieuse se rendait à Cléry. Un siècle plus tard, Louis XIII et Anne d'Autriche y firent également leur entrée; les échevins passèrent marché à cette occasion avec Gaucher et Julien Bernier, maîtres peintres, pour deux tableaux. « En l'un desquels sera le portraict du roy et de la royne se tenant par la main. Entre lesdits deux portraicts sera depainct une déesse concorde tenant d'une main un vase d'or, et de l'autre un cornet d'abondance, et, au-dessus, un ange sortant d'une nue, à la bouche duquel seront escrits les mots en latin contenus dans le desseing, et, au-dessus dudit ange, deux sceptres en croix, et à côté, cigognes et corneilles vollantes en l'air, et au bas dudit tableau deux chiens, l'un du costé du roy, et l'autre de la royne. En l'autre tableau sera painct un parterre; au milieu d'y celluy un lys; du costé dudit lys un *Apolo* arosant, et de l'autre costé le portraict de saint Pol plantant; du costé de l'*Apolo* sera un soleil dardant ses rayons sur le lys, et de l'autre costé la représentation d'un dieu. Et seront lesdits tableaux enchâssés les bordures painctes et dorées; sera le tout fait et parfait sur toile et à l'huile dans un moy. »

Comme on le voit, les échevins et maires de cette époque ne manquaient ni d'invention ni de littérature; tout est prévu dans leur programme, depuis la légende en latin sortant de la bouche de l'ange au-dessous des *corneilles vollantes en l'air*, jusqu'à l'*Apolo* arrosant

le lys royal! — Un conseil municipal de nos jours ne serait pas plus ingénieux.

En continuant à fouiller dans les documens locaux édités par M. Lottin, nous ne trouvons que des entrées de princes, des querelles entre le lieutenant-criminel et les chanoines de Sainte-Croix, qui le forcent à reconnaître leurs priviléges en lâchant leurs chiens contre ses sergens. Nous transcrivons seulement la note suivante, inscrite sous l'année 1740 :

— Un sieur Levasseur, officier de la monnaie d'Orléans, ayant été réformé, se retira à Paris, où il amena sa femme et sa fille Thérèse. celle-ci faisait vivre son père et sa mère par son travail. Se trouvant en journée dans une maison étrangère, elle y fit la connaissance d'un homme déjà vieux, qui passait pour à moitié fou, et s'attacha à lui. — Cette jeune fille était Thérèse, et cet homme Jean-Jacques Rousseau.

La révolution de 89, qui remua partout tant de passions, de douleurs et de dévouemens sublimes, fut peu dramatique à Orléans. Sauf l'assassinat de Léonard Bourdon, qui compromit un certain nombre de citoyens, tout se passa en fêtes, en discours et en motions. Nous avons remarqué parmi celles-ci la lettre suivante, *adressée aux dames d'Orléans* par leur *chère concitoyenne* Dulac, *épouse du colonel de la garde nationale*. Nous la citons en entier, comme un monument curieux des idées et du style de l'époque :

« Depuis long-temps je gémis de voir que les personnes de mon sexe semblent prendre si peu de part aux peines que MM. les volontaires d'Orléans se donnent pour l'exécution des décrets de nos augustes représentans. J'entends tous les jours parler de motions; mais ces motions sont toujours faites par des hommes, pas une seule de la part des femmes. — Cela est affreux! il semble, en vérité, que la patrie n'est rien pour nous, et nous avons l'air de bouder contre elle parce qu'il faut que nos maris passent la nuit dans un corps-de-garde. Sortons, mes chères concitoyennes, de notre assoupissement, et montrons que nous pouvons être d'un plus grand secours qu'on ne pense dans la révolution. Faisons présent aux volontaires d'un drapeau aux couleurs nationales, portant pour devise : *amour et victoire*. Voilà, mes chères concitoyennes, la motion que j'ai à vous faire. J'ouvre une souscription de trois livres par personne. Faites-vous connaître le plutôt possible, et venez vous inscrire chez M. Simon, notaire. Si, comme je le pense, la souscription excède le coût du drapeau, le surplus sera versé dans le sein des pauvres, le jour même de la cérémonie. »

E. Souvestre.

L'ACADÉMIE ROYALE

DE MUSIQUE.

ÉPOQUE DE LA RESTAURATION.

Les meilleurs symphonistes d'une capitale si féconde en virtuoses de ce genre forment l'orchestre de l'Opéra. Si les plus beaux talens n'y figurent pas toujours, c'est que le droit de conquête y retient parfois certains artistes qu'il ne serait pas juste de déplacer pour introduire un rival dont le mérite présente une supériorité reconnue. Ces exceptions, rares il est vrai, n'en existent pas moins: on respecte l'ancienneté; l'équité sur ce point contrarie un peu le bien du service, l'équité est une trop belle chose pour oser la blâmer quand elle a tort.

Les plus habiles musiciens de Paris forment aujourd'hui l'orchestre de l'Académie royale. Autrefois, c'était précisément le contraire; lors de l'établissement de ce théâtre, tous les bons symphonistes dédaignèrent un poste que leurs successeurs recherchent, sollicitent et se font honneur de conserver long-temps. Les fondateurs de l'Opéra consacrèrent la plus forte partie de leurs finances aux dépenses de la scène, l'orchestre fut regardé comme un accessoire; Cambert, dont les ressources étaient épuisées par de grands sacrifices, ne pouvait offrir aux symphonistes que de trop faibles appointemens. Les musiciens, hommes de talent, refusèrent des propositions indignes de leur mérite, les ménétriers mêmes suivirent cet exemple. Cambert

fut forcé d'avoir recours à des écoliers, à de véritables apprentis qu'il fallait endoctriner au point de leur apprendre à chacun leur partie note à note. L'inexpérience de ces exécutans obligeait ce maître à n'écrire aucun passage trop difficile pour ses élèves; leur gaucherie insigne retenait Cambert dans le cercle étroit des effets qu'il lui était permis de tenter. Il réussit pourtant à faire de la musique assez régulière pour plaire généralement à ses contemporains: le succès de ses premiers ouvrages doit faire supposer qu'il aurait porté plus loin le drame lyrique naissant, si de telles raisons ne l'avaient arrêté. Cambert ne pouvait aller plus vite que ses violons.

Lalouette, secrétaire de Lulli, s'était vanté de l'avoir aidé pour la composition de ses opéras, ce qui était vrai; mais Lalouette s'attribuait les meilleurs airs d'*Isis*, dont il n'avait fait que les récitatifs. Lulli s'en offensa; Lalouette, disgracié, fut obligé de céder, en 1677, la direction de l'orchestre à Colasse. Musicien de la chambre du roi, Marais, le plus habile joueur de viole de son temps, prit place à l'orchestre de l'Académie royale de Musique. Lulli, qui l'aimait beaucoup et savait apprécier un aussi beau talent, ne négligea rien pour l'attacher à son entreprise; employé par ce maître comme second chef d'orchestre, Marais prit le bâton de mesure en 1687.

La basse de viole, seul instrument en usage alors, pour l'exécution des parties graves, eut d'abord cinq cordes, ensuite six. Marais ajouta la septième, et imagina de faire filer les trois grosses pour les rendre plus sonores. La contre-basse n'était point encore introduite dans l'orchestre de l'Opéra; ce précieux instrument n'y figura qu'en 1700. C'est à Montéclair que l'Académie royale dut cette conquête. Montéclair joua la seule contre-basse que la France entière possédât. Cet instrument, que l'on regardait comme le géant, le Goliath de la musique, n'était employé qu'avec précaution et ne sonnait que pour accompagner les chœurs.

Réduite à cinq cordes, au commencement du XVIIIe siècle, accordée par quintes et une quarte *ut*, *sol*, *ré*, *la*, *ré*, la basse de viole prit le nom de violoncelle. Elle ne conserva que deux cordes filées: *ut*, *sol*. Vingt-cinq ans plus tard, Berthaud supprima la chanterelle *ré*, ce fut le dernier changement que cet instrument éprouva. Le violoncelle, définitivement constitué par Berthaud, qui en jouait à merveille, n'a plus varié depuis lors. L'habileté des violoncellistes a donné plus d'extension à son ravalement, à ses effets sonores; les quatre cordes suffisant aux virtuoses qui ont su chercher et trouver de nouvelles gammes sur la partie du manche que leurs prédécesseurs n'exploraient

qu'avec une extrême timidité, l'exécution est devenue plus facile et plus libre par la suppression de la cinquième corde.

Le violon d'amour, le par-dessus de viole et la viole d'amour, que l'on voit figurer sur les genoux des nobles dames dont Rigaud, Vanloo, Mignard, nous ont légué les portraits, le violon d'amour et ses frères, en usage dans les concerts, ne furent point admis par Cambert qui leur préféra le violon à quatre cordes; ce violon avait remplacé le rebec des anciens ménestrels. Le violon à quatre cordes, instrument dont la simplicité fait trouver les effets plus merveilleux encore, devint sous Lulli l'instrument par excellence, et s'empara de la souveraineté de l'orchestre; il a glorieusement conservé cette domination. Lulli perfectionna le jeu du violon, communiqua ses découvertes à ses élèves, et se forma de dignes interprètes de ses compositions. Lulli sut deviner la puissance du violon; il multiplia le précieux instrument dans son orchestre et lui donna cette suprématie qui s'est accrue ensuite. La force d'un orchestre est dans le nombre des violons qui le composent, c'est une vérité que Lulli a mise en lumière.

Les maîtres qui lui succédèrent suivirent son exemple en n'écrivant que pour les violons divisés en premier et second dessus, le violoncelle et la contre-basse tenant la partie de basse, et la viole tenant trois parties intermédiaires que l'on nommait haute-contre, taille et quinte de violon. De là, viennent les noms d'*alto*, de *taille*, de *quinte* donnés encore à la partie de viole par quelques vieux amateurs. Ces divisions n'existant plus, les partitions ne contenant plus qu'une seule partie de ce genre, il serait absurde et de mauvais goût de revenir à des termes dont le sens a changé, pour enlever à la viole son véritable nom, celui qu'elle tient de sa filiation, qui marque ses titres de noblesse en faisant connaître le lien qui l'attache à l'illustre famille du violon. Je voudrais même que, pour avoir un langage plus logique et plus régulier on appelât *violonasse* la contre-basse, à l'imitation des Italiens qui l'appellent *violone*, très gros violon; ils disent aussi *trombone*, pour désigner la plus grosse des trompettes.

Violon, viole, violoncelle, violonasse; voilà une famille bien échelonnée; le nom commun à tous se reproduit avec un changement pour désigner les individus qui la composent. Le mot de basse n'aurait plus deux acceptions : on l'emploierait seulement pour indiquer la partie fondamentale de l'harmonie, et la voix grave qui chante cette partie; car un basson, un serpent, un ophicléïde, un trombone, une clarinette énorme, sont tout aussi bien des basses que l'immense violon à trois ou quatre cordes.

L'emploi des instrumens à vent, introduits pour tenir les parties médiaires de l'harmonie, fit réduire les parties de viole; on n'en conserva qu'une seule, et dès-lors, se forma ce quatuor d'instrumens à cordes qui est le plus ferme soutien d'un orchestre, et la base ordinaire d'une partition : premier violon, second violon, viole, violoncelle. La contre-basse double, à l'octave basse, la note du violoncelle; maintenant on écrit très souvent une partie pour chacun de ces deux instrumens.

La contre-basse n'arriva point d'abord à la forme qu'on lui voit aujourd'hui: elle subit plusieurs variations dans sa grosseur, dans le nombre de ses cordes, et le système de leur accord. On voit encore entre les mains des musiciens ambulans qui donnent leurs concerts dans les Champs-Élysées, de petites contre-basses élevées sur un long pivot. L'adresse de ces routiniers qui ne doigtent pas, m'a souvent étonné. L'archet de la contre-basse, droit en France, en Italie recourbé, la manière de le tenir et d'attaquer la corde, furent aussi l'objet d'une controverse qui n'est pas jugée encore, puisque le plus grand nombre de nos contre-bassistes s'obstinent à repousser les bienfaits de l'archet italien, de l'archet qui produit de si formidables effets entre les mains du célèbre Dragonetti, le Paganini de la contre-basse, l'homme prodige du siècle en son genre. Aussi, la partie de contre-basse est-elle toujours d'un médiocre effet à l'Académie royale de Musique, au Conservatoire même. Si l'instrument était convenablement attaqué, ses résultats seraient infiniment meilleurs sous le rapport de la sonorité, de la prestesse, de la clarté dans l'articulation des passages rapides. Les Allemands et les Italiens donnent quatre cordes à la contre-basse qu'ils accordent par quartes; en France, elle n'en a que trois montées par quintes *sol*, *ré*, *la*.

La flûte et le basson étaient les seuls instrumens à vent admis dans l'orchestre de l'Opéra, du temps de Cambert : les hautbois, les trompettes, les timbales, y furent introduits par Lulli. Dans *Acis et Galatée*, son dernier ouvrage, il employa le galoubet, qui fut ensuite remplacé par la petite flûte, sonnant l'octave de la grande.

Rameau se servit des cors-de-chasse en 1759, et les fit concourir à l'exécution des *Sybarites*, un de ses derniers ouvrages. Cet essai réussit à merveille. Enchanté d'une innovation dont les résultats ne pouvaient être plus heureux, Rameau s'empressa d'écrire des parties de cors pour tous les opéras qu'il avait faits précédemment. *Hippolyte et Aricie*, *Castor et Pollux*, mis en scène en 1733, 1737, reçurent cette précieuse addition vingt-deux ans plus tard. Avis aux historiens

qui pourraient se fier sur ces partitions pour marquer l'époque où les cors-de-chasse firent leur entrée à l'Académie royale de Musique, et sonnèrent leur première fanfare dans son orchestre.

C'est en 1759 que je place la première progression ascendante du diapason de l'Opéra; je ne m'appuie sur aucune autorité, les preuves écrites manquent. C'est donc une invention de ma part, une conjecture, une fantaisie, n'importe; le lecteur ne trouvera peut-être pas mes raisons trop impertinentes. Les orgues des églises, les anciens bassons qui existaient encore dans mon jeune temps, et que nous appelions bassons de cathédrale, sont des types qui font connaître l'ancien diapason d'une manière précise. A l'église comme au théâtre, on chantait sur le même ton. L'accord était le même en l'un et l'autre lieu; tous les instrumens réglés sur ce diapason commun servaient pour la chapelle de Louis XIV et les spectacles de sa cour. Destinés à sonner dans les forêts, pour appeler et conduire les chasseurs et les chiens, les cors ne figuraient jamais dans une réunion musicale. Ces cors devaient être entendus au loin, on leur donna un ton plus élevé, un système d'accord plus brillant et plus sonore. Les corneurs faisant bande à part, il n'y avait pas d'inconvénient à les faire chanter plus haut que les flûtes et les violons. Mais quand on voulut introduire dans l'orchestre ces trompes de chasseurs, qui étaient la trompe réelle, la trompe que vous voyez maintenant passée autour du corps du piqueur; c'est cette même trompe qui sonne dans les cabarets et sous les ponts, que l'on fit entendre à l'Opéra. Le cor de Rodolphe, le cor d'orchestre, n'y vint que six ans plus tard. Quand on voulut faire sonner la trompe dans l'orchestre, on s'aperçut que sa voix était plus aiguë d'un demi-ton que la voix des autres instrumens. Baisser des trompes d'une seule pièce, et privées comme aujourd'hui de corps de rechange, était chose impossible; il fallait faire construire de nouveaux instrumens pour obtenir cet accord désiré. Rameau qui se plaisait à produire des effets éclatans, aima beaucoup mieux faire donner un tour de plus aux chevilles de ses violons, et changer l'accord de ses flûtes, de ses hautbois, que de ramener les cors-de-chasse au ton grave et sourd de l'orchestre. Les chanteurs, experts dans l'art de crier, ne réclamèrent point contre une licence qui changeait en *B fa si,* leur *A mi la.*

La clarinette, instrument nouveau, inventé, construit en Allemagne vers le commencement du siècle dernier, ne fut connu en France qu'en 1750. Gaspard et Stadler sont les premiers qui l'aient fait entendre à l'Opéra en 1770. Ils connaissaient si peu les ressources de

leur instrument qu'ils ne pouvaient jouer qu'en *ut*, en *si bémol*, en *la*; encore avaient-ils une clarinette différente pour chacun de ces tons. Les modulations les plus simples les déroutaient, les mettaient aux abois. La clarinette, jouée d'une manière acerbe et criarde, n'était jamais employée pour accompagner la voix; les compositeurs n'osaient l'introduire que dans des marches bruyantes et certains airs de danse; ils ne la jugeaient pas digne de figurer dans les ouvertures. Gluck lui-même ne s'en est servi que de cette manière; son *Iphigénie en Aulide* renferme des traits de clarinette, mais dans les airs de ballet seulement.

Les trombones se font entendre pour la première fois à l'Opéra en 1774; Gluck les emploie dans *Iphigénie en Aulide* et leur donne ensuite une partie plus importante dans *Alceste, Armide, Iphigénie en Tauride*. Ce n'était point un instrument nouveau comme plusieurs l'ont affirmé. Le trombone, grosse trompette des Italiens, n'était autre que la sacquebute, instrument connu du temps de François Ier et que Rabelais a mis fort judicieusement entre les mains de son héros Pantagruel. Certes, si le fils de Gargantua s'amusait à faire de la musique, il devait jouer du trombone; c'est l'instrument qui convenait le mieux à la vigueur de ses poumons.

Le cor Anglais, quinte de hautbois, était depuis long-temps en usage en Italie; Wogt produisit cet instrument à l'Académie royale en jouant un solo de cor anglais placé dans le troisième acte des *Bayadères*. 1810.

J'ai déjà dit que les solos d'instrumens, les récits d'apparat, les concertos, avaient été mis à la mode par Mlle Prévôt. Cette danseuse imagina de former des pas sur *le Caprice* de Jean Rebel que ce maître exécuta sur le violon, en 1720. Les solos de cor ont été introduits dans les ballets par Rodolphe, qui, en 1765, avait signalé son entrée à l'orchestre de l'Opéra en accompagnant un air chanté par Legros. *Amour, sous ce riant bocage*, écrit par Boyer pour faire briller les deux virtuoses, fut applaudi avec enthousiasme. Des récits destinés pour un ou plusieurs instrumens ont été placés dans les opéras et surtout dans les ballets, où l'on a pu, tour à tour, admirer des concertos et des symphonies concertantes. La mandoline, le galoubet, le trombone même, ont été admis à l'honneur du solo.

En 1796, les virtuoses d'élite, destinés à jouer les solos, furent affranchis du service de l'orchestre. Ces musiciens ne se fatiguaient point à pousser la grosse note, à doubler la partie de violon ou de violoncelle tenue par leurs confrères. Les solistes se reposaient pen-

dant les ensembles de la symphonie, et ne se faisaient entendre que dans les récits du chant instrumental. Plusieurs de ces musiciens appartenaient déjà à l'orchestre de l'Académie royale, d'autres furent engagés pour les remplacer, quand on fit sortir des rangs cette troupe de réserve qui ne devait sonner que dans les cas extraordinaires. Rode, Levasseur, Hugot, Sallentin, X. Lefèvre, F. Duvernoy, Ozy, jouèrent les solos de violon, de violoncelle, de flûte, de hautbois, de clarinette, de cor, de basson.

Dès son origine, quand l'Académie royale de Musique donnait ses représentations dans la salle de la rue Mazarine, vis-à-vis la rue Guénégaud, en 1671, l'orchestre, dirigé par Cambert, ne se composait que de dix-huit symphonistes. On y comptait six violons, trois violes, cinq violoncelles, deux flûtes, deux bassons, un clavecin. En 1687, le nombre des musiciens est porté à trente-trois : huit violons, six violes, douze violoncelles, deux flûtes, deux hautbois, deux bassons, des timbales, un clavecin. Les musiciens chargés des parties d'instrumens à vent devaient, au besoin, sonner de la trompette.

Les violons, les violes et six des violoncelles ou basses de violon, ne jouaient que dans les morceaux mesurés et d'un grand effet. Les petits airs et les récitatifs n'étaient accompagnés que par les six violoncelles du petit chœur et le clavecin. Les musiciens de ce petit chœur recevaient 100 livres de plus à cause de leur service continu. Les autres devaient se contenter de 400 livres, et le timbalier de 150 livres. Les frais de cet orchestre de trente-trois musiciens s'élevaient à 13,550 livres par an.

Le chef d'orchestre devait surveiller ses musiciens pour le bien du service et donner des soins aux répétitions, mais il ne dirigeait point l'exécution des opéras. C'est le compositeur lui-même qui battait la mesure. Aussi voyons-nous figurer d'abord Cambert et Lulli sur la liste des chefs d'orchestre de l'Académie royale. Quand l'auteur de la musique n'était point à son poste ordinaire, un musicien le remplaçait; ce suppléant avait le nom de batteur de mesure. Lalouette en remplissait les fonctions du temps de Lulli.

Colasse prit le bâton de mesure en 1677; — Marais, en 1687; — Jean Rebel, en 1703; — La Coste, en 1710; — Mouret, en 1714; — François Rebel, fils de Jean, et Francœur se partagèrent l'emploi de chef d'orchestre en 1733; — Niel en fut chargé en 1744; — Chéron, en 1749; — de la Garde, en 1750; — Dauvergne, en 1751; — Aubert, en 1755; — Berton, en 1759; — Francœur neveu, en 1767; — Rey, en 1776; — Persuis, en 1810; — R. Kreutzer, en 1815; — M. Ha-

beneck, en 1817; ce dernier était entré à l'orchestre en 1804, et s'était distingué comme violoniste récitant.

J'ai dans ma bibliothèque dix-huit plans de l'orchestre de l'Opéra, sur lesquels sont désignés les instrumens, leur nombre, les places que les symphonistes devaient occuper. Le plan de 1763 ne porte encore que seize violons, six violes, huit violoncelles, quatre contre-basses, trois flûtes, trois hautbois, deux trompettes, deux cors, quatre bassons, timbales; ce qui ne fait qu'un total de quarante-cinq musiciens exécutant à la fois. Les trompettes étaient jouées par les cornistes; on réservait une flûte, un hautbois, pour les solos.

Viotti, l'illustre violoniste, fut désigné pour succéder à Persuis dans la direction de l'Académie royale de Musique. Il y fit son entrée le samedi 13 novembre 1819, et vint sur le théâtre pendant qu'on répétait généralement les deux premiers actes d'*Olympie*.

Le Carnaval de Venise et *les Noces de Gamache* étaient offerts aux Parisiens le 13 février, dernier dimanche du carnaval de 1820. *Le Rossignol*, opérette insipide, figurait entre ces deux ballets d'une gaieté charmante; la foule s'était portée à l'Opéra; le duc et la duchesse de Berri prenaient part aux plaisirs de cette soirée. *Le Carnaval de Venise*, *le Rossignol* et le premier acte des *Noces de Gamache* avaient défilé. Dix minutes encore, et l'horloge allait sonner onze heures. La duchesse de Berri ne voulut point attendre la fin du spectacle; elle se lève, et le duc l'accompagne jusqu'à la rue.

La princesse monte dans sa voiture en s'appuyant sur le bras gauche de son mari. A peine assise, elle y recevait l'adieu qu'il lui adressait avant de rentrer à l'Opéra pour voir le second acte du dernier ballet. Un homme s'approche furtivement du duc, l'étreint par derrière de la main gauche, qu'il pose sur le côté gauche du prince, et le frappe d'un stylet dans le côté droit de la poitrine. L'effort, la pression, furent tels que le fer traversa le poumon, vint atteindre le cœur et le perça. Une lame de six pouces fit une blessure de neuf pouces de profondeur.

« On me frappe, » s'écria le duc en tombant dans les bras de ses serviteurs. La duchesse fut couverte du sang qui jaillissait de la plaie. Transporté dans la salle de l'administration, le prince y reçut de prompts secours. M. Blancheton, chirurgien de l'Opéra, lui fit une saignée à chaque bras. Le duc retira lui-même le poignard resté dans sa poitrine, et dit qu'il sentait que la blessure était mortelle. Le comte d'Artois, le duc et la duchesse d'Angoulême arrivèrent bientôt, et le prince fut entouré de sa famille désolée. Figurez-vous ce malheureux

duc de Berri gisant sur un lit dressé à la hâte avec les matelas de M. Grandsire, secrétaire de l'Opéra, lit inondé, trempé de sang; ayant à ses côtés son père, son frère, sa sœur, sa femme, dont les angoisses déchirantes étaient de temps en temps calmées par quelques lueurs d'espérance. Dans la chambre voisine, le meurtrier debout, interrogé par les ministres Decazes et Pasquier, le poignard sanglant déposé sur la table. L'accusé déclare froidement qu'il n'a pas de complices, et réclame pour lui seul toute l'énormité du crime.

Voyez encore, et sans sortir de la même enceinte, la salle de l'Opéra remplie d'une foule joyeuse, dont la gaieté, plus bruyante aux jours de carnaval, s'exhalait en transports de folie, de délire. Écoutez les refrains du boléro, de la séguidille, retentir avec accompagnement de castagnettes pour régler les pas d'une foule de séduisantes Espagnoles, gambadant autour du chevalier don Quichotte, à la grande satisfaction du parterre et des loges. Voyez ces trois tableaux dont le contraste fait dresser les cheveux à la tête. Un mur, un seul mur les sépare, et cette barrière n'est point impénétrable. Si les gémissemens de la victime et les sanglots de sa famille ne peuvent point arriver jusqu'au peuple qui se livre à la joie, les élans du plaisir, les refrains d'une folle gaieté viendront par bouffées se mêler à cette scène d'horreur et de désolation, toutes les fois que la porte s'ouvrira pour introduire un père au désespoir, une sœur éplorée, une épouse couverte du sang d'un époux bien-aimé! Non, les discours foudroyans du père Bridaine, le plus dramatique, le plus brutal des orateurs chrétiens, n'ont jamais présenté des images plus effrayantes, des leçons d'une aussi poignante solennité. *Et nunc reges intelligite, erudimini qui judicatis terram!*

Les docteurs Bougon, Thérin, Cazeneuve, Lacroix et Dupuytren, vinrent ensuite donner leurs soins au prince. Le sang coulait dans la poitrine, on élargit la plaie, le blessé en éprouva quelque soulagement, et l'on crut alors qu'il était possible de le sauver. Cet espoir s'évanouit bientôt. Le prince demande à voir sa fille, qu'il embrasse plusieurs fois. Il recommande à la duchesse deux filles qu'il avait eues d'une Anglaise avant son mariage. On les amène, elles reçoivent à genoux la bénédiction du mourant. « Bientôt elles n'auront plus de père, dit la duchesse, mais moi j'aurai trois filles. » Le duc de Berri manifesta le désir de voir le roi, les sacremens lui furent administrés. A cinq heures du matin, Louis XVIII se rendit auprès de son neveu. On ne voulait pas que le roi fût témoin des derniers momens du

prince. — « Je ne crains point, répondit-il, le spectacle de la mort, j'ai des devoirs à remplir. »

Après avoir sollicité la grace de son assassin, et conjuré sa femme de ne point s'abandonner au désespoir, de songer à l'enfant qu'elle portait dans son sein, le prince rendit le dernier soupir dans les bras du roi, qui lui ferma les yeux à six heures et demie du matin.

Les chants et la symphonie avaient sonné pour la dernière fois dans la salle de la rue de Richelieu. Après cette catastrophe sanglante, que les cérémonies de la religion venaient de consacrer, il fut décidé que ce théâtre serait démoli. On ferma tous les spectacles pendant dix jours. L'Opéra n'avait plus de salle, il suspendit ses représentations jusqu'au 19 avril suivant. Ses exercices recommencèrent dans la salle Favart, que l'on ouvrit par *Œdipe à Colone*, et le ballet de *Nina*.

M. Valentino, musicien d'un grand talent, venait d'être engagé comme chef d'orchestre en second.

Le théâtre Favart était beaucoup trop étroit, il fallait amoindrir la troupe chantante, dansante et sonnante, pour la faire manœuvrer sur une aussi petite scène. Il fallait choisir dans le répertoire les ouvrages qui n'exigeaient pas le déploiement de toutes les forces de notre grand Opéra. *Le Rossignol, le Devin du village*, durent de nombreuses représentations à l'exiguité de leurs formes; ces opérettes se glissèrent à côté des petits ballets. Le ténor Lafeuillade parut le même jour dans ces deux pièces, et réussit complètement. 12 juin 1820.

Clari, ballet en trois actes, de Milon, musique de Kreutzer, est accueilli de la manière la plus flatteuse. Mlle Bigottini signale de nouveau son prodigieux talent de pantomime; l'infortunée Clari fait verser des larmes aux plus insensibles. 19 juin.

M. Daussoigne, neveu de notre illustre Méhul et son digne élève, se fait connaître en écrivant pour la scène. Il donne *Aspasie et Périclès*, opéra en un acte, paroles de M. Viennet. L'excellente musique de ce jeune maître lutte pendant seize représentations contre la funeste influence d'un livret dépourvu d'intérêt, de bon sens et de goût. M. Daussoigne dirige maintenant le Conservatoire de musique de la ville de Liége.

Je venais de poser les premiers fondemens de notre littérature musicale en publiant un livre intitulé *De l'Opéra en France*. Cet ouvrage, le meilleur que j'aie fait, battait en ruines le déplorable système de composition et d'exécution adopté pour nos théâtres lyriques. Il me fit beaucoup d'honneur, sans doute, mais il n'eut aucun

succès en librairie. La mort du duc de Berri, la translation de la salle de l'Opéra, vinrent en arrêter la vente, mon titre me porta malheur.

De l'Opéra en France, tout le monde crut que j'avais écrit deux volumes pour résoudre la question débattue alors par tous les journaux; question concernant l'Opéra matériel, l'Opéra de pierre, de fer, de bois, de toile et de carton, qu'il s'agissait de démolir pour le voiturer, et reconstruire sur le boulevart Poissonnière, au Carrousel, aux Bains-Chinois ou bien à l'hôtel de Choiseul. Malgré vingt articles de journaux, mon livre, tout-à-fait musical, fut regardé comme un mémoire d'architecte, et traité comme tel, abandonné aux rares lecteurs que son objet pouvait intéresser. On ne savait point encore que j'étais musicien, on me reçut comme un maçon qui veut prouver d'une manière plus ou moins fastidieuse que l'Opéra doit être placé sur un point, au lieu d'être assis là ou là. Mon livre n'était, pour la foule insouciante et distraite, qu'un procès-verbal *de commodo et incommodo*. Ce jugement formé, cette erreur adoptée, cent mille affiches, annonces, bulletins explicatifs auraient vainement crié qu'un musicien, et non pas un maçon, publiait un livre sur l'Opéra considéré sous le rapport dramatique et musical et non pas comme salle de spectacles. Mon livre était frappé de réprobation; ce n'est qu'avec peine qu'il a pu revenir sur l'eau, flotter ensuite après avoir été enfoncé d'une manière aussi cruelle qu'imprévue.

Deux exemplaires allèrent pourtant à leur adresse : le premier tomba dans les mains d'un boiteux; il logeait vers le milieu de la rue Saint-Denis, et de sa demeure obscure, peu romantique, Prissette, c'était son nom, expédiait tous les jours des feuilles remplies des faits et gestes des comédiens et des chanteurs. Cet honnête industriel m'invita poliment à l'aller voir; ses occupations, son infirmité, l'empêchaient de venir me complimenter. D'ailleurs il avait prôné mon ouvrage et je lui devais des remerciemens. Je déterrai donc le bonhomme Prissette, et le trouvai dans son alcôve, usine où se confectionnait *le Courrier des Spectacles*, heureux aïeul du *Corsaire*.

« Monsieur, j'ai lu hier votre livre pour la troisième fois, et j'en suis enchanté. J'ai pensé que vous seriez un rédacteur précieux, admirable, et je veux à tout prix vous attacher à mon journal. » A tout prix, ce mot me fit ouvrir l'œil. Je remerciai Prissette de la bonne opinion qu'il avait de mes faibles talens, ou plutôt j'applaudis à la sagacité du boiteux. « Faites des feuilletons, monsieur, travaillez pour moi; certes vous laisserez en arrière des rivaux qui ne peuvent entrer en lice avec un aussi rude jouteur. En débutant vous serez le

premier, c'est moi qui vous le dis et je m'y connais. » Nouveaux remerciemens, salutations affectueuses; je promis un article pour le lendemain. Comme j'étais tout-à-fait ignorant sur la manière dont on encourageait ce genre de travail, je dis un mot qui pouvait amener la conversation vers les résultats financiers. Prissette saisit la proposition, et tranche toutes les difficultés qui pouvaient s'élever sur le prix fort ou faible de mes services. Il me dit que la gloire est la plus belle récompense d'un artiste, que les feuilles de son *Courrier* vont porter mon nom de Paris à Calcutta, de Naples à Moscou, du Mexique en Pologne. Il savait bien sa leçon, l'orateur avait souvent répété le même discours, traité le thème en variations; sa logique était pressante, son éloquence me charma. J'avais promis quelques pages, je les lui portai. Il s'agissait de donner un remplaçant à Solié, chanteur de l'Opéra-Comique. *De l'emploi de Solié,* tel fut le titre de mon premier article de journal enregistré dans *le Courrier des Spectacles*.

Je n'aime pas l'argent; cependant travailler pour rien m'a toujours semblé désagréable, c'est un ridicule que je ne voulais pas me donner. Comment une chose aurait-elle du prix si l'on ne veut point l'échanger contre ce même prix? Je me dis donc, en sortant de chez Prissette, je me dis: « Si je suis le premier feuilletoniste musical de l'univers, le boiteux l'a dit et le boiteux ne saurait être bête puisqu'il me suppose du talent, si je suis le premier journaliste de ce genre, je dois appartenir au premier journal connu, ou bien rien n'est en ordre dans le meilleur des mondes et le docteur Pangloss a tort. La conséquence est juste, ma conscience me dicte un devoir sacré, je dois obéir à ma conscience en allant de ce pas vers le directeur du *Journal des Débats*. C'est ce que je fis. Je ne connaissais le nom ni l'adresse de ce directeur; un numéro du journal me donna l'un et l'autre. Les temps étaient changés, la musique était devenue un objet de haut intérêt; Rossini l'avait lancée plus loin que ses prédécesseurs, en captivant l'attention d'une infinité de gens que les beautés de Mozart ne touchaient que faiblement, et le rédacteur, dédaigné dix ans plus tôt par la *Gazette de France*, fut accueilli fort honorablement par le *Journal des Débats*.

Le 7 décembre 1820, j'y fondai la critique musicale, genre de littérature qui n'était connu en France que par les sottises spirituelles, l'harmonieux fatras, gâchis, pathos, galimatias, des Marmontel, des Laharpe, des Geoffroy, des Hoffman et de tant d'autres écrivains de même force. Le chroniqueur musical à qui M. Bertin donna le chiffre de XXX fut d'abord traité comme un extravagant, un fou,

un furieux échappé de Charenton ; il poursuivit son projet révolutionnaire, dirigea ses batteries contre le vaisseau démâté de l'Académie royale de Musique, et prépara, provoqua la réforme complète dont il sera parlé plus tard. De trop faibles adversaires avaient déjà mis bas les armes, ils s'étaient rangés sous la bannière du chroniqueur, lorsque M. Fétis vint professer les mêmes doctrines sept ans après. Une génération de rédacteurs musicaux s'est élevée depuis lors; la chronique musicale du *Journal des Débats* avait été féconde.

Si je m'arrête sur la publication de mon livre *de l'Opéra*, c'est que les résultats immenses qu'il produisit sont étroitement liés à la fortune de notre Académie royale de Musique. Le second exemplaire de cet ouvrage fut remis à M. de Lauriston, maréchal de France, alors ministre de la maison du roi. Que ce livre eût été fabriqué par un maçon ou par un musicien, qu'il traitât de la structure de la salle, de son emplacement, ou des œuvres destinées à son théâtre, peu importait; dans l'un et l'autre cas, le ministre chargé des affaires de l'Opéra devait le lire. M. de Lauriston ne recula point devant les deux volumes; il les avait à peine terminés que j'étais nommé directeur du Conservatoire de musique.

Le poste était brillant sans doute; je n'aurais pas eu le courage de le refuser. Je me contentai de faire quelques observations au ministre, tandis que nous étions dans les bâtimens des Menus-Plaisirs, où il voulait me faire préparer un logement. « La faveur que votre excellence veut bien m'accorder, lui dis-je, m'effraie, m'épouvante. — Comment? dix mille francs par an... — Que je mangerai avec une admirable exactitude et sans faire de folies. Je n'ai pas de fortune, tout au contraire; dans vingt ans je ne serai pas plus riche, je me trouverai juste à mon point de départ. J'ai deux industries qui sont d'un produit à peu près équivalent à mes appointemens promis; leur revenu doit augmenter nécessairement dans une progression très satisfaisante; l'une va rapporter un million, et l'autre me donner les moyens de soutenir la première. — Eh bien! ces industries pourvoiront..... — Sans doute, si je n'étais obligé de les abandonner. Directeur du Conservatoire, me voilà le chef, le père des musiciens français : je ne puis donc plus être journaliste : louer, exalter, critiquer, molester publiquement et chaque jour mes élèves, mes pupilles, mes enfans, serait absurde, intolérable. Traduire des opéras étrangers pour les lancer sur nos théâtres; avoir encore des succès tels que ceux obtenus par *le Barbier de Séville;* prouver d'une manière aussi éclatante que les chefs-d'œuvre de nos faiseurs sont des galettes

pitoyables, serait une perfidie. Maréchal, je ne puis pas, en conscience, tirer sur mes soldats.

— Vous refusez donc? — Je n'en aurai jamais le courage; seulement je soumets quelques observations à votre excellence. En toutes choses, il faut considérer la fin, l'entrée et la sortie. Ah! si je tenais la petite fortune que je me propose de faire, que je ferai, car je suis tenace, opiniâtre. Si je la tenais! j'accepterais de grand cœur une retraite aussi honorable; mais ce qui m'arrangerait très bien alors, me ruine aujourd'hui. Cependant je ne dirai pas non. Tel poste dont les avantages borneraient la carrière d'un sergent ambitieux, peut très bien convenir à des colonels, des généraux en retraite qui tiennent déjà des pensions, des dotations. On additionne, et les nouveaux appointemens viennent accroître le total. Que votre excellence porte ses vues sur l'Institut; en prenant au hasard, elle est sûre de rencontrer un directeur d'un mérite éprouvé, reconnu. — Oui, sans doute; mais je voulais un homme nouveau avec des idées nouvelles, un chef qui ne sortît pas du régiment, dont je veux changer, réformer la discipline. — Titus et Sempronius sont d'admirables musiciens. — J'en conviens; mais sont-ils avocats, ont-ils administré une sous-préfecture? Vous étiez mon homme. — Je vois un moyen de tout concilier : au lieu de me donner la direction du Conservatoire de Musique, faites que j'en sois le bibliothécaire. Ce modeste emploi.... — Non; traduisez-moi des opéras italiens, allemands; traduisez-m'en beaucoup, un répertoire tout entier, que nous substituerons sur-le-champ aux pauvretés que l'on crie à l'Opéra. Nous aurons des chanteurs nouveaux pour de nouvelles partitions; Levasseur, Mmes Mainvielle-Fodor, Cinti, et bien d'autres nous aideront. Commençons la réforme par l'Académie royale, au lieu de la faire partir du Conservatoire; l'effet sera plus prompt; nous obtiendrons les mêmes résultats en suivant une autre route. »

Le ministre était pressé; le ministre voulait aller vite en besogne. Il lui fallait une douzaine d'opéras sur-le-champ; il disputait encore sur le treizième. Je lui en désignai trois : *la Donna del Lago*, *Tancredi*, de Rossini, *Obéron* de Wranisky. Il en prit note. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que je le fis consentir à borner là son ambition pour le moment. Il voulut bien comprendre qu'il était plus prudent d'attendre, afin de saisir au passage les nouveautés brillantes qui pouvaient surgir pendant que nous mettrions en scène ces trois partitions désignées. Si l'*Obéron* de Wranisky figure sur ma liste, c'est que je fus pris au collet. Il fallait varier les couleurs, donner de

l'italien et de l'allemand, répondre sur-le-champ. Je nommai donc *Obéron* à tout hasard, me réservant de lui substituer un autre ouvrage, si celui-là, dont je ne connaissais que le titre, n'était pas digne de mon choix. *Obéron* était une pierre d'attente; il tenait sa case, voilà tout. Il la perdit ensuite, quand la partition, demandée en Allemagne par voie diplomatique, fut arrivée à Paris. Elle est dans la bibliothèque de l'Académie royale de Musique, où je l'ai laissée.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

DIVISION DU PERSONNEL DES ARTISTES, N° 185.

Paris, le 24 février 1821.

LE DIRECTEUR.

MONSIEUR,

On m'assure que vous n'avez connaissance que de vive voix, et non administrativement, de l'accord qui a été fait entre vous et l'administration, le 23 janvier dernier, et qui a été approuvé par le ministre de la maison du roi. Pour la bonne règle, j'ai l'honneur de vous rappeler officiellement, et dans les termes mêmes de l'arrêté, les conditions au moyen desquelles vous vous engagez à traduire, *pour être représenté* sur le théâtre de l'Académie royale de Musique, le *Tancrède* de Rossini.

1° M. Castil-Blaze jouira des émolumens réunis d'auteur et de compositeur, d'après le taux et dans les proportions résultantes des réglemens de l'Académie royale de Musique.

2° En livrant la traduction française et la partition de l'opéra de *Tancrède*, il recevra une somme de 3,000 francs, laquelle somme lui sera retenue sur ses honoraires d'auteur.

3° S'il arrivait que, par défaut du nombre des représentations nécessaires, l'administration ne pût se rembourser de ses avances envers M. Castil-Blaze, la perte retomberait uniquement sur l'Académie royale de Musique.

Veuillez, monsieur, me faire savoir par écrit que vous acceptez ces conditions, et me désigner, approximativement s'entend, l'époque à laquelle vous pourrez livrer cet ouvrage.

Recevez, etc.

J.-B. VIOTTI.

Hérold était allé en Italie pour y recruter des chanteurs pour le théâtre Louvois; il en ramena M[me] Pasta. Hérold devait aussi m'apporter des partitions, le ministre l'en avait chargé spécialement; la récolte ne fut pas grande, mais la qualité me dédommageait à merveille. La partition de *Mosè* fit son entrée à Paris en même temps que la Pasta. Cette cantatrice avait choisi *Tancredi* pour son début. Accordé par l'acte d'engagement signé, paraphé, scellé, en Italie, cet opéra ne pouvait être enlevé à la *prima donna*. Je tenais absolu-

ment à ne donner sur la scène de l'Académie royale que des ouvrages nouveaux pour notre public, et que les chanteurs italiens de Paris n'eussent pas fait entendre encore. Me voilà donc aux prises avec la Pasta; nous avions raison tous les deux, nos prétentions étaient appuyées sur des actes ministériels dont les dispositions se contrariaient diamétralement. Le duel était inévitable, *Mosè* vint séparer les combattans.

Après avoir lu cette admirable partition, ce chef-d'œuvre dont les formes convenaient si bien à notre grand Opéra, je cédai volontiers *Tancredi* à ma belle championne. L'Académie royale m'offrit une indemnité pour mon travail sur *Tancredi* que j'abandonnais, je la refusai. L'Académie me remercia, le 9 août 1821, en ces termes :

« Par suite de l'entretien que nous avons eu au comité d'administration de l'Académie royale de Musique, M. le baron de la Ferté a soumis au ministre la proposition de substituer l'oratorio de *Moïse en Égypte* au *Tancredi* que vous deviez traduire et adapter à la scène française. Son excellence a approuvé cette nouvelle disposition dans laquelle on ne lui a pas laissé ignorer la grace toute particulière que vous avez mise, malgré votre travail antérieur, pour vous prêter à cet arrangement.

« Mais pour que cet accord soit administrativement en règle, veuillez, en m'accusant réception de la présente, me faire connaître que vous agréez cette substitution aux clauses et conditions exprimées dans ma lettre du 24 février relativement à *Tancredi*, conditions auxquelles vous avez souscrit par votre lettre du 27 du même mois.

« Recevez, etc.

« J.-B. VIOTTI. »

Quelques jours après, le ministre me parle de *Moïse*. « Voyez, monseigneur, lui dis-je, en montrant une lettre que Viotti m'écrivait le 22 août 1821; lisez ce qu'en pense le directeur de l'Académie royale de Musique, et certes Viotti s'y connaît. *Le* Moïse *me paraît parfait jusqu'ici; continuez de même, et son succès sera certain.* »

« Si le succès est certain, répliqua le ministre, pourquoi donc avez-vous pris tant de précautions dans votre contrat avec l'Opéra? Pourquoi ces 3,000 francs comptés d'avance? — C'est 6,000 francs que je demandais, on m'a privé de la moitié du gage réclamé. — Un gage pour un succès certain! — Votre excellence croit à ce succès, le directeur y croit aussi, moi seul je n'y crois pas du tout. — Et vous travaillez pourtant. — Oui, sans doute, pour répondre à

la confiance dont votre excellence veut bien m'honorer, mais je suis certain que *Moïse* ne réussira point. — Et pourquoi? — Parce qu'il ne sera point représenté; j'ai donc fait sagement de prendre mes précautions. — Les ordres sont donnés pour sa mise en scène. — Qu'importe, les ordres de votre excellence n'auront aucun résultat, on les éludera. Rossini est une bête noire, un requin prêt à tout dévorer, un croquemitaine qui fait trembler nos fabricans de partitions; je suis le cornac de cette bête noire : ils se ligueront contre moi. C'est pour eux une question de vie ou de mort. On a déjà dressé toutes les batteries; mille chicanes seront élevées; le jury voudra se mettre en travers, bien que, par nos conventions, j'aie formellement, et pour cause, décliné, rejeté sa juridiction. Il ne peut pas mordre sur la musique, il voudra s'accrocher au livret. Cependant l'acte porte que le *Moïse* est traduit pour être *représenté*, et non pour être jugé préalablement par des littérateurs fort instruits, fort spirituels peut-être, mais qu'un esprit de parti, une haine implacable dirigent. Ils n'ont, d'ailleurs, aucune espèce de notion de la structure d'un livret d'opéra, des effets de scène, de la coupe, du rhythme, de la mesure, de la cadence des vers lyriques. Sur tous ces points, ils ne sont pas plus habiles que des académiciens. Ces messieurs en sont encore à se prosterner devant Quinault, Bernard, Danchet, Cahuzac, Guillard. Certes, je ne me suis point lancé dans la carrière pour me régler sur d'aussi méchans modèles, et du premier coup me plonger dans le bourbier où MM. Jouy, Viennet, Cuvelier, Vigée, Désaugiers, que je vous prie de ne pas confondre avec son frère l'ingénieux chansonnier, se plaisent à barbotter. »

Tout ce que j'avais prévu, tout ce que je prédisais au ministre, ne manqua pas d'arriver.

Je dépose le livret et la partition de *Moïse*, le jury s'en empare, et le lendemain le livret est jugé, refusé à l'unanimité. Viotti venait de quitter la direction de l'Opéra, M. Habeneck lui avait succédé. Le nouveau directeur s'empressa de détruire ce que son prédécesseur avait fait, c'est l'usage; M. Habeneck voulut se montrer éminemment français en éloignant de la scène un chef-d'œuvre italien. M. de Lauriston n'était plus au ministère pour veiller à l'exécution de ses actes. Afin d'enlever au *Moïse* français sa plus belle chance de succès, et lui fermer ainsi les portes de l'Opéra, l'administration de l'Académie royale, qui gouvernait alors le Théâtre-Italien, fit représenter *Mosè* sur la scène de Louvois, par Zucchelli, Garcia, Levasseur, la Pasta.

Je rencontrai M. Berton sur le boulevart, il venait de triompher à huis clos de Rossini; ses confrères du jury l'avaient bravement secondé; ce coup d'état faisait rentrer l'auteur de *Mosè* au Théâtre-Italien, pour n'en plus sortir. « Mais vous n'aviez pas le droit de juger ce livret. — Qu'importe, nous l'avons condamné; nous avons sauvé l'école française. — Ou vous l'avez perdue. Le public de l'Opéra veut du Rossini; il en veut à tout prix, sa désertion proteste contre les misérables partitions de messieurs tels ou tels; ce peuple appelle à grands cris Rossini. J'allais contenter son envie en lui donnant *Moïse*. Cette pièce pouvait fort bien n'avoir qu'un succès médiocre, grace à l'exécution. Le procès était alors jugé; un premier essai malheureux arrêtait nos projets de réforme; rien n'était plus facile que de m'éloigner, moi homme nouveau, peu connu, sans pouvoir, sans crédit. Le public eût aisément renoncé à son musicien favori, le public aurait pu croire que Rossini devait se borner à charmer les habitués du Théâtre-Italien, et que ce maître aux roulades, comme il vous plaît de le nommer, n'était pas de force à gravir les hauteurs de notre grande scène lyrique. Mais vous refusez cette satisfaction au public, vous croyez abattre Rossini en supprimant l'œuvre de son traducteur; eh bien! on appellera l'homme même, vous verrez bientôt Rossini en personne; vous le verrez à Paris, vous le condamnerez à votre aise, ce qui ne l'empêchera pas de saccager votre Académie royale, et de renverser de fond en comble le déplorable système que le jury s'efforce de soutenir. »

L'Académie royale se mit en règle en payant sur-le-champ la somme stipulée dans le contrat ministériel. Elle pensait que tout était fini, mais un musicien avocat sait profiter de ses avantages. L'acte portait ces mots d'une haute importance : *Le Moïse est traduit pour être représenté;* il fallait donc qu'il fût *représenté*. J'allais mettre la robe, plaider moi-même *pro aris et focis*, obtenir par arrêt la faveur d'être sifflé. L'affaire ne présentait aucune chance défavorable, le procès devait être gagné devant les tribunaux ordinaires; mais on ne manquerait pas de porter la cause devant le conseil d'état, le ministère devenait alors juge et partie, et des jurisconsultes, appelés à mon aide chez M. Mitouflet, mon avoué, me conseillèrent de ne rien entreprendre. « Le pot de terre et le pot de fer.... » dit un de ces messieurs. — Mais ce pot de terre avocat, ce pot de terre musicien, ce pot de terre rimeur d'opéras est encore journaliste; il peut en appeler au tribunal du public. »

Cette réplique, lancée avec une certaine verve provençale, égaya

la docte assemblée; j'acceptai l'augure que me donnait le sourire de mes avocats, et je commençai ma guerre de sept ans contre l'Académie royale de Musique. Je la fustigeai si cruellement, que le remords vengeur vint à la fin torturer l'ame de cette Académie vraiment pitoyable, et que le sort d'Oreste avait tant de fois épouvantée. Elle avoua ses torts, offrit de les réparer, et, pour n'avoir rien à se reprocher à l'égard des anciennes erreurs qui l'avaient plongée dans un abîme d'iniquités, elle demanda au traducteur de *Moïse* un état détaillé des pertes que la non représentation de cet opéra lui avait fait éprouver.

Il s'empressa de fournir cette pièce comptable, dont le total s'élevait à 175,895 fr. 55 cent. Ce même traducteur corrigeait alors les épreuves des *Mémoires d'un Apothicaire,* publiés par son frère Sébastien, chez le libraire Ladvocat.

La somme parut exorbitante, la caisse était à peu près vide, les rentrées s'opéraient difficilement. De nobles hommes, des dames de haut lignage figuraient tous les jours dans les loges de l'Académie; mais hélas! ce public usait largement du privilége de ne point payer à la porte. De telles raisons, exposées avec franchise, avec ces formes aimables que l'on doit employer de part et d'autre quand on signe un traité de paix, furent prises en considération par le traducteur de *Moïse,* qui n'était pas un Égyptien, encore moins un Arabe, un Turc. Il dut se contenter d'abord de 15,400 fr., et donna des facilités pour le reste, qui fut converti en une pension viagère de 1,200 fr. sur la liste civile. On répétait alors généralement *Guillaume Tell.* Mon ami Lubbert m'annonçait le réglement de ma pension dix mois après, quelques jours avant la révolution de juillet, qui la réduisit à néant comme tant d'autres. L'autographe du directeur Lubbert m'est resté.

Fiez-vous aux actes des ministres, des directeurs d'opéra; poètes, musiciens, profitez de la leçon; ne vous engagez pas sans de bonnes cautèles; vous voyez qu'un avocat s'est laissé prendre, qu'il a été forcé de capituler, d'accepter de dures conditions, dont le gage le plus précieux s'est envolé avec la fumée des canons de juillet. Mais revenons à l'an de grace 1820.

Le 29 septembre, l'Académie royale de Musique célèbre la naissance du duc de Bordeaux, en représentant *Athalie,* tragédie avec des chœurs, et le ballet de *Pâris.*

Les Pages du duc de Vendôme, joli vaudeville traduit en ballet par

Aumer, mis en musique par Girowetz, plaît infiniment, et reste au répertoire. 18 octobre.

Mme Dabadie débute dans *Œdipe à Colone*, et se fait applaudir comme actrice et comme cantatrice dans le rôle d'Antigone. 31 janvier 1821.

La Mort du Tasse, opéra en trois actes, paroles de Cuvelier, musique de Garcia. Chûte, véritable enterrement. 7 février. Lorsque Garcia signa son engagement pour chanter la partie de premier ténor au Théâtre-Italien de Paris, il fit insérer dans cet acte que l'administration de l'Académie royale de Musique s'obligeait à mettre en scène six opéras dudit ténor contractant. *La Mort du Tasse* fut la première annuité de la rente musicale, que notre Académie avait bien voulu subir pour doter son Théâtre-Italien d'un chanteur, d'un acteur du plus grand talent. La clause était cruellement onéreuse, et la compensation inadmissible. Garcia, chanteur excellent, connaisseur d'un goût exquis, ne produisait guère que du fatras s'il se mêlait de composer. Écrire des partitions était son goût favori, sa manie; c'est sur ces ouvrages morts-nés ou nés-morts qu'il fondait l'avenir de son nom. La jolie chanson espagnole, *Yo que soy contrabandista*, voilà tout ce qui nous est resté d'une trentaine d'opéras de cet auteur. D'autres œuvres, d'autres filles, chères à son cœur, bien qu'il ne les gouvernât pas avec autant de tendresse et d'aménité, devaient illustrer son nom d'une manière infiniment plus éclatante. Garcia n'eût-il pas brillé sur la scène comme premier ténor, était père de Marietta, dont le merveilleux talent a rendu glorieux les trois noms qu'elle a portés : Garcia, Malibran, Bériot. Pauline Garcia promet de marcher sur les traces de sa sœur aînée, dont l'art musical a déploré la perte au moment où la sublime virtuose, jeune encore, était arrivée au plus haut degré de la puissance du talent.

Stratonice, opéra en un acte, de Hoffman et Méhul, passe du théâtre Feydeau sur la grande scène de l'Académie royale de Musique. M. Daussoigne, neveu de Méhul, est chargé du travail nécessaire pour cette translation. Il s'en acquitte avec autant d'esprit que de talent, en écrivant les récitatifs; il sait les amener avec des traits empruntés adroitement aux diverses parties du chant figuré. 30 mars.

Blanche de Provence, opéra en trois actes, paroles de MM. Théaulon et de Rancé, musique de MM. Berton, Boïeldieu, Chérubini, Kreutzer et Paër, est composé et mis en scène à l'occasion du baptême du duc de Bordeaux. Un très beau chœur de Chérubini, *Dors*,

mon enfant, survit à cette pièce de circonstance dont il faisait partie. Ce chœur est encore exécuté dans les concerts du Conservatoire. 3 mai 1821.

Le 11 mai, la salle Favart est fermée; quelques concerts et deux représentations seulement, sont donnés par l'Académie royale sur le théâtre Louvois jusqu'au 16 août, jour de l'ouverture de la nouvelle salle, bâtie rue Lepelletier. On y représente *les Bayadères* et *le Retour de Zéphire*. *Vive Henri IV*, mis en variations pour l'orchestre, par M. Paër, est exécuté d'abord avec une grande pompe. Cet air national fait retentir l'enceinte de la salle rajeunie, et sert de prélude à son premier spectacle.

La construction de cette salle ne fut commencée que le dimanche 13 août 1820, six mois après l'assassinat du duc de Berri. On éleva cet édifice sur l'emplacement de l'hôtel de Choiseul. Il ne fut livré au public que le 16 août 1821; on y travailla donc pendant un an et trois jours. Et pourtant il ne s'agissait que de bâtir une enceinte de maçonnerie propre à recevoir la décoration intérieure, la charpente du théâtre et des loges enlevées au théâtre abandonné. Pour les spectateurs assis au parterre, la salle Lepelletier est absolument la même que la salle Richelieu; on a donné seulement quelques pouces de plus à l'ouverture de l'avant-scène. Le théâtre est beaucoup plus profond que l'ancien; les corridors plus larges, une immense galerie qui sert de foyer public, telles sont les améliorations que l'on remarqua dans la nouvelle salle.

Voilà donc notre Académie établie dans son nouveau manoir, dans une enceinte assez grande pour ses exercices. A peine en a-t-elle pris possession, qu'elle présente à ses habitués un jeune ténor, fils de maître. Adolphe Nourrit, élève de Garcia, débute avec le plus grand succès dans *Iphigénie en Tauride*, le 10 septembre 1821. Le nouveau Pylade fait applaudir une belle voix, une manière de chanter noble et gracieuse, une vigueur dramatique, heureux complément des moyens de plaire du débutant. Adolphe Nourrit paraît ensuite dans *les Bayadères* et *les Danaïdes*. Démaly, Lyncée, n'obtiennent pas moins de faveur que Pylade.

CASTIL-BLAZE.

BULLETIN.

Le parti doctrinaire n'est pas heureux. Il a vainement fait à l'opposition à laquelle il s'est allié, toutes les concessions désirables, l'opposition n'est pas satisfaite; elle exige plus encore; elle veut que le parti doctrinaire s'efface entièrement devant elle, qu'il abdique sa propre nature, et qu'il devienne, sans aucune nuance, ce qu'est en effet l'opposition elle-même, l'ennemi ardent, implacable, acharné, des institutions existantes. L'opposition aurait résolu de se venger de ceux qui l'ont si long-temps et si bien combattue, qu'elle ne saurait mieux faire; maintenant qu'elle tient le parti doctrinaire dans ses mains, elle ne veut pas qu'un seul de ses membres lui échappe, et elle compte bien les absorber et les annihiler jusqu'au dernier.

Il est vrai que les doctrinaires ont travaillé depuis un an de manière à rendre l'opposition exigeante à leur égard. Dans la dernière session, ce sont eux qui ont montré le chemin à ceux qu'ils suivent aujourd'hui d'un pas pénible et boiteux. C'est aux doctrinaires que revient l'honneur d'avoir conçu ce grand traité d'alliance dont le premier article était une déclaration de blocus continental autour du ministère, ou, pour parler juste, autour du pays, qu'on avait condamné à se passer de chemins de fer, de canaux, d'améliorations dans l'ordre judiciaire et dans l'ordre administratif, de police et même d'armée, attendu que les doctrinaires, assez maltraités dans les élections, avaient été éliminés du pouvoir. Nul, dans l'opposition, n'avait été aussi ardent que les doctrinaires à recruter des ennemis au gouvernement, à crier que tout s'en va, que tout se perd, que tout se rapetisse, à prétendre que le pouvoir parlementaire, qui devrait être unique et absolu dans l'état, est méconnu et désobéi par les autres pouvoirs, ses humbles satellites. En un mot, le vieux radicalisme lui-même pâlissait devant ces nouvelles levées de l'opposition, et la gauche modérée, qui figurait dans les mêmes rangs, se demandait avec inquiétude si des doctrines aussi avancées pouvaient être adoptées par elle sans danger pour son avenir. On sait, en effet, que les chefs du parti modéré gardèrent le silence pendant la fin de la session, et s'absentè-

rent, les uns de la chambre, les autres de la tribune, tant le langage du parti doctrinaire et son effervescence leur paraissaient de nature à les compromettre.

Mais ce feu si ardent, et qui menaçait de tout consumer, semble déjà diminuer, et les doctrinaires n'apportent plus, dans les luttes quotidiennes de l'opposition, que les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. Après s'être laissé long-temps interpeller sur la question de la réforme électorale, après s'être réfugié dans un silence plus prudent qu'habile, leur organe, poussé à bout par d'indiscrètes questions, s'est enfin décidé à laisser tomber quelques paroles contraires à cette mesure. Nous ne saurions être surpris de l'humeur que notre persistance à vouloir faire expliquer nettement le *Journal Général*, a causée à M. Duvergier de Hauranne et à ses amis qui le rédigent. Il savaient quels orages ferait naître leur désapprobation dans le parti mêlé où ils figurent, et ils espéraient retarder plus long-temps le schisme inévitable que nous prédisons depuis l'établissement de la coalition. Nous avions toujours dit que la coalition n'aboutirait à rien qu'à pousser des clameurs sans suite; qu'elle pourrait bien marcher pêle-mêle tant qu'elle s'en tiendrait à répéter, sous toutes les formes, que le pouvoir s'en va, que le gouvernement diminue et se rapetisse; mais qu'elle se séparerait en dix fractions ennemies, pleines de mépris l'une pour l'autre, dès qu'elle voudrait faire un pas. Ce pas, elle l'a fait. C'est la réforme électorale. Voyez déjà quelle haine éclate dans tous les rangs de l'opposition! Les doctrinaires sont des traîtres, dit la gauche avancée; déjà les journaux de ce parti les accusent d'avoir fait une coalition avec les légitimistes de *la France* pour repousser la réforme; bien plus, de s'être ligués (voyez l'énormité!) avec le ministère dans une répugnance commune contre le suffrage universel. On rappelle méchamment que les doctrinaires et les ministériels purs étaient autrefois unis par des liens très étroits, et l'on ajoute que leur concert sur ce point s'explique tout naturellement. Les ministériels, dit-on aussi, repoussent la réforme, parce qu'elle déplaît à la cour; les doctrinaires la repoussent, parce qu'il entre dans leur système, dans leur plan aristocratique, de dominer les élections, et par suite le pouvoir, par la grande propriété.

C'était, en vérité, bien la peine de se dévouer à la coalition, comme l'ont fait les doctrinaires, pour en arriver là! Au premier mot de dissidence, les voilà frappés de réprobation par les amis auxquels ils ont fait tant de sacrifices! A peine font-ils mine de ne pas adhérer à tout ce que rêve l'opposition, qu'ils sont déclarés ennemis de la liberté, et qu'on retrouve subitement en eux ces conspirateurs d'un système d'aristocratie, de grande propriété et de quasi-légitimité, qui leur avait attiré, autrefois, tant de haine de la part de leurs amis d'à présent. On se souvient tout à coup qu'ils ont été les ennemis de l'anarchie avant que de travailler à la rétablir, qu'ils ont adhéré hautement à toutes les mesures prises contre les réfugiés étrangers avant d'avoir reproché au gouvernement la fermeté avec laquelle il a poursuivi un réfugié dangereux sur le sol de la Suisse; on se rappelle qu'ils ont été opposés à l'intervention

d'Espagne, qu'ils ont présenté les lois de septembre. Ce ne sont plus des amis de la liberté, des citoyens vertueux tout dévoués au rétablissement des véritables principes du gouvernement constitutionnel; ce sont maintenant des aristocrates, des ennemis du peuple et de la petite propriété, des alliés du parti légitimiste et même du ministère; ce sont des doctrinaires, pour tout dire en un mot! Cette dénomination, presque oubliée, s'est retrouvée dès que le parti doctrinaire a refusé de donner son concours à la réforme électorale. C'est faire payer bien cher un premier refus.

Le plus grand crime que reprochent quelques feuilles de l'opposition au ministère, c'est que la résistance à la réforme électorale obtient l'adhésion des légitimistes, comme si le premier cri de réforme électorale et de suffrage universel n'avait pas été poussé par la *Gazette de France*. Il n'importe; comme la réforme électorale est désapprouvée par quelques légitimistes, voilà le ministère accusé de haute trahison. Il est évident qu'en refusant d'adhérer à la réforme électorale, il travaille, avec les légitimistes, à la restauration de Henri V! Quelle accusation réserve-t-on alors aux doctrinaires, qui sont aussi d'accord avec le gouvernement pour repousser la réforme électorale, et quel nom leur donnera-t-on lorsqu'on les verra, comme nous l'attendons, se refuser à l'abolition des lois de septembre. C'est là, en effet, une des premières discussions qui se préparent. Un des organes de la gauche modérée n'a-t-il pas déclaré que plusieurs de ceux qui ont travaillé aux lois de septembre, en sont à se demander si ces lois sont maintenant en harmonie avec l'esprit et les besoins du temps? Toute l'opposition radicale ne lance-t-elle pas, chaque jour, de son côté, des anathèmes sur les auteurs des lois de septembre? Quand la pétition électorale, qui se couvre chaque jour de signatures, sera arrivée à bon terme, nous aurons, sans nul doute, la pétition des lois de septembre. Il faudra bien s'expliquer de nouveau là-dessus, et le *Journal Général*, qui a esquivé si habilement la réponse que nous lui demandions sur ce chapitre, ne pourra plus reculer long-temps; les doctrinaires doivent s'attendre alors à être mis au ban de l'opposition. On ne leur tiendra compte ni de leurs efforts contre les chemins de fer et les canaux, ni de leurs pamphlets, ni de leurs discours, et nous verrons exhumer toutes les déclamations dont ils étaient encore l'objet lors de la formation du ministère du 15 avril. Un journal a parfaitement défini la situation qu'ils seront forcés d'accepter: alliés inutiles de l'opposition, discrédités dans la chambre, déchus du titre de conservateurs et d'amis de l'ordre social, qu'ils ont si légèrement et si étourdiment attaqué à leur sortie du pouvoir, il ne leur restera qu'à se dissoudre comme parti, et à se réfugier individuellement dans les différentes nuances des partis modérés, où tout le talent qui distingue quelques-uns d'entre eux suffira à peine à leur conserver une mince influence. Voilà où une ambition impatiente et sans frein aura mené un parti qui semble avoir déchiré à plaisir les titres qu'il avait acquis dans quatre années de luttes vigoureuses, et qui avait travaillé au bien-être de la France, d'accord avec ceux qu'il combat aujourd'hui, contre les partis avec lesquels il a fait une si malheureuse alliance.

Veut-on se faire une idée plus nette du crédit des doctrinaires dans l'opposition? Les mutations opérées dans le personnel de quelques préfectures et sous-préfectures a donné lieu, comme de coutume, aux récriminations des feuilles de l'opposition, qui attaquaient déjà les choix du gouvernement sans les connaître, et sur la simple nouvelle des nominations qui devaient avoir lieu. Comme l'opposition n'invente rien, de même qu'elle exhume des journaux de l'opposition du temps de M. de Villèle, ses accusations de jeu de bourse, de télégraphe, de tendance à favoriser le clergé, etc., elle a retrouvé, au sujet de ces nominations, le mot de népotisme. M. Faye, préfet de la Sarthe, est nommé préfet du département de la Loire, népotisme. M. Thomas, préfet de la Corrèze, est nommé préfet de la Sarthe, népotisme. MM. Meunier, Renauldon, Onfroy de Belleville, de Monicault, Floret, Léon Thiessé, préfets de la Corrèze, de l'Aisne, de la Haute-Garonne, des Vosges, des Deux-Sèvres, sont nommés préfets de la Corrèze, de la Haute-Vienne, des Vosges, de l'Eure, de la Haute-Garonne, des Basses-Alpes; népotisme! On cherche aussitôt quelles liaisons, quelles amitiés, quels liens véritables ou supposés rattachent ces fonctionnaires à des personnages influens. On n'oublie rien que leurs services et leur capacité administrative. L'un a été nommé pour plaire à M. le duc Decaze et lui donner le pouvoir absolu dans le département de la Gironde; un autre a dû son avancement à M. Fonfrède, qui est tout-puissant, dit-on, dans le même département de la Gironde, lequel compterait ainsi deux despotes au lieu d'un! Il y a quelques-uns de ces fonctionnaires qui sont punis d'avoir laissé nommer un député de l'opposition aux dernières élections, et ce sont ceux-là justement qui ont été déplacés à leur demande et qui se félicitent de leur mutation! Un d'eux, M. Desmousseaux de Givré, reçoit, selon les feuilles de l'opposition, le prix des votes de son frère, député ministériel. Il est vrai qu'on se garde d'ajouter que M. de Givré est beau-frère d'un des chefs de l'opposition dans la chambre des pairs, M. Villemain. En fait d'actes de népotisme, on a également oublié de mentionner la nomination de M. Germeau, préfet de la Haute-Vienne, à qui l'on confie la belle et importante préfecture de l'Oise, et qui est le beau-frère de M. Odilon Barrot. La nomination de M. de l'Espée, ancien député doctrinaire, est sans doute aussi l'effet du népotisme, ainsi que celle de M. Narjot, beau-frère de M. Duchâtel, sous-préfet de Jonzac, qui passe à la préfecture du Tarn. Quant à cette dernière nomination, on ne se fait pas faute, dans l'opposition, d'accuser les doctrinaires. La nomination de M. Narjot complète la défaveur des doctrinaires qui refusent de s'associer à la réforme électorale. Il est évident que les doctrinaires préparent quelque défection nouvelle, et que dans la session prochaine on ne pourra compter sur eux, ni pour appuyer la présidence de M. Odilon Barrot que nous promet *le Constitutionnel*, ni pour opérer l'intervention en Espagne, ni pour abolir les lois de septembre! Les doctrinaires auront beau crier au rapetissement et à l'amoindrissement du pouvoir, on ne leur pardonnera pas l'avancement donné à M. Narjot.

La nomination de M. de l'Espée, ancien aide-de-camp du maréchal Ney, a donné lieu à des réflexions non moins curieuses. M. de l'Espée, qu'on trouvait très bon comme député, ne semble pas apte à occuper une préfecture, attendu qu'il a fait partie de l'état-major. Les mêmes feuilles qui prennent, à tout propos, le parti de l'armée que personne n'attaque, ne veulent pas qu'un honorable officier, sorti de ses rangs, puisse occuper un emploi civil. On exige que le droit de porter le sabre de garde national donne le privilége d'élire les députés, et, en même temps, on veut interdire à tout homme qui a porté l'épée de coopérer à l'administration de nos départemens. L'armée sera certainement reconnaissante des réserves et des oppositions élevées par le parti du suffrage universel à l'occasion de la nomination de M. de l'Espée à la préfecture du Gers! Il est vrai que l'opposition accusait récemment quelques officiers-généraux d'avoir obtenu leur avancement par leurs votes à la chambre; aujourd'hui, non-seulement elle ne veut pas qu'on accorde des grades d'ancienneté aux officiers de l'armée qui ont le malheur de siéger à la chambre et d'avoir obtenu les suffrages de leurs concitoyens, mais elle exige qu'on leur ferme les autres carrières! Ceci n'a pas besoin de commentaire.

L'ordonnance royale qui annule la délibération du conseil-général de la Loire-Inférieure, est une bonne fortune pour les journaux de la coalition. En attendant le conflit qu'ils nous annonçent pour la prochaine session, entre la chambre des députés et la chambre des pairs, voici un petit conflit départemental qui pourra faire vivre quelques jours l'opposition. Le rapport au roi, fait par M. de Montalivet, au sujet de cette ordonnance, est d'une modération et d'une mesure qui frapperont sans doute le conseil-général dont il est question. Le ministre y définit, la loi à la main, le rôle attribué aux conseils-généraux, qui est de signaler au ministre les actes qui leur semblent contraires à l'intérêt départemental, d'appeler l'attention du gouvernement sur les intérêts locaux dans leurs rapports avec les divers services, et d'exposer leurs vues sur les matières administratives. « Le choix des fonctionnaires, dit ce rapport, est une des prérogatives des plus essentielles du gouvernement. C'est à la fois la conséquence du principe de la responsabilité ministérielle et de la centralisation administrative. En demandant l'éloignement du premier fonctionnaire du département, le conseil-général de la Loire-Inférieure a méconnu l'esprit de la loi. »

Il nous semble que tout est renfermé dans ces paroles, à moins qu'on ne veuille prétendre que la loi autorise les conseils-généraux à demander la révocation des fonctionnaires, ce que la loi n'a pas autorisé. Un conseil-général a certainement le droit de porter ses plaintes au gouvernement; c'est même en partie pour cela que les conseils-généraux des départemens sont institués; mais donner au gouvernement l'alternative de la démission du conseil-général ou de la destitution d'un préfet, c'est, sans nul doute, un excès de pouvoir que le gouvernement ne peut approuver. Quant à la forme de la désapprobation, elle ne saurait être plus douce; et le rapport de M. de Montalivet, mis en regard de la délibération du conseil-général, fait

encore mieux ressortir l'esprit de modération du ministre. Un journal de l'opposition ne disait-il pas hier que le conseil-général de la Loire-Inférieure a eu tort de donner à ses réclamations trop de solennité, et d'en rendre suspecte la nature, en y joignant la menace d'une démission collective? Le rapport de M de Montalivet est bien loin, dans ses termes, d'un tel blâme, et l'opposition se montre ici mille fois plus rigoureuse que ne l'est le gouvernement.

Le ministère n'a pas suspecté, quant à lui, la nature des réclamations du conseil-général de la Loire-Inférieure. Il n'est pas entré dans la discussion du plus ou moins de justice qui régnait dans ces plaintes, quoique sans doute il en ait examiné la valeur avec toute l'attention et la conscience désirables; il a seulement cité le texte de la loi du 10 mai 1838. Il y a vu que l'article 7 autorise les conseils-généraux à adresser au ministre de l'intérieur les réclamations qu'ils auraient à présenter dans l'intérêt spécial du département, ainsi que leur opinion sur l'état des besoins des services publics en ce qui touche le département, mais non l'offre d'une démission collective, si le principal fonctionnaire n'était destitué immédiatement. En conséquence, il a annulé la délibération du conseil-général.

Si le gouvernement eût agi d'une autre manière, n'eût-il pas mérité tous les reproches de l'opposition? C'est alors que M. Guizot et ses amis auraient pu s'écrier avec raison que le pouvoir s'amoindrit et s'en va. Le pouvoir ne s'est pas amoindri, il a rempli ses devoirs envers lui-même; mais il ne s'est pas irrité, comme l'auraient fait peut-être, en pareil cas, les doctrinaires et d'autres qui marchent avec eux. Il a opposé la loi à la délibération et à la résolution qu'on lui adressait. Quant à discuter le fond de la réclamation, ce n'était pas l'heure et le lieu de le faire. En ce moment, c'est le conseil-général qui a tort, tort aux yeux de la loi, et le gouvernement a dû, avant tout et d'urgence, établir le tort du conseil-général. C'était une question de principe, et, quoi qu'en dise l'opposition, ce n'est pas le ministère qui a créé cette question, mais bien le conseil-général, en outrepassant ses pouvoirs. Quant à la solution de l'affaire, elle sera facile, une fois que les principes auront été sauvés et remis en place. Or, c'est ce qui a eu lieu d'abord, par l'ordonnance du roi, provoquée, en cette circonstance, avec toute sorte de raison, par M. de Montalivet.

Aujourd'hui, M. Billault, député de la Loire-Inférieure, et vice-président du conseil-général de ce département, adresse au ministre une lettre de démission, où il soutient la légalité de la délibération du conseil. Cette démission n'est que l'accomplissement de la menace faite par le conseil-général, menace qui constate l'illégalité signalée par le ministre. Elle ne change donc rien à la question. L'opposition s'empare avec joie de la démission de M. Billault; elle engage les autres membres du conseil-général à donner aussi leur démission. Nous espérons que les exhortations de la coalition arriveront assez à temps aux membres du conseil-général de la Loire-Inférieure pour les faire réfléchir. Ce sont les mêmes hommes qui réclament le suffrage universel et

l'abolition des lois de septembre qui les invitent à se rendre démissionnaires. Ce serait ici le cas de rappeler le mot d'un ancien, qui se demandait quelle faute il avait faite pour être loué par certaines gens!

Toute espérance de troubles et d'alarmes s'effaçant du côté de la Suisse et même du côté de la Belgique, il a fallu trouver quelque nouveau sujet d'inquiéter la France, avec le sentiment tout national dont quelques journaux font preuve depuis quelque temps. L'un d'eux donnait hier, *comme certain*, que le gouvernement a reçu du Mexique des nouvelles désastreuses. La fièvre jaune, disait-il, causait d'effrayans ravages dans l'escadre de blocus; des officiers et un grand nombre de soldats auraient succombé à ce fléau. Le *Moniteur* répond ce matin à ceux qui ne craignent pas de jeter l'alarme dans le sein des familles. D'après les rapports du commandant Bazoche, jusqu'au 30 août, le nombre total des malades s'élevait à 236, sur lequel nous avons eu le malheur de perdre 1 lieutenant de vaisseau, 2 enseignes, 1 élève et 2 marins; total: 6. Le journal dont nous parlons déclarait cependant pouvoir donner comme certain que plus du tiers de nos matelots ont succombé. Des rapports postérieurs au 30 août viendront probablement rétablir les faits à leur tour, et l'on sait que, passé le 15 octobre, il n'y a plus lieu de craindre le fléau de la fièvre jaune dans les parages où se trouve notre flotte. Croirait-on que le même journal conclut de cette circonstance que le départ du prince de Joinville a été calculé pour faire arriver le prince en vue de Saint-Jean-d'Ulloa, au moment où la fièvre jaune aurait disparu! Ainsi on affecte d'oublier avec quelle promptitude le prince de Joinville a quitté sa famille et s'est embarqué dès que la division Baudin a pu être réunie; et les dangers que partage le jeune prince avec nos marins, l'empressement avec lequel le chef de l'état met, en toute occasion périlleuse, ses fils au service de la patrie, auront fourni une occasion de plus de calomnier le roi et le gouvernement.

Théatres. — Les Italiens savent faire des opéras; parmi la foule de leurs compositeurs, quelques hommes de génie surgissent de temps en temps. Les Italiens savent chanter admirablement; ce fait est encore mieux prouvé que le premier. Mais il est une science dans laquelle ils sont nos maîtres, une science qu'ils possèdent à fond, qu'ils professent à l'exclusion de tous les peuples civilisés: les Italiens savent entendre leur musique. Les compositions de leurs maîtres sont disposées pour être acceptées et goûtées par un peuple dont l'éducation est faite depuis long-temps, et qui sait, dès le premier jour, discerner, reconnaître au passage, les morceaux qu'il doit écouter, et le remplissage, le fatras insipide, le bruit harmonieux que les chanteurs et l'orchestre sont condamnés à faire sonner pendant les momens de repos que le public sait se ménager. On chante sur le théâtre, on joue dans l'orchestre, ce qui n'empêche pas les spectateurs du parterre de parler de leurs affaires, de conter les aventures galantes du jour, tandis que la société des loges, tirant ses rideaux pour être tout-à-fait libre de ses actions, s'occupera de jeux tout-à-fait étrangers aux jeux de la scène. Une conversation établie sur un récit continu de musique

n'est pas sans charmes; ce murmure harmonieux soutient les interlocuteurs, et, s'il le faut, leur donne une certaine hardiesse. Tels propos sont lancés dans le joyeux tumulte du bal ou de l'opéra, qui, dans le silence du salon ou de la promenade, n'auraient pas été dits avec autant d'aplomb, de grace, d'expression, de chaleur. Peut-être ces propos seraient-ils restés sans réponse, si la musique, en permettant d'avoir l'air de l'écouter, ne donnait la faculté de compter des pauses et de placer un aveu sur une entrée de trombones qui le voile sans le couvrir tout-à-fait; et, quand même l'explosion instrumentale effacerait ce discours, la pantomime resterait, et le mouvement des lèvres serait encore interprété.

Les morceaux favoris sont signalés d'avance, et leur approche est précédée d'un long murmure qui commande l'attention. On fait trève alors à toute conversation, la musique devient l'affaire essentielle, et l'on écoute la musique avec une dévotion à nulle autre pareille. Comme il faut pourtant que l'on puisse témoigner le plaisir que l'on éprouve pendant une cavatine, un duo, sans interrompre le discours des chanteurs et sans perdre une des notes échappées de leur gosier, le compositeur marque ces repos par un *from-from* d'orchestre insignifiant, un bruissement établi sur une ou deux notes que les basses raclent à tour de bras. Ce *from-from*, ce bruissement est à peu près le même dans tous les airs italiens. Le compositeur pourrait se dispenser de l'écrire et charger ses copistes de l'extraire de telle ou telle partition. Les Italiens se moquent eux-mêmes de ce placage stupide, fatigant pour nous qui avons la bonhomie de l'écouter, mais ils en reconnaissent la nécessité. Cette espèce de trait banal a un singulier nom en Italie, on l'appelle *occhiali di Venezia*, lunettes de Venise, parce que la basse, qui en est toujours à peu près la même, s'écrit en abréviations figurées par deux blanches unies par un trait horizontal, ce qui donne sur le papier la fidèle pourtraiture d'une paire de lunettes, d'une file plus ou moins longue de besicles.

Les chanteurs affectionnent particulièrement cette manière d'être écoutés. Elle leur donne pleine licence de ménager leurs moyens sonores pendant le *susurro*, le brouhaha de la salle, pour les produire avec éclat et dans toute leur fraîcheur, quand le public redevient attentif. Le récitatif ordinaire est débité sans façon, dans la demi-teinte et quelquefois dans une obscurité complète. Le récitatif obligé précède les morceaux d'apparat, il sera fêté comme les mélodies qu'il annonce. Les acteurs chargés des seconds rôles sont là pour gagner leurs modestes appointemens; ils ont renoncé d'avance aux douceurs de l'applaudissement, ils savent bien que ces marques de gratitude ne leur seront point adressées, ils s'estiment heureux de n'être pas sifflés. Ce désagrément ne saurait les atteindre: on ne les écoute point, un bruit infernal envahit la salle. Eh bien! la *seconda donna*, le second ténor, la troisième basse, nageront dans ce bruit comme le poisson dans l'eau. Ils chanteront leur air avec un aplomb admirable, ils exerceront leur voix, lâcheront les grands tuyaux, ainsi que Démosthènes, quand il allait pérorer sur le bord la mer, et lutter de sonorité, de *brio* avec le fracas des tempêtes. Un

jour, ces personnages secondaires seront écoutés à leur tour, en passant à des emplois importans. Ils vocalisent devant le public et font incognito leur éducation musicale. C'est une conversation sous le masque; aucune considération ne saurait en arrêter les saillies spirituelles et caustiques.

Mais pourquoi donner des airs à chanter à des personnes que l'on ne doit point écouter? Parce que les spectateurs ont la coutume de prendre des glaces, des sorbets, dans leurs loges, et que ces rafraîchissemens ne doivent point être apportés pendant l'entracte, destiné aux visites faites de loge en loge. On choisira donc le moment où l'orchestre attaquera la ritournelle de l'*aria* de la *seconda donna*, du second ténor, ou même d'un premier sujet en disgrace, si le public s'est plu à désigner, dès la première soirée, cette *aria* comme devant être abandonnée aux sorbets, et que l'on nommera, pour cette raison, *aria de' sorbetti*.

Un autre motif engage, oblige même un compositeur italien à écrire des airs pour les seconds rôles, toujours si mal remplis en Italie. C'est lorsque les premiers acteurs doivent changer d'habits, lorsque le machiniste a besoin de dix minutes pour préparer son décor. Il faut bien alors qu'un pauvre diable reste sur la scène qui ne saurait rester vide, et qu'il chante au milieu du tumulte, pour donner au comte Almaviva le temps de mettre ses bas de soie et son justaucorps de satin, au prince Ramiro, à Dandini, celui de changer de toilette. Voilà pourquoi la direction de notre Théâtre-Italien, qui prend soin de nous épargner l'ennui des airs *de sorbets*, n'a pu débarrasser les partitions des airs d'Alidoro, *Vasto teatro è il mondo*, de Berta, *Il vecchietto fa l'amore*. Profeti, Mme Rossi, nous les ont toujours chantés, à leur grand déplaisir, et c'est tout simple : on les écoutait.

Nos chanteurs italiens ont besoin de s'accoutumer aux mœurs du public parisien. L'attention constante que l'on porte sur toutes les parties d'un opéra les oblige à s'observer, à être toujours en scène, à donner des soins aux fragmens qu'ils étaient dans l'usage de négliger, à se trouver prêts ensuite pour frapper les grands coups lorsque les morceaux favoris se présenteront. Aussi les mêmes virtuoses qui, sur les théâtres d'Italie, chantent six fois par semaine, trouvent leur service fatigant quand ils sont obligés de figurer sur la scène de Paris tous les deux jours.

Je faisais ces réflexions en assistant jeudi dernier à la seconde représentation de la *Sonnambula*. On m'avait dit des merveilles de Mme Persiani; je connaissais les prodiges de Rubini dans cette pièce, et sur Rubini, il n'y a qu'une personne au monde qui puisse m'apprendre ce que je ne sais pas: c'est le marquis de Mazzano. Le *marchese tenore* est assez malin pour se surpasser encore, et me montrer que je ne sais pas tout ce qu'il peut faire. Mme Persiani chantait sa cavatine d'entrée au lever du rideau, Rubini faisait sa triple explosion au milieu de l'ouvrage, et Mme Persiani le terminait par un air qu'elle dit admirablement. Il fallait donc se dévouer, arriver au moment où l'on allumait les chandelles et ne quitter la place que quand on les éteindrait. Il fallait entendre la *Sonnambula*, toute la *Sonnambula*, rien que

la *Sonnambula*, du Bellini pendant trois heures; quelle pâture pour un musicien!

Certes, la *Sonnambula* renferme de jolies cantilènes; la couleur simple et naïve du sujet est bien soutenue; il y a de la chaleur, de la passion dans le duo qui termine le premier acte, et que plusieurs appelleront finale parce qu'il est accompagné par le chœur et que l'on baisse le rideau sur sa cadence. Mais ces qualités, précieuses sans doute, soutenues par le prodigieux talent de deux chanteurs, peuvent-elles faire supporter la faiblesse du style, l'uniformité des moyens, la trivialité du remplissage, l'intolérable dureté de certains passages où les deux principaux chanteurs font descendre leurs tierces harmonieuses sur un orchestre qui ne peut et ne doit pas les recevoir. Les acteurs et la symphonie disent de fort bonnes choses si vous les entendez séparément, ils se réunissent pour offenser l'oreille. Et des chœurs, bon Dieu! des chœurs écrits de telle manière que, si un écolier osait les avouer, il serait à l'instant chassé de l'école avec les étrivières.

J'ai entendu tout cela, en me promenant, en jasant, il est vrai, pendant les mauvais momens; j'ai écouté l'opéra comme les Italiens l'écoutent, et Rubini, Mme Persiani, m'ont enchanté. Ces aimables magiciens ont répandu un tel charme sur l'œuvre de Bellini, que je l'ai écoutée avec délices.

Rubini, acteur excellent toutes les fois que la position dramatique l'exige, et que la musique le porte, a déployé toutes les ressources de sa voix ravissante, et la vigueur de cet organe si puissant dans les situations fortes et l'expression de la douleur du plus malheureux des hommes, *il più tristo de' mortali*. Le duo finale a été attaqué, poursuivi, terminé avec une verve, un éclat, une chaleur sans exemple jusqu'à ce jour pour cette pièce. On a sur-le-champ appelé Rubini, Mme Persiani, après cette première chute du rideau: un tonnerre d'applaudissemens les a salués. Ce total général, si libéralement administré, n'était pourtant qu'un à-compte.

Les intervalles de dixième et de double octave n'arrêtent point la fougue de Mme Persiani. Elle harpège un accord de septième diminuée, avec toute la prestesse qu'elle donnerait à l'accord parfait. Cette faculté d'harpèger fournit à cette virtuose les moyens d'exécuter des traits nouveaux et qui diffèrent par conséquent de ceux dont ses rivales nous ont régalés pendant trop long-temps. Je voudrais pourtant que Mme Persiani mêlât plus souvent des roulades diatoniques à ses traits en harpèges. Son exécution serait encore plus brillante et plus animée. La manière hardie avec laquelle cette cantatrice a pris le *mi bémol* sur-aigu, la vibration puissante, la beauté de cette note ont produit une vive impression sur toute l'assemblée. C'était bien finir le dernier air d'un opéra, aussi le public a-t-il voulu entendre une seconde fois ce précieux *mi bémol* et l'air qui l'accompagnait. Mme Persiani a été rappelée sur la scène après la seconde chute du rideau.

J'ai déjà dit que cette virtuose nous donnerait des notes plus aiguës que le *ré*, la voilà maintenant au *mi*, certainement elle ne s'arrêtera point en si beau chemin. Mme Catalani arrivait au *fa* par une gamme très rapide. Mme Féron,

son émule, faisait sonner le *la*, M[lle] Pingenet, du théâtre Feydeau, lançait avec bonheur le fameux *ré*, *fa*, *la*, en notes piquées de la *grande ariette* de *Renaud d'Ast*. Les airs de *la Flûte enchantée*, attestent l'élévation surnaturelle de la voix de M[me] Weber.

M[me] Persiani a débuté l'année dernière dans cette même *Sonnambula*, et n'a point réussi. M[me] Persiani avait peur, elle n'osait rien entreprendre; la voilà rassurée, elle prend une éclatante revanche.

Je n'ai pas dit que l'on a fait répéter à Rubini sa fameuse cavatine; tout le monde sait que c'est un usage trop bien établi pour ne pas le suivre toujours.

Tamburini a quitté le rôle du colonel, rôle de peu d'importance et dans lequel Morelli se comporte assez bien.

Je dois vous parler aussi de M[me] Bellini, aubergiste fort avenante et qui possède une très bonne voix de *seconda donna*.

— Nourrit, engagé pour tenir l'emploi de premier ténor à Naples, avait arrangé la tragédie de *Polyeucte* en livret d'opéra. Romani venait de traduire, en beaux vers italiens, les beaux vers de Corneille; Donizetti s'était piqué d'honneur et la partition de *Poliutto* devait placer le premier ténor débutant dans les conditions les plus avantageuses à son double talent de chanteur et d'acteur. Le public napolitain était près d'assister à ce début solennel, quand la censure a mis son *veto* sur l'ouvrage à cause de sa couleur religieuse, et de l'enthousiasme chrétien que le martyr y fait éclater à chaque scène.

Voltaire avait traité le même sujet dans sa tragédie des *Guèbres*, le rapport qui existe entre les deux pièces n'échappe point aux auteurs de l'opéra nouveau, qui s'empressent de changer les noms des personnages, le lieu de la scène, le titre de la pièce. Tous leurs chrétiens deviennent des sectateurs de Zoroastre. Je me trompe peut-être, mais peu importe. Le livret, ainsi rhabillé, revient à la censure. Elle répond que c'est à merveille, que *les Guèbres* pourraient manœuvrer librement sur la grande scène du théâtre *San-Carlo*, s'ils n'étaient une parodie d'un certain *Polyeucte* que l'on a déjà proscrit. Tourner l'obstacle, ce n'est point l'aplanir; la censure ne peut admettre de tels accommodemens, qui témoigneraient de sa faiblesse. *Les Guèbres* fussent entrés librement, s'ils s'étaient présentés de prime abord; mais *les Guèbres* procédant de *Polyeucte* doivent être repoussés.

Donizetti propose alors à Nourrit de lui donner *Pia di Tolomeo*, opéra déjà mis en scène, et dont il se proposait de revoir la partition. Le premier ténor avait dans cette pièce un rôle de tyran très peu délicat, espèce de Barbe-Bleue qui enferme une femme dans une tour dont il fait murer la porte, afin qu'elle y meure de faim. Nourrit ne peut se décider à débuter dans un rôle si brutalement odieux. D'ailleurs cette *Pia* devait redouter un mot assez malin, devenu proverbe, qu'un plaisant du parterre s'était permis de dire hautement en plein théâtre pendant que Pia menace l'oppresseur de sa famille :

Ricordati ch'io son la Pia.

A cette apostrophe, le *dilettante* s'était écrié en s'en allant :

Ricordati ch' io me ne vado via.

Otello pouvait offrir une ancre de salut à Nourrit au milieu des écueils de cette mer agitée. Mais *Otello* ne saurait se produire sans Desdemona, sa compagne. Le croira-t-on? A Naples il n'y a pas une seule cantatrice dont la jeunesse et le talent conviennent à ce rôle.

Pour arriver enfin à un dénouement quelconque, notre premier ténor a demandé *Guillaume Tell*, acceptant d'avance toutes les coupures, changemens, que la censure jugerait nécessaires. Il attend la permission de l'autorité, sans espérer beaucoup qu'elle soit accordée. Ce qui doit consoler notre grand artiste dans sa mauvaise fortune, c'est que le maître Donizetti lui réserve son *Poliutto;* il s'est expliqué loyalement sur ce point devant le directeur de notre Théâtre-Italien. *Poliutto* paraîtra sur un théâtre d'Italie, où les mêmes difficultés ne seront point élevées.

— Mlle Rachel poursuit au Théâtre-Français sa glorieuse carrière, et tout récemment des encouragemens qui ne pouvaient partir de plus haut lieu, sont venus se joindre à tous ceux qu'avait déjà reçus ce beau et précoce talent. Vendredi dernier, le roi qui n'était pas venu au Théâtre-Français depuis trois ans, assistait à la représentation de *Cinna*. Sa Majesté était accompagnée de la reine, du roi et de la reine des Belges, de Mme la princesse Adelaïde, de Mlle la princesse Clémentine, de M. le duc de Nemours et des jeunes princes. Le roi a paru prendre un vif intérêt à l'ensemble de la représentation de *Cinna*, et Mlle Rachel a partagé avec MM. Ligier et Beauvallet les marques d'approbation de la famille royale. — On répète activement *la Popularité* de M. Casimir Delavigne, qui sera jouée à la fin de novembre et apportera sans nul doute un nouvel élément de succès à notre premier théâtre. Demain lundi la première représentation de *Maria Padilla*.

— Le théâtre du Gymnase a donné récemment une pièce en deux actes, que n'a pu sauver ni soutenir le talent de Bouffé. Tomber malgré l'appui de cet admirable talent, c'est tomber deux fois, à coup sûr. — La reprise des *Saltimbanques* attire chaque soir, au théâtre des Variétés, une foule empressée de revoir Odry dans le plus plaisant de ses triomphes. Il est juste de dire aussi que cette folie des *Saltimbanques* est la plus spirituelle et la plus divertissante que nous ayons applaudie depuis *l'Ours et le Pacha*. Alors que toutes choses s'en vont, il est consolant de penser que le rire et la gaieté nous restent. — Il se joue sur un théâtre du boulevart un mélodrame où se révèle un talent évidemment destiné à briller sur une scène plus élevée : l'auteur, M. Bouchardy, n'en est pas à son premier succès, et *le Sonneur de Saint-Paul* n'a pas fait oublier *Gaspardo*. Nous nous proposons de revenir sur ces essais qui intéressent plus sérieusement, qu'on ne l'imagine en général, l'avenir de l'art dramatique. Nous pensons qu'il y a dans les théâtres secondaires plus d'un germe précieux qui ne demande qu'à être développé.

F. Bonnaire

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE CINQUANTE-HUITIÈME VOLUME

DE LA REVUE DE PARIS.